

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

91  
8V  
40

AURIFODINA UNIVERSALIS

---

MINE D'OR UNIVERSELLE

DES

SCIENCES DIVINES ET HUMAINES

THÉOLOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES

---

III

**D - E - F - G**



**Cet ouvrage se trouve :**

- A ANGERS, chez M. GASTINEAU, libraire  
A BRUXELLES, chez M. GOEMAERE, libraire éditeur  
— chez MM. DEVAUX et C<sup>ie</sup>, libraires  
A GENÈVE, chez M. MARC MEHLING, libraire.  
— chez M. GARIN, libraire.  
A LILLE, chez M. QUARRÉ, libraire.  
A LA FERTÉ-MACÉ (Orne), chez M. BOUQUEREL, libraire  
A MONTPELLIER, chez M. SEGUIN, libraire.  
A NANTES, chez M. P. MAZEAU, libraire.  
A RENNES, chez M. HAUVESPRE, libraire.  
A SAINT-BRIEUC, chez M. FERRÈRE, libraire.  
A TOULOUSE, chez M. FERRÈRE, libraire.  
A TOURS, chez M. EUDÈS, libraire.

# AURIFODINA UNIVERSALIS

---

MINE D'OR UNIVERSELLE

DES

## SCIENCES DIVINES ET HUMAINES

THÉOLOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES

DISTRIBUÉE

SOUS HUIT CENTS TITRES DIFFÉRENTS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

EN CENT MILLE SENTENCES

EXTRAITES DES SOURCES SACRÉES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT, ET DES SOURCES VÉNÉRABLES  
DES SAINTS PÈRES, DES CONCILES, DES DOCTEURS ET DES MEILLEURS AUTEURS PAÏENS  
AU NOMBRE DE DEUX CENTS ENVIRON

OUVRAGE DESTINÉ

A TOUS RELIGIEUX ET SÉCULIERS, MAIS SURTOUT AUX PRÉDICATEURS, ORATEURS, JURISCONSULTES  
ET A TOUS LES HOMMES D'ÉTUDE EN GÉNÉRAL

Par le **R. P. ROBERT, Capucin**

DE LA PROVINCE FRANCO-BRIOLE

---

NOUVELLE ÉDITION REPRODUITE DE CELLE DE 1680

Avec traduction et indication du nom de l'auteur et des titres, chapitres et versets de l'ouvrage  
d'où chaque texte a été tiré

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES DE DIVERS DIOCÈSES

ET SOUS LA DIRECTION DE

**M. l'abbé ROUQUETTE, de Toulouse**

PRÉDICATEUR, CHANOINE HONORAIRE

Approuvé par plusieurs Archevêques et Evêques de France et de l'Étranger  
et précédé d'une lettre de Mgr DUPANLOUP, évêque d'Orléans

---

TOME TROISIÈME

---

FÉLIX GIRARD, LIBRAIRE ÉDITEUR

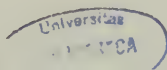
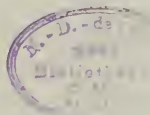
LYON

Place Bellecour, 30

PARIS

Rue Cassette, 5

1866



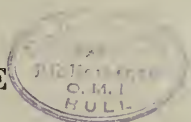
PROPRIÉTÉ

100  
100  
100  
100  
100  
100  
100  
100  
100  
100



# AURIFODINA UNIVERSALIS

MINE D'OR UNIVERSELLE



DES

## SCIENCES DIVINES ET HUMAINES

THÉOLOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES

### D

#### DERISOR (MOQUEUR, RAILLEUR).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Qui erudit derisorem, ipse injuriam sibi facit. *Prov.* 9, v. 7.

Celui qui reprend le moqueur s'expose à la raillerie.

2. Noli arguere derisorem, ne oderit te. *ib.* v. 8.

Ne reprenez point le moqueur, de peur qu'il ne vous haïsse.

3. Querit derisor sapientiam, et non invenit. *Ibid.* 14, v. 6.

Le railleur cherche la sagesse et ne la trouve point.

4. Parata sunt derisoribus judicia. *Ibid.* 19, *in fine.*

Le jugement est prêt pour le railleur.

5. Ejice derisorem, et exhibit cum eo jurgium, cessabuntque causæ et contumeliæ. *ib.* 22, v. 10.

Chassez le railleur, et la dispute s'éloignera, et les outrages et les opprobes cesseront.

#### DERISUS (MOQUERIE, RAILLERIE).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Posuisti nos in derisum his, qui sunt in circuitu nostro. *Ps.* 43, v. 15.

Vous nous avez rendus un sujet de raillerie pour ceux qui sont autour de nous.

2. Ii sunt, quos habuimus aliquando in derisum. *Sap.* 5, v. 3.

Les voilà ceux que nous avions en mépris.

3. Tanquam pueris insensatis, judicium in derisum dedisti. *Ibid.* 12, v. 25.

Vous les avez livrés à la dérision comme de jeunes insensés.

4. Factus sum in derisum tota die, omnes subsannant me. *Jerem.* 20, v. 7.

Je suis devenu un objet de dérision durant tout le jour, et tous se rient de moi.

5. Factus sum in derisum omni populo meo. *Thren.* 3, v. 14.

Je suis devenu la raillerie de tout mon peuple.

6. Eris in derisum et in subsannationem. *Ezech.* 23, v. 32.

Tu seras en dérision et en opprobre.

7. Ego factus sum in derisum et in opprobrium. *1 Mach.* 10, v. 70.

Je suis devenu un objet de dérision et d'opprobre.

#### DESERTIO DEI (ABANDON DE DIEU).

SENTENTIE PATRUM.

1. Nihil gravius quam errantem a Deo deserui, ut se revocare non possit. *Pros.*

S. Ambr.

Le plus grand des malheurs, quand on s'égare, c'est d'être abandonné de Dieu, de manière qu'on ne puisse revenir.

S. Ambr.

2. Quia cum Deus deserit hominem, ingruiat diabolus, ita ut præcipitetur homo, et in graviora prolabitur. *Lib. 2 de Cain et Abel, c. 9, circa finem, col. 950, A, t. 4.*

En effet, lorsque Dieu abandonne un homme, le démon s'en empare pour le faire tomber et le précipiter dans un abîme plus profond.

S. Antonin.

3. Nullum deserit Deus, nisi ille prius deserat Deum. *Part. 2, tit. 5, c. 11, § 2, in medio, fol. 200, col. 4.*

Dieu n'abandonne personne, s'il n'est abandonné le premier.

S. Aug.

4. Te nemo, Deus noster, amittit, nisi qui dimittit : et qui dimittit, quo it, aut quo fugit, nisi a te placido ad te iratum ? *Lib. 4 Confess. c. 9, in fine, p. 68, C, t. 1.*

Personne ne vous perd, ô mon Dieu, que ceux qui vous quittent ; et en vous quittant où vont-ils ? où arrivent-ils ? Ils quittent un Dieu bienveillant pour trouver un Dieu irrité.

5. Homo Deo sibi présente illuminatur, absente autem continuo tenebatur : a quo non locorum intervallis, sed voluntatis aversione disceditur. *Lib. 8 de Genes. ad litt. c. 12, in med. p. 437, A, t. 3.*

L'homme est dans la lumière quand Dieu est présent en lui, il est dans les ténèbres quand Dieu est absent ; ce qui nous éloigne de Dieu, ce n'est pas la distance des lieux, mais l'aversion de la volonté.

6. Anima, Deo deserente, moritur. *Lib. 4 de Trin. c. 3, in princ. p. 214, D, t. 3.*

Quand Dieu abandonne une âme, elle tombe dans la mort.

7. Magna hominis miseria est cum illo non esse, sine quo non potest esse : in quo enim est procul dubio sine ullo non est, et tamen si ejus non meminit, eumque non diligit, cum illo non est. *Ibid. lib. 14, c. 12, in fine, p. 309, B, t. 3.*

C'est un grand malheur pour l'homme de n'être point avec Celui sans qui il ne peut exister ; certainement il n'est pas seul avec Celui en qui nous avons l'être, et cependant, s'il ne pense pas à lui et s'il ne l'aime pas, il n'est pas avec lui.

8. A nullo quolibet homine recedit Deus, nisi prius ipse homo ab eo recedat. *Desalutar. Docum. c. 54, in princ. p. 766, C, t. 4.*

Dieu n'abandonne jamais un homme, si cet homme ne l'abandonne le premier.

9. Mors animæ fit, cum eam deserit Deus : sicut corporis, cum id deserit anima : ergo utriusque rei, id est totius hominis mors est, cum anima a Deo deserta, deserit corpus. *Lib. 13 de Civit. Dei, c. 2, circa init., p. 229, A, t. 5.*

L'âme meurt quand Dieu l'abandonne, comme le corps quand son âme le quitte ; c'est donc la mort de l'une et de l'autre, c'est-à-dire la mort de l'homme tout entier, quand une âme abandonnée de Dieu abandonne son corps.

10. Tanto magis quisque deserit Christum,

quanto magis diligit quod improbat Christus. *Ibid. lib. 21, c. 27, ante med. p. 438, C.*

S. Aug.

Plus on aime ce que le Christ réproûve, et plus on s'éloigne du Christ.

11. Tale bonum est Deus, ut nemini eum deserenti bene sit. *De Natura boni, c. 7, ante med. p. 383, B, t. 6.*

Dieu est un si grand bien, qu'on ne saurait être heureux en le quittant.

12. Prævaricatorem legis, lux deserit veritatis, qua desertus fit cæcus. *De Natura et Gratia, c. 22, in princ. p. 500, D, t. 7.*

Celui qui viole la loi perd la lumière de la vérité, et en la perdant il devient aveugle.

13. Non est ullus ulli medius locus ut possit esse, nisi cum diabolo, qui non est cum Christo. *Lib. 1 de peccat. meritis et remissione, c. 28, ante med. p. 460, D, t. 7.*

Il n'y a de milieu pour personne : il faut être avec le Christ ou avec le démon.

14. Penitus extra Deum est, quisquis dum tempus est, corrigi noluerit. *Sup. Ps. 6, vers. 7, p. 29, B, t. 8.*

Celui-là est absolument séparé de Dieu, qui refuse de se convertir quand il en a le temps.

15. Quanta miseria est, longe esse ab eo, qui ubique est ! *Sup. Ps. 99, in fine præfat. p. 767, A, t. 8.*

Quel malheur d'être loin de Celui qui est partout !

16. Non regionibus longe est quisque a Deo, sed affectibus. Amas Deum ? prope es. Odisti Deum ? longe es. Uno loco stans, et prope es, et longe es. *Sup. Ps. 84, post med. vers. 10, p. D, t. 8.*

Ce n'est pas la distance qui nous sépare de Dieu, mais l'affection. Aimez-vous Dieu ? vous êtes près de lui. Haïssez-vous Dieu ? vous êtes loin de lui. Sans changer de place, vous pouvez être avec lui ou loin de lui.

17. Christus tanquam homo a lapideis fugit, sed vae illis a quorum lapideis cordibus Deus fugit ! *Tract. 43 sup. Evangel. Joan. de c. 8, in calce, in illud, Tulervnt lapides ut jacerent in eum, p. 220, D, t. 9.*

Jésus-Christ comme homme se sauva quand on voulut le lapider ; mais malheur à ceux qui le chassent de leurs cœurs aussi durs que des pierres !

18. Sicut expirat corpus cum animam emittit, ita expirat anima cum Deum amittit. *Pros.*

Comme le corps meurt quand l'âme le quitte, ainsi meurt notre âme quand Dieu se retire d'elle.

19. Deus amissus mors animæ est, anima emissa mors corporis : mors corporis necessaria, mors animæ voluntaria. *De Verbis Dom. Serm. 6, ab init. p. 12, D, t. 10.*

La perte de Dieu est la mort de l'âme, la perte de l'âme est la mort du corps ; la mort du corps est nécessaire et inévitable, celle de l'âme est toujours volontaire.

S. Aug.

20. Qui conversum liberat, punit aversum. *Ibid. Serm. 54, post med. p. 142, D.*

Celui qui donne la liberté aux convertis condamne ceux qui s'éloignent de lui.

21. Deus in nullo actu animam deserit sive poena sive præmio. *De Quant. animæ, c. 36, in princ. t. 1.*

Dieu ne laisse aucun acte de notre âme sans récompense ou sans châtement.

22. Non deserta est anima Deo, ut desereret illum : sed ut desereretur, deseruit. *Lib. 13 de Civ. Dei, c. 13, circa init. t. 5.*

L'âme n'abandonne pas Dieu parce que Dieu l'avait abandonnée, mais Dieu abandonne l'âme parce qu'elle l'avait déjà quitté.

23. Non deseritur amor, si ipse non deserat. *Lib. 4 Confess. c. 11, circa init. t. 1.*

L'amour n'abandonne pas, s'il n'est abandonné.

24. Fluctuabam, et gubernabas me : ibam per viam sæculi latam, nec deserebas me. *Ib. lib. 6, c. 5, in fine.*

Je flottais à tout vent, et vous me conduisiez ; je marchais dans la voie large du siècle, et vous ne m'abandonniez pas.

25. In eodem opere malo, diabolus suggerit, homo consentit, Deus deserit. *Lib. 23 contra Faustum, c. 9, in med. t. 6.*

Dans le même péché on trouve l'inspiration du démon, le consentement de l'homme et l'abandon de Dieu.

26. Si deseris eum qui te fecit, et amas illa quæ fecit, deserto illo qui te fecit, adulter es. *Hom. 38 ex Homil. quinq. c. 5, circa init. tom. 10.*

Si vous quittez Celui qui vous a créé pour vous attacher à ses créatures, votre abandon est un adultère.

27. Non nos deserit fons, si non deseramus fontem. *Tract. 32 sup. Joan. longe post init. tom. 10.*

Dieu, qui est notre principe, ne nous abandonne point, si nous ne l'abandonnons nous-mêmes.

28. Cumf times Deum, ne deserat te præsentia ejus, ampleris eum. *Tract. 9 sup. Epist. Joan. in med. t. 9.*

Si vous craignez que Dieu ne s'éloigne de vous, embrassez-le étroitement.

29. Deus non deserit, si non deseratur. *De Natura et Gratia, c. 26, ante fin. t. 7.*

Dieu n'abandonne que s'il est abandonné.

S. Basil. Mag.

30. Acerbissimus cruciatus apud eos, qui mente præditi sunt, est a Deo sejungi. *Apud D. Joan. Damasc. lib. 1 Parall. c. 12, in princ. f. 13, p. 2, C.*

Le plus cruel tourment pour un homme de cœur, c'est d'être séparé de Dieu.

S. Bern.

31. Mentem quam divinum auxilium deserit, quæcunque tentatio impetierit, subvertit. *Ser-*

S. Bern.

*monæ 2 sup. Salve Regina, ante med. f. 364, col. 2, F.*

L'âme que Dieu prive de son secours succombe à toutes les tentations qui l'attaquent.

32. Mens, quæ ignorat abscessum Spiritus sancti, patet seductioni. *Serm. 17 sup. Cant. in princ. f. 149, col. 2, E. Pros.*

L'âme qui ne connaît pas la retraite du Saint-Esprit est ouverte à la séduction.

33. It enim et redit Spiritus ille, et qui stat eo tenente, deserente cadat necesse est. *Ibid.*

L'Esprit saint va et revient, et celui qui soutient sa présence tombe quand il ne le possède plus.

34. Anima a Deo derelicta, reverti plerumque cupit, et non potest, tanta est in reditu difficultas. *Serm. 84 sup. Cant. prope med. f. 201, col. 4, M.*

L'âme abandonnée de Dieu veut souvent revenir à lui et ne le peut pas, tant le retour est difficile.

34. Si Christum elongari contigerit, erit pigritanti animæ et laboriosior et periculosior via, dum nec odore recreari, nec certa possit agnoscere vestigia longius abeuntis. *Ep. 341 ad monachos S. Bertini, ab initio, f. 273, col. 2, litt. D.*

Si le Christ s'éloigne d'une âme, elle trouvera le chemin plus rude et plus dangereux, n'étant plus fortifiée par les parfums divins, et ne pouvant reconnaître aucune trace certaine du Dieu qui s'est éloigné.

36. Deus fidelis socius est, nec deserit sperantes in se, nisi ipse prior deseratur. *Lib. Medit. c. 7, f. 324, col. 2, D.*

Dieu est un compagnon fidèle ; il n'abandonne ceux qui comptent sur lui que s'il est abandonné le premier.

37. Sicut separatio a fonte vitæ, mors est et damnatio æterna : sic conjunctio cum illo est vita æterna. *Sup. Luc. c. 18, in illud, In sæculo futuro vitam æternam, p. 226, col. 1, A, t. 2.*

S. Bonav.

La séparation de Celui qui est la source de vie, c'est la mort et la damnation éternelle ; de même l'union avec lui, c'est l'éternelle vie.

38. Tanto est homo a Deo longius, quanto in vitis profundius. *Serm. 3 dom. 2 Quadrag. in princ. p. 69, col. 1, t. 3.*

L'homme s'éloigne de plus en plus de Dieu à mesure qu'il se plonge davantage dans le vice.

39. Hi toties Christum vendunt, qui quoties ipsum pro aliquo temporali relinquunt. *Serm. 4 dom. 5 post Pent. circa init. p. 156, col. 2, t. 3.*

On vend le Christ chaque fois qu'on l'abandonne pour un avantage temporel.

40. Si amarum malum est reliquise amicum, vel oculum, in infinitum amarior et confusibilis est relinquere Deum. *Serm. 1 dom. 12 post Pent. in princ. p. 274, col. 2, t. 3.*

S'il est cruel de quitter un ami ou de perdre un œil, il est infiniment plus amer et plus honteux d'abandonner le Seigneur.

S. Bonav.

41. Tantum bonum est Deus, ut nulli bene sit, qui ab eo recedit. *In Centiloq. part. 1, sect. 33, in fine, p. 69, col. 1, B, t. 6.*

Dien est un si grand bien qu'on ne peut être heureux loin de lui.

42. Amator mundi hujus, quanto amplius Dei obliviscitur, tanto plus a Deo derelinquitur. *In coll. de Contemptu sæculi, circa init. p. 93, col. 2, D, t. 7, part. 3.*

Plus l'esclave du monde oublie Dieu, et plus Dieu s'éloigne de lui.

Ca. sicCor.

43. Tantum unusquisque a Divinitate repellitur, quantum ejus peccata cumulantur. *Pros.*

Plus on accumule de péchés, et plus on est repoussé loin de Dieu.

44. Quantitas enim delicti, mensura repudii est: dum tantum a Deo reus longior redditur, quantum numero crimine dilatatur. *Sup. Ps. 5, post med. vers. 15, f. 10, col. 2.*

La mesure du crime est celle de l'abandon, en sorte que plus nos péchés sont nombreux, et plus Dieu s'éloigne de nous.

45. Sicut beati redduntur, ad quos propitius respicit Deus: ita infelices sunt, a quibus avertitur. *Sup. Ps. 10, circa med. vers. 5, f. 18, col. 1.*

De même que Dieu porte le bonheur à ceux dont il s'approche avec bonté, de même il rend malheureux ceux dont il s'éloigne.

46. Ille Auctor justitiæ non potest illos derelinquere, qui ejus eligunt præcepta complere. *Sup. Psal. 36, post med. vers. 29, Non derelinquet sanctos suos, f. 53, col. 4.*

L'Auteur de toute justice ne peut pas abandonner ceux qui embrassent librement l'accomplissement de sa loi.

47. Necessè est homini dolor et tribulatio subsequatur, qui Auctorem salutis relinquitur. *Sup. Ps. 106, sub fin. vers. 39, f. 167, col. 3.*

La douleur et l'affliction tombent inévitablement sur le pécheur qui abandonne l'Auteur du salut.

48. Famulos suos virtus divina non deserit. *Sup. Psal. 118, vers. Memor fui, etc. f. 184, col. 2.*

Le secours de Dieu ne manque jamais à ses serviteurs.

49. Dominus derelinquit illos, qui spem suam aut in propriis viribus, aut in alicujus hominis præsumptione posuerunt. *Sup. Ps. 33, in calce, vers. ult. f. 50, col. 1.*

Dieu abandonne ceux qui mettent leur confiance dans leurs propres forces ou dans la protection des hommes.

S. Cyrill. Hier.

50. Ab anima peccatrice Deus majori spatio elongatur, quam id quo cælum a terra distat, et oriens ab occasu. *Epist. ad Augustin. de Miraculis D. Hieronymi, quæ est penultima t. 4, Epist. D. Hieronymi, longe post med. p. 382, D.*

Dieu est plus loin de l'âme coupable que le ciel n'est loin de la terre et le couchant de l'orient.

51. Quisquis extra rectam fidem conversationemque mandatorum Jesu fuerit, sine Deo est. *Sup. Ep. 2 Joan. c. 1, in med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 263, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Quiconque vit en dehors de la foi et des préceptes de Jésus-Christ est séparé de Dieu.

52. Initium desertionis hominis, est recessus ab humilitate: qui autem a Deo deseritur, ab improbo spiritu præfocabitur. *De recta vivendi ratione, c. 4, t. 1, p. 40, C.*

L'homme commence à s'éloigner de Dieu quand il s'écarte de l'humilité; celui qui est abandonné de Dieu est assailli par le mauvais esprit.

53. Nemo æstimet se a Deo deseri, cum traditur tentationi. *Hon. in litaniis, in fine, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 569, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Ne croyez pas être abandonné de Dieu lorsque vous êtes exposé à une tentation.

54. Juste deseritur a Deo, qui deserit Deum: et quia homo deserens Deum, peccat; deserens peccatorem Deus, justitiam servat. *Lib. 1 ad Movimum, c. 13, circa init. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 1, edit. Colon. 1618.*

C'est avec justice que Dieu abandonne ceux qui l'ont abandonné; puisqu'en abandonnant Dieu ils péchent, en les abandonnant Dieu accomplit une justice.

55. Magnum est malum, a luce veritatis desereri. *Sup. Psal. 9, col. 2, D, t. 3.*

C'est un grand malheur d'être dépourvu des lumières de la vérité.

56. Quem vident homines calamitatibus fatigatum, putant a Deo desertum. *Sup. Ps. 70, in illud, Deus dereliquit eum, col. 930, D, tom. 3.*

Quand on voit un homme accablé de maux, on pense qu'il est abandonné de Dieu.

57. Nulla major dementia, quam Deum vivum deserere, et mortuus deservire. *Sup. Sapient. c. 14, col. 1954, D, t. 3.*

Il n'y a pas de plus grande folie que d'abandonner le Dieu vivant pour se faire l'esclave des morts.

58. Cum ab Auctore relinquitur, nec ipsa ullatenus destitutionis nostræ damna sentimus. *Pros.*

Quand nous sommes abandonnés du Créateur, nous ne sentons même pas le malheur de cet abandon.

59. Quo enim longe nos Conditor deserit, eo mens nostra insensibilis obdurescit, nulla quæ Dei sunt, diligit, nequaquam superna concupiscit, quantum lugenda sit, nescit. *Lib. 9 Moral. edit. Paris. 1551, c. 42, sup. illud, Job 10, Reversusque mirabiliter me crucias, t. 1.*

Plus Dieu se retire loin de nous, plus notre cœur s'endurcit et devient insensible; il n'aime plus les choses de Dieu, il n'a plus de désirs pour le ciel, il ne sent pas combien sa position est déplorable.

60. Quem Deus liberare nolit, deserendo percussit. *Ibid. lib. 25, c. 12, post init. sup. illud, Job 34, Novit enim opera eorum.*

Si Dieu ne veut pas délivrer quelqu'un, il le frappe en se retirant.

Didymus.

S. Ephraim.

S. Euseb. Emis.

S. Fulgent.

Gloss. int.

Gloss. ord.

S. Greg. Ma

S. Greg. Mag.

61. Nunquam Deus mentem deserit, quæ in peccatis se veraciter agnoscit. *Ibid. lib. 22, c. 3, post med. num. 5, col. 735, A, edit. Basilicensis 1551.*

Jamais Dieu n'abandonne l'âme qui reconnaît humblement son péché.

62. Accessus recessusque Dei a mente nostra minime cognoscitur, quousque rerum alternantium finis ignoratur : quia et de tentatione incertum est, utrum probet, an trucidet. *Pros.*

L'approche et l'éloignement de Dieu sont difficiles à distinguer dans notre âme, jusqu'à ce qu'elle soit sortie de l'alternative où elle se trouve ; car il est incertain si une tentation tournera à notre avantage ou à notre perte.

63. Et de donis nequaquam deprehenditur, utrum hic desertos remunerent : an in via nutriant, ut ad patriam perducant. *Ibid. lib. 9, c. 7, post med num. 11, col. 301, A.*

Quant aux dons de Dieu, il est impossible de distinguer s'ils sont la récompense de ceux que le Seigneur abandonne, ou s'ils nous sont donnés comme provisions de voyage pour nous conduire à la patrie.

64. Qui judicante Deo in malitiæ suæ cæcitate relinquitur, quasi intra semetipsum clauditur, ne cavendi locum inveniat, quem invenire minime meretur. *Ibid. lib. 2, c. 5, circa med. col. 378, B.*

Celui que la justice de Dieu abandonne à sa malice et à son aveuglement reste comme enfermé au-dedans de lui-même, sans voir le moyen de salut qu'il ne mérite pas de trouver.

65. Nihil sumus si a Conditoris nostri protectione deseramus : quæ nimirum protectio minus necessaria creditur, si semper habeatur, sed utiliter plerumque subtrahitur, ut sibimetipsi homo, quam sine illa nihil sit, ostendatur. *Pros.*

Nous ne sommes rien sans la protection du Créateur : nous ne sentons pas toujours la nécessité de cette protection, tant qu'elle nous est assurée ; mais il est bon que Dieu nous la retire quelquefois, pour nous faire bien comprendre que sans elle nous ne sommes rien.

66. Manus Dei aliquando nobis per adversa insinuat, quæ etiam nescientes nos in prosperis portat. *Ibid. lib. 23, c. 19, circa med. col. 794, litt. B.*

C'est la main de Dieu qui se sert parfois de l'adversité pour nous instruire, comme c'est elle qui, à notre insu, nous soutient dans la prospérité.

67. Unumquemque electum sum divina gratia tunc magis erudiendo custodit, cum quasi percutiens deserit. *Ibid. in fine, col. 795, litt. A.*

La grâce divine n'instruit et ne soutient jamais mieux les élus que lorsqu'elle semble les frapper en les abandonnant.

68. Sicut nemo obsistit largitati Dei vocantis, ita nullus obviat justitiæ relinquentis. *Pros.*

Comme personne ne peut s'opposer à la bonté de Dieu qui appelle, personne ne peut arrêter sa justice qui abandonne.

S. Greg. Mag.

69. Includere Dei, est clausis non aperire : recludit itaque hominem Deus, quem in suorum operum tenebris relinquit. *Ibid. lib. 11, c. 5, post med. col. 378, C.*

C'est Dieu qui enferme le pécheur, et c'est Dieu qui refuse d'ouvrir ; Dieu enferme l'homme en l'abandonnant à ses œuvres de ténèbres.

70. Tendentem ad justitiam nequaquam in tentatione Conditor deserit, quia per infusionem gratiæ etiam operantem prævenit. *Ibid. lib. 9, c. 29, post med. num. 38, col. 328, B.*

Celui qui cherche la justice n'est jamais abandonné de Dieu dans la tentation, car il va au-devant de ses actions en lui donnant sa grâce.

71. Quis valet Deo recedente requiescere, cum solus ipse sit requies, a quo quisque quanto longè fuerit, fit tanto inquietus ? *Ibid. lib. 12, c. 3, in princ. col. 403, C.*

Comment pourrait-on trouver le repos loin de Dieu, puisque lui seul est le vrai repos, et que plus on s'éloigne de lui, plus on tombe dans l'agitation ?

72. Si quosdam Deus peccantes deserit, eisdem tamen ipsis adest per iudicium, quibus deesse cernitur per adjumentum. *Ibid. lib. 16, c. 3, sup. illud, Job 22, An cogitas, quia Deus excelsior ? etc.*

Si Dieu semble abandonner les pécheurs, il est toujours présent par la justice à ceux dont sa miséricorde paraît s'éloigner.

73. Fortem me inter virtutes credidi ; sed quantæ infirmitatis sim, derelictus agnovi. *Part. 4 Pastor. c. 1, post med. 1324, B, t. 1.*

Je me croyais fort parmi les forts ; mais j'ai reconnu mon immense faiblesse quand j'ai été abandonné à moi-même.

74. Tanto majores Redemptori gratias referunt justî, quanto vident in aliis, quod ipsi peti (si essent relictî) potuerunt. *Hom. 40 sup. Evang. post med. col. 531, C, t. 2.*

Les justes témoignent au Rédempteur une reconnaissance d'autant plus vive, qu'ils voient par les autres ce qu'ils auraient pu souffrir s'ils eussent été abandonnés.

75. Magna vindicta est, quæ ex districtione procedit interni examinis, quando reproba mens sic projicitur, ut quod male deliberat, agere permittatur. *Lib. 4 in 1 Reg. c. 1, in med. sup. illud, Non abjecerunt te, sed me, col. 1390, D, t. 2.*

C'est un châtement terrible, qui procède de l'examen rigoureux d'une âme, quand Dieu l'abandonne au point de lui laisser faire le mal qu'elle a mérité.

76. Qui a Deo avertitur et prosperatur, tanto perditioni fit proximus, quanto a zelo disciplinæ invenitur alienus. *Hom. 12 sup. Ezech. circa med. sup. illud, Proc. 1, Aversio parvulorum interficiet eos, col. 189, C, t. 2.*

Celui qui s'est éloigné de Dieu et qui prospère est d'autant plus près de sa ruine qu'il est plus étranger à l'observation de la loi.

77. Deus electos suos per spirituales præsentiam nunquam deserit, cum stantibus præ-

manet, cum abeuntibus recedit. *Lib. 1 in 1 Reg. c. 1, Allegorice, col. 1221, D, t. 2.*

Dieu ne prive jamais ses élus de sa présence intérieure; il demeure avec ceux qui lui restent fidèles, il ne s'éloigne que de ceux qui le quittent.

Hugo card.

78. Neminem dimittit Deus, nisi prius dimiserit. *Sup. Jerem. c. 3, f. 184, col. 1, t. 4.*

Dieu n'abandonne personne, s'il n'est abandonné le premier.

79. Suos ad tempus Dominus relinquit, ut probet qui sint ejus, et ut postea gratior sit consolatio. *Sup. Job, c. 30, f. 434, col. 4, t. 1.*

Dieu se retire quelquefois pour un temps, pour éprouver les siens et pour leur faire trouver ensuite plus douce la consolation de sa présence.

S. Innoc. III.

80. Deus dupliciter hominem derelinquit, et discedit ab illo : quando subtrahit ei defensionem, deserendo illum ad poenam; et quando subtrahit ei gratiam, deserens illum in culpa. *Sup. Ps. 37, in fine, vers. ultimo, Ne discesseris a me, etc. f. 126, col. 3.*

Dieu abandonne l'homme de deux manières : quand il lui retire sa protection et le livre au supplice, et quand il lui retire sa grâce en le livrant au péché.

81. Sic Deus illum aliquando derelinquit, a quo ipse minime derelinquitur : nam relictus Job ad poenam, innocentiam non reliquit : sic Dominus illos solummodo deserit, qui deserunt ipsum. *Ibid.*

Quelquefois Dieu semble abandonner ceux qui lui restent fidèles : c'est ainsi que Job fut livré à la douleur, quoiqu'il eût conservé l'innocence; mais Dieu n'abandonne véritablement que ceux qui l'abandonnent lui-même.

82. Quosdam derelinquit Deus ad tempus, aliquos derelinquit in perpetuum. *Ibid.*

Il en est que Dieu abandonne pour un peu de temps, et d'autres qu'il abandonne pour toujours.

Joan. Cass.

83. Recedere a Deo, perniciosum et presens exitium est. *Collat. 23 abbat. Theonæ, c. 9, in titulo, p. 840.*

S'éloigner de Dieu est un malheur terrible et qui frappe à l'instant.

S. Jean. Chr.

84. A Deo derelinquantur, qui per iniquitatem illum prius dereliquerunt. *Serm. 4 sup. Ep. ad Rom. ante med. col. 35, B, t. 3.*

Dieu abandonne ceux qui l'ont abandonné pour vivre dans l'iniquité.

S. Joan. Dam.

85. Nihil exitiosius est, quam a Deo deseri, ut nulla nostri cura et providentia tangatur. *Prosec.*

Il n'y a pas de malheur plus déplorable que d'être abandonné de Dieu au point qu'il n'ait plus ni soin ni souci de nous.

86. Nec ullum ob gravissima crimina gravium supplicium irrogari potest, quam ut quisquam a Deo deseratur et orbetur.

Les crimes les plus énormes ne peuvent être punis d'un plus grand supplice que la perte et la privation de Dieu.

87. Qui enim servatoris Dei ope ac presidio caret, hic sub hostium ac prædonum potestate est. *Lib. 1 Parall. c. 12, circa med. f. 14, p. 2, B.* S. Joan. Dam.

Celui qui est privé du secours et de l'appui du Dieu sauveur tombe au pouvoir des ennemis et des voleurs.

88. Deserente Deo, nullum pœnitere perspicuum est. *Lib. 3 de summ. Bono, c. 15, sent. 1, p. 644, col. 2.* S. Isidorus Hispal.

Celui qui est abandonné de Dieu ne fait jamais pénitence.

89. Qui Dei secreto et justo judicio deseritur homo, perendus in potestate dæmonum relinquitur. *Pros.*

L'homme que Dieu abandonne par un secret jugement de sa justice est livré à la puissance du démon.

90. Nam revera quem Deus deserit, dæmones suscipiunt. *Ibid. sent. 3, p. 635, col. 1.*

Car le démon s'empare de l'homme abandonné de Dieu.

91. Plerumque utile est arrogantibus deseri a Deo, quatenus suæ infirmitatis conscii, ad humilitatem redeant, et humiles post casum existant. *Ibid. lib. 3, c. 23, sent. 14, p. 675, col. 2.*

Il est bon quelquefois que les orgueilleux soient abandonnés de Dieu, afin que, pénétrés de leur faiblesse, ils reviennent à l'humilité, et qu'après leur chute ils pratiquent cette vertu.

92. Qui Deum deserit, dignus est ut sit ex-hæres, et ejus nomen de familia Christi in perpetuum deleatur. *Lib. 5 de divin. Inst. c. 19, prope finem, p. 226.* Lact. Firm.

Celui qui abandonne Dieu mérite d'être déshérité et de voir son nom effacé pour l'éternité de la famille du Christ.

93. Nemo a Deo deseritur, nisi ipse se prius deserat. *De triumphali Christi agone, c. 5, longe post init. p. 287, col. 1, C, part. 1.* S. Laur. Jus.

Nul n'est abandonné de Dieu, s'il ne l'abandonne le premier.

94. Magnum quid videtur homo, cum Dei adest auxilium : a quo derelictus, naturæ suæ agnoscit imbecillitatem. *Orat. 8 de Superbia, in med. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 2, edit. Colou. 1618.* S. Nilus.

L'homme paraît grand quand il agit avec le secours de Dieu; mais si Dieu l'abandonne, il reconnaît facilement sa faiblesse naturelle.

95. Nihil in possessione Dei felicius, et Deo similis : nihil in amissione miserius, et Deo dissimilis. *Lib. 6, Ep. ult. ante fin. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 594, col. 1, C, edit. Colou. 1618.* Petr. Celler.

Rien n'est plus heureux et plus semblable à Dieu même que la possession de Dieu; rien n'est plus misérable et plus opposé à Dieu que la perte de Dieu.

96. Qui emittitur, redire non vetatur : quem autem Deus expellit, is æterno damnatur exilio. *Lib. 6 de Cherubim, in princ. p. 152, t. 1.* Philo Jud.

Celui qu'on chasse a le droit de revenir; mais celui que Dieu repousse est condamné à un exil éternel.

Phile Jud. 97. Maxima calamitas, a Deo deseri. *De Confus. linguar. post med. p. 479, t. 1.*  
Le plus grand des malheurs, c'est d'être abandonné de Dieu.

Theodoretus. 98. Postquam divina providentia quis est privatus, facile patet inimicorum insultibus. *Sup. 3 Reg. quest. 35, in calce, p. 551, col. 1, A, t. 1.*

Celui qui est privé du secours divin présente une proie facile à ses ennemis.

Thomas a Kempis. 99. Unde ostendis me mihi, quid sum, quid fui, et quo deveni : quia nihil sum, et nescivi. Si mihi ipse relinquitur, ecce nihil et tota infirmitas : si autem subito me resperxeris, statim fortis efficior et novo repleo gaudio. *Lib. 3 de Imit. Christi, c. 8, sect. 1, t. 2.*

Quand vous me montrez à moi-même, vous me faites voir ce que je suis, ce que j'ai été, ce que je suis devenu ; car je ne suis rien, et je ne le savais pas. Si vous m'abandonnez à moi-même, je suis la faiblesse même, je ne suis rien ; mais dès que vous me regardez, je me sens aussitôt fortifié et rempli d'une nouvelle joie.

100. Qui confidit in Domino, non deseretur ab eo, in quacunq[ue] tribulatione fuerit. *In Hortulo rosar. c. 11, in princ. t. 2.*

Celui qui a mis sa confiance dans le Seigneur ne sera jamais abandonné sans aucune épreuve.

In Vitis Patr. 101. Nullum æque grave et acerbum est supplicium, ac a Deo abalienari, et a dulcissima ipsius facie abjici. *Lib. 1 in Vita SS. Barlaam et Josaphat, c. 8, ante fin. p. 260, col. 1.*

Le plus grand et le plus cruel de tous les supplices, c'est d'être chassé loin de Dieu et privé des douceurs de sa présence.

DESIDERARE (DÉSIRER).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus. *Ps. 41, v. 1.*

Comme le cerf soupire après l'eau des torrents, ainsi mon âme soupire après vous.

2. Concupivit anima mea desiderare justificationes tuas in omni tempore. *Ps. 118, v. 20.*  
Mon âme se consume du désir de voir vos jugements.

3. Anima impii desiderat malum. *Prov. 21, v. 10.*  
L'âme de l'impie désire le mal.

4. Desideria occidunt pigrum : tota die concupiscit et desiderat. *Ibid. v. 25-26.*  
Les désirs tuent le paresseux ; il passe toutes ses journées dans les désirs et la convoitise.

5. Omnia, quæ desideraverunt oculi mei, non negavi eis. *Ecc. 2, v. 10.*  
Tout ce qu'ont désiré mes yeux, je le leur ai donné.

6. Melius est videre quod cupias, quam desiderare quod nescias. *Ibid. 6, v. 9.*

Il vaut mieux voir ce qu'on désire que désirer ce qu'on ignore.

7. Anima mea desideravit te in nocte. *Isa. 26, v. 9.*  
Mon âme vous a désiré pendant la nuit.

DESIDERIUM (DÉSIR).

DEFINITIO.

Desiderium quid est, nisi rerum absentium concupiscentia ? *Sup. Ps. 118, conc. 8, post med. super illud, Concupivit anima mea desiderare, etc. p. 923, B, t. 8.*

S. Aug.

En quoi consiste le désir, sinon à convoiter ce qu'on n'a pas ?

Desiderium est appetitus boni futuri non dum adepti. *Sup. 1 B. Petri, c. 1, art. 2, circa med. f. 21, F.*

Dionysius Carthus.

Désirer, c'est convoiter un bien futur qu'on ne possède pas encore.

COMPARATIO.

Sicut ex otio desidia gignitur, ita ex actione desiderium generatur. *Lib. 3 Pharetræ, c. 24, post med. p. 186, col. 2, B, t. 6, part. 1.*

S. Bonav.

De même que l'oisiveté produit l'indifférence, ainsi l'activité engendre le désir.

Sicut pluvia in terram descendens elevat semina, sic tribulatio animam intrans erigit desiderium. *Ibid. c. 47, in med. p. 198, col. 2, D.*

De même que la pluie, en tombant sur la terre, fait lever les semences, ainsi la tribulation, en entrant dans une âme, y fait naître le désir.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Abstulisti quasi ventus desiderium meum. *Job 30, v. 15.*  
Vous avez emporté comme un tourbillon ce qui m'était le plus cher.

2. Quis mihi tribuat auditorem, ut desiderium meum audiat Omnipotens ? *Ibid. 31, v. 35.*  
Qui me donnera un juge pour m'entendre, afin que le Tout-Puissant écoute ce que je désire ?

3. Desiderium pauperum exaudivit Dominus. *Ps. 9, v. 41.*  
Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres.

4. Desiderium cordis ejus tribuisti ei. *Psal. 20, v. 2.*  
Vous lui avez accordé le désir de son cœur.

5. Domine, ante te omne desiderium meum, et gemitus meus a te non est absconditus. *Ps. 37, v. 9.*  
Seigneur, tous mes désirs sont en votre présence, et les soupirs de mon cœur ne vous sont point cachés.

6. Desiderium eorum attulit eis, non sunt fraudati a desiderio suo. *Ps. 77, v. 33.*

Dieu leur accorda ce qu'ils désiraient, et ils ne furent point frustrés dans leurs désirs.

7. Benedic, anima mea, Domino, etc., qui replet in bonis desiderium tuum. *Ps. 102, v. 2-5.*

Bénis le Seigneur, ô mon âme; ... c'est lui qui rassasie de bonheur tes désirs.

8. Desiderium peccatorum peribit. *Ps. 111, in fine.*

Le désir des impies périra.

9. Desiderium suum justis dabitur. *Prov. 10, v. 24.*

Le désir des justes s'accomplira.

10. Desiderium justorum, omne bonum est. *Ibid. 11, v. 23.*

L'espérance des justes est la félicité.

11. Desiderium impii, munimentum est pessimorum. *Ibid. 12, v. 12.*

Le désir de l'impie est le soutien de tout ce qu'il y a de plus mauvais.

12. Lignum vite, desiderium veniens. *Ibid. 13, v. 12.*

Le désir accompli est comme un arbre de vie.

13. Desiderium si compleatur, delectat animam. *Ibid. v. 9.*

L'accomplissement du désir est la joie de l'âme.

14. Desideria occidunt pigrum: tota die concupiscit et desiderat. *Ibid. 21, v. 23-26.*

Les désirs tuent le paresseux; il passe ses jours dans la convoitise et les désirs.

15. Extollentiam oculorum meorum ne desideris mihi, et omne desiderium avertit a me. *Eccli. 23, v. 5.*

Ne me donnez point des yeux altiers, et détournez de moi toute cupidité.

16. Vir desideriorum es tu. *Dan. 9, v. 23.*

Tu es un homme de désirs.

17. Exarserunt in desiderijs suis in invicem. *Rom. 1, v. 27.*

Ils se sont embrasés de désirs les uns pour les autres.

18. Carnis curam ne feceritis in desiderijs. *Ibid. 13, in calce.*

Ne cherchez point à contenter les désirs de la chair.

19. Spiritu ambulate, et desideria carnis non perlicietis. *Galat. 5, v. 16.*

Conduisez-vous selon l'esprit, et vous n'accomplirez point les désirs de la chair.

20. Deus meus implet omne desiderium vestrum. *Philipp. 4, v. 19.*

Que mon Dieu remplisse tous vos désirs.

21. Sciat unusquisque vestrum vas suum possidere in sanctificatione et honore, non in pas-

sione desiderij, sicut et gentes, quæ ignorat Deum. *1 Thessal. 4, v. 4-5.*

Que chacun de vous sache posséder le vase de son corps dans la sanctification et l'honnêteté, ne suivant point les mouvements de la concupiscence, comme font les gentils qui ne connaissent point Dieu.

22. Desideria multa inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem. *1 Tim. 6, v. 9.*

Plusieurs désirs inutiles et pernicieux qui précipitent les hommes dans la mort et la damnation.

23. Juvenilia desideria fuge, sectare vero justitiam. *2 Tim. 2, v. 22.*

Fuyez les penchans de la jeunesse, et suivez la justice.

24. Abnegantes impietatem et sæcularia desideria, sobrie et juste vivamus in hoc sæculo. *Tit. 2, v. 12.*

Pour nous apprendre à renoncer à l'impïété, aux désirs du siècle, et à vivre dans le siècle avec tempérance et avec justice.

25. Carissimi, obsecro vos, abstinere vos a carnalibus desiderijs, quæ militant adversus animam. *1 Petr. 2, v. 11.*

Je vous exhorte, mes bien-aimés, à vous abstenir des désirs charnels qui combattent contre l'âme.

26. In novissimis temporibus venient illusiones, secundum desideria sua ambulantes in impietatibus. *Judæ, v. 18.*

Dans les derniers temps, des séducteurs viendront, marchant selon leurs désirs dans l'impïété.

#### SENTENTIE PATRUM.

27. Non testimonijs sua vota solatur, qui quod optat, nescit credere. *De Joseph, c. 4, circa med. col. 1080, D, l. 4.* S. Amb.

On ne se rend pas à soi-même le consolant témoignage que nos vœux sont accomplis, lorsqu'on ne croit pas à ce qu'on désire.

28. Quidquid est desiderabile, si non contingat desideranti, deficit: quanto longius est illud quod desideratur, tanto magis deficit, qui desiderat. *Prosec.*

Quand nous désirons un bien et que nous ne l'obtenons pas, nous sommes alattus, et plus ce que nous désirons s'éloigne de nous, plus notre abattement est profond.

29. Quo diutius abest quod desideratur, eo expectantibus desideria majore quadam vi amoris ignescunt: caro deficit, sed cupiditas alitur et augetur. *Sup. Psal. 118, Sermon. 11, vers. 1, col. 1508, B et C, l. 4.*

Plus ce que nous désirons se fait longtemps attendre, et plus nos désirs s'enflamment comme une violente passion; la nature est abattue, mais le désir s'entretient et s'accroît.

30. Desideria pati et non vinci, illustris viri est et perfecti. *Sup. 1 Cor. 7, in illud, Melius est nubere, quam uri, col. 1900, C, l. 5.*

L'homme grand et parfait a des désirs, mais il sait leur résister.



S. Anselm. 31. Dilata non minuuntur, sed magis crescunt desideria. *In Meditationibus, G, prope finem.*

Le retard dans l'accomplissement de nos desirs, loin de les affaiblir, les fortifie.

S. Antonin. 32. Sicut pravum est cor, ita et prava ejus desideria. *Part. 2 Summe, tit. 4, cap. 5, ante med.*

Si le cœur est pervers, les desirs qu'il forme le sont aussi.

S. Aug. 33. Vis desideriorum facit tolerantiam laborum et dolorum. *De Patient. c. 4, in fine, p. 717, B, t. 4.*

L'ardeur du désir nous fait supporter la fatigue et la douleur.

34. Motus desideriorum malorum, si consentientem traxerit atque illexerit, concipit paritque peccatum. *Lib. 6 contra Julianum, c. 11, in fine, p. 775, B, t. 7.*

Les mauvais desirs, quand on y donne consentement, produisent le péché.

35. Desiderium tuum oratio tua est; et si continuum desiderium, continua oratio: si non vis intermittere orare, noli intermittere desiderare. *Sup. Ps. 37, in med. vers. 9, p. 216, B, t. 8.*

Tel désir, telle prière; si vous désirerez toujours, vous priez toujours; voulez-vous prier sans relâche, désirez sans interruption.

36. Omnis, qui sibi vult aliquid præstari, in ardore est desiderii: quia ipsum desiderium sitis est animæ. *Sup. Ps. 62, ante med. vers. 2, Sicut anima mea, p. 438, C, t. 8.*

Celui qui veut obtenir quelque chose éprouve les ardeurs du désir; le désir est la soif de l'âme.

37. Quanta desideria sunt in cordibus hominum! Alius desiderat aurum, alius desiderat argentum, alius desiderat possessiones, alius desiderat hæreditates, alius amplam pecuniam, alius multa pecora, alius domum magnam, alius uxorem, alius honores, alius filios, ardent omnes homines desiderio. *Ibid.*

Que de desirs dans le cœur des hommes! L'un désire de l'or, un autre de l'argent, un autre des propriétés, un autre des héritages, un autre des troupeaux nombreux; celui-ci désire une maison, celui-là une femme, celui-ci les dignités, celui-là des enfants; tous les hommes sont travaillés par quelque désir.

38. Qui desiderat, etsi lingua taceat, corde cantat: qui autem non desiderat, quolibet amore, quolibet clamore aures hominum feriat, mutus est Deo. *Sup. Ps. 86, in princ. p. 637, A, t. 8.*

Celui qui désire véritablement a beau ne point parler, son cœur crie vers Dieu; mais celui qui n'a pas un désir réel est muet devant le Seigneur, encore qu'il fatigue nos oreilles de ses cris et de ses protestations.

39. Ardentibus spiritualibus desideriiis, carnalia desideria sine dubitatione frigescent.

*Sup. Ps. 118, conc. 20, in medio, p. 947, A, tom. 8.*

S. Aug.

Quand les desirs spirituels sont ardents, les desirs charnels sont bien refroidis.

40. Desiderio bono levamur ad Deum, et desiderio malo ad ima præcipitatur. *Sup. Psal. 122, in princ. p. 902, C, t. 8.*

Le bon désir nous soulève vers Dieu, mais les mauvais desirs nous précipitent en bas.

41. Desiderium sinus cordis est. *Tract. 40 sup. Joan. de c. 8, sub finem, p. 206, C, t. 9.*

Le désir est un repli du cœur.

42. Desideras Deum? desiderari potest, concupisci potest, suspirari potest, in illum potest digne cogitari, sed verbis explicari non potest. *Ibid. tract. 34 de c. 8, a med. p. 182, D.*

Désirez-vous Dieu? On peut le désirer, on peut convoiter sa possession, on peut soupirer après lui, porter en lui toutes ses pensées; mais on ne peut dignement parler de lui.

43. Tota vita christiani boni, sanctum desiderium est. *Tract. 4 sup. Ep. Joan. de c. 3, circa med. p. 411, A, t. 9.*

La vie d'un parfait chrétien tout entière n'est qu'un saint désir.

44. Viscus quidam pravi desiderii et delectationis terrenæ volare non patitur mentem, et citius retrahit, si forte aliquid sublevertur. *Serm. 2 vigil. Nativ. ante med. f. 10 col. 4, litt. M.*

S. Bern.

L'âme humaine est retenue par les mauvais desirs et par les plaisirs des sens comme par une sorte de glu qui l'empêche de déployer ses ailes, et qui la fait retomber aussitôt vers la terre, si elle commence à se soulever.

45. Subtractio rei quam amas, augmentatio desiderii est: et quod ardentius desideras, careres ægrius. *Serm. 51 super Cant. in princip. f. 174, col. 4, M.*

La disparition de ce que vous aimez augmente votre désir; plus vous désirez avec ardeur, et plus vous souffrez de la privation.

46. O modicum et modicum! o modicum longum! Pie Domine, modicum dicis, quod non videmus te. Salvum sit verbum Domini mei, longum est, et multum valde nimis; verumtamen utrumque verum et modicum meritis, et non modicum votis. *Ibid. Serm. 74, ante med. f. 194, col. 2, D.*

Un peu de temps et encore un peu de temps! Oh! que ce peu de temps est long! O doux Seigneur, vous appelez court le temps que nous passons sans vous voir. Je respecte la parole de mon Dieu, mais ce temps est long, il est beaucoup trop long; sans doute il est court pour vos mérites, mais qu'il est long pour nos desirs!

47. Mens instabilis et inquieta, dum semper nititur apprehendere quod appetit, desideriiis suis circumagitatâ nunquam requiescit. *De inter. Domo, c. 55, in princ. f. 331, col. 5, M.*

Notre âme inconstante et toujours inquiète, en cherchant à atteindre ce qu'elle recherche, est toujours agitée par ses desirs et ne trouve aucun repos.

S. Bern.

48. Qui desiderat quod assequi non potest, miser est. *Lib. de Amore Dei, verbo Est amor, in med. f. 51, col. 1, B.*

On est malheureux quand on désire ce qu'on ne peut obtenir.

49. Qui desiderat, semper amat desiderare ; et qui amat, semper desiderat amare ; et desideranti et amanti quod desiderat et amat tribuere, hæc est vita æterna. *Ibid. prope finem, f. 51, col. 1, C.*

Celui qui désire aime à désirer toujours, et celui qui aime désire aimer toujours ; la vie éternelle consiste à désirer, à aimer et à posséder ce qu'on aime et ce qu'on désire.

50. Impatiens desiderium quo amplius differtur, ignescit. *Serm. de Virginitibus, a principio, f. 355, col. 3, H.*

Plus un désir ardent est différé, et plus il s'enflamme.

Boetius.

51. Quod bonum est, ab omnibus desideratur. *Lib. 3 de Consolat. philos. prosa 11, in fine.*

Tout le monde désire le bonheur.

S. Bonav.

52. Expecta cum patientia, ut crescant tua desideria. *In Soliloq. c. 4, ante fin. pag. 124, col. 2, B, t. 7, parte 3.*

Attendez avec patience afin que vos désirs soient plus ardents.

53. Cum desideras quod non habes, cogita quasi habueris, et jam fraudatus inde fueris, et modo pertransierit. *Prosec.*

Quand vous ne pouvez avoir une chose que vous désirez, imaginez-vous que vous l'avez eue déjà, que vous en avez été dépouillé et qu'elle a disparu rapidement.

54. Cum autem habes quod desideras, noli nimis inniti ei per delectationis affectum ; sed cogita quod cito pertransiet, et nihil post se relinquet, nisi vestigia dolorum. *Lib. 1 de Profect. relig. c. 37, circa med. p. 571, col. 2, B et C, t. 7.*

Au contraire, quand vous possédez l'objet de vos désirs, ne vous y attachez pas avec trop de passion ; pensez plutôt qu'il passera vite et qu'il ne laissera après lui qu'un douloureux souvenir.

Cassiodor.

55. Nemo desiderat, nisi qui concupiscit : nec concupiscit, nisi qui desiderat. *Sup. Ps. 118, vers. Concupiscit anima mea desiderare, etc. f. 183, col. 1.*

Il n'y a pas de désir sans convoitise, ni de convoitise sans désir.

Franc. Titel.

56. Desiderium virtutis si operari renuit, neque verum desiderium est. *In Annot. sup. Ps. 4, in med. p. 31, sect. 1.*

Le désir de la vertu, s'il recule devant l'effort, n'est pas même un désir.

Gloss. decr.

57. Res desiderata tanto amplius cupitur, quanto amplius subtrahitur. *In decret. Gratiani, f. 405, col. 4, edit. Lugd. 1540.*

Plus l'objet désiré s'éloigne, et plus nous le désirons.

Gloss. ord.

58. Animus dolentis cogente mœstitia per diversa desideria vagatur : in nocte diem, in die vesperam desiderat : quia dolor non sinit, placere quod adest ; et jam hoc expertus grave, consolante desiderio, aliud expectat, sed nec sic dolor finitur. *Sup. Job, c. 7, col. 104, F, tou. 3.*

L'esprit de l'affligé en proie à la douleur change à tout moment de désirs : la nuit il désire l'aurore, et le matin il désire le soir, parce que la douleur ne lui permet pas de jouir du présent ; il le trouve au contraire acablant : il se console en désirant un autre temps, mais ainsi la douleur ne s'en va pas.

59. In corde negligentium prurientia terrena desideria pullulant vitiorum. *Sup. Prov. c. 24, in calce, col. 1710, D, t. 3.*

Le cœur du paresseux est un foyer de désirs charnels et d'infâmes convoitises.

60. In desiderii est omnis otiosus. *Ibid.*

Celui qui ne fait rien est rempli de désirs.

61. Ubi charitas deficit, desiderium mali crescit. *Super Epist. ad Romanos, c. 7, col. 92, F, t. 6.*

A mesure que la charité décroît, les mauvais désirs augmentent.

62. In terrenis desiderii oculos mentis claudere, in pulvere dormire est. *Lib. 15 Moral. c. 34, ab initio, num. 26, col. 516, B, t. 1.*

Fermer les yeux sur les désirs terrestres, c'est dormir dans la poussière.

63. Fructum non habent lamenta, quæ student cum gemitu desiderare peritura. *Ibid. lib. 11, c. 5, in fin. num. 6, col. 378, D, t. 1.*

On n'obtient aucun fruit des lamentations où l'on exprime avec larmes le désir des biens périssables.

64. Animarum verba sunt ipsa desideria. *Ibid. lib. 2, c. 4, ante med. num. 6, col. 28, D.*

Le désir est la parole de l'âme.

65. Magnum desiderium, est magnus clamor : tanto minus clamat quis, quanto minus desiderat. *Ibid.*

Les grands désirs produisent les grands cris ; moins on crie, et moins on désire.

66. Carnis vita per momenta deficit, et tamen carnale desiderium crescit. *Ibid. lib. 10, c. 13, ab init. num. 23, col. 364, D. Prosec.*

La vie du corps décline à chaque instant, et les désirs du corps croissent toujours.

67. Cum mors impios subtrahit, eorum profecto desideria cum vita terminantur. *Ibid.*

Quand l'impie est enlevé par la mort, ses désirs finissent avec la vie.

68. Ferocia sunt terrena desideria, quæ non solum contra præcepta Conditoris, sed sæpe etiam contra percussorum verbera, duram atque insensibilem mentem reddunt. *Ibid. lib. 6, c. 11, ante med. col. 188, B.*

Les désirs terrestres sont farouches, car non seulement ils endurent l'âme contre les lois du Créateur, mais encore ils la rendent insensible parfois aux coups de la persécution.

S. Greg. Mag.

S. Greg. Mag.

69. Omne desiderium pœna est, cum differitur. *Ibid. lib. 9, c. 15, post med. num. 20, col. 310, B.*

Un désir retardé est toujours un chagrin.

70. Sæpe perversus quisque quanto citius pervenit ad desiderium, tanto facilius rapitur ad tormentum. *Ibid. lib. 15, c. 13, in princ. sup illud, Job 20, Et cum habuerit quæ concupierat, etc.*

Il arrive souvent que l'homme pervers parvient d'autant plus vite au châtement qu'il a plus tôt réalisé son désir.

71. Non ex desiderio, sed ex necessitate postulatur; nam valde superbiere est, extra metas inopiæ aliquid desiderare. *Ibid. lib. 21, c. 11, prope init. num. 12, col. 724, C.*

Ce n'est pas du désir, mais du besoin que doit procéder la prière; car c'est un orgueil extrême d'étendre ses désirs au-delà de ses besoins.

72. Electorum desideria, dum premuntur adversitate, proficiunt: sicut ignis flatu premitur, ut crescat; et unde quasi extingui cernitur, inde roboratur. *Ibid. lib. 26, c. 40, in med. num. 10, col. 861, A.*

Les désirs des élus avancent pendant que l'adversité les contrarie: semblables au feu que le vent semble comprimer, et qui tire son développement de ce qui paraissait l'éteindre.

73. Desideria justorum excitantur in certamine, ut majoribus cumulenter præmiis in retributione: labor protrahitur, ut crescat corona victoria. *Ibid. c. 45, prope med. num. 16, col. 867, B.*

Les désirs des justes sont excités par la lutte, afin qu'ils soient plus largement récompensés au jour des couronnes; le combat est prolongé pour augmenter la gloire du triomphe.

74. Religiosis desiderii facile sit præbere consensum, ut fidelis devotio celere sortiatur effectum. *Lib. 1 in Registro, indict. 9, c. 52, Epist. 52 ad Joannem episc. Surrentinum, in princ. col. 675, B, t. 2.*

Soyez prompt à consentir aux désirs pieux, afin que votre fidélité et votre dévotion obtiennent un prompt résultat.

75. Omne desiderium in pœnam convertitur, si non cito evenerit quod optatur. *In septem Ps. super Ps. 3, vers. 9, post med. col. 557, D, t. 2.*

Tout désir devient une peine, si l'on n'obtient pas promptement ce qu'on désire.

S. Hier.

76. Desiderium desiderio restringitur. *Tom. 1, Ep. 22 ad Eustoch. ante med. p. 139, litt. B.*

Un désir étouffe un autre désir.

77. Quidquid licet, minus desideratur: quidquid non licet, fomentum accipit desiderii. *Tom. 3, Epist. 29 ad Algasiam, quæst. 8, ante med. p. 165, B.*

On désire peu ce qui est permis, mais on désire avec ardeur ce qui ne l'est pas.

S. Hier.

78. Quidquid non licet, magis desideratur. *Lib. 3 super Oseam, cap. 13, sup. illud, De manu mortis liberabo eos, p. 50, D, t. 7.*

Tout ce qui n'est pas permis devient l'objet des plus vifs désirs.

79. Omne desiderium sive bonum, sive malum sit, ubi ad effectum pervenerit, delectat animam. *Lib. 2 sup. Prov. c. 13, sup. illud, Desiderium si concupitur, etc. p. 26, D, t. 7.*

Tout désir, qu'il soit bon ou mauvais, fait éprouver une jouissance quand il se réalise.

80. Nihil sine causa appeti debet; nec desiderium trahit, quod utilitatem non promittit. *De Scriptur. et Scriptor. c. 13, in princ. p. 5, A, t. 1.*

Hugo a S. Victore.

On ne désire rien sans quelque raison; ce qui ne promet aucun avantage ne provoque aucun désir.

81. Quanto quis magis servit Deo, tanto amplius desideria multiplicatur. *Sup. Genes. c. 26, f. 35, col. 3, tom. 1.*

Hugo card.

Plus on sert Dieu avec ardeur, et plus on éprouve de désirs.

82. Desideria meditationibus copulantur, et inde concipiuntur fœtus varii honorum operum. *Ibid. c. 31, f. 43, col. 2.*

Les désirs s'unissent aux méditations et produisent ensemble toutes sortes de bonnes œuvres.

83. Discretus sis et caveas, ne ardor desiderii te decipiat. *Super Ezech. c. 4, f. 22, col. 2, t. 4.*

Soyez discret et prudent pour n'être point trompé par l'ardeur de vos désirs.

84. Nihil est laboriosius in hoc mundo, quam terrenis æstuarè desiderii. *Lib. 1 in Contemplat. de amore Dei, c. 33, in princ. apud Bibl. Patr. t. 10, p. 9, col. 2, II, edit. Coloniae 1618.*

Idiota.

Rien n'est plus malheureux en ce monde que d'être brûlé par les désirs terrestres.

85. Tria maxime solent homines desiderare:	Opes, Voluptates, Honores.	De opibus prava,	S. Innoc. III.
		De voluptatibus turpia,	
		De honoribus vana procedunt.	
		<i>Lib. 2 de Contemptu mundi, c. 1, in princ. fol. 214, col. 1.</i>	

Trois choses principalement sont l'objet des désirs de l'homme:	Les richesses, qui produisent l'injustice;	Les voluptés, qui donnent des plaisirs honteux;	Les honneurs, qui produisent la vanité.			

86. Male desideratur quod in damnum salutis assumitur. *Serm. de Jacob et Esau, circa med. col. 561, B, t. 1.*

S. Joan. Chr.

C'est un péché de désirer ce qu'on n'obtient que pour la perte du salut.

S. Joan. Chr.

87. *Desiderium tum primum iucunditatem parit, cum sisti cœperit. Serm. 12 sup. Ep. ad Rom. ante med. Moralís, col. 134, B, t. 4.*

Le désir ne commence à donner de la joie qu'au moment où il va expirer.

88. Cor: umpunt animas sæcularia desideria. *Hom. 28 super Epist. ad Hebr. in Moral. ante fin. col. 1842, C, t. 4.*

Les désirs mondains corrompent les âmes.

Joan. Trith.

89. *Malum desiderium est, quod a Deo alienum est. In c. 7 Regul. S. Bened. grad. 1, verbo Malum, in princ. p. 349, col. 2.*

Tout désir est mauvais quand il s'éloigne de Dieu.

90. *Desideria sancta in dilectione crescunt: si autem in dilectione deficiunt, desideria sancta non sunt. Ibid.*

Les saints désirs croissent avec la charité; ceux qui ne croissent pas avec la charité ne sont pas de saints désirs.

S. Isidorius  
Hispal.

91. *Quid in hac vita laboriosius, quam terrenis desiderijs æstuarè? aut quid hic securius, quam hujus sæculi nihil appetere? Lib. 3 de summo Bono, c. 16, sent. 7, p. 678, col. 2.*

Quoi de plus pénible en ce monde que de brûler de désirs terrestres? quoi de plus heureux, au contraire, que de ne rien désirer des biens du siècle?

Lact. Firm.

92. *Animus per se multa desiderat, quæ ad officium fructumque corporis non redundant: eaque non fragilia, sed æterna sunt, ut fama virtutis, ut memoria nominis. Lib. 7. de div. Inst. c. 11, prope fin. p. 307.*

L'âme désire beaucoup de choses qui sont étrangères à l'usage et aux fonctions du corps, et ces choses, loin d'être fragiles, sont immortelles comme la gloire de la vertu et l'honneur d'un nom célèbre.

S. Laur. Just.

93. *Desiderijs nutritur amor, desideria autem ab amore, tanquam calor ab igne procedunt. De Discipl. monast. conversat. cap. 6, post med. p. 90, col. 2, A, part. 1.*

Les désirs alimentent l'amour, et l'amour produit les désirs comme le feu produit la chaleur.

94. *Solenter nostra sunt probanda desideria, absque tamen fraude et cunctatione curiositatis, ne forte sub devotionis germine, deceptiois lateat coluber. In Fasciculo amoris, cap. 2, post init. p. 219, col. 2, E.*

Il faut étudier avec soin nos désirs, sans mauvaise foi, sans hésitation et sans curiosité, de peur que sous l'apparence de la dévotion ne se glisse le serpent de la tromperie.

95. *Non omni spiritui est credendum, neque cuncta desideria, quæ bona in se censentur sunt opere perficienda. De Obedient. cap. 26, ante med. p. 651, col. 1, C, parte 2.*

In ne faut pas croire à tous les esprits, ni accomplir tous les désirs qui paraissent bons.

S. Leo I.

96. *Fugiantur desideria jam jamque peritura: quis fructus est, quæ utilitas ea in desi-*

neuter cupere, quæ etiamsi non deserant, deserenda sunt? *Serm. 5 Epiphân.*

S. Leo I.

Fuyez le désir de ce qui doit passer bientôt. Quel bonheur, quel avantage peut-il y avoir à désirer sans cesse les biens qu'il faudra quitter, s'ils ne nous quittent pas?

97. *Quamvis caducum incertumque sit quod cupitur, libentius tamen suscipitur, labor pro desiderio voluptatis, quam pro amore virtutis. Serm. 11 Quadrages.*

Quoique l'objet de nos désirs soit fragile et incertain, le désir de la volupté nous fait supporter plus volontiers la fatigue que ne peut le faire l'amour de la vertu.

98. *Quid in hac vita laboriosius, quam terrenis desiderijs æstuarè? quid quietius atque suavius, quam hujus sæculi nihil prorsus appetere? Lib. 2, Ep. 5 ad Hildebrand. post med. p. 30, col. 1, A, t. 1.*

S. Petr. Dam.

Quoi de plus pénible en cette vie que de brûler de désirs terrestres? quoi de plus doux et de plus agréable que de ne rien désirer des biens du siècle?

99. *Desiderare ea, quæ sint animæ periculosa, et maxime quod cum murmure postulatur, impium est. Prosec.*

S. Proper.

C'est une impiété de désirer ce qui est dangereux pour notre âme, et surtout de le demander avec murmure.

100. *Fugiat anima tali desiderio Deum offendere, si terram promissionis cupit intrare. De Promiss. part. 2, c. 8, in fine, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 24, col. 2, F, edit. Coloniæ 1618.*

Prenez bien garde de ne pas offenser Dieu par de semblables désirs, si vous voulez entrer dans la terre de promesse.

101. *Nihil inferius in homine, nihil infirmius, carnali desiderio. Parte 1, tract. 1 de Statu inter. hom. c. 3, circa med. p. 37, col. 1, litt. D.*

Richard.  
a S. Victore.

Il n'y a rien de plus bas ni de plus misérable dans l'homme que les désirs charnels.

102. *Regium profecto animum gerit, qui desiderijs suis imperare consuevit. Part. 1, lib. 1 de Erudit. hom. inter. c. 2, circa med. col. 1, litt. D.*

Celui-là porte un cœur vraiment royal qui sait commander à ses désirs.

103. *Nihil sic afficit animum, quomodo impatientis desiderium. Parte 1 de Benjamin minore, c. 73, in princ. p. 218, col. 1, D.*

Rien n'affecte plus l'âme que l'impatience du désir.

104. *Etiam permodica admodum morula, impatienti desiderio satis est molesta. Part. 1, lib. 4 de Contempl. c. 13, in princ. pag. 298, col. 1, C.*

Le plus léger retard irrite le désir impatient.

105. *Finis desiderii, satiætas est. Part. 1 de Gradibus charit. c. 2, in fine, p. 546, col. 1, litt. B.*

Le désir s'éteint dans la satiété.

Robertus Bellarmin. 106. In vera felicitate sola, quiescere potest desiderium nostrum. *Sup. Ps. 104, vers. 4.*

La vraie félicité peut seule satisfaire nos désirs

S. Thomas Aquinas. 107. Ubi major charitas, ibi est majus desiderium. *Parte 1, quest. 12, art. 6, in corpore.*

Plus on aime, et plus on désire.

108. Desiderium facit desiderantem aptum et paratum ad susceptionem desiderati. *Ibid.*

Le désir prépare et dispose l'homme à bien recevoir l'objet désiré.

109. Verbis et aliis signis ad augendum desiderium sanctum, nos ipsos acrius excitamus. *22, quest. 83, art. 12, in med. corporis.*

Par la parole et par le geste nous nous excitons à désirer plus ardemment le bien.

V. Vinc. Ferr. 110. Quanto aliquid magis desideratur, tanto ejus absentia est molestior. *Serm. 3 dom. 1 Adventus, f. 8, col. 2, part. 1.*

Plus on désire un objet, et plus on souffre de sa privation.

SENTENTIE PAGANORUM.

Cicero. 111. Desiderium quo tardius et rarius venit, eo crebrius et celerius pervenit. *Lib. 4 de Arte Rhetor. ad Herenn. ante med. t. 1.*

Plus les désirs sont rares et tardifs, plus leur accomplissement est prompt et fréquent.

112. Omnia desiderata magis, quam assidue percepta delectant. *Orat. 27 ad Quirites, post init. num. 4, t. 2.*

Ce qu'on désire donne plus de plaisir que ce qu'on possède constamment.

Mimus Ful. 113. Etiam celeritas in desiderio mora est. *In suis Sent. sent. 105.*

Le désir trouve lente même la rapidité.

Seneca. 114. Optimum inter pietatem et rationem temperamentum est, et sentire desiderium et opprimere. *De Consolat. ad Helviam, c. 15, in calce, p. 640, t. 1.*

Entre la religion et la raison se trouve un excellent milieu : éprouver le désir et le faire taire.

115. Alienum est, omne quicquid optando venit. *Ep. 8, in fine, p. 533, t. 2.*

Ce qu'on obtient dès qu'on le désire n'est point apprécié.

116. Id opta, quod optari coram bonis potest. *De quatuor Virtut. post init. p. 674, edit. Basiliens. 1537.*

Désirez ce que vous pouvez demander devant un homme de bien.

Sextus phil. 117. Opta tibi evenire, non quod vis, sed quod expedit. *Sent. 80, p. 65, col. 1, C, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colonie 1618.*

Désirez ce qui vous est avantageux et non ce qui plaît à votre volonté.

118. Grandem pœnam putato, cum in desi-

deriis desiderata succedunt : nunquam enim sedat desiderium adepto desideratorum. *Ibid. sent. 266, p. 66, col. 1, D.*

Regardez comme une grande peine lorsque tous vos désirs aboutissent, car la possession de l'objet désiré n'assouvit jamais le désir.

DESPERATIO (DÉSÉPOIR).

DEFINITIO.

Desperatio est voluntas gravedinem reprimens de adjutorio, ad perficienda agenda diffidens, sive de remuneratione divina propter sustinentiam gravedinis, quæ est in explendis præceptis diffidens. *Parte 1 Centiloquii, sect. 21, ante fin. p. 64, col. 2, A, t. 6.*

S. Bonav.

Le désespoir provient d'une volonté qui n'attend point de secours pour perfectionner sa conduite, ou qui, dans l'accomplissement des préceptes, n'a pas foi aux récompenses divines, à cause du mal qui appesantit l'âme.

Desperatio est ad vitæ statum, vel virtutum reditum fracta spei gubernatio : vel est spei de salute aut venia obtinenda abjectio. *De Fruct. carnis et spirit. c. 7, in princ, p. 161, A, t. 2.*

Hugo S. Victore.

Le désespoir est l'état d'une âme qui a brisé le gouvernail de l'espérance nécessaire pour diriger sa vie ou pour se convertir à la vertu ; c'est la perte de l'espérance soit du salut, soit du pardon.

Desperatio est, qua quis expectat futurum malum, aut non ademptionem boni contra dictamen rectæ rationis. *Parte 4 in Descript. termin. c. Temperantia, ante fin. f. 26, col. 4, T.*

Juan Gers.

Le désespoir consiste à redouter un mal futur ou à ne pas croire à l'avènement du bien, contrairement aux données d'une saine raison.

Desperatio est, qua quis diffidit penitus de bonitate Dei, æstimans suam malitiam divinæ bonitatis magnitudinem excedere. *Lib. 2 Sent. dist. 43, post init. p. 251, A.*

Petr. Lamb.

Le désespoir consiste à se défier de la bonté de Dieu en croyant notre malice plus grande que sa miséricorde.

Desperatio est motus voluntatis inde nascentis, quod quis existimet Deum peccatori penitenti veniam denegare. *2, quest. 20, art. 1, in princ. corporis, p. 38, col. 1.*

S. Thomas Aquinas.

Le désespoir est un mouvement de la volonté, provenant de la pensée où l'on est que Dieu refuse de pardonner au pécheur repentant.

Desperatio est regriditudo animi sine ulla rerum expectatione meliorum. *Lib. 4 Tusc. ante med. num. 18, t. 4.*

Cicero.

Le désespoir est une maladie de l'âme qui n'attend aucune amélioration dans son état.

DIVISIO.

Duplex est desperatio, bona scilicet et mala : bona, qua desperatur de mundi amicitia : mala, qua desperatur de Dei misericordia. Prima

Hugo card.

Hugo carl.

separat a mundo, secunda separat a Deo. *Sup. Job, c. 7, f. 407, col. 1, t. 1.*

Il y a deux genres de désespoir : un bon et un mauvais. Le premier, quand on désespère de l'amitié des hommes : ce désespoir est bon ; le second, quand on désespère de la miséricorde de Dieu : ce désespoir est mauvais. Le premier désespoir nous sépare du monde, le second nous sépare de Dieu.

Duplex est desperatio de vulnerato, vel quando non sentit vulnus, vel quando nimis sentit : prima non querit medicum, secunda non sustinet. *Sup. Gen. c. 4, f. 2, col. 4, t. 1.*

On désespère d'un blessé de deux manières, ou bien parce qu'il ne sent pas sa blessure, ou bien parce qu'il la sent trop ; dans le premier cas, il ne cherche point de remède, et dans le second, il ne peut pas le supporter.

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. An ignoras quod periculosa sit desperatio? *2 Reg. 2, v. 26.*

Ignorez-tu que le désespoir est dangereux ?

2. Desperavi, nequaquam ultra jam vivam. *Job 7, v. 16.*

J'ai perdu l'espérance, je ne vivrai plus longtemps.

3. Si desperaveris lapsus in die angustiarum, imminuetur fortitudo tua. *Prov. 24, v. 10.*

Tu as désespéré au jour de la détresse, et ta force a disparu.

4. Nolite zelare mortem in errore vite vestrae, neque acquiratis perditionem in operibus manuum vestrarum. *Sap. 1, v. 12.*

Ne recherchez pas la mort par les égarements de votre vie, et n'acquérez pas votre perte par le travail de vos mains.

5. Felix qui non excidit a spe sua! *Eccli. 14, v. 2.*

Heureux celui qui n'est point déchu de son espérance !

6. Denudare amici mysteria, desperatio est animae infelicias. *Ibid. 27, v. 24.*

Dévoiler les secrets d'un ami, c'est désespérer une âme malheureuse.

7. Desperavimus, post cogitationes enim nostras ibimus. *Jerem. 18, v. 12.*

Nous avons désespéré ; nous suivrons nos désirs.

8. Desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiae. *Ephes. 4, v. 19.*

Sans espérance, ils se sont abandonnés à l'impudicité.

## SENTENTIA PATRUM.

S. Ambr.

9. Nemo diffidat, nemo veterum conscius delictorum praemia divina desperet ; novit Dominus mutare sententiam, si tu noveris emendare delictum. *Lib. 2 sup. Luc. c. 1, col. 1636, A, t. 5.*

Que personne ne perde confiance, que le souvenir des péchés passés n'enlève à personne l'espérance des récompenses célestes : Dieu saura bien changer sa sentence, si vous changez votre genre de vie.

10. Vobis lapsis non est desperandum, nec confessio dimittenda, quia non habemus Pontificem austerum vel dedignantem, sed misericordem : non a nobis remotum, sed naturae nostrae participem. *Sup. Epist. ad Hebr. c. 4, in illud, Non habemus Pontificem, etc.*

S. Anselm.

Après vos chutes, il ne faut pas vous désespérer, ni abandonner la confession, parce que le Pontife que nous avons n'est pas sévère ou dédaigneux, mais plein de miséricorde : loin d'être étranger à notre nature, il y participe pleinement.

11. Desperare nemo debet in hac vita, quia misericordia Dei est infinita. *Part. 1, tit. 6, c. 8, § 1, paulo post med. f. 141, col. 3.*

S. Antonin.

Personne ne doit désespérer en cette vie, parce que la miséricorde de Dieu est infinie.

12. Desperatio est filia aecidiae. *Part. 2, tit. 9 de Aecidia, c. 15, in princ. f. 288, col. 4.*

Le désespoir est fils de la lâcheté.

13. Desperationis nulla prodiendi est facultas ; quia dum quisque peccatum amat, futuram gratiam non sperat. *Serm. 1 post Epiphaniam, post init. f. 24, p. 2.*

S. Aut. le Pad.

Le désespoir n'a aucun moyen d'aller en avant, parce tant qu'on aime le péché on n'espère point la grâce.

14. Quisquis non credit dimitti, sibi posse peccata fit deterior desperando, quasi nihil illi melius quam malum esse remaneat, ubi de fructu suae conversionis infidus est. *Lib. 1 de Doctr. christiana, c. 18, in fine, p. 8, D, t. 3.*

S. Aug.

Celui qui s'imagine que ses péchés ne sauraient être pardonnés devient plus coupable par le désespoir ; car il pense qu'il n'a rien de mieux à faire que de rester dans le mal, n'ayant aucune confiance dans les fruits de sa conversion.

15. Nemo de Dei pietate diffidat, quoniam major est ejus misericordia, quam nostra miseria. *De Spirit. et Anima, c. 6, p. 606, D, t. 3.*

Que personne ne se défie de la bonté de Dieu, car sa miséricorde est plus grande que notre misère.

16. Qui de Deo non praesumit veniam, non animadvertit plus peccato suo Dei posse clementiam. *Pros.*

Celui qui n'espère pas que Dieu lui pardonne ne réfléchit pas que la clémence de Dieu est plus puissante que son propre péché.

17. Ille solus diffidat, qui tantum peccare potest, quantum Deus bonus est : cum sit autem nullus, qui hoc possit : qui timet de se malo, praesumat de meliore. *De vera et falsa Penit. c. 5, ante finem, p. 741, A, t. 4.*

Que celui-là seul perde courage, qui peut commettre des péchés aussi grands que la bonté de Dieu est immense ; et comme personne ne le peut, celui qui craint à cause de sa malice présente peut espérer tout de sa conversion.

18. Quid infelicias illo, qui perdit fidem, et desperatione languescit ? Desperatio enim est animae infelicias. *De Amicitia, c. 13, in med. p. 779, A, t. 4.*

Quoi de plus malheureux que de perdre la confiance et de languir dans le désespoir ? Le désespoir est le malheur des âmes.

S. Aug.

19. Desperatio et spes in peccatore metueda est. Desperat ut peccet, sperat ut peccet: utrumque metuendum est, utrumque periculosum. Væ a desperatione! væ a perversa spe! *Sup. Psal. 144, ante med. vers. 8, Misericors et miserator Dominus, p. 1149, B, t. 8*

Le pécheur doit craindre le désespoir et la présomption. Le désespoir le fait pécher, la présomption le fait pécher aussi; l'un et l'autre sont redoutables et dangereux. Malheur aux désespérés! malheur aux présomptueux!

20. Nemo desperet, nemo de se præsumat: et desperare malum est, et de se præsumere; sic noli desperare, ut eligas de quo debeas præsumere. *Tract. 49 sup. Evang. Joan. c. 11, post init. p. 243, B, t. 13.*

Que personne ne désespère, que personne ne se livre à la présomption: il est mal de désespérer et de trop compter sur soi-même; ne désespérez donc pas, et cherchez un secours sur lequel vous puissiez compter.

21. Ne desperando augeamus peccata, propositus est penitentia portus: rursus ne sperando augeamus, datus est dies mortis incertus. *Ibid. in fine, p. 707, B.*

Pour que nous n'ajoutions pas le désespoir à nos péchés, Dieu nous ouvre le port de la pénitence; et pour nous garantir de la présomption, il nous rappelle l'incertitude du jour de la mort.

22. Quod si male fecisti, emenda dum potes, dum est licentia pœnitere: veniam non desperes, si ad meliora converteris, quia desperatio peyor est omni peccato. *Pros.*

Si vous avez commis le mal, corrigez-vous, tandis que vous avez la facilité de faire pénitence; ne désespérez pas du pardon si vous revenez à la vertu, car le grand péché c'est le désespoir.

23. Nullatenus de Dei misericordia desperatis, nec post eum peccata, nec post mille crimina; quia nulla est tam grandis culpa, qua pœnitendo non habeat veniam. *De Rectitud. catholica conversat. in med. p. 793, B, t. 9.*

Ne désespérez jamais de la miséricorde de Dieu, ni après cent péchés, ni après mille crimes; car il n'y a pas d'iniquité si énorme qu'on n'en obtienne le pardon par la pénitence.

24. Nemo desperet: Judam traditorem non tam scelus quod commisit, quam indulgentia desperatio fecit penitus interire. *Pros.*

Que personne ne désespère: ce qui a amené la fin tragique de Judas, ce n'est pas tant le crime de sa trahison que son désespoir de la miséricorde divine.

25. Illi qui desperant de indulgentia Dei, ipsa desperatione intus se suffocant, ut eos Spiritus sanctus visitare non possit. *Hom. 27 ex quinquagint. Hom. ante finem, p. 331, A, tom. 1.*

Ceux qui désespèrent de la miséricorde de Dieu se suffoquent intérieurement pour ainsi dire, en sorte que le Saint-Esprit ne peut plus les visiter.

26. Peccatorum multitudo non adducit in desperationem, sed impietas. *Pros.*

Ce n'est pas la multitude des péchés, mais l'impiété qui pousse au désespoir.

27. Impiorum est enim desperare salutem et contemnere, cum in profundum venerint malorum, non peccatorum. *Serm. à vigil. Pent. et in ord. 181, post med. p. 711, B, t. 10.*

C'est le propre des impies de désespérer du salut et de mépriser, lorsqu'ils sont arrivés, non pas au fond de l'iniquité, mais au fond du malheur.

28. Caro putrida putredini proxima est; et qui confunditur vehementius et tabescit, prope est ut desperet. *Serm. à de Assumpt. ante med. f. 55, col. 3, I.*

La chair corrompue est bien près de la corruption, et le pécheur qui tombe dans une confusion profonde et dans la terreur est bien près du désespoir.

29. Qui de peccati venia desperat, plus se de desperatione, quam de peccato damnat. *Serm. 1 ad sororem, post med. f. 80, col. 3, H.*

Celui qui désespère du pardon de ses péchés se damne plus par son désespoir que par ses péchés.

30. De multitudine peccatorum desperatio nascitur: ex desperatione vero absque ulla reverentia peccatorum frena laxantur. *Hom. 13, in med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 738, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

Le désespoir naît de la multitude des péchés, et il lâche le frein au péché sans aucune retenue.

31. Nemo desperet, sed nemo male speret: desperat, qui credit quod etiamsi pœnitentiam agat, divina misericordia non indulget: male autem sperat, qui se post multa tempora ad penitentia medicamenta reservat. *Ibid. in fine, p. 579, col. 1, C.*

Que personne ne désespère, mais aussi que personne n'entretienne un espoir trompeur. Celui-là désespère, qui croit que la miséricorde divine ne lui pardonnera jamais, quand même il ferait pénitence; celui-là a un espoir trompeur, qui remet à un temps éloigné de faire pénitence.

32. O homo quicumque ille es, qui desperas, peccatorum tuorum multitudinem attendis, et omnipotentiam cœlestis medici non attendis! *Ibid. Hom. 14, ante med. p. 759, col. 2, F.*

Qui que vous soyez, qui désespérez, vous considérez le nombre de vos fautes, et vous ne voulez pas considérer la toute-puissance du céleste médecin!

33. Nemo nec post eum peccata, nec post mille crimina de Dei misericordia desperet: sic tamen non desperet, ut sine ulla mora Dominum sibi propitiare festinet; ne forte, si consuetudinem peccandi fecerit, etiamsi velit, jam se a diaboli laqueis liberare non possit. *Ibid.*

Que personne ne désespère, même après avoir commis des centaines et des milliers de crimes; mais qu'il se hâte, sans aucun délai, d'attirer sur lui la miséricorde divine, de peur que, si le contracte l'habitude du péché, il ne puisse échapper, quand même il le voudrait, aux filets du démon.

34. Nemo desperet de sua salute: Petrus S. Cyrill. Hier. princeps apostolorum excellentissimus coram ancilla ter negavit Dominum, sed ad se rediens flevit amare. *Cateches. mystagog. in fine, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 401, edit. Colon. 1618.*

Que personne ne désespère de son salut: Pierre, l'illustre prince des apôtres, renia trois fois le Seigneur devant un servante; mais, retourné en lui-même, il pleura amèrement.

S. Aug.

S. Bern.

S. Cass. Arel.

Gloss. ord.

35. Nihil execrabilius desperatione, quam qui habuerit, et in generalibus hujus vitæ laboribus; et quod pejus est, in fidei certamine constantiam perdit. *Sup. Prov. c. 24, in illud, Si desperaveris, etc. col. 1708, E, t. 3.*

Rien n'est plus exécration que le désespoir, si ce n'est de perdre la fermeté dans tous les travaux de la vie et, ce qui est plus déplorable encore, dans les combats de la foi, quand on a eu le bonheur de la posséder.

S. Greg. Mag.

36. Gravi desperationis stimulo mens percussitur, cum supernæ iræ tribulationibus premittitur, et linguarum foris opprobriis urgetur. *In prof. sup. c. 3 Job, circa finem, t. 1.*

L'âme est soumise à une grande tentation de désespoir, quand elle est éprouvée par les coups de la céleste colère, et qu'elle est en proie aux insultes des mauvaises langues.

S. Hier.

37. Nihil tam offendit Deum, quam desperatione meliorum hærerè prioribus. *Tom. 1, Epist. 46 ad Rustic. post init. p. 219, B.*

On n'offense jamais Dieu plus gravement qu'en restant dans le mal par désespoir de devenir meilleur.

38. Desperatio incredulitatis indicium est. *Ibid. post init. p. 220, C.*

Le désespoir est un symptôme d'incredulité.

39. Qui desperat salutem, non putat futurum judicium: quod si metueret, utique bonis operibus se judici præpararet. *Ibid.*

Celui qui désespère de son salut ne pense pas au jugement dernier; s'il en était effrayé, il s'y préparerait par des œuvres saintes.

40. Nihil sic offendit Deum, quam post peccata erecta cervix, et ex desperatione contemptus. *Lib. 3 sup. Isaiam, c. 22, sup. illud, Et vocabit Dominus, etc. p. 69, A, t. 5.*

Rien n'offense plus le Seigneur que de porter haut la tête après avoir péché, ou que de tomber du désespoir dans le mépris et l'indifférence.

41. Nihil execrabilius desperatione, quam qui habuerit, constantiam fortitudinis perdit. *Lib. 2 sup. Prov. c. 24, sup. illud, Si desperaveris lapsus, etc. p. 44, B, t. 7.*

Rien n'est plus exécration que le désespoir, si ce n'est la perte du courage et de la fermeté quand on les possédait.

42. Licet peccator sis, noli desperare; licet terrenus sis, licet ambules in terra. Multi de terra, cœli fiunt, et multi de cœlo terra: infelix Judas cœlum finit, et factus est terra: Paulus apostolus eo tempore, qui persequeretur Ecclesiam, terra erat, confessus est, et cœlum factus est. Nec qui cœlum est, debet esse securus: nec qui terra est, debet desperare de vita. *Sup. Psal. 133, vers. ultimo, Qui fecit cœlum et terram, p. 194, D, t. 8.*

Quoique vous soyez pécheur, quoique vous soyez de la terre et que vous marchiez sur la terre, ne désespérez pas. Beaucoup de la terre deviennent du ciel, et beaucoup du ciel deviennent de la terre. Le malheureux Judas était du ciel; il devint de la terre. L'apôtre Paul, quand il persécutait l'Eglise, était de la terre; il s'humilia, et il devint du ciel. Celui qui est du ciel ne doit pas vivre dans la sécurité, et celui qui est de la terre ne doit pas désespérer de la vie.

43. Incumbit virtuti sæculi, qui desperat de adjutorio Dei. *Sup. Marc. c. 14, in illud, Vigilate et orate, p. 109, D, t. 9.*

S. Hier.

Celui qui désespère du secours de Dieu s'appuie sur la force du monde.

44. Utilitas est, ut discamus Deum timere, et in adversitatibus non desperare. *In prolog. sup. lib. Judic. f. 195, col. 1, t. 1.*

Hugo card.

Il est sage et utile d'apprendre à craindre Dieu et à ne pas désespérer dans l'adversité.

45. Nullum peccatum tantum immittit fortitudinem mentis, sicut desperatio: tollit enim spem, quæ est anchora et fortitudo animæ. *Sup. Proverb. c. 24, f. 33, col. 2, t. 3.*

Le désespoir est le péché qui amoindrit le plus la force de l'âme; car il détruit l'espérance, qui est l'ancre de l'âme et son courage.

46. Nullus pro multitudine vel magnitudine peccatorum desperet: quia Deus non solum recipit penitentes, verumetiam attrahit peccatores. *Serm. 1 de Convers. S. Pauli, ante med. f. 43, t. 3.*

S. Innoc. III

Que personne ne désespère à cause du nombre ou de la grandeur de ses péchés; car non seulement Dieu accueille ceux qui se repentent, mais encore il appelle les pécheurs.

47. Peccator cum desperaverit, perit. *Hom. 1 sup. Psal. 50, post init. col. 724, D, t. 1.*

S. Joan Ch

Quand le pécheur s'abandonne au désespoir, il est perdu.

48. Noli desperare si impius es, cogita publicanum: si immundus es, attende meretricem: si homicida es, perspicue latronem: si iniquus es, cogita Paulum blasphemum. *Pros.*

S. Joan Ch

Ne désespérez point. Si vous êtes impie, considérez le publicain; si vous êtes impudique, souvenez-vous de Madeleine; si vous êtes homicide pensez au larron; si vous êtes injuste, regardez Paul blasphémateur.

49. Occidisti? penitere? mœchatus es? confitere: cecidisti? resurge. Dum vivis, dum spiras, etiam in ipso lecto positus, etiam exanimans, penitere; non impeditur temporis angustia misericordia Dei. *Hom. 2 sup. Psal. 50, ante med. col. 740, D, t. 1.*

Etes-vous homicide? faites pénitence; êtes-vous adultère? confessez-vous; êtes-vous tombé? relevez-vous. Tant que vous vivez, tant que vous respirez, même à votre lit de mort, même à l'agonie, repentez-vous; la brièveté du temps n'est pas un obstacle à la miséricorde de Dieu.

50. Nemo qui male vixit, desperet, cum ante primos etiam possit voltitare: nemo qui virtutem colit, confidat ac dormitet, ne meretrix quempiam antevertat. *Hom. 68 sup. Matth. oper. perf. post med. col. 564, A, t. 2.*

Que celui qui a vécu dans le péché ne désespère pas, puisqu'il peut encore élever son vol au-dessus des plus parfaits; que celui qui a vécu dans la vertu ne s'endorme pas dans la confiance, dans la crainte de voir passer avant lui une pécheresse publique.

51. Non tantos peccatum, quantos desperatio perdidit. *Hom. 87, ante finem, col. 604, B.*

Le péché fait moins de victimes que le désespoir,



Joan. Chir.

52. Animo desperato nihil pejus, quamvis signa, quamvis miracula videat, in eadem perstat pertinacia. *Hom. 54 sup. Joan. ante finem, col. 261, A, t. 3.*

Rien n'est pire qu'une âme désespérée; elle a beau voir des prodiges et des miracles, elle persévère dans son obstination.

53. Qui de se desperat, audax fit. *Hom. 71 sup. Acta Apost. in Morali, post med. col. 564, D, t. 3.*

Celui qui désespère de son salut devient téméraire.

54. Ille revera desperatione dignus est, qui de seipso desperat, ille nullam salutis spem habet. *Ibid. Hom. 24, ab initio, col. 611, D, tom. 3.*

Il faut véritablement désespérer de celui qui perd toute confiance; il ne conserve aucun espoir de salut.

55. Nemo malus desperet, nemo bonus nimium sibi confidat: sed ille trepidus, hic alacris esto. *Hom. 38 sup. 1 Cor. post med. col. 632, A, tom. 4.*

Que le pécheur ne désespère pas, que le juste ne compte pas trop sur lui-même; que l'un tremble et que l'autre veille.

56. Nihil desperatione deterius. *Hom. 6 de Pœnit. post med. col. 872, D, t. 5.*

Rien n'est plus funeste que le désespoir.

57. Perniciosa desperatio est: cadentem resurgere non sinit, et stantem cadere facit. *Ibid.*

Le désespoir est pernicieux; il empêche celui qui tombe de se relever, et il fait tomber celui qui était debout.

58. Stantem confidere, et desperare jacentem, perditio animarum est. *Ibid.*

S'endormir quand on est debout, désespérer quand on est tombé, voilà ce qui perd les âmes.

59. Pondus peccati deprimit desperantem. *In Serm. de Pœnit. post init. col. 601, C, t. 5.*

Le poids du péché écrase celui qui désespère.

60. Diabolus omnem lapidem movet, quo in peccatoribus alte radicem agat cogitatio desperationis. *Epist. 5 ad Theodor. lapsum, longe ante med. col. 988, B, t. 3.*

Le démon enlève toutes les pierres qui pourraient empêcher le désespoir de jeter de profondes racines dans l'âme du pécheur.

61. Radix et mater desperationis, ignavia est, nam ignavia desperationem parit. *Pros.*

La racine et la mère du désespoir, c'est la lâcheté; la lâcheté enfante le désespoir.

62. Nunquam qui non torpescit, in desperationem prouet. *Epist. 5 ad Theodor. laps. ante finem, col. 1007, D, t. 5.*

Celui qui n'est pas engourdi par le péché ne tombera jamais dans le désespoir.

Joan. Trith.

63. Noli desperare, quoniam plus peccabis desperando, quam superbe cadendo. *Sup. prol.*

*Regul. S. Bened. c. 2, text. 19, ante finem, p. 186, col. 1,*

Joan. Trith.

Ne désespérez point, car vous péchez plus gravement en désespérant qu'en tombant avec orgueil.

64. Prima via salutis est, declinare culpam: secunda, non desperare veniam. *Pros.*

La première voie du salut est d'éviter le péché; la seconde, de ne point désespérer du pardon.

65. Sceleratio omnibus Judas factus est, quem non pœnitentia duxit ad Dominum, sed desperatio traxit ad laqueum. *In c. 4 Regul. S. Bened. verbo Prima, in princ. p. 313, col. 2.*

Judas est le plus grand des coupables, parce qu'au lieu de revenir au Seigneur par le repentir, il se laissa pousser au suicide par le désespoir.

66. Perpetrare flagitium aliquod, mors animæ est: sed desperare, est in infernum descendere. *Lib. 2 de summo Bono, c. 14, sent. 2, p. 644, col. 2.*

S. Isidorus Hispal.

Commettre un grand péché, c'est la mort de l'âme; mais désespérer, c'est déjà l'enfer.

67. Sæpe diabolus eos, quos converti ad pœnitentiam aspicit, immanitate scelerum percussos, ad desperationem deducit: ut subtracta spe veniæ trahat in diffidentiam, quos non potuit retinere perseverantes in culpa. *Ibid. sent. 3, etc.*

Souvent le démon, voyant les pécheurs sur le point de se convertir, les effraye de la gravité de leurs crimes et les pousse au désespoir, afin d'entraîner par le désespoir du pardon ceux qu'il ne pouvait retenir par la persévérance dans le péché.

68. Nullus desperare debet veniam, etiamsi circa finem vitæ ad pœnitentiam convertatur: unumquemque enim Deus de suo fine, non de vita præterita judicat. *Ibid. sent. 6, etc.*

Nul ne doit désespérer de son salut, pas même celui qui ne se convertit qu'au moment de mourir; car Dieu jugera chacun, non pas d'après toute la durée de la vie, mais d'après la fin.

69. Nullatenus de misericordia desperes, habeto fiduciam, non desperes remedium sanitatis. *Pros.*

Ne désespérez jamais de la miséricorde, ayez confiance, espérez le remède qui guérit.

70. Qui enim de venia desperat, plus se de desperatione, quam de commissio scelere damnat.

Car celui qui désespère du pardon se damne plutôt par le désespoir que par ses péchés.

71. Desperatio auget peccatum, desperatio pejor est omni peccato. *Lib. 1 de Synonym. post med. p. 310, col. 2.*

Le désespoir augmente le péché; il est le plus grave des péchés.

72. Etiamsi quis deliquerit, in desperationem non decidat; sed a peccandi consuetudine spei indulgentia respiscat. *Sup. Cant. c. 6, explic. 147, in fine.*

S. Just Orgel.

Si quelqu'un a péché, qu'il ne s'abandonne pas au désespoir, mais que l'espérance du pardon le préserve de l'habitude du péché.

S. Leo I.

73. Nemo desperandus est, dum in hoc corpore constitutus est : quia nonnunquam quod profidentia aetatis differtur, consilio maturiore proficitur. *Epist. 92 ad Rustic. Narbonens. episc. c. 6.*

Le pécheur ne doit jamais désespérer tant qu'il est dans cette vie, parce qu'il arrive souvent que ce que l'on diffère dans un âge peu favorable, on l'accomplit quand on réfléchit avec plus de maturité.

Ludov. Blos.

74. Qui de misericordia desperat, Deum bonum et veracem esse negat, et in Spiritum sanctum blasphemus est. *In canone V<sup>o</sup>æ spir. c. 2. a med.*

Celui qui désespère de la miséricorde nie l'existence d'un Dieu bon et fidèle à sa parole, et il blasphème contre le Saint-Esprit.

S. Petr. Dam.

75. Plurimos desperatio interficit, qui hoc solum metuunt, ne non possint continere. *Serm. 58 de S. Andree, sub finem, p. 288, col. 2. A. t. 2.*

Le désespoir en perd un grand nombre qui ne craignent qu'une chose, de ne pouvoir être continents.

76. Non est peccatorum desperare, sed impiorum : nec magnitudo criminum in desperationem adducit animam, sed impietas. *Opusc. 7, c. 23, in princ. p. 460, col. 2, C. t. 3.*

Ce n'est point le pécheur qui doit désespérer, mais l'impie ; car ce n'est pas la grandeur des péchés, mais l'impie qui pousse l'âme au désespoir.

77. In desperatis rebus gloriosum est fortiter agere. *Opusc. 48. c. 4, circa med. p. 714, col. 1. D, tom. 3.*

Il est glorieux de montrer du courage quand tout semble désespéré.

S. Froepert.

78. Sicut malum est presumptionem erigi, ita malum est desperationem demergi. *Sup. Psal. 138, vers. 7, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 134, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

De même qu'on est coupable de s'élever par la présomption, on ne l'est pas moins de se laisser abattre par le désespoir.

Richard,  
S. Victor.

79. Malum desperationis, animum non tam timidum quam timidum reddit : non tam solet attollere, quam dejicere. *Part. 1, lib. 3 de Erudit. hom. inter. c. 49, ante med. p. 177, col. 1, A.*

Le désespoir rend les âmes timides plutôt que présomptueuses ; au lieu de les élever, il les abat.

S. Valerian.

80. Nonnunquam ille bene iter ardui montis aggreditur, cui desperatio dominatur. *Hom. 3 de arcta Vita, circa init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

On n'essaye jamais bien de gravir une montagne escarpée quand on désespère d'arriver au sommet.

## SENTENTIE PAGANORUM.

Cicero.

81. Non adhibeas in consilium cogitationum tuarum, desperationem. *Lib. 6, Epist. 1 ad Torquatum, ab init. l. 3.*

Ne faites jamais entrer le désespoir dans vos conseils.

82. Desperatione ultima, in furorem animus impellitur. *Lib. 4 Controv. 29, in princ. p. 24, t. 1.*

Seneca.

Un désespoir extrême jette l'âme dans le fureur.

## DÉTRACTIO (DÉTRACTION).

## DEFINITIO.

Detractio est aliorum bene gesta opera, vel in malum vitiose mutare, vel invidendo fallaci fraude diminere : cum aut mala dicuntur quæ bonæ sunt, aut parva quæ magna sunt. *Sup. Epist. ad Rom. c. 1, in illud, Detractores Deo odibiles, f. 6, col. 2.*

S. Anselm.

La détraction consiste à interpréter mal les bonnes actions du prochain par malice, ou bien à en diminuer le mérite de mauvaise foi et par envie ; ce qui arrive quand on présente comme mal ce qui est bien, ou quand on fait une faute grave de ce qui est léger.

Detractio est quotiescunque quis aliquid ea intentione de aliquo dicit, unde ipse minus amari, sive minus appetiari possit. *De Similitudinibus, c. 149, in princ.*

Il y a détraction toutes les fois qu'on parle de quelqu'un dans l'intention de porter atteinte à l'affection ou à l'estime qu'on a pour lui.

Quid est detractio, nisi mordacior quam veracior reprehensio ? *Hom. 20 ex quinq. Hom. in princ. t. 10.*

S. Aug.

Qu'est-ce que la détraction, sinon une correction plus méchante que véritable ?

Detractio est adversus fratrem absentem. *S. B. t. 1, g. obtrectandi ipsi studio, aliquid dicere, etiamsi aliqui verum sit quod dicitur. Apud D. Joan. Damasc. lib. 2 Parull. c. 68, f. 89, p. 1, C.*

S. B. t. 1, g.

La détraction consiste à parler des absents dans l'intention de les dénigrer, quand même les faits qu'on leur impute seraient véritables.

Detractio est alienæ famæ denigratio. *Part. 1 Centilog. sect. 13, a med. p. 61, col. 2, C, t. 6, part. 1.*

S. Bonav.

La détraction consiste à noircir la réputation d'autrui.

Obloqui est absenti detrachere, et doloso aliquem sermone mordere. *Sup. Psal. 43, a med. vers. 18, A voce obloquentis, f. 66, col. 2.*

Cassiodor.

La détraction consiste à médire des absents et à les déchirer par des paroles malignes.

Obtrectatio est detractans vituperatio. *Lib. S. Clem. Alex. 1 Pædagog. c. 9, circa med. f. 26, D.*

S. Clem. Alex.

La détraction est un blâme injurieux.

Detractio est alienæ gloriæ et famæ, mordax et invida per verba aut signa diminutio. *De Fruct. carnis et spirit. c. 3. prope finem, p. 160, G, t. 2.*

Hugo  
S. Victor.

La détraction consiste à diminuer l'honneur et la réputation du prochain, en l'attaquant par des signes ou des paroles de haine et de dénigrement.

Quid aliud est detractio, quam respectu alteris gloria minuenda mordax ad alterum delatio? *Sup. prolog. Reg. S. Benedicti, c. 2, text. 16, in fine, p. 182, col. 1, t. 1.*

Qu'est-ce que la détraction, sinon un propos injurieux qu'on adresse à quelqu'un pour dénigrer la réputation d'un tiers?

Richard.  
à S. Victore.

Detrahere est de apertis bonis, vel aliquid velle minuere, cum non possis omnia penitus evacuare, et sic detractio bonæ opinionis est evacuatio. *Lib. 3 de Erudit. hominis inter. c. 9, post med. p. 171, col. 2, A, part. 1.*

Il y a détraction quand on cherche à diminuer le mérite de ce qui est évidemment bon, ne pouvant l'effacer tout entier, et c'est pourquoi la détraction consiste à détruire la bonne opinion qu'on a de quelqu'un.

## DIFFERENTIA.

U. et v. in  
Carthus.

Susurratio et detractio proprie differunt, quoniam susurrator intendit proximorum mutuan dilectionem corrumpere, discordias seminando: detractor denigrat alienam famam. Ideo susurratio est gravior crimen, quam detractio, quia amicitia majus bonum est quam fama. *Sup. Epist. B. Jacobi, c. 4, art. 6, post med. f. 13, B.*

Il faut distinguer la susurration de la détraction: la susurration a pour but de détruire les affections réciproques des hommes, en semant entre eux la discorde, tandis que la détraction attaque leur honneur. Aussi la susurration est un péché plus grave que la détraction, parce que l'amitié est un bien plus précieux que l'honneur.

S. Hier.

Tanta distantia est inter fornicantem et detractentem, ut ille qui fornicatur se tantum occidat: ille autem qui detrahit, et se et illum qui audit demergat. *Sup. Psal. 100, vers. 5, Detrahentem proximo suo, p. 148, A, t. 8.*

Il y a cette différence entre l'impudique et le médiant, que le premier ne perd que lui-même, tandis que le second perd avec lui tous ceux qui l'écoutent.

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Diis non detrahes, et principi populi tui non maledices. *Erod. 22, v. 28.*

Tu ne parleras point mal des juges, et tu ne maudiras point le prince de ton peuple.

2. Quare non timuistis detrahere servo meo? *Num. 12, v. 8.*

Pourquoi n'avez-vous point craint de mépriser mon serviteur?

3. Non videbunt terram, nec quisquam ex illis qui detrahit mihi, intuebitur eam. *Ibid. 14, v. 23.*

Ils ne verront point les terres que j'ai promises à leurs pères; tous ceux aussi qui m'ont outragé n'y entreront point.

4. Quare detraxistis sermonibus veritatis, cum e vobis nullus sit, qui possit arguere me? *Job 6, v. 25.*

Pourquoi vous élevez-vous contre des paroles de vérité, puisque nul d'entre vous ne peut me reprendre avec justice?

5. Stulti despiciebant me, et cum ab eis recessissem, detrahebant mihi. *Job 19, v. 18.*

Les insensés me méprisent, et dès que je me suis éloigné ils me déchirent.

6. Qui retribuunt mala pro bonis, detrahebant mihi. *Ps. 37, v. 21.*

Tous ceux qui me rendent le mal pour le bien me déchirent.

7. Confundantur et deficiant detrahentes animæ meæ. *Ps. 70, v. 14.*

Qu'ils soient confondus, qu'ils périssent les ennemis de mon âme.

8. Detrahentem secreto proximo suo, hunc persequer. *Ps. 100, v. 6.*

Je persécuteis celui qui médiais en secret de son prochain.

9. Induantur, qui detrahunt mihi, pudore; et operiantur, sicut diploide, confusione sua. *Ps. 108, v. 28.*

Que mes ennemis soient chargés d'ignominie; qu'ils soient couverts de la honte comme d'un manteau.

10. Remove a te os pravum, et detrahentia labia sint procul a te. *Prov. 4, v. 24.*

Eloigne le déguisement de ta bouche et l'artifice de tes lèvres.

11. Abominatio hominum, detractor. *Ibid. 24, v. 9.*

Le médiant est en effroi parmi les hommes.

12. Fili mi, cum detractoribus non commiscearis, quoniam repente consurget perditio eorum. *Ibid. 24, v. 21-22.*

Mon fils, ne te mêle pas avec les détracteurs, car soudain se lèvera sur eux la ruine.

13. Ventus aquilo dissipat pluvias, et facies tristes linguam detrahentem. *Ib. 25, v. 23.*

L'aquilon dissipe les tempêtes, et le visage triste la langue médisante.

14. Si mordeat serpens in silentio, nihil eo minus habet, qui occulte detrahit. *Eccl. 10, v. 11.*

Celui qui médit en secret est comme un serpent qui mord sans faire de bruit.

15. In cogitatione tua, regi ne detrahas; et in secreto cubiculi tui, ne maledixeris diviti. *Ib. 10, v. 20.*

Dans votre pensée, ne médisez pas du roi, et dans votre demeure la plus secrète, ne maudissez pas le riche.

16. Custodite vos a murmuratione, quæ nihil prodest: et a detractone, parcite linguæ. *Sap. 1, v. 11.*

Gardez-vous du murmure qui ne sert à rien; n'abandonnez pas votre langue à la détraction.

17. Adorantur vestigia pedum tuorum omnes, qui detrahebant tibi. *Isa. 60, v. 14.*

Tes ennemis adorent la trace de tes pas.

18. Viri detractores fuerunt in te seclus operati sunt in medio tui. *Ezech. 22, v. 9.*

Des calomniateurs ont été au milieu de toi pour commettre le crime.

19. Detractores Deo odibiles. *Rom. 1, v. 30.*

Les détracteurs sont ennemis de Dieu.

20. Timeo ne detractioes sint inter vos. *2 Cor. 12, v. 20.*

Je crains qu'il n'y ait parmi vous des médisances.

21. Nolite detrachere alterutrum, fratres : qui detrahit fratri, detrahit legi. *Jac. 4, v. 11.*

Ne parlez point mal les uns des autres, mes frères : celui qui médit de son frère attaque la loi.

22. Conscientiam habentes bonam, ut in eo quod detrahunt vobis, confundantur. *1 Petr. 3, v. 16.*

Conservant votre conscience pure, afin que ceux qui calomnient votre vie soient confondus.

#### SENTENTIA PATRUM.

S. Alexander. 23. Summa iniquitas est fratres detrachere ; quia omnis qui detrahit fratri suo, homicida est. *Et habetur apud Gratianum in decret. part. 2, causa 6, quest. 1, cau. Summa, f. 182, col. 4.*

C'est un péché très-grave de diffamer ses frères, car quiconque diffame son frère est homicide.

S. Anselm. 24. Detractionis vitium, quod maxime ex otiositate solet nasci, multum est cavendum, quia perniciosum est. *De Similitudin. c. 146.*

Il faut se garder avec soin du vice pernicieux de la détraction, qui naît ordinairement de l'oisiveté, car il est fort nuisible.

25. Is qui alterum detrahendo comedit, consumitur ab eo, qui morsibus detractionis consumere gestit. *Ibid. c. 147, in med.*

Celui qui mord son prochain par la détraction est mordu à son tour par un autre diffamateur.

26. Detractio malis duritiam, poenitentibus refrigerationem, tentatis exemplum peccandi, quasi fomenta malitiae praestat. *Ibid. c. 149, in princ.*

La détraction, foyer de scandale, inspire l'entêtement aux pécheurs, le relâchement aux pénitents, et donne l'exemple du péché à ceux qui sont dans la tentation.

S. Antonin. 27. Detractio est secunda filia invidiae. *Part. 2, tit. 8 de Invidia, c. 4, in princ. f. 252, col. 1.*

La détraction est la seconde fille de l'envie.

S. Aug. 28. Homines servis Dei detrahunt, et qui eorum vitam pervertere non possunt, famam decolorare conantur. *Epist. 136 ad Felicem et Hilarium episc. ante med. p. 422, C, t. 2.*

Le monde médit des serviteurs de Dieu, et ne pouvant corrompre leur vie, il s'efforce de ternir leur réputation.

29. Detrahenti et audienti ultrique esca

mortis animae, est detractio et lingua. *De salut. Docum. c. 26, in princ. p. 757, B, t. 4.*

S. Aug.

La langue médisante donne la mort de l'âme à celui qui dit le mal et à celui qui l'écoute.

30. Detractor et libens auditor, diabolum portant in lingua. *Ibid.*

Les médisants et celui qui aime à les écouter portent le démon dans la bouche.

31. Plaga dolosa est occulta detractio, plaga serpentis est, et aspidum mortifera. *De Amicitia, c. 13, prope med. p. 779, A, t. 4.*

La médisance secrète fait une blessure perfide ; c'est la piqûre venimeuse et mortelle de la vipère et de l'aspic.

32. Detrahere amico, venenum amicitiae est. *Ibid. c. 13, in fine, p. 779, A.*

Médire de ses amis, c'est le poison de l'amitié.

33. Quisquis volens detrahit famae meae, nolens addit mercedi meae. *Lib. 3 contra Iul. Petilianum, c. 7, prope med. p. 114, C, t. 7.*

Celui qui flétrit volontairement ma réputation ajoute à ma récompense sans le vouloir.

34. Magis nocent membris qui Christo detrahunt, quia animas interficiunt, quam qui ejus mortalem carnem mox resurrecturam peremerunt. *Super Psalm. 108, exposit. 1, ultra principium, vers. 3, Detrahebat mihi, p. 867, B, t. 8.*

Les détracteurs font plus de mal aux membres du Christ, parce qu'ils perdent les âmes, que les bourreaux qui tuent son corps et qui ne l'empêchèrent pas de ressusciter.

35. Detrahit proximum proximo, detrahit clericum clericus, detrahit laicum laico : qui detrahit fratri suo aut judicat fratrem, detrahit legi aut judicat legem. *De Tempore barbarico, c. 1, in fine, p. 678, D, t. 9.*

Le voisin médit de son voisin, le clerc médit du clerc, le laïque du laïque ; celui qui médit de son frère ou qui le juge médit de la loi et juge la loi.

36. Majus scandalum sumit, qui se detrachentem intelligit, quam qui correctionem sustinet : magis odis et non diligis, unde detrahis et non corripis. *De Conflictu vitiorum et virtutum, c. 8, ante med. p. 710, C, t. 3.*

Le scandale est plus grand pour le détracteur que pour la victime de la détraction ; médire et n'être pas repris sont deux choses qui augmentent la haine et qui n'amènent pas la charité.

37. Quam sit detestanda detractio proximi, plerisque in locis divina eloquia testantur. *Ib.*

Les saints livres nous enseignent en mille endroits combien la médisance est détestable.

38. Non est danda detrahendi occasio. *Ibid. c. 11, in princ. p. 711, A.*

Il ne faut pas donner lieu à la médisance.

39. Detractio vulnerat famam. *Hom. 20, in princ. t. 10.*

La détraction blesse l'honneur.

S. Aug.

40. Amaræ sunt obloquentium linguæ. *Serm. 2 in sabbat. post dom. Quinquag. et in ord. 63, post init. p. 509, B, t. 10.*

La langue du médisant est venimeuse.

41. Difficile est ut bene sibi consciam prohibitæ obtrectantium lingua non mordeat. *Ibid.*

Il est rare que la médisance ne cherche pas à mordre ceux qui ont conscience de leur probité.

42. Detractio grande vitium est : meipsum occido, si aliis detrabo. *Serm. 45 ad fratres in eremo, post med. p. 984, C, t. 10.*

La médisance est un grand vice ; je me perds moi-même en parlant mal des autres.

43. Nemo laceret servos Dei, quia non expedit lacerantibus : servis Dei quidem merces detractionibus crescit, sed crescit poena etiam detrahentibus. *Serm. 2 de Vita clericor. in fine.*

Que personne ne débire les serviteurs de Dieu, parce qu'il en coûte cher aux médisants ; sans doute la détraction augmente la récompense des amis de Dieu, mais elle aggrave la peine des médisants.

V. Beda.

44. Crimen æquale committunt, et is qui alieni detrahit, et qui detrahentem libenter audit. *In suis Prov. verbo Crimen, p. 187, t. 2.*

Celui qui médit et celui qui écoute avec plaisir la médisance sont également coupables.

45. Qui detractionibus aurem libenter aperit, hanc animæ suæ portam mortis efficit. *Lib. 2 sup. Lucam, c. 7, in illud, Qui viderit mulierem, etc. col. 297, t. 5.*

Prêter l'oreille à la médisance, c'est ouvrir à la mort la porte de l'âme.

S. Bernardus.  
Serm.

46. Tantæ crudelitatis sunt detractores. ut nemini parcant, nec amico, nec consanguineo, nec majoribus, nec minoribus : omnes devorant, nec tempori parcunt, nec gradu. *Serm. 23 de Detractione, art. 2, in princ. p. 131, col. 2, E, tom. 1.*

Les médisants sont si cruels qu'ils n'épargnent personne, ni les amis, ni les proches, ni les grands, ni les petits ; ils mordent tout le monde ; ils ne respectent ni l'âge, ni la dignité.

S. Sern.

47. Cavet sibi prudens auditor. cavet et ipse, si non desipit, qui sibi noverit detractionum : ille ne veneno inficiatur, iste ne scandalo perturbetur. *Serm. de triplici Custodia linguæ, circa med. f. 98, col. 1, C.*

L'auditeur prudent veille sur lui-même ; celui-là veille aussi, s'il n'est pas insensé, qui sait qu'on a détecté de lui, l'un pour ne pas être troublé par le scandale, l'autre pour n'être pas atteint par le poison.

48. Vipera est lingua, ferocissima plane, quæ tres lethaliter inficit flatu uno. *Pros.*

La langue est une vipère très-venimeuse qui d'un seul souffle empoisonne trois victimes.

49. Numquid non lancea est ista lingua ? Profecto et acutissima, quæ tres penetrat ictu uno.

Est-ce que cette langue n'est pas un glaive ? Oui, et très-acéré, qui perce trois cœurs d'un seul coup.

S. Bern.

50. Gladius equidem anceps, imo triplex est lingua detractoris. *Ibid.*

La langue médisante est un glaive à deux et même à trois tranchants.

51. Levis res sermo, quia leviter volat, sed graviter vulnerat : leviter transit, sed graviter urit : leviter penetrat animum, sed non leviter exit : profertur leviter, sed non leviter revocatur : facile volat, atque ideo facile violat charitatem. *Ibid. etc. col. 2, D.*

La parole est une chose légère ; son vol est léger, mais sa blessure est grave ; elle passe vite, mais elle brûle profondément ; elle pénètre facilement dans le cœur, mais elle en sort avec difficulté ; il est aisé de la proférer, mais il est difficile de la retirer ; son vol est léger, et c'est pour cela qu'elle blesse facilement la charité.

52. Detractores, persecutores sunt. *Serm. 1 de Convers. S. Pauli, circa med. f. 23, col. 2, litt. E.*

La médisance est une véritable persécution.

53. Tanta est libido detrahendi audiendive detrahentem, ut ineant familiaritatem ad maledicendum, concordæ ad discordiam. *Serm. 24 sup. Cant. post init. f. 152, col. 4, M.*

La passion de médire ou d'écouter la médisance est si forte, que, pour médire et pour semer la discorde, on se met d'accord et on entre en familiarité.

54. Omnis qui detrahit, primum quidem seipsum prodit vacuum charitatis, deinde quid aliud detrahendo intendit, nisi ut is cui detrahit, veniat in odium vel contemptum ipsi apud quos detrahit ? *Ibid. ante med. f. 153, col. 1, litt. A.*

Celui qui se rend coupable de détraction montre tout d'abord qu'il n'a point de charité ; et ensuite que se propose-t-il, sinon de faire haïr ou mépriser celui dont il médit de ceux qui l'écoutent ?

55. Qui detrahit ferit charitatem lingua maledica, et quantum in se est, necat funditus et extinguit : non solum autem, sed et in absentibus universis ad quos volans verbum forte per eos, qui presentes sunt pervenire contingit. *Pros.*

Celui qui médit blesse la charité avec sa langue ; il la ruine et la détruit entièrement, autant qu'il dépend de lui, même dans les absents, à qui ses auditeurs transmettront peut-être ses mauvais propos.

56. Unus est qui loquitur, et unum tantum verbum profert, et tamen illud unum verbum uno in momento multitudinis audientium dum aures inficit, animas interficit. *Ibid.*

Un seul homme parle, il ne prononce qu'une seule parole, et cette seule parole, dans un seul moment, va tuer les âmes des nombreux auditeurs dont elle frappe les oreilles.

57. Cor felle livoris amarum, per linguæ instrumentum spargere nisi amarum non potest. *Ibid.*

Un cœur rempli du fiel amer de l'envie ne peut jeter au-dehors, par le ministère de la langue, que l'amertume du fiel.

S. Bern.

58. Sunt aliqui qui nude atque irreverenter, uti in buccam venerit virus evomant detractio-nis. *Pros.*

Il y en a qui vomissent, ouvertement et sans honte, le poison de la médisance à mesure qu'il leur vient à la bouche.

59. Alii autem quodam simulate verecundie fuce conceptam malitiam, quam retinere non possunt, adumbrare conantur. *Ibid.*

D'autres, au contraire, cherchent à colorer du vernis d'une fausse modestie la noire méchanceté qu'ils ont conçue et qu'ils ne peuvent retenir.

60. Pessima vulpes, occultus detractor, sed non minus nequam blandus adulator. *Ibid. Serm. 63, ante med. f. 184, col. 3, I.*

Celui qui se cache pour dénigrer le prochain est un renard détestable, et le flatteur perfide n'est pas moins odieux.

61. Detrahere aut detrahentem audire, quid horum damnabilis sit non facile dixerim. *Lib. 2 de Consider. ad Eugen. papam, sub finem, fol. 278, col. 1, B.*

Je ne sais pas trop lequel est plus digne de damnation du diffamateur ou de celui qui l'écoute.

62. Si vis detrahere, tua in te peccata retorque; non aliorum delicta, sed propria cerne; nunquam enim aliis detrahas, si te bene inspereris. *De inter. Domo, c. 42, circa med. f. 330, col. 4, K.*

Si vous voulez parler mal de quelqu'un, reprochez-vous vos propres péchés; considérez vous défauts et non ceux des autres; vous ne direz jamais du mal de personne, si vous vous examinez soigneusement vous-même.

63. Detrahentes et audientes pari reatu delinquentur. *Ibid.*

Le diffamateur et celui qui l'écoute sont également coupables.

64. Certe non potest ibi esse pax integra, ubi regnat detrahens lingua. *Serm. 17 ad sororem, ante med. f. 3, H.*

Il ne peut y avoir de paix parfaite là où règne une langue médisante.

65. Qui detrahit, et qui detrahentem libenter audit, uterque peccat: non solum ille qui detrahit, sed et ille qui voluntarie detrahentem audit. *Ibid. post med. fol. 83, col. 4, K.*

Celui qui médit et celui qui l'écoute médire avec plaisir pêchent tous les deux, non seulement le médisant, mais encore son auditeur complaisant.

66. Nihil foedius detractore, hoc summæ turpitudinis est. *Ibid. circa initium, f. 90, col. 3, G.*

Rien de plus honteux que la diffamation; c'est le comble de l'ignominie.

67. Sicut canes rodunt pedes transeuntium, ita detrahentes rodunt vitam proximorum. *ib.*

Comme les chiens cherchent à mordre les jambes des passants, ainsi les diffamateurs déchirent la vie du prochain.

68. Detractio fit quatuor modis:

Vel cum occultum bonum negatur;  
Vel cum apertum diminuitur;  
Vel cum occultum malum propalatur;  
Vel cum apertum amplius divulgatur. *Super Sapient. c. 1, post med. p. 345, col. 1, E, t. 1.*

On commet la détraction en quatre manières:

En niant un mérite caché;  
En diminuant un mérite évident;  
En publiant un mal ou un vice secret;  
En divulguant davantage un vice connu déjà.

69. Pejor est detractio serpentino veneno: illud enim venenum quod serpentes in aliorum perniciem ferunt, sine sua continent malitia: ipsa vero detractio, partem veneni sui bibit. *Ibid. etc.*

La détraction est plus affreuse que le venin du serpent: les serpents, en effet, portent, sans qu'il y ait malice de leur part, un venin très-dangereux pour les autres; mais le médisant boit lui-même une partie de son venin.

70. Detractionis vitium excæcationem inducit. *In Apolog. pauper. resp. 1, ante med. p. 282, col. 2, E, t. 7, part. 4.*

Le vice de la médisance conduit à l'aveuglement.

71. Religiosus non est, qui detractio-nibus pascit, aut pascitur alienis. *In Speculo discipl. c. 31, post med. p. 551, col. 2, D, t. 7, part. 4.*

Celui qui se plaît à médire ou à se repaître des médisances des autres ne peut pas être un vrai religieux.

72. Pessima vitii corruptelæ est detractio, quæ animam maculat, Deum offendit, proximum scandalizat. *Ibid. ante med. p. 551, col. 2, A.*

La détraction est un profond degré dans le vice, car elle souille l'âme, offense Dieu et scandalise le prochain.

73. Magnum vitium est homini dicere de absente, quod erubesceret loqui si audiret. *In Instit. novit. c. 23, p. 661, col. 2, C, t. 7.*

C'est un grand vice de dire d'un absent ce qu'on ne dirait pas s'il pouvait l'entendre.

74. Narrataliquid obrectator, et tu illi præbes aures: et quam ille suo ore inferre studet necem, tu eam aurium tuarum sinu excipis. *De Morbo lingue, ante med. t. 1, p. 99, D.*

S. Ephrem.

Ce diffamateur raconte quelque chose, et vous prêtez l'oreille à ses propos; et la mort qu'il cherche à donner avec sa langue, vous la recevez dans l'oreille en écoutant.

75. Ne detractio-nis vitium parvum ducas, et tanquam interficere non valeat: ex voluerim aucupio discere, quæ parva videntur, non ideo contemnenda. *Ibid. in med. p. 100, C.*

Ne regardez pas la médisance comme une faute légère qui ne peut donner la mort; apprenez des oiseaux dressés à la chasse qu'il ne faut pas mépriser ce qui paraît petit.

S. Bonav.

S. Ephrem.

76. Fratrem suum apud alium traducere, satanicum est. *In Adhortat. 2, sub fin. p. 285, D, t. 2.*

Denigrer son frère devant les autres est une œuvre satanique.

S. Franciscus Assisus.

77. Detractionis vitium inimicum est fonti pietatis et gratiæ, et piissimo Deo abominabile : pro eo quod detractor animarum sanguine pascutur, quam gladio lingue necat. *In suis Opusc. collat. 18, in princ. p. 332, t. 3.*

La détraction est un vice ennemi des sources de la grâce et de la piété, et abominable devant le Dieu de miséricorde, parce que le diffamateur s'alreuve du sang des âmes qu'il a immolées avec le glaive de sa langue.

78. Tanto major est detractorum impietas, quam latronum : quanto lex Christi, magisanimarum quam corporum nos astringit optare salutem. *Ibid. etc.*

La malice des diffamateurs dépasse d'autant plus celle des voleurs, que la loi du Christ nous oblige à préférer le salut des âmes à celui des corps.

79. Detractorum sunt de generatione Cham, qui verenda patris non operuit, sed discooperuit : ita isti detegunt et exaggerant defectus aliorum. *Pros.*

Les diffamateurs sont de la race de Cham, qui découvrit la nudité de son père au lieu de la voiler ; car ils dévoilent également et ils exagèrent les défauts du prochain.

80. Hi veluti porci in immunditiis volutantur et spurcitiis, vel defectibus, quos in aliis curiose querunt, vel forte falso se invenisse aut vidisse asserunt. *Ibid. post init. p. 332.*

Les diffamateurs se vautrent comme des porcs dans les ignominies et les vices immondes qu'ils cherchent avec tant de curiosité dans les autres, ou qu'ils affirment fausement avoir trouvés en eux et découverts.

81. Instant religioni discrimina, nisi detractoribus obvietur : cito multorum suavissimus odor foetebit, nisi foetidiorum ora claudantur. *Pros.*

La religion court de grands dangers, si l'on ne s'oppose aux detracteurs, et la bonne odeur d'éducation que répandent un grand nombre deviendra une odeur infecte, si l'on ne ferme les bouches pestilent.

82. Summa curandum est providentia, ne pestifer iste morbus latius se diffundat. *Ibid. apophthegm. 17, p. 427, t. 3.*

Il faut veiller avec la plus grande sollicitude pour empêcher cette maladie pestilentielle de se propager davantage.

Franc Titel.

83. Solet detractio comitari otiosos. *In Eucidat. sup. Ps. 49, post med. vers. 21, p. 468, sect. 1.*

La médisance marche ordinairement avec l'oisiveté.

S. Greg. Mag.

84. Cum linguæ detrahentium corrigi nequeunt, æquanimiter sunt toleranda. *Hom. 9 sup. Ezech. post med. col. 146, D, t. 2.*

Quand on ne peut corriger les langues médisantes, il faut les supporter sans s'émouvoir.

85. Obtrectationis sermo timendus non est,

ne dum vituperatio perversorum metuitur, S. Greg. M<sup>g</sup>. recti operis via deseratur. *Ibid.*

Il ne faut pas avoir peur de la médisance, afin que la crainte d'être blâmé par les méchants ne nous fasse pas abandonner la voie des bonnes œuvres.

86. Linguas detrahentium sicut nostro studio non debemus excitare, ne ipsi pereant : ita per suam malitiam excitatas debemus æquanimiter tolerare, ut nobis meritum crescat. *Hom. 9 sup. Ezech. circa med. col. 145, B.*

De même que nous ne devons pas provoquer avec intention les langues des médisants, de peur qu'ils ne se donnent, de même, quand leur malice les fait parler, nous devons les supporter sans nous émouvoir, afin d'augmenter le trésor de nos mérites.

87. Quid aliud detrahentes faciunt, nisi pulverem sufflant ; atque in oculos suos terram excitant, ut unde plus detractiones perfiant, inde magis nihil veritatis videant ? *Lib. 8 in Registro, ind. 3, c. 45, Ep. 45 ad Palladium, circa med. col. 1033, B, t. 2.*

Que font les médisants ? Ils soufflent sur la poussière, et la poussière leur saute aux yeux ; en sorte que plus ils soufflent la diffamation, et moins ils peuvent distinguer la vérité.

Haymo.

88. Mali semper ac malevoli, bonorum hominum facta bona detrahunt, et ad malam famam conantur evertere. *Serm. dom. 3 post Pascha, ante med.*

Les méchants dénigrent sans cesse la conduite des hommes de bien, et s'efforcent de leur faire une mauvaise réputation.

S. Hier.

89. Cave ne aut linguam, aut aures habeas priurientes : id est, ne aut ipse alius detrahas, aut alios audias detrahentes. *Pros.*

Prenez garde de ne pas avoir la démangeaison à la langue ou aux oreilles ; en d'autres termes, ne diffamez personne, et n'écoutez jamais les diffamateurs.

90. Nemo invito auditori libenter refert : sagitta in lapidem nunquam figitur, interdum resiliens percussit dirigentem. *Tom. 1, Epist. 2 ad Nepotian. post med. p. 16, D.*

Personne ne raconte volontiers aux autres ce qu'ils ne veulent pas entendre ; une flèche n'entre jamais dans le roc, mais souvent elle se retourne contre celui qui l'a lancée.

91. Discat detractor, dum te videt, non libenter audire, non facile detrahere. *Pros.*

Qu'en voyant écouter à contre-cœur le médisant apprenne à se taire.

92. Cum detractoribus, ait Salomon, ne miscaris, quoniam repente veniet perditio eorum : et ruinam utriusque quis novit ? tam videlicet ejus, qui detrahit, quam illius, qui accommodat aures detrahenti. *Ibid.*

Ne vous mêlez jamais aux médisants, a dit Salomon, car leur châtiment ne se fera pas attendre ; et qui peut connaître le coup qui frappera celui qui médit, et en même temps celui qui écoute médire avec complaisance ?

93. Detractor cum tristem faciem viderit audientis (imo ne audientis quidem, sed obturantis aures), ne audiat judicium sanguinis, il-

lico conticescit, pallet vultus, harent labia, saliva sicrat. *Ibid. Epist. 4 ad Rustic. ante fin. p. 48, C.*

Quand le médisant voit le mécontentement sur le visage de celui qui l'écoute, ou plutôt de celui qui ferme l'oreille pour ne pas l'entendre, pour ne pas subir une condamnation sanglante, il se tait aussitôt, il pâlit, ses lèvres restent serrées, il n'a plus de salive dans la bouche.

94. Si me viscorrige delinquentem, aperte increpa, tantum ne occulte mordeas. *Ibid. ante fin. p. 48, C.*

Si vous voulez me corriger de mes défauts, reprenez-moi ouvertement; mais ne vous cachez pas pour me déchirer.

95. Fieri non potest, ut absque morsu hominum vitæ hujus curricula quis pertranseat. *Tom. 1, Ep. 10 ad Furiam, post med. p. 82, D.*

Il est impossible qu'un homme arrive au bout de sa carrière sans avoir éprouvé la morsure des médisants.

96. Nulli unquam omnino detrahas, nec aliorum vituperatione te laudabilem videri malis: magisque vitam tuam ordinare discas, quam alienam mordaciter carpere. *Tom. 1, Ep. 14 ad Celantiam, ante med. p. 111, A.*

Ne dénigrez personne, et ne cherchez pas à vous faire louer en blâmant les autres; pensez plus sérieusement à bien régler votre vie qu'à mordre et à déchirer celle des autres.

97. Pauci sunt, qui huic vitio detractiois renuntiant: raroque invenies, qui ita vitam suam irreprehensibilem exhibere velint, ut non libenter reprehendant alienam. *Pros.*

Il y en a peu qui se corrigent de ce vice de la médisance, et vous trouverez rarement des hommes assez irréprochables dans leur vie pour ne pas reprendre volontiers les autres.

98. Tantaque hujus mali libido mentes hominum invasit, ut etiam qui procul ab aliis vitis recesserunt, in istud tamen quasi in extremum diaboli laqueum incidant.

Cette passion s'est emparée si généralement des hommes, que ceux-là même qui se tiennent à l'abri des autres vices tombent dans celui-ci comme dans le dernier piège du démon.

99. Tu vero hoc malum ita effuge, ut non modo non detrahas, sed ne alii quidem detracti aliquando credas: nec obtractatoribus auctoritatem de consensu tribuas, ne eorum vitium nutrias annuendo. *Ibid. circa med. p. 111, B.*

Pour vous, évitez ce malheur: gardez-vous non seulement de dénigrez les autres, mais aussi d'ajouter foi aux médisances que vous entendez; n'autorisez pas les médisants par votre complaisance, et n'exécutez pas leur vice par votre approbation.

100. Detractio malum celebre est, et in multis ita fervet hoc vitium, ut pene ab omnibus libenter audiat. *Ibid.*

La médisance est un mal bien connu, et il est si vivement entré dans un grand nombre d'âmes, que presque tout le monde prend plaisir à l'écouter.

101. Frustra irascimur obtractatoribus nos-

tris, si eis ipsis obtractandi materiam ministramus. *Ibid. post med. p. 113, B.*

C'est en vain que nous nous irritons contre nos détracteurs, si nous fournissons matière à leurs médisances.

102. Non facilis venia est, prava dixisse de rectis. *Tom. 2, Ep. 57 ad Ascellam, in princ. p. 363, A.*

Parler mal des justes est une faute dont on obtient difficilement le pardon.

103. Detractores nomine christiani, prætermisssa domorum suarum cura, et proprii oculi trabe neglecta, in alieno oculo festucam quaerunt. *Ibid. post med. p. 363, B.*

Les chrétiens de nom qui se livrent à la médisance sont des hommes qui négligent le soin de leurs maisons, et qui, gardant une poutre dans leur oeil, cherchent une paille dans l'oeil de leur prochain.

104. Nonquam detractio ex ore virginis procedat. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriadem, post med. p. 20, D.*

Que la bouche d'une vierge ne profère jamais une médisance.

105. Pessimum est hoc vitium detractiois, quod alterum vilem facit videri. *Ibid.*

La diffamation est un vice détestable qui fait paraître vil notre prochain.

106. Non solum non detrahas, sed ne detracti quidem aliquando credas: non minus auribus, quam lingua fugias detractioem. *Ibid.*

Non seulement ne dénigrez personne, mais n'ajoutez pas foi aux médisances que vous pouvez entendre; préservez-en vos oreilles autant que votre langue.

107. Nulli detrahas, nec in eo te sanctum putes, si caeteros laceras. *In Regula monachorum, c. 49 de Laude et Detract. ante med. p. 289, C, t. 1.*

Ne parlez mal de personne, et ne vous croyez jamais exempt de péché quand vous avez dénigré quelqu'un.

108. Hac est consuetudo detractantis, ut malum suum semper velit negando geminare, et dicere aut non fecisse, quod fecit, aut bono operatum zelo. *Ibid. a med. p. 286, D.*

Le diffamateur a l'habitude de doubler sa faute en la niant, et de dire qu'il n'a pas dit du mal, ou qu'il l'a dit dans une bonne intention.

109. Amarae sunt obloquentium lingua, nec semper veracia sunt ora laudantium: inde sævit et odii, hinc decipit officium; et facilis est vitare discordem, quam declinare fallacem. *Ibid. sub finem, p. 287, B.*

Les paroles des médisants sont amères, et les louanges des flatteurs ne sont pas toujours vraies; les uns haïssent et nuisent, les autres trompent, et il est plus facile d'éviter les coups des diffamateurs que d'échapper à ceux de la flatterie.

110. Lingua hominum ad judicia præceptis absentium vitam ut plurimum non cessat hinc



S. Hier. inde corrodere. *In Regula monach. c. 21, in princ. p. 331, B, t. 4.*

Notre langue, toujours vivement portée à juger la vie des absents, cherche constamment à blesser d'un côté ou d'un autre.

111. Si hilari vultu audieris detrachmentem, tu illi das fomitem detrahendi : si vero tristi vultu hæc audias, discit non libenter dicere quod didicerit non libenter audiri. *Lib. 3 sup. Prov. c. 25, sup. illud, Ventus aquilo dissipat, etc. p. 48, A, t. 2.*

Si vous avez l'air joyeux en écoutant un médisant, vous attisez son envie de dénigrer ; si au contraire vous prenez un air attristé, il apprendra à ne pas dire si volontiers ce qu'on écoute avec tant de peine.

112. Serpens et detractor æquales sunt : quomodo enim ille occulte mordens venenum inserit, sic iste clam detrahens virus pectoris sui infundit. *Sup. Eccles. c. 10, sup. illud, Si momorderit serpens, p. 93, D, t. 7.*

Il y a une grande ressemblance entre le détacteur et le serpent : de même que celui-ci vous mord dans l'ombre et vous inocule son venin, ainsi le détacteur, en se cachant pour médire, jette tout le venin de son cœur.

113. Qui justis detrahit, diabolus est. *Sup. Ps. 38, vers. p. 58, D, t. 2.*

Celui qui médit des justes remplit le rôle du démon.

114. Non putent monachi se debere esse securos, dicentes : Grandia crimina non facimus in monasterio, non adulteror, non furtum facio, non homicidium, non parricidium, et cætera, quæ grandia vitia sunt. Grande scelus est, quando detrahis fratri tuo, lingua tua fratrem interficis : grande vitium est, detrahere fratribus, tacere non velle, circuire cellas, aliis detrahere. *Sup. Ps. 149, exposit. 2, vers. 2, Domine, libera animam meam, etc. p. 213, D, t. 8.*

Que les moines ne se croient pas en sûreté, disant : Nous ne commettons pas de grands péchés dans le monastère ; je ne commets pas d'adultère, ni de vol, ni d'homicide, ni de parricide, ni autres crimes énormes. Vous commettez un grand crime quand vous dénigrez votre frère, vous le tuez par la langue ; c'est un grand vice de ne pas vouloir se taire, de courir de cellule en cellule pour dénigrer les autres.

115. Si adversarius tibi detrahit, nihil tibi nocet, sed sibi : et tu te interficis, si alii detrahas. *Ibid. vers. 3, p. 216, B.*

Si votre ennemi dit du mal de vous, il ne fait du tort qu'à lui-même ; mais si vous en dites des autres, vous vous donnez la mort à vous-même.

116. Qui cum bona imitari non queant, quod solum facere possunt, invident : et in eo se doctos eruditores arbitrantur, si de aliis detrahand. *Super Ep. ad Ephes. antemed. præmitti, p. 203, A, t. 9.*

Ceux qui ne peuvent faire aussi bien que les autres envient leurs succès, et c'est tout ce qu'ils peuvent faire ; ils croient faire preuve d'esprit et de science en les dénigrant.

117. Sunt tres species detractorum :

Il y a trois classes de détacteurs :

Prima est mala proximorum ad diffamandum libenter publicantium ;

Secunda est aures talibus libenter præbentium ;

Tertia est crimina de proximis falso fingentium. *Super Levitic. c. 18, f. 118, col. 3, t. 1.*

1° Ceux qui divulguent les fautes du prochain pour le diffamer ;

2° Ceux qui écoutent avec complaisance la diffamation ;

3° Ceux qui inventent contre le prochain un mal qui n'existe pas.

118. Detractores proprie dicuntur umbrae mortis, quia similes sunt morti : mors enim nulli parci, sed omnes æqualiter ferit ; sic detractores omnibus detrahunt. *Sup. Ps. 22, f. 53, col. 3, t. 2.*

C'est avec raison qu'on appelle les détacteurs des ombres de la mort, car ils lui ressemblent : la mort n'épargne personne, mais elle frappe tout le monde indistinctement ; ainsi les détacteurs n'épargnent personne dans leurs discours.

119. Detractio in tribus est :

Mala aperta diffamat, Bonis apertis derogat, Dubia male interpretatur. *Ibid.*

La détraction se commet de trois manières :

En divulguant ce qui est manifestement mal, En dénigrant ce qui est manifestement bien, En interprétant en mal ce qui est douteux.

120. Detractor pejor est inferno : infernus non absorbet nisi malos, sed detractoris os absorbet tam bonos, quam malos. *Sup. Psal. 34, fol. 89, col. 4, t. 2.*

Le détacteur est pire que l'enfer : l'enfer ne dévore que les méchants, tandis que la langue du détacteur frappe les bons autant que les méchants.

121. Omnis detractor infidelis est, et pejor cane : quia ad devorandum proximum multos advocat, et quanto fetidiorem invenit, tanto libentius comedit, et aliis ad comedendum appoint. *Sup. Prov. c. 11, fol. 23, col. 4, t. 3.*

Le détacteur est un infidèle ; il est pire qu'un chien, car il appelle beaucoup de monde pour dévorer sa proie, et plus cette proie est corrompue, plus il la dévore avec plaisir et excite les autres à manger avec lui.

122. Aliquando ne detractor appareat, sub sigillo confessionis scelera aliorum, quasi dolendo, narrat. *Ibid.*

Quelquefois, pour cacher sa malice, le détacteur raconte les fautes du prochain, comme à regret, et sous le secret de la confession.

123. Nulla mensura iniquior judicio detractorum. *Ibid. c. 13, post init. fol. 28, col. 2.*

Il n'y a pas de mesure moins juste que le jugement des détacteurs.

Hugo card.

124. Detra-  
ctor uno flatu  
triplex lumen  
simul extin-  
guat, scilicet :

Lumen fante, in illo cui  
detrahit ;  
Lumen gratie, in ipso qui  
detrahit ;  
Lumen bonæ conscientie  
in illis apud quos detra-  
hit. *Ibid.* c. 20, fol. 42,  
col. 2.

Le détracteur é-  
teint d'un seul souf-  
fle trois lumières,  
savoir :

La lumière de la réputation dans  
sa victime ;  
La lumière de la grâce en lui-  
même ;  
La lumière d'une bonne con-  
science dans ses auditeurs.

125. Detractor, quia aliena stercora semper  
in ore suo portat, fœdat omnes quibus loquitur.  
*Ibid.* c. 24, fol. 53, col. 2.

Le médisant porte toujours dans sa bouche toutes les  
souillures d'autrui, et voilà pourquoi il infecte tous ceux  
devant qui il parle.

126. Detractores proprie advocati diaboli  
sunt : et quod Dei est, diabolo attribuunt. *Ib.*

Les détracteurs sont réellement les avocats du démon,  
cas ils lui attribuent ce qui revient à Dieu.

127. Sermo venenatus est, sermo detracto-  
ris, qui vulnerat ut gladius, et urit ut ignis.  
*Pros.*

Les discours du médisant sont empoisonnés ; ils bles-  
sent comme le glaive et brûlent comme le feu.

128. Quanto magis noster est, qui detrahit,  
tanto intolerabilior est, et profundius atque  
periculosius vulnerat detractio ejus. *Sup. Ec-  
cles.* c. 19, fol. 206, col. 2, t. 3.

Plus celui qui nous dénigre nous tient de près, et plus  
la blessure qu'il nous fait est vive, profonde et dange-  
reuse.

129. Sicut mulier parturiens cum dolore  
emittit partum ; ita detractor, dicit se cum do-  
lore referre quod audit. *Sup. Eccles.* c. 19, fol.  
23, col. 2, t. 3.

Comme la femme ne peut enfanter qu'avec douleur,  
ainsi le médisant prétend qu'il ne rapporte qu'avec dou-  
leur le mal qu'il a entendu dire.

130. Os detractoris est quasi pharetra di-  
aboli plena sagittis. *Sup. Epist. ad Rom.* c. 3,  
fol. 23, col. 2, t. 7.

La bouche du médisant est le carquois du démon, tou-  
jours garni de flèches.

131. Lingua detractoris est quasi rotabulum  
congregans sordes : id est, peccata aliorum.  
*Ibid.* c. 6, *Moral.* fol. 40, col. 1.

La langue du détracteur est comme une roue qui ra-  
masse toutes les souillures, j'entends tous les péchés  
d'autrui.

132. Detractio est lingua diaboli, quia de-  
ractor est os diaboli. *Sup. 2 ad Tim.* c. 2, fol.  
225, col. 1, t. 7.

La détraction est la langue du démon, et le détracteur  
en est la bouche.

133. Detractio cibus animæ, et quidem per-  
suavis. *Lib. 5 de cœnob. Inst.* c. 21, ante med. Joan. Cass.  
p. 126.

La détraction est un mets pour certaines bouches, et le  
plus agréable de tous.

134. Omnium hominum qui detrahunt ora  
facile obstruit virtutis possessio. *Hom.* 33 sup. S. Joan. Chr.  
*Math. oper. perfect. ante finem.* col. 304, C,  
tom. 2.

La bouche des médisants est comme obstruée pour leur  
la vertu.

135. Sermo spurcus est detractio. *Serm.* 14  
sup. *Epist. ad Ephes. sub fin. ante Moral.*  
col. 1045, A, t. 4.

La détraction est un langage immonde.

136. Detrahere, quam humanum corpus co-  
medere pejus est. *Hom.* 3 ad popul. Antioch.  
in tit. col. 37, D, t. 3.

Médire est une chose plus affreuse que de manger de la  
chair humaine.

137. Detrahens fraternas carnes comedit,  
proximi carnem momordit. *Ibid. circa med.*  
col. 43, C.

Le détracteur dévore la chair de son frère ; il mord celle  
du prochain.

138. Detrahens continenter anxius est, sus-  
picatur et timet. *Ibid.*

Le détracteur est toujours dans l'anxiété, dans les soup-  
çons et dans la crainte.

139. Detractio satanicum est barathrum  
insidiarum, et diaboli insessio. *Ibid. post med.*  
col. 43, B.

La détraction est un abîme diabolique de pièges et l'an-  
tre de Satan.

140. Detractor est proles odii, tenuis languor,  
pinguis et occulta ac latens sanguisuga, quæ  
charitatis omnem consumit ac demolitur san-  
guinem. *Gradu* 10, in princ. apud *Bibl. Patr.*  
t. 6, part. 2, p. 264, col. 1, A, edit. Col. 1618. S. Joan. Chrys.

La détraction est fille de la haine ; c'est un ennemi sub-  
til, une sangsue cachée, qui se gonfle secrètement en su-  
çant tout le sang de la charité.

141. Detractio dilectionis est simulatio,  
cordis castitatisque exterminatio. *Ibid.*

La détraction, en simulant la charité, détruit l'amitié et  
la chasteté.

142. Inter cætera peccata istud detractoris  
quodammodo est inhumanius et bestialius,  
quia lupinum. *Pros.* Joan. Gers.

Parmi tous les autres péchés, celui de la détraction est  
en quelque sorte le plus inhumain et le plus brutal, parce  
qu'il est le crime des loups.

143. Dicitur namque quod canis canem non  
comedat, nec bestia aliquam bestiam suæ spe-  
ciei, sed bene alterius, sola lupa excepta : quæ  
cum fame præmitur lupum comederet non ve-  
retur. Sic et detractor homo hominem suæ  
naturæ consortem, tanquam lupa rapacissima,

dentibus detractiois rodere, comedere et occidere non erubescit.

On dit en effet que les chiens ne mangent pas les chiens, et que les animaux de la même espèce ne se dévorent pas entre eux, à l'exception de la louve quand elle est pressée par la faim. Eh bien! le médisant, comme une louve féroce, ne rougit pas d'attaquer l'homme son semblable, de le déchirer avec les dents de la médisance, de le tuer et de le dévorer.

144. In hoc a lupa differens, quod illa comedit carnes recentes, ipse autem quandoque carnes foetentes et jam putrefactas, quando videlicet non tantum vivis, sed et dudum jam mortuis dentes mordaces detractorie jam infigit. *De Questionib. cum suis respons. quest. 1, post med. part. 2.*

Il y a cette différence que la louve ne mange que de la chair fraîche, tandis que le médisant se nourrit quelquefois de chairs infectes et déjà pourries : par exemple, lorsqu'il mord non seulement les vivants, mais ceux qui sont morts depuis longtemps.

S. Hieronim.  
Hispal.

145. Detractio grave vitium est, detractio grave peccatum est, detractio grave crimen est, detractio gravis damnatio est. *Lib. 2 de Synonym. c. 9, ante med. p. 318, col. 1.*

La détraction est un grand défaut, un grand péché, un grand crime, digne d'une grande damnation.

146. Quando alii detrahis, te discute : quando alium mordes, tua peccata redargue. *Pros.*

Quand vous parlez mal d'un autre, discutez votre conscience; quand vous mordez le prochain, reprenez sévèrement vos péchés.

147. Si vis detrahere, tua te peccata retorquant : nunquam alii detrahes, si te perspexeris. *Ibid. in med. p. 318, col. 1.*

Si vous êtes tenté de médire, que vos péchés se dressent contre vous. Jamais vous ne direz du mal des autres, si vous vous considérez vous-même.

148. Detrahentes non audias, susurrantibus auditum non præbeas : pari enim reatu detrahentes et audientes tenentur. *Ibid. a med. etc.*

N'écoutez pas la médisance, ne prêtez pas l'oreille à la surruration; car le détacteur et celui qui l'écoute sont également coupables.

Laur. Just.

149. Quandounque quis detractioibus vitam absentium dilaniat, procul dubio diaboli minister est et fraternæ cædis reus. *Pros.*

Toutes les fois qu'on dénigre la conduite des absents, on devient sans contredit le ministre du démon et le meurtrier de ses frères.

150. Gladio namque detractiois suæ famam proximi cui detrahit, occidit in corde audientium. *De Disc. monast. conversat. c. 13, ante med. p. 106, col. 1, D, part. 1.*

Car, avec le glaive de la médisance, on tue dans l'esprit de ses auditeurs la réputation du prochain.

151. Ferale laquei ad capiendas animas, sunt labia detrahentium. *Ibid.*

Les lèvres du médisant sont un piège mortel pour perdre les âmes.

152. A charitate excisum se fatetur, qui detractioibus assuetus est. *Ibid.*

Celui qui a l'habitude de médire se déclare par là même déchu de la charité.

153. Nihil perniciosius detractore :

Dissipat charitatem,  
Dissolvit unitatem,  
Humilitatem fugat,  
Pacem turbat,  
Rixas parit,  
Nutrit discordias,  
Lites movet,  
Odia generat,  
Omnem dirimit sanctitatem. *Ibid. c. 22, circa med. p. 128, col. 2, B.*

Rien ne fait plus de mal que le détacteur :

Il détruit la charité,  
Il brise l'union,  
Il met en fuite l'humilité,  
Il trouble la paix,  
Il fait naître les querelles,  
Il entretient la discorde,  
Il suscite des procès,  
Il engendre des haines,  
Il détruit toute sainteté.

154. Periculoso morbo laborat, qui de aliorum vitiis libenter loquitur, eaque temere prodit. *In canon. Vitæ spirit. c. 31, ante med.*

Ludov. Blos.

Celui-là est atteint d'une maladie dangereuse qui aime à parler des défauts d'autrui et à les faire connaître sans nécessité.

155. Qui adversus alterum male loquitur, seipsum inscius malis afficit. *Parænes. 15, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Col. 1618.*

S. Nilus.

Celui qui parle mal d'autrui se fait beaucoup de mal sans y penser.

156. Susurrorum et detractorum os aperit diabolus. *Hom. 3 in cap. 7 Exodi, post init. tom. 1.*

Origen.

C'est le démon qui ouvre la bouche pour la détraction et la surruration.

157. Absentibus nunquam detrahas, sed eos in faciem, prout res diclaiverit, competenter objurga. *Lib. 2, Epist. 11 ad Desiderium, ante med. p. 34, col. 2, B, t. 1.*

S. Petr. Dam.

Ne dites jamais du mal des absents, mais reprenez-les en face quand c'est votre devoir.

158. Quam malitiosum, quamve perniciosum est, detractioibus deservire ! O malum execrabile, et tam loquenti, quam audienti exitiale ! *Part. 1, lib. 3 de Erudit. homin. inter. c. 10, circa med. p. 172, col. 1, A.*

Richard.  
a S. Victore.

Que la médisance est un vice cruel et pernicieux ! O défaut execrable, tant pour celui qui parle que pour ceux qui écoutent !

159. Omnes detractioes, sunt jacula, sive lanceæ, quæ cum delectant aures, feriunt corda. *Sup. Ps. 54, vers. 24.*

Robertus  
Bellarmin.

Toutes les médisances sont comme des lances ou des javalots qui, en flattant les oreilles, percent les cœurs.

160. Dentes detractorum et linguæ feriunt

instar lancearum et gladiatorum acutorum. *Sup. Psalm. 56, vers. 5.*

La langue et les dents du détracteur blessent comme des lances et des épées bien aîlées.

Salvianus.

161. Detrahendi libido terminum non habet : nam semper admodum cibo, nunquam detractioe saturamur. *Lib. 3 de Gubern. Dei, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, pag. 333, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

La fureur de médire n'a point de bornes; nous nous rassurons de nourriture, jamais de médisance.

162. Digna plane mali istius scilicet detractiois retributio est, quæ solum persequitur auctorem : illi vero nihil nocet penitus cui detrahit, tantummodo enim illum punit, cujus ore procedit. *Ibid.*

C'est une juste punition de la médisance qu'elle ne retombe que sur son auteur; elle n'atteint pas au fond celui qui en est victime, elle ne frappe que celui qui l'a lancée.

S. Sidonius.

163. Verbis est ille, quam membris execrabilior. *Lib. 3, Ep. 13 ad Apollinur. in fine, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 1005, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

C'est par la langue plus que par les autres membres que le médissant se rend odieux.

Thalassius.

164. Obtrectatrix animæ lingua hasta est et tricuspis : nam et seipsam et audientem, quandoque etiam eum, cui obloquitur, lædit. *Uocatand. 3, sent. 48, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 274, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

La langue médisante est une lance à trois pointes : elle blesse tout à la fois celui qui parle, celui qui écoute, et souvent celui dont il est question.

Thomas à Kempis.

165. Omnia quæ de proximo male finguntur, reuertuntur in caput obloquentis. *In Hortulo rosar. c. 10, sect. 2, t. 2.*

Toutes les calomnies contre le prochain retomberont sur la tête du calomniateur.

In Vitis-Patr.

166. Melius est manducare carnes et bibere vinum, quam manducare in obtrectatione carnes fratrum. *Lib. 5, libell. 4 de Continent. num. 51, p. 57, col. 1.*

Il vaut mieux manger des viandes et boire du vin que de dévorer la chair de ses frères par la médisance.

167. Omnis detractor propria mala non videns, aliena semper accusat. *Lib. 6, libell. 4, num 10, in fine, p. 658, col. 2.*

Le médiant, toujours aveugle sur ses défauts, ne cesse pas de critiquer ceux des autres.

168. Si videris, vel audieris aliqua, non renunties fratri, quia nutrimenta sunt pugnae. *In Sent. in fine positis, sent. 74, p. 999, col. 2.*

Si vous voyez ou si vous entendez quelque chose de mal, ne le rapportez pas à vos frères, car ces rapports entretiennent les inimitiés.

## SENTENTIA PAGANORUM.

Cicero.

169. Quæ de illo dicuntur, dici non possunt :

quæ dici possunt, non dicuntur. *Lib. 4 de Arte Rhetor. circa med. t. 1.*

Ce qu'on dit de cette personne ne peut pas se dire; ce qui pourrait se dire, on ne le dit pas.

Sextus phil.

170. Quorum laudes contemnis, eorum neque derogationes magnipendas. *Sent. 289, p. 66, col. 2, E, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Coloniae 1618.*

Ne faites pas grand cas des critiques des personnes dont vous méprisez les louanges.

## DEUS (DIEU).

## DEFINITIO ET DESCRIPTIO.

Definitio definitionum est Deus, quæ omnia quidem definit, ipsa vero a nullo definitur. *Pros.*

Dieu est la définition des définitions, qui définit toutes choses et qui ne peut être défini.

Definiri nequit quod secundum essentiam suam sub significationem non cadit, ut Deus. *In lib. vitæ ductis, c. 2, in princ. apud Bibl. Patr. tom. 6, part. 1, p. 585, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

On ne peut définir ce qui, dans son essence, ne peut être exprimé, comme Dieu.

Deus est essentia sine causa, et omnium essentiarum supersubstantialis causa. *De Definit. post init. col. 795, E, t. 4.*

Dieu est une essence sans cause et le principe substantiel de toutes les essences.

Deus quod sit credi debet, sed quid sit, quo latius humanus animus diffundit, tanto clarius deprehendit intelligentiæ suæ inscitiam. *Pros.*

Il faut croire que Dieu est : mais ce qu'il est, plus l'esprit humain s'étend et se développe, et plus il reconnaît qu'il ne saurait le comprendre.

Ac si quid magnificentius dicere contendat, infra veritatem erit.

Quelle que soit la magnificence de nos expressions, nous serons toujours au-dessous de la vérité.

Deus est Pater, et Filius, et Spiritus sanctus : mundi origo, experts originis : prædives emicantis lucis fons, venustissima præ omni ornamiento pulchritudo : trias in monade cognita, et monas in triade veneratione numinis affecta. *Orat. 39, longe post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 461, col. 2, F et G, edit. Coloniaensis 1618.*

Dieu est Père, et Fils, et Saint-Esprit; il est le principe du monde, et il n'a pas de principe; il est la source abondante de toute lumière et de toute splendeur, la beauté plus ravissante que tout ce qui est beau : triunité reconnue dans l'unité, et unité adorée dans la divine trinité.

Quid est Deus? Non sane occurrit melius, quam qui est : merito quidem nil competentius æternitati. quæ Deus est : si bonum, si magnum,

S. Bern.

S. Bern.

si beatum, si sapientem, vel quidquid tale de eo dixeris, in hoc verbo instauratur, quod est: est nempe, hoc est ei esse, quod hæc omnia esse. *Lib. 5 de Consid. ad Eug. pap. ante med. f. 283, col. 2, F.*

Qu'est-ce que Dieu? Ce qu'on peut dire de mieux, c'est qu'il est; rien n'exprime mieux l'éternité, qui est Dieu lui-même. Si vous dites de lui qu'il est bon, qu'il est grand, qu'il est heureux, qu'il est sage, ou toute autre chose de ce genre, tout se trouve dans ce seul mot: *il est*; car, pour lui, être, c'est être toutes ces choses.

Quid est Deus, ex quo omnia, per quem omnia, in quo omnia? Ex quo omnia creabiliter, non seminabiliter; per quem omnia, ne alium auctorem atque alium opificem arbitretur: in quo omnia non quasi in loco, sed quasi in virtute. *Ibid. etc. col. 3, G.*

Qu'est-ce que Dieu, de qui en qui et par qui tous les êtres existent? Tous viennent de lui, par voie de création et non de génération; tous existent par lui, et nul ne peut reconnaître un autre auteur ou un autre ouvrier; tous existent en lui, non comme dans un espace, mais véritablement.

Quid est Deus?	}	Longitudo,	Longitudo, propter æternitatem;
		Latitudo,	Latitudo, propter charitatem;
		Sublimitas.	Sublimitas, propter majestatem;
		Profundum.	Profundum, propter sapientiam. <i>Ib. ante finem.</i>
Dieu est		La longueur, à cause de son éternité;	La largeur, à cause de sa charité;
		La hauteur, à cause de sa majesté;	La profondeur, à cause de sa sagesse.

Quid est Deus?	}	Quod ad universum spectat, finis;
		Quod ad electionem, salus;
		Quod ad se, ipse novit. <i>Ibid. post med. f. 282, col. 2, F.</i>

Qu'est-ce que Dieu?	}	Pour l'univers, il est la fin;
		Pour les élus, il est le salut;
		Pour lui-même, lui seul peut le savoir.

Quid est Deus?	}	Voluntas omnipotens.
		Benevolentissima virtus,
		Lumen æternum,
		Incommutabilis ratio,
		Summa beatitudo.
		Creans mentes ad se participandum,
		Vivificans ad sentiendum,
		Afficiens ad appetendum,
Dilatans ad capiendum,		
Justificans ad promerendum,		
Acedens ad zelum,		
Fecundans ad fructum,		

S. Bern.

Quid est Deus?

Dirigens ad æquitatem,  
Firmans ad benevolentiam,  
Moderans ad sapientiam,  
Roborans ad virtutem,  
Visitans mentes ad consolationem,  
Illuminans ad cognitionem,  
Perpetuans ad immortalitatem,  
Impuens ad felicitatem,  
Secundans ad securitatem.  
*Ibid.*

Qu'est-ce que Dieu?

Une volonté toute puissante,  
Une vertu très-bienfaisante,  
La lumière éternelle,  
La raison immuable,  
La suprême béatitude.  
Il crée les âmes pour se communiquer à elles,  
Il les vivifie pour qu'elles jouissent de lui,  
Il les excite pour qu'elles le désirent,  
Il les dilate pour qu'elles puissent le contenir,  
Il les justifie pour qu'elles le méritent,  
Il s'approche d'elles pour leur inspirer le zèle,  
Il les féconde pour leur faire porter des fruits,  
Il les dirige vers l'équité,  
Il les fortifie dans la bienfaisance,  
Il les modère dans la sagesse,  
Il les soutient dans la vertu,  
Il les visite pour les consoler,  
Il les éclaire pour qu'elles le connaissent,  
Il les conserve toujours pour l'immortalité,  
Il les remplit pour les rendre heureux,  
Il les aide pour qu'elles soient en sûreté.

Deus est substantia incorporea, simplex et incommutabilis. *Sup. Psal. 2, circa med. v. 7, f. 6, col. 3.*

Cassiodor.

Dieu est une substance immatérielle, simple et immuable.

Affirmatio de Dei essentia in promptu haberi non potest, neque definibilis est Divinitas; sed verius sinceriusque remotio indicat negando quid non sit, quam asserendo quid sit. *Pros.*

On ne peut donner une explication suffisante de l'essence de Dieu, et l'on ne peut pas définir la Divinité; mais on se sert avec plus de vérité de la *différence*, en disant ce qu'elle n'est pas, qu'en essayant de dire ce qu'elle est.

Quidquid audiri, vel videri, vel sciri potest, non convenit Dei majestati; hebes est in hac consideratione omnis acies sensuum, et caligat aspectus. *In præfat. ad Cornelium papam, c. 2, circa med. p. 444, col. 1, l. 3.*

Tout ce qu'on peut entendre, voir ou connaître ne saurait se dire de la majesté de Dieu; dans cette contemplation, toute la pénétration des sens est impuissante, et nos regards sont éblouis.

S. Cyprian.

Deus est simplex et indivisibilis essentia.  
*Orat. 29, post init. p. 227.*

Dieu est une essence simple et indivisible.

Certe hoc est Deus, quod cum dicitur, non potest dici: cum aestimatur, non potest estimari: cum definitur, ipsa definitione crescit.  
*De Fide, non longe a med. p. 308.*

Dieu est tel, que, lorsqu'on veut dire ce qu'il est, on ne peut le dire; lorsqu'on veut l'apprecier, on ne peut l'apprecier; lorsqu'on veut le définir, il surpasse toute définition.

Deus nihil est aliud, quam gubernator et provisor rerum omnium. *Tom. 1, opusc. 6 sup. Symbol. Apost. art. 1, ab initio, f. 14, p. 1.*

Dieu est le Créateur et la Providence de tous les êtres.

Deus est substantia æterna et actus simplex, causa agens et finalis totius universi, summa delectatio et optima, et omnimode immutabilis, inalterabilis. *12 Metaphys. et habet. apud Bedam, tom. 2.*

Dieu est une substance éternelle et un acte simple; il est la cause efficiente et la fin dernière, le bonheur souverain, parfait, immuable et inaltérable de tous les êtres.

Deus est ens, quo melius excogitari non potest. *4 Physic. et habet. apud Bedam, t. 2.*

Dieu est un être si parfait, qu'on ne peut en concevoir un meilleur.

Essentia divina est id quod revera existit, nunquam ullam mutationem suscipit, et nunquam usquam ullo modo ullam alterationem suscipit. *Tom. 1, syzygia 1 in dialog. Phædonis. ante med. p. 78, D et E.*

L'essence divine est celle qui existe réellement et par elle-même, qui ne peut jamais subir de changement ni d'altération en aucune manière.

Deus est ens immortale, seipso contentum ad felicitatem; essentia sempiterna, naturæ boni causa. *Tom. 3, syzygia 6 de Definit. in princ. p. 411, A.*

Dieu est l'être éternel, trouvant en lui-même la félicité parfaite; il est l'éternelle essence, cause efficiente de tout bien.

Quid est Deus? mens universi. *Pros.*

Qu'est-ce que Dieu? l'âme de tout l'univers.

Quid est Deus? quod vides totum, et quod non vides totum: sic magnitudo sua illi redditur, qua nihil majus excogitari potest. *Lib. 1 Quæst. post med.*

Qu'est-ce que Dieu? tout ce que vous voyez, tout ce que vous ne voyez pas; la grandeur qui lui appartient est telle, qu'on ne peut rien imaginer de plus grand.

#### SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Dixit Deus ad Moysen: Ego sum, qui sum. *Exod. 3, v. 14.*

Dieu dit à Moïse: Je suis celui qui suis.

2. Non est Deus quasi homo, ut mentiar: nec ut filius hominis, ut mutetur. *Nam. 23, v. 19.*

Dieu n'est pas comme l'homme pour mentir, ni comme le fils de l'homme pour changer.

3. Non est alia natio tam grandis, quæ habeat deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest cunctis obsecrationibus nostris. *Deut. 4, v. 7.*

Il n'est point d'autre nation, si grande qu'elle soit, qui ait des dieux aussi près d'elle que le Seigneur notre Dieu, présent à toutes nos prières.

4. Dominus Deus tuus, ignis consumens est, Deus amulator. *Ibid. v. 24.*

Le Seigneur votre Dieu est un feu dévorant et un Dieu jaloux.

5. Dominus ipse est Deus, et non est alius præter eum. *Ibid. v. 35.*

Le Seigneur est Dieu, et il n'y en aura point d'autre que lui.

6. Scito quod Dominus ipse sit Deus in cælo sursum, et in terra deorsum, et non sit alius. *Ibid. v. 39.*

Sachez que le Seigneur est Dieu et dans les hauteurs du ciel et dans les profondeurs de la terre, et qu'il n'en est point d'autre.

7. Dominus Deus noster, Dominus unus est. *Ibid. 6, v. 4.*

Le Seigneur notre Dieu est seul Seigneur.

8. Dominus Deus vester, ipse est Deus deorum, et Dominus dominantium, Deus magnus, et potens, et terribilis. *Jb. 10, v. 17.*

Le Seigneur votre Dieu est lui-même le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, puissant et terrible.

9. Deus fidelis et absque ulla iniquitate, justus et rectus. *Ibid. 32, v. 4.*

Dieu est fidèle et sans tache; il est juste et droit.

10. Non est Deus alius, ut Deus rectissimi, ascensor cæli, auxiliator tuus. *Pros. Ibid. 33, v. 26.*

Israël, nul n'est semblable à ton Dieu; il monte sur les cieux; il est ton secours.

11. Magnificencia ejus discurrent nubes, habitaculum ejus sursum, et subter brachia sempiterna. *V. 27.*

Sa magnificence éclate dans les nues, sa demeure est au plus haut des cieux, et au-dessous il fait sentir les effets de son bras éternel.

12. Deus vester ipse est Deus in cælo sursum, et in terra deorsum. *Josue 2, v. 11.*

Votre Dieu est le Dieu du ciel et de la terre.

13. Non est sanctus, ut est Dominus: neque enim est alius extra te; et non est fortis, sicut Deus noster. *1 Reg. 2, v. 2.*

Il n'y a point d'autre saint que le Seigneur; il n'y en a point d'autre hors vous, Seigneur, et nul n'est fort comme notre Dieu.

14. Quis est Deus præter Dominum, et quis Fortis præter Deum nostrum ? 2 *Reg.* 22, v. 32.

Qui est le Seigneur, sinon notre Dieu ? qui est le Fort, si ce n'est notre Dieu ?

15. Sciant omnes populi terræ, quia Dominus ipse est Deus, et non est ultra absque eo. 3 *Reg.* 8, v. 60.

Que tous les peuples de la terre sachent que le Seigneur est Dieu et qu'il n'y en a point d'autre que lui.

16. Deus, cuius thronus inestimabilis et gloria incomprehensibilis. *Pros.* 4 *Esd.* 8, v. 21.

Dieu, dont le trône est au-dessus de tout prix et dont la gloire est incompréhensible.

17. Cui asat exercitus angelorum cum tremore : cuius verbum verum et dicta perseverantia. *V.* 22.

Devant qui l'armée des anges se tient debout en tremblant, dont la parole est vérité et dont les décrets sont immuables.

18. Cujus jussio fortis, et dispositio terribilis : cuius aspectus arefacit abyssos, et indignatio tabescere facit montes. *V.* 23.

Qui est fort dans sa volonté, terrible dans ses commandements, dont l'aspect dessèche les abîmes et l'indignation fait crouler les montagnes.

19. Omnes gentes agnoscant, quia tu es Deus, et non est alius præter te. *Judith* 9, in fine.

Que toutes les nations sachent que vous êtes Dieu et qu'il n'y en a point d'autre que vous.

20. Deus excelsior cælo est, et quid facies ? profundior inferno, et unde cognosces ? *Pros.* *Job.* 11, v. 8.

Dieu est plus élevé que les cieux, tu ne saurais l'atteindre ; plus profond que l'enfer, il est impénétrable à tes regards.

21. Longior terra mensura ejus, et latior mari. *V.* 9.

Il est plus étendu que la terre, plus vaste que la mer.

22. Dixit insipiens in corde suo : Non est Deus. *Ps.* 3, v. 1.

L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu.

23. Quis Deus præter Dominum, aut quis Deus præter Deum nostrum ? *Ps.* 17, v. 34.

Qui est Dieu, sinon le Seigneur, et qui est Dieu, sinon notre Dieu ?

24. Hic est Deus, Deus noster in æternum, et in sæculum sæculi ; ipse reget nos in sæcula. *Ps.* 47, in fine.

Le Dieu de ces merveilles est notre Dieu dans tous les siècles et dans l'éternité ; il nous conduira dans tous les âges.

25. Audi, populus meus, Deus Deus tuus ego sum. *Ps.* 49, v. 8.

Écoute, mon peuple : je suis le Dieu ton Dieu

26. Notus in Judæa Deus, in Israël magnum nomen ejus. *Ps.* 75, v. 1.

Dieu est connu dans Juda ; son nom est grand dans Israël.

27. Deus, in sancto via tua : quis Deus magnus, sicut Deus noster ? *Pros.* *Ps.* 76, v. 13.

O Dieu, votre voie est sainte ; quel Dieu est grand comme notre Dieu ?

28. Tu es Deus, qui facis mirabilia ; notam fecisti in populis virtutem tuam. *Ps.* 76, v. 13-14.

C'est vous, ô Dieu, qui opérez les merveilles, qui avez montré aux nations votre puissance.

29. Nomen tibi Dominus, tu solus Altissimus in omni terra. *Ps.* 82, in fine.

Votre nom est le Seigneur ; seul vous êtes le Très-Haut dans toute la terre.

30. Non est similis tui in diis, Domine, et non est secundum opera tua. *Pros.* *Ps.* 85, v. 7.

Nul n'est comme vous parmi les dieux, Seigneur ; aucune œuvre n'est semblable à la vôtre.

31. Quoniam magnus es tu, et faciens : tu es Deus solus. *V.* 9.

C'est vous qui êtes grand, qui opérez des prodiges ; vous êtes seul Dieu.

32. Priusquam montes fierent, aut firmaretur terra et orbis, a sæculo et usque in sæculum, tu es Deus. *Ps.* 89, v. 2.

Avant la création des montagnes, avant la création de la terre et du monde, de l'éternité à l'éternité, vous êtes Dieu.

33. Deus magnus Dominus, et Rex magnus super omnes deos. *Ps.* 94, v. 3.

Le Seigneur est le grand Dieu, le grand Roi qui s'élève au-dessus des autres dieux.

34. Magnus Dominus, et laudabilis nimis, terribilis est super omnes deos. *Ps.* 95, v. 4.

Jéhovah est grand ; il est digne de toutes nos louanges ; il est terrible par-dessus tous les autres dieux.

35. Tu Dominus altissimus super omnem terram, nimis exaltatus es super omnes deos. *Ps.* 96, v. 10.

Seigneur, vous êtes le Très-Haut sur toute la terre, vous êtes élevé au-dessus de tous les dieux.

36. Vacate et videte, quoniam ego sum Deus : exaltabor in gentibus, et exaltabor in terra. *Ps.* 45, v. 11.

Cessez vos combats, reconnaissez que c'est moi qui suis Dieu ; je serai exalté au milieu des nations, je serai exalté sur la terre.

37. Scitote, quoniam Dominus ipse est Deus : ipse fecit nos, et non ipsi nos. *Ps.* 99, v. 3.

Sachez que Jéhovah est Dieu ; c'est lui qui nous a faits, et nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes.

38. Quis sicut Dominus Deus noster, qui in altis habitat, et humilia respicit in cælo et in terra ? *Ps.* 112, v. 5.

Qui est comme le Seigneur notre Dieu ? Il habite aux lieux les plus élevés, et ses regards s'abaissent sur les cieux et sur la terre.

39. Deus noster in cœlo : omnia quæcunq;e voluit, fecit. *Ps.* 113, v. 11.

Notre Dieu est dans les cieux ; tout ce qu'il a voulu, il l'a fait.

40. Magnus est Dominus, et Deus noster, præ omnibus diis. *Ps.* 134, v. 5.

Le Seigneur est grand, et notre Dieu est au-dessus de tous les dieux.

41. Non est alius Deus, quam tu, cui cura est de omnibus. *Sap.* 12, v. 13.

Il n'est pas d'autre Dieu que vous, qui prenez soin de tous.

42. Unus est Altissimus, et Dominus Deus. *Eccl.* 1, v. 8.

Il n'y a que le Très-Haut, le Dieu souverain.

43. Tu es Deus, conspexitor sæculorum. *Ib.* 36, v. 19.

Vous êtes le Dieu qui contemple les siècles.

44. Domine, exercituum Deus, qui sedes super cherubim, tu es Deus solus omnium regnorum terre. *Isa.* 37, v. 16.

Seigneur, Dieu des armées, vous qui êtes assis sur les chérubins, vous êtes le seul Dieu véritable, maître de tous les empires.

45. Dicit Dominus : Ut sciatis et credatis mihi et intelligatis ; quia ego ipse sum : ante me non est formatus Deus, et post me non crit. *Ib.* 43, v. 13.

Le Seigneur dit : Sachez, croyez et comprenez que je suis moi-même. Avant moi il n'y a point de Dieu, il n'y en aura point après moi.

46. Hæc dicit Dominus : Ego primus et novissimus, et absque me non est Deus ; quis similis mei ? *Ibid.* 44, v. 6-7.

Voici ce que dit le Seigneur : Je suis le premier et le dernier ; hors de moi, il n'y a point de Dieu. Qui est semblable à moi ?

47. Sciant ii, qui ab ortu solis, et qui ab occidente sunt, quoniam absque me non est ego Dominus, et non est alter. *Ib.* 45, v. 6.

Que l'orient et l'occident comprennent que rien n'est sans moi ; je suis le Seigneur, et il n'y en a pas d'autre.

48. Tantum in te est Deus, et non est absque te Deus. *Pros.* *Ibid.* v. 14.

Un Dieu est en toi ; il n'y a point d'autre Dieu que toi.

49. Vere tu es Deus absconditus, Deus Israel salvator. *V.* 15.

Vous êtes vraiment un Dieu caché, Dieu d'Israël, ô Sauveur.

50. Dominus Deus verus est, ipse Deus vivens et Rex sempiternus. *Jer.* 10, v. 10.

Le Seigneur est le vrai Dieu ; c'est lui qui est le Dieu vivant, le Roi éternel.

51. Hic est Deus noster, et non aestimabitur alius adversus eum. *Bar.* 3, v. 36.

C'est lui qui est notre Dieu, et nul autre ne sera devant lui.

52. Sciant, quia tu es Deus solus, et gloriosus super orbem terrarum. *Dan.* 3, v. 5.

Qu'ils sachent que vous êtes le seul Dieu et la gloire de l'univers.

53. Ego Dominus Deus tuus, et Deum absque me nescias. *Osee* 13, v. 4.

Moi je suis le Seigneur votre Dieu ; vous n'aurez pas d'autre Dieu que moi.

54. Deus omnium creator, terribilis et fortis, justus et misericors. 2 *Mach.* 1, v. 24.

Dieu créateur de toutes choses, terrible et fort, juste et miséricordieux.

55. Qui solus es bonus Rex, solus præstans, solus justus, et omnipotens, et æternus. *V.* 25.

Qui êtes seul le Roi dément, seul excellent, seul juste, tout puissant et éternel.

56. Ego sum Deus Abraham, et Deus Isaac, et Deus Jacob. Non est Deus mortuorum, sed viventium. *Matth.* 22, v. 32.

Je suis le Dieu d'Abraham, et le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. Dieu n'est point le Dieu des morts, mais des vivants.

57. Dominus Deus tuus, Deus unus est. *Marc.* 12, v. 29.

Le Seigneur ton Dieu est seul Dieu.

58. Unus est Deus, et non est aliud præter eum. *Ibid.* v. 32.

Il n'y a qu'un seul Dieu, et il n'y en a point d'autre que lui.

59. In ipso vivimus, et movemur, et sumus ; sicut et quidam vestrorum poetarum dixerunt : Ipsi enim et genus sumus. *Act.* 17, v. 18.

En lui nous avons la vie, le mouvement et l'être, et comme quelques uns de vos poètes ont dit : Nous sommes les enfants de Dieu même.

60. Si Deus pro nobis, quis contra nos ? *Rom.* 8, v. 31.

Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?

61. Scimus, quia nihil est idolum in mundo, et quod nullus Deus, nisi unus. *Pros.* 1 *Cor.* 8, v. 4.

Nous savons qu'une idole n'est rien dans le monde et qu'il n'y a qu'un seul Dieu.

62. Nam etsi sunt, qui dicantur dii, sive in cœlo et in terra (siquidem sunt dii multi), nobis tamen unus Deus. *V.* 5.

Car s'il est des êtres appelés dieux, soit dans le ciel, soit sur la terre, et qu'ainsi il y ait plusieurs dieux, néanmoins il n'y a pour nous qu'un seul Dieu.

63. Unus Deus et Pater omnium, qui est super omnes, et per omnia, et in omnibus nobis. *Ephes.* 4, v. 6.

Il n'y a qu'un Dieu Père de tous, qui est au-dessus de tous, qui gouverne toutes choses, et qui réside en nous tous.



64. Solus potens, Rex regum, et Dominus dominantium, qui solus habet immortalitatem, et lucem inhabitat inaccessibleem. *1 Tim. 6, v. 15.*

Le seul puissant, le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, qui seul possède l'immortalité, qui habite une lumière inaccessible.

65. Deus lux est, et tenebræ in eo non sunt illæ. *1 Joan. 1, v. 5.*

Dieu est la lumière même, et il n'y a point en lui de ténèbres.

66. Ego sum alpha et omega, principium et finis, dicit Dominus Deus, qui est, et qui erat, et qui venturus est, Omnipotens. *Apoc. 1, v. 8.*

Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin, dit le Seigneur Dieu, Celui qui est, qui était et qui doit venir, le Tout-Puissant.

67. Dominus dominorum est, et Rex regum. *Ibid. 17, v. 14.*

Il est le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois.

68. Habet in vestimento et femore suo scriptum : Rex regum et Dominus dominantium. *Ibid. 19, v. 16.*

Il porte écrit sur son vêtement et sur sa cuisse : Le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs.

## SENTENTIA PATRUM.

69. Deus extra, Deus intus, Deus ubique est. *Lib. 3 de Virginibus, longe post med. col. 109, C, tom. 1.*

Dieu est dehors, Dieu est dedans, Dieu est partout.

70. Unus Deus, unum nomen, una divinitas, una majestas : nullus ergo secundus, quia principium omnium Trinitas est, et Trinitatis primatus super omnia est. *De Instit. virgin. cap. 10, in fine, f. 137, D, t. 1.*

Un seul Dieu, un seul nom, une seule divinité, une seule majesté : il n'y a donc pas d'autre Dieu, parce que la Trinité est le principe de toutes choses, et que sa souveraine puissance s'étend sur tout.

71. Cui Deus portio est, nihil debet curare nisi Deum, ne alterius impediatur necessitatis munere. *De Fuga sæculi, c. 2, ante med. col. 198, A, t. 1.*

Celui qui a pris Dieu pour son partage ne doit s'occuper que de Dieu, de peur d'être détourné de lui par tout autre soin.

72. Deus naturæ est simplicis, non conjunctæ, neque compositæ, cui nihil accidat, sed solum quod divinum est in natura habeat sua. *Pros.*

La nature de Dieu est simple, incomplexe et incomposée ; il ne peut éprouver aucune adjonction, mais il y a dans son essence tout ce qui est divin.

73. Est complens omnia, nusquam ipse confusus : penetrans omnia, nusquam ipse penetrans.

Il remplit toutes choses sans se mêler à rien ; il pénètre tout et ne saurait être pénétré.

74. Ubique totus est, eodemque tempore, vel in terra, vel in novissimo maris præsens.

Il est en même temps présent partout, à tous les points de la terre et de la mer.

75. Est visu incomprehensibilis, factu ininterpretabilis, sensu inestimabilis, fide sequendus, religione venerandus.

La vue ne saurait le saisir, nos opérations ne peuvent l'interpréter, nos sens ne peuvent apprécier sa grandeur ; nous devons le chercher par la foi et le vénérer par la religion.

76. Et quicquid religiosius sentiri potest, quicquid præstantius ad decorem, quicquid sublimius ad potestatem, hoc Deo intelligas convenire. *Lib. 1 de Fide ad Gratianum, c. 7, in med. col. 281, D, t. 2.*

Tout ce qu'on peut concevoir de plus saint, de plus excellent et de plus beau, de plus sublime et de plus puissant convient à la nature divine.

77. Deus Pater nobis est, cum bene agimus : Judex noster est, cum peccamus. *Serm. 13, ante med. col. 705, D, t. 3.*

Dieu est pour nous un Père quand nous faisons le bien, un Juge quand nous faisons le mal.

78. Non in loco Deus videtur, sed mundo corde : nec corporalibus oculis Deus quæritur, nec circumscribitur visu, nec factu tenetur, nec auditur affatu, nec sentitur incessu. *Lib. 1 super Lucam, c. 1, in illud, Matth. 5, Beati mundo corde, etc. col. 1627, B, t. 5.*

On ne voit pas Dieu dans un lieu de l'espace, mais dans un cœur pur ; Dieu n'est pas accessible aux yeux du corps, il n'est pas circonscrit par l'horizon terrestre ; on ne peut ni le toucher, ni l'entendre, ni marcher après lui.

79. Deus est veritas, in quo, et a quo, et per quem vera sunt, quæ vera sunt omnia. *Prosc.*

S. Aug.

Dieu est la vérité ; c'est en lui et par lui que tout ce qui est vrai pousse la vérité.

80. Deus vera est et summa vita, in quo, et a quo, et per quem vivunt, quæ vere summeque vivunt omnia.

Dieu est la vie souveraine et essentielle, et c'est en lui et par lui que vivent tous les êtres qui ont la vie.

81. Deus beatitudo, in quo, et a quo, et per quem beata sunt, quæ beata sunt omnia.

Dieu est la suprême béatitude, en qui et par qui tout ce qui est heureux trouve son bonheur.

82. Deus bonum et pulchrum, in quo, et a quo, et per quem bona et pulchra sunt, quæ bona et pulchra sunt omnia.

Dieu est le bien et le bon, en qui, de qui et par qui tout ce qui est bon et beau trouve et reçoit la bonté et la beauté.

83. Deus intelligibilis lux, in quo, et a quo, et per quem intelligibiliter lucent, quæ intelligibiliter lucent omnia.

Dieu est la lumière intellectuelle, en qui, de qui et par qui trouve et reçoit sa clarté tout ce qui brille à l'intelligence.

84. Deus, a quo averti, cadere : in quem converti, resurgere : in quo manere, consistere est.

S'éloigner de Dieu, c'est tomber; revenir à lui, c'est se relever; rester avec lui, c'est se tenir debout.

85. Deus, a quo exire, emori : in quem redire, reviviscere; in quo habitare, vivere est.

Se retirer de Dieu, c'est mourir; se réunir à lui, c'est ressusciter; demeurer en lui, c'est vivre.

86. Deus, quem nemo amittit, nisi deceptus : quem nemo quaerit, nisi admonitus : quem nemo invenit, nisi purgatus.

On ne peut perdre Dieu sans être trompé, ni le chercher sans être appelé, ni le trouver sans être purifié.

87. Deus, quem relinquere, hoc est quod perire : quem attendere, hoc est quod amare : quem videre, hoc est quod habere.

Abandonner Dieu, c'est se perdre; le contempler, c'est aimer; le voir, c'est posséder le bonheur.

88. Deus, cujus nos fides excitat, spes erigit, charitas jungit. *Lib. 1 Soliloq. c. 1, post init. et consequenter, p. 358, D, et 359, A, t. 1.*

La foi en Dieu nous réveille, l'espérance nous fait lever, la charité nous unit.

89. Est unus Deus, atque una et summa essentia, ex qua est omne quicquid est, in quantum est : quia, in quantum est, quicquid est, bonum est. *De vera Relig. c. 11, post med. p. 494, D, t. 1.*

Il n'y a qu'un seul Dieu, une essence suprême, de laquelle tout ce qui existe tire la quantité d'être qu'il possède; car tout ce qui existe, en tant qu'être, est bon.

90. Bonorum summa, Deus est : summum bonum, Deus est : neque infra remanendum est, neque ultra quaerendum. *De Moribus Eccles. c. 8, in fine, p. 523, A, t. 1.*

Dieu est la somme de tous les biens; il est le bien suprême; il faut le chercher en lui et non en deçà ou au-delà.

91. Summum bonum omnino, et quo esse aut cogitari nihil melius potest, aut intelligendus, aut credendus Deus est. *De Morib. Manich. c. 11, sub fin. p. 546, D, t. 1.*

Dieu est le souverain bien, et il est impossible d'en imaginer, d'en connaître ou d'en concevoir un plus grand.

92. Deus bonus est, Deus justus est, Deus omnipotens est : hoc dubitare omnino demens est. *Epist. 28 ad Hieron. post med. p. 63, B, tom. 2.*

Dieu est bon, Dieu est juste, Dieu est tout puissant, ce serait une vraie folie d'en douter.

93. Deus totus oculus est, totus manus est, totus pes est : totus oculus est, quia omnia videt : totus manus est, quia omnia operatur : totus pes est, quia ubique est. *Prosec.*

Dieu est tout yeux, tout mains, tout pieds : tout yeux, parce qu'il voit tout; tout mains, parce qu'il fait tout; tout pieds, parce qu'il est partout.

94. Nec in loco Deus videtur, sed mundo corde (illo modo non vult Deum videre impius, quia cor mundare non vult); nec corporalibus oculis Deus quaeritur, nec circumscriptur visis, nec tactu tenetur, nec auditur affatu, nec sentitur inessu. *Epist. 111 ad Fortunatianum, post med. p. 337, A et B, t. 2.*

Dieu ne se voit pas dans un coin de l'espace, mais dans un cœur pur (l'impie refuse de le voir de cette façon, puisqu'il ne veut pas purifier son cœur); Dieu n'est pas accessible aux yeux du corps; il n'est pas renfermé dans l'horizon de notre regard, ni nous n'en pouvons le toucher, ni nos oreilles l'entendre, ni notre course l'atteindre.

95. Non inveniri quisquam potest, qui hoc Deum credat esse, quo melius aliquid est. *Lib. 1 de Doctrina christiana, c. 7, p. 6, D, t. 3.*

Vous ne trouverez personne qui pense que Dieu n'est pas ce qu'il y a de plus parfait.

96. Verius cogitatur Deus, quam dicitur, et verius est quam cogitatur. *Lib. 7 de Trin. c. 4, prope init. p. 241, B, t. 3.*

Ce qu'on dit de Dieu est moins exact que ce qu'on en pense, et ce qu'on en pense est moins exact que la réalité.

97. Sic intelligamus Deum, si possumus quantum possumus,

Sine qualitate bonum,  
Sine quantitate magnum,  
Sine intelligentia Creatorem,  
Sine situ praesentem,  
Sine habitu omnia continentem,  
Sine loco ubique totum,  
Sine tempore sempiternum,  
Sine ulla sui mutatione mutabilia facientem, nihilque patientem. *Lib. 5 de Trin. c. 1, prope fin. p. 225, A, t. 1. Prosec.*

Nous devons regarder Dieu, si nous le pouvons, ou du moins autant que nous le pouvons, comme

Le bien infini,  
La grandeur sans mesure,  
Le Créateur incompréhensible,  
Présent partout sans être borné,  
Remerciant tout sans être limité,  
Tout entier partout sans étendue,  
Eternel sans succession de temps,  
Impassible, inamuable et auteur de tout ce qui passe et change.

98. Quisquis Deum ita cogitat, etsi non dum potest omnimodo invenire quid sit, pie tamen caveat, quantum potest, aliquid de eo sentire quod non sit. *Ibid.*

Celui qui médite ainsi sur la Divinité, quoiqu'il ne puisse absolument comprendre ce qu'est Dieu, doit éviter avec un soin religieux de lui attribuer ce qu'il n'est pas.

99. Deus infinite misericordiae, fons totius bonitatis et pietatis, tu es gaudium plenum, beatitudo summa : tu es id quo nihil melius desiderari potest, nihil beatius, vel utilius possideri. *De Spiritu et Anima, c. 64, in fine, pag. 642, D, t. 3.*

Seigneur infiniment miséricordieux, vous êtes la source de toute grâce et de toute bonté; vous êtes la joie parfaite, la suprême béatitude; on ne peut rien désirer, on ne peut rien obtenir et posséder de meilleur, de plus doux et de plus heureux que vous.

100. Deus hoc est, quod nulla attingit opinio; plus est enim quam quidquid dici poterit, aut cogitari. *In Quæst. reter. et nov. Testam. quæst. 1, in princ. p. 497, D, t. 4.*

Dieu est tel que nulle pensée ne saurait atteindre jusqu'à lui, car il est au-dessus de tout ce qu'on peut dire ou imaginer.

101. Nemo possidet Deum, nisi qui possidetur a Deo : simul nosipsi facti Dei possessio, et efficietur nobis possessio Deus. *De salutar. Docum. c. 10, in princ. p. 752, D, t. 4.*

Nul ne possède Dieu, s'il n'appartient à Dieu; soyons nous-mêmes la possession de Dieu, si nous voulons le posséder à notre tour.

102. Visibilium omnium maximus est mundus, invisibilium omnium maximus est Deus. *Lib. 2 de Civit. Dei, c. 4, in princ. p. 192, D, tom. 5.*

Le monde est plus grand que toutes les choses visibles, Dieu est plus grand que toutes les choses invisibles.

103. Summum bonum, quo superius non est, Deus est. *De Natura boni, c. 1, in princ. p. 282, D, t. 6.*

Dieu est le bien suprême, au-dessus duquel il n'y a rien.

104. Spes tua Deus sit, fortitudo tua Deus sit, firmitas tua Deus sit, exoratio tua ipse sit, laus tua ipse sit, limus in quo requiescas ipse sit, adjutorium cum laboras ipse Deus sit. *Sup. Ps. 32, conc. 1, post med. vers. 16, pag. 149, B, t. 8.*

Que Dieu soit votre espérance, votre force, votre soutien, votre désir; qu'il soit l'objet de vos louanges, la fin et le repos de votre cœur, votre secours dans le travail.

105. Sit spes nostra Deus noster: qui fecit omnia, melior est omnibus: qui pulchra fecit, pulchrior est omnibus: qui fortia, fortior est: qui magna, major est: quidquid amaveris, ille tibi erit. *Sup. Ps. 39, ante med. vers. 6, pag. 238, C, t. 8.*

Que Dieu soit notre espérance; Celui qui a tout créé vaut mieux que toutes les créatures; Celui qui a fait tout ce qui est beau a plus de beauté que toutes ses œuvres; Celui qui a fait tout ce qui est fort a plus de force que tout l'univers; Celui qui a fait tout ce qui est grand est au-dessus de toute grandeur: tout ce que vous pouvez aimer se trouve en Dieu.

106. Quidquid mihi præter Deum est, dulce non est: quidquid mihi vult dare Dominus meus, auferat totum, et se mihi det. *Sup. Ps. 25, enarrat. 2, post med. vers. 34, p. 92, D, tom. 8.*

Rien n'est doux pour moi en dehors de Dieu; que le Seigneur me prive de tout ce qu'il veut me donner, et qu'il se donne lui-même.

107. Confitemini Domino, quoniam bonus. Quid sit grandius ista brevitate non video, cum ita sit proprium Deo quod bonus est. *Sup. Ps. 117, in princ. exposit. p. 906, D, t. 8.*

Louez le Seigneur, parce qu'il est bon. Je ne vois pas ce qu'on peut dire de plus grand que cette simple parole, puisque la perfection essentielle de Dieu, c'est la bonté.

108. Deus tibi totum est. Si esurieris, panis tibi est: si sitieris, aqua tibi est: si in tenebris es, lumen tibi est: si nudus es, immortalitatis vestis tibi est. Omnia possunt dici de Deo, et nihil digne dicitur de Deo, et nihil latius hac inopia. *Tract. 13 sup. Evang. Joan. de c. 3, ante med. p. 79, A, t. 9.*

Dieu est tout pour vous. Si vous êtes affamé, il est votre pain; si vous souffrez de la soif, il est une eau rafraîchissante; si vous êtes dans les ténèbres, il est votre lumière; si vous êtes nu, il est pour vous un vêtement d'immortalité. On peut tout dire de Dieu, et tout ce qu'on dit est indigne de lui, et rien n'est plus grand que cette impuissance.

109. Desideras Deum? Desiderari potest, concupisci potest, suspirari potest, in illum potest digne cogitari, sed verbis explicari non potest. *Ibid. tract. 34 de cap. 8, p. 182, litt. D.*

Désirez-vous Dieu? On peut le désirer, on peut le chercher, on peut soupirer après lui, on peut p-nser à lui dignement; mais tout ce qu'on peut dire est indigne de lui.

110. Dens, recipis quod non invenis, et nunquam amisisti, nunquam inops et gaudes lucris, nunquam avarus, et usuras exigis. Supererogatur tibi ut debeas, et quis habet quidquam non tuum? Reddis debita nulli debens, donas debita nihil perdens. *In Medit. c. 29, ab init. t. 9.*

Seigneur, vous recevez ce que vous ne trouvez pas; vous n'avez rien p-rdre, vous ne manquez de rien, et vous êtes satisfait qu'on vous donne; vous n'êtes pas avare, et vous exigez nos hommages avec avarice; vous recevez de nous au point de devenir notre débiteur, et qui possède quelque chose qui ne vienne de vous? Vous vous acquittez envers nous, quoique vous ne deviez rien à personne, et vous nous remettez nos dettes sans jamais rien perdre.

111. Deus est

Lux, quam non capit locus;  
Vox, quam non capit tempus;  
Odor, quem non spargit flatus;  
Cibus, quem non minuit edacitas;  
Amplexus, quem non dividit. *Et habet. in Glossa ord. sup. Ep. 1 Joan. c. 1, in illud, Deus lux est, etc. col. 1379, A, tom. 6.*

Une lumière que l'espace ne peut limiter,  
Une voix que le temps ne peut contenir,  
Une odeur que le vent ne peut disperser,  
Une nourriture qu'on ne peut diminuer en la goûtant,  
Un embrassement que la satiété ne peut reposer.

Dieu est

112. Qui Deo se committit, diabolus non timet. *De Verb. Dom. Serm. 28, in fin. pag. 77, A, t. 10.*

Celui qui met en Dieu sa confiance ne craint pas le démon.

S. Aug.

113. Nihil delectabilius Deo. nihil illo pulchrius, nihil illo dulcius. *Hom. 18 ex quinquaginta Hom. ante med. p. 354, D, t. 10.*

Rien n'est plus agréable, rien n'est plus beau, rien n'est plus doux que Dieu.

114. Altus est Deus : erigis te, et fugit a te : humilias te, et descendit ad te. Quare hoc ? quia excelsus est, et humilia respicit, et alta de longe cognoscit. *Prosec.*

Dieu est le Très-Haut ; vous vous élevez, et il s'éloigne de vous ; vous vous humiliez, et il s'abaisse vers vous. Pourquoi cela ? parce qu'il est le Très-Haut, et qu'il regarde ce qui est bas, et qu'il voit de loin ce qui est élevé.

115. Humilia de proximo respicit, ut attolat : alta, id est, superba, de longe cognoscit, ut deprimat. *Serm. 2 Ascens. et in ord. 175, circa med. p. 699, A, t. 10.*

Il regarde de près ce qui est bas pour l'élever ; il voit de loin ce qui s'élève, c'est-à-dire l'orgueil, pour l'abaisser.

116. Deus est sperantibus in se

Dieu est pour tous ceux qui espèrent en lui

Thesaurus in paupertate,  
Solatium in solitudine,  
Gloria in abjectione,  
Honor in contemptu,  
Umbraculum in omni protectione. *Serm. 21 ad fratres in exilio, in fin. p. 939, A, t. 10.*

Un trésor dans la pauvreté,  
Une consolation dans l'isolement.  
Une gloire dans l'humiliation,  
Un honneur dans l'opprobre,  
Une protection dans toutes les faiblesses.

S. Basil. Mag.

117. Non omnium Deus est Deus, sed eorum qui ipsi conjuncti sunt per dilectionem. *Sup. Ps. 29, conc. 7, post init. vers. 2, p. 88, t. 1.*

Dieu ne doit pas être appelé le Dieu de tout le monde, mais seulement de ceux qui lui sont unis par la charité.

S. Bern.

118. Totus suavis est Deus, totus salubris est, totus delectabilis, totus desiderabilis. *Serm. post octav. Epiph. ante med. fol. 22, col. 1, litt. C.*

Dieu est infiniment doux, infiniment bienfaisant, infiniment aimable et désirable.

119. Deus

Dieu

Per se infunditur ;  
Per se innoscit ;  
Purus capitur a puris ;  
Solut nullius indiget ;  
Solut et sibi et omnibus de sola omnipotentii voluntate sufficiens est. *Serm. 5 super Cantica, ante fin. f. 137, col. 2, E.*

Se communique de lui-même ;  
Se fait connaître par lui-même ;  
Infiniment pur, est goûté par les cœurs purs ;  
Seul n'a besoin de personne ;  
Seul se suffit à lui-même et à tout ce qui existe par sa toute-puissance.

120. Deus

Dieu

Amatur ut caritas ;  
Novit ut veritas ;  
Sedet ut æquitas ;  
Dominatur ut majestas ;  
Regit ut principium ;  
Tuetur ut salus ;  
Operatur ut virtus ;  
Revelat ut lux ;  
Assistit ut pietas. *Lib. 5 de Consil. ad Eugen. pap. ante fin. f. 283, col. 2, F.*

Est aimé comme charité ;  
Est connu comme vérité ;  
Prononce comme justice ;  
Règne comme majesté ;  
Gouverne comme chef ;  
Protège comme salut de tous ;  
Opère comme puissance ;  
Éclaire comme lumière ;  
Assiste comme miséricorde.

121. Deus non partibus constat, ut corpus : non affectibus distat, ut anima : non formis substat, ut omne quod factum est. *Ibid. circa med. f. 283, col. 4, K.*

Dieu n'est pas composé de parties, comme les corps ; il n'éprouve par des sentiments opposés, comme l'âme ; il n'a point une forme, comme toutes les créatures.

122. Non est compositus Deus, merum simplex est : tam simplex Deus, quam unus est : est autem unus, et dici possit, unissimus est. *Ibid. post med. f. 283, col. 4, L.*

Dieu n'est point composé, il est simple et in complexe ; il est si simple qu'il est un ; il est tellement un que je dirais, si le mot pouvait se dire, qu'il est unissime.

123. Dulcis et rectus est Deus : dulcis, quia perire non patitur : rectus, quia punire non obliviscitur. *De 12 Gradibus humilit. cap. Locuturus, ante med. f. 299, col. 3, II.*

Dieu est tendre et juste : tendre, parce qu'il ne nous laisse pas périr ; juste, parce qu'il ne manque jamais de punir.

124. Honor Deo summus est illum venerari et imitari : veneraris si pius es, imitaris si misericors. *Lib. Medit. c. 6, ante fin. f. 324, col. 1, litt. B.*

L'hommage suprême rendu à Dieu consiste à l'adorer et à l'imiter ; vous l'adorez par la piété, vous l'imitez par la bonté.

125. Deus est

Dieu est

In angelis desiderabilis,  
In sanctis delectabilis,  
In creaturis admirabilis,  
In hominibus amabilis. *Ib. c. 1, ab init. f. 322, col. 1, litt. B.*

Désirable dans les anges,  
Délectable dans les saints,  
Admirable dans les créatures,  
Aimable dans l'homme.

126. Deus omnia potenter creat, sapienter gubernat, benigne dispensat. *Ibid.*

Dieu a tout créé par sa puissance, il gouverne tout par sa sagesse, il donne tout par sa bonté.

S. Bern.

S. Bern.

127. Quidquid boni quaeris, summum bonum et omne bonum ipse Deus est. *Prosec.*

Si vous cherchez le bonheur, Dieu est le bonheur suprême et le bonheur universel.

128. Si gaudere vis, ipse gaudium : si te pugnare delectat, ipse palma est.

Si vous aimez la joie, Dieu est la joie par essence ; si vous aimez le combat, il est la palme.

129. Si coronari vis, ipse corona est : si vincere cupis, ipse victoria est.

Si vous voulez être couronné, c'est lui qui est la couronne ; si vous voulez vaincre, c'est lui qui est la victoire.

130. Si potentiam desideras, ipse potentia est : si fortitudinem quaeris, ipse fortitudo est.

Si vous désirez le pouvoir, c'est lui qui est la puissance ; si vous désirez la valeur, c'est lui qui est le courage.

131. Si justitiam vis habere, ipse justitia est : si amas sapientiam, ipse fons sapientiae est.

Si vous voulez être juste, c'est Dieu qui est la justice ; si vous voulez être sage, c'est lui qui est la sagesse.

132. Si charitatem vis. Deus charitas est : si divitias appetis, ipse dives est.

Si vous voulez aimer, Dieu est la charité ; si vous voulez être riche, c'est lui qui est la richesse.

133. Si pulchritudinem cupis, summa pulchritudo ipse est : si plenitudinem omnis boni quaeris, ipse plenitudo est.

Si vous cherchez la beauté, Dieu est la beauté suprême ; si vous cherchez le souverain bien, Dieu est la plénitude de tout bien.

134. Si gloriam et honorem desideras, vera gloria et summus honor Deus est : si pacem vis, pax aeterna ipse est. *Serm. de Miseria humana, ante fin. f. 103, col. 1, B et C.*

Si vous ambitionnez l'honneur et la gloire, Dieu est le véritable honneur et la gloire parfaite ; si vous aimez la paix, il est la paix éternelle.

135. Deus totus est semper desiderabilis, totus dulcis, totus amabilis, totus suavis, et totus delectabilis. *Ibid. etc. C.*

Tout en Dieu est désirable, tout est tendre, aimable, doux et ravissant.

Boetius.

136. Cum Deo nihil melius excogitari queat, id quo melius nihil est, bonum esse quis dubitat? *Lib. 3 de Consolat. philosoph. pros. 10, post init.*

Puisqu'on ne peut rien imaginer de meilleur que Dieu, pouvons-nous douter qu'il ne soit bon ?

137. Boni summi, summus Deus est plenissimus. *Ibid. ante med.*

Dieu est la plénitude parfaite du souverain bien.

138. Deo nihil constat esse praestantius. *Ib.*  
Il est évident que rien n'est aussi excellent que Dieu.

139. Natura Deus quidem unus est, partici-

Rectius.

patione vero nihil prohibet esse quam plurimos. *Pros.*

Dieu est un par nature ; mais il se multiplie en quelque sorte en se communiquant.

140. Uti justitiae adeptioe justis, sapientiae sapientes sunt, deos fieri simili ratione necesse est. *Ibid. lib. 3, prosa 10, post med.*

De même qu'on devient juste par l'acquisition de la justice et sage par l'acquisition de la sagesse, ainsi nous devenons des dieux par la possession de la Divinité.

141. Tria Deo apponuntur, scilicet unum, simplex, stabile : unum super omnem materiam, simplex super omne materialium, stabile super omne creatum. *Sup. Ps. 38, in princ.*

S. Bonav.

Dieu a trois grands attributs : l'unité, la simplicité, la stabilité ; l'unité, qui est au-dessus de la matière ; la simplicité, qui est au-dessus de tous les êtres matériels ; la stabilité, qui est au-dessus de toutes les créatures.

142. Deus est {  
Laudifluus,  
Largifluus,  
Lucifluus,  
Mellifluus. *Expos. sup. Ps. 118, c. 1, art. 4, vers. 12, p. 162, col. 2.*

Dieu est {  
Un fleuve de gloire,  
Un fleuve de générosité,  
Un fleuve de lumière,  
Un fleuve de douceur.

143. Nihil Deo dignius, nihil carius esse potest. *Serm. 4 infra. oct. Nativ. Dom. prope med. p. 28, col. 2, t. 3.*

Il ne peut rien exister de plus digne et de plus aimable que Dieu.

144. Deus nobis loquitur {  
Ut Rex potentissimus in jubendo ;  
Ut Magister prudentissimus in docendo ;  
Ut amicus dulcissimus in consolando ;  
Ut Juxta acquissimus in examinando. *Serm. 1 de SS. Evang. et in ord. 11, p. 310, col. 2, t. 3.*

Dieu nous parle {  
Comme un Roi tout puissant, quand il commande ;  
Comme un Maître très-sage, quand il en-enseigne ;  
Comme un tendre ami, quand il console ;  
Comme un Juge très-équitable, quand il nous examine.

145. Deus {  
In Seraphim amat, ut charitas ;  
In Cherubim novit, ut veritas ;  
In Thronis sedet, ut aequitas ;  
In Dominationibus dominatur, ut majestas ;  
In Principibus regit, ut principium ;

S. Bonav.

Deus

In Potestatibus tuetur, ut salus;  
 In Virtutibus operatur, ut virtus;  
 In Archangelis revelat, ut lux;  
 In Angelis assistit, ut pietas. *In Itinerario, c. 4, circa med. p. 2131, col. 2, B, t. 7.*

Dieu

Aime dans les Séraphins, comme charité;  
 Connaît dans les Chérubins, comme vérité;  
 Siège dans les Trônes, comme justice;  
 Règne dans les Dominations, comme majesté;  
 Gouverne dans les Principautés, comme prince suprême;  
 Protège dans les Puissances, comme salut;  
 Opère dans les Vertus, comme vertu toute puissante;  
 Révèle dans les Archanges, comme lumière;  
 Secourt dans les Anges, comme bonté

146. Negativæ de Deo sunt veræ, affirmativæ vero incompactæ. *Lib. 1 Compend. Theolog. verit. c. 16, prope finem, p. 694, col. 2, D, t. 7.*

Les propositions négatives peuvent être vraies en parlant de Dieu; mais les propositions positives sont toujours au-dessous de la vérité.

Cassiodor.

147. Si Deum custodias, ille sine dubitatione te custodit. *Super Ps. 36, ante finem, vers. 39, f. 56, col. 3.*

Si vous conservez Dieu en vous, soyez assuré qu'il vous conservera.

148. Dii dicuntur homines, qui bonis conversationibus gratiam supernæ majestatis accipiunt. *Super Ps. 49, in princ. vers. 1, f. 73, col. 3.*

Le Psalmiste appelle des dieux les hommes qui, par la sainteté de leur vie, reçoivent en eux la grâce de la majesté divine.

149. Deus non habet incrementum, quia ipse in se totus singularis et ineffabilis intelligitur plenitudo: nec aliunde potest crescere, qui consuevit creaturis omnibus incrementa prestare. *Sup. Ps. 69, a medio, vers. 5, fol. 105, col. 2.*

Dieu ne reçoit pas d'accroissement, parce qu'il renferme en lui-même la plénitude inexprimable de toutes les perfections; rien ne peut donner de l'accroissement à Celui qui seul fait croître toutes les créatures.

150. In Deo nulla est disparitas, vel diversitas æstimanda: quia ubi unus Deus recte creditur, ibi minor et major non potest inveniri; nec sit enim numerum finitas, nec gradum admittit æqualitas. *Sup. Ps. 216, in fin. f. 178, col. 1.*

En Dieu il ne peut y avoir ni contradiction ni change-

ment; car, du moment que l'on croit en un Dieu unique, on ne peut trouver en lui ni plus grand ni plus petit: il n'y a pas de nombre dans l'unité, ni de degrés dans l'égalité

151. Deo nihil præstantius. *Lib. 1 Pædag. S. Clem. Alex. c. 8, post init. f. 24, p. 2, D.*  
 Rien n'est plus grand que Dieu.

152. Deus res apprehensu et venatu difficilis, quæ semper recedit, et procul abest ab eo, qui persequitur: cum autem procul sit, incedit tamen vel propinquissime. *Lib. 2 Stromat. post init. f. 75, p. 2, D.*

Dieu est difficile à atteindre et à saisir, car il s'éloigne sans cesse de celui qui le poursuit, et, malgré son éloignement, il s'approche de nous jusqu'à nous toucher.

153. Deus perfectus est in videndo, perfectus in potentia, perfectus in magnitudine, perfectus in scientia, perfectus in bonitate, perfectus in justitia, perfectus in benignitate. *Cateches. 6, ante med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 410, col. 1, A, edit. Coloniae 1618.*

Dieu est infiniment parfait dans la science, dans la puissance, dans la grandeur, dans la connaissance, dans la bonté, dans la justice, dans la miséricorde.

154. De Deo dicere etiam vera, periculosum est. *Sup. Symbol. Apost. in princ. S. Cyrill. Hier.*

Il y a danger à parler de Dieu, même quand on dit la vérité.

155. Deum cum audis, substantiam intellige, sine fine, simplicem, sine ulla admistione, invisibilem, incorporeum, ineffabilem, inæstimabilem: in qua nihil creatum sit. *Ibid. sup. italic. Credo in Deum, etc.*

Quand il s'agit de Dieu, concevez une substance infinie, sans aucune adjonction, invisible, immatérielle, inexprimable, incompréhensible, qui n'a rien de commun avec ce qui est créé.

156. Sine auctore est ille, qui auctor est omnium. *Ibid.*

Le Créateur de toutes choses ne peut avoir de créateur.

157. Nihil egentius illa mente, quæ de Deo extra Deum philosophatur. *De Perfect. spirituali, c. 7, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 746, col. 1, B, edit. Coloniae 1618. S. Diadoch.*

Rien n'est plus pauvre qu'un esprit qui étudie Dieu hors de Dieu.

158. Eorum quæ sunt omnium principium et finis est Deus, qui omnia antiquitate antecedit. *Pros. S. Dionysius Areop.*

Dieu est le principe et la fin de tous les êtres, car il est plus ancien que toutes les créatures.

159. Principium quidem, ut auctor: finis autem, ut cujus causa facta sunt omnia. *De divinis Nomin. c. 5, part. ult. in fine, apud Bibl. Patr. t. 1, p. 150, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Dieu est le principe de tout, comme Créateur; la fin de tout, parce que tout a été fait pour lui.

160. Divinitas est omnia contemplanis providentia, et omnia undique lustrans atque com-

plexu suo continens, sequè complens, et iis omnibus, quæ ipsius providentia frunntur, antecellens. *Ibid. c. 2, in princ. p. 156, col. 2, F.*

La Divinité étend sa providence à tous les êtres; possédant la plénitude en elle-même, elle embrasse tout ce qui existe, et elle est plus excellente que toutes les créatures dont elle est la providence.

Evagrius.

161. Deus mente comprehendi nequit, nam si in comprehensionem cadit, Deus certe non est. *De octo vitiosis cogit. post med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 926, col. 1, edit. Colon. 1618.*

Notre esprit ne peut comprendre Dieu, sans quoi il ne serait pas Dieu.

S. Eucher.

162. Nihil Deo magnificentius, nihil gloriosius, nihil clarior, nihil pulchrius, nihil verius, nihil magnificentius, nihil sincerius, nihil copiosius. *In Epist. parænetica, circa med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 776, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Il n'y a rien de plus magnifique, de plus éclatant, de plus beau, de plus vrai, de plus généreux, de plus pur ou de plus grand que Dieu.

Franc. Titel.

163. Nemo Deo invenitur superior, cujus judicio sisti possit: sed e contrario ipse supremus est, et Judex omnium. *In Elucid. sup. c. 9 Job, sub finem, f. 82, p. 2.*

On ne peut faire appel à un tribunal supérieur à celui de Dieu; au contraire, c'est Dieu qui est le Juge suprême de tout l'univers.

164. Vere excelsus est Deus, magnus Dominus, magnus Deus, magnus Rex: magnus in potentia, magnus in sapientia, magnus in honore, magnus in duratione, magnus in gloria, magnus in omnibus. *In Elucid. sup. Psal. 47, in princ. in illud, Magnus Dominus, etc. p. 432, sect. 1.*

Dieu est véritablement le Très-Haut, le Seigneur suprême, le Dieu grand, le grand Roi: il est grand dans la puissance, grand dans la sagesse, grand dans la bonté, grand dans la durée, grand dans la gloire, grand dans toutes les perfections.

S. Greg. Mag.

165. Deum apprehendere non valet, qui adhuc in delectatione peccati jacet. *Lib. 16 Moral. c. 15, circa med. col. 539, B, t. 1.*

On ne peut goûter Dieu tant qu'on demeure dans les délices du péché.

166. Deus solus vere est æternus, vere immortalis; quia in eo nihil est transitorium, nihil mutabile, nihil quod alienum sit a sempiterna ejus divinitate. *Sup. Psal. Panit. sup. Psal. 5, vers. 13, sub finem, col. 436, A, t. 2.*

Dieu seul est véritablement éternel, parce qu'en lui il n'y a rien qui passe, rien qui change, rien qui soit en dehors de son éternelle divinité.

167. Virtus Divinitatis in se, quasi sol in cælo est: virtus Divinitatis in hominibus, quasi sol in terra est. *Hom. 30 sup. Evang. sub fin. col. 436, A, t. 2.*

La vertu de la Divinité est en elle-même ce qu'est le soleil dans les cieux; elle est par rapport aux hommes ce qu'est le soleil pour la terre.

168. Suavius est aliquid de Deo discere quam docere. *Orat. 1 ad Nazianzenses, pag. 26.*

Il y a plus de douceur à apprendre quelque chose de Dieu qu'à l'enseigner.

169. Deus nequaquam Deus est seditiosis et confusionis, sed ordinis et pacis. *Orat. 5 de sua Excusat. ante med. p. 36.*

Dieu n'est point le Dieu du trouble et de la confusion, mais le Dieu de l'ordre et de la paix.

170. Nihil sine initio, nisi solus Deus. *Lib. de Fide, longe post init. p. 395.*

Il n'y a que Dieu qui n'a pas eu de commencement.

171. Omnium pulcherrimum ac præstantissimum est Deus ipse, ad quem omnia respiciunt, quæcumque boni desiderio tanguntur. *De Opific. hominis, c. 11, post med. col. 66, D.*

Dieu est ce qu'il y a de plus beau et de plus excellent, et quiconque est touché de l'amour du bien doit tourner vers Dieu ses regards.

172. Non est humano sapienti sensu, in Dei rebus loquendum. *Lib. 8 de Trin. f. 41, col. 3.*

Il ne faut point parler de Dieu d'après les idées du monde.

173. Non humano modo ex compositis Deus est: ut, in eo aliud sit, quod ab eo habet, et aliud sit ipse qui habet; sed totum quod est, vita est, natura scilicet perfecta et absoluta et infinita, non ex disparibus constituta, sed vivens ipsa per totum. *Ibid. post med. f. 45, col. 2.*

Dieu n'est pas composé comme l'homme; ce qu'il a n'est pas distinct de lui-même, mais tout ce qu'il est est sa vie, c'est-à-dire une nature parfaite, absolue, infinie, non composée de choses diverses, mais vivant entièrement par elle-même.

174. Deus veritas est sine fallacia, bonitas sine malitia, felicitas sine miseria. *De Scriptur. et Scriptur. c. 1, sub finem, p. 1, F, t. 1.*

Dieu est la vérité sans mélange d'erreur, la bonté sans défaut, la béatitude sans aucune misère.

Hugo a S. Victoro.

175. Deus	}	Non potest vinci, quia virtus est;
		Non potest falli, quia sapientia est;
		Non potest corrumpi, quia justitia est;
		Non potest sustineri, quia æternus est;
		Non potest vitari, quia ubique est. <i>Sup. Joel, ante med. in illud, Convertimini, p. 136, F, tom. 1.</i>
		Ne peut être vaincu, parce qu'il est la force;
		Ne peut être trompé, parce qu'il est la sagesse;
		Ne peut être corrompu, parce qu'il est la justice;
		Ne peut être évité, parce qu'il est partout;
		Ne peut être résisté, parce qu'il est éternel;

Dieu

Potest exorari, quia misericordia est;  
 Potest placari, quia benignitas est;  
 Potest mundare, quia fons est gratiæ;  
 Potest satiari, quia panis est vitæ;  
 Potest se dare, quia unctio est;  
 Potest beatificare, quia beatitudo est. *Ibid.*

Peut être fléchi parce qu'il est miséricordieux;  
 Peut être apaisé, parce qu'il est tendre;  
 Peut purifier, parce qu'il est la source de la grâce;  
 Peut rassasier, parce qu'il est le pain de vie;  
 Peut se donner, parce qu'il est plein d'onction;  
 Peut rendre heureux, parce qu'il est la béatitude.

176. Deus

Dieu

177. Deus verax est in effectu. veritas in essentia. *In Annot. sup. Epist. ad Rom. ante med. in illud, Est autem Deus verax, p. 262, A, t. 1.*

Dieu est vrai dans son essence et véridique dans son opération.

178. Nimis est avarus, cui non sufficit Deus. *Sup. Regul. S. Augustin. c. 1, in illud, Non habemus hic momentem civitatem, p. 3, E, t. 2.*

Celui-là est trop ambitieux, à qui Dieu ne suffit pas.

179. Dominus Deus ad indulgentiam est facilis, tardus ad vindictam, pronus ad remunerandum, placabilis, benignus. *Lib. 4 Prop. rerum, c. 4, in med. p. 306, A, t. 2.*

Dieu est porté à l'indulgence, lent à se venger, prompt à récompenser, miséricordieux, facile à apaiser.

180. Variari et mutari non potest Deus :

Nec auferri, qui immensus est;  
 Nec minui, qui unus est;  
 Nec loco mutari, qui ubique est;  
 Nec tempore, qui æternus est;  
 Nec cognitione, qui sapientissimus est;  
 Nec affectu, qui optimus est. *De Sacrament. lib. 1, parte 3, c. 13, per totum, p. 366, B, t. 3.*

Dieu ne change et ne varie jamais; il ne peut

Ni recevoir d'accroissement, parce qu'il est infini;  
 Ni être amoindri, parce qu'il est unique;  
 Ni changer de place, parce qu'il est partout;  
 Ni changer de temps, parce qu'il est éternel;  
 Ni changer de science, parce qu'il est infiniment sage;  
 Ni changer de sentiment, parce qu'il est infiniment bon.

Hugo card.

181. Nulli est assimilandus Deus, quia omnibus excellentior est in dignitate nature: nulli adaquandus, quia omnibus superior est potestate et virtute: nulli comparandus, quia omni-

bus melior est in valore et bonitate. *Sup. Isaïam, c. 46, Mystice, f. 103, col. 1, t. 4.*

Dieu ne peut être assimilé à quoi que ce soit, parce qu'il est au-dessus de tout par la dignité de sa nature; rien ne peut l'égaliser, parce qu'il surpasse tout par sa grandeur et sa puissance; rien ne peut lui être comparé, parce qu'il est supérieur à tout par son excellence et sa perfection.

182. Deus est spiritus  
 Increateus,  
 Immensus,  
 Incommutabilis,  
 Summe potens,  
 Summe sapiens,  
 Summe bonus.

Increateus, quia non inæcepit in tempore;  
 Immensus, quia non circumscribitur loco;  
 Incommutabilis, quia non variatur affectu;  
 Summe potens, cui nihil est impossibile;  
 Summe sapiens, cui nihil est ignorantia;  
 Summe bonus, cui nihil est invidentia. *Lib. 2 Myst. Missæ, c. 62, post med. f. 179, col. 2.*

S. Inuoc. III.

Incréé, parce qu'il n'a jamais eu de commencement;  
 Immense, parce que l'espace ne peut le contenir;  
 Dieu est un esprit  
 Immuable, parce que ses dispositions ne varient jamais;  
 Infiniment puissant, parce que rien ne lui est impossible;  
 Infiniment sage, parce qu'il n'ignore rien;  
 Infiniment bon, parce qu'il ne peut rien envier.

183. Nihil de Deo tam conveniens dici potest, quam ut semper esse dicatur: quia esse nec præteriti initium, nec futuri terminum habet; et ideo apertissime hoc de æterni Dei natura dicitur, quod æternitati optime coaptatur. *Lib. 5 de Incarnat. c. 8, sub finem, p. 10, t. 9.*

Joan. Cass.

Ce qu'on peut dire de plus exact de Dieu, c'est qu'il est toujours, parce que son être n'a ni commencement ni fin: en sorte que le caractère distinctif de sa nature est d'être essentiellement éternelle.

184. Deus sine initio est sempiternus, sine fine perpetuus. *Hom. 1 de Lap. su primi hominis, in princ. col. 311, A, t. 1.*

S. Joann. Chr.

Dieu est éternel, sans commencement et sans fin.

185. Deus benignus est, ac misericors: infinita bonitas, ineffabilis misericordia, inestimabilis pietas. *Hom. 13 sup. Math. oper. perf. ante finem, col. 126, B, t. 2.*

Dieu est bon et miséricordieux; sa bonté est infinie, sa miséricorde ineffable, sa tendresse incompréhensible.

186. Deus potens est ad faciendum, sapiens ad intelligendum, misericors ad exaudiendum. *Hom. 22 sup. Math. oper. perf. in med. col. 887, B, t. 2.*

Dieu est tout puissant dans l'action, sage dans l'intelligence, miséricordieux dans la bonté.



S. Joan. Chr.

187. Ubique religioso nobis opus est intellectu, maxime autem ubi de Deo aliquid loquimur vel audimus; quoniam neque ad loquendum de Deo lingua sufficit, neque ad percipiendum pravelet intellectus. *Hom. 2 sup. Epist. ad Hebr. in princ. col. 1667, A, t. 4.*

Nous avons besoin d'être toujours religieux dans nos idées, surtout quand nous parlons ou que nous entendons parler de Dieu; car notre langue est impuissante à parler de Dieu convenablement, et notre intelligence à le comprendre.

188. Nihil vetustum apud Deum, nec aliquid novitatis: sed totum sempiternum, æternitate plenum, nec initium habens, nec finem. *Hom. sup. illud, in Isaiam, Gaude, Sion, in princ. col. 836, B.*

En Dieu il n'y a rien de vieux, rien de nouveau; tout en lui est éternel, sans commencement et sans fin.

189. Si Deus est, quemadmodum est, nihil eo superius: si omnium Conditor, primus: si Dominus et Princeps omnium, omnia post ipsum et creaturæ et sæcula. *Hom. 1 sup. Joan. post med. in illud, In principio erat Verbum, etc. col. 18, B, t. 3.*

Comme Dieu, il est au-dessus de tout; comme Créateur, il est le premier; comme Seigneur et Maître, il est avant toutes les créatures, avant tous les temps.

190. Supernis potentiis sublimior est Deus. *Serm. 3 sup. Epist. ad Ephes. post med. col. 965, C, t. 4.*

Dieu est plus élevé que les puissances célestes.

191. Multa de Deo intelligimus, quæ eloqui penitus non valemus: multa item loquimur, quæ tamen intelligere non sumus idonei. *Hom. 2 sup. Epist. ad Hebr. circa init. col. 1667, B, t. 4.*

Nous avons de Dieu des idées que nous ne pouvons exprimer; nous disons de lui beaucoup de choses que nous sommes incapables de comprendre parfaitement.

S. Joan. Dam.

192. Deus ortu ac fine caret, sempiternus est, increatus, atque ab omni conversione et commutatione liber. Simplex est, compositionisque expertus: nec oculis videri, nec tangi, nec circumscribi, nec considerari atque comprehendi potest. *Lib. 1 orthodox. Fid. c. 2, ab init. fol. 148, p. 1, C.*

Dieu n'a ni commencement ni fin; il est incréé, à l'abri de tout changement et de toute variation. Il est simple et incomplexe; on ne peut ni le voir, ni le toucher, ni l'imiter, ni le contempler, ni le comprendre.

S. Irenæus.

193. Deus melior est, quam natura: habens apud semetipsum velle, quoniam bonus est: et posse, quoniam potens est: et perficere, quoniam dives et perfectus est. *Lib. 2 advers. Hæres. c. 52, in fine, p. 121.*

Dieu est plus excellent que la nature; il possède le vouloir, parce qu'il est bon, le pouvoir, parce qu'il est puissant, et le faire, parce qu'il est riche et parfait.

S. Isidorus

Hispal.

194. Deus dicitur simplex, sive non amittendo quod habet, seu quia non aliud est ipse,

et aliud quod in ipso est. *Lib. 1 de summo Bono, c. 1, sent. 6, p. 618, col. 1.*

S. Isidorus  
Hispal.

On dit que Dieu est simple, parce qu'il ne perd rien de ce qu'il a, et parce que ce qu'il a n'est pas distinct de lui-même.

195. Deus est intra omnia, sed non inclusus: extra omnia, sed non exclusus. *Ibid. c. 2, sent. 3, p. 618, col. 1.*

Dieu est toutes choses sans y être renfermé; Dieu est hors de toutes choses sans en être exclu.

196. Deus unus, unus autem nomine non eget, est enim qui est sine nomine. *Lib. 1 de divin. Instit. c. 6, post init. verbo græco ô ζῆ θεός. Pros.*

Lact. Firm.

Dieu est un, et par conséquent il n'a pas besoin d'un nom; Celui qui est, sans avoir de nom, est Celui qui est.

197. Deo igitur nomen est, quia solus est: nec opus est proprio vocabulo, nisi cum discrimen exigit multitudo, ut unamquamque personam sua appellatione designes: Deo autem, quia semper unus est, proprium nomen non est. *Ibid.*

Le nom de Dieu est donc Celui qui est. On n'a pas besoin d'un nom particulier qui peut être distingué de plusieurs êtres semblables; mais Dieu étant toujours seul et unique, n'a pas besoin d'une appellation particulière.

198. Unus Deus, qui solus est, excedens omnem magnitudinem, increatus. *Ibid. in fine, p. 13, verbo græco εἷς θεός, post sibyllam Erythream.*

Il y a un Dieu unique, incréé, qui surpasse toute grandeur.

199. Deus solus, unus, eminentissimus, qui fecit cœlum, solemque et stellas, et lunam, fructiferamque terram, et aquæ maris fluctus. *Ibid. verbo græco ἀλλ᾽ ὁ θεός.*

Il y a un Dieu unique, infini, qui a créé le ciel, le soleil, les étoiles, la lune, la terre avec ses fruits et toutes les eaux de la mer.

200. Solus Deus sum, et non est alius Deus. *Ibid. verbo εἷς μόνος.*

Je suis le Dieu unique, et il n'y a pas d'autre Dieu que moi.

201. Fieri non potest, quin id quod sit, aliquando esse cœperit: consequens est, ut quando nihil ante illum fuit, ipse ante omnia, ex seipso sit procreatus, ideoque ab Apolline ἀπογεννῆς (id est ex se ortus), a sibylla ἀπογεννῆς, (id est ingenuus) et ἀπογεντος (id est non factus).

Tout ce qui existe a nécessairement commencé; mais comme rien n'a existé avant Dieu, il faut reconnaître que Dieu, existant avant toutes choses, tient son être de lui-même, et c'est pour cela qu'Apollon l'appelle ἀπογεννῆς, c'est-à-dire étant tant lui-même, et les sibylles ἀπογεννῆς, c'est-à-dire non engendré, ou ἀπογεντος, c'est-à-dire non créé.

202. Deus unus est, in quo vis et potestas consummata est; nec minui potest, nec augeri. *De Ira Dei, c. 11, in princ. p. 346.*

Dieu est unique, possédant la plénitude de la puissance, sans diminution et sans accroissement possible.

Lact. Firm.

203. Quid tam justum ad requiritatem, tam pi-um ad honorem, tam necessarium ad salutem, quam Deum cognoscere et Parentem, venerari ut Dominum, ejusque legant præceptis obtemperare? *In Epitome, p. 395.*

Où y a-t-il de plus conforme à l'équité, de plus honorable et de plus prou, de plus nécessaire au salut que de reconnaître Dieu pour Père, de le vénérer comme Maître, et d'obéir à ses lois et à ses préceptes?

204. Deus qui est æterna mens, ex omni parte perfecta consummataque virtutis est. *Lib. 1 de divin. Inst. c. 3, in princ. p. 5.*

Dieu est un esprit éternel, infini en toutes sortes de perfections.

205. Deus sola veritas est, mundi Parens, et Conditor rerum: qui oculis non videtur, et mente vix cernitur. *De Ira Dei, c. 1, in fine, pag. 333.*

Dieu est la vérité absolue, Père du monde et Créateur de l'univers: que les yeux ne peuvent apercevoir, et que la pensée conçoit à peine.

206. De- 

hemus De- um omnes	{	Et amare, quod Pater est;
		Et vereri, quod Dominus est;
		Et honorificare, quod beneficus est;
		Et metueri, quod severus est.

*Ibid. c. 23, a med. p. 363.*

Nous de- 

vous tous	{	Aimer Dieu, parce qu'il est Père;
		Adorer Dieu, parce qu'il est Seigneur;
		Honorer Dieu, parce qu'il est bon;
		Craindre Dieu, parce qu'il est juste.

207. Quid Deo ant potentia majus est, aut ratione perfectius, aut claritate luculentius? *Ib.*

Où trouver une puissance plus grande, une raison plus parfaite ou une lumière plus éclatante qu'en Dieu?

208. Nulla gens est, neque tam immansueta, neque tam fera, quæ non, etiamsi ignoret, qualem Deum haberi debeat, tamen habendum sciat. *Lib. 3 de divin. Inst. c. 10, circa med.*

Il n'existe pas de nation si sauvage ou si barbare qui ignore l'existence de la Divinité, encore qu'on puisse se tromper sur sa nature.

209. Ideo nascimur ut cognoscamus Factorem mundi et nostri Deum: ideo colimus ut immortalitatem pro mercede laborum capiamus: ideo agnoscimus ut colamus. *Ibid. lib. 7, c. 6, in princ.*

Nous sommes créés pour connaître le Créateur du monde, notre Dieu; nous l'honorons pour mériter la vie éternelle, et nous le connaissons pour l'adorer.

S. Leo 1.

210. Deus omnipotens est et clemens, cuius natura bonitas, cuius voluntas potentia, cuius opus misericordia est. *Serm. 2 de Nativ. Domini, in princ.*

Dieu est tout puissant et infiniment clément; la bonté est sa nature, la puissance est sa volonté, la miséricorde est dans toutes ses œuvres.

211. Magnum est hujus muneris sacramentum, et omnia excedit hoc donum, ut Deus ho-

minem vocet filium, et homo Deum nomen Patrem. *Ibid. Serm. 6, post med.*

C'est un grand mystère de bonté, c'est le plus grand de tous les bienfaits de Dieu, qu'il nous appelle ses enfants, et que nous puissions l'appeler notre Père.

212. Deus nec principium habet, nec terminum. *Pros.*

Dieu n'a ni commencement ni fin.

213. Universa quæcumque sunt, verbo jubet, ratione dispensat, virtute consummat.

Dieu crée tout ce qui existe par la force de sa parole, il règle tout par sa sagesse, et il complète tout par sa puissance.

214. Hic nec videri potest, visu clarior est: nec comprehendi potest, nec astimari.

Ici-has nous ne pouvons le voir; il est au-dessus de notre vue, de notre intelligence et de notre conception.

215. Sensibus major est, infinitus, immensus: et soli sibi tantus, quantus est notus. Nobis vero ad intellectum, pectus angustum est, et ideo sic eum digne æstimamus, dum inæstimabilem dicimus.

Dieu est au-dessus de nos sens; il est immense, infini; lui seul peut se connaître aussi grand qu'il est. Pour nous, notre esprit est trop étroit pour le comprendre; tant ce que nous pouvons dire de vrai, c'est qu'il est inexprimable.

216. Eloquar quemadmodum sentio: magnitudinem Dei qui se putat nosse, minuit: qui non vult minuire, non novit.

Je dirai ce que je pense: celui qui croit connaître la grandeur de Dieu rabaisse cette grandeur; si l'on ne veut pas la rabaisser, il faut renoncer à la connaître.

217. Nec nomen Dei quæras, Deus nomen est illi.

Ne cherchez pas le nom de Dieu; il ne s'appelle pas autrement que Dieu.

218. Deo qui solus est, Dei vocabulum totum est: quem si Patrem dixerò, terrenum opineris: si regem, carnalem suspiceris: si Dominum, intelliges utique mortalem. Aufer additamenta nominum, et perspicies ejus claritatem. *In suo Octavo, ante med. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 5, col. 1, C, edit. Coloniae 1618.*

Dieu est le seul nom qui convient au Dieu unique; si je l'appelle Père, ce mot fait penser à la terre; si je l'appelle Roi, le mot convient à un être de chair; si je l'appelle Seigneur, c'est un nom mortel. Affranchissez-vous des idées attachées aux noms, et vous le connaîtrez avec clarté.

219. Qui credit in Deum, Deum discutere non præsumat: Deus quod sit, sufficit; qui requirit unde sit, quantus sit Deus, Deus quid sit, hic nescit. *Serm. 61, circa med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 706, edit. Colon. 1618.*

Si vous croyez en Dieu, ne discutez pas sur sa nature: il suffit de savoir qu'il est Dieu; si vous cherchez quelle est l'essence de Dieu, quelle est sa grandeur, vous ne savez pas ce qu'est Dieu.

220. Omnipotenti Deo non est heri vel cras, sed hodie sempiternum; cui nihil deficit, nihil

Minut. Felix.

S. Petr. Chr.

S. Petr. Dom.

accedit, cui nihil est varium, nihil a se diversum. *Opusc. 36, c. 8, in princ. p. 638, col. 2, A, t. 3.*

Pour le Dieu tout puissant, il n'y a ni hier ni demain, mais un aujourd'hui éternel, car en Dieu rien ne s'en va, rien ne survient, rien ne change, rien ne varie.

**221.** Nihil est Deo superius. *De Abrahamo, post med. p. 497, t. 1.*

Rien n'est plus grand que Dieu.

**222.** Inter ea quæ intellectu percipiuntur, nihil est quiddam Deo perfectius. *Lib. Quod mundus sit incorruptib. in princ. p. 1263, t. 2.*

Notre intelligence ne peut rien concevoir de plus parfait que Dieu.

**223.** Deus est bonus, Conditor, Parensque hujus rerum universitatis providens suis operibus, servator atque benefactor beatissimus, omnique felicitate refertissimus. *Lib. 1 de Victimis, ante med. p. 1133, t. 2.*

Dieu est bon; il est le Créateur, le Père et la providence de tout l'univers; il est le conservateur et le bienfaiteur de toutes les créatures, la plénitude de toute félicité.

**224.** Deus non hominum tantum, sed et deorum est Deus, magnus, vere ens, et pollens potensque. *Lib. 2 de Victim. p. 1132, tom. 2.*

Dieu n'est pas seulement le Dieu des hommes, mais le Dieu des dieux, l'être véritable, possédant toute grandeur et toute puissance.

**225.**  
Deus est

Et inspector,  
Et invitator,  
Et ductor,  
Et sollicitator,  
Et sponsor,  
Et protector,  
Et munerator,  
Et probator,  
Et sublimator,  
Et ultor,  
Et judex. *Lib. 1 de Gub. Dei. post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3. p. 326, col. 1, E, edit. Colon. 1618.*

Dieu

Nous observe,  
Nous appelle,  
Nous pousse,  
Nous sollicite,  
Nous sert de caution,  
Nous protège,  
Nous récompense,  
Nous éprouve,  
Nous glorifie,  
Nous punit,  
Nous juge.

**226.** Deus si unus non est, Deus non est. *Lib. 1 contra Marcionem, c. 3, t. 3.*

Dieu est unique, ou il n'est pas.

**227.** Deus principio caret, est enim ingentis: nulli mutationi subjacet, est enim immortalis. *Lib. 1 ad Autolycum, ante med. apud Bibl. Patr. t. 2, p. 137, col. 1, B, edit. Coloniae 1618.*

Dieu n'a pas de commencement, car il n'est pas produit; il n'est sujet à aucun changement, car il est immortel.

**228.** Nil magnum, nil altum, nil gratum, nil acceptum tibi sit, nisi pure Deus, aut de Deo sit. *Pros.*

S. Thomas à Kempis.

Que rien ne soit grand, sublime, doux, aimable pour vous, excepté Dieu lui-même, ou ce qui vient de Dieu.

**229.** Solus Deus æternus et immensus, implet omnia, solatium animæ, et vera cordis est lætitia. *Lib. 2 de Imit. Christi, c. 3, sect. 3, t. 2.*

Dieu seul, éternel, infini, remplissant tout de son immensité, est la consolation de l'âme et la véritable joie du cœur.

**230.**  
Deus est

Pater bonis filiis,  
Malevolis districtus iudex,  
Infirmis medicus,  
Sanis solidus cibus,  
Doctor ignorantium,  
Obtemperantibus salus,  
Via incipientibus,  
Veritas proficientibus,  
Vita perfectis,  
Spes poenitentibus,  
Justis consolator optimus,  
Gloria humilium,  
Pœna superbiorum,  
Lux in tenebris,  
Lucerna in noctibus. *In Soliloq. animæ, c. 12, sect. 4, post med. t. 2.*

Dieu est

Un père pour ses enfants vertueux,  
Un juge sévère pour les méchants,  
Un médecin pour les malades,  
Une nourriture de vie pour ceux qui se portent bien,  
Un docteur pour les ignorants,  
Le salut pour ceux qui lui obéissent,  
La voie pour ceux qui commencent,  
La vérité pour ceux qui avancent,  
La vie pour les parfaits,  
L'espérance pour les pénitents,  
La consolation parfaite des justes,  
La gloire des humbles,  
Le châtimement des orgueilleux,  
La lumière dans les ténèbres,  
Une lampe dans l'obscurité.

**231.** Deus

Hortatur verbis,  
Provocat exemplis,  
Minatur virgis,  
Blanditur donis,  
Castigat adversis,  
Lætificat prosperis. *In Hortulo rosar. c. 12, sect. 3, t. 2.*

Dieu

Nous exhorte par la parole,  
Nous excite par les exemples,  
Nous menace avec les verges,  
Nous allèche par les bienfaits,  
Nous punit par le malheur,  
Nous réjouit par la prospérité.

**232.** Deus majus nihil est, neque par, neque quod non maxime inferius sit. *Lib. 10, c. 144, prope med. p. 809, col. 1.*

In Vitis Patr.

Dieu n'a point de supérieur, il n'a point d'égal, et il n'y a personne qui ne soit infiniment au-dessous de lui.

**233.** Negat quodammodo Deum, quisquis S. Zeno.

Philo Jud.

Salvianus.

Tertullian.

Theophylact.

rationibus humanis Deum metiri conatur. *Serm. de Fide, in fine, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Coloniae 1618.*

C'est en quelque sorte renier Dieu que de vouloir le soumettre aux jugements de la raison humaine.

## SENTENTIA PAGANORUM.

Aristot.

234. Deus et natura nihil prorsus faciunt frustra. *Lib. 1 de Cælo, c. 4, text. 33, t. 1.*

Dieu et la nature ne font rien sans raison.

235. Deus est ens necessarium, perpetuum, intransmutabile, indiminubile, inalterabileque. *Lib. 3 Theolog. c. 3, ab initio, t. 1.*

Dieu est un être nécessaire, éternel, immuable, que rien ne peut amoindrir ou altérer.

236. Deus existit necessario. ex actu, ex essentia sua: imo est ens verum, atque etiam supra ens, propterea quod ab eo entitas pendet, et in ipso servatur. *Ibid.*

Dieu existe nécessairement par sa propre essence; lui seul est l'être véritable; il est même au-dessus de l'être, puisque toute entité dépend de lui et n'existe que par lui.

237. Deus est lux lucum, bonum bonorum, dignitas dignitatum, entitas entium, et ipsummet ens, extra quod non est aliquid ens; est quoque principium, per quod omnia existunt ac permanent. *Ibid. lib. 4, c. 1, ante med.*

Dieu est la lumière des lumières, le bien des biens, la grandeur des grandeurs, l'être des êtres, l'être essentiel, hors duquel rien ne peut exister, le principe créateur et conservateur de tout ce qui existe.

238. Unum non est prius tempore altero, nisi quia sub tempore complectuntur utraque: hoc autem est impossibile Deo, cum sit causa omnium, imo etiam substantiis simplicibus, quanto magis Deo sublimi. *Ibid. c. 3, in princ.*

Une chose n'est antérieure à une autre que si elles sont toutes deux renfermées dans le temps; cela ne peut se dire de Dieu, qui est le principe de toutes choses; cette priorité de temps ne s'applique pas même aux substances simples, encore moins au Dieu très-haut.

239. Potestas humana infima nequit Deum comprehendere, nihiloque attributorum ejus præscire valet. *Ibid. in calce.*

La raison humaine est trop faible pour comprendre Dieu, ou même un seul de ses attributs.

240. Auctor primus est gloria supremus, quatenus est perfectione summus. *Ibid. lib. 10, c. 1, in princ.*

Le Créateur jouit de la gloire suprême, parce qu'il est la souveraine perfection.

241. Deus est ens primum, sed prioritare essentia et nature. *Ibid. c. 2, in princ.*

Dieu est le premier des êtres par la priorité de nature et d'essence.

242. Auctor primus est sapiens, ac potens et liberalis: siquidem cum sit sapiens, repellit inscitiam: cum sit potens, lassitudinem non pa-

titur: cum sit liberalis, invidia avaritiave non retinetur. *Ibid. c. 12, in fine.*

Aristot.

Le Créateur est sage, puissant et généreux: sage, il n'est point sujet à l'ignorance; puissant, il ne peut ressentir de lassitude; généreux, il n'est point replet par l'envie ou l'avarice.

243. Deus non habet rem aliquam exteriorem, quæ possit eum representare. *Ibid. c. 13, in fine.*

Aucun objet extérieur ne peut représenter la Divinité.

244. Nequimus Dei essentiam, qualis in seipsa existit, detegere, atque attingere. *Ibid. lib. 11, c. 4, in princ.*

Nous ne pouvons pas découvrir ni atteindre l'essence divine en elle-même.

245. Deus existit infinitus potentia, bonitate, ac pulchritudine. *Ibid. in med.*

Dieu est l'infinie puissance, l'infinie bonté, la beauté infinie.

246. Deus ens unum absolutum, est causa omnium aliorum creatorum, neque existit in aliquo eorum, nec est aliquid simile illis, est autem causa omnium aliorum entium creatorum: siquidem omnia procedunt ab illo. *Ibid. lib. 13, c. 1, in princ.*

Dieu, le seul être absolu, est le principe de tous les êtres créés; il n'existe pas dans les créatures et ne ressemble à aucune d'elles; mais il est le principe universel de tout ce qui existe, puisque rien n'a l'existence que par lui.

247. Deus ens unum absolutum, existit perfectum et purum. *Ibid. c. 2, in princ.*

Dieu, le seul être absolu, est l'être simple et infiniment parfait.

248. Deus est ens unum, verum, supreme perfectum. *Ibid. circa med.*

Dieu est l'être unique, véritable et souverainement parfait.

249. Deus non dividitur per imaginationem sicut ens creatum, nec multiplicatur habitu formarum exemplarium, atque existit unus superatus ab omni numero naturali et spiritali, cujus unitas non apprehenditur, nisi abstractione. *Pros.*

On ne peut diviser Dieu par l'imagination comme les êtres créés, ni le multiplier comme les types visibles; il existe distinct de tout nombre naturel et spirituel, et nous ne pouvons saisir son unité que par l'abstraction.

250. Auctor supremus est unus unitate abstractiva, intelligiturque esse unus non ex eo tantum, quia non numeretur aliqua specie numeri, sed quoniam non adjungitur ei aliquid ultraeum ipsi essentia, existitque abstractus ab omni pluralitate, multiplicationeque numerali. *Ibid. c. 5, a med.*

Le souverain Créateur est un abstractivement; il est un non seulement parce qu'il n'appartient pas à une catégorie d'êtres de la même nature, mais aussi parce que rien d'étranger ne s'ajoute à son essence, et que sa nature exclut toute idée de nombre et de pluralité.

251. Deus una semper simplicique gaudet

Aristot.

voluptate. *Lib. 7 Ethic. ad Nicomachum, c. 1<sup>re</sup>, post med. tom. 2.*

La béatitude éternelle de Dieu est simple et incomplète.

252. Habet Deus summum bonum, sed est id quod est ipse. *Ibid. lib. 9, c. 4, post initium, t. 2.*

Dieu possède le souverain bien, qui n'est pas distinct de lui-même.

253. Deus, cum nulla re egeat, nec amico etiam opus habet. *Lib. 7 Ethic. ad Eudomium, post med. t. 2.*

Dieu n'a besoin rien, pas même d'être aimé.

254. Dicimus Deum sempiternum, optimumque vivens esse : quare vita et ævum, continuum et æternum Deo inest : hoc enim est Deus. *Lib. 12 Metaph. c. 7, post med. t. 2.*

Nous disons que Dieu est l'éternité et la perfection de la vie ; voilà pourquoi il vit toujours éternellement ; c'est ce qui fait la Divinité.

255. Deus summum et principem adeptus est sedem, residetque summo in vertice universi cœli. *De Mundo, post med. t. 2.*

Dieu occupe le trône de l'univers, et il règne au plus haut des cieux.

256. Deus viribus acerrimus est, specie eximius, vita immortalis, virtute præstantissimus. *Ibid. longe post med.*

Dieu possède une force inépuisable, une beauté souveraine, la vie éternelle, la toute-puissance.

257. Deus summus præest, et purus in puro consistit loco, quem rite *ὀυρανον*, hoc est, cœlum appellamus. *Ibid.*

Dieu est le Seigneur suprême ; il régit dans un lieu pur que nous appelons *ὀυρανον*, c'est-à-dire le ciel.

Cicero.

258. Deus cum sit unus, multis signatur nominibus : quippe qui nomina sortiatur ex ipsis operibus, quibus maxime viget. *Ibid. ante fin.*

Quoique Dieu soit un, on le désigne sous divers noms ; il reçoit ces noms de ses œuvres les plus éclatantes.

259. Deus principium, finem et media rerum omnium tenet. *Ibid. in fine.*

Dieu occupe le commencement, le milieu et la fin de toutes choses.

260. Certe nihil omnium rerum melius est Deo, nihil præstabilius, nihil pulchrius. *Lib. 2 de Natura deorum, ante med. t. 4, num. 18.*

Il n'y a rien évidemment de meilleur, de plus excellent, de plus beau que Dieu.

261. Nihil est præstantius Deo : nulli enim nature obediens, aut subjectus Deus. *Ibid. ante med. num. 77.*

Rien n'est au-dessus de Dieu, car Dieu ne doit l'obéissance et la soumission à aucun être.

262. Hoc omnibus innatum est et insculptum : esse igitur Deum ita perspicuum est, ut

is qui neget, vix eum sanæ mentis existimem. *Ibid. etc.*

C'est une vérité innée et gravée dans le cœur de tous les hommes qu'il existe un Dieu, et je regarde comme insensé celui qui nie l'existence de Dieu.

263. Deus nusquam nequaquam injustus est, sed quantum fieri potest justissimus : Deo autem nihil similis est, quam cum ex nobis hominibus aliquis quam justissimus est. *Syzygia 2 de Scientia, circa med. p. 176, C, t. 1.*

Plato.

Dieu n'est jamais injuste en quoi que ce soit, mais il montre toujours la plus parfaite justice, et rien ne ressemble autant à Dieu que l'homme très-juste.

264. Qui ad Deum propius accedunt, et qualis sit Deus commonstrant, ita constanter attribuerent debent consentanei Dei natura, ut constituant Deum revera esse bonum. *Syzygia 4, lib. 2 de Republ. post med. p. 379, A, t. 2.*

Ceux qui approchent de la Divinité et qui font connaître aux autres les perfections de Dieu doivent se rapprocher avec tant de soin de la nature divine, qu'ils donnent une idée exacte de sa bonté.

265. Bonarum rerum, nulla alia causa statuenda est præter Deum : malarum autem alia quæpiam causæ investigandæ sunt ; sed nullo modo Deus mali auctor existimandus est. *Ibid.*

On ne peut assigner au bien d'autre cause que Dieu ; il faut chercher hors de lui les causes diverses du mal, car Dieu ne saurait en être l'auteur.

266. Fieri nullo modo potest, ut Deus commutetur, sed (ut consentaneum est) ut pulcherrimus et optimus est, semper idem unus, et simpliciter in sua ipsius forma. *Ibid. ante finem, p. 381, C.*

Il ne peut y avoir en Dieu le moindre changement ; mais il est toujours (c'est une chose incontestable) parfaitement bon et souverainement beau, toujours le même, toujours simple dans son unité et dans sa perfection.

267. Deus mentiri aut verbis, aut reipsa non potest. *Ibid.*

Dieu ne peut tromper ni par ses paroles, ni par ses œuvres.

268. Simplex et verax est Deus, et opere et verbis. Neque mutatur ipse, neque alios decipit, neque simulacrorum objectis, neque sermonibus, neque signis immissis, neque pervigilio, neque insomnio. *Ibid. sub fin. p. 382, E.*

Dieu est simple et véridique dans ses paroles et dans ses actes ; il ne change pas, et il ne trompe personne, ni par de fausses images, ni par les discours, ni par les prodiges, ni dans la veille, ni dans le sommeil.

269. Deus est extra omnem culpam. *Ibid. lib. 10, post med. p. 167, E.*

Dieu est étranger à toute faute.

270. Deum et cognoscere, et videre, et audire omnia, nihilque proinde illum effugere posse eorum, quæ vel in sensum, vel in intelligentiam cadunt, affirmandum est. *Syzygia 4, lib. 10 de Legibus, post med. p. 901, A, t. 2.*

Il est certain que Dieu connaît tout, qu'il voit tout, qu'il entend tout, et qu'il ne peut ignorer rien de ce qui tombe sous les sens ou sous la raison.

Plato.

271. Solis et cæterorum astrorum motus, causam Deum esse, ait. *Ibid. lib. 13, in med. p. 983, A.*

C'est Dieu qui est le moteur du soleil et de tous les astres.

272. His omnibus de causis æternus est ille Deus. *Tom. 3, syzygia 5, in dialogo Timæi, ante med. p. 983, A.*

Toutes ces choses prouvent l'éternité de Dieu.

273. Deus ortu et virtute, antiquior est mundo. *Ibid.*

Dieu est plus ancien que le monde par son être et par sa puissance.

274. Bonitas Dei fuit causa factionis mundi, et origo omnium rerum. *Ibid.*

La bonté de Dieu a été le principe de la création et la source de tous les êtres.

275. Erat et erit, æternæ essentia non recte attribuitur : dicimus tamen erat, est et erit ; at revera illi est proprie tantum quadrat. *Ibid. ante med. p. 36, E.*

*Il était, il sera*, sont des mots qui ne s'appliquent pas exactement à Dieu. Nous disons bien : *Il était, il est, il sera* ; mais il n'y a d'exact que ce mot : *Il est*.

276. Deus medicus est peritissimus, qui novit quid amet, quid respuat hominis natura, quid illi aptum sit, quid contra. *Tom. 3, syzygia 5 de Convivio, ante med. p. 186, D.*

Dieu est le plus habile médecin : il sait ce que la nature humaine désire et ce qu'elle repousse, ce qui lui convient et qui lui est contraire.

277. Circa omnium Regem sunt omnia, et illius causa omnia, et ipse est omnium rerum pulcherrima causa. *Tom. 3, syzygia 6, Ep. 2 ad Dionys. circa med. p. 312, E.*

Toutes choses se rapportent au Roi de l'univers ; tout a été fait pour lui, et il est le principe de tout ce qui est beau.

278. Perspicuum est Deum rerum omnium, et quæ sunt, et quæ erunt, imperatorem et causam esse, illiusque imperatoris et causæ esse patrem. *Ibid. Ep. 6 ad Hermæam Coriscum, in colic. p. 325, D.*

Il est évident que Dieu est le maître et l'auteur de tout ce qui est, et de tout ce qui sera un jour, et qu'il en est aussi le père.

279. Deus hominibus sapientibus lex est, insipientibus voluptas. *Ibid. Ep. 8 ad Dionem, in med. p. 354, E.*

Le Dieu du sage, c'est la loi ; le Dieu de l'insensé, c'est le plaisir.

Seneca.

280. Si solus est Deus, omnia opus suum et extra et intra, tenet. *Lib. 1 Quæst. post med. præfat. p. 648, t. 1.*

Dieu étant seul par lui-même, tous les êtres visibles et invisibles sont l'ouvrage de sa puissance.

281. Deus est prima omnium causa, ex qua

cæteræ pendent. *Lib. 4 de Benef. c. 7, a med. p. 435, t. 2.* Seneca.

Dieu est la première cause, de laquelle dépendent les causes secondaires.

282. Deus colitur et amator. *Ep. 54, ante finem, p. 605, t. 2.*

Dieu est adoré et aimé.

283. Nihil est divino divinius, cœlesti cœlestius ; divinatorum enim una natura est. *Ep. 66, ante med. p. 645, t. 2.*

Rien n'est plus divin que Dieu, rien n'est plus céleste que le ciel ; il n'y a qu'une seule nature divine.

284. Nulla sine Deo mens bona est. *Ep. 73, in fin. p. 673, t. 2.*

Aucune âme n'est bonne que par l'action de Dieu.

285. Magnitudinem Dei non invenies, etiam si pennis volare possis. *Sent. 24, p. 64, col. 2, D, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Sextus phil.

Vous n'arriverez jamais à comprendre la grandeur de Dieu, lors même que vous auriez des ailes pour voler vers lui.

286. Nomen Dei ne quæras, quia non invenies : nam omne quod nomine appellatur, a digniore nomine accipit, ut alius quidem vocet, alius autem audiat, *Prot.*

Ne cherchez pas le nom de Dieu, car vous ne le trouverez pas. Tout ce qui porte un nom l'a reçu d'un être supérieur, afin de pouvoir désigner les êtres et de se faire entendre d'eux.

287. Quis ergo est, qui nomen imposuit Deo? Deus autem non nomen est Deo, sed inditum quod sentimus de Deo : nihil est Deo, quod non licet, quæras. *ib. sent. 23, etc.*

Qui donc aurait pu imposer un nom à Dieu? Dieu n'est pas un nom, mais un signe par lequel nous exprimons l'idée que nous avons de la Divinité. Ne vous livrez pas sur Dieu à des recherches téméraires.

288. Omne tempus, quo de Deo non cogitas, hoc puta te perdidisse. *Ibid. sent. 47, p. 65, col. 1, A.*

Regardez comme un temps perdu celui où vous ne pensez pas à Dieu.

289. Sine Deo non poteris vivere Deo. *Ibid. sent. 105, p. 66, col. 1, A.*

Sans le secours de Dieu, vous ne pouvez vivre pour Dieu.

290. Nefas est Deum Patrem invocare, et aliquid inonestum agere. *Ibid. sent. 216, p. 66, col. 1, B.*

C'est un crime d'invoquer Dieu notre Père et de se conduire honteusement.

291. In multitudine dicere de Deo non audeas. *Ibid. sent. 349.*

Craignez de parler de Dieu devant la multitude.

292. Dignus est Deo homo, Deus est et in hominibus. *Ibid. sent. 363.*

L'homme n'est pas une créature indigne de Dieu, car Dieu est avec les hommes.

Sexus plus.

293. Mortui sunt apud Deum, per quos nomen Dei maledicitur. *Ibid. sent. 165, p. 65, col. 2, G.*

Celui-là est mort pour Dieu qui fait blasphémer le nom de Dieu.

Trismegist.

294. Sanctus Deus, Pater omnium : sanctus Deus, cuius vultus a propriis potestatibus adimpletur : sanctus Deus, qui suis familiaribus innoscit. *Pros.*

Dieu est saint, et il est le père de tous les êtres ; Dieu est saint, et sa volonté toute puissante s'accomplit d'elle-même ; Dieu est saint, et il se manifeste à ceux qui l'aiment.

295. Sanctus es, qui verbo cuncta constituisti : sanctus es, cuius imago est omnis natura : sanctus es, quem nunquam natura creavit : sanctus es, omni potestate validior : sanctus es, omni excellentia major : sanctus es, omni laude melior. *Lib. de Potest. et Sap. Dei, cui tit. Pimander, c. 1, in fine.*

Vous êtes saint, vous qui avez tout créé par votre parole ; vous êtes saint, vous dont la nature entière reproduit l'image ; vous êtes saint, vous qui n'avez pas été créé par la nature ; vous êtes saint, vous qui êtes plus fort que toutes les puissances ; vous êtes saint, vous qui êtes plus parfait que toute excellence ; vous êtes saint, vous qui êtes au-dessus de toute louange.

296. Deus atque ipsa Divinitas, dico non quod genitum videlicet, quia ingentum. *Ibid. c. 2, in princ.*

Nous appelons Dieu, nous appelons la Divinité, l'être qui n'a pas été produit.

297. Gloria omnium Deus ; divinum divina natura, principium universorum, Deus, mens, natura, actus, necessitas, et finis et renovatio. *Ibid. c. 3, in princ.*

Dieu est la gloire de toutes choses, le principe de l'univers, le Dieu esprit, l'auteur de la nature, l'être nécessaire, la fin et le renouvellement de tout ce qui existe.

298. Sol Deus deorum celestium præstantissimus, soli cœlestis reliqui (veluti principique) parent. *Ibid. c. 5, ante med.*

Le Dieu des dieux est le soleil le plus éclatant des dieux, et les autres habitants du ciel obéissent à ce soleil comme à leur prince et à leur roi.

299. Sempiternus, immortalis, ingentum Deus est. *Ibid. c. 8, post init.*

Dieu est éternel, immortel, incréé.

300. Deus est bonum, pulchrum, beatitudo, sapientia, æternitas, essentia, ipsum idem. *ib. c. 11, in princ.*

Dieu est par essence la bonté, la beauté, la sagesse, l'éternité, l'être lui-même.

301. Ipsum Deum, unum quidem credimus esse. *Ibid. circa med.*

Nous croyons qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu.

302. Nonne invisibilis est Deus ? *ib. in fine.*  
Dieu n'est-il pas invisible ?

303. Dei membra sunt, vita, immortalitas, providentia, natura, mens, ipsum bonum. *ib. c. 12, ante finem.*

Trismegist.

Les membres de Dieu sont la vie, l'immortalité, la providence, la nature, la pensée, le souverain bien.

304. Est quis Factor genitorum, atque is ingentum ut genitis antiquior sit : genita enim diximus ab alio fluere. Nihil autem præter ingentum, genitis esse potest antiquius, unicus quippe solusque revera est : cum nihil omnino ipsum præcedat. Præterea genita visibilia sunt ; invisibilis est ille ingentum. *Ibid. c. 14, post init.*

L'auteur des êtres créés est antérieur à toutes les créatures ; car être créé, c'est recevoir d'un autre l'existence. L'être incréé peut seul être antérieur aux créatures, parce que seul il est véritablement, puisque rien n'est avant lui. Les choses créées sont visibles, mais l'être incréé est invisible.

305. Deum cognominato propter potentiam, Factorem propter actum, Patrem denique propter bonum. *Ibid. ante med.*

Le mot Dieu exprime la puissance ; Créateur exprime l'action ; Père désigne la bonté.

306. Ipsum cœlum plenum est Deo. *De Voluntate divina, cui titulus Asclepius, c. 2, post init.*

Dieu remplit le ciel de sa présence.

307. Deus sempiternus, Deus æternus, nec nasci potest, nec potuit : hic est, hic fuit, hic erit semper. Hæc ergo est, quæ ex se tota est, natura Dei. *Ibid. c. 7, in princ.*

Dieu est perpétuellement et éternellement ; il ne peut pas naître et il n'a jamais pu commencer ; il est, il a été, il sera. Sa nature est l'être essentiel et absolu.

308. Solus Deus, et merito solus in se et a se, et circum se totus est, plenus atque perfectus, isque sua firma stabilitas est, nec alicujus impulsu, nec loco moveri potest ; cum in eo sint omnia, et in omnibus ipse est solus. *Ibid. c. 11, in princ.*

Dieu est unique dans sa nature et dans son être ; il est la plénitude de l'être, la perfection suprême et immuable ; il ne peut ni être ébranlé, ni changer de place, car toutes choses sont en lui, et il est en toutes choses.

309. Deus semper stabilis fuit, semperque cum eo similiter æternitas consistit. *Ibid.*

Dieu a toujours été immuable, et l'éternité est immuablement avec lui.

310. Hoc quod est in Deo, infinitum, incomprehensibile, inestimabile est : nec suscipi, nec ferri, nec indagari potest. *Ibid. ante med.*

Tout ce qui tient à Dieu est infini, incompréhensible, insondable ; on ne peut ni soutenir, ni porter, ni scruter cet infini.

311. Ad unum solumque Deum tendamus, incomparabile enim bonum est, sine termino infinitum. *Lib. 1 de Potest. et Sap. Dei, cui tit. Pimander, c. 4, circa fin.*

Nous devons tendre à Dieu seul, car il est le souverain bien, le bien sans limites et infini.

DEI AMICITIA (AMITIÉ DE DIEU).

*Vide* AMICITIA DEI.

DEI AMOR (AMOUR DE DIEU).

*Vide* AMOR DEI.

DEI AUXILIUM (SECOURS DE DIEU).

*Vide* AUXILIUM DIVINUM.

DEI BENEFICIUM (BIENFAIT DE DIEU).

*Vide* BENEFICIUM DEI.

DEI CHARITAS (CHARITÉ DE DIEU).

*Vide* CHARITAS DEI.

DEI COGNITIO

(CONNAISSANCE DE DIEU).

*Vide* COGNITIO DEI.

DEI DESERTIO (ABANDON DE DIEU).

*Vide* DESERTIO DEI.

DEI DILECTIO (DILECTION DE DIEU).

*Vide* DILECTIO DEI.

DEI DONUM (DON DE DIEU).

*Vide* DONUM DEI.

DEI FLAGELLUM (FLÉAU DE DIEU).

*Vide* FLAGELLUM DEI.

DEI GRATIA (GRACE DE DIEU).

*Vide* GRATIA DEI.

DEI IRA (COLÈRE DE DIEU).

*Vide* IRA DEI.

DEI JUDICIUM (JUGEMENT DE DIEU).

*Vide* JUDICIUM DEI.

DEI JUSTITIA (JUSTICE DE DIEU).

*Vide* JUSTITIA DEI.

DEI LAUS (GLOIRE DE DIEU).

*Vide* LAUS DEI.

DEI LIBERALITAS  
(LIBÉRALITÉ DE DIEU).

*Vide* LIBERALITAS DEI.

DEI MISERICORDIA  
(MISÉRICORDE DE DIEU).

*Vide* MISERICORDIA DEI.

DEI ODIUM (HAINE DE DIEU).

*Vide* ODIUM DEI.

DEI PATIENTIA (PATIENCE DE DIEU).

*Vide* PATIENTIA DEI.

DEI PAUPERTAS (PAUVRETÉ DE DIEU).

*Vide* PAUPERTAS DEI.

DEI POTESTAS (PUISSANCE DE DIEU).

*Vide* POTESTAS DEI.



DEI PRÆCEPTUM  
(COMMANDEMENT DE DIEU).

*Vide* MANDATUM DEI.

DEI PRÆSCIENTIA  
(PRÆSCIENCE DE DIEU).

*Vide* PRÆSCIENTIA DEI.

DEI PRÆSENTIA (PRÆSENCE DE DIEU).

*Vide* PRÆSENTIA DEI.

DEI PROVIDENTIA  
(PROVIDENCE DE DIEU).

*Vide* PROVIDENTIA DEI.

DEI SAPIENTIA (SAGESSE DE DIEU).

*Vide* SAPIENTIA DEI.

DEI SCIENTIA (SCIENCE DE DIEU).

*Vide* SCIENTIA DEI.

DEI TIMOR (CRAINTE DE DIEU).

*Vide* TIMOR DEI.

DEI VERBUM (PAROLE DE DIEU).

*Vide* VERBUM DEI.

DEI VINDICTA (VENGEANCE DE DIEU).

*Vide* VINDICTA DEI.

DEI VISIO (VISION DE DIEU).

*Vide* VISIO DEI.

DEI VOCATIO (VOCATION DE DIEU).

*Vide* VOCATIO DEI.

DEI VOLUNTAS (VOLONTÉ DE DIEU).

*Vide* VOLUNTAS DEI.

DEO ADHÆRERE  
(S'ATTACHER A DIEU).

*Vide* ADHÆRERE.

DEO PLACERE (PLAIRE A DIEU).

*Vide* PLACERE.

DEO SERVIRE (SERVIR DIEU).

*Vide* SERVIRE DEO.

DEUM ADORARE (ADORER DIEU).

*Vide* COLERE DEUM.

DEUM NEGARE (NIER DIEU).

*Vide* NEGARE.

DEUM PLACARE (APAISSER DIEU).

*Vide* PLACARE DEUM.

DEUM QUÆRERE (CHERCHER DIEU).

*Vide* QUÆRERE DEUM.

AD DEUM ACCEDERE  
(APPROCHER DE DIEU).

*Vide* ACCEDERE AD DEUM.

## DEVOTIO (DÉVOTION).

## ETYMOLOGIA.

S. Antonin. et S. Thomas Aquinas. Devotio dicitur a devovendo; unde devoti dicuntur, qui seipsos quodammodo devoverunt Deo, ut ei totaliter se subdant. *Part. 3, tit. 22, c. 10, in princ. fol. 152, col. 2, et D. Thomas Aquin. 2 2, quæst. 82, art. 1, in corp. p. 250, col. 2.*

Le mot *dévotion* vient du verbe se *dévouer*. On appelle *dévotés* les personnes qui se *dévouent* à Dieu pour faire sa volonté en toutes choses.

## DEFINITIO.

S. Antonin. et S. Thomas Aquinas. Devotio nihil aliud esse videtur, quam voluntas quamdam prompte se tradendi ad ea quæ pertinent ad Dei famulatum. *Part. 3, tit. 12, c. 10, in princ. fol. 152, col. 2, et D. Thomas Aquin. 2 2, quæst. 82, art. 1, in corp. p. 150, col. 2.*

La dévotion n'est pas autre chose que la volonté de se livrer avec zèle aux choses qui regardent le culte de Dieu.

S. Aug. Devotio est pius et humilis affectus in Deum: humilis ex conscientia infirmitatis propriæ, pius ex consideratione divinæ clementiæ. *De Spirit. et Anima, c. 50, in princ.*

La dévotion est un sentiment pieux et humble d'amour pour Dieu: il est humble, à cause de la conscience que nous avons de notre indignité; il est pieux, à cause de l'indulgence infinie de Dieu.

Dionysius Carthus. Vera et securâ devotio est promptitudo superioris appetitus, seu voluntatis ad ea quæ Dei sunt, cum cordiali detestatione ac debita fuga omnis mortalis peccati, sive hoc sit cum fervore sensibili, sive non. *In Ehort. ad novitios, art. 5, ante med. f. 8, p. 1.*

La véritable et sincère dévotion est le zèle de la partie supérieure de l'âme ou de la volonté pour les choses qui regardent le culte de Dieu, accompagné de la haine intérieure et de la fuite de tout péché mortel, soit qu'on éprouve la ferveur sensible, soit qu'on ne l'éprouve pas.

Hugo a S. Victore. Devotio est fervor bonæ voluntatis, quem mens cohibere non valens, certis manifestat indiciiis. *Lib. 3 de Arca Noe morali, c. 5, in princ. p. 207, B, t. 2.*

La dévotion est le transport d'une volonté pieuse qui, ne pouvant se renfermer dans l'âme, se manifeste au-dehors par certains signes.

Juan. Gers. 5. Devotio est elevatio mentis in Deum per piium et humilem affectum, fide, spe et charitate subnixum. *Tract. 6 sup. Magnificat, nota 2, circa med. f. 435, col. 4, C, part. 3.*

La dévotion est une élévation de l'âme vers Dieu par un sentiment pieux et humble, accompagné de foi, d'espérance et de charité.

Ludov. Blas. Devotio certa, est æqualis illa animi promptitudo, qua quis paratus est servire Deo non

minus in adversis quam in prosperis. *De Inst. Ludov. Blas spirit. c. 7, a med. p. 388, col. 1.*

La vraie dévotion est ce zèle constant de l'âme qui nous dispose à servir Dieu dans la mauvaise comme dans la bonne fortune.

Devotio vera est bona voluntas, qua homo paratum se offert ad cultum, honorem et beneplacitum Dei. *In brevi Regula tyronis, verbo Non putet, p. 434, col. 2.*

La dévotion véritable est la volonté sincère par laquelle on s'engage à procurer le culte, la gloire et le bon plaisir de Dieu.

## DIVISIO.

Devotio dividitur in tria: in zelum, compassionem et benevolentiam. *Libro 3 de Arca Noe moral. c. 5, in princ. p. 207, B, t. 2.*

La dévotion se divise en trois degrés: le zèle, la compassion et la bienveillance.

## COMPARATIO.

Sicut thus super carbones positum, spirat suavem et redolentem odorem: sic oratio incensa super carbones devotionis, multum fragrat in conspectu majestatis. *Lib. 5 Dietæ, c. 5, in princ. p. 383, col. 1, E, t. 6, part. 1*

Comme l'encens, quand on le jette sur la braise, répand un parfum d'agréable odeur, ainsi la prière, enflammée par le feu de la dévotion, est un parfum précieux devant la majesté divine.

Sicut ex nucleo pinguedo olei exprimitur, ita ex affectu virtutis sapor devotionis procedit. *Lib. 2 de Profectu religiosor. c. 19, in med. p. 584, col. 2, D, t. 7, part. 4.*

De même qu'une huile épaisse sort d'un noyau, ainsi la saveur de la dévotion naît de l'amour de la vertu.

Quemadmodum torques aureus in collo viri, sic monachum pietas decet atque devotio. *De Timore Dei, longe post med. p. 530, C, t. 3.*

La piété et la dévotion conviennent à un moine comme un collier d'or au cou d'un guerrier.

Sicut charbo frigidus conjunctus igni ardens, fit calidus et ardens; sic tepidus socians se fervido et devoto, fit sepe fervidus et devotus. *In Hortulo rosarum, c. 1, in princ. p. 512, t. 2.*

De même qu'un charbon refroidi se réchauffe et s'embrase quand on l'approche d'un charbon ardent, ainsi l'âme tiède gagne la ferveur et la dévotion au contact d'une âme dévote et fervente.

## SENTENTIA PATRUM.

1. Caret ambitione religiosa devotio. *Lib. 4 in Luc. c. 4, col. 1971, A, t. 5.*

Le religieux dévot n'a pas d'ambition.

2. Ubiore fructus habet celerata devotio. *Lib. 1 de Abraham, c. 1, post init. col. 994, A, tom. 4.*

La dévotion empressée produit des fruits abondants.

S. Ambr. 3. Devotio sancta mensuram supergreditur. *Serm. 8 sup. Ps. 118, vers. 2, col. 1480, C, tom. 4.*

La sainte dévotion fait plus que le nécessaire.

S. Antonin. 4. Devotio est pinguedo animæ. *Part. 3, tit. 12, c. 10, post init. fol. 152, col. 2.*

La dévotion est l'ongtion de l'âme.

S. Athan. Mag. 5. Grave quiddam est exercitium devotionis, sed tamen nihil est dulcius cœlesti Sponso. *De Virginit. sub fin. col. 630, A, t. 3.*

La pratique de la dévotion a quelques difficultés; cependant rien n'est plus doux que l'Époux céleste.

S. Aug. 6. Licet quis in operibus suis devotus appareat, si innocentiam non habeat, sibi frustra blanditur de sua devotione: nihil enim Deo dignius, nihil carius esse potest, quam ut innocentia tota observatione teneatur. *De Vita christiana, c. 10, post med. p. 613, B, t. 9.*

Quand même on manifesterait de la dévotion dans ses œuvres, si l'on ne possède pas l'innocence, on compterait en vain sur cette prétendue dévotion; car il n'est rien que Dieu aime et qu'il estime à l'égal de la conservation de l'innocence.

S. Bern. 7. Absit typhus presumptionis, ut non desit fructus devotionis. *Hom. 4 sup. Missus, in fine, in sua excusat. f. 10, col. 1, B.*

Il faut éloigner l'enflure de la présomption, si l'on veut recueillir les fruits de la dévotion.

8. Dicamus fidem vitem, virtutes palmites, botrum opus, devotionem vinum. *Serm. 30 sup. Cant. ante med. f. 59, col. 4, K.*

Nous dirons que la foi est la vigne, les vertus sont les cepes, le travail du vigneron est la grappe, et la dévotion est le vin.

9. Absque veritatis freno levis et nesciens modum, plerumque et insolens ipsa devotio est. *Ibid. Serm. 74, post med. f. 194, col. 3, H.*

Sans le frein de la vérité, la dévotion elle-même est légère, immodérée et souvent insolente.

10. Multum devotionis subtrahitur, cum studium orationis intermititur. *Ep. 64 ad Wilhelmum abbat. in fine, fol. 227, col. 4, L.*

On perd beaucoup de dévotion, quand le goût de la prière s'affaiblit.

11. Excedentem devotio levat, sed revocat zelus. *Ep. 126 ad episcopos Aquitanie, circa med. fol. 236, col. 3, II.*

Celui qui s'élève est relevé par la dévotion, mais il est rappelé par le zèle.

12. Nubilosa corporis compositio, et facies tenebris offuscata tristitiæ, devotionem ab animo, recessisse signant. *Serm. de Virtute obedient. circa med. fol. 338, col. 1, B.*

Un visage sombre, obscurci par les nuages de la tristesse, est un signe que la dévotion n'est plus dans l'âme.

S. Bonav. 13. Religiosus indevotus est, sicut scirpus, vel juncus, aut mergus, qui interius est aridus, quod tamen stat in aqua et loco aquoso. Talis

juxta panem moritur fame, juxta fontem moritur siti, juxta ignem moritur frigore. *Tit. 4 Diactæ, c. 1, ante med. p. 291, col. 2, A, t. 6.*

Un religieux sans dévotion ressemble au jonc ou aux autres plantes marécageuses, qui sont arides et sèches en dedans, quoiqu'elles plongent dans l'eau ou dans un sol humide. Un tel homme meurt de faim devant une provision de pain, meurt de soif devant une fontaine, meurt de froid devant le feu.

S. Bonav.

14. Devotio

Mentem illuminat, inflammat et roborat,  
Actiones ordinat,  
Mores componit et verba,  
Amorem Dei accendit,  
Deo familiarem efficit,  
Orationem impinguit,  
Pium et affectuosum facit,  
Cor humiliat,  
Contra adversa constantiam præstat,  
Mentem ad superna elevat,  
Mundum viliscere facit,  
Desiderare cœlestia cogit,  
Peccata delet et pœnas peccati,  
Merita sublimat,  
Proximos maxime ædificat,  
Dæmones fugat,  
Angelos invitat et sanctos.  
*De Alis seraphim, c. 8, ab init. p. 93, col. 1, t. 7, part. 3.*

Eclaire, enflamme et fortifie les âmes,  
Règle les actions,  
Ordonne les mœurs et les paroles,  
Allume l'amour de Dieu,  
Établit dans la familiarité de Dieu,  
Met l'unction dans la prière,  
Rend pieux et tendre,  
Humilie le cœur,  
Donne la constance dans l'adversité.

La dévotion

Elève l'âme vers les choses du ciel,  
Fait paraître vils les biens du monde  
Nous force de désirer les biens célestes,  
Détruit le péché et la peine du péché,  
Relève nos mérites,  
Édifie beaucoup le prochain,  
Met en fuite les démons,  
Appelle les anges et les saints.

15. Devotus quisque vix opportunitate fraudatur. *In Speculo discipl. part. 1, c. 12, prope fin. p. 539, col. 2, B, t. 7.*

L'âme dévote ne manque guère les occasions favorables.

16. Devotæ mentis confidentia, solet esse indicium exauditionis. *Lib. 2 de Prospectu relig. c. 67, p. 603, col. 2, C, t. 7, part. 4.*

La confiance des âmes dévotes est ordinairement le signe qu'elles sont exaucées.

17. Devotionis ignis perpetua oratione sq-

S. Bonav.

vendus est. *Ibid.* c. 69, in princ. p. 604, col. 1, litt. C.

Il faut alimenter le feu de la dévotion par une prière continuelle.

18. Absque spiritu devotionis, ad quam ducit oratio, omnis arida est et imperfecta religio. *Ibid.* post med. p. 604, col. 2, B.

Sans l'esprit de dévotion, fruit de la prière, toute piété est sèche et imparfaite.

19. Non potest esse devotio, quæ ex amoris Dei radice non pullulat. *Ibid.* c. 73, in med. p. 608, col. 1, E.

Il n'y a pas de vraie dévotion qui n'ait pour racine l'amour de Dieu.

20. Exterior in compositio corporis, indicium est indevotæ mentis. *In Instit. novit. part. 1, c. 20, p. 616, col. 2, A, t. 7, part. 4.*

Le désordre extérieur du corps est le signe d'une âme sans dévotion.

21. Devotionis fervor per frequentem passionis Christi memoriam nutritur et conservatur in homine. *De Perfect. vitæ ad sorores, c. 6, in princ. p. 636, col. 2, C, t. 7, p. 4.*

La pensée fréquente de la passion de Jésus-Christ conserve et alimente la ferveur de la dévotion.

Casiodor.

22. Quantum impendetur pura devotio, tantum et crescit auxilii magnitudo. *Sup. Psal. 27, post med. v. 9, Et adjunctus sum, f. 40, col. 2.*

Plus la vraie dévotion fera de sacrifices, et plus elle recevra de secours.

23. Illa est vera devotio, quæ solum justissime veneratur Auctorem. *Sup. Psal. 74, in princ. v. 1, f. 114, col. 3.*

La vraie dévotion est celle qui rend au Créateur un culte parfait.

24. Si Deum invocet indevotus, judicium sibi videtur postulare, non veniam. *Ibid.*

Quand un homme sans dévotion prie la Divinité, il semble appeler sa justice et non son pardon.

25. Gratus devotio suscipitur, quæ inter vitæ pericula custoditur. *Sup. Ps. 118, vers. Multi qui persequuntur me, f. 192, col. 4.*

La dévotion est une richesse bien donc que l'on peut conserver dans les périls de cette vie.

Bionysius  
Carillus.

26. Vera devotio nequaquam sine charitate habetur, etiamsi sine fervore, sapore et suavitate habeatur, quæ non semper sunt certa veræ devotionis indicia. *In Exhort. ad novit. art. 5, prope med.*

La vraie dévotion n'existe jamais sans la charité, mais elle se rencontre quelquefois sans la ferveur, sans le goût intérieur et sans les consolations sensibles, qui ne sont pas des indices infaillibles de sa présence.

S. Francisus  
Assisias.

27. Spiritualibus non es dignus, qui nihil spiritualiter sapias. *In suis Opusc. collat. 18, p. 458, tom. 3.*

Vous n'êtes pas digne des biens spirituels, si vous n'avez pas de goût pour les exercices spirituels.

28. Devotionis affectus, mentis est ibulus. *S. Greg. Mag. Lib. 4 sup. 1 Regum, c. 4, post med. sup. illud, Et tunc comedet, etc. col. 1426, D, t. 2.*

Une dévotion vive et tendre est la nourriture de l'âme.

29. Casta mentis intentio, devotionem custodit. *Tom. 4, Ep. 54 ad Oceanum de Vita clericor. ante med. p. 318, C.*

S. Hier.

Une volonté chaste est la gardienne de la dévotion.

30. Omnis actio, quæ sine devotione est, mortua est. *Hom. 1 sup. Eccles. post med. pag. 59, litt. H, tom. 1.*

Hugo  
a S. Victora

Toute œuvre faite sans dévotion est une œuvre morte.

31. Devotio quanto humilitati propinquior, tanto est Deo acceptabilior. *De Modo orandi, c. 5, ante finem, p. 155, G, t. 2.*

Plus la dévotion est humble, et plus elle est agréable à Dieu.

32. Perire non poteris, si devotus inventus fueris. *Lib. 2 de Sacram. part. 14, c. 3, in princ. p. 496, C, t. 3.*

Vous ne vous perdrez pas, si vous avez de la dévotion.

33. Sine devotione aridum est cor humanum, et sitit anima ejus. *Sup. Gen. c. 28, f. 39, col. 2, tom. 1.*

Hugo card.

Sans la dévotion, notre cœur est sec et notre âme se meurt de soif.

34. Amarus est labor operis, nisi adsit pinguedo devotionis. *Ibid. c. 41, in princ. Mystice, f. 58, col. 1.*

Le travail du salut est bien amer, s'il n'est pas adouci par l'unction de la dévotion.

35. Qui indevotus orat, judicium sibi postulat. *Sup. Psal. 3, Allegorice, f. 8, col. 1, t. 2.*

Celui qui prie sans dévotion appelle son jugement.

36. Plus Deo placet affectus devotio. quam intellectus applicatio. *Sup. Ps. 5, post init. f. 10, col. 2, tom. 2.*

Dieu préfère la dévotion du cœur à l'application de l'esprit.

37. Est clamor	Interior cordis,	Et exterior oris.	Primus est ipsa devotio;
			Secundus est signum et excitatio devotionis. <i>Super Psalm. 30, f. 76, col. 2, t. 2.</i>
Il y a le cri	Intérieur du cœur,	Et extérieur de la voix.	Le premier est la dévotion même;
			Le second en est le signe et l'aliment.

38. Dum quis vacat contemplationi, orationi, lectioni, crescit et augetur tunc devotio. Lucterna illorum in nocte extinguitur, qui in pros-

Hugo card. peritate sunt devoti, sed in tentatione statim sunt victi. *Sup. Prov. c. 31, Mystice, f. 68, col. 3, tom. 3.*

Celui qui s'applique à la prière, à la méditation, à la lecture, voit sa dévotion s'accroître et s'enflammer. La lampe qui s'éteint dans la nuit est celle des hommes qui ont de la dévotion dans la prospérité, mais qui succombent à la première épreuve.

39. Quondam in claustris abundat devotio, sed nunc arefecit devotio. *Sup. Jerem. c. 24, f. 236, col. 2, t. 4.*

Autrefois la dévotion régnaît dans le cloître, mais maintenant elle se dessèche.

40. Sepulcrum Jesu est mens devota, ubi Jesus multum desiderat sepeliri. *Sup. Marc. c. 14, Mystice, f. 116, col. 1, t. 6.*

L'âme dévote est comme un sépulcre où Jésus aime à être enseveli.

Jean. Gers. 41. Melius est devotum in minoribus, quam indevotum in majoribus professionibus inveniri. *Collat. 19 abbat. Joan. c. 3, p. 750.*

Il vaut mieux une position humble avec la dévotion qu'une position élevée sans dévotion.

Jean. Gers. 42. Mens devota est in incipientibus, devotior in proficientibus, devotissima in perfectis. *Tract. 6 sup. Magnificat, notula 2, circa med. f. 435, col. 4, C, part. 3.*

Le cœur est dévot chez les commençants, plus dévot chez ceux qui avancent et très-dévoût chez les parfaits.

Jean. Trish. 43. In vanum pulsatur auris corporis, dum non inclinatur devotio mentis. *Sup. prolog. Regul. S. Bened. c. 1, ab init. p. 155, col. 1.*

C'est en vain que la parole frappe l'oreille extérieure, si elle n'éveille pas la dévotion de l'âme.

44. Fervor devotionis ex tempore consumitur, nisi fomentis quotidie renovetur. *Orat. 2 in Conventu abbat. habita, p. 852, col. 2.*

Le temps éteindrait la ferveur de la dévotion, si on ne la renouvelait tous les jours en lui fournissant de nouveaux aliments.

Lact. Firm. 45. Inutilis est, qui devotione caret. *Lib. 5 de div. Inst. c. 20, ante med. p. 228.*

Le chrétien sans dévotion est un serviteur inutile.

S. Laur. Just. 46. Non ad satietatem spiritualis est sectanda devotio, ne ex familiaritate nimia contemptum, aut ex assiduitate imprudenti tedium generet. *De interiori Conflictu, c. 6, ante finem, p. 365, col. 1, C, parte 1.*

Il ne faut point pousser la dévotion jusqu'à la satiété spirituelle, de peur qu'une trop grande familiarité n'engendre le mépris, ou qu'une assiduité imprudente ne mène à l'ennui.

47. Devotio est {  
 Proprius amantium cibus,  
 Donum humilium,  
 Mansuetorum merces,  
 Ros cœlicus,  
 Absconditum manna,  
 Invisus thesaurus,  
 Refectio salutaris,  
 Jucundissimum bonum,  
 Spirituale commercium,  
 Futuræ beatitudinis præcur-

sor. *Lib. 2 de spirituali Resurr. c. 34, in fine, p. 553, col. 2, C, part. 2.*

La dévotion est {  
 La vraie nourriture des amis de Dieu,  
 Le don des humbles,  
 La récompense des miséricordieux,  
 La rosée du ciel.  
 Une manne cachée,  
 Un trésor invisible,  
 Une réfection salutaire,  
 Un bien très-agréable.  
 Un commerce spirituel,  
 Un avant-gout de la beatitude céleste.

48. Parum religiosus alio tempore demonstratur, qui in festis diebus religiosior non invenitur. *Serm. 2 Quadrag. circa init.*

S. Leo I.

Celui-là n'a pas beaucoup de piété en temps ordinaire, qui ne se montre pas plus pieux aux jours de fête.

49. Nulla devotioe fidelium magis Dominus delectatur quam ista, quæ pauperibus ejus impenditur. *Ibid. Serm. 10, in fine.*

Aucun acte de dévotion n'est plus agréable à Dieu que la charité envers les pauvres.

50. Nemo tam devotus, ut non debeat esse devotior. *Serm. 11 Quadrag. prope init.*

Personne n'est si pieux qu'il ne doive l'être davantage.

51. Tunc est efficacior sanctorum devotio, quando in operibus pietatis totius Ecclesie unus animus et unus est sensus. *Serm. 4 de Jeju. septimi mensis, ante med.*

La dévotion est plus efficace et plus sainte lorsque l'Eglise tout entière se livre aux exercices de piété avec un seul cœur et un seul amour.

52. Gravior est Deo humilis internarum derelictionum tolerantia, quam ingens devotionis dulcedo. *In canon. Vitæ spirit. c. 9, in fine.*

Ludov. Bos.

Supporter humblement l'aridité spirituelle est une chose plus agréable à Dieu que les plus douces jouissances de la dévotion.

53. Rationalis devotio longe certior, ipsique Domino acceptior est, quam devotio sensibilis. *Ibid. c. 26, statim ab initio.*

La dévotion de la raison est beaucoup plus sûre et plus agréable à Dieu que la dévotion sensible.

54. Vera devotio in vera suiipsius submissione, resignatione, abnegatione, ac nihili pensatione sita est, potius quam in sensibili sapore et dulcedine. *In Speculo spirit. c. 13, in princ.*

La vraie dévotion consiste plutôt dans la soumission, la résignation, le renoncement et le mépris de soi-même que dans les joies et les douceurs sensibles.

55. Periculosa res est, sensibilis devotionis dulcedo his qui eam impure desiderant, impureque ea utuntur hoc est, qui oblectationem magis quam sui mortificationem Deique honorem in illa et per illam quærunt. *Lib. 1 Enchirid. parvulorum, document. 2, circa med.*

La douceur sensible de la dévotion est un danger pour ceux qui ne la recherchent pas avec une intention pure et qui en jouissent sans piété, c'est-à-dire pour ceux qui cherchent plutôt, en elle et par elle, leur propre satisfaction que leur mortification et la gloire de Dieu.

S. Petr. Dam.

56. Quidquid sapitis, quidquid potestis, quidquid vivitis, quidquid est quod speratis, in ara vestrae devotionis imponite. *Lib. 8, Ep. 14 ad sorores, post med. p. 135, col. 2, E. tom. 1.*

Immolez sur l'autel de la dévotion toute votre sagesse, toute votre puissance, toute votre vie, toute votre espérance.

57. Indiscreta devotio magis obesse solet, quam professe. *Serm. 58 de S. Andrea, in fin. p. 288, col. 1, C, t. 2.*

Une dévotion indiscreète est plus nuisible qu'utile.

58. Non pietatis opus segnitias ignava appetiat, sed devotio celeris ac prompta commendat. *Opusc. 9, c. 1, in fine, p. 473, col. 1, C, t. 3.*

L'indifférence et la lâcheté n'apprécient point les œuvres pieuses, mais une dévotion active et prompte les fait beaucoup valoir.

Richard.  
a S. Victore.

59. Triplex est officium verae et perfectae devotionis :

Primum est confessio criminis;  
Secundum, postulatio miseracionis;  
Tertium, glorificatio miserantis.

Primum est accusatio culpae;  
Secundum, supplicatio veniae;  
Tertium, magnificatio divinae munificentiae. *Parte 1, lib. 1 de Eruditione hom. inter. c. 14, in princ. p. 87, col. 2, E.*

La vraie et parfaite dévotion produit trois effets :

L'aveu du crime, c'est la confession des fautes;  
L'appel à la miséricorde, c'est la demande du pardon;  
La glorification de Celui qui fait miséricorde, c'est la manifestation de la bonté divine.

60. Optimum studii genus est, summæ devotioni summam curam impendere. *Ibid. lib. 2, c. 12, post med. p. 135, col. 1, A.*

C'est un exercice de zèle excellent, de s'appliquer souverainement à une grande dévotion.

61. Sine sancto Spiritu devotio nostra vera esse non potest. *Ibid. c. 34, in fine, p. 152, col. 1, A.*

Il ne peut y avoir en nous de vraie dévotion sans la grâce du Saint-Esprit.

Salvianus.

62. Tantum apud nos honor et reverentia Dei proficit, ut quæ in devotione non facimus, etiam odio digna esse ducamus. *Lib. 3 de Gubernat. Dei, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 331, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

L'honneur et la gloire de Dieu nous deviennent si chers, que nous regardons comme digne de haine tout ce que nous ne faisons pas avec dévotion.

63. Eo plus Deo devotio nostra debet, quo minor a nobis exigit et majora concessit. *Ibid.*

Nous sommes d'autant plus obligés à la dévotion, qu'elle exige peu de nous et qu'elle nous donne davantage.

Salvianus.

64. Nulla est major fidei devotio, quam quæ conscientiam vitat hominum, Deo teste contenta. *Ep. ad Salonium episc. circa med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, p. 365, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

La meilleure dévotion est celle qui évite les regards des hommes, et qui se contente d'être connue de Dieu.

65. Devotiores esse nos Dominus sibi vult, quia tam magno devotioem nostram pretio comparavit. *Lib. 2 ad Eccles. catholic. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 369, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Dieu demande de nous une grande dévotion, parce qu'il l'a achetée à un très-grand prix.

66. Turpis opulens, devotioe pauper : et quanto ditior multitudo, tanto egentior devotio. *Ibid. lib. 4, circa init. pag. 366, col. 1, D.*

Le riche vicieux est pauvre en dévotion ; plus ses trésors sont grands, plus sa dévotion est petite.

67. Mens semel ad devotionem excitata, facilius postmodum ad devotionem pristinam revocatur. *22, quest. 171, art. 2, in corp. ad 2.*

Quand l'âme a goûté une fois la dévotion, il est plus facile ensuite de l'y ramener.

68. Pinguedo devotionis facit sacrificium orationis esse Deo acceptum. *Opusc. 7 sup. Pater noster, petit. 1, circa init. t. 1.*

L'ouïe de la dévotion rend plus agréable à Dieu le sacrifice de la prière.

69. Devotio plerumque propter prolixitatem orationis obtunditur. *Ibid.*

Presque toujours les prières trop longues refroidissent la dévotion.

70. Sicut virtus non potest stare cum vitio, sic devotio non potest acquiri sine luctu et silentio. *In Hortulo rosar. c. 5, in princ. t. 2.*

De même que la vertu ne peut s'allier avec le vice, ainsi la dévotion ne peut s'acquies sans le recueillement et le silence.

71. Ubi risus et dissolutio, ibi fugit devotio. *Ibid. c. 15, sect. 2.*

Les rires et les divertissements font fuir la dévotion.

72. Cito revert devotio, quæ non custoditur sub silentii freno. *De Disciplina claustral. c. 8, sect. 3, t. 2.*

On perd bientôt la dévotion qui n'est pas gardée par la règle du silence.

73. Omnis appetitus carnalis evanuit, cum spiritus devotioem incaluit. *Tom. 2, conc. de S. Dorothea, circa medium.*

Tout désir charnel disparaît quand l'esprit de dévotion réchauffe l'âme.

S. Thomas  
Aquinas.S. Thomas  
a Kempis.S. Thomas  
a Villanova.

## DIABOLUS (DIABLE, DÉMON).

## ETYMOLOGIA.

S. Bonav.

Græce interpretatur diabolus clausus ergastulo, et hoc sibi convenit, quia non permittitur tantum nocere, quantum vellet. *Lib. 2 Compendii Theolog. verit. c. 26, in med. p. 712, col. 1, D, t. 7, part. 4.*

Le mot grec que nous traduisons par *diable* signifie *esclave en prison*, et il convient parfaitement au démon, parce qu'il n'est pas libre de faire tout le mal qu'il voudrait.

Diabolus dicitur a dia, quod est duo. et bolus, quod est morsellus : quia duo occidit, scilicet corpus et animam. *Ibid. etc.*

Le mot *diable* (*diabolus*) est composé de *dia* (deux) et de *bolus* (morsure), parce qu'il blesse et tue deux choses, l'âme et le corps.

S. Hier.

Diabolus græcum verbum est, quod latine dicitur *criminator* : lingua vero hebraea, Satan appellatur, id est, adversarius, sive contrarius : et ab Apostolo Belial, hoc est, absque jugo, quia de collo suo Dei abiecit servitutem. *Lib. 2 sup. Ep. ad Ephes. c. 4, in illud, Neque locum detis diabolo, p. 277, C, t. 9.*

Le mot *diable* vient du grec et signifie *accusateur* ; en hébreu, on dit *Satan*, c'est-à-dire *adversaire, ennemi*. L'Apoêtre appelle le démon *Belial*, ce qui veut dire *sans-joug*, parce qu'il a secoué le joug qui le tenait au service de Dieu.

S. Isidorus Hispal.

Diabolus hebraice dicitur deorsum fluens, quia quietus in cœli culmine stare contempsit, sed superbiæ pondere deorsum corruens, cecidit. *Pros.*

En hébreu, *diable* signifie *qui coule dehors*, parce qu'il dédaigne de régner tranquillement dans le ciel, et qu'il tomba de son trône hors du paradis, entraîné par le poids de son orgueil.

Diabolus vero græce criminator vocatur, vel quod crimina, quia ipse illicit, ad Deum referat : vel quia electorum innocentiam criminibus accuset fictis. *Lib. 8 Etym. c. 11, ante med. f. 110, col. 1.*

En grec, *diable* signifie *accusateur*, soit parce qu'il nous accuse auprès de Dieu des crimes auxquels il nous pousse, soit parce qu'il poursuit de fausses accusations l'innocence des élus.

## COMPARATIO.

S. Auubr.

Sicut scorpio corpus aculeo vulnerat, ut per vulnus venenum intromittat, per quod hominem interficiat : ita diabolus aut ira, aut superbia, aut libidine mentem vulnerat, ut per hoc venenum suæ malitiæ infundat, animamque interficiat. *Sup. Apoc. c. 9, ante med. col. 3074, D, tom. 5.*

De même que le scorpion fait une blessure avec son dard pour introduire dans le corps de l'homme le venin qui doit le tuer, de même le démon nous blesse par la colère, l'orgueil ou la luxure, afin de faire pénétrer dans notre âme le venin de corruption qui doit nous donner la mort.

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Omne sublime videt, ipse est Rex super universos filios superbiæ. *Job 41, in calce.*

Il envisage tout ce qu'il y a de superbe ; il est le Roi de tous les enfans de l'orgueil.

2. Constitue super eum peccatorem, et diabolus stet a dextris ejus. *Ps. 108, v. 5.*

Etablissez l'impie sur mon ennemi, et que Satan se tienne à sa droite.

3. Invidia diaboli mors intravit in orbem terrarum : imitatur autem illum, qui sunt ex parte illius. *Sap. 2, in fine.*

Par l'envie de Satan, la mort est entrée dans l'univers, et ceux qui l'imitent sont sa part.

4. Detracta est ad inferos superbia tua : quomodo cecidisti de cœlo, lucifer, qui mane oriebaris ? *Pros. Isa. 14, v. 11-12.*

Ton orgueil est tombé dans l'abîme... Comment es-tu tombé du ciel, astre brillant, fils de l'aurore ?

5. Qui dicebas in corde tuo : In cœlum ascendam, super astra Dei exaltabo solium meum. *V. 13.*

Tu disais dans ton cœur : Je monterai au plus haut des cieux, j'établirai mon trône au-dessus des astres de Dieu.

6. Ascendam super altitudinem nubium, similis ero Altissimo. *V. 14.*

Je m'éleverai au-dessus des nues, je serai semblable au Très-Haut.

7. Verumtamen ad infernum detraheris in profundum lacu. *V. 15.*

Mais tu seras jeté dans l'enfer au plus profond de l'abîme.

8. Cibum ejus electus, propter hoc expandit sagenam suam, et semper interficere gentes non parcat. *Habac. 1, in fine.*

Ils lui fournissent une nourriture choisie ; voilà pourquoi il tient son filet toujours tendu et ne cesse de répandre le sang des peuples.

9. Egredietur diabolus ante pedes ejus. *Ib. 3, v. 6.*

Le diable s'avancera devant lui.

10. Satan stabat a dextris ejus, ut adversaretur ei. *Zach. 3, v. 6.*

Satan était debout à sa droite pour s'opposer à lui.

11. Jesus ductus est ad desertum a spiritu, ut tentaretur a diabolo. *Matth. 3, v. 1.*

Jésus fut conduit dans le désert pour y être tenté par Satan.

12. Inimicus est diabolus. *Ibid. 13, v. 39.*

L'ennemi, c'est le démon.

13. Nonne ego vos duodecim elegi ? et ex vobis unus diabolus est. *Joan. 6, v. 71.*

Ne vous ai-je pas choisis au nombre de douze ? et l'un de vous est un démon.

14. Vos ex patre diabolo estis, et desideria patris vestri vultis facere. *Pros. Ibid.* 8, v. 44.

Le père dont vous êtes nés est le démon, et vous voulez accomplir les désirs de votre père.

15. Ille homicida erat ab initio, et in veritate non stetit; quia non est veritas in eo. *Ibid.*

Il a été homicide dès le commencement, et il n'a point persévéré dans la vérité, car la vérité n'est point en lui.

16. Cum loquitur mendacium, ex propriis loquitur; quia mendax est, et pater ejus. *Ibid.*

Quand il profère le mensonge, il dit ce qui lui est propre; car il est menteur, il est père du mensonge.

17. Ipse Satanas transfiguratur se in angelum lucis. 2 *Cor.* 11, v. 14.

Satan même se transforme en ange de lumière.

18. Nolite locum dare diabolo. *Ephes.* 4, v. 27.

Ne donnez point entrée au démon.

19. Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversus insidias diaboli. *Ibid.* 6, v. 11.

Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu pour pouvoir vous défendre des embûches et des artifices du démon.

20. Ne in superbiis elatis, in iudicium incitat diaboli. 1 *Tim.* 3, v. 6.

De peur que, s'élevant d'orgueil, il ne tombe dans la même condamnation que Satan.

21. Resipiscant a diaboli laqueis, a quo captivi tenentur ad ipsius voluntatem. 2 *Tim.* 2, in fine.

Qu'ainsi ils sortent des pièges du démon, qui les tient captifs pour en faire ce qu'il lui plaît.

22. Subditi estote Deo, resistite autem diabolo, et fugiet a vobis. *Jac.* 4, v. 7.

Soyez soumis à Dieu, mais résistez au démon, et il fuira loin de vous.

23. Sobrii estote, et vigilate; quia adversarius vester diabolus, tanquam leo rugiens circum, querens quem devoret: cui resistite fortes in fide. 1 *Petr.* 5, v. 8-9.

Soyez sobres et veillez, car le démon votre ennemi tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant quelqu'un à dévorer; résistez-lui, demeurant fermes dans la foi.

24. Qui facit peccatum, ex diabolo est: quoniam ab initio diabolus peccat. 1 *Joan.* 3, v. 8.

Celui qui commet le péché est enfant du démon, parce que le démon pèche dès le commencement.

25. Serpens antiquus, vocatur diabolus, qui seducit universum orbem. *Apoc.* 12, v. 9.

L'ancien serpent est appelé le démon, qui séduit tout l'univers.

26. Vae terre et mari, quia descendit diabolus ad vos, habens iram magnam! *Ibid.* v. 12.

Malheur à la terre et à la mer, parce que le démon est descendu vers vous plein d'une grande colère!

27. Apprehendit angelus draconem, ser-

pentem antiquum, qui est diabolus, et ligavit eum per annos mille. *Ibid.* 20, v. 2.

Et l'ange saisit le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable, et il le lia pour mille ans.

## SENTENTIAE PATRUM.

28. Ideo diabolus serpens dicitur, quod occulte serpat, et quod sensus hominis tenuiter in labendo pertentat: quos si vicerit, medullis se hominum atque ossibus implicat et immergit. *De Salome, c.* 3, *post med. col.* 1227, *A, tom.* 4.

S. Andr.

Le démon est appelé serpent, parce qu'il rampe dans l'obscurité et qu'il se glisse adroitement dans les sens de l'homme pour le tenter, et s'il triomphe de nos sens, il pénètre jusqu'à la moelle de nos os.

29. Tanta est nequitia demonum, ut si Deus illis permitteret, statim ut homo mortale facinus admitteret, eum interficerent. *Sup. Apoc. c.* 9, *post init. col.* 3074, *B, tom.* 5.

La méchanceté du démon est si grande, que, si Dieu le lui permettait, il tuerait les hommes dès qu'ils ont commis un péché mortel.

30. Diabolus incessanter piis persequitur, et tanto periculosius, quanto occultius. *Sup.* 2 *Tim.* 3, in illud, *Persecutionem patientur.*

S. Anselm.

Le démon persécute les justes sans relâche, et il est d'autant plus redoutable qu'il se cache avec plus de soin.

31. A magnis spe, et vigore rationis, diabolus ipse prosternitur et abicitur. *Part.* 1, *tit.* 3, c. 10, § 10, *ante med. f.* 62, *col.* 2.

S. Antonin.

Les chrétiens courageux renversent le démon et le mettent en fuite par l'espérance et par la force de la raison.

32. Diabolus quanto diutius possedit, tanto difficilius dimittit. *Part.* 2, *tit.* 9 de *Acedia, c.* 13, § 1, *ante med. f.* 285, *col.* 2.

Plus le démon possède quelqu'un longtemps, et plus difficilement il le lâche.

33. Demones ridere nos faciunt tempore fletus, et flere tempore risus. *Ep.* 2 ad *fratres, ante med. apud Bibl. Patr. t.* 4, p. 25, *col.* 1, *D, edit. Colon.* 1618.

S. Ant. abb.

Les démons nous portent à rire quand il faudrait pleurer, et nous font pleurer quand nous devrions rire.

34. Diabolus mentem, in qua habitat, deserat et sterilem a bono opere facit. *Serm. dom.* 3 *Quadrages. post med. f.* 39, p. 1.

S. Ant. de l'abb.

Le démon dépouille les âmes qu'il possède et les rend stériles pour le bien.

35. Diabolus tanquam lupus quidquid preserit pede superbiæ, occidit. *Serm. dom.* 2 *post Pascha, post med. f.* 132, p. 1.

Le démon, comme un loup destructeur, écrase tout ce qu'il peut mettre sous ses pieds orgueilleux.

36. Conjecturis exterioribus, et hominum complexione, quasi per odoratus narium presentit et odorat diabolus, ad quæ vitia uniusquisque sit magis applicabilis, et ibi laqueos



S. Ant. de Paul. tendit. *Serm. dom. 4 post Pascha, circa princ. f. 146, col. 2.*

Le démon flaire en quelque sorte les dispositions de l'homme et les circonstances extérieures, et il dirige ses attaques du côté où chacun paraît plus vulnérable.

37. *Dæmones hominis, quem captivum ducunt, cervici onera gravia imponunt; et tanquam bovem vult asinum per funem ad collum ligatum minando trahunt, et lasso nullam requirunt dant, dum de peccato in peccatum præcipitant. Serm. dom. 6 post Pascha, f. 159, p. 2.*

Les démons accablent d'un pesant fardeau l'homme dont ils ont fait leur esclave; ils le entraînent en le menaçant comme un bœuf ou un âne lié par le cou; ils ne lui donnent aucun repos dans la fatigue, et ils le précipitent de péché en péché.

S. Athan. Mag. 38. *Unica ratio vincendi diabolum, est lætitia spiritualis. De Vita S. Antonii, col. 1008, t. 5.*

Un moyen infailible de vaincre le démon, c'est la joie spirituelle.

S. Aug. 39. *Quem non potest diabolus devorare seductum ad nequitiam, famam ipsius inquinare conatur; ut si fieri potest, opprobriis hominum, et malarum linguarum detractioe deficiat, et sic in ejus fauces ruat. Ep. 137 ad cleum, in medio, p. 424, D, tom. 2.*

Quand le démon ne peut séduire un homme et le perdre par le péché, il cherche à flétrir sa réputation, afin, s'il est possible, de le faire tomber par les outrages et les calomnies du monde, et de l'attirer dans ses abîmes.

40. *Diabolus non speciale nomen est, sed commune: in quocunque enim opera diaboli fuerint inventa, sine dubio diabolus appellandus est. De Quest. vet. et novi Testament. quest. 90, fere in princ. p. 541, B, t. 4.*

Le nom du démon n'est pas spécial à un seul de ces mauvais esprits, mais il est commun à tous, et l'on peut appeler diables tous les auteurs d'œuvres diaboliques.

41. *Quid astutius ad decipiendum, atque callidius malitia dæmonum? Lib. 2 de Civ. Dei, c. 9, in fin. p. 28, C, t. 5.*

Qu'y a-t-il de plus rusé, de plus adroit pour tromper que la malice du démon?

42. *Malignitas dæmonum, nisi alicubi se transfiguret in angelos lucis, non implet negotium deceptionis. Ibid. c. 26, p. 39, B, tom. 5.*

La malice des démons les oblige à se transformer en anges de lumière pour atteindre le but de leurs tromperies.

43. *Diabolus non fornicator, vel ebriosus, vel si quid hujusmodi mali est, tamen maxime superbus atque invidus. Ibid. lib. 14, c. 3, post méd. p. 247, B, tom. 5.*

Le démon n'est pas l'esprit d'impureté et d'ivrogerie, on, s'il l'est, il est encore plus l'esprit de haine et d'orgueil.

44. *Diabolus natura est angelus, sed quod natura est, opus Dei est: quod vero diabolus, vitio suo est, utendo male naturæ suæ bono. Lib. 1 Hypognost. in fine, p. 930, C, t. 7.*

Le démon est ange par sa nature, et la nature est l'ou-

vrage de Dieu; mais il est démon par sa malice et par la corruption volontaire de sa nature.

S. Aug.

45. *Diabolo potestas quædam est, plerumque tamen vult nocere, et non potest, quia potestas ista sub potestate est: nam si tantum posset nocere diabolus quantum vult, non aliquis justorum remaneret, aut aliquis fidelium esset in terra. Sup. Ps. 61, post méd. vers. ultimo, p. 433, B, t. 8.*

Le démon a un certain pouvoir, mais la plupart du temps il ne peut accomplir le mal qu'il voudrait faire, parce que son pouvoir est soumis à une puissance supérieure; s'il pouvait nuire autant qu'il le voudrait, il n'y aurait plus sur la terre un seul juste ou un seul fidèle.

46. *Non cessat hostis persequi, et si non aperte sævit, insidiis agit. Pros.*

L'ennemi ne cesse pas de nous poursuivre; s'il n'attaque pas ouvertement, il nous tend des embûches.

47. *Non tibi sævitiam perdidisse diabolus videatur: quando blanditur tunc, magis cavendus est. Tract. 10 sup. Evang. Joan. de c. 2, in princ. p. 60, D, t. 9.*

Ne croyez pas que le démon se dépourville de sa férocité; c'est quand il flatte qu'il faut le craindre.

48. *Qui Deo se committit, diabolum non timet. De Verb. Dom. Serm. 28, in fine, p. 77, A, tom. 10.*

Celui qui met sa confiance en Dieu ne doit pas craindre le démon.

49. *Diabolus accusator sanctorum est. Hom. 38 ex quinquaginta Homil. ante méd. p. 333, A, tom. 10.*

Le démon ne cesse pas d'accuser les saints.

50. *Diabolus est angelus per superbiam separatus a Deo, qui in veritate non stetit, auctor mendacii, et a semetipso deceptus. Serm. 2 in vigil. Nativ. et in ord. 4, post init. p. 392, C, tom. 10.*

Le démon est un ange séparé de Dieu par son orgueil, déserteur de la vérité, auteur du mensonge et victime de sa propre fausseté.

51. Diabolus est	}	Adversarius humani generis,
		Inventor mortis,
}	Superbiæ institutor,	
	Radix malitiæ,	
	Scelerum caput,	
	Princeps omnium vitiorum,	
	Persuasor turpium cogitationum. Ibid.	

Le démon est	}	L'adversaire du genre humain,
		L'auteur de la mort,
		Le maître de l'orgueil,
		La racine de la méchanceté,
		La source des crimes,
}	Le prince de tous les vices,	
	L'inspirateur des pensées honteuses.	

52. *Diabolus non potest intrare domum vel mentem, in qua pax dominatur. Serm. 2 ad frat. in cremo, ante méd. p. 911, A, t. 10.*

Le démon ne peut entrer ni dans les maisons ni dans les âmes où règne la paix.

S. Aug.

53. Diabolus in umbra mutabilium rerum alludit, alludendo decipit, decipiendo occidit. *Ibid. Serm. 4, ante med. p. 914, C.*

Le démon nous illusionne par l'ombre des choses qui passent ; par les illusions il nous trompe, et, en nous trompant, il nous donne la mort.

V. Beda.

54. Nisi quis porci more vixerit, nunquam accipiet in eum diabolus potestatem, aut ad probandum tantum, non autem ad perdendum, accipiet. *Lib. 3 sup. Luc. c. 8, in illud, Erat ibi grex porcorum, etc. col. 312, tom. 3.*

Celui qui ne mène pas une vie immonde ne sera pas exposé au pouvoir du démon, ou du moins le démon n'aura de pouvoir que pour le tenter, mais non pour le perdre.

S. Bern.

55. Urget undique inimicus diabolus, in insidiis draco, in aperto leo : cogit socios, ignes injicit, bella suscitât, insidias submittit, totius cordis minitatur excidium. *Serm. de Parabola filii regis, post med. f. 107, col. 1, B.*

La haine du démon nous poursuit de toute part : dans les manoeuvres secrètes, c'est un serpent ; dans les attaques ouvertes, c'est un lion : il réunit tous ses compagnons, il enflamme leur fureur, il suscite des guerres, il tend des pièges, et il poursuit la ruine entière de notre cœur.

56. Diabolus est

Veritatis adversarius,  
Charitatis amulus,  
Hostis antiquus,  
Scandalorum suggestor,  
Dissidii auctor,  
Turbator unitatis et pacis.  
*Epist. 82 ad abbat. S. Joan. Carnutensis, post med. f. 227, col. 2, F.*

Le démon est

L'adversaire de la vérité,  
Le rival envieux de la charité,  
L'antique ennemi,  
Le provocateur du scandale,  
L'auteur de la discorde,  
Le perturbateur de l'union et de la paix.

57. Diabolus nullum aliud est desiderium, nullum negotium, nullum studium, nisi animas perdere. *Libro Medit. c. 13, circa med. f. 325, col. 3, G.*

Le démon n'a pas d'autre désir, d'autre étude, d'autre passion que de perdre les âmes.

58. Diabolus

Malum machinatur,  
Argute loquitur,  
Artificiose suggerit,  
Callide decipit,  
Illicitos motus insufflat,  
Venenatas cogitationes inflammat,  
Movet bella,  
Nutrit odia,  
Incitat gulam,  
Movet libidinem,  
Desideria carnis instigat,  
Peccati occasiones parat,  
Mille nocendi artibus corda hominum pulsare non cessat. *Ibidem.*

Traîne le mal,  
A la parole perfide,  
Emploie des suggestions astucieuses,

Le démon

Trompe adroitement,  
Porte aux mouvements criminels,  
Allume les pensées coupables,  
Suscite les guerres,  
Alimente les haines,  
Excite la gourmandise,  
Provoque la luxure,  
Enflamme les désirs de la chair,  
Prépare les occasions de péché,  
Ne cesse d'attaquer le cœur humain par mille artifices funestes.

59. Superbis et libidinosis plus dominatur diabolus. *De Ordine vite, ante finem, f. 337, col. 4, M.*

C'est principalement sur les orgueilleux et les impudiques que le démon fait peser son joug.

60. Diabolus venit in choram, dormitorium occupat, insidet refectorio, circuit claustrum, revisit officinas, nullam prætermittit artem nocendi, sed ubi libet suæ calliditatis assignat argutias. *Vros.*

Le démon vient au chœur, il entre au dortoir, il s'assied au réfectoire, il rôde dans les cloîtres, il visite les ateliers, il ne néglige aucun moyen de nuire ; au contraire, il déploie partout les inventions de sa perfidie.

61. In choro devotionem, in thoro castitatem, in refectorio paritatem, in claustro lectionem, in officinis silentii virtutem, virtutis inimicus extirpat. *Serm. 3 de Nativ. Dom. ipsi adscripto, prope med. f. 343, col. 2, F.*

Au chœur il attaque la dévotion, au lit la chasteté, au réfectoire la sobriété, au cloître les lectures, aux ateliers le silence ; partout il fait la guerre à la vertu.

62. Triplex est malum in demonibus :

Furor irrationabilis,  
Demens concupiscentia,  
Phantasia proterva. *Expos. 2 sup. Psal. 118, c. 5, v. 6, art. 2, p. 204, col. 1, A, tom. 1.*

Le démon a trois genres de malice :

Une fureur déraisonnable,  
Une concupiscentie qui va jusqu'à la folie,  
Une imagination immonde.

63. Diabolus dicitur leo et draco : leo fuit tempore martyrum, draco in tempore plenitudinis : in leone est savitia, in dracone astutia. *Vros.*

Le diable est appelé lion et dragon : il fut lion au temps des martyrs, dragon au temps de la paix ; il a la cruauté du lion et l'astuce du dragon.

64. Diabolus dicitur leo, quia sicut leo est rex omnium animalium, sic diabolus est rex omnium malorum. *Sup. Ps. 39, in princ. p. 106, col. 2, B, t. 1.*

Le diable est appelé lion, parce qu'il est le roi de tous les mauvais esprits, comme le lion est le roi de tous les animaux.

65. Diabolus more leonis in sanctos descevit,

S. Bern.

S. Bonav.

S. Donav.

S. Donav.

contra eos fortissime rugit, ut quem devoret, sollicite quarit. *Pros.*

Le démon se déchaîne comme un lion contre les saints, il pousse contre eux des rugissements terribles, il cherche toujours une proie à dévorer.

66. Non enim comedit, neque bibit, nullo unquam tempore dormit, sed semper suspirat ad prædam.

Le démon ne mange pas, il ne boit pas, il ne dort jamais, mais il court sans cesse après sa proie.

67. Cum ergo ipse sit fortissimus et nos infirmi, ipse sagacissimus nos ignari, ipse solertissimus nos pigri, necesse haberemus succumbere, si nobis auxilium divinum non addesset. *Serm. 5 de uno Confess. et in ord. 27, in princ. p. 334, col. 4, tom. 3.*

Comme le démon est très-fort et nous très-faibles, comme il est très-fin et nous très-simples, comme il est très-actif et nous très-indolents, nous succomberions certainement si nous n'avions le secours de Dieu.

68. Princeps tenebrarum est	}	Fraudulentissimus in promissione,
		Inquietissimus in tentatione,
69. Diabolus insipiens est ad bonum, et sagacissimus ad malum. <i>Serm. 7 in die Pentec. ante med. p. 430, col. 1, tom. 3.</i>	}	Crudelissimus in perditione,
		Injustissimus in retributione. <i>Serm. 2 dom. 3 post Pascha, in princ. p. 111, tom. 3.</i>
		Très-perfide dans ses promesses, Très-inquiet dans ses tentations, Très-cruel dans la perdition, Très-injuste dans la rétribution.

Le prince des ténèbres est

69. Diabolus insipiens est ad bonum, et sagacissimus ad malum. *Serm. 7 in die Pentec. ante med. p. 430, col. 1, tom. 3.*

Le démon est très-inintelligent pour le bien et très-rusé pour le mal.

70. Exigua dat diabolus in mundo, et multa impropertat in inferno. *Ibid.*

Le démon donne peu en ce monde, et il châtie beaucoup dans l'enfer.

71. Debilis est hostis, qui non vicit, nisi volentem. *Sup. lib. 2 Sent. dist. 6, dub. 3, p. 75, col. 2, B, tom. 4.*

Ce n'est pas un ennemi bien fort, celui qui ne peut vaincre que ceux qui veulent être vaincus.

72. Diabolus	}	Premendo rapit,
		Insidiando circumvenit,
		Minando terret,
		Suadendo blanditur,
		Desperando frangit,
73. Diabolus ibi libentius insidiatur, ubi majores meritorum divitias cernit inquiri, ubi innocentem inquirat et occidat, ubi se Deo magis obsequium prestare sperabat. <i>De sex Alis seraph. c. 7, ante fin. p. 92, col. 2, B, t. 7, part. 3.</i>	}	Promittendo decipit. <i>In Centiloq. part. 1, sect. 2, in fine, p. 56, col. 2, A, t. 6.</i>
		Ravit par la persécution, Séduit par les pièges, Etraye par les menaces, Flatte par les caresses, Brise par le désespoir, Trompe par les promesses.

Le démon

73. Tanta est diaboli crudelitas, quod nos omni hora transglutiret, nisi divina protectio nos custodiret. *Tit. 7 Diata, c. 1, post med. p. 308, col. 2, D, tom. 6.*

Le démon est si cruel qu'il nous dévorerait à chaque instant, si la providence divine ne nous gardait.

74. Pater diabolus non diligit filios suos, sed odit: sic amat diabolus filios suos ut perdat, sicut amat gluto porcellum ut comedat. *Lib. 1 Pharetr. c. 50, in fine, p. 127, col. 1, B, t. 6.*

Le démon n'est pas un père qui aime ses enfants, mais il les déteste; il aime ses enfants pour les perdre, comme le gourmand aime le porc pour le manger.

75. Diabolus ibi libentius insidiatur, ubi majores meritorum divitias cernit inquiri, ubi innocentem inquirat et occidat, ubi se Deo magis obsequium prestare sperabat. *De sex Alis seraph. c. 7, ante fin. p. 92, col. 2, B, t. 7, part. 3.*

Le démon aime surtout à diriger ses attaques contre ceux qui cherchent à former de grands trésors de mérites, afin de perdre l'innocence et de ruiner le dévouement qui s'attachait avec plus de ferveur au service de Dieu.

76. Dæmones spiritus sicut impuri, humani generis inimici, mente rationales, in nequitia subtiles, cupidi nocendi, per superbiam tumidi, et semper in fraude. *Lib. 2 Comp. Theolog. verit. c. 26, in princ. p. 712, col. 1, C, t. 7, part. 4.*

Les démons sont des esprits impurs, ennemis du genre humain, doués de raison, très-subils pour le mal, avides de nuire, enflés d'orgueil, et qui trompent toujours.

77. Diabolus nullo suggerente peccavit, et ideo nullo reparante rediit. *Ibid. c. 25, pag. 712, col. 1, B.*

Le démon a péché sans être tenté par d'autres, et c'est pour cela qu'il ne sera racheté par aucun autre.

78. Diabolus est	}	Inimicus spiritui,	S. Cæs. Arel.
		Amicus carni,	
79. Diabolus cum infelices quosque sibi assensum facilem accommodare præviderit, ad fauces suas sollicitationum carminibus trahit, ut voluntariam prædam inermis expectet. <i>ib. statim a medio, p. 748, col. 1, D.</i>	}	Invidens virtuti,	
		Consentiens voluptati. <i>Hom. 4, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, pag. 748, etc.</i>	
		Ennemi de l'esprit, Ami de la chair, Envieux de la vertu, Partisan de la volupté.	

Le démon est

79. Diabolus cum infelices quosque sibi assensum facilem accommodare præviderit, ad fauces suas sollicitationum carminibus trahit, ut voluntariam prædam inermis expectet. *ib. statim a medio, p. 748, col. 1, D.*

Quand le démon prévoit que des malheureux consentiront facilement à ses désirs, il les attire vers l'abîme par des chants séducteurs, et il n'a pas besoin d'armes pour s'emparer de la proie qui se présente volontairement à lui.

80. Diabolus tanto infestior est ad expugnandum animæ thesaurum, quanto magis novit

S. Cas. Arel. esse pretiosum. *Ibid. Hom. 5, sub fin. p. 749, col. 2, H.*

Le démon met d'autant plus d'acharnement à nous ravir le trésor de l'âme, qu'il sait ce trésor plus précieux.

81. Nunquam timebis dæmonem, qui est in carne aliena, si eum non habueris in anima tua: multi enim dæmonem in corpore alieno formidant, et in suo corde dissimulant. *Ibid. Hom. 23, in princ. et ante med. p. 668, col. 2, litt. F et G.*

Ne craignez pas le démon dans le corps d'un autre, s'il n'est pas dans votre âme; il y en a beaucoup qui ont peur du démon dans la chair des autres, et qui ne s'aperçoivent pas qu'il est dans leur propre cœur.

82. Astutus et crudelis hostis diabolus calliditate veteris artificii, ac multiformis ingenii, animas quas semel persuasione nequissima desides ac tepidas, vel negligentem effecerit, etiam in aliorum subversione eas sibi servire compellit. *Pros.*

Le démon, ce perfide et cruel ennemi, s'efforce, par les ruses et les mille inventions artificieuses de son antique fourberie, de faire servir à la ruine des autres les âmes qu'il a trompées d'abord, en les jetant dans le dégoût, la tiédeur et la négligence.

83. Tales animas diabolus omni lumine veritatis et charitatis excæcat, et quasi venator robustissimus et acceps callidissimus velut indices sibi ad capiendas, si potest, etiam sanctas animas, aptat et præparat. *Ibid. Hom. 33, circa init. p. 779, col. 2, F.*

Le démon commence par aveugler les âmes en les privant de toutes les lumières de la vérité et de la charité; et, semblable à un chasseur infatigable, à un oiseleur habile, il tâche de les préparer et de les disposer, afin de s'en servir pour attirer et prendre même les âmes saintes.

Cassiodor.

84. Illo tempore prævalet diabolus rapere, cum nobis peccatis nostris obstantibus Creator distulerit subvenire. *Sup. Ps. 7, in princ. vers. 3, Nequando rapiat, etc. f. 12, col. 2.*

Le démon profite victorieusement pour ravir les âmes du moment où par leurs péchés elles ont mis obstacle au secours de Dieu.

85. Diabolus animas, quas comprehendit, conterit. *Ibid. ante med. vers. 5, Persequatur inimicus, etc. f. 12, col. 3.*

Le démon broie les âmes dont il peut s'emparer.

86. Diabolus toties punitur, quoties ab eo peccator subjugatus eripitur. *Ibid.*

Le démon éprouve une douleur cruelle toutes les fois qu'un pécheur s'affranchit de son joug.

87. Se persequitur, qui diabolum sequitur. *Sup. Ps. 10, post med. vers. 6, f. 18, col. 1.*

Suivre le démon, c'est se persécuter soi-même.

88. Diabolus humanis semper delectatur exitiis. *Sup. Ps. 21, post med. vers. 22, fol. 33, col. 1.*

Le démon trouve toujours ses délices dans la ruine des hommes.

89. Satanus quantum fortior, tantum nequior. *Sup. Ps. 73, post med. vers. 15, f. 113, col. 3.*

Cassiodor.

Plus Satan est fort, et plus il est méchant.

90. Diabolus semper mendax, mentitur ut fallat, blanditur nec noceat, bona promittit ut malum tribuat, vitam pollicetur ut perimat. *Ep. 39, t. 2, p. 73, col. 1, t. 1.*

S. Cyprian.

Toujours menteur, le démon ment pour tromper, il caresse pour nuire, il promet le bien pour infliger le mal, il annonce la vie pour donner la mort.

91. Evadere diabolum difficile poterit, qui se diaboli laqueis semel implicavit. *Ep. 62 ad Pomponium. c. 1, post med. p. 140, col. 1, t. 1.*

Il est difficile d'échapper au démon quand une fois on s'est laissé prendre dans ses filets.

92. Diabolus blanditur ut fallat, arridet ut noceat, allicit ut occidat. *De Discipul. et Habit. virgin. c. 9, prope med. p. 232, col. 1, t. 2.*

Le démon caresse pour tromper, il sourit pour nuire, il allèche pour tuer.

93. Quid astutus, quidve subtilius diabolo? *De Unitate Ecclesie, c. 2, in princ. pag. 253, col. 2, t. 2.*

Qu'y a-t-il de plus rusé, de plus subtil que le démon?

94. Si diabolus imparatum invenerit militem Christi, si rudem, si non sollicitum, ac toto corde vigilantem, circumvenit nescium, fallit incautum, decipit imperitum. *De Exhort. martyrii ad Fortunat. in præfat. ante med. p. 330, col. 1, t. 2.*

Si le démon rencontre un soldat du Christ non préparé, ignorant, insouciant et peu vigilant, il s'attaque à son inexpérience, il trompe son imprudence, il s'empare de son ignorance.

95. Diabolus est Spiritus nequam, Fermentator immundus, Sanctitatis corruptor, Simplicium perturbator, Incendiator libidinum, Omnium turpitudinum adjuvator. *De Jejun. et Tent. Christi, c. 6, ante med. p. 465, col. 2, t. 3.*

Le démon est l'esprit du mal, Le fauteur de l'impureté, Le corrupteur de la sainteté, Le perturbateur de la simplicité, L'excitateur des passions, L'inventeur de toutes les turpitudes.

96. Diabolus in his regnat, quos inquinat: et in his, quos polluit, dominatur. *Ibid.*

Le démon règne sur ceux qu'il a flétris, et il commande à ceux qu'il a souillés.

97. Vehemens adversarius est Satanus, qui per frandem et dolum eorum animis, qui recantam et inculpabilem vitam elegerunt, impedimenta objicere, et eorum qui a virtutis perfec-

S. Cyrill. Alex.

tionem propius absunt, labores infringere facile possit. *Homil. 10 de festis Paschal. ante med. pag. 112.*

Satan est un ennemi acharné qui, à force de ruse et de fourberie, fait naître des obstacles sur le chemin de ceux qui mènent une vie juste et innocente, et qui s'applique à détruire les efforts de ceux qui approchent de la perfection.

Cyrill. Hier. 98. Princeps peccati est diabolus, et pater malorum. *Catech. 2, post init. apud Bibl. Patrum, t. 4, p. 299, col. 1, edit. Coloniae 1618.*

Le démon est le prince du péché et le père du mal.

99. Potest quidem diabolus animam incitare, cogere autem præter voluntatem omnino non potest. *Cateches. 4 de Statu homin. in fine, apud Bibliothecam Patrum, t. 4, p. 405, col. 2, E, edit. Coloniae 1618.*

Le démon peut solliciter notre âme, mais il ne peut forcer notre volonté.

100. Diabolus persuadere quidem potest volentibus, cogere autem non potest. *Ibid. Cateches. 4 de Lib. statim a med. p. 407, col. 1, B.*

Le démon peut séduire ceux qui y consentent, mais il ne peut forcer personne.

Didymus. 101. Diabolus secundum naturam non est malus, sed ex mutatione liberæ voluntatis malus est. *Lib. contra Manich. ante med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 266, col. 1, D, edit. Coloniae 1618.*

Le démon n'est pas mauvais naturellement, mais il l'est devenu par la corruption volontaire de sa nature.

Dionysius Corinthus. 102. Diaboli ubicunque volitent in aere aut in terris, vel sub terris vagentur, aut detineantur, suarum semper secum ferunt tormenta flammaram. *Sup. Ep. Jacobi, c. 3, art. 5, ante med. f. 11, D.*

Partout où ils errent, dans les airs, sur la terre, au-dessous de la terre, partout où ils sont retenus, les démons portent en eux-mêmes le feu de l'enfer.

S. Ephraïm. 103. Dæmones omni odio imbuti nihil æque desiderant, quam cunctos funditus perire. *De Vita spirital. c. 58, p. 54, D, t. 1.*

Les démons, remplis d'une haine universelle, ne désirent rien tant que de perdre tous les hommes.

104. Dæmon, quos opere insontes videt, cogitatione perimit. *Ibid. etc.*

Le démon s'efforce de perdre par les mauvaises pensées ceux qu'il ne peut pousser aux mauvaises actions.

S. Eusèbe. 105. Esca diaboli electa est; de malis non curat, quia sui sunt. *Ep. ad Damas. papam de Morte D. Hieronym. longe ante med.*

Le démon choisit sa proie; il ne s'occupe guère des méchants, parce qu'ils lui appartiennent.

S. Eusèbe. 106. Diabolus obsessa semel pectora, mollissimis seductionibus decipit. *Homil. 3 de Epiph. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Coloniae 1618.*

Quand le démon a pu s'introduire dans une âme, il l'assujétit par les plus douces séductions.

107. Diabolus calliditate veteris artificij condit blandimenta peccandi. *Ibid.*

Le démon déploie sa vieille habileté à assaisonner les attraits du péché.

108. Diabolus per rerum carnalium concupiscentias et illicitas voluptates extrinsecus blanditur, intrinsecus insidiatur, interficit spiritum, dum oblectat affectum. *Ibid.*

Par la convoitise des plaisirs coupables et charnels, le démon flatte le corps et surprend l'âme; il donne la mort à l'esprit en flattant la sensualité.

109. Adeo intolerabilis est dæmonis aspectus (quo nihil terribilius aut infestius in mundo excogitari potest), quod nec tantillum temporis eum sustinere quispiam valebit, nisi divino fuerit illustratus præsidio. *In suis Opuscul. apophthegmat. 46, p. 439, t. 3.*

L'aspect du démon, la chose la plus terrible et la plus affreuse du monde, est si épouvantable, que personne ne pourrait le soutenir un seul instant sans le secours de la force divine.

110. Diabolus si de suo capillum habere potest ex homine, cito excrescere facit in trabem. *In suis Opuscul. collat. 6, p. 298, t. 3.*

Si le démon peut s'approprier un cheveu de l'homme, il en fait bientôt une poutre.

111. In omnibus quæ agit malignus diabolus, semper Dei gloriæ adversatur, et hominum salutis: unde Satanae vocabulo proprie meruit appellari, quod adversarium significat. *In Annotat. sup. c. 1 Job, ante med. in illud, Circuei terram, etc. f. 14, p. 2.*

Dans tout ce qu'il fait, le démon s'oppose à la gloire de Dieu et au salut des hommes; c'est donc avec raison qu'il porte le nom de Satan, qui signifie adversaire.

112. Valde multos diabolus, dum terram circuit in suam capti servitutem, quos ipse venatorum instar multa aviditate et diligentia insectatur, donec in reti suo omnes comprehendat. *Pros.*

En parcourant la terre, le démon réunit un grand nombre d'hommes en servitude; il les poursuit avec la constance et l'ardeur d'un chasseur, jusqu'à ce qu'il les ait fait tomber dans ses filets.

113. Hæc quidem sententia nimium, heu! nimium vera est: et quos autem comprehendit, eos velut servos et captivos ante se minat, et quasi jumenta servilia agit, quo voluerit. *Ibid.*

Cette vérité n'est, hélas! que trop certaine, et ceux dont il s'empare, il les fait marcher devant lui comme des prisonniers et des esclaves, et il les traîne partout où il veut comme des bêtes de somme.

114. Diabolus tum maxime accenditur, cum extinguitur: tunc enim sævit in Dei famulos, quando prima virtus ejus in primogenitis occiditur. *Tract. 6, ante fin. apud Bibl. t. 4, edit. Coloniae 1618.*

Le démon n'est jamais plus furieux que lorsqu'il est vaincu; quand il perd sa puissance sur les élus, il s'évite avec plus de cruauté contre les serviteurs de Dieu.

S. Eusèbe.

S. Francisus  
Asisius.

Franc. Titel.

S. C. uident.

S. Gaudent.

115. Diabolus hujus mundi princeps usurpatione dicitur, non natura : et enim seducens humanum genus, ut derelicto Deo ipsum Satanam coleret, principatum violenter tenuit. *Ib. tract. 12, circa med. p. 822, col. 1, A.*

Le démon est le prince de ce monde par usurpation et non par droit de nature; ayant séduit le genre humain pour le détourner de Dieu et le dévouer au culte de Satan, il s'est emparé du sceptre par la violence.

116. Magnum supplicii suis diabolus putat hoc esse remedium, si poenarum socios multos acquirat. *In Respons. ad Germinium, post med. p. 830, col. 2.*

Le démon s'imagine que ce serait un grand soulagement à son supplice, s'il pouvait associer un grand nombre d'hommes à ses tourments.

Gloss. ord.

117. Diabolus propter excellentiam malitiæ, non solum iniquus, sed etiam iniquitas nominatur. *Sup. lib. Judic. c. 6, col. 189, C, Moraliter, t. 2.*

A cause de la profondeur de sa malice, le démon peut être appelé non seulement inique, mais l'iniquité même.

118. Diabolus licet a sanctis sæpius vincatur, tamen iterum instaurat prælium contra eos : et dum uno modo vincitur, alio statim vincere conatur. *Sup. 3 Reg. c. 20, col. 839, D, t. 2.*

Quoique le démon soit souvent vaincu dans sa lutte contre les saints, il recommence toujours le combat, et quand il est battu dans une attaque, il cherche à vaincre dans une autre.

119. Maligni spiritus si in spiritualibus vincuntur, in corporalibus bellum parant, satagentes ut animas de supernis ad ima præcipitent, quo facilius vincant. *Pros.*

Quand les démons sont vaincus dans les tentations spirituelles, ils font la guerre à la chair, afin de faire descendre les âmes aux choses d'en bas et de triompher d'elles plus facilement.

120. Si viderint coelestia desiderare, terrena ad amandum ingerunt; si prosperitate concessa Deo gratiæ agantur, student ut per adversa frangantur. *Ibid.*

Si les démons voient qu'on désire les biens du ciel, ils poussent à aimer les choses de la terre; s'ils voient qu'on est porté à Dieu par la prospérité, ils cherchent à détourner de lui par le malheur.

Gloss. int.

121. Malignus hostis, licet superatus, ab incepta malitia non desistit : sed iterum bellum intendit, et totum furoris sui effundit tumultum. *Sup. Judith, c. 1, col. 1353, B, t. 2.*

Le mauvais esprit, quand il est vaincu, ne renonce pas à ses mauvais desseins; mais il prépare un nouvel assaut, et il s'abandonne à tous les excès de la fureur.

Gloss. ord.

122. Diabolus turbam malignorum spirituum, ad seducendas gentes per totum orbem dispergit : nec parit dignitati, nec honori, omnes ad gehennam trahere cupiens. *Ibid. c. 1, f. 1354, D.*

Le démon disperse par tout l'univers une multitude de mauvais esprits pour séduire les peuples; il n'épargne ni le rang ni la gloire, mais il cherche à les entraîner tous à l'enfer.

123. Omnes dæmones maxime sunt potentia amatores. *Ibid.*

Gloss. int.

Les démons sont extrêmement avides de puissance.

124. Diabolus princeps est falsiloquii. *Sup. Job, c. 16, col. 185, B, t. 3.*

Gloss. ord.

Le démon est le prince du mensonge.

125. Diabolus homo peccatis obligat, mortem peccantis silit. *Ibid. c. 18, col. 199, A.*

Gloss. int.

En enchaînant les hommes par le péché, le démon a soif de leur perte.

126. Diabolus non vi, sed callide interficit. *Ibid. c. 40, col. 386, E.*

Gloss. ord.

Ce n'est pas par la violence, mais par la ruse que le démon donne la mort.

127. Dæmones tanto atrociores sunt, quanto melius homines agere sibi videntur. *Ibid. c. 41, col. 403, B.*

Les démons sont d'autant plus féroces, qu'ils voient les hommes se conduire avec plus de vertu.

128. Mundus et infernus sunt fines diaboli. *Sup. Ps. 7, col. 483, B, t. 3.*

Le monde et l'enfer sont le royaume du démon.

129. Diabolus mala quæ suggerit, bona mentitur : et dum bona promittit æterna, ducit ad tormenta. *Sup. Prov. c. 14, in illud, Profert menducia versipellis, col. 1664, F, t. 3.*

En proposant le mal, le démon le présente comme un bien; c'est en promettant des plaisirs éternels qu'il entraîne aux supplices.

130. Nisi quis more porci vixerit, diabolus in eum potestatem non accipit, nisi forte ad probandum. *Sup. Matth. c. 8, sub finem, col. 168, E, t. 2.*

Le démon n'a aucun pouvoir sur l'homme qui ne mène pas une vie immonde, à moins que ce ne soit pour l'éprouver.

131. Diabolus inventor est, non auctor : quia nec interiora, nisi per habitus et gestus novit. *Ibid. c. 15, col. 265, B.*

Le démon est l'instigateur et non l'auteur de nos actions, et il ne connaît l'intérieur de l'homme que par ses gestes et ses mouvements.

132. Diabolus in substantia bonus est, sed voluntate malus. *Sup. 1 Joan. c. 4, col. 1438, D, t. 6.*

Le démon est bon par nature, mais il est devenu mauvais par la volonté.

133. Diabolus humilitate sternitur, et patientia superatur. *Lib. 2 Moral. c. 13, in tit. col. 37, D, t. 1.*

S. Greg. Mag.

Le démon est renversé par l'humilité et vaincu par la patience.

134. Maligni spiritus certis quibusque vitiiis singuli obsequi sunt credendi. *Ibid. lib. 15, c. 16, in princ. col. 501, A, t. 1.*

Il est probable que chaque démon cherche à faire prévaloir un vice particulier.

Greg. Mag.

135. Occulta justitiæ licentia malignis spiritibus datur, ut quos volentes in peccati laqueo strangulant, in peccati pœnam etiam voleantes trahant. *Ibid. lib. 2, c. 16, a med. col. 41, B.*

Les démons ont reçu le pouvoir d'exercer une justice mystérieuse sur ceux qui s'étaient laissés prendre volontairement aux pièges du vice, so ils laissent entraîner volontairement au châtiement de leur péché.

136. Diabolus

Ant opprimendo rapit,  
Ant insidiando circumvolat,  
Ant suadendo blanditur,  
Ant minando terret,  
Ant desperando frangit,  
Ant promittendo decipit.

*Ibid. lib. 32, c. 8, in fine, col. 1103, C.*

Le démon

Nous ravit nos biens en nous opprimant,  
Nous entoure de pièges cachés,  
Nous caresse par la flatterie,  
Nous épouvante par les menaces,  
Nous décourage par le désespoir,  
Nous trompe par les promesses.

137. Immundi spiritus, qui de cœlo æthereo lapsi sunt, in hujus cœli terraqueo medio vagantur. *Ibid. lib. 17, c. 25, sub fin. col. 53, D.*

Les démons, qui sont tombés du haut de l'empyrée, errent sans cesse au milieu de notre ciel et de notre terre.

138. Diabolus diem se exhibet, quia per prospera incipit, sed in noctis tenebras semper desinit, quia ad adversa perducit. *Ibid. lib. 4, c. 9, in princ. num. 8, col. 98, C.*

Le démon se présente toujours comme esprit de lumière, car il commence par donner du plaisir; mais il finit par entraîner à la nuit et aux ténèbres en conduisant au malheur.

139. Diabolus antrum ac latibulum bestiæ est, ut insidians hominibus viam hujus vitæ carpentibus, in illo et per signa lateat, et per malitiam occidat. *Ibid. lib. 27, in princ. col. 920, D.*

Le démon se tient comme dans un antre de bête féroce pour surprendre au passage les hommes qui marchent dans cette vie; il est invisible dans cette caverne, mais il donne la mort par sa férocité.

140. Malignus spiritus cupidus prospera, etiam dormientibus promittit; et quos formidare adversa considerat, eis hæc durius somnii imaginibus intentat: quatenus indiscretam mentem, diversa qualitate afficiat, eamque aut spe sublevans, aut deprimens, timore confundat. *Ibid. lib. 8, c. 13, ante fin. col. 262, A.*

Le mauvais esprit promet la fortune aux ambitieux, même dans leurs rêves; quant à ceux qui redoutent beaucoup l'adversité, il leur présente des malheurs effroyables dans les songes, attaquant de diverses manières chacun de nous, séduisant les uns par l'espérance et ahâtant les autres par la terreur.

141. Diabolus hujus mundi rapinis insidians, humana quotidie morte satiat. *Ibid. lib. 31, c. 7, in princ. num. 8, col. 1049, B.*

Le démon, cherchant à ravir quelque chose au monde, se rassasie tous les jours de la mort des hommes.

142. Diabolus quia quod contra se agit, ignorat, bruto sensu, bellua est: quia malitiose hominibus nocere appetit, draco est: quia vero de naturæ suæ subtilitate superbe extollitur, avis est. *Ibid. lib. 33, c. 14, ante med. num. 20, col. 1143, A.*

Le démon est en un sens une brute féroce, parce qu'il ignore le mal qu'il se fait en lui-même; il est un dragon en tant qu'il travaille par sa malice à la perte des hommes, et il est un oiseau en tant qu'il s'élève par son orgueil.

143. Diabolus est vitiatorum omnium dux, atque imperator. *De Vita Moysis, longe ante fin. col. 139, B.*

Le démon est le prince et le roi de tous les vices.

144. Nec aeris illius priora spatia, sed ista caliginosa tenere dæmones permisi sunt, qui eis quasi carcer est, usque ad tempus judicii, postea vero igne inextinguibili sine fine cruciandi sunt. *Serm. fer. 6 Pent. post init.*

Il n'est pas permis aux démons d'habiter les régions supérieures de notre ciel; mais ils sont condamnés à rester dans la partie inférieure et ténébreuse qui leur sert de prison jusqu'au jour du jugement, où ils tomberont dans les brasiers inextinguibles pour y brûler éternellement.

145. Diabolus nunquam dormiens, nunquam ab insidiis hominum requiescens est; sed semper die et nocte circuit tentando et insidias ponendo hominibus, qualiter quemquam illorum sua valeat suggestione decipere. *Serm. 1 dom. 4 post Pent. in med.*

Le démon ne dort jamais, il ne cesse jamais de tendre des pièges aux hommes; mais il rôde sans cesse la nuit et le jour, attaquant les hommes et s'efforçant d'en séduire quelques uns par ses suggestions.

146. Non quærit diabolus homines infideles, non eos qui foris sunt: sed de Ecclesia Christi rapere festinat. *Tom. 1, Ep. 22 ad Eustoch. post init. p. 135, B.*

Le démon ne s'attaque pas aux infidèles et aux hérétiques, mais il cherche à prendre ceux qui vivent dans l'Eglise du Christ.

147. Minoris malitiæ sunt dæmones, quam diabolus, cujus satellites sunt. *Lib. 1 super Matth. c. 8, can. 5, num. 68, sup. illud, Qui t nobis et tibi, etc. p. 26, A, t. 9.*

Les autres démons sont moins pervers que Satan, dont ils sont les ministres.

148. Sicut omnibus sanctis caput, Christus est: ita omnibus iniquis caput, diabolus est. *Sup. Ps. 139, post med. f. 117, col. 1.*

De même que le Christ est le chef de tous les saints, ainsi le démon est le chef de tous les impies.

149. Pecuniæ æstus, voluptatum stimulus, ambitionis ardor, odiorum malignitas, invidia, aculeus, convitiatorum furor, superbia, amentia, diaboli sunt arma atque virtutes. *Sup. Ps. 138, post med. f. 114, col. 3.*

Le feu de l'avarice, l'aiguillon de la volupté, l'ardeur de l'ambition, la malignité de la haine, le point de la jalousie, la fureur des injures, l'orgueil, la démence, voilà les armes et la puissance du démon.

S. Greg. Mag.

S. Greg. Nyss.

Hæmo.

S. Hier.

S. Hier.

Hugo card.

150. Dæmones sunt quasi fures : si expellis unum per eleemosynam, aut per jejunium, alius intrat per vanam gloriam, aut per tristitiam. *Sup. Genes. c. 19, f. 21, col. 2, t. 1.*

Les démons sont comme les voleurs; si vous en chassez un par l'aumône ou le jeûne, un autre entrera par la vaine gloire ou par le découragement.

151. Diabolus, dum es in prosperitate, videtur bonus et simplex, sed non est: recedente autem prosperitate, maledicet tibi, et ita non est simplex, sed duplex. *Sup. Job, c. 1, f. 339, col. 2, t. 1.*

Le démon se montre bon et simple quand vous êtes dans la prospérité, mais il ne l'est pas, et si vous tombez dans le malheur, il vous chargera de malédictions, montrant bien alors sa duplicité.

152. Diabolus duos habet gladios, prosperitatem et carnalem delectationem: stulti considerant splendorem, et non attendunt mucronem, quia limatus est, ut fulgeat per delectationem: exacutus est, ut cadat æterna pœna. *Sup. Ps. 9, f. 17, col. 4, t. 2.*

Le démon a deux glaives: la prospérité et la volupté charnelle. Les insensés voient l'éclat de l'arme, et ils ne se méfient pas du tranchant, parce que le démon l'a travaillé de manière à ce qu'elle brille par le plaisir, et il l'a aiguisée, en sorte qu'elle tue par l'éternité des châtimens.

153. Diabolus est } Draco sibilans tentando,  
Bestia devoranda,  
Pseudo propheta decipi-  
piendo. *Sup. Ps. 104, f. 233, col. 1, Moraliter, tom. 2.*

Le démon est } Un serpent qui siffle et qui tente,  
Une bête féroce qui dévore,  
Un faux prophète qui trompe.

154. Faber est diabolus, qui modo sufflat suggerendo, ut in æternum incendat. *Super Prov. c. 19, f. 43, col. 2, t. 3.*

Le démon est un forgeron qui souffle le feu par ses suggestions, afin qu'il brûle pendant l'éternité.

155. Diabolus est } Humani generis inimicus,  
Inventor mortis,  
Superbiæ institutor,  
Radix malitiæ,  
Scelerum caput,  
Princeps omnium vitiorum,  
Omnium voluptatum persuasor. *Lib. 3 Contemplat. de conflictu carnis, c. 3, ante med. apud Bibl. Patr. t. 10, p. 17, col. 1, A, edit. Coloniæ 1618.*

Le démon est } L'ennemi du genre humain,  
L'auteur de la mort,  
Le principe de l'orgueil,  
La racine de la malice,  
La source des crimes,  
Le prince de tous les vices,  
Le conseiller et le provocateur de toutes les voluptés.

156. Tripliciter dæmon hominem vexat:

Le démon tourmente les hommes de trois manières:

Primo per culpam, auferendo gratuita;  
Secundo per pœnam, lædendo naturalia;  
Tertio per jacturam, inferendo discrimina. *Serm. de S. Maria Magdal. in princ. f. 59, col. 4.*

1° Par le péché, en leur ravissant la grâce;  
2° Par le châtimen, en faisant souffrir leur nature;  
3° Par la défaite, en les jetant dans le danger.

157. Versutus hostis diabolus habet mille nocendi modos: conatur a principio ruinæ suavitatem Ecclesiæ rescindere, charitatem vulnerare, sanctorum operum dulcedinem invidiæ felle inficere, et omnibus modis humanum genus evertere et perturbare. *Ep. ad Isaac. episc. Syracusan. et hab. in decret. Gratiani, part. 2, causa 19, quest. 2, can. Visis, post init. f. 255, col. 4.*

Le démon, notre astucieux ennemi, a mille moyens de nous faire du mal; depuis le premier instant de sa chute, il cherche à rompre l'unité de l'Eglise, à blesser la charité, à empoisonner les œuvres des saints du fiel de la haine, à troubler et à ruiner de toutes manières le bonheur du genre humain.

158. Diabolus cum viderit spiritualia divitiæ coacervatas, alacritatem fervidam, mentem vigilem, et quotidie divitiis augeri, cruciatur, et dentibus fremdet, et quasi pirata circumit, ut deprædetur. *Hom. 31 sup. Gen. in princ. col. 250, B, t. 1.*

Quand le démon voit un riche trésor de mérites, une ferveur active, un esprit vigilant, il souffre, il grince les dents, et il rôde tout à l'entour comme un pirate pour arriver au pillage.

159. Diabolus mala bestia est, et multiplices machinationes struit, ut illius jacula nocere queant. *Ibid.*

Le démon est une bête cruelle; il combine mille artifices pour rendre ses traits plus meurtriers.

160. Angelus primus, qui Sathael dictus, præcipitatus de culmine angelico, Satan et diabolus nominatur. *Hom. de Adam et Eva, ante med. col. 535, D, t. 1.*

Le premier des anges, qui s'appelait Sathael, s'appelle Satan ou le diable depuis sa chute.

161. Diabolus est } Serpens,  
Deceptor hominis,  
Prævaricator mundi,  
Origo mortis,  
Delicti materia,  
Seminarium sceleris,  
Culparum genus,  
Inventor pœnæ,  
Vita: ablator cœlestis. *Serm. sup. illud, Gen. 3, Inimicitias ponam, etc. in princ. col. 547, D, t. 1.*

Le démon est } Un serpent,  
Un trompeur d'homme,  
Un fauteur du monde,  
L'origine de la mort,  
La matière du crime,  
Le semencier du mal,  
Le genre des crimes,  
L'auteur de la peine,  
Le voleur de la vie éternelle.

Joan. VII.

S. Joan. Clur.

Liliota.



Le démon est

Un serpent,  
Le séducteur des hommes,  
Le corrompeur du monde,  
Le principe de la mort,  
La source du péché,  
Le séminaire du crime,  
Le foyer des iniquités,  
L'auteur du supplice,  
Le meurtrier de la vie céleste.

S. Joan. Chr. 162. Diabolus non naturæ nomen est, sed præsumptionis : non enim diabolus factus est a principio, sed angelus creatus est. *Hom. 3 de Patientia Job, ante med. col. 669, A, t. 1.*

Le diable ne se nomme pas ainsi à cause de sa nature, mais à cause de sa corruption ; car, dans le principe, il n'avait pas été créé diable, mais ange.

163. Diabolus serpens est, aspis et basiliscus, et princeps omnium vitiorum. *Hom. sup. Psal. 90, post med. vers. 13, col. 759, A, t. 1.*

Le démon est un serpent, un aspic, un basilic, le prince de tous les vices.

164. Dæmones vere latronum sunt principes, atque magistri, et omnis malitiæ callidi machinatores. *Hom. de Nativit. septem Machabæor. post init. col. 848, A, et ante finem, col. 853, C, t. 1.*

Les démons sont de véritables chefs de voleurs, des machinateurs habiles et des précepteurs de toute malice.

165. Hostis diaboli Christus est, et omnia que diaboli sunt ipse dispergit. *Hom. 42 sup. Math. oper. perfect. circa med. col. 391, D, tom. 2.*

Le Christ est l'ennemi du démon, et il détruit tout ce qui appartient au démon.

166. Omnis qui obedit diabolo, ipse se deponit deorsum. *Hom. 5 sup. Math. oper. imperf. a med. col. 779, B, t. 2.*

Obéir au démon, c'est descendre à la dernière bassesse.

167. Diabolus omni serpente nocentior est, insilit omnibus, et scorpion instar aculeum exerens, impetit. *Hom. 43 sup. 1 Cor. post med. col. 670, D, t. 4.*

Le démon est plus venimeux qu'un serpent ; il se jette sur tous les hommes, et il les attaque avec un dard aiguisé comme celui du scorpion.

168. Diabolo nihil est scelestius, suos enim nidique inutilibus promissionibus obruit et dissipat. *Serm. 2 sup. Epist. ad Phil. in fine, ante Moral. col. 1133, C, t. 4.*

Rien n'égale la scélératesse du démon ; il accable ses esclaves de fausses promesses, et il les ruine.

169. Nihil diabolo scelestius, aut pejus. *Hom. 65 ad pop. Antioch. in princ. col. 420, B, tom. 5.*

Rien n'est plus méchant et plus scélérat que le démon.

S. Joan. Clim. 170. Sunt inter immundos spiritus reliquis nequiores, qui peccatum solos operari nos minime consulunt, ut graviori supplicio nos multetandos parent. *Gradu 26, post med. apud*

*Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 283, col. 2, F, S. Joan. Chia. edit. Colon. 1618.*

Parmi les esprits immondes, il y en a qui sont plus méchants que les autres ; ils nous poussent à chercher des compagnons de péché pour nous faire mériter de plus grands supplices.

171. Nullum certius argumentum est, quod dæmones a nobis victi sint, si nos acerrime oppugnent. *Gradu 26, circa med. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 280, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

La marque la plus certaine que nous avons vaincu le démon, c'est lorsqu'il redouble de fureur dans ses attaques.

172. Quæque dæmonum classis peculiari quoddam ministerium et officium animæ posteriferum nacta est. *Lib. 1 Parall. c. 12, post med. f. 15, p. 1, B.*

Chaque catégorie de démons a une mission particulière et une tentation spéciale pour perdre les âmes.

173. Diabolus nunquam omnino quietus est, imo nec ipsas quidem gentes vult in tranquillo agere, ut se alterutrum homines vice piscium consumant. *Lib. 5 advers. Hæres. cap. Omnia, circa med. p. 327.*

Le démon ne reste jamais en repos ; il trouble sans cesse la paix des nations, afin que les hommes se dévorent les uns les autres comme des poissons.

174. Diabolus non est immissor, sed incensor potius vitiorum. *Lib. 3 de summo Bono, c. 5, sent. 9, p. 663, col. 2.*

Le démon ne fait pas naître les vices, mais plutôt il les attise.

175. In oculis carnalium diabolus terribilis est, in electorum vero oculis terror ejus vilis est. *Ibid. sent. 12, p. 664, col. 1. Pros.*

Le démon paraît terrible aux hommes charnels, mais les élus méprisent la terreur qu'il inspire.

176. Ab incredulis ut leo timetur, a fortibus in fide ut vermis contemnitur atque repellitur. *Ibid.*

Les incrédules le craignent comme un lion ; les vrais fidèles le méprisent et l'écrasent comme un ver de terre.

177. Maligni spiritus hoc quod intra nos mundare cupimus, sine intermissione tentant iterum sordidare. *Ibid. sent. 20, pag. 664, col. 2.*

A mesure que nous cherchons à purifier notre intérieur, les démons s'efforcent de nous souiller.

178. Multis vitiorum prestigiis mentes reproborum diabolus possidendo deludit. *Pros.*

Le démon trompe les âmes réprouvées, dont il est le maître, par les prestiges du vice.

179. Nunc promissis decipit, nunc rebus transitoriis, quasi necessariis, allicit.

Tantôt il trompe par des promesses, tantôt il allèche en présentant comme nécessaires les biens périssables.

180. Nunc etiam ipsa inferni supplicia quasi levia et transitoria suggerit, quatenus misero-

S. Isidorus  
Hispal.

rum corda in cupiditatem lasciviamque dissolvat, secum ad tartara ducat. *Ibid. sent. 21, etc.*

Quelquefois même il insinue que les tourments de l'enfer sont légers et transitoires, afin de corrompre le cœur des infortunés par l'ambition et la luxure, et de les entraîner avec lui dans l'enfer.

181. Diabolus pro suo merito aerem, quasi avis, pro carcere meruit. *Ibid. sent. 27, p. 665, col. 1.*

Par son péché, le démon a mérité d'être renfermé dans l'air comme dans une prison.

182. Nunquam vacat diabolus adversus hominem justum : aut enim tribulationes cordis illi exaggerat, aut dolores corporis suscitatur. *Ibid. sent. 34, p. 665, col. 2.*

Le démon ne laisse jamais le juste en repos ; il lui suscite toujours des peines de cœur ou des douleurs de corps.

183. Incentor diabolus eos, quos viventes accendit ad vitia, subito morientes pertrahere nititur ad tormenta. *Ibid. c. 62, sent. 5, p. 692, col. 2.*

Après avoir allumé le feu du vice dans le cœur des vivants, le démon s'efforce de les précipiter dans l'enfer après leur mort.

S. Isidorus  
Pelus.

184. Diabolus idoneum tempus nactus, ea quæ contigerunt magis inflammat, ad ultionem irritat, ad inimicitiam extimulat, ad accusationes excitat, injuriarum memoriam parit, innumeraque hinc mala procreat. *Lib. 2, Ep. 189 ad Annon. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 532, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Le démon choisit le moment favorable pour tirer parti des événements ; il pousse à la vengeance, il stimule la haine, il excite aux procès, il envenime le souvenir des injures, et il produit ainsi une infinité de maux.

185. Diabolus exiguos effectus, magnos occulte reddit : eaque curari facile possunt, vix aut etiam nullo modo curabilia efficit. *Ibid. etc.*

Le démon a l'art de rendre fort grandes les fautes les plus petites, et de rendre presque incurable le mal qui pouvait se guérir facilement.

Iact. Firm.

186. Dæmones qui ventitant circa terram et circa pontum indefessi, domantur sub flagello Dei. *Lib. 1 de divin. Inst. post med. p. 14, verbo greco δαιμονες.*

Les démons qui fréquentent constamment la terre et la mer gémissent sous le fléau de Dieu.

187. Spiritus contaminati ac perditii per omnem terram vagantur, et solatium perditionis suæ, perdendis hominibus operantur, et omnia insidiis, fraudibus, erroribus complent. *Ibid. lib. 2, c. 15, circa finem, p. 87.*

Ces esprits de malice et de perdition se répandent par toute la terre ; ils se consolent de leur ruine en perdant les âmes, et ils remplissent le monde de pièges, de fraudes et de mensonges.

188. Diabolus est

Mali auctor,  
Nequitie origo,  
Bonorum hostis,  
Corruptio sæculi,  
Hominis inimicus. *De Ligno vite, de Fide, cap. 4, part. 1.*

S. Laur. Just.

Le démon est

L'auteur du mal,  
Le principe de l'iniquité,  
L'ennemi des justes,  
Le corrupteur du siècle,  
L'ennemi de l'homme.

189. Diabolus

Laqueos tendit,  
Lapsus parat,  
Foveas fodit,  
Apat ruinas,  
Stimulat corpora,  
Pungit animas,  
Cogitationes suggerit,  
Mittit iras,  
Dat virtutes odio,  
Vitia addit,  
Errores serit,  
Discordias nutrit,  
Pæcem turbat,  
Affectus dissipat,  
Humana violat,  
Divina contemnit. *Ibid.*

Le démon

Tend des embûches,  
Prépare les chutes,  
Creuse des fosses,  
Dispose des ruines,  
Stimule le corps,  
Excite les âmes,  
Sugère les mauvaises pensées,  
Allume les colères,  
Attribue des vertus à la haine,  
Suscite des vices,  
Sème les erreurs,  
Nourrit la discorde,  
Trouble la paix,  
Détruit les affections,  
Enfreint les lois humaines,  
Méprise les lois divines.

190. Inimicum malignis spiritibus est omne quod rectum, omne quod castum est. *Serm. 19 de Passione, ante finem.*

S. Leo I.

L'esprit malin est l'ennemi de toute droiture et de toute chasteté.

191. Diaboli cibus est delicatus : iste enim non comedit grossum fenum, sed subtile et tenuissimum : fenum illud est religiosus, monachus, vel quicumque jejuniis macilentus. *Serm. 8 de S. Vincent. in fine, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 849, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Petr. Bliesens.

Le diable est recherché dans sa nourriture ; il ne mange pas le gros foin, mais l'herbe fine et tendre, c'est-à-dire les religieux, les moines, et tous ceux que le jeûne a fait maigrir.

192. Diabolus est quidem per se nequam, fit tamen nequior provocatus. *Serm. 12, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

S. Petr. Chr.

Le démon se porte au mal de lui-même, mais il est encore plus méchant quand on le provoque.

S. Petr. Chr.

193. Diabolus impellit quidem viribus ad ruinam, sed posteaquam hominem prostraverit, relinquit. *Pros.*

Le démon fait tous ses efforts pour perdre les hommes, et quand il a terrassé quelqu'un, il le laisse.

194. Diabolus non quærit hominem, sed hominis interitum quærit : ille malis nostris gaudet, turget ruinis nostris, vulneribus conualescit, nostrum sanguinem silit, nostra saluator ex carne, nostris vivit ex mortibus.

Ce que le démon cherche, ce n'est pas l'homme, mais la ruine de l'homme ; il se réjouit de nos malheurs et s'enorgueillit de nos chutes ; nos blessures le fortifient ; il a soif de notre sang, il se rassasse de notre chair, il vit de notre mort.

195. Diabolus hominem non vult habere, sed perdere : quia ad cælum unde ille cecidit, non vult, non fert, non patitur, hominem pervenire. *Ibid.*

Le démon ne veut pas posséder l'homme, mais le perdre ; il ne peut supporter de le voir arriver au ciel, d'où il est tombé lui-même.

196. Diabolus plus uritur de virtute stantium, quam lætatur de fragilitate labentium. *Epist. ad Demetriad. ante med.*

Le démon est plus tourmenté de la fermeté des justes qu'il ne ressent de joie de la chute des pécheurs.

197. Sæpe diabolus quos impulsione non movit, elatione dejecit. *Ibid.*

Souvent le démon renverse par l'orgueil ceux qu'il ne peut ébranler par la tentation.

198. Quanto clariores sunt meritis, tanto eos diabolus aptiores suis invenit insidiis. *Ibid.*

Plus un homme a ramassé de mérites, et plus le démon le trouve facile à séduire.

199. Maligni spiritus nihil est unde magis doleant, nihil est quod amplius ingemiscant, quam bonum nostrum, quam profectum nostrum. *Pros.*

Ce qui fait éprouver au démon la plus vive douleur, ce qui lui arrache les plus tristes gémissements, c'est notre bien et notre progrès.

200. Pene plus odierunt bona nostra, quam tormenta sua : imo malunt quotidie tormenta sua augere, quam nostra bona : et tamen tot conatibus, tantis discriminibus nihil aliud agunt, nisi ut boni quique quotidie meliores fiant. *Part. 2 sup. Psalm. 2, in fine, p. 41, col. 1, B.*

Les démons haïssent plus notre bonheur que leurs propres tourments ; ils aiment mieux voir croître chaque jour leurs supplices que notre félicité ; cependant tous leurs efforts, toutes leurs tentations n'aboutissent souvent qu'à faire avancer dans la perfection ceux qui étaient dans la justice.

201. Dæmonibus nulla est fides, nulla concordia, nullus pacti tenor, nulla jurati fœderis

custodia. *Lib. 1, in vol. Evang. in med. fol. 413, p. 1.*

Les démons n'ont aucune bonne foi, aucune concorde, aucune fidélité aux promesses, aucun respect pour la chose jurée.

202. Omne quod loquitur diabolus, mendacium est, etiamsi sit, aut eveniat quippiam eorum, quæ esse, vel futura esse dixerit : nihil enim corde simplici, nihil omnino loquitur absque intentione fallendi. *Lib. 8 in Joan. c. 8, sup. illud, Cum loquitur mendacium, p. 189.*

Tout ce que dit le démon n'est que mensonge, lors même que les événements dont il parle ou qu'il prédit se réaliseraient quelquefois ; car il ne parle jamais avec simplicité de cœur et sans l'intention de tromper.

203. Diabolus hostis est omni hoste truculentior, imprevius aggressior, prævisus elabitur, spernit objectos, sternit incautos : si sequatur, intercepti : si fugiat, evadit. *Lib. 8, Epist. 6 ad Nannatium, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 1029, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Le démon est le plus affreux des ennemis : il attaque sans prévenir ; il se précipite furieux quand son attaque est pressentie ; il méprise ceux qui résistent ; il renverse les imprudents ; s'il vous poursuit, il vous arrête ; s'il prend la fuite, il vous échappe.

204. Omnis diabolus religiosa ædes, ac septa claudantur : nulla diabolo in paradiso pars est, qui si clam irrepserit, expelletur. *Epist. 58, in fine, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 100, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

Fermez au démon toutes les maisons religieuses et les cloîtres : le démon n'a point de place au paradis ; s'il parvenait à s'y glisser, il en serait expulsé promptement.

205. Aer caliginosus est quasi carcer dæmonibus, usque ad tempus judicii. *Part. 1, quest. 64, art. 4, in argum. in contrar.*

Notre atmosphère ténébreuse sert de cachot au démon jusqu'au jugement dernier.

206. Dæmones ordinantur ad exercitium hominum, quibus impugnantes, coronas fabricant. *Sup. 2 Sent. dist. 6, art. 4, in contrar.*

Les démons ont pour mission d'exercer les hommes, à qui leurs attaques préparent des couronnes.

207. Dæmones semper igne inferni puniuntur, etiam quando in inferno non sunt. *Sup. 2 Sent. dist. 6, art. 4, ad 2.*

Les démons souffrent toujours les flammes de l'enfer, même quand ils en sont éloignés.

208. Sicut dæmones sunt incentores viticorum, ita sunt executores pœnarum. *Ibid. ad 4.*

De même qu'ils sont les fauteurs du vice, ils sont les exécuteurs du châtiement.

209. Diabolus, ut bonis operibus insidietur, objecta sæculi pompa blanditur. *Hom. 7 de Misericord. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

Pour arrêter l'essor des bonnes œuvres, le démon nous séduit par les plaisirs et les pompes du monde.

Rupertus.

Salvianus.

S. Synesius  
episc.S. Thomas  
Aquinas.

S. Valerian.

Richard.  
a S. Victore.

Rupertus.

In Vitis Patr.

210. Diabolus impudentissimus animarum violator est, pater tenebrarum. *In Vita sancti Basilii, c. 7, ante fin. lib. 1, p. 158, col. 1.*

Le démon est le plus effréné corrupteur des âmes, le père des ténèbres.

## DIABOLI POTESTAS

(PUISSANCE DU DÉMON).

## SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr.

1. Tanta est nequitia dæmonum, ut si Deus illis permitteret, statim ut homo mortale facinus admitteret, eum interficerent. *Sup. Apoc. c. 9, post init. col. 307 1/2, B, t. 5.*

La méchanceté du démon est si grande, que, si Dieu le permettait, dès qu'un homme a commis un péché mortel, il le ferait mourir sur-le-champ.

S. Antonin

2. Diabolus, quanto duntius possedit, tanto difficilius dimittit. *Part. 2, tit. 9 de Acedia, c. 13, § 1, ante med. fol. 285, col. 2.*

Plus le démon possède depuis longtemps, et plus il lâche avec difficulté.

S. Ant. de Pad.

3. Diabolus tanquam lupus quemquid presserit pede superbiæ, occidit. *Serm. dom. 2 post Pascha, post med. f. 132, p. 1.*

Comme un loup cruel, le démon donne la mort à tous ceux qu'il peut mordre sous ses pieds terribles.

4. Dæmones hominis, quem captivum ducunt, cervici onera gravia imponunt; et tanquam bovem vel asinum per funem ad collum ligatum minando trahunt, et lasso nullam requiem dant, dum de peccato in peccatum precipitant. *Serm. dom. 6 post Pascha, post init. fol. 159, p. 2.*

Les démons écrasent de lourds fardeaux la tête de l'homme qu'ils tiennent en captivité; ils le traînent comme un bœuf ou un âne, la corde au cou; quand il est las, ils ne lui donnent pas un instant de repos, mais ils le précipitent de péché en péché continuellement.

S. Aug.

5. Quem non potest diabolus devorare ductum ad nequitiam, famam ipsius inquinare conatur, ut si fieri potest, opprobriis hominum. et malarum linguarum detractio deficiat. *Epist. 137 ad clerum, in med. p. 424, D, t. 2.*

Quand le démon ne peut dévorer celui qu'il a séduit et entraîné au mal, il s'efforce de le perdre de réputation, afin qu'il succombe, s'il est possible, sous le mépris des hommes et sous les attaques des mauvaises langues.

6. Diabolis utitur Deus, et eis permittit, ut ant exerceantur boni, aut puniantur mali. *Annot. in Job, c. 16, ante med. t. 4.*

Dieu se sert des démons, et il leur permet d'éprouver les bons et de châtier les méchants.

7. Diaboli potestas quædam est, plerumque tamen vult nocere, et non potest, quia potestas jsta sub potestate est: nam si tantum posset nocere diabolus quantum vult, non aliquis jus-

torum remaneret, aut aliquis fidelium esset in terra. *Sup. Psal. 61. post med. vers. ultimo, p. 433, B, t. 8.*

Le démon a une certaine puissance; cependant, quand il veut nuire, il ne le peut pas ordinairement, parce que sa puissance est soumise à une autre puissance. Si le démon pouvait nuire autant qu'il le veut, il n'y aurait plus un seul juste et un seul fidèle sur la terre.

8. Diabolus non potest intrare domum vel mentem, in qua pax dominatur. *Serm. 2 ad fratres in erem. ante med. p. 911, A, t. 10.*

Le démon ne peut entrer dans une maison ou dans une âme où règne la paix.

9. Nisi quis porci more vixerit, nunquam accipiet in eum diabolus potestatem, aut ad probandum tantum, non autem ad perdendum accipiet. *Lib. 3 sup. Luc. c. 8, in illud, Erat ibi grex porcorum, etc. col. 312, t. 5.*

A moins qu'un homme n'ait mené une vie criminelle, le démon ne recevra sur lui aucune puissance; ou, s'il en reçoit quelqueune, ce sera pour l'éprouver, mais jamais pour le perdre.

10. Superbis et libidinis plus dominatur diabolus. *De Ordine vitæ, ante finem, fol. 337, col. 4, M.*

Le démon est surtout le maître des orgueilleux et des impudiques.

11. Debilis est hostis, qui non vincit, nisi volentem. *Sup. 2 Sent. dist. 6, dub. 3, p. 75, col. 2, B, t. 4.*

C'est un faible ennemi celui qui ne peut vaincre que ceux qui veulent être vaincus.

12. Tanta est diaboli crudelitas, quod nos omni hora transgreditur, nisi divina protectio nos custodiret. *Titulo 7 Diactæ, c. 1, post med. p. 308, col. 2, B, t. 6.*

La cruauté du démon est si grande, qu'il nous précipiterait dans l'abîme à toute heure, si nous n'étions gardés par la bonté divine.

13. Illo tempore prævalet diabolus rapere, cum nobis peccatis nostris obstantibus Creator distulerit subvenire. *Sup. Psal. 7, in princ. vers. 2, Nequid rapiat, etc. fol. 12, col. 2.*

Le démon profite, pour s'emparer de nous, du moment où nos péchés portent le Créateur à différer de nous secourir.

14. Diabolus animas, quas comprehendit, conterit. *Ibid. ante med. vers. 5, Persequatur inimicus, etc. fol. 12, col. 3.*

Le démon brise les âmes qu'il peut saisir.

15. Satanas quantum fortior, tantum nequior. *Sup. Psal. 73, post med. vers. 15, fol. 113, col. 3.*

Plus Satan est fort, et plus il est méchant.

16. Evadere diabolum difficile poterit, qui se diaboli laqueis semel implicavit. *Ep. 62 ad Pomponium, c. 1, post med. p. 110, col. 1, t. 1.*

On échappe difficilement au démon, quand on se jette dans ses filets.

S. Aug.

V. Led.

S. Bern.

S. B. aut.

Ca. violer.

S. Cyprian.

S. Cyrillus. 17. Diabolus in his regnat, quos inquinat : et in his, quos pollutat, dominatur. *De Jejun. et Tent. Christi, c. 6, ante med. t. 5.*

Le démon règne sur ceux qu'il flétrit, et il reste le maître de ceux qu'il souille.

S. Cyrill. Alex. 18. Vehemens adversarius est Satanas, qui per fraudem et dolum eorum amicos, qui rectum et inculpabilem vitam elegerunt, impedimenta objicere, et eorum qui a virtutis perfectione propius absunt, labores infringere facile possit. *Hom. 10 de festis Pasch. ante med. p. 112.*

Satan est un terrible adversaire qui peut facilement, à force de ruse et de fourberie, arrêter les âmes qui ont embrassé une vie droite et sainte, et rendre inutiles les efforts de ceux qui sont plus éloignés des vertus parfaites.

S. Cyrill. Hier. 19. Potest quidem diabolus animam incitare, cogere autem præter voluntatem omnino non potest. *Catech. 4 de Statu hominis, in fine, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 405, col. 2, E. edit. Colon. 1618.*

Le démon peut certainement incliner notre âme vers le mal, mais il ne peut en aucune façon forcer notre volonté.

20. Diabolus persuadere quidem potest volentibus, cogere autem non potest. *Ibid. Catech. 4 de Libris, a med. p. 407, col. 1, B.*

Le démon peut persuader ceux qui le veulent, mais il ne peut pas les contraindre.

S. Ephraem. 21. Non quantum vult malignus tentat affligitque nos, sed quantum ipsi a Deo permittitur. *Serm. de Impatentia, post med.*

Le mauvais esprit ne nous tente pas et ne nous afflige pas autant qu'il le voudrait, mais seulement autant que Dieu le lui permet.

S. Luce Léass. 22. Diabolus obsessa semel pectora, mollissimis seductionibus decipit. *Hom. 3 Epiph. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, édit. Colon. 1618.*

Quand le démon s'est une fois emparé des cœurs, il les trompe par les plus tendres séductions.

S. Fran. Jéus Anst. 23. Diabolus si de suo capillum habere potest ex homine, cito excrescere facit in trabem. *In suis Opusc. col. 6. p. 298, t. 3.*

Si le démon peut revendiquer sur un homme un seul de ses cheveux, il en a bientôt fait une poutre.

Frans. Trud. 24. Valde multos diabolus, dum terram circum, in suam capit servitutem, quos ipse venatorum instar multa aviditate et diligenter insectatur, donec in reti suo omnes comprehendat. *Pros.*

En parcourant la terre, le démon fait ses esclaves d'un grand nombre d'hommes, qu'il poursuit avec toute l'ardeur et toute la diligence d'un chasseur jusqu'à ce qu'il les ait fait tomber dans ses pièges.

25. Hæc quidem sententia nimium. heu ! nimium vera est : quos autem comprehenderit, eos velut servos et captivos ante seminat, et quasi jumenta servilia agit quo voluerit. *In*

*Annot. sup. c. 1 Job, ante med. in illud, Circuivi terram.*

Ce qui précède n'est, hélas ! que trop vrai : quand il les a pris, il les mène devant lui comme des captifs et des esclaves, et il les pousse comme des bêtes de somme partout où il veut.

26. Omnes dæmones, maxime sunt potentia amatores. *Sup. Judith, cap. 2, col. 1553, B, tom. 2.*

Tous les démons sont très-avides de pouvoir.

27. Occulta justitiæ licentia malignis spiritibus datur, ut quos volentes in peccati laqueo strangulant, in peccati poenam etiam volentes trahant. *Lib. 2 Moral. c. 16, a med, col. 41, B, tom. 1.*

Les démons reçoivent une mission secrète de justice, de manière qu'après avoir étranglé les pécheurs qui se jettent volontairement dans leurs filets, ils les traînent aussi volontairement dans les supplices.

28. Omnis voluntas diaboli injusta est, et tamen permittente Deo omnis potestas justa. *Lib. 18 Moral. c. 1, in fine, sup. illud, Job 27, Vixit Deus, qui abstulit judicium, etc. t. 1.*

La volonté du démon est toujours injuste, et cependant, par la permission de Dieu, sa puissance est toujours juste.

29. Formidari non debet, qui nihil, nisi permissus, valet : sola ergo vis illa timenda est, que cum hostem savire permisit, ei ad usum justi judicii, et injusta illius voluntas servit. *Ibid. lib. c. 5, circa med. col. 32, A.*

Il ne faut pas craindre celui qui ne peut rien sans permission ; la seule violence à redouter est celle qui, après avoir permis à l'ennemi de sévir, se sert même de sa volonté perverse pour exécuter une juste sentence.

30. Diabolus a facie Domini exiit, quia potestatem tentationis accipiens, ad malitiam sua vota pervenit. *Ibid. c. 8, in fine, num. 23, col. 33, D.*

Le démon s'éloigna de la présence de Dieu, parce qu'ayant reçu le pouvoir de tenter les hommes, il était arrivé au comble de ses vœux criminels.

31. Diabolus

{	Occupat incautos,
	Inermes sauciat,
{	Timidos expoliat,
	Alios necat,
{	Alios captivat,
	Alios suffocat. <i>Sup. septem Psal. Penit. sup. Psal. 7, v. 11, in princ. col. 633, D, t. 2.</i>

Le démon

{	S'empare des imprudents,
	Blesse les faibles,
	Dépouille les lâches,
	Tue les uns,
	En enchaîne d'autres, Etouffe les autres,

32. Antiquus hostis unde bonos cernit per charitatem proveli ad gloriam, inde perversos per invidiam rapit ad poenam. *Lib. 3 Dialog. c. 16, post init, col. 1344, D, t. 1.*

L'antique ennemi, quand il voit les justes marcher à la gloire par la charité, entraîne les méchants au supplice par la haine.

Gloss. int.

S. Greg. Mag.

S. Hier.

33. Nusquam diabolus aperta fronte se pro-  
dit. *Tom. 1, Ep. 52 de Vita Malchi, post init.*  
*p. 256, C.*

Jamais le démon ne se présente à visage découvert.

34. Infirmus hostis est, qui non potest vincere,  
nisi volentem : non enim cogendo, sed suadendo nocet. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriad.*  
*longe post med. p. 23, B.*

C'est un faible ennemi, celui qui ne peut vaincre que lorsqu'on veut être vaincu ; ce n'est pas par la contrainte, mais par la persuasion qu'il peut nuire.

35. Potestas diaboli non in temeritate illius atque jactantia, sed in tua est voluntate. *Lib. 2 sup. Epist. ad Ephes. c. 4, in illud, Neque locum detis diabolo, p. 227, D, t. 9.*

La puissance du démon n'est pas dans sa témérité et dans sa jactance, mais dans votre volonté.

Hugo  
a S. Victore.

36. Diabolus

Per quosdam de exercitu suo claustralibus minatur, ut terreat eos ;  
Per alios blanditur, ut decipiat ;  
Per alios promittit, ut pervertat ;  
Per reliquos insidiatur, ut rapiat. *Lib. 1 de Claustro anima, c. 1, circa finem, p. 31, A, t. 2.*

Le démon emploie

Une partie de son armée à menacer les moines pour leur faire peur ;  
Une autre partie à les flatter pour les tromper,  
Une autre partie à leur faire des promesses pour les pervertir,  
Et les autres à leur tendre des pièges pour les prendre.

Hugo card.

37. Non est timendus diabolus, qui nihil potest, nisi permissus. *Sup. Genes. c. 31, fol. 44, col. 1, t. 1.*

Le démon n'est pas si redoutable, puisqu'il ne peut rien sans la permission d'une volonté supérieure.

38. In homine duo sunt, natura scilicet et voluntas. Diabolus si permittitur, potest supra naturam hominis, sed non super voluntatem hominis : quia homo, nisi volens, non potest vinci a diabolo. *Prosec.*

Il y a deux choses dans l'homme, la nature et la volonté. Le démon, si Dieu le permet, a pouvoir sur la nature de l'homme, mais jamais sur sa volonté ; car l'homme ne peut être vaincu par le démon que s'il le veut.

39. Vel potest dici quod diabolus possit super hominem, si sibi soli relinquatur : sed non potest super hominem, cum quo est gratia Dei. *Sup. Deuter. c. 7, in princ. f. 156, col. 2, t. 1.*

On pourrait dire encore que le démon a pouvoir sur l'homme quand celui-ci est laissé à lui-même ; mais il ne peut rien sur l'homme qui a pour lui la grâce de Dieu.

40. Diabolus non solum opus, sed etiam co-

gitationes corrumpere conatur. *Sup. 3 Reg. Hugo card. c. 14, f. 297, col. 2, t. 1.*

Le démon s'efforce de corrompre non seulement nos actions, mais encore nos pensées.

41. Aurum charitatis, et argentum castitatis, et vasa bonæ operationis tollit diabolus ab anima, quomodo capiti per peccatum. *Prosec.*

Le démon dépouille l'âme qu'il fait tomber dans le péché, de l'or de la charité, de l'argent de la pureté et des pierres précieuses des bonnes œuvres.

42. Sic ergo totum hominem intus, et extra spoliat a corde enim tollit charitatem, a corpore castitatem, et ab utroque bonam operationem. *Ibid.*

Ainsi le démon dépouille entièrement l'homme au-dedans et au-dehors, car il lui enlève la charité du cœur, la pureté du corps et les bonnes œuvres des deux.

43. Habet diabolus	} Jugum, Virgam, Sceptrum.	Jugum diaboli, luxuria est ;
		Virga diaboli, superbia est ;
		Sceptrum diaboli, avaritia est. <i>Super Isaiam, capite 9, fol. 23, col. 2, t. 4.</i>
Le démon tient	} Un jong, Une verge, Un sceptre.	Le jong du démon, c'est la luxure ;
		La verge du démon, c'est l'orgueil ;
		Le sceptre du démon, c'est l'avarice.

44. Diabolus in se fortis est, sed debilis in conspectu Dei : quia nihil potest, nisi permissus : et non permittitur nocere, nisi volenti. *Super Jer. c. 8, Mystice, f. 191, col. 3, t. 4.*

Le démon est fort quand il est seul, mais il est faible devant Dieu ; car il ne peut rien sans permission, et il ne lui est permis de nuire qu'à celui qui le veut bien.

45. Magnum tormentum est diabolo a lassione hominis cessare, quia tanto gravius dimittit, quanto diutius possedit. *Sup. Marc. c. 1, f. 92, col. 3, t. 6.*

C'est un grand tourment pour le démon de cesser de nuire à un homme, parce qu'il le lâche avec d'autant plus de peine qu'il l'a possédé plus longtemps.

46. Dæmones habent venenum in ore, ut serpentes, et in cauda, ut scorpiones ; quia actionem bonam nituntur corrumpere in principio et in fine : in principio, intentionem corrumpendo : in fine, vanam gloriam suggerendo. *Sup. Luc. c. 10, f. 193, col. 3, t. 6.*

Les démons ont le venin dans la bouche, comme les serpents, et dans la queue, comme les scorpions ; c'est pourquoi ils cherchent à corrompre les bonnes actions dans leur principe et dans leur fin : dans leur principe, en altérant l'intention ; dans leur fin, en suggérant la vaine gloire.

47. Diabolus corda claudit, sed Dominus aperit. *Sup. Acta Apost. c. 16, f. 299, col. 2, t. 7.*

Le démon ferme les cœurs, mais Dieu les ouvre.

S. Joan. Chr. 48. Diabolus neminem cogit, vel vim facit; sed decipit tantum : et quos negligentes videt, supplantat. *Hom. 31 sup. Genes. circa init. col. 250, C, t. 1.*

Le démon ne force et ne violente personne, mais il trompe, et quand il trouve des hommes insoucians, il les renverse.

49. Licet diabolus aliquid possit, nihil tamen potest, nisi quando potestas ei fuerit concessa : potestas enim non est ei propria, sed a Deo illi concessa. *Serm. de Job et Abrah. ante med. col. 699, C, t. 1.*

Quoique le démon ait un certain pouvoir, il ne peut rien cependant qu'avec permission ; car sa puissance ne vient pas de lui-même, mais lui est accordée par Dieu.

50. Diabolus ad malum hortari potest, cogere autem non potest. *Hom. 5 sup. Matth. oper. imperf. a med. col. 779, B, t. 2.*

Le démon peut nous pousser au mal, mais jamais nous y forcer.

51. Gaudium, gloria et potestas diaboli nulli est, nisi in superbia, in invidia, in ira, in vana gloria et his similibus. *Ibid. post med. col. 781, A.*

La joie, la gloire et la puissance du démon ne se trouvent que dans l'orgueil, dans la vaine gloire et autres choses de ce genre.

52. Diabolus non manducat, non bibit, non dormit, non opus aliquid aliud operatur, nisi ut tentet, ut fallat, ut subvertat : hic est cibus illius, hic honor, hoc gaudium, hæc potestas. *Ibid.*

Le démon ne mange pas, il ne boit pas, il ne dort pas ; il n'a point d'autre occupation que de tenter, de tromper, de ruiner : c'est là sa nourriture, son honneur, sa joie, sa puissance.

53. Quamvis diabolus sit infirmus, tamen fortior est homine negligenti : fortem enim diabolum nostra negligentia facit, non illius potentia. *Ibid. Hom. 29, post med. col. 929, C.*

Quoique le démon soit faible, il est cependant plus fort que l'homme négligent : ce qui fait la force du démon, c'est notre négligence et non pas sa puissance.

54. Diabolus ligatus est : malum quidem consilium suadere potest, cogere autem non potest. *Ibid. ante finem, col. 930, C.*

Le démon est lié ; il peut conseiller le mal, mais il ne peut pas forcer.

55. A seipso diabolus nihil agere potest, nisi occasione a nobis acceperit. *Ibid. Hom. 43, a med. col. 1049, A.*

Le démon ne peut rien faire par lui-même, si nous ne lui offrons pas d'occasion.

56. Nusquam nocentissimus ille adversarius irritatur gravius, quam cum suorum instrumentorum multa eripi videt. *Hom. 43 sup. 1 Cor. post med. col. 670, C, t. 4.*

Jamais ce terrible ennemi n'est plus irrité que lorsqu'il se voit arracher ses instruments.

57. Si diabolus nactus fuerit initium nocendi,

omnia sibi ipsi subinde suoapte ingenio vestigat et amplificat. *Serm. 14 super Epist. ad Ephes. post med. col. 1037, B, t. 4.*

Si le démon trouve un moyen de commencer à nuire, il a bientôt, par son astuce, développé et multiplié son action.

58. Nullam adversus quemquam vim ac potestatem daemones habent, nisi ea ipsis Dei consilio ac dispensatione concedatur. *Prosec.*

Les démons n'ont de force et de puissance contre personne, à moins d'une permission de Dieu.

59. Nullum vitium, nullum impurorum affectuum genus est, quod non ab ipsis excogitatum sit. *Lib. 2 Parall. c. 4, a med. f. 178, p. 2, A.*

Il n'y a point de vice, il n'y a pas de sentiment immonde qu'ils n'aient imaginé.

60. Diabolus est

Mali auctor,  
Nequitiae origo,  
Rerum hostis,  
Corruptor sæculi,  
Homini semper inimicus.  
*Super protog. Reg. S. Bened. c. 2, post med. pag. 161, col. 2.*

Joan. Trith.

Le démon est

L'auteur du mal,  
La source de l'iniquité,  
L'ennemi des créatures,  
Le corrupteur du monde,  
L'adversaire éternel de l'homme.

61. Diabolus

Laqueos tendit, lapsus parat ;  
Foveas fodit, comparat ruinas ;  
Stimulat corpora, pungit animas ;  
Cogitationes suggerit, immittit iras ;  
Nutrit discordias, pacem turbat ;  
Sanctos affectus dissipare nititur ;  
Humana violat, divina tentat. *Ibid. et Laurent. Justin. de Ligno vite, de Fide, c. 4.*

Joan. Trith.  
et  
S. Laur. Just.

Le démon

Tend les pièges et prépare les chutes,  
Creuse des fosses et comble des ruines,  
Aiguillonne les corps et pique les âmes,  
Inspire des pensées et fait naître des colères,  
Entretient les discordes et trouble la paix,  
Travaille à détruire les sentiments pieux,  
Brise les lois humaines et s'attaque aux lois divines.

62. Licet diabolo data sit facultas tentandi, non tamen datur ei potestas nocendi, nisi quantum Deo permittente, utile est ad nostram

Joan. Trith.

exercitationem. *Ibid.* c. 2, text. 17, circa med. p. 183, col. 2.

Quoique le démon ait le pouvoir de nous tenter, il ne peut nous nuire qu'avec la permission de Dieu et autant qu'il est utile pour exercer notre vertu.

S. Irenæus.

63. Diabolus apostata existens angelus, hoc tantum potest quod egit in principio. seducere et abstrahere mentem hominis ad transgredienda præcepta Dei. *Lib. 3 ad. Hæres, cap. Omnia, post med.*

Le démon étant un ange apostat ne peut faire autre chose que ce qu'il fit dans le principe, séduire l'homme et entrainer sa volonté à transgresser les commandements de Dieu.

Lact. Firm.

64. Diabolus omnia quæ illiciti possunt, pro laqueis habet, et quidem tam subtilibus, ut oculos mentis effugiant ne possint hominis provisione vitari. *Prosec.*

De toutes les choses qui peuvent nous alécher le démon fait des laquets, et il les fait si subtils qu'ils échappent aux regards de notre âme, afin que les hommes ne puissent les découvrir et les éviter.

65. Summa prudentia est pedetentim incedere, quoniam utrobique diabolus salutem insidet, et offendicula pedibus latenter opponit. *De Opific. Dei, c. 1, in med. p. 366.*

C'est une grande sagesse d'avancer pas à pas, parce que de tous côtés le démon s'oppose à notre salut et tend secrètement des pièges sous nos pas.

S. Laur. Just.

66. Potestatis angelorum aeræ sunt subdita potestates, et per ipsos acrent, ne quantum volunt, hominibus noceant. *De casto Conubio, c. 16, post med. p. 183, col. 1, litt. B, part. 1.*

Les puissances de l'air sont soumises aux anges, qui les empêchent de nuire aux hommes autant qu'elles le voudraient.

S. Leo I.

67. Vis omnis diaboli mendacium nititur. *Serm. 4 de Collectis, post init.*

Toute la force du démon repose sur le mensonge.

68. Diabolus facile in omnia flagitia impellit, quos religione decipit. *Ibid.*

Le démon jette facilement dans tous les vices ceux qu'il trompe par des prétextes de religion.

69. Adversarius in apertis inefficax persecutionibus, tecta nocendi arte desavit : ut quos non perculit ictu afflictionis, lapsu dejiciat voluptatis. *Serm. 6. Epiph. post med.*

Quand il n'a pu réussir dans les persécutions ouvertes, notre adversaire emploie un moyen de nuire très-habile : ceux qu'il n'a pu faire tomber sous les coups de la violence, il les fait tomber dans le piège de la volupté.

70. Diabolus quorum obtinere non potest mortes, impetit mores : et quos damnis non fregit, cupiditate corrumpit. *Prosec.*

Quand le démon ne peut donner la mort à qu'un, il attaque ses mœurs ; et ceux qu'il ne peut abattre par la ruine, il les fait tomber par les passions.

71. Malignitas enim longo usu propria imbuta nequitie non deposuit odium, sed vertit

ingenium, quo sibi mentes fidelium blandius subdat.

S. Leo I.

Car, loin d'assouvir sa haine par une longue suite de méchancetés et d'injustices, il n'a fait qu'exciter son génie malaisant à séduire avec plus d'art les âmes fidèles.

72. Inflammat concupiscentiis, quos non potest vexare tormentis ; serit discordias, accendit iras, incitat linguas. *Ibid.*

Il brûle du feu des passions ceux qu'il ne peut brûler du feu des supplices ; il sème la discorde, il allume la colère, il met en mouvement les langues.

73. Non ignoramus, quod hi hostes nostri contra se geri omnia sentiunt, quæcunque nos pro nostra salute agere tentamus : et hoc ipso quod boni aliquid appetimus, adversarios provocamus. *Prosec.*

Nous savons que ces ennemis de notre salut regardent comme dirigé contre eux tout ce que nous essayons de faire pour nous sauver ; il suffit que nous désirions quelque chose de bien pour provoquer leur hostilité.

74. Hæc enim inter nos atque illos per diabolicæ invidiæ fomitem inveterata dissensio est : ut quia illi ab his bonis exciderunt ad quæ nos (Deo auxiliante) provehimur, nostris justificationibus torqueantur.

Car leur diabolique inimitié a allumé entre eux et nous un vif foyer de guerre ; comme ils sont tombés de la place glorieuse à laquelle la grâce de Dieu nous appelle, ils souffrent de notre état de justice.

75. Si ergo nos erigimur, dæmones corrunt : si nos convalescimus, illi infirmantur. Remedia nostra, plagæ ipsorum sunt : quia curatione nostrorum vulnerum vulnerantur. *Serm. 1 Quadr. circa med.*

Si donc nous nous élevons, les démons tombent ; si nous devenons forts, ils se sentent affaiblis. Ce qui nous fait du bien les blesse, et notre guérison est la cause de leurs maladies.

76. Fremit expoliati hostis impius furor, et novum querit lucrum, quia jus perdidit antiquum. *Prosec.*

L'impunité de nos ennemis est en fureur d'avoir été dépouillée, et elle cherche à remporter une nouvelle victoire pour couvrir son ancienne défaite.

77. Captat indefessus et pervigil, si quas reperiat oves a sacris gregebus negligentius evagantes, quas per procliva voluptatum, et per devexa luxuriæ in diversoria mortis inducat.

Il est infatigable et vigilant pour chercher quelque brebis égarée étonnement loin du troupeau sacré ; s'il la trouve, il la conduit, par la pente du plaisir et du vice, dans les abîmes de la mort.

78. Inflammat iras, nutrit odia, acuit cupiditates, irridet continentiam, incitat gulam. *Ibid. Serm. 2, prope med.*

Il enflamme les colères, il entretient les haines, il aiguillonne l'avarice, il tourne en dérision la continence, il provoque la gourmandise.

79. Non ambigatis diabolum (qui omnium virtutum est adversarius) invidere, et ad hoc vim suæ malignitatis armare, ut pietati la-



S. Leo I. queos de ipsa pietate prætentat: et quos non poterit dejicere per diffidentiam, conetur superare per gloriam. *Ibid. Serm. 4, circa med.*

N'hésitez pas à détester le démon, qui est l'ennemi de toute vertu, qui déploie toute sa noire méchanceté pour surprendre la piété dans ses exercices mêmes, et qui s'efforce de vaincre par l'orgueil les âmes qu'il ne peut abattre par le désespoir.

80. Ad præmia æterna tendentibus, in eo maxime diaboli insidiatur astutia, ut quoniam pervertere non potest probitatem, subruat fidem. *Ibid. Serm. 6, circa med.*

Le démon déploie toutes les ressources de sa fourberie pour faire perdre la foi à ceux qui ambitionnent la couronne éternelle, quand il ne peut triompher de leur vertu.

81. Diabolus malitia nocendi avidus, dum irruit, ruit: dum capit, capitur. *Serm. 6 de Passione, post med.*

Dans sa fureur de nuire, le démon se ruine en voulant ruiner les autres; il se prend lui-même en voulant les prendre.

82. Malignis spiritibus nihil in quemquam amplius licet, quam justitia divina permiserit, qui dignatur suos aut corrigere disciplina, aut exercere patientia. *Ibid. Serm. 19, ante finem.*

Les esprits malins ne peuvent contre les âmes que ce qui leur est permis par la justice divine, laquelle corrige les élus par la discipline ou les exerce par la patience.

83. Beneficia dæmonum omnibus sunt nocentiora vulneribus: quia tutius est homini inimicitiam diaboli meruisse, quam pacem. *Ibid.*

Les bienfaits du démon sont plus funestes que ses coups; il vaut mieux mériter sa haine que son amitié.

84. Malignorum spirituum adversus sanctos insidiæ non quiescunt: et sive occulto dolo, sive aperto prælio omnibus fidelibus propositum bonæ voluntatis infestant. *Ibid.*

Le mauvais esprit ne cesse jamais de tendre des pièges contre les saints, et il s'efforce de détruire toutes les bonnes résolutions des fidèles, soit par des fourberies cachées, soit par une guerre ouverte.

85. Novit diabolus cui adhibeat æstus cupiditatis, cui illecebras gulæ ingerat, cui apponat incitamenta luxuriæ, cui infundat virus invidia. *Prose.*

Le démon sait contre qui il faut employer ou l'ardeur de l'avarice, ou les délices de la bonne chère, ou les attraits de la volupté, ou le venin de la haine.

86. Novit quem mœrore conturbet, quem gaudio fallat, quem metu opprimat, quem admiratione seducat.

Il connaît ceux qu'il pourra troubler par le chagrin, tromper par la joie, décourager par la frayeur, séduire par l'admiration.

87. Omnium discutit consuetudinem, ventilat curas, scrutatur affectus: et ibi causas quærit nocendi, ubi quemque viderit studiosius occupari. *Serm. 7 de Nativ. in med.*

Il discute les habitudes de chacun, il passe au crible ses soucis, il scrute ses affections, et il cherche les moyens de nuire dans la passion particulière qui absorbe chacun.

88. Satan terrenis occupationibus cibrat omne genus hominum obnoxiorum peccato. *Hom. 5, in princ. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 53, col. 2, F.*

Satan passe au crible des passions de la terre tout le genre humain, esclave du péché.

89. Dæmones quoties nostri curam non habemus, ipsi observata opportunitate, ex improviso in nos magna cum vehementia irruunt. *De Charitate, cent. 2, c. 33, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 353, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

Toutes les fois que nous oublions de veiller sur nous-mêmes, les démons saisissent l'occasion favorable, et ils se précipitent sur nous à l'improviste avec une grande violence.

90. Si dæmonis auferatur libertas arbitrii, nullus ultra impugnavit athletas Christi; nullo antea impugnature, nec certamen aliquod erit; et sublato certamine, nullum erit præmium, nulla victoria. *Hom. 13 in c. 22 Num. ante fin. t. 1.*

Si le démon était enchaîné, il n'y aurait plus aucun ennemi pour attaquer les soldats du Christ: sans aucun, plus de combat, et sans combat, plus de victoire, plus de couronne.

91. Nequissimi dæmones subito pervolant totum mundum, subito universa peragrunt, quæ sub cælo sunt, et ubique subito sunt præsentés in omni prælio, in omni pugna, in omni perturbatione atque mortis ruina, in omni seditione ac tumultu, in omni contentione et lite, in omni sanguine et homicidio, in omni furto et adulterio, ubique præsentés sunt nequissimi dæmones. *Lib. 1 in Job, sup. illud, Circuivi terram, t. 1.*

Les démons les plus pervers parcourent toute la terre à la fois dans leur vol; ils sont présents partout à la fois, dans tous les combats, dans toutes les batailles, dans toutes les révoltes, dans toutes les ruines, dans tous les meurtres, dans toutes les séditions, dans toutes les émeutes, dans toutes les querelles, dans tous les procès, dans toute effusion de sang, dans tout homicide, dans tout vol, dans tout adultère; ils sont partout.

92. Diabolus quamdiu potest, et quantum potest, nos non cessat fallere: et quanto nos nequius decipit, tanto graviori penæ seipsum subicit. *Serm. 45, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 907, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Le démon travaille à nous tromper autant et aussi longtemps qu'il le peut: plus il nous trahit, plus il en court de cruels châtimens.

Mali auctor,  
Nequitie origo,  
Rerum hostis,  
Secundi hominis semper  
inimicus.  
93. Libolus } Laqueos tendit,  
Lapsus parat,  
Foveas fodit,  
Aptat ruinas,  
Stimulat corpora,  
Pungit animas,

S. Petr. Chr.

S. Maximus  
martyr.

Origen.

Petr. Bleisus.

S. Petr. Chr.

Diabolus

Cogitationes suggerit,  
Immittit iras,  
Dat virtutes odio,  
Vitia dat amori,  
Errores serit,  
Discordias nutrit,  
Pacem turbat,  
Affectus dissipat,  
Conscindit unitatem,  
Sapit malum,  
Violat divina,  
Humana tentat. *Serm. 11 in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 669, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

L'auteur du mal,  
La source de l'iniquité,  
L'ennemi des créatures,  
L'adversaire acharné du second Adam,  
Tend des pièges,  
Prépare des chutes,  
Creuse des fosses,  
Médite des ruines,  
Aiguillonne les sons,  
Pique les âmes,  
Suggère les mauvaises pensées,  
Inspire la colère,  
Attribue les vertus à la haine,  
Attribue les vices à l'amour,  
Sème l'erreur,  
Alimente la discorde,  
Trouble la paix,  
Détruit les affections,  
Brise l'union,  
Aime le mal,  
Viole les lois divines,  
Tente le cœur de l'homme.

Le démon,

94. Diabolus semper primordia boni pulsat, tentat rudimenta virtutum, sancta in ipso ortu fundatam extinguere, sciens quod ea subvertere festinat non possit. *Ibid. ante med. etc.*

Le démon s'attaque toujours aux germes du bien, se prend aux éléments mêmes de la vertu; il se hâte d'étouffer la sainteté dès sa naissance, sachant bien que, s'il la laissait s'établir, il ne pourrait jamais la renverser.

95. Sic suos suadet diabolus, sic suos providet semper, sic suos elevat, ut de alto præcipit validius in ruinam. *Ibid. Serm. 13, post med. p. 671, col. 1, D.*

Le démon endoctrine si bien ses victimes, il les soigne, il les élève avec tant de sollicitude, qu'il les précipite ensuite de très-haut et avec force dans l'abîme

96. Consiliis suis se diabolus prodit : lapsus querit, præcepta imperat, et tali consilio multos martyres suos facit sine clamore, dicendo : Si vis martyr esse, mitte te deorsum ; ut eos impellat de alto ad mortem. non de humili tollat et elevat ad coronam. *Ibid.*

Le démon se trahit lui-même par ses projets ; il demande des chutes, il veut des ruines, et, sans crier, il déploie tant d'adresse pour faire des martyrs, en leur disant : Si vous voulez être martyr, jetez-vous en bas, qu'il les précipite de haut dans la mort, au lieu de les élever de l'humiliation à la couronne.

97. Dæmones nisi vincti, non cedent : re-

dere non valent, nisi jussi. *Ibid. Serm. 16, in fine.* S. Petr. Chr.

Les démons ne cèdent que lorsqu'ils sont enchaînés ; ils ne peuvent nuire qu'avec permission.

98. Diabolus totius mali et auctor est et origo : diabolus natura celestis fuit, nunc est nequitia spiritualis, ætate major seculo, nocendi usu tritus, lædendi arte peritissimus. *Ibid. Serm. 70, post med. p. 714, col. 2, G.*

Le démon est l'auteur et le principe de tout mal : il est d'abord une nature céleste ; aujourd'hui il est un esprit de malice, plus ancien que ce monde, habitué et très-habile à nuire.

99. Diabolus non peccatores querit capere, quos possidet subjugatos ; sed ut justos capiat, elaborat. *Ibid. Serm. 97, sub finem, p. 731, col. 1, B.*

Le démon ne cherche pas à s'emparer des pécheurs qu'il tient déjà sous le joug, mais il s'efforce de prendre les justes.

100. Diabolus nihil esset, si essent sollicitiores homines et cautiore. *Ibid. Serm. 105, in princip. p. 740, col. 1, C.*

Le démon ne serait rien, si les hommes avaient plus de sollicitude.

101. Quid in homine inquam diabolus prævaluit virtute, nisi arte, mendacio, insidiis, fraude, dolo, nequitia, vitiorum ministerio, furore criminum ? *Prosec.*

Quand est-ce que le démon a vaincu les hommes autrement que par l'adresse, le mensonge, la ruse, la fraude, l'astuce, la malice, la corruption, la fureur et la scélératesse ?

102. Ille voluntates hominum semper explorat, et bonas quidem voluntates refugit, malis autem voluntatibus obsecundat : ut sit minister scelerum, criminum leno, parasitus ipse vitiorum.

Il étudie constamment les volontés humaines ; se propose aux bonnes et il seconde les mauvaises, en sorte qu'il se fait le serviteur du crime, le complice des scélérats et le parasite des méchants.

103. Et quia potestate non potest dominatur turpissimis mentibus, turpissima servitute : sic mendacio decepti Evam, sic cupiditate laqueavit Judam, sic Judæos cæcavit invidia, sic gentes idolorum caligavit errore, sic confudit populos pompa et vanitate rerum. *Ibid. post init. p. 740, col. 2, E.*

Et comme il n'a pas la puissance, il soumet les âmes les plus indignes par la plus indigne oppression : c'est ainsi qu'il séduisit Ève par le mensonge, qu'il entraîna Judas par l'avarice, qu'il aveugla les Juifs par l'envie, qu'il plongea les nations dans les ténèbres de l'idolâtrie, et qu'il corrompit tous les peuples par l'éclat et la vanité des créatures.

104. Diabolus venit in oratorium, dormitorium occupat, insidet refectorio, circuit claustrum, revisit officinas : nullam prætermittit artem nocendi, sed ubique suæ calliditatis assignat argutias. *Prosec.* S. Petr. Chr.

Le démon se présente à la chapelle, il s'établit au dor-

loir, il s'assied au réfectoire, il rôde dans les cloîtres, il visite les ateliers; il ne néglige aucun moyen de nuire, mais il déploie en chaque lieu les finesses de son astuce.

Petr. Dam. 105. Et in choro quidem inter orandum et psallendum mentem pertrahit in diversa, præteritorum rememorazione puritatem intellectus involvens.

Jusque dans le chœur, pendant la prière et la psalmodie, il distrairait l'esprit et trouble la pureté de l'âme par les souvenirs du passé.

106. In choro devotionem, in thoro castitatem, in refectorio parcitatem, in claustro lectionem, in officinis silentii virtutem, virtutis inimicus extirpat. *Serm. 60 de vigil. Nat. Dom. ante med. p. 291, col. 2, D, t. 2.*

Cet ennemi de la vertu attaque la dévotion au chœur, la chasteté au lit, la sobriété au réfectoire, les bonnes lectures dans les cloîtres, le silence dans les ateliers.

S. Prosper. 107. Dæmones hominibus nihil noxæ inferre possunt, nisi Deus permiserit. *Sup. Psalm. 103, v. 22, apud Bibl. Patr. t. 3, part. 3, edit. Colon. 1618.*

Les démons ne peuvent faire aucun tort aux hommes sans la permission de Dieu.

108. Diabolus indesinenter habet nocendi cupiditatem, nemini tamen plus tentationum potest inferre quam sinitur. *Ibid. v. 28.*

Le démon a une envie perpétuelle de nuire, mais il ne peut tenter personne au-delà de ce que Dieu permet.

Richard. a S. Victore. 109. Nihil aliud circa nos Dominus per diabolum facere, vel fieri permittit, nisi quod minus, vel quod justum esse discernit. *Parte 2 sup. Ps. 134, post med. p. 123, col. 2, B.*

Dieu ne permet aux démons de nous faire que ce qu'il juge convenable et juste.

Robertus Bellarmus. 110. Diabolus utitur corpore tanquam instrumento ad debellandam animam: et quo corpus magis viget ac floret, eo est aptius instrumentum diaboli. *Conc. 23 dom. 1 Quadrages. ante med.*

Le démon se sert de notre corps comme d'un instrument de guerre contre l'âme; et plus la santé de notre corps est florissante, et mieux il sert aux intentions du démon.

Rupertus. 111. Diabolus quocumque in malo sit subtilis et callidus, quantumcumque creaturæ perversione malitiosus abutatur, tamen ad cognoscendum arcana Divinitatis consilium brutum est. *Lib. 1 in Regum, c. 25, in med. col. 270, p. 1.*

Si subtil et si habile que soit le démon pour le mal, si pervers qu'il se montre pour abuser de la corruption des créatures, son intelligence ne peut jamais surprendre les secrets de la Divinité.

S. Th. Aquinat. 112. Permittente Deo dæmones operantur. *Quest. 12 sup. Deuter. in princ. p. 44, cap. 2, E, t. 1.*

Les démons agissent par la permission de Dieu.

## DIES (JOUR).

## DEFINITIO.

Dies est presentia solis, sive sol super terras: sicut nox, sol sub terris. *Vel:* Collector

Dies est lux diei, spatium viginti quatuor horarum continens.

Le jour est la présence du soleil, ou le soleil au-dessus de la terre, comme la nuit est le soleil au-dessous de la terre. *Ou:*

Le jour est la course du soleil qui dure vingt-quatre heures.

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Complevit Deus die septimo opus suum quod fecerit. *Pros. Gen. 2, v. 2.*

Dieu accomplit son œuvre le septième jour.

2. Et requievit die septimo ab universo opere quod patrarat. *V. 2.*

Et il se reposa ce jour-là après avoir créé tous ces ouvrages.

3. Et benedixit diei septimo, et sanctificavit illum. *V. 3.*

Et il bénit le septième jour et le sanctifia.

4. Videbantur illi pauci dies, præ amoris magnitudine. *Ibid. 29, v. 20.*

Et ces sept ans lui parurent peu de jours, à cause de son grand amour pour elle.

5. Dies octavus erit celeberrimus atque sanctissimus. *Levit. 23, v. 36.*

Le huitième jour sera très-solennel et très-saint.

6. Dies septimus celeberrimus et sanctus erit vobis; omne opus servile non facietis in eo. *Num. 28, v. 25.*

Le septième jour sera pour vous un jour très-solennel et très-saint; vous ne ferez aucune œuvre servile en ce jour.

7. Die octavo, qui est celeberrimus, omne opus servile non facietis. *Ibid. 29, v. 35.*

Au huitième jour, qui est le plus solennel, vous ne ferez aucune œuvre de mercenaire.

8. Dies nostri quasi umbra super terram, et nulla est mora. *1 Par. 29, v. 15.*

Nos jours passent sur la terre comme l'ombre, et nous n'y demeurons qu'un moment.

9. Isti sunt dies, quos nulla unquam delebit oblivio. *Esth. 9, v. 28.*

Ce sont ces jours que l'oubli n'effacera jamais.

10. Militia est vita hominis super terram, et sicut dies mercenarii, dies ejus. *Job 7, v. 1.*

La vie de l'homme sur la terre est un combat, et ses jours sont comme les jours du mercenaire.

11. Dies mei velociter transierunt, quam a

textente tela succiditur, et consumpti sunt absque spe. *Ibid.* v. 6.

Le fil de mes jours a été tranché plus promptement que la trame; ils ont passé sans espérance.

12. Parce mihi, nihil enim sunt dies mei. *Job* 7, v. 16.

Épargnez-moi, Seigneur, car mes jours ne sont rien.

13. Dies mei velociores fuerunt ensore: fugerunt, et non viderunt bonum. *Ibid.* 9, v. 25.

Mes jours sont plus rapides qu'un coursier; ils ont fui et n'ont pas vu le bonheur.

14. Numquid non paucitas dierum meorum finietur brevi? *Ibid.* 10, v. 20.

Ce peu de jours ne finira-t-il pas bientôt pour moi?

15. Breves dies hominis sunt, numerus mensuris ejus apud te est: constituisti terminos ejus, qui præteriri non poterunt. *Ibid.* 14, v. 5.

Les jours de l'homme sont courts; vous avez compté le nombre de ses mois; vous avez marqué le terme qu'ils ne pourront point dépasser.

16. Spiritus meus attenuabitur, dies mei breviabuntur, et solum mihi superest sepulcrum. *Ibid.* 17, v. 1.

Mon esprit s'éteint, mes jours sont abrégés, et il ne me reste que le tombeau.

17. Ducunt in bonis dies suos, et in puncto ad inferna descendunt. *Ibid.* 21, v. 13.

Ils passent leurs jours dans la joie, et en un moment ils descendent aux enfers.

18. In diem perditionis servatur malus, et ad diem furoris ducetur. *Ibid.* v. 30.

Le méchant est réservé pour le moment où il doit péirir, et Dieu le conduira jusqu'au jour où il doit répandre sur lui sa fureur.

19. Nunc in memetipso marcescit anima mea, et possidet me dies afflictionis. *ib.* 30, v. 16.

Déjà mon âme est consumée en moi; le jour de l'affliction pèse sur ma tête.

20. Interiora mea efferverunt absque ulla reque, prævenierunt me dies afflictionis. *Ibid.* v. 27.

Une ardeur insatiable fait bouillonner mes entrailles; les jours de calamité sont venus pour moi.

21. Prævenierunt me in die afflictionis mea, et factus est Dominus protector meus. *Ps.* 17, v. 19.

Au jour de mon affliction, ils ont voulu me surprendre; mais le Seigneur m'a servi d'appui.

22. Dies diei eructat verbum, et nox nocti indicat scientiam. *Ps.* 18, v. 2.

Le jour parle au jour, et la nuit à la nuit.

23. Vitam petiit a te, et tribuisti ei longitudinem dierum in sæculum et in sæculum sæculi. *Ps.* 20, v. 4.

Il vous a demandé la vie, et vous lui avez accordé la longueur des jours dans le temps et dans l'éternité.

24. Quis est homo qui vult vitam, diligit dies bonos? *Ps.* 33, v. 12.

Quel est l'homme qui veut la vie, qui soupire après les jours du bonheur?

25. Ecce mensurabiles posuisti dies meos. *Ps.* 38, v. 6.

Voilà que vous avez fait mes jours mesurables.

26. Viri sanguinum et dolosi non dimidiabunt dies suos. *Ps.* 54, *in fine.*

Les hommes sanguinaires et trompeurs n'iront pas à la moitié de leurs jours.

27. Convertetur populus meus hic, et dies pleni inventientur in eis. *Ps.* 72, v. 10.

Et mon peuple tourne sa vue vers ces crimes, et en eux se trouvent des jours pleins et heureux.

28. Tuus est dies, et tua est nox; tu fabricatus es auroram et solem. *Ps.* 73, v. 16.

Le jour t'appartient, la nuit est à toi; tu as créé le soleil et l'aurore.

29. Melior est dies una in atriis tuis super millia. *Ps.* 83, v. 11.

Un seul jour dans vos tabernacles vaut mieux que mille jours ailleurs.

30. Minorasti dies temporis ejus, perfadisti eum confusione. *Ps.* 88, v. 46.

Vous avez abrégé les jours de sa vie, vous l'avez couvert d'ignominie.

31. Longitudine dierum replebo eum, et ostendam illi salutarem meum. *Ps.* 90, v. 16.

Je le rassasierai de la longueur des jours, et je lui ferai voir le Sauveur que j'ai promis.

32. Defecerunt sicut fumus dies mei. *Ps.* 101, v. 4.

Mes jours se sont évanouis comme la fumée.

33. Dies mei sicut umbra declinaverunt, et ego sicut fenum arui. *Ps.* 101, v. 12.

Mes jours ont décliné comme l'ombre, et moi j'ai séché comme l'herbe.

34. Paucitatem dierum meorum nuntia mihi. *Ps.* 101, v. 24.

Faites-moi connaître le petit nombre de mes jours.

35. Homo, sicut fenum dies ejus, tanquam flos agri sic efflorescit. *Ps.* 102, v. 15.

La vie de l'homme est comme l'herbe; elle s'élève comme la fleur des champs.

36. Hæc est dies quam fecit Dominus; exultemus et lætemur in ea. *Ps.* 117, v. 23.

C'est ici le jour que le Seigneur a fait; réjouissons-nous en lui et tressaillons d'allégresse.

37. Ordinatione tua perseverat dies, quoniam omnia serviunt tibi. *Ps.* 118, v. 91.

C'est par votre ordre que le jour subsiste tel qu'il est, car toutes choses vous obéissent.

38. Omnes dies pauperis, mali: securam mens quasi juge convivium. *Prov.* 15, v. 15.

Tous les jours du pauvre sont mauvais; le cœur content est un festin perpétuel.

39. Ne gloriaris in crastinum, ignorans quid superventura pariat dies. *Ibid.* 27, v. 1.

Ne te glorifie point pour le lendemain, car tu ne sais ce qu'amènera le jour à venir.

40. Cuncti dies hominis doloribus et ærumnis pleni sunt. *Ecccl.* 2, v. 23.

Tous les jours de l'homme sont pleins de douleurs et d'angoisses.

41. Melior est dies mortis, die natiuitatis. *Ibid.* 7, v. 2.

Le jour de la mort est préférable au jour de la naissance.

42. In die bona fructus bonis, malum diem præcave: sicut enim hanc, sic et illam fecit Deus. *Ibid.* v. 15.

Au jour heureux jouis du bonheur et prévois le jour mauvais, car Dieu fait l'un et l'autre.

43. Non sit bonum umbra, nec prolongentur dies ejus: sed quasi umbra transeant. *Ibid.* 8, v. 13.

Nul bien pour l'impie, Dieu abrégera ses jours: qu'ils passent comme l'ombre, ceux qui ne craignent pas la face du Seigneur.

44. Numerus dierum hominum, ut multum centum anni: quasi gutta aqua maris deputati sunt. *Ecccl.* 18, v. 8.

Le nombre des jours de l'homme même les plus longs est de cent années, et ce peu d'années est comme une goutte d'eau de la mer.

45. Quare dies diem superat, et iterum lux lucem, et annus annum a sole? *Ibid.* 33, v. 7.

Pourquoi un jour l'emporte-t-il sur un jour, un temps sur un temps et une année sur une année, puisqu'ils viennent du même soleil?

46. Quare de vulva egressus sum, ut viderem laborem, et consumeretur in confusione dies mei? *Jer.* 20, in calce.

Pourquoi suis-je sorti du sein de ma mère pour voir le travail et la douleur, pour consumer mes jours dans l'opprobre?

47. Nolite solliciti esse in crastinum: crastinus enim dies sollicitus erit sibiipsi; sufficit diei malitia sua. *Matth.* 6, in fine.

Ne vous inquiétez point pour le lendemain, car le jour de demain s'inquiétera pour lui-même: à chaque jour suffit sa peine.

48. Videte, fratres, quomodo caute ambulatis, non quasi insipientes, sed ut sapientes, redimentes tempus, quoniam dies mali sunt. *Ephes.* 5, v. 15-16.

Ayez soin, mes frères, de vous conduire avec beaucoup de circonspection, non comme des imprudents, mais comme des hommes sages, rachetant le temps parce que les jours sont mauvais.

49. Unus dies apud Dominum, sicut mille anni, et mille anni, sicut dies unus. 2 *Petr.* 3, v. 8.

Aux yeux du Seigneur, un jour est comme mille ans et mille ans comme un jour.

50. Finis diei, vesper est: jam sequens dies, ex noctis fine succedit. *Lib.* 1 *Hexam.* c. 10, ante med. t. 4.

S. Amb.

La fin du jour s'appelle le soir, et la fin de la nuit commence le jour suivant.

51. Hora diei duodecim sunt. *Lib.* 7 *sup. Lucan.* c. 15, in illud, *Quantis panibus, etc.* t. 5.

Il y a douze heures de jour.

52. Diem sol facit, menses cursus lunæ. *Sup. Epist. ad Galat.* c. 4, in illud, *Dies observatis, etc.* t. 5.

C'est le soleil qui détermine les jours, et la lune règle les mois.

53. Mora unius diei in cælo præfertur innumerabilibus annis Injus vitæ plenæ delictis. *Lib.* 3 de lib. Arb. c. 25, ante finem, t. 1.

La durée d'un jour dans le ciel vaut mieux que des milliers d'années de délices sur la terre.

54. Tardabam converti ad Deum, et differabam de die in diem vivere in te. *Lib.* 6 *Confession.* c. 11, ante finem, t. 4.

S. Aug.

Je retardais de me convertir à Dieu, et je renvoyais de jour en jour de vivre en vous, ô Seigneur.

55. Anni tui dies unus, et dies tuus, non quotidie, sed hodie: quia hodiernus tuus non cedit crastino, neque succedit hesterno. *Ibid.* lib. 11, c. 13, ante finem.

Vos années ne sont qu'un seul jour, et ce jour est éternellement aujourd'hui, parce que votre jour présent ne passe pas, et le lendemain ne succède jamais à la veille.

56. Totus dies nocturnis et diurnis horis omnibus viginti quatuor expletur. *Ibid.* c. 15, post medium.

Le jour entier, en y comprenant la nuit, se compose de vingt-quatre heures.

57. Ubi dies nec hesterni fine inchoatur, nec initio crastini terminatur, semper hodiernus est. *In Enchirid.* c. 49, ante med. tom. 3.

Là où la veille ne finit pas et où le lendemain commence jamais, c'est toujours aujourd'hui.

58. Diem lætum dicimus, quia lætos nos facit. *Lib.* 1 de Gen. contra Manich. c. 22, sub finem, tom. 1.

Nous disons que le jour est joyeux quand il nous apporte de la joie.

59. Septem dies hebdomadæ, sunt septem ætates mundi. *Ibid.* c. 23, per totum.

Les sept jours de la semaine représentent les sept âges du monde.

60. In quo quemque invenerit sinus novissimus dies, in hoc eum comprehendet mundi novissimus dies. *Ep.* 80, post init. t. 2.

Tel chacun sera trouvé à son dernier jour, et tel il sera au dernier jour du monde.

61. Ira corrumpit cor, si in alium diem duraverit. *Epist. 87, in fin. t. 2.*

La colère souille le cœur, si elle dure jusqu'au lendemain.

62. Diem mortis pene omnes differre conantur; tantum habet vim carnis et animæ dulce consortium. *Ep. 120, c. 6, ante med. t. 2.*

Presque tous cherchent à retarder le jour de leur mort, tant il y a de force dans cette douce union de l'âme et du corps.

63. Ultimum diem nulli mortalium evitare conceditur. *Epist. 237, in med. t. 2.*

Aucun mortel ne peut éviter le dernier jour de la mort.

64. In toto tempore mundi dies veniunt præteritis similes, nullus autem idem redit. *Lib. 4 de Gen. ad litt. c. 1, post init. t. 3.*

Dans la durée des siècles, il arrive des jours qui ressemblent aux précédents; mais le même jour ne revient jamais.

65. Totus dies, totus circuitus solis verius nuncupatur, non ab oriente usque in occidentem, sed ab oriente usque ad orientem. *Ep. 80, ante med. t. 2.*

Le jour entier s'appelle avec raison la course entière du soleil, non pas de l'orient à l'occident, mais de l'orient à l'orient.

66. In his quæ evidentius, appellantur creata, vel facta, primum factus est dies. *Lib. 5 de Genesi ad litt. c. 5, circa med. tom. 3.*

De toutes les choses créées ou faites, le jour fut le premier.

67. Apud Deum nunquam crastinus, nunquam hesternus dies est, sed semper hodie. *De quinque Hæres. c. 4, longe ante med. t. 6.*

En Dieu, ce n'est jamais hier ni demain, c'est toujours aujourd'hui.

68. Latet ultimus dies, ut observentur omnes dies. *Hom. 13 ex quinquag. Homil. post init. tom. 10.*

Notre dernier jour nous a été caché, afin que nous veillions tous les jours.

69. Dies præsentis sæculi boni dicuntur, et non sunt. *Ibid. Hom. 1, c. 3, post med.*

On appelle souvent les jours de cette vie des jours de bonheur, et l'on se trompe.

70. Malos dies vis adlere malis diebus, quia promisit tibi Deus indulgentiam: sed crastino die te victurum nemo promisit. *Ibid. Hom. 11, c. 3, in princ.*

Vous voulez ajouter de mauvais jours à de mauvais jours, parce que Dieu vous a promis d'être indulgent; mais personne ne vous a promis que vous vivriez demain.

71. Hodiernum diem in malitia peregisti, vel cras mutare cogitas: nescis quid pariat crastinus dies. *Tract. 33 sup. Joan. ante fin. tom. 9.*

Vous passez le jour présent dans le mal, et vous pensez vous convertir demain; mais vous ne savez pas si ce jour de demain se lèvera pour vous.

72. Propter illos, qui spe periclitantur, fecit Deus diem mortis incertum. Quando veniat ultimus dies nescis; ingratus es, quia hodiernum habes, in quo corrigaris. *Ibid. prope fin.*

Dieu a voulu que le jour de la mort fût incertain, à cause de ceux qui sont chancelants dans l'espérance. Vous ne savez pas quand arrivera votre dernier jour; vous êtes ingrat, puisque Dieu vous donne le jour présent pour vous corriger.

73. Dies iste qui circuitu solis hujus impletur, paucas horas habet: dies præsentis Christi usque in consummationem sæculi extenditur. *Ibid. tract. 44, circa med.*

Le jour présent, qui est déterminé par le cours du soleil, se compose de peu d'heures; mais le jour qui est déterminé par la présence du Christ durera jusqu'à la consommation des siècles.

74. Non aliter probatur perfecta charitas, nisi cum cœperit dies mortis desiderari. *Tract. 9 sup. Ep. Joan. longe post init. t. 9.*

On n'a une charité parfaite que lorsqu'on commence à désirer le jour de la mort.

75. Incertus dies tanquam quotidianus sperandus est. *De decem Chordis, c. 2, in fin. p. 628, D, t. 9.*

On doit attendre sans cesse un jour qui est incertain.

76. Melior ibi est dies una super millia dierum. *Pros.*

Un jour avec le Seigneur vaut mieux que mille jours.

77. Millia dierum desiderant homines, et multum volunt vivere: contemnunt millia dierum, desiderant unum diem, qui non habet ortum neque occasum.

Les hommes désirent des milliers de jours, une longue vie; qu'ils méprisent ces milliers de jours, et qu'ils soupirent après le jour unique qui n'a ni commencement ni fin.

78. Unum diem, diem sempiternum, cui non cedit hesternus, quem non urget crastinus. *Sup. Ps. 83, ante finem, v. 10, Melior est dies una, etc. t. 8.*

Ce jour unique, ce jour éternel qui n'a pas eu de veille et qui n'aura pas de fin.

79. Novissimus dies terribiliter venturus auditur eis, qui secuti esse bene vivendo nolunt, et male vivere diu volunt. *Sup. Ps. 36, conc. 1, in princ. t. 8.*

Le dernier jour sera terrible pour ceux qui ne veulent pas s'établir dans la sécurité en vivant saintement, et qui veulent vivre longtemps dans le péché.

80. Dies novissimus sicut infidelibus laborum auget, sic fidelibus finit. *Ibid. post init.*

Le jour de la mort augmente la douleur de l'impie, et il termine celle du juste.

81. Elsi longe sit dies iudicii, tuis certe dies ultimus longe abesse non potest. *Ibidem, ante med.*

Quoique le jour du jugement général puisse être fort éloigné, votre dernier jour ne l'est pas.

S. Aug. 82. Dies malos duce res faciunt, miseria hominum et malitia hominum : sed misera communis est, non autem malitia. *De Verbis Apost. Serm. 24, in princ. p. 256, D, t. 10.*

Deux choses font les mauvais jours, la misère et la malice des hommes; la misère est commune à tous, mais non la malice.

V. Bedæ 83. Omnis dies velut ultimus tractandus est. *In suis Prov. verbo Omnis, p. 194, t. 2.*

Il faut passer chacun de nos jours comme s'il devait être le dernier.

S. Bern. 84. Veniet dies iudicii : ubi plus valebunt pura corda, quam astuta verba, et conscientia bona, quam marsupia plena. *Epist. A ad Robert.*

Le jour du jugement arrivera; alors la pureté du cœur vaudra mieux que l'éloquence des paroles, une bonne conscience sera plus précieuse que des bourses pleines d'or.

S. Bonav. 85. Festi dies per honestum quietis otium, alii vero dies per laboris debiti exercitium honorantur. *In Specul. discipl. part. 1, c. 22, post inil. p. 546, col. 1, A, t. 7.*

Il faut honorer les jours de fêtes par un saint repos, et les autres jours par le travail.

Cassiodor. 86. Licet Deus cunctos dies creaverit, singulariter tamen diem fecisse dicitur, qui Christi Domini nativitate sacratiss. *Sup. Ps. 117, ante finem, vers. 23, Hæc est dies, etc. f. 179, col. 3.*

Quoique Dieu ait créé tous les jours, on dit avec raison qu'il a fait particulièrement le jour sanctifié de la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ.

E. Mis. 87. Cito transeunt dies nostri, utinam bene transeant ! *Hom. 10 ad monach. in fine, apud Bibl. Patr. t. 3, part. 1, p. 587, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Nos jours passent rapidement; puissent-ils passer saintement !

88. Incundiores sunt illi dies, quibus renascimur, vel reparamur, quam illi, quibus nascimur. *Hom. 6 de Pascha, in princ.*

Les jours de notre régénération ou de notre réconciliation sont plus heureux que celui de notre naissance.

89. Quis mihi reddet hunc diem, quem in vanis fabulis perdidit ? *Ibid. Hom. 9 ad monachos, in fine, p. 586, col. 2, G.*

Qui me rendra cette journée que j'ai perdue dans des conversations inutiles ?

90. Quis mihi reddet hunc diem, quam vanis rebus perdidit, quam in cogitationibus noxiis pessimisque consumpsi ? *Ibid. Hom. de Machabæis, ante finem, p. 574, col. 2, H.*

Qui me rendra ces jours que j'ai passés à faire des riens et à penser au mal ?

Greg. Mag. 91. Diabolus diem se exhibet, quia per prospera incipit : sed in noctis tenebras semper desinit, quia ad adversa perducit. *Lib. 4 Moral. cap. 3, in princ. num. 8, col. 98, C, t. 1.*

Le démon prend les dehors de la lumière, parce qu'il commence par nous donner du plaisir; mais il finit tous les jours par les ténèbres, en nous conduisant au malheur.

92. Homini diviti, dies tenebræ sunt. *Sup. Ecclesiast. c. 5, in fine, apud Bibl. Patr. t. 3, p. 33, col. 1, C.*

S. Gregorius  
Thianus.

Le riche fait du jour la nuit.

93. Diem malum appellamus præsens tempus, non quod per se malum sit, sed quia multa mala in eo fiunt. *Serm. dom. 22 post. Pent. in append. circa med.*

Haymo.

Nous appelons mauvais jours ceux de notre temps, non qu'ils soient mauvais en eux-mêmes, mais parce que le mal y domine.

94. Virtutes dies bonos viventi faciunt, vitia malos. *Sup. Eccles. c. 7, sup. illud, Ne dixeris quid factum est, etc. p. 82, B, tom. 7.*

S. Hier.

C'est la vertu qui fait les jours heureux, et c'est le vice qui fait les mauvais jours de notre vie.

95. Dies illi sunt nostri, quibus bene vivimus, et vitam æternam meremur : illi vero non nostri, sed potius alieni, quibus opera diaboli exercemus. *Sup. Ps. 101, post med. v. 23, f. 147, col. 1.*

S. Innoc. III.

Les jours qui nous appartiennent sont ceux où nous méritons la vie éternelle par une conduite sainte; mais les jours où nous faisons l'œuvre du démon ne sont pas à nous.

96. Extremæ ingrati tudinis illud est, cum sex dies impenduntur rebus secularibus, unum spiritualibus diem nolle impendere. *Hom. 5 sup. Matth. oper. perf. in princ. col. 51, A, tom. 2.*

S. Jean Chr.

C'est une ingratitude extrême, après avoir consacré six jours aux affaires du siècle, de ne vouloir pas en employer un aux affaires spirituelles.

97. Si vel parum argenti amiseris, id omnino damnum appellas : si totos dies in diaboli operibus consumpseris, nihil amisses opinaris. *Hom. 37 sup. Joan. ante finem, col. 275, A, t. 3.*

Si vous perdez tant soit peu d'argent, vous appelez cela une grave perte, et quand vous avez passé des journées entières à servir le démon, vous croyez n'avoir rien perdu.

98. Ne unum quidem diem toto vitæ nostræ tempore nos transigere liceat, si fieri potest, quo non aliquid lucri nobis reponamus. *Hom. 73 ad popl. Antioch. post inil. tom. 5.*

Nous ne devrions pas, s'il était possible, passer un seul jour de notre vie sans nous enrichir de quelque vérité.

99. Nulla pretereat dies, in qua unusquisque se melior non evaserit. *Lib. 1, Hom. 9 ad monach. in fin. p. 443, col. 2.*

Joan. Trith.

Ne passez jamais un seul jour sans devenir meilleur.

100. Dies a sole magis effulgescit et augetur. *Lib. 2 advers. Hæres. cap. 27, in princ. pag. 96.*

S. Irenæus.

Le soleil augmente la splendeur et la clarté du jour.

101. Dies æternitatis, dies est sine fine. *Lib. 3 Psychagog. c. 3, ante med.*

Ludov. Blos.

Le jour de l'éternité est un jour qui ne finit point.

S. Petr. Glaz.

102. Non videbit diem malum, qui dies bonos habere pauperem fecit : videbit diem malum, qui diem iudicii sine advocacione pauperis intraverit. *Serm. 14, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 672, col. 1, B, edit. Colonia 1618.*

Celui qui donne des jours heureux au pauvre ne connaîtra pas les jours mauvais; mais celui-là verra un jour terrible, qui, au jugement général, sera privé de l'intercession du pauvre.

## SENTENTIE PAGANORUM.

Cato poeta.

103. Cum dubia incertis versetur vita periculis,

Pro lucro tibi pone diem, quicumque laboras. *Lib. 1 Distichor. metr. 64.*

Comme la vie présente roule dans un cercle d'incertitudes et de dangers, quiconque souffre doit recevoir chaque jour comme un bienfait.

Plinius jun.

104. Quot dies quam frigidis rebus absumpsi ! *Lib. 1, Epist. 9 ad Minutium Fundan. ante med. p. 21.*

Que de jours j'ai perdus dans des travaux stériles !

Seneca.

105. Instar totius vitæ dies est. *Ep. 61. in princ. t. 2.*

Notre vie ressemble à un seul jour.

106. Agit nos, agiturque velox dies, inscii rapimur : omnia in futurum disponimus, et inter præcipitia lentu sumus : meliora prætervolant, deteriora succedunt. *Epist. 108, post med. p. 834.*

Les jours rapides se pressent, ils nous pressent et nous emportent à notre insu ; nous faisons des projets pour l'avenir, et nous demeurons lents au milieu des événements qui se précipitent ; nos meilleurs jours s'envolent, ceux qui suivent ne les valent pas.

107. Fluunt dies, et irreparabilis vita decurrit. *Ep. 121, circa med. p. 886, t. 2.*

Les jours passent, et la vie s'écoule sans retour.

108. Unus dies gradus est vitæ. *Ep. 12, circa med. tom. 2.*

Un jour est un degré de la vie.

109. Angustissimum habet dies gymm, sed et hic ab initio ad exitum venit, ab ortu ad occasum. *Ibid.*

Le jour a une course bien restreinte, mais il s'étend du commencement à la fin, du lever du soleil à son coucher.

110. Unus dies par omni est : nam si dies tempus est viginti quatuor horarum, necesse est omnes inter se dies pares esse ; quia non habet quod dies perdidit. *Ibid.*

Un jour est pareil à tous les autres ; car tous les jours devant durer vingt-quatre heures, il faut que les jours soient égaux, parce que la nuit gagne ce que le jour perd.

111. Quotidie est deterior posterior dies. *In suis Præc. Q.*

Chaque jour, le lendemain nous paraît moins bon.

## DIFFERENTIE (DIFFÉRENCES).

## DEFINITIO.

Differentia est, qua species abundat a genere. *Vel :*

Differentia est quod prædicatur de pluribus differentibus specie in eo quod quale.

La différence est ce qui sépare une espèce de son genre. Ou :

La différence est ce qui convient à certaines choses dans la même espèce, et qui les distingue dans leur genre.

## SENTENTIE PATRUM

1. Hæc est brevissima et apertissima differentia duorum Testamentorum : timor et amor. *Contra Adimant. c. 17, ante med. p. 137, B, tom. 6.*

La différence la plus simple et la plus évidente entre les deux Testaments est dans ces deux mots : la crainte et l'amour.

2. Per multas differentias, aliter atque aliter quæque res ad discernendum dividi solent ; ut quod in hac erat parte, per alias differentias, in alia parte inveniatur ubi ante non erat. *Lib. 20 contra Faustum, c. 10, post init. tom. 6.*

On a coutume de se servir de plusieurs différences pour diviser les objets de diverses manières, en sorte que certaines différences font mettre dans une catégorie ce qui auparavant était dans une autre.

3. Differunt neglectis et contemptus : neglectus languor inertia est, contemptus vero superbia tumor. *De Præcepto et Dispens. longe ante med. f. 291, col. 2, F.*

Il y a une différence entre la négligence et le mépris : la négligence est l'insouciance de l'inertie, le mépris est l'enflure de l'orgueil.

4. Differentia ibi absunt, ubi abest pluralitas. *De Trinit. ante finem.*

Il n'y a pas de différence là où il n'y a pas de pluralité.

5. Non discernuntur filii Dei et filii diaboli, nisi humilitate et superbia. Quemcunque superbum videris, diaboli filium esse non dubites : quemcunque humilem conspexeris, Dei esse filium confidenter credere debes. *Hom. 18, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 763, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Ce qui distingue les enfants de Dieu des enfants du démon, c'est l'humilité et l'orgueil. Si vous voyez un orgueilleux, ne doutez pas qu'il ne soit un enfant du démon ; si vous rencontrez un homme humble, soyez assuré que c'est un enfant de Dieu.

6. Brevis differentia Evangelii et legis est amor et timor. *Sup. Ep. Jacobi, c. 1, art. 3, post init. f. 7, A.*

Deux mots suffisent pour énoncer la différence de l'Évangile et de la loi : l'amour et la crainte.

Collector.

S. Aug.

S. Bern.

Boetius.

S. Cris. Aug.

Dionysius  
Cardius.



Gloss. decr.

7. Mos et mores et consuetudo differunt : nam mos sumitur pro jure non scripto, consuetudo sumitur generaliter pro jure scripto et non scripto, mores sumuntur pro frequentibus actibus hominum. *In decret. Grat. f. 2, col. 3, edit. Lugdun. 1540.*

Il y a une différence entre l'usage, la coutume et les mœurs : l'usage se prend pour le droit non écrit, la coutume se dit en général du droit, soit écrit, soit non écrit ; on entend par mœurs la fréquence de certains actes humains.

8. Docilis et docibilis differunt : quia homo est docilis, liber docibilis. *In decret. Grat. f. 24, col. 3, edit. Lugdun. 1540.*

Il y a une différence entre apprendre et être docile : l'homme est docile, et l'enfant est capable d'apprendre.

Gloss. ord.

9. Differunt ista duo, convitari et impropere : nam convitari est imponere, vel irrogare alicui crimen vitiosum : impropere vero est aliquid turpe irrogare, quod tamen non est vitium. *Sup. Eccles. c. 23, col. 2082, F, t. 3.*

Il y a une différence entre l'outrage et l'insulte : outrager, c'est attribuer à quelqu'un ou lui reprocher un vice ; insulter quelqu'un, c'est lui reprocher une chose honteuse, mais qui n'est pas un vice.

10. Impietas est, in Deum peccasse : iniquitas, in homines. *Sup. Ep. ad Rom. c. 1, in illud, Super omnem impietatem, col. 24, D, tom. 6.*

L'impieeté consiste à pécher contre Dieu, l'iniquité à pécher contre les hommes.

Gloss. Mag.

11. Quia in hac vita est discretio operum, erit in illa æterna procul dubio discretio dignitatum. *Lib. 4 Moral. c. 31, post init. num. 42, col. 129, A, t. 1.*

Puisqu'il y a dans cette vie diversité dans les œuvres, il y aura dans la vie future diversité de dignité.

12. Principari et dominari differunt : nam principari est inter reliquos priorem existere : dominari vero est etiam subjectos quosque possidere. *Hom. 34 sup. Ev. circa med. col. 478, D, tom. 2.*

La principauté et la domination ne sont pas la même chose : être prince, c'est occuper le premier rang parmi les autres, et dominer, c'est avoir des sujets.

S. Hier.

13. Inter christianum et gentilem non fides tantum debet, sed etiam vita distinguere : et diversam religionem per diversa opera monstrare. *Tom. 1, Ep. 14 ad Celantiam, ante med. p. 109, A.*

Ce n'est pas la foi seulement, mais aussi la conduite qui doit distinguer le chrétien du gentil, et la différence de religion doit se reconnaître à la différence des œuvres.

14. Summa tibi scientia sit, et notitia summa, vitia virtutesque distinguere : quæ quamquam semper contraria sibi sint, aliqua tamen ex eis tanta junguntur similitudine, ut discerni omnino vix possint. *Pros.*

Regardez comme une grande science et comme une connaissance profonde de savoir distinguer les vertus et les vices ; quoiqu'il y ait entre eux une grande différence, il y en a qui se ressemblent tellement qu'on peut à peine les distinguer.

15. Quam multi enim superbiam, libertatis loco ducunt, adulationem pro humilitate suscipiunt, malitiam prudentiæ amplectuntur vice, et stultitiæ simplicitatis nomen imponunt : hac fallaci atque pessima similitudine decepti, vitis pro virtutibus gloriantur. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetr. post med. p. 21, A.*

Il y en a beaucoup qui prennent la hauteur pour la liberté, la bassesse pour l'humilité, la malice pour la prudence, la sottise pour la simplicité ; trompés par cette funeste et fausse ressemblance, ils se glorifient de leurs vices comme si c'étaient des vertus.

16. Accenditur consideratione cogitatio, inflammatur discretione meditatio, illuminatur cogitatione contemplatio. *Pros.*

Hugo a S. Victore.

La réflexion s'alimente par la considération, la méditation s'anime par le discernement, la contemplation s'illumine par la réflexion.

17. Est cogitatio in mente, quasi fumus in igne : meditatio, quasi flamma cum fumo : contemplatio, ignis cum flamma sine fumo.

La réflexion est dans l'esprit comme la fumée dans le feu, la méditation comme la flamme dans la fumée ; la contemplation est un feu avec flamme sans fumée.

18. Cum mens ad consideranda cœlestia laborat, tunc cogitatio occupatione temporalium impeditur, meditatio otio conturbatur, contemplatio curiositate revocatur. *Lib. 2 de Claustro anim. c. 14, ab init. p. 45, H, t. 2.*

Quand l'âme s'applique à la considération des choses célestes, la réflexion est empêchée par le soin des affaires temporelles, la méditation est troublée par l'oisiveté, la contemplation par la curiosité.

19. Sic diversitas inter indumentum palatii et monachi. *Ibid. c. 18, in princ. p. 48, E.*

Ainsi diffèrent l'habit de cour et l'habit des moines.

20. Differentia est inter gloriam et honorem : quia gloria est in se ad alios, honor vero in se ab aliis. *Sup. Ps. 8, f. 16, col. 4.*

Hugo card.

La gloire diffère de l'honneur : la gloire part de nous et éclate devant les autres, l'honneur vient des autres à nous.

21. Differentia est inter probare et examinare : probare quærit rationem facti, examinare ipsum factum : ratio facti magis cor tangit, factum vero magis tangit corpus. *Sup. Ps. 16, f. 30, col. 3, t. 2.*

Éprouver diffère d'examiner : l'épreuve porte sur le mode, et l'examen sur le fait lui-même ; le mode affecte plus l'esprit, et le fait affecte plus les sens.

22. Differentia est inter peccatum et delictum : peccatum est in commissis, delictum vero in omissis. *Sup. Psal. 18, fol. 42, col. 2, tom. 3.*

Le péché et le délit diffèrent : le péché est dans les actes commis, le délit dans les omissions.

23. Differentia est inter mansuetudinem et mitem : mansuetus est, qui etsi movetur, non deducitur ; mitis autem, qui nec movetur, nec deducitur. *Sup. Ps. 24, f. 57, col. 2, t. 2.*

Il y a une différence entre la mansuétude et la douceur :

la première peut éprouver de l'émotion, mais elle ne va pas à l'action; la seconde ne connaît ni l'action ni l'émotion.

Hugo card.

24. Differunt inter se inops, pauper et egenus. Inops proprie dicitur, qui nihil habet, qui est sine ope et opibus: pauper, cui non sufficit quod habet: egenus, qui ab aliis querit mendicando quod habet. *Sup. Ps. 34, f. 87, col. 4, tom. 2.*

Il faut distinguer le pauvre, l'indigent et le mendiant: le pauvre est celui qui n'a rien, qui est sans ressource et sans fortune; l'indigent, celui qui n'a pas le suffisant; le mendiant, celui qui demande ce qu'il a.

25. Differunt misericordia et miseratio: quia misericordia dicitur habitum virtutis, miseratio autem dicitur actum. *Sup. Ps. 50, fol. 131, col. 2, t. 2.*

La miséricorde et la compassion diffèrent: l'une est une habitude vertueuse, et l'autre un acte de vertu.

26. Nota differentiam inter impietatem, iniquitatem et peccatum: quia impietas est in Deum, iniquitas in proximum, peccatum in seipsum. *Ibid.*

Remarquez la différence entre l'impieeté, l'iniquité et le péché: par l'impieeté on attaque Dieu, par l'iniquité on nuit au prochain, et par le péché on se nuit à soi-même.

27. Nota differentiam inter desiderium et concupiscentiam: concupiscitur enim et quod habetur et quod non habetur: desideratur autem tantum id quod non habetur. *Sup. Ps. 118, f. 304, col. 3, t. 2.*

Remarquez la différence entre le désir et la convoitise: on peut avoir de la convoitise pour ce qu'on ne possède pas et pour ce qu'on possède; on ne désire que ce qu'on n'a pas.

28. Differentia est inter tribulationem et angustiam: tribulatio enim exterior est, angustia interior. *Sup. Ps. 118, in illud, Tribulatio et angustia invenerunt me, f. 317, col. 3, t. 2.*

Voici ce qui distingue la tribulation de l'angoisse: la tribulation est hors de nous, et l'angoisse est en nous-mêmes.

29. Differunt pravitas et perversitas: pravitas enim ad intellectum, perversitas ad effectum referenda est. *Sup. Prov. c. 8, f. 16, col. 2, tom. 3.*

La dépravation et la perversité sont différentes: la dépravation se rapporte à l'âme, et la perversité aux effets.

30. Distat inter misericordiam, et pietatem, et clementiam: quia misericordia est miseria cordis de alieno malo, quod facit suum: pietas sua bona aliis communicat: clementia vero est lenitas in penis aliorum mitigandis. *Sup. Pr. c. 11, f. 24, col. 2, t. 3.*

Il y a une différence entre la miséricorde, la piété et la clémence: la miséricorde est la compassion du cœur pour le mal des autres auquel on prend part, la piété partage ses biens avec les malheureux, et la clémence est la bonté qui porte à mitigé les châtiménts.

31. Differunt superbus et arrogans: quia superbus est proprie, qui aliis appetit præeminere vel præesse: arrogans vero qui falso sibi tribuit quod non habet, vel quod habet adscribit meritis, vel viribus suis. *Ibid. c. 21, f. 47, col. 4.*

Hugo card.

L'orgueilleux diffère de l'arrogant: l'orgueilleux est celui qui cherche à s'élever au-dessus des autres et à les dominer; l'arrogant est celui qui s'attribue ce qu'il n'a pas, ou qui fait dépendre de son infériorité et de ses propres forces ce qu'il peut avoir.

32. Differt impius et peccator: impius enim in fide errat, peccator in moribus. Vel impius in magnis sceleribus, peccator etiam in minoribus. *Sup. Eccles. c. 8, f. 94, col. 1, tom. 3.*

L'impie diffère du pécheur: le premier erre dans la foi, le second dans les mœurs. On peut dire aussi que l'impie est l'auteur de grands crimes, et le pécheur de fautes moins graves.

33. Differentia est inter apostasiam et superbiam: nam apostasia dicitur voluntas non subseendi, superbia vero voluntas præseendi. *Sup. Eccles. c. 10, f. 190, col. 2, tom. 3.*

Voici la différence entre l'apostasie et l'orgueil: l'apostasie est le refus de se soumettre, et l'orgueil est la volonté de dominer.

34. Differunt miseratio et misericordia, sicut fons et rivulus: misericordia enim quasi fons est in affectu, miseratio quasi rivulus in effectu. *Sup. Eccles. c. 18, f. 204, col. 2, t. 3.*

La miséricorde et la compassion diffèrent comme la source et le ruisseau: la miséricorde est comme une source dans le cœur, et la compassion comme un ruisseau dans les actes.

35. Hoc distat inter renuntiare et relinquere: quia renuntiare convenit omnibus, qui licite mundanis utuntur: relinquere vero omnia perfectorum est, qui omnia temporalia abijciunt propter Deum. *Sup. Luc. c. 14, f. 222, col. 2, tom. 6.*

Il y a cette différence entre renoncer et abandonner: renoncer s'applique à tous ceux qui peuvent user sans pécher des choses du monde; abandonner toutes choses se dit des hommes parfaits qui repoussent, pour plaire à Dieu, tous les biens terrestres.

36. Differunt lux et lumen, sicut fons et rivus: lux enim est in propria natura existens, lumen autem actus lucis. *Sup. Joan. c. 1, f. 283, col. 2, tom. 6.*

La lumière et la clarté diffèrent comme la source et le ruisseau: la lumière existe par elle-même dans la nature, et la clarté n'est que l'effet de la lumière.

37. Aliud est non diligere et aliud odire: quia non diligere est quedam privatio, odire positio. *Sup. 1 Joan. c. 3, f. 351, col. 2, t. 7.*

Hair et ne pas aimer sont deux choses: ne pas aimer est quelque chose de négatif, hair est un acte positif.

38. Hæc inter pastorem et mercenarium est differentia: alter propriæ, contemptis ovibus; alter sua contempta, ovium semper salutis invigilat. *Hom. 59 sup. Joan. in princ. col. 281, C, tom. 3.*

S. Joan. C.

Entre le pasteur et le mercenaire il y a cette différence:

le premier méprise sa vie pour le bien de son troupeau, le mercenaire expose son troupeau pour veiller à sa propre conservation.

39. Inter nullum et neminem hoc interest, quod nullus potest ad aliquid referri, nemo ad hominem; et est nemo, quasi nec homo. *Lib. 1 de Differ. different. 2, p. 281, col. 1.*

Il y a cette différence entre les mots nul et personne, que le premier peut s'appliquer aux choses, et que le second ne s'applique qu'aux hommes.

40. Inter deserere et relinquere hoc interest, quod relinquimus voluntate, deserimus inviti. *Ibid. different. 44, p. 282, col. 2.*

Entre abandonner et perdre il y a cette différence, que nous abandonnons volontairement, et que nous perdons malgré nous.

41. Inter donum et munus hoc interest, quod donum dantis sit, munus accipientis: illud a dando, istud a muniendo. *Ibid. different. 108, p. 285, col. 1.*

Il y a une différence entre un don et un cadeau: celui qui donne fait un don, celui qui reçoit accepte un cadeau.

42. Hebetudo, stultitia, ignorantia et precipitatio differunt: quia prima opponitur intellectui, secunda sapientiæ, tertia scientiæ, quarta consilio. *2 2, quæst. 8, art. 6, in corp. ad. 1.*

La sottise, la démeure, l'ignorance et la précipitation diffèrent: la sottise est opposée à l'intelligence, la démeure à la sagesse, l'ignorance à la science, et la précipitation à la prudence.

## DIFFICULTAS (DIFFICULTÉ).

### DEFINITIO.

Difficile est quod transcendit potentiam. *Part. 1 Summe, quæst. 62, art. 2, in corp. ad 2, p. 113, col. 2.*

On appelle difficile ce qui surpasse notre pouvoir.

### SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Numquid Deo quidquam est difficile? *Gen. 18, v. 14.*

Y a-t-il quelque chose de difficile à Dieu?

2. Quod si difficile vobis visum aliquid fuerit, referte ad me, et ego audiam. *Deut. 1, v. 17.*

Si une cause vous paraît difficile, renvoyez-la-moi, et je l'entendrai.

3. Rem difficilem postulasti. *4 Reg. 2, v. 10.*  
Tu m'as demandé une chose difficile.

4. Tria sunt difficilia mihi, et quartum penitus ignoro. *Pros. Prov. 30, v. 18.*

Trois choses sont difficiles pour moi, et il en est une quatrième que j'ignore.

5. Viam aquilæ in cælo, viam colubri super

petram, viam navis in medio mari, et viam viri in adolescentia. *V. 19.*

La voie de l'aigle dans le ciel, la voie de la couleuvre sur la pierre, la voie du vaisseau au milieu des mers et la voie de l'homme dans son adolescence.

6. Cunctæ res difficiles: non potest eas homo explicare sermone. *Eccles. 1, v. 8.*

Toutes choses sont difficiles; l'homme ne peut les expliquer par le discours.

7. Perversi difficile corriguntur. *Eccles. 1, v. 15.*

Le pervers se corrige difficilement.

8. Funiculus triplex difficile rumpitur. *Ibid. 4, v. 12.*

Un triple lien est rompu difficilement.

9. Ambulavimus vias difficiles, viam autem Domini ignoravimus. *Sap. 5, v. 7.*

Nous avons marché par des chemins difficiles, et nous avons ignoré la voie du Seigneur.

10. Difficile aestimamus, quæ in terra sunt; et quæ in prospectu sunt, invenimus cum labore. *Ibid. 9, v. 16.*

Nous jugeons difficilement ce qui se passe sur la terre, et nous trouvons avec peine ce qui est sous nos yeux.

11. Duæ species difficiles et periculosæ mihi apparuerunt: difficile exiit negotians a negligentia, et non justificabitur capto a peccatis laborum. *Eccles. 26, in fin.*

Deux choses m'ont paru difficiles et dangereuses: le marchand évitera difficilement l'oubli de la loi, et celui qui vend du vin, les péchés de la langue.

12. Domine Deus, non erit tibi difficile omne verbum. *Jer. 32, v. 17.*

Seigneur, aucune parole ne peut vous être cachée.

13. Si videbitur difficile in oculis populi hujus, numquid in oculis meis difficile erit? dicit Dominus exercituum. *Zach. 8, v. 6.*

Voici ce que dit le Seigneur des armées: Si ce que j'annonce paraît difficile aux yeux de ce peuple, me sera-t-il difficile de l'accomplir?

14. Erat inexpugnabile et accessu difficile, propter locorum angustias. *2 Mach. 12, v. 21.*

C'était un lieu inexpugnable, et il était difficile d'en approcher, à cause des défilés qui l'environnaient.

15. Dives difficile intrabit in regnum cælorum. *Pros. Matth. 19, v. 23.*

Le riche entrera difficilement dans le royaume des cieux.

16. Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cælorum. *V. 24.*

Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.

17. Filioli, quam difficile est confidentes in pecuniis in regnum Dei introire! *Pros. Marc. 10, v. 24.*

Mes chers enfants, qu'il est difficile quo ceux qui se confient en leur richesse n'entrent dans le royaume de Dieu!

18. Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum Dei. *V. 25.*

Il est plus aisé à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu.

19. In quibus sunt quædam difficilia intellectu, quæ indocti et instabiles depravant. *2 Petr. 3, v. 16.*

Dans toutes les lettres où il parle du même sujet, dans lesquelles il y a quelques endroits difficiles à entendre, que des hommes ignorants et légers détournent à de mauvais sens.

## SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr.

20. Nihil est tam facile, quin habeat difficultatem, quod facias invitus. *Lib. 5 Hexam. c. 15, ante finem, col. 867, D, t. 4.*

Rien n'est si facile qui ne présente de la difficulté, si vous le faites malgré vous.

S. Athan. Mag.

21. Res magnas et apprehensu difficiles, non nisi fide consequi datur. *De Incarn. Verbi, in princ. col. 547, A, t. 3.*

On n'aboutit à rien de grand et de difficile sans la foi.

S. Aug.

22. Nihil est tam arduum atque difficile, quod non Deo adjutante planissimum, atque expeditissimum fiat. *Lib. 1 de libero Arbitrio, c. 6, circa init. p. 438, C, t. 1.*

Il n'est rien de si difficile et de si pénible qui ne devienne facile et aisé avec le secours de Dieu.

23. Nihil est tam durum atque ferreum, quod non amoris igne vincatur. *De Morib. Eccl. c. 22, in med. p. 530, D, t. 1.*

Il n'y a rien de si dur et de si résistant qui ne s'amolisse au feu de l'amour.

24. Viæ Dei duræ sunt timori, leves amori. *De Natura et Gratia, c. 70, in princ. p. 518, D, t. 7.*

Les voies de Dieu paraissent rudes à la crainte, mais douces à l'amour.

25. Quidquid difficile est, leve est amanti. *Sup. Psal. 67, ante med. vers. 14, p. 485, A, tom. 8.*

Les plus grandes difficultés sont légères pour celui qui aime.

26. Rumpit vincula difficultatis, qui se constituit in operationem aequitatis. *Sup. Psal. 106, in princ. vers. 8, p. 759, B, t. 8.*

Celui qui se consacre aux œuvres de la justice n'est pas retenu par les liens de la difficulté.

27. Facta est facultas, quæ antea fuerat difficultas. *Ibid. post init. vers. 8, p. 860, C.*

Ce qui était difficile est devenu facile.

28. Quæ hominibus difficilia sunt, Deo facilia sunt: cui facile est, quod hominibus difficile est. *Sup. Psal. 110, post med. vers. 5 et 6, p. 887, B, t. 8.*

Ce qui est difficile à l'homme est facile à Dieu, pour qui les choses les plus difficiles ne présentent point de difficulté.

29. Omnia sæva et immania, prorsus facilia et prope nulla efficit amor. *Serm. 9 de Verbis Dom. post med. p. 22, C, t. 10.*

L'amour diminue et détruit presque entièrement la difficulté des choses les plus pénibles et les plus rudes.

30. Quæ dura sunt laborantibus, ipsidem ipsis mitescunt amantibus. *Ibid. ante finem, p. 22, litt. C.*

Ce qui est difficile quand nous agissons à contre-cœur, nous le trouvons aisé quand c'est l'amour qui nous anime.

31. Nihil tam facile bonæ voluntati est, quam ipsa sibi; hæc sufficit Deo. *Ibid. in fine.*

Rien n'est plus facile à la bonne volonté que de s'exercer elle-même, et cela suffit à Dieu.

32. Omne impossibile difficile est, sed non omne difficile est impossibile. *Serm. 1 post dom. 5 Trin. et in ord. 203, post init. p. 74, B, tom. 10.*

Tout ce qui est impossible est difficile, mais tout ce qui est difficile n'est pas impossible.

33. Anima id solum agere videtur, quod agit cum difficultate. *De Quant. animæ, c. 33, in princ. t. 1.*

L'âme ne semble agir que lorsqu'elle éprouve de la difficulté.

34. Nihil credentibus impossibile, nihil amantibus difficile, nihil asperum mitibus, nihil humilibus arduum reperitur. *Serm. de Corr. ad clericos, c. 50, post med. f. 116, col. 4, litt. K.*

Rien n'est impossible à la foi, rien n'est difficile à l'amour, rien n'est dur à la douceur, rien n'est inaccessible à l'humilité.

35. Non est vir fortis, cui non crescit animus in ipsa verum difficultate. *Epist. 256 ad Eugen. papam, in princ. f. 262, col. 3, I.*

Il n'est pas un homme courageux celui dont l'énergie n'augmente pas avec les difficultés.

36. Non est tam durum, quod duriori non cedat. *Lib. 4 de Consid. ad Eugen. papam, ante med. f. 280, col. 4, M.*

Rien n'est si dur qui ne cède à quelque chose de plus dur.

37. Nulla ibi apparet difficultas, ubi est charitas. *Serm. 14 de Cæna Dom. ante med. f. 118, col. 3, G.*

On ne sent aucune difficulté quand on a la charité.

38. Omnis difficultas confitendi, orandi, laudandi, et utilia loquendi, vinculum est diaboli. *Serm. 3 dom. 11 post Pent. in fine, p. 174, col. 1, t. 3.*

Toute difficulté à se confesser, à prier, à louer Dieu, à édifier par ses discours, est un piège du démon.

39. Totum te Deo committe, et quod tibi est grave, fiet cito portabile. *In Alphab. relig. lect. 19, p. 529, col. 2, D, t. 7, part. 4.*

Abandonnez-vous entièrement à Dieu, et ce qui vous paraît lourd deviendra aussitôt facile à porter.

S. Aug.

S. Bern.

S. Bonav.

Dionysius Carthus. 40. Fac quod in te est, sicque cito senties facile, quod fuit difficile. *De Perfect. charit. art. 4, in fine, f. 173, p. 2.*

Faites tout ce que vous pourrez, et vous trouverez facile ce qui était difficile.

Greg. Mag. 41. Nil sibi mens difficile æstimet, quod perfecte peragi ab aliis videt. *Lib. 9 Moral. c. 33, ante med. num. 33, D, t. 1.*

Ne regardez jamais comme trop difficile pour vous ce que vous voyez les autres faire avec succès.

S. Hier. 42. Nulla res tam facilis est, quin difficilis fiat, si invitus facias. *Tom. 4, Epist. 19 ad Præsidium de cereo paschali, in priuc. p. 116, D.*

Rien n'est si facile qui ne devienne difficile, si vous le faites malgré vous.

S. Joan. Chr. 43. Studio et vigilantia etiam omnia ardua et difficilia facilia fiunt. *Hom. 14 sup. Gen. in med. col. 91, B, t. 1.*

L'étude et la vigilance rendent facile tout ce qui était difficile et pénible.

44. Quando superna gratia cooperatrix est, difficilia facilia fiunt, et gravia levia. *Ibid. Hom. 54, ante med. col. 427, B, t. 1.*

Avec le concours de la grâce céleste, les choses difficiles deviennent faciles, et ce qui était lourd devient léger.

45. Quando quis sauciatu charitatis desiderio, nihil difficile spectat, sed id quod fuerit plenum periculis, et multa miseria, leviter fert, ut suo potiatur desiderio. *Ibid. Hom. 55, ante med. col. 434, A.*

Quand un cœur est blessé par le feu de l'amour, il ne trouve rien difficile ; mais il embrasse comme chose légère ce qui est plein de dangers et de misère pour arriver à la satisfaction de ses desirs.

46. Versari in rebus difficillimis, easque difficultates eluctari ac superare, immensæ cujusdam virtutis est. *Hom. 4 sup. 1 Cor. ante med. col. 345, D, t. 4.*

Il faut une vertu éminente pour vivre au milieu des grandes difficultés, pour les affronter et les vaincre.

Laur. Just. 47. Ex longo usu etiam difficillima levia sunt. *De casto Connubio, c. 7, post med. p. 154, col. 1, B, part. 1.*

Une longue habitude rend aisées même les choses les plus difficiles.

etr. Euseb. 48. Nihil arduum, nihil magnum est magno viro ; nec timendum est ei, quidquam esse difficile, cum soleat difficultas ex solo timore procedere. *Epist. 87 ad Guelm. episc. Eliens. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 772, col. 2, edit. Colonie 1618.*

Rien n'est pénible, rien n'est insurmontable pour un grand homme, et il n'a pas à craindre de trouver quelque chose de difficile, puisque les difficultés naissent ordinairement de la crainte.

Philo Jud. 49. Deo favente ac propitio, facilia redduntur omnia difficilia. *De Premiis, ante finem, p. 1249, t. 2.*

Avec la grâce et le secours de Dieu, les choses difficiles deviennent aisées.

50. Fiat, Domine, mihi possibile per gratiam, quod mihi impossibile videtur per naturam. *Lib. 3 de Imit. Christi, c. 19, sect. 4, tom. 2.*

Thomas a Kempis.

Que votre grâce, ô mon Dieu, me rende possible ce qui paraît impossible à la nature.

## SENTENTIE PAGANORUM.

51. Quid est præclarum, quod non idem arduum et difficile ? *Lib. 3 Tusc. Quest. in fine, tom. 4.*

Cicero.

Qu'y a-t-il de glorieux qui ne soit aussi difficile et pénible ?

52. Fer difficilia, ut facilia levius feras. *In suis Sent. sent. 142.*

NUMUS Publ.

Supportez les choses difficiles pour mieux faire celles qui sont faciles.

53. Nihil est tam difficile et arduum, quod non humana mens vincat, et in familiaritatem perducit assidua meditatio. *Lib. 2 de Ira, c. 12, a med. p. 416, t. 1.*

Seneca.

Il n'est rien de si difficile et de si rude que l'esprit humain ne puisse vaincre, et qu'un travail assidu n'erende familier.

54. Majus est perfringere difficilia, quam lætamoderari. *Epist. 66, sub finem, p. 652, t. 2.*

Il est plus glorieux de vaincre la difficulté que de modérer le bonheur.

55. Nos omnia nobis difficilia, facilius fecimus. *Epist. 90, ante med. p. 752, t. 2.*

L'ennui des choses faciles nous les rend toutes difficiles.

56. Non quia difficilia, non audemus ; sed quia non audemus, difficilia sunt. *Epist. 104, post med. p. 823, t. 2.*

Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous manquons de courage, mais c'est parce que nous manquons de courage qu'elles deviennent difficiles.

## DIGNITAS, DIGNUS

(DIGNITÉ, DIGNE).

## DEFINITIO.

Dignitas est alicujus honesti, et cultu, et honore, et verecundia digna auctoritas. *Lib. 2 de Inv. Rhet. post med. col. 148, F, t. 1.*

Cicero.

La dignité n'est pas autre chose que l'autorité d'un personnage honorable à laquelle on doit soumission, honneur et respect.

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. In multitudine populi dignitas regis. *Prov. 14, v. 28.*

La multitude du peuple fait la dignité du roi.

2. Corona dignitatis senectus, quæ in iis justitiæ reperitur. *Ibid. 16, v. 31.*

La vieillesse est une couronne d'honneur qui se trouve dans les voies de la justice.

3. Exultatio juvenum, fortitudo eorum : et dignitas senum, canities. *Prov.* 20, v. 29.

La force des jeunes gens, est leur gloire, et les cheveux blancs sont la dignité des vieillards.

4. Est malum, quod vidi sub sole, positum stultum in dignitate sublimi. *Eccles.* 10, v. 5-6.

Il y a un mal que j'ai vu sous le soleil, l'insensé élevé à une haute dignité.

5. Sit illi sacerdotii dignitas in æternum. *Eccles.* 45, v. 30.

Que la dignité du sacerdoce soit à jamais à lui et à sa race.

6. Ne tardas alteri gloriam tuam, et dignitatem tuam genti alienæ. *Bar.* 4, v. 3.

Ne livrez point votre gloire à un autre, ni votre grandeur à une race étrangère.

## SENTENTIA PATRUM.

S. Ambr. 7. Non sancta indigno committenda arbitris. *Lib. 2 Offic. c. 54, a med. col. 54, A, t. 1.*  
Il ne faut pas confier les choses saintes aux indignes.

8. Ita incubuerunt mores hominum ad admirationem divitiarum, ut nemo nisi dives honore dignus putetur. *Ibid. c. 26, in princ. col. 53, A.*

L'admiration pour les richesses est entrée si profondément dans les mœurs des hommes, qu'ils ne regardent comme dignes d'honneur que ceux qui ont de la fortune.

9. Dignus plane debet esse vir, qui sequendus proponitur omnibus. *Lib. 10, Epist. 82 ad Verceilensem Eccles. ante med. col. 662, C, t. 3.*

Il ne faut proposer pour modèle à tous qu'un homme parfaitement digne.

S. Antonin. 10. Dignitates et honores temporales plene sunt periculis et vitiiis malis. *Part. 2, tit. 3, c. 5, § 2, post med. f. 133, col. 1.*

Les dignités et les honneurs du siècle sont pleins de dangers et de vices.

S. Ant. de Pal. 11. Tu qui dignitatis culmen affectas, tuæ gratiæ exitium, tuæ famæ dispendium, tui corporis periculum inquiris. *Serm. dom. 17 post Trinit. post med. f. 293, p. 1.*

Quand vous recherchez les dignités élevées, vous courez après la perte de la grâce, de la réputation et de la santé.

S. Athan. Mag. 12. Quisquis ad majora idoneus est, multo magis ad minorâ idoneus erit. *De Passione et Cruce Domini, post init. col. 666, B, t. 3.*

Quand on est capable des grandes choses, on fait encore mieux les petites.

S. Athan. patr. 13. Quantum damni et jacturæ facit, qui dignitatem adeptus, non exercet ministerium recte et assidue? *Epist. 3 ad episcopum Apamee, in princ. apud Bibl. Patr. t. 13, p. 488, col. 1, D, edit. Colonia 1618.*

De quels dommages n'est point la cause celui qui, après avoir obtenu une dignité, n'en remplit pas les obligations régulièrement et selon la justice?

14. Dignitatis homini negotiari deforme est, et popinam ingredi notabile est. *De Quest. vet. et novi Testament. quest. 102, ante med. p. 558, D, t. 4.*

Le négociant est contraire à la dignité de l'homme, et plus encore la fréquentation des mauvais lieux.

15. Quanto præ aliis major dignitas in honore est, tanto major difficultas in reddenda ratione. *Serm. 39 ad fratres in eremo, in fine, p. 972, litt. D, t. 10.*

Plus on est élevé en dignité au-dessus des autres, et plus on aura un compte difficile à rendre.

16. Omnis hujus sæculi dignitas ad spem vitæ æternæ commutata est. *De Agone, c. 12, in princ. t. 3.*

On doit sacrifier tous les honneurs du monde pour mériter la vie éternelle.

17. Non placatur Dei majestas, quibus humana dignitas inquinatur. *Lib. 2 de Civit. Dei, c. 20, post med. t. 5.*

Ce qui souille la dignité humaine ne saurait apaiser la majesté divine.

18. Fastigia dignitatum nihil afferunt consolationis: cum sit eis indigere, quam eminare præstantius. *Epist. 121, c. 2, post init. t. 2.*

Les hautes dignités ne donnent pas de consolation, car il est plus avantageux de ne pas les avoir que de les obtenir.

19. Deus nullum eligit dignum, sed eligendo efficit dignum; nullum tamen punit indignum. *Lib. 5 contra Julianum, c. 3, in fine, t. 7.*

Dieu ne choisit pas les hommes dignes, mais il rend dignes ceux qu'il choisit, mais il n'en punit aucun parce qu'il est indigne.

20. Dignitas sine scientia non prodest; illa vero etiam obest, si virtus defuerit. *Tract. de diligendo Deo, post init. f. 29, col. 2, F.*

La dignité sans la science est inutile, et la dignité sans la vertu est elle-même funeste.

21. Dignatio locum non habet, ubi fuerit dignitatis presumptio. *De inter. Domo, c. 37, post med. f. 330, col. 2, D.*

On n'est jamais digne quand on croit l'être.

22. Humilitas in dignitate, dignitas est dignitatis. *Pros.*

L'humilité dans la dignité est ce qu'il y a de plus honorable dans cette dignité.

23. Omnis dignitas ipso dignitatis nomine est indigna, si humilia dedignatur. *Lib. 5 Florum, c. 9, circa med.*

Toute dignité est indigne de ce nom, si l'on méprise ce qui est humble.

24. Non virtutibus ex dignitate, sed ex virtute dignitatis honor accedit. *Lib. 2 de Cons. phil. prosa 6, post init.*

Ce n'est pas la dignité qui honore la vertu, mais la vertu qui honore la dignité.

25. Collata improbis dignitas, non modo non

Boetius. efficit dignos, sed prodit potius et ostendit indignos. *Ibid.*

La dignité conférée à un indigne, loin de le rendre digne, montre à découvert son indignité.

26. Non possumus ob honores reverentia dignos judicare, quos ipsis honoribus judicamus indignos. *Ibid. lib. 3, prosa 4, post princ.*

Nous ne pouvons pas juger dignes de l'honneur attaché aux dignités ceux que nous croyons indignes de ces dignités.

27. Inest dignitas propria virtuti, quam protinus in eos, quibus fuerit adjuncta, transfundit. *Ibid. prope med.*

La vertu a une dignité naturelle qu'elle communique spontanément aux hommes vertueux.

28. Sæpius dignitas improbos facit, quos pluribus ostentat despectiores. *Ibid.*

Souvent les dignités rendent méprisables ceux dont elles mettent les vices en évidence.

29. Si reverendos facere nequeunt dignitates, si improborum contagione sordescunt, si mutatione temporum splendere desinunt, quid est quod in se expetenda pulchritudinis habeant, ne dum aliis præstant? *Ibid. in fine.*

Si les dignités ne peuvent rendre les hommes honorables, si elles sont avilies par le contact des méchants, si la marche du temps leur enlève leur éclat, en quoi l'empotent-elles sur les autres choses, et qu'offrent-elles à notre admiration?

S. Benar. 30. Nullus debet gloriari de sublimitate dignitatis, nisi habeat vitam concedentem dignitati: Judas enim fuit unus ex discipulis Domini, et tamen perditus et damnatus est. *Sup. Joan. c. 12, p. 372, col. 2, t. 2.*

Nul ne doit tirer gloire de ses dignités, si sa vie n'est pas en rapport avec sa position : Judas fut un des disciples du Seigneur, et cependant il se perdit et se damna.

31. Ascendere ad dignitates non est aliud, quam sibi præcipitum præparare: et tanto magis, quanto ascenditur sublimius. *Serm. 7 de SS. Apostolis, post init. p. 303, col. 2, t. 3.*

Monter aux dignités, c'est se creuser un précipice; plus la dignité est élevée, et plus l'abîme est profond.

S. Cyprian. 32. Fœnore quodam nocendi, quam fuerit amplior summa dignitatis et honorum, tam major exigitur usura penarum. *Epist. 2 ad Donatum, c. 9, in fine, p. 5, col. 1, t. 1.*

Plus les dignités donnent de pouvoir pour le mal, et plus elles préparent de supplices.

33. Nefas est etiam quæ bona sunt, non ex dignitate tractare. *Epist. 8 ad Demophilum monach. circa med. apud Bibl. Patr. t. 1, p. 162, col. 1, B, edit Colonie 1618.*

C'est un crime de traiter sans honneur ce qui est bon.

Evagrius. 34. Deo dignum te istud reddet, si nihil ipso indignum committas. *De octo vitiosis cogitat. post med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 926, col. 2, F, edit. Colonie 1618.*

Vous deviendrez digne de Dieu, si vous ne faites rien qui soit indigne de vous-même.

35. Duæ res præcipuæ sunt, quæ maxime homines in negotiis sæculi victos tenent, et eblanditis sensibus captos, illecebrosam amorem constringunt: opum voluptas, et honorum dignitas. Quorum prior, non voluptas, sed egestas: sequens, non dignitas, sed vanitas nuncupanda est. *Pros.*

Il y a deux choses surtout qui attachent l'homme au monde, qui captivent ses sens et enchaînent son amour: les voluptés de la richesse et la gloire des dignités. La première devrait plutôt s'appeler une misère et la seconde une vanité.

36. Hæc pestifere pectoribus humanis, blanda desiderijs vitia inspirant, defatigatasque mentes mortalium facili jucunditate sollicitant. *In Epist. parænetica ad Valerian. post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 774, col. 2, F, edit. Colonie 1618.*

Ces deux choses corrompent le cœur humain en le flattant, et entraînent les âmes fatiguées par la séduction du plaisir.

37. Ad dignitatem promiscue cum bonis mali ambitione consendunt. *Pros.*

L'ambition porte aux dignités les méchants comme les bons indistinctement.

38. Non unius meriti viros unum honor ambit, dignosque et indignos non jam discernit dignitas, sed confundit. *Ibid.*

Les honneurs ne sont pas le partage exclusif des hommes de mérite, et au lieu de distinguer ceux qui sont dignes de ceux qui ne le sont pas, ils ne servent qu'à les confondre.

39. Dignus est, qui salvat indignum, et ex dignitate sua facit dignum, quem culpabilis vitæ tractus faciebat indignum. *Sup. orat. Manasso, in illud, Quia indignum salvabis, col. 1270, E, t. 2.*

Glo s. ord.

On devient digne soi-même quand on sauve un indigne, en lui faisant reconquérir par la vertu la dignité qu'il avait perdue par une conduite criminelle.

40. Homo vicinior luci, sentit quid ante fuit: et quo est dignior, sibi videtur indignior, et longe esse quo propior. *Sup. Job, c. 39, in calce, col. 382, D, t. 3.*

Plus on est rapproché de la lumière, et mieux on voit ce qu'on est; plus on est digne, et moins on croit l'être; plus on est près, et plus on se croit éloigné.

41. Propensius malum est, dignitatem perdidisse, quam non habuisse. *Sup. Epist. ad Rom. c. 9, in princ. col. 118, F, t. 6.*

C'est un plus grand malheur de perdre une dignité que de ne l'avoir jamais obtenue.

42. Dignitas contemptibilis est sine subjectis; officium enim est, per quod dignitas constat. *Sup. 1 ad Cor. cap. 12, col. 307, A, t. 6.*

Une dignité qui ne donne point de sujets est méprisable, car c'est le commandement qui fait la dignité.

43. Nisi digni designe a dignis promoveantur, dignitates esse desinunt. *In decretis, part. 2, caus. 1, can. Remissionem, § Sed.*

Gratianus.

Pour qu'une dignité soit réelle, il faut que des hommes dignes y soient dignement promus par d'autres hommes dignes.

Gratianus.

44. Ipsa occupatio secularium dignitatum, tanto facilioribus vitis premitur, quanto majoribus curis gravatur. *Lib. 17 Moral. c. 12, in fine, num. 10, col. 572, A.*

Les dignités du siècle offrent plus de facilités pour le vice, à proportion qu'elles imposent des charges plus lourdes.

45. Mens humilis, unde dignior efficitur, inde sibi tantum indigna videtur. *Ibid. lib. 32, c. 1, col. 1092, D.*

L'âme humble se regarde comme moins digne à mesure qu'elle le devient davantage.

S. Greg. Mg.

46. Quid sunt aliud labentium dignitatum infulae, nisi pulvis? *Lib. 2 in primum Regum, c. 1, longe post med. sup. illud, Suscitans de pulvere egeum, etc. col. 116, C, t. 2.*

Que reste-t-il des dignités qui tombent, sinon de la poussière?

47. Digne indigniorem recipiunt, qui indignum indigne ejicere præsumunt. *Ibid. lib. 4, c. 4, longe post med. col. 1105, A.*

Quand on chasse un homme indigne sans raison, on mérite d'en recevoir un plus indigne.

S. Greg. Naz.

48. Non timeas non indignus videaris, nisi omnino indignus haberi velis. *Orat. 5 de sua Excus. ante med. p. 36.*

Ne craignez pas de passer pour indigne, à moins que vous ne vouliez l'être.

S. Hier.

49. Non facit ecclesiastica dignitas christianum. *Epist. 1 ad Heliod. post med. p. 4, C, t. 1.*

Ce n'est pas la dignité ecclésiastique qui fait le chrétien.

50. Quamvis clarus honor sit, vilescit in turba: et apud viros bonos indignior fit ipsa dignitas, quam multi indigni possident. *Tom. 1, Epist. 15 ad Pammach. ante med. p. 164, C.*

Quelle que brillante que soit une dignité, elle devient vile quand elle est le partage de la multitude: les gens de bien regardent comme méprisables les honneurs que beaucoup obtiennent sans les avoir mérités.

51. Quodcumque in Conditorum præsentis temporis videtur indignum, hoc etiam eo donante non est indignum. *Tom. 2, Epist. 15 ad Pammach. ante med. p. 170, D.*

Même les choses terrestres qui nous paraissent indignes du Créateur ne le sont pas, puisque c'est lui qui les a faites.

52. Raroper gradus dignitatis ascendit homo, quin multo gravius non descendat. *In Regula monach. c. 15, in med. p. 329, B, t. 4.*

Il est rare de monter aux dignités sans en descendre plus rapidement.

53. Non dignitas et nomina dignitatum, sed opus dignitatis salvare consuevit. *Sup. Sophon. c. 3, sup. illud, 1 Tim. 3, Qui episcopatum desiderat, p. 222, D, t. 6.*

Ce qui sauve, ce n'est pas la dignité ni le nom qu'elle porte, mais les œuvres qu'elle fait faire.

54. Frustra jactat dignitatem, cujus opera

non exhibet. *Sup. Maluch. c. 2, sup. illud, Aggæi 2, Interrogate sacerdotes, p. 595, C, t. 6.*

Vous avez tort de vanter vos dignités, si vous n'en remplissez pas les charges.

55. Non sequitur, est indignus omni bono, ergo est dignus omni malo. *Sup. Gen. c. 15, f. 21, col. 1, t. 1.*

De ce qu'on n'est pas digne de tout bien, il ne faut pas conclure qu'on est digne de tout mal.

56. Dignus est qui salvat indignum, et ex dignitate sua facit dignum, quem culpabilis vitæ tractus faciebat indignum. *Sup. orat. Manassis, in illud, Indignum salvabis, f. 345, col. 1, t. 1.*

On devient digne soi-même quand on sauve un indigne, en lui faisant reconquérir par la vertu la dignité qu'il avait perdue par une conduite criminelle.

57. Unde mens dignior efficitur, inde sibi indigna videtur. *Sup. Psal. 24, f. 58, col. 2, tom. 2.*

L'âme humble se regarde comme moins digne à mesure qu'elle le devient davantage.

58. Quemcumque mundus osculatur osculo collatæ dignitatis, tradit in mortem. *Sup. Prov. c. 31, f. 70, col. 2, t. 3.*

Tous les baisers que donne le monde en conférant une dignité sont des baisers de mort.

59. Dignitas et potestas male jacent in pulvere: honor et gloria male sedent in cinere. *Lib. 2 de Contemptu mundi, c. 37, ante med. pag. 118.*

La dignité et la puissance ne doivent pas être couchées dans la poussière; la gloire et l'honneur ne doivent pas se tenir dans la cendre.

60. Nihil prodest dignitas naturæ concessa, nisi et voluntatis a cedat ornamenta. *Hom. 67 sup. Gen. ante med. col. 520, B, t. 1.*

La dignité que l'on reçoit de la nature ne sert de rien, si la volonté n'y ajoute les ornements de la vertu.

61. Dignitas humanæ originis facile agnoscitur, considerata sublimitate Auctoris. *Sermon. Quomodo primus homo omni prælatum sit creature, in princ. col. 532, A, t. 1.*

On reconnaît facilement la grandeur de la nature humaine, quand on considère la sublimité de son Auteur.

62. Indignum quisquis se existimat, fit omnium dignissimus. *Hom. 3 sup. Matth. oper. perf. ante finem, col. 33, B, t. 2.*

Celui qui se croit indigne devient le plus digne de tous.

63. Nulla re Deus magis offenditur, quam si quis indignus dignitate præfulgeat. *Ibid. Hom. 41, post med. col. 364, C.*

Rien n'outrage Dieu plus gravement que d'élever un indigne aux grandes dignités.

64. Dignitates ad multa obscena hominem inducunt. *Ibid.*

Les honneurs conduisent souvent l'homme à la corruption.

Hugo card.

S. Innoc III

S. Jean Chr



J. Joan. Chr. 65. Valde magno animo sublimique opus est ingenio, ut dignitate uti, non abuti possis. *Ib.*  
Il faut une âme grande et un caractère sublime pour jouir des honneurs sans en abuser.

66. Dignitates hujus sæculi temporariæ sunt, et simul cum hac vita deperunt, et tamen pretio venales habentur. *Sup. Epist. ad Rom. in princ. Moral. col. 15, B, t. 4.*

Les dignités du monde sont périssables et s'éteignent avec la vie, et cependant on les achète bien cher.

67. Sicut dum ignoratur, dignitatis magnitudo segniore facit eos, qui honorantur: ita si noscatur, gratos reddit, et magis studiosos efficit. *Hom. 21 ad populum Antiochenum, in princ. col. 187, C, t. 5.*

De même qu'une dignité dont on ignore la grandeur rend lâche celui qui en est revêtu, ainsi la dignité dont la grandeur est reconnue rend zélé et courageux celui qui la possède.

J. Joan. Trit. 68. Qui alios præcellit dignitate honoris, concedens est ut præcedat eodem perfectione virtutis. *Epist. 1 ad novum presbyt. post init. p. 918, col. 2.*

Quand on est au-dessus des autres par l'éclat des dignités, on doit leur être supérieur par la splendeur de la perfection.

S. Isidorus Hispal. 69. Qui non se dignum existimat, locum ejus, qui dignus est, non præoccupet. *Lib. 3 de summo Bono, c. 33, sent. 1, p. 678, col. 2.*

Quand on se croit indigne d'une place, il ne faut pas l'envier à celui qui l'occupe dignement.

70. Plerique abjecto opere dignitatis, solam nominis appetunt dignitatem. *Ibid. c. 34, sent. 5, p. 679, col. 1.*

La plupart rejettent les charges attachées à une dignité pour n'en garder que les honneurs.

71. Tanto majori humilitate conspicuus esto, quanto magna es dignitate prælatus. *Lib. 2 de Synon. c. 16, in calce, p. 321, col. 1.*

Faites-vous remarquer par une humilité d'autant plus grande que votre position est plus élevée.

S. Isidorus Pelus. 72. Firma et stabilis dignitas virtute comparatur. *Lib. 2, Epist. 291 ad Serenum, apud Bibl. Patr. t. 1, part. 2, p. 566, col. 1, C, edit. Coloniae 1618.*

C'est la vertu qui assure aux honneurs la durée et la stabilité.

Lact. Firm. 73. De dignitate contendere, nihil foedius, nihil arrogantius, et nihil a sapientis ratione semotius. *Lib. 5 de divin. Inst. c. 16, prope med. p. 220.*

Rien n'est plus honteux, rien n'est plus arrogant, rien n'est plus contraire à la saine raison que de disputer sur le rang.

S. Laur. Just. 74. Sine humilitate procul dubio nullus in dignitatis culmine positus valet esse securus. *De Regimin. prælat. c. 14, circa med. p. 588, col. 1, B, part. 2.*

Sans l'humilité, personne n'est en sûreté au sommet des honneurs.

75. Quid tam insolitum, tam pavendum, quam labor fragili, sublimitas humili, dignitas non merenti? *Serm. 2 in anniv. de assumpt. ejus ad pontific. in princ.*

Quoi de plus triste et de plus dangereux que d'imposer le travail à l'homme faible, l'élevation aux humbles, la dignité à celui qui ne la mérite pas?

76. Gravi semetipsum afficit damno, qui ad suæ dignitatis collegium sublimat indignum. *Ep. 87 ad episc. African. c. 11, ante med.*

On se fait un grand tort à soi-même quand on élève un homme indigne aux honneurs dont on dispose.

77. Vanus error hominis, et inanis cultus dignitatis est, fulgere purpura, mente sordescere. *In suo Octav. ante fin. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 10, col. 2, E, edit. Coloniae 1618.*

C'est un égarement de l'homme et une vaine pompe autour des dignités que de porter la pourpre et d'avoir l'âme souillée.

78. Quot paupertas ad cælum promovet, tot cum dignitatibus suis infernum absorbet. *Ep. 131 ad quemdam priorem, ante fin. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 807, col. 2, E, edit. Coloniae 1618.*

Les dignités conduisent à l'enfer autant d'âmes que la pauvreté en met au ciel.

79. Sicut alios dignitate præcellis, sic vita meritis antecedas. *Ibid. Epist. 132 ad quemdam abbatem, post med. p. 808, col. 2, F.*

Si vous êtes au-dessus des autres par la dignité, soyez-leur supérieur par la vertu.

80. Qui tantæ dignitatis administras officium, formidabile valde est, si te reddas aliquando torpore desidie resolutum. *Lib. 8, Epist. 2 ad Cinthium præf. in princ. p. 123, col. 3, B, t. 1.*

Quand vous avez la charge d'une haute dignité, tremblez, si vous vous sentez engourdi par la paresse et la négligence.

81. Quanto gloriosius est in obtinenda dignitate fastigium, tanto durius erit in reddenda ratione judicium. *Opusc. 57, dissert. 1, c. 1, in princ. p. 763, col. 2, A, t. 3.*

Plus il y a de gloire à obtenir des honneurs très-élevés, plus le jugement sera terrible quand il en faudra rendre compte.

82. Quid est dignitas in indigno, nisi ornamentum in luto? *Lib. 4 de Gubern. Dei, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edition. Coloniae 1618.*

Les honneurs sur une tête indigne, c'est un objet précieux dans la boue.

83. Quid omnium aliud dignitas sublimium, quam proscriptio civitatum? *Pros.*

Qu'est-ce que la dignité des grands, sinon, pour l'ordinaire, la ruine des citoyens?

84. Ad hoc enim dignitas a paucis emitur, ut cunctorum exactioe solvatur: reddunt miseris dignitatum pretia, quas non emunt.

Un petit nombre achètent les dignités pour les payer aux dépens de la multitude; les malheureux fournissent le prix des honneurs qu'ils n'ont pas achetés.

S. Leo I.

Minut. Felix.

Ter. B'cens.

S. Petr. Dom.

Calvinius.

Salvianus.

85. *Commercium nesciunt, et solutionem sciunt : ut pauci illustrentur, mundus evertitur. Ibid. ante med.*

Ils ne connaissent pas le marché, mais ils connaissent le payement; on bouleverse le monde pour porter quelques hommes au pouvoir.

S. Synesius  
episc.

86. *Si dignus sit, qui dignitatem assequitur, ad animi fructum accidit suavissimum : sin multum rei dignitate sit inferior, acerbam futuri spem proponit. Epist. 105 ad frat. in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 112, col. 1, edit. Coloniae 1618.*

Si celui qui arrive aux honneurs en est digne, il éprouve une douce satisfaction du cœur; dans le cas contraire, il tombe dans des inquiétudes cruelles pour l'avenir.

S. Thomas  
Aquinas.

87. *In dignitate constitutus, ratione sublimioris gradus debetur honor, timor ratione potestatis, obedientia vero officio gubernationis. Secunda secundae, quaest. 102, art. 2, in corp. ad 3.*

L'homme constitué en dignité a droit au respect, à cause de son élévation; à la crainte, à cause de sa puissance, et à la soumission, à cause de son autorité.

S. Thomas  
à Villanova.

88. *Quam multi in humili statu salvarentur, qui in alto dignitatis gradu positi pereunt! Tom. 1, Serm. domin. 3 Advent. post med.*

Combien d'hommes qui se sauveraient dans une position inférieure, et qui se perdent dans un rang élevé!

89. *Altitudo dignitatis officii, quasi praecipitium timenda est : magnus status, sed majus pondus. Ibid.*

Il faut redouter les positions élevées comme des précipices; grande est la dignité, mais plus grand est le fardeau.

90. *Magna dignitas laboriosa et periculosa est. Ibid.*

Les grandes dignités sont entourées de fatigues et de dangers.

91. *Oportet te tantum caeteros praecedere virtute, quantum praecedis dignitate. Ibid.*

Vous devez surpasser les autres en vertu autant qu'en dignité.

S. Valerian.

92. *Ubi indignitas dominatur, notari actus suos aestimat, si illaudatus abscedat. Hom. 14, sub fin. p. 492, col. 2, F, apud Bibl. Patr. t. 4, part. 3, edit. Coloniae 1618.*

Quand celui qui commande est indigne, il croit qu'on fait outrage à sa conduite, si on ne lui donne pas des louanges.

## SENTENTIA PAGANORUM.

Aristot.

93. *Qui exiguis dignus, magnis ac honorabilibus se dignum arbitratur, hic est exiguis indignus; magnaue affectans, vituperationem meretur : dedecens enim, id est, ac minime honestum, praeter dignitatem quippiam consequi. Lib. 3 Ethic. ad Eudomium, post med. t. 2.*

Se croire digne des plus grands honneurs parce qu'on

n'est pas indigne des petits, c'est se rendre indigne des uns et des autres, et mériter un blâme en aspirant aux grandes choses; car c'est une chose déplacée et honteuse d'ambitionner plus qu'on ne mérite.

94. *Non potest, qui dignus habetur, indignus putari. De Petit. consul. in princ. num. 2, tom. 4.*

Il ne faut pas traiter comme indigne celui dont le mérite est reconnu.

95. *Loco ignominiae, est apud indignum dignitas. In suis Sent. sent. 210.*

Les honneurs sont une ignominie pour celui qui en jouit sans les mériter.

96. *Confragosa in fastigium dignitatis via est. Epist. 84, in fine, p. 718, t. 2.*

Le chemin qui conduit au faite des honneurs est escarpé.

97. *Facilius crescit dignitas, quam incipit. Epist. 101, in princ. p. 810, t. 2.*

Il est plus difficile d'entrer dans les honneurs que d'y avancer.

98. *Multo potior esse debet probis vita sine dignitate, quam dignitas sine vita. Lib. 3 Dictator. memorabil. c. 2, ante med. p. 111.*

L'homme sage doit préférer la vie sans les honneurs aux honneurs sans la vie.

## DII (LES DIEUX).

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. *Eritis sicut dii, scientes bonum et malum. Gen. 3, v. 6.*

Vous serez comme les dieux, connaissant le bien et le mal.

2. *Abjicite deos alienos, qui in medio vestri sunt. Ibid. 35, v. 2.*

Rejetez les dieux étrangers qui sont parmi vous.

3. *Diis non detrahes, et principi populi non maledices. Exod. 22, v. 28.*

Tu ne parleras point mal des dieux, et tu ne maudiras point le prince de ton peuple.

4. *Non est alia natio tam grandis, quae habeat Deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest cunctis obsecrationibus nostris. Deut. 4, v. 7.*

Il n'est point d'autre nation, si grande qu'elle soit, qui ait des dieux aussi près d'elle que le Seigneur notre Dieu, présent à toutes nos prières.

5. *Non est Deus noster ut dii eorum. Ibid. 32, v. 31.*

Notre Dieu n'est point comme leurs dieux.

6. *Ubi sunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam? Surgant, et opulentur vobis, et in necessitatibus vos protegant. Ibid. v. 37-38.*

Où sont leurs dieux en qui ils se confiaient? Qu'ils se lèvent pour vous secourir, qu'ils vous protègent dans votre détresse.

Cicero.

Mimus Publ.

Sene. a

Valer. Max.

7. Ite et invocare deos, quos elegistis : ipsi vos liberent in tempore angustiae. *Judic. 10, v. 14.*

Allez et invoquez les dieux que vous avez choisis, et qu'ils vous délivrent eux-mêmes au temps de l'affliction.

8. Omnes dii populorum, idola : Dominus autem cœlos fecit. *1 Par. 16, v. 26.*

Tous les dieux des peuples sont des idoles, mais le Seigneur a fait les cieux.

9. Dii fortes terræ, vehementer elevati sunt. *Ps. 46, in fine.*

Les dieux puissants de la terre ont été extraordinairement élevés.

10. Ego dixi : Dii estis, et filii Excelsi omnes. *Ps. 81, v. 6.*

J'ai dit : Vous êtes des dieux, vous êtes tous les fils du Très-Haut.

11. Omnes dii gentium dæmonia : Dominus autem cœlos fecit. *Ps. 95, v. 5.*

Tous les dieux des nations sont des démons, mais le Seigneur a fait les cieux.

12. Magnus est Dominus, et Deus noster præ omnibus diis. *Ps. 134, v. 5.*

Le Seigneur est grand, et notre Dieu est au-dessus de tous les dieux.

13. Dederunt deos eorum igni; non enim erant dii, sed opera manuum hominum. *Isa. 37, v. 19.*

Ils ont brûlé leurs dieux; car ils n'étaient point des dieux, mais des ouvrages de la main des hommes.

14. Si mutavit gens deos suos, et certe ipsi non sunt dii. *Jer. 2, v. 11.*

Voyez si ces nations ont changé leurs dieux, qui certes ne sont point des dieux.

15. Ubi sunt dii tui, quos fecisti tibi? Surgant et liberent te in tempore afflictionis tuæ. *Ibid. v. 28.*

Où sont les dieux que vous vous êtes faits? Qu'ils se lèvent, qu'ils vous délivrent au jour de votre affliction.

16. Dii, qui cœlos et terram non fecerunt, pereant de terra, et de his, quæ sub cœlo sunt. *Ibid. 10, v. 11.*

Que les dieux qui n'ont point fait le ciel et la terre disparaissent de la terre, et qu'on ne les voie plus sous le ciel.

17. Numquid faciet sibi homo deos, et ipsi non sunt dii? *Ibid. 16, v. 20.*

Est-ce que l'homme se fera des dieux? et ce ne sont pas là des dieux?

18. Sicut vas hominis contractum, inutile efficitur, tales sunt dii eorum. *Bar. 6, v. 13.*

Leurs dieux sont semblables à un vase d'argile qui, une fois brisé par l'homme, ne sert plus à rien.

19. Sicut in cucumerario, formido nihil custodit : ita sunt dii lignei, et argentei, et inaurati. *Ibid. v. 69.*

Car ces dieux de bois, d'argent et d'or sont comme un vain épouvantail dans un champ de fruits.

20. Etsi sunt, qui dicantur dii, sive in cœlo, sive in terra : siquidem sunt dii multi, nobis tamen unus est Deus. *1 Cor. 8, v. 5.*

Car s'il est des êtres appelés dieux soit dans le ciel, soit sur la terre, et qu'ainsi il y ait plusieurs dieux, néanmoins il n'y a pour nous qu'un seul Dieu.

## DILATIO (DÉLAI, RETARD).

## SENTENTIE PATRUM.

1. Cum impetraveris quod petisti, ingrati est tardare promissum. *Lib. 1 de Cain et Abel, c. 7, in princ. f. 932, C, l. 4.*

S. Anbr.

Quand on a obtenu ce qu'on demandait, c'est une ingratitude de différer de donner ce qu'on a prouvé.

2. Nescit tarda molimina sancti Spiritus gratia. *Lib. 2 sup. Luc, c. 1, in illud, Exurgens autem Maria, etc. col. 1635, D, l. 5.*

La grâce du Saint-Esprit ne connaît ni retard.

3. Dominus sæpe differt quod petitur, ut excitet magis appetitum : non differt quod nolit dare, sed ut aucto desiderio abundantius possit dare. *De Mensuratione crucis, post med. verbo Nascitur.*

S. Anselm.

Souvent le Seigneur diffère d'accorder ce qu'on lui demande pour le faire désirer plus vivement; il ne diffère point pour refuser, mais pour donner avec plus d'abondance ce qu'on aura désiré avec plus d'ardeur.

4. Non est differenda acquisitio veniæ, ne diuturnior recessus difficiliorum reditum operetur. *De Mensuratione crucis, G, in fine.*

Il ne faut pas différer de demander le pardon de ses fautes, de peur que les délais ne rendent le retour plus difficile.

5. Dilata non minuuntur, sed magis crescent desideria. *In Medit. G, prope finem.*

Les désirs retardés, loin de décroître, deviennent plus ardents.

6. Ubi periculum vertitur, vitanda est mora. *Part. 2, tit. 9 de Acedia, c. 13, in princ. fol. 284, col. 3.*

S. Antonin.

Quand le danger presse, il faut éviter tout retard.

7. Malos decipit spes dilationis, dum se diutius victuros putant, et perditos mores aliquando in melius mutatuos. *Lib. Quæst. Evang. ex Matth. quæst. 11, post med. p. 258, D, tom. 4.*

S. Aug.

Plusieurs sont trompés par l'espoir qui les porte à différer sans cesse, à compter sur une longue vie pour changer plus tard de manière de vivre.

8. Quamdiu, quamdiu? cras et cras? Quare non modo? quare non hac hora finis turpitudinis meæ? *Lib. 8 Conf. c. 12, ante med. p. 106, C, tom. 1.*

Quand donc, quand changerai-je? demain, demain? Pourquoi pas aujourd'hui? pourquoi ne renoncerais-je pas à l'instant même à ce qui fait ma honte?

S. Aug.

9. Impatiens est animus, nec lacrymis modus fit, nisi amori detur, quod amatur. *Lib. 2 Soliloq. c. 1, in princ. p. 368, C, t. 1.*

L'amour est impatient, et il ne cesse de gémir jusqu'à ce qu'il obtienne ce qu'il désire.

10. Ille quod concessurus est, etsi differt, non aufert. *Sup. Psal. 65, in fine, p. 471, A, tom. 8.*

Quand on doit accorder quelque chose, le retard n'est pas un refus.

11. Dulcior venit dilata jucunditas, cum spatium temporis (quod subvenienti breve est) longum est amanti. *Sup. Ps. 118, conc. 20, in med. p. 947, A, t. 8.*

Un bonheur différé n'est que plus doux quand le temps du désir nous paraît long, quoiqu'il paraisse court à celui qui accorde.

12. Cum aliquando Deus tardius dat, commendat dona, non negat: diu desiderata dulcius obtinentur, cito autem data vilescent. *Pr.*

En différant ses dons, Dieu les rend plus précieux, mais il ne les refuse pas; ce qu'on désire longtemps est plus doux à obtenir; ce qu'on obtient tout de suite perd de son prix.

13. Pete, quære, insta: petendo et quærendo crescit ut capias. Serrat tibi Deus, quod non vult cito dare, ut et tu discas magna magne desiderare. *Serm. 5 de Verb. Dom. ante med. p. 105, t. 10.*

Demandez, cherchez, insistez; en demandant, en cherchant, vous devenez plus digne d'obtenir. Dieu vous tient en réserve ce qu'il diffère de vous donner, afin de vous apprendre à désirer vivement ce qui est d'un grand prix.

14. Quantumlibet diu mors differatur, veniet quod differtur. *Tract. 43 sup. Joan. in med. t. 9.*

Tant que la mort n'arrive pas, il faut attendre ce qui est différé.

15. Laborat ne moriatur homo moriturus: id autem agit, ut multum mors differatur, non ut evadatur. *Ibid. tract. 49, post init.*

L'homme mortel travaille pour ne pas mourir; il agit ainsi pour retarder le moment de la mort et non pour y échapper.

16. Differtur quod petimus, non negatur. *Ibid. tract. 73, post med.*

Ce que nous demandons est parfois différé, sans être refusé.

17. Quædam non negantur, sed ut congruo dentur tempore differuntur. *Ibid. tract. 102, post init.*

Certaines choses ne sont pas refusées, mais différées jusqu'au moment où il sera convenable de nous les donner.

18. Deus differendo extendit desiderium, desiderando extendit animum, extendendo facit capaciorem. *Tract. 4 sup. Epist. Joan. in med. t. 9.*

En différant, Dieu augmente le désir; en augmentant le désir, il dilate l'âme, et en dilatant l'âme, il la rend capable de recevoir davantage.

19. Si peniteo, parcis: insuper dum differo, præstolaris. *Lib. Medit. c. 2, ante med. t. 9.*

Quand je me repens, vous me pardonnez, et quand je diffère, vous m'attendez.

20. Differeram de die in diem vivere in te, et non differam quotidie in memetipso mori. *Lib. 6 Conf. c. 11, ante fin. t. 1.*

Je renvoyais de jour en jour de vivre en vous, et je ne différerais pas de mourir en moi-même.

21. Instar urentis solis, excruciat amantem dilatio. *Serm. 28 sup. Cant. in fine, f. 158, col. 2, litt. E.*

Les retards tourmentent celui qui aime comme un soleil brûlant.

22. A desiderio suo diuturna fraudatio, est tardiorum nutritrix, suspitionum fomes, impatientiæ fax, noverca amoris, mater desperationis. *Ibid. Serm. 75, post init. f. 195, col. 1, litt. A.*

Être longtemps privé de ce qu'on désire est un tourment qui produit le dégoût, soulève les soupçons, excite l'impatience; ce retard est la marâtre de l'amour et la mère du désespoir.

23. Dilatum auxilium venit validius, et subvenit perfectius. *Epist. 156 ad Innoc. pap. in fine, f. 42, col. 2, E.*

Le secours différé arrive plus puissant et agit avec plus d'efficacité.

24. Quid tardas ipsum, quem jamdudum conceperas spiritum parturire salutis? *Ep. 105 ad Rom. subdiacon. post init. f. 232, col. 2, E.*

Pourquoi tardez-vous à donner le jour à l'œuvre de salut que vous avez conçue depuis longtemps?

25. Impatiens desiderium, quo amplius differtur, ignescit. *Prosec.*

L'impatience du désir s'accroît à mesure qu'il est différé.

26. Cupienti animæ nihil satis festinatur. *Serm. de Virgin. ab init. f. 355, col. 3, II.*

Ce n'est jamais assez tôt pour l'âme qui désire.

27. Non cures si differatur petitio tua: quia si differtur, non aufertur; imo cum haberi cœperit, carius possidetur. *Serm. 7 de Cœn. Dom. post med. f. 112, col. 1, B.*

Si vous n'obtenez pas tout de suite ce que vous demandez, ne vous mettez pas en peine: le délai n'est pas un refus; bien plus, quand vous commencerez de jouir, la possession sera bien plus douce.

28. Nihil est in tam brevis vite metis ita serum, quod expectare longum immortalis animus pulet. *Lib. 4 de Consol. phil. prosa 4, ante med.*

Dans les bornes étroites de cette vie, aucune attente ne devrait paraître longue à un esprit immortel.

29. Bonum desideratum visum keticificat; sed diu expectatum valde alligit animam et corpus. *Serm. 1 de uno Mart. et in ord. 13, sub fin. p. 314, col. 2, t. 2.*

Le bien qu'on désire réjouit la vue; mais la longue attente allige vivement l'âme et le corps.

S. Aug.

S. Berr.

Boetius.

S. Pouv.

30. Expecta cum patientia, ut crescant tua desideria. *Prosec.*

Attendez avec patience pour donner plus de force à vos desirs.

31. O modicum longum, o modicum nimis prolixum ! quia etsi modica sunt merita, longa tamen sunt desideria. *In Soliloq. c. 4, ante finem, p. 124, col. 2, B, t. 7, part. 3.*

Que ce peu de temps est long ! qu'il est lent à s'écouler ! car si le temps des mérites est court, celui des desirs est bien long.

32. Dilatio fit, aut ut tanto cautius custodiatur acceptum, quo difficilius impetratur, aut ut humilietur orans, dum tardius exauditur. *Prosec.*

Dieu diffère ses dons, ou bien pour nous apprendre à conserver avec plus de soin ce qui est difficile à obtenir, ou bien pour humilier celui qui demande en retardant l'effet de sa prière.

33. Deus ad hoc beneficium suum protrahit, ut non sit nobis vile quod donat. *Lib. 2 de Profectu relig. c. 71, in med. p. 605, col. 1, E, t. 7, part. 4.*

Dieu retarde ses bienfaits pour nous les rendre plus précieux.

34. Periculantium mos est, tardum iudicare, quamvis celerrimum præstetur auxilium. *Sup. Ps. 69, in fine, f. 105, col. 3.*

Quand on est en danger, on trouve que les secours les plus rapides viennent lentement.

35. Nos tardum putamus, quod desiderio magno requirimus. *Ibid. etc.*

Nous trouvons bien long à venir ce que nous désirons ardemment.

36. Repellere putatur petitionem nostram Deus, quando vota nostra distulerit : et quamvis ille profutura faciat, nos tamen graviter dilata contristant. *Prosec.*

Quand Dieu diffère d'exaucer nos vœux, nous croyons qu'il les repousse ; et, quoiqu'il agisse dans nos intérêts, ce retard nous jette dans une profonde tristesse.

37. Differuntur enim ad augmentum suum, procrastinantur ad gloriam : quia non tantum prodest audiri, quantum expedit pro muneris augmentatione differri. *Sup. Ps. 87, ante fin. vers. 15, f. 134, col. 1.*

Les grâces différées deviennent plus abondantes et plus glorieuses ; car il est moins avantageux d'être exaucé que de voir différer sa prière pour obtenir un bienfait plus grand.

38. Sancti viri, quamvis desiderio magno flammantur, expectationi suæ ardorem semper adjiciunt : dum tanto plus ventura felicitas expetitur, quanto amplius eorum expectatio prorelatur. *Sup. Ps. 118, vers. Præveni in maturitate, f. 192, col. 1.*

Quoiqu'ils soient enflammés de grands desirs, les saints joignent toujours la patience à l'ardeur, sachant que plus leur attente sera prolongée et plus leur bonheur sera grand.

39. Proxima est oblivioni protracta longinquitas. *Sup. Ps. 138, in princ. præveni, f. 211, col. 4.*

Un retard très-prolongé touche à l'oubli.

40. Non statim Deus facit, quidquid ad salutem oratur : nec ideo negat, quia differt ; sed tempore suo, id est congruo, præstat. *Sup. Ep. ad Gal. c. 6, in illud, Tempore enim suo, etc. col. 520, B, t. 6.*

Dieu n'accorde pas tout de suite ce qu'on demande pour le salut ; mais le retard n'est pas un refus : la grâce arrivera en son temps, c'est-à-dire en temps convenable.

41. Sæpe accelerandi boni tarditas consilium putatur : et cum expectatur, ut tardatione proficiat, hoc insidians mora supplantat. *Lib. 32 Moral. c. 17, longe post med. col. 1119, C, t. 1.*

Souvent le retard du bienfait semble prémédité, afin que ce délai et notre attente nous le fasse obtenir plus abondant.

42. Justorum desiderium differtur, ut proficiat : et tarditatis suæ sinu nutritur, ut crescat. *Ibid. lib. 5, c. 4, prope fin. num. 3, col. 134, C.*

Les vœux des justes sont différés à leur avantage ; ils sont alimentés et ils grandissent pendant ce retard.

43. Omne desiderium pœna est, cum differtur. *Ibid. lib. 9, c. 15, ante med. num. 20, col. 310, B.*

Tout désir différé est un tourment.

44. Quod disponenti breve est, longum est amanti. *Ibid. lib. 13, c. 17, in med. sup. illud, Job 17, Et patientiam meam quis considerat ? col. 449, B.*

Le retard qui paraît court à celui qui donne est bien long pour celui qui aime.

45. Nemo qui tardius auditur, credat quod a superna cura negligatur : sæpe enim desideria, quia celeriter non fiunt, exaudiuntur, et quod impleri concite petitur, ex ipsa melius tarditate prosperatur. *Ibid. lib. 26, c. 15, prope init. n. 16, col. 897, B.*

Celui qui n'est pas exaucé tout de suite ne doit pas croire que le ciel l'oublie ; souvent nos desirs reçoivent leur accomplissement parce qu'ils ont été retardés, et ce que nous voudrions obtenir immédiatement nous est plus sûrement accordé après quelque retard.

46. Sæpe petitio eo perficitur, quo differtur. *Ibid.*

Les retards rendent souvent nos prières plus parfaites.

47. Desideria dilatione extenduntur, ut proficiat : proficiunt, ut ad hoc, quod perceptura sunt, convalescant. *Ibid.*

L'attente augmente nos desirs pour les fortifier et les rendre dignes des grâces demandées.

48. Dilatus amor ex ipsa sua dilatione proficit, et ardens desiderio, quasi quod negatur, crescit. *Sup. Ezech. circa med. col. 270, D.*

Les retards augmentent l'amour et rendent le désir plus ardent par la crainte d'un refus.

Cassiodor.

Gloss. ord.

S. Greg. Mag.

S. Bonav.

Cassiodor.

S. Greg. Mag.

49. Sancta desideria dilatione crescunt : si autem dilatio deficit, desideria non fuerunt. *Hom. 25 sup. Evang. ante med. col. 483, litt. B.*

Les retards augmentent le saint désir ; si l'attente en diminue l'ardeur, ce n'était pas un désir véritable.

S. Hier.

50. Non est damnum dilatio, ubi certior fit ex dilatio victoria. *Tom. 2, lib. 1 adversus Jovian. post init. p. 18, D.*

Le retard n'est pas une défaite quand il rend la victoire plus certaine.

51. Dilatio regni sanctorum patientia comprobatio est. *Sup. Daniel. c. 32, sub fin. pag. 606, B, t. 5.*

Dieu diffère l'avènement de son royaume pour éprouver la patience des saints.

Hugo  
à S. Victore.

52. Omnis mora desideranti longa est. *Pros. Tout retard paraît long à celui qui désire.*

53. Differtur desiderium, ut crescat.

L'attente fortifie le désir.

54. Flebo, quia abest quod desidero : flebo, quia adest quod non amo. *Sup. Ps. 41, c. 51, p. 47, F, tom. 1.*

Je pleure parce que je n'ai pas ce que je désire, et je pleure parce que je possède ce que je n'aime pas.

Hugo card

55. Solet differri nostra postulatio, ut præmium amplius pro nostra perseverantia capiamus. *Sup. Isaiam. c. 30, f. 65, col. 4, t. 4.*

Dieu diffère de nous exaucer pour ajouter à son bienfait la récompense de notre persévérance.

S. Joan. Chr.

56. Usurpatum redditur, quidquid dilatio temporis fœneratur. *Serm. Quomodo primus homo omni prælati sit creaturæ, in med. col. 533, B, t. 1.*

Tout ce qui est différé nous revient avec de gros intérêts.

57. Corrigit te dilatio miserantis, ne censura puniat judicantis. *Ibid.*

Que le retard de la miséricorde vous convertisse, pour n'être pas accablé par la rigueur de la vengeance.

58. Nihil est quod ita vitam nostram valeat evertere, sicut operum actionem honorum tardare, semperque differre. *Hom. 16 sup. Matth. oper. perfect. post med, p. 153, D, t. 2.*

Rien n'est plus funeste à notre vie que de retarder sans cesse de faire de bonnes œuvres.

59. Grandem iram grandis dilatio præcedere debet : et grandis dilatio justus facit esse judicium Dei, et digniorem interitum peccatorum. *Hom. 19 sup. Matth. oper. imperf. ante finem, C, t. 2.*

Une grande attente annonce une grande colère, et la longueur du délai rend plus justes le jugement de Dieu et la ruine du pécheur.

60. Quantum differtur merces sanctorum, tantum usura augentur. *Hom. 43 sup. Acta Apostol. in princ. Moral. col. 729, D, t. 3.*

La récompense des saints s'accroît à mesure qu'elle est différée.

61. Etsi differt aliquando Deus, non id odio facit, neque te aversatur : sed differendo diutius te secum servare vult. *Hom. 1 in dictum Apost. sive oratione, etc. ante fin. col. 1048, litt. B.*

Si Dieu vous fait éprouver quelque retard, ce n'est pas qu'il vous haïsse et vous repousse ; mais en différant il veut vous garder plus longtemps avec lui.

62. Periculum et metus est in differendo ; salus vero certa ac securâ, si nulla sit dilatio. *Homil. 22 sup. 2 Cor. circa med. Moralit., col. 830, A, t. 4.*

Nos retards sont un danger effrayant ; au contraire, notre salut est certain et assuré, si nous agissons promptement.

63. Sæpe nocuit distulisse bonum in tempus futurum, quod fieri citius potuisset. *Lib. 1, Homil. 5 ad monach. post med. p. 430, col. 2.*

On s'est souvent trouvé mal d'avoir remis à un temps éloigné le bien qu'on pouvait faire tout de suite.

64. Noli differre bonum hodiernum in dubium crastinum. *Lib. 1, Hom. 18 ad monach. post med. p. 439, col. 2.*

Ne renvoyez pas à un lendemain douteux le bien de la journée.

65. Non est tutum differri bonum, quod negligi potest. *De Vanitate et Miseria human. vite, c. 3, sub fin. p. 790, col. 2.*

Il est dangereux de différer le bien qu'on risque de négliger.

66. Paucorum nequitia semper crescit dilata. *De Ruina monast. ord. c. 1, circa med. p. 807, col. 2.*

Le temps ne fait que développer la malice d'un certain nombre.

67. Mora mutat propositum, et bonæ voluntatis dilatio frustrat effectum. *Orat. 1 in Cow. abbat. habita, ante med. p. 844, col. 1.*

Les retards changent les résolutions et font perdre le fruit de la bonne volonté.

68. De mora periculis robur. *Ibid.*

Le retard fortifie le danger.

69. Nihil mora periculosius, quæ sæpe dum velle negligitur, posse auferri. *Epist. 7 ad monach. laps. ante med. p. 935, col. 2.*

Rien n'est plus dangereux que le retard ; souvent, en négligeant de faire le bien, on cesse de le pouvoir.

70. Infirmitur voluntas, quæ differtur. *Ep. 10 ad Nicol. presbyt. Mernicensem, in princ. p. 942, col. 1.*

La volonté s'affaiblit par les retards.

71. Nihil mora periculosius, quæ et mentem a proposito, et amorem fugat et evacuat a desiderio. *Ibid. ante med. p. 943, col. 1.*

Rien n'est plus dangereux que les délais qui détournent l'esprit de ses résolutions et qui éteignent les désirs de l'amour.

72. Tolle moras, in crastinum nihil differas : in bonis dilatio nocet, et in id, quod expedit, S. Isidorus  
lib. 10, p. 101.

differte impedit. *Lib. 2 de Synonym. c. 12, post med. p. 319, col. 1.*

Point de délai, ne remettez rien au lendemain : les retards nuisent au bien et empêchent ce qui est avantageux.

S. Leo 1. 73. Quidquid differtur, non auferitur : differt ultio, ut tempus possit habere correctio. *Serm. 12 Quadr. ante med.*

Ce qui est différé n'est pas perdu ; Dieu diffère de se venger pour vous donner le temps de vous convertir.

etr. Biesens. 74. Dilatio auget desiderium, quod quanto crescit, tanto crescit et meritum. *Serm. 34 in festo omnium SS. in fine, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 392, col. 2, H. edit. Colon. 1618.*

Les retards développent le désir et le mérite en même temps.

etr. Cœlens. 75. Spes quæ differtur, affligit animam. *Lib. 1, Epist. 20 ad Joan. episc. S. Maclovii, in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colonie 1518.*

L'ajournement de nos espérances afflige notre cœur.

SENTENTIA PAGANORUM.

Cicero. 76. Plerisque in rebus gerendis tarditas et procrastinatio odiosa est. *Orat. 48, Phil. 6, in med. num. 7, t. 2.*

C'est une chose détestable de différer, de remettre toujours au lendemain ce qu'on doit faire.

Mimus Publ. 77. Mora omnis odio est, sed facit sapientiam. *In suis Sent. sent. 221.*

Tous les retards nous sont odieux, mais ils nous apprennent la sagesse.

Seneca. 78. Omnis sperata rei dilatio, longa est. *De Brev. vite, c. 16, ante med. p. 574, t. 1.*

L'attente de ce qu'on désire paraît toujours longue.

79. Nihil differamus, sic formemus animum, tanquam ad extremum vitæ ventum sit. *Pros.*

Ne différions rien, disposons notre âme comme si nous étions au terme de la vie.

80. Maximum vitæ vitium est, quod semper aliquid ex illa differtur. *Epist. 101, prope med. p. 811, t. 2.*

Une grande misère de notre vie, c'est qu'elle nous impose toujours quelque délai.

81. Nihil æque amarum, quamdiu pendere ; æquiore quidem animo ferunt prædici spem suam, quam trahi. *Lib. 2 de Benefic. c. 5, in princ.*

Rien n'est plus pénible que d'être tenu en suspens ; on supporte plus facilement de voir briser ses espérances que de les traîner.

DILECTIO IN GENERE

(DILECTION, AMOUR, CHARITÉ EN GÉNÉRAL).

ETYMOLOGIA.

Dilectio dicitur, eo quod duos in se legit : sicut a d. de Pad vel diligere dicitur, eo quod duos solet ligare. *Serm. dom. 13 post Trinit. ante med. fol. 263, p. 2.*

La dilection est ainsi nommée parce qu'elle fait élection de deux personnes, ou bien parce qu'elle lie ensemble deux personnes.

Dilectio est ex diversis electio. *Sup. 1 Sent. dist. 10, dub. 1, in fine, p. 86, col. 1, C, t. 4.*

La dilection consiste à être sur un grand nombre.

Dilectio est quasi duo ligans, sociat enim amantem cum amato in amore, ut se mutuo diligant. *Lib. 5 Compendii Theolog. veritatis, c. 24, in med. p. 760, col. 1, F.*

La dilection est comme un lien qui unit ensemble la personne qui aime et celle qui est aimée, de façon qu'elles se vouent une affection réciproque.

Dilectio dicitur, quasi de omnibus electio. *Sup. Psal. 17, in princ. vers. 1, Diligam te, etc. fol. 24, col. 4.*

On l'appelle dilection parce que c'est une élection entre plusieurs.

DEFINITIO.

Diligere est alicui bonum velle. *Sup. Epist. ad Tit. c. 2, art. 2, fol. 111, D.*

Aimer, c'est désirer du bien à quelqu'un.

DIFFERENTIA.

Differunt ista tria :	Amor,	Amor importat complacentiam ad rem amatam, et sic est communis nobis et brutis ;	S. Antonin.
	Dilectio,	Dilectio supra amorem addit electionem, et potest convenire et bonis et malis ;	
	Charitas.	Charitas autem addit supra dilectionem quandam perfectionem, seu divinam infusionem et convenit tantum bonis. <i>Part. 1, tit. 6, c. 2, § 1, circa med. fol. 127, col. 1.</i>	

DILATIO CONVERSIONIS

(DÉLAI DE LA CONVERSION).

Vide CONVERSIONIS DILATIO.

Il y a une différence entre ces trois choses : l'amour, la dilection et la charité.

L'amour emporte une certaine complaisance dans l'objet aimé, et, en ce sens, il nous est commun avec la brute.  
La dilection ajoute à l'amour le choix, et peut s'appliquer aux méchants comme aux bons ;  
La charité ajoute à la dilection une certaine perfection, ou une inspiration divine qui ne s'applique qu'aux bons.

## PRODUCTIO.

Duo sunt rivi, qui de fonte dilectionis emanant, cupiditas et charitas : alter est amor mundi, alter est amor Dei. *De Fruct. carnis et spirit.* c. 19, non longe ab init. p. 163, B, tom. 2.

La source de la dilection donne naissance à deux ruisseaux, la cupidité et la charité ; l'une est l'amour du monde, et l'autre l'amour de Dieu.

## SENTENTIA PATRUM.

1. In hac vita virtus non est, nisi diligere quod diligendum est. *Epist. 52 ad Macedonium*, p. 153, A, t. 2.

En ce monde, il n'y a de vertu qu'à aimer ce qui doit être aimé.

2. Divitiæ si diliguntur, ibi servantur, ubi perire non possunt. Honor si diligitur, illic habetur, ubi nemo indignus honoratur. Salus si diligitur, ibi adipiscenda desideretur, ubi adepta nihil timetur. Vita si diligitur, ibi acquiratur, ubi nulla morte finitur. *Epist. 45 ad Armentar. paulo post med.* p. 102, D, t. 2.

Si vous aimez les richesses, amassez-les là où elles ne peuvent périr ; si vous aimez les honneurs, cherchez-les là où ils ne sont jamais le partage des indignes ; si vous aimez votre salut, cherchez-le là où on ne peut plus le perdre ; si vous aimez la vie, cherchez-la où il n'y a plus de mort.

3. Ille juste et sancte vivit, qui ordinatam dilectionem habet :

Ne aut diligit, quod non est diligendum ;  
Aut non diligit, quod est diligendum ;  
Aut amplius diligit, quod minus est diligendum ;  
Aut æque diligit, quod vel minus vel amplius est diligendum ;  
Aut minus vel amplius diligit, quod æque est diligendum. *Lib. 1 de Doctrina christ.* c. 29, p. 10, D, tom. 3.

Pour vivre dans justice et la sainteté, il faut régler ses affections de manière

A ne pas aimer ce qu'il ne faut pas aimer ;  
A aimer ce qui doit être aimé ;  
A ne pas aimer davantage ce qui doit être moins aimé ;  
A ne pas aimer également ce qui doit être différemment aimé ;  
A ne pas aimer différemment ce qui doit être également aimé.

4. Non melius nec decentius, quam per dilectionem rependi potest, quod per dilectionem datum est. *De Spir. et Anima*, c. 17, in fine, p. 61, B, t. 3.

On ne peut reconnaître convenablement ce qui nous est donné par affection, si ce n'est par un retour d'affection.

5. Quatuor sunt diligenda :  
Unum, quod supra nos est ;  
Alterum, quod nos sumus ;  
Tertium, quod juxta nos est ;  
Quartum, quod infra nos est. *Lib. 1 de Doctr. christ.* c. 23, p. 9, B, tom. 3.

Nous devons aimer quatre choses :  
La première est au-dessus de nous ;  
La seconde, c'est nous-mêmes ;  
La troisième est à côté de nous ;  
La quatrième est au-dessous de nous.

6. Diligenda est ipsa dilectio, qua diligitur quod diligi oportet : sicut odio habenda est dilectio, qua diligitur quod diligi non oportet. *Sup. Psal. 118, conc. 8, post med. sup. illud, Concupivit anima mea desiderare, etc.* p. 923, B, tom. 8.

Il faut aimer la dilection qui s'attache à ce qu'on doit aimer, comme il faut haïr la dilection qui s'attache à ce qu'il ne faut pas aimer.

7. Talis est quisque, qualis ejus dilectio est. Terram diligis, terra eris. Deum diligis, quid dicam ? Deus eris ? Non audeo dicere ex me, Scripturas audiamus : Ego dixi : Dii estis. *Tr. 2 sup. Epist. Joan. de cop. 2*, p. 403, B, t. 9.

Tel amour, telle personne. Vous aimez la terre, vous êtes terre. Vous aimez Dieu, que dirai-je ? Serez-vous Dieu ? Je n'ose parler de moi-même ; mais écoutez l'Écriture : J'ai dit : Vous êtes des dieux.

8. Dilige, et quod vis fac. Sive taceas, dilectione taceas : sive clames, dilectione clames : sive emendes, dilectione emendes : sive parcas, dilectione parcas. *Ibid. tract. 7 de c. 4, post med.* p. 427, B.

Aimez, et faites tout ce que vous voudrez. Si vous gardez le silence, que ce soit par amour ; si vous criez, criez par amour ; si vous vous corrigez, corrigez-vous par amour ; si vous pardonnez, pardonnez par amour.

9. Dilectio magnanimum facit. *Serm. 4 dom. Rog. et in ord.* 169, p. 692, C, t. 10.

C'est l'amour qui fait les grandes âmes.

10. Qui plus diligit mundum quam Deum, sæculum quam claustrum, gulam quam abstinentiam, sequitur diabolum, et ibit cum illo in supplicium æternum. *Lib. Medit. c. 13, post med. fol. 323, col. 1, B.*

Celui qui aime le monde plus que Dieu, le siècle plus que le cloître, la bonne chère plus que l'abstinence, est l'esclave du démon, et il le suivra dans les supplices éternels.

11. Quid levius, quid suavius, quidve dulcius, quam diligere ? *Serm. 14 de Cana Dom. fol. 118, col. 3, H.*

Y a-t-il quelque chose de plus agréable, de plus doux, de plus suave que d'aimer ?



S. Bern.

12. Ordinem dilectionis illi pervertunt, nec modum diligendi custodiunt, qui aut mundum (qui contemnendus est) diligunt : aut corpora sua minus diligenda plus diligunt : aut proximos suos, non sicut seipsum : aut Deum plus quam seipsum non diligunt. *Ibid. fol. 118, col. 4, K.*

C'est troubler l'ordre de la dilection et ne pas garder de mesure, que d'aimer le monde si méprisable, ou de préférer à l'âme le corps qui doit être moins aimé, ou de ne pas aimer le prochain autant que soi-même, ou de ne pas aimer Dieu plus que soi-même.

13. Mundum diligis, et Deum relinquis. *Serm. de Miseria humana, post init. fol. 102, col. 3, J.*

Vous aimez le monde, et vous abandonnez Dieu.

S. Bonav.

14. Dilectio hominum fallax est et instabilis, facile cedit, facile lædit. *De Inst. novit. part. 2, c. 14, in fine, p. 623, col. 2, A, t. 7, part. 4.*

L'amour des hommes est trompeur et inconstant ; il s'envole facilement et blesse de même.

15. Melius est diligere, quam diligi : quia diligere, propria virtutis est ; sed diligi, alienæ. *Lib. 5 Comp. Theolog. verit. c. 32, ante med. p. 762. col. 2, D, tom. 7, part. 4.*

Il vaut mieux aimer qu'être aimé : on aime par sa propre vertu, on est aimé par la vertu d'autrui.

Cassiodor.

16. Diligere debemus proficua, non noxia : quia potius execrari convenit, per quæ nos pœna perpetuæ damnationis affligit. *Sup. Psal. 4, ante med. vers. 3, Diligitis vanitatem, etc. fol. 8, col. 3.*

Nous devons aimer ce qui est utile, et non ce qui est nuisible ; car il faudrait plutôt avoir en exécration ce qui nous expose aux peines éternelles.

17. Natura rerum est, ut ab eo te diligi posse nullatenus arbitreris, quem cara mente non appetis. *Sup. Psal. 98, in conclus. fol. 149, col. 3.*

Naturellement on ne croit pas pouvoir être aimé de ceux qu'on n'aime pas.

18. Diligere non profutura, dementis est. *Sup. Psal. 118, v. Omnem viam iniquam odio habui, fol. 190, col. 2.*

C'est une folie d'aimer ce qui ne peut nous être avantageux.

Clem. Alex.

19. Valida est, quæ est ex ratione dilectio. *Lib. 2 Stromat. longe post med. fol. 84, p. 1, C.*

L'amour est méritoire quand il est conforme à la raison.

Dionysius  
Cartusius.

20. Non perfecte, nec vere diligit, qui cum eo quem diligit, etiam adhuc seipsum aut aliquid aliud diligit. *De Perfect. charit. art. 20, in fin. fol. 193, p. 1.*

On n'a pas un amour véritable et parfait, lorsque dans celui qu'on aime on se cherche soi-même ou toute autre chose.

21. Amantis anxietas illum dormire non sinit. *Pros.*

L'inquiétude ne laisse pas dormir celui qui aime.

22. Quiescit tentatio, quiescit occupatio, Gilleb. Angl. quiescit afflictio, sed quiescere dilectio nescit. *Serm. 2 sup. Cant. post med. apud D. Bernard. in 2 vol.*

La tentation a ses repos, le travail, les peines ont leur repos ; mais l'amour ne se repose jamais.

23. Ita dilectio, qua diligenda diliguntur, diligenda est : sicut odienda est dilectio, qua non diligenda diliguntur. *Sup. Psal. 118, in illud, Concepivit anima mea desiderare, etc. col. 1352, F, tom. 3.*

Glossa. ord.

De même qu'il faut aimer la dilection qui s'attache à ce qui doit être aimé, de même il faut haïr la dilection qui s'attache à ce qui ne doit pas être aimé.

24. Dilectio alicujus rei, facit de illa re frequenter meditari. *Ibid. sup. illud, Et meditar bar in mandatis suis, col. 1364, F.*

Quand on aime une chose, on y pense souvent.

25. Vires dilectionis suæ homo ignorat, nisi experimento cognoscat. *Sup. Gen. c. 22, in princ. fol. 263, B, t. 1.*

L'homme ne connaît pas la force de son amour, s'il n'en a fait l'expérience.

26. Perversa mens dum dilectioni creaturæ se subdit, a Creatoris societate se disjungit. *Lib. 3 Moral. c. 7, ante med. col. 68, D, t. 1.*

S. Greg. Mag.

L'âme perversie, en s'attachant à la créature, s'éloigne du Créateur.

27. Nil sic ad edomandum desideriorum carnalium appetitum valet, quam ut unusquisque hoc quod vivum diligit, quale sit mortuum penset. *Ibid. lib. 16, c. 29, post med. col. 557, litt. C.*

Rien n'est plus propre à comprimer l'entraînement des passions charnelles que de se représenter morte la personne qu'on aime vivante.

28. Turpe est diligere, quod constat citius perire. *Hom. 3 sup. Evang. in fine, col. 328, B, t. 2.*

Il est honteux d'aimer ce qui doit certainement bientôt périr.

29. Pro magno diligi non debet quidquid sine claudita : illa sommopere diligenda sunt, quæ inventa nec transeunt, nec adepta deficient. *Lib. 7 in Registr. indict. 2, c. 54, Epist. 54 ad Adeodatum illustr. in med. col. 936, A, tom. 2.*

Il ne faut pas aimer beaucoup ce qui doit finir ; il faut aimer souverainement ce qui n'échappe pas quand on l'a trouvé, ce qui ne se évanouit pas quand on l'a obtenu.

30. Grandem vim obtinet vera dilectio, et qui perfecte diligitur, totam sibi diligentis vendicant voluntatem. *Tom. 1, Epist. 14 ad Celsantiam, post init. p. 108, D.*

S. Hier.

Le véritable amour exerce une action puissante, et quand on est parfaitement aimé, on est maître absolue de la volonté de celui qui vous aime.

31. Dilectio pretium non habet. *Tom. 1, Epist. 41 ad Rufin. in fine, p. 215, A.*

L'amour n'a point de prix.

S. Hier.

32. Nihil est quod non toleret, qui perfecte diligit. *In Regul. monachor. c. 28 de Charitate, circa med. p. 194, C, t. 4.*

Celui qui aime parfaitement supporte tout.

33. Qui diligit, nunquam se lædi æstimat : nunquam aliud nisi quod diligit, suspicatur. *Lib. 3 sup. Epist. ad Galat. c. 5, in illud, Fructus spiritus, etc. p. 196, B, t. 9.*

Celui qui aime ne se trouve jamais offensé ; il ne pense jamais qu'à l'objet aimé.

Uugo  
a S. Victora.

34. Plus diligitur, quam intelligitur : intrat dilectio et appropinquat, ubi scientia foris est. *Lib. 6 sup. c. 7 celestis Hierarch. a med. p. 379, G, t. 1.*

L'amour est plus fort que la science : il entre où la science ne peut pénétrer.

35. Tale est cor hominis, ut si quid diligit, adipisci non valeat, amplius desiderio suo marcescat. *Lib. 4 de Arca Noe morali, c. 4, circa med. p. 213, F, t. 2.*

Le cœur de l'homme est tel, que s'il ne peut obtenir ce qu'il aime, ses desirs le rendent malheureux.

36. Caro diligenda est, ut contra corruptionem foveatur : anima diligenda est, ut contra iniquitatem custodiatur. *Lib. 2 de Sacram. part. 13, c. 7, post init. p. 487, G, t. 3.*

Il faut aimer la chair pour la préserver de la corruption ; il faut aimer l'âme pour la garder de l'iniquité.

Idiota.

37. Hoc justum est, quod qui diligit, diligit. *Lib. 1 in Contemplat. de amore Dei, c. 27, in med. apud Bibl. Patr. t. 10, p. 8, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Il est juste qu'on aime lorsqu'on est aimé.

S. Joan. Chr.

38. Dilectio cuncta facile mala et terribilia depellit. *Hom. 50 sup. Matth. oper. perf. in princ. col. 421, D, t. 2.*

L'amour repousse facilement tout ce qui est mauvais ou terrible.

39. Dilectionem ab hominibus exigere, non est domini, sed paternitatis. *Hom. 40 sup. Matth. oper. imperf. in princ. col. 1011, A, tom. 2.*

Exiger l'amour des hommes, ce n'est pas le fait d'un maître, mais d'un père.

40. Sicut odium omne malum suggerit, sic dilectio omne bonum. *Ibid. Hom. 42, ante fin. col. 144, D.*

Comme la haine suggère tout ce qui est mal, l'amour inspire tout ce qui est bien.

41. Magnum et insuperabile quiddam dilectio est, quæ non nudis verbis, sed re ostendenda est. *Hom. 75 sup. Joan. post med. col. 357, D, t. 3.*

L'amour est quelque chose de grand et d'invincible ; mais il faut le prouver par des actes, non par des paroles.

42. Dilectionem non tantum sine simulatione oportet, sed et intensam, et ferventem, et

ignitam. *Serm. 21 sup. Epist. ad Rom. post med. col. 244, D, t. 4.*

L'amour doit être non seulement sincère, mais intense, fervent et enflammé.

43. Quæ erit utilitas si sincere quidem dilexeris, non dilexeris autem ferventer? *Ibid. post med. col. 245, A.*

A quoi vous servira un amour même sincère, s'il n'est pas ardent?

44. Nihil ita diligi facit ut honor, ac bene merendi studium. *Ibid.*

Rien ne se fait plus aimer que la gloire et le zèle de bien mériter.

45. Virtutis principium ac finis est dilectio. *Ibid. Serm. 23, ante finem, col. 259, D.*

Le principe et la fin de la vertu, c'est la charité.

46. Debitum dilectionis tale est, ut et reddatur, et semper debeatur. *Ibid.*

La dette de l'amour est telle, qu'on la paye sans l'acquiescer jamais.

47. Dilectionis hoc propriam est, ut quod pro se quisque curat, idem faciat et pro altero. *Ibid. Serm. 27, in med. col. 288, C.*

Le propre de la charité est que chacun fait pour les autres ce qu'il réclame pour lui-même.

48. Non similiter diliguntur ea, quæ ultro adveniunt, quam illa quæ cum multa sollicitudine adveniunt. *Lib. 4 advers. Hæres. c. 72, ante finem, p. 284.*

On n'aime pas également ce qui arrive de soi-même et ce qu'on n'obtient qu'au prix de mille inquiétudes.

49. Dilectio, quæ munere glutinatur, eodem suspensio dissolvitur. *Lib. 3 de summo Bono, c. 31, sent. 2, p. 677, col. 2.*

L'amitié qui n'est liée que par des cadeaux s'évanouit quand il n'y a plus de présents.

50. Qui bona mundi diligit, velit nolit, timoris et doloris poenæ succumbit. *Pros.*

Celui qui aime le monde plus, bon gré mal gré, sous le poids de la crainte et de la douleur.

51. Qui plus quam oportet res transitorias diligunt, majorem sibi ingerunt dolorem rei ablatæ, quam amorem parturiebant possessæ. *Ibid. c. 59, sent. 2, p. 689, col. 2.*

Ceux qui s'attachent plus qu'il ne faut aux choses qui passent se préparent plus de chagrin de leur perte qu'ils ne pouvaient attendre de joie de leur possession.

52. Dilectio, quæ munere glutinatur, eo suspensio dissolvitur. *De Ligno vitæ, tract. 4 de Charitate, c. 17, in princ. p. 34, col. 2, C, part. 1.*

Quand l'amitié ne repose que sur les présents, elle disparaît avec eux.

53. Rationalis animus, qui sine dilectione esse non potest, aut Dei amator est, aut mundi. In dilectione Dei, nulla nimia : in dilectione

S. Joan. Chr.

S. Irenæus

S. Isidorus  
Hispal.

S. Laur. Ju

S. Leo I.

mundi, cuncta sunt noxia. *Serm. 5 de Jejuu. septimi mensis, circa med.*

L'Être intelligent, ne pouvant vivre sans amour, doit aimer Dieu ou le monde. L'amour de Dieu n'offre que des avantages, et tout est misérable dans l'amour du monde.

S. Maximus  
wartyr.

54. Proprium dilectionis est, unicum efficere animum quærentium quæ pertinent ad illam. *Cætur. 1 de Virt. et Vicio, c. 48, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 369, col. 2, litt. G, edit. Colon. 1618.*

Le caractère distinctif de la charité est d'unir tous les cœurs qui la cherchent.

Petr. Blesens.

55. Dilectio nihil prodest, nisi combinata sit. *Epist. 50 ad Henric. episc. Bajocens. post med. p. 240, col. 2, G.*

L'amour est inutile s'il n'est réciproque.

56. Dilectio in morte non moritur, cujus fortitudini mors succumbit. *Epist. 66 ad Gualter. episc. Panormitan. circa finem, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 753, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

La charité ne s'éteint pas avec la vie, car elle est plus forte que la mort.

57. Vix invenitur dilectio, quæ non sit quæstuarium. *Ibid. in princ. prologi de Amicit. pag. 967, col. 2, G.*

On ne trouve guère d'amour désintéressé.

S. Prosper.

58. Ordinem dilectionis illi pervertunt, nec modum diligendi custodiunt, qui aut mundum (qui contemnendus est) diligunt : aut corpora sua minus diligenda, plus diligunt : aut proximum non sicut seipsum, aut Deum plus quam seipsum non diligunt. *Lib. 3 de Vita contemplat. c. 15, circa init.*

C'est troubler l'ordre de la dilection et ne pas garder de mesure que d'aimer le monde si méprisable, ou de préférer à l'âme le corps qui doit être moins aimé, ou de ne pas aimer le prochain autant que soi-même, ou de ne pas aimer Dieu plus que soi-même.

S. Remigius.

59. Omnis dilectio, quæ secundum Deum non est, et pro Dei amore non agit, simulatio et fictio vocanda est. *Sup. Epist. ad Rom. cap. 12, can. 9, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 850, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Toute affection qui n'est pas selon Dieu et qui ne se rapporte pas à Dieu est une fiction et une fausseté.

Richard.  
a S. Victore.

60. Dilectionis dulcedine nihil jucundius invenitur, nihil in quo animus amplius delectetur, quam dulcedinem solus non possidet, qui in exhibita sibi dilectione socium et condilectum non habet. *Part. 1, lib. 3 de Trin. c. 14, ante fin. p. 366, col. 2, A.*

On ne peut rien imaginer de plus agréable, de plus délicieux pour le cœur que les douceurs de l'amour, douces que goûte seul celui qui ne partage avec personne l'amour dont il est l'objet.

Robertus  
Bellarminus.

61. Qui diligit, omnia tolerat, ne amittat quod diligit. *Conc. 19 dom. Quinq. circa med.*

Celui qui aime supporte tout pour ne pas perdre l'objet aimé.

62. Vanitas est diligere, quod cum omni celeritate transit. *Lib. 1 de Imitat. Christi, c. 1, a med. t. 2.*

Thomas  
a Kempis.

C'est une vanité d'aimer ce qui passe rapidement.

63. Hæc illa perfecta dilectio est, quæ affectum integri amoris instituit. *Hom. 13, in fine, apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

S. Valerian.

L'amour est parfait quand il absorbe tous les sentiments du cœur.

#### SENTENTIÆ PAGANORUM.

64. Non est viri boni diligere, quod per se non sit diligendum. *Lib. 1 de Leg. post med. num. 48, t. 4.*

Cicero.

L'homme de bien n'aime pas ce qui est indigne d'être aimé.

65. Noli diligere ea, quæ corporis sunt. *Sent. 93, p. 63, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Sextus phil.

N'aimez point ce qui tient au corps.

## DILECTIO DEI

(DILECTION, AMOUR DE DIEU).

#### ETYMOLOGIA.

Dilectio Dei dicitur, quasi Dei electio. *Part. 4, tit. 6 de Charit. c. 1, in fine, fol. 90, col. 1.*

S. Aug.

Dilection de Dieu signifie élection de Dieu.

#### DEFINITIO.

Diligere Deum est, nihil ei quidquam in diligendo atque sequendo præponere. *De Morib. Eccl. c. 11, circa med. p. 524, D, t. 1.*

S. Aug.

Aimer Dieu, c'est le mettre au premier rang dans ses affections et dans ses desirs.

Dilectio Dei est magna voluntas Deo servienti, dulcis affectus Deo placendi, ferventissimum desiderium Deo fructu. *De adherendo Deo, c. 11, in fine.*

S. Albert Mag.

L'amour de Dieu suppose une grande volonté de le servir, une tendre attention à lui plaire, un désir fervent de le posséder.

Quid est toto corde Deum diligere, nisi pure et sine socio amare, id est, nihil præter eum diligere? *Serm. 8 de SS. Apost. post med. in illud, Deuter. 6, Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, p. 306, col. 1, t. 3.*

Qu'est-ce qu'aimer Dieu de tout son cœur, sinon l'aimer sans réserve et sans partage, c'est-à-dire n'aimer que lui seul?

Diligere Deum ex toto corde, et ex tota anima, et ex tota mente, est diligere sine errore, sine contradictione, et sine oblivione. *Sup.*

S. Albert. Mag. *lib. 3 Sent. dist. 27, art. 2, quæst. 6. sub fin. p. 310, col. 2, litt. C, tom. 5.*

Aimer Dieu de tout son cœur, de tout son esprit, de toute son âme, c'est l'aimer sans erreur, sans défaillance et sans oublier.

Toto corde Deum diligere, est omne quod blanditur de carne propria vel aliena, sacrosanctæ carnis amori postponere. *In Meditat. vitæ Christi, c. 99, post med. p. 400, col. 2, E, t. 6, part. 2.*

Aimer Dieu de tout son cœur, c'est préférer l'amour de la chair sacrée du Christ à tous les plaisirs qui peuvent nous venir de notre corps ou de celui des autres.

S. Cyrillus. Deum toto corde diligere, est amare in illo, quod Pater est: timere, quod Deus est. *De Orat. Dom. c. 7, p. 267, col. 2, t. 2.*

Aimer Dieu de tout son cœur, c'est l'aimer parce qu'il est Père et le craindre parce qu'il est Dieu.

Dionysius  
Cartius.

Diligere Deum, est velle alicui bonum conferre: odisse vero, est gratiam juste subtrahere. *Sup. Epist. ad Roman. c. 9, art. 13, prope med. in illud, Jacob dilexit, etc. fol. 21, A.*

C'est aimer Dieu que de vouloir du bien au prochain, et c'est le haïr que de faire tort à ses frères.

S. Prosper. Quid est diligere Deum, nisi occupari animo, concipere fruendæ visionis ejus effectum, peccati odium, mundi fastidium? *Lib. 3 de Vita contemplat. c. 15, in princ. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 3, p. 75, col. 2, II, cdit. Colon. 1618.*

Qu'est-ce qu'aimer Dieu, sinon occuper son esprit à comprendre le bonheur de le voir, à concevoir la haine du péché et le dégoût du monde?

#### DIVISIO.

S. Thomas  
Aquinas.

Duplex est dilectio Dei, scilicet dilectio concupiscentiæ, et dilectio amicitiae. *Pros.*

La dilection de Dieu est de deux sortes: la dilection de concupiscentie et la dilection d'amour.

Concupiscentiæ, qua quis vult frui Deo, et delectari in ipso: amicitiae vero, qua homo præponit honorem Dei, etiam huic dilectioni qua fruitor Deo. *Sup. Epist. ad Philippenses, c. 1, lect. 2, in fine, fol. 172, col. 3.*

La dilection de concupiscentie consiste à désirer la possession de Dieu et les délices qu'elle donne; la dilection d'amour consiste à préférer la gloire de Dieu même à sa possession.

#### SENTENTIA PATRUM.

S. Ambr.

1. Deus diligi maluit, quam timeri. *Lib. 9, Epist. 72 ad Irenæum, in fine, col. 141, C, tom. 3.*

Dieu aime mieux être aimé qu'être craint.

S. Anselm.

2. Totum quod sum tuum est, Domine, conditione, fac totum tuum dilectione. *In Meditat. Redempt. humanæ, c. 7, circa med.*

Tout ce que je suis, ô mon Dieu, vous appartient par droit de nature; faites que tout vous appartienne par la grâce.

3. Diliges Dominum Deum tuum, etc. Tuum, S. Ant. de L., et ideo plus diligendum est: plus enim nostra, quam aliena diligimus. *Pros.*

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, etc. Votre Dieu, et par conséquent vous êtes obligé de l'aimer davantage; car nous aimons plus ce qui est nôtre que ce qui appartient à autrui.

4. Dignus est vere a te diligi, qui cum sit Dominus Deus tuus, factus est tibi serviens, ut tu ejus freres servus, et ei servire non erubesceres.

Il mérite véritablement votre amour; car étant le Seigneur votre Dieu, il s'est fait votre serviteur, afin qu'à votre tour vous ne rougissiez pas de le servir.

5. Diliges ergo Dominum Deum tuum: in primo opere, cum non esses, te tibi dedit; in secundo opere, cum male esses, se tibi reddidit. Datus ergo et redditus, te debes, et bis debes, et te totum debes.

Vous aimerez donc le Seigneur votre Dieu. Il a commencé par vous donner à vous-même lorsque vous n'existiez pas encore; ensuite, lorsque vous étiez dans le mal, il s'est donné à vous, et il vous a rendu à vous-même. Donc, ayant été donné et rendu, vous vous devez, et vous vous devez deux fois tout entier.

6. Diliges ergo Dominum Deum tuum ex toto corde tuo: qui totum dixit, non tibi partem de te dimisit, sed totum sibi te offerre præcepit: se enim toto emit totum te, ut solus te totum possideret.

Vous aimerez donc le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur. Celui qui demande tout ne vous laisse pas disposer d'une partie de vous-même, mais il vous commande de vous donner tout entier; car il s'est livré tout entier pour vous racheter tout entier, pour vous posséder seul entièrement.

7. Deus ex toto, non ex parte vult diligi: non habet partes, qui ubique totus est, et ideo non vult partem in tuo, qui totus est in suo.

Dieu veut un amour complet et non partagé; étant partout tout entier, il ne se divise pas en parties, et parce qu'il est tout entier en lui-même, il ne veut pas vous avoir en partie.

8. Vis totum habere? da Deo totum, et ipse dabit tibi suum, et sic nihil habebis de te, quia habebis eum totum cum toto te. *Serm. dom. 13 post Trin. ante med. f. 254, p. 1 et 2.*

Voulez-vous avoir tout? donnez tout à Dieu, et il se donnera à vous, et ainsi vous n'aurez rien de vous-même; car vous posséderez Dieu tout entier sans rien perdre de vous-même.

9. Nemo potest perfecte diligere quo vocatur, nisi oderit unde revocatur. *De vera Rel. c. 46, post med. p. 512, D, tom. 1.*

Nul ne peut aimer parfaitement le bien où il tend, s'il ne déteste le mal d'où il sort.

10. Hoc diligimus in Trinitate, quod Deus est: sed Deum nullum alium vidimus aut novimus, quia unus est Deus ille solus quem novimus vidimus, et credendo diligimus. *Lib. 8 de Trin. c. 3, in fine, p. 250, C, t. 3.*

Ce que nous aimons dans la Trinité, c'est qu'elle est Dieu; mais nous ne voyons pas, nous ne connaissons pas

S. Aug.

d'autre Dieu, parce qu'il n'y a qu'un seul Dieu, un Dieu unique que nous ne pouvons voir encore et que nous aimons par la foi.

S. Aug.

11. Magna hominis miseria est, cum illo non esse, sine quo non potest esse : in quo enim est procul dubio sine illo non est, et tamen si ejus non meminit, eumque diligit, cum illo non est. *Ibid. lib. 14, c. 12, in fine, p. 309, B, tom. 3.*

C'est un grand malheur pour l'homme de n'être pas avec Celui sans qui rien ne peut exister. On ne peut exister, en effet, sans Celui en qui l'on a l'être, et cependant, si on ne pense pas à lui, si on ne l'aime pas, on ne saurait être avec lui.

12. Quanto flagrantius diligimus Deum, tanto certius sereniusque videmus. *Lib. 8 de Trin. c. 9, in fine, p. 254, C, t. 3.*

Plus on aime Dieu avec ardeur, et plus on a de lui une connaissance claire et certaine.

13. Dilectio fortis res, fratres, dilectio fortis res. Vultis videre, quam sit fortis dilectio? Quisquis per aliquam necessitatem non potuerit implere, quod jubet Deus, amet illum, qui implet, et in illo implet. *Sup. Ps. 121, post med. v. 6, p. 990, D.*

L'amour est une chose forte, mes frères, l'amour est une chose bien forte. Voulez-vous savoir quelle est la force de l'amour? Si quelqu'un se sent trop faible pour accomplir un commandement, qu'il aime Dieu, et il n'aura pas de peine à le remplir.

14. Constat sine Spiritu sancto Christum nos diligere non posse, et id nos posse atque agere tanto minus, quanto illum percipimus minus : tanto autem amplius, quanto illum percipimus amplius. *Tract. 74 sup. Ev. Joan. de c. 14, circa med. p. 293, A, t. 9.*

Il est certain que sans la grâce du Saint-Esprit nous ne pouvons aimer le Christ; nous le pouvons d'autant moins que nous le connaissons d'une manière plus imparfaite, et nous le pouvons d'autant plus que nous le connaissons davantage.

15. Incomprehensibilis est dilectio Dei, neque mutabilis, qua in unoquoque nostrum novit et odisse quod fecimus, et amare quod fecit. *Ibid. tract. 110 de c. 17, post med. p. 357, A et B.*

L'amour de Dieu est incompréhensible et invariable, et cet amour lui fait connaître et détester en nous ce que nous faisons, tandis qu'il aime ce qu'il opère lui-même.

16. Scio, Domine, scio et fateor, quia non sum dignus quem tu diligas : sed certe tu non es indignus, quem ego diligam. *In Medit. c. 10, in princ. p. 479, B, t. 9.*

Je sais, mon Dieu, je sais et je proclame que je suis indigne de votre amour; mais vous, Seigneur, vous méritez bien que je vous aime.

17. Illi Deum diligunt, qui non aliud, quam unde nomen Dei glorificetur, exercent. *De Vita christiana, c. 9, in fine, p. 612, D, tom. 9.*

Ceux-là aiment Dieu, qui ne font rien qui ne tourne à sa gloire.

18. Potest dicere aliquis: Propter infirmitatem corporis mei, non possum a vino et carnibus abstinere; numquid potest dicere: Non possum diligere? *Serm. 1 feria 6 post dom. Quinq. et in ord. 59, ab iuit. p. 500, D, t. 10.*

S. Aug.

On peut dire quelquefois: A cause de ma faible santé, je ne peux me passer de vin ou de viande; on ne peut jamais dire: Je ne peux pas aimer.

19. Non omnium Deus est Deus, sed eorum qui ipsi conjuncti sunt per dilectionem. *Sup. Ps. 29, conc. 7, post init. v. 2, p. 88, tom. 1.*

S. Basil. Mag.

Dieu n'est pas le Dieu de tout le monde, mais de ceux qui lui sont unis par la charité.

20. Injuriam magnam Creatori facit, qui creaturam ullam plus quam illum diligit. *In sup. Prov. verbo Injuriarum, p. 191, t. 2.*

V. Beda.

C'est faire une grande injure au Créateur que de lui préférer une créature.

21. Non habet callidus hostis machinamentum efficacius ad tollendam de corde dilectionem Dei, quam si efficere possit, ut in ea incaute, et non cum ratione ambuletur. *Serm. 19 sup. Cant. in fine, f. 148, col. 1, C.*

S. Bern.

Notre perfide ennemi n'a pas d'artifice plus sûr pour arracher la charité de nos cœurs que de nous faire marcher dans la charité sans précaution et sans raison, s'il peut y parvenir.

22. Dilexit nos Deus dulciter, sapienter, fortiter : dulciter, quia carnem induit; sapienter, quia culpam cavit; fortiter, quia mortem sustinuit. *Ibid. Serm. 20, post med. f. 148, col. 2, E.*

Dieu nous a aimés d'un amour tendre, sage et courageux : tendre, parce qu'il a pris notre chair; sage, parce qu'il n'a pas pris notre péché; courageux, parce qu'il a souffert la mort.

23. Disce, o christiane, a Christo quemadmodum diligas Christum; disce amare dulciter, amare prudenter, amare fortiter : dulciter ne illectus, prudenter ne deceptus, fortiter ne oppressus, ab amore Domini avertaris. *Ibid. ante med. etc. F.*

Apprenez du Christ, ô chrétien, comment vous devez aimer le Christ : apprenez à l'aimer avec tendresse, avec sagesse, avec courage : avec tendresse, pour n'être pas détourné de son amour par le plaisir; avec sagesse, pour ne pas aider à la tromperie; avec courage, pour résister à l'oppression.

24. Non abduci blanditiis, nec seduci fallaciis, nec injuriis frangi, toto corde, tota anima, tota virtute diligere est. *Ibid. post med. f. 148, col. 3, I.*

N'être pas alléché par les caresses, n'être pas trompé par la fourberie, n'être pas abattu par les injures, c'est aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces.

25. Durissimi cordis est, quisquis Deum toto affectu non diligit. *Serm. de diligendo Deo, statim ab initio, f. 104, col. 1, C.*

Il faut avoir un cœur très-dur pour ne pas donner à Dieu tout son amour.

S. Bern.

26. Causa diligendi Deum, Deus est: modus, sine modo diligere. *Tract. de diligendo Deo, in princ. f. 295, col. 1, C.*

Le motif d'aimer Dieu, c'est qu'il est Dieu; la mesure de cet amour, c'est d'aimer sans mesure.

27. Ob duplicem causam Deus propter seipsum est diligendus, sive quia nihil justius, sive quia nihil diligi fructuosius potest. *Ibid.*

Dieu mérite d'être aimé pour lui-même pour deux raisons: parce qu'il n'y a pas d'amour plus juste ni plus utile.

28. Prior Deus dilexit nos, tantus et tantum, et gratis tantillo et tales. *Ibid. cap. Hic primum, in princ. f. 296, col. 3, H.*

Dieu nous a aimés le premier, lui si grand et nous si petits, lui si saint et nous si imparfaits.

29. Non sine præmio diligitur Deus, etsi absque præmii intuitu diligendus sit. *Tract. de diligendo Deo, cap. Dicto, f. 296, col. 4, K.*

L'amour de Dieu n'est jamais sans récompense, quoi qu'on doive l'aimer sans penser à la récompense.

30. In Dei dilectione modus amoris nullus esse debet: sine modo te dilexit, sine modo eum diligere debes, modum dilectionis excessit te diligendo, pro te moriendo. *Serm. 1 de Cæna Dom. statim a med. f. 107, col. 2, D.*

La mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure: il vous a aimé sans mesure, aimez-le sans mesure: il a dépassé toutes les bornes de l'amour en mourant pour vous.

31. Perfecte vult amari, qui solus vult diligi; non vult consortem habere in amore, qui parem non habet in dilectionis retributione. *Ibidem, Serm. 8, circa med. f. 112, col. 3, H.*

Dieu veut être aimé parfaitement, puisqu'il veut être aimé seul; il ne veut partager avec personne l'amour qu'on lui doit, parce que personne ne peut aimer comme lui.

32. Frustra se Deum diligere dicit, qui mandatis ejus suis operibus contradicit. *Ibid. Serm. 9, circa med. f. 113, col. 2, F.*

C'est en vain qu'on prétend aimer Dieu quand on mène une conduite opposée à ses commandements.

33. Nimis est felix, nimis est beatus, cuius tantum est dilectio Christus. *Ibid. ante med. f. 113, col. 1, B.*

On est trop heureux quand on a donné tout son amour à Jésus-Christ.

34. De dilectione Dei quo plus bibo, plus sitio. *Ibid. Serm. 13, in princ. f. 117, col. 4, K.*

Plus je bois à l'amour de Dieu, et plus j'ai soif.

35. Tunc vere Deum diligis, si pro amore illius bona, quo potes, operaris. *Serm. 51 ad sororem, in med. f. 93, col. 3, H.*

Vous aimez Dieu sincèrement, si vous faites, pour l'amour de lui, tout le bien que vous pouvez.

S. Bonav.

36. In dilectione Conditoris lingua, mens et vita requiritur. *Collat. 61 sup. c. 14 Joan. in med. p. 451, col. 2, t. 2.*

On doit consacrer à l'amour du Créateur ses paroles, ses pensées, toute sa vie.

S. Bonav.

37. Veraciter desponsata est anima, quæ veraciter diligit. *Serm. 4 dom. infra oct. Epiphau. in fine, p. 37, col. 2, t. 3.*

L'Âme qui aime sincèrement est la véritable épouse du Christ.

38. Quid esse Dei dilectionem credimus, nisi ignem? quid culpam, nisi rubiginem? *Pros.*

Qu'est-ce que l'amour de Dieu, sinon le feu? qu'est-ce que le péché, sinon la rouille?

39. Ergo tanto amplius peccati rubigo consumitur, quanto peccator dilectionis igne crematur. *Serm. 2 de sancta Maria Magdalena, in princ. p. 260, col. 1, t. 3.*

Donc, plus le pécheur s'enflamme au feu de l'amour, et plus la rouille du péché disparaît.

40. Dilectio Dei probatur ex sex signis :	}	Ex detestatione peccatorum,
		Ex repulsione inimicorum,
		Ex operatione mandatorum,
		Ex provisione subditorum,
		Ex renuntiatione terrenorum,
		Ex toleratione adversorum.
		<i>Serm. 3 dom. 17 post Pent. in princ. p. 192, col. 1, t. 3.</i>

On reconnaît l'amour de Dieu à six marques :	}	La haine du péché,
		La résistance aux ennemis du salut,
		L'observation des commandements,
		La sollicitude pour ses inférieurs,
		Le renoncement aux biens de ce monde,
		La patience dans l'adversité.

41. Quantum Deus diligitur, tantum diabolus, caro et mundus contemnuntur. *Ibid. ante med. etc.*

Plus on aime Dieu, et plus on méprise le démon, la chair et le monde.

42. Eligat homo magis dilecto Deo mori, quam offenso vivere: hoc est experimentum vere dilectionis. *Ibid. in fine, p. 192, col. 2, tom. 3.*

Il vaut mieux mourir en aimant Dieu que vivre en offensant: c'est là l'épreuve du véritable amour.

43. Non se Deum diligere credat, qui eum corde sæpe non cogitat, qui eum sæpe ore non laudat, qui opere mandata ejus non servat. *Serm. 8 de SS. Apost. in princ. p. 305, col. 1, tom. 3.*

Ne croyez pas aimer Dieu, si votre cœur ne pense souvent à lui, si votre bouche ne chante ses louanges, si vos actions ne sont conformes à sa loi.

44. Christus dilexit Joannem dulcius et familiarius, sed Petrum dilexit ferventius et fortius. *Pros.*

Le Christ eut pour Jean un amour plus tendre et plus familier, mais il eut pour Pierre un amour plus fort et plus vif.

45. Petrus quia dilexit ferventius, diligebatur fortius: Joannes vero quia dilexit dulcius,

S. Bonav.

diligebatur familiarius. *Sup. lib. 3 Sentent. dist. 32, art. 1, quest. 6, in corp. p. 360, col. 1, C, tom. 5.*

Pierre aime avec plus de ferveur, parce qu'il était aimé avec plus de force ; Jean aime avec plus de tendresse, et il était aimé avec plus de familiarité.

46. Qui Christum super omnia diligunt, nihil ejus amori præponunt in via, quem habituri sunt mercedem in patria. *In Specul. disc. part. 2, c. 6, in fine, p. 557, col. 2, B, t. 7, part. 4.*

Ceux qui aiment le Christ par-dessus toutes choses ne préfèrent rien, dans cet exil, à la récompense qu'ils auront dans la patrie.

47. Si omne quod bonum est diligendum est in quantum bonum : ille qui summe bonus est, et infinitum bonum est, summe et infinite diligendus est. *Lib. 2 de Perfect. relig. c. 23, in princ. p. 58, col. 1, D, t. 7, part. 4.*

S'il faut aimer ce qui est bon suivant son degré de bonté, Celui qui est souverainement et infiniment bon mérite l'amour suprême et infini.

48. Tantum Deum debemus diligere, quando nos punit, ut purget, ac si blandiatur, ut consoletur. *Ibid. c. 2, post init. p. 576, col. 2, A, tom. 7.*

Nous devons aimer autant Dieu quand il nous frappe pour nous purifier que lorsqu'il nous caresse pour nous consoler.

49. Diligendus est Deus toto corde, id est intellectu sine errore : tota anima, id est voluntate sine contrarietate : tota mente, id est memoria sine oblivione. *Lib. 5 Comp. Theolog. verit. c. 29, in calce, p. 762, col. 1, A, t. 7, part. 4.*

Nous devons aimer Dieu de tout notre cœur, c'est-à-dire de toute notre intelligence, sans aucun égarement de la raison ; de toute notre âme, c'est-à-dire de toute notre volonté, sans résistance ; de tout notre esprit, c'est-à-dire de toute notre mémoire, sans jamais l'oublier.

Cassiodor.

50. Qui Dei testimonio fideliter credit, ipse eum veraciter diligit. *Sup. Ps. 77, post med. vers. 40, f. 120, col. 4.*

On aime Dieu sincèrement quand on est plein de foi pour sa parole.

51. Deus perfecte diligitur, cum devoti animus nulla accidentium malorum adversitate dejicitur : sed in miseriis suis spe futurorum semper accenditur. *Sup. Ps. 114, in princ. v. 176, col. 3.*

Le chrétien a pour Dieu une charité parfaite, lorsqu'il ne se laisse abattre par aucun des malheurs qui lui arrivent, et qu'au milieu de ses infortunes il se console par l'espérance des biens futurs.

S. Cyrill. Alex.

52. Eximia certe hæreditas est illis, qui totius universi Regem Jesum Christum diligere volunt. *Lib. 1 Glaphyr. in Numeros, c. 2, in princ. p. 331.*

Ceux qui aiment Jésus-Christ comme le Roi de l'univers ont choisi un magnifique héritage.

53. Unusquisque tanto est melior, ac felicitati futuræ propinquior, imo et tanto majori

beatitudine dignus ac præmiandus, quanto plus S. Cyrill. Alex. diligit Deum vero et spiritali amore. *De Perfectu spiritali. art. 16, ante med. f. 158, p. 2.*

L'homme est d'autant plus parfait, il est d'autant plus digne et d'autant plus assuré du bonheur de la vie future, de la béatitude céleste, qu'il a pour Dieu une charité plus sincère et plus vive.

54. Domine, tu prior dilexisti non diligentem, ut de non diligente, diligentem faceres. *De Perfect. charit. art. 1, fol. 170, pag. 1.*

Seigneur, vous nous avez aimés le premier, lorsque nous ne vous aimions pas encore, afin de gagner notre amour par votre charité.

55. Quisquis Deum diligit, utique absque Deo esse fornicat. *Lib. 1 Quest. novi Testam. de Epist. B. Joan. in apud. Bibl. Patr. tom. 6.*

Quand on aime Dieu, on tremble de le perdre.

56. Impium est Deum non diligere : cui respondere non queas, etiam cum dilexeris. *In Epist. parenet. ad Valerian. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 776, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Ne pas aimer Dieu, c'est une impiété ; votre amour lui-même ne peut assez reconnaître ses bienfaits.

57. Quam durum est in dilectionis cura peregrinam admittere curam, et cœlestis secretum sæcularibus infestare turbellis? *Serm. 11 sup. Cantica, in princ. apud B. Bernacard. vol. 2.*

Qu'il est amer de mêler des préoccupations étrangères aux sentiments de la charité, et de troubler les mystères célestes par les inquiétudes du siècle !

58. Frustra se Conditorem diligere credunt, qui ejus monita contempnunt. *Sup. Cant. c. 1, col. 1821, litt. B, tom. 3.*

C'est en vain qu'on se flatte d'aimer le Créateur quand on méprise sa loi.

59. Virtuti mortis dilectio comparatur ; quæ nimirum mentem, quam semel cepit, a dilectione mundi funditus occidit. *Lib. 10 Moral. c. 12, circa finem, sup. illud, Cant. 8, Fortis est ut mors dilectio, col. 364, A, tom. 1.*

La charité a une vertu comparable à la force de la mort ; quand elle a pu s'emparer d'une âme, elle la fait mourir à l'amour du monde.

60. Solent nonnulli in prosperis Deum diligere, in adversis positi flagellatorem minus amare. *Ibid. lib. 2, c. 11, num. 17, col. 37, B.*

Il y en a qui aiment Dieu dans la prospérité, et qui cessent de l'aimer lorsque Dieu les frappe pour les éprouver.

Ex toto corde tuo,

In corde accipitur consilium ;

Ex tota mente tua,

In mente voluntas ;

Ex tota virtute tua.

In virtute amoris affectio designatur. *Lib. 3 in 1 Reg. c. 1, super illud, Revertere, etc. tom. 2.*

61. Tres gradus dilectionis sunt : diliges Dominum Deum tuum

L'amour de Dieu à trois degrés : vous aimez le Seigneur votre Dieu

De tout votre cœur,  
De toute votre âme,  
De toutes vos forces.

Le cœur signifie l'entendement ;  
L'âme signifie la volonté ;  
Les forces signifient le sentiment et l'affection.

S. Greg. Mag.

62. Si unicuique vestrum requiratur an diligat, Deum tota fiducia et securam mente respondet : Diligo. Probatio dilectionis, exhibitio est operis. *Hom. 30 sup. Ev. in princ. sup. illud, Si quis diligit me. etc. col. 450, B, t. 2.*

Quand on vous demande si vous aimez Dieu, chacun de vous répond avec confiance et d'une voix assurée : Oui, je l'aime. La véritable preuve de l'amour, c'est la conduite de la vie.

S. Greg. Nys.

63. Dei dilectio est fortitudo ejus, qui diligit. *Hom. 8 sup. Eccl. ante med. col. 222, D.*

La charité est la force de celui qui aime.

Нармо.

64. Quia immensus est Deus, sine mensura est diligendus : ut cum eum multum diligimus, parum nos diligere fateamur. *Serm. 4 dom. 1<sup>4</sup> post Pent. ante med.*

Dieu étant infini doit être aimé d'un amour sans bornes ; si nous l'aimons beaucoup, nous devons nous aimer peu nous-mêmes.

65. Non Deum diligimus prius ; nam ad hoc nos ille dilexit prius, ut diligamus eum. *Serm. 1 dom. 2 post Pent. in princ.*

Ce n'est pas nous qui aimons Dieu les premiers ; car il nous prévient de son amour, afin de se faire aimer de nous.

S. Hier.

66. Si vere Christum diligimus, nihil magis velle, nihil omnino debemus agere, quam quod illum velle cognoscimus. *Tom. 1, Epist. 14 ad Celantiam, post init. p. 108, D.*

Si nous aimons véritablement le Christ, nous ne devons vouloir et faire ce que nous savons être conforme à sa volonté.

67. Ille diligit Deum, qui ædificat fratres. *Sup. 1 ad Cor. c. 8, in illud, Si quis diligit Deum, etc. p. 311, D, t. 9.*

Celui qui édifie ses frères aime réellement Dieu.

S. Hilar.

68. Dilectionis in Deum hoc proprium officium est, parere monitis, statutis obtemperare, pollicitis confidere. *Sup. Ps. 127, post init. f. 91, col. 4.*

Le propre devoir de la charité envers Dieu consiste à obéir à sa parole, à observer ses préceptes et à croire fortement à ses promesses.

Hugo  
a S. Victor.

69. Anima que Deum diligit, quibusdam amoris passibus per charitatem ad Deum currit. *Pros.*

L'âme qui aime Dieu s'approche de lui à grands pas par la voie de la charité.

70. Charitas Dei via pacis est, quia in amore Conditoris currens animus, nihil quod lædat, invenit. *Sup. Psalm. 13, c. 11, ante med. p. 40, B, tom. 1.*

La charité envers Dieu est le chemin de la paix, parce que celui qui marche dans l'amour du Seigneur ne rencontre rien qui le blesse.

Hugo,  
a S. Victor.

Ex toto corde, id est sapienter ;  
Ex tota anima, id est dulciter ;  
Ex totis viribus, id est fortiter ;

71. Deus diligendus est

Ex tota mente, id est memorer. *In Alleg. veteris Testamenti, lib. 3 sup. Exod. c. 4, in fin. p. 169, litt. E.*

Il faut aimer Dieu

De tout son cœur, c'est-à-dire avec sagesse ;  
De toute son âme, c'est-à-dire avec tendresse ;  
De toutes ses forces, c'est-à-dire avec courage ;  
De tout son esprit, c'est-à-dire en se souvenant toujours de lui.

72. Deus diligendus est quibuscumque modis dici potest : quia non potest nimis dici, quod non potest nimis diligi. *Ibid.*

Il faut aimer Dieu de toutes les manières imaginables, car on ne peut assez imaginer de manières d'aimer Celui qui ne peut jamais être assez aimé.

73. Perdit quod vivit, qui Deum non diligit : qui autem diligit, illum desiderat, in eo meditatur, delectatur, pasцит et impinguitur. *Lib. 4 de Anima, c. 9, ante med. p. 132, F, tom. 2.*

Celui qui n'aime pas Dieu perd ce qui le fait vivre ; au contraire, celui qui aime Dieu désire le posséder, ne pense qu'à lui, et trouve en lui ses délices, sa nourriture et sa force.

74. Si dona Dei accipis, quare vicissitudinem dilectionis non rependis ? Aut dona illius (si potes) respue ; vel si dona illius respuere non potes, vicissitudinem dilectionis repende. *Pros.*

Puisque vous recevez les bienfaits de Dieu, pourquoi ne les reconnaissez-vous pas par une vive charité ? Ou refusez ses bienfaits, si vous le pouvez, ou, si vous ne pouvez pas les refuser, reconnaissez-les par votre amour.

75. Dilige illum, dilige te propter illum, dilige dona illius propter illum. Dilige illum, ut fruaris illo : dilige te, quod diligaris ab illo : dilige in donis illius, quod data sunt ab illo. Illum tibi et te illi dilige : dona illius ab illo tibi propter te.

Aimez Dieu, aimez-vous vous-même pour Dieu, aimez ses dons à cause de lui : aimez Dieu pour arriver à le posséder ; aimez-vous vous-même, parce que Dieu vous aime ; aimez ses dons, parce qu'ils viennent de lui : aimez Dieu pour vous, vous pour Dieu, et les bienfaits de Dieu à cause de lui.

76. Hæc pura et casta dilectio est, nihil habens sordidum, nihil amarum, nihil transitorium, decora castitate, jucunda dulcedine, stabili æternitate. *In Soliloq. de Arrha animæ, longe ante med. p. 145, D, t. 2.*

La charité envers Dieu est le véritable et pur amour qui n'a rien d'impur, rien d'amer, rien de périssable, embelli par la chasteté, ravissant par la douceur, durable pour l'éternité.



Hugo  
S. Victor

77. Prædestinati postquam Deum diligere cœperint, vel perseveranter diligunt, ut a dilectione non cadant : vel cum a dilectione ceciderint, iterum ad illam resurgunt, ne pereant. *Lib. 2 de Sacram. part. 13, c. 11, ante finem, p. 492, B, t. 3.*

Quand les prédestinés ont commencé d'aimer Dieu, ils persévèrent dans la charité sans faire de chute, ou, s'ils ont le malheur de tomber, ils se relèvent pour revivre à la charité et ne pas se perdre.

Iulio.

78. Nihil Deo justius, nihilque fructuosius diligi potest. *Lib. 1 in Contemplat. de amore Dei, c. 9, in princip. apud Bibl. Patr. t. 10, edit. Colon. 1618, p. 3, col. 2, G.*

Rien n'est plus juste et plus avantageux que d'aimer Dieu.

79. Qui Deum tota anima diligit, jam habet quem diligit, nec eum vere diligere posset, si eum quem diligit non haberet. *Ibid. c. 13, circa med. p. 4, col. 2, H.*

Celui qui aime Dieu de toute son âme possède déjà Celui qu'il aime, et il ne pourrait l'aimer si parfaitement, s'il ne le possédait pas.

80. Dilectio Dei totius est mentis ligamen, et viscum, et glutinum, hominem sibi indissolubiler uniens, atque ligans. *ib. c. 14, ante med. p. 5, col. 1, A.*

La charité est comme un lien et une sorte de substance agglutinante qui attache l'âme et l'unit indissolublement à Dieu.

81. Dilectio vera Dei, hominem invincibilem reddit. *Ibid. c. 15, ante med. p. 5, col. 1, C.*

Le véritable amour de Dieu rend l'homme invincible.

82. Dilectio Dei est via rectissima absque devio ad eum veniendi, via brevis absque tædio, via plana absque tumultu, via clara absque nullo, via segura absque periculo, via jucunda cum bono socio. *Ibid. 17, ante med. p. 5, col. 2, G.*

La charité est, pour arriver à Dieu, une voie droite et sans détours, une voie courte et sans ennui, une voie unie et sans inégalités, une voie éclairée et sans nuages, une voie sûre et sans dangers, une voie agréable, semée de plaisirs.

83. Si quis ad patriam cœlestem velit celebriter pervenire, per viam dilectionis ambulare debet. *Ibid. post med. etc.*

Si vous voulez arriver rapidement à la patrie céleste, vous devez suivre la voie de la charité.

84. Summæ bonitatis est, ut Deum diligamus. *Ibid. c. 21, post med. p. 6, col. 2, G.*

Il est de toute justice que nous aimions Dieu.

85. Ille solus novit se vere diligere, qui veraciter Deum diligit. *Ibid. c. 31, in princip. p. 9, col. 1, D.*

On ne s'aime véritablement soi-même que lorsqu'on aime Dieu.

Joan. Chr.

86. Vere nihil est, quod amplius diligere debeamus, quam Deum : amici enim recedunt,

parentes deficiunt; solus autem Deus nec recedit, nec deficit, donec voluerimus esse cum ipso. *Hom. 26 sup. Matth. oper. imp. circa med. col. 909, A, tom. 2.*

Il n'est rien évidemment que nous devons aimer autant que Dieu : les amis nous abandonnent, les parents nous sont enlevés ; Dieu seul ne nous quittera jamais, Dieu seul ne nous manquera pas tant que nous voudrions demeurer avec lui.

87. Dilectionem ab hominibus evigere non est dominii, sed paternitatis. *Ibid. Hom. 40, in princ. col. 1011, A, t. 2.*

Exiger l'amour des hommes, ce n'est pas faire acte de maître, mais de père.

88. Quid est in tota anima diligere Deum ? Est certissimum animum habere in veritate, et firmum esse in fide. *Ibid. Hom. 42, post med. col. 1042, D.*

Qu'est-ce qu'aimer Dieu de toute son âme ? Pas autre chose certainement que d'avoir l'esprit très-assuré de la vérité et inébranlable dans la foi.

89. Quis diligit Deum ? qui omne bonum credit apud Deum, et omne bonum credit esse Deum, et extra Deum non credit esse bonum. *Ibid. post med. col. 1043, A.*

Qui aime Dieu ? celui qui trouve en Dieu tous les biens, qui regarde Dieu comme le bien suprême, et qui ne croit pas qu'il existe aucun bien hors de Dieu.

90. Magnitudo dilectionis Dei, nusquam non sese extendit. *Serm. 7 sup. Ep. ad Ephes. sub fin. ante Morale. col. 991, D, t. 4.*

La charité de Dieu est si grande qu'elle s'étend à tout.

91. Hoc curemus dilecti, nempe ut dilectionem Dei cognoscamus : nihil quippe nobis ita proderit, nihil ita compunget. *Ibid. in princ. Moralis, col. 992, D.*

Appliquons-nous à connaître combien Dieu nous aime ; rien ne peut nous être plus utile et nous inspirer plus de componction.

92. Nihil tam præclarum, quam a Deo diligi, et ipsum diligitem tanquam Deum diligere. *Hom. 64 ad popul. Antioch. in princ. col. 416, C, tom. 3.*

Rien n'est plus glorieux que d'être aimé de Dieu et de l'aimer comme un Dieu, infiniment.

93. Etiamsi oporteat divitias vel corpora, vel animam ipsam pro dilectione Dei dare, ne parcamus. *Pros.*

Quand même il faudrait, pour aimer Dieu, sacrifier nos richesses, notre corps, et même notre âme, nous ne devrions pas hésiter.

94. Nihil enim ita nostram salutem conservat, sicut Deum diligere. *Hom. 30 sup. 2 Cor. in princ. Moral. col. 878, B, t. 4.*

L'amour de Dieu est la plus sûre garantie de notre salut.

95. Diligamus Deum, sicut oportet diligere. Hæc enim magna merces, hoc regnum et voluptas, hæc delicia, gloria et honor, hæc lux et magna beatitudo, quam sermo declarare non

S. Joan. Chr. potest, non mens comprehendere. *Hom. 48 ad pop. Antioch. ante med. t. 3.*

Aimons Dieu comme nous le devons: c'est là une grande faveur, une royauté, une félicité; ce sont des délices, c'est une gloire, un honneur, une béatitude que la langue ne peut exprimer et que le cœur ne saurait comprendre.

Joan. Trith. 96. Quidquid plus Christo diligit, hoc ejus amori praposis. *In cap. 4 Regule S. Bened. verbo Quidquid, in princ. p. 273, col. 1.*

Vous préférez à l'amour du Christ tout ce que vous aimez plus que lui.

97. Nihil tam justum, nihil tam sanctum, nihil in humanis actionibus tam potest esse honestum, quam Deum ex toto corde et super omnia semper diligere. *Lib. 1 ad monach. Hom. 2, in princ. p. 313, col. 1.*

Il ne peut rien entrer dans les actions humaines de si saint, de si juste, de si honorable que d'aimer Dieu de tout son cœur et par-dessus toutes choses.

98. Virtuosus non est, qui Deum non diligit, cum omnium virtutum summa sit charitas. *Lib. 2 ad monach. Serm. 5, circa med. p. 348, col. 1.*

On n'est pas vertueux quand on n'aime pas Dieu, puisque la charité est le centre de toutes les vertus.

99. Anima, quæ Deum veraciter diligit, omnia præter ipsum contemnit. *Lib. 1 de Region. claustr. tract. 2, region. 2, art. sub finem, p. 589, col. 1.*

L'âme qui aime Dieu véritablement, méprise tout, excepté Dieu.

S. Isidorus Hispal. 100. Nullus te diligit, nisi rectus: et nullus est rectus, nisi qui te diligit. *Sup. Cant. c. 1, in princ. in illud, Recti diligunt te, p. 719, col. 1.*

Personne ne vous aime, excepté le juste, et personne n'est juste qu'en vous aimant.

S. Leo 1. 101. Si dilectio Deus est, nullum debet habere terminum charitas Dei, quia nullo potest claudi sine Divinitas. *Serm. 10 Quadr. post med.*

Si Dieu est charité, la charité n'a point de bornes; car la Divinité ne peut être limitée par aucune barrière.

102. Diligenti Deum sufficit ei placere, quem diligit: quia nulla major expetenda est remuneratio, quam ipsa dilectio. *Serm. 7 de Jejun. septimi mensis, post med.*

Celui qui aime Dieu ne demande qu'à lui plaire; car il n'y a pas de plus grande récompense à son amour que d'être aimé de Dieu.

Ludov. Blos. 103. Is Deum vere diligit, cui ipse Deus est id quod est, cui celestia sapiunt, et terrena desipiunt. *De Instit. spirit. c. 7, in fine.*

Celui-là aime Dieu véritablement, pour qui Dieu est réellement Dieu, qui prend goût aux choses du ciel, et qui méprise les choses du monde.

Petr. Blesens. 104. Quanto major est summi boni dilectio, tanto suavior in ea est delectatio, et tanto plenior beatitudo. *De Amic. c. 11, ante med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 971, col. 2, E, edit. Colonia 1618.*

Plus l'amour du souverain bien est parfait, et plus on y puise de suaves délices et une pleine béatitude.

105. Te singulariter diligit, qui nihil sine te diligens, alia propter te diligit. *Pros.*

Celui-là vous aime uniquement, qui, n'aimant rien sans vous, aime les autres choses à cause de vous.

106. Licet dilectio diffundatur in plures, tamen est in singulis tota, ut omnes unice diligens, ab omnibus unice diligitur.

Quoique la charité de Dieu se répande sur un grand nombre, elle est tout entière en chacun; en sorte qu'unissant tout le monde dans son amour, il est aimé de tous uniquement.

107. Illi plusquam se diligunt Deum,

On aime Dieu plus que soi-même

Qui pro ejus amore, suæ ad tempus saluti non parcut;

Qui seipos tribulationibus ac periculis tradunt;

Qui nudari facultatibus propriis, patriæ suæ extorres fieri, parentibus et uxori ac filii suis renuntiare parati sunt;

Qui ipsam corporis mortem, non solum non refugunt, sed etiam libenter excipiunt, ambientes a corporis sui vita, magis quam a Deo, vita vitæ suæ, discedere. *Lib. 3 de Vita cont. c. 15, circa med.*

Quand pour son amour on emploie tout son temps à se sauver;

Quand on se livre soi-même aux revers et aux dangers;

Quand on est disposé à se dévouer de ses biens, à s'exiler de sa patrie, à renoncer à ses parents, à son épouse, à ses enfants;

Quand, au lieu de redouter la mort corporelle, on la reçoit volontiers, aimant mieux perdre la vie du corps que d'être séparé de Dieu, qui est la vie de notre vie.

108. Illi perfecte Deum diligunt, qui volendo quod vult Deus, et nolendo quod non vult: nec illis peccatur, quibus offenditur, acquiescunt: et semper se ad virtutes, quas ipse dignatur donare diligendas et habendas, extendunt. *Ibid. in fine.*

Aimer Dieu parfaitement, c'est vouloir ce que Dieu veut, ne pas vouloir ce qu'il ne veut pas, ne consentir à aucun acte qui l'offense, et s'appliquer sans cesse aux vertus qu'il recommande à notre pratique et à notre amour.

109. Ex magnitudine divinæ dilectionis, pendet modus divinæ revelationis. *Part. 1, lib. 4 de Contempl. c. 16, post med. p. 300, vol. 2, A.*

La grandeur de notre charité est la mesure des communications dont Dieu nous favorise.

110. Quanto magis ab amore terrenorum animus elongatur, tanto magis firmatur in dilectione divina. *Opusc. 9 de decem Præceptis, verbo Ex jam dictis, t. 1.*

Plus un cœur est éloigné des affections terrestres, et plus il s'affermi dans l'amour de Dieu.

111. Tanto perfectius animus hominis ad

Petr. Blesens.

S. Prosper.

Richard. a S. Victore.

S. Thomas Aquinas.

Thomas  
Aquinas.

Deum diligendum fertur, quanto magis ab affectu temporalium revocatur. *De Perf. vitæ, spirit. c. 6, in med. t. 2.*

Le cœur humain se porte à aimer Dieu avec d'autant plus de perfection qu'il s'éloigne davantage des affections du monde.

112. Necessarium est ad salutem, ut homo sic Deum diligit, ut in eo finem suæ intentionis ponat, nihilque admittat, quod contrarium divinæ dilectioni æstimat. *Ibid. c. 10, ante med.*

Pour se sauver, il est nécessaire d'aimer Dieu de manière à tout rapporter à lui, comme à la fin de toutes nos œuvres, et à ne rien faire qui soit contraire à la divine charité.

113. Non necessitas, quæ ex divina dilectione procedit, minuit dilectionem, sed auget. *Ibid. c. 12, prope finem.*

La nécessité qui procède du libre amour de Dieu augmente la charité, loin de la diminuer.

## SENTENTIA PAGANORUM.

xius phil.

114. Cor diligentis Deum, in manu Dei stabilitum ponat, nihilque admittat, quod contrarium divinæ dilectioni æstimat. *Ibid. c. 10, ante med.*

Le cœur qui aime Dieu est stable entre les mains de Dieu.

115. Si non diligis Deum, non ibis ad Deum. *Ibid. sent. 424, p. 67, col. 2, E.*

Si vous n'aimez pas Dieu, vous n'arriverez pas à lui.

## DILECTIO PROXIMI

(DILECTION DU PROCHAIN).

## DEFINITIO.

loss. int.

Vera proximi dilectio est, quæ et amicos in Deo, et inimicos propter Deum diligit. *Sup. Job, c. 31, col. 298, D, t. 3.*

La vraie dilection du prochain consiste à aimer ses amis en Dieu et ses ennemis pour Dieu.

aur. Just.

Dilectio proximi est debitum naturale, quo unus homo obligatus est alteri, a quo debito nullus absolvitur. *Part. 1 de Ligno vitæ, tract. 4 de Charit. c. 13, circa init. p. 33, col. 1, F.*

La dilection du prochain est une dette naturelle par laquelle un homme est lié vis-à-vis d'un autre homme, et dont personne n'est exempt.

## SENTENTIA PATRUM.

Albert. Mag.

1. Amantem diligere naturæ est: non amantem vero diligere gratiæ est. *Part. 1 de Parad. animæ, c. 1 de Virtutibus, post med. p. 17.*

La nature nous fait aimer ceux qui nous aiment: c'est la grâce qui nous fait aimer ceux qui ne nous aiment pas.

S. Ambr.

2. Plus certe diligere debemus, quos perpetuo nobiscum putamus futuros, quam quos in

hoc tantum sæculo: illi degeneres nascuntur frequenter, qui dedecant patrem; eos ante eligimus ut diligamus. *Pros.*

S. Ambr.

Nous devons certainement aimer ceux qui doivent être éternellement avec nous plus que ceux avec qui nous ne devons nous trouver que dans cette vie. Il y en a qui naissent dégénérés et qui déshonorent leur père; il faut donc choisir avant d'aimer.

3. Itaque illi necessitate diliguntur, quæ non satis idonea atque diuturna est ad perpetuitatem diligendi magistra.

On n'aime ces derniers que par nécessité, et la nécessité n'a ni assez de puissance ni assez de durée pour nous inspirer un amour éternel.

4. Non enim vehementior est natura ad diligendum, quam gratia. *Lib. 1 Offic. c. 7, in fine, col. 4, C, t. 1.*

La nature ne porte pas à aimer avec plus de force que la grâce.

5. Probare debes, quos diligas, et diligere, quos elegeris. *Ibid. etc.*

Il faut éprouver ceux que vous voulez aimer, et ne les aimer qu'après les avoir choisis.

6. Ratio diligendi proximum, Deus est: hoc enim debemus in proximo diligere, ut in Deo sit. *Part. 4, tit. 6 de Charit. c. 4, post init. f. 98, col. 1.*

S. Antonin.

Le motif d'aimer notre prochain, c'est Dieu; car ce que nous devons aimer dans le prochain, c'est qu'il appartient à Dieu.

7. Quicumque dilexerit proximum, diligit animam propriam. *Epist. 2 ad fratres, post med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 26, col. 1, C, t. 1.*

S. Ant. abb.

Celui qui aime le prochain aime sa propre âme.

8. Ea est regula dilectionis proximi, ut quæ sibi vult bona provenire, et illi velit: et quæ accidere sibi mala non vult, et illi nolit. *De vera Relig. c. 46, in princ. p. 512, C, t. 1, edit. Coloniae 1618.*

S. Aug.

La règle de la charité du prochain consiste à lui désirer tout le bien qu'on se désire à soi-même, et à repousser du prochain tout le mal qu'on ne voudrait pas éprouver soi-même.

9. Quod agis tecum, id agendum cum proximo est: non enim enim diligis tanquam teipsum, si non ad id bonum, ad quod ipse tendis, adducere satagis. *De Morib. Eccl. c. 29, ante med. p. 532, C, t. 1.*

Vous devez agir envers le prochain comme envers vous-même; car vous ne l'aimez pas comme vous-même, si vous ne travaillez pas à le conduire au bonheur auquel vous tendez.

10. Non est interior litterarum scientia, quam scripta conscientia, id se alteri non facere, quod nolit pati. *Lib. 1 Conf. c. 18, in fine, p. 53, A, t. 1.*

Il y a une loi intérieure, écrite dans la conscience, qui nous défend de faire aux autres ce que nous ne voudrions pas que l'on nous fit.

11. Diliges proximum tuum, etc. Proximus

S. Aug. hoc loco non sanguinis propinquitate, sed rationis societate pensandus est, in qua socii sunt omnes homines. *Epist. 52 ad Macedon, ante finem, p. 153, B. t. 2.*

« Vous aimerez le Seigneur, etc. » Dans ce passage, il faut entendre par le prochain, non par ceux qui nous sont unis par les liens du sang, mais ceux qui nous sont unis par la société qui se compose de tous les hommes.

12. Omnes homines æque diligendi sunt: sed cum omnibus prodesse non possis, his potissimum consulendum est, qui pro locorum, vel temporum, vel quarumlibet rerum opportunitatibus constriculis tibi quasi quadam sorte junguntur. *Lib. 1 de Doctrina christ. c. 28, ab init. p. 11, A, t. 3.*

Il faut aimer également tous les hommes; mais comme vous ne pouvez être utile à tous, vous devez faire du bien préférentiellement à ceux qui vous sont plus étroitement unis, à raison des lieux, des temps ou d'autres circonstances.

13. Dilige, et quod vis fac. Sive taceas, dilectione taceas: sive clames, dilectione clames: sive emendes, dilectione emendes: sive parcas, dilectione parcas. *Tract. 7 sup. Epist. Joau. de c. 4, post med. p. 427, B, t. 9.*

Aimez et faites ce que vous voudrez. Si vous gardez le silence, que ce soit par charité; si vous criez, que ce soit par charité; si vous reprenez les autres, ou si vous les pardonnez, que ce soit toujours par charité.

14. Ille proximum suum tanquam seipsum diligit, qui et non mali aliquid facit, quod nec sibi vult fieri: sed si quid boni prout ipse ab omnibus recipere optat et consequi, libenter impertitur. *De Vita christ. c. 40, in princ. p. 612, D, t. 9.*

On aime le prochain comme soi-même, quand on ne lui fait pas le mal qu'on ne voudrait pas subir soi-même, et quand on lui fait volontiers le même bien qu'on désirerait recevoir des autres.

S. Fern. 15. Nihil Deo specialius virtute dilectionis proximi, nihil desiderabilius diabolo, quam extinctio dilectionis. *Serm. 13 ad sororem, ante med. f. 84, col. 3, C.*

Rien n'est plus agréable à Dieu que la charité pour le prochain, et le démon ne désire rien tant que d'éteindre cette charité.

16. Perfecte proximum non diligit, qui illi in necessitate non succurrit. *Ibid. Serm. 14, statim ab init. f. 84, col. 4, L.*

On n'aime point parfaitement le prochain, quand on ne va pas au secours de sa misère.

19. Dilectio est soror charitatis: charitas nunquam fuit sine dilectione, nec dilectio sine charitate. *Ibid. Serm. 13, in fine, f. 84, col. 4, litt. K.*

La dilection est soror de la charité; elles ne marchent jamais l'une sans l'autre.

18. Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem. Leve præceptum, suave præceptum, et dulce præceptum: ad portandum leve, ad amplectendum suave, ad tenendum dulce.

*Serm. 14 de Cæna Dom. circa med. f. 118, col. 3, litt. G.*

« C'est mon commandement que vous vous aimiez les uns les autres. » Précepte léger, agréable et doux: léger à porter, agréable à embrasser, doux à garder.

19. Dic mihi, quid acquiris, si proximum tuum non diligis? Præter hoc quod in hac vita torqueris, et dolore extenderis, dum eum prosperis rebus abundare cernis, traderis summis malis, pœnis maximis æternaliter duraturus. *Pros.*

S. Bouav.

Dites-moi ce que vous gagnez à ne pas aimer le prochain. Outre que dans cette vie vous êtes tourmenté, et vous souffrez en le voyant dans la prospérité et l'abondance, vous vous préparez dans les maux extrêmes, des supplices affreux pour l'éternité.

20. Attende ergo et cerne crimen, et nunc proximum dilige, si vis mortem æternam evitare, et vitam sempiternam acquirere. *Serm. 9 de SS. Apost. sub finem, p. 308, col. 1, t. 3.*

Considérez donc votre péché, et ayez ici-bas votre prochain, si vous voulez éviter la mort éternelle et obtenir la vie du ciel.

21. Mali homines secundum quod imaginem Dei gerunt, diligendi sunt ex charitate; non tamen secundum quod mali sunt, imo secundum hoc detestandi sunt. *Sup. lib. 3 Sent. dist. 28, art. 1, quest. 3, in princ. corp. p. 317, col. 1, B, t. 5.*

La charité veut que nous aimions les méchants, en tant qu'ils ont été créés à l'image de Dieu, et non pas en tant qu'ils sont méchants; car, sous ce rapport, nous devons même les détester.

22. Proximum diligimus sicut nosipsos, cum nulli malum facimus; sed omnes similes, ut nosmetipsos affectione tractamus. *Sup. Psal. 133, in med. proem. f. 206, col. 2.*

Cassiodor.

Nous aimons le prochain comme nous-mêmes, lorsque nous ne faisons de mal à personne, et que nous traitons tout le monde avec la même affection que nous-mêmes.

23. Perfectum odium est, homines diligere, et eorum vitia semper horrere: nam in illa parte, qua creatura Dei sunt, amandos esse non dubium est. *Sup. Psal. 138, post med. vers. 22, Perfecto odio oderam illos, f. 213, col. 3.*

C'est une haine parfaite d'aimer les personnes et d'avoir en horreur leurs vices; car, en tant qu'elles sont des créatures de Dieu, elles ont un droit certain à notre amour.

24. Dilectio proximi veræ sunt delicia, hic est pretiosus thesaurus. *Lib. 2 Pedag. c. 12, ante med. f. 43, p. 2, E.*

S. Ctem. A.

La dilection du prochain renferme de vrais délices, des trésors précieux.

25. Debemus diligere bonos, quia boni sunt: et malos etiam, quia boni esse possunt. *In Spl. Ecclesiast. c. 30, in med. apud Bibl. Patr. t. 13, p. 366, col. 2, E, edit. Colonia 1618.*

S. Eduard.

Nous devons aimer les bons parce qu'ils sont bons, et les méchants parce qu'ils peuvent devenir bons.

26. Sic diligendi sunt homines, ut bonitas

S. Eus. Ca.

exaltetur, et vitium deturpetur. *Epist. ad Damas. pap. de Morte Hieron. circa med.*

La charité du prochain doit exalter les vertus des hommes et blâmer leurs vices.

Franciscus  
Assisiæ.

27. Beatus servus, qui tantum diligit fratrem suum, quando est infirmus, quantum quando est sanus. *In suis Opusc. in admonit. ad fratres, c. 24, p. 79, t. 1.*

Bienheureux le serviteur qui aime autant son frère en maladie qu'en santé.

less. ord.

28. Qui dicit se diligere proximum, non solum ei malum non facit, quod sibi non vult ab alio fieri, sed etiam bonum facit ei, quod sibi vult ab alio fieri. *Sup. Epist. ad Galat. c. 5, in illud, Diliges proximum tuum, etc. col. 513, B, tom. 6.*

Celui qui prétend aimer le prochain doit non seulement ne pas lui faire le mal qu'il ne voudrait pas qu'on lui fit à lui-même, mais lui faire aussi tout le bien qu'il désire qu'on lui fasse.

29. Qui diligit fratrem suum, tolerat omnia propter unitatem charitatis. *Sup. 1 Joan. c. 2, col. 1384, E, t. 6.*

Celui qui aime son frère supporte tout pour maintenir l'union de la charité.

30. In veritate proximum diligit, qui secundum Deum diligit affectuosa charitate. *Sup. 1 Joan. c. 3, col. 1427, C, t. 6.*

On aime véritablement le prochain, quand on a pour lui une charité tendre selon Dieu.

Greg. Mag.

31. Nihil pretiosius est Deo virtute dilectionis: nihil est delectabilius diabolo extinctione charitatis. *Pros.*

Rien n'est plus agréable à Dieu que la charité pour le prochain; le démon ne désire rien tant que l'extinction de cette charité.

32. Quisquis enim seminando jurgia, dilectionem proximorum perimit, hosti Dei familiaris servit. *Part. 3 Pastor. c. 1, admonit. 24, ante med. col. 1294, C, t. 1.*

Celui qui sème la discorde et qui détruit la charité du prochain, sert d'instrument à l'ennemi de Dieu.

33. In sincera dilectione, nec vires absentia, nec locum habet oblivio. *Lib. 9 in Registr. indict. 4, c. 62, Epist. 62 ad Aregian episc. t. 2.*

Quand la charité est sincère, ni l'absence ni l'oubli ne peuvent rien contre elle.

34. Nemo potest diligere, quem non vult videre. *Ibid. lib. 7, indict. 1, c. 23, Epist. 23 ad Rusticinianam patriciam, circa med. col. 913, litt. C.*

On ne peut aimer celui qu'on ne veut pas voir.

Greg. Nyss.

35. Dilectionis proximi intentio atque incrementum, misericordia est. *Orat. 5 de Beatit. ante med. col. 537, A.*

La miséricorde constitue la force et l'accroissement de la charité du prochain.

S. Hier.

36. O si oculis cerni dilectio posset, profertor

videres, quanta apud te nostra esset dilectio: si æquiparans dilectioni esset tua, magnum tibi afferret gaudium; aut si major esset, magnum tibi afferret imitationis studium. *Tom. 1, Epist. 40 ad August. circa med. p. 213, A.*

S. Hier.

Si la charité pouvait se voir des yeux du corps, vous verriez certainement combien je vous aime; si mon amitié vous paraissait aussi grande que la vôtre, elle vous donnerait beaucoup de joie; si vous la trouviez plus grande, elle vous inspirerait le zèle de l'égaliser.

37. Qui diligit quempiam, semper in ejus felicitate lætatur: et si eum viderit aliquo errore deceptum et peccatorum lubrico concidisse, dolebit quidem, et erueret festinabit. *Lib. 3 sup. Epist. ad Galat. c. 5, in illud, Fructus spiritus, etc. p. 196, A, t. 9.*

Quand on aime quelqu'un, on se réjouit toujours de son bonheur, et si on le voit entraîné par quelque erreur et tombé dans les pièges des pécheurs, on en éprouve de la douleur, et l'on s'efforce de l'en retirer.

38. Perfecta dilectio non solum totum quod habet gratis impendit, sed etiam ipsa libenter superimpenditur, si necesse est. *Sup. 2 ad Cor. c. 12, in illud, Ego autem libentissime impendam, etc. p. 343, A, t. 9.*

La vraie charité donne non seulement tout ce qu'elle possède, mais, s'il le faut, elle se livre encore elle-même.

39. O miram Dei clementiam! o ineffabilem pietatem Dei! præmium nobis pollicetur, si nos mutuo diligamus, et si nobis ea præstamus invicem, quibus invicem indigemus: et nos superbo insuper et ingrato animo ei renitimus, cujus imperium beneficium est. *Apud D. Antonin. part. 4, titul. 6, § 3, in princ. fol. 98, col. 4.*

O admirable bonté de Dieu! ô ineffable miséricorde! elle nous promet une récompense, si nous nous aimons les uns les autres, et si nous nous rendons mutuellement les services dont nous avons tous besoin; et nous, par orgueil et par ingratitude, nous résistons à un ordre qui est un bienfait.

40. Diligendus est proximus	}	Beneficio,	In beneficio est opus bonum;	Hugo a S. Victore.
		Verbo,	In verbo est sanum consilium;	
		Voto.	In voto est pium desiderium. <i>In Alleg. vet. Test. lib. 3, in Exod. c. 4, in fine, p. 169, E, t. 1.</i>	

Il faut aimer le prochain	}	Par nos bienfaits, en lui faisant du bien;	Hugo a S. Victore.
		Par nos discours, en lui donnant de bons conseils;	
		Par nos vœux, en lui désignant du bien.	

41. Dum diligis proximum, ut pure diligas ipsum, diligis propter Deum. *Lib. 3 de Claustr. anim. c. 23, post med. p. 67, G, t. 2.*

Pour aimer saintement le prochain, aimez-le à cause de Dieu.

Hugo card.

42. Modus diligendi proximum constat in tribus, quia debet diligere

Firmiter, Efficaciter, Vere. *Sup. 1 Joan. 3, f. 351, col. 2, tom. 7.*

La règle de l'amour du prochain est de l'aimer

Constamment, Efficacement, Véritablement.

S. Joan. Chr.

43. Magorum affectuum est, eorumque qui valde diligunt, dilectos invicem habere. *Serm. 8 sup. Epist. ad Rom. in med. Moral. col. 88, D, tom. 4.*

Les grandes affections, les amitiés fortes sont ordinairement réciproques.

44. Quisquis diligit vere, quidvis feret potius, quam ut offendi videat amantem. *Hom. 32 sup. 1 Cor. post med. col. 581, A, t. 4.*

Celui qui aime véritablement supportera tout plutôt que de voir offenser celui qu'il aime.

45. Magnum crimen est non diligere, quando quis diligitur, et non diligit. *Hom. 27 sup. 2 Cor. in princ. Moral. col. 859, D, t. 4.*

C'est un grand mal de ne pas aimer quand on nous aime.

46. Dilectionis est, qua proximi diliguntur, non ab illis accipere, sed illis potius largiri. *Hom. 6 sup. 1 Thess. post init. col. 1358, C, tom. 4.*

Le propre de la dilection est de donner au prochain plutôt que de recevoir de lui.

47. Plurimum solatii et recreationis diligenti affert, si ei, quem diligit, quod a se diligitur manifestum esse cognoverit. *Hid. Hom. 4, ante med. col. 1346, D.*

C'est une grande consolation et une grande joie pour celui qui aime de savoir que son amour est bien connu de celui qui en est l'objet.

48. Nulla invidia, nullum crimen locum habet, ubi fuerit vera et germana dilectio. *Hom. 7 sup. 2 Tim. in Moral. circa med. col. 1376, B, tom. 4.*

Il n'y a ni envie ni accusation là où règne la vraie charité fraternelle.

49. Proximi gratia anxium esse, excellentis est dilectionis. *Serm. 9 sup. Epist. ad Philipp. post med. col. 1182, D, t. 4.*

C'est une marque de parfaite charité d'être inquiet au sujet de son prochain.

50. Si dilexeris conservum tuum, magnum lucrum facies, et efficieris similis Deo. *Pros.*

Si vous aimez votre semblable, vous aurez beaucoup de mérite, et vous deviendrez semblable à Dieu.

51. Vides, quia nihil gratiæ illi præstas, sed tibi: ipsum meritum enim non illi, sed tibi comparas: etiamsi sit malignus, tanto major erit et merces. *Hom. 19 sup. Epist. ad Hebr. in Moral. post med. col. 1784, A, t. 4.*

Vous voyez que ce n'est pas au prochain que vous rendez service, mais à vous-même; car c'est pour vous et non pour lui que vous amassez des mérites: s'il est méchant, votre récompense n'en sera que plus grande.

52. Quod maxime divinum amorem nobis conciliat, est proximi dilectio, quam a Petro Christus exegit, quia os et princeps et vertex erat apostolorum. *Hom. 87 sup. Joan. in princ. tom. 3.*

Ce qui nous attire surtout l'amour de Dieu, c'est cette charité du prochain que Jésus-Christ exigea de saint Pierre, parce qu'il était le prince, le chef et l'organe des apôtres.

53. Præceptum habemus, ut diligamus proximum sicut nosmetipsos: quia vere Deus non diligitur, ubi proximus oditur. *Sup. prol. Reg. S. Bened. c. 2, text. 16, ante fin. p. 182, col. 2.*

Il nous est ordonné d'aimer le prochain comme nous-mêmes, parce qu'on ne peut pas aimer Dieu quand on hait le prochain.

54. Duo sunt erga dilectionem proximi conservanda: Unum, ne malum quis inferat; Alterum, ut bonum intendat. Primum, ut caveat lædere; Secundum, ut discat præstare. *Lib. 3 de summo Bono, c. 28.*

Il faut observer deux choses dans l'amour du prochain: 1° Ne point faire de mal, pour éviter de lui nuire; 2° Se proposer le bien, pour lui rendre service.

55. Quantum bonus est, qui pro Deo fratrem diligit, tantum perniciosius, qui eum pro seipso amplectitur. *ib. sent. 5, p. 677, col. 1.*

Autant il est bon d'aimer le prochain pour Dieu, autant il est perniciosux de l'aimer pour soi-même.

56. Diligitur in malis non iniquitas, quam ipsi faciunt: sed creatura, in qua boni a Deo formati sunt. *Sup. Cant. c. 2, explic. 30.*

Dans les méchants, ce qu'on aime, ce n'est pas l'iniquité qu'ils commettent, mais la créature que Dieu a faite pour le bien.

57. Sine martyrio, scientia, facultia, facultatibusque possunt homines cælorum adipisci regna, sine proximi vero dilectione nunquam. *In Fasciculo amor. c. 2, post med. p. 221, L, part. 1.*

Les hommes peuvent arriver au ciel sans avoir la science, l'éloquence, la richesse, mais jamais sans avoir la charité du prochain.

58. Nihil tam pium tamque religiosum est, quam proximum suum pro Christo sicut seipsum, diligere. *De Humilit. c. 5, in princ. p. 663, col. 2, E, part. 2.*

Rien n'est plus conforme à la religion et à la piété que d'aimer le prochain comme soi-même pour l'amour de Jésus-Christ.

59. Sola dilectio est, quam non alterat casualis eventus, quam separatio corporalis non dividit, quam corporis longitudo non abolet, quæ defectui non succumbit. *Epist. 40 ad episc. Bath. in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 727, col. 2, II, edit. Colonie 1618.*

Il n'y a de vraie dilection que celle que les événements

n'altèrent pas, que la séparation corporelle ne brise pas, que l'éloignement ne détruit pas, que l'absence ne peut anéantir.

60. Ex dilectione proximi nostros Deus mittit affectus. *Ibid. Epist. 50 ad Henric. episc. Bajocens. post med. p. 740, col. 2, G.*

Dieu mesure nos sentiments sur l'amour que nous avons pour le prochain.

61. Ut alium æque ac teipsum diligas, necesse est, ut in ipsum transfundas illum, quem habes ad te dilectionis affectum, ut sit tibi quasi alter tu. *Ibid. de Amicit. c. 5, in fine, p. 969, col. 2, G.*

Pour aimer le prochain comme vous-même, il faut que vous reportiez sur lui l'affection que vous avez pour vous, en sorte que vous le regardiez comme un autre vous-même.

62. Sic proximus diligitur, ut secundum exigentiam meriti aut dignitatis ipsius unus alteri præferatur, et in dilectionis exhibitione certi ordinis mensura servetur. *Ibid. de Charit. c. 41, in princ. p. 992, col. 1, C.*

Il faut aimer le prochain, de manière à garder un certain ordre et une certaine mesure dans la manifestation de notre charité, préférant les uns aux autres suivant le mérite et la dignité de chacun.

63. Dilectio proximi omnibus desiderii amplectanda est, quæ tot bona potest habere, quot præmia. *Serm. 53, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 700, E, edit. Colonæ 1618.*

Il faut rechercher de tous ses désirs la charité du prochain, car elle produit autant de biens qu'elle mérite de récompenses.

64. Proximos diligimus sicut nos, si non propter aliquas utilitates nostras, non propter sperata beneficia, vel accepta: non propter affinitates, sed propter hoc tantum quod sunt naturæ nostræ participes, diligamus. *Pros.*

Nous aimons notre prochain comme nous-mêmes, si nous l'aimons non pour notre avantage personnel, non pour les bienfaits que nous en attendons ou que nous en avons reçus, mais uniquement parce qu'il est de la même nature que nous.

65. Neque ideo proximum tanquam seipsum diligit quisque, quia sibi frater aut soror, pater aut filius, mater aut filia, nepos aut neptis est. *Lib. 3 de Vita contempl. c. 15, ante med.*

On n'aime donc pas son prochain comme soi-même, quand on n'aime en lui qu'un frère ou une sœur, un père ou un fils, une mère ou une fille, un neveu ou une nièce.

66. Hæc est proximi tota dilectio, ut bonum, quod tibi conferri vis, velis et proximo: et malum, quod tibi nolis accidere, nolis et proximo. *Ibid. circa med.*

Toute la charité du prochain consiste à lui désirer le bien que vous désirez pour vous-même, et à ne pas vouloir pour lui le mal que vous ne voudriez pas qu'il vous arrivât à vous-même.

67. Ab omni contaminatione mens libera, in proximo nihil diligit, nisi quod ex Deo esse novit. *Epist. ad Demetr. post med.*

L'âme qui est pure de toute souillure n'aime dans son prochain que ce qui vient de Dieu.

68. Hominum alios diligere, alios odio habere, imperfectorum est: omnes autem diligere, perfectorum. *Sup. Matth. c. 5, in calce, p. 18, B.*

C'est le propre des chrétiens imparfaits d'aimer certains hommes et de détester les autres; mais c'est le propre des parfaits de les aimer tous.

69. Debemus in peccatoribus odire quod peccatores sunt, et diligere, quod homines sunt beatitudinis capaces. 2<sup>o</sup>, *quæst. 25, art. 6, in corp.*

Nous devons haïr les pécheurs en tant que pécheurs, mais nous devons les aimer en tant qu'hommes susceptibles d'arriver à la béatitude céleste.

70. Proximum magis quoad animæ salutem, quam corpus proprium ex charitate diligere homines tenentur. *Ibid. quæst. 26, art. 5, in corp.*

Nous sommes tenus de préférer le salut du prochain à notre propre bien corporel.

71. Manifestum est, quod quando gravia pro eo quem diligimus, susinemus, amor ipse non destruitur, imo crescit. *Opusc. ex decem Præcept. verbo Ex jam dictis, t. 1.*

Il est manifeste que lorsque nous souffrons de dures épreuves pour notre prochain, notre amour s'accroît, loin de s'éteindre.

72. A dilectione proximi deficiunt, qui de bonis quæ habent, proximis necessitatem habentibus subvenire non curant. *De Perfect. vitæ spirit. c. 14, circa med. t. 2.*

On manque à la charité du prochain, quand on ne pourvoit pas à ses besoins au moyen des biens qu'on possède.

73. Non propter hominis dilectionem vitia diligimus, nec propter detestationem vitiorum naturam hominis detestamur: sed naturam diligimus, vitia detestantes. *De divinis Morib. c. Deus, in fine, t. 2.*

L'amour du prochain ne nous fait pas aimer les vices, ni la haine du vice détester le prochain dans sa nature; mais, en détestant le vice, nous aimons la nature humaine.

74. Primus dilectionis gradus est, charitatis affectum amicitii nutrire: integræ autem dilectionis est cumulus, odium amore pensare. *Hom. 12, ab init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 480, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Le premier degré de la dilection consiste à entretenir par l'amitié l'affection de charité; mais le sommet de la charité parfaite, c'est de rendre l'amour pour la haine.

75. Longe minor fructus est, si amantem te diligas, potius quam non amantem. Alienis moribus servit, qui non amantem diligit: suis autem moribus servit, qui amantem diligit; nam qui amantem diligit, debitum reddit. *Ib. ante med.*

Il y a beaucoup moins de mérite à aimer celui qui nous aime qu'à aimer celui qui ne nous aime pas: celui qui n'a d'affection que pour ses amis suit la loi de la nature; car aimer celui qui nous aime, c'est s'acquitter d'une dette.

Theoplyact.

S. Thomas Aquinas.

S. Valerian.

S. Valerian.

76. Ille dilectionis plenus affectus est, si obliteratis contumeliis, infirmitatibus miserearis alienis. *Ibid. in fine, p. 490, col. 1, B.*

Le sentiment de la dilection est parfait, quand on oublie les injures du prochain, et que l'on prend pitié de de ses misères.

## SENTENTIE PAGANORUM.

Cato pœta.

77. Dilige sic alios, ut sis tibi carus amicus. *Lib. 1 Distich. metr. 21.*

Aimez les autres de manière à être pour vous-même un ami très-cher.

Cicero.

78. Diligere oportet, quem velis diligere. *Lib. 4 de Arte Rhetor. ante med. t. 1.*

Il faut aimer celui dont on veut être aimé.

Sextus phil.

79. Qui non diligit sapientem, nec seipsum diligit. *Scut. 217, p. 66, col. 1, B, apud Bibl. Part. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Celui qui n'aime pas le sage ne s'aime pas lui-même.

## DILECTIO DEI ET PROXIMI

(DILECTION DE DIEU ET DU PROCHAIN).

## SENTENTIE PATRUM.

S. Anselm.

1. Existentes in æterna vita diligunt Deum plus quam seipsos, et se invicem tanquam seipsos, et Deus illos plus quam illi seipsos : quia illi illum, et se et invicem per illum : et ille se, et illos per seipsum. *In Prosol. c. 25, prope med.*

Les bienheureux, dans la vie éternelle, aiment Dieu plus qu'eux-mêmes, et les autres bienheureux comme eux-mêmes. Dieu les aime plus qu'ils ne s'aiment eux-mêmes, parce que les bienheureux aiment Dieu, et qu'ils s'aiment les uns les autres pour Dieu ; tandis que Dieu s'aime, et il aime les élus pour lui-même.

S. Antonin.

2. Diligimus Deum et proximum, in quantum diligimus, ut nos et proximus Deum diligamus. *Part. 4, tit. 6, c. 3, § 9, in fine. f. 97, col. 4.*

Nous aimons Dieu et le prochain, dans l'ordre de la charité, afin que le prochain et nous nous aimons Dieu.

S. Aug.

3. Qui proximum diligit, consequens est, ut ipsam præcipue dilectionem diligit : Deus autem dilectio est. *Libro 8 de Trinitat. c. 7, in med. p. 252, C, t. 3.*

Celui qui aime le prochain doit aussi, par conséquent, aimer l'amour même ; or, c'est Dieu qui est amour.

4. Qui fratrem diligit, magis novit dilectionem (quæ Deus est) qua diligit, quam fratrem, quem diligit, diligere. *Ibid. c. 8, in princ. p. 252, D.*

Celui qui aime son frère aime plus l'amour qui l'inspire, et qui est Dieu, que ce frère qu'il aime.

5. Custodienda est sinceriter dilectio Dei et proximi : in hac enim castitas animi sanctifi-

catur. *De Mendacio ad Consentium, c. 19, ante med. p. 19, A, t. 4.*

S. Aug.

Il faut garder fidèlement l'amour de Dieu et du prochain, car il sanctifie la chasteté de l'âme.

6. Qui non diligit fratrem, non est in dilectione : et qui non est in dilectione, non est in Deo, quia Deus dilectio est. Qui non est in Deo, non est in lumine, quia Deus lumen est. Qui ergo non est in lumine, quid mirum, si non videt lumen, id est non videt Deum, quia in tenebris est ? *Prosec.*

Celui qui n'aime pas son frère ne vit pas dans la charité, et celui qui n'est pas dans la charité n'est pas en Dieu, car Dieu est charité. Celui qui n'est pas en Dieu n'est pas dans la lumière, car Dieu est la lumière. Quoi d'étonnant que celui qui n'est pas dans la lumière ne la voie pas, c'est-à-dire ne voie pas Dieu, puisqu'il est dans les ténèbres ?

7. Fratrem autem videt humano visu, quo videri Deus non potest : sed si eum, quem videt humano visu, spiritali charitate diligeret, videret Deum, qui est ipsa charitas visu interiore quo videri potest.

Celui qui ne peut pas voir Dieu voit le prochain humainement ; mais s'il aimait d'une charité spirituelle le prochain qu'il voit humainement, il verrait Dieu, qui est la charité même, du regard intérieur qui peut apercevoir Dieu.

8. Itaque qui fratrem quem videt non diligit, Deum quem propterea non videt (quia Deus dilectio est, qua caret, qui fratrem non diligit), quomodo potest diligere ? *Lib. 8 de Trinit. c. 8, ante fin. p. 253, A, t. 3.*

Aussi comment celui qui n'aime pas le prochain qu'il voit pourrait-il aimer Dieu qu'il ne peut voir, puisque Dieu est charité, et que celui qui n'aime pas son frère n'a point la charité ?

9. Ex una eademque charitate Deum proximumque diligimus, sed Deum propter Deum, nos autem et proximum propter Deum. *Lib. 8 de Trin. c. 8, in calce, p. 253, B, t. 3.*

C'est la même charité qui nous fait aimer Dieu et le prochain ; mais nous aimons Dieu pour lui-même, tandis que nous aimons le prochain et nous-mêmes pour Dieu.

10. Ubi dilectio proximi est, ibi necessario etiam dilectio Dei. *Tract. 83 sup. Evang. Joan. de c. 15, ante finem, p. 307, A, t. 9.*

Là où règne l'amour du prochain règne aussi nécessairement l'amour de Dieu.

11. Proximum pure diligere quomodo potest, qui in Deo non diligit ? Porro in Deo diligere non potest, qui Deum non diligit : oportet ergo Deum diligi prius, ut in Deo diligi possit et proximus. *Tract. de diligendo Deo, c. Amor, circa med. f. 297, col. 3, G.*

S. Bern.

Comment peut-on aimer le prochain d'un amour pur, quand on ne l'aime pas pour Dieu ? Or, on ne peut pas l'aimer pour Dieu, quand on n'aime pas Dieu ; il faut donc commencer par aimer Dieu, afin de pouvoir aimer en lui le prochain.

12. Dilectio habet duas alas : alia dextera est dilectio Dei, alia sinistra est dilectio proximi,



S. Beron. Nec sola dilectio Dei sine dilectione proximi, nec sola dilectio proximi sine dilectione Dei valet. *Ibid.*

La dilection a deux ailes : l'aile droite, c'est la dilection de Dieu ; l'aile gauche, c'est la dilection du prochain. La dilection de Dieu n'a aucun mérite sans la dilection du prochain, ni la dilection du prochain sans la dilection de Dieu.

13. Sic diligendus est proximus, ut in illo semper diligatur Deus : sic enim debet diligere proximus, ut amoris causa sit semper Deus, non autem proximus. *Serm. 5 de Cena Dom. post med. f. 110, col. 3, 1.*

Il faut aimer le prochain de telle façon qu'on aime toujours Dieu en lui ; car c'est Dieu qui doit être la cause de cet amour, et non le prochain lui-même.

S. Bonav. 14. Ad dilectionem proximi pertinet innocentia, qua nulli nocemus ; et benevolentia, qua prosumus quibus possumus. *Collat 68 sup. c. 15 Joan, in illud, Ut diligatis invicem, p. 423, col. 2, t. 2.*

L'innocence, qui nous empêche de nuire à personne, se rapporte à la dilection du prochain, ainsi que la bienveillance qui nous fait rendre service à tous ceux à qui nous pouvons être utiles.

15. Nemose Deum diligere putet, qui de omnibus proximis unum odit. *Serm. 3 dom. 17 post Pent. ante med. p. 192, col. 1, t. 3.*

Il ne faut pas se flatter d'aimer Dieu, quand on a de la haine pour un seul homme.

16. Dilectio proximi ex dilectione Dei nascitur : quia propter Deum, et in Deo, et secundum Deum proximus est diligendus. *Lib. 2 de Prospectu relig. c. 26, in princ. p. 586, col. 2, E, t. 7, part. 4.*

La dilection du prochain naît de la dilection de Dieu, parce qu'il faut aimer le prochain pour Dieu, en Dieu et selon Dieu.

17. Deum diligimus in se et propter se, proximum vero diligimus in Deo et propter Deum. *Lib. 5 Comp. Theol. verit. c. 24, ante fin. p. 760, col. 2, B, t. 7, part. 4.*

Nous aimons Dieu en lui-même et pour lui-même, et nous aimons le prochain en Dieu et pour Dieu.

Cassiodor. 18. Utrumque conjunctum, utrumque sociatum est : ut nec Deus sine proximo ametur, nec proximus sine Deo diligatur. *Super Psalm. 12, ante med. v. 1, f. 19, col. 3.*

Ce sont deux choses qui se tiennent et qui se suivent, de ne pouvoir aimer Dieu sans aimer le prochain, ou aimer le prochain sans aimer Dieu.

Clem. pap. 19. Non poterit ille ex toto corde Deum diligere, qui noscitur ex proximo corrumpere dilectionem : quia per dilectionem proximi pervenitur ad dilectionem Dei. *Epist. 1, non longe a med. f. 209, p. 1.*

Celui-là ne saurait aimer Dieu de tout son cœur, qui a perdu la charité du prochain ; car c'est par l'amour du prochain qu'on arrive à l'amour de Dieu.

20. Dilectio Dei et proximi ex sua ratione

honestata est, virtuosa et ad salutem necessaria. *Super Epist. ad Rom. c. 8, art. 12, ante med. f. 18, F.*

Dionysius  
Carthus.

L'amour de Dieu et du prochain est de sa nature honnête, vertueux et nécessaire au salut.

21. Ratio diligendi proximum est Deus : ergo qui proximum diligit, Deum diligit. *Ibid. cap. 13, art. 17, in med. f. 27, H.*

La raison pour laquelle il faut aimer le prochain, c'est Dieu ; donc celui qui aime le prochain aime Dieu.

22. Dilectio scilicet Dei et proximi, est primum et maximum donum, in quo cætera dona seu beneficia conferuntur. *Super Epist. 1 ad Cor. cap. ultimo, art. 13, in princ. f. 68, D.*

L'amour de Dieu et du prochain est le premier et le plus grand de tous les dons, car il renferme en lui-même tous les autres dons et tous les autres bienfaits.

23. Dilectio Dei et proximi se mutuo complectuntur. *Sup. 1 Petr. c. 4, art. 8, ante med. f. 32, B.*

L'amour de Dieu et l'amour du prochain s'embrassent mutuellement.

24. Qui perfecte vult Deum diligere, necesse est ut diligit et proximum sicut seipsum. *De perfect. Charit. art. 9, in princ. f. 178.*

Quand on veut aimer Dieu parfaitement, on doit aimer le prochain comme soi-même.

25. Quo magis a Dei dilectione recedimus, eo et a proximi dilectione distamus. *Doctr. 6, in fine, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 776, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

S. Doroth.

Plus nous nous détournons de l'amour de Dieu, plus nous nous éloignons de l'amour du prochain.

26. Ille probatur diligere proximum, qui etiam Deum diligit. *Super 1 Joan. cap. 5, in princ. col. 1411, A, t. 6.*

Gloss. int.

On prouve qu'on aime le prochain, quand on aime Dieu.

27. Plenius in dilectione Dei proficimus, si in ejusdem dilectionis gremio, prius proximi charitate lactamur. *Lib. 7 Moral. c. 10, circa init. col. 221, C, t. 1.*

S. Greg. Mag.

Nous avançons plus rapidement dans l'amour de Dieu, quand nous suçons d'abord, au sein de cette charité, le lait de l'amour du prochain.

28. In dilectione Dei, necessario tenenda est fides et vita : in dilectione autem proximi, debet summopere patientia et benignitas custodiri. *Honil. 21 sup. Ezech. post init. col. 291, B, t. 2.*

Dans l'amour de Dieu, il faut nécessairement garder la foi et la vie, et dans l'amour du prochain, il faut observer surtout la patience et la bonté.

29. Fides robusta est, quæ se in dilectione Dei ac proximi exercet. *Hon. 16 sup. Ezech. ante med. col. 231, C, t. 2.*

La foi est vigoureuse, quand elle s'exerce à l'amour de Dieu et du prochain.

Dionysius  
Carthus.

Haymo.

30. Nec Deus vere sine proximo, nec proximus vere diligitur sine Deo. *Sermon. dom. 3 post Pascha, ante finem.*

Il ne peut y avoir de véritable amour de Dieu sans l'amour du prochain, ni de véritable amour du prochain sans l'amour de Dieu.

31. Vere non diligitur Deus sine proximo, nec vere proximus sine Deo. *Prosec.*

On n'aime pas véritablement Dieu sans le prochain, ni le prochain sans Dieu.

32. Si quis enim ita Deum diligit, ut proximi curam negligat; vel ita proximum diligit, ut Dei dilectionem postponat, non habere veram dilectionem credendus est. *Serm. dom. 14 post Pent. ante med.*

Car si, en aimant Dieu, on néglige la charité du prochain, ou si, en aimant le prochain, on met au second rang l'amour de Dieu, on n'a pas une vraie charité.

Hugo  
à S. Victore.

33. Dilectio Dei, quasi forma est dilectionis proximi et causa: dilectio proximi, quasi materia est dilectionis Dei. *In Annotat. sup. Ep. ad Rom. post med. in illud, Qui diligit proximum, etc. p. 267, C, t. 1.*

L'amour de Dieu est comme la cause et la forme de l'amour du prochain, et l'amour du prochain est comme la matière de l'amour de Dieu.

Hugo card.

34. Diligere Deum, est velle Deum Deo: diligere proximum, est velle Deum proximo. *Sup. Epist. ad Rom. c. 8, f. 32, col. 2, t. 7.*

Aimer Dieu, c'est désirer Dieu à Dieu, et aimer le prochain, c'est désirer Dieu au prochain.

Idiota.

35. Non potest quisquam Deum diligere, qui in proximi dilectione noscitur oberrare. *Lib. 1 in Contemplat. de amore Dei, c. 29, in med. apud Bibl. Patr. t. 10, p. 9, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

On ne peut pas aimer Dieu, quand on pèche contre l'amour du prochain.

S. Innoc. III.

36. Non proximum diligit sicut seipsum, quem inedia perimit, et egestate consumit: neque Deum diligit super omnia, qui prefert aurum, et preponit argentum. *Lib. 2 de Contemptu mundi, c. 11, in fin. p. 75.*

On n'aime pas le prochain comme soi-même, quand on le laisse mourir de misère et de faim, et l'on n'aime pas Dieu par-dessus toutes choses, quand on met au-dessus de tout l'or et l'argent.

S. Joan Chr.

37. Duæ sunt alic, dilectio Dei et proximi. *Hom. sup. Psal. 90, post med. v. 9, col. 758, B, t. 1.*

Nous avons deux ailes: l'amour de Dieu et l'amour du prochain.

38. Sicut imagine sua rex honoratur vel contemnitur: sic Deus in homine vel diligitur vel oditur. *Hom. 42 sup. Matth. oper. imperf. ante finem, col. 1044, A, t. 2.*

De même qu'un roi est honoré ou bien outragé dans son image, ainsi Dieu est aimé ou détesté dans la personne du prochain.

39. Servat in se dilectionem Dei, qui a charitate non dividitur proximi. *Lib. 2 de summo Bono, sent. 7, p. 658, col. 1.*

S. Isidorus  
Hispal.

Celui qui ne manque pas à la charité du prochain conserve aussi la charité de Dieu.

40. Non poterit Deum diligere, qui noscitur in proximi dilectione errare. *Prosec.*

Il est impossible d'aimer Dieu, lorsqu'on pèche contre l'amour du prochain.

41. Christus Deus est et homo: totum ergo Christum non diligit, qui hominem odit. *Ibid.*

Le Christ est Dieu et homme: on n'aime donc pas le Christ tout entier, quand on déteste l'homme.

42. Per adversa et prospera comprobatur, si vere diligitur Deus et proximus; quia dum adversa procedunt, amor fraudulentus detegitur: statimque despiciunt, quem se diligere simulavit. *Ibid. lib. 3, c. 29, sent. 3, p. 677, col. 2.*

C'est par l'adversité et la prospérité qu'on éprouve si un homme aime Dieu et le prochain; car l'adversité démasque bientôt la fausse charité, puisqu'alors on méprise celui que l'on feignait d'aimer.

43. Deum honora tanquam Patrem, hominem dilige velut fratrem: in his enim duobus tota justitia consistit. *De Ira Dei, c. 14, in fine, pag. 352.*

Lact. Firm.

Honorez Dieu comme votre Père, et aimez les hommes comme vos frères; car c'est dans ces deux devoirs que se résume toute la justice.

44. Charitatis Dei pietas perfecta esse non poterit, nisi diligitur et proximus. *Serm. 1 de Jejun. decimi mensis, ante med.*

S. Leo I.

La charité de Dieu ne peut être une piété parfaite que si l'on aime aussi le prochain.

45. Dilectio quæ simul Deo hominique debetur, nullis unquam impeditur obstaculis, ut non ei bene velle sit liberum. *Serm. 6 Quadr. in med.*

L'amour qui est dû en même temps à Dieu et aux hommes ne peut rencontrer aucun obstacle qui l'empêche d'avoir la bonne volonté.

46. Dilectio proximi, dilectio Dei est. *Serm. 9 de Jejun. septimi mensis, in fin.*

L'amour de Dieu est l'amour du prochain.

47. Deum proximumque diligere, quid levius? quid dulcius? Quid contra magis grave et amarum, quam odisse? *In Canone vitæ spir. c. 33, in princ.*

Ludov. Et.

Quoi de plus facile et de plus doux que d'aimer Dieu et le prochain? Au contraire, quoi de plus pénible et de plus amer que de les haïr?

48. Qui Deum diligit, non potest non etiam hominem ut seipsum diligere. *De Char. cent. 1, c. 13, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 348, col. 2, litt. G.*

S. Maximin  
martyr.

Quand on aime Dieu, il est impossible qu'on n'aime pas le prochain comme soi-même.

49. Qui Christum diligit, necessario diligit

Origén.

et proximum suum; qui vero non diligit proximum, nesciat necesse est diligere Christum. *Lib. 9 in c. 13 Epist. ad Rom. in illud, Qui diligit proximum, etc. t. 2.*

Celui qui aime le Christ aime nécessairement le prochain, et celui qui n'aime pas le prochain ne peut pas non plus aimer Jésus-Christ.

Vir. Placens.

50. Diligendus est proximus, ut ratio habeatur ad illum charitatis affectum, qua supra te diligit Deum: nam si Deum non diligis, nec proximum diligis, nec teipsum. *Prosec.*

Il faut aimer le prochain de cette charité qui vous fait aimer Dieu plus que vous-même; si vous n'aimez point Dieu, vous n'aimez ni le prochain ni vous-même.

51. Cum ergo proximum tenearis diligere sicut teipsum, scias quod ex dilectionis mensura, qua diligis Deum, potes aestimare, quantum proximum diligas, vel teipsum.

Donc, puisque vous êtes obligé d'aimer le prochain, vous pouvez reconnaître à votre amour pour Dieu la mesure de votre amour pour le prochain et pour vous-même.

52. Qui Deum non diligit, nec se diligit; si autem non diligit se, nec proximum sicut se. Ideoque ex dilectione Dei potes, quam habes ad te et proximum dilectionem, certa aestimatione metiri. *De Charitate, cap. 39, post med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 991, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Celui qui n'aime pas Dieu ne s'aime pas lui-même, et s'il ne s'aime pas lui-même, il n'aime pas non plus le prochain. Aussi vous pouvez juger avec certitude, d'après votre amour pour Dieu, de celui que vous avez pour le prochain.

53. Mentem quam ad Dei proximique dilectionem nullus affectus excitat, plerumque ratio movet tanto sacratius, tanto securius, tanto defæcatus, quanto nihil est rationali dilectione præstantius. *Ibid. c. 49, in calce, p. 994, col. 1, C.*

L'âme que nul sentiment d'intérêt ne porte à l'amour de Dieu et du prochain se laisse conduire par la raison avec d'autant plus de piété, de sécurité et de générosité, que rien n'est plus excellent qu'un amour raisonnable.

S. Thomas Aquinas.

54. In quantum dilectio proximi includit dilectionem Dei, intelligitur quod dilectio proximi excludit malum, non solum quod est contra proximum, sed etiam quod est contra Deum. *Super Epist. ad Rom. c. 13, lect. 2, in fine.*

Quand on dit que l'amour du prochain renferme l'amour de Dieu, on entend que l'amour du prochain exclut non seulement le mal qui se fait contre le prochain, mais aussi le mal qui est contre Dieu.

55. Dilectio Dei finis est, ad quem dilectio proximi ordinatur. *Secunda secundæ, quest. 44, art. 2, in corpore.*

L'amour de Dieu est la fin à laquelle doit tendre l'amour du prochain.

S. Valerius.

56. Qui proximum diligit, Deum diligit: qui Christum diligit, oportet ut Christi sui

proximum diligit. *Hom. 12, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 490, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Celui qui aime le prochain aime Dieu; celui qui aime le Christ doit aimer aussi le prochain du Christ.

#### SENTENTIE PAGANORUM.

57. Dilige omne, quod ejusdem tecum naturæ est, Deum vero plus quam animam dilige. *Sent. 98, p. 65, col. 1, D, apud Bibl. Patrum, t. 3, edit. Colon. 1618.*

Scutus phil.

Aimez toute créature qui est de même nature que vous, et aimez Dieu plus que votre âme.

58. Animam bonam post Deum dilige. *Ibid. sent. 282, p. 68, col. 2, E.*

Après Dieu aimez l'âme droite.

#### DILECTIO INIMICI

(DILECTION DES ENNEMIS).

#### SENTENTIE PATRUM.

1. Illud magnificentissimæ bonitatis ac benevolentiae est, ut tuum inimicum diligas: quoniam diligere inimicos, perfectorum est filiorum Dei. *In Enchiridio, c. 73, in princ. p. 122, C, t. 3.*

S. Aug.

C'est un acte de la bonté, de la bienveillance la plus sublime, d'aimer ses ennemis; car l'amour des ennemis est la vertu des fils parfaits.

2. Perfectio misericordiae, qua plurimum animæ laboranti consultitur, ultra dilectionem inimici porrigi non potest. *De Serm. Dom. in monte, lib. 1, post med. p. 804, D, t. 4.*

La perfection de la miséricorde, qui est un grand secours pour l'âme affligée, ne peut pas aller plus loin que l'amour des ennemis.

3. Virtus dilectionis inimici in hoc probatur, quod diligit a quo non diligitur, honorat a quo spernitur, benedicit a quo maledicitur, beneficit ei, qui sibi malum machinatur. *De Amicitia, c. 16, in fin. p. 780, C, t. 4.*

Ce qui fait le mérite de l'amour des ennemis, c'est qu'on aime celui dont on n'est pas aimé, qu'on rend honneur à celui par qui on est méprisé, qu'on bénit celui par qui on est maudit, et qu'on fait du bien à celui qui ne cherche qu'à nous faire du mal.

4. Multi alteram maxillam præbere novērunt, diligere vero illum a quo feriuntur, ignorant. *De Serm. Domini in monte, lib. 1, post med. f. 801, B, t. 4.*

Il y en a qui présentent l'autre joue à celui qui les a frappés, mais qui ne savent pas lui pardonner.

5. Non deserit amicum, qui bene optat inimico. *Sup. Ps. 31, circa med. præfationis, p. 126, C, t. 8.*

On n'abandonne point ses amis, quand on veut du bien à ses ennemis.

S. Aug.

6. Homo hominem vincis humana felicitate, diabolum autem vincis inimici dilectione. *Pros.*

Etant homme, vous triomphez de l'homme par le bonheur humain, et vous triomphez du démon en aimant vos ennemis.

7. Cura ergo in corde servare inimici dilectionem, qua diabolum vincis.

Appliquez-vous donc à conserver dans le cœur l'amour de vos ennemis, qui vous fait triompher du démon.

8. Sævitat homo quantum potest, auferat quidquid potest; si diligitur aperte sæviens, victus est occulte sæviens. *Sup. Psal. 54, ante med. v. 3, t. 8.*

Qu'un homme vous fasse tout le mal qu'il pourra, qu'il vous enlève tout ce qu'il pourra; si vous l'aimez quand il est votre ennemi déclaré, vous triomphez de votre ennemi secret.

9. Diligamus inimicos, corripiamus, castigamus, excommunicamus, cum dilectione a nobis etiam separemus. *Ibid. ante med. v. 6.*

Aimons nos ennemis, repréhenons-les, châtons-les, excommunions-les, séparons-les de nous, mais toujours avec charité.

10. Primum medicamentum est animæ ægrotanti plena et perfecta dilectio, per quam possit non solum amicos, sed etiam inimicos diligere. *Serm. 3 dom. 3 post Pascha, et in ord. 168, in princ. p. 688, D, t. 10.*

La charité pleine et parfaite est le premier des remèdes pour une âme malade, la charité qui fait aimer non seulement les amis, mais encore les ennemis.

11. Filii Dei sunt homines renovati ad ejus imaginem, et ei similes facti, usque ad dilectionem inimici. *Contra Adimant. c. 5, ante finem, t. 6.*

Les enfants de Dieu, ce sont les hommes renouvelés à son image, et qui lui ressemblent au point d'aimer leurs ennemis.

12. Perfectio dilectionis est inimicos diligere: non enim dilectio nostra carnalis esse debet. *Tract. 1 sup. Epist. Joan. post med. tom. 9.*

La perfection de la charité consiste à aimer ses ennemis; car notre dilection ne doit avoir rien de charnel.

13. Extende dilectionem in proximos, transcendente et ipsos, perveni ut diligas inimicos. *Ibid. tract. 8, ante med.*

Étendez votre charité jusqu'à votre prochain; passez encore plus loin, et allez jusqu'à aimer vos ennemis.

14. Optimas fieri amicum quem veraciter diligimus inimicum; quia non eum diligimus, nisi velimus bonum, quod utique non erit, nisi amiserit inimicitiarum malum. *Epist. 62, in med. t. 2.*

Nous désirons avoir pour ami l'ennemi que nous aimons véritablement; car nous ne l'aimons que pour le voir devenir bon, ce qui est impossible tant qu'il n'aura pas renoncé à la malice de son inimitié.

15. Hæc regula est qua et oderimus inimicum, propter id quod in eo magnum est, id est,

iniquitatem: et diligamus inimicum, propter id quod in eo bonum est. *Lib. 19 contra Faust. c. 24, ante med. t. 6.*

La règle à garder, c'est de haïr nos ennemis pour ce qu'ils ont de mauvais, et de les aimer pour ce qu'ils ont de bon.

16. Diligamus toto corde non solum amicos, sed etiam inimicos. *Hom. 5 ex quinquagint. Homil. circa finem, t. 10.*

Aimons de tout notre cœur non seulement nos amis, mais encore nos ennemis.

17. Inimicos nostros oportet ut diligamus, quos tamen habere, nisi cogente justitia, non debemus. *Ibid. Hom. 24, c. 1, ante finem.*

Il faut que nous aimions nos ennemis, mais nous ne devons en avoir qu'autant que la justice l'exige.

18. Opta inimico ut habeat tecum vitam æternam, opta illi ut sit frater tuus: non enim amas in illo quod est, sed quod vis ut sit. *Tract. 1 sup. Epist. Joan. post med. t. 9.*

Souhaitez à votre ennemi qu'il possède avec vous la vie éternelle, souhaitez-lui qu'il devienne votre frère; car vous n'aimez pas en lui ce qu'il est, mais ce que vous désirez qu'il devienne.

19. Inimicos Deus dilexit, ut amici efficere mur. *Ibid. tract. 9, post med.*

Dieu nous a aimés quand nous étions ses ennemis pour que nous devinssions ses amis.

20. Sic diligendus est inimicus, non in quantum inimicus, sed in quantum homo est, ut ei hoc velis provenire, quod tibi. *Serm. 1 ferie 6 post dom. Quinq. et in ord. 59, in princ. p. 500, D, t. 10.*

Il faut aimer notre ennemi, non pas en tant qu'ennemi, mais en tant qu'homme, et lui désirer le même bien qu'à nous-mêmes.

21. In reliquis operibus bonis interdum potest aliquis qualemcumque excusationem prætere: in habenda vero dilectione inimici, nullus se poterit excusare. *Pros.*

Quand il s'agit d'autres bonnes œuvres, on peut souvent alléguer des prétextes; mais quand il s'agit d'aimer nos ennemis, nul ne peut trouver d'excuse.

22. Potest mihi aliquis dicere: Non possum jejunare; numquid potest dicere: Non possum amare?

Il y en a qui peuvent me dire: Je ne peux pas jeûner; mais quelqu'un peut-il dire: Je ne peux pas aimer mes ennemis?

23. Potest dicere: Virginitatem non possum servare, non possum res totas vendere, et pauperibus erogare; numquid potest dicere: Non possum diligere inimicos? *Ibid. post init.*

Il y en a qui peuvent dire: Je ne peux pas garder la virginité, je ne peux pas vendre toutes mes biens et les donner aux pauvres; mais peut-on dire: Je ne peux pas aimer mes ennemis?

24. Inimicos diligere grave quidem est tormentum, sed grande præmium. *In suis Prov. verbo Inimicos, p. 191, t. 2.*

Sans doute c'est une chose pénible d'aimer ses ennemis, mais il y a une grande récompense.

S. Aug.

V. Beda.

- S. Bern. 25. Osculum justitiæ est, inimicos diligere. *De inter. Dom. c. 2, circa init. f. 326, col. 1, litt. C.*  
Le baiser de la justice, c'est l'amour des ennemis.
26. Diligere inimicos magis divinum est, quam humanum. *Lib. de Passione Domini, c. 11, in princ. f. 63, col. 2, D.*  
L'amour des ennemis est plutôt divin qu'humain.
- Cæs. Arel. 27. Primum et principale animæ medicamentum est, ut non solum amicos, sed etiam inimicos velit toto corde diligere. *Hom. 11, in princ. apud Bibl. Patrum, t. 5, part. 3, p. 756, col. 1, D, édition. Colon. 1618.*  
Le premier et le plus grand remède d'une âme, c'est de vouloir aimer de toutes ses forces non seulement ses amis, mais encore ses ennemis.
- Cassiodor. 28. Inimicos nostros amare, gloriosum est : Dei autem odisse, devotum. *Super. Psal. 138, post med. v. 22, Perfecto odio oderam illos, f. 213, col. 2.*  
Il est glorieux pour nous d'aimer nos ennemis ; c'est un acte de piété de haïr les ennemis de Dieu.
29. Merito adversarios nostros jubemur diligere, quos nos nostro vitio contingit offendere. *Ibid.*  
C'est avec justice qu'il nous est ordonné d'aimer nos ennemis, que nous offensons quelquefois par nos défauts.
- Franciscus Assisias. 30. Ille veraciter inimicum suum diligit, qui non dolet de injuria quam sibi fecit ; sed de peccato animæ suæ uritur propter amorem Dei, et ostendit ei ex operibus dilectionem. *In suis Opus. in admonit. ad fratres, c. 9, p. 75, tom. 1.*  
Celui-là aime vraiment ses ennemis, qui ne se plaint pas de l'injure qu'il en a reçue, mais qui est affligé du péché de leur âme pour l'amour de Dieu, et qui leur prouve sa charité par ses actions.
- Gloss. ord. 31. Cumulus perfectionis est, diligere inimicos, et orare pro illis, sicut et Christus fecit. *Super. Matth. c. 5, in calce, col. 120, E, t. 5.*  
C'est le comble de la perfection d'aimer ses ennemis et de prier pour eux, comme a fait Jésus-Christ.
- Gloss. int. 32. Nunquam pietatis obliviscitur, qui nec hostes suos patitur vulnerari. *Ibid. c. 22, sup. illud, Et cum tetigisset auriculam ejus, etc.*  
Celui-là n'oublie jamais la miséricorde, qui ne souffre pas qu'on blesse même ses ennemis.
- Greg. Mag. 33. Inimici dilectio tunc veraciter custoditur, cum nec de ejus profectu dejectimur, nec de ruina illius lætamur. *Lib. 22 Moral. c. 6, in princ. col. 742, A, t. 1.*  
On garde fidèlement l'amour d'un ennemi, quand on n'est pas affligé de ses succès, ni joyeux de ses revers.
34. Summa est perfectio charitatis, diligere inimicos, et de eorum profectu gaudere, et de ruina dolere. *Ibid. in tit. col. 742, A.*  
La perfection suprême de la charité consiste à aimer ses ennemis, à se réjouir de leurs succès et à s'affliger de leurs revers.
35. Virtus est coram hominibus adversarios tolerare, sed virtus coram Deo diligere. *Part. 3 Pastor. c. 1, admon. 10, post med. sup. illud, Matth. 5, Diligite inimicos vestros, col. 1267, B, t. 1.*  
La vertu devant les hommes consiste à supporter ses ennemis, et devant Dieu à les aimer.
36. Ille propter Deum diligit eos, quos diligit, qui jam eos diligere a quibus non diligitur, scit. *Prosec.*  
Celui-là aime pour Dieu ceux qu'il aime, qui aime ceux-là même dont il n'est pas aimé.
37. Charitas vera est, cum et in Deo diligitur amicus, et propter Deum diligitur inimicus. *Hom. 38 sup. Evang. post med. col. 513, A, tom. 2.*  
On a vraiment la charité, quand on aime ses amis en Dieu et ses ennemis pour Dieu.
38. Inimicos Dei perfecto odio odisse est, et quod facti sunt diligere, et quod faciunt increpare. *Part. 3 Pastoral. c. 1, admonit. 23, post med.*  
Avoir une haine parfaite pour les ennemis de Dieu, c'est aimer en eux ce que Dieu a fait et haïr ce qu'ils font.
39. Inimicos quidem nostros amare præcipimur : sed nostros, non Dei. *Sup. Psal. 138, circa finem, fol. 115, col. 2.*  
Il nous est ordonné d'aimer nos ennemis, les nôtres, mais non ceux de Dieu.
- Hugo card. 40. Qui amicos diligit, propter se diligit : qui autem inimicos diligit, non propter se, sed propter Deum diligit. *Sup. Matth. c. 5, sub finem, f. 21, col. 4, t. 6.*  
Celui qui aime ses amis les aime pour lui-même ; mais celui qui aime ses ennemis les aime pour Dieu et non pour lui-même.
- Idiota. 41. Nihil Deo in natura similis est quam homo, qui malevolis et inimicis lædentibus placabilis est. *Lib. 1 in Contemplat. de amore Dei, c. 30, circa initium, apud Bibl. Patr. t. 10, p. 9, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*  
Rien ne ressemble plus à Dieu qu'un homme qui est plein de bonté pour ceux qui le haïssent et qui lui veulent du mal.
- S. Joan. Chr. 42. Si diligere inimicos præcipimur, tamen eos, ut caveamus, admonemur. *Serm. sup. illud, Genes. 3, Inimicitias ponam, etc. ante med. col. 548, B, t. 1.*  
S'il nous est ordonné d'aimer nos ennemis, il nous est aussi recommandé de nous tenir en garde contre eux.
43. Unum spectandum est : non, ne quid mali patiamur ab inimicis : sed qua ratione fieri possit, ne quid illis mali faciamus. *Hom. 3 de David et Saule, ante med. col. 616, B, tom. 1.*  
Ce que nous devons rechercher, ce n'est pas d'empêcher nos ennemis de nous faire du mal, mais de ne pas leur en faire nous-mêmes.
44. Caro inimicum suum diligere non potest,

S. Joan. Chr. quia impossibile est, ut injuriam non sentiat sibi illatam. *Pros.*

L'homme charnel ne peut pas aimer ses ennemis, parce qu'il est impossible que la chair ne sente pas les injures qu'on lui fait.

45. Anima vero diligere inimicum potest, quia dilectio vel odium carnis in sensu est, animæ autem in intellectu. *Hom. 13 sup. Matth. oper. imperf. post init. col. 823, t. 2.*

Mais l'homme spirituel peut aimer ses ennemis, parce que, si la haine et l'amour de la chair sont dans le sentiment, la haine et l'amour de l'esprit sont dans la raison.

46. Qui nec amicum suum sincere diligit, quomodo diligit inimicum? *Hom. 18 super Matth. oper. imp. in princ. t. 2.*

Comment aimerait-on ses ennemis, si l'on n'aime pas sincèrement ses amis?

47. Nihil ita Deum placat, sicut inimicorum dilectio. *Hom. 83 sup. Joan. post med. col. 398, D, t. 3.*

Rien n'apaise Dieu aussi efficacement que l'amour des ennemis.

48. Si inimicos diligere oportet, perpende, quæ pœna dignus sit, qui amicos etiam perire sinit. *Serm. 4 super Epist. ad Ephes. circa med. Moral. col. 976, B, t. 4.*

S'il y a obligation d'aimer ses ennemis, considérez quel châtement mérite celui qui laisse périr même ses amis.

49. Imitatio Christi, dilectio est inimici. *Ib. Serm. 7, in fine Moral. col. 995.*

Aimer ses ennemis, c'est imiter le Christ.

Joan. Trib.

50. Si quis diligit Deum, etiam inimicum ut diligit necesse est: quia Creatorem non diligit, si odis creaturam. *In c. 4 Regul. S. Bened. verbo Hinc, ante med. p. 283, col. 1.*

Celui qui aime Dieu doit nécessairement aimer aussi ses ennemis; car il est impossible d'aimer le Créateur, si l'on déteste ses créatures.

Ludov. Blou.

51. Tu omnes inimicos tuos et adversantes sincera charitate dilige tanquam fratres. *In Specul. spirit. c. 3, in princ.*

Aimez d'une charité sincère, et comme des frères, tous vos ennemis, tous ceux qui sont contre vous.

52. Illis, qui te infestant ac lædunt, omnem offensam ex corde remittas, teque benignum eis dilectione exhibeas. *Ibid. c. 8, circa med.*

Pardonnez de tout cœur leurs offenses à ceux qui vous blessent et vous injurient, et montrez-leur une bienveillance pleine de charité.

Tertullian.

53. Jubemur inimicos diligere, ut hæc sit perfecta et propria bonitas nostra non communis. *Pros.*

Il nous est ordonné d'aimer nos ennemis, afin que nous fassions preuve d'une vertu excellente, parfaite et peu commune.

54. Amicos enim diligere, omnium est: inimicos autem, solum christianorum. *In lib. ad Scapulum, c. 1, post med. p. 132, E, t. 1.*

Car il appartient à tous les hommes d'aimer leurs amis, mais il n'y a que les chrétiens qui aiment leurs ennemis.

55. Quanto perfectius viget in homine charitas Dei, tanto facilius animus ejus flectitur ut diligit inimicum. *De Perf. vite spirit. c. 14, ante med. t. 2.*

S. Thomas Aquinas.

Plus l'amour de Dieu est parfait et florissant dans un homme, plus le cœur de cet homme a de facilité pour se plier à aimer ses ennemis.

56. Inimicum dilexisse, vicisse est. *Hom. 12 ab init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 489, col. 2, edit. Colon. 1618.*

S. Valerian.

Aimer un ennemi, c'est avoir remporté une victoire.

57. Non est impossibile inimicum diligere, si partium tuarum utilitatem cogites: nemo æstinet se aliquid inimico præstare beneficium: qui enim inimicum diligit, se diligit. *Pros.*

Il n'est pas impossible d'aimer ses ennemis, si l'on pense à ses propres intérêts; car il ne faut pas croire qu'on accorde un bienfait à ses ennemis: en les aimant, on s'aime soi-même.

58. Sibi enim pepercit, qui atrocinantis dexteram magni muneris præda percussit: suum corpus textit, qui armato hosti precibus obviavit. *Ibid. Hom. 13, prope med. p. 490, col. 2, G.*

Celui-là, en effet, échappe au danger, qui désarme le bras d'un assassin en lui donnant un riche butin; celui-là sauve son propre corps, qui fléchit par ses prières un ennemi armé.

59. Primus gradus dilectionis est ille, ut inimicum diligas: secundus vero, ut inimico beneficias: nam ibi affectus docetur, hic opus miserationis exigitur. *Pros.*

Le premier degré est d'avoir de l'affection pour son ennemi; le second degré, de lui faire du bien; car l'un nous apprend à aimer, et l'autre à pratiquer la miséricorde.

60. Parum apud inimicum tuum proficit gratia dilectionis tuæ, si eum, quem diligere te asseris, esurire patiaris. *Ibid. in med. pag. 190, col. 2, H.*

Votre charité a peu de poids auprès de votre ennemi, si vous laissez en proie à la faim celui que vous prétendez aimer.

#### SENTENTIA PAGANI.

61. Nulla est tanta vis, tanta copia, quæ non ferro ac viribus debilitari frangique possit, verum animum vincere, adversariorum nobilitate, ingenio, virtute præstantem, non modo extollere jacentem, sed etiam amplificare ejus pristina dignitatem: hæc qui facit, non ego cum summis viris comparo, sed simillimum Deo judico. *Orat. 4 pro Marcello, ante med. num. 8, tom. 2.*

Cicero.

Il n'y a point d'armée si forte et si vaillante qui ne puisse être vaincue et brisée par des armes et par des forces supérieures; mais vaincre son âme, triompher d'un adversaire illustre par sa noblesse, par son génie, par sa vertu, ne pas se contenter de le relever quand il est abattu, mais le porter à des dignités encore plus hautes que celles qu'il avait perdues, celui qui agit ainsi, je ne le compare pas aux plus grands hommes, mais je le trouve pareil à Dieu.

DILECTIO SUI  
(DILECTION DE SOI-MÊME).

SENTENTIA PATRUM.

S. Antonin. 1. Tunc sic quis vere seipsum diligit, cum talem se exhibet, ut diligator a Deo. *Part. 4, tit. 6, c. 3, § 10, in princ. p. 97, col. 4.*

On s'aime véritablement soi-même, quand on se conduit de manière à être aimé de Dieu.

S. Aug. 2. Teipsum salubriter diligit, si plus quam te diligis Deum. *De Morib. Eccles. capit. 26, ante med. p. 532, C, t. 1.*

Vous vous aimez d'un amour salutaire, si vous aimez Dieu plus que vous-même.

3. Seipsum amare quisque debet, aut quia justus est, aut ut justus sit : qui aliter se diligit, injuste se diligit, quoniam se ad hoc diligit, ut sit injustus. *Lib. 8 de Trinit. c. 6, in fine, p. 251, B, t. 3.*

Tout homme doit s'aimer, ou parce qu'il est juste, ou pour le devenir ; s'aimer autrement, c'est un amour injuste, c'est l'amour de l'injustice.

4. Fieri non potest, ut seipsum, qui Deum diligit, non diligit : imo vero solus se novit diligere, qui Deum diligit. *Pros.*

Il est impossible qu'on ne s'aime pas soi-même, quand on aime Dieu ; bien plus, il n'y a que celui qui aime Dieu qui sache s'aimer lui-même.

5. Ille se satis diligit, qui sedulo agit, ut summo et vero perfruat bono. *De Morib. Eccles. c. 26, in princ. p. 532, C, t. 1.*

Ceux-là s'aiment suffisamment, qui travaillent avec zèle pour arriver à la jouissance du véritable et souverain bien.

6. Quantumlibet homo excidat a veritate, manet illi dilectio sui, et dilectio corporis sui. *Lib. 1 de Doctr. christ. c. 9, B, t. 3.*

Si loin que l'homme s'écarte de la vérité, il lui reste toujours l'amour de lui-même et l'amour de son corps.

7. Fugax animus ab incommutabili lumine omnium regnator id agit, ut ipse sibi regnet et corpori suo : et ideo non potest, nisi et se et corpus diligere. *Ibid.*

L'âme qui s'éloigne de la lumière immuable qui gouverne toutes choses n'agit ainsi que pour régner sur elle-même et sur son corps, et voilà pourquoi elle ne peut pas aimer autre chose qu'elle-même et son corps.

8. Dilectio sui in malo, melius odium vocatur. *Ibid. a med. etc.*

L'amour de soi dans le mal est plutôt une haine.

9. Fit infirmus animus, cum de mortali corpore cruciatur : necesse est enim ut illud diligit, et ejus corruptione prægravetur. *Ibid. post med. p. 9, B.*

L'âme s'affaiblit, quand elle souffre dans son corps mortel ; car elle ne peut s'empêcher de l'aimer et d'être affligée de sa corruption.

10. Modus diligendi præcipiendus est homini, quomodo se diligit, ut prosit sibi, quin autem se diligit, et prodesse sibi velit, dubitare dementis est. *Ibid. c. 25, in princ. p. 10, C.*

L'homme doit observer en s'aimant la règle de ne se faire que du bien ; vouloir s'aimer autrement, et ne pas se vouloir du bien, c'est une folie.

11. Tanto magis inhæretur Deo, quando minus diligitur proprium. *Lib. 12 de Trinit. cap. 11, prope init. p. 283, B, t. 3.*

On s'unit d'autant plus étroitement à Dieu, qu'on est moins attaché à ses propres intérêts.

12. Qui se, propter habendum Deum, diligunt, ipsi se vere diligunt : quia ut se diligant, diligunt Deum. *Tract. 83 sup. Evang. Joan. de c. 15, in fine, p. 307, B, t. 9.*

Ceux qui s'aiment pour arriver à posséder Dieu s'aiment véritablement ; car pour s'aimer ils aiment Dieu.

13. Cum ille diligitur de quo vivitur, non se diligendo magis diligit, qui propterea se non diligit, ut eum diligit de quo vivit. *Ibid. tract. 123 de c. 21, post med. p. 385, B, t. 9.*

Quand on aime Celui qui nous fait vivre, on ne s'aime pas davantage, si l'on ne rapporte pas l'amour de soi à Celui par qui l'on vit.

14. Negligis quod factus es, diligis quod fecisti : amas extra opera tua, negligis in te opus Dei. *De Verbis Domini, Sermon. 54, statim a med. p. 142, D, t. 10.*

Vous n'aimez pas ce que Dieu vous a fait, et vous aimez ce que vous faites ; vous aimez vos œuvres hors de vous, et vous n'aimez pas en vous-même l'œuvre de Dieu.

15. Sicut nemo est, qui non diligit animam suam : sic nemo est, qui non amet carnem suam. *Hom. 37 ex quinq. Hom. in med. pag. 333, A.*

S'il n'y a personne qui n'aime son âme, il n'y a personne non plus qui n'aime son corps.

16. Modi se diligendi sunt quatuor : { Carnem amare carnaliter ; Spiritum amare carnaliter ; Carnem spiritualiter ; Spiritum spiritualiter. *In suis Sent. c. Modi, f. 133, col. 1, C.*

Il y a quatre sortes d'amour de soi-même : { L'amour charnel de la chair, L'amour charnel de l'âme ; L'amour spirituel de la chair, L'amour spirituel de l'âme.

17. Multi se diligunt non ea dilectione, quæ charitas est : sed ea, quæ in Dominum est blasphemia. *Serm. 14 de Cæna Dom. circa med. f. 118, col. 3, G.*

Plusieurs s'aiment, non de cet amour qui est la charité, mais de cet amour qui est un blasphème contre Dieu.

18. Nimis seipsum diligit, qui seipsum nimis diligendo plus debito afficitur : circa bonum privatam sperando et gaudento de ejus præsentia, timendo et dolendo de ejus absentia. *Sup. Luc. c. 17, p. 213, col. 2, A, t. 2.*

On s'aime trop soi-même, quand on est trop affecté, à

S. Aug.

S. Bern.

S. Bonav.

cause de cet amour, soit par l'espérance d'un bien personnel, soit par la joie de le posséder, soit par la crainte ou la douleur d'en être privé.

- S. Bonav. 19. Natura dicitur, quod homo plus se, quam alterum diligit. *Sup. lib. 3 Sent. dist. 31, art. 3, quest. 3, in princ. corp. p. 352, col. 1, B, t. 5.*

La nature apprend à l'homme à s'aimer lui-même plus que les autres.

- S. Diadoch. 20. Qui se diligit, Deum diligere non potest : qui vero se non diligit propter Deum, hic Deum diligit. *Pros.*

Celui qui s'aime ne peut pas aimer Dieu ; mais celui qui renonce à s'aimer à cause de Dieu, celui-là aime Dieu.

21. Qui enim se diligit, gloriam suam querit : qui autem Deum diligit, gloriam Auctoris sui diligit. *De Perfect. spirit. c. 12, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 746, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Car celui qui s'aime cherche sa propre gloire ; mais celui qui aime Dieu cherche la gloire de son Créateur.

- Dionysius Carthus. 22. Dilectio vera tui includitur in dilectione Dei : diligendo quippe recte Deum, diligis tuum verum, unicum et summum bonum : diligendo autem tuum bonum, utique diligis teipsum. *De perfect. Charit. art. 9, in fine, f. 179, p. 2.*

Le véritable amour de vous-même est renfermé dans l'amour de Dieu ; car, en aimant Dieu, vous aimez votre véritable, unique et souverain bien, et en aimant votre bien, vous vous aimez vous-même.

- S. Doroth. 23. Nihil in te diligas, quod pristinum hominem redeolat. *Doctr. 24, sub finem, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 779, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

N'aimez en vous rien de ce qui tient du vieil homme.

- Eragrius 24. Fieri non potest, ut qui se sibiipsi addicit, insonis maneat. *Et habet. apud div. Joan. Damasc. lib. 4 Parall. c. 77, in calce, f. 44, p. 4, G.*

Il est impossible que celui qui est rempli de lui-même demeure innocent.

- S. Fulgent. 25. Tunc se homo recte diligit, cum dilectionem Dei sibi devotus et humilis anteponit. *Lib. de Remiss. peccator. c. 17, in princ.*

Un homme s'aime comme il doit s'aimer, lorsqu'il préfère humblement et pieusement l'amour de Dieu à l'amour de lui-même.

- Joan. Trith. 26. Nunquam anator sui, Deum potest diligere. *Oration. 2 in Conventu abbat. habita, ante finem, p. 855, col. 2.*

Celui qui s'aime lui-même ne peut pas aimer Dieu.

- Petr. Eleusens. 27. Quisquis per se sibi carus est, nec aliena, nec intrinseca ope indiget, ut ad se diligendum vehementius excitetur. *De Amicitia, c. 5, in fine, apud Bibl. Patr. t. 12, parte 2, p. 969, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Celui qui s'aime pour lui-même n'a besoin d'aucune excitation, soit intérieure, soit extérieure, pour s'aimer avec passion.

28. Ab omni contaminatione mens libera, in se nihil diligit, nisi quod ex Deo esse novit. *Epist. ad Demetriadem, post med.*

S. Prosper.

L'âme qui est pure de toute tache n'aime en elle-même que ce qui vient de Dieu.

29. Diligent mali seipsos secundum exterioris hominis corruptionem : boni autem diligunt seipsos secundum interioris hominis integritatem et perfectionem. *Secunda seoundæ, quest. 25, artic. 7, in princ. corporis.*

S. Thomas Aquinas.

Les méchants s'aiment selon la corruption de l'homme extérieur ; mais les bons s'aiment selon l'intégrité et la perfection de l'homme intérieur.

30. Qui non diligit Deum, nec seipsum diligit. *Ibid. art. 12, in princ.*

Celui qui n'aime pas Dieu ne s'aime pas lui-même.

31. Quicunque vere seipsum diligit, non solum vult sibiipsi bonum advenire, et malum abesse : sed etiam pro posse bona sibi procurat, et mala repellit. *De Perfect. vite spirit. c. 13, in fine, t. 2.*

Celui qui s'aime véritablement ne se contente pas de désirer que le bien lui arrive et que le mal se détourne de lui, mais encore il fait tout ce qu'il peut pour procurer le bien et pour repousser le mal.

32. Ex hoc vitio, quod homo semetipsum nimis inordinate diligit, pene totum pendet, quidquid radicaliter vincendum est. *Lib. 3 de Imit. Christi, capit. 53, sect. 3, t. 2.*

Thomas Kempis.

Presque tout le mal que nous avons à vaincre vient de ce vice par lequel l'homme s'aime lui-même avec excès.

## DILIGENTIA (DILIGENCE).

### DEFINITIO.

Diligentia est accurata conservatio suorum. *Lib. 4 de Arte Rhet. ante med. t. 1.*

Cicero.

La diligence est le soin qu'on met à conserver ses biens.

### SENTENTIA PATRUM.

1. Quod minus habet peritia, suppleat diligentia. *Lib. 1 de Anima et ejus origine, c. 3, in fine, p. 780, D, t. 7.*

S. Aug.

Que la diligence supplée à ce qui manque d'habileté.

2. In unoquoque opere bono, mater est diligentia. *Serm. 16 ad frat. in eremo, p. 931, B, t. 10.*

La diligence est la mère de toute œuvre bonne.

3. Juvenis, quod minus habet peritia, suppleat diligentia. *Lib. 1 de Anima et ejus orig. c. 3, circa finem, t. 7.*

Que le jeune homme supplée par la diligence à l'habileté qui lui manque.

4. In omnibus necessaria est diligentia. *S. Basil. Mag.*



*Quest. 20, quest. diffuse explicat. in fin. p. 531, t. 3.*

La diligence est nécessaire en toutes choses.

5. Quemadmodum gravissima est negligentium damnatio, sic diligentium copiosa erit felicitas. *Sup. Epist. 1 Petri, c. 5, art. 9, ante med.*

De même que le châtement des négligents sera très-grave, la récompense des diligents sera très-abondante.

6. Quantum nos apposerimus ad diligentiam, tantum Deus addet ad gratiam. *Hom. 7 ad monach. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

Plus nous aurons déployé de diligence, plus Dieu nous accordera de grâces.

7. Opus est ut quod tribuit gratia, custodiat diligentia. *Hom. 1 de Symbolo. in fine, apud Bibl. Patrum, t. 5, part. 1, p. 534, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Il faut que la diligence conserve ce que la grâce a donné.

8. Diligens in suis, debet in alienis similiter esse. *In decret. Gratiani, f. 299, col. 3, edit. Lugd. 1540.*

Celui qui est diligent dans ses affaires doit l'être aussi dans celles des autres.

9. Deus, qui ubique est, diligentibus præsentior est, negligentibus abest. *Sup. Luc c. 20, col. 956, D, t. 5.*

Dieu, qui est partout, est plus présent aux diligents, et il semble s'éloigner des négligents.

10. Ante diligentia tempus, ea qua diligentia sunt, præsententur. *Orat. 10 in funere S. Basilii, ante med. p. 84.*

Avant le moment de la diligence, il faut noter ce qui a besoin de soins diligents.

11. Ingeniosus negligens, justius de negligentia punietur : et tardus diligens, jucundius de studio coronabitur. *Sup. Job, capit. 5, f. 403, col. 3, t. 1.*

Le négligent qui a du talent sera puni de sa négligence avec plus de justice, et le diligent qui a peu de facilité sera récompensé avec plus de joie de son zèle.

12. Diligentia in quatuor consistit, scilicet in

{	Studio,
	Labore,
	Sumptu,
	Tempore. <i>Sup. Ecclesiast. c. 7, f. 91, col. 1, t. 3. Pros.</i>

La diligence consiste en quatre choses, qui sont :

{	Le zèle,
	Le travail,
	La dépense,
	Le temps.

13. Unde diligens est, qui ista quatuor exhibet, prout magnitudo rei requirit. *Ibid.*

D'où il suit que celui-là est diligent, qui réalise ces quatre choses suivant l'importance de l'affaire.

14. Solertia meliorem sensum reddit, pejo-

rem facit negligentia. *Lib. 2 de Synonym. c. 12, post med. p. 319, col. 1.*

La diligence perfectionne le sens, mais la négligence le diminue.

15. Negligentia male olet, diligentia semper bene redolet. *Lib. 1, Epist. 19 ad Joan. episc. S. Maclovii, sub finem, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

La négligence sent mauvais, et la diligence répand toujours une bonne odeur.

16. Sicut peccata germinat negligentia, ita virtutes parit diligentia. *Epist. pasch. 3, post init. apud Bibl. Patr. t. 4, edit. Colon. 1618.*

De même que la négligence engendre les péchés, ainsi la diligence produit les vertus.

17. Diligens non negligit opera sua. *In Hortulo rosar. c. 12, sect. 6, in princ. t. 2.*

L'homme diligent ne néglige pas ses affaires.

18. Homo fervidus et diligens ad omnia est paratus. *Lib. 1 de Imitat. Christi, c. 23, sect. 11, in med. t. 2.*

L'homme diligent et zélé est prêt à toutes choses.

19. Diligentia naturam vincit, negligentia revocat ad naturam. *Hom. 17, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 495, col. 1, litt. B, edit. Colon. 1618.*

La diligence triomphe de la nature, et la négligence ramène à la nature.

SENTENTIA PAGANORUM.

20. Impossibile est non diligentis domini, diligentis esse vicarios. *Lib. 1 OEconomic. c. 6, ante med. t. 2.*

Il est impossible qu'un maître négligent ait des serviteurs diligents.

21. Diligentia comparat sibi divitias, negligentia corrumpit animum. *Lib. 4 de Arte Rhetor. ante med. t. 1.*

La diligence acquiert des richesses, la négligence corrompt le cœur.

22. Quo major est præstantia et diviniore, eo majore indiget diligentia. *Lib. 4 Tusc. Quæst. post med. numer. 58, t. 4.*

Plus une dignité est élevée et divine, plus elle exige de diligence.

23. Diligentia maximum etiam mediocri ingenii est subsidium. *Lib. 3 Declamat. circa med. proæmii, p. 374, t. 1.*

La diligence est un immense secours, même pour un esprit médiocre.

24. Nihil est, quod non expugnet pertinax opera, et intenta ac diligens cura. *Epist. 50, in med. p. 610, t. 2.*

Il n'est rien que n'atteignent un travail obstiné et des soins diligents.

Petr. Cellens.

S. Theophyl. Alex.

Thomas a Kempis.

S. Valerian.

Aristot.

Cicero.

Seneca.

onsisus Caribus.

us. Emis.

oss. decr.

loss. ord.

Greg. Naz.

tugo card.

S. Isidorus Hispal.

## DILIGERE DEI

(AIMER, FAIT DE DIEU).

## SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Diligas eos, qui semper in tua justitia confidunt. *4 Esdr.* 8, v. 30.

Aimez ceux qui ont toujours confiance en votre justice.

2. Dominus erigit elisos, Dominus diligit justos. *Ps.* 145, v. 8.

Le Seigneur relève ceux qui sont abattus et brisés, et le Seigneur aime ceux qui sont justes.

3. Quem diligit Dominus, corripit. *Prov.* 3, v. 12.

Le Seigneur châtie celui qu'il aime.

4. Ego diligentes me, diligo. *Ibid.* 8, v. 17.  
J'aime ceux qui m'aiment.

5. Qui sequitur justitiam, diligitur a Domino. *Ibid.* 15, v. 9.

Celui qui suit la justice est aimé de Dieu.

6. Neminem diligit Deus, nisi eum, qui cum sapientia inhabitat. *Sap.* 7, v. 28.

Dieu n'aime que celui qui habite avec la sagesse.

7. Diligas omnia, quæ sunt; et nihil odisti eorum, quæ fecisti. *Ibid.* 11, v. 25.

Vous aimez tout ce qui est, et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait.

8. Dilectio Dei, honorabilis sapientia. *Eccli.* 1, v. 14.

L'amour de Dieu est la sagesse, digne de tout honneur.

9. Ego dilexi te, noli timere, quia ego tecum sum. *Isa.* 43, v. 4-5.

Je t'ai aimé, ne crains point, je suis avec toi.

10. In charitate perpetua dilexi te : ideo atraxi te, miserans. *Jer.* 31, v. 3.

Je t'ai aimé d'un amour éternel ; c'est pourquoi, dans ma pitié pour toi, je t'ai attiré à moi.

11. Si præcepta mea servaveritis, manebitis in dilectione mea. *Johan.* 15, v. 10.

Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour.

12. Ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos. *Ephes.* 5, v. 2.

Marchez dans l'amour, ainsi que Jésus-Christ nous a aimés.

13. Quem diligit Dominus, castigat : flagellat autem omnem filium, quem recipit. *Hebr.* 12, v. 6.

Le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit parmi ses enfants.

14. Diligamus Deum, quoniam Deus prior dilexit nos. *1 Joan.* 4, v. 19.

Aimons Dieu, puisque Dieu nous a aimés le premier.

## DILIGERE DEUM (AIMER DIEU).

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo, et ex tota anima tua, et ex tota fortitudine tua. *Deut.* 6, v. 5.

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toute ta force.

2. Quid Dominus Deus tuus petit a te, nisi ut diligas eum? *Ibid.* 10, v. 12.

Qu'est-ce que le Seigneur votre Dieu demande de vous, sinon que vous l'aimiez?

3. Diligas Dominum Deum tuum in toto corde tuo, et in tota anima tua, ut possis vivere. *Ibid.* 30, v. 6.

Afin que tu aimes le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme, et que tu puisses vivre.

4. Diligas Dominum Deum tuum, ipse est enim vita tua, et longitudo dierum tuorum. *Ibid.* v. 20.

Afin que tu aimes le Seigneur ton Dieu, car il est ta vie et la longueur de tes jours.

5. Hoc tantum diligentissime præcavete, ut diligatis Dominum Deum vestrum. *Josue* 23, v. 11.

Ayez soin seulement d'aimer le Seigneur votre Dieu.

6. Qui diligunt te, sicut sol in ortu suo splendet, ita rutilent. *Judic.* 5, *in fine.*

Que ceux qui t'aiment brillent comme le soleil resplendit à son lever.

7. Beati omnes, qui diligunt te! *Tob.* 13, v. 18.

Heureux ceux qui t'aiment!

8. Diligam te, Domine, fortitudo mea. *Ps.* 17, v. 1.

Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes ma force.

9. Diligite Dominum, omnes sancti ejus. *Ibid.* 30, v. 24.

Aimez le Seigneur, vous tous qui êtes ses saints.

10. Dilixerunt eum in ore suo, et lingua sua mentiti sunt ei. *Ibid.* 77, v. 40.

Ils l'aimaient du bout des lèvres, et leur langue mentait au Seigneur.

11. Qui diligitis Dominum, odite malum. *Ibid.* 96, v. 11.

Vous qui aimez le Seigneur, haïssez le mal.

12. Custodit Dominus omnes diligentes se. *Ibid.* 144, v. 21.

Le Seigneur garde tous ceux qui l'aiment.

13. Ego diligentes me, diligo. *Prov.* 8, v. 17.  
J'aime ceux qui m'aiment.

14. In viis justitiæ ambulo, ut ditem diligentes me. *Ibid.* v. 21.

Je marche dans les voies de la justice pour enrichir ceux qui m'aiment.

15. Recti diligunt te. *Cant.* 1, v. 4.

Ceux qui ont le cœur droit vous aiment.

16. Qui timetis Dominum, diligite illum, et illuminabit corda vestra. *Eccli.* 2, v. 10.

Vous qui craignez le Seigneur, aimez-le, et vos cœurs seront remplis de lumière.

17. Qui diligunt Dominum, conservabunt viam illius. *Ibid.* v. 18.

Ceux qui aiment le Seigneur garderont ses voies.

18. Qui diligunt Dominum, replebuntur lege ipsius. *Ibid.* v. 19.

Ceux qui aiment le Seigneur seront remplis de sa loi.

19. Qui diligit Deum, exorabit pro peccatis, et continebit se ab illis, et in oratione exaudietur. *Ibid.* 3, v. 4.

Celui qui aime Dieu l'invoquera pour ses péchés, et il se gardera d'y retomber, et il sera exaucé dans sa prière.

20. In omni virtute tua, dilige eum, qui te fecit. *Ibid.* 7, v. 32.

Aime de toute ton âme Celui qui t'a créé.

21. Omni vita tua dilige Deum, et invoca illum in salute tua. *Ibid.* 13, v. 18.

Durant toute ta vie aime Dieu et invoque-le pour ton salut.

22. Oculi Dei in diligentes se. *Ibid.* 34, v. 15.

Les yeux de Dieu reposent sur ceux qui l'aiment.

23. Si diligitis me, mandata mea servate. *Joan.* 4, v. 15.

Si vous m'aimez, gardez mes commandements.

24. Qui habet mandata mea, et servat ea : ille est, qui diligit me. *Prosec.* *Ibid.* v. 21.

Celui qui a mes commandements et les garde, c'est celui-là qui m'aime.

25. Qui autem diligit me, diligitur a Patre meo, et ego diligam eum, et manifestabo ei meipsum. *Ibid.*

Or, celui qui m'aime sera aimé de mon Père, et je l'aimerais aussi, et je me manifesterai à lui.

26. Scimus, quoniam diligentibus Deum, omnia cooperantur in bonum. *Rom.* 8, v. 28.

Nous savons que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu.

27. Oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit, quæ præparavit Deus his, qui diligunt illum. *1 Cor.* 2, v. 9.

L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu et le cœur de l'homme n'a jamais compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.

28. Si quis diligit Deum, hic cognitus est ab eo. *Ibid.* 8, v. 3.

Si quelqu'un aime Dieu, il est connu de Dieu.

29. Diligamus Deum, quoniam Deus prior dilexit nos. *1 Joan.* 4, v. 19.

Aimons Dieu, car Dieu nous a aimés le premier.

30. Si quis dixerit : Quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est. *Pros.* *Ib.* v. 20.

Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il hâisse son frère, c'est un menteur.

31. Qui enim non diligit fratrem suum, quem videt, Deum, quem non videt, quomodo potest diligere ? *V.* 20.

Comment, en effet, celui qui n'aime pas son frère qu'il voit peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?

32. Et hoc mandatum habemus a Deo : ut qui diligit Deum, diligit et fratrem suum. *1 Joan.* 4, v. 21.

Et c'est de Dieu même que nous avons reçu ce commandement : que celui qui aime Dieu aime aussi son frère.

## DILIGERE PROXIMUM

(AIMER LE PROCHAIN).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Diliges amicum tuum, sicut teipsum ; ego Dominus. *Levit.* 19, v. 18.

Tu aimeras ton ami comme toi-même ; je suis le Seigneur.

2. Diligētis eum quasi vosmetipsos. *Ibid.* 19, v. 34.

Aimez-le comme vous-mêmes.

3. Odisti me, et non diligis. *Judic.* 14, v. 16.

Vous m'aviez haïe, vous ne m'aimez point.

4. Sicut mater unicum amat filium suum, ita ego te diligebam. *2 Reg.* 1, v. 26.

Comme une mère aime son fils unique, ainsi je t'aimais.

5. Diligis odientes te, et odio habes diligentes te. *Ibid.* 19, v. 6.

Vous aimez ceux qui vous haïssent, et vous haïsses ceux qui vous aiment.

6. Diligit homo uxorem suam magis quam patrem aut matrem. *3 Esdr.* 4, v. 25.

L'homme aime sa femme plus que son père et sa mère.

7. Quem maxime diligebam, aversatus est me. *Job* 19, v. 19.

Ceux que j'ai le plus aimés se sont tournés contre moi.

8. Beati qui diligunt te ! *Job* 13, v. 18.

Heureux ceux qui t'aiment !

9. Dilixerunt in ore suo, et lingua sua mentiti sunt ei. *Ps.* 77, v. 40.

Ils l'aimaient du bout des lèvres, et leur langue lui mentait.

10. Omni tempore diligit, qui amicus est. *Prov. 17, v. 17.*

Le véritable ami aime en tout temps.

11. Omne animal diligit simile sibi, sic et omnis homo proximum suum. *Eccli. 13, v. 19.*

Tout animal aime son semblable, ainsi tout homme aime son prochain.

12. In tribus placitum est spiritui meo, que sunt probata coram Deo et hominibus : concordia fratrum, et amor proximorum, et vir et mulier bene sibi consentientes. *Ibid. 25, v. 1.*

Mon esprit se plaît en trois choses qui sont approuvées devant Dieu et devant les hommes : la concorde des frères, l'amour du prochain, et un mari et une femme qui sont bien unis.

13. Dilige proximum, et conjungere fide cum illo. *Ibid. 27, v. 18.*

Aime ton prochain, et sois uni à lui avec fidélité.

14. Diligite inimicos vestros : benefacite his, qui oderunt vos. *Matth. 5, v. 44.*

Aimez vos ennemis, et faites du bien à ceux qui vous haïssent.

15. Diliges proximum tuum, sicut teipsum. *Ibid. 19, v. 19.*

Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

16. Diligere proximum tanquam seipsum, majus est omnibus holocaustibus et sacrificiis. *Marc. 12, v. 33.*

Aimer son prochain comme soi-même vaut mieux que tous les holocaustes et tous les sacrifices.

17. Diligite inimicos vestros, et eritis filii Altissimi. *Luc. 6, v. 35.*

Aimez vos ennemis, et vous serez les fils du Très-Haut.

18. Mandatum novum do vobis, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos, ut et vos diligatis invicem. *Joan. 13, v. 34.*

Je vous donne un commandement nouveau : de vous aimer et de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés.

19. In hoc cognoscent omnes, quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem. *Ibid. v. 35.*

Tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.

20. Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos. *Pros. Ibid. 15, v. 12.*

C'est mon commandement que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés.

21. Majorem hac dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat pro amicis suis. *Joan. 15, v. 13.*

Personne ne peut témoigner un plus grand amour qu'en donnant sa vie pour ses amis.

22. Nemini quidquam debeatis, nisi ut invicem diligatis. *Pros. Rom. 13, v. 8.*

Ne demeurez redevables de rien à personne, si ce n'est de l'amour qu'on se doit les uns aux autres.

23. Qui enim diligit proximum, legem implevit. *V. 8.*

Car celui qui aime son prochain accomplit la loi.

24. Dilectio proximi, malum non operatur : plenitudo ergo legis, est dilectio. *Ibid. v. 10.*

L'amour du prochain n'opère pas le mal, l'amour est dans la plénitude de la loi.

25. Omnis lex in uno sermone impletur : Diliges proximum tuum, sicut teipsum. *Galat. 3, v. 14.*

Toute la loi est renfermée dans ce seul précepte : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

26. Ambulate in dilectione, sicut et Christus dilexit nos. *Ephes. 5, v. 2.*

Marchez dans l'amour, ainsi que Jésus-Christ nous a aimés.

27. Ipsi vos a Deo didicistis, ut diligatis invicem. *1 Thess. 4, v. 9.*

Vous avez appris de Dieu à vous aimer les uns les autres.

28. Ex corde invicem diligite attentius. *1 Petr. 1, v. 22.*

Aimez-vous les uns les autres de cœur et sans défiance.

29. Qui diligit fratrem suum in lumine manet, et scandalum in eo non est. *1 Joan. 2, v. 10.*

Celui qui aime son frère demeure dans la lumière, et le scandale n'est point en lui.

30. Omnis, qui non diligit fratrem suum, non est ex Deo. *Ibid. 3, v. 10.*

Quiconque n'aime pas son frère n'est pas aimé de Dieu.

31. Hæc est annuntiatio, quam audistis ab initio, ut diligatis alterutrum. *Ibid. v. 11.*

Ce qui vous a été annoncé et ce que vous avez entendu dès le commencement est que vous vous aimiez les uns les autres.

32. Nos scimus quoniam translati sumus de morte ad vitam, quoniam diligimus fratres. *Pros. Ibid. v. 14.*

Nous savons que nous avons passé de la mort à la vie, parce que nous aimons nos frères.

33. Qui non diligit, manet in morte. *V. 14.*

Celui qui n'aime point demeure dans la mort.

34. Filioli mei, non diligamus verbo, neque lingua, sed opere et veritate. *Ibid. v. 18.*

Mes petits enfants, n'aimons ni de parole ni de langue, mais par les œuvres et en vérité.

35. Carissimi, diligamus nos invicem. *Pr. Ibid. 4, v. 7.*

Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres.

36. Et omnis, qui diligit, ex Deo natus est, et cognoscit Deum. *V. 7.*

Tout homme qui aime est né de Dieu, et il connaît Dieu

37. Qui non diligit, non novit Deum, quoniam Deus caritas est. *V. 8.*

Celui qui n'aime point ne connaît pas Dieu, car Dieu est amour.

38. Carissimi, si sic Deus dilexit nos, et nos debemus alterutrum diligere. 1 *Joan.* 4, v. 11.

Mes bien-aimés, si Dieu nous a aimés de cette sorte, à notre tour nous devons nous aimer les uns les autres.

39. Si quis dixerit : Quoniam diligo Deum, et fratrem suum oderit, mendax est. *Prosc.* *Ibid.* v. 20.

Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et qu'il haisse son frère, c'est un menteur.

40. Qui enim non diligit fratrem suum, quem videt, Deum, quem non videt, quomodo potest diligere ? *V.* 20.

Car celui qui n'aime pas son frère qu'il voit peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?

41. Et hoc mandatum habemus a Deo : qui diligit Deum, diligit et fratrem suum. *V.* 21.

Et c'est de Dieu même que nous avons reçu ce commandement : que celui qui aime Dieu aime aussi son frère.

## DILECTUS (AIMÉ).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Incrassatus est dilectus et recalcitravit : incrassatus, impinguatus, dilatatus dereliquit Deum. *Deut.* 32, v. 15.

Le peuple bien-aimé s'engraissa et se révolta ; appesanti, rassasié, enivré, il a délaissé Dieu.

2. Quid, dilecte mi ? quid, dilecte uteri mei ? quid, dilecte votorum meorum ? Ne dederis mulieribus substantiam tuam. *Prov.* 31, v. 3.

Que te dirai-je, mon bien-aimé, fils de mes entrailles, fils de mes vœux ? Ne donne point ton bien aux femmes.

3. Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi : inter ubera mea commorabitur. *Cant.* 1, v. 12.

Mon bien-aimé est pour moi comme un faisceau de myrrhe ; il dormira sur mon sein.

4. Botrus Cypri dilectus meus mihi. *Ib.* v. 13.

Mon bien-aimé est pour moi comme une grappe de Chypre.

5. Ecce tu pulcher es, dilecte mi, et decorus. *Ibid.* v. 15.

Tu es beau, ô mon bien-aimé, tu es plein de grâce.

6. Sicut malus inter ligna sylvarum, sic dilectus meus inter filios. *Ibid.* 2, v. 3.

Comme est le pommier parmi les arbres de la forêt, tel est mon bien-aimé parmi les enfants des hommes.

7. Similis est dilectus meus capræ, hinnuloque cervorum. *Ibid.* v. 9.

Mon bien-aimé est semblable au chevreuil et au faon des biches.

8. En dilectus meus loquitur mihi : Surge, propera et veni. *Ibid.* v. 10.

Voilà mon bien-aimé qui me dit : Hâte-toi, lève-toi et viens.

9. Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia. *Ibid.* v. 16.

Mon bien-aimé, qui conduit son troupeau au milieu des lis, est à moi, et moi à lui.

10. Pessulum ostii meique aperui dilecto meo : at ille declinaverat atque transierat. *Cant.* 5, v. 6.

J'ai ouvert à mon bien-aimé ; mais il s'était détourné, il avait passé.

11. Anima mea liquefacta est, ut dilectus locutus est. *Ibid.*

Cependant mon âme s'était comme fondue au son de sa voix.

12. Adjuro vos, filia Jerusalem, si invenitis dilectum meum, ut nuntiatis ei, quia amore langueo. *Pros. Ibid.* v. 8.

Je vous conjure, filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, dites-lui que je languis d'amour.

13. Qualis est dilectus tuus ex dilecto, o pulcherrima mulierum ? *V.* 9.

Quel est votre bien-aimé entre tous les autres, ô la plus belle des femmes ?

14. Qualis est dilectus tuus ex dilecto, quia sic adjurasti nos ? *V.* 9.

Quel est votre bien-aimé entre tous les autres, que vous nous ayez conjurés ainsi ?

15. Dilectus meus candidus et rubicundus, electus ex millibus. *V.* 10.

Mon bien-aimé est blanc et vermeil, choisi entre mille.

16. Quo abiit dilectus tuus, o pulcherrima mulierum ? *V.* 17.

Où est allé votre bien-aimé, ô la plus belle des femmes ?

17. Quo declinavit dilectus tuus ? et quæremus eum tecum. *V.* 17.

Où s'est retiré votre bien-aimé, et nous le chercherons avec vous ?

18. Dilectus meus descendit in hortum suum, ad areolam aromatum, ut pascatur in hortis, et lilia colligat. *Ibid.* 6, v. 4.

Mon bien-aimé est descendu dans son jardin, aux lieux où il cultive l'encens, pour cueillir des fruits, pour rassembler des lis.

19. Ego dilecto meo, et dilectus meus mihi, qui pascitur inter lilia. *Ibid.* v. 2.

Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi ; il se nourrit parmi les lis.

20. Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus. *Ibid.* v. 10.

Je suis à mon bien-aimé, et son cœur se tourne vers moi.

21. Quæ est ista, quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum ? *Ibid.* 8, v. 5.

Quelle est celle-ci qui monte du désert, inondée de délices, appuyée sur son bien-aimé ?

22. Placens Deo factus est dilectus, et vivens

inter peccatores translatus est, etc. *Sap. 4, v. 10.*

Celui qui plaît à Dieu devient son bien-aimé; vivant, il est enlevé du milieu des pécheurs.

23. Dilectus Deo et hominibus, cuius memoria in benedictione est. *Eccli. 43, v. 1.*

Moïse a été chéri de Dieu et des hommes, et sa mémoire est en bénédiction.

24. Quid est quod dilectus meus in domo mea fecit scelera multa? *Jer. 11, v. 15.*

D'où vient que mon bien-aimé a commis plusieurs crimes dans ma maison?

25. Ecce puer meus, quem elegi, dilectus meus, in quo bene complacuit animæ meæ. *Matth. 12, v. 18.*

Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé en qui mon âme s'est complue.

## DIMITTERE PECCATUM

(REMETTRE LE PÉCHÉ).

### SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Nos quoque oramus, ut servis Dei dimittatis iniquitatem. *Genes. 50, v. 17.*

Et nous aussi nous vous supplions de pardonner cette offense aux serviteurs de Dieu.

2. Nunc dimitte peccatum mihi, etiam hac vice. *Exod. 40, v. 17.*

Pardonnez-moi mon péché encore cette fois.

3. Dimitte, obsecro, peccatum populi hujus, secundum magnitudinem misericordiæ tuæ. *Num. 14, v. 19.*

Pardonnez, je vous prie, le péché du peuple, selon la grandeur de votre miséricorde.

4. Dimitte peccata servorum tuorum, et ostende eis viam bonam, per quam ambulent. *3 Reg. 8, v. 36.*

Pardonnez les péchés de vos serviteurs, et montrez-leur une voie droite, afin qu'ils y marchent.

5. Exaudi de coelo, Domine, et dimitte peccata servis tuis. *2 Par. 6, v. 27.*

Exaucez-les du haut du ciel, Seigneur, et pardonnez les péchés de vos serviteurs.

6. Dimittas populo tuo, quamvis peccatori; tu es enim Deus meus. *2 Par. 6, v. 39.*

Faites grâce à votre peuple, quoiqu'il ait péché, car vous êtes mon Dieu.

7. In tempore tribulationis peccata dimittis his, qui invocant te, Domine. *Tob. 3, v. 13.*

Au temps de la tribulation, pardonnez les péchés à ceux qui vous invoquent.

8. Beati, quorum remissæ sunt iniquitates, et quorum tecta sunt peccata! *Ps. 31, v. 1.*

Heureux celui à qui son iniquité a été pardonnée et dont le péché a été couvert.

9. Remisisti iniquitatem plebis tuæ, operuisti omnia peccata eorum. *Ps. 84, v. 2.*

Vous avez pardonné les crimes de votre peuple, vous avez voilé ses iniquités.

10. Pius et misericors est Deus, et remittit in die tribulationis peccata. *Eccli. 2, v. 13.*

Dieu est bon et miséricordieux, et il pardonne les péchés au jour de l'affliction.

11. Relinque proximo tuo nocenti te, et tunc deprecanti tibi peccata solvantur. *Ibid. 28, v. 2.*

Pardonne à ton prochain qui te nuit, et quand tu prieras, tes péchés te seront remis.

12. Si dimittetur vobis iniquitas hæc, donec moriamini, dicit Dominus exercituum. *Isa. 22, v. 14.*

Vous porterez cette iniquité jusqu'à la mort, dit le Seigneur des armées.

13. Completa est malitia ejus, dimissa est iniquitas illius. *Ibid. 40, v. 2.*

Ses maux sont finis, ses iniquités lui sont pardonnées.

14. Revertetur Deus, et miserabitur nostri: deponet iniquitates nostras, et profundum maris omnia peccata nostra. *Mich. 7, v. 19.*

Dieu reviendra, et il aura pitié de nous; il déposera nos iniquités, et il précipitera tous nos péchés au fond de l'abîme.

15. Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris. *Matth. 6, v. 12.*

Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent.

16. Quid est facilius dicere: Dimittantur tibi peccata, an dicere: Surge et ambula? *Pr. Matth. 9, v. 5.*

Quel est le plus facile de dire: Vos péchés vous sont remis, ou de dire: Levez-vous et marchez?

17. Ut autem sciatis, quia Filius hominis habet potestatem dimittendi peccata; tunc ait paralytico: Surge, etc. *V. 6.*

Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir de remettre les péchés: Levez-vous, dit-il alors au paralytique.

18. Omne peccatum et blasphemia remittetur hominibus, Spiritus autem blasphemia non remittetur. *Pros. Ibid. 12, v. 31.*

Tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes; mais le blasphème contre le Saint-Esprit ne sera point remis.

19. Et quicumque dixerit verbum contra Filium hominis, remittetur ei: qui autem dixerit contra Spiritum sanctum, non remittetur ei, etc. *V. 32.*

Et quiconque parle contre le Fils de l'homme, il lui sera remis; mais si quelqu'un parle contre le Saint-Esprit, il ne lui sera point remis.

20. Dimittantur tibi peccata tua. Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus? *Marc. 2, v. 5-6.*

Vos péchés vous seront remis. Qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul?

21. Cum stabitis ad orandum, dimittite si quid habetis adversus aliquem, ut et Pater vester, qui in cœlis est, dimittat vobis peccata vestra. *Pros. Ibid. 11, v. 25.*

Quand vous irez pour prier, pardonnez, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, afin que, de son côté, votre Père qui est dans les cieux vous remette vos fautes.

22. Quod si vos non dimiseritis, nec Pater vester, qui in cœlis est, dimittat vobis peccata vestra. *V. 26.*

Que si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous remettra point vos fautes.

23. Dimittite et dimittimini: eadem quippe mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis. *Luc. 6, v. 37-38.*

Remettez, et il vous sera remis; car on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servi.

24. Remittuntur ei peccata multa, quoniam dilexit multum: cui autem minus dimittitur, minus diligit. *Ibid. 7, v. 47.*

Beaucoup de péchés lui seront remis, car elle a beaucoup aimé, et celui à qui il est moins pardonné aime moins.

25. Dimitte nobis peccata nostra, siquidem et ipsi dimittimus omni debenti nobis. *Ibid. v. 4.*

Pardonnez-nous nos péchés, puisque nous pardonnons aussi à ceux qui nous sont redevables.

26. Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt. *Ibid. 23, v. 34.*

Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.

27. Quorum remisieritis peccata, remittuntur eis: et quorum retinueritis, retenta sunt. *Joan. 20, v. 23.*

Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis, et ceux à qui vous les retiendrez, ils seront retenus.

28. Si confiteamur peccata nostra, fidelis est et justus, ut remittat nobis peccata nostra. *1 Joan. 1, v. 9.*

Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les remettre.

2. Audientes discant et custodiant, impleantque omnes sermones legis. *Ibid. 31, v. 12.*

Afin que, l'écoutant, ils l'apprennent, et qu'ils observent et accomplissent toutes les ordonnances de cette loi.

3. Bonum mihi quia humiliasti me, ut discam justificationes tuas. *Ps. 118, v. 71.*

Il est bon que vous m'avez humilié, afin que j'apprenne vos jugements.

4. Da mihi intellectum, ut discam mandata tua. *Ibid. v. 73.*

Donnez-moi l'intelligence, afin que je connaisse vos décrets.

5. Vade ad formicam, o piger, et considera vias ejus, et discite sapientiam. *Prov. 6, v. 6.*

Paraissez, va vers la fourmi, considère ses voies et deviens sage.

6. Qui evitat discere, incidet mala. *Ibid. 17, v. 16.*

Celui qui évite d'apprendre tombera dans le mal.

7. Non didici sapientiam, et non novi scientiam sanctorum. *Ibid. 30, v. 3.*

Je n'ai point appris la sagesse, et je n'ai pas connu la science des saints.

8. Mens mea contemplata est multa sapienter, et didici. *Eccles. 1, v. 16.*

Mon âme a contemplé beaucoup de choses, et j'en ai eu l'intelligence.

9. Qui didicerit justa, inveniet quid respondeant. *Sap. 6, v. 11.*

Ceux qui auront écouté mes leçons sauront répondre.

10. Fili, si attenderis mihi, discas. *Eccli. 6, v. 33.*

Mon fils, si tu m'écoutes attentivement, tu t'instruiras.

11. Audi me, fili mi, et discite disciplinam sensus, et in verbis meis attende in corde tuo. *Eccli. 16, v. 24.*

Mon fils, écoute-moi, et apprends la règle de l'esprit, et sois attentif à mes paroles dans ton cœur.

12. Antequam loquaris, discas. *Ibid. 18, v. 19.*

Apprends avant de parler.

13. Qui multa didicisti, enarrabit intellectum. *Ibid. 34, v. 9.*

Celui qui a beaucoup appris parlera avec sagesse.

14. Mulier in silentio discat, cum omni subjectione. *1 Tim. 2, v. 11.*

Que les femmes écoutent en silence et avec une entière soumission.

15. Semper discentes, et nunquam ad scientiam veritatis pervenientes. *2 Tim. 3, v. 7.*

Lesquelles apprennent toujours sans parvenir jamais à connaître la vérité.

16. Tu permans in iis quæ didicisti, sciens a quo didiceris. *Ibid. v. 4.*

Pour vous, demeurez ferme dans ce que vous avez appris, sachant de qui vous l'avez appris.

## DISCERE (APPRENDRE).

### DEFINITIO.

Plato. Discere est petitionem illius rei fieri, quam aliquis instituit discere. *Tom. 1, syzyg. 2 de Scientia, longe ante med. p. 145, D.*

Apprendre, c'est arriver à la connaissance qu'on désire acquérir.

### SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Discite ea, et opere complete. *Deut. 5, v. 1.*

Apprenez-les et les accomplissez.

## SENTENTIA PATRUM.

S. Ambr.

17. Quantumlibet quisque profecerit, nemo est, qui doceri non egeat dum vivit. *Lib. 1 Offic. c. 1, in calce, col. 1, C, t. 1.*

Quelques progrès qu'on ait faits dans la science, il n'est pas un seul homme qui n'ait besoin de s'instruire tant qu'il est dans cette vie.

18. Plures erunt, de quibus discat, si ipse se doceat, qui virtutes magistras habet : quia quidquid egerit, disciplina est. *Lib. 2 de Virginiibus, post init. col. 88, B, t. 1.*

Celui qui a les vertus pour maîtresses pourra apprendre d'un grand nombre de docteurs, s'il veut s'instruire lui-même ; car tout ce qu'il fera lui servira d'enseignement.

S. Antonin.

19. Studiosi frequenter discunt ea, quæ melius esset noscitur quam scire. *Part. 3, tit. 5 de Doctor. c. 2, § 11, in princ. f. 68, col. 4.*

Les hommes d'étude apprennent souvent ce qu'il vaudrait mieux ignorer que connaître.

S. Aug.

20. Naturæ ordo ita se habet, ut cum aliquid discimus, rationem præcedat auctoritas. *De Morib. Eccl. c. 2, in princ. p. 520, C, t. 1.*

L'ordre naturel est tel, que, lorsque nous apprenons quelque chose, l'autorité précède la raison.

21. Erubescere discere, qui docere consueverat : me autem potius magistrum audire, quam vel magistram delectat audiri. *Epist. 28 ad D. Hieron. ante med. p. 63, B, t. 2.*

Que celui-là rougisse d'apprendre, qui a l'habitude d'enseigner ; pour moi, j'aime mieux écouter un maître que d'être écouté comme maître.

22. Ad discendum quod opus est, nulla mihi zelus sera videri potest : quia, etsi senes magis decet docere quam discere, magis tamen discere quam quid doceant ignorare. *Ibid. in princ. p. 60, D.*

Aucun âge ne me paraît trop avancé pour apprendre ce qu'on doit savoir ; car, s'il est plus convenable pour un vieillard d'enseigner que d'apprendre, il lui convient mieux d'apprendre ce qu'il doit enseigner que de l'ignorer.

23. Ridelium est, cum propterea superflua multa didiceris, ut tibi aures hominum ad necessaria præparentur, ipsa necessaria non tenere, quibus suscipiendis ea superflua præparaveris : et dum occuparis ut discas, unde facias intentos, nolle discere, quod infundatur intentis. *Ep. 56 ad Dioscorum, ante med. p. 166, D, t. 2.*

Il est ridicule, quand vous avez appris beaucoup de choses inutiles afin de préparer les hommes à apprendre de vous ce qui est nécessaire, que vous ne connaissiez pas ces choses nécessaires pour lesquelles vos connaissances inutiles n'étaient qu'une préparation, et qu'en vous occupant à apprendre ce qui doit vous concilier des auditeurs, vous n'avez pas voulu apprendre ce que vous devez leur enseigner.

24. Quanto tenacius et facilius puer meminit, quantoque acutius intelligit et studet arden-

tius, tanto est laudabilioris ingenii. *Lib. 10 de Triq. c. 11, p. 268, t. 3.*

Plus un enfant a la mémoire facile et sûre, et plus il a de pénétration pour la science et de zèle pour l'étude, plus son esprit est distingué.

25. Ad discendum necessario dupliciter ducimur, auctoritate atque ratione : tempore auctoritas, re autem ratio prior est. *Prosec.*

Deux choses sont nécessaires pour nous instruire, l'autorité et la raison : la priorité du temps est à l'autorité, mais la priorité de sens est à la raison.

26. Quamquam honorum auctoritas imperitæ multitudini videatur esse salubrior, ratio vero aptior eruditis. *Lib. 2 de Ordine, c. 9, in princ. p. 338, D, t. 1.*

Si l'autorité des bons maîtres est plus utile pour la multitude ignorante, la raison est plus convenable pour les hommes instruits.

27. Recte dicitur anima discendo, quasi crescere : et contra minui, dediscendo. *De Quant. animæ, c. 19, in princ. p. 417, A, t. 1.*

C'est avec raison qu'on dit que l'âme s'agrandit en apprenant et qu'elle s'amoindrit en oubliant.

28. Non parva pena ipsa insipientia vel imperitia, quæ usque adeo fugienda merito iudicatur, ut per pœnas doloribus plenas pueri cogantur quæque artificia vel litteras : ipsumque discere ad quod pœnis adiguntur, tam pœnale est eis, ut nonnunquam ipsas pœnas, per quas compelluntur discere, malint ferre quam discere. *Lib. 21 de Civit. Dei, c. 14, prope init. p. 446, C, t. 5.*

Ce n'est pas un malheur léger que la sottise et l'ignorance, puisque c'est avec raison que, pour y remédier, on oblige les enfants à apprendre les lettres et les arts, au prix de punitions très-dououreuses ; c'est même une si grande peine de s'instruire, que souvent les enfants aimeraient mieux souffrir les peines qu'on leur inflige pour les instruire que supporter la peine même d'apprendre.

29. Docibilis ille est, qui est ad discendi patientiam lenis et mitis. *Lib. 5 de Baptismo, c. 26, in princ. p. 302, D, t. 7.*

Celui-là est docile qui supporte avec patience et avec douceur la peine qu'il a pour apprendre.

30. Aliud est discere, aliud videri sibi didicisse : si ergo te didicisse arbitraris, quod adhuc nescis, non plane didicisti, sed temere credidisti, quod libenter audisti, et surrepsit tibi falsiloquium per suaviloquium. *De Natura et origine, lib. 2, c. 6, post med. p. 705, B, t. 7.*

Autre chose est d'avoir appris, et autre chose de croire qu'on a appris. Si donc vous croyez avoir appris ce que vous ignorez encore, vous ne l'avez pas appris complètement ; mais vous l'avez cru à la légère, à mesure que vous l'avez entendu dire, et l'erreur s'est glissée dans votre esprit par la douceur de la parole.

31. Quo quis est capacior ut discat, eo magis est idoneus ut alios doceat. *De Bono perseverantia, c. 16, post med. p. 874, C, t. 7.*

Plus on a d'aptitude pour apprendre, plus on est capable d'enseigner les autres.



S. Aug. 32. Non erubescat discere, nesciens quod ignorat : nec sciens tardus sit docere, quod novit. *Serm. 3 dom. infra octav. Epiph. et in ord. 38, post init. p. 448, D, t. 4.*

Que celui qui ignore ne rougisse pas d'apprendre, et que le savant s'empresse d'enseigner ce qu'il sait.

Basil. Mag. 33. Quod violenter discitur, permanere non solet : quod vero cum jucunditate ac gratia ingreditur, durabilius quodammodo animis nostris insidet. *Sup. Ps. 1, conc. 1, ab init. p. 63, t. 1.*

Ce qu'on apprend par force ne demeure pas dans l'esprit ; mais ce qui entre dans notre intelligence avec plaisir et avec douceur y demeure d'une manière plus durable.

S. Bonat. 34. Quanto notitia rerum salutarium plus discitur, tanto amplius credentibus atque operantibus æterna vita præstatur. *De Princ. sacre Script. post med. p. 6, col. 2, F, t. 1.*

Plus on apprend à connaître les vérités du salut, plus on obtient sûrement la vie éternelle au moyen de la foi et des œuvres.

35. Nemo bene discit, si doctoris verba non reverenter audit, si audita non sæpe ruminat, et si cogitata experimento non probat. *Serm. 2 de uno Doctor. in princ. p. 342, col. 2, t. 3.*

Nul ne peut bien apprendre, s'il n'écoute avec respect les paroles du maître, s'il ne les médite après les avoir entendues, et s'il ne les applique dans sa conduite après les avoir méditées.

Clem. pap. 36. Omnibus hoc amabile est, cunctisque exoptatum ; ut quæ ignorat quis discat, que didicerit, doceat. *Lib. 1 Recogn. longe post med. f. 28, p. 1, et Epist. 63 de Offic. sacerdot. ante med. f. 226, p. 2.*

C'est une chose que tout le monde aime et désire, d'apprendre ce qu'on ignore et d'enseigner ce qu'on sait.

37. Qui rebelliter vivit, et discere atque agere bona recusat, magis diaboli, quam Christi membrum esse ostenditur : et potius infidelis, quam fidelis monstratur. *Epist. 63 de Officio sacerdot. post init. f. 226, p. 2.*

Celui qui vit dans l'esprit de révolte et qui refuse d'apprendre et de faire le bien est plutôt un membre du démon qu'un membre de Jésus-Christ, un infidèle plutôt qu'un chrétien.

Franc. Titel. 38. Præstat bene silendo vera discere, quam male loquendo falsa docere. *In Elucid. sup. c. 34 Job, in illud, Doce me, f. 228, p. 1.*

Il vaut mieux apprendre la vérité en se taisant que de parler pour enseigner l'erreur.

Gloss. ord. 39. In præsentî vita quilibet debet discere quantum potest, ne quid indiscussum relinquat : ne cum non possit discere, incipiat. *Super Exod. c. 13, col. 538, E, t. 1.*

En cette vie, chaque homme doit apprendre autant qu'il peut et ne rien laisser sans examen, afin de ne pas commencer à s'instruire quand il ne pourra plus.

Gloss. int. 40. Quanto quisque profanlius discit, tanto

profundiora cognoscit. *Sup. Sapientiam, c. 7, col. 1915, F, t. 3.*

Plus on approfondit ce qu'on apprend, et plus on connaît à fond les choses.

41. Nulla ars doceri præsumitur, nisi intenta prius meditatione discatur. *Part. 1 Pastor. c. 1, in princ. col. 1227, A, t. 1.*

S. Greg. Mag.

On ne peut supposer chez quelqu'un l'art d'enseigner, s'il ne l'a appris d'abord par une sérieuse méditation.

42. Nihil est ad descendum veritate facilius. *Ibid. part. 3, c. 1, admonit. 12, post init. col. 1270, D, t. 1.*

Rien n'est plus facile à apprendre que la vérité.

43. Stultus est, qui in eo se primum existimat, ut bona quæ viderit, discere contemnat. *Lib. 7 in Registr. ind. 2, cap. 63, Ep. 63 ad Joan. episc. in fin.*

Il n'y a qu'un insensé qui s'imagine s'élever au-dessus des autres en méprisant d'apprendre les bonnes choses qu'il voit.

44. Turpe est, eo tempore discere, quando quis debet docere. *Serm. dom. 8 post. Pent. post med.*

Haymo.

Il est honteux d'apprendre une chose au moment où il faut l'enseigner.

45. Disce quod doceas, et permane in his, quæ didicisti, sciens a quo didiceris. *Tom. 1, Epist. 2 ad Nepotian. circa med. p. 14, C.*

S. Hier.

Apprenez ce que vous devez enseigner, et tenez-vous-en à ce que vous avez appris, sachant bien qui vous a instruit.

46. Multo tempore disce, quod doceas. *Ibid. Epist. 4 ad Rustic. post med. p. 47, B.*

Mettez beaucoup de temps à apprendre ce que vous devez enseigner.

47. Ne discat ætas tenera, quod postea ei dediscendum est ; difficulter eraditur, quod rudes animi perhiberunt. *Ibid. Epist. 7 ad Lectam, ante med. p. 53, B.*

Le premier âge ne doit pas apprendre ce qu'il lui faudra oublier dans la suite, car il est difficile d'effacer ce qui est entré dans les esprits incultes.

48. Melius est aliquid nescire secure, quam cum periculo discere. *Tom. 1, Epist. 22 ad Eustoch. post med. p. 144, D.*

Il vaut mieux ignorer en sûreté que d'apprendre avec danger.

49. Optima quæque malunt contemnere perique, quam discere. *In præfat. sup. Paratip. ad Domnionem, sub fin. p. 20, D, t. 3.*

La plupart des hommes aiment mieux mépriser les bonnes choses que de les apprendre.

50. Nihil prodest faciendi didicisse, et non facere. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriad. longe post med. p. 22, D.*

Il ne sert de rien d'avoir appris ce qu'on doit faire et de ne pas le faire.

S. Hier.

51. Qui litteræ scientiam desiderat habere, si discendi non susceperit lædia, peritiæ gaudia adipisci non poterit. *Tom. 4, Ep. 5 ad virginem in exilium missam, ante med. p. 34, C.*

Celui qui veut acquérir la science des lettres ne pourra jamais en goûter les jouissances avancées, s'il refuse de passer par l'ennui des éléments.

52. Litterarum radices amarae sunt, fructus dulces. *Lib. 1 sup. Jerem. c. 1, sup. illud, Virgam rigilantem ego video, p. 263, C, t. 5.*

Les racines des lettres sont amères, mais les fruits sont doux.

53. Solent et viri, solent et monachi, solent et muliercula hoc inter se habere certamen, ut qui plus ediscunt, in eo se putent esse meliores : ille plus edidicit, qui plus facit. *Super. Ps. 133, vers. 3, Extollite manus vestras, p. 193, D, t. 8.*

C'est une habitude entre les hommes de lettres, entre les moines et entre les femmes de discuter si ceux qui ont le plus appris doivent se croire pour cela meilleurs que les autres; celui-là a plus appris qui pratique davantage.

Hugo  
à S. Victore.

54. Primum discere quod facias, postea quære quod scias. *Sup. Ps. 118, c. 67, sub fin. p. 52, litt. D.*

Apprenez d'abord ce que vous devez faire, et apprenez ensuite ce que vous voulez savoir.

55. Magis bonum est, aliena verecunde discere, quam sua impudenter ingerere. *Hom. 1 sup. Eccles. ante med. in illud, Vanitas vanitatum, p. 57, t. 1.*

Il vaut mieux apprendre avec respect ce que les autres enseignent que d'enseigner avec insolence ce qu'on sait soi-même.

56. Sapiens quidam, cum de modo et forma discendi interrogaretur : Mens (respondit) humilis, studium quærendi, vita quieti, scrutinium taciturni, paupertas, terra aliena, hæc reserare solet nonnulla obscura legenti. *Lib. 3 Dilasc. c. 13, in princ. p. 14, H, t. 3.*

Comme on demandait à un sage quelle méthode et quelle marche il fallait suivre pour apprendre, il répondit : « Ce qui éclaireit beaucoup de choses obscures à l'homme studieux, c'est un esprit humble, le zèle des recherches, le calme de la vie, un examen silencieux, la pauvreté et l'exil.

57. Cur discere erubescis, et nescire non verecundaris ? Pudor iste major est illo. *Ibid. c. 14, ante med. p. 15, B.*

Pourquoi rougissez-vous d'apprendre, et n'êtes-vous pas confus d'ignorer ? Cette dernière honte est bien plus grave que l'autre.

58. Ab omnibus libenter discere, quod tu nescis : quia humilitas commune tibi facere potest, quod natura cuique proprium fecit. *Prosee.*

Apprenez volontiers de tout le monde ce que vous ignorez : car l'humilité peut rendre commun pour vous le bien que la nature a donné à chacun en particulier.

59. Sapientior omnibus eris, si ab omnibus

discere volueris : qui ab omnibus accipiunt, omnibus ditiores sunt. *Ibid. prope med. p. 15, litt. C.*

Hugo  
à S. Victore

Vous serez le plus savant de tous, si vous voulez apprendre de tous; ceux qui reçoivent de tout le monde sont plus riches que tout le monde.

60. Omnia discere : videbis postea, nihil esse superfluum. *Ibid. lib. 6, c. 3, in med. p. 25, G.*

Apprenez tout; vous verrez plus tard que rien n'est inutile.

61. Quæ priscais patribus exenerunt, si discere quis velit, maxima doctrinæ sunt occasio. *Hom. 29 sup. Genes. in princ. col. 220, A, tom. 1.*

S. Jean. Chr.

Si quelqu'un veut apprendre ce qui arriva aux anciens pères, ce sera pour lui l'occasion d'une grande science.

62. Puerilis est ingenii, mox a principio omnia se percepisse arbitrari; et nondum ipsis contactis initiis, ac si finem attingerit, superbire. *Hom. 12 sup. 1 Cor. in med. col. 311, A, tom. 4.*

C'est le propre d'un enfant de s'imaginer tout savoir dès le principe, et de s'enorgueillir comme si l'on était arrivé au terme lorsqu'on est encore aux débuts.

63. Nihil turpius est, quam in risum contentium ora laxare, dum non discendi proposito, vehementius insistis arti quam nescias, ut si linguam, quam non noveris, facetus attentas. *Lib. 1 de Nugis curial. c. 4, circa fin. apud Bibl. Patr. t. 13, p. 343, col. 2, F, edit Cologne 1618.*

Jonn. Saresb.

Rien n'est plus honteux que de faire éclater de rire tous les spectateurs quand on s'occupe avec beaucoup de feu d'un art qu'on ignore sans avoir l'intention de l'apprendre, comme si l'on se mettait à parler dans une langue inconnue.

64. Non prodest quidquam discere faciendâ, et non facere scita. *Sup. prol. Regul. S. Bened. c. 2, text. 30, in princ. p. 193, col. 1.*

Jonn T. Ill.

Il ne sert de rien d'apprendre ce qu'on doit faire, et de ne pas le faire quand on le sait.

65. Quod in juventute addiscitur, in matura ætate conservatur. *In c. 7 Reg. S. Bened. grad. 12, longe ante med. p. 399, col. 2.*

Ce qu'on a appris dans la jeunesse, on le conserve dans l'âge mûr.

66. Amor discendi admissus, ægre amittitur, atque in desiderium transiens, sua se voluntate perpetuat. *Epist. 81 ad Simon. canonic. Carnotens. circa med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 766, col. 1, B.*

Petr. Eleasen

Quand on a volontairement possédé le désir d'apprendre, il est difficile de le perdre; car il passe dans nos désirs, et il se perpétue par la volonté même.

67. Melius est certe doctoribus a discipulis discere, quam superbe, quæ recta sunt, ignorare. *Pros.*

S. Petr. Dan

Il vaut mieux qu'un maître apprenne quelque chose de ses élèves que d'ignorer avec orgueil ce qui est bien.

- Petr. Dam. 68. Honestius est majori, ut quæ nescit, addiscat; quam quæ discenda sunt, nesciat. *Opusc. 33, c. 7, circa med. p. 640, col. 2, B, tom. 3.*  
Il est plus honorable pour un supérieur d'apprendre ce qu'il ignore que d'ignorer ce qu'il doit savoir.
- Philo Jud. 69. Discantibus nihil tam proprium ac utile, quam quærere, rogare, scitari, non videri sibi vel scire aliquid, vel percipisse solide. *Lib. Quis rerum divinarum hæres sit, longe post init. p. 668, t. 1.*  
Rien n'est plus convenable et plus utile à ceux qui s'instruisent que de chercher, de demander, d'interroger, de paraître ne pas savoir ou ne pas bien comprendre une chose.
70. Fieri non potest, ut magna ante parva discantur. *Et habet. apud D. Joan. Damasc. lib. 1 Parall. c. 24, in fine, f. 22, p. 1, D.*  
Il est impossible d'apprendre les grandes choses avant les petites.
- S. Prosper. 71. Nihil nobis proderit implenda didicisse; nisi ea, quæ didicimus, studeamus implere. *Lib. 3 de Vita contempl. c. 27, ante med.*  
Il ne nous servira de rien d'avoir appris ce qu'il faut faire, si nous ne le faisons pas après l'avoir appris.
- Vitis Patr. 72. Esto humilis semper ad discendum; quod enim non didicit homo, quomodo docere proximum potest? *In Sent. in fine positus, sent. 61, p. 999, col. 2.*  
Soyez toujours humble pour apprendre; car comment un homme pourrait-il enseigner aux autres ce qu'il n'a pas appris?
- SENTENTIE PAGANORUM.
- Aristipp. 73. Discite, puer, quæ viro sunt usui futura. *In Sent. in med. sent. 3.*  
Apprenez, enfant, ce qui doit vous servir quand vous serez homme.
- Aristot. 74. Credere, qui discere velit aliquid, pleuraque oportet. *Lib. 1 Elench. c. 2, circa fin. tom. 1.*  
Celui qui veut apprendre quelque chose est obligé de croire beaucoup de choses.
- Cato poeta. 75. Ut sapiens vivas, audi quo discere possis. *Lib. 2 Distich. metr. 8.*  
Pour vivre dans la sagesse, écoutez celui qui peut vous instruire.
76. Instrue præceptis animum, nec discere cesses:  
Nam sine doctrina, vita est quasi mortis imago. *Lib. 3 Distich. metr. 4.*  
Recevez les leçons dans votre esprit, et ne cessez pas d'apprendre; car sans la science la vie n'est qu'une image de la mort.
77. Discere ne cesses: cura sapientia crescit. *Ibid. lib. 4, metr. 55.*  
Ne cessez pas d'apprendre; la sagesse s'accroît par l'étude.
78. Ne pudeat, quæ nescieris, te velle doceri:  
Scire aliquid laus est, pudor est nil discere velle. *Ibid. lib. 4, metr. 59.*  
N'ayez pas honte de vous faire enseigner ce que vous ignorez; c'est une gloire de savoir, et c'est une honte de ne vouloir pas apprendre.
79. Discere turpe non est, quod scire honestum est. *De perfecto Orat. post med. num. 142, tom. 1.*  
Il n'est pas honteux d'apprendre ce qu'il est honorable de savoir.
80. Is qui futurus est philosophus, quotidie discat; et cum juvenis fuerit et senex, ut quamplurima in vita discat. *Syzyg. 2 de Philosoph. post init. p. 123, C, t. 1.*  
Celui qui veut devenir philosophe doit toujours s'instruire, dans sa jeunesse comme dans sa vieillesse, afin qu'il apprenne le plus qu'il pourra pendant toute sa vie.
81. Consentaneum est, ut is qui nescit, discat ab illo qui scit. *Syzyg. 4, lib. 1 de Republ. ante med. p. 337, D, t. 2.*  
Il convient que celui qui ignore apprenne de celui qui sait.
82. Nihil est quod discere velis, quod ipse docere non possis. *Lib. 1, Epist. 22 ad Cati- lium Severum, in princ. p. 36.*  
Il n'est rien de ce que vous désirez apprendre que vous ne puissiez enseigner ensuite.
83. Quæ dementia est, supervacua discere in tanta temporis egestate! *Epist. 147, in calce, p. 607, t. 2.*  
Quelle folie, quand on a si peu de temps, d'apprendre des choses inutiles!
84. Quid stultius, quia diu non didiceris, quam non discere? Omnis ætatis homines, schola admittit; hac senecamus, hanc ut juvenes sequamur. *Pros.*  
Quoi de plus insensé que de ne pas apprendre parce que vous êtes resté long-temps sans savoir? L'école admet des hommes de tous les âges; nous devrions y vieillir et y suivre les jeunes gens.
85. Tam diu discendum, quamdiu nescias, et (si proverbio credimus) quamdiu vivas, etiam seni discendum est. *Epist. 76, in princ. p. 682, t. 2.*  
Il faut apprendre tant qu'on ignore quelque chose, c'est-à-dire, d'après le proverbe, tant que l'on vit, même dans la vieillesse.
86. Discas oportet, et quod didicisti, agendo confirmes. *Epist. 94, post med. p. 779, t. 2.*  
Vous devez apprendre et montrer dans votre conduite ce que vous avez appris.
87. Qui didicit, nondum sapiens est; nisi in ea quæ didicit, animus ejus transfiguratus sit. *Ibid.*  
Celui qui s'est instruit n'est pas encore sage, à moins que son esprit ne se soit transformé par ce qu'il a appris.

Seneca.

88. Non quantum vis, sed quantum capis hauriendum est : bonum tantum habere animus, cupies quantum voles; quo plus recipit animus, hoc se magis laxat. *Epist.* 158, in princ. p. 830, t. 2.

Il faut puiser non pas autant que vous voudriez, mais autant que vous pouvez; ayez seulement la bonne volonté, et vous apprendrez tout ce que vous voudrez: plus l'esprit reçoit, plus il se développe.

89. Idem et docenti et discenti debet esse propositum: ut ille prodesse velit hic proficere. *Ibid.*

Le maître et le disciple doivent avoir le même but: l'un doit vouloir être utile et l'autre profiter.

90. Id discere, quod potes scire. *De quatuor Virtut. post init.* p. 674, edit. Basil. 1537.

Apprenez ce que vous pourrez savoir.

Seneca phil.

91. Peccata discentium, opprobria sunt doctorum. *Sent.* 163, p. 65, col. 2, G, apud *Bibl. Patr.* t. 3, edit. Colonie 1618.

Les fautes des disciples sont la honte des maîtres.

92. Ea, quæ oportet dicere et facere, ne coneris facere antequam discas. *Ibid. sent.* 280, p. 66, col. 2, E.

Gardez-vous de faire avant de l'avoir appris ce qu'il faut dire et pratiquer.

93. Discere quod oportet sciri, ut beatus fias. *Sent.* 334, p. 66, col. 2, H.

Apprenez ce qu'il faut savoir pour être heureux.

## DISCIPLINA (DISCIPLINE).

## DEFINITIO.

S. Antonin.

Disciplina est bona et honesta conversatio, cui parum est non malum facere, sed etiam studet in his, quæ bene agit irreprensibilis apparere. *Part.* 1, tit. 17, c. 1, § 3, in fin. f. 226, col. 3.

La discipline est la règle d'une vie bonne et honnête, pour laquelle c'est peu de ne pas faire le mal, mais qui s'applique à se montrer irrépréhensible dans le bien qu'elle fait.

S. Bonav. et S. Aug.

Disciplina est morum ordinata correctio, et majorum precedentium regularis observatio. *Part.* 3 *Centiloq. sect.* 44, a med. p. 88, col. 1, E, t. 6, part. 1, et *August. de 12 Abus.* c. 11, in princ.

La discipline est la correction et l'ordre dans les mœurs; c'est l'observation régulière des lois établies par les pères qui nous ont précédés.

Hugo a S. Victore.

Disciplina est membrorum omnium motus ordinatus, et dispositio decens in omni habitu et actione. *De Inst. novitior.* c. 10, in princ. p. 22, H, t. 2.

La discipline est la régularité et l'ordre dans les mouvements de tous les membres, la décence et l'harmonie dans le costume et dans les actions.

Disciplina est necessarium sanctitatis officium vitia arguentis, et peccata corrigentis. *Lib. 4 de Anima, c. 16, in med. p. 135, H, t. 2.*

Hugo a S. Victore.

La discipline est l'office nécessaire d'une sainteté qui attaque les vices et qui corrige les péchés.

## DIVISIO.

Disciplina in duobus distribuitur, in coercionem et instructionem: coercionem timore, instructio vero amore perficitur. *De Morib. Eccles.* c. 28, ante med. p. 533, B, t. 1.

S. Aug.

La discipline renferme deux parties: la répression et l'instruction; la répression s'exerce par la crainte, et l'instruction par l'amour.

Triplex est disciplina, correctionis, institutionis, conversationis: prima et secunda ad magistrum, tertia ad discipulum pertinet. *Pros.*

Hugo a S. Victore.

La discipline renferme trois parties: la correction, l'instruction et la conduite; la première et la seconde regardent le maître, la troisième regarde le disciple.

Duobus modis fit disciplina correctionis, monitis et flagellis.

La discipline de correction s'exerce de deux manières: par les avertissements et par les verges.

Duobus modis traditur disciplina institutionis, præceptis et exemplis.

La discipline d'instruction s'exerce de deux manières: par les leçons et par les exemples.

Duobus agitur modis disciplina conversationis, moribus et studiis. *Lib. 1 Miscellan. codicis 1, tit. 76, p. 140, E, t. 3.*

La discipline de la conduite s'exerce de deux manières: par les mœurs et par l'étude.

## COMPARATIO.

Sicut aquila retrahit alas, ut melius extendat: sic interdum remittenda et temperanda est disciplina, ut postea convalescat. *Tit. 4 Diæte, c. 1, circa med. p. 251, col. 2, C, t. 3.*

S. Bonav.

De même que l'aigle resserre ses ailes pour mieux les étendre, ainsi quelquefois il faut relâcher et modérer la discipline, afin qu'elle ait ensuite plus de puissance.

Disciplina quasi limatio cordis est ad suscipiendam deurationem doctrinæ; et quasi spinarum extirpatio ad susceptionem seminis. *Sup. Prov. c. 19, f. 42, col. 3, t. 3.*

Hugo card.

La discipline est comme la polissure du cœur pour l'embellir de l'or de la doctrine; elle est comme l'extirpation des épines pour lui faire recevoir la bonne semence.

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Si non volueritis recipere disciplinam, sed ambulaveritis ex adverso mihi, ego quoque contra vos adversus incedam, dicit Dominus. *Levit. 26, v. 23.*

Si vous ne voulez point vous corriger, mais que vous marchiez contre moi, moi aussi je marcherai contre vous.

2. Cor eorum, Domine, longe fecisti a disciplina, propterea non exaltabuntur. *Ibid.* 17, v. 4.

Seigneur, vous avez éloigné leur cœur de la lumière de votre loi, et vous ne les glorifierez pas.

3. Deus aperit aures virorum, et erudiens eos, instruit disciplina. *Ibid.* 33, v. 16.

Dieu leur ouvre les oreilles et grave en eux ses leçons.

4. Disciplina tua correxit me in finem, et disciplina tua ipsa me docebit. *Ps.* 17, v. 36.

Votre discipline ou votre sainte loi m'a corrigé et m'a instruit jusqu'à la fin, et cette même discipline m'instruira encore.

5. Peccatori dixit Deus : Tu vero odisti disciplinam, et projecisti sermones retrorsum. *Ps.* 49, v. 17-18.

Dieu dit à l'impie : Tu détestes ma loi, et tu as rejeté ma parole derrière toi.

6. Disciplinam Domini, fili mi, ne abjicias : nec deficias, cum ab eo corripieris. *Prov.* 3, v. 11.

Mon fils, ne rejetez point la correction du Seigneur, et ne vous abaissez point lorsqu'il vous châtie.

7. Tene disciplinam, ne dimittas eam : custodi illam, quia ipsa est vita tua. *Ibid.* 4, v. 13.

Attache-toi à la règle, ne te relâche point, conserve-la, car elle est la vie.

8. Accipite disciplinam meam, et non pecuniam : doctrinam magis quam aurum eligite. *Ibid.* 8, v. 10.

Préférez mes enseignements à l'argent, et la science à l'or le plus pur.

9. Concupiscite sermones meos, diligite illos, et habebitis disciplinam. *Sap.* 6, v. 12.

Désirez mes paroles, aimez-les, et vous aurez la sagesse.

10. Accipite disciplinam per sermones meos, et proderit vobis. *Ibid.* in fin.

Instruisez-vous par mes paroles, et elles vous seront profitables.

11. Doctrina est disciplina Dei, et electrix operum ejus. *Sap.* 8, v. 4.

C'est elle qui enseigne la science de Dieu et qui choisit ses œuvres.

12. Cum das nobis disciplinam, inimicos nostros multipliciter flagellas. *Ibid.* 12, v. 22.

Quand vous nous corrigez, vous frappez de coups multipliés nos ennemis.

13. Sapientia, et disciplina, et scientia legis apud Deum sunt. *Eccli.* 11, v. 15.

La sagesse et la règle et la science de la loi sont avec Dieu.

14. Audi me, fili, et discite disciplinam. *Ibid.* 16, v. 24.

Mon fils, écoute-moi et apprends la règle de l'esprit.

15. Disciplina illius, datum Dei est. *Ibid.* 26, v. 17.

La sagesse de la femme est un don de Dieu.

16. Et dedit illi coram præcepta, et legem vitæ et disciplinæ. *Ibid.* 45, v. 6.

Et devant son peuple il lui a donné ses préceptes et la loi de vie et de science.

17. Appropiate ad me, indocti, et congregate vos in domum disciplinæ. *Eccli.* 51, v. 31.

Approchez-vous de moi, vous qui ne savez pas ; assemblez-vous dans la maison de la sagesse.

18. Assumite disciplinam, in multo numero argenti, et copiosum possidete in ea. *Ibid.* v. 36.

Recevez l'instruction que je vous donne comme une grande quantité d'argent, et vous posséderez en elle un grand trésor.

19. Frustra percussi filios vestros, disciplinam non receperunt. *Jer.* 2, v. 30.

En vain j'ai frappé les enfants, ils ont été indociles à mes châtimens.

20. Domine, percussisti eos, et non doluerunt : attrivisti eos, et renuerunt accipere disciplinam. *Ibid.* 5, v. 3.

Seigneur, vous les avez frappés, et ils n'ont pas gémi ; vous les avez brisés, et ils n'ont pas voulu accepter le châtiment.

21. Induraverunt cervicem suam, ne audirent me, et ne acciperent disciplinam. *Ibid.* 17, v. 23.

Ils ont endurci leurs têtes pour ne pas m'entendre et ne pas accepter la règle.

22. Numquid in verbis meis ? dicit Dominus. *Ibid.* 35, v. 13.

Ne vous corrigez-vous jamais, et n'obéirez-vous jamais à mes paroles ? dit le Seigneur.

23. Non suscepit disciplinam ; ad Deum suum non appropinquavit. *Sophon.* 3, v. 2.

Elle n'a pas reçu la doctrine ; elle ne s'est point approchée de son Dieu.

24. Fili mi, noli negligere disciplinam Domini, neque fatigeris dum ab eo argueris. *Hebr.* 12, v. 5.

Mon fils, ne néglige point la correction du Seigneur, et ne vous laissez point abatre lorsqu'il vous reprend.

25. In disciplina perseveratè : tanquam filius vobis offert se Deus : quis enim filius, quem non corripit pater ? *Pros. Hebr.* 12, v. 7.

Ne vous lassez point de souffrir ; Dieu vous traite en cela comme ses enfants, car quel enfant n'est pas châtié par son père ?

26. Quod si extra disciplinam estis, cujus participes facti sunt omnes : ergo adulteri, et non filii estis. *V. 8.*

Et si vous n'êtes point châtiés comme tous les autres l'ont été, vous êtes donc des enfants adultérins et non de vrais enfants.

27. Omnis disciplina in præsentem quidem videtur non esse gaudii, sed mæroris, postea au-

tem fructum pacatissimum exercitatis per eam reddet justitiæ. *Ibid. v. 11.*

Tout châtiment, au moment où on le reçoit, semble être un sujet de tristesse et non de joie; mais ensuite il donne de recueillir en paix les fruits de la justice à ceux qui ont été ainsi éprouvés.

## SENTENTIE PATRUM.

Alanus de  
Rupc.

28. Disciplina  
est

Filia justitiæ,  
Soror religionis,  
Amica pœnitentiæ,  
Domina humilitatis,  
Ducissa fortitudinis,  
Magistra castitatis,  
Fabricatrix devotionis,  
Sponsa sanctorum,  
Nutrix bonorum,  
Medica omnium. *Part. 4, c. 49, circa med. p. 481.*

La discipline est

La fille de la justice,  
La sœur de la religion,  
L'amie de la pénitence,  
La reine de l'humilité,  
La duchesse de la force,  
La maîtresse de la chasteté,  
La productrice de la dévotion,  
L'épouse des saints,  
La nourrice de tous les bons,  
La médecine de tous.

S. Ambr

29. Prima institutio est disciplina, cul-  
pamavertere, secunda virtutem infundere. *De  
Viduis, post init. col. 155, C, t. 1.*

Le premier effet de la discipline doit être d'éloigner le vice, et le second de faire naître la vertu.

30. Ne neglexeris disciplinam Dei, severa  
quidem est in corripiendo, sed dulcis in corri-  
gendo. *Sup. Psal. 43, post init. col. 1367, A,  
tom. 4.*

Ne négligez pas la discipline du Seigneur; elle reprend avec sévérité, mais elle corrige avec douceur.

S. Aug.

31. Non dormiat severitas disciplinæ, in qua  
tanto est efficacior emendatio pravitatis, quanto  
diligentior conservatio charitatis. *Lib. 3 contra  
Epist. Parmeniani, c. 2, post med. p. 40, C,  
tom. 7.*

Que la sévérité de la discipline ne s'endorme pas; elle est d'autant plus efficace pour corriger le mal, qu'elle est plus diligente pour conserver la charité.

32. Tunica corporis Christi, disciplina Ec-  
clesiæ est: qui autem extra disciplinam est,  
alienus est a corpore Christi. *De 12 Abusion.  
c. 11, in fine, p. 1750, C, t. 9.*

La discipline de l'Eglise est la tunique du Christ; qui-  
conque vit en dehors de cette discipline ne fait point partie  
du corps de Jésus-Christ.

33. Omnes in domo disciplinæ sumus, sed  
multi nolunt habere disciplinam: et quod est  
perversius, nec in domo disciplinæ volunt ha-  
bere disciplinam. *De Disc. christiana, c. 1, in  
princ. p. 622, D, t. 9.*

Nous vivons tous dans la maison de la discipline, mais

beaucoup ne veulent pas l'observer; et ce qu'il y a de plus  
pervers, c'est qu'ils ne veulent pas de discipline dans la  
maison même de la discipline.

34. Disciplina magistra est religionis, ma-  
gistra veræ pietatis: quæ nec ideo increpat ut  
lædat, nec ideo castigat ut noceat. *De Bono  
discipl. c. 1, circa init. p. 650, D, t. 9.*

S. Aug.

La discipline est la maîtresse de la religion, la maîtresse  
de la vraie piété; aussi elle ne reprend pas pour offenser,  
et elle ne corrige pas pour faire du mal.

35. Sic vigilet tolerantia, ut non dormiat  
disciplina. *De Verbis Apost. Serm. 22, post med.  
p. 253, A, t. 10.*

Que la tolérance veille de manière à ce que la discipline  
ne dorme point.

36. Sicut disciplinam qui abjicit, infelix est:  
sic disciplinam qui negat, crudelis est. *Sermone  
1 in sabbat. post 3 dom. Quad. et in ord. 94,  
sub finem, p. 364, D, t. 10.*

De même que celui qui repousse la discipline est mal-  
heureux, ainsi celui qui refuse aux autres la discipline est  
cruel.

37. Si puer indisciplinatus sic vivat ut pereat,  
et pater dissimulet, pater parcat, pater perdi-  
tum filium disciplinæ asperitate offendere ti-  
meat, parcendo crudelis est. *Ibid. in fine, p.  
365, A.*

Si un enfant vit indiscipliné, de manière à se perdre, et  
que son père dissimule, que son père pardonne, que son  
père craigne de froisser par la rigueur de la discipline son  
fils qui se perd, ce père est cruel en épargnant son fils.

38. Nemo habere disciplinam potest in animo,  
qui nihil didicit. *Lib. 3 contra Academic. c. 3,  
post init. t. 1.*

Celui qui n'a rien appris ne peut avoir la discipline dans  
son esprit.

39. Semper vivit, in quo est disciplina. *De  
Immort. animæ, c. 1, in princ. t. 1.*

Celui qui possède la discipline vit toujours.

40. Unaquæque disciplina, quamvis vilis et  
facilis, ut percipi possit, doctorem aut magis-  
trum requirit. *De Utilit. cred. c. 17, circa fi-  
nem, tom. 6.*

Toute discipline, quoiqu'elle paraisse simple et facile à  
apprendre, a besoin d'un docteur ou d'un maître.

41. O quam compositum reddit omnem cor-  
poris statum, nec non et mentis habitum, disci-  
plina! *Epist. 113 ad Sophiam virginem, ante  
finem, f. 355, col. 1, C.*

S. Bern.

Oh! que la discipline sait ordonner tout le maintien du  
corps et l'état même de l'âme!

42. Dis-  
ciplina { Cervicem submittit,  
Ponit supercilia,  
Componit vultum,  
Ligat oculos,  
Cachinnos cohibet,  
Moderatur linguam,  
Gulam frenat,  
Iram sedat,  
Format incessum. *Ibid.*

La discipline disci-  
 Fait courber la tête,  
 Abaisse les sourcils,  
 Compose le visage,  
 Enchaîne les yeux,  
 Empêche les éclats de rire,  
 Modère la langue,  
 Retient la gourmandise,  
 Apaise la colère,  
 Règle la démarche.

S. Bern. 43. Disci-  
 plina  
 Cupiditatis compes,  
 Malorum desideriorum carcer,  
 Frenum luxuriæ,  
 Iracundiæ vinculum,  
 Intemperantiam domat,  
 Levitatem ligat,  
 Omnes corporis inordinatos motus, et omnes illicitos suffocant appetitus. *Lib. 5 Florum, c. 12, in med.*

La discipline ne est  
 L'entrave de la cupidité,  
 La prison des mauvais desirs,  
 Le frein de la luxure,  
 Le lien de la colère,  
 Le mors de l'intempérance,  
 La chaîne de la légèreté,  
 Le frein de tous les mouvements déréglés du corps et de tous les appétits criminels.

S. Bonav. 44. Quando sapientis disciplina corrigetis, ornaris ornameto pulcherrimo: quando disciplinam contemnis, margaritam conculcas. *Serm. 2 in Hexam. circa med. p. 16, col. 1, E.*

Quand vous êtes corrigé par la discipline d'un sage, vous recevez le plus riche ornement; mais quand vous méprisez la discipline, vous foulez aux pieds une pierre précieuse.

43. Disciplina in tribus consistit:  
 In præceptis,  
 In testamentis,  
 In flagellis.  
 In præceptis, expe-  
 ritur obedientia;  
 In testamentis, constantia;  
 In flagellis, patientia. *Sup. Psal. 17, ante finem, p. 39, col. 1, D, t. 1.*

La discipline consiste en trois choses:  
 Dans les préceptes, qui sont l'épreuve de l'obéissance;  
 Dans les engagements, qui sont l'épreuve de la constance;  
 Dans les verges, qui sont l'épreuve de la patience.

46. Rigor disciplinæ est crux carnis, cujus quatuor sunt brachia: scilicet, vigilia, abstinentia, asperitas vestium, et disciplina verberum. *Sup. Luc. c. 23, in illud, Mihi mundus crucifixus est, etc. p. 277, col. 1, E, t. 2.*

Une discipline rigoureuse est la croix de la chair, et les quatre bras de cette croix sont: les veilles, l'abstinence, la grossièreté des vêtements et les coups de la flagellation.

47. Cum disciplina negligitur, insolentia crescunt. *Epist. ad quandam provincial. ante med. p. 432, col. 2, B, t. 7, part. 4.*

Quand la discipline est négligée, les insolences augmentent.

48. Religiosus extra disciplinam vivens,

gravi patet ruinæ. *In octo Collat. collat. 7, p. 531, col. 2, C, t. 7, part. 4.* S. Bonav.

Un religieux qui vit en dehors de la discipline est exposé à une grande ruine.

49. Disciplina est  
 Malorum desideriorum carcer,  
 Frenum lasciviæ,  
 Elationis jugum. *In Speculo disc. part. 1, c. 7, in princ. p. 537, col. 1, C, t. 7.*

La discipline ne est  
 La prison des mauvais desirs,  
 Le frein de la luxure,  
 Le joug de l'orgueil.

50. Disciplina  
 Domat intemperantiam,  
 Levitatem ligat,  
 Inordinatos motus mentis suffocant. *Ibid.*

La discipline ne est  
 Dompte l'intempérance,  
 Enchaîne la légèreté,  
 Etouffe les mouvements déréglés de l'âme.

51. Qui disciplinam in novæ conversationis initio negligit, ad eam postmodum difficile applicatur; et formam, quam primo quis recipit, vix deponit. *In Speculo disc. part. 1, in princ. prologi, p. 532, col. 2, B, t. 7.*

Celui qui néglige la discipline au début d'un nouveau genre de vie aura beaucoup de peine à s'y plier dans la suite, parce qu'on abandonne difficilement la forme qu'on a d'abord reçue.

52. Disciplina est  
 Custos spei,  
 Retinaculum fidei,  
 Dux itineris salutaris,  
 Fomes ac nutrimentum bonæ indolis,  
 Magistra virtutis. *De Disc. et Habit. virg. c. 1, in princ. p. 226, col. 2, t. 2.*

La discipline ne est  
 La gardienne de l'espérance,  
 Le lien qui retient la foi,  
 Le guide dans la voie du salut,  
 Le foyer et l'aliment d'un bon naturel,  
 La maîtresse de la vertu.

53. Cor quod sine disciplina est, exaltari non valet. *Lib. 13 Moral. c. 11, in fine, col. 444, A, tom. 1.* S. Greg. Mag.

Un cœur sans discipline ne peut s'élever.

54. Etsi corpus sub disciplina est, cor sæpe sub disciplina non est: et dum quis flagellatur, ad humilitatem mentis non reductur. *Ibid. lib. 13, c. 11, ante med. col. 443, D.*

Quoique le corps soit sous la discipline, il arrive souvent que le cœur est indiscipliné, et celui qui reçoit une flagellation n'est pas ramené à l'humilité du cœur.

55. Grave est, ut illic habere pravam contingat actionem refugium, unde disciplina debet prodire censura. *Lib. 4 in Registr. indicat. 13, c. 62, Epist. 62 ad Rom. exarchum, in princ. col. 783, C, t. 2.*

C'est un grand mal que les mauvaises actions trouvent un refuge là où il fallait attendre la censure d'une bonne discipline.

S Greg. Mag.

56. Proprium disciplinæ est, ab illicitis prohibere, et excessus culparum salubriter reserare. *Ibid. lib. 7, indict. 2, c. 36, Ep. 36 ad Chrysaut. episc. Spoletan. in princ. col. 490, C.*

C'est le propre de la discipline de détourner de ce qui est criminel et de retrancher heureusement les excès du péché.

S Greg. Naz.

57. Utraque sunt inutilia, tam segnitie odiosa, quam fervor disciplinæ nescius. *Orat. 20 de Molestia, ante med. p. 173.*

Une torpeur odieuse et une ferveur sans discipline sont deux choses également inutiles.

Hugo  
à S. Victore.

58. Qui sub disciplina Dei non est, ad hereditatem filiorum Dei pertingere non potest. *Sup. Psal. 17, c. 30, in fine, p. 43, D, t. 1.*

Celui qui ne vit pas sous la discipline de Dieu ne peut pas atteindre à l'héritage des enfants de Dieu.

59. Nemo contemnat disciplinam Dei, quia, si peccator est, necessaria est illi, ut corrigatur. *Ibid.*

Que nul ne méprise la discipline de Dieu : elle lui est nécessaire, s'il est pécheur, pour se corriger ; s'il est juste, pour se perfectionner.

60. Si gravior est culpa, gravior competit disciplina. *Sup. Reg. D. Augustin. c. 7, in fine, p. 12, C, t. 2.*

A une faute plus grave il faut une discipline plus sévère.

61. Quanyis in nullo loco disciplinam suam homo deserere debeat, diligentius tamen et magis sollicite ibi conservanda est, ubi vel neglecta pluribus generat scandalum, vel custodita bonæ imitationis exemplum. *De Inst. novit. c. 13, in med. p. 20, B, t. 2.*

Quoique l'homme ne doive abandonner la discipline en aucun lieu, il doit cependant l'observer avec plus de soin et de sollicitude dans les endroits où la négligence produit le scandale d'un grand nombre, et où la fidèle observation donne à plusieurs un bon exemple à imiter.

62. Quatuor sunt præcipue, in quibus servanda est disciplina :	}	In habitu,
		In gestu,
		In locutione,
		In mensa. <i>De Inst. novit. c. 10, in fine, p. 23, B, t. 2.</i>

Il y a quatre choses principalement dans lesquelles il faut observer la discipline :	}	L'habit,
		Le geste,
		La parole,
		La table.

63. Rationalis disciplina, perfecta est disciplina. *Lib. 2 de Claust. anim. c. 21, in fine, p. 51, G, t. 2.*

La discipline parfaite est celle qui est raisonnable.

64. Quid utilius disciplina, quæ quietem generat, perversos necat ? *Ibid. lib. 3, c. 6, in fine, p. 56, H.*

Quoi de plus utile que la discipline, qui donne le repos, et qui détruit les pervers ?

65. Disciplina est vitiorum emendatrix. *Lib. 4 de Anima, c. 16, in fine, p. 136, A, t. 2.*

C'est la discipline qui corrige les vices.

66. Tenenda est disciplina tanquam via regia, quæ ducit ad civitatem Dei. *Sup. Prov. c. 4, f. 9, col. 3, t. 3.*

Il faut suivre la discipline comme la voie royale qui conduit à la cité de Dieu.

67. Disciplina mores informat, et vitia destruit. *Ibid. c. 8, fol. 16, col. 2.*

La discipline forme les mœurs et détruit les vices.

68. Disciplina in presenti habet quidem amaritudinem, sed gaudium generat et exultationem mentis etiam in presenti : in futuro, fructum æternæ remunerationis. *Sup. Epist. ad Hebræos, c. 12, f. 272, col. 2, t. 7.*

La discipline a bien quelque amertume dans le présent ; mais elle produit la joie et l'allégresse de l'âme, même pour le temps présent, et pour le temps futur, elle garantit les fruits de l'éternelle récompense.

69. Disciplina domini ex moribus familiæ demonstratur. *Hom. 10 sup. Matth. oper. imperf. col. 805, B, t. 2.*

Les mœurs d'une famille font connaître la discipline du chef.

70. Magistri absentia discipuli pigriores fiunt, et satis est ad correctionem ejus presentia. *Hom. 14 sup. 1 Cor. in Morali, post med. col. 427, D, t. 4.*

L'absence du maître rend les disciples plus paresseux, et sa présence suffit pour les corriger.

71. Disciplina participatio sanctitatis est, negligentiam pellit, cupiditatem excludit, animam convertit. *Hom. 29 sup. Epist. ad Hebr. in princ. Moral. col. 1746, A, t. 1.*

La discipline est une participation à la sainteté ; elle chasse la négligence, elle exclut les passions, elle convertit l'âme.

72. Disciplina exercitatio est, quæ athletam efficit fortiozem, et insuperabilem reddit in certaminibus, et inexpugnabilem declarat. *Ibid. Hom. 30, post init. col. 1850.*

La discipline est un exercice qui rend les athlètes plus forts, irrésistibles et invincibles dans les combats.

73. Eruditio disciplinæ custos est spei, vinculum fidei, dux viæ ad salutem ferentis, et magistra virtutum. *Hom. de Erudit. disciplinæ, in princ. col. 743, B, t. 5.*

L'éducation de la discipline est la gardienne de la foi, le lien de l'espérance, le guide dans la voie du salut, la maîtresse des vertus.

74. Amabilis revera et expetenda est spiritualium disciplinarum suavitas : ut quæ animos sanctitate afficiat, eosque alat et augeat. *In princ. suorum Operum, circa init. præfat.*

La douceur de la discipline spirituelle est vraiment aimable et digne d'être recherchée ; car c'est elle qui charme les âmes par la sainteté, qui les nourrit et les fait grandir.



Bliesens. 75. *Disciplina unica est clavis innocentia, religionis anchora, custos ordinis. Epist. 86 ad Alexandr. carthus. ante fin. apud Bibl. Patr. t. 12, p. 2, part. 771, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

La discipline est l'unique clef de l'innocence, l'ancre de la religion, la gardienne de l'ordre.

76. *Disciplinae austeritas, sola est clavis innocentia, religionis anchora, custodia cordis, et peremptoria prorsus appetitus illiciti. In Invectiva contra depravat. ante med. p. 946, col. 2, F, apud Bibl. Patr. etc.*

L'austérité de la discipline est la seule clef de l'innocence, l'ancre de la religion, la sauvegarde du cœur, et la destruction des désirs criminels.

Richard J. S. Victore. 77. *Disciplina corporis sine disciplina cordis, absque dubio inutilis est: disciplina vero cogitationum sine disciplina sensuum, omnino observari non potest. Part 1 de Benjamin minore, c. 32, in princ. p. 194, col. 2, B.*

La discipline du corps, sans la discipline du cœur, est évidemment inutile; mais la discipline des pensées, sans la discipline des sens, est absolument impossible.

Thomas Kerpis. 78. *Ubi disciplina viget, ibi major pax et spiritualis profectus invenitur. De Discipl. claustr. c. 1, in princ. t. 2.*

C'est là où la discipline est en vigueur que l'on trouve plus de paix et plus d'avancement spirituel.

79. *Ubi disciplina perit, ibi dissolutio crescit, ibi vitia regnant, et virtutes enervantur. Ibid.*

Là où la discipline se perd, la dissolution s'accroît, les vices régissent, et les vertus s'affaiblissent.

80. *Ubi disciplina custoditur, ibi adest gratia celestis, ibi devotio floret, ibi lectio sapit, ibi meditatio dulcescit, ibi oratio fervet. Ibid.*

Là où la discipline est bien gardée, la grâce du ciel abonde, la dévotion est florissante, la lecture a du charme, la méditation est pleine de douceur, la prière est toujours fervente.

81. *Religiosus extra disciplinam vivens, gravi patet ruina. Ibid. lib. 1, c. 23, sect. 7.*

Un religieux qui vit en dehors de la discipline est exposé à une grande ruine.

S. Valerian. 82. *Disciplina magistra est religionis, magistra veræ pietatis: quæ nec ideo increpat ut lædat, nec ideo castigat ut noceat. Hom. 1 de Bono disc. in princ. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 3, p. 479, col. 1. A, edit. Colon. 1618.*

La discipline est maîtresse de la religion et de la vraie piété: ce n'est pas pour blesser qu'elle reprend, ni pour faire du mal qu'elle châtie.

83. *Nihil est quod non disciplina aut emendet, aut salvum faciat. Ibid.*

Il n'y a rien que la discipline ne puisse corriger ou sauver.

84. *Omnia sub metu disciplinae vitia jacent, et nisi constitutus esset ordo vivendi, nunquam profecto finem poneret natura peccandi. Pros.*

Tous les vices sont terrassés par la crainte de la discipline, et s'il n'y avait pas une règle de vie arrêtée, la nature ne cesserait jamais de pécher.

85. *Quid adultero castum? quid furi tutum? quid latroni non pervium? quid non presumptio possideret, nisi furorem animorum sub metu pœnæ disciplina compesceret?* S. Valerian.

Qu'y aurait-il de chaste contre un adultère, de sûr contre un voleur, d'inaccessible à un brigand? qu'est-ce que l'audace n'obtiendrait pas, si la discipline n'étouffait sous la crainte des châtimens l'empoiement des âmes?

86. *Nihil est quod non gula suadeat, si gula disciplina consentiat.*

Il n'est rien que la gourmandise ne persuade, si la discipline ne contient pas la gourmandise.

87. *Nihil est quod non perdat luxuria, si amore vitiorum ab homine disciplina discedat.*

Il n'est rien que la luxure ne perde, si l'amour du vice détourne l'homme de la discipline.

88. *Nihil est quod non habendi ac possidendi cupiditate animus occupet, nisi avaritiæ vitium disciplina condemnet. Ibid. ante med. p. 476, col. 1, D.*

Il n'est rien dont l'ambition et l'avarice ne s'emparent, si la discipline ne vient comprimer ces vices.

89. *Hostis est et inimicus animæ suæ, qui spretis disciplinae monitis, diabolicis occupatur officiis. Ibid. a med. p. 476, col. 2, II.*

Celui qui méprise les leçons de la discipline pour écouter les conseils du démon est l'adversaire et l'ennemi de son âme.

90. *Disciplina jugum non gravat, nisi perditos aut perituros. Ibid.*

Le joug de la discipline n'est lourd que pour ceux qui sont perdus ou qui veulent se perdre.

91. *In omni actu tuo, vitam tuam disciplina comitetur. Ibid. in fine, p. 477, col. 1, D.*

Que la discipline soit votre compagne dans tous les actes de la vie.

## SENTENTIA PAGANORUM.

92. *Præcipua disciplina, dediscere mala. In Antisth. phil. Sent. post med.*

Le principal objet de la discipline est d'éloigner la science du mal.

93. *Maxime intendendum est circa disciplinam juventutis: nam id neglectum in civitatibus, affert reipublicæ detrimentum. Lib. 8 Polit. c. 1, in princ. t. 2.* Aristot.

Il faut beaucoup s'appliquer à la discipline de la jeunesse; car, si on la néglige dans les Etats, c'est la ruine de la république.

94. *Educatio et disciplina mores faciunt: et id unusquisque sapit, quod didicit. De Moribus, in princ. p. 676, edit. Basilee 1537.* Seneca.

L'éducation et la discipline forment les mœurs, et chacun a la sagesse qu'il a apprise.

## DISCIPLINA HUMANA

(DISCIPLINE, CORRECTION HUMAINE).

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Tu solus bonus et potens es in omni regno; et disciplina tua omnibus provinciis prædicatur. *Judith 11, v. 6.*

Vous êtes seul bon et puissant en tout le royaume, et votre administration est l'entretien de toutes les provinces.

2. Stulte locutus est, et verba illius non sonant disciplinam. *Job 34, v. 35.*

Il a parlé d'une manière insensée, et ses paroles ne ferment pas la sagesse.

3. Apprehendite disciplinam, nequando irascatur Dominus, et percatis de via justa. *Ps. 2, v. 12.*

Embrassez la discipline et la loi, de peur que le Seigneur ne s'irrite, et que vous ne périssez, étant hors de la voie.

4. Audi, fili mi, disciplinam patris tui, et ne dimittas legem matris tue. *Prov. 1, v. 8.*

Ecoute, mon fils, les enseignements de ton père, et n'abandonne pas la loi de ta mère.

5. Fili mi, disciplinam labia tua conservent. *Ibid. 5, v. 2.*

Mon fils, que tes lèvres observent la discipline.

6. Detestatus sum disciplinam, et increpationibus non acquievit cor meum. *Ibid. v. 12.*

Pourquoi ai-je détesté la discipline? Comment mon cœur a-t-il méprisé les leçons de la sagesse?

7. Ipse morietur, quia non habuit disciplinam, et in multitudine stultitiæ suæ decipietur. *Ibid. v. 23.*

Il mourra parce qu'il n'a point reçu la sagesse; si sera enserché dans ses iniquités.

8. Via vitæ, increpationis disciplinæ. *Ibid. 6, v. 23.*

La réprimande est le chemin de la vie.

9. Audite disciplinam, et estote sapientes, et nolite abjicere eam. *Ibid. 8, v. 33.*

Ecoutez mes leçons et soyez sages; ne perdez pas une de mes paroles.

10. Via vitæ, custodientis disciplinam: qui autem increpationes relinquit, errat. *Prov. 10, v. 17.*

Celui qui garde la loi marche vers la vie; mais celui qui viole les préceptes erre çà et là.

11. Qui diligit disciplinam, diligit scientiam: qui autem odit increpationes, insipientis est. *Ibid. 12, v. 1.*

Celui qui aime la réprimande aime la sagesse; celui qui hat le reproche est un insensé.

12. Egestas et ignominia ei qui deserit disciplinam: qui autem acquiescit arguenti, glorificabitur. *Ibid. 13, v. 48.*

Misère et ignominie à celui qui méprise la règle; celui qui écoute la réprimande sera glorifié.

13. Stultus irridet disciplinam patris sui: qui autem custodit increpationes, astutior fiet. *Ib. 15, v. 5.*

Celui qui méprise l'instruction de son père est un insensé; mais celui qui profite de sa réprimande témoigne sa sagesse.

14. Qui abjicit disciplinam, despicit animam suam: qui autem acquiescit increpationibus, possessor est cordis. *Ibid. v. 32.*

Celui qui rejette la règle méprise son âme; mais celui qui écoute la réprimande possède son cœur.

15. Audi consilium, et suscipe disciplinam, ut sis sapiens in novissimis tuis. *Ibid. 19, v. 20.*

Ecoute le conseil, et reçois l'instruction, afin que la sagesse ne te délaisse pas dans tes derniers jours.

16. Stultitia colligata est in corde pueri, et virga disciplinæ fugabit eam. *Ibid. 22, v. 15.*

La folie est liée au cœur de l'enfant, et la verge de la discipline l'en chassera.

17. Noli subtrahere a puero disciplinam: si enim percusseris eum virga, non morietur. *Ibid. 23, v. 13.*

N'éloigne pas de l'enfant le châtiement; car, si tu le frappes de la verge, il ne mourra point.

18. Posui in corde meo, et exemplo didici disciplinam. *Ibid. 24, v. 32.*

J'ai appliqué mon cœur, et l'exemple m'a appris la sagesse.

19. Spiritus sanctus disciplinæ effugiet fictum. *Sap. 1, v. 5.*

L'Esprit saint, qui enseigne toute science, fuit le déguisement.

20. Sapientiam et disciplinam qui abjicit, infelix est. *Ibid. 3, v. 11.*

Celui qui rejette la sagesse et la règle est malheureux.

21. Initium sapientiæ, verissima est disciplinæ concupiscentia. *Ibid. 6, v. 18.*

Le commencement de la sagesse est le vrai désir de la règle.

22. In thesauris sapientiæ, significatio disciplinæ. *Ecclesi. 1, v. 31.*

Le vrai sens de la discipline est renfermé dans les trésors de la sagesse.

23. Non te reputes in multitudine indiscolinatorum. *Ibid. 7, v. 17.*

Ne t'unis pas à la multitude des hommes dérégés.

24. Pauper gloriatur per disciplinam et timorem suum. *Ibid. 10, v. 33.*

Le pauvre est glorifié par sa sagesse et sa crainte.

25. Non est sapientia, nequitia disciplina. *Ibid. 19, v. 19.*

L'habileté dans le mal n'est pas la sagesse.

26. Disciplina illius, datum Dei est. *Ibid. 26, v. 17.*

La sagesse de la femme est le don de Dieu.

27. Cibaria, et virga, et onus asino; panis, et disciplina, et opus servo. *Pros. Ibid.* 33, v. 25.

L'herbe, la verge et le fardeau pour l'âne; le pain, la punition et le travail pour l'esclave.

28. Operatur in disciplina, et quærit requiescere : laxa manus illi, et quærit libertatem. *V.* 26.

L'esclave travaille quand on le châtie, il ne cherche qu'à se reposer; lâche-lui la main, et il demandera la liberté.

29. Disciplinam in pace conservate, filii. *Ibid.* 41, v. 17.

Gardez en paix mes instructions, ô mes fils.

30. Frustra percussi filios vestros, disciplinam non receperunt. *Jer.* 2, v. 30.

En vain j'ai frappé les enfants, ils ont été indociles à mes châtimens.

31. Juvenes viderunt lumen, viam autem disciplina ignoraverunt. *Bar.* 3, v. 20.

Les jeunes gens ont vu la lumière, mais ils ont ignoré la voie de la sagesse.

32. Viam disciplinæ non invenerunt, propterea perierunt. *Ibid.* v. 27.

Ils n'ont pas trouvé la voie de la sagesse; c'est pourquoi ils ont péri.

33. Vos patres, nolite ad iracundiam provocare filios vestros, sed educate illos in disciplina. *Ephes.* 6, v. 4.

Vous pères, ne provoquez pas vos enfants à la colère; mais élevez-les en les corrigeant et les instruisant selon le Seigneur.

## DISCIPULUS (DISCIPLE).

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Liga testimonium, signa legem in discipulis meis. *Isa.* 8, v. 16.

Gardez ce témoignage; que ma loi soit scellée et conservée parmi mes disciples.

2. Non est discipulus super magistrum. *Pr. Matth.* 10, v. 24.

Le disciple n'est point au-dessus du maître.

3. Sufficit discipulo, ut sit sicut magister ejus. *V.* 25.

Il suffit au disciple d'être comme son maître.

4. Si quis venit ad me, et non odit patrem suum, et matrem, et uxorem, et filios, et fratres, et sorores, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus. *Pros. Luc.* 14, v. 26.

Si quelqu'un vient avec moi et ne hait point son père et sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs et même sa propre vie, il ne peut être mon disciple.

5. Et qui non bajulat crucem suam, et venit post me, non potest meus esse discipulus. *V.* 27.

Et celui qui ne porte pas sa croix et ne me suit pas ne peut être mon disciple.

6. Sic ergo omnis ex vobis, qui non renuntiat omnibus, quæ possidet, non potest meus esse discipulus. *V.* 33.

Ainsi celui d'entre vous qui ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple.

7. Si vos manseritis in sermone meo, vere discipuli mei eritis. *Joan.* 8, v. 31.

Si vous persévérez en ma parole, vous serez vraiment mes disciples.

8. Numquid et vos vultis discipuli ejus fieri? *Pros. Ibid.* 9, v. 27.

Voulez-vous aussi devenir ses disciples?

9. Tu discipulus illius sis : nos autem Moysi discipuli sumus. *V.* 28.

Sois son disciple; pour nous, nous sommes disciples de Moïse.

10. In hoc cognoscent omnes, quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem. *Ibid.* 13, v. 35.

Tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres.

11. In hoc clarificatus est Pater meus, ut fructum plurimum afferatis, et efficiamini mei discipuli. *Ibid.* 15, v. 8.

C'est la gloire de mon Père que vous portiez beaucoup de fruits et que vous deveniez mes disciples.

### SENTENTIE PATRUM.

12. Perfectio discipulorum, gaudium et corona magistri est. *Sup. 1 ad Thessal. c. 2, in calce, col. 2040, D, t. 5.*

S. Ambr.

La perfection des disciples est la joie et la couronne du maître.

13. Fructus magistri discipulus est obediens, cujus dum bona conversatio proficit magistro, fructus sui edit labore. *Pros.*

La récompense du maître est un disciple obéissant qui, en faisant honneur au maître par sa bonne conduite, recueille les fruits de son travail.

14. Labor enim discipuli in opere bono, coronam dat magistro. *Ibid.*

Car le travail du disciple dans le bien est une couronne pour le maître.

15. Multi videntur discipuli Jesu, qui non modo faciunt, quæ ab eo præcipiuntur, sed et magistro insidias ponunt, ut proditor Judas. *S. Athan. Mag. Sermon. sup. illud, Invenietis pullum, etc. in med. col. 598, C, t. 3.*

Beaucoup passent pour les disciples de Jésus, qui, loin de faire ce que le Maître ordonne, lui tendent des pièges, comme le traître Judas.

16. Pudet doctos homines, ex discipulis Pla-

S. Aug.

tonis, fieri discipulos Christi. *Lib. 10 de Civ. Dei, c. 29, sub finem, p. 186, t. 5.*

Les savants rougissent de passer de l'école de Platon à celle de Jésus-Christ.

S. Basil. Mag.

47. Docentis auctoritas, attentiores discipulos reddit. *Apud D. Joan. Damasc. lib. 1 Parall. c. 90, in princ. f. 46, p. 1, D.*

L'autorité du maître rend les disciples plus attentifs.

S. Bened.

48. Loqui et docere, magistrum concedet : tacere et audire, discipulo convenit. *In Reg. c. 6, a med.*

Il appartient au maître de parler et d'enseigner ; le devoir du disciple est de se taire et d'écouter.

S. Bern.

19. Discipulus aurem parat magistro. *Serm. 7 sup. Cant. in princ. f. 138, col. 1, B.*

Le disciple prête l'oreille au maître.

20. Erubescunt superbi esse discipuli, si eos in humilitate præcesserint magistri. *In suis Sent. verbo Quantum, p. 128, col. 2, E.*

Les orgueilleux rougissent d'être disciples, si leurs maîtres sont plus avancés qu'eux dans l'humilité.

21. Quisquis in schola Christi non proficit, ejus indignus est magisterio. *Epist. 341 ad monach. S. Bertini, in princ. f. 273, col. 2, D.*  
Quiconque n'avance pas à l'école de Jésus-Christ ne mérite pas de l'avoir pour maître.

D. Octius.

22. Non est dignus scientia, qui scientiæ insurgit præceptoris. *De Disc. scholarum, et habetur apud Bed. t. 2, in Ariannat. philos. verbo Non est, p. 151.*

On n'est pas digne de la science, quand on se révolte contre la science du maître.

23. Discipulus debet esse docilis, attentus et benevolus : docilis cum ingenio, attentus in exercitio, benevolus animo ad audiendum. *Ib. etc. verbo Discipulus, p. 136.*

Le disciple doit être docile, attentif et plein de bonne volonté : docile avec intelligence, attentif dans l'exercice, plein de bonne volonté pour écouter.

24. Miserum est eum esse magistrum, qui nunquam novit se esse discipulum. *Ibid. etc. verbo Miserum, p. 147.*

C'est un malheur qu'un homme soit maître, quand il n'a jamais su être disciple.

S. Euseb.

25. Ille discipulus est bonus, qui est attentus ad audiendum, docilis ad intelligendum, benevolus ad retinendum. *Sup. Luc. c. 16, in illud, Omnes erunt docibiles, p. 439, col. 1, t. 2.*

Le bon disciple est celui qui est attentif pour écouter, docile pour comprendre, et plein de bonne volonté pour retenir.

26. Discipulus Filii Dei est, qui est docibilis ejus auditor : discipulus enim est, qui aurem parat. *Coll. 62 sup. c. 13 Joan. circa init. p. 450, col. 2, t. 2.*

Le disciple du Fils de Dieu est celui qui écoute avec docilité, car on appelle disciple celui qui écoute des leçons.

27. Ille verus est discipulus Christi, qui semper in ejus doctrina et sermone, nec unquam per aliquam tentationem separatur ab ejus dilectione : nec unquam quibuslibet damnis opprobriis et suppliciis illatis, cessat ab ejus nominis confessione. *Serm. 2 dom. octav. Paschæ, ante med. p. 102, col. 2, t. 3.*

S. Bonav.

Le véritable disciple du Christ est celui qui écoute toujours ses discours et sa doctrine, qui ne se laisse séparer de son amour par aucune tentation, et qui persévère dans la confession de son nom, malgré tous les dommages, tous les opprobres et tous les tourments qu'on lui fait subir.

28. Boni magistri bonos discipulos facere conserunt. *De sex Alis seraphim, c. 6, ante finem, p. 89, col. 2, A, t. 7, part. 3.*

Les bons maîtres font ordinairement les bons disciples.

29. Nihil injustius vel inhonestius est, quam discipulos magis inobedientes vel protervos existere. *Epist. 3 de Offic. sacerdot. prope init. f. 225, p. 2.*

S. Clem. pp.

Rien n'est plus injuste et plus honteux que de voir des disciples désobéissants et impudents.

30. Multi videntur jam esse membra diaboli, qui postea discipuli erunt Christi. *In suis Opusc. collat. 22, in calce, p. 341, t. 3.*

S. Francis-  
cus  
Assisias.

Beaucoup paraissent être maintenant des membres du démon, qui deviendront plus tard des disciples de Jésus-Christ.

31. Nihil confert cultura diligens disciplinæ, si custodia desit. *Serm. 35 sup. Cant. post init. apud D. Bernardum, vol. 2.*

Gilleb. Angl.

Il ne sert de rien de cultiver avec soin la science, si l'on ne sait pas la garder.

32. Modus est docilis discipuli, aurem suam humiliter inclinare ad verba magistri sui. *Sup. Psal. 77, col. 1016, F, t. 3.*

Gloss. ord.

Un élève docile a l'habitude de prêter humblement l'oreille aux leçons du maître.

33. Nulla est hæresis, quæ primis contenta sit discipulis : sed semper novos, quos decipiat, querit. *Sup. Prov. c. 7, col. 1633, B, t. 3.*

Il n'y a point d'hérésie qui se contente de ses premiers disciples ; elle cherche toujours de nouvelles victimes de ses erreurs.

34. Nonnulli dum veritatis discipuli esse humiliter negligunt, magistri errorum fiunt. *Lib. 6 Moral. c. 17, in med. num. 26, col. 204, B, tom. 1.*

S. Greg. Mag.

Plusieurs, en négligeant d'être les humbles disciples de la vérité, deviennent les maîtres de l'erreur.

35. Plerumque discipuli incassum bona audiunt, cum ex magistri vita mala et exemplo destruuntur. *Ibid. lib. 21, c. 8, in princ. num. 8, col. 719, C, t. 1.*

La plupart du temps, c'est en vain que les disciples entendent de bonnes leçons, si l'effet en est détruit par la mauvaise vie et les mauvais exemples du maître.

36. Dum quique veritatis discipuli esse hu-

172. Mag.

militer negligunt, magistri errorum sunt. *Ibid. lib. 6, c. 17, ante med. num. 26, col. 204, litt. B.*

En négligeant d'être les humbles disciples de la vérité, quelques uns deviennent les maîtres de Ferreur.

37. Magna humilitate debet magistro loqui discipulus. *Ibid. lib. 5, c. 11, circa med. col. 143, A, t. 1.*

Le disciple doit parler au maître avec beaucoup d'humilité.

38. Qualis magister erit, si discipulus non fuerit? *Lib. 7 in Registr. indict. 1, c. 5, Epist. 5 ad Brunichildam regin. Franc. ante med. col. 902, B, t. 2.*

Quel sera le maître, s'il n'a point été disciple?

S. Hier.

39. Ne miles antequam tyro, ne prius magister sis, quam discipulus. *Tom. 1, Epist. 4 ad Rustic. ante med. p. 45, A.*

Ne soyez pas soldat avant d'être novice; ne soyez pas maître avant d'être disciple.

40. Plus debet discipulus Christi præstare, quam mundi philosophus. *Tom. 1, Epist. 26 ad Pammach. circa med. p. 164, D.*

Un disciple du Christ doit l'emporter sur les philosophes du siècle.

41. Lædit discipulus magistrum, si per negligentiam suam præcepta ejusque laborem disperdat. *In Reg. monach. c. 6 de Correct. et Doctr. ante med. p. 273, A, t. 4.*

Un disciple fait tort à son maître lorsque, par sa négligence, il rend inutiles ses leçons et sa peine.

42. Trade te illi, cujus sermo et habitus et incessus, doctrina virtutum est. *In Reg. monach. c. 24 de Virt. humilit. post med. p. 292, C, t. 4.*

Attachez-vous à un maître dont les discours, le maintien et la démarche soient une école de vertu.

43. Opus magistri, salus discipuli est. *Lib. 1 sup. Ezech. c. 3, Si dicente me ad impium, etc. p. 386, B, t. 5.*

Le salut du disciple est l'ouvrage du maître.

44. Discipulorum salus, præmium magistrorum est. *Ibid. lib. 13, c. 45, sub finem, p. 350, C.*

Le salut des disciples est la récompense des maîtres.

45. Luctus doctoris, est malus discipulus. *Lib. 2 sup. Michæam, c. 7, ab init. p. 160, B, tom. 6.*

Un mauvais disciple est la désolation du maître.

46. Doctor nunquam satiatur multitudine sectatorum : et quanto plures habuerit discipulos, tanto magis ad doctrinæ studium concitatur. *Lib. 1 sup. Habacuc, c. 2. sup. illud, Væ qui congregat, etc. p. 19, A, t. 6.*

Un docteur n'est jamais fatigué de la multitude de ses auditeurs; plus il a de disciples, plus il est plein d'ardeur pour l'étude de la science.

47. Discipulus debet esse humilis, sanctus, obediens, intentus, patiens, promptus, diligens, præceptorem suum parentis animi, non corporis loco habens et colens. *Lib. 4 de Propriet. rerum, c. 4, ante med. p. 305, H, t. 2.*

Un disciple doit être humble, pur, obéissant, attentif, patient, prompt, diligent; il doit aimer son maître et l'honorer comme le père de son esprit et non de son corps.

48. Non prius doceas, quam addiscas : non prius sis canalis, quam concha : non prius sis didascalus, quam discipulus. *Sup. Ecclesiast. c. 11, f. 192, col. 2, t. 3.*

N'enseignes pas avant d'avoir appris; ne soyez pas canal avant d'être réservoir; ne soyez pas maître avant d'être disciple.

49. Qui non novit esse discipulus, nescit esse magister. *Ibid. c. 18, f. 204, col. 3.*

Celui qui ne sait pas être disciple ne saura jamais être maître.

50. Discipuli Domini sunt, qui ejus audiunt lectiones. *Sup. Matth. c. 18, f. 66, col. 1, t. 6.*

Les disciples du Seigneur sont ceux qui écoutent ses enseignements.

51. Non est verus discipulus, qui non imitatur magistrum : nec est vera imago, quæ similis non est auctori. *Hom. 35 sup. Matth. oper. imperf. in fine, col. 289, A, t. 2.*

Celui qui n'imité pas son maître n'est pas un vrai disciple, de même qu'un portrait n'est pas véritable quand il ne ressemble pas à l'original.

52. Non semper clementia utendum est, et lenitate : sed ignavus discipulus et ingenio pinguior, acrioribus magistri stimulis ab ignavia excitandus est. *Hom. 43 sup. Joan. in princ. col. 210, C, t. 3.*

Il ne faut pas employer toujours l'indulgence et la douceur; mais un disciple paresseux et d'un esprit lourd doit être secoué de sa paresse par les aiguillons les plus piquants du maître.

53. Doctoris opus est, suis operibus discipulos moderari. *Hom. 44 sup. Acta Apost. post init. col. 732, A, t. 3.*

C'est le devoir du maître de gouverner ses disciples par ses actions.

54. Optimi doctoris est, non ubique discipulorum obsecundare libidini, sed eos ad suam cogere voluntatem. *Serm. 16 sup. Epist. ad Rom. post med. col. 195, C, t. 4.*

Le devoir d'un excellent maître n'est pas de favoriser toujours les passions de ses disciples, mais de les plier à faire sa volonté.

55. Hæc vita, hæc consolatio, hæc refrigeratio est doctorum, si discipulos proficere videant. *Ibid. Hom. 15, in fine, ante Morale, col. 791, B.*

La vie, la consolation, le plaisir des maîtres, c'est de voir leurs disciples faire des progrès.

56. Discipuli hæc maxima laus est, quando

Hugo  
a S. Victore.

Hugo card.

S. Joan. Chr.

S. Joa. Chr. doctor de illo gloriatur. *Ibid. Hom. 16, in princ. col. 795, D.*

La plus grande gloire d'un disciple, c'est que son maître se glorifie de lui.

57. Hæc paterna sunt viscera, discipulorum salutem suæ gloriæ præferre. *Ibid. Hom. 29, in princ. Moral. col. 873, D.*

Un maître a des entrailles paternelles quand il préfère le salut de ses disciples à sa propre gloire.

58. Tum placide leniterque loqui discipulis, cum opus est acrimonia; non doctores, sed corruptoris est hostis. *Sup. Epist. ad Galat. c. 1, in princ. col. 881, D, t. 4.*

Parler à des disciples avec calme et avec douceur quand la sévérité du langage est nécessaire, ce n'est pas l'acte d'un maître, mais d'un corrupteur et d'un ennemi.

59. Convenit discipulis, præceptoribus obtemperare. *Ibid. post med. col. 895, C.*

Il convient que les disciples obéissent à leurs maîtres.

60. Si discipulus es, magistrum imitare, hæc quippe est discipuli. *Hom. 28 sup. Epist. ad Hebr. in Moral. post init. col. 1833, C, t. 4.*

Si vous êtes disciple, imitez votre maître; car c'est le devoir d'un disciple.

61. Doctores, qui vident discipulos priorum lectionum memoriam animo bene tenere, majore alacritate sequentium scientiam concredunt. *Hom. 8 sup. Gen. in princ. col. 48, B, tom. 1.*

Les maîtres qui voient leurs disciples bien retenir dans leur mémoire les premières leçons ont plus de goût pour leur enseignement la suite des sciences.

62. Discipuli, quæ acquisierunt, custodiunt; quæ vero necdum didicerunt, discendo acquirit. *Hom. 24 sup. Epist. ad Hebr. in Moral. ante fin. col. 1812, B, t. 4.*

Les disciples retiennent ce qu'ils ont acquis, et ils acquièrent par l'étude ce qu'ils n'ont pas appris encore.

S. Joan. Clim. 63. Castitas discipulum theologum facit. *Gradu 30, post med. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 293, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

La chasteté fait du disciple un théologien.

Joa. Trith. 64. Nulla res discipulis ita est fructuosa, sicut magistri sancta vita. *Sup. protog. Regul. S. Bened. c. 1, ante med. p. 155, col. 2.*

Rien n'est plus avantageux aux disciples que la vie sainte de leur maître.

65. Magisterium Christi, discipulos humiles requirit. *Ibid. c. 2, text. 34, in princ. p. 206, col. 2.*

L'école du Christ exige l'humilité dans ses disciples.

66. Nullus superbus, nullus avarus, nullus denique carnalis homo, Christi discipulus esse potest. *Ibid.*

Aucun homme orgueilleux, avare ou charnel ne peut être le disciple de Jésus-Christ.

67. Magisterium periculosum est, discipula-

lus autem securus: nam qui alterius regitur voluntate, etiam errans, dicitur non errare; quia non sibi, sed culpa imputabitur gubernanti. *In c. 7 Reg. S. Bened. verbo Sicut, in princ. p. 347, col. 1.*

Les fonctions du maître sont périlleuses, l'état du disciple est sûr; car celui qui suit la volonté d'un autre n'est pas responsable de ses erreurs, même quand il se trompe, parce que ce n'est pas à lui, mais à son directeur que la faute sera imputée.

68. Non te pudeat nomen subire discipuli, si pertingere cupias ad honorem magisterii. *De Inst. vite sacerdot. c. 4, ante finem, p. 773, col. 2.*

Ne rougissez pas de porter le titre de disciple, si vous voulez arriver à l'honneur d'être maître.

69. Discipuli veros magistros, et ut patres amare, et ut principes timere debent: ac neque ob amorem metum discutere, neque ob metum amorem obscurare. *Lib. 2, Epist. 26 ad Orion. diac. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 524, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Les disciples doivent aimer un véritable maître comme un père et le craindre comme un prince; l'amour ne doit pas bannir la crainte, ni la crainte effacer l'amour.

70. Tales illic erunt discipuli, ubi quales docebunt magistri. *Epist. 93 ad Turribium, Asturiens. episc. c. 17, in med.*

Les disciples seront tels que les maîtres qui les instruisent.

71. Ut doctoris ignorantia discipulos perdit: ita discipulorum negligentia doctori periculum affert. *In Lib. ascetico, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

De même que l'ignorance du maître cause la perte des disciples, ainsi la négligence des disciples fait le danger des maîtres.

72. Discipulus, qui magistro suo insidias parat, Judam illum magistri sui proditorem imitatur. *Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib. 2 Parall. c. 21, fol. 70, p. 1, G.*

Le disciple qui tend des pièges à son maître est l'imitateur de Judas, qui trahit le sien.

73. Præcipua virtus discipulorum est, dare operam ut perfectum ipsi quoque perfecte imitentur. *De Sacrific. Abel, ante med. pag. 198, tom. 1.*

La principale vertu des disciples consiste à imiter parfaitement la perfection de leur maître.

74. Quomodo bonus magister est, cujus tam malos videmus esse discipulos? *Lib. 4 de Gubern. Dei, ante fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

Comment pourrait-il être bon, le maître dont nous voyons les disciples mauvais?

75. Nihil ita offendit discipulos, ut divelli, et non idem sentire doctores. *Sup. Joan. c. 17, ante finem, p. 393, B.*

Rien ne choque plus les disciples que de voir les maîtres en désaccord et en dispute.

Joa. Trith.

S. Isidorus Pelus.

S. Leo I.

Philo Jud.

Salvianus.

Theophylac.

76. Discipulorum virtus præceptorem ornat. *Sup. 2 Cor. cap. 3, circa init. p. 559, B.*  
La vertu des disciples est une gloire pour le maître.

77. Præceptor tunc discipulo damnum infert, quando delinquentem non objurat. *Ib. c. 7, sup. illud, In nullo detrimentum patiamini, etc. p. 573, B.*

Le maître fait du tort à son disciple quand il le voit mal faire et qu'il ne le reprend pas.

## SENTENTIA PAGANI.

78. Is maxime docilis est, qui attentissime paratus est audire. *Lib. 1 de Invent. Rhet. ante med. t. 1.*

Le disciple le plus docile est celui qui est disposé à écouter avec le plus d'attention.

## DISCORDIA (DISCORDE).

## ETYMOLOGIA.

Discordia dicitur, quasi diversum cor ab altero. *Parte 2, tit. 4 de inani Gloria, c. 8, in princ. fol. 176, col. 1.*

Le mot discorde signifie division de deux cœurs.

## DEFINITIO.

Discordia est voluntas fugiens minorationem sapientiæ, ab his, quæ ab aliis dicuntur, dissentiens. *Part. 1 Cœntiloquii, sect. 18, in fine, p. 30, col. 2, A, t. 6, part. 1.*

La discorde est une volonté qui fait la diminution de la sagesse, en n'adoptant pas les choses qui sont dites par d'autres.

## PRODUCTIO.

Discordia est sexta filia inanis gloriæ, sub qua continetur seditio. *Part. 2, tit. 4 de inani Gloria, c. 8, in princ. fol. 176, col. 1.*

La discorde est la sixième fille de la vaine gloire, qui renferme aussi la sédition.

Ex discordia animorum, etiam discordia verborum procedit. *In Speculo anime, c. 1, longe ante fin. p. 32, col. 2, B, t. 7, part. 3.*

De la discorde des esprits naît la discorde des paroles.

Ex discordia sine dubio contentiones, rixæque verborum plerumque consurgunt. *Collat. 16 abbatis Joseph, c. 8, in med. p. 676.*

C'est évidemment de la discorde que procèdent le plus souvent les disputes et les querelles de mots.

## SENTENTIA PATRUM.

1. Ubi inimicitie sunt, discordia est. *De Fuga sæculi, c. 7, post med. col. 207, D, t. 1.*  
Là où il y a des inimitiés règne aussi la discorde.

2. Nulla spatia possunt satis esse discordibus. *Lib. 2 de Abraham, c. 6, in princ. col. 1012, C, t. 4.*

Il n'y a jamais assez de place pour ceux qui sont en désaccord.

3. Sapienti pacis est studium, imprudenti amica jurgia. *Ibid. ante med. col. 1013, B.*

Le sage aime la paix, l'insensé est ami des querelles.

4. Melius est emigrare cum gratia, quam cohabitare cum discordia. *Ibid. lib. 1, c. 3, in princ. col. 987, D.*

Il vaut mieux se séparer d'accord que vivre ensemble dans la discorde.

5. Turpius nihil est quam cum illo bellum gerere, cum quo familiariter vixeris. *Part. 2, tit. 4, c. 8, § 3, ante med. fol. 177, col. 2.*

Rien n'est plus honteux que de se mettre en guerre contre ceux avec qui l'on a vécu dans l'intimité.

6. Dissensiones nunquam debent amari, sed aliquando tamen aut a charitate nascuntur, aut charitatem probant. *Epist. 87 ad Felicitatem et Rusticum, in med. p. 255, B, t. 2.*

Il ne faut jamais aimer les dissensions ; cependant elles naissent quelquefois de la charité, ou elles en sont la preuve.

7. Ubi est æqualitas, nulla discordia. *Lib. 4 de Musica, c. 14, post med. t. 1.*

Il n'y a point de discorde là où règne l'égalité.

8. Quomodo sanitatem pacis tenere animus potest, qui discordiis et certaminibus pascitur ? *De Catechiz. rudibus, c. 16, post med. p. 649, A, t. 4.*

Comment un esprit pourrait-il posséder une paix saine, quand il se nourrit de discordes et de luttes ?

9. Non potest concordiam habere cum Christo, qui discors voluerit esse cum christiano. *De Verbis Domini, Serm. 57, in med. p. 143, B, t. 10.*

On ne peut pas être d'accord avec Jésus-Christ, quand on est volontairement en discorde avec les chrétiens.

10. Dissensio atque bellum non essent inter homines, si peccatum naturam non divisisset. *In Const. c. 18, ante med. p. 637, t. 3.*

Il n'y aurait point de dissension ni de guerre parmi les hommes, si le péché n'avait point introduit la division dans la nature.

11. Qui societatem fraternitatis aliqua discordiæ peste macculant, Christum produunt ut Judas. *Lib. 4 sup. Marc. c. 14, in illud, Promiserunt ei pecuniam, etc. p. 190, t. 5.*

Ceux qui troublent la société chrétienne par le fléau de la discorde trahissent le Christ comme Judas.

12. Culpas discutere, retractare causas, recordari injurias, solent hæc magis instigare, quam mitigare discordias. *Epist. 1 ad Robert. nepotem suum, circa init. fol. 204, col. 2, E.*

Discuter les fautes, revenir sur les causes, se souvenir des injures, sont des choses qui excitent ordinairement les discordes au lieu de les assoupir.

S. Cyprian.

13. Inexpiabilis et gravis culpa discordiæ, nec passione purgatur. *De Unit. Eccl. c. 8, in princ. p. 257, col. 1, t. 2.*

Le péché de discorde est grave, difficile à expier, et la souffrance ne l'efface pas.

Gloss. ord.

14. In perpetuum cum Cain damnabitur, qui hoc genere homicidii tenetur, ut discordet a fratribus. *Sup. 1 Joan. c. 3, in illud, Omnis homicida non habet, etc. col. 1398, E, t. 6.*

Celui qui entretient la discorde entre ses frères commet une sorte d'homicide et sera condamné pour l'éternité avec Cain.

E. Greg. Mar.

15. Quando per discordiam homines dissident, quasi membra a corpore cadunt. *Lib. 21 Moral. c. 16, in med. col. 728, B, t. 1.*

Quand les hommes sont séparés par la discorde, ils semblent aux membres qui se détachent du corps.

16. Per linguæ incontinentiam, discordiæ origo propinatur. *Ibid. lib. 5, c. 11, in fine, col. 146, A.*

L'incontinence de la langue est une source de discordes.

17. Discordes, etsi boni operis fructus suis actionibus proferunt, profecto nulli sunt : quia non ex unitate charitatis oriuntur. *Part. 3 in Pastor. c. 1, admonit. 24, ab init. col. 1294, B, tom. 1.*

Ceux qui vivent dans la discorde peuvent produire des fruits par les bonnes œuvres, mais ces fruits n'ont pas de valeur, parce qu'ils ne naissent pas de l'union de la charité.

18. Discordia consuevit scandala generare. *Lib. 2 in Registr. indict. 10, c. 3, Epist. 3, circa fin. col. 689, A, t. 2.*

La discorde engendre ordinairement des scandales.

S. Greg. Naz.

19. Nihil ad discordiam facit, quam dissonantia de Deo. *Orat. 1 et in ord. 13 de Reconciliation. monach. circa med. p. 130.*

Rien n'est plus propre à produire la discorde que la diversité des sentiments sur Dieu.

20. Discordia res est valde pernicioosa, ac multorum malorum causa. *Ibid. post med. pag. 133.*

La discorde est une chose très-pernicieuse et la source de beaucoup de maux.

21. Pax est quid pulcherrimum et utilissimum ; discordia vero est quid turpissimum et damnosissimum. *Orat. 20 de Modestia in disceptationibus, in princ. p. 171.*

La paix est quelque chose de très-beau et de très-utile, mais la discorde est quelque chose de très-honteux et de très-funeste.

S. Hier.

22. In tanta morum discordia, quæ potest esse concordia ? *Tom. 1, Epist. 2 ad Nepot. ante med. p. 13, A.*

Au milieu d'une si grande discorde de mœurs, quelle concorde pourrait exister ?

23. Melius est parva bona cum charitate facere sine scientia, quam magis effulgere vir-

tutibus cum admixtione discordiæ. *In Regul. monach. c. 24 de Virt. humilit. ante med. p. 291, B, t. 4.*

Il vaut mieux faire peu de bien avec charité et sans science que d'avoir des vertus éclatantes avec un mélange de discorde.

24. Quidquid separat inter fratres, infernus dicendus est. *Ibid. c. 28 de Charitate, in fine, p. 294, C.*

Tout ce qui met la division entre les frères pen s'appeler l'enfer.

25. Dissidentibus voluntatum motibus, dissentiens quoque fit sensus animorum. *Lib. 10 de Trinit. in princ. f. 58, col. 3.*

Quand les mouvements de la volonté sont en désaccord, la discorde se met bientôt dans les esprits.

26. Ubi amicorum discordia est, ibi Deus minime habitat. *Epist. 9 ad Phil. post med. apud Bibl. Patr. t. 1, p. 86, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Quand la discorde règne parmi des amis, Dieu n'habite plus avec eux.

27. Quemadmodum quique, etsi sexcenta miracula edant, dum dissident inter se, ridiculi cæteris erunt : ita etiamsi nullum signum edant, diligant autem sese vere, invicti suscipiendi que omnibus mortalibus permanebunt. *Rom. 32 sup. 1 Cor. ante fin. col. 582, litt. D, tom. 4.*

De même que certains hommes, quand même ils feraient mille miracles, seront la risée des autres s'ils sont divisés entre eux, ainsi, sans faire aucun miracle, s'ils sont d'accord entre eux, ils paraîtront invincibles, et ils se feront estimer de tout le monde.

28. Morbus discordiæ præcipue feminarum est. *Rom. 4 sup. 2 Cor. ab init. Moral. col. 720, B, t. 4.*

La discorde est surtout la maladie des femmes.

29. Tanto longior erit pœna, quanto et discordia. *Lib. 1 de Compunct. cordis, longe ante med. col. 570, C, t. 5.*

La durée du châtement sera en rapport avec la durée de la discorde.

30. Exterior discordia, interioris discordiæ indicium est. *De Ruina monast. ord. c. 8, in fine, p. 834, col. 1.*

La discorde extérieure est un indice de la discorde intérieure.

31. Nulla vehementior discordiarum est causa, quam unius feminae speciem a multis maribus appeti. *Lib. 3 de div. Instit. c. 21, in fine, p. 130.*

Il n'y a pas de cause plus violente de dissensions que la beauté d'une femme qui est recherchée par plusieurs hommes.

32. Discordia atque dissensio non est secundum hominis rationem. *Ibid. 6, c. 11, in princ. p. 255.*

La discorde et la dissension sont contraires à la raison humaine.

S. Hier.

S. Hier.

S. Ignat. mar.

S. Juan. Clu.

Joan. Trith.

Lacl. Firm.



Lact. Firm. 33. Discordiis, dissensionibusque turbulentis ac pestiferis, humanæ societates et publicæ fœderis divina conjunctio rumpitur, dirimitur, dissipatur. *De Ira Dei, c. 23. ante fin. p. 363.*

Les sociétés humaines et les traités publics d'alliance sont rompus, détruits et dissous par la peste, les discordes et les dissensions tumultueuses.

Salvianus. 34. Maxima causa est discordiarum, diversitas voluntatum. *Lib. 8 de Gubern. Dei, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

La plus grande cause des discordes, c'est la diversité des volontés.

## SENTENTIA PAGANORUM.

Aristot. 33. Dissolvendæ statim sunt eorum discordiæ, qui multum possunt : omnino enim excellentium virorum discordiæ, totam post se trahunt civitatem. *Lib. 5 Politic. c. 4, in princ. t. 2.*

Il faut se hâter de mettre un terme aux dissensions des hommes qui ont beaucoup d'influence, car les discordes des hommes puissants entraînent bientôt l'Etat tout entier.

Cicero. 36. In tranquillo tempestatem adversam optare, dementis est : subvenire autem tempestati quovis animo, quavis ratione, sapientis est. *Lib. 1 de Offic. ante med. t. 4.*

C'est une folie, quand on jouit du calme, de désirer la tempête; mais c'est le propre du sage de prévenir la tempête par tous les moyens et par toutes les ressources possibles.

37. Nullus alius discordiarum solet esse exitus inter potentes viros, nisi aut universus interitus, aut victoris dominatus, aut regnum. *Orat. 30 de Harusp. responsis, ante fin. n. 54, t. 2.*

La discorde entre les grands ne se termine ordinairement que par la ruine universelle ou par la domination et la tyrannie du vainqueur.

Plato. 38. Vitium est discordia, virtus concordia. *Tom. 1, syzyg. 1, in dial. Phædon, post med. p. 93, F.*

La discorde est un vice, la concorde est une vertu.

Seneca. 39. Vir bonus in dissensione vinci, quam vincere mavult. *Lib. 4 de Benefic. c. 32, in med. p. 450.*

L'homme de bien aime mieux être vaincu que de vaincre dans les dissensions.

40. Concordia parvæ res crescunt, discordia maximæ dilabuntur. *Ep. 94, post med. p. 779, tom. 2.*

La concorde fait grandir les plus petites choses, et la discorde fait écrouler les plus grandes.

## DISCRETIO

(DISCRÉTION, DISCERNEMENT).

## DEFINITIO.

S. Bern. Discretionis virtus est, qua veras a palliatis atque simulatis virtutibus discernimus. *Serm.*

*de Donis Spirit. S. c. 5, a med. f. 127, col. 4, litt. K.*

Le discernement est une vertu qui nous fait distinguer les vertus véritables des fausses vertus.

Discretio est, qua discernitur quid, quando, quomodo et propter quid faciendum. *Sup. Proc. c. 12, f. 46, col. 3, t. 3.*

Le discernement est une vertu par laquelle on distingue ce qu'il faut faire, quand, comment et pour quelle fin il faut le faire.

Discretio est adjudicandis rerum censis provida humanorum motuum moderatrix ratio. *De Fructibus carnis et spirit. c. 15, ab init. p. 162, D, t. 2.*

Le discernement est cette prévoyance de la raison qui règle les mouvements de l'homme quand il s'agit de prononcer sur les causes des événements.

Discretio est vera suorum intimorum profectum recognitio. *Grad. 26, in princ. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 4, p. 789, col. 1, B.*

Le discernement est la reconnaissance véritable des progrès intérieurs qu'on a faits.

Discretio est prudentia præceptiva, segregans vel secernens a commodis omnia incommoda. *Part. 4 de Descript. termin. c. Virtus, prope med. f. 25, col. 4, M.*

Le discernement est la prudence intellectuelle, qui distingue et sépare tous les inconvénients de ce qui est avantageux.

## DIVISIO.

Discretionis gradus sunt quinque :   
 Primus, didicatio;   
 Secundus, deliberatio;   
 Tertius, dispositio;   
 Quartus, dispensatio;   
 Quintus, moderatio. *Part. 2 sup. Psal. 143, ante med. p. 125, col. 1, C, et 2, D, Pros.*

Richard, a S. Victore.

Le discernement a cinq degrés :   
 1<sup>o</sup> Le jugement;   
 2<sup>o</sup> La délibération;   
 3<sup>o</sup> La disposition;   
 4<sup>o</sup> La dispensation;   
 5<sup>o</sup> La modération.

Didicatio discernit inter licitum et illicitum, deliberatio inter commodum et incommodum, dispositio inter ordinatum et inordinatum, dispensatio inter opportunum et inopportunum, moderatio inter moderatum et immoderatum.

Le jugement distingue entre ce qui est permis et ce qui ne l'est pas; la délibération entre ce qui est avantageux et nuisible; la disposition entre ce qui est régulier et ce qui est désordonné; la dispensation entre ce qui est opportun et ce qui est inopportun; la modération entre ce qui est modéré et ce qui ne l'est pas.

## SENTENTIA PATRUM.

1. Argumentum veræ discretionis habet, si omnia facta sua cum consilio discretorum

pertractat. *Part. 1 de Paradiso anime, c. 34 de Virtutibus, post med. p. 243.*

Celui-là donne des preuves de discernement, qui ne fait rien sans avoir pris conseil d'hommes vraiment discrets.

S. Ani. alb.

2. Quamplurimos, qui sustinerunt maximum certamen in conversatione sanctissima, indiscretio labefecit. *Epist. 2 ad fratres, sub finem, opud Bibl. Patr. t. 4, p. 26, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

L'indiscrétion a perdu un grand nombre d'hommes qui avaient soutenu de grands combats dans une vie très-sainte.

S. Aug.

3. Si quis sine discretione fuerit, sicut navis absque gubernaculo, pro impetu suo instabili motu semper feretur. *De Amicitia, c. 21, in fin., p. 780, D, t. 4.*

Un homme sans discernement est comme un navire sans gouvernail, qui est toujours emporté avec violence par des mouvements irréguliers.

V. Beda.

4. Vera discretio, non nisi vera humilitate acquiritur. *La suis Prov. verbo Vera, p. 199, tom. 2.*

Le vrai discernement ne peut pas s'acquérir sans la véritable humilité.

S. Bern.

5. Discretio, quæ mater virtutum est et consummatio perfectionis, docet ne quid nimis, ut non plus nec minus fiat. *Serm. 3 de Circumcisione, in fin. f. 9, col. 2, F.*

La discrétion, qui est la mère des vertus et le comble de la perfection, nous apprend à ne faire rien de trop, rien de plus et rien de moins que ce qu'il faut.

6. Nihil sic spiritum discretionis extinguit, quomodo voluntas propria, subvertens corda hominum, et rationis oculos claudens. *Serm. 2 Paschæ, circa med. f. 37, col. 3, H.*

Rien n'est plus fait pour éteindre l'esprit de discernement que la volonté propre, qui renverse le cœur de l'homme et qui ferme les yeux de la raison.

7. Discretio omni virtuti ordinem ponit, ordo modum tribuit et decorem, etiam perpetuitatem. *Serm. 49, circa med. f. 173, col. 4, L.*

La discrétion met l'ordre dans la vertu, et l'ordre produit la mesure, la beauté et la perpétuité.

8. Discretio non tam virtus est, quam quædam moderatrix et auriga virtutum, ordinatrixque affe tuum et morum doctrix. *Ibid.*

La discrétion est moins une vertu que la règle et le guide des vertus, la modératrice des affections et la maîtresse des mœurs.

9. Tolle discretionem, et virtus vitium erit, ipsaque affecto naturalis in perturbationem magis convertetur, exterminiumque naturæ. *Ibid. etc.*

Otez le discernement, et la vertu devient un vice, et l'affection naturelle change et devient le bouleversement et la destruction de la nature.

S. Bonav.

10. Prelatus indiget non modica discretione, ut sciat inter rigorem et remissionem medium tenere. *De sex Alis seraph. c. 7, ante med. p. 90, col. 2, D, t. 7, part. 3.*

Un prélat a besoin de beaucoup de discernement pour tenir un juste milieu entre la rigueur et le relâchement.

11. Esto discretus in omnibus agendis. *In Alphabet. relig. lect. 18, p. 529, col. 1, G, t. 7, part. 4.*

S. Bonav.

Soyez discret dans toutes vos actions.

12. Est habenda discretio circa opus, ut quod faciendum est, discrete fiat. *In Specul. disc. part. 1, c. 22, in princ. p. 545, col. 2, E, t. 7, part. 4.*

Il faut avoir de la discrétion dans toutes les œuvres, afin que tout se fasse avec discernement.

13. In omni actu virtuoso, moderatrix, doctrix, et velut auriga esse debet discretio. *De Prefect. spirit. art. 23, in fin. f. 168, p. 2.*

Dionysius Carthus.

Dans toute action vertueuse, le discernement doit servir de modérateur, de docteur et de régulateur.

14. Necessæ est, ut non solum intueamur quod agimus, sed qua discretione agimus. *Sup. Jerem. c. 48, col. 873, A, t. 4.*

Gloss. ord.

Il est nécessaire que nous examinions non seulement ce que nous faisons, mais encore avec quel discernement nous le faisons.

15. Ubi virtus discretionis perditur, intentio (quæ initium virtutis habuit) finem accepit criminis. *Lib. 3 Moral. c. 9, in tit. col. 70, C, tom. 1.*

S. Greg. Mag.

Quand on perd la vertu de discrétion, l'intention, qui était fructueuse au commencement, finit par devenir criminelle.

16. Nihil potest habere virtutis, quod indiscretio facit. *In Regul. monach. c. 36, in fin. p. 337, B, t. 4.*

S. Hier.

Il ne peut y avoir aucune vertu dans ce que fait l'indiscrétion.

17. Virtutes discretionem quærunt. *Lib. 1 sup. Prov. c. 4, sup. illud, Averte pedem tuum a malo, p. 12, D, t. 7.*

Les vertus demandent la discrétion.

18. Summa discretio est, nolle quod non potes, providere quod nescis. *Lib. 2 de Claustro anime, c. 12, ab init. p. 44, D, t. 2.*

Hugo a S. Victore.

C'est la souveraine discrétion, de ne pas vouloir ce qu'on ne peut pas, et de prévoir ce qu'on ne sait pas.

19. Discretio freno sui moderaminis furentes cohibet, moderatur, dirigit et gubernat. *Serm. 41 de div. de Purificat. B. M. ante finem, p. 333, F, t. 2.*

Au moyen de son frein, la discrétion modère les furieux; elle les gouverne, les dirige et les conduit.

20. Tantum valet discretio, ut sine ipsa et omne otium turpe sit, et labor inutilis. *Lib. 3 Didasc. c. 5, post med. p. 23, A, tom. 3.*

La discrétion a tant de valeur, que sans elle tout repos est honteux et tout travail inutile.

21. Sine discretione omnis via præcipitium habet. *Sup. Prov. c. 16, f. 36, col. 2, t. 3.*

Hugo cord.

Sans le discernement, tout chemin aboutit à un précipice.

Hugo card.

22. Discretio esse debet sermonis

In iudicando,  
In ordinando,  
In orando,  
In predicando,  
In corrigendo. *Sup. Eccles. c. 20, in princ. fol. 207, col. 1, t. 3.*

La discrétion du discours doit s'exercer

Dans le jugement,  
Dans la mise en ordre,  
Dans la prière,  
Dans la prédication.  
Dans la correction.

Juan. Cass.

23. Discretio non solum incerna corporis, sed etiam sol nuncupatur hæc vite nostræ gubernatio, hæc consilium rectissime dicitur. *Coll. 1 abbat. Moysis, c. 4, in princ. p. 331.*

Le discernement n'est pas appelé seulement la lampe du corps, mais encore le soleil qui gouverne notre vie et le conseil qui la dirige.

24. Omnium virtutum generatrix, castos, moderatrixque discretio est. *Ibid. in fine, p. 331.*

La discrétion est la mère, la gardienne et la règle de toutes les vertus.

S. Joan. Clim.

25. Discretio est in tenebris incerna, errantium reditus, cæcipientium illuminatio. *Gradu 26, post med. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 384, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

La discrétion est le flambeau dans les ténèbres, la voie de ceux qui s'égarent, l'illumination des aveugles.

26. Discretus est sanitatis inventor, morbi que emendator. *Ibid.*

L'homme discret trouve la santé et chasse la maladie.

S. Isidorus Hispal.

27. Prudentis viri discretio solerter prospicit, ne bonum intemperanter agat, et de virtute in vitium transeat. *Lib. 2 de summo Bono, c. 34, sent. 5, p. 652, col. 2.*

La discrétion de l'homme prudent pourvoit avec habileté à ce qu'il ne fasse pas le bien avec intempérance, et qu'il ne passe pas de la vertu dans le vice.

28. Discretio sanctorum tanta esse debet, ut inter bonum et malum præditi ratione dijudicent, ne eos diabolus pro speciem boni fallat. *Ibid. lib. 3, c. 5, sent. 9, p. 663, col. 2.*

Le discernement doit être si grand chez les saints, que leur raison distingue très-bien entre le bien et le mal, afin que le démon ne les trompe point par les apparences du bien.

29. Interdum ordinata discretio est, dum negatur proximo, quod præstatur extraneo. *Ib. c. 21, sent. 5, p. 674.*

Quelquefois le discernement vient avec raison qu'on refuse à un voisin ce qu'on accorde à un étranger.

30. In omni actione tene discretionem, in nulla re indiscretus appareas. *Pros.*

Gardez la discrétion en toutes choses, et ne vous monrez indiscret en quoi que ce soit.

31. Perspice quid cui aptum sit tempori :

quid, ubi, quando, qualiter, quamdiu facere <sup>S. Isidorus Hispal.</sup> debeas.

Remarquez ce qui convient à tel ou tel temps, ce qu'il faut faire, où, quand, comment et combien de temps il faut le faire.

32. Causas rerum et temporum regulas inspicere; singulorum operum discretiones agnoscere.

Examinez la cause et les règles des temps; sachez discerner entre toutes vos actions.

33. Diligenter distingue omnia, quæ agis : qualiter bonum incipias, qualiter cito pergas.

Discernez avec soin tout ce que vous faites, comment vous commencerez à faire le bien, et comment vous l'achèverez avec facilité.

34. Servi unicuique virtuti congrue in tempore suo : cum bene distinxeris opus tuum, optime intus eris.

Pratiquez chaque vertu comme il vous convient, selon le temps; quand vous aurez bien discerné toutes vos actions, vous vous trouverez bien intérieurement.

35. Quidquid cum discretione feceris, virtus est : quidquid sine discretione gesseris, vitium est.

Tout ce que vous faites avec discernement est acte de vertu; tout ce que vous faites sans discernement est vicieux.

36. Virtus enim indiscreta, pro vitio deputatur : virtus sine discretione, vitii obtinet locum. *Lib. 2 de Synonym, c. 16, ante med. p. 320, col. 2.*

Car une vertu indiscrette passe pour un vice; la vertu sans discrétion tient la place du vice.

37. Quis discernere bonum et malum, prævium et rectum poterit, nisi qui sapiens fuerit? *De Ira Dei, cap. Nam, circa med. p. 396.* <sup>act. Firm.</sup>

Qui pourra discerner le bien du mal, le vrai du faux, si ce n'est le sage?

38. Rationis iudicium et sanctæ discretionis moderamen ubique sequatur. *Lib. 1 Enchirid. parvulor. document. 12, ante med.* <sup>Ludov. Blos.</sup>

Que le jugement de la raison et la règle d'une sainte discrétion nous suivent toujours.

39. Virtutis oranis fons, ac radix et caput, atque vinculum, est discretio. *Orat. 8 de Superb. circa med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2.* <sup>S. Nilus.</sup>

La discrétion est la source, la racine, la tête et le lien de toutes les vertus.

40. Discretio inter amicos plurimum necessaria est. *Pros.* <sup>Feit. Blosens.</sup>

La discrétion est très-nécessaire entre amis.

41. Sicut enim navis sine remige, sic spiritus amicorum sine discretione. *De Amicit. c. 16, in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 973, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Car l'esprit des amis sans la discrétion ressemble à un navire sans gouvernail.

42. Ille scit recte discernere, qui virtutem novit a vitio separare : qui autem cum zizaniis <sup>S. Petri, Dam.</sup>

simul etiam triticum eradicat, hic procul dubio vim discretionis ignorat. *Opusc. 12, cap. 11, circa med. p. 497, col. 1, C, t. 3.*

Celui-là sait bien discerner, qui distingue parfaitement le vice de la vertu; mais celui qui arrache le froment avec l'étréille ne connaît pas évidemment la vertu du discernement.

Richard.  
à S. Victor.

43. Qui discretionem caret, pauper est. *Part. 1, lib. 2 de Erudit. hom. inter, c. 38, ante finem, p. 155, col. 1, B.*

On est pauvre quand on n'a pas de discernement.

44. Cito magnum periculum incurritur, si timor per discretionem non moderatur. *Part. 1 de Benjamin minore, c. 65, p. 214, col. 2, B.*

On tombe facilement dans un grand danger, quand la crainte n'est pas modérée par le discernement.

45. Quis nesciat vera bona animi sine discretionem nec posse acquiri, nec posse conservari? *Pros.*

Qui ne sait qu'on ne peut ni acquérir ni conserver les véritables biens de l'âme sans le discernement?

46. Merito ergo discretio singulariter diligitur, sine qua nulla virtus conquiratur, nulla consummatur, nulla conservatur. *Ibid. c. 67, in princ. p. 215, col. 1, A.*

C'est donc avec raison que le discernement est l'objet d'une affection toute particulière, puisque sans lui on ne peut ni acquérir, ni perfectionner, ni conserver aucune vertu.

47. Discretio custos, non corruptrix esse solet internæ puritatis. *ib. c. 58, p. 315, col. 2, D.*

Le discernement est le gardien et non le corrupteur de la pureté intérieure.

48. Nisi per discretionem, virtutum damna animus nec cognoscit nec corrigit. *Ibid. cap. 68, circa med. p. 216, col. 1, A.*

Sans le discernement l'âme ne peut connaître ou réparer les dommages faits à la vertu.

49. Quanto crebrioribus periculis exercemur, tanto perfectius ad discretionem erudimur; et sæpe aliarum, virtutum damna, discretionis sunt lucra. *Ibid. cap. 68, post med. p. 215, col. 1, A.*

Plus les dangers qui nous éprouvent sont fréquents, plus nous apprenons parfaitement la discrétion, et souvent les pertes des autres vertus deviennent les gains de la discrétion.

Thomas  
à Kempis.

50. Quidquid modum excedit, et discretionem non tenet, nec Deo placet, nec diu durare solet. *De Discipl. claustr. c. 9, sect. 2, t. 2.*

Tout ce qui sort d'une juste mesure et ne garde pas les limites de la discrétion ne peut ni plaire à Dieu, ni durer longtemps.

## DISPENSATIO (DISPENSE).

### DEFINITIO.

S. Bonav.

Dispensatio est juris relaxatio, facta cum

cause cognitione ab eo, qui jus habet dispensandi. *Ibid.*

La dispense est une exemption du droit accordé, avec connaissance de cause, par celui qui a le pouvoir de penser.

Dispensatio est, qua ordinatæ in suo loco et tempore, secundum quod videtur expedire rei, quæ dispensatione indiget. *Sup. Ep. ad Roman. c. 1, f. 10, col. 4, t. 7.*

Hugo card.

La dispense est un acte par lequel une chose est réglée, en égard au lieu et au temps, selon qu'il est plus avantageux, quand une dérogation est nécessaire.

Dispensatio est, quæ supervenienti occasione cedit, et humanæ infirmitati consulens, humanam dispositionem divinæ dispositioni resultare non permittit. *Part. 2 sup. Psalm. 143, ante med. p. 125, col. 2, D.*

Richard.  
à S. Victor.

La dispense est une concession faite, quand il y a des raisons suffisantes, à la faiblesse humaine, et qui permet à l'acte humain de ne pas se conformer aux dispositions de la loi divine.

Dispensatio est quedam commensurata distributio vel applicatio communis alicujus ad ea, quæ sub ipso continentur. 2 2, *quest. 88, art. 10, in corpore, p. 167, col. 1.*

S. Thomas  
Aquinæ.

La dispense est une distribution prudente d'une chose commune entre plusieurs.

### SENTENTIA PATRUM.

1. Melius est mercedis præmium, quam dispensationis obsequium. *Lib. 3, Ep. 20 ad Horontian. in med. col. 347, A, t. 3.*

S. Ambr.

La couronne des récompenses vaut mieux que la faveur des dispenses.

2. Multa secundum veniam relaxantur infirmitati, quamvis sincerissimæ nequaquam placeant veritati. *Contra mendacium, c. 19, post med. p. 37, B, t. 4.*

S. Aug.

On se relâche en beaucoup de choses par indulgence et à cause de notre infirmité, quoique ces dérogations ne soient pas d'accord avec la vérité la plus pure.

3. Fidelis revera famulus es, si de multa gloria Domini tui, etsi non exente ex te, tamen transeunte per te, nil tuis manibus adharere contingat. *Serm. 13 sup. Cant. ante med. f. 142, col. 4, L.*

S. Bern.

Vous êtes un serviteur fidèle, si vous ne laissez s'attacher à vos mains aucune partie de la grande gloire de votre Maître, laquelle, sans venir de vous, passe pourtant par vous.

4. Ratio dispensationis in præceptis est evidens necessitas, vel communis utilitas. *Pros.*

La raison de dispenser des lois, c'est une nécessité évidente ou l'utilité générale.

5. Ubi autem necessitas urget, excusabilis dispensatio est: ubi utilitas communis provocat, dispensatio laudabilis est, cum nihil horum est, non plane fidelis dispensatio, sed crudelis dissipatio est. *Lib. 3 de Consid. ad Eugen. pap. post med. f. 279, col. 4, M.*

Quand la nécessité presse, la dispense est excusable;

quand l'utilité générale la demande, la dispense est louable; mais quand aucune de ces raisons n'existe, ce n'est plus une dispensation fidèle, mais plutôt une cruelle dissipation.

S. Bern.

6. Absque necessitate, remissio voti, non dispensatio, sed prævaticatio est. *De Præcepto et Dispens. ante med. f. 290, col. 4, M.*

Remettre un vœu sans nécessité, ce n'est pas une dispense, mais une prévarication.

7. Indulgentiæ suo iudicio non sunt admittendæ, nec tamen recusandæ sunt alieno. *Part. 2 Specul. disc. ad novit. c. 2, in princ.*

Il ne faut pas admettre les concessions indulgentes d'après son propre jugement, ni les refuser d'après le jugement d'autrui.

Dionysius Caribus.

8. Tenuitas victus et vestitus, ita sunt de essentiali religionis, quæ super ea non cadit dispensatio. *De Perf. monast. art. 11, post med.*

La pauvreté de la nourriture et du vêtement appartient tellement à l'essence de la vie religieuse, qu'elle ne peut être l'objet d'une dispense.

Gloss ord.

9. Non sunt dispensatores, sed prodigi extirpatores, qui tollunt panem filiorum, et mittunt canibus. *Sup. Matth. c. 7, col. 147, D, t. 5.*

Ceux qui prennent le pain des enfants pour le jeter aux chiens ne sont pas des dispensateurs, mais de prodiges dissipateurs.

10. Qui temporalia, quæ possidet, non bene dispensat, æternorum sibi gloriam, de qua tumet, evacuat. *Ibid.*

Celui qui ne dispense pas à propos, comme il le pourrait, les biens temporels, se prive de la gloire des biens éternels, dont il est déjà si fier.

11. Si carnales divitias, quæ labuntur, non bene dispensatis, veras et æternas quis dabit vobis? *Ibid.*

Si vous ne distribuez pas à propos les richesses terrestres, qui sont périssables, qui vous donnera les richesses éternelles et véritables?

S. Greg. Mag.

12. In rebus temporalibus dispensandis quanto est cura distensior, eo nobis multiplicis inimicus insidiatur. *Pros.*

Plus nous mettons de sollicitude pour disposer des choses temporelles, plus l'ennemi nous tend des pièges multipliés.

13. Omnis enim, qui dispensandis terrenis rebus præsidet, oculi hostis jaculis latius patet. *Lib. 2 Moral. c. 26, in princ. col. 54, B, t. 1.*

Car tous ceux qui s'appliquent à disposer des choses temporelles prêtent plus ouvertement le flanc aux traits secrets de l'ennemi.

14. Recta mens cum curas dispensationis suscipit, quid sibi, quid proximis debeat, attendit. *Ibid. c. 26, ante finem, col. 55, A.*

Quand un esprit droit accepte la charge de dispensateur, il examine avec attention ce qu'il doit au prochain et ce qu'il se doit à soi-même.

15. Pie dispensationi nequaquam se gloria vitæ præsentis admisceat: sed opus rectitudinis

appetitionem ignoret favoris. *Part. 3 Pastor. c. 1, admonit. 21, ante med. col. 1287, B, t. 1.* S. Greg. Mag.

Que la gloire de la vie présente ne se mêle jamais à une pieuse dispensation; mais que la droiture des actes soit étrangère aux desirs de la faveur.

16. Monstrat, quam bene dispenset propria, qui fideliter administrat aliena. *Lib. 2 in Reg. iud. 11, c. 72, Ep. 33 ad Dinanium, in princ. col. 727, D.*

Celui qui administre habilement les biens des autres prouve qu'il est bon dispensateur des siens.

17. Optimus dispensator est, qui sibi nihil reservat. *Tom. 1, Ep. 2 ad Nepot. in fin.* S. Hier.

Le meilleur dispensateur est celui qui ne garde rien pour lui-même.

18. Quod sine culpa fieri non potest, absque dispensatione faciendum non est. *Pros.* Hugo a S. Victore.

Ce qui ne peut se faire sans commettre une faute ne doit jamais se faire sans une dispense.

19. Etsi, cum aliquando conceditur, ipsum malum non est: indulgentia enim eget, quia non sine malo est. *Lib. 1 Miscell. cod. 1, tit. 153, p. 101, t. 3.*

Et quoique la chose ne soit plus mauvaise quand elle a été permise, il faut cependant une dispense, parce qu'il s'y trouve quelque mal.

20. Indiscretio dispensationis non fiat occasio dissolutionis, ne modera modum excedat. *Sup. Cant. c. 8, fol. 138, col. 3, t. 3.* Hugo card.

Qu'une dispense indiscretie ne devienne pas une cause de dissolution, de peur que le remède ne dépasse les bornes permises.

21. In dispensando debet quisque duplicem oculum assumere: unum, quo commune bonum; alium, quo particularem profectum consideret. *De Reliq. perfect. consid. 14, fol. 349, col. 3, H, part. 3.* Jean Gers.

Quand il s'agit de dispenser, on doit ouvrir les deux yeux, l'un pour regarder le bien général, l'autre pour examiner l'avantage particulier.

22. Facta monacho dispensatione voti, desinit esse monachus. *In dialog. de Castil. eccles. act. 4, ante fin. part. 2.*

Quand un moine obtient dispense de ses vœux, il cesse d'être moine.

23. Dispensationem, nisi Deus approbet, te minime excusabit. *De Ruina monast. ord. c. 4, longe post init. p. 815, col. 1.* Jean. Trith.

La dispense ne vous excusera pas, si Dieu ne l'a pas approuvée.

24. Quid proderit in iudicio hic temere præsumpta dispensatio, quam nec probare licebit testimonio, nec iure defendere? *Ibid. longe ante med. p. 816, col. 2.*

A quoi servira, au jugement, une dispense présumée témérairement, qui ne pourra ni être confirmée par le témoignage, ni être défendue par le droit?

25. Quid mihi dispensationem allegas? Putas

Joan. Trith.

ne summi Pontificis auctoritate iram Dei te posse effugere? *Pros.*

Pourquoi m'alléguez-vous une dispense? Croyez-vous que l'autorité du souverain Pontife pourra vous soustraire à la colère de Dieu?

26. Audeo dicere : Nihil tibi proderit dispensatio Papæ, si fraude, si dolo, si mendacio, si injuste fuerit impetrata. *Ibid.*

Jos : dire que la dispense du Pape ne vous servira de rien, si vous l'avez obtenue injustement, par la fraude, la ruse ou le mensonge.

27. Ad dispensationem, injusta sit, quatuor requiruntur, si ne quibus dispensatio te minime salvabit :

Necessitas,	Congruitas,	Utilitas,	Honestas.	Sit necessitas evidens et manifesta;
				Sit congruentia vera;
				Sit utilitas non privata, sed publica;
				Sit honestas non ficta, sed propria; alioquin dispensatio erit injusta. <i>Ibid.</i> etc.
La nécessité,	La convenance,	L'utilité,	L'honnêteté,	Qui doit être évidente et manifeste;
				Qui doit être véritable;
				Qui doit être générale et non particulière;
				Qui ne doit pas être feinte, mais sincère, sans quoi la dispense sera injuste.

28. Non salvabit te dispensatio, quam fraude postulas, mendacio narras, importunus supplicationibus extorques. *Ibid. ante med. p. 818, col. 1.*

La dispense que vous cherchez à obtenir par la fraude, que vous sollicitez par le mensonge, que vous arrachez par des supplications importunes, ne vous sauvera pas.

29. Licita dispensatione non indigent : sin autem illicitum est, quis licitum faciet dispensatio? Vehementer dubito. *Ibid. post med. pag. 821, col. 1.*

Ce qui est permis n'a pas besoin de dispense; et comment ce qui est défendu deviendra-t-il permis par une dispense? J'en doute beaucoup.

30. In his, quæ sunt de jure positivo, dispensatio licitum facit, quod alioquin non licuit, si causa rationalibus id exposcat. *Ibid. post med. p. 821, col. 2.*

Quand il s'agit des lois positives, la dispense peut rendre licite ce qui ne l'était pas auparavant, pourvu qu'elle soit demandée pour une cause raisonnable.

31. Non dispensatio faciet licitum, quæ falsis narrationibus fuerit impetrata : si non adsit in supplicatione necessitas, in intentione suppli-

antis integritas, in usu dispensationis honestas. *Pros.*

Une dispense obtenue au moyen de récits mensongers n'a point de valeur; il faut qu'il ait été cité dans la demande, d'abord dans l'intention du suppliant, honnêtement dans l'usage de la dispense.

32. Quando autem causa narrationis falsa est, dispensatio non liberal, sed damnat impetran-tem. *Ibid. post med. p. 823, col. 1.*

Mais quand la cause alléguée est fautive, la dispense, au lieu de délier le suppliant, ne fait que le condamner.

33. Non ad dispensationem culpa reflectitur, nisi digna dispensationum meritis providentur. *Hom. 16 in c. 47 Genes. post init. t. 1.*

La faute ne retombe pas sur celui qui dispense, quand il cherche à rendre justice aux mérites de ceux qui sont dispensés.

34. Non est in præcepto Domini dispensatio admittenda. *Ep. 90 ad Gulielm. abbat. circa med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 774, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Il ne faut pas admettre de dispense dans la loi du Seigneur.

35. Nihil dispenses de ordine sine recompensatione, aut cogente necessitate. *Serm. 31 de S. August. in fine, p. 886, col. 2, G, apud Bibl. Patr. etc.*

N'accordez aucune dispense de la règle sans une compensation ou sans être forcé par la nécessité.

36. Sunt quæ dispensare pro velle juxta rationem possumus : sunt et alia, quæ non ut statuta sunt, dispensare nec possumus, nec debemus. *Lib. 6, Ep. 27 ad Eugen. papam, ante fin.*

Il y a des choses dont nous pouvons dispenser, tant que nous le voulons, conformément à la raison; mais il y en a d'autres qui ne sont pas comme nos réglemens, et dont nous ne devons ni ne pouvons dispenser.

37. Usurpata absolutio, damnationem parit. *Lib. 4 ad Eccl. cathol. ante fin. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 3, p. 382, col. 2, A, edit. Colon. 1618.*

Une dispense extorquée produit la damnation.

38. Infidelis est dispensans, si non habet intentionem ad bonum commune : imprudens autem, si rationem dispensandi ignoret. *12, quæst. 97, art. 4, in fin. corporis.*

Le supérieur qui dispense est un dispensateur infidèle, s'il ne se propose pas le bien public, et il est imprudent, s'il ne connaît pas la raison qu'il doit avoir pour accorder la dispense.

39. Dispensatio non debet fieri in præjudicium boni communis ; sed ea intentione, ut ad bonum commune proficiat. *Ibid. etc. ad 1.*

On ne doit pas accorder une dispense au préjudice du bien public, mais dans l'intention de le procurer.

40. Omnis dispensatio a prælato petita, debet fieri ad honorem Christi, in cuius persona dispensat. *2, quæst. 88, art. 12, in fin. corp.*

Toute dispense demandée à un prélat doit être accordée pour l'honneur de Jésus-Christ, au nom duquel la dispense a lieu

Joan. Trith.

Origen.

Petr. Eiesens.

V. Petr. Maur. abbas Clun.

Salvianus.

S. Thom. Aquinas.

41. Magis convenit cum Imperfectis et novitiis in jejniis dispensare, quam cum antiquioribus et perfectis. *Ibid. quest. art. 4, in corp. ad 5.*

Il est plus convenable de dispenser du jeûne des imparfaits et des novices que les anciens et les parfaits.

42. Sicut Papa non potest dispensare, ut aliquis sine baptismo salvetur : ita nec quod salvetur sine confessione. *Part. 3 suppl. quest. 6, art. 6, in corp.*

De même que le Pape ne peut dispenser personne de la nécessité de recevoir le baptême pour pouvoir être sauvé, il ne peut non plus dispenser de la confession pour obtenir le salut.

## DISPLICERE (DÉPLAIRE).

## SENTENTIE PATRUM.

## 1. Christus

Dispicet avaris, quia non aureum corpus habuit ;  
Dispicet impudicis, quia ex femina natus est : multum enim oderunt impudici, quod concipiunt et pariunt feminae ;

Dispicet superbis, quia contumelias patienter pertulit ;  
Dispicet delicatis, quia cruciatus est ;  
Dispicet timidis, quia mortuus est. *De Agone Christ. c. 11, post init. t. 3.*

## Le Christ déplaît

Aux avares, parce qu'il ne prit pas un corps d'or ;  
Aux impudiques, parce qu'il est né d'une femme, car les impudiques détestent ce que la femme conçoit et enfante ;  
Aux orgueilleux, parce qu'il a souffert les affronts avec patience ;  
Aux délicats, parce qu'il a subi des tortures ;  
Aux timides, parce qu'il est mort.

2. Propter hoc renascimur, ut Deo placeamus, cui merito displicet quod nascendo contractimus. *In Enchirid. c. 76, post init. t. 3.*

Nous renaissons afin de plaire à Dieu, car la tache que nous contractons en naissant lui déplaît à juste titre.

3. Si placent corpora, Deum ex illis lauda ; ne in his, quæ tibi placent, tu displiceas. *Lib. 4 Confess. c. 11, in fin. t. 1.*

Si les corps vous plaisent, louez-en Dieu, de peur que vous ne déplaisiez vous-même à l'occasion de ce qui vous plaît.

4. Non est sanitas eis, quibus displicet aliquid creature suæ. *Ibid. lib. 7, c. 14, in princ.*

Il n'y a pas de perfection en ceux à qui déplaît quelque chose de vos créatures.

5. Gemitus meus testis est, displicere me mihi. *Ibid. lib. 10, c. 2, circa init.*

Mes gémissements attestent que je me déplaît à moi-même.

6. Cum malus sum nihil est aliud confiteri tibi, quam displicere mihi. *Ibid. in med.*

Comme je suis mauvais, me confesser à vous n'est pas autre chose que me déplaire à moi-même.

7. Sibi placentes, multum tibi displicent. *Lib. c. 36, circa med.*

Ceux qui se plaisent à eux-mêmes vous déplaisent beaucoup.

8. Perfecto displicet rerum imperfecto. *Lib. lib. 13, c. 4, ante med. tom. 1.*

L'imperfection des êtres déplaît à Celui qui est parfait.

9. Est hoc erroris proprium, ut quod cuique displicet, hoc etiam Deo displicere arbitretur. *Lib. 2 de Genesi contra Manich. c. 16, ante fin. tom. 1.*

C'est le propre de l'erreur de croire que ce qui déplaît à chacun déplaît aussi à Dieu.

10. Quanto magis nobis displicet vitium, tanto minus volumus inemendatum interire vitiosum. *Epist. 54, circa init. tom. 2.*

Plus le vice nous déplaît, moins nous voulons mourir dans le vice sans nous être corrigés.

11. Non vobis displicent, quod rogamini a bonis, quia nec bonis displicet, quod timemini a malis. *Ibid. post med.*

Qu'il ne vous déplaît pas d'être priés par les bons, puisqu'il ne déplaît pas aux bons que vous soyez redoutés par les méchants.

12. Qui ad horam contristatur, nec timet displicere hominibus, quia corrigitur ; sed timet displicere Deo, quia non corrigitur. *Ep. 87, post med. t. 2.*

Celui qui est attristé pour un temps ne craint pas de déplaire aux hommes, parce qu'il est repris ; mais il craint de déplaire à Dieu, parce qu'il n'est pas corrigé.

13. Non ita displicet aliis sermo tuus, ut displicet tibi. *De Catech. rud. c. 2, post med. tom. 4.*

Votre discours ne déplaît pas aux autres comme à vous-même.

14. Quando diabolo placeamus, displicemus Deo. *Aunot. in Job, c. 31, post init. t. 4.*

Autant nous plaisons au démon, autant nous déplaisons à Dieu.

15. Bonis vita malorum displicet. *Lib. 1 de Civit. Dei, c. 9, ante med. t. 5.*

La conduite des méchants déplaît aux bons.

16. Homo plus intenderit in ea debet, in quibus sibi displicet, quam in ea, quæ non tam ipsi, quam veritati placent. *Ibid. lib. 5, c. 20, in fine.*

L'homme doit faire plus d'attention aux choses qui lui déplaisent en lui-même qu'à celles qui plaisent, moins à lui-même qu'à la vérité.

S. Aug.

17. Cur displicet Deus, qui fecit mundum? cur non displicet Deus, per quem factus est mundus? *Lib. 1 contra advers. legis, c. 3, in fine, t. 6.*

Pourquoi le Dieu qui a fait le monde déplait-il? pourquoi le Dieu par qui le monde a été fait ne déplait-il pas?

18. Legis justitia est jubere quod Deo placet, vetare quod displicet. *Lib. 3 ad Bonif. c. 7, post med. t. 7.*

La justice consiste à ordonner ce qui plaît à Dieu et à défendre ce qui lui déplait.

19. Dolor quo sibi displicet homo, quando sentit correptionis aculeum, excitat eum in majoris orationis affectum. *De Corrupt. et Grat. c. 3, post init. t. 7.*

La douleur pénible que l'homme éprouve quand il sent l'aiguillon de la correction l'excite à une plus grande ferveur dans la prière.

20. Cum coeperit tibi displicere, quod fecisti, inde incipiunt bona opera tua, quia accusas mala opera tua. *Tract. 12 sup. Joan. longe ante finem, t. 9.*

Quand votre conduite passée commence à vous déplaire, alors commencent vos bonnes œuvres, parce que vous accusez vos mauvaises.

21. Quæ gravior offensio, quam ut superbia illi displiceas, qui propter te superbis displicuit? *De sancta Virgin. cap. 38, post init. p. 573, B, tom. 6.*

Quel péché plus grave que de déplaire par votre orgueil à Celui qui a voulu, pour l'amour de vous, déplaire aux orgueilleux?

22. Hoc ipsum quod tibi displicuit peccatum (num, non tibi displiceret, nisi Deus tibi luceret. *Tract. 12 sup. Joan. longe ante finem, t. 6.*

Votre péché même, qui vous a déplu, ne vous déplairait point, si Dieu ne vous éclairait de sa lumière.

23. Non Deus erit major, quia placet tibi: sed tu minor, si displicet tibi. *Ibid. tract. 18, circa init.*

Dieu ne sera pas plus grand, s'il vous plaît; mais s'il vous déplait, vous serez plus petit.

24. Displicentes amati sumus, ut esset in nobis unde placeremus. *Ibid. tract. 102, ante fin.*

Dieu nous a aimés quand nous lui déplaisions, afin de mettre en nous ce qui devait nous faire plaisir à Dieu.

25. Si de infirmitate vitæ surrepserit peccatum, continuo displicet, et securus ad Judicem venies. *Tract. 1 sup. Epist. Joan. circa med. t. 9.*

Si le péché s'est glissé en vous, à cause de l'infirmité de votre nature, qu'il vous déplaît aussitôt, et vous pourrez vous présenter à votre Juge avec sécurité.

S. Bern.

26. Anima quo sibi plus displicet in malo, quod in se videt, eo se ardentius ad bonum, quod æque in se conspicit, trahit. *Serm. 82 sup. Cant. ante finem, f. 201, col. 1, A.*

Plus une âme se déplait au mal qu'elle découvre en elle-même, plus elle se porte avec ardeur au bien qu'elle trouve aussi en elle.

S. Bern.

27. Qui sibi displicet, Deo placet. *De inter. Domo, c. 28, in fine, f. 328, col. 2, E.*

Celui qui se déplait à lui-même plaît à Dieu.

28. Cum vides aliquid, quod tibi displicet, vide si hoc est in te, et absconde: si vero vides aliquid, quod tibi placet, vide si hoc est in te, et tene, si non est, assume. *In notabili Documento, ante med. f. 340, col. 2, E.*

Quand vous voyez quelque chose qui vous déplait, examinez si cela se trouve en vous, et retranchez-le; si au contraire vous voyez quelque chose qui vous plaise, examinez si cela est en vous, et s'il n'y est pas, tachez de l'acquiescer.

29. Totus displiceas tibi, ut totus possis placere ei, qui est summus, verus et solus Deus: cui nemo placet, nisi qui sibi metipsum displicet, et nemo ei displicet, nisi qui sibi metipsum placet. *Serm. de Misericordia humana, ante med. f. 102, col. 4, K.*

Déplaisez-vous tout entier à vous-même, afin de plaire tout entier au Dieu souverain, unique et véritable, à qui l'on ne peut plaire, si l'on ne se déplait à soi-même, et à qui l'on ne peut déplaire, à moins qu'on ne se plaise à soi-même.

30. Vere ille est felix, et æterna felicitate dignus, qui displicet sibi, ut placeat Creatori suo. *Serm. 15 de Cœna Dom. f. 119, col. 1, A.*

Celui-là est vraiment heureux et digne du bonheur éternel, qui se déplait à lui-même pour plaire à Jésus-Christ.

31. Servo Dei nulla res debet displicere, præter peccatum. *In suis Opusc. in admon. ad fratres, c. 11, p. 76, t. 1.*

S. Franciscus Assisius.

Rien ne doit déplaire au serviteur de Dieu, excepté le péché.

32. Quanto quisque se minus videt, tanto minus sibi displicet. *Lib. 35 Moral. c. 5, in princ. col. 1200, B, t. 1.*

S. Greg. Mag.

Moins on se voit soi-même, moins on se déplait.

33. Magna est consolatio in eo, quod displicet, quod illo ordinante erga nos agitur, cui non nisi justum placet. *Ibid. lib. 2, c. 13, in med. num. 18, col. 38, B.*

C'est une grande consolation dans ce qui nous déplait, de penser que cela nous arrive par l'ordre de Celui à qui la justice seule plaît.

34. Quod carni placet, animæ displicet, et quod animæ placet, carni displicet. *Hom. 13 sup. Matth. oper. imperf. post med. col. 830, D, t. 2.*

S. Joan. Chr.

Ce qui plaît à la chair déplait à l'âme, et ce qui plaît à l'âme déplait à la chair.

35. Necessè est hono ac justo displicere, quæ prava sunt: et cui malum displicet, moveri justitiæ zelo, cum id fieri videat. *De Ira Dei, c. 17, in fine, p. 356.*

Lact. Firm.

Il est nécessaire que tout ce qui est pervers déplaît à l'homme juste et bon, et que celui à qui le mal déplaît soit ému du zèle de la justice quand il le voit faire.

36. Beata esset nostra conditio, si æque Deo

S. Paulinus.



ut hominibus vel displicere timeremus, vel curarem placere. *Epist. ad Alethium episc. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 193, col. 2, G, edit. Coloniae 1618.*

Notre condition serait heureuse, si nous craignons autant de déplaire à Dieu qu'aux hommes, ou si nous prenions autant de soin de plaire à Dieu que de plaire aux hommes.

37. Deo sæpe displicet, quod hominibus placet. *Lib. 1 de Inuit. Christi, c. 7, sect. 3, t. 2.*  
Ce qui plaît aux hommes déplaît souvent à Dieu.

38. Discat prius displicere sæculo, qui placere vult Christo. *Hom. 17 de Bono martyrii, statim a med. apud Bibl. Patr. t. 5, p. 495, col. 2, F, edit. Coloniae 1618.*

Celui qui veut plaire à Jésus-Christ doit savoir auparavant déplaire au siècle.

## SENTENTIA PAGANI.

39. Nulla maior pœna nequitiae est, quam quod sibi ac suis displicet. *Epist. 42, ab initio, p. 596, t. 2.*

Il n'y a pas de plus grand châtiment pour le méchant que de se déplaire à lui-même et aux siens.

## DISPUTATIO (DISPUTE).

## DEFINITIO.

Disputatio est actus syllogisticus unius ad alteram, ad propositum ostendendum.

On appelle dispute un exercice syllogistique d'un seul contre un seul pour soutenir une proposition.

## SENTENTIA PATRUM.

1. Disputatio sine ira, suavitas sine amaritudine sit. *Lib. 1 Offic. c. 22, in med. col. 15, litt. B, tom. 1.*

Que la dispute soit sans colère, et la douceur sans amertume.

2. Meliores sunt fabulæ, quam disputationes. *Lib. 3 Conf. c. 6, ante finem, p. 61, A, t. 1.*

Les fables valent mieux que les disputes.

3. Vix quisquam invenitur, quem non pudeat convinci disputantem. *Lib. 2 Soliloq. c. 7, in fine, p. 372, C, t. 1.*

Il est rare de trouver quelqu'un qui ne soit honteux d'avoir été convaincu dans une dispute.

4. Aufer litem, et revoca pacem, ne tibi pereat homo amicus, et de te gaudeat diabolus inimicus. *Epist. 75 ad Auxilium episc. in fine, p. 221, B, t. 2.*

Bannissez les procès et ramenez la paix, de peur que vous ne perdiez l'amitié des hommes, et que vous ne fussiez triompher le démon, votre ennemi.

5. Non inutiliter exercentur ingenia, si ad-

hibeatur disceptatio moderata. *In Enchirid. c. 59, in fine, p. 122, C, t. 3.*

Ce n'est pas un exercice inutile pour l'esprit qu'une discussion modérée.

6. Tanto fortius convincuntur hæretici, quanto plures exitus patent ad eorum laqueos evitandos. *Lib. 1 de Trin. c. 13, in fine, p. 148, litt. C, t. 3.*

On confond les hérétiques avec d'autant plus de force, qu'il y a plus de chemins ouverts pour éviter leurs pièges.

7. Gratanter suscipit oculum columbinum, pulcherrima et modestissima charitas. *Pros.*

La belle et modeste charité reçoit avec reconnaissance le regard de la colombe.

8. Dentem caninum vel evitat cautissima humilitas, vel retundit solidissima veritas. *Lib. 2 de Trin. post med. præmii, p. 184, D, t. 3.*

L'humilité évite par sa prudence la dent du chien, ou la vérité l'éמושce par sa solidité.

9. Melius est dubitare de occultis, quam litigare de incertis. *Lib. 8 de Genesi ad litt. c. 5, post init. p. 433, A, t. 3.*

Il vaut mieux douter de ce qui est caché que disputer sur ce qui est incertain.

10. Turpe est disputantibus in verborum questione immorari, cum certamen nullum de rebus remanserit. *Lib. 2 contra Academicos, c. 11, circa med. p. 304, C, t. 1.*

Il est honteux, dans une dispute, de s'arrêter à la question des mots, et de ne pas discuter le fond des choses.

11. Cum de re constat, propter quam verba dicuntur, de verbis non debet contendi. *Ibid. lib. 3, c. 13, circa med. p. 315, A, t. 1.*

Quand on est d'accord sur la chose qui est l'objet de la discussion, il ne faut pas disputer sur les mots.

12. In Scripturis sacris bonorum vita, non disputationum ambagibus, sed mysteriorum auctoritate facillime purgatur. *Lib. 2 de Ord. c. 9, in fine, p. 339, A, t. 1.*

Dans les saintes Ecritures, nous voyons que ce qui purifie facilement la vie des saints, ce n'est point la subtilité des disputes, mais l'autorité des mystères.

13. Tanta est pernicies animum, quam cum vincere homines volunt, ab errore convincuntur. *Contra Adimantum, c. 28, in fine, p. 146, litt. C, t. 6.*

Grande est la perte des esprits qui, en voulant vaincre les hommes, se laissent vaincre par l'erreur.

14. Disputare non amant hæretici, sed quomodo superare impudentissima pernicia, ut congregent, quæ non pepererunt, christianos scilicet, quos maxime sub Christi nomine seducunt. *Lib. 13 contra Faustum, c. 12, circa med. p. 193, D, t. 6.*

Les hérétiques n'aiment pas à discuter, mais à tromper à tout prix par l'impudence la plus effrontée, afin de moissonner ce qu'ils n'ont pas semé, c'est-à-dire les âmes chrétiennes qu'ils séduisent en abusant du nom du Christ.

S. Aug.

15. Qui verus disputator est veritatis, a falsitate discretor est. *Lib. 1 contra Cresconium, c. 15, in princ. p. 142, D, t. 7.*

Celui qui sait discuter la vérité sait faire le discernement de l'erreur.

16. Ubi de re obscurissima disputator, non adjuvantibus divinarum Scripturarum certis clarisque documentis, cohibere se debet humana presumptione, nihil faciens. In partem alteram declinando. *Lib. 2 de peccat. meritis et remissione, c. 36, in fine, p. 482, B, t. 7.*

Quand la dispute roule sur une question fort obscure, et qu'on ne peut s'appuyer sur des passages clairs et authentiques de l'Écriture, il faut bien contenir la présomption humaine et éviter de se prononcer d'un côté ou de l'autre.

17. Disputationes tunc fructuosæ sunt disputantibus, si non ibi considerentur, nisi viæ Domini. *Sup. Psal. 118, conc. 6, sup. illud, Et considerabo vias tuas, p. 919, B, t. 8.*

Les disputes deviennent utiles à ceux qui les soutiennent, quand ils ne recherchent que la voie du Seigneur.

18. Ubi multum laboraturus est disputator, non remissus debet esse auditor. *Tract. 63 sup. Evang. Joan. c. 13, ante med. p. 279, t. 9.*

Quand celui qui discute a besoin d'un grand travail, les auditeurs doivent soutenir leur attention.

19. Quod simpliciter prædicatur, credendum est: quod subtiliter disputatur, intelligendum. *De Verbis Dom. Sermon. 51, in princ. p. 134, D, tom. 10.*

Ce qui est prêché simplement a besoin d'être cru; ce qui est discuté avec subtilité a besoin d'être compris.

20. Sit veritas in pugna, ut acquiratur securitas in victoria. *De Verbis Apost. Sermon. 3, post med. p. 176, C, t. 10.*

Combats pour la vérité pour être sûrs de la victoire.

21. In rebus incomprehensibilibus exempla non suppetunt disputanti. *Contra Felicion. c. 3, post med. t. 6.*

Dans les choses incompréhensibles, celui qui dispute ne peut citer des exemples.

22. Divino intonante præcepto obediendum est, non disputandum. *Lib. 16 de Civit. Dei, c. 32, post init. t. 5.*

Quand il y a un précepte positif du Seigneur, il faut obéir et non discuter.

23. Coletitas intelligendi, et disputandi acumen, donum Dei est. *Lib. 4 de Confess. c. 16, in med. t. 1.*

La facilité de perception et l'habileté dans la dispute sont des dons de Dieu.

24. Dementia est disputationes suas rationi tribuere, et actiones suas casibus subjungere. *De Continent. c. 5, ante finem, t. 4.*

C'est une folie de conformer ses discussions à la raison et de soumettre en même temps ses actions qu'au hasard.

25. In collatione disputationis, hoc cavendum est, ne prorumpatur in litem. *Lib. 4 contra Crescon. c. 3, ante med. t. 7.*

Il faut prendre garde que l'exercice de la dispute ne se change en querelle.

26. Sufficit unicuique sic disputare, ut intelligatur. *In suis Prov. verbo Sufficit, p. 198, tom. 2.*

Il suffit à chacun de discuter de manière à être compris

27. Si resistentiæ incidant verba, cedendum est continuo resistenti. *In Specul. disc. part. 1, c. 20, ante finem, p. 544, c. 2, E, t. 7.*

Si l'on fait entendre des paroles de résistance, il faut céder aussitôt.

28. Inter Dei servos collatio, non altercatio debet esse. *Ibid.*

Entre des serviteurs de Dieu, il ne doit y avoir ni querelle ni altercation.

29. Nihil gravius est, quam si quis defendat verum esse, quod falsum est. *Lib. 5 Recogn. post init. f. 93, p. 2.*

Rien n'est plus grave que de défendre comme vrai ce qui est faux.

30. Salus ipsa fidei nostræ non ex commentitiis disputatione, sed ex demonstratione divinarum Scripturarum est. *Catech. 4 de Spirit. sanct. in fine, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 405, c. 1, B, edit. Coloniae 1618.*

Le salut par la foi ne vient pas des discussions et des commentaires, mais de la démonstration des saintes Écritures.

31. Nihil periculosius esse potest, quam simpliciter cum illis disputatione contendere, qui pro sui ingenii pravitate et astutia simul et exercitatione, longe in suis vanitatibus parati sunt ad impugnandum valide admodum veritatem. *In Annot. sup. Psal. 37, ante finem, p. 332.*

Rien n'est plus dangereux pour les simples que de discuter contre les hommes qui, à cause de la perversité de leur esprit, de leur astuce et des longs exercices, se sont préparés depuis longtemps, dans leur vaine science, à lutter avec violence contre la vérité.

32. Quid potest absurdius dici, quam ut, cum de Deo quis disputat, non nisi de crassioribus tantum corporis documenta disputationis assumat? *Lib. 2 ad Monimum, c. 2, circa med. apud Bibl. Patr. t. 4, edit. Coloniae 1618.*

Que peut-on dire de plus absurde, quand on discute sur Dieu, que d'aller chercher des preuves dans ce que les corps ont de plus grossier?

33. Desinamus fide neglecta, contumeliosis questionibus divinum pulsare mysterium. *Tract. 14, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 4, edit. Coloniae 1618.*

Cessons de négliger la foi et de susciter contre les mystères de Dieu des questions échoquantes.

34. Non omnium est de Deo disputare, sed

V. Beda.

S. Bonav.

S. Clem. pa

S. Cyrill. III

Franc. Tit

S. Fulgent

S. Gauden

Gloss ord

Ios. ord.

eorum, qui nihil femineum, nihil fluxum in cogitationibus vel operibus habent. *Pros.*

Ce n'est pas à tout le monde qu'il convient de discuter sur Dieu, mais seulement à ceux qui n'ont rien d'efféminé, rien de futile dans leurs pensées et dans leurs actions.

35. De Deo disputare, præsumere non debemus, dum per singulares phantasias, a masculinorum dignitate declinamus. *Sup. Levit. c. 6, col. 953, B, t. 1.*

Nous ne devons pas avoir la présomption de discuter sur Dieu, tant que nous sommes sujets à des fantaisies particulières qui nous font perdre la dignité du sexe fort.

36. Disputando de Deo, id est, theologizando, sufficit nobis tantum tangere; qui enim vult caleferi, si manum in ignem miserit, pro calefactione adustionem sustinebit. *Ibid.*

Dans les discussions sur Dieu, c'est-à-dire dans les disputes théologiques, il faut se contenter d'effleurer la matière; car, si l'homme qui veut se chauffer met sa main dans le feu, au lieu de se chauffer, il se brûlera.

37. Sicut, qui multa cogitat, ipsa frequenter somniat: sic in stultitia recidit, qui ultra se de Deo disputat. *Sup. Eccles. c. 5, in princ. col. 1777, A, t. 3.*

De même qu'on tombe souvent dans les songes quand on pense à beaucoup de choses, ainsi celui qui veut pousser trop loin la discussion sur Dieu tombe dans la folie.

Gloss. int.

38. De verbis Domini humano sensu argumentari, sacrilegium est. *Sup. Jerem. c. 31, f. 1703, A, t. 4.*

C'est un sacrilège de soumettre à discussion du sens humain la parole de Dieu.

Greg. Mag.

39. Jurgantium controversias celeri sententia terminare, et æquitali procul dubio convenit, et rigori. *Lib. 2 in Registr. indict. 10, c. 28, Epist. 28 ad Joann. episc. Ravenn. in princ. col. 760, B, t. 2.*

C'est un acte certainement conforme à l'équité et au droit rigoureux de terminer par une prompte sentence les controverses de deux adversaires.

Greg. Naz.

40. Rixose disputationes pugna jucunda non est hominibus piis, ut quibus adversarius unus, nempe diabolus, negotii satis exhibeat. *Lib. 3 de Theol. sub finem, p. 259.*

Le conflit d'une dispute qui tourne à la querelle ne saurait être agréable aux hommes pieux; car ils ont assez à faire de résister à un seul adversaire, qui est le démon.

Hersch.

41. Qui profundius vel altius de Deo disputare præsumit, pro eo, quo gloriosius quid vult ostendere, in blasphemiam cadit. *Lib. 2 sup. Levitic. c. 1, ante med. apud Bibl. Patr. t. 7, edit. Coloniae 1618.*

Celui qui ose entamer sur Dieu des discussions plus profondes et plus subtiles, afin de présenter une démonstration avec plus de gloire, tombe dans la blasphème.

S. Hier.

42. Nunquam de formis mulierum disputet. *Tom. 1, Epist. 2 ad Nepotian. ante finem, p. 16, D.*

Ne disputez jamais de la beauté des femmes

43. Nihil tam facile, quam otiosum et dormientem de aliorum labore et vigiliis disputare. *Lib. 1 sup. Michæam, c. 2, sup. illud, Ne loquamini, etc. p. 141, C, t. 6.*

Rien n'est plus facile que de discuter sur les travaux et les veilles des autres, tout en restant plongé dans le sommeil et l'oisiveté.

44. Optimus disputator est, qui ibi bene respondet, ubi multis concluditur. *Sup. Eccles. c. 8, f. 93, col. 2, t. 3.*

Le plus habile dans les disputes est celui qui sait bien répondre là où plusieurs sont arrêtés.

45. Multa mala oriuntur ex disputationibus curiosis. *Sup. 1 ad Tim. 6, f. 219, col. 4, t. 7.*

Les disputes de curiosité produisent beaucoup de maux.

46. In disputando homines, qui volent se ostentare, invident aliis, quando superantur. *Ibid.*

Les hommes qui veulent briller dans les disputes deviennent envieux quand ils se voient surpassés.

47. Rationibus divina velle discutere, blasphemiam est. *Hom. 5 sup. 1 Tim. post med. col. 1457, A, t. 4.*

C'est un blasphème de vouloir discuter par la raison les mystères divins.

48. Ubi certant facta cum dictis, dimicat doctrina cum factis. *Hom. 11 ex variis in Math. locis, ante med. col. 1167, B, t. 2.*

Quand les actes combattent avec les paroles, la doctrine lutte avec les faits.

49. In disputationibus de rebus divinis, solis illis debetur corona, qui se rei magnitudine victos ingenue fatentur. *Hom. in dictum Apost. Cum subjecta fuerint, etc. in princ. col. 980, D, t. 3.*

Dans les disputes sur les choses divines, celui-là seul mérite la couronne qui se déclare vaincu par la grandeur du sujet.

50. Stulta est rei decertatio, quæ ex laude pendet aliena. *Lib. 2 de Vir. illustr. ord. S. Bened. c. 144. circa med. p. 611, col. 1.*

C'est une folie de discuter sur une chose, quand la discussion dépend de la gloire d'autrui.

51. Melior est, qui pauca novit, et multa facit, quam qui plura disputat, et minus opere implet. *In c. 4 Reg. S. Bened. verbo Sacras, sub finem, p. 302, col. 1.*

Celui qui sait peu et qui agit beaucoup l'emporte sur celui qui dispute sur beaucoup de choses et qui ne fait presque rien.

52. Tunc clarius manifestatur veritatis assertio, quando patuerit quælibet dissensio. *Lib. 1 de summo Bono, c. 16, sent. 5, p. 628, col. 2.*

La vérité s'affirme avec plus de clarté, quand les dissensions se manifestent ouvertement.

53. In disputatione cavenda est propositio-num artificiosa subtilitas, quæ callidis objectionibus rena tendit. *Pros.*

Dans les disputes, il faut éviter les propositions subtiles et artificieuses, qui tendent comme un réseau d'objections spécieuses.

S. Hier.

Hugo tard.

S. Joan. Chr.

Joan. Trith.

S. Isidorus Hispal.

S. Isidorius  
Hispal.

54. Ita enim versutis assertionibus pravorum disputatio innodatur, ut recta esse simulent, quæ perversa persuadent. *Lib. 3 de summo Bono, c. 14, sent. 6, p. 671, col. 1.*

Car les assertions sophistiques embrouillent tellement la discussion, qu'elles font paraître droit ce qu'elles persuadent de mauvais.

55. In disputatione tolle certamen, tolle pertinacem vincendi defensionem : cede cito veritati, non contradicas justitia; non contendas evacuare quod rectum est. *Pros.*

Bannissez de la dispute la contention et le désir obstiné de vaincre; cédez promptement à la vérité; gardez vous de contredire la justice et d'attaquer ce qui est droit.

56. Jure, non fraude contende : nec te peritorem aliis judices, nec te ad disputationes contrarias præpares, nec ut vincas, oppugnare coneris. *Lib. 2 de Synon. c. 15, ante med. p. 320, col. 1.*

Disputez avec droiture et sans fraude; ne vous croyez pas plus habile que les autres, ne vous préparez pas à soutenir le pour et le contre, et ne lutez pas pour avoir la gloire de vaincre.

57. In omni disputatione tene rationem; plus dilige audire, quam docere; plus auscultare, quam loqui. *Ibid. in med. etc.*

Dans toute dispute, suivez la raison; aimez mieux apprendre qu'enseigner, écouter que parler.

Lact. Firm.

58. Tarpe est hominum ingeniosum disscere id, quod, si neges, probare non possit. *Lib. 3 de divin. Inst. c. 29, ante med. p. 141.*

C'est un honte pour un homme d'esprit d'apprendre une chose et de ne pas pouvoir la prouver, si quelqu'un la nie.

Origen.

59. Neque ea tantum periculosa sunt, quæ falsa de Deo dicuntur; sed etiam, quæ vera sunt, et non opportune proferuntur, disputanti periculum generant. *Hom. 1 in c. 12 Ezechiel, ante finem, t. 1.*

Le danger pour celui qui dispute n'est pas seulement dans les erreurs qui se disent sur Dieu, mais aussi dans les vérités qu'on avance sans opportunité.

Petr. Blesens

60. Fortior est disputatio in contradictione et contrarietate operum, quam verborum. *Ep. 52 ad Gaufr. in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 750, col. 2, edit. Colonie 1618.*

La dispute est plus forte quand la contradiction et la contrariété sont dans les actions que lorsqu'elles sont dans les paroles.

61. Propter disputationes illicitas et incantatas, virulenta hæresum seges circumquaque silvescit. *Ibid. contra perfid. Judæor. c. 1, in princ. p. 949, col. 1, D.*

Les disputes imprudentes et défendues font naître de toutes parts une moisson sauvage et vigoureuse d'hérésies.

62. Absurdum est de Trinitate in trivis disputare, et æternam Filii genituram in materiam scandali, et in arenam publicæ disputationis extrudere. *Pros.*

Il est absurde de discuter sur la Trinité dans les carrefours, et de faire de la génération éternelle du Fils une matière de scandale et un sujet de discussion publique.

63. Ideo Justinianus christianissimus imperator generali sanctione constituit, ne de summa Trinitate et fide catholica disputetur. *Petr. Blesens.*

C'est pour cela que le très chrétien empereur Justinien défendit par un édit général de discuter sur la sainte Trinité et sur la foi catholique.

64. Disputatio enim corporis et sanguinis Christi, et de cæteris fidei nostræ articulis, plena discrimine est. *Ibid. ut ante.*

Car les disputes sur le corps et le sang de Jésus-Christ et sur les autres articles de la foi sont remplies de dangers.

65. Noli cum judæo vel hæretico disputare : si enim in theatrum pugnae vulgaris solus et inermis introeas, imminet tibi periculum, si succumbas. *Ibid. ante med. p. 649, col. 2, F.*

Nu disputez pas avec un juif ou un hérétique, parce que, si vous entrez seul et faible dans l'arène de la dispute, vous pouvez succomber, et vous courez un grand danger.

66. Tu quisquis es, noli unquam cum malis contendere, in quo victor victo sit deterior. *De Agricult. post med. c. 287, t. 1.*

Philo Jud.

Qui que vous soyez, ne disputez jamais avec les méchants, car le vainqueur devient souvent pire que le vaincu.

67. Publice disputare cum infidelibus, coram fidelibus idiotis et simplicibus, dubitando de fide, peccatum est. *Pros.*

S. Thomas  
Aquinus.

Discuter publiquement avec les infidèles en présence de fideles ignorants ou simples, en mettant en doute devant eux les vérités de la foi, c'est un péché.

68. At disputare de fide ad exercitium, vel ad errores confutandos, coram tamen sapientibus, vel confirmatione fidei egentibus, laudabile est. *2 2, quest. 10, c. 7, in princ. corporis.*

Mais discuter sur la foi, pour s'exercer ou pour réfuter des erreurs, devant des hommes sérieux ou des personnes qui ont besoin d'être affermes dans la foi, c'est une chose louable.

69. Non debet disputari de his, quæ sunt fidei, quasi de eis dubitando : sed propter veritatem manifestandam, et errores confutandos. *Ibid. etc. ad 3.*

On ne doit pas discuter sur les choses qui appartiennent à la foi, comme si l'on en doutait, mais pour en faire ressortir clairement la vérité et réfuter l'erreur.

70. Ad hoc debet tendere christiani disputatoris intentio in articulis fidei, non ut fidem probet, sed ut fidem defendat. *Contra Græcos et Armenos, c. 2, post med. t. 2.*

L'intention du chrétien qui discute sur un article de foi doit être, non de démontrer la vérité de la foi, mais de la défendre.

71. Caveas disputare de altis materiis, et de occultis Dei judiciis : ista omnem humanam facultatem excedunt, nec ad investigandum judicium divinum ulla ratio prævalet vel disputatio. *Lib. 3 de Imit. Christi, c. 58, in princ. tom. 2.*

Thomas  
à Kempis.

Gardez-vous de discuter sur des matières relevées et sur les secrets jugements de Dieu : ces choses passent la portée humaine, nul raisonnement, nullo dispute n'est capable d'approfondir les jugements du Seigneur.

Thomas  
à Kempis.

72. Taceant carnales et animales homines de sanctorum statu dissidere, qui non norunt nisi privata gaudia diligere. *Ibid.* c. 58, sect. 5.

Que les hommes charnels et terrestres ne discourent point sur l'état des saints, eux qui ne savent aimer que leur satisfaction particulière.

S. Zeno.

73. De eo quod modum humani sensus excedit, disputare devita. *Serm. de Fide, in fine, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Évitez de discuter sur les choses qui dépassent la portée de l'intelligence humaine.

## SENTENTIE PAGANORUM.

Cato poeta.

74. Contra verbosos noli contendere verbis: Sermo datur cunctis, animi sapientia paucis. *Lib. 1 Distich. metr. 19.*

Ne luttez point par des paroles contre les grands discourents; la parole a été donnée à tous, mais la sagesse de l'âme n'appartient qu'à un petit nombre.

75. Vincere cum possis, interdum cede sodali: Obsequio quoniam dulces retinentur amici. *Ibid. metr. 66.*

Cédez quelquefois à vos amis, même lorsque vous pourriez vaincre; car cette condescendance nous conserve les plus douces amitiés.

Cicero.

76. Non tam auctoritatis in disputando, quam rationis momenta quaerenda sunt. *Lib. 1 de Natura deorum, post init. num. 10, t. 4.*

Dans la discussion, il faut moins rechercher l'autorité des personnes que la valeur des raisons.

Iulius Paul.

77. Acute disputantis illud est, non quid quisque dicat, sed quid cuique dicendum sit videre. *Lib. 5 Tusc. Quaest. post med. t. 4.*

Le disputeur subtil doit surtout s'occuper, non pas de ce que chacun dit, mais de ce qu'il faut dire à chacun.

78. Nimium altercando, veritas amittitur. *In suis Sent. sent. 261.*

En discutant trop, on perd la vérité.

Plinius Jon.

79. Disputatio decens est cum docto homine et perito, cui nihil aequè ut brevitatis placet. *Lib. 1, Epist. 2 ad Cornel. Tacit. pag. 31.*

La discussion est convenable avec un homme savant et habile, qui n'aime rien tant que la brièveté.

Seneca.

80. Vir bonus in dissensione vinci, quam vincere mavult. *Lib. 4 de Benefic. c. 31, in med. p. 450.*

L'homme de bien aime mieux être vaincu que vainqueur dans une discussion.

## DISSIMULATIO (DISSIMULATION).

## SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr.

1. Fortis est viri non dissimulare, cum aliquid immineat. *Lib. 1 Offic. c. 38, prope med. col. 27, B, t. 1.*

C'est d'un homme courageux de ne pas dissimuler le danger qui le menace.

2. In causa Dei, ubi communio periculum est, etiam dissimulare peccatum non est leve. *Ibid. lib. 2, c. 24, in calce, col. 54, B.*

Dans la cause de Dieu, quand l'unité de la religion est en danger, la simple dissimulation n'est pas une faute légère.

3. Melius est dissimulare injuriam, quam cum redaignis vindicare. *Svp. Ps. 37, post med. col. 1334, B, t. 4.*

Il vaut mieux dissimuler une injure que de se venger par une autre injure.

4. Quod facit ductus irruens, hoc et sentina neglecta. *Part. 2, tit. 9, c. 3, § 3, prope med. f. 267, col. 1.*

Ce que fait un torrent qui déborde, un égout négligé le fait aussi.

3. Quatuor sunt causæ dissimulandi delicta:

Prima, cum mali sunt occulti, et non possunt a bonis discerni;

Secunda, cum multitudo tanta est in scelere, quod non possit extirpari sine schismate Ecclesiae;

Tertia, quando probabiliter praesumitur de emendatione;

Quarta, omissio correctionis, si exercitatio bonos, prosunt Ecclesiae. *Ibid. c. 5, § ult. in fin. f. 271, col. 2.*

1° Quand les coupables sont cachés et ne peuvent être discernés des bons;

2° Quand il y a un si grand nombre de coupables, qu'on ne pourrait les chasser sans faire un schisme dans l'Eglise;

3° Quand on peut attendre avec probabilité l'amendement des coupables;

4° Quand on supprimerait une source de correction, parce que les méchants, en exerçant la vertu des bons, travaillent au bien de l'Eglise.

6. Perpetienda sunt vitia multitudinis, ut currentur; et prius toleranda, quæ sedanda est pestilentia. *De Morib. Eccl. c. 32, circa fin. p. 537, A, t. 1.*

Il faut supporter les vices de la multitude pour les guérir; il faut tolérer d'abord la peste pour l'apaiser ensuite.

7. Sic vigilet tolerantia, ut non dormiat disciplina. *De Verb. Apost. Serm. 22, post med. p. 243, A, t. 10.*

Que la tolérance veille de telle sorte, que la discipline ne soit pas endormie.

8. Proprium est mollis et delicatæ animæ, etiam necessaria dissimulare curas, ne astuant sollicitudines sential, sub latibulo dissimulationis abscondi. *Serm. 39 sup. Cant. post med. fol. 457, col. 2, D.*

C'est le propre d'une âme molle et délicate de dissimuler.

S. Ambr

S. Antonin.

S. Aug.

S. Bern.

ler même les soucis nécessaires, de peur de sentir ses sollicitudes éveillées dans les replis mêmes de sa dissimulation.

gligere : melius est malis justa prestare, quam bonis justa subtrahere. *Homil. 43 sup. Matth. oper. imperfect. post init. col. 1026, D, t. 2.*

S. Jean. Chr.

S. Bern. 9. Multa nescias, plurima dissimules, nonnulla obliviscaris. *Lib. 4 de Consid. ad Eugen. papam, post med. f. 282, col. 1, A.*

Ignorez beaucoup de choses, dissimulez le plus grand nombre, oubliez-en quelques unes.

19. Nullum tam certum est amicitia indiduum, quam non dissimulare delinquentibus. *Serm. 19 sup. Epist. ad Ephes. in med. Moral. col. 1069, B, t. 4.*

Il n'y a point de marque plus sincère d'amitié que de ne point dissimuler les fautes de ses amis.

20. Multorum excessibus viam aperit, qui subjectorum dissimulatis erroribus, eis præstat audaciam delinquendi. *Epist. 33, in princ. apud Bibl. Patr. t. 15, p. 505, col. 1, C, edit. Colonie 1622.*

C'est ouvrir la voie aux excès d'un grand nombre que de dissimuler les égarements des inférieurs, et de leur donner ainsi l'audace de pécher davantage.

21. Ubi remissio potestatis dissimulat, vigor juris vacillat. *De Ruina monast. ordin. cap. 7, in princ. p. 831, col. 1.*

Jean. Titi

Quand le pouvoir se relâche et dissimule, le droit chancelle et perd sa vigueur.

22. Paucorum dissimulata rebellio, multis reluctandi erit occasio. *Ibid. post med. p. 832, col. 1.*

La révolte d'un petit nombre, quand on la dissimule, devient un principe de rébellion pour une multitude.

23. Vereor et vehementer timeo, ne diu dissimulata iniquitas, graviori tandem animadversione veniat puniendi. *Orat. 3 in Conventu abbat. habita. ante med. p. 860, col. 1.*

Je redoute et je crains fortement qu'une iniquité longtemps dissimulée ne réclame enfin une répression plus grave.

24. Rectores multam sæpe nutriunt pestilentiam, dum necessarium dissimulando adhibere subtilis medicinam. *Epist. 3 ad Januar. Aquileiens. episc. in fine.*

S. Leo I.

Les supérieurs alimentent souvent une grande cause de peste, quand ils dissimulent, et qu'ils n'appliquent pas à leurs inférieurs les remèdes nécessaires.

25. Deus cum patitur, dissimulat. *In suo Octario, ante med. apud Bibl. Patr. t. 3, col. 2, edit. Colonie 1618.*

Vincent. Fel

Dieu dissimule en souffrant le mal.

26. Gravior offenditur Deus, cum quis propriam malitiam dissimulando, eam ministerio prosequitur alieno. *Epist. 10 ad capellan. regis Sicilia, aut. fin. apud. Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 708, col. 2, F, edit. Colonie 1618.*

Petr. Blesens

C'est gravement offenser Dieu que de dissimuler sa propre malice, et de la faire poursuivre par le ministère d'autrui.

27. Enorme fœmæ et animæ discrimen in-

S. Cyprian. 10. Dissimulanda veritas non est, nec vulneris medicina reticenda. *De Lapsis, c. 5, in princ. p. 240, col. 1.*

Il ne faut pas dissimuler la vérité, ni tenir caché le remède d'une blessure.

11. Contumelias dissimulare et ferre possem, sicut dissimulavi semper et pertuli : sed dissimulandi nunc locus non est, cum decipiatur fraternitas. *Epist. 10 ad cler. de presb. in princ. p. 25, col. 1, t. 1.*

Je pourrai dissimuler les outrages et les supporter, comme je l'ai toujours fait ; mais ce n'est plus le temps de dissimuler quand nos frères sont trompés.

Gra Iann. 12. Que est ista justitiæ inimica bonitas, palpares criminosos, et vulnera eorum usque in diem judicii incurata servare ? *In decret. dist. 50, can. Si quis diaconus, § Ecce.*

Quelle est cette bonté ennemie de la justice, qui flatte les criminels, et qui entretient leurs blessures sans guérison jusqu'au jour du jugement ?

S. Greg. Mag. 13. Aliquando subjectorum vitia prudenter sunt dissimulanda ; sed quia dissimulantur, sunt indicanda. *Part. 2 Pastor. c. 10, in princ. col. 1252, D, t. 1.*

Il faut quelquefois dissimuler avec prudence les défauts des inférieurs ; mais parce qu'on les dissimule, il faut y appeler l'attention.

14. Culpa, quæ feriri digna severitate non potest, dissimulanda est, non exponenda : quia audacius a subjectis delinquitur, si prelatorum infirmitas agnoscatur. *Lib. 4 in 1 Regum, c. 5, in fine, col. 1477, C, t. 2.*

Quand on ne peut frapper une faute avec une juste sévérité, il faut la dissimuler et non la rendre publique ; car les sujets péchant avec plus d'audace quand ils connaissent la faiblesse des supérieurs.

S. Hier. 15. Prudentis viri est dissimulare. *Tom. 1. Epist. 4 ad Rustic. post init. p. 43, B.*

C'est d'un homme prudent de dissimuler.

16. Vera amicitia, quod sentit, dissimulare non debet. *Tom. 2, Epist. 20 ad Rafin. in princ. p. 195, B.*

La véritable amitié ne doit pas dissimuler ce qu'elle éprouve.

17. Prudentis hominis est (etiamsi doleat) dissimulare. *Tom. 2, Epist. 21 ad Pammach. et Marcellin. lib. 1, ante med. p. 200, D.*

C'est d'un homme prudent de dissimuler, même quand il est affligé.

S. Jean. Chr. 18. Melius est propter bonos, etiam malos fovere, quam propter malos, etiam bonos ne-

curtes, si injuriam Christi silentio aut neglectu dissimules. *Ibid. Epist. 112 ad Aurelianus. episc. post med. p. 792, col. 1, D.*

Vous courez un grand danger pour votre réputation et pour votre salut, si vous dissimulez par le silence ou par pitié les injures faites à Jésus-Christ.

28. Ex hoc ipso quod prælati dissimulant, videntur annuere. 2<sup>o</sup> quest. 147, art. 4, in corp. ad tertium, in fine.

Le silence des supérieurs passe pour un consentement.

## SENTENTIE PAGANORUM.

29. Qui moderate dissimulatione utuntur, nec ea dissimulant, quæ nimis ante oculos sunt et extant, gratiosi sunt. *Lib. 4 Ethic. ad Nicomach. c. 7, in fin. t. 2.*

Ceux qui dissimulent avec modération, et qui ne dissimulent jamais ce qui frappe trop les yeux, se rendent agréables.

30. Aperte amare vel odisse, magis ingenium est, quam fronte occultare, seu dissimulare sententiam. *De Amicitia, post med. t. 4.*

Il est plus noble d'aimer ou de haïr ouvertement que de cacher sous un faux visage ou de dissimuler ce qu'on sent.

31. Invitat culpam, qui peccatum præterit. *In suis Sent. 18.*

Dissimuler les péchés, c'est les provoquer.

32. Sæpe sati s fuit dissimulare, quam ulcisci. *Lib. 2 de Ira, c. 33, in princ. p. 428, t. 1.*

Il est souvent plus sage de dissimuler que de se venger.

33. Sæpe animus etiam aperta dissimulat. *Epist. 94, ante med. p. 775, t. 2.*

Souvent l'esprit dissimule même les choses évidentes.

34. Domesticorum indignationes ferre, sapientis domini est. *Sent. 283, p. 66, col. 2, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Il est d'un maître sage de supporter les indignités de ses domestiques.

## DITARE (ENRICHIR).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Dominus pauperem crevit et ditavit : humiliavit et sublevavit. *1 Reg. 2, v. 7.*

Le Seigneur fait le pauvre et le riche ; il abaisse et relève.

2. Non ditabitur impius, nec perseverabit substantia ejus. *Job 15, v. 29.*

L'impie ne s'enrichira pas ; il n'étendra pas au loin ses racines.

3. In viis justitiæ ambulo, ut ditem diligentes me. *Prov. 8, v. 20-21.*

Je marche dans la voie de la justice pour enrichir ceux qui m'aiment.

4. Qui amat vinum et pinguis, non ditabitur. *Ibid. 21, v. 17.*

Celui qui aime le vin et les parfums ne s'enrichira pas.

5. Noli laborare, ut ditieris ; sed prudentiæ tuæ pone modum. *Ibid. 23, v. 4.*

Ne travaille pas pour t'enrichir, et mets des bornes à ta prudence.

6. Qui festinat ditari, non erit innocens. *Pros. Prov. 28, v. 20.*

Celui qui se hâte de s'enrichir ne sera pas innocent.

7. Vir, qui festinat ditari, et aliis invidet, ignorat quod egestas superveniet ei. *V. 22.*

L'homme qui marche en hâte à l'opulence ne voit pas que la pauvreté fond sur lui.

## DIVES (RICHE).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Iste moritur dives : viscera ejus plena sunt adipe, et medullis ossa illius irrigantur. *Job 21, v. 23.*

Tel meurt le riche, les entrailles chargées de graisse et les os arrosés de moelle.

2. Dives, cum dormierit, nihil secum auferet : aperiet oculos suos, et nihil inveniet. *Ib. 27, v. 19.*

Lorsque le riche s'endormira du sommeil de la mort, il n'emportera rien avec lui ; il ouvrira les yeux, et il ne trouvera rien.

3. Divites egerunt et esurierunt : iniquitates autem Domini non minuerunt omnino. *Psal. 33, v. 11.*

Les riches ont souffert l'indigence et la faim ; ceux qui cherchent le Seigneur auront tous les biens en abondance.

4. Ne timueris, cum dives factus fuerit homo : quoniam cum interierit, non sumet omnia. *Psal. 48, v. 17 et 18.*

Ne craignes pas l'homme lorsqu'il sera devenu riche ; à la mort il n'emportera pas ses richesses.

5. Benedictio Domini divites facit, nec sociabitur eis afflictio. *Prov. 10, v. 23.*

La bénédiction du Seigneur fait les riches, et l'affliction ne s'allie point à eux.

6. Alii dividunt propria, et ditiores fiunt ; alii rapiunt non sua, et semper in egestate sunt. *Ibid. 11, v. 21.*

Celui-là prodigue ses trésors, et ils s'accroissent ; celui-ci retient son épargne, et il ne trouve que la misère.

7. Et quasi dives, cum nihil habeat : et est quasi pauper, cum in multis divitiis sit. *Ibid. 13, v. 7.*

Celui-là fait le riche lorsque tout lui manque ; celui-ci semble pauvre, et il est dans l'opulence.

8. Etiam proximo suo, pauper odiosus est : amici vero divitum, multi. *Ibid.* 14, v. 20.

Le pauvre devient odieux à ses amis ; les amis du riche sont nombreux.

9. Cum obscurationibus loquetur pauper, et dives effabitur rigide. *Ibid.* 18, v. 23.

Le pauvre parle avec prière, et le riche répond durement.

10. Melior est pauper, qui ambulat in simplicitate sua, quam dives torquens labia sua. *Ibid.* 19, v. 1.

Le pauvre qui marche dans sa simplicité vaut mieux que le riche aux lèvres perverses.

11. Dives et pauper obviaverunt sibi, nrisque operator est Dominus. *Ibid.* 22, v. 2.

Le riche et le pauvre se rencontrent, et tous deux sont l'ouvrage du Seigneur.

12. Dives pauperibus imperat. *Ibid.* v. 7.

Le riche commande au pauvre.

13. Melior est pauper ambulans in simplicitate sua, quam dives in pravis itineribus. *Ibid.* 28, v. 6.

Mieux vaut le pauvre marchant dans sa simplicité que le riche qui s'enfoncé dans les chemins tortueux.

14. Sapiens sibi videtur vir dives : pauper autem scrutabitur eum. *Ibid.* v. 11.

L'homme riche se croit sage, mais le pauvre le connaîtra.

15. Saturitas divitis non sinit eum dormire. *Eccli.* 5, v. 11.

La satiété ne permet pas au riche de dormir.

16. Gloria divitum, timor Dei est. *Eccli.* 10, v. 25.

La gloire des riches est la crainte du Seigneur.

17. Noli magnificare virum peccatorem divitem. *Ibid.* v. 26.

N'admire pas le pécheur dans l'opulence.

18. Si dives fueris, non eris immunis a delicto. *Ibid.* 11, v. 10.

Si tu es riche, tu ne seras pas sans péché.

19. Dives injuste egit et fremet : pauper autem læsus, tacebit. *Ibid.* 13, v. 4.

Le riche fait une injustice, et il menace ; mais le pauvre offensé se tait.

20. Quæ communicatio sancto homini ad canem, aut quæ pars bona diviti ad pauperem ? *Ibid.* v. 22.

Quelle union peut exister entre l'homme saint et le chien, et entre le riche et le pauvre ?

21. Pascua divitum sunt pauperes. *Ibid.* v. 23.

Les pauvres sont la pâture des riches.

22. Execratio divitis pauper. *Eccli.* 13, v. 24.

Le pauvre est en horreur au riche.

23. Dives commotus, confirmatur ab amicis suis : humilis autem, cum ceciderit, expelletur et a nobis. *Ibid.* v. 25.

Si le riche est ébranlé, ses amis le soutiennent ; mais si le pauvre chancelle, nous courons le précipiter.

24. Diviti decepto multi recuperatores : humilis deceptus est, insuper et arguitur. *Ibid.* v. 26 et 27.

Si le riche se trompe, plusieurs expliquent ses discours ; mais si le pauvre a été trompé, on l'accuse encore.

25. Dives locutus est, omnes tacuerunt, et verbum illius usque ad nubes producent. *Pros.* *Ibid.* v. 28.

Le riche a parlé, et tous se sont tus, et tous ont élevé ses paroles jusqu'aux nues.

26. Pauper locutus est, et dicitur : Quis est hic ? et si offenderit, subvertunt illum. *V.* 29.

Le pauvre a parlé, et ils disent : Quel est celui-ci ? et s'il chancelle, on le précipite.

27. Tres species odii vit anima : Pauperem superbum, Divitem mendacem, Senem fatuum. *Ibid.* 23, v. 3 et 4.

Mon âme a détesté trois sortes de personnes : Le pauvre superbe, Le riche menteur, Le vieillard vain et insensé.

28. Melior est pauper sanus et fortis viribus, quam dives imbecillus et flagellatus malitia. *Ibid.* 30, v. 14.

Le pauvre plein de santé et de force vaut mieux qu'un riche languissant et affligé de maladies.

29. Laboravit dives in congregatione substantiæ, et in requie sua replebitur bonis suis. *Ibid.* 31, v. 3.

Le riche travaille à amasser des richesses, et dans son repos il sera rassasié de ses biens.

30. Beatus dives, qui inventus est sine macula, et qui post aurum non abiit, nec speravit in pecunia et thesauris ! Quis est hic, et laudabimus eum ? *Ibid.* v. 8.

Heureux le riche qui a été trouvé sans tache, et qui n'a pas mis son espérance dans l'argent et dans les trésors ! Qui est-il, et nous le louerons ?

31. Non gloriatur dives in divitiis suis. *Jer.* 9, v. 23.

Que le riche ne se glorifie point dans sa richesse.

32. Divites ejus repleti sunt iniquitate. *Mich.* 6, v. 12.

Les riches sont couverts de crimes.

33. Benedictus Dominus, divites facti sumus. *Zach.* 11, v. 5.

Béni soit le Seigneur, nous sommes devenus riches.

34. Dives difficile intrabit in regnum cælorum. *Pros.* *Matth.* 19, v. 23.

Il est difficile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.



35. Facilius est camelum per foramen acus transire, quam divitem intrare in regnum cœlorum. *V. 24.*

Il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux.

36. Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes. *Luc. 1, v. 53.*

Il a rempli de biens ceux qui avaient faim, et il a renvoyé les riches les mains vides.

37. Væ vobis divitibus, quia habetis consolationem vestram ! *Ibid. 6, v. 24.*

Malheur à vous, riches, parce que vous avez votre consolation !

38. Mortuus est dives, et sepultus est in inferno. *Ibid. 16, v. 22.*

Le riche mourut, et il fut enseveli dans l'enfer.

39. Qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem, et in laqueum diaboli. *1 Tim. 6, v. 9.*

Ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans le piège de Satan.

40. Divitibus hujus sæculi præcipe, non sublime sapere, neque sperare in incerto divitiarum, sed in Deo vivo bene agere, et divites fieri in bonis operibus. *Ibid. v. 17.*

Ordonnez aux riches de ce monde de ne point orgueillir ; de ne point mettre leur confiance dans des richesses incertaines, mais dans le Dieu vivant ; d'être charitables et riches en bonnes œuvres.

41. Glorietur dives in humilitate sua, quoniam sicut flos feni transibit. *Pros. Jac. 1, v. 10.*

Que le riche se confonde en son néant, parce qu'il passera comme l'herbe de la prairie.

42. Exortus est enim sol cum ardore, et arefecit fenum, et flos ejus cecidit, et decor vultus ejus deperit : ita et dives in itineribus suis marcescet. *V. 11.*

Car un soleil brûlant s'est levé, l'herbe sèche, la fleur tombe, et toute sa beauté disparaît ; ainsi le riche se flétrira dans ses voies.

43. Agite nunc, divites, plorate ululantes in miseriis vestris, quæ advenient vobis. *Ibid. 13, v. 1.*

Et maintenant, riches, pleurez, poussez des hurlements, à cause des malheurs qui viendront sur vous.

44. Divitiæ vestræ putrefactæ sunt, et vestimenta vestra a tineis comesta sunt. *Jac. 5, v. 2.*

La pourriture consume vos richesses, les vôtres dévorent vos vêtements.

45. Aurum et argentum vestrum æruginavit, et ærugo eorum in testimonium vobis erit, et manducabit carnes vestras sicut ignis. *V. 3.*

La rouille ronge l'or et l'argent que vous amassez, et cette rouille s'élèvera en témoignage contre vous et consumera votre chair comme un feu.

46. Thesaurizastis vobis iram in novissimis diebus. *V. 3.*

Vous amassez des trésors de colère pour vos derniers jours.

47. Dicis : Dives sum et locupletatus, et nullius ego ; et nescis, quia tu es miser, et miserabilis, et pauper, et cæcus, et nudus. *Apoc. 3, v. 17.*

Tu dis : Je suis riche et opulent, et je n'ai besoin de personne ; et tu ne sais pas que tu es malheureux, misérable, pauvre, aveugle et nu.

## DIVINATIO (DIVINATION).

## ETYMOLOGIA.

Divinatio, non divinitus datur, sed per antiphrasim dicitur, quasi quæ per homines fiat demonibus repletis. *Sup. Num. c. 23, col. 1349, C, t. 1.*

Gloss. ord.

Le mot *divination* ne veut pas dire divin, mais il est employé par antiphrase pour exprimer ce qui est fait par des hommes possédés par les démons.

Divini dicti sunt, quasi Deo pleni : Divinitate enim se plenos simulant, et astutia quadam fraudulenta, hominibus futura conjectant. *Lib. 8 Etym. c. 9, in med. p. 108, col. 1.*

S. Isidorius Hispal.

On dit les *devins* comme si l'on disait *pleins de la Divinité* ; car ils feignent d'être remplis de la Divinité, et, par une ruse pleine de fourberie, ils livrent aux hommes des conjectures sur l'avenir.

Ex hoc aliqui divini dicuntur, quod manifeste usurpant sibi divinando, quod Dei est. *22, quest. 93, art. 1, post med. p. 177, col. 1.*

S. Thomas Aquinas.

Le mot de *divination* est venu de ce que les devins usurpent un privilège qui n'appartient qu'à Dieu.

Divinatio non dicitur ab ordinata participatione alicujus divini, sed ab indebita usurpatione ejus, quod Dei est. *Ibid.*

La *divination* n'impose pas la possession légitime, mais l'usurpation coupable d'une chose divine.

Prestigium vocatur ex eo, quod oculi hominum præstringuntur. *Ibid. quest. 93, art. 3, in corp. p. 173, col. 2.*

On appelle la *divination prestige*, parce qu'elle trompe et éblouit les regards.

## DEFINITIO.

Divinatio est superstitiosa investigatio præscientiæ futurorum. *Part. 1 Centiloquii, sect. 29, in princ. p. 67, col. 2, t. 6, part. 1.*

S. Bonav.

La *divination* est la recherche superstitieuse de la connaissance de l'avenir.

Sortilegium est ratio divinandæ per sortes. *Ibid. ante med. p. 67, col. 2, D.*

Le *sortilège* est l'art de deviner par le moyen des sortes.

S. Bonav.

Maleficium est peritia, per quam mulieres faciunt aliquas ligaturas in damnum vel incommodum alicujus. *Ibid.*

Le maléfice est l'art que pratiquent des femmes de faire des ligatures pour causer du tort ou du mal à quelqu'un.

Augurium est ratio divinandi per garritus avium, vel gestus, ut per volatum. *Ibid.*

L'augure est l'art de deviner par le gazouillement, par les mouvements et le vol des oiseaux.

Præstigium est, per quod diabolicis illusionibus oculi hominum perstringuntur, ne possint cernere, quod verum est, sed phantastica figmenta, ut faciunt incantatores. *Ibid.*

Le prestige éblouit les regards des hommes par des illusions diaboliques, afin qu'ils ne puissent discerner les choses réelles des fantômes, comme le pratiquent les enchanteurs.

Sortilegus est, qui sub nomine fictæ religionis, divinationis scientiam proficitur, vel ex inspectione aliquarum scripturarum prædicit futura. *Ibid. ante fin. p. 68, col. 1, A.*

Le sorcier est celui qui, sous les fausses apparences de la religion, professe la science divinatoire, ou prédit les événements futurs en examinant certaines écritures.

Sortilegium est, cum id, quod futurum est, per dæmonum consultationes inquiritur. *In Specul. animæ, c. 1, post init. p. 31, col. 2, C, t. 7, part. 3.*

Il y a un sortilège quand on recherche l'avenir en consultant les démons.

Gloss. ord.

Arioli sunt, qui circumeunt aras nefandis precibus, et divinationem in exitis animalium querunt. *Sup. Deuter. c. 18, in illud, Qui ariolos sciscitetur, etc. col. 1363, II, t. 1.*

Il y a une classe de devins (*arioli*) qui se tiennent auprès des autels, qui font des prières criminelles et qui cherchent l'avenir dans les entrailles des animaux.

Hugo card.

Divinatio est mendax futurorum prædictio. *Super Ecclesiast. c. 34, f. 232, col. 3, t. 3.*

La divination est la prédiction mensongère de l'avenir.

Origen.

Divinatio est quædam in ministerio præscientiæ operatio dæmonum, quæ artibus quibusdam ab iis, qui se dæmonibus mancipaverint, colligitur. *Honil. 16 in c. 23 Num. post med. p. 147, t. 1.*

La divination est une certaine opération des démons dans l'ordre de la prescience, laquelle est recueillie à l'étude de certains moyens par les hommes qui se sont donnés aux démons.

S. Thomas Aquinas.

Divinatio est peccatum, quo quis sibi usurpat futurorum, ut futura sunt, notitiam et prædictionem, ad Deum proprie pertinentem. 2 2, quest. 95, art. 1, in princ. corp. pag. 177, col. 1.

La divination est un péché par lequel on usurpe un privilège de Dieu, la science des futurs contingents.

Omnis divinatio est præcongnitio futuri eventus, aliquo dæmonum consilio vel auxilio. *ib. art. 3, in princ. p. 177, col. 2.*

La divination est la prescience des événements futurs par l'aide et le secours des démons.

Præstigium est divinatio per dæmones inge-  
rentes se aspectui et auditui hominum ad prænuntiandum futura. *Ibid.*

S. Thomas Aquinas.

La divination s'appelle prestige quand les démons aident les hommes par des apparitions et des paroles qui frappent leurs yeux ou leurs oreilles.

Divinatio est earum rerum, quæ fortuitæ putantur prædictio atque presentio. *Lib. 1 de Divinat. post init. col. 332, num. 9, E, t. 4.*

Cicero.

La divination est la prescience et la prédiction des événements que l'on regarde comme fortuits.

## DIVISIO.

Divinationis quinque sunt species:  $\left\{ \begin{array}{l} \text{Mantia,} \\ \text{Maleficium,} \\ \text{Sortilegium,} \\ \text{Augurium,} \\ \text{Præstigium. Part. 1 Centi-} \\ \text{loquit, sect. 29, in princ.} \\ \text{p. 67, col. 2, C, tom. 6,} \\ \text{part. 1.} \end{array} \right.$

S. Bonav.

Il y a cinq sortes de divinations:

$\left\{ \begin{array}{l} \text{La mancie,} \\ \text{Le maléfice,} \\ \text{Le sortilège,} \\ \text{L'augure,} \\ \text{Le prestige.} \end{array} \right.$

Duo sunt genera divinationis, ars et furor. *S. Isidorus Lib. 8 Etym. c. 9, in med. p. 198, col. 1.*

S. Isidorus Hispal.

Il y a deux genres de divinations, l'art et la fureur.

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Non declinetis ad magos, nec ab ariolis aliquid sciscitemini, ut polluamini per eos: ego Dominus Deus vester. *Levit. 19, v. 31.*

Vous n'irez point parmi les magiciens, et vous ne demanderez rien aux devins pour vous souiller avec eux: je suis le Seigneur votre Dieu.

2. Anima, quæ declinaverit ad magos et ariolos, ponam faciem meam contra eam, et interficiam illam. *Ibid. 20, v. 6.*

Celui qui ira vers les magiciens et les devins, je tournerai ma face contre lui et je l'exterminerai.

3. Vir, sive mulier, in quibus pythonicus, vel divinationis fuerit spiritus, morte moriantur. *Ibid. v. 27.*

L'homme ou la femme qui seront magiciens ou devins mourront de mort.

4. Non est augurium in Jacob, nec divinatio in Israel. *Num. 23, v. 23.*

Il n'y a point d'augures en Jacob, il n'y a point de devins en Israël.

5. Divinatio in labiis Regis; in judicio non errabit os ejus. *Prov. 16, v. 10.*

L'inspiration est sur les lèvres du Roi; sa bouche n'errera pas dans les jugements.

6. Divinatio erroris, et anguria mendacia.

et somnia malefacientium, vanitas est. *Eccli.* 34, v. 5.

Les divinations de l'erreur et les augures mensongers et les songes des pervers ne sont que vanité.

7. Sta cum incantatoribus tuis, et cum multitudine maleficiorum tuorum, in quibus laborasti. *Pros. Isa.* 47, v. 12.

Parais avec tes enchanteurs et ces nombreux artifices que tu as appris.

8. Salvent te augures coeli, qui contemplant sidera, et supputabant menses ut eis annuntiarent ventura tibi. V. 13.

Qu'ils te sauvent ces augures qui étudient le ciel, qui contemplant les astres et qui comptaient les mois pour t'annoncer l'avenir.

9. Nolite audire divinos et augures, quia mendacium prophetant. *Ser.* 27, v. 9 et 10.

N'écoutez ni les devins ni les augures, car ils vous prophétisent le mensonge.

10. Non vos seducant divini vestri, quia falso ipsi prophetant vobis. *Ibid.* 29, v. 8 et 9.

Ne vous laissez point séduire par vos devins, parce qu'ils vous prophétisent fausement.

11. Non erit ultra omnis visio cassā, neque divinatio ambigua in medio filiorum Israel. *Ezech.* 12, v. 24.

Les visions désormais ne seront pas vaines, ni les prédications incertaines au milieu des enfants d'Israël.

12. Vident vana, et divinant mendacium. *Ibid.* 13, v. 6.

Ils ne voient que vanité, ils ne prophétisent que mensonge.

13. Numquid divinationem mendacem locuti estis? *Ibid.* v. 7.

Vos divinations ne sont-elles pas mensongères?

14. Divinationes non divinabitis amplius, et erum populum meum de manu vestra, et scietis, quia ego Dominus. *Ibid.* v. 23.

Vous ne rendrez plus vos oracles, et je délivrerai mon peuple de vos mains, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

15. Nox vobis pro visione erit, et tenebræ vobis pro divinatione. *Mich.* 3, v. 6.

La nuit sera votre vision, les ténèbres vos révélations.

16. Confundentur, qui vident visiones, et confundentur divini. *Ibid.* v. 7.

Les visionnaires seront confondus, les devins seront couverts de honte.

17. Auferam maleficia de manu tua, et divinationes non erunt in te, dicit Dominus. *Ibid.* 3, v. 11.

J'arracherai de tes mains tous les maléfices, et il n'y aura plus de devins au milieu de toi.

## SENTENTIA PATRUM.

18. Illos planetarios, quos mathematicos vocant, plane consulere non desistebam: quod

quasi eis nullum esset sacrificium, et nulla preces ad aliquem spiritum ob divinationem dirigerentur, quod tamen christiana et vera pietas consequenter repellit et damnat. *Lib. 4 Conf. c. 3, in princ. p. 65, A, t. 1.*

Je ne cessais pas de consulter les imposteurs qu'on appelle astrologues, voyant qu'ils ne faisaient aucun sacrifice et qu'ils n'adressaient de prières à aucun esprit pour découvrir l'avenir, et cependant la vraie piété chrétienne les repousse et les condamne avec raison.

19. Hi, qui de paginis evangelicis sortes legunt, ut ad dæmonia consulenda concurrant, maxime sunt cavendi. *Epist. 119 ad Januarium, c. 20, in fine, p. 373, A, t. 2.*

Il faut fuir avec soin ceux qui consultent le sort dans le livre des Evangiles en invoquant le secours des démons.

20. Ex notatione velle nascentium mores, actus, eventa prædicere, magnus error et magna dementia est. *Prosec.*

C'est une grande erreur et une grande folie de prédire par un horoscope le caractère, les actions et les destinées des nouveaux nés.

21. Constellationes enim, quas vocant, notatio est siderum, quomodo se habeant, cum ille nasceretur, de quo isti miseri a miserioribus consuluntur, sine ulla dubitatione refellitur hæc superstitio. *Lib. 2 de Doctr. christ. c. 22, in princ. p. 23, B.*

On appelle constellation d'un homme la position des astres au moment de sa naissance, et c'est là-dessus que ces ignorants devins sont consultés par de plus ignorants encore; cette superstition est certainement absurde.

22. Istæ opiniones quibusdam rerum signis humana præsumptione institutis, ad eadem illa, quasi quedam cum dæmonibus pacta et conventiona referenda sunt. *Ibid. in fin. p. 24, C.*

Les opinions qui ne sont fondées que sur des signes arbitraires institués par des hommes se rapportent à la superstition, comme les pactes et les conventions avec les démons.

23. Bono christiano sive mathematici, sive quilibet impie divinantium, maxime dicentes vera, cavendi sunt. *Lib. 2 de Quæst. veteris et novi Testamenti, quest. 115, fere in princ. p. 594, C, t. 3.*

Un bon chrétien doit se garder des astrologues et des autres devins, surtout lorsqu'ils disent la vérité.

24. Ars matheseos evitanda et fugienda est: hanc enim astutia et subtilitas invenit diaboli. *De Quæst. veteris et novi Testamenti, quest. 115, fere in princ. p. 594, C, t. 4.*

Il faut éviter et fuir l'astrologie, car c'est un art dont s'empare l'astuce et la subtilité du démon.

25. Nefarios ritus suos hominibus sacrilega curiositate deceptis, vel decipiendis, magicarum artium doctrina commendat. *Tract. 67 sup. Ev. Joan. de cap. 16, circa med. p. 328, D, t. 3.*

La science de la magie recommande des pratiques criminelles à ceux qui ont été ou qui doivent être trompés par une curiosité sacrilège.

26. Ille illicita divinationes inspectis per-

S. Aug. **27.** *rudum visceribus occisarum, aut vocibus et volatilibus avium, aut signis multiformibus demoniorum, insusurrant auribus hominum perituroorum per colloquia perditorum. Ibid.*

Ces coupables divinations arrivent par la bouche d'hommes perdus à l'oreille de ceux qui doivent se perdre, et sont tirées des entrailles d'animaux égarés, des cris et du vol des oiseaux, et d'une foule d'autres signes diaboliques.

**27.** Magi turbant mentes hominum confidentium in Deo, ac sine illo veneni haustu, violentia tantum carminis interimunt. *Et hab. in decret. Grat. part. 2, causa 26, quest. 3, can. Nec, § Magi, f. 332, col. 1.*

Le magicien jette le trouble dans les âmes qui se confiaient en Dieu, et, sans leur faire avaler aucun poison, il les tue par le seul venin de ses discours.

**28.** In præcantationibus, seu in characteribus suspendendis atque ligandis, ars demonum est ex quadam pestifera societate hominum et angelorum malorum exorta. *Ibid. can. Nec, § Adhæc, etc. Pros.*

Dans les enchantements, dans les caractères destinés à être liés ou suspendus, il y a un art diabolique, né d'une société criminelle entre les hommes et les mauvais anges.

**29.** Unde hæc vitanda sunt christiano, et omni penitus execratione repudianda atque damnanda. *Ibid.*

Aus-i un chrétien doit les éviter, les repousser et les condamner avec exécration.

**30.** Illis portentis per diabolorum fallaciam illuditur curiositas humana, quando illi impudenti appetunt scire, quod nulla ratione competet eis investigare. *Ibid. can. Nec, § Illis, etc.*

Les démons se servent de ces prodiges fallacieux pour tromper la curiosité des hommes quand ils veulent savoir les choses qu'ils ne peuvent découvrir par aucun moyen naturel.

S. Basilienus Seleucensis.

**31.** Nec per miracula diabolica diabolium colentes, diaboli simus hæredes. *Orat. 29, circa finem, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 446, col. 1, D, edit. Coloniae 1618.*

Gardons-nous de devenir les héritiers du démon en l'honorant par des prodiges diaboliques.

S. Bonav.

**32.** Omnis divinatio deceptio est, et delusio diabolica; et ideo a Deo maledicta, et ab Ecclesia interdicta. *In decret. part. 1, sect. 29, in fin. p. 68, col. 1, A, t. 6.*

Toute divination n'est que tromperie et illusion diabolique; c'est pour cela qu'elle est maudite de Dieu et interdite par l'Eglise.

S. Cyrill. Alex.

**33.** Turpissimum crimen est, divinatio mendax, studiumque vaticiniorum. *Homil. 14 de festis Paschal. post med. p. 170.*

La divination mensongère et l'étude des sortilèges est un crime très-honteux.

S. Cyrill. Hier.

**34.** Fuge omnem diabolicam operationem, neque auguriis, neque divinationibus ullis mentem adhibeas. *Catech. 4 de Libris, statim a med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 407, col. 1, B, edit. Coloniae 1618.*

Fuyez toutes les opérations diaboliques, et n'appliquez votre esprit à aucune espèce de divination.

**35.** Qui ad augures et divinos atque incantatores currit, capitivum se diabolo tradit. *Hom. 10 ad monach. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 387, col. 1, edit. Coloniae 1618.*

Celui qui a recours aux augures, aux devins et aux enchanteurs se fait le prisonnier du démon.

**36.** Grande peccatum est, ad magos vel ariolos declinare: hoc est enim a Deo recedere. *Prosec.*

C'est un grand péché de recourir aux magiciens et aux sorciers, car c'est s'éloigner de Dieu.

**37.** Sunt enim arioli deceptores et adulatores, qui veneficis verbis auditus multorum corumpunt, et a veritate avertunt. *Sup. Levit. c. 20, col. 1081, C, t. 1.*

Car les devins sont des fourbes et des flatteurs qui, par des discours empoisonnés, corrompent un grand nombre d'hommes et les détournent de la vérité.

**38.** Omne genus divinationis dæmoniæ interdicitur: Dei enim solius rerum futurarum cognitio propria est, ac sane impius, qui Satanæ eam attribuit, quoniam mendax est. *Sup. Deuter. c. 18, f. 1563, C, t. 1.*

Tout genre de divination diabolique est interdit; la connaissance des événements futurs n'appartient qu'à Dieu seul, et c'est une impiété de l'attribuer à Satan, qui n'est qu'un menteur.

**39.** Impium est dicere dæmones incantamentis curiosorum in animas potestatem habere, in quas, quoad homines, potestatem nullam habuerunt. *Sup. 1 Reg. c. 28, col. 499, E, tom. 2.*

C'est une impiété de dire que les démons exercent par leurs enchantements un pouvoir sur les âmes des morts, sur lesquelles ils n'eurent aucune puissance pendant leur vie mortelle.

**40.** Arioli, haruspices, incantatores et sortilegi, atque cæteri hujusmodi sectatores, ab Ecclesia sunt eliminandi. *In decret. parte 2, causa 26, quest. 5, can. Quicumque, in fin. § Ex præmissis.*

Les devins, les aruspices, les enchanteurs, les magiciens et les autres sorciers de tous genres doivent être retranchés de l'Eglise.

**41.** Si ad vates abieris pro perditis recuperandis, animam tuam perdes, et alius derisio eris, atque iterum rem perditam male amittes. *Homil. 5 de Patientia Job, ante med. col. 687, D, t. 1.*

Si vous allez chez les sorciers pour retrouver les objets perdus, vous perdez votre âme, vous deviendrez la risée des autres, et vous perdez une seconde fois l'objet que vous aviez perdu.

**42.** Impostrices mulieres maxime sunt fugiendæ, quæ cæteri dæmones provocare, et incantationibus suis vultus augere. *Homil. 16 ex divers. in Matth. post init. col. 1182, A, t. 2.*

Il faut fuir avec le plus grand soin les femmes livrées à l'imposture, qui ont l'habitude d'évoquer les démons et d'aggraver les blessures par leurs enchantements.

Gloss. bid.

Gratianus.

S. John Chr.

Jean. Chr.

43. Nonnulli sortibus, auspiciis, signis atque etiam adaligationibus et magicis carminibus utuntur, et cum diabolo pereunt. *Ihomil. 4 sup. 1 Cor. in Moral. ante fu. col. 322, A, tom. 4.*

Il y en a qui emploient les sorts, les auspices, certains signes, des ligatures et des vers magiques, et qui se perdent avec le démon.

44. Vatis proprium est, mente commoveri, et necessario compelli, et trahi tanquam Furis percutim. *Ibid. Hom. 29, post init. col. 549, C.*

C'est le propre du devin d'être troublé dans son esprit, d'être emporté et contraint comme s'il était sous l'empire des Furies.

45. Sortilegi et vates dicunt quidem multa et bona, nihil autem sciunt eorum quæ dicunt. *Ibid.*

Les sortiers et les devins disent beaucoup de choses et même de bonnes choses, mais ils ne savent rien de ce qu'ils disent.

46. Pompa satanica, sunt dierum observationes et præsentia et omina. *Hom. 21 ad popul. Antioch. post med. col. 144, C, t. 5.*

L'observation des jours, les présages et les augures sont les pompes de Satan.

47. Contristavit te diabolus ablatis pecuniis, officia illum tristitia, et tu ne exhilaras eum. Si divinatores accesseris, exhilarabis illum : si Deo gratias agis, lethaliter eum vulnerabis. *Pr.*

Le démon vous a-t-il contristé en vous enlevant votre argent, accablez-le de tristesse à votre tour, et ne lui donnez pas de la joie. Si vous allez trouver les devins, vous rendez le diable joyeux ; si vous remerciez le Seigneur, vous faites au démon une blessure cruelle.

48. Et vide quid fiat : neque amissa reperies, si divinatores accesseris : neque enim divinatores quod quæris scire poterunt. Sin forte divinatione rem attingerint, simul tamen animam perdes, et rursus ea male perdes.

Et voyez ce qui arrive : vous ne retrouvez pas votre argent en consultant les devins, car ils ne peuvent savoir où il est ; et si, par un effet du hasard, les devins vous le faisaient retrouver, alors vous perdrez votre âme, et par conséquent vous perdrez votre argent une seconde fois.

49. Videns enim dæmon, quod damnatum ferre nequeas, sed et bonorum temporalium gratia Deum tuum neges, pecunias reddit, ut occasionem habeat denuo te seducendi.

Car le démon, voyant que vous ne pouvez supporter une perte et que vous refusez de remercier Dieu de la perte de votre argent, vous le fera retrouver peut-être, pour avoir encore une fois l'occasion de vous séduire.

50. Si vero divinatores, quod quæritur, dixerint ; ne mireris, incorporalis est dæmon, ubi que circuit, latrones ipsos ipse in facinora armat, neque enim ista sine dæmone fiunt.

Si les devins vous apprennent ce que vous demandez, n'en soyez pas étonné : le démon n'a point de corps, il rôde partout ; c'est lui qui pousse les voleurs à commettre leurs crimes, car le vol ne se commet point sans le démon.

51. Si ergo istos armat et novit ubi locorum in insidiis abdit sunt, non celabit hoc ministros suos divinatores. *Hom. 3 super 1 Thesal. post med. col. 1342, D, t. 4.*

S. Jean. Chr.

Si donc c'est lui qui arme les voleurs, et s'il connaît les retraites où ils se cachent, il ne refusera pas d'éclairer les devins, qui sont ses ministres.

52. Qui ad sortilegos et magiæ professores se conferunt, nefaria consilia ab eis petunt, derelicto Deo ad diabolum desciscunt. *In Can. vitæ spirit. c. 9, ante med.*

Ludov. Blos.

Ceux qui vont demander de mauvais conseils aux sortiers et aux magiciens, abandonnent Dieu pour se donner au démon.

53. Magi non tantum sciunt dæmones, sed etiam quidquid miraculi edunt, per dæmones faciunt ; illis aspirantibus et infundentibus præstigias edunt : vel quæ non sunt, videri : vel quæ sunt, non videri. *In suo Octavio, post med. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 7, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Minut. Felix.

Les magiciens ne se contentent pas d'invoquer les démons, mais c'est par leur puissance qu'ils opèrent tous leurs prodiges ; c'est sous leur inspiration et sous leur influence qu'ils font des prestiges, qu'ils font voir ce qui n'est pas, et qu'ils empêchent de voir ce qui est.

54. Nequaquam negligenda divinatio est, quæ ad divina paulatim contendit, et quasi consecretarium habet illud, quod est in hominum facultate pretiosissimum. *De Insomniis, a med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 85, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

S. Syreus Epic.

Il ne faut pas négliger la divination, car elle tend peu à peu aux choses divines ; elle suppose ce qu'il y a de plus précieux dans les facultés humaines.

55. Quæ in mundo sunt maleficæ virtutes, etiam ex usu divinæ Providentiæ sunt, cum in eos animadvertant, qui animadversione digni sunt, illæ tamen et invisæ Deo et execrabiles. *Epist. 37 adv. Andronic. in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 97, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

Les puissances malfaisantes qui sont dans le monde ne s'y trouvent que par un dessein de la divine Providence, et elles ne sévissent que contre ceux qui le méritent ; elles n'en sont pas moins odieuses et execrables devant Dieu.

56. Omni impietati serviunt, beneficiis dæmonumque carminibus utentes. *Sup. Psalm. 80, vers. 11, p. 143, col. 1, C, t. 1.*

S. Theodoret.

C'est se livrer complètement à l'impïété que d'employer les maléfices et les enchantements du démon.

57. Divinator non ipse divinatur, est, quod divinum est, facit : sed magis, quod divinum est, suscipit et usurpat. *2 2, quest. 95, art. 1, in corpore.*

S. Thomas Aquinas.

Le devin ne fait pas lui-même la divination, c'est-à-dire qu'il ne fait pas ce qui est divin ; on peut dire plutôt qu'il le reçoit et l'usurpe.

## SENTENTIA PAGANORUM.

58. Homines fascinando utuntur invocatione astuta, ut ex se videantur id facere : vir enim

Aristot.

Aristot. justus, non recipit impressionem fascinationis. *Lib. 6 Theol. c. 3, in princ. et post med. t. 1.*

Les hommes emploient des invocations astucieuses pour exercer la fascination, afin de faire croire qu'ils tirent d'eux-mêmes cette puissance; car l'homme juste ne subit pas l'impression de la fascination.

59. Vir pronus ad aliquam dispositionem exteriorum, facile suscipit impressionem fascinationis. *Ibid. c. 4, in princ.*

L'homme doué de certaines dispositions extérieures subit facilement la fascination.

Cato poeta. 60. Quid Deus intendat, noli perquirere sorte :

Quid statuat de te, sine te deliberat ipse. *Lib. 2 Distich. metr. 33.*

Ne cherchez pas à découvrir par les sorts la volonté de Dieu; il n'a pas besoin de vous pour décider sur votre compte ce qu'il voudra.

Epict. phil. 61. Ad vatem accessurus memento te negotii eventum ignorare : sed ea de causa adesce, ut eme e vate cognoscas. *In suo Enchirid. c. 39, in princ.*

Quand vous allez consulter l'oracle, souvenez-vous que vous ignorez l'issue de l'affaire et que vous êtes venu pour l'apprendre de l'oracle.

Plato. 62. Quicumque ad alterius incommodum veneficiis utitur, non tantum ad hominum perniciem, sed et ad pecorum, aut aliorum hujusmodi calamitatem, sive illa sit lethalis, sive non, capite puniatur. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 11 de Leg. post med. p. 933, C.*

Quiconque emploie les sortilèges pour faire du mal aux autres, non seulement aux hommes, mais encore aux troupeaux ou aux autres êtres, que le malheur qu'il a en vue soit ou non mortel, doit être puni de mort.

Seneca. 63. Sæpe fortuita est divinatio. *Lib. 6 Contra. in calce, p. 309, t. 1.*

La divination est souvent l'effet du hasard.

## DIVITIÆ (RICHESSES).

### DEFINITIO.

Collector. Divitiæ sunt communiter opum ac possessionum abundantia, seu quicquid superest deducto honesto victu et cultu.

On appelle communément richesses l'abondance des biens et des propriétés, c'est-à-dire tout ce qui reste, quand on a déduit de ce qu'on a la nourriture et les autres dépenses d'entretien.

### SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Dixit Deus ad Salomonem : Quia non postulasti divitias, divitias dabo tibi. 2 *Par. 1, v. 11 et 12.*

Dieu dit à Salomon : Parce que tu n'as point demandé les richesses, je te donnerai les richesses.

2. Divitias, quas devoravit, evomet : de ventre illius extrahet eas Deus. *Job 20, v. 15.*

Il vomira les richesses qu'il a dévorées; Dieu les arrachera de ses entrailles.

3. Quare impii vivunt, sublevati sunt, confortatique divitiis? *Ibid. 21, v. 7.*

Pourquoi donc vivent les impies? pourquoi sont-ils élevés et affermis dans l'abondance?

4. Melius est modicum justo, super divitias peccatorum multas. *Psal. 36, v. 17.*

Le peu que possède le juste est préférable à toutes les richesses des impies.

5. Qui confidunt in multitudine divitiarum, gloriantur. *Psal. 48, v. 7.*

Ceux qui se confient dans la grandeur de leurs richesses s'enorgueillissent.

6. Relinquant alienis divitias suas, et sepulcra eorum, domus illorum in æternum. *Ibid. v. 11.*

Leurs richesses passeront à des étrangers, et le tombeau sera leur demeure pour l'éternité.

7. Ecce homo, qui non posuit Deum adjutorem suum, sed speravit in multitudine divitiarum suarum. *Psal. 51, v. 9.*

Le voilà cet homme qui n'a pas mis en Dieu sa force, mais qui s'est confié à la multitude de ses richesses.

8. Divitiæ si affluant, nolite cor apponere. *Psal. 61, v. 10.*

Si vos richesses se multiplient, n'y attachez pas votre cœur.

9. Ecce ipsi peccatores et abundantes in sæculo, obtinuerunt divitias. *Psal. 72, v. 12.*

Voilà que ces impies, ces heureux du siècle multiplient leurs richesses.

10. Dormierunt somnum suum, et nihil invenerunt omnes viri divitiarum in manibus suis. *Psal. 73, v. 5.*

Ils ont dormi leur sommeil, et tous ces riches n'ont rien trouvé dans leurs mains.

11. Mecum sunt divitiæ, et gloria, et opes superbae. *Prov. 8, v. 18.*

Les richesses, la gloire et l'opulence sont à moi.

12. Egestatem operata est manus remissa, manus autem fortium divitias parat. *Ibid. 10, v. 4.*

La main paresseuse produit l'indigence, la main des forts les enrichit.

13. Non proderunt divitiæ in die ultionis. *Ibid. 11, v. 4.*

Au jour de la vengeance, les richesses ne serviront pas.

14. Robusti habebunt divitias. *Ibid. v. 16.*

Les forts posséderont la richesse.

15. Qui confidit in divitiis suis, corruet. *Ibid. v. 28.*

Celui qui met sa confiance dans ses richesses tombera.

16. Redemptio animæ viri, divitiæ suæ. *Ibid.* 13, v. 8.

La santé de l'âme, voilà l'opulence.

17. Quid prodest stulto habere divitias, cum sapientiam emere non possit? *Ibid.* 17, v. 16.

Pourquoi l'or dans la main de l'insensé, puisqu'il ne peut acheter la sagesse?

18. Divitiæ addunt amicos plurimos. *Ibid.* 18, v. 4.

L'opulence donne de nombreux amis.

19. Qui calumniatur pauperem, ut augeat divitias, dabit ipse ditiori, et egebit. *Prov.* 22, v. 16.

Celui qui opprime le pauvre pour accroître ses richesses sera lui-même victime d'un homme plus riche et n'obtiendra que la misère.

20. Qui coærvat divitias usuris et fœnore liberali, in pauperes congregat eas. *Ibid.* 28, v. 8.

Celui qui amasse de grandes richesses par l'usure les assemble pour un homme libéral envers les pauvres.

21. Multæ filiæ congregaverunt divitias, tu supergressa es universas. *Ibid.* 31, v. 19.

Beaucoup de filles ont amassé des richesses, mais vous les avez toutes surpassées.

22. Qui amat divitias, fructum non capiet ex eis. *Eccli.* 5, v. 9.

Celui qui aime les richesses n'en goûtera pas le fruit.

23. Quid prodest possessori, nisi quod cernit divitias oculis suis? *Ibid.* v. 10.

Et que revient-il de plus à leur possesseur que de voir de ses yeux des trésors?

24. Est infirmitas pessima, quam vidi sub sole, divitiæ conservatæ in malum domini sui. *Ibid.* v. 12.

Il y a une infirmité déplorable que j'ai vue sous le soleil, des richesses conservées pour le tourment de leur possesseur.

25. Omni homini, cui dedit Deus divitias, atque substantiam, potestatemque ei tribuit, ut comedat ex eis, et fruatur parte sua: hoc est donum Dei. *Ibid.* v. 18.

Et si Dieu accorde à quelqu'un les biens, la richesse, et qu'il lui donne d'en goûter les fruits et de se réjouir de son travail, c'est un don de Dieu.

26. Quid nobis profuit superbia, aut divitiarum jactantia? quid contulit nobis? *Prov.* Sap. 3, v. 8.

Que nous a servi l'orgueil? que nous a procuré l'ostentation des richesses?

27. Transierunt omnia illa tanquam umbra, et tanquam nuntius percurrens. *V.* 9.

Toutes ces choses ont passé comme l'ombre, comme le courrier qui se hâte.

28. Et tanquam navis, quæ pertransit fluctuantem aquam: cujus, cum præterierit, non est vestigium invenire. *V.* 10.

Et comme le vaisseau qui fend la mer agitée, qui ne laisse après lui aucune trace et aucun sentier dans les flots.

29. Aut tanquam avis, quæ transvolat in aere, cujus nullum invenitur argumentum itineris. *V.* 11.

Ou comme l'oiseau qui traverse les cieux et qui ne laisse après lui aucune trace de son passage.

30. Aut tanquam sagitta emissa in locum destinatum: divisus aer continuo in se reclusus est, ut ignoretur transitus illius. *V.* 12.

Ou comme la flèche lancée vers un but sépare l'air qui se réunit aussitôt, et sa route est inconnue.

31. Si divitiæ appetuntur in vita, quid sapientia locupletius, quæ operatur omnia? *Ibid.* 8, v. 5.

Si les richesses sont désirables dans la vie, qu'y a-t-il de plus riche que la sagesse qui fait toutes choses?

32. Noli anxius esse in divitiis injustis, non enim proderunt tibi in die obductionis et vindictæ. *Eccli.* 5, v. 10.

Ne convoite pas des richesses injustes, car elles ne serviront point au jour de l'obscureissement et de la vengeance.

33. Non gloriatur dives in divitiis suis. *Jer.* 9, v. 23.

Que le riche ne se glorifie point dans sa richesse.

34. Locupletiam tuam in directionem dabo gratis, in omnibus peccatis tuis. *Ibid.* 13, v. 13.

Je donnerai en proie tes richesses, à cause de tous tes péchés.

35. Fecit divitias, et non in judicio: in dimidio dierum snorum derelinquet eas, et in novissimo suo erit insipiens. *Ibid.* 17, v. 11.

L'homme amasse des richesses, mais injustement; il les quittera au milieu de ses jours, et sa fin prouvera sa folie.

36. Fallacia divitiarum suffocat verbum, et sine fructu efficitur. *Matth.* 13, v. 22.

L'illusion des richesses étouffe la parole, et elle ne porte pas son fruit.

37. Divitiæ vestræ putrefactæ sunt, et vestimenta vestra a tineis comesta sunt. *Jac.* 5, v. 2.

La pourriture consume vos richesses, les vers dévorent vos vêtements.

## SENTENTIA PATRUM.

38. Non soli tibi, sed etiam puribus congreges: dives esto, sed pauperibus, ut naturæ participes tuæ, participes etiam sint facultatum. *Lib. 1 de Virginit. post med. col. 84, A, t. 1.*

S. Amb.

Amassez, non pour vous seul, mais pour un grand nombre; soyez riche, mais pour les pauvres, afin qu'étant participants de votre nature, ils participent aussi à vos biens.

39. Dives ille vere est, qui habet pacem animi, tranquillitatem quietis, ut nihil concu-

piscat, nullis agitetur cupiditatum procellis, nec vetera fastidiat, et nova quærat, et semper desiderando non fiat summis divitiis inops. *Lib. 3 ad Simplicianum, post init. col. 525, D, tom. 3.*

Celui-là est vraiment riche, qui possède la paix de l'âme et le calme du repos, qui ne convoite rien, qui n'est jamais agité par les orages des passions, qui n'a point de dégoût pour les choses anciennes qui en cherche de nouvelles, et qui, par une cupidité perpétuelle, ne se rend pas absolument pauvre des souveraines richesses.

40. *Etsi aliis dives videtur, sibi pauper est, qui non utitur eo, quod habet : qui adhuc alia rapit, alia desiderat. Ibid. in med. col. 526, A.*

Celui qui ne jouit point de ce qu'il a est réellement pauvre, quoiqu'il paraisse riche aux yeux des autres ; celui qui ravit les biens d'autrui désire encore d'autres biens.

41. *Ubi nullus cupiditatis modus, quis fructus divitiarum ? Ibid.*

A quoi servent les richesses quand on a une cupidité sans bornes ?

42. *Nemo est dives, qui quod habet, secum hinc auferre non potest : quod enim hic relinquitur, non nostrum, sed alienum est. Ibid.*

On n'est pas riche quand on n'a que ce qu'on ne peut pas emporter en quittant ce monde ; car ce qu'il nous faut laisser sur la terre n'est pas à nous, mais aux autres.

43. *Hic magis dives est, hic magis rex, qui ita sibi abundat, suasque regit cupiditates, ut nihil alienum concupiscat. Ibid. post med. col. 526, B.*

Celui-là est plus riche, plus roi dans ce monde, qui se trouve assez opulent, et qui gouverne si bien son ambition, qu'il ne désire jamais rien de ce qui ne lui appartient pas.

44. *Discant homines bonorum operum divitias quaerere, et morum esse locupletes. Prosc.*

Que les hommes apprennent à acquérir la richesse des bonnes œuvres et à devenir riches en vertus.

45. *Pulchritudo enim divitiarum non in sacculis divitum, sed in alimentis pauperum est. Ibid. lib. 7, Epist. 44 ad Constantium, ante finem, col. 606, B.*

Car la beauté de la richesse n'est pas dans les sacs des riches, mais dans les aumônes qui nourrissent les pauvres.

46. *Cito invenitur dives naturæ, difficile cupiditatis. Ibid. lib. 10, Epist. 82 ad Yercellens. Post med. col. 667, D, t. 3.*

La nature trouve facilement la richesse, mais la cupidité presque jamais.

47. *Qui nescit regere suum censum, onere suo mergitur. Ibid. post med. col. 668, D.*

Celui qui ne sait pas administrer sa fortune succombe sous ses poids.

48. *Esto pauper spiritu, et eris dives quicumque censu, quia non in abundantia divitiarum vita est hominis, sed in virtute ad fide. Prosc.*

Soyez pauvre en esprit, et vous serez riche, quelle que soit votre fortune ; car ce qui fait la vie de l'homme, ce n'est pas l'abondance des biens, mais la foi et la vertu.

49. *Istæ divitiæ te verum divitem facient, si sis in Deum dives. Lib. 1 de Cain et Abel, c. 5, in calce, col. 931, B, t. 4.*

Voilà ce qui vous fera vraiment riche, si vous êtes riche aux yeux de Dieu.

50. *Nihil satis est divitum cupiditati : quanto ditior quis fuerit, tanto avidior ad possidendum. Lib. 1 de Abrah. c. 3, post init. col. 990, A, t. 4.*

Rien ne suffit à la cupidité des riches ; plus ils ont de biens, plus ils sont avides d'en acquérir encore.

51. *Divitiæ dictæ sunt curæ, eo quod mentem dividant, atque in diversum scandant, et in partes trahant, nec sinant incorruptam esse et integram. Ibid. lib. 2, c. 8, in fine, col. 1022, D.*

Les richesses ont été appelées des soucis, parce qu'elles divisent et partagent l'âme, la tirant de divers côtés, et ne lui laissant pas son intégrité incorruptible.

52. *O dives, nescis, quam pauper sis, quam inops tibiipsi videaris, qui te divitem dicis. Prosc.*

O riches, vous ne savez pas combien vous êtes pauvres, combien vous êtes réellement misérables, vous qui vous dites opulents.

53. *Quanto plus habueris, plus requiris : et quidquid acquisieris, tamen tibi adhuc indiges. De Nabuthe, c. 2, in princ. col. 1107, A, t. 4.*

Plus vous avez amassé, plus vous désirez acquérir ; et, quelles que soient vos richesses acquises, vous trouvez toujours qu'il vous en manque beaucoup.

54. *Dives, quod suum est, quasi vile fastidit : quod alienum est, quasi pretiosissimum concupiscit. Ibid. in fine, col. 1107, D.*

Le riche prend en dégoût ce qui lui appartient, comme chose vile ; mais il convoite le bien des autres, comme chose très-précieuse.

55. *Ipsium nomen considera : ditem dicunt gentiles inferni præsidem, arbitrum mortis ditem appellant et divitem. Prosc.*

Réfléchissez sur le nom même : les païens appellent riche (*ditem*) le prince des enfers ; ils appellent riche l'arbitre de la mort.

56. *Quid nisi mortem dives inferre noverit, cui regnum de mortuis, cui sedes inferna sint ?*

Que peut donner, si ce n'est la mort, ce riche qui règne sur les morts, et dont le trône est aux enfers ?

57. *Quid est enim dives, nisi quidam inexplibilis gurgis divitiarum, inexplibilis auri fames ac sitis ? Quo plus hauserit, plus inardescit. Ibid. c. 6, ab init. col. 1110, D.*

Qu'est-ce qu'un riche en effet, sinon un gouffre de richesses que rien ne peut remplir, une faim et une soif de l'or insatiables ? Plus il boit, plus sa soif est ardente.

58. *Dives naturæ ipsius nescit munia, nec somni ipsius novit vices, nec est, quod eam sinat dormire. Prosc.*

Le riche ne connaît point les jouissances de la nature, ni les douceurs d'un sommeil régulier, car tout l'empêche de dormir.



59. Excitat eum cupiditas, exagitat cura pervigil, aliena rapiendi, torquet invidia, mora vexat, sterilitas proventuum perturbat, sollicitat abundantia. *Ibid. circa med. col. 1111, A.*

La cupidité le réveille, les soucis perpétuels l'agitent, le désir de ravir le bien d'autrui le tourmente, les retards le désolent, la stérilité de ses domaines le trouble, et l'abondance le remplit de sollicitudes.

60. Nescis, homo, struere divitias; si vis dives esse, esto pauper sæculo, ut sis dives Deo. *Prosec.*

Vous ne savez pas, ô homme, amasser des richesses; si vous voulez être riche, soyez pauvre selon le siècle pour être riche devant Dieu.

61. Dives fidei, dives est Deo : qui dives est in misericordia, hic est dives Deo.

Celui qui est riche dans la foi est riche devant Dieu; celui qui est riche en miséricorde est riche devant Dieu.

62. Dives simplicitate, dives Deo est : dives sapientiæ et scientiæ, dives est Deo. *Ibid. c. 14, circa med. col. 1117, A.*

Celui qui est riche en simplicité est riche devant Dieu; celui qui est riche en sagesse et en science est riche devant Dieu.

63. Cum divitiæ sint caducæ, pœna perpetua est. *Lib. 4 sup. Luc. c. 4, in illud, Multi erant, etc. col. 1644, C, t. 5.*

Les richesses sont périssables, et les tourments sont perpétuels.

64. Frustra congregat opes, qui se his nescit usurum. *Ibid. lib. 7, c. 12, in illud, Dic fratri meo, etc. col. 1733, B.*

On amasse inutilement des richesses, quand on ne sait pas s'en faire un jour.

65. Discant divites non in facultatibus crimen habere, sed in iis, qui uti nesciunt facultatibus. *Ibid. lib. 8, c. 19, in illud, Et confestim vidit, etc. col. 1768, A.*

Que les riches sachent bien que le péché n'est pas dans les richesses, mais dans le cœur de ceux qui ne savent pas en faire un bon usage.

66. Aliud est divitias amare et non habere, aliud habere et non amare : aliud nec habere, nec amare, aliud habere et amare. *Prosec.*

Entre chose est aimer les richesses et ne pas en avoir, et autre chose avoir des richesses et ne pas les aimer; autre chose est ne pas avoir et ne pas aimer les richesses, et autre chose avoir des richesses et les aimer.

67. Amare et non habere, vanum est et infructuosum : habere nec amare, laboriosum : nec habere, nec amare, perfectum : habere et amare, periculosum et perniciosum. *Part. 2, tit. 1, c. 1, § 1, in med. fol. 7, col. 1.*

Aimer et ne pas avoir, c'est une vanité qui ne produit aucun fruit; avoir et ne pas aimer, c'est un tourment; ne pas avoir et ne pas aimer, c'est la perfection; avoir et aimer, c'est un danger, c'est une perdition.

68. Divitias nobis tribuit Deus, ut et ipsas, his qui indigent, ministremus : sed nos, qui divitias possidemus, pauperes et contrario spolia-

mus. *Serm. de Vanitate mundi, ab initio, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 31, col. 1, A, édition. Colon. 1618.*

Dieu nous a donné des richesses afin que nous en fassions part aux indigents; et au lieu de cela, nous qui sommes riches, nous dépouillons les pauvres.

69. Cum miser homo affluit divitiis, se dilatat in deliciis, et tunc decrescit, quia libertatem amisit per sollicitudinem divitiarum, quæ eum ita afflicti, ut deliciarum a se, et in se decrescat. *Pros.*

Quand un homme pauvre devient riche, il s'abandonne aux délices, et alors il décroît, parce qu'il a perdu la liberté par la sollicitude des richesses, qui l'accable au point qu'il tombe au-dessous de lui-même et qu'il devient plus misérable.

70. Tunc enim minor est, cum se rei, et non rem sibi supponit : hæc servilis suppositio tunc apertius cognoscitur, quando quod cum amore possidet, cum dolore amittitur : ipse vero dolor, magna servitus est. *Serm. dom. infra octav. Nativ. circa init. fol. 19, col. 1.*

Car il est amoindri lorsqu'il s'assujétit à la fortune au lieu de se mettre au-dessus d'elle; cet assujétissement, cet esclavage se manifeste plus ouvertement lorsqu'il vient à perdre avec douleur ce qu'il possédait avec crainte, car la douleur est elle-même une grande servitude.

71. Dives purpuratus, quia hic sepultus fuit in deliciis, postmodum sepultus est in pœnis inferni. *Serm. dom. 6 post Pascha, ante med. fol. 160, p. 1.*

Le riche qui s'habillait de pourpre, pour s'être plongé dans les délices de la terre, fut plongé dans les tourments de l'enfer.

72. Divitiæ dissolvunt, deliciae enervant. *Serm. dom. infra octav. Nativit. versus init. f. 19, p. 1.*

Les richesses sont une cause de dissolution, et les délices énervent les âmes.

73. Multo mirabilius est non inhaerere divitiis, quamvis possideas, quam omnino eas non possidere. *De Moribus Eccles. c. 23, circa med. p. 530, D, t. 1.*

Il y a beaucoup plus de gloire à ne pas s'attacher aux richesses, quand on les possède, qu'à ne pas les posséder du tout.

74. Divitiæ si diliguntur, ibi servantur, ubi perire non possunt. *Epist. 43 ad Armentarium, paulo post med. p. 102, D, t. 2.*

Si vous aimez les richesses, conservez-les dans le lieu où elles ne peuvent périr.

75. Si in divitiis velit homo requiescere, magis superbus efficitur, quam securus. *De Catechiz. rudibus, c. 16, in princ. p. 648, D, t. 4.*

L'homme qui veut chercher le repos dans les richesses tombe dans l'orgueil plutôt qu'il ne trouve la sécurité.

76. Per fraudes et scelera ad divitias perveniunt. *Sup. Psal. 9, post med. v. 25, p. 43, A, tom. 8.*

On arrive à la richesse par la fraude et le crime.

S. Aug.

77. Quis dicitur dives in hac terra? Quando laudatur dives, quid dicitur? Multum dives est, nihil illi deest. Laus certa laudantis illa est, nam ista non est, cum dicit: Nihil illi deest. Attende si nihil deest: si nihil cupit, nihil illi deest: si autem adhuc cupit majora, quam que habet, ad hoc accesserunt divitiæ, ut egestas cresceret. *Super Psal. 122, in fine. p. 968, C, t. 8.*

Qui est appelé riche sur cette terre? Quand on veut louer un riche, que dit-on? Il est très-riche, rien ne lui manque. C'est là la louange certaine de celui qui loue, mais ce n'est pas lorsqu'il dit: Rien ne lui manque. Voyez bien si rien ne lui manque: rien ne lui manque, s'il ne désire rien; mais s'il désire des richesses plus grandes que celles qu'il possède, toute sa fortune n'a servi qu'à faire croître ses besoins.

78. Nihil est, quod sic generent divitiæ, quomodo superbiam: omne pomum, omne granum, omne frumentum, omne lignum habet vermem suum: vermis divitiarum est superbia. *Serm. 5 de Verbis Dom. post med. p. 11, A, t. 9.*

L'effet le plus certain des richesses, c'est l'orgueil: tout fruit, toute graine, tout blé, tout bois a son ver; le ver des richesses, c'est l'orgueil.

79. Pauper nihil portat, tu nimium oneratus es: ille nihil secum portat, tu iterum plus portas quam opus est. Oneratus es, da illi de eo quod habes, et illum pascis, et pondus minus. *Ibid. ante faem, p. 11, B.*

Le pauvre ne porte rien, mais vous, vous êtes trop chargé; le pauvre ne porte rien avec lui, mais vous, vous portez plus qu'il ne faut. Vous êtes surchargé, donnez-lui de ce que vous avez, et, en le nourrissant, vous allégez votre fardeau.

80. Illæ sunt veræ divitiæ, quas cum habuerimus, perdere non possumus. *Ibid. Serm. 33, post med. pag. 91, B.*

Les vraies richesses sont celles qu'on ne peut perdre quand on les possède.

81. Vermis divitiarum superbia est: difficile est, ut non sit superbus, qui dives est. Tolle superbiam, divitiæ non nocebunt. *Hom. 13 ex quinq. Hom. ante med. p. 302, D, t. 10.*

Le ver des richesses, c'est l'orgueil; il est difficile qu'un riche ne soit pas orgueilleux. Supprimez l'orgueil, et les richesses cesseront d'être nuisibles.

82. Tu forte putas, quod ille sit dives, cujus arca plena est auro, et ille non sit dives, cujus conscientia plena est Deo? *Prosec.*

Vous croyez peut-être que celui-ci est riche, dont le coffre est plein d'or, et que celui-là est pauvre, dont la conscience est pleine de Dieu?

83. Non ita est, fratres, sed ille vere dives esse videtur, in quo Deus habitare dignatur. *Serm. 1 dom. 3 post Epiph. et in ord. 44, ante med. p. 465, A.*

Pas du tout, mes frères; mais celui-là me paraît vraiment riche, en qui le Seigneur daigne habiter.

84. Morbus divitiarum est superbia: nam

grandis animus est, qui inter divitias isto morbo non tentatur. *Prosec.* S. Aug.

L'orgueil est la maladie des richesses; il n'y a que les grandes âmes qui ne contractent pas cette maladie au sein de la fortune.

85. Magnus animus est in divitiis suis, qui eas vincit non concupiscendo, sed contemnendo.

Une âme est grande dans les richesses quand elle se met au-dessus d'elles, non en les désirant, mais en les méprisant.

86. Magnus est dives, qui non se ideo magnum putat, quia dives est: qui autem ideo se magnum putat, superbus et egenus est. *Serm. 1 dom. 8 post Trin. et in ord. 212, in princ. p. 755, B, t. 10.*

Un riche est grand quand il ne se croit pas grand par la raison qu'il est riche; mais celui qui se croit grand parce qu'il est riche est orgueilleux et misérable.

87. Habent delectationem suam divitiæ, sed plus habet delectari justitia; delectare divitiis cum justitia. *Serm. 6 de Martyr. et in ord. 30, post init. p. 907, B, t. 10.*

Les richesses ont leurs charmes, mais la justice en a davantage; goûtez les charmes de la richesse unie à la justice.

88. Venenum commixtum dulcedini facilius sumitur, et qui recipit moritur: sic qui divitiis amat, dulcedinem videtur gustare, sed ecce mors inter divitias latens, hominem divitem inflatum aggreditur, aggressus occiditur, et occisus ad infernum perducitur. *Serm. 31 ad fratres in eremo, post med. p. 936, D, tom. 10.*

On prend aisément un poison mêlé à une liqueur douce, et celui qui l'a pris meurt; de même celui qui aime les richesses semble goûter une douceur délicieuse, mais voilà que la mort, cachée dans les richesses, attaque l'homme enflé de sa fortune, le tue, et le jette ensuite dans l'enfer.

89. Comes divitiarum, superbia et luxuria est. *Ibid. Serm. 40, post med. p. 974, D.*

L'orgueil et la luxure marchent avec les richesses.

90. A regula mortis non etiam parcat diviti. Cur divitiis te jactas? Ipsæ enim potius insidiæ tibi sunt, quam amicitie. *Ibid. Serm. 48, in fin. p. 991, A.*

Le riche n'est pas exempt de la loi de la mort. Pourquoi vous vantez-vous de vos richesses? Elles sont pour vous un piège plutôt qu'une amitié salutaire.

91. Quis est mendacii pater? quis confictæ accusationis opifex? quis perjuri parens? nonne divitiæ? nonne opum studium? *Conc. 7 ad divites, post med. p. 173, t. 1.*

Qui est le père du mensonge? qui est l'auteur des fausses accusations? qui est la mère du parjure? n'est-ce pas la richesse? n'est-ce pas la passion des richesses?

92. Dives dicendus, cui parvus suppetit usus. *In suis Proc. verbo Dives, p. 188, t. 1.*

Il faut appeler riche celui qui n'a besoin que de petites dépenses.

S. Basil. Mag.

V. Bala.

V. Beula.

93. Quis dives? qui nihil cupit: et quis pauper? avarus. *Ibid. verbo Quis, p. 196, t. 2.*

Qui est riche? celui qui ne désire rien; qui est pauvre? l'avare.

S. Bern.

94. Veræ divitiæ non opes sunt, sed virtutes, quas secum conscientia portat, ut in perpetuum dives fiat. *Serm. 4 de Adventu, post init. f. 3, col. 2, D.*

Les vrais richesses, ce ne sont pas les biens terrestres, mais les vertus que la conscience porte en elle-même pour être riche dans l'éternité.

95. Laqueus diaboli, divitiæ sunt hujus sæculi. Heu quam paucos invenimus, qui ab hoc laqueo liberati exultent! *Serm. 3 sup. Qui habitat, ante med. f. 79, col. 1, B.*

Les richesses sont le laque du démon. Hélas! que nous en voyons peu qui aient échappé à ce laque, et qui se réjouissent dans la liberté!

96. Divitiæ cum labore acquiruntur, cum timore possidentur, cum dolore amittuntur. *Prosec.*

On acquiert les richesses avec peine, on les conserve avec crainte, et on les perd avec douleur.

97. Queris ut acquiras, acquiris ut perdas, perdis ut doleas. *Serm. de quinque negotiis, ante med. f. 359, col. 1, B.*

Vous les cherchez pour les acquérir, vous les acquérez pour les perdre, vous les perdez pour souffrir.

Boetius.

98. O præclara opum mortalium beatitudo, quam cum adeptus fueris, securus esse desistis! *Lib. 2 de Consolat. phil. prosa 5, circa med.*

O singulière félicité des richesses mortelles, que l'on ne peut acquérir sans cesser d'être heureux!

S. Bouav.

99. Querat divitias paganus, qui sine Deo vivit: querat judeus, qui terrenas promissiones accepit: sed qua fronte christianus divitias querit, postquam Christus beatos esse pauperes prædicavit? *Serm. 2 de S. Andrea, post med. p. 217, col. 1, t. 3.*

Que les richesses soient recherchées par le païen, qui vit sans Dieu; qu'elles soient recherchées par le juif, qui a reçu des promesses terrestres; mais de quel front un chrétien osera-t-il rechercher les richesses, après que Jésus-Christ a proclamé que les pauvres sont les heureux?

100. Divitiæ potius hominem gladiis prædatorum exponunt, quam beatum faciunt: sæpe enim divites cum periculo capitis vadunt, ubi pauperes secure incedunt. *Serm. 7 de SS. Apostolis, post init. p. 203, col. 2, t. 3.*

Les richesses servent plutôt à exposer un homme au poignard des voleurs qu'à le rendre heureux; car souvent les riches courent danger de mort là où les pauvres peuvent aller en toute sûreté.

101. Quot sunt quibus (quia divites sunt) ponuntur insidiae, capiuntur, ligantur, tormentis exponuntur et occiduntur, ut ab eis, quod lucrati sunt, auferatur? *Serm. de plur. conf. et in ord. 28, circa med. p. 336, col. 2, t. 3.*

Combien y en a-t-il qui sont surpris dans les pièges qu'on leur tend parce qu'ils sont riches, qui sont saisis, enchaînés, tourmentés et mis à mort, parce qu'on veut leur prendre les richesses qu'ils ont amassées?

102. Dives divitias non congregat absque labore, non tenet absque metu, non desinit absque dolore. *Tit. 8 Dialecte, capit. 1, post init. p. 315, col. 1, E, t. 6.*

L'homme riche n'amasse pas ses richesses sans peine, il ne les garde pas sans crainte, et il ne les abandonne pas sans douleur.

103. Divitiæ din colliguntur, cito amittuntur. *Lib. 1 de Princ. religiosor. capit. 35, in princ. p. 570, col. 2, C.*

On amasse lentement les richesses, et on les perd rapidement.

104. Quid queris, unde plus crucieris? Affligit divitiæ nondum habitæ, etiam habitæ et amissæ. *Ibid. post init.*

Pourquoi cherchez-vous une cause de plus grands tourments? Les richesses causent l'affliction quand on ne les a pas encore, quand on les possède et quand on les perd.

105. Divitiæ pœnas æternas amatoribus suis lucrantur. *Ibid. ante med.*

Les richesses procurent les supplices éternels à leurs esclaves.

106. Fructus divitiarum est largitas elemosynarum, sine qua infructuosæ sunt et periculosæ. *Ibid. in med.*

Le fruit des richesses, c'est l'abondance des aumônes, sans lesquelles la fortune est inutile et dangereuse.

107. Qui delicata querit, cupit divitias, ut possit habere quæ appetit. *Ibid. c. 36, p. 571, col. 1, A.*

Celui qui recherche les délices convoite les richesses, afin de pouvoir se procurer ce qu'il désire.

108. Si locuples humilitatem diligit, non est sæculi dives. *Sup. Psalm. 71, ab init. v. 2, f. 108, col. 2.*

Si un riche aime l'humilité, ce n'est pas un riche du siècle.

109. Sunt habendæ divitiæ, ut est rationi consentaneum: suntque benigne, non autem sordide, nec insolenter communicandæ. *Lib. 3 Pædag. c. 6, in princ. f. 48, col. 2, D.*

Il faut posséder les richesses dans une mesure raisonnable, et il faut les communiquer aux pauvres avec bonté, non avec avarice ou avec insolence.

110. Angitur dives et graviore, quam alii discruciatum cura. *Hom. 27 de festis paschaliibus, ante med. p. 275.*

Le riche est tourmenté par des soucis plus graves que les autres hommes.

111. Non ad apparentiam divites sunt: multaque possident, qui in anima pauperes sunt. *Pros.*

On n'est pas riche parce qu'on paraît l'être; il y en a qui possèdent beaucoup de biens, et qui sont pauvres dans l'âme.

112. Quanto enim plura congregant, tanto magis eorum, quæ desunt concupiscentia tabescunt.

Car plus ils amassent, plus l'envie de ce qui leur manque les dévore.

S. Bouav.

Cassiodor.

S. Clem. Alex.

S. Cyrill. Alex.

S. Cyrill. Hier.

S. Crill. Hier.

113. Fidelis autem vir (quod est maxime paradoxon) in paupertate dives est. *Cateches.* 5, in princ. apud *Bibl. Patr.* t. 4, p. 407, col. 2, E, edit. Colon. 1618.

Mais l'homme fidèle est riche dans la pauvreté, ce qui paraît un grand paradoxe.

Dionysius  
Carthus.

114. Quanto quis Dei amore perituras divitias amplius spernit, eo in anima exuberantius locupletatur. *Prosec.*

Plus un homme méprise les richesses par amour pour Dieu, plus son âme est enrichie des biens intérieurs.

115. Et quanto quis temporales divitias diligentius quaerit, eo in anima extat pauperior. *Sup. Apocal. c. 2, art. 3, ante med. f. 104, II.*

Et plus un homme recherche avec ardeur les richesses terrestres, plus son âme s'appauvrit.

S. Edmund.

116. Divites sunt, qui divitias habent et amant; aut qui divitias non habent, sed illas amant, et habere cupide desiderant. *In Specul. Eccl. c. 16, in fine, apud Bibl. Patr. t. 13, p. 361, col. 2, F, edit. Colou. 1618.*

Les riches sont ceux qui possèdent les richesses et qui les aiment, ou ceux qui, sans posséder les richesses, les aiment et désirent passionnément de les acquérir.

S. Euch. Lugl.

117. Quid opibus perniciosius, quæ raro cum justitia congeruntur? *Prosec.*

Quoi de plus pernicieux que les richesses, qu'on amasse si rarement en observant la justice?

118. Quid divitiarum istarum in se voluptatis habent, quarum est et misera possessio, et incerta transmissio? *In Epist. parvæ, ad Valerian. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

Quel bonheur possèdent en elles-mêmes ces richesses dont la possession est malheureuse et la transmission incertaine?

119. Si opibus capimur, veris opibus excitetur: optimus quisque in cœlestes opes, terrenas opes transfert. *Ibidem.*

Si nous sommes épris des richesses, soyons excités par les richesses véritables; l'homme de bien transforme en richesses célestes les richesses de la terre.

S. Eus. Cas.

120. Impossibile est divitiis affluere, et Christum sequi. *Epist. ad Damas. pap. de Morte D. Hier. longe ante med., quest. 61, Epist. D. Hier. t. 4.*

Il est impossible d'être très-riche et de suivre Jésus-Christ.

Frane. Tietl.

121. Divites sæculi, qui in divitiis transitoris hujus mundi spem suam constituunt, et in illis omne adhibent studium, ipsi vere egeni sunt, pauperes et inopes, esurientique et defectum magnum patientes. *In Elucidat. sup. Ps. 33, ante med. v. 10, Divites egerunt, etc. p. 277, sect. 1.*

Les riches du siècle, qui mettent toutes leurs espérances dans les richesses de ce monde, et qui leur consacrent toute leur activité, sont véritablement pauvres, indigents, misérables, souffrant la faim et manquant de beaucoup de choses.

Franc. Tietl.

122. Divites avari veras et æternas non verunt divitias, sed suas sine modo expetunt, nullum suar cupiditati constituentes terminum, itaut nunquam expleri valeat illorum inordinata cupiditas. *Pros.*

Les riches avides ne connaissent pas les richesses véritables et éternelles, mais ils recherchent les leurs sans aucun frein, ne mettant aucune borne à leur cupidité, en sorte que leur convoitise désordonnée ne peut jamais être assouvie.

123. Hi vero etiam in amplissimis possessionibus semper adhuc egent, semper eis deest aliquid ad quod aspirant: imo quo amplius conquirunt, eo et pluribus et majoribus in dies indigent. *In Annotat. sup. Ps. 33, a med. p. 282, sect. 1.*

Au milieu de la plus grande opulence ils sont toujours pauvres, parce qu'il leur manque toujours quelque chose qu'ils convoient; et y a plus: plus ils ont acquis, et plus leurs besoins deviennent chaque jour nombreux et étendus.

124. Facile despiciit divitias, qui non habet: difficile viles æstimat, qui habet. *Sup. Job, c. 12, col. 152, B, t. 3.*

Gloss. int.

Il est facile de mépriser les richesses quand on ne les possède pas; il est difficile de ne pas les estimer quand on les possède.

125. Divitiis præest iniquus Mammon, ut de iis tentet homines. *Sup. Luc. c. 16, col. 917, A, tom. 5.*

L'inique Mammon préside aux richesses, et il s'en sert pour tenter les hommes.

126. Qui multiplicandis divitiis incumbunt, alterius vitæ gaudia contemnunt. *Ibid. c. 18, col. 940, E.*

Ceux qui ne travaillent qu'à multiplier leurs richesses méprisent les joies de l'autre vie.

127. Divitiarum grave malum est, quia contumeliarum et injuriarum sunt adhortatrices. *Sup. Is. c. 2, col. 44, F, t. 4.*

Gloss. ord.

Les richesses sont un grand mal, parce qu'elles portent aux outrages et aux injustices.

128. Divitiis servire, Deum negare est. *Sup. Matth. c. 6, col. 138, E, t. 5.*

Servir la richesse, c'est nier Dieu.

129. Qui carnales divitias, quæ labuntur, non bene dispensatis, veras et æternas divitias quis dabit vobis? *Ibid. C.*

Si vous ne dispensez pas bien les richesses terrestres, qui sont périssables, qui vous donnera les richesses véritables et éternelles?

130. Servit, qui divitias custodit ut servus: qui servitutis excussit jugum, distribuit ut dominus. *Sup. illud, 16 Luc. Non potestis Deo servire et mammonæ, col. 917, E, t. 5.*

Servir les richesses, c'est les garder comme un esclave; secouer le joug des richesses, c'est les distribuer comme un maître.

131. Hostes ad rapinam provocat, qui suas eorum notitiam divitias denudat. *Lib. 8 Moral. c. 30, ante med. sup. illud, Ps. 77, Tradidit*

S. Greg. Mag.

reg. Mag. *in captivitatē virtutes coram, col. 284, B, tom. 1.*

C'est provoquer la rapine et le vol que de faire connaître aux voleurs les richesses qu'on possède.

132. Fallaces sunt divitiæ, quæ nobiscum diu permanere non possunt : fallaces sunt, quæ mentis nostræ inopiā non expellunt. *Pros.*

Ce sont de fausses richesses, celles qui ne peuvent demeurer longtemps avec nous ; ce sont de fausses richesses, celles qui ne dissipent pas la pauvreté de notre âme.

133. Solæ divitiæ veræ sunt, quæ nos divites virtutibus faciunt. *Hom. 16 sup. Evang. ab init. col. 378, C, t. 2.*

Les seules richesses véritables sont celles qui nous font riches en vertus.

134. Quid sunt divitiæ pereuntes et transitorie facultates, nisi stercora ? *Lib. 2, in 1 Regum, c. 4, longe post med. sup. illud, Suscitans de pulvere egenum, col. 1263, C, t. 2.*

Qu'est-ce qu'une fortune périssable et une richesse fugitive, sinon du fumier ?

Greg. Naz. 135. Non substantia solum ditescas, sed et pietate : non solum auro, sed et virtute. *Orat. 17 de Paupert. post med. p. 137.*

Ne soyez pas riche seulement en argent, mais aussi en piété ; non seulement en or, mais aussi en vertu.

136. Si dives est aliquis, a divitiis philosophari incipiat : distribuit indigentibus, de iis, quæ possidet, tanquam aliorum dispensator. *Orat. 23, post med. p. 260.*

Que l'homme riche apprenne à devenir sage dans les richesses ; qu'il les distribue aux indigents, comme étant le dispensateur du bien des autres.

Gregorius Nazianus. 137. Quid absurdius esse potest, quam cum magno studio et cura reconditas opes conservare, ac sexcentorum malorum occasione sibi ipsi custodire ? *Sup. Eccles. c. 5, post med. p. 53, col. 1, B.*

Pent-il y avoir quelque chose de plus absurde que de garder avec beaucoup de soin et de sollicitude un trésor enfoui, et de se créer ainsi mille causes de malheurs ?

138. Homini diviti, dies tenebræ sunt, ac vita luctus. *Ibid. in fin.*

Pour le riche, le jour n'est que ténèbres, et la vie n'est qu'un deuil.

Raymo. 139. Divitiæ cum labore acquiruntur, et cum magna sollicitudine custodiuntur, et sine iniquitate aut vix, aut raro haberi possunt. *Serm. dom. 18 post Pent. circa med.*

Il faut beaucoup de peine pour acquérir les richesses, beaucoup de sollicitude pour les conserver, et on ne les possède jamais ou presque jamais sans injustice.

S. Hier. 140. Præpara tibi divitiās, quas quotidie eroges, et nunquam deficiant, dum viget ætas, dum nondum canis spargitur caput, antequam subeat morbi, tristisque senectus. *Tom. 1, Ep. 13 ad Paulin. in fine, p. 105, A.*

Préparez-vous des richesses que vous puissiez distribuer chaque jour, et qui ne vous fassent jamais défaut ; préparez-les tandis que vous êtes dans l'âge fort et que votre tête ne se couvre pas encore de cheveux blancs, avant que les maladies arrivent avec la triste vieillesse.

141. Non laudis est possidere divitiās, sed pro Christo eas contemnere. *Tom. 1, Ep. 27 ad Eustoch. post init. p. 170, C.*

Ce n'est pas une gloire de posséder des richesses, mais bien de les mépriser pour Jésus-Christ.

142. Grandi tibi opus est vigilantia, grandique cura, et tanto sollicitius cavendus est inimicus, quanto apud Deum ditior esse cœpisti. *Pros.*

Vous avez besoin d'une grande vigilance et d'une grande sollicitude ; vous devez vous garder avec d'autant plus de soin de votre ennemi que vous commencez à être plus riche.

143. Quanto ditior es, tanto debes esse vigilantior : qui enim plus possidet, plus debet timere. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetriad. longe post med. p. 23, A.*

Plus vous êtes riche, plus vous devez être vigilant ; car plus on possède, plus on doit craindre.

144. Omnes divitiæ in iniquitate descendunt : nisi alter perdidit, alter invenire non potest. Unde vulgata sententia videtur esse verissima : quod dives aut iniquus, aut iniqui hæres. *In Regul monachor. c. 4 de Paupert. circa med. p. 270, D, tom. 4.*

Toutes les richesses descendent d'une source inique : si l'un ne perdait pas, l'autre ne pourrait pas trouver. De là cette sentence vulgaire paraît fort vraie, que tout homme riche est un homme injuste ou l'héritier d'un homme injuste.

145. Nihil vanius deprehendi potest, quam eum hominem, qui divitiis congregat, et cui eas relinquat ignorans. *Sup. Eccl. c. 4, sup. illud, Et vidi civitatem, p. 73, B, t. 7.*

Il est impossible de voir une plus grande vanité qu'un homme qui amasse des richesses et qui ne sait point à qui il les laissera.

146. Iræ Dei est, ut peccator diebus ac noctibus opes congreget, et nequaquam eis utens, aliis relinquat. *Ibid. c. 2 sup. illud, Non est bonum homini, etc. p. 70, A, t. 7.*

C'est un effet de la colère de Dieu que le pécheur travaille nuit et jour à amasser des richesses, et qu'il les laisse à d'autres sans en avoir jamais joui.

147. Blandæ sunt divitiæ, aliud agentes, aliud pollicentes : lubrica est earum possessio dum hæc illucque circumferuntur, et in tabili gradu vel habentes deserunt, vel non habentes resarciunt. *Lib. 2 sup. Matth. c. 3, can. 2, num. 133, sup. illud, Qui autem seminatus est in spinis, etc. p. 40, A, t. 9.*

Les richesses trompent en flattant, elles promettent une chose et en font une autre ; leur possession est très-précaire, car elles passent de l'un à l'autre, et, dans leur marche aveugle, elles abandonnent ceux qui les possédaient, ou elles vont se donner à ceux qui ne les avaient pas.

148. Non dixit Jesus : Impossibile est divites intrare in regnum cœlorum, sed difficile. Ubi difficile ponitur, non impossibilitas prætenditur, sed raritas demonstratur. *Lib. 3 sup.*

S. Hier.

*Math. c. 19, can. 2, num. 195, sup. illud, Dives difficile intrabit, etc. p. 37, D, t. 6.*

Jésus-Christ n'a pas dit : *Il est impossible* que les riches entrent dans le ciel, mais *il est difficile*. Ce qui est difficile n'entraîne pas l'impossibilité, mais suppose la rareté.

149. Fruges justitiæ sunt facultates, cum de eis fit justitia : cum vero aut inique congregantur, aut ad avaritiam vel superbiam possidentur, fruges iniquitatis sunt. *Sap. 2 ad Cor. c. 9, in illud, Et augetur incrementa frugum justitiæ vestræ, p. 333, D, t. 9.*

Les richesses sont des fruits de justice quand on les emploie pour la justice ; mais quand on les amasse injustement, ou quand on les fait servir à l'avarice et à l'orgueil, elles sont des fruits d'iniquité.

150. Ocasio tentationis est et laqueus diaboli, velle habere divitias. *Sap. 1 ad Tim. c. 6, in illud, Incidunt in tentationem, p. 387, B, tom. 9.*

Le désir des richesses est une source de tentations et un piège du démon.

151. Difficile divitem invenies non superbium, qui pauperes vel parentes agnoscat, et qui non graviter ferat minime sibi ab inferiore honorem deferri. *Ibid. c. 6, in illud, Non sublime sapere, p. 388, A.*

Vous trouverez difficilement un riche qui ne soit pas orgueilleux, qui reconnaisse les pauvres ou ses parents, et qui supporte sans peine que ses inférieurs ne lui rendent aucun honneur.

S. Hier.

152. Periculosa cura est, velle ditescere : et grave bonus innocentia subito incrementis opum occupata. *Sap. Math. can. 19, ante finem, in illud, Difficile est divitem, etc. f. 24, col. 2.*

C'est un soin bien périlleux de vouloir s'enrichir, et l'innocence se charge d'un lourd fardeau quand elle s'occupe à entasser des richesses.

Hugo  
S. S. Victor.

153. Per divitiarum affluentiam, quod placet impetrari solet. *Lib. 1 de Claustro animæ, c. 4, post init. p. 32, F, t. 2.*

On obtient ordinairement ce qu'on désire par l'abondance des richesses.

154. Divitiæ cito transeunt, superbiam generant, mentem sollicitudinæ pungunt, viam ad Dominum impediunt, a dæmone denuntiantur. *Pros.*

Les richesses passent vite, elles engendrent l'orgueil, elles accablent l'âme de sollicitudes, elles éloignent de la voie de Dieu, et elles sont dénoncées par le démon.

155. Spinæ sunt semen bonum suppressentes, radicare non sientes : iis tamen bonæ sunt, qui illis utuntur bene.

Ce sont des épines qui étouffent la bonne semence et l'empêchent de prendre racine ; mais elles sont bonnes pour ceux qui en font un bon usage.

156. In metallis, in gemmis, et victualibus, ac utensilibus, thesaurus et possessionibus consistunt. *Lib. 4 de Propriet. rer. c. 4, ante med. p. 305, H, t. 2.*

Elles consistent dans les métaux, les pierreries, les vivres, les meubles, les trésors et les domaines.

157. Laqueus diaboli sunt divitiæ hujus mundi. Heu quam pauci sunt, qui volunt ab isto laqueo liberari ! quam multi sunt qui dolent quod parum sunt irretiti ! *Lib. 2 Miscell. codic. 2, tit. 37, in med. p. 160, G, tom. 3.*

Hugo  
S. S. Victor.

Les richesses de ce monde sont le filet du démon. Hélas ! qu'il y en a peu qui veulent en être délivrés ! qu'ils sont nombreux ceux qui gémissent de n'être pas assez enlacés dans ce réseau !

158. Divitiæ stercora sunt, quæ in unum congregatæ foetent, dispersæ fecundant. *Sap. Gen. cap. 6, Mystice, f. 10, col. 4, t. 1.*

Hugo card.

Les richesses sont comme le fumier, qui sent mauvais quand il est entassé, et qui répand la fécondité quand on le disperse dans les terres.

159. Quanto plus quis fulcitur divitiis temporalibus, tanto amplius refrigerat ab amore Dei et proximi. *Sap. 3 Reg. c. 1, f. 262, col. 4, tom. 1.*

Plus on est riche des biens de la terre, plus on se refroidit dans l'amour de Dieu et du prochain.

160. Divites dividuntur in tres partes, nam

{	Anima datur demonibus,
	Pecunia raptoribus,
	Cadaver vermicibus. <i>Sap. Ps. 53, f. 138, t. 2.</i>

Les richesses sont divisées en trois portions, car

{	Leur âme est donnée au démon,
	Leur argent est donné aux voleurs,
	Leur cadavre est donné aux vers.

161. Sicut fimo dispersus utilis est, congregatus fetidus ; sic divitiæ. *Sap. Eccl. c. 5, f. 85, col. 3, t. 3.*

Il en est des richesses comme du fumier, qui est utile quand on le disperse, et qui répand l'infection quand il est entassé.

162. Miserabilis prorsus divitis infirmitas, quæ totius vitæ comes est inseparabilis, et tam miserabili morte, et casu periculosissimo terminatur. *Ibid.*

Il faut plaindre la misère du riche, cette infirmité insupportable de toute la vie, et qui aboutit à une mort misérable, à une fin très-dangereuse.

163. Dives nihil nisi penam habet et laborem in acquirendo, timorem in possidendo, dolorem in deserendo. *Sap. Sap. c. 5, f. 146, col. 2, t. 3.*

Le riche n'a que de la peine et de la fatigue dans l'acquisition de ses richesses, de la crainte dans leur possession et de la douleur dans leur perte.

164. Divitiæ ignis sunt, et spinæ, et lapides. Mirabile est ignem tangere, et non uri : spinas colligere, et nonungi ; lapides supportare, et non lædi. *Sap. Eccl. c. 31, f. 231, col. 4, t. 3.*

Les richesses sont un feu, des épines, des pierres. C'est un miracle de mettre la main au feu et de n'être pas brûlé, de cueillir des épines et de ne pas se piquer, de porter des pierres et de ne pas se blesser.

165. Divitiarum acquisitio magni laboris est, possessio magni timoris, et amissio magni doloris. *Lib. 1 de Contempl. de amore Dei, c.*

Idiota.

33, *in princ. apud Bibl. Patr. t. 10, p. 9, col. 2, H, edit. Colonie 1618.*

L'acquisition des richesses est un grand travail, leur possession une grande crainte, et leur perte une grande douleur.

noc. 111.

166. Dives a superfluitate resolvitur, et jactantia effrenatur : currit ad libitum, et corruit ad illibitum. *Prosec.*

Le riche est corrompu par l'abondance et enivré par l'orgueil ; il court à ce qui lui plaît, et il tombe dans ce qui ne lui plaît pas.

167. Etiam fiunt instrumenta pœnarum, quæ fuerant oblectamenta culparum.

Ce qui fut le plaisir des péchés devient l'instrument des supplices.

168. Labor in acquirendo, timor in possidendo, dolor in amittendo, mentem ejus semper fatigat et affligit. *Lib. 1 de Contemptu mundi, c. 14, in fin. p. 28.*

Le travail pour acquérir, la crainte pour conserver, la douleur de la perte, voilà ce qui fatigue et accable toujours l'âme du riche.

169. O falsa divitiarum felicitas, quæ divitem veraciter efficit infelicem ! *Prosec.*

O félicité trompeuse de la richesse, qui rend le riche véritablement malheureux !

170. Quid est infelicitas, quam opes mundi, quæ divitiæ nuncupantur ?

Quoi de plus malheureux que les biens du monde qu'on appelle les richesses ?

171. Opposita sunt esse divitem et egenum ; at opes mundi non auferunt, sed afferunt egestatem.

La richesse et l'indigence sont deux états opposés ; mais les richesses de la terre, au lieu de détruire l'indigence, ne font que l'augmenter.

172. Quot et quanti magnates indigeant, ipsemet frequenter experior : opes itaque non faciunt hominem divitem, sed egenum. *Ibid. lib. 2, c. 8, per totum, p. 71.*

L'expérience m'apprend combien de princes et de grands princes manquent de beaucoup de choses ; la fortune ne fait donc pas l'homme riche, mais indigent.

173. Facilius invenies, qui divitias diligit, et non habeat, quam qui habeat, et non diligit. Quia difficile est esse in igne, et non ardere : difficilium est possidere divitias, et non diligere. *Ibid. c. 15, post med. p. 80.*

Il est plus facile de trouver un homme qui aime les richesses sans les posséder que d'en trouver un qui les possède sans les aimer. C'est qu'il est difficile d'être dans le feu et de ne pas brûler, et plus difficile encore d'avoir des richesses et de ne pas les aimer.

174. Opes cupidus congregat, et avarus conservat. *Ibid. c. 26, in princ. p. 97.*

La cupidité amasse les richesses, et l'avarice les conserve.

175. Divitiæ senum non sunt canitie capitis, sed industria juvenutis, ac præteritorum labo-

rum stipendiis metiendæ. *In Collat. 2 abbat. Moysis, c. 13, in princ. p. 340.*

Il faut mesurer les richesses des vieillards non à la blancheur de leur tête, mais à l'habileté de leur jeunesse et aux revenus de leurs travaux passés.

176. Quanto facultatum major est accessio, tanto et curam et studium suum amplius dives intendit. *Hom. 11 sup. Gen. post init. col. 70, D, t. 1.*

S. Joan Chr.

Plus sont abondantes les richesses acquises, plus le riche est accablé de soins et d'inquiétudes.

177. Magna in conservandis facultatibus est formido, et instabilis opum possessio. *Ibid.*

La conservation des richesses donne beaucoup de craintes, et leur possession est très-incertaine.

178. Sæpe ante mortem post multos labores et sudores, quasi procella quadam ingruente negotiorum difficultate, repente qui plurimas possidebat divitias pauperrimis factus est pauperior. *Ibid. ante med. col. 71, A.*

Il arrive souvent qu'avant de mourir, après beaucoup de fatigues et de sueurs, celui qui possédait d'immenses richesses voit les mauvaises affaires londre sur lui comme une tempête, et devient plus pauvre que les plus pauvres.

179. Facultatum multitudo causa fit discessus, divisionem operatur, concordiam impedit, et cognationis vinculum dirimit. *Ibid. Homil. 33, ante med. col. 73, B.*

La grandeur des richesses est une cause de dissension ; elle produit la division, empêche la concorde et brise les liens de la parenté.

180. Quid infidelis et fugacius divitiis, quæ sæpe nec usque ad vesperam permanent, sed sicut ingratus transfuga ab hoc ad illum, et ab illo ad alium subinde transeunt ? *Homil. de habenda cura salutis proximi, post med. col. 556, D, t. 1.*

Quoi de moins fidèle et de plus instable que les richesses, qui souvent ne durent pas jusqu'au soir, mais qui, semblables à un ingrat transfuge, passent de celui-ci à celui-là et du second à un troisième ?

181. Maximus ros est, nequaquam amore divitiarum ab inopum conversatione revocari : suntque omnibus ditiores, qui divitiarum cupiditatem conculcarunt. *Homil. 4 sup. Matth. oper. perf. in fin. col. 50, B, t. 2.*

C'est une grande bénédiction de n'être pas détourné du commerce des pauvres par l'amour des richesses, et les plus riches sont ceux qui foulent aux pieds la cupidité.

182. Duo vitia inter se opposita in divitiis sunt : alterum quod incendit sollicitudinem, et obfuscat curis : alterum quod molliores delictis reddit. *Ibid. Homil. 45, post med. col. 393, litt. C.*

Il y a dans les richesses deux vices opposés : l'un qui suscite des inquiétudes et accable de soucis, l'autre qui amolli par les délices.

183. Quid prodest, si divitiis non servis, ignavus autem atque mollis sis ? *Ibid. post med. col. 394, B.*

A quoi vous sert de n'être pas esclave des richesses, si vous êtes lâche et efféminé ?

Joan. Cass.

184. Quid interest, si non divitiarum fraude, sed otio: aut non otio, sed pusillanimitate corrumparis? *Ibid.*

Qu'importe que vous soyez corrompu par l'oisiveté, si non par les fraudes de la richesses ou par la pusillanimité, sinon par l'oisiveté?

185. Duplex pestis cogitationes divitis invadit: deliciarum putredo, et curarum magnitudo. *Ibid.*

Une double peste infecte les pensées du riche: la corruption des délices et la multitude des soucis

186. Quæ divitiarum voluptas sit, ego non video, nisi dolores et mœrores ipsarum, qui sunt curæ, insidiæ, desidia, odium, timor, perpetua sitis, et mœstitia sempiterna. *Pros.*

Je ne vois pas quels sont les charmes des richesses; je n'y vois que douleurs, chagrins, ennuis, abattement, haine, crainte, soif perpétuelle et tristesse sans fin.

187. Quæ tranquillitas aut voluptas animi est, ubi continua obsessio, bellum ingens, et tempestas universos maris fluctus exuperans, riget? *Ibid. Homil. 54, post med. col. 675, A, et 676, A.*

Quelle paix ou quelle joie du cœur peut-il y avoir là où règnent une obsession continuelle, une guerre violente, une tempête qui soulève tous les flots de la mer?

188. Non dives ille est, qui multis opibus circumvallatus est, sed qui non eget multis. *Conc. 2 de Lazaro, ab init. col. 1331, B, t. 2.*

Le riche n'est pas celui qui est entouré de beaucoup de biens, mais celui qui n'a pas beaucoup de besoins.

189. Quid sunt divitiæ? umbra iners, fumus, qui cito evanescit, flos feni, vel etiam viliores. *Homil. 32 sup. Joan. in fine, col. 162, D, t. 3.*

Qu'est-ce que les richesses? une ombre vaine, un vapeur qui se dissipe, la fleur de l'herbe, ou même quelque chose de plus vil.

190. Fame pauper tabescit, tu copia rumpe- ris: frater nudo corpore oberrat, tu vestibus addis, quæ lineis consumuntur. Quanto satius foret, ut his egenorum corpora tegerentur? *Ibid. Homil. 58, ante fn. col. 280, C, t. 3.*

Le pauvre tremble de faim, et vous crevez de plénitude; votre frère est errant dans la nudité, et vous ajoutez encore à vos vêtements que les vers dévorent. Oh! qu'il serait plus sage de les employer à habiller les indigents!

191. Ille vere dives est, qui omnia præsentia contemnit. *Ibid. Homil. 80, ante finem, col. 383, A.*

Celui-là est vraiment riche, qui méprise tous les biens de ce monde.

192. Dives nihil aliud mihi esse videtur, quam civitas absque muris in agro sita, et undique insidiantibus exposita. *Homil. 13 sup. Acta Apostol. circa med. Moral. col. 535, D, tom. 3.*

Le riche ressemble, selon moi, à une ville sans murailles, bâtie au milieu d'une plaine et ouverte de tous côtés à l'ennemi.

193. Divitis anima omnibus est plena malis, arrogantia, vana gloria, concupiscentiis innumeris, ira et furore, avaritia, injustitia, et omni alio. *Ibid. post med. col. 536, t. 1, C.*

L'âme du riche est en proie à tous les maux, à l'arrogance, à la vaine gloire, à des convoitises innombrables, à la colère, à la fureur, à l'avarice, à l'injustice et à tout le reste.

194. Malus dives supplicii viaticum divitiis habet, nisi permittat quæ possidet, et ante supplicium, sæpe ipsi multorum malorum auctores factæ sunt divitiæ, et in multas dejecerunt miserias. *Homil. 29 sup. 1 Cor. in Moral. ante med. col. 555, B, t. 4.*

Les richesses sont pour le mauvais riche le viatique de son supplice, à moins qu'il n'échange ce qu'il possède; souvent même, avant le supplice, les richesses deviennent pour lui la cause de beaucoup de maux et le jettent dans de grandes misères.

195. Divitiæ ad malitiam additæ affectus augment. *Ibid.*

Les richesses employées à faire le mal augmentent les passions.

196. Qui somno ditescunt, postquam evigilaverunt, nihilo magis quæ habere videbantur, habent: par divitum est ratio, imo deterior. *Ibid. Hom. 36, in fine, col. 620, A.*

Ceux qui dans un songe se voient devenus riches ne possèdent rien de plus que précédemment quand ils s'éveillent; telle est la condition des riches, elle est même pire.

197. Si vis ditari, contemne divitiis. *Hom. 12 sup. 2 Cor. in fn. Moral. col. 777, D, t. 4.*  
Si vous voulez vous enrichir, méprisez les richesses.

198. Ille dives est, qui vere philosophus est. *Sup. Epist. ad Ephes. in Moral. a med. col. 1097, D, t. 4.*

Celui-là est vraiment riche qui est vraiment philosophe.

199. Est profecto multo gravius atque onerosius ostentare, quam custodire divitiis. *Hom. 7 sup. 2 Tim. in Moral. ante finem, col. 1578, A, t. 4.*

Il est certainement plus pénible et plus onéreux de faire ostentation de ses richesses que de les garder.

200. Ditior est ille, qui nihil colligens in affluentia multa consistit, et nullius eget, quam qui per singulos dies exigit, et festinat plura colligere, et timet ne aliquid ei deficiat. *Hom. 18 sup. Epist. ad Hebr. in Moral. ante finem, col. 1780, A, t. 4.*

Celui qui n'amasse rien et qui vit dans l'abondance sans manquer de rien est plus riche que celui qui amasse tous les jours, qui se hâte d'entasser, et qui craint sans cesse que quelque chose ne lui manque.

201. Nihil tam infidum, quam divitiæ, nihil infidelius: nihil miserabilius, his qui circa ipsas studium collocant. *Homil. 2 ad pop. Antioch. ante med. col. 30, C, t. 5.*

Rien n'est plus incertain que la richesse, rien n'est moins fidèle; rien n'est plus malheureux que les hommes qui mettent en elle toutes leurs préoccupations.



202. Dives est, non qui multa possidet, sed qui multa pauperibus expendit. *Ibid. circa med. col. 31, C.*

Le riche n'est pas celui qui possède beaucoup, mais celui qui donne beaucoup aux pauvres,

203. Vis ditari? Amicum habes, et omnium ditissimus eris. *Ibid. post med. col. 33, A.*

Voulez-vous être riche? Ayez un ami, et vous serez le plus riche des hommes.

204. Nihil tam invidiosum, quam homo dives. *Ibid.*

Rien n'est plus envieux qu'un homme riche.

205. Non est dives, qui multa possidet, sed qui nullius indiget. *Ibid. Homil. 63, post med. col. 422, C.*

Ce n'est pas celui qui possède beaucoup qui est riche, mais celui qui ne manque de rien.

206. Divitiarum pedissequa est luxuria, ira, intemperantia, furor, injustitia, arrogantia, superbia, omnisque irrationabilis motus. *Hom. Quod nemo leditur, nisi a seipso, prope med. col. 730, A, t. 3.*

Les richesses ont pour compagnes la luxure, la colère, l'intempérance, la fureur, l'injustice, l'arrogance, l'orgueil et toutes les passions opposées à la raison.

207. Divitiæ plus odii, quam amoris acquirunt. *Ibid. post med. col. 761, B.*

La richesse excite plus de haine que d'amour.

208. Opes luxuriæ occasio, malitiæ schola, turpis vitæ et defluentis causa, animæ corruptela, via ad diversa ferens mala. *Homil. 7 de Pœnit. ante med. col. 873, A, t. 3.*

Les richesses sont une occasion de luxure, une école de malice, une cause de vie honteuse et relâchée, la corruption de l'âme, la voie qui conduit à divers maux.

209. Ille vere est dives, qui in Deo dives est, qui magis misericordia opulentus est, quam divitiis. *Homil. de Miseric. et duabus viduis, ante med. col. 928, A, t. 3.*

Celui-là est vraiment riche qui est riche devant Dieu, qui est plus opulent en miséricorde qu'en propriétés terrestres.

210. Divitiæ periculosæ proditricæ sunt, ingratae, fugitivæ, homicidæ, crudeles, bestiae incurabiles, præcipitium undequaque præruptum, scopulis assiduis plenæ, mare innumeris ventis et fluctibus agitata. *Homil. de Avaritia, post init. col. 962, B, t. 3.*

Les richesses sont des traîtresses dangereuses, ingrates, inconstantes, homicides, des bêtes cruelles aux morsures incurables, des précipices escarpés de tous côtés, des mers remplies d'écueils et agitées par des tempêtes sans nombre.

211. Divitiæ tyranni sunt acerbæ imperantes, dominæ quovis barbaro sæviore, inimicæ irremediabiles, hostes implacabiles. *Id.*

Les richesses sont des tyrans qui commandent avec hauteur, des maîtresses plus cruelles que tous les barbares, des ennemis irremédiables, d'implacables adversaires.

212. Contemne divitias, et eris locuples. *S. Joan. Chr. Homil. 23 sup. Epist. ad Hebr. in princ. Moral. 1813, H, t. 4.*

Méprisez les richesses, et vous serez riche.

213. Opes vitii potius, quam virtutis ministræ sunt. *Lib. 1 Parall. c. 77, post med. f. 41, p. 1, A.*

Les richesses sont plutôt les ministres du vice que de la vertu.

214. Quicumque jam non habet divitias, stultus est, asinus, stipes, caudex, plumbum, aut si quid insensibilis est. *Lib. 5 de Nugis curial. c. 17, a med. apud Bibl. Patr. t. 13, p. 413, col. 1, D, edit. Colonia 1618.*

Aujourd'hui celui qui n'a pas de richesses est un sot, un âne, une souche, une bûche, un plomb et tout ce qu'il y a de plus stupide.

215. Sic omnes post divitias currunt, ac si alibi laborum requies, dolorumque solatium inveniri non posset. *Prosec.*

Tout le monde court après les richesses, comme s'il était impossible de trouver ailleurs le repos de la fatigue et la consolation de la douleur.

216. Ac si naufragi de profundo queant enatare facilius, si prægravi sarcina fuerint onerati.

Comme si des naufragés pouvaient remonter plus facilement du fond de la mer quand ils sont chargés d'un lourd fardeau.

217. Sed quis autem ulcerosus spinas congestit, ut volutatus in eis quiescat molliter?

Mais quel est l'homme couvert de plaies qui ramasse un tas d'épines pour s'y rouler et y trouver un doux repos?

218. Perfecto si ei perfecte crederes, qui ait: Divitiæ sunt spinæ, minime tanto studio a sapientibus nostri temporis quærerentur. *Ibid.*

Certes, si l'on croyait parfaitement en Celui qui a dit: Les richesses sont des épines, les sages de notre temps ne les rechercheraient pas avec tant d'ardeur.

219. Divites pauperibus miseriores sunt, eo quod a sapientia longius abeunt. *Prosec.*

Les riches sont plus misérables que les autres, parce qu'ils sont plus loin de la sagesse.

220. Appetitus divitiarum sapientiæ exclusio est, et fuga virtutum. *Ibid. post med. p. 423, col. 2, E.*

La convoitise des richesses exclut la sagesse et suppose la fuite des vertus.

221. Non sunt opes in vitio, sed voluntas: nam crimen in rebus non est, sed in usu agentis. *Lib. 3 de summo Bono, c. 59, sent. 12, p. 690, col. 2.*

Le vice n'est pas dans les richesses, mais dans la volonté; car le crime n'est point dans les choses, mais dans le mauvais usage qu'on en fait.

222. Graviter delinquant, qui divitiis a Deo

S. Joan. Dam.

S. Isidorus Hispal.

S. Isidorus  
Hispal.

concessis, non in rebus salutaribus, sed in usibus pravus utuntur. *Prosec.*

On pêche grièvement lorsqu'on emploie les richesses qu'on tient de Dieu non à des usages salutaires, mais à des usages criminels.

223. Nesciunt enim impartire pauperibus, oppressis subvenire despiciunt : et inde magis augment delicta, unde redimere debuerunt. *Ibid. c. 60, sent. 1, p. 690, col. 2.*

Les mauvais riches ne savent point partager avec les pauvres, et ils dédaignent de secourir les malheureux; ce sert qu'ils augmentent leurs péchés par cela même qui devoit les racheter.

224. Divitiæ usque ad periculum pertrahunt, divitiæ nunquam sine peccato acquirantur, gaze semper cumulum peccatorum faciunt. *Pr.*

Les richesses entraînent au danger; on ne les acquiert jamais sans péché; elles mettent le comble aux péchés.

225. Multi propter opes perdiditaverunt, multi propter divitias in discrimen venerunt, multis exitiabiles fuerunt divitiæ, multisque mortem generaverunt opes. *Lib. 2 de Syon. c. 17, ante med. p. 321, col. 2.*

Beaucoup ont été en danger à cause de leur fortune, beaucoup se sont perdus par la richesse; les richesses ont causé la perte et la mort d'un grand nombre.

226. Valde rarum est, ut qui divitias possident, ad requiem tendant. *Ibid. circa med. p. 331, col. 2.*

Il est très-rare que les hommes riches tendent à se reposer.

S. Isidorus  
Pébus.

227. Divitiæ superbiam et arrogantiam pariunt, voluptates subministrant, vitii omnis architectæ sunt. *Lib. 3, Epist. 322 ad Martinianum, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 610, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

Les richesses produisent l'arrogance et l'orgueil; elles procurent la volupté, et sont les architectes de tous les vices.

S. Just. mart.

228. Nullo modo laudandæ sunt divitiæ, quæ delectant quidem adhibitamque materiem firmiter, sed ad extremum materiem consumptio sunt et vermes et ignis et fures et tyranni. *Ep. ad Zenam, post med. apud Bibl. Patr. t. 2, p. 21, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Il est impossible de louer les richesses, qui donnent à la vérité du plaisir, et qui servent à assurer la matière du plaisir, mais qui finissent par devenir de la corruption, des vers, du feu, des voleurs et des tyrans.

Lact. Firm.

229. Hinc divitiarum maximus et verissimus fructus est, non uti opibus ad propriam unius voluptatem, sed ad multorum salutem : non ad præsentem suum fructum, sed ad justitiam, quæ sola non interit. *Lib. 6 de div. Inst. c. 12, in princ. p. 58.*

Ainsi le fruit le plus grand et le plus précieux des richesses, c'est d'en user, non pour son propre plaisir personnel, mais pour le salut d'un grand nombre; non pour l'intérêt personnel du présent, mais pour la justice qui ne s'éteint jamais.

230. Qui apud Deum dives est, pauper esse nunquam poterit. *Ibid. ante fin. p. 261.*

Lact. Firm.

Celui qui est riche devant Dieu ne saurait jamais être pauvre.

231. Divitiæ non faciunt insignes, nisi quos possunt bonis operibus facere clariores. *Ibid. lib. 3, c. 16, post med. p. 210.*

Les richesses ne donnent la gloire qu'à ceux qu'elles rendent plus illustres par les bonnes œuvres.

232. Divites sunt, non qui divitiis habent, sed qui utuntur illis ad opera justitiæ. *Ibid.*

Les riches ne sont pas ceux qui possèdent beaucoup de biens, mais ceux qui en usent pour faire des œuvres de justice.

233. Unum est sapientis et justi viri opus, divitias suas in sola justitia collocare. *Ibid. lib. 6, c. 13, post med. p. 262.*

C'est un devoir de l'homme sage et juste de ne placer ses richesses que dans la justice.

234. Locupletes multis et ingentibus sarcinis onerati per viam mortis incedunt, quæ latissima est, quoniam late perditio dominatur. *Ibid. lib. 7, c. 1, ante finem, p. 289.*

Les riches marchent dans le chemin de la mort, chargés d'un bagage très-grand et très-pesant; et cette voie est très-large, parce que le domaine de la perdition est très-étendu.

235. Quis furor est in divitiis congerendis laborare? *In Epitome, cap. Cohibenda, in princ. p. 399.*

Quelle fureur de travailler à entasser des richesses!

236. Si quid opum, si quid suppetit copia-rum, non voluptati unius, sed multorum salutem impartiat. *De Ira Dei, c. 23, sub fin. p. 364.*

Si vous avez quelque richesse, si vous possédez quelque fortune, ne l'employez pas à votre plaisir personnel, mais au salut d'un grand nombre.

237. Divitiæ plus cruciant adeptæ amissionis timore, quam delectat cupiditas adeptionis amore. *De Ligno vitæ, de Timore, c. 5, ante med. p. 6, col. 2, C, part. 1.*

F. Lact. Firm.

Les richesses donnent plus de peine par la crainte de les perdre qu'elles ne donnent de jouissance par la passion de les acquérir.

238. Divitiæ sæculares, si desunt, non per mala opera quærantur in mundo : si autem adsunt, per bona opera servantur in celo. *Pros.*

Si vous ne possédez pas les richesses de la terre, ne cherchez pas à les acquérir par des moyens coupables en ce monde; et si vous les avez, conservez-les pour le ciel, en les employant en bonnes œuvres.

239. Animum virilem et fidei virtute decoratum, nec debent, si accedant, extollere, nec debent frangere, si recedant. *De Ligno vitæ, de Fide, c. 5, circa med. p. 10, col. 2, C, part. 1.*

L'acquisition des richesses ne doit pas enorgueillir, et leur perte ne doit pas abattre une âme virile, ornée de la vertu de la foi.

S. Leo I. 240. Terrenæ et corporeæ facultates ex largitate Dei proveniunt, ut merito rationem earum quaesiturus sit: que non magis possidenda tradidit, quam dispensanda commisit. *Serm. 5 de Collectis, circa init.*

Les richesses terrestres et temporelles viennent de la libéralité de Dieu; aussi en demandera-t-il compte justement, parce qu'il nous les a moins données pour en jouir qu'il ne nous les a confiées pour les administrer.

S. Ruf. 241. Dives es, sed fortunæ male creditur, et magno viatico breve vitæ iter non instruitur, sed oneratur. *In suo Octavio, ante fin. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 10, col. 3, E, edit. Colon. 1618.*

Vous êtes riche, mais il ne faut pas se fier à la fortune, et de trop grandes provisions sont plutôt un embarras qu'une ressource pour le voyage si court de la vie.

S. Nilus. 242. Divitias si habes, distribue; si vero non habes, ne collige. *Parvens. 52, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Si vous avez des richesses, donnez-les; si vous ne les avez pas, n'en amassez point.

243. Opulentus sollicitudinibus, veluti navis onerata, opprimitur. *Orat. 3 de Aravit. in princ. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 2, edit. Colon. 1618.*

L'homme opulent est accablé par les soucis, comme un navire trop chargé.

244. Dives ærumnis et molestiis impeditus, canis instar, catenis devinctus est. *Ibid. prope med.*

Un riche accablé de sollicitudes et de peines ressemble à un chien lié par des chaînes.

S. Biesens. 245. Nisi divitiæ et honores variis anxietatum aculeis pungerent, nunquam spinis eas Dominus comparasset. *Epist. 93 ad Gulielmum abbat. ante med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 777, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Si les richesses et les honneurs ne piquaient point par l'aiguillon de diverses angoisses, le Seigneur ne les aurait jamais comparées à des épines.

246. Dives filius est avaritiæ, cultor mammonæ, servus pecuniæ. *Ibid. circa med.*

Le riche est le fils de l'avarice, l'adorateur de Mammon, l'esclave de l'argent.

247. Qui opes congregat, ignem in sinu portat. *Pros.*

Celui qui amasse des richesses porte du feu dans son sein.

248. Cum colubro dormit, qui opes ambit. *Serm. 9 de Purific. circa med. p. 850, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Celui qui recherche les richesses dort avec un serpent.

249. Ubi copia divitiarum major exuberat, ibi se gravior molestia sollicitudinem totius perturbativa quietis intrudit. *Ibid. de Charit. c. 4, a med. p. 978, col. 1, D.*

Là où il y a une grande abondance de richesses se glissent aussi des peines et des sollicitudes plus graves, qui détruisent tout repos.

250. Sanctos etiam inter divitias, nec sollicitudo servandi, nec timor amittendi sollicitat. *Ibid. c. 3, circa med. p. 978, col. 2, G.*

Les saints, même au milieu des richesses, ne sont tourmentés ni par le souci de les conserver, ni par la crainte de les perdre.

251. Dives quanto plus habet, tanto amplius debet. *Serm. 26, circa finem, apud Bibl. Patr. t. 3, part. 2, p. 682, col. 1, C, edit. Colonia 1618.*

Plus le riche possède, plus il doit.

252. Qui divites sunt, dispensatores potius jubentur esse, quam possessores, et non proprii juris debent deputare quod habent: quia non ad hoc bona transitoria perceperunt, ut deliciis affluant, vel in propriis usus insument, sed ut administrationibus fungantur officio, dum in commisso permanent villicatu: quapropter qui stipem pauperibus erogant; aliena reddunt, non sua distribuunt. *Opusc. 9, c. 1, circa med. p. 472, col. 2, C, t. 3.*

Les riches sont plutôt les dispensateurs que les propriétaires de leurs biens, et ils ne doivent pas se regarder comme les véritables maîtres de ce qu'ils possèdent, parce qu'ils n'ont pas reçu ces biens passagers pour vivre dans les délices, ou pour les employer exclusivement à leur usage, mais pour remplir le devoir d'administrateurs, tant qu'ils restent dans la propriété qui leur a été confiée. Aussi, quand ils fournissent des ressources aux pauvres, ils ne donnent pas leur propre bien, ils ne font que rendre ce qui ne leur appartenait pas.

253. Quanto in egenis mundi lucris copiosior fueris, tanto a veris divitiis ærumniosis evanesces. *Opusc. 12, c. 4, post med. p. 493, col. 2, E, t. 3.*

Plus vous êtes riche des biens misérables de ce monde, plus vous vous éloignez malheureusement de la vraie richesse.

254. Quid prodest congregare divitias, quas neque huc quispiam, dum ingrederetur advenit; neque comitari poterunt de sæculo recedentem? *Opusc. 31, c. 3, sub finem, p. 624, col. 1, A, t. 3.*

A quoi bon amasser des richesses, que personne n'apporte en venant au monde, et que personne ne peut emporter en le quittant?

255. Ingentes opes sæpe una dies abstulit. *De Joseph, circa med. p. 749, t. 1.*

Souvent un seul jour a suffi pour enlever d'immenses richesses.

256. Divitiæ umbris et vanis imaginibus, nihil solidum firmumve habentibus similes sunt: feruntur enim utro citroque ventorum in morem; quia sicut interdum repente advolant, ita priusquamprehendantur, possessore illuso, rursus avolant. *Lib. 1 de Monach. post init. p. 199, t. 2.*

Les richesses ressemblent à des ombres et à de vaines images, qui n'ont rien de solide et de ferme; elles sont emportées à droite et à gauche, comme au souffle du vent; car, de même qu'elles arrivent quelquefois subitement, de même elles s'envolent de nouveau avant d'être saisies, et elles laissent leur possesseur dans une grande déception.

Petr. Biesens.

S. Petr. Chr.

S. Petr. Dam.

Pablo Jud.

Philo Jud.

257. Malorum nullus dives est, quamvis etiam omnia ea, quæ ubivis terrarum sunt, metalla adeptus sit. *Et habet. apud D. Joan. Danasc. lib. 1 Parall. c. 24, in med. f. 22, p. 1, C.*

Aucun des méchants n'est riche, quand même il posséderait tous les métaux de la terre.

258. Divitiarum pulchritudo non in crumemis, sed in sublevanda pauperum inopia sita est. *Ibid. lib. 2, c. 16, in fine, f. 61, p. 2, D.*

La beauté des richesses n'est pas dans les coffres, mais dans le soulagement des misères du pauvre.

S. Prosper.

259. Ditari divitiis, grande est bonum : sed inde ditari, unde debeas, non est habenda facultas, sed detestanda calamitas. *Lib. 2 de Vita contemptat. c. 13, ante med.*

C'est un grand bien d'être riche des richesses véritables ; mais être riche de ce qui constitue des dettes, ce n'est pas l'opulence, c'est une déplorable calamité.

260. Ille nobis sunt ambiendæ divitiæ, quæ nos ornare possint pariter et muire ; quas nec acquirere possumus inviti, nec perdere : quæ nos contra hostiles impetus armant, a mundo disternunt, Deo commendant, ditant animas nostras atque nobilitant. *Prosec.*

Nous devons rechercher les richesses qui peuvent devenir pour nous tout à la fois un ornement et une protection, que nous ne pouvons ni acquérir ni perdre sans le vouloir, qui nous arment contre les attaques de l'ennemi, qui nous séparent du monde, qui nous recommandent à Dieu, qui enrichissent et embellissent nos âmes.

261. Divitiæ nostræ credendæ sunt : pudicitia, quæ nos pudicos : justitia, quæ justos : pietas, quæ pios : humilitas, quæ humiles : mansuetudo, quæ mansuetos : innocentia, quæ innocentes : puritas, quæ puros : prudentia, quæ prudentes : temperantia, quæ temperantes, et charitas, quæ nos facit Deo et hominibus caros. *Ibid. circa med.*

Nous devons regarder comme nos véritables richesses la chasteté, qui nous rend chastes ; la justice, qui nous rend justes ; la piété, qui nous rend pieux ; l'humilité, qui nous rend humbles ; la douceur, qui nous rend doux ; l'innocence, qui nous rend innocents ; la pureté, qui nous rend purs ; la prudence, qui nous rend prudents ; la tempérance, qui nous rend tempérants, et la charité, qui nous rend chers à Dieu et aux hommes.

262. Qui divitiis habere volunt, sine labore non querunt, sine difficultate non inveniunt, sine cura non servant, sine anxia delectatione non possident, sine dolore non perdunt. *Ibid. in fine.*

Ceux qui veulent avoir des richesses ne les cherchent pas sans fatigue, ne les acquièrent pas sans difficulté, ne les conservent pas sans soucis, ne les possèdent pas sans un plaisir mêlé d'angoisse, et ne les perdent pas sans douleur.

Robertus Bellarmus.

263. Census terrenus eis, a quibus vitiose diligitur, non est voluptatum materia, sed dolorum. *Ibid.*

La fortune terrestre n'est pas une source de joie, mais un principe de douleur pour ceux qui l'aiment d'un amour déréglé.

Robertus Bellarmus.

264. Divites non sibi, sed pauperibus divites sunt. *Conc. 5 de Tribulat. part. 1, post med.*

Les riches ne sont pas riches pour eux-mêmes, mais pour les pauvres.

265. In hoc mundo magnæ opes impedimento potius, quam adjumento sunt. *Conc. 26 dom. Letare, part. 2, ante finem.*

En ce monde, de grandes richesses sont plutôt un obstacle qu'un secours.

266. Divitiæ fluunt, dum affluunt. *Sup. Ps. 61, v. 10.*

Les richesses s'écoulent à mesure qu'elles affluent.

267. Nemo dubitat omnibus ferme malis et infidelibus, divitiis mundi causam mortis magis esse, quam vitam. *Lib. 1 ad Eccles. cathol. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 366, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Salvianus.

Personne ne doute que les richesses ne soient une cause de mort plutôt que de vie pour presque tous les méchants et les infidèles.

268. Si servatæ divitiæ ad malum hominis conservantur, quanto utique ad majus malum si coacervantur ? *Pros.*

Si c'est pour le malheur de l'homme que l'on conserve les richesses, à combien plus forte raison n'est-ce pas pour son malheur qu'on les entasse ?

269. Quis enim nunc divitum tantæ est contentiæ, qui opes custodire contentus, accumulare jam nolit ?

Or, quel est aujourd'hui le riche assez modéré pour se contenter de conserver ses richesses sans vouloir en acquérir davantage ?

270. O miseria temporis ! cum servare opes genus sit magni criminis : non augere, jam genus putatur esse virtutis. *Ibid. in med. p. 367, col. 2, E.*

O misère des temps ! tandis que c'est un grand crime de conserver des richesses, on regarde comme une vertu de ne pas les augmenter.

271. Quid dici simplicius, quid evidentius potest ? Non dicit diviti : Torquendus es, quia homicida es : torquendus es, quia fornicator : sed : Torquendus es tantummodo, quia dives. Hoc est, quia divitiis male uteris, quia datas tibi ad opus sanctum divitias non intelligis. *Pros.*

Que peut-on dire de plus simple et de plus évident ? Il n'est pas dit au riche : Vous serez tourmenté, parce que vous êtes homicide ; vous serez tourmenté, parce que vous êtes fornicateur ; mais bien : Vous serez tourmenté seulement parce que vous êtes riche, c'est-à-dire parce que vous faites un mauvais usage de vos richesses, parce que vous ne comprenez pas qu'elles vous étaient données pour faire de saintes œuvres.

272. Non enim divitiæ ipsæ per se noxiæ sunt, sed mentes male utentium criminiosæ.

Car ce ne sont pas les richesses qui sont mauvaises par elles-mêmes, mais les dispositions de ceux qui en usent mal qui sont criminelles.

Falsivus.

273. Nec ipsæ opes homini pœnæ causa sunt, sed de opibus sibi pœnas divites faciunt : quia dum uti divitiis bene nolunt, ipsas sibi divitiis in tormenta convertunt. *Ibid. post med. sup. illud, Jacobi 3, Agite nunc divites, etc. p. 367, col. 2, F.*

Les richesses ne sont point par elles-mêmes une cause de châtimens pour les hommes, mais les riches s'en font une cause de châtimens, parce qu'en ne voulant pas en faire un bon usage, ils les convertissent en supplices.

274. Omnis fructus divitiarum in usu est positus deliciarum. *Ibid. lib. 2, ante med. p. 369, col. 2, E.*

Tout le fruit des richesses est dans l'usage des délices.

275. In divitiis diaboli catena est. *Ibid. post med. p. 371, col. G.*

La chaîne du démon est dans les richesses.

276. Divitiæ hoc fallunt homines nomine præsentium bonorum, cum sint causæ malorum æternorum. *Ibid. ante fin. p. 372, col. 1, litt. A.*

Les richesses trompent les hommes en portant le nom de biens dans cette vie, tandis qu'elles sont un principe de maux pour la vie éternelle.

277. Dicite mihi, quæso, omnes Christum amantes, si esse ulli omnino homines tam sævi ac tam crudeles adversum inimicos suos possunt, quam sunt divites adversum se? *Pros.*

Dites-moi, je vous prie, vous tous qui aimez le Christ, s'il peut y avoir des hommes aussi rigoureux et aussi cruels envers leurs ennemis que les riches le sont envers eux-mêmes.

278. Nulli quippe sunt tam feri, tam inhumani qui non vel desperatos jam atque morientes adversarios suos persequi desinant : isti seipsos etiam in morte positi persequuntur.

Car il n'y a pas d'hommes assez barbares et assez inhumains pour continuer de poursuivre des ennemis désespérés et mourants, et les riches se poursuivent eux-mêmes jusque dans la mort.

279. O quanto leviores sunt extranei et carnales inimici! Illi enim corporum tantum hostes sunt, vos spirituum : illi tantum artuum, vos et animarum. *Ibid. sub finem, p. 372, col. 1, D.*

Oh ! que les ennemis étrangers, que les ennemis charnels sont plus doux ! car ils ne sont que les ennemis de vos corps, et vous êtes les ennemis de vos âmes ; ils n'en veulent qu'à vos membres, et vous en voulez à vos âmes.

S. Theophyl. Act.

280. Divitiarum cura summos interrumpit dulcissimos, innoxios calumnias struit. *Epist. paschal. 3, ante fin. apud Bibl. Patr. tom. 4, edit. Colon. 618.*

Le souci des richesses interrompt le sommeil le plus doux et élève des calomnies contre les innocents.

281. Non tantum adversarii contra hostes suos, quantum divitiæ contra virtutes dimicant. *Ibid.*

Les guerriers combattent avec moins de fureur contre leurs ennemis que les richesses contre les vertus.

282. Nunquam divitiarum desiderium, ullis divitiis satiari potest. *Ibid.*

S. Theophyl. Act.

Le désir des richesses ne peut jamais être assouvi.

283. Divitiarum cupidinem, nisi ratione frenetur, nec consilium temperat, nec lex mitigare potest, nec ulla satiat abundantia. *Ibid.*

Si la raison ne modère pas le désir des richesses, ni la prudence ne peut le tempérer, ni la loi ne peut l'adoucir, ni l'abondance ne peut le rassasier.

284. Divitiæ sunt non habentibus ad tentationem, habentibus in laqueum. *Sup. 1 Tim. c. 6, sect. 2, in princ.*

S. Thomas Aquinas.

Les richesses sont une tentation pour ceux qui ne les possèdent pas et une chaîne pour ceux qui les possèdent.

285. Magnæ virtutis dives esse ostenditur, et perfecta charitate fixus in Deo, qui ex affectu divitiarum maculam peccati non contrahit, qui post aurum concupiscendo non vadit, nec de divitiis confidendo, per superbiam super alios se extollit. *De Perf. vite spirit. c. 7, sub finem, tom. 2.*

Le riche montre qu'il est doué d'une grande vertu et qu'il est attaché à Dieu par une profonde charité, quand l'amour des richesses ne lui fait contracter aucune souillure, quand la convoitise ne le fait pas courir après l'or, et quand, plein de confiance en sa richesse, il ne s'élève pas au-dessus des autres.

286. Vere mirabilia facit, qui in divitiis vivens, divitiis affluentibus cor non apponit. *Ib. in fine.*

Celui-là fait un vrai miracle, qui vit dans les richesses sans attacher son cœur aux biens dont il regorge.

287. Vanitas est, divitiis perituras quærere, et in illis sperare. *Lib. 1 de Imitat. Christi, c. 1, a med. t. 2.*

Thomas à Kempis.

C'est une vanité de rechercher les richesses périssables et de placer en elles ses espérances.

288. Nihil tibi prosunt divitiæ tuæ, si divitiarum beneficiis non utaris : nam pars mendicitatis est, congestam secreto pecuniam possidere. *Hom. 8 de Misericord. a med. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 3, p. 483, col. 1, C, edit. Coloniensis 1618.*

S. Valerian.

Vos richesses ne vous servent de rien, si vous n'en recueillez pas les avantages ; car c'est une sorte de mendicité de posséder en secret des sommes entassées.

289. Illæ divitiæ acceptabiles sunt Deo, cuius largitate pauper alitur, nudus vestitur, captivus redimitur, vinculus absolvitur, cœlestis regni hæreditas comparatur. *Ibid. ante fin. p. 483, col. 1, F.*

Les richesses agréables à Dieu sont celles qu'on emploie à nourrir les pauvres, à vêtir ceux qui sont nus, à racheter les prisonniers, à délivrer les captifs, et à acheter l'héritage du royaume céleste.

290. Divitiæ hujus sæculi quotidie augmento suo famem faciunt, et in posterum dignitatis suæ flore nudatæ, amatores suos esurire patiuntur. *Ibid.*

Les richesses de ce monde, à mesure qu'elles s'accroissent,

sent, augmentent la faim du riche, et plus tard, dépouillées de la fleur de leur dignité, elles font souffrir la faim à leurs esclaves.

S. Valerian.

291. Infructuosæ divitiæ adversum se ultrices criminum flammæ accendunt. *Ibid. sub finem, p. 485, col. 2, G.*

Les richesses stériles allument contre elles-mêmes les flammes vengeresses des crimes.

292. Quid prosunt homini opes, quæ ad hoc solum congregantur ut pereant? *Ibid. Hom. 20 de Avarit. ante med. p. 498, col. 1, E.*

Que sert à l'homme la richesse qui n'est amassée que pour périr?

S. Zeno.

293. Divitiis si erogaveris, pecunia est: si servaveris, simulachra. *Serm. 2 de Avarit. in med. apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Coloniae 1618.*

Si vous dépensez votre richesse, c'est de l'argent; si vous la gardez, ce n'est qu'un simulacre.

## SENTENTIA PAGANORUM.

Aristipp. phil.

294. Opes ejusmodi tibi para, quæ navi fracta, simul cum domino enatent. *In Sent. in med. sent. 1.*

Préparez-vous des richesses qui puissent se sauver du naufrage avec leur maître, si le navire vient à être brisé.

Aristot.

295. Divitiæ magna ex parte ab hominibus pravus potius, quam bonis habentur. *Sect. 29 Problem. quest. 3, t. 2.*

Les richesses sont possédées en grande partie par les méchants plutôt que par les bons.

296. Ipsæ divitiæ non sunt id, quod quærimus bonum: inutiles enim sunt, et ob aliud quæri solent. *Lib. 1 Ethic. ad Nicomach. c. 5, in fine, t. 2.*

Les richesses ne sont pas elles-mêmes le bien que nous cherchons; car elles sont inutiles par elles-mêmes, et on ne les recherche ordinairement que pour obtenir autre chose.

297. Divitiis optime is utetur, qui virtutem eam habet, quæ ad pecuniam atinet. *Ibid. lib. 4, c. 2, post init.*

Celui-là usera très-bien des richesses, qui possède les vertus relatives à l'argent.

298. Divitiarum nullus est finis constitutus hominibus. *Lib. 1 Polit. c. 5, in fine, t. 2.*

Il n'y a aucun terme fixé à l'homme pour la richesse.

299. Absurdum est tales esse divitiis affirmare, quarum abundans quis fame perire possit. *Ibid. post med.*

Il est absurde d'appeler richesses celles dont l'abondance n'empêche pas l'homme de mourir de faim.

300. Non est finis divitiarum: omnes enim in infinitum augent, qui pecuniis student. *Ib. post med.*

Les richesses n'ont point de bornes, car ceux qui ont la passion des richesses veulent les augmenter jusqu'à l'infini.

301. Divitiis quisquam proderit, cum juste

utatur: et lædet, cum injuste. *Lib. 1 Rhetor. c. 1, ante finem, t. 2.*

Aristot.

L'homme rend la richesse utile quand il en fait un bon usage; il la rend nuisible quand il en use injustement.

302. Divitem esse in utendo magis, quam possidendo consistit: utentis enim operatio est; possessio vero ipsæ divitiæ sunt. *Ibid. c. 5, prope med.*

La richesse consiste plutôt dans l'usage que dans la possession; car l'usage est l'action, tandis que la possession n'est que l'argent lui-même.

303. Mores qui divitiis comitantur, facile omnes perspicere possunt: contumeliosiores namque sunt ac superbi, delicati, arrogantes. *Ibid. lib. 2, c. 16, in princ.*

Il est facile à tout le monde de remarquer les mœurs qui accompagnent les riches, car ils sont insolents, orgueilleux, délicats et arrogants.

304. Sunt quasi pretium aliorum divitiarum, quibus eorum dignitas æstimatur; ac idcirco cuncta videntur emi posse divitiis. *Ibid.*

Les richesses sont comme le prix de tout le reste, et c'est là ce qui fait leur valeur; c'est pourquoi il semble qu'on peut tout acheter avec la richesse.

305. Quis dives? qui nihil cupiat: quis pauper? avarus. *Ex Dictis sapient. ex Ausonio, dict. 3.*

Bias, phil.

Qui est riche? celui qui ne désire rien; qui est pauvre? l'avare.

306. Despice divitiis, si vis animo esse beatus. *Lib. 4 Distichor. metr. 5.*

Cato pœta.

Méprisez les richesses, si vous voulez posséder le bonheur de l'âme.

307. Utere quæsitis opibus, fuge nomen avari:

Quid tibi divitiæ prosunt, si pauper abundas? *Ibid. metr. 34.*

Usez des richesses que vous possédez, évitez le nom d'avare; à quoi vous servent les richesses, si vous êtes pauvre dans l'abondance?

308. Omnium rerum nec aptius est quidquam ad opes tuendas ac tenendas, quam diligi: nec alienius, quam timeri. *Lib. 2 de Offic. ante med. t. 4.*

Cicero.

Rien n'est plus propre à défendre et à conserver nos richesses que de nous faire aimer; rien n'est plus dangereux pour notre fortune que de nous faire craindre.

309. Animus hominis dives, non arca appellari solet, quamvis illa sit plena; dum te inanem videbo, divitem non putabo. *Prosec.*

L'esprit riche d'un homme ne s'appelle pas un coffre, quoiqu'il soit bien rempli; tant que je verrai votre esprit vide, je ne vous croirai pas riche.

310. Animus oportet tuus se judicet divitem non hominum sermo, neque possessiones tue: qui si nihil deesse tibi putas, nihil curas amplius, satiatas es, aut etiam contentus pecunia, concedo dives es. Sin autem propter aviditatem pecuniæ nullum quæstum turpem putas, si quo-

Cicero.

tidie fraudás, decipis, poscis, pacisceris, auferis, rapis, ararium expilas.

Il faut que votre esprit se trouve riche, et non que les discours des hommes et votre fortune vous fassent passer pour tel. Si vous croyez ne manquer de rien, ne vous inquiétez pas d'autre chose, vous êtes rassasié; si vous êtes content de votre fortune, vous êtes riche, j'en conviens. Mais c'est le contraire si la cupidité vous empêche de trouver honteux aucun genre de gain, si chaque jour vous employez la fraude et la tromperie, si vous sollicitez, si vous faites des transactions, si vous volez, si vous ravissez, si vous pillez le trésor.

311. Qui innumerabiles cupiditates habet, quæ brevi tempore magnas copias exhaurire possint, hunc ego quomodo appellabo divitem, cum ipse egere se sentiat?

Celui qui a des convoitises sans nombre, des convoitises qui en peu de temps absorberaient des sommes immenses, comment pourrai-je l'appeler riche, puisqu'il trouve lui-même qu'il est dans l'indigence?

312. Etenim divitiarum fructus in copia est, copiam declarat satiety rerum atque abundantia. *De Paradoxis, c. 6, circa med. t. 4.*

Car le fruit des richesses est dans l'abondance, et ce qui fait l'abondance, c'est la suffisance et la satiété des biens.

313. Quis dubitet, quod in virtute divitiarum sint? quoniam nulla possessio, nulla vis auri et argenti pluris quam virtus aestimanda est. *Ib.*

Qui peut douter que la vraie richesse ne soit dans la vertu? car il n'y a point de propriété, il n'y a ni or ni argent qui ait autant de prix que la vertu.

314. Uter est ditior? cui deest, aut qui superat? qui eget, an qui abundat? cui possessio quo major est, eo plus requirit ad se tuendam, an qui suis viribus se sustinet? *Pros.*

Lequel des deux est le plus riche? celui qui manque, ou celui qui possède? celui qui est dans la disette, ou celui qui est dans l'abondance? celui qui a des besoins d'autant plus grands pour se défendre que ses possessions sont plus nombreuses, ou celui qui se soutient par ses propres ressources?

315. Non esse cupidum pecuniarum, non esse tenacem vectigalis, contentum vero suis esse rebas, maximarum sunt certissimæque divitiarum. *Ibid.*

La richesse la plus grande et la plus assurée consiste à ne pas convoiter l'argent, à ne pas trop tenir à l'impôt, à être content de ce qu'on possède.

316. Si voles divitias cum virtute comparare, vix satis idoneæ tibi videbuntur divitiarum, quæ virtutis pedissequæ sint. *Lib. 4 de Arte Rhetor. ad Herennium, ante med. t. 1.*

Si vous voulez comparer les richesses à la vertu, les richesses vous paraîtront à peine dignes d'être les suivantes de la vertu.

317. Omnes sunt divites, qui cælo frui possunt. *Lib. 7, Epist. 6 ad Atticum, in fine, tom. 3.*

Tous ceux-là sont riches, qui peuvent jouir du ciel.

318. Alii, non sibi dives est, quisquis est dives. *Tom. 2, syzygia 4, in dialogo Menæxeni, in med. p. 246, E.*

Les riches le sont pour les autres et non pour eux-mêmes.

Plato.

319. Felices vix, et ne vix quidem fieri possunt divites, qui magnam pecuniarum vim possident, quam etiam improbus quispiam possidere posset. *Pros.*

C'est à peine, et même à grand-peine, que les riches peuvent devenir heureux en possédant une grande quantité d'argent que tout homme injuste peut posséder aussi bien qu'eux.

320. Quod si ita est, nunquam equidem concedam divitem revera esse felicem, nisi etiam sit bonus: fieri vero non potest, ut quis et prohibite et divitiis una abundet. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 5 de Legibus, post med. p. 742, E.*

S'il en est ainsi, je n'admettrai jamais qu'un riche soit heureux, à moins qu'il ne soit vertueux en même temps; mais il est impossible qu'un homme possède tout à la fois en abondance les richesses et les vertus.

321. Nullum gravius malum opulencia: opes enim quantum majores, tanto plures et majores calumniantium impetus sentit, et turpium noxiarumque voluptatum architectos in suo nutrit sinu. *Tom. 3, syzygia 6, Epist. 3 ad Dionys. in med. p. 317, C.*

Il n'y a pas de mal plus grave que l'opulence; car plus elle a de grandes richesses, plus elle est en butte aux nombreuses et violentes attaques des calomnieux, et elle nourrit dans son sein les artisans des voluptés coupables.

322. Divitiarum corpori et animo subserviant. *Ibid. Epist. 8 ad Dionem, circa med. p. 355, litt. B.*

Il faut que les richesses soient soumises à l'empire de l'âme et du corps.

323. Sermo ille, qui divites appellat beatos, plane est infelix, muliercularum et puerorum ineptis magis conveniens, prorsus vecors et insipidus, et eos qui illi fidem adhibent, tales efficit. *Ibid.*

Le langage qui appelle les riches des heureux est complètement déplacé; il ne convient qu'à des femelle et à des enfants sans raison; il est faux et insipide, et rend tels ceux qui y ajoutent foi.

324. Non est quod putes omnibus divitias convenire: nihil est insolentius novitio divite. *Lib. 2 Controvers. contr. 9, p. 98, tom. 1.*

Il ne faut pas croire que la richesse convienne à tout le monde: rien n'est plus insolent qu'un novice riche.

325. Tunc est tormentum carere divitiis, cum illas jam senseris. *Ibid. lib. 1, contr. 6, circa med. p. 73.*

C'est un supplice d'être privé des richesses, lorsqu'on en a joui précédemment.

326. Divitias nego bonum esse; nam si essent, bonos facerent. Nunc quoniam quod apud malosprehenditur, dici bonum non potest, hoc illis nomen nego: cæterum et habendas esse, et utiles, et magna commoda afferentes, fateor. *De Vita beata, c. 24, in fin. p. 507, t. 1.*

Je nie que la richesse soit un bien; car si elle était un bien, elle rendrait les hommes bons. Et puisqu'on ne peut appeler un bien ce qui se trouve chez les méchants, je refuse ce nom aux richesses; du reste, j'avoue qu'il faut les rechercher, qu'elles sont utiles, et qu'elles procurent de grands avantages.

Seneca.

Plato.

327. Divitiæ apud sapientem virum, in servitute sunt : apud stultum, in imperio. *Ibid.* 26, *circa init.* p. 509.

Chez le sage, les richesses sont tenues en servitude; chez l'insensé, elles possèdent l'empire.

328. Otiosi divitiis luditis, nec providetis illarum periculum. *Ibid. ante med.* p. 509.

Vous êtes oisifs, et vous jouez aux richesses sans penser à leurs dangers.

329. Sapienti quisquis abstulerit divitias, omnia illi sua relinquet. *Ibid. circa med. pag.* 509.

On a beau enlever au sage ses richesses, on lui laisse toujours tout son bien.

330. Animus est, qui divites facit : pecunia nihil ad animum pertinet. *De Consolat. ad Helviam, c.* 11, *post med.* p. 636, t. 1.

C'est l'esprit qui rend riche, et l'argent n'a aucun rapport avec l'esprit.

331. Quis sit divitiarum modus, quæris? Primus, habere quod necesse est : proximus, quod sat est. *Ep.* 2, *in calce,* p. 525, t. 2.

Vous demandez quelles sont les bornes de la richesse? La première est d'avoir le nécessaire; la seconde, d'avoir le suffisant.

332. Is maxime divitiis fruitor, qui minime divitiis indiget. *Ep.* 4, *in fine.* p. 548, t. 2.

Celui-là jouit le plus des richesses qui en a le moins de besoin.

333. Si ad naturam vives, nunquam eris pauper : si ad opinionem, nunquam dives. Exiguum natura desiderat, opinio immensum. *Epist.* 16, *post med.* p. 551, t. 7.

Si vous vivez selon les lois de la nature, vous ne serez jamais pauvre; si vous vivez selon l'opinion, vous ne serez jamais riche. La nature demande peu de chose, mais l'opinion réclame immensément.

334. Non est in divitiis vitium, sed in ipso animo. *Ep.* 17, *in fine,* p. 553.

Le vice n'est pas dans la richesse même, mais dans la volonté.

335. Magnus est ille, qui in divitiis pauper est : sed securior, qui caret divitiis. *Ep.* 20, *post med.* p. 559, t. 2.

Celui qui est pauvre au milieu des richesses est grand, mais celui qui ne possède point la richesse est plus en sûreté.

336. Si vis te divitem facere, non pecunie adjiciendum, sed cupiditatibus detrahendum est. *Epist.* 21, *circa med.* p. 561, t. 2.

Si vous voulez devenir riche, il ne faut pas augmenter votre argent, mais diminuer vos désirs.

337. Brevissima ad divitias, per contemptum divitiarum via est. *Epist.* 62, *in fine.* p. 635, tom. 2.

Le plus court chemin pour devenir riche, c'est le mépris des richesses.

338. Divitem illum putas, quia aurea su-

pellex, etiam in via eum sequitur : quia tantum agri possidet? *Pros.*

Vous trouvez cet homme riche, parce qu'il a une vasselle d'or qui le suit même dans ses voyages, parce qu'il possède telle étendue de terrain?

339. Late possidet, sed multum debet : habet domum formosam, sed alienis nummis paratam : et cum omnia dixeris, pauper est ; quia debet quantum possidet, quia debet omnia. *Epist.* 87, *post init,* p. 730, t. 2.

Il a de vastes possessions, mais il doit beaucoup; il a une maison magnifique, mais il l'a acquise avec l'argent des autres, Dites tout ce que vous voudrez, il est pauvre, parce qu'il doit autant qu'il possède, parce qu'il doit tout.

340. Non tantum bonum divitiæ non sunt, sed malum sunt. *Epist.* 87, *post med.* p. 734, tom. 2.

Non seulement les richesses ne sont pas un bien, mais elles sont un mal.

341. Divitiæ causa sunt malorum, non quia ipsæ faciunt aliquid, sed quia facturos, irritant. *Pros.*

Les richesses sont la cause des maux; non qu'elles les fassent par elles-mêmes, mais elles irritent ceux qui les font.

342. Inflant animos, superbiam pariunt, invidiam contrahunt : et usque eo mentem alienant, ut fama pecuniæ eos etiam nocitura delectet. *Ibid.*

Elles enflent les esprits, elles enfantent l'orgueil, elles engendrent l'envie, et elles aveuglent tellement l'âme, que le renom d'être riches fait plaisir à ceux-là même dont il fait le malheur.

343. Divitiæ non sunt bona : bona autem omni carere culpa decet, pura sunt, non corrumpunt amicos, non sollicitant ; extollunt quidem et dilatant, sed sine tumore. *Pros.*

Les richesses ne sont pas des biens : les biens sont exempts de toute tache, ils sont purs, ils ne corrompent pas les amis, ils ne sollicitent pas; ils élèvent sans doute et ils dilatent, mais ils n'enflent pas.

344. Quæ bona sunt, fiduciam faciunt, divitiæ autem audaciam : quæ bona sunt, magnitudinem animi dant, divitiæ insolentiam. *Ibid. post med.* p. 735.

Ce qui est bon inspire la confiance, mais les richesses n'inspirent que l'audace; ce qui est bon donne de la grandeur à l'âme, mais les richesses ne donnent que l'insolence.

345. Divitiæ non dant magnitudinem animo, nec fiduciam, nec securitatem, sed insolentiam, tumorem, arrogantiam creant. *Ibid.*

Les richesses ne donnent à l'âme ni la grandeur, ni la confiance, ni la sécurité; mais elles créent l'insolence, l'enflure et l'arrogance.

346. Opes auctoramenta sunt servitutem. *Epist.* 101, *in fine,* p. 824, t. 2.

Les richesses sont le prix de la servitude.

347. Homines in animo non in patrimonio putent esse divitias : eum esse locupletem, qui



paupertati suæ aptus est, et parvo se divitem ferit. *Epist. 108, ante med. p. 831, t. 2.*

Que les hommes placent la richesse dans l'esprit et non dans le patrimoine; qu'ils regardent comme riche celui qui sait se résigner à sa pauvreté, et qui se trouve riche avec peu de bien.

348. Ostenduntur res istæ, non possidentur : et dum placent, transeunt. Ad veras potius te converte divitias, disce parvo esse contentus. *Epist. 110, sub fin. p. 843, t. 2.*

Les biens de la terre sont montrés, mais ils ne nous sont pas donnés à posséder; car ils passent au moment où ils nous charment. Tournez-vous plutôt vers les richesses véritables, et apprenez à vous contenter de peu.

349. Omnia ista nobis accedant, non hæreant. Si abducantur, sine ulla nostri laceratione discedant : utamur illis, non gloriemur, et utamur parce tanquam depositis apud nos et abituris. Quisquis illa sine ratione possedit, non diu tenuit. *Epist. 74, in med. p. 676, t. 2.*

Que tous les biens de la terre s'approchent de nous, mais qu'ils ne s'attachent pas à nous. S'ils nous sont enlevés, qu'ils disparaissent sans nous déchirer; jouissons-en et n'en tirons aucune gloire; usons-en avec ménagement, comme d'un dépôt qui nous a été confié et qui doit nous être retiré. Quiconque les possède sans suivre les lois de la raison ne les conserve pas longtemps.

350. Quæ sunt maximæ divitiæ? Non desiderare divitias. *De Moribus, ante med. p. 677, edit. Basilæ 1537.*

Quelle est la plus grande des richesses? C'est de ne point désirer la richesse.

351. Utendum est divitiis, non abutendum. *Ibid. in med. p. 677.*

Il faut user des richesses, mais il ne faut pas en abuser.

352. Mihi crede, non potes dives esse et felix. *Ibid. post med. p. 678.*

Croyez-moi, vous ne pouvez pas être riche et heureux tout ensemble.

353. Difficile est divitem salvari. *Sent. 182, p. 63, col. 2, II, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Il est difficile qu'un riche se sauve.

354. Divitum frons hilaris, sed multis intus amaritudinibus mens est referta. *Lib. 4 Dictor. memorabil. c. 4, in princ. p. 175.*

Les riches ont le visage riant, mais leur âme est remplie intérieurement de beaucoup d'amertume.

## DIVORTIUM (DIVORCE).

### DEFINITIO.

Divortium est separatio corporalis, quæ causa fit delicti, non autem causa honestatis. *Apud Gratianum in decretis, fol. 341, col. 2.*

Le divorce est la séparation du corps qui a lieu pour cause de crime et non pour cause d'honnêteté.

Repudium est, cum uxor sub testimonio testium, vel presentium, vel absentium dimittitur. *Lib. 9 Etym. c. 8, a med. p. 132, col. 1.*

Il y a répudiation quand l'épouse est renvoyée sur l'attestation de témoins, soit présents, soit absents.

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Qui expellit mulierem bonam, expellit hominem; qui autem tenet adulteram, stultus est et impius. *Prov. 18, v. 22.*

Celui qui chasse une femme vertueuse rejette un grand bien; mais celui qui garde une adultère est insensé et méchant.

2. Mulier, si est tibi secundum animam tuam, non projicias illam, et odibili non credas te. *Eccli. 7, v. 28.*

Si tu as une femme selon ton cœur, ne la quitte point, et ne te confie pas à une femme haïssable.

3. Si dimiserit vir uxorem suam, et recedens ab eo, duxerit virum alterum, numquid non polluta et contaminata erit mulier illa? *Jer. 3, v. 1.*

Lorsqu'un mari répudie sa femme, si elle s'attache à un autre, n'est-elle pas impure et déshonorée?

4. Omnis, qui dimiserit uxorem suam (excepta fornicationis causa), facit eam mœchari : et qui dimissam duxerit, adulterat. *Matth. 5, v. 32.*

Quiconque renverra sa femme, si ce n'est pour cause d'adultère, la rend adultère, et celui qui épousera la femme renvoyée commet un adultère.

5. Quod Deus conjunxit, homo non separet. *Ibid. 19, v. 6.*

Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a joint.

6. Omnis, qui dimittit uxorem suam, et alteram ducit, mœchatur : et qui dimissam a viro ducit, mœchatur. *Luc. 16, v. 18.*

Quiconque renvoie sa femme et en épouse une autre commet un adultère, et quiconque épouse celle que son mari a répudiée commet un adultère.

7. Iis qui matrimonio juncti sunt, præcipio, non ego, sed Dominus, uxorem a viro non discedere. *Pros. 1 Cor. 7, v. 10.*

Pour ceux qui sont dans le ménage, ce n'est pas moi, mais le Seigneur qui leur fait ce commandement : que la femme ne se sépare point de son mari.

8. Quod si discesserit, manere inuptam, aut viro suo reconciliari. *V. 11.*

Que si elle s'en sépare, qu'elle demeure sans se marier, ou qu'elle se réconcilie avec son mari.

9. Vir uxorem non dimittat. *Ibid. v. 11.*

Que le mari ne quitte point sa femme.

### SENTENTIE PATRUM.

10. Dominus ut non facile uxor dimittatur, solam causam fornicationis excepit, cæteras vero universas molestias (si quæ forte extiterint),

S. Aug.

jubet pro fide conjugali, pro castitate fortiter sustineri. *De Serm. Dom. in monte, lib. 1, circa med. p. 794, D, t. 4.*

Pour éviter que les épouses soient renvoyées trop facilement, le Seigneur n'a admis que la cause de fornication. Quant aux autres épreuves, s'il en existe, il ordonne de les supporter avec courage, en vue de la foi conjugale et de la chasteté.

11. Nihil iniquius quam fornicationis causa dimittere uxorem, si et ipse convincitur fornicari. *Ibid.*

Rien n'est plus injuste que de renvoyer une épouse pour cause de fornication, quand l'époux lui-même est convaincu du même crime.

12. Licite dimittitur conjux ob causam fornicationis, sed manet vinculum prioris, propter quod fit reus adulterii, qui dimissam duxerit, etiam ob causam fornicationis. *Lib. 2 de adulterinis Conjug. c. 4, in fine, p. 592, D, t. 7.*

Il est permis de renvoyer une épouse pour cause de fornication, mais le lien du mariage subsiste toujours; en sorte que celui qui prend une femme renvoyée même pour cause de fornication se rend coupable d'adultère.

13. Etiam si per repudium conjux casto corpore separatur, non ideo uxorem solvit, nisi mors conjugis, non in adulterium corruentis, sed de corpore exeuntis. *Ibid. c. 16, post initium, p. 596, D.*

Quand les époux se séparent par répudiation, sans que la chasteté corporelle soit violée, l'épouse ne peut être déliée que par la mort de l'époux; l'adultère de celui-ci ne suffit pas, il faut la séparation de la mort.

14. Interveniens divortio, non aboletur illa confœderatio nuptialis: ita ut sibi conjuges sint etiam separati cum illis autem adulterium committant, quibus etiam fuerint post suum repudium copulati, vel illa viro, vel ille mulieri. *De Bono conjugati, c. 7, in fine, p. 550, C, tom. 6.*

Le divorce ne dissout pas le lien du mariage; en sorte que les époux séparés commettent l'adultère quand ils s'unissent après leur séparation: l'époux a une autre femme, et la femme a un autre mari.

15. Non erit turpis, neque difficilis, etiam post perpetrata atque purgata adulteria, reconciliatio conjugum post divortium, ubi per claves regni caelorum non dubitatur fieri remissio peccatorum. *Pros.*

La réconciliation des époux après le divorce, même après des adultères commis et purgés, n'a rien de coupable et de difficile, puisqu'il n'est pas douteux que tous les péchés sont remis par les clés de l'Eglise.

16. Non ut post viri divortium adultera revocetur, sed ut post Christi consortium adultera non vocetur. *Lib. 2 adult. Conjug. c. 9, in princ. p. 594, D, t. 6.*

Ce n'est pas qu'après le divorce du mari l'épouse adultère doive être rappelée; mais, après la réconciliation avec le Christ, elle ne doit plus être appelée adultère.

17. Conjuges a suo consortio divortiantes,

S. Aug.

non alia quaerant conjugia, quia non erunt conjugia, sed adulteria. *Ibid. c. 9, in princ.*

Les époux qui ont divorcé ne doivent pas contracter d'autres liens, qui ne seraient plus des mariages, mais des adultères.

18. Causa fornicationis, divortium nascitur. *Ibid. lib. 1, c. 1, prope fin. p. 580, D.*

Le divorce a pour cause la fornication.

19. Sicut conjunctio a Deo, ita divortium a diabolo est. *Tract. 9 de c. 2 sup. Evang. Joan. circa init. p. 55, B, t. 9.*

De même que l'union conjugale vient de Dieu, le divorce vient du démon.

20. Sive asper sit, sive feris moribus maritus, necesse est ferre conjugem, et ex nulla occasione admittere, ut unio divortio divellatur. *Hom. 7 Hexam. ante fin. p. 38, t. 1.*

Que le mari soit brutal et de mœurs féroces, il est nécessaire de le supporter comme époux, et aucune raison ne peut faire admettre que l'union soit dissoute par le divorce.

21. Melius est facere divortium cum homine, quam cum Deo. *In suis Prov. verbo Melius, p. 192, t. 2.*

Il vaut mieux se séparer de l'homme par le divorce que se séparer de Dieu.

22. Licet Ecclesia propter impedimentum matrimonii possit divortia facere, nunquam tamen potest, nec debet matrimonium (quod legitime celebratum est) dissolvere. *Lib. 6 Compend. Theolog. verit. c. 38, in princ. p. 746, col. 2, E, t. 7, part. 4.*

quoique l'Eglise puisse faire des divorces à cause des empêchements du mariage, elle ne peut et ne doit jamais dissoudre un mariage qui a été célébré légitimement.

23. Adulter uxorem adulteram dimittere non potest. *In Decretis, part. 2, causa 32, quæst. 6, can. Non mechaberis, in fine, § Illis auctoritatibus.*

Le mari adultère n'a pas le droit de répudier sa femme adultère.

23. Divortium non est verum, nisi quod animo perpetuum constituendi discessionem fit. *In decret. part. 2 de Penit. tit. 1, can. Divortium.*

Il n'y a de véritable divorce que lorsqu'il se fait avec l'intention de maintenir perpétuellement la séparation.

25. Etsi mundana lex præcipit, conversionis gratia utrobet invito posse solvi conjugium: divina tamen lex hoc fieri non permittit. *Lib. 9 in Registro, indict. 4, c. 44, Epist. 44, ad Adriamum notarium, col. 1074, D, t. 2.*

quoique la loi humaine autorise la dissolution du mariage pour cause de conversion, même contre le gré des deux époux, la loi divine ne permet pas cela.

26. Excepta fornicationis causa, viro uxorem dimittere nulla ratione conceditur. *Ibid. in fine.*

Excepté le cas de fornication, il n'est permis sous aucun prétexte au mari de répudier son épouse.

S. Aug.

S. Basil. Mag.

V. Becla.

S. Bonav.

Gratians.

S. Greg. Mag.

reg. Naz.

27. Lex ob omnem causam divortium permittit, Christus autem nequaquam ob omnem causam : sed solum a meretrice separari concedit, omnia vero reliqua boni consulere jubet. *Orat. 28, ante med. p. 223.*

La loi autorise le divorce pour n'importe quelle cause, mais Jésus-Christ ne le permet point pour toute cause; il permet seulement de se séparer d'une courtisane, mais pour tout le reste il ordonne de consulter le bien.

S. Hier.

28. Discordia seminarium est repudii. *Tom. 2, Epist. 1 adversus Helvidium, ante finem, p. 14, D.*

La discorde est un germe de divorce.

29. Ubiunque est fornicatio et fornicationis suspicio, libere uxor dimittitur. *Lib. 3 sup. Matth. c. 19, can. 2, num. 190, sup. illud, Quicunque dimiserit uxorem suam, etc. p. 56, tom. 9.*

Quand il y a fornication ou soupçon de fornication, le mari est libre de renvoyer son épouse.

30. Grave pondus uxorum est, si excepta causa fornicationis, eas dimittere non licet. Quid si temulenta fuerit, si iracunda, si malis moribus, si luxuriosa, si gulosa, si vaga, si jurgatrix, si maledica, tenenda erit istiusmodi? Velis nolis sustinenda est. *Ibid.*

Une femme est une charge bien lourde, si l'on ne peut la renvoyer que pour cause de fornication. — Eh quoi ! si elle est adouée au vin, irascible, de mauvaises mœurs, luxurieuse, gonflée, vagabonde, querelleuse, médisante, faudra-t-il encore la garder? — Bon gré, mal gré, il faudra la supporter.

Iugo S. Victoris.

31. Separatio per libellum repudii, est penitus interdicta. *Lib. Sent. tract. 7, c. 5, in fine, p. 341, F, t. 3.*

Il est absolument interdit de se séparer en donnant une cédule de répudiation.

32. Quisquis fornicationis causa vult alijcere uxorem suam, prior debet esse a fornicatione purgatus. *Ibid. c. 9, ante med. p. 345, E.*

Quiconque veut renvoyer sa femme pour cause de fornication doit être lui-même exempt de ce crime.

Iugo eard.

33. Repudium malum est, tamen cum ratione licitum est. *Sup. Matth. c. 19, fol. 63, col. 3, tom. 6.*

La répudiation est un mal; cependant elle est permise quand il y a une juste cause.

Joan. Cass.

34. Tutius est cum homine, quam cum Deo habere divortium. *Coll. 21 abb. Theove, c. 9, in fine, p. 787.*

Il vaut mieux divorcer avec l'homme qu'avec Dieu.

35. Divortia inter unanimes fratres, hostis invidus ac malignus interserit. *Coll. 16 abb. Joseph, c. 8, post med. p. 676.*

L'envie et la malice de l'ennemi sèment des causes de divorce entre les frères bien unis.

Joan. Chr.

36. Cum videas sive virum, sive mulierem de dimittendis uxoris ut viris legem interrogantes, cognosce quia vir ille lascivus est,

et mulier illa meretrix. *Hom. 32 sup. Matth. S. Joan. Chr. oper. imperf. post init. col. 947, D, t. 2.*

Quand vous verrez un mari ou une épouse interroger la loi sur la séparation, sachez que cet homme est un impudique et cette femme une courtisane.

37. Matrimonium non facit coitus, sed voluntas : et ideo illud non solvit separatio corporis, sed separatio voluntatis. *Ibid. in med. col. 950, C.*

Ce n'est pas le rapprochement sexuel, mais la volonté qui fait le mariage; c'est pourquoi il n'est pas rompu par la séparation des corps, mais par celle des volontés.

38. Sicut crudelis est et iniquus, qui uxorem castam dimittit : sic fatuus est et injustus, qui retinet meretricem. *Ibid.*

De même que c'est une cruauté et une iniquité de renvoyer une épouse chaste, de même c'est une sottise et une injustice de garder une épouse qui se prostitue.

39. Cum propter continentiam et pusillanimitatem et alias causas fieri divortia contingit, melius est ut non fiant a principio. *Hom. 19 sup. 1 Cor. circa med. ut illud, 7, Uxorem a viro non discedere, etc. col. 46, D, t. 4.*

Lorsque des divorces ont lieu pour cause de continence et de pusillanimité, ou pour d'autres motifs, il vaut mieux qu'ils n'aient pas lieu dès le commencement.

40. Si tibi vir imperat, ut impietatem cum eo propter matrimonium communices, vel ut discedas : melius est divortium facere nuptiarum, quam pietatis. *Ibid. post med. sup. illud, 7, Si infidelis discedit, etc. col. 466, B.*

Si votre mari exige qu'à cause du mariage vous pratiquiez l'impie avec lui, ou que vous le quittiez, il vaut mieux faire divorce avec votre mari qu'avec la religion.

41. Qui patrem reliquit propter uxorem, si illam ipsam quoque postea dimiserit ac reliquerit, quamnam veniam dignus erit? *Serm. 20 sup. Epist. ad Ephes. ante fin. col. 1085, B, tom. 4.*

Si celui qui a quitté son père pour aller avec son épouse abandonne et renvoie son épouse elle-même dans la suite, quelle grâce méritera-t-il?

42. Ubiunque est fornicatio et fornicationis suspicio, libere uxor dimittitur. *Lib. 2 Offic. Eccles. c. 19, post med. p. 609, col. 1.*

Dès qu'il y a fornication ou soupçon de fornication, le mari est libre de renvoyer sa femme.

43. Repudii proxima causa, est odium viti in uxorem. *In Supplem. p. 3, quest. 67, art. 6, in princ. corporis.*

La haine du mari pour sa femme est la cause prochaine de la répudiation.

## SENTENTIE PAGANORUM.

44. Ut in uxore divortium fiat, necessitas cogit. *Lib. 3 de Oratore, post med. num. 159, tom. 1.*

Pour divorcer avec une épouse, il faut que la nécessité l'exige.

S. Isidorus Hispal.

S. Thomas Aquinas.

Cicero.

Sextus phil.

43. Vir qui uxorem dimittit, profitetur se nec mulierem gerere. *Sent.* 217, p. 66, col. 1, B, apud *Bibl. Patr.* t. 3, edit. Colon. 1618.

Le mari qui renvoie son épouse reconnaît qu'il ne peut gouverner ni lui ni sa femme.

Valer. Max.

46. Repudium inter uxorem et virum a condita urbe, usque ad vicesimum et quingentesimum annum nullum intercessit. *Lib. 2 Dكتور memorabil.* c. 1, post init. p. 56.

Depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 520 de cette fondation, il n'y eut aucune séparation entre mari et femme.

## DOCERE (ENSEIGNER).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Imperitos docete libere. 1 *Esd.* 7 r. 23.  
Enseignez librement les ignorants.

2. Docete me, et ego tacebo : et si quid forte ignoravi, instruite me. *Job* 6, r. 24.

Enseignez-moi, et je me tairai ; si j'ignore quelque chose, instruisez-moi.

3. Si erravi, tu doce me. *Ibid.* 34, r. 32.  
Si j'ai péché, instruisez-moi.

4. Docebo vos viam bonam et rectam. 1 *Reg.* 12, r. 23.

Je vous enseignerai la voie droite et bonne.

5. Exaudi de cœlo, Domine, et dimitte peccata servis tuis, et doce eos viam bonam, per quam ingredientur. 2 *Par.* 6, r. 27.

Exaucez-les du haut du ciel, Seigneur, et parlez des péchés de vos serviteurs ; enseignez-leur une voie droite dans laquelle ils marchent.

6. Dirige me in veritate tua, et doce me, quia tu es Deus salvator meus. *Psal.* 24, v. 5.

Dirigez-moi dans votre vérité et instruisez-moi, parce que vous êtes le Dieu de mon salut.

7. Docebo iniquos vias tuas, et impii ad te convertentur. *Psal.* 50, v. 15.

J'enseignerai vos voies aux méchants, et les impies se convertiront à vous.

8. Dens, docuisti me a juventute mea et usque nunc ; pronuntiabo mirabilia tua. *Psal.* 70, v. 18.

Seigneur, vous m'avez instruit dès ma jeunesse et jusqu'à ce jour ; je raconterai vos merveilles.

9. Beatus homo, quem tu erudieris, Domine, et de lege tua docueris eum ! *Psal.* 93, v. 12.

Heureux l'homme que vous instruisez, ô Seigneur, et que vous éclairez par votre loi !

10. Benedictus es, Domine : doce me justitias tuas. *Psal.* 118, r. 12.

Vous êtes béni, Seigneur ; enseignez-moi vos justices.

11. Bonitatem, et disciplinam, et scientiam doce me, quia tuis mandatis credidi. *Psal.* 118, v. 66.

Inspirez-moi la bonté, la sagesse et la science, parce que j'ai cru à votre parole.

12. Doce justam, et festinabit accipere. *Prov.* 9, v. 9.

Enseignez le juste, et il se hâtera de recevoir la science.

13. Qui docet fatuum, quasi qui conglutinat testam. *Eccli.* 22, v. 7.

Celui qui enseigne un insensé est comme celui qui veut réparer un vase brisé.

14. Qui docet filium suum, laudabitur in illo, et in medio domesticorum in illo gloriabitur. *Ibid.* 30, v. 2.

Celui qui instruit son fils sera loué à cause de lui et se glorifiera dans son fils au milieu de ses proches.

15. Qui docet filium suum, in zelum mittit inimicum, et in medio amicorum gloriabitur in illo. *Ibid.* v. 3.

Celui qui instruit son fils excitera la jalousie de ses ennemis, et il sera fier de lui au milieu de ses amis.

16. Doce filium tuum, et operare in illo, ne in turpitudinem illius offendas. *Ibid.* v. 13.

Instruis ton fils et agis sur lui, de peur que tu ne heurtes contre sa honte.

17. Qui docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti : et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates. *Dan.* 12, r. 3.

Ceux qui sont instruits brilleront comme la splendeur du ciel ; et ceux qui enseignent la justice à plusieurs seront comme des étoiles dans toute l'éternité.

18. Qui solverit unum de mandatis istis minimis, et docuerit sic homines, minimus vocabitur in regno cœlorum. *Pros. Matth.* 5, v. 19.

Celui qui violera l'un de ces moindres commandements et qui enseignera ainsi les hommes sera le dernier dans le royaume des cieux.

19. Qui autem fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum. *V.* 19.

Mais celui qui fera et enseignera sera appelé grand dans le royaume des cieux.

20. Euntes docete omnes gentes, docentes eos servare omnia quæcunque mandavi vobis. *Ibid.* 28, in fine.

Allez, enseignez toutes les nations, leur enseignant à garder tout ce que je vous ai confié.

21. In peccatis natus es totus, et tu doces nos ? *Joan.* 9, v. 34.

Tu es né dans le péché, et tu nous enseignes ?

22. Qui alium doces, teipsum non doces. *Rom.* 2, v. 21.

Vous qui instruisez les autres, vous ne vous instruisez pas vous-même.

23. Mulier in silentio discat cum omni sub-

jectione : docere, mulieri non permitto. *1 Tim. 2, v. 11 et 12.*

Que les femmes écoutent en silence et avec une entière soumission ; je ne permets point aux femmes d'enseigner.

24. Sunt multi vaniloqui et seductores, docentes quæ non oportet, turpis lucri gratia. *Tit. 1, v. 10 et 11.*

Il y en a plusieurs vains dans leur parole, séducteurs des âmes, enseignant à cause d'un misérable gain ce qu'on ne doit point enseigner.

## DOCTRINA (DOCTRINE).

### SENTENTIAE SCRIPTURARUM.

1. Concresecat, ut pluvia, doctrina mea : sicut, ut ros, eloquium meum. *Deut. 32, v. 2.*

Que mes paroles se pressent comme la pluie ; que ma parole descende comme la rosée.

2. Sapientiam atque doctrinam, stulti despiciunt. *Prov. 1, v. 7.*

Les insensés méprisent la science et la doctrine.

3. Doctrinam magis, quam aurum eligite. *Ibid. 8, v. 10.*

Préférez la doctrine à l'or.

4. Doctrina sua noscetur vir. *Ibid. 2, v. 8.*

L'homme sera connu par sa science.

5. Filius sapiens, doctrina patris : qui autem illorum est, non audit, cum arguitur. *Ibid. 13, v. 1.*

Le fils sage a été instruit par son père, mais le moqueur n'a point écouté la réprimande.

6. Doctrina bona dabit gratiam. *Ibid. v. 15.*

La bonne doctrine attire la grâce.

7. Doctrina prudentium facilis. *Ibid. 14, v. 6.*

La science des prudents est facile.

8. Doctrina mala deserenti viam vitæ. *Ibid. 15, v. 10.*

La doctrine est mauvaise à celui qui abandonne la voie de la vie.

9. Cor sapientis quærit doctrinam, et os stultorum pascitur imperitia. *Ibid. v. 14.*

L'esprit du sage cherche la science ; la bouche de l'insensé se repait de folie.

10. Doctrina stultorum, fatuitas. *Ibid. 16, v. 22.*

La science des insensés est une folie.

11. Auris sapientium quærit doctrinam. *Ibid. 18, v. 15.*

L'oreille des sages cherche la doctrine.

12. Doctrina viri per patientiam noscitur. *Prov. 19, v. 11.*

La science d'un homme se connaît par sa patience.

13. Non cesses, fili, audire doctrinam, nec ignores sermones scientiæ. *Ibid. v. 27.*

Ne cessez point, mon fils, d'écouter ce qu'on vous enseigne, et n'ignorez point les paroles de la science.

14. Vir, qui erraverit a via doctrinæ, in cœtu gigantum commorabitur. *Ibid. 21, v. 16.*

L'homme qui s'éloigne de la voie de la doctrine tombera dans l'assemblée des géants, qui gémissent dans les enfers.

15. Appone cor ad doctrinam meam, quæ pulchra erit tibi, cum servaveris eam in ventre tuo, et redundabit in labiis tuis. *Ibid. 22, v. 18.*

Ouvre ton cœur à ma doctrine, elle sera douce pour toi ; tu la recevras en ton sein, et elle se répandra sur tes lèvres.

16. In auribus insipientium, ne loquaris : quia despicient doctrinam eloquii tui. *Ibid. 23, v. 9.*

Ne parle point aux oreilles de l'insensé, car il méprisera la sagesse de ton discours.

17. Ingrediatur ad doctrinam cor tuum, et aures tuæ ad verba sapientiæ. *Prov. 23, v. 12.*

Que ton cœur entre dans la science, et que tes oreilles se prêtent aux paroles de la sagesse.

18. Veritatem eme, et noli vendere sapientiam et doctrinam. *Ibid. v. 23.*

Achète la vérité, et ne vends pas la sagesse et la doctrine.

19. Doctrina sapientiæ animæ tuæ : quam cum inveneris, habebis in novissimis spem, et spes tua non peribit. *Ibid. 24, v. 14.*

La sagesse sera douce à ton âme ; quand tu l'auras trouvée, tu posséderas l'espérance dans tes derniers jours, et ton espérance ne sera point vaine.

20. Doctrina in verbo sensati. *Eccli. 4, v. 29.*

La doctrine est dans la parole de l'homme sensé.

21. Fili, a juventute tua, excipe doctrinam, et usque ad canos invenias sapientiam. *Ibid. 6, v. 18.*

Mon fils, dès ta jeunesse reçois l'instruction, et tu obtiendras la sagesse jusque dans tes derniers jours.

22. Si inclinaveris aurem tuam, excipies doctrinam : et si dilexeris audire, sapiens eris. *Ibid. v. 34.*

Si tu prêtes l'oreille, tu recevras l'instruction, et si tu aimes à écouter, tu seras sage.

23. Compedes in pedibus, stulto doctrina. *Ibid. 21, v. 22.*

Comme des fers aux pieds, ainsi est la science de l'imprudent.

24. Ornamentum aureum, prudenti doctrina, et quasi brachiale in brachio dextro. *Ibid. v. 24.*

La science est pour l'homme prudent une parure d'or, un bracelet à son bras droit.

25. Doctrinam oris audite, filii : et qui custodierit illam, non periet labiis. *Ibid. 23, v. 7.*

Écoutez, mes enfants, la doctrine de ma bouche ; celui qui la gardera ne périra point par ses lèvres.

26. Qui timet Dominum, excipiet doctrinam ejus. *Ibid.* 32, v. 18.

Celui qui craint le Seigneur recevra sa doctrine.

27. Doctrina vanitatis, insipientium lignum est. *Jer.* 10, v. 8.

Le bois qu'adorent les insensés prouve la vanité de leur science.

28. Mea doctrina, non est mea; sed ejus, qui misit me. *Joan.* 7, v. 16.

Ma doctrine n'est point de moi, mais de celui qui m'a envoyé.

29. Non circumferamur omni vento doctrinae, in nequitia hominum. *Ephes.* 4, v. 14.

Que nous ne nous laissions pas emporter à tout vent de doctrine par la malice des hommes.

30. Tu autem loquere, quae decet sanam doctrinam. *Tit.* 2, v. 1.

Mais vous n'enseignez rien qui ne soit digne de la saine doctrine.

31. Doctrinis variis et peregrinis nolite abduci. *Hebr.* 13, v. 9.

Ne vous laissez point emporter à des doctrines diverses et étrangères.

32. Omnis, qui recedit, et non permanet in doctrina Christi, Deum non habet. *Pros.* 2 *Joan.* v. 9.

Quiconque ne demeure point dans la doctrine de Jésus-Christ, mais s'en éloigne, ne possède point Dieu.

33. Qui permanet in doctrina, hic et Patrem et Filium habet. *Ibid.*

Et quiconque demeure dans sa doctrine possède le Père et le Fils.

## DOCTRINA, DOCTOR

### (DOCTRINE, DOCTEUR).

#### DEFINITIO.

Docere nihil aliud est, quam disciplinae vel alterius cujuscunque rei cognitionem dare.

Enseigner n'est pas autre chose que communiquer la science de la discipline ou de quelque autre chose.

#### SENTENTIA PATRUM.

1. Quid alios volare doces, qui vix reptare potes? *Part. 1, in Apologia, c. 13, post med. pag. 46.*

Pourquoi voulez-vous enseigner aux autres à voler, tandis que vous savez à peine ramper?

2. Quanto diutius impensiusque doces alios, tanto illustrior tibi crescit scientia. *Ibid. circa med. p. 51.*

Plus vous mettez de temps et de soin à enseigner les autres, plus votre propre science se développe et s'éclaire.

3. Memento gravitatis tuae, ut gravissimum aliquid et saluberrimum doceas. *Epist. 56 ad Dioscorum, ante med. p. 166, D, t. 2.*

N'oubliez pas votre gravité, afin d'enseigner des choses graves et salutaires.

4. Doctrina constans mutato præcepto non mutat instructionem. *Epist. ad Marcellin. post init. p. 12, C, t. 2.*

Une doctrine fixe ne change pas l'instruction, quand un précepte change.

5. Vidit apostolus Jacobus in audiendo facillime servari humilitatem, quae difficilis est in docendo: quoniam necesse est, ut doctor habeat superiorem locum, ubi laboriosum est obtinere ne subrepat elatio. *Epist. 132 ad Florent. in med. p. 418, D, t. 2.*

L'apôtre saint Jacques a vu qu'on observe très-facilement l'humilité en écoutant, et très-difficilement en enseignant, par la raison qu'il est nécessaire que celui qui enseigne occupe une place élevée, et qu'il faut beaucoup d'efforts pour empêcher l'orgueil de s'y glisser.

6. Omnis doctrina vel rerum est, vel signorum. *Lib. 1 de Doctr. christiana, c. 2, in princ. p. 5, A, t. 3.*

Tout enseignement porte ou sur les choses, ou sur les signes.

7. Sicut gratus est, qui cognoscenda enubilat; sic onerosus est, qui cognita inculcat: nam delectandi grata etiam nota dicuntur, ubi non ipsa, sed modus quo dicuntur, attenditur. *ib. lib. 4, c. 40, post med. p. 53, B.*

De même qu'un homme se rend agréable quand il explique ce qu'il faut apprendre, de même il se rend importun quand il insiste sur ce qu'on sait déjà; mais on peut trouver de l'agrément à entendre ce que l'on connaît, si l'on fait attention, non pas aux choses, mais à la manière dont elles sont dites.

8. Hæc est in docendo eloquentia, qua fit dicendo, non ut libeat quod horrebat, aut fiat quod pigebat, sed ut appareat quod latebat. *ib. c. 11, in princ. p. 53, B.*

L'éloquence dans l'enseignement consiste non pas à rendre agréable ce qui faisait horreur, ou à faire accomplir ce qui répugnait, mais à rendre clair ce qui était obscur.

9. Bonorum ingeniorum insignis est indoles, in verbis verum amare non verba. *Pros.*

C'est la marque insigne des bons esprits d'aimer dans les discours la vérité et non les paroles.

10. Quid enim prodest clavis aurea, si aperire quod volumus non potest? aut quid obest lignea, si hoc potest, quando nihil querimus, nisi patere quod clausum est? *Ibid. in med. p. 53, B.*

Quelle est, en effet, la valeur d'une clef d'or, si elle ne peut pas ouvrir ce que l'on veut ouvrir? et, au contraire, que ne vaut pas une clef de bois, si elle ouvre, puisque nous ne cherchons pas autre chose qu'à ouvrir ce qui est fermé?

11. Dixit quidam eloquens, et verum dixit, ita dicere debere eloquentem, ut doceat, ut

Aug. defectet, ut flectat : docere necessitas est, defectare suavitatis, flectere victoriæ. *Ibid.* c. 12, in princ. p. 33, B.

Un homme éloquent a dit, et avec raison, que l'orateur doit parler de manière à instruire, à plaire et à toucher : instruire, c'est le nécessaire ; plaire, c'est l'agréable ; toucher, c'est la victoire.

12. Doctor et dictor id agere debet, ut non solum intelligenter, verumetiam libenter, et obedienter audiatur. *Ibid.* c. 26, paulo post med. p. 64, C.

Le docteur et l'orateur doivent faire en sorte, non seulement qu'on les comprenne, mais qu'on les écoute avec plaisir et avec docilité.

13. Doctor eligat bonam vitam, ut etiam bonam non negligat famam. *Ibid.* c. 26, in princ. p. 63, A.

Qu'un docteur mène une bonne vie, afin qu'il se fasse une bonne réputation.

14. Doctor non existimet dici melius, nisi quod dicitur verius : nec doctor verbus serriat, sed verba doctri. *Ibid.*

Que le docteur sache que rien n'est mieux dit que ce qui est vrai ; qu'il ne soit pas l'esclave des mots, mais que les mots soient ses esclaves.

15. Surgunt indocti, et cælum rapiunt : et nos cum doctrinis nostris sine corde, ecce ubi volutamus in carne et sanguine. *Lib. 8 Conf. c. 8, in princ. p. 103, A, t. 1.*

Des ignorants se lèvent, et ils emportent le royaume des cieux ; et nous, avec toute notre science sans cœur, voilà que nous erroupons dans la chair et dans le sang.

16. Cavendum est ne quid aperiatur ei, qui non capit : melius enim quaerit quod clausum est, quam id quod apertum est, aut infestat, aut negligit. *De Serm. Dom. in monte, lib. 2: post med. p. 287, B, t. 4.*

Il faut se garder d'expliquer quelque chose à celui qui ne veut pas la recevoir ; car il vaut mieux qu'il cherche ce qui est fermé pour lui que s'il l'attaque ou le néglige après qu'on le lui a montré.

17. Doctrina christianorum est plane conferenda, sed incomparabiliter preferenda doctrinis philosophorum. *De Epicur. c. 8, in fine, p. 603, A, t. 6.*

La doctrine chrétienne peut être comparée avec celles des philosophes, mais elle doit leur être infiniment préférée.

18. Quando Deus docet, non per legis litteram, sed per spiritus gratiam, ita docet, ut quod quisque didicerit, non tantum cognoscendo videat, sed etiam volendo appelat, agendo perficiat. *Lib. 1 de Gratia Christi, c. 14, circa med. p. 523, B, t. 7.*

Quand Dieu enseigne, non par la lettre de la loi, mais par l'esprit de grâce, il enseigne de telle façon que celui qui a appris une chose non seulement la connaît par l'intelligence, mais encore la poursuit par la volonté et l'accomplit par l'action.

19. Non est ut hæreat lector, ubi caliget

auditor. *Lib. 2 contra Julian. c. 5, ante med. p. 660, C, t. 7.*

S. Aug.

Le lecteur ne doit pas insister dès que l'auditeur sommeille.

20. Non sit in voluntate exercitatio doctrinæ, sed in necessitate. *Sup. Psal. 139, post med. vers. 12, p. 1109, A, t. 8.*

Que l'exercice de votre doctrine ne dépende pas de votre volonté, mais de la nécessité.

21. Doctrina per malos, palmas in sepe, botrum inter spinas, caute lege : botrum carpe, spinam cave, ne dum quaeris fructum, laceres manum ; et cum audis bona dicentem, ne imiteris mala facientem. *Fract. 46 sup. Eccl. Joan. de c. 10, post med. p. 232, A et B, t. 9.*

La doctrine parmi les méchants, c'est un pied de vigne dans une haie, c'est un raisin parmi les épines ; étudiez-la avec précaution : détachez le raisin, mais évitez l'épine, de peur de vous déchirer la main en cherchant le fruit ; et lorsque vous entendez un homme dire de bonnes paroles, n'imitiez pas ses mauvaises actions.

22. In doctore molesta est causa, nec facere, nec præcipere, nec observare : in discente vero audire velle quod nolit implere, aures auditu accommodare, et ab opere voluntatem avertere. *Serm. 3 de Verbis Dom. ab init. p. 6, D, tou. 10.*

C'est une faute très-fâcheuse dans un docteur de ne pas faire, de ne pas enseigner et de ne pas observer, et dans un disciple de vouloir écouter et de ne pas vouloir accomplir, de prêter l'oreille à la leçon et de détourner la volonté de l'action.

23. Sine Deo nulla doctrina instruit. *Lib. 8 de Civit. Dei, c. 4, in fine, t. 5.*

Sans Dieu, aucune doctrine ne peut instruire.

24. Doctrina inconstans, mentis lepram significat. *De Verbis Apostol. Serm. 10, in fin. p. 203, A, t. 10.*

Une doctrine inconstante représente la lèpre de l'âme.

25. Sicut cæcus sine ductore, sic homo sine doctore vitam rectam vix graditur. *Serm. 1 fer. 6 post dom. Pass. et in ord. 112, post med. p. 657, A, t. 10.*

Semblable à un aveugle sans guide, l'homme sans maître ne peut guère marcher droit dans la carrière de la vie.

26. Nemo doctenti homini tribuat quod ex ore doctentis intelligit : quia nisi intus sit qui doceat, doctentis lingua exterius vacuum laborat. *Serm. 1 rigil. Pent. et in ord. 181, in med. p. 709, B, t. 10.*

Que personne n'attribue à l'homme qui enseigne la vérité qui sort de sa bouche ; car s'il n'y avait pas au-dedans un maître invisible pour l'instruire, la langue du docteur travaillerait en vain extérieurement.

27. Doctentis auctoritas, fidem orationi conciliat, attentioresque discipulos reddit. *Apud D. Joan. Damasc. lib. 1 Parall. cap. 90, in princ. f. 46, p. 1, D.*

S. Basil. Mag.

L'autorité du maître inspire de la confiance en ses disciples et rend les disciples plus attentifs.

V. Boda.

28. Doctrinæ verba paucis præsumunt sine factis. *In suis Prov. verbo Doctrinæ, p. 188, t. 2.*

Les paroles de la science sont utiles à bien peu de monde, si les faits ne les suivent.

29. Expers doctrinæ, tenebras patietur ubique. *Ibid. verbo Expers, p. 189.*

Celui qui manque d'instruction sera partout dans les ténèbres.

30. Frustra sibi officium doctoris usurpat, qui discretionem catholicæ fidei ignorat; neque sanctuarium Domino, sed ruinam sibi ædificat, qui docere alios regulam, quam ipsi non didicere conatur. *De Templo Salomou. cap. 4, circa med. f. 7, t. 8.*

Celui-là usurpe en vain les fonctions de docteur, qui ne sait pas discerner les vérités de la foi catholique; il n'éleve pas un sanctuaire au Seigneur, mais il prépare sa propre ruine en voulant enseigner aux autres une règle qu'il n'a pas apprise lui-même.

S. Benedict.

31. Loqui et docere, magistrum concedet; tacere et audire, discipulo convenit. *In Regula, c. 6, a med.*

Il convient au maître de parler et d'enseigner, et aux disciples de se taire et d'écouter.

S. Bern.

32. Doctrina Spiritus sancti non curiositate acuit, sed charitatem accendit. *Serm. 8 sup. Cant. circa med. f. 139, col. 1, A.*

L'enseignement du Saint-Esprit n'aiguillonne pas la curiosité, mais il allume la charité.

33. Indoctus si præsumit docere quod nescit, nihil indoctus agit. *Epist. 89 ad Ogerinum canonic. regular. in med. f. 229, col. 3, II.*

L'ignorant ne peut rien faire de plus sot que de vouloir enseigner ce qu'il ne sait pas.

34. Docere nec indocto est in promptu, nec monacho in ausu, nec peccanti in affectu. *Ibid.*

L'ignorant manque de facilité pour enseigner, le moine manque de hardiesse, et le pécheur manque d'affection.

35. Tu qui alios doces, doce teipsum. *Lib. 4 de Consid. ad Eugen. pap. post med. f. 282, col. 1, A.*

Vous qui enseignez les autres, instruisez-vous vous-même.

S. Bonav.

36. Docet Deus quinque modis :

Dieu enseigne par cinq moyens :

- Per Scripturam,
- Per doctrinam,
- Per inspirationem,
- Per exemplum,
- Per flagella. *Sup. Ps. 70, circa med. p. 122, col. 1, B, t. 1.*
- Par l'Écriture,
- Par la doctrine,
- Par l'inspiration,
- Par l'exemple,
- Par les épreuves.

37. Doctoris est, audientium considerare personas, ne irrideant, antequam audiant. *Sup. Luc. c. 9, p. 117, col. 2, D, t. 2.*

Un docteur doit faire attention aux personnes qui l'écoutent, afin qu'on ne se moque pas de lui avant de l'entendre.

38. Ille solus verus est doctor, qui potest speciem imprimere, et lumen infundere, et virtutem dare cordi audientis. *De Reduct. artium ad theolog. post med. p. 3, col. 2, E, t. 1.*

Celui-là seul est vraiment docteur, qui peut imprimer la vérité dans les cœurs, y répandre la lumière et leur donner le courage.

39. Si indoctus et inscius officium doctoris accipiat, sine dubio audiores ignorantia tenebris obvolvit, in interitum demergentur. *Ep. 1, ante med. f. 207, c. 1.*

Si un homme sans talent et sans instruction reçoit la charge d'enseigner, il est évident que ses auditeurs, déjà plongés dans les ténèbres de l'ignorance, seront précipités dans la perdition.

40. Doctrina sanctorum est spiritualis, non caliginosum habens velum, sed splendorem et puritatem. *Lib. 1 Glaphyror. in Deuter. c. 4, post med. p. 335.*

La doctrine des saints est spirituelle; elle n'est pas couverte d'un voile ténébreux, mais elle respicndit de lumière et de pureté.

41. In moralibus documenta sunt tanto perfectiora, quanto plus ad particularia descendunt ac limitantur. *De fructuosa temporis deductione, in fin. præmit. f. 93, p. 2.*

Dans la morale, les leçons sont d'autant plus parfaites qu'elles descendent aux plus petits détails et qu'elles s'y arrêtent.

42. Valde turpe est doctori, si ea quæ alios docuit, ipse cum maxime opus fuerit sibi, negligat. *In Elucidat. sup. c. 4 Job, post init. in illud, Tetigit te, et conturbatus es, f. 52, p. 1.*

Il est très-honteux pour un docteur de négliger lui-même ce qu'il enseigne aux autres, tandis qu'il a grand besoin de l'étudier.

43. Præstat bene silendo vera discere, quam male loquendo falsa docere. *Ibid. sup. c. 34, post med. in illud, Si erravi, tu doce me, fol. 228, p. 1.*

Il vaut mieux apprendre la vérité en se taisant à propos que d'enseigner l'erreur en parlant mal.

44. Doctrina veritalis

La doctrine de la vérité

- Obedientes vivificat,
- Rebelles interficit,
- Vitia prosternit,
- Virtutes erigit,
- Incredulos dejicit,
- Fideles extollit. *In præfat. ad Beveolum, ante fin. apud Bibl. Patr. tom. 4, edit. Coloniae 1618.*
- Vivifie les obéissants,
- Tue les rebelles,
- Terrasse les vices,
- Relève les vertus,
- Abat les incrédules,
- Élève les fidèles.

45. Suspecta est omnis doctrina, et certe despecta, quæ nullam inducit de Christo mentionem. *Serm. 5 sup. Cant. longe post init. apud D. Bernard. vol. 2, f. 4, col. 4, M.*

Toute doctrine qui ne fait pas mention de Jésus-Christ est suspecte et justement méprisée.

S. Bonav.

S. Clemen pap. et inaz

S. Cyrill. Ale

Dionysius Carthus.

Franc. Titul

S. Gaudent.

Gilleb. Angl



illeb. Angl.

46. Non tam debes attendere, quæ te dicere deceat, quam quæ debeant audire quos instruis. *Serm. 27 sup. Cant. post init. apud D. Bernard. vol. 2.*

Vous devez moins considérer ce qu'il vous convient de dire que ce qu'il convient à vos auditeurs d'apprendre.

Gloss. ord.

47. Custodia nostræ salutis et dux, doctrina est. *Sup. 1 Levitic. c. 16, in princ. col. 1041, C, t. 1.*

La doctrine est la gardienne et le guide de notre salut.

48. Doctores Ecclesiæ, quasi patres et matres foveant plebem : patres auctoritate, matres pietate. *Sup. Deuter. c. 22, col. 1241, A, tom. 1.*

Les docteurs de l'Eglise instruisent le peuple comme des pères et des mères : pères par l'autorité, mères par la tendresse.

Gloss. int.

49. Vasa infirma ad conflictum nec sunt apta, quibusne frangantur et pereant, non permittitur docere, sed tantum doceri. *Sup. Josue, c. 1, col. 14, D, t. 2.*

Les vases fragiles ne sont pas propres à recevoir des chocs; ainsi on ne permet pas à certains d'enseigner, de peur qu'ils ne soient battus et renversés, mais on les oblige d'apprendre.

50. Qui gradum doctoris accipit, merito vite perfectioris, transcendere debet actionem vulgi. *Sup. 2 Esdr. c. 8, col. 1367, A, t. 2.*

Celui qui a reçu le grade de docteur doit s'élever au-dessus du vulgaire par une vie plus parfaite.

51. Vere docet, qui facit quod docet; aliter condemnat seipsum. *Sup. Matth. c. 5, in illud, Sic luceat lux vestra, col. 102, E, t. 5.*

Celui-là enseigne véritablement, qui fait ce qu'il enseigne; autrement il se condamne lui-même.

52. Non est prius doctor alii idoneus mederi, qui nondum se sanaverit. *Sup. Luc, c. 6, col. 790, D, t. 5.*

Un docteur n'est pas apte à guérir les autres, quand il n'a pas encore su se guérir lui-même.

Gratianus.

53. Qui ea docet quæ ab auditoribus non valent intelligi, non ad eorum utilitatem, sed ad sui ostentationem facit. *In decret. part. 2, dist. 43, can. Dispensatio, § Pariter.*

Celui qui enseigne des choses qui sont au-dessus de l'intelligence de ses auditeurs ne parle point pour leur être utile, mais seulement pour se faire remarquer.

54. Oportet eum, qui docet et instruit animas rudes, esse talem, ut pro ingenio discentium semelipsum, possit aptare, et verbi ordinem pro audientium capacitate dirigere. *Ibid. part. 2, caus. 8, quæst. 1, can. Oportet.*

Il faut que celui qui instruit les âmes simples et grossières s'accommoder à l'intelligence de ses disciples et disposer son discours suivant la capacité de ses auditeurs.

S. Greg. Mag.

55. Vera doctrina tanto vehementius elationis vitium fugit per cogitationem, quanto ardentius verborum suorum jaculis ipsam ma-

gistrum elationis insequitur. *Lib. 23 Moral. c. 5. S. Greg. Mag. 7, post init. num. 13, col. 776, C, t. 1.*

La véritable doctrine évite l'orgueil de la pensée avec d'autant plus de soin qu'elle poursuit avec plus d'ardeur des traits meurtriers de sa parole le maître même de l'orgueil.

56. Non cuncta tempora doctrinæ sunt congrua : nam plerumque doctorum virtus perditur, si intemptive proferatur : sæpe vero et quod lenius dicitur, conventu temporis congruentis animatur. *Ibid. lib. 30, c. 7, post med. col. 1013.*

Tous les temps ne conviennent pas pour enseigner : souvent la science des docteurs est perdue, si elle se communique intemptivement; souvent aussi ce qu'on enseigne faiblement devient plus remarquable par la convenance du temps.

57. Quantalibet doctrina mens polleat, gravis ejus imperitia est, velle docere meliorem. *Ibid. lib. 6, c. 18, prope fin. sup. illud, Job 5, Quod auditum meute pertracta, col. 807, D.*

Quelle que soit la science de quelqu'un, il commet une grave imprudence de vouloir instruire plus habile que lui.

58. Plerumque doctor, qui docere audet quod negligit agere : cum desierit bona loqui, quæ operari contempsit, docere subjectos incipit prava quæ agit. *Ibid. lib. 11, c. 9, ante med. num. 10, col. 382, D.*

La plupart du temps, un docteur qui enseigne ce qu'il néglige d'accomplir, après avoir parlé du bien qu'il ne fait pas, se met à apprendre à ses élèves le mal qu'il fait.

59. Culpa superbiæ est, docere meliorem. *Ibid. lib. 16, c. 18, in princ. edit. 1514, sup. illud, Job 22, Suscipe ex ore illius legem, etc.*

C'est un péché d'orgueil d'instruire plus habile que soi.

60. Doctrina ut pervenire ad cor audientis valeat, quæ sibi congrua, sint temporum momenta perpendat. *Ibid. lib. 20, c. 7, ante fin. col. 1012, A.*

Pour arriver jusqu'au cœur de l'auditeur, la doctrine doit examiner quel est le moment favorable.

61. Tanto quisque minus ostenditur doctus, quanto minus convincitur patiens : non potest enim veraciter bona docendo impendere, si vivendo nescit æquanimiter aliena mala tolerare. *Part. 3 Pastor. c. 1, admonit. 10, post init. col. 1266, C, t. 1.*

On se montre d'autant moins savant qu'on se montre plus impatient; car on ne peut pas enseigner et persuader le bien, quand on ne sait pas dans la vie supporter le mal qu'on éprouve d'autrui.

62. Tunc possidet homo quod docet, quando se innoscere non gaudet, sed prodesse. *Hom. 12 sup. Ezech. ante med. col. 136, B, t. 2.*

L'homme possède ce qu'il enseigne, quand il se réjouit non de se faire connaître, mais d'être utile.

63. Nemo docenti homini tribuat, quod ex ore docentis intelligit : quia nisi intus sit Spiritus sanctus qui doceat, doctoris lingua exterius in vacuum laborat. *Hom. 30 sup. Evang.*

S. Greg. Mag.

*ante med. sup. illud, Joan. 14, Ipse vos docebit omnia, col. 451, C, t. 2.*

Que personne n'attribue à celui qui enseigne la vérité qui sort de sa bouche; car si le Saint-Esprit n'éclairait intérieurement le docteur, c'est en vain que sa langue parlerait au-dehors.

64. Magnis virtutum fulgoribus ornari debet persona doctoris. *Lib. 6 in 1 Reg. c. 3, ante med. sup. illud, Erat autem rufus et pulcher, col. 1614, D.*

La personne d'un docteur doit briller de l'éclat de grandes vertus.

65. Doctrinæ sermo non suppetit, nisi in ætate perfecta. *Homil. 2 sup. Ezech. post init. col. 73, C, t. 2.*

Le discours n'arrive aisément à la doctrine que dans l'âge parfait.

S. Greg. Naz.

66. Feris et immanibus hominibus lapidum vice est, vera et solida doctrina. *Lib. 2 de Theologia, post init. p. 23.*

La vraie et solide doctrine n'a pas plus de prix que les pierres aux yeux des hommes barbares et grossiers.

S. Hier.

67. Noli temeritate quorundam docere quod nescias : sed ante discere quod docturus sis. *Tom. 1, Ep. 27, a med. p. 165, A.*

N'imitez pas la témérité de quelques uns, et n'enseignez pas ce que vous ignorez; mais commencez par apprendre ce que vous devez enseigner.

68. Non præjudicata doctoris opinio, sed doctrinæ ratio ponderanda est. *Tom. 3, Epist. 31 ad Minerium et Alexand. sub fin. p. 196.*

Il ne faut point peser l'opinion préjugée d'un docteur, mais bien les raisons de la doctrine.

69. Multo tempore discere quod doceas, et sic non temeritate quorundam doceas quod nescias, sed ante discere quod dicturus es. *In Regula monachor. c. 6 de Correct. et Doctrina, post med. p. 283, A, t. 4.*

Étudiez longtemps ce que vous devez enseigner, et n'enseigniez pas, comme certains téméraires, ce que vous ignorez, mais apprenez ce qu'il vous faudra enseigner.

70. Stultissimum est docere, quod novit ille, quem doceas. *In Regula monachor. c. 24, de Virt. humilit. circa med. p. 291, B, t. 4.*

C'est une grande sottise d'enseigner à quelqu'un ce qu'il sait déjà.

71. Doctrina hæreticorum non in sensu, sed in multiloquio et clamore versatur. *Lib. 7 sup. Isaiam, c. 22, in illud, Clamoris plena, etc. p. 96, C, t. 5.*

La doctrine des hérétiques n'est pas dans le sens, mais dans la multiplicité des paroles.

72. Nonnulli rugata fronte, demisso supercilio, verbisque trutinatis, auctoritatem sibi doctorum vendicant. *Lib. 2 sup. Ep. ad Ephes. c. 4, in illud, Cum humilitate, etc. p. 221, B, tom. 9.*

Il y en a qui veulent s'emparer de l'autorité des docteurs en plissant le front, en baissant les sourcils et en faisant gravement toutes leurs paroles.

73. Quid tam superbum, quam divinis contrariae doctrinis? *Sup. 2 ad Cor. c. 10, in illud, Et omnem altitudinem, etc. p. 339, C, t. 9.*

S. Hier.

Quel plus grand orgueil que de contredire les enseignements divins?

74. Dolosa doctrina est hæreticorum, sub nomine Dei blasphema, sub prætextu religionis impia, sub veritatis specie fallax. *Sup. Ps. 138, ante fin. f. 115, col. 1.*

S. Hier.

La doctrine des hérétiques est trompeuse; elle est blasphématoire sous le nom de Dieu, impie sous prétexte de religion et fautive sous les apparences de la vérité.

75. Sacratissimam doctrinam habet, qui docet quod sapit, qui instruit quod sentit, qui docet non solum cognoscere verum, sed apprehendere bonum et amare justum. *Lib. 4 sup. c. 3 celestis Hierarch. ante fin. p. 366, F, t. 1.*

Celui-là possède la sainte doctrine, qui enseigne ce qu'il sait bien, qui communique ce qu'il sent, qui apprend non seulement à connaître le vrai, mais encore à saisir le bien et à aimer la justice.

76. Sapientes velle docere, superbia est. *De Instit. novit. c. 14, prope med. p. 26, D, t. 2.*

Hugo S. Victor.

C'est de l'orgueil de vouloir instruire les sages.

77. Doctrina debet esse de fide et moribus; catholica, id est, generalis, publica, sana, discreta, vera, matura. *Lib. 4 de Propriet. rerum, c. 4, in med. p. 306, A, t. 2.*

La doctrine doit être catholique, sur la foi et sur les mœurs, c'est-à-dire générale, publique, saine, discrète, vraie et mûrie.

78. Non videri doctus, sed esse discas, vel quaeras. *Lib. 4 Didasc. c. 14, in fine, p. 15, E, tom. 3.*

Ne cherchez pas à paraître savant, mais travaillez à l'être en réalité.

79. Omnes arrogantes cum doctorum specie accipiunt, velut in alto positi, distantes ab aliis loquuntur, quasi verba eorum dignatione quadam, super indignos homines colitis effundantur. *Sup. Job, c. 34, in princ. f. 441, col. 4, t. 1.*

Hugo card.

Tous les arrogants, quand ils reçoivent la dignité de docteur, parlent comme de très-haut et de très-loin aux autres, comme si leurs paroles tombaient par condescendance et se répandaient du haut du ciel sur des indignes.

80. Velle doceri, prudentiæ est : velle docere, charitatis. *Sup. Prov. c. 15, f. 33, col. 2, tom. 3.*

Vouloir être instruit, c'est de la prudence; vouloir instruire, c'est de la charité.

81. Sicut tibiam vehiculum sunt corporis, ita verbum doctrinæ vehiculum est cordis. *Ibid. c. 26, f. 57, col. 4.*

De même que les jambes sont les véhicules du corps, ainsi la parole de l'enseignement est le véhicule de l'esprit.

82. Boni, qui salutem suam et aliorum quaerunt, magis volunt exemplo, quam verbo docere. *Sup. Eccl. c. 5, f. 181, col. 3, t. 3.*

Les bons, qui cherchent leur propre salut et celui des autres, s'appliquent plus à instruire par les exemples que par les discours.

Hugo card. 83. Doctrina in tribus consistit :

La doctrine consiste en trois choses :

In suggillatione vitiorum ;  
In plantatione fidei ;  
In edificatione morum. *Ibid.* c. 25, sub finem, f. 223, col. 3, *Mystice*.

A flétrir les vices ;  
A implanter la foi ;  
A édifier les mœurs.

84. Nihil proficit exterius vox doctoris, nisi intus operetur gratia Conditoris. *Sup. Is. c. 10, Mystice, f. 205, col. 4, t. 4.*

La voix du docteur ne produit rien au-dehors, si la grâce du Créateur n'opère pas au-dedans.

85. Duo sunt necessaria doctenti :

Deux choses sont nécessaires à celui qui enseigne :

Ut sit fide dignus, ut diligatur ab his quos docet ;  
Ut liberum tempus sit a tumultu. *Sup. Matth. c. 24, Moral. f. 75, col. 4, t. 6.*

1<sup>o</sup> Qu'il soit digne de foi et aimé de ses disciples ;  
2<sup>o</sup> Qu'il enseigne dans un temps libre de tumulte.

86. Hæreticorum doctrina venenosa est, philosophorum infirma, avarorum lutosa, luxuriosorum fetida, superbiorum inanis. *Sup. 2 ad Tim. c. 5, f. 223, col. 4, t. 7.*

La doctrine des hérétiques est empoisonnée, celle des philosophes est infirme, celle des avides est fangeuse, celle des luxurieux est fétide, celle des orgueilleux est vaine.

Joan Cass. 87. Duabus ex causis inefficacem spiritualium rerum constat esse doctrinam :

Il y a deux causes qui rendent inefficace l'enseignement des choses spirituelles :

Aut ille qui docet inexperta commenta vano verborum sono instruere nititur auditorem ;

Aut certe nequam ac vitiosi refertus auditor salutarem spiritalis viri, sanctamque doctrinam obturato corde non recipit. *Serm. 14 abbat. Nesterot. c. 18, p. 651.*

Ou bien celui qui enseigne s'efforce d'enseigner aux auditeurs par un vain bruit de paroles ce qu'il ne comprend pas ;

Ou bien l'auditeur, corrompu et rempli de vices, ne reçoit pas dans son cœur endurci la doctrine spirituelle et sainte du maître.

S. Joan. Chr. 88. Lethale venenum falsæ doctrinæ fugiendum est, multo majus hoc damnum, et tanto majus damnum, quanto anima corpore melior est. *Hom. 5 Gen. ante fin. col. 31, B. t. 1.*

Il faut fuir le poison mortel des fausses doctrines ; car c'est un grand dommage, un dommage d'autant plus grand que l'âme est plus élevée au-dessus du corps.

89. Multo fidelior et certior est doctrina operum, quam sermonum. *Ibid. Hom. 13, in fin. col. 87, B, t. 1.*

L'enseignement des exemples est beaucoup plus fidèle et plus assuré que celui des paroles.

90. Respectum personarum nescit spiritua-

lis doctrina. *Ibid. Homil. 18, post med. col. s. Joan. Chr. 129, B.*

La doctrine spirituelle ne fait pas acception de personnes.

91. Qui doctrinæ gratiam ad utilitatem aliorum accipit, nec utitur ea, gratiam quoque ipsam omnino perdit : qui autem studiose ac sedulo utitur, majorem gratiam impetrabit. *Homil. 79 sup. Matth. oper. perf. circa med. col. 640, D, t. 3.*

Celui qui a reçu la grâce de la doctrine pour l'utilité des autres et qui n'en fait pas usage perd cette grâce elle-même ; mais celui qui en use avec soin et avec zèle obtiendra une grâce plus grande.

92. Si is qui alios docet, alterius indiguerit doctrina, non praeceptoris, sed discipuli munere fungitur. *Homil. 1 sup. Joan. in med. col. 17, A, t. 3.*

Si celui qui enseigne a besoin des leçons d'un autre, il ne remplit pas le rôle de maître, mais celui de disciple.

93. Istud potissimum est generosi doctoris, non solum sermone, quos imbuat ac docet, sed et precibus juvare. *Serm. 32 sup. Ep. ad Rom. in fine, ante Morale, col. 321, A, t. 4.*

C'est le devoir surtout d'un maître généreux de ne pas se contenter de faire des leçons, mais d'aider encore par ses prières ceux qu'il élève et qu'il instruit.

94. Doctorem oportet non solum consulendo docendoque discipulorum mentes instruere ac corrigere, sed et terrendo, Deoque tradendo. *Serm. 12 sup. Epist. ad Ephes. in princ. col. 1029, D, t. 4.*

Un docteur ne doit pas seulement former et corriger le cœur des élèves par ses conseils et ses leçons, mais aussi en les effrayant et en les attirant à Dieu.

95. Sæpius doctorem volentem ad ulteriora procedere, et secretiores altioresque sermones attingere non permittit segnitias discentium. *Homil. sup. Epist. ad Hebræos, in princ. col. 1722, B, t. 4.*

Très-souvent la paresse des disciples ne permet pas au maître d'aller en avant et de traiter comme il le voudrait des matières moins connues et plus difficiles.

96. Sicut doctorem officium est docere, sic auditorum se præbere dociles. *Lib. 7 de Nugis curial. c. 14, ante med. apud Bibl. Patr. t. 15, p. 444, B, edit. Coloniae 1618.*

Si c'est le devoir des docteurs d'enseigner, c'est aussi le devoir des auditeurs de se montrer dociles.

97. Doctrina eo diuturnius perpetuata senescit, quo publicata fecundius se diffundit. *Lib. 1 de Regim. claustr. ante fin. p. 154, col. 1.*

La doctrine se soutient plus longtemps et se perpétue à mesure qu'elle s'étend et se répand davantage.

98. Non facile sine doctore doctus efficitur. *Orat. 3 in Conventu. abbat. habita, post med. p. 880, col. 1.*

Il est difficile de devenir savant, si l'on n'a pas de maître.

99. Nemo potest docere utiliter, quod ipsi

Joan. Sarrab.

Joan. Trith.

non prius didicerit : veraciter docet, qui semper paratus est discere. *Epist. 8 ad Nicolaum presbyt. Mernicensem, post med. p. 928, col. 2.*

Nul ne peut enseigner utilement ce qu'il n'a pas appris; celui-là enseigne véritablement, qui est toujours disposé à apprendre.

S. Isidorus  
Hispal.

100. Doctrina sine adjuvante gratia, quamvis infundatur auribus : ad cor nunquam descendit : foris quidem perstrepat, sed interius nihil proficit. *Lib. 3 de summo Bono, c. 10, sent. 1, p. 669, col. 2.*

La doctrine a beau frapper les oreilles, si la grâce ne lui vient pas en aide, elle ne pénètre jamais dans le cœur; elle résonne au-dehors, mais elle ne produit rien au-dedans.

101. Quomodo docere poterunt, qui non didicerunt? Desinat locum docendi suscipere, qui nescit docere. *Ibid. c. 35, sent. 1, p. 679, col. 2.*

Comment pourrait-on enseigner ce qu'on n'a pas appris? Que celui qui ne sait pas enseigner ne prenne plus les fonctions de maître.

102. Doctoris vitio, etiam ipsa vera doctrina vilescit : quia dum non vivit sicut docet, ipsam quam prædicat veritatem contemptibilem facit. *Ibid. c. 37, sent. 1, p. 680, col. 1.*

Les défauts du maître rendent vile la doctrine elle-même, parce qu'en ne vivant pas conformément à ce qu'il enseigne, il rend méprisable la vérité qu'il annonce.

103. Bonus doctor et in humilitate servat disciplinam, et per disciplinam non incurrit superbiam. *Ibid. c. 37, sent. 1, p. 681, col. 1.*

Le bon maître garde la discipline dans l'humilité, et par la discipline il échappe à l'orgueil.

104. Multi sunt, qui non ex consulto ædificandi, sed ex tumore superbiendi docent : nec ut prosint, sapientes sunt ; sed ut sapientes videantur, docere student. *Ibid.*

Il y en a beaucoup qui enseignent non dans le but d'édifier, mais par orgueil et vaine gloire; ils ne sont pas savants pour être utiles, mais ils enseignent pour paraître savants.

105. Superbi doctores vulnerare potius, quam emendare noverunt. *Ibid. sent. 6, p. 681, col. 2.*

Les docteurs orgueilleux blessent plus souvent qu'ils ne corrigent.

106. Non omnibus una eademque doctrina est adhibenda ; sed pro qualitate morum, diversa sit exhortatio doctorum : nam quosdam increpato dura, quosdam vero exhortatio corrigit blanda. *Ibid. c. 54, sent. 1, p. 681, col. 2.*

Il ne faut pas appliquer à tous un seul et même enseignement, les docteurs doivent varier leurs exhortations suivant les caractères; car il y en a qui cèdent à une dure réprimande, et d'autres que corrige une douce exhortation.

107. Prima prudentie virtus est, eam quam docere oporteat, asinam personam. *Ibid. sent. 4, p. 682, col. 1.*

La première loi de la prudence, c'est d'estimer la personne que l'on instruit.

108. Bonum quod audieris, dic : bonum quod didiceris, doce ; discendi et docendi non contemnans studium. *Prosec.*

S. Isidorus  
Hispal.

Dites les bonnes choses que vous avez apprises; enseignez le bien que vous avez entendu; ne méprisez pas le zèle d'apprendre et d'enseigner.

109. Scientiam, quam aure concipis, ore effunde : sapientiam enim cum cæteris impartiris, tibi magis hanc auges.

Répandez par la parole la science que vous recevez en écoutant; en partageant la science avec les autres, vous augmentez la vôtre.

110. Doctrina quanto amplius data fuerit, tanto magis abundat ; sapientiam dando largior fit, retinendo minorabitur : largiendo redundantior est sapientia, et dum plus confertur, plus abundat. *Lib. 2 de Synonym. c. 14, in princ. p. 319, col. 2.*

Plus on distribue la doctrine, plus on la possède abondamment; la science s'élargit en se donnant, elle s'amoin-drit en se gardant; la science qui se communique se développe, et elle devient plus abondante à mesure qu'on la distribue.

111. Cum doces, cum erudis, cum instruis, noli verborum obscuritate uti : ita dic, ut intelligaris : nec simplicibus displiceas, nec prudentes offendas. *Prosec.*

Quand vous enseignez, quand vous instruisez, quand vous expliquez, évitez l'obscurité des paroles; parlez de façon à être compris; tâchez de ne pas déplaire aux simples et ne pas choquer les savants.

112. Juxta sensum audientis, sit sermo docentis : secundum mores impertienda est doctrina : juxta vulnus adhibendum est remedium.

Le discours de l'orateur doit se conformer à l'intelligence de l'auditeur; l'enseignement doit être distribué selon les caractères; le remède doit être adapté à la blessure.

113. Sic alios instrue, ut te custodias : sic doce, ut humilitatis gratiam non amittas.

Instruisez les autres de manière à vous conserver vous-même; enseignez de manière à ne point perdre la grâce de l'humilité.

114. In doctrina ipsa ab humana laude te tempera : cave ne dum alios docendo erigis, ipse laudis appetitu demergaris. *Ib. a med. etc.*

Dans l'enseignement même, défendez-vous de la louange des hommes; prenez garde, tandis que vous élevez les autres par vos leçons, de tomber vous-même par le désir de la gloire.

115. Plus dilige discere, quam docere : disce quod nescis, ne doctor inutilis inveniaris : antea esto auditor, postea doctor. *Ibid. c. 15, a med. p. 320, col. 1.*

Aimez mieux apprendre qu'enseigner; apprenez ce que vous ignorez pour ne pas être un docteur inutile; soyez d'abord auditeur, et ensuite maître.

116. Doctrina morum dux est, in hoc constituta, ut omnia quæ in nobis sunt, ex ratione moderetur. *Ep. 111 ad Nicanor. apud Bibl.*

S. Isidorus  
Pelus.

*Patr. t. 5, part. 2, p. 513, col. 2, H, edit. Colonie 1618.*

La doctrine est le guide des mœurs, établi pour gouverner d'après la raison tout ce qui est en nous.

Origen.

117. Clausum habeat os peccator : quia qui seipsum non docuit, alium docere non potest. *Hom. 38 sup. Levit. t. 1.*

Que le pécheur ait la bouche fermée; celui qui ne s'est pas instruit lui-même ne peut pas enseigner les autres.

etr. Eiesens.

118. Quanto doctrina secretior, tanto jucundior : quanto morosior, tanto gratior. *Serm. 2 de S. Petro ad vincula, post init. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 878, col. 2, E, edit. Colonie 1618.*

Plus la doctrine est secrète, plus elle est douce, et plus elle est longue, plus elle est agréable.

119. Prius teipsum doce, quam alios doceas : non est sapiens, qui non est sapiens sibi. *Ibid. tract. de Inst. episcopi, post init. p. 941, col. 1, litt. D.*

Instruisez-vous avant d'instruire les autres; on n'est pas savant quand on ne l'est pas pour soi-même.

etr. Cellens.

120. Deliciosus et improbus doctor est, qui in eo quod alium docet, seipsum non docet. *Lib. 4, Ep. 6, in calce, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colonie 1618.*

Un docteur est livré aux délices et à l'improbité, quand il n'apprend pas pour lui-même ce qu'il enseigne aux autres.

S. Synesius episc.

121. Miser est, qui ante compulsus est docere quam discere, tanquam sterilis arbor, cum non habeat opera pro pomis, spargit verba pro foliis. *Lib. 5, Ep. 3 ad Apollinar. a med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colonie 1618.*

Celui qui est obligé d'enseigner avant d'avoir appris est malheureux; semblable à un arbre stérile, qui donne des feuilles au lieu de fruits, il donne des paroles au lieu des œuvres qui lui manquent.

S. Thomas Aquinas.

122. Sacra doctrina est cibus et potus animæ, quia illam portat et satiat: aliæ enim scientiæ tantum illuminant intellectum, hæc autem illuminat, nutrit et roborat animam. *Sup. Epist. ad Hebr. c. 5, sect. 2, in med.*

La doctrine sainte est la nourriture et le breuvage de l'âme, parce qu'elle la soutient et la rassasie; les autres sciences ne font qu'éclairer l'esprit, mais celle-ci éclaire, nourrit et fortifie l'âme.

Thomas à Kempis.

123. Doctrina Christi, omnes doctrinas sanctorum præcellit. *Lib. 1 de Imit. Chr. c. 1, in princ. t. 2.*

La doctrine de Jésus-Christ l'emporte sur la doctrine de tous les saints.

## SENTENTIE PAGANORUM.

Cicero.

124. Minimum valet doctrina, nisi industria, studio, labore, diligentia comprobetur. *Lib. 3 de Arte Rhetor. ad Herenn. in fine, t. 1.*

La doctrine n'a aucune valeur, si elle n'est confirmée par l'habileté, par l'étude, le travail et la diligence.

125. Quod nosse pulcherrimum est, id doceri gloriosum. *De perfecto Oratore, post med. num. 142, t. 1.*

Cicero.

Il est glorieux d'enseigner ce qu'il est beau de savoir.

126. Sicut ager, quanvis fertilis, sine cultura fructuosus esse non potest: sic sine doctrina animus. *Lib. 2 Tusc. Quæst. post init. tom. 4.*

De même qu'un champ, même fertile de sa nature, ne porte point de fruits s'il n'est pas cultivé, de même l'esprit est stérile sans l'instruction.

Seneca.

127. Eum elige doctorem, quem magis admireris cum videris, quam cum audieris. *Epist. 52, circa med. p. 614, t. 2.*

Choisissez un maître qui soit plus admirable à voir qu'à entendre.

128. Hæc aliis dic, ut dum dicis, audias ipso. *Epist. 89, in calce, p. 749, t. 2.*

Dites aux autres ce qui peut être une leçon pour vous-même.

Sextus phil.

129. Doctrinam, quæ non est Deo digna, ne dicas. *Sent. 239, p. 66, col. 4, C, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colonie 1618.*

N'enseignez pas une doctrine qui serait indigne de Dieu.

130. Doctrinam ex qua proficere potes in amore Dei, illam necessario expete. *Ibid. sent. 242, p. 66, col. 4, C.*

Recherchez avidement la doctrine qui peut vous faire avancer dans l'amour de Dieu.

131. Fidelis, qui libenter vult doceri, operarius efficietur veritatis. *Ibid. sent. 371, p. 67, col. 1, B.*

Celui qui veut sincèrement être instruit deviendra un fidèle observateur de la vérité dans toutes ses actions.

Valer. Max.

132. Doctrina proficit ut politiora, ut non meliora fiant ingenia. *Lib. 5 Dictor. memorab. c. 4, ante finem, p. 233.*

La doctrine réussit à polir les esprits, mais non à les rendre meilleurs.

## DOGMA (DOGME, SYSTÈME, OPINION).

## DEFINITIO.

Dogmata sunt placita sectarum, id est, quod placuit singulis sectis. *Lib. Quæst. Evang. quæst. 11, in fine, p. 233, B, t. 4.*

S. Aug.

Les dogmes sont les systèmes adoptés par les sectes, c'est-à-dire ce qui plaît à chaque secte.

Dogma est quædam quæ fit ratione comprehensio. *Lib. 8 Stromat. prope med. f. 160.*

S. Clem. Alex.

On appelle dogme une certaine compréhension de la raison.

## DIFFERENTIA.

S. Basil. Mag. Aliud est dogma, et aliud prædicatio: dogmata enim silentur, prædicationes vero publicantur. *De Spiritu sancto, c. 27, ante med. p. 398, t. 2.*

Autre chose est le dogme, et autre chose la prédication; car on tait les dogmes, et l'on publie la prédication.

## COMPARATIO.

S. Joac. Dam. Ut oculus turbatus, sic anima quoque a repugnantibus naturæ dogmatibus infecta et conspurcata, veritatis lucem plane inheri non potest. *Lib. 1 Parall. c. 12, post med. fol. 14, pag. 2.*

Semblable à un œil troublé, l'âme infectée et souillée par les systèmes absurdes de la nature ne peut voir ouvertement la lumière de la vérité.

## SENTENTIA PATRUM.

S. Basil. Mag. 1. Dogmata quæ in Ecclesia servantur ac prædicantur, partim ex conscripta doctrina habemus, partim ex apostolorum traditione ad nos delata in mysterio recipimus. *De Spiritu sancto, c. 27, in princ. p. 398, t. 2.*

Quant aux dogmes qui sont conservés et prêchés dans l'Eglise, nous les tenons en partie de la doctrine écrite, et en partie de la tradition des apôtres arrivés jusqu'à nous dans le mystère.

2. Contempta sunt Patrum dogmata, cum novorum hominum inventa in Ecclesiis regnant. *Epist. 61 ad fratres episcop. a med. p. 687, tom. 4.*

Les dogmes des Pères sont méprisés, quand les inventions d'hommes nouveaux régnaient dans l'Eglise.

S. Bern. 3. Prava dogmata, mali imbres sunt, quæ pro fructibus spinas producent et tribulos. *Serm. 58 sup. Cant. a med. f. 180, col. 4, K.*

Les dogmes pervers sont comme les mauvaises pluies, qui, au lieu de fruits, produisent des épines et des ronces.

4. Hæretici prava dogmata disseminant in populo, et perversitate doctrinæ suæ fidem catholicam obnubilant, et inducunt simplices in errorem. *Serm. ad pastores in synodo congregatos, ante med. f. 362, col. 2, F.*

Les hérétiques sèment de faux dogmes parmi le peuple, et, par la perversité de leur doctrine, ils obscurcissent la foi catholique et jettent les simples dans l'erreur.

Ca. siolar. 5. Hæretici viam Domini deserentes, pravis dogmatibus populos decipere, potius quam docere festinant. *Sup. Psal. 139, post init. vers. 5, f. 214, col. 2.*

Les hérétiques, qui abandonnent la voie du Seigneur, se hâtent de tromper les peuples par leurs faux systèmes plutôt que de les instruire.

S. Cyrill. Hier. 6. Pietatis modus in his duobus consistit, in

piorum dogmatum certitudine et bonis operibus. *Pros.*

La règle de la piété consiste dans ces deux choses: la certitude des dogmes religieux et la perfection des œuvres.

7. Neque enim dogmata sine bonis operibus accepta sunt Deo, neque absque piis dogmatibus opera perfecta suscipit Deus. *Cateches. mystagog. 4, circa init. p. 403, col. 2, F, edit. Colonie 1618.*

Car les doctrines sans les œuvres ne sont pas agréables à Dieu, ni les bonnes œuvres sans les dogmes pieux.

8. Dogma est quod consistit in doctrina fidei christiane. *In decretis Gratiani, f. 3, col. 3, edit. Lugdun. 1540.* Gloss. decr.

Le dogme est ce qui constitue la doctrine de la foi catholique.

9. Hæreticorum dogmata non habent bonum Christi odorem, sed fetorem. *Sup. Genes. c. 11, col. 179.* Gloss. int.

Les dogmes hérétiques répandent l'infection au lieu de la bonne odeur de Jésus-Christ.

10. Sapientes hujus sæculi, dogmata mortua exhalant. *Sup. Psal. 5, col. 472, E, t. 3.*

Les sages du siècle ne proclament que des dogmes morts.

11. Qui repente in fide catholica nova dogmata inserit, mendacii minister est. *Sup. Prov. c. 12, col. 1633, A, t. 3.* Gloss. ord.

Celui qui introduit de nouveaux dogmes dans l'Eglise du Christ est un ministre de mensonge.

12. Hæretici dogma dogmatibus conjungunt, donec deficiant. *Sup. Isaiam, c. 5, col. 62, A, tom. 4.*

Les hérétiques élèvent système sur système jusqu'à ce que tout s'écroule.

13. Quid immundius hæreticorum dogmatibus? *Sup. Oseam, c. 8, col. 1757, B, t. 4.*

Quoi de plus immonde que les dogmes des hérétiques?

14. Dogmata philosophorum, cito crescunt et corrumpunt, nil vitale promittentia. *Sup. Matth. c. 13, col. 244, E, t. 5.*

Les systèmes des philosophes s'élèvent rapidement et s'écroulent de même, n'ayant pas de vitalité.

15. Mens Deo spiritaliter inhærens, cum perversis persuasionibus ad pravitatem dogmatis perducitur, quasi aliena conjux a corruptore maculatur. *Lib. 16 Moral. c. 25, paulo ante med. num. 28, sup. illud, Job 24, Oculus adulteri, etc. col. 553, C, t. 1.* S. Greg. 1a

L'âme unie à Dieu par la grâce, quand elle se laisse entraîner aux fausses doctrines par des exhortations perverses, ressemble à l'épouse adultère qui est souillée par un corrupteur.

16. Omnis qui sentiendo vel agendo perversitate dogmatis nequiter vivit, vultum suum operit, ut ab omnipotente Deo in judicio re-

Greg. Mag. cognosci non possit. *Ibid. etc. sup. illud, Et operet vultum suum, etc.*

Celui qui vit dans le mal, entraîné par un enseignement pervers aux mauvaises doctrines ou aux mauvaises actions, se voile la face, afin de n'être point reconnu par le Dieu tout puissant au jour du jugement.

17. Nonnulli inquieti spiritus, dum plus exquirunt contemplando, quam capiunt, usque ad perversa dogmata erumpunt: et dum veritatis discipuli esse humiliter negligunt, magistris errorum fiunt. *Ibid. lib. 6, c. 17, in med. num. 26, col. 20 $\frac{1}{2}$ , B.*

Certains esprits inquiets, en voulant s'élever par la contemplation plus haut qu'il ne peuvent, finissent par arriver aux doctrines perverses, et, en refusant d'être les humbles disciples de la vérité, ils deviennent les maîtres de l'erreur.

S. Hier.

18. Quasi christianus christianis loquor: venenata sunt Origenis dogmata, aliena a Scripturis sanctis, vim Scripturis facientia. *Tom. 2, Epist. 19 ad Pammach. et Ocean. ante med. p. 199, C.*

Je parle comme chrétien à des chrétiens: les opinions d'Origène ont été empoisonnées; elles sont étrangères à l'Écriture sainte et font violence aux textes sacrés.

19. Nec propter doctrinam Origenis prava recipienda sunt dogmata, nec propter dogmatum pravitatem, si quos commentarios in Scripturas sanctas utiles edidit, penitus respuendi sunt. *Tom. 2, Epist. 34 ad Tranquillum, in fine, p. 314, D.*

Il ne faut pas recevoir les opinions perverses par égard pour l'enseignement d'Origène, ni repousser absolument les commentaires utiles qu'il a pu écrire sur les livres saints, à cause de la fausseté de quelques opinions.

20. Sæpe Ecclesiæ falsorum dogmatum jacula superveniunt, et intrare desiderant: sed auxiliante Christo Domino, irruunt quidem, sed ingredi non possunt. *Sup. Nahum, c. 3, in fine, p. 181, D, t. 6.*

Souvent les traits de fausses opinions sont lancés contre l'Église et veulent y pénétrer; mais, grâce à la protection du Christ, ils frappent, mais ils ne pénètrent pas.

21. Ecclesiæ dogmata libera sunt, die gratulantur et lumine. *Lib. 1 sup. Habacuc, c. 2, sup. illud, Væ qui potum dat, etc. p. 193, A, tom. 6.*

Les dogmes de l'Église sont libres; ils aiment le jour et la grande lumière.

22. Omne dogma perversum abominatio desolationis est. *Lib. 3 sup. Matth. c. 24, can. 2, num. 248, sup. illud, Tunc qui in Judæa sunt, etc. p. 71, C, t. 9.*

Tout dogme pervers est l'abomination de la désolation.

23. Inimica sunt omnia dogmata falsitatis Deo repugnantia. *Lib. 3 sup. Epist. ad Galat. c. 3, in illud, Rom. 8, Inimica est Deo, etc. p. 193, A, t. 9.*

Tous les systèmes de l'erreur sont les adversaires et les ennemis de Dieu.

24. Hæretici cognitionem se habere divinarum Scripturarum mentientes, hæretica et perversa dogmata prædicant. *Sup. Psal. 118, vers. Defecit in salutare tuum, etc. post med. f. 64, col. 4.*

S. Hier.

Les hérétiques, prétendant faussement qu'ils ont la connaissance des saintes Écritures, prêchent des dogmes hérétiques et pervers.

25. Qui fidei constantiam pravis dogmatibus impugnant, sanctæ Ecclesiæ inimici et hæretici sunt. *Sup. Thren. post med. in illud 2, Apertuerunt super te, etc. p. 121, H, t. 1.*

Hugo a S. Victore.

Ceux qui attaquent l'immutabilité de la foi par des doctrines perverses sont ennemis de la sainte Église et hérétiques.

26. Perversi dogmatis auctores, quasi venena fugiendi sunt. *Lib. 3 Didasc. c. 14, in fine, p. 15, E, t. 3.*

Il faut fuir comme le poison les auteurs de doctrines perverses.

27. Hæretici varia et pernicioso dogmata inter ubera collocantes, expoliati virtutibus, infidelibus comparantur. *Sup. Oseam, c. 2, fol. 168, col. 3, t. 5.*

Hugo card.

Les hérétiques, portant sur leur sein des doctrines changeantes et pernicieuses, sont dépouillés de toutes vertus et semblables aux infidèles.

28. Hæretici dogmata sua divinæ Scripturæ pallio tegere conseruerunt. *Lib. 7 de Incarnat. c. 7, in titulo, p. 1095.*

Joan. Cass.

Les hérétiques ont coutume de couvrir leurs doctrines du manteau des divines Écritures.

29. Sicut mala dogmata impuram inducere conseruerunt vitam; ita et vita perversa dogmatum perversitatem sæpe parit. *Serm. in dictum Pauli, Nolo vos ignorare, etc. in fine, col. 975, B, t. 3.*

S. Joan. Chr.

De même que les mauvaises doctrines conduisent ordinairement à une mauvaise vie, ainsi une vie perverse produit souvent la perversité des doctrines.

30. Non laborandi artes et honesta exercitia, sed mendacia et conficta dogmata contemptibiles solent reddere doctores. *Serm. 2 sup. Ep. ad Rom. post med. col. 23, B, t. 4.*

Ce n'est pas le travail, l'art et les exercices honnêtes, mais les mensonges et les faux systèmes qui font ordinairement mépriser les docteurs.

31. Dogmata philosophorum sunt perniciosi. *Hom. 1 sup. 1 Cor. circa med. col. 607, A, t. 4.*

Les systèmes des philosophes sont pernicieux.

32. E corrupta vita dogmata corrupta pullulantur. *Ibid. Hom. 40, a med. col. 651, D.*

La vie corrompue engendre des doctrines de corruption.

33. Ibi dogmatum malorum est causa, ubi immunda est vita. *Serm. 3 sup. Epist. ad Ephes. ante med. col. 1033, B, t. 4.*

Il y a une cause de mauvaises doctrines là où règne une vie impure.

S. Joan. Chr.

34. Plerique ex eo confirmantur, quia multos habent dogmatum consortes. *Hom. 1 sup. Epist. ad Coloss. ante med. col. 1231, B, t. 4.*

Il y en a beaucoup qui se rassurent parce qu'ils ont un grand nombre d'hommes qui partagent leurs opinions.

35. Pudefiant quotquot humani presidii gratia ob persecutionem in aliena dogmata transeunt. *Hom. 2 sup. 2 Thess. ante med. col. 1403, B, t. 4.*

Qu'ils rougissent tous ceux qui, pour obtenir la faveur humaine en temps de persécution, passent à une doctrine étrangère.

36. Ubi vita reprehensibilis fuerit, dogma item hujusmodi sit necesse est. *Hom. 5 sup. 1 Timoth. circa med. col. 1456, C, t. 4.*

Quand la vie est répréhensible, les doctrines doivent l'être inévitablement.

37. Omne dogma non solum pietate, verum etiam vitæ integritate periclitur. *Ibid. Hom. 7, ante med. col. 1465, C.*

Ce n'est pas seulement la piété, mais aussi l'intégrité de la vie qui fait la perfection d'une doctrine.

38. Si fidei dogma quislibet pervertat, etiamsi angelus sit, obedire noli: sin vero recta docet, noli vitæ, sed verbis intendere. *Hom. 2 sup. 2 Timoth. in Morali, ante med. col. 1545, A, t. 4.*

Si quelqu'un vient pervertir les dogmes de la foi, quand même il serait un ange, ne lui obéissez pas; mais s'il enseigne la vérité, ne faites pas attention à sa vie, mais plutôt à sa parole.

39. Non ex verbis dogmata, verum ex ipsis rebus atque vitæ geniles judicare consueverunt. *Hom. 4 sup. Epist. ad Tit. post med. col. 1622, D, t. 4.*

Ce n'est pas d'après les paroles, mais d'après les choses et d'après la conduite que les gentils ont coutume de juger les dogmes.

40. Christiano nihil prosunt recta dogmata, si vitam suam non bene instituat. *Hom. 13 sup. Genes. circa finem, col. 87, B, t. 1.*

La vérité des dogmes n'est d'aucune utilité pour les chrétiens, s'ils négligent de bien régler leur vie.

41. Vita consonet fidei dogmatibus, et dogmata prædicent vitam. *Ibid. Hom. 2, sub finem, col. 11, A.*

Que la vie soit conforme aux dogmes de la foi, et que les dogmes soient le tableau de la vie.

S. Isidorus Pelus.

42. Cum rectis dogmatibus sapientiam conjungere oportet: quod si ambo permisceantur et copulentur, tum perfecta et suprema gloria elucet. *Lib. 3, Epist. 403 ad Cassian. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 620, col. 1, B, edit. Colonia 1618.*

Il faut joindre la sagesse à la vérité des dogmes; si ces deux choses sont réunies et liées ensemble, c'est la perfection et la gloire suprême.

S. Maximus marit.

43. Omnia dogmata aut de Deo, aut de visibilibus et invisibilibus, aut de ea quæ in illis

est providentia et judicio constituta sunt. *Cent. 1 de Charit. c. 78, apud Bibl. Patr. t. 7, pag. 351, col. 1, B, edit. Colonia 1618.*

Tous les choses roulent sur Dieu, ou sur les choses visibles et invisibles, ou sur la providence qui les gouverne, ou sur le jugement.

44. Vitium in hæresim vertitur, cum perversi dogmatis assertione firmatur. *Opusc. 5, in med. præfat. p. 417, col. 2, A, t. 3.*

S. Petr. Dam.

Le vice se change en hérésie, quand il est soutenu par l'autorité d'un dogme pervers.

45. Qui per abrupta perversi dogmatis rapitur, in hæresim necesse est prolabatur. *Opusc. 24, sub finem præfat. p. 597, col. 2, A, tom. 3.*

Celui qui est entraîné à travers les précipices d'un dogme pervers tombe nécessairement dans l'hérésie.

46. Anima quæ ex seipso tollit dogma pium et virtutis amicum, virtuti est mortua. *Lib. De eo quod deterius potiori, etc. ante med. p. 231, tom. 1.*

Philo Jud.

Une âme qui arrache de son sein une doctrine pieuse et amie de la vertu est morte à la vertu.

47. Difficile est, vel fieri potius nullo pacto potest, ut quæ scientiarum ratione ad demonstrationem producta, dogmata in animum pervernerint, convellantur. *Epist. 5 ad fratrem, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colonia 1618.*

S. Synesius episc.

Il est difficile, ou plutôt absolument impossible que les dogmes qui ont pénétré dans l'âme par la science, par le raisonnement et la démonstration en soient jamais arrachés.

48. Pestifera et mortifera dogmata non sunt, nisi illa quæ opponuntur dogmatibus fidei, per quam justus vivit. *2 2, quæst. 11, art. 2, in argum. in contr.*

S. Thomas Aquinas.

Les dogmes pestilentiels, qui portent la mort avec eux, ne sont autres que les doctrines contraires aux dogmes de la foi, laquelle est la vie du juste.

## DOLOR (DOULEUR).

## DEFINITIO.

Quid est dolor corporis, nisi corruptio repentina salutis ejus rei, quam male utendo anima corruptioni fecit obnoxiam? *De vera Religione, c. 12, in princ. p. 495, A, t. 1.*

S. Aug.

Qu'est-ce que la douleur corporelle, sinon la corruption soudaine de la santé de ce corps que l'âme a rendu sujet à la corruption par le mauvais usage qu'elle en a fait?

Dolor est dissensio ab his rebus, quæ nobis nobilitatem accedunt. *Lib. 14 de Civ. Dei, c. 15, ante finem, p. 258, D, t. 5.*

La douleur est un sentiment pénible provenant de ce qui nous arrive malgré nous.



Thomas  
quinas.

Dolor est appetitus sensitivi motus, consequens apprehensionem mali.

La douleur est un mouvement de l'appétit sensible, qui suit l'appréhension d'un mal.

Cicero.

Dolor est motus asper in corpore a sensibus alienis. *Lib. 2 Tusc. Quest. post med. col. 200, A, num. 35, t. 4.*

La douleur est un mouvement âpre dans le corps, opposé aux sens.

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Transierunt dolores, et ostensus est in fine thesaurus immortalitatis. *4 Esdr. 4, v. 54.*  
Ses douleurs sont finies, et il a vu à la fin le trésor de l'immortalité.

2. Hæc mihi sit consolatio, ut affligens me dolore non parcat, nec contradicam sermonibus sancti. *Job 6, v. 10.*

Que ma consolation soit qu'il ne m'épargne pas la douleur, et que je ne sois pas en contradiction avec la parole de Dieu, la sainteté même.

3. Replebor doloribus usque ad tenebras. *Ibid. 7, v. 4.*

Jusqu'à la nuit je suis rempli de douleur.

4. Commuto faciem meam, et dolore torqueor. *Ibid. 9, v. 27.*

Mon visage change, et je suis déchiré par la douleur.

5. Dimitte me, ut plangam paululum dolorem meum. *Ibid. 10, v. 20.*

Laissez-moi, que je pleure un peu ma misère.

6. Conceptit dolorem, et peperit iniquitatem. *Ibid. 15, in fine.*

Il a conçu la douleur et engendré l'iniquité.

7. Sed quid agam? Si locutus fuero, non quiescet dolor meus: et si tacuero, non recedet a me. *Ibid. 16, v. 7.*

Que faire? Si je parle, mes maux ne s'adouciront pas, et si je me tais, ils ne s'éloigneront pas de moi.

8. Oppressit me dolor meus, et in nihilum redacti sunt omnes artus mei. *V. 8.*

La douleur m'acceble, et tous les membres de mon corps sont réduits à rien.

9. Omnis dolor irruet super eum. *Ibid. 20, v. 22.*

Toutes les douleurs fondront sur lui.

10. Nocte os meum perforatur doloribus, et qui me comedunt, non dormiunt. *Ibid. 30, v. 17.*

La nuit ronge mes os; la douleur qui me dévore ne dort point.

11. Dolor meus in conspectu meo semper. *Psal. 37, v. 18.*

Ma douleur est toujours devant moi.

12. Silui a bonis, et dolor meus renovatus est. *Psal. 38, v. 3.*

Je me suis tenu en silence devant le bien que je pouvais dire, et ma douleur s'est renouvelée.

13. Super dolorem vulnerum meorum addiderunt. *Psal. 68, v. 23.*

Ils ont ajouté à la douleur de mes plaies.

14. Secundum multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam. *Psal. 93, v. 19.*

Selon la multitude des douleurs de mon âme, vos consolations ont réjoui mon cœur.

15. Circumdediderunt me dolores mortis. *Ps. 114, v. 3.*

Les douleurs de la mort m'ont environné.

16. Tribulationem et dolorem inveni, et nomen Domini invocavi. *V. 4.*

J'ai trouvé la tribulation et la douleur, et j'ai invoqué le nom du Seigneur.

17. Doloris sui non recordentur amplius. *Prov. 31, v. 7.*

Qu'ils perdent la mémoire de leurs douleurs.

18. Sapientia, hos qui se observant, a doloribus liberavit. *Sap. 10, v. 9.*

La sagesse a délivré des douleurs ceux qui la révèrent.

19. Qui cum lætitia receperunt hos qui eisdem usi erant justitiis, sævissimis afflixerunt doloribus. *Ibid. 19, v. 15.*

Ils tourmentaient cruellement ceux qu'ils avaient reçus d'abord avec allégresse et qui vivaient sous les mêmes lois.

20. In dolore sustine, et in humilitate tua patientiam habe. *Eccli. 2, v. 4.*

Demeure en paix dans la douleur, et, au temps de ton humiliation, garde la patience.

21. Cor nequam gravabitur in doloribus. *Ibid. 3, v. 29.*

Le cœur rebelle sera dévoré par les douleurs.

22. Dolor consumet illos, antequam moriantur. *Ibid. 27, v. 32.*

La douleur les consumera avant qu'ils meurent.

23. Redempti a Domino gaudium et lætiam obtinebunt, et fugiet dolor et gemitus. *Isa. 35, in fine.*

Ceux que le Seigneur a rachetés vivront dans l'allégresse et le ravissement; la douleur et les gémissements ont fui de leur cœur.

24. Cuncti dies hominis doloribus et ærumnis pleni sunt. *Eccli. 2, v. 2.*

Tous les jours de l'homme sont pleins de douleurs et d'angoisse.

25. Dolor meus super dolorem: in me cor meum moriens. *Jer. 8, v. 18.*

Ma douleur est au-dessus de toute douleur; mon cœur languit au-dedans de moi.

26. Quid clamas super contritione tua? Insanabilis est dolor tuus. *Ibid. 30, v. 15.*

Pourquoi gémis-tu sur ta peine? Ta douleur est incurable.

27. Væ misero mihi, quoniam addidit Dominus dolorem dolori meo! *Ibid. 43, v. 3.*

Malheur à moi! le Seigneur a ajouté la douleur à ma douleur

38. O vos omnes, qui transitis per viam, attendite, et videte si est dolor, sicut dolor meus. *Thren. 1, v. 12.*

O vous tous qui passez par le chemin, regardez, et voyez s'il est une douleur comme ma douleur.

39. Quare merore contraheris? Quia comprehendit te dolor, sicut parturientem. *Mich. 4, v. 9.*

Pourquoi êtes-vous en proie au désespoir? La douleur vous saisit comme une femme qui enfante.

30. Facies et color immutatus, declarabat internum animi dolorem. *2 Mach. 3, v. 16.*

Son visage et l'altération de ses traits témoignaient l'affliction de son âme.

31. Domine, tu scis, quia duros corporis sustineo dolores, secundum animam vero propter amorem tuum, libenter hæc patior. *Ibid. 6, v. 30.*

Seigneur, vous savez que je souffre dans mon corps de cruelles douleurs, mais que dans l'âme je souffre avec joie par amour pour vous.

32. Tristitia mihi magna est, et continuus dolor cordi meo. *Rom. 9, v. 2.*

Une profonde tristesse est en moi, et une douleur continuelle est en mon cœur.

## SENTENTIE PATRUM.

S. Aug.

33. Sine dolore non pereunt, quæ cum amore possessa sunt. *In Enchiridio, c. 68, in fine, p. 124, D, t. 3.*

On ne perd pas sans douleur ce qu'on possède avec amour.

34. Valde durus est, cujus mentis dolorem oculi carnis nequeunt declarare. *Pros.*

Celui-là est très-dur, dont les yeux ne peuvent exprimer la douleur de l'âme.

35. Sciat culpabiliter se durum, qui deflet damna temporis, et dolorem peccati lacrymis non ostendit. *De vera et falsa Penit. c. 9, in fine, p. 744, C, t. 4.*

Sachez que votre dureté est coupable, si vous pleurez les pertes temporelles, et si vous n'exprimez par des larmes la douleur de vos péchés.

36. Doleat peccator, et de dolore gaudeat, et de doloris penitentia semper doleat: et non sit satis quod doleat, sed ex fide doleat, et non semper doluisse doleat. *Ibid. c. 13, in fine, p. 746, C, t. 4.*

Que le pécheur ait de la douleur; qu'il se réjouisse de sa douleur; qu'il éprouve toujours de la douleur d'avoir maudit la douleur; que ce ne soit pas assez pour lui d'avoir de la douleur, mais qu'elle vienne de la foi, et qu'il ait de la douleur de n'en avoir pas eu toujours.

37. Nemo est, qui non magis dolorem fugiat, quam appetat voluptatem. *De 83 Quæst. quæst. 36, post init. p. 385, B, t. 4.*

Il n'est pas un homme qui ne fuie la douleur avec plus de soin qu'il ne cherche le plaisir.

38. Vis desideriorum facit tolerantiam dolorum. *De Pat. ent. c. 4, in fine, p. 717, B.*

S. Aug.

La force du désir rend la douleur supportable.

39. Non relinquunt sine dolore, quod cum delectatione retinetur. *De Serm. Dom. in monte, lib. 1, longe post init. p. 783, A, t. 4.*

On n'abandonne pas sans douleur ce que l'on garde avec plaisir.

40. Dolor carnis offensio est animæ ex carne, et quædam ab ejus passione dissensio; sicut animæ dolor (quæ tristitia nuncupatur) dissensio est ab his rebus, quæ nobis nolentibus acciderunt. *Lib. 14 de Civ. Dei, c. 15, post med. p. 258, D, t. 3.*

La douleur corporelle est une souffrance de l'âme qui vient du corps et un sentiment opposé à la chair, de même que la douleur de l'âme, qui porte le nom de tristesse, est un dissentiment provenant de ce qui nous arrive contrairement à notre volonté.

41. Est quædam vita sine dolore, dolor autem sine aliqua vita esse non potest. *Ibid. lib. 19, c. 13, ante med. p. 391, A.*

Il y a une certaine vie sans douleur, mais il ne peut pas y avoir douleur sans vie.

42. Dolor testimonium est boni adempti, et boni relicti: nisi enim bonum relictum esset, bonum amissum dolere non posset. *Ibid. paulo post med. p. 391, B.*

La douleur est l'effet d'un bien enlevé, d'un bien abandonné; car si nous n'avions pas abandonné un bien, nous ne pourrions pas souffrir de l'avoir perdu.

43. Dolere anima etiam non dolente corpore potest, dolere autem corpus sine anima non potest. *Sup. Psal. 87, post init. vers. 3, p. 665, A, tom. 8.*

L'âme peut souffrir sans que la douleur soit dans le corps; mais le corps ne peut pas souffrir si l'âme ne sent pas la douleur.

44. Multi dolores, sed multæ consolationes: amara vulnera, sed suavia medicamenta. *Sup. Psal. 93, post med. vers. 19, p. 726, C, t. 8.*

Il y a beaucoup de douleurs, mais il y a beaucoup de consolations; les blessures sont amères, mais les remèdes sont doux.

45. Patiens esto, sustine, tolera: in doloribus medicus exigit patientiam, sed post dolores promittit salutem. *Pros.*

Soyez patient, supportez, tenez; dans la douleur, le médecin réclame de la patience, mais il promet la santé après la douleur.

46. Et ipse qui tolerat dolores in ferro medicum, nisi sibi proponat sanitatem, quam nondum habet, deficit in dolore quem patitur. *Sup. Psal. 91, in princ. p. 701, A, t. 8.*

Celui qui supporte les douleurs du fer du médecin se verrait défaillir dans la douleur qu'il souffre, s'il ne se proposait de recouvrer la santé qu'il ne possède pas encore.

47. Necessè est ut vivat dolens, non est

Aug. **necessè ut occidat dolor. Lib. 21 de Civ. Dei, ab init. t. 5.**

Il est nécessaire que celui qui souffre vive, mais il n'est pas nécessaire que la douleur tue.

48. **Melius ordinatur natura, ut juste doleat in supplicio, quam ut impune gaudeat in peccato. De Natura boni, c. 9, in med. t. 6.**

Il est plus dans l'ordre de la nature qu'on souffre justement dans le supplice que si l'on se réjouissait impunément dans le péché.

49. **Melior est natura sentiens et cum dolet, quam lapis qui dolere nullo modo potest. Lib. 12 de Civit. Dei, c. 4, post med. t. 5.**

La nature sensible, même quand elle souffre, vaut mieux que la nature des pierres, qui ne peuvent souffrir en aucune façon.

50. **Omnino non dolere, cum sumus in loco miserix, stupiditas est. Ibid. lib. 14, c. 9, in med.**

Ne point souffrir du tout tant que l'on est dans ce lieu de misère, ce serait de la stupidité.

51. **Profecto convenientius injustus dolet in supplicio, quam lætatur est in delicto. Ibid. lib. 19, c. 13, post med.**

Il est certainement plus juste que le pécheur souffre dans les supplices que de le voir jouir dans le péché.

52. **Mirabile est, in ignibus dolere, et tamen vivere: sed mirabilius est, in igne vivere, nec dolere. Ibid. lib. 2, c. 2, in fine.**

Il est étonnant qu'on souffre dans le feu et qu'on y vive, mais il serait bien plus étonnant de vivre dans le feu et de ne pas y souffrir.

53. **Certum est vivere omne quod dolet, doloremque omnem nisi in re vivente esse non posse. Ibid. c. 3, circa init.**

Il est certain que tout ce qui souffre a vie, et que la douleur ne peut se trouver que dans un être vivant.

54. **Qui dolet miserum, mallet tamen nique non esse quod doleret, qui germanitus misericors est. Lib. 3 Conf. c. 2, post med. t. 1.**

Celui qui souffre en voyant un malheureux, s'il est vraiment miséricordieux, aimerait mieux ne pas avoir lieu de se affliger.

55. **Melius tumor capitis dolet, dum curatur, quam dum ei parcurit. Epist. 15, c. 2, circa med. tom. 2.**

La douleur qu'on souffre d'une tumeur à la tête que l'on panse vaut mieux que si on la ménageait.

56. **In hoc mundo non dolere impossibile est. Epist. 82, ante med. t. 2.**

En ce monde, il est impossible d'être sans douleur.

57. **Anima dolet, cum corpus vulneratur. Epist. 120, c. 13, circa med. t. 2.**

L'âme souffre quand le corps est blessé.

58. **Quod valde putre est, nec dolet, non pro sano habendum, sed pro mortuo computandum**

est. *Hont. 28 ex Hom. quinquag. c. 3, circa init. tom. 10.*

Ce qui est pourri et ne fait plus souffrir ne doit pas être regardé comme guéri, mais comme mort.

59. **Plus dolet vulnus cum curatur, quam si non curaretur: sed ideo plus dolet accedente medicina, ut nunquam doleat succedente salute. Tract. 9 sup. Epist. Joan. ante med. t. 9.**

On souffre plus d'une blessure quand on la panse que si l'on n'y touchait pas; mais si elle fait plus souffrir quand on y applique le remède, c'est afin qu'elle ne cause plus de douleur après la guérison.

60. **In corpore melius est vulnus cum dolore, quam putredo sine dolore. De Natura boni, c. 10, t. 6.**

Il vaut mieux une blessure douloureuse que la gangrène sans douleur.

61. **Nonnullus dolor approbandus, nullus amandus est. Lib. 3 Confess. c. 2, post med. tom. 1.**

Il y a des douleurs qui doivent être approuvées, mais il n'y en a pas qui puissent être aimées.

62. **Misericordia, quia non sine dolore est, hac una causa amantur dolores. Ib. circa med.**

Comme la compassion ne peut pas exister sans la douleur, c'est la seule cause qui fait aimer les douleurs.

63. **Absurdissimum est dolorem necessarium fuisse, ne ulceris dolor esset. De Natura et Grat. c. 27, ante med. t. 7.**

Il est très-absurde que la douleur soit nécessaire pour éviter la douleur des ulcères.

64. **Possunt dolores curari doloribus. Ibid. c. 28, ante finem.**

Les douleurs peuvent être guéries par d'autres douleurs.

65. **Iis, qui in dolore versantur, solatium affert genitum societas. Apud D. Joan. Damasc. lib. 3 Parall. c. 56, f. 128, p. 2, A.**

S. Basil. Mag.

Les gémissements de ceux qui les entourent soulagent ceux qui souffrent.

66. **Cum dolore abscondenda sunt, quæ leviter sanari non possunt. In suis Prov. verbo Cui, p. 187, t. 2.**

V. Beda.

Il faut couvrir avec douleur les maux que les remèdes légers ne peuvent guérir.

67. **Dolentem non potest consolari, qui non concordat dolori. Ibid. verbo Dolentem, p. 188.**

S. Bern.

Celui qui ne compatit pas à la douleur ne peut pas consoler l'homme qui souffre.

68. **Dolor nimius non deliberat, non vevundatur, non consultit rationem, non metuit dignitatis damnum, legi non obtemperat, iudicio non acquiescit, modum ignorat et ordinem. Epist. 1 ad Robertum nepotem suum, in princ. f. 204, col. 1, C.**

Une douleur excessive ne délibère pas, elle n'a pas de honte, elle ne consulte pas la raison, elle ne craint pas de perdre sa dignité, elle ne se soumet pas à la loi, elle n'acquiesce pas à un jugement, elle ne connaît ni règle ni mesure.

. Bern.

69. Si doles condoleo, si non doles doleo, et maxime sciens longius a salute absistere membrum quod obstupuit, et agrum sese non sentientem periculosius laborare. *Pros.*

Si vous souffrez, je compatis; si vous ne souffrez pas, je souffre; car je sais que rien n'est plus loin de la santé qu'un membre qui est insensible, et que le plus malade de tous est celui qui ne croit pas l'être.

70. Plaga recens dolore non caret; neque enim occaluit vulnus, nec in tam brevi versum in insensibile est. *Lib. 1 de Consid. ad Eugen. pap. in princ. f. 214, col. 3, H.*

Une blessure récente n'est pas sans douleur, car le mal n'a pas eu le temps de se cicatriser et d'arriver à l'insensibilité.

71. Melius est stomachum dolere, quam mentem. *De Ordine vite, post init. f. 334, col. 4, litt. K.*

Il vaut mieux souffrir de l'estomac que de l'âme.

S. Bonav.

72. Sicut clavus clavo repellitur, sic majori dolore curatur. *Serm. 5 de plurib. Mart. et in ord. 22, in med. p. 326, col. 1, t. 3.*

De même qu'un clou chasse un autre clou, ainsi une douleur chasse une autre douleur.

73. Valde dolorem aggravat, dum ille mala irrogat, qui consolari debet. *Serm. 5 de SS. Apost. ante finem, p. 301, col. 1, t. 3.*

Ce qui aggrave une douleur, c'est quand elle est causée par celui qui devrait apporter une consolation.

74. Turpe est et valde alienum, imo contra naturam, ut sub capite dolente membrum non doleat. *Serm. 2 de plurib. Mart. et in ord. 19, circa med. p. 322, col. 1, t. 3.*

Il est honteux, étrange et même contre nature qu'un membre ne souffre pas quand la tête souffre.

Cassiodor.

75. Crescit dolor, ubi calamitas augetur. *Sup. Psal. 73, ante med. vers. 8, f. 112, col. 4.*

Le douleur croit quand le malheur augmente.

Franc. Tiel.

76. Dolor vehemens prolixiora verba, quantumvis videantur consolatoria, non æquo satis animo sustinet. *In Elucidat. sup. c. 2 Job, in fine, in illud, Videbant dolorem esse vehementem, f. 29, p. 1.*

Une violente douleur ne supporte pas avec calme de longs discours, si consolatoires qu'ils semblent être.

77. Donec excessus doloris nullus cernitur, passionum acerbitas, non quanta fuerit, æstimatur. *Ibid. sup. c. 3, circa med. f. 44, p. 1.*

Tant que la douleur n'est pas excessive, on ne peut pas comprendre toute l'intensité de la souffrance.

Gloss. ord.

78. Dolens animus debet se custodire, ne de igne probatorio murmuret. *Sup. Job, c. 1, col. 34, D, t. 3.*

L'âme touchée de douleur doit se garder de murmurer contre les flammes expiatoires.

79. Cum dolor nos percutit, elatio mentis

succisa cadit, ut jam quærat manum levantis. *Ibid. c. 6, col. 93, B.*

Gloss. ord.

Quand la douleur nous frappe, l'orgueil de l'âme est atteint et tombe pour chercher la main de quelqu'un qui le soutienne.

80. Quamdiu dolor tenetur clausus in corde, magis pungit: sed per fletum et planctum evaporat et evanescit. *Sup. Ezech. c. 26, col. 1263, C, t. 4.*

Tant que la douleur demeure enfermée dans le cœur, elle est plus poignante; mais elle s'évapore et se dissipe par les larmes et les gémissements.

S. Greg. M.

81. Quo se interius gaudiis animus robustius inserit, eo minus exterius dolores sentit. *Lib. 10 Moral. c. 12, ab initio, col. 361, A, tom. 1.*

Plus une âme se livre avec ardeur aux joies intérieures, et moins elle ressent les douleurs du dehors.

82. Non frangit quod ex dolore obviat, si menti citius hoc quod ex munere sublevat, occurrat. *Ibid. lib. 3, c. 7, post med. col. 69, B.*

La douleur qui fond sur une âme ne la brise pas, si la consolation qui soulage survient promptement.

83. Mitigat vim doloris considerata æquitas et potentia ferientis. *Ibid. lib. 9, c. 12, ante med. num. 17, col. 307, B.*

La considération de la justice et de la puissance de celui qui frappe adoucit la violence de la douleur.

84. Justus non est, qui justitiam in dolore describit. *Ibid. lib. 14, in princ. num. 16, col. 466, D.*

Celui-là n'est pas juste, qui dans la douleur abandonne la justice.

S. Greg. N.

85. Magnum doloris medicamentum ab iis accipitur, qui dolentibus condescunt: condolentia ad mitigandum dolorem satis virium habet. *Et habetur apud D. Joan. Damascenum, lib. 3 Parall. c. 56, f. 128, p. 2, A.*

C'est un grand remède à la douleur de ceux qui souffrent de rencontrer la compassion; la condoléance a beaucoup de force pour modérer la douleur.

86. Modum adhibeas in dolore, memor illius sententiæ: Ne quid nimis. *Tom. 1, Ep. 3 ad Heliodor. ante med. p. 23, A.*

S. Hier.

Soyez modéré dans la douleur, vous souvenant de cette sentence: Rien de trop.

87. Quod satis dolet, majori dolore expellitur. *Tom. 1, Epist. 47 de vitando suspecto contubernio, post init. p. 224, D.*

Une forte douleur est chassée par une douleur plus grande.

88. Sapienter debet dolere, qui dolet ne perdat sine causa quod dolet. *Tom. 4, Ep. 52 ad Tyrasium, in fine, p. 313, B.*

Il faut garder la sagesse dans la douleur qu'on éprouve, afin de ne pas perdre inutilement ce qu'on pleure.

89. Quanto profundior est amor, tanto altius tangit dolor. *Super Pentateuc. c. 7, ante med. p. 13, H, t. 1.*

Ugo a S. Victo

Plus on aime profondément, et plus aussi la douleur est profonde.

90. Qui dolorem capitis non patiuntur benigne, pro Christo capitis abscissionem quomodo paterentur ? *Lib. 1 de Claustro animæ, c. 12, ante med. p. 36, H, t. 2.*

Quand on ne souffre pas avec patience une douleur de tête, comment souffrira-t-on d'avoir la tête tranchée pour Jésus-Christ ?

91. Dolor et timor quasi duæ molæ sunt, inter quas molitur justus, ut fiat panis, et possit comedi a Christo, et Ecclesiæ incorporari. *Sup. Gen. c. 20, f. 26, col. 2, t. 1.*

La douleur et la crainte sont comme deux meules entre lesquelles le chrétien est moulu pour devenir du pain, la nourriture du Christ, et être incorporé à l'Église.

92. Dolor principium est hominis, labor medium, timor finis. *Sup. 3 Reg. c. 3, f. 265, col. 1, t. 1.*

La douleur est le commencement de la vie humaine, le travail en est le milieu, et la crainte en est la fin.

93. Si quis dolores pertulerit, et gratias egerit, martyrii coronam sortitur. *Hom. 8 sup. Ep. ad Coloss. post med. col. 1287, C, t. 4.*

Celui qui éprouve des douleurs et qui en remercie Dieu mérite la couronne du martyre.

94. Quanto doloris plus toleratum fuerit, tanto etiam corona erit magnificentior. *Orat. 5 advers. Judæos, post med. col. 1142, B, t. 5.*

Plus on aura supporté de douleurs, plus la couronne sera magnifique.

95. Anima magni doloris particeps, irritari atque irasci non patitur : ubi enim dolor et contritio, longe omnis abit irritatio. *Hom. 59 sup. Joan. circa med. col. 285, A, t. 3.*

L'âme qui souffre une grande douleur ne subit ni irritation ni colère ; car là où se trouve la douleur et le brisement, toute irritation est chassée bien loin.

96. Mens dolore percussa, non studet elationi, sed amare ingenuiscent, amarius flet. *Ibid.*

L'âme brisée par la douleur ne se livre pas à l'orgueil, mais elle pousse des gémissements amers et verse des larmes encore plus amères.

97. Prorsus neminem invenies doloris exortem : neque enim fas est, ut homo qui sit, mortalemque hanc agat vitam, doloris angorisque sit expertus, sive quispiam dives sit, sive rex. *Hom. 1 sup. 2 Timoth. in princ. Moral. col. 1337, D, t. 4.*

Vous ne trouverez personne qui soit exempt de douleur ; car, de toute nécessité, quiconque est homme et parcourt cette vie mortelle est en proie à la douleur et à l'angoisse, serait-il très-riche et même roi.

98. Doleamus hic animo, ne doleamus illic supplicio. *Hom. 23 sup. Epist. ad Hebr. in fine Moral. col. 1807, A, t. 4.*

Éprouvons ici-bas la douleur du repentir pour ne pas subir plus tard la douleur du supplice.

99. Qui dolorem clauso pectore tegit, quanto amplius per silentium linguam premit, tanto

acriorem dolorem intrinsecus nutrit. *Lib. 2 de summo Bono, c. 29, sent. 28, p. 650, col. 2.* S. Isidorus Hispal.

Celui qui concentre et renferme la douleur dans son cœur la sent d'autant plus poignante au-dedans qu'il est plus obstiné à imposer le silence à sa langue.

100. Electus Dei doloribus vitæ hujus atteritur, ut perfectionem vitæ futuræ lucretur. *Ibid. lib. 3, c. 1, sent. 3, p. 661, col. 1.*

Les élus de Dieu sont accablés des douleurs de cette vie, afin qu'ils gagnent le bonheur parfait de la vie future.

101. Omne animal doloris est fugiens. *Lib. 3 de divin. Instit. c. 8, ante med. p. 103.* Lact. Firm.

Tout être animé fuit la douleur.

102. Dolor speciem ignis gerit, quia dum plus tegitur, plus ignescit. *Ep. 49 ad decan. Carnutens. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

La douleur a une ressemblance avec le feu : plus on la couvre, plus elle brûle.

103. Ubi causa doloris, modus debet esse dolentis. *Ibid. Ep. 176 ad quandam, in medio.*

La douleur de celui qui souffre doit être mesurée sur la cause de cette douleur.

## SENTENTIA FAGANORUM.

104. Dolor refrigeratio pectoris est. *Sect. 11 Problem. quest. 3, t. 2.* Aristot.

La douleur est un refroidissement du cœur.

105. Habet præteriti doloris secreta recordatio delectationem. *Lib. 5, Epist. 12 ad Lucceinum, in med. t. 3.* Cicero.

Le souvenir des douleurs passées a du charme quand on est à l'abri.

106. Eo gravior est dolor, quo culpa major. *Lib. 11, Epist. 11 ad Atticum, in fine, t. 3.*

La douleur est d'autant plus grave que la faute est plus grande.

107. Peccati dolor maximus est et æternus : solius cujus peccatum corrigi non potest. *Ibid. Epist. 15, circa med.*

Le supplice du péché est très-grave et éternel, mais pour celui-là seul dont le péché est incorrigible.

108. Doloris medicina est philosophia. *Lib. 1 Academic. Quæst. post init. mun. 11, t. 4.*

La philosophie est le remède de la douleur.

109. Majores sunt dolores animi, quam corporis. *Lib. 2 de Finibus, post med. num. 107, tom. 4.*

Les douleurs de l'âme sont plus cruelles que celles du corps.

110. Firmandus est animus ad dolorem ferendum. *Lib. 1 Tusc. Quæst. ante med. tom. 4.* Il faut fortifier son âme pour supporter la douleur.

111. Consuetudo laborum, perpressionem dolorum efficit faciliorem. *Ibid. circa med.*

L'habitude du travail rend plus facile le support des douleurs.

Cicero.

112. Nemo justus esse potest, qui dolorem timet. *Lib. 2 Offic. ante med. tom. 4.*

On ne peut pas être juste, si l'on craint la douleur.

113. Hoc maxime in dolore providendum est, ne quid abjecte, ne quid timide, ne quid ignave, ne quid serviliter, ne quid muliebriter faciamus. *Pros.*

Dans la douleur, il faut surtout prendre garde de ne rien faire de bas, de timide, de lâche, de servile ou d'efféminé.

114. In gemiscere nonnunquam viro concessum est, Idque raro : ejulatus ne mulieri quidem. *Lib. 2 Tusc. Quest. post med. t. 4.*

Il est quelquefois permis à l'homme de gémir, mais rarement ; quant aux cris, ils ne sont pas même permis à la femme.

115. Multum potest præviseo animi et præparatio ad minuendum dolorem. *Ibid. lib. 3, ante med.*

La prévision de l'esprit et l'attente d'une douleur en diminuent beaucoup l'amertume.

Mimus Tull.

116. Cuius dolori remedium, est patientia. *In suis Sent. sent. 80.*

La patience est un remède à toutes les douleurs.

117. Dolor decrescit, ubi quo crescat, non habet. *Ibid. sent. 93.*

La douleur décroît quand il n'y a plus rien qui la fasse croître.

Seneca.

118. Imperare dolori silentium non potest. *Lib. 5 de Declamat. controvers. 8, in princ. p. 283, t. 1.*

Le silence ne peut pas commander à la douleur.

119. In tuis malis id agere te oportet, ut dolori tantum des, quantum poscit ratio, non quantum consuetudo. *De Tranquillit. anim. c. 15, post init. p. 539, t. 1.*

Dans vos malheurs, vous devez faire ensorte de n'accorder à la douleur que ce que la raison demande, et non ce que l'usage semble réclamer.

120. Dolorem dies consumit, licet contumacissimum quotidie insurgentem, et contra remedia effervescentem ; tamen illum efficacissimum mitigandæ ferociæ tempus enervet. *De Consolat. ad Marciam, c. 8, in princ. p. 603, tom. 1.*

Le temps éteint la douleur, quoiqu'elle se renouvelle chaque jour avec obstination et qu'elle se révolte contre les remèdes ; le temps est toujours efficace à apaiser sa fureur.

121. Omnis magnitudo doloris modum excedentis, necesse est defectum verborum cripiat, cum sæpe vocem quoque ipsam intercludat. *De Consolat. ad Helviam, c. 1, in fine, p. 625, tom. 1.*

Une grande douleur, une douleur extraordinaire ne permet pas de choisir les mots dont on se sert, puisqu'elle ne permet pas même quelquefois de parler.

Seneca.

122. Dolere nihil est apud miseros potentius. *Ibid. c. 2, in princ. p. 625, t. 1.*

Rien n'est plus puissant que la douleur sur les malheureux.

123. Quædam nos magis torquent, quam debeant : quædam ante torquent, quam debeant : quædam torquent, cum omnino non debeant. Aut augemus dolorem, aut fingimus, aut præcipimus. *Epist. 13, ante med. p. 543, tom. 2.*

Il y a des choses qui nous tourmentent plus qu'elles ne devraient ; il y en a qui nous tourmentent plus tôt qu'elles ne devraient ; il y en a qui nous tourmentent et qui ne devraient pas nous tourmenter du tout. Ou nous augmentons notre douleur, ou nous la simulons, ou nous la devançons.

124. Imbecillus est et ignavus, qui propter dolorem moritur : stultus, qui doloris causa vivit. *Epist. 58, in fine, p. 630, t. 2.*

C'est une faiblesse et une lâcheté de se donner la mort à cause de la douleur ; c'est une folie de vivre à cause de la douleur.

125. Nulla res citius in odium venit, quam dolor : qui recens consolatorem invenit, inveteratus vero deridetur. *Epist. 63, ante finem, p. 637, t. 2.*

Rien n'excite plus vite la haine que la douleur ; une douleur récente trouve des consolateurs ; mais si elle est ancienne, elle devient un sujet de dérision.

126. Non est, nisi ex eo quod sentias, dolor. *Ep. 74, in calce, p. 679, t. 2.*

La douleur ne peut venir que de ce que l'on sent.

127. Summi doloris intentio invenit finem, nemo potest valde dolere et diu. *Pros.*

Une douleur extrêmement intense finit bientôt ; personne ne peut souffrir longtemps une douleur très-forte.

128. Sic nos amantissima nostri natura disposuit, ut dolorem aut tolerabilem, aut brevem faceret.

La nature, qui nous aime tant, nous a créés de telle manière, que les douleurs que nous souffrons sont tolérables ou de courte durée.

129. Maxime dolores consistunt in macerimis corporis partibus : nervi articuleque, et quicquid aliud exile est, acerrime sævit cum in arcto vitia concepit : sed cito hæc partes obstupescunt, et ipso dolore sensum doloris amittunt.

La douleur réside surtout dans les parties les plus maigres du corps ; les nerfs, les articulations et les autres parties grêles font éprouver des souffrances très-vives, quand le mal se concentre dans ces petits espaces ; mais bientôt ces parties s'engourdissent, et l'excès de la douleur fait perdre le sentiment même de la douleur.

130. Hoc itaque solatium vasti doloris est, quod necesse est desinas illum sentire, si nimis senseris. *Epist. 78, ante med. p. 682, t. 2.*

C'est donc une consolation à une douleur très-intense de savoir qu'on cesse nécessairement de la sentir, si on la sent trop vivement.

131. Dolorem gravem sentio. Quidni sentias, si illum muliebriter tuleris ? *Ibid.*

Je sens une douleur grave. Que ne souffrirez-vous pas, si vous la supportez avec un cœur efféminé ?

132. Dolor, egestas, ignominia, carcer, exilium, cum ad sapientem pervenere mansueta sunt. *Ep. 85, in calce, p. 725, t. 2.*

La douleur, la pauvreté, l'ignominie, la prison et l'exil perdent leur âpreté en atteignant le sage.

133. Plus dolet, quam necesse est, qui ante dolet, quam necesse sit. *Ep. 98, in med. p. 693, tom. 2.*

C'est souffrir plus qu'il ne faut que de souffrir avant le temps.

134. Plus ostentatio doloris exigit, quam dolor. *Ep. 99, in med. p. 805, t. 2.*

L'ostentation de la douleur est plus exigeante que la douleur elle-même.

135. Toto contra dolorem pugnet quisque animo : vincetur, si pugnare cesserit : vincet, si se contra dolorem suum intenderit. *Ep. 78, in med. p. 693, t. 2.*

Que chacun lutte de tout son courage contre la douleur : on sera vaincu, si l'on cesse de combattre ; on sera vainqueur, si l'on se raidit contre la douleur.

136. Vincetur dolor ratione, si victus est usu. *Ep. 78, post med. p. 694, t. 2.*

La raison triomphera de la douleur, si l'usage en a triomphé.

137. Dolor imminet : si exiguus est, feramus, levis enim est patientia ; si gravis est, feramus, non levis est gloria. *De Remediis fortuitor. ante med. p. 283, edit. Basilensis 1537.*

Une douleur nous menace : si elle est petite, supportons-la, car la souffrance sera légère ; si elle est grande, supportons-la encore, car la gloire ne sera pas médiocre.

138. Dolor clamorem exprimit, dum secreta non exprimat : non potest par dolori esse, nec rationi clamor. *Ibid.*

La douleur arrache des cris, si elle n'arrache pas les secrets ; le cri ne peut pas être égal à la douleur et conforme à la raison.

## DOLUS (RUSE, TROMPERIE).

### SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Delebitur malum, et extinguetur dolus. *Esdr. 6, v. 27.*

Le mal sera détruit, le dol disparaîtra.

2. Numquid Deus indiget vestro mendacio, ut pro illo loquamini dolos ? *Job 13, v. 7.*

Dieu a-t-il besoin de votre mensonge ? a-t-il besoin d'être défendu par vos faussetés ?

3. Uterus ejus preparat dolos. *Ibid. 15, in fine.*

Leur sein prépare un enfantement de crimes.

4. Virum sanguinum et dolosum abominabitur Dominus. *Psal. 5, v. 8.*

Le Seigneur aura en abomination l'homme sanguinaire et trompeur.

5. Cujus maledictione os plenum est, et amaritudine, et dolo. *Psal. 9, v. 20.*

Sa bouche est pleine de malédictions, d'amertume et de tromperie.

6. Disperdet Dominus universa labia dolosa. *Psal. 11, v. 4.*

Le Seigneur confondra la bouche qui trompe.

7. Sepulcrum patens est guttur eorum, linguis suis dolose agebant, venenum aspidum sub labiis eorum. *Psal. 13, v. 5.*

Leur gosier est un sépulcre ouvert, leur langue distille le mensonge, et leurs lèvres recèlent un poison dévorant.

8. Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo ? aut quis requiescet in monte sancto tuo ? Qui non egit dolum in lingua sua. *Psal. 14, v. 1-3.*

Seigneur, qui habitera dans votre tabernacle, et qui reposera sur votre montagne sainte ? Celui qui ne cache pas l'artifice dans ses paroles.

9. Beatus vir, cui non est in spiritu ejus dolus ! *Psal. 31, v. 2.*

Heureux l'homme qui ne recèle pas la fraude dans son âme !

10. Verba oris ejus iniquitas et dolus. *Psal. 35, v. 3.*

L'injustice et la ruse sont dans les paroles de sa bouche.

11. Qui inquirebant mala mihi, dolos tota die meditabantur. *Psal. 37, v. 13.*

Ceux qui cherchent à m'ôter la vie méditaient tout le jour de nouvelles perfidies.

12. Os tuum abundavit malitia, et lingua tua concinnabat dolos. *Psal. 49, v. 20.*

Tu as rassasié ta bouche de malice, et ta langue a préparé la fraude.

13. Sicut novacula acuta fecisti dolum. *Ps. 51, v. 2.*

Vous avez, comme un rasoir affilé, fait passer votre tromperie.

14. Non defecit de plateis ejus usura et dolus. *Psal. 54, v. 11.*

La fraude et le mensonge ne s'éloignent jamais de ses places publiques.

15. Viri sanguinum et dolosi, non dimidiabant dies suos. *Ibid. in fine.*

Les hommes sanguinaires et trompeurs n'iront pas à la moitié de leurs jours.

16. Dolus in corde cogitantium mala. *Prov. 12, v. 21.*

La fraude est dans le cœur de ceux qui méditent le mal.

17. Animæ dolosæ errant in peccatis. *Ibid. 13, v. 14.*

Les âmes trompeuses errent dans le péché.

18. Vir versutus, odiosus est. *ib. 14, v. 17.*

L'homme dissimulé se rend odieux.

19. Labiis suis intelligitur inimicus, cum in corde tractaverit dolos. *Ibid.* 26, v. 24.

L'ennemi se fait connaître à ses paroles, lors même qu'au fond de son cœur il ne pense qu'à tromper par ses discours dissimulés.

20. Cor tuum plenum est dolo et fallacia. *Eccli.* 1, in *calce*.

Ton cœur est plein de déguisement et de tromperie.

21. Est, qui nequiter humiliat se, et interiora ejus plena sunt dolo. *Ibid.* 19, v. 23.

Il en est qui s'humilie méchamment et dont le cœur est plein de fraude.

22. Sicut decipula plena avibus, sic domus impiorum plena dolo. *Jer.* 5, v. 27.

Leurs maisons sont pleines des fruits de leurs tromperies, comme un trébuchet est plein des oiseaux qu'on y a pris.

23. A propheta usque ad sacerdotem, cuncti faciunt dolum. *Ibid.* 6, v. 13.

Depuis le prophète jusqu'au prêtre, tous méditent le mensonge.

24. Habitatio tua in medio doli : in dolo renerunt scire me, dicit Dominus. *Ibid.* 9, v. 6.

Ta demeure est au milieu de la fraude, et dans leurs fourberies ils ont refusé de me connaître, dit le Seigneur.

25. Sagitta vulnerans lingua eorum, dolum locuta est. *Pros.* *Ibid.* v. 8.

Flèche brûlante, leur langue est pleine de fraude.

26. In ore suo pacem cum amico suo loquitur, et occulte ponit ei insidias. *V.* 8.

Sur leurs lèvres est la paix pour leur ami, et ils lui dressent des pièges en secret.

27. Locutus est ad eos verba pacifica in dolo, et crediderunt ei. *1 Mach.* 1, v. 31.

Il dit astucieusement des paroles de paix, et Israël se confia à lui.

28. Ecce vere Israelita, in quo dolus non est. *Joan.* 1, v. 47.

Voici vraiment un Israélite, en qui il n'y a point de déguisement.

29. O plene omni dolo et omni fallacia, filii diaboli, non desinis subvertere vias Domini rectas. *Act.* 13, v. 10.

Homme plein de ruse et de perfidie, enfant du démon, ne cesseras-tu point de pervertir les voies droites du Seigneur ?

30. Ego vos non gravavi : sed cum essem astutus, dolo vos cepi. *2 Cor.* 12, v. 16.

On dira peut-être qu'il est vrai que je ne vous ai point été à charge, mais que je suis adroit et que je vous ai surpris par artifice.

31. Deponentes omnem dolum, rationabile sine dolo lac concupiscite, ut in eo crescatis in salutem. *1 Petr.* 2, v. 2.

Dépouillez-vous de toute ruse, et n'ésirez ardemment le lait spirituel et pur, afin qu'il vous fasse croître pour le salut.

32. Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus. *1 Petr.* 2, v. 22.

Lui qui n'a commis aucun péché, et dans la bouche de qui le mensonge n'a pas été trouvé,

## DOMARE (DOMPTER).

### SENTENTIA PATRUM.

1. Nihil sic valet ad carnis desideria edomanda, sicut cogitare qualis sit futura mortua. *Parte 4, tit. 4 de Temperantia, c. 4, § 3, in fine, f. 42, col. 1.* S. Antonin.

Rien n'est plus propre à dompter les désirs de la chair que la méditation de ce qu'elle sera après la mort.

2. Cum corpus per flagella atteritur, cor circa libidinis delectationes non vagatur. *Part. 4, tit. 3, c. 7, § 18, fere in med. f. 33, col. 4.*

Quand le corps est châtié par les verges, le cœur ne se livre pas aux délectations de la volupté.

3. Freni gutturis temperata relaxatione et constrictione tenendi sunt. *Lib. 10 Conf. c. 31, in fine, p. 128, C, t. 1.* S. Aug.

Il faut tenir les freins de la bouche et les relâcher ou les resserrer avec modération, selon le besoin.

4. Carnem vestram domate jejuniis et abstinentia escae, quantum valetudo permittit. *Regula 3 ad clericos, post init. p. 592, D, t. 1.*

Domptez votre chair par le jeûne et par l'abstinence, autant que votre santé le permet.

5. Id agit spiritus in domanda carne, ut solvat malæ consuetudinis quasi pacta perversa, et fiat pax consuetudinis bonæ. *Lib. 1 de Doctr. christiana, c. 24, post med. p. 10, C, t. 3.*

L'esprit, en domptant la chair, brise en quelque sorte les pactes pervers de la mauvaise habitude, et fait naître la paix des habitudes vertueuses.

6. Non ait apostolus : Linguam nullus domare potest ; sed : Nullus hominum, ut cum domatur, Dei misericordia, Dei adjutorio, Dei gratia fieri fateamur. *Pros.*

L'apôtre ne dit pas : Personne ne peut dompter la langue ; mais il dit : Personne parmi les hommes, afin que, lorsque nous avons dompté la langue, nous reconnaissons que c'est par la miséricorde de Dieu, par son secours et par sa grâce.

7. Conetur ergo anima domare linguam, et dum conatur, poscat auxilium, et oret lingua, ut dometur lingua, domante gratia. *De Natura et Gratia, c. 15, in fine, p. 498, D, t. 7.*

Que l'âme s'efforce donc de dompter la langue, et, pendant qu'elle fait des efforts, qu'elle implore du secours ; que la langue prie pour obtenir d'être domptée par la force de la grâce.

8. Princeps et domina carnis naturaliter anima est, quæ domare carnem debet et regere. *Lib. 2 contra Julian. c. 8, ante med. p. 663, B, t. 7.*

L'âme est la reine et la maîtresse naturelle de la chair, et doit par conséquent la dompter et la gouverner.

9. Non melius poterit caro luxuriosa domari, quam qualis erit post mortem præmeditari. *De Speculo peccator. c. 4, p. 691, A, t. 9.*

Il n'y a pas de meilleur moyen de dompter une chair luxurieuse que de méditer ce que deviendra cette chair après la mort.



S. Aug.

10. Linguam nullus hominum domare potest : et homo domat feram, non domat linguam ; domat leonem, et non refrenat sermonem ; domat ipse, et non domat seipsum. *Serm. 4 de Verbis Dom. in princ. p. 7, B, t. 9.*

Aucun homme ne peut dompter sa langue ; l'homme dompte les bêtes féroces, et il ne dompte pas sa langue ; il dompte les lions, et il ne peut maîtriser sa parole ; il dompte les autres, et il ne peut se dompter lui-même.

11. Equus non se domat, camelus non se domat, elephantaus non se domat, aspis non se domat, leo non se domat ; sic et homo non se domat : sed ut dometur equus, camelus, elephantaus, aspis, leo, queritur homo ; ergo Deus queratur, ut dometur homo. *Ibid. ab init. p. 7, litt. B.*

Le cheval, le chameau, l'éléphant, l'aspic, le lion ne se domptent pas eux-mêmes ; il en est de même de l'homme. Pour dompter un cheval, un chameau, un éléphant, un aspic, un lion, il faut l'action de l'homme ; pour dompter l'homme, il faut donc appeler Dieu.

12. In frenandis libidinibus et coercentis voluptatibus, ne seducatur quod male blanditur, et cervet quod prosperum dicitur, continentia opus est. *Serm. 1 dom. 23 post Trin. et in ord. 243, in princ. p. 808, C, t. 10.*

Quand il s'agit de dompter les passions et de comprimer la volupté, la continence est nécessaire, pour qu'on ne soit pas séduit par les plaisirs mauvais, ni énérvé par ce qu'on appelle la prospérité.

13. Summa verecundia est, et depressa dejectio, non posse linguam refrenare, et vile non posse ligare membrum. *Serm. 3 ad fratres in eremo, post init. p. 912, D, t. 10.*

C'est une honte extrême et une grande bassesse de ne pouvoir dompter sa langue, de ne pouvoir enchaîner ce petit membre.

14. Per temperantiam linguam refrena, appone ei pessulum rationis, circumcide eam maturitate discretionis. *Ibid.*

Domptez votre langue par la tempérance, mettez-lui le verrou de la raison, entourez-la de la maturité de la discrétion.

15. Restringenda est parva linguæ favilla, ne in magnam vertatur flammam, surculus ne crescat in silvam, gutta ne tumescat in fontem. *Ibid.*

Il faut retenir la petite étincelle de la langue, de peur qu'elle ne devienne une grande flamme, de peur qu'un petit rejeton ne devienne une vaste forêt, qu'une goutte d'eau ne devienne un grand lac.

16. Caro domanda est, ne impinguata, in crassata et dilatata recalcitret. *Ibid. Serm. 40, ante fin. p. 973, A.*

Il faut dompter la chair, de peur qu'elle ne se révolte si elle est bien nourrie, engraisnée et choyée.

17. Equum fame domares, quem freno non posses. *De Utilit. jejunii, c. 3, in med. t. 9.*

Vous dompterez par la faim le cheval que le frein n'a pu dompter.

18. Filium tuum domas, ut tibi obediat, non propterea odisti. *Ibid.*

Vous domptez votre fils pour qu'il vous obéisse, mais vous ne le haïssez pas pour cela.

19. Facilius est feras domare, quam linguam. *De Nat. et Grat. c. 15, circa init. t. 7.*

Il est plus facile de dompter les bêtes féroces que la langue.

20. Affectus carnis, nisi mentis jure domentur, unumquemque hominem ducunt ad perditionem. *In suis Prov. verbo Affectus, p. 186, tom. 6.*

Si l'on ne dompte par l'autorité de l'âme les passions de la chair, elles poussent tous les hommes à la perdition.

21. Ferreas mentes libido domat. *Ibid. verbo Ferreas, p. 189.*

La passion dompte des âmes de fer.

22. Refrenari debent incontinentes motus voluptatis, bestiales motus curiositatis, et cervicosi motus elationis. *Serm. 3 de Circumcis. post med. f. 19, col. 1, C.*

Il faut dompter les mouvements déréglés de la volupté, les mouvements stupides de la curiosité et les mouvements hautains de l'orgueil.

23. Conculca bestiales tuos motus, quia domari debent, ne dominari prævaleant, nisi calcati fuerint, conculcabunt te ; nisi premanantur, oppriment te. *Serm. 4 Ascension. ante finem, f. 42, col. 3, I.*

Domptez en vous les mouvements de la bête, car il faut les réprimer si l'on ne veut pas qu'ils dominent ; si vous ne les foulez aux pieds, ils vous écraseront eux-mêmes ; si vous ne les étouffez pas, ils vous étoufferont.

24. Equum indomitum flagella domant, animam immitent contritio spiritus et assiduitas lacrymarum. *Serm. 1 omnium SS. circa med. f. 62, col. 2, F.*

Les verges finissent par dompter un cheval fougueux ; la contrition de l'esprit et l'habitude des larmes domptent une âme dure.

25. Jugo disciplinæ insolentia morum domanda est. *Serm. 23 super Cant. ante med. f. 151, col. 3, II.*

Il faut dompter l'insolence des mœurs par le joug de la discipline.

26. Durius tractandum est corpus, ne rebellet, ne insolescat : sic tamen ut servire sufficiat, quia ad serviendum spiritui datum est. *De Vita solit. ante med. f. 316, col. 1, C.*

Il faut traiter durement le corps pour qu'il ne se révolte pas avec insolence ; il faut cependant le ménager assez pour qu'il puisse rendre service, car il a été donné à l'âme pour la servir.

27. Puer quando nimis clamat, compescitur : sic homo censura quadam judiciali debet passiones domare. *Serm. 19 in Hexam. in fine, p. 59, col. 1, C, t. 1.*

Quand un enfant crie trop, on le fait taire ; l'homme doit de même dompter ses passions par une certaine décision de son jugement.

S. Aug.

V. Boda.

S. Bern.

S. Bonav.

S. Bonav.

28. Corpus est verberibus, jejuniis mace-randum, et vigiliis edomandum, ne sit sicut equus sine calcaribus et freno, et sicut bos sine stimulo, qui lascivit in prato. *Serm. 2 de S. Nicolao, in med. p. 221, col. 1, t. 3.*

Il faut affaiblir le corps par les verges et les jeûnes, il faut le dompter par les veilles, de peur qu'il n'agisse comme un cheval sans frein et sans éperons, et comme un bœuf sans aiguillon, qui prennent leurs ébats dans une prairie.

29. Turpe est et rationi contrarium, ut ubi se refrenat brutalis natura, quæ tota in lascivium proia est; sine freno vivat rationalis creatura, quæ sensualitatis et carnis est domina, et non ancilla. *Serm. 5 de una Virg. ante med. p. 350, col. 2, t. 3.*

C'est un chose honteuse et contraire à la raison que, tandis que la nature des brutes, toute portée aux jouissances, se dompte, le créateur raisonnable, qui doit être la maîtresse et non l'esclave de la chair et de la sensualité, ne connaît aucun frein.

30. Pa licitatis est moderamine rationis petulantiam domare. *In Centiloquio, part. 3, sect. 42, in fine, p. 87, col. 1, E, t. 6.*

C'est le propre de la modestie de dompter la pétulance par le frein de la raison.

31. Oportet carnem restringere, non extinguere; reprimere, non opprimere: ut serviat, non lasciviat: ancilletur, non dominetur. *Lib. 2 de Profectu relig. c. 4, post init. p. 574, col. 4, D, t. 7.*

Il faut réprimer la chair, mais non la tuer, la retenir, mais non l'éteindre, afin qu'elle serve et qu'elle ne s'échappe pas, qu'elle obéisse et qu'elle ne domine pas.

S. Clem. Alex.

32. Voluptates continere, ventriculo dominari, est maximi imperii. *Lib. 2 Pedagog. c. 10, ante med. f. 40, p. 1, B.*

C'est exercer un grand empire que de réprimer la volupté et de commander à son ventre.

Dionysius  
Cartusius.

33. Si vis tendere ad perfectionem, necesse est ut studeas mentis tuæ vitiosas passiones edomare. *De perfect. Charit. art. 3, post med. f. 173.*

Si vous voulez tendre à la perfection, il est nécessaire que vous appreniez à dompter les passions mauvaises de votre âme.

S. Greg. Mag.

34. Quo plus caro premitur, eo de celesti spe animus securus latatur. *Lib. 31 Moral. c. 17, longe post init. super illud, Job 39, Terram ungula fodit, col. 1077, D.*

Plus la chair est comprimée, plus l'âme trouve une joie sûre dans les espérances célestes.

35. Tanto mens melius ad superna appetenda componitur, quanto ab illicitis artus corpus edomatur. *Ibid.*

L'âme est d'autant mieux disposée pour rechercher les biens célestes que le corps est plus sévèrement éloigné des plaisirs criminels.

36. Spiritus per attentionem sic carnem

domat, ut tarde superbiat, et cito conquiescat. *S. Greg. Mag. Lib. 5 in 1 Reg. c. 1, post med. col. 1489, C.*

L'esprit dompte si bien la chair par la macération, qu'elle devient lente à s'enorgueillir et prompt à s'apaiser.

37. Discretionem magni moderaminis, carnis cura frenanda est, ut serviat, et minime principetur, ne quasi domina animum vincat, sed subjecta mentis domino, quasi ancilla famulatur. *Lib. 9 Moral. c. 40, circa med. num. 51, col. 341, B, t. 1.*

Il faut réprimer les passions de la chair avec le frein d'une grande discrétion, afin qu'elle serve et qu'elle ne domine pas, afin qu'elle ne subjugue pas l'esprit comme si elle était sa maîtresse, mais qu'elle se soumette à la domination de l'esprit, et qu'elle lui obéisse comme une esclave.

38. Tenera adhuc et primæ ætatis animalia, sine labore domari solent: quantoque citius a vagandi libertate dissueta sunt, tanto facilius vel colla jugo, vel frenis ora insuescunt. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriad. ante med. p. 18, C.*

Les animaux encore tendres et le premier âge se domptent sans peine; et plus on se hâte de leur faire perdre l'habitude de l'erreur en liberté, plus il est facile d'accoutumer leurs épaules au joug ou leur bouche au frein.

39. Grande est domare luxuriam et concupiscentiæ flammam, adolescentiæ facibus resurgentem animi virtute restringere. *Tom. 4, Epist. 14 ad Mauritii filium, in princ. p. 87, litt. B.*

C'est une grande chose de dompter la luxure, et de contenir par la force de l'âme les flammes de la concupiscentie alimentées par les ardeurs de la jeunesse.

40. Quomodo potest libidinem refrenare, qui nec manum valet cohibere, nec linguam? *Lib. 6 sup. Is. c. 58, sup. illud, 1 Tim. 3, Jejunatis et percutitis, p. 216, D, t. 5.*

Comment pourrait-on dompter la passion, quand on ne sait retenir ni sa main ni sa langue?

41. Quando caro domatur, spiritus roboratur. *Sup. Regul. D. August. c. 3, in illud, Carnem vestram domate, p. 8, t. 2.*

Quand la chair est domptée, l'âme devient plus forte.

42. Tantum debet quisque carnem suam domare per abstinentiam, quantum valetudo permittit naturæ. *Ibid.*

Chaque homme doit s'appliquer à dompter sa chair par l'abstinence, autant que sa santé et son tempérament le permettent.

43. Sic nutrienda est caro, ut serviat: sic domanda, ut non superbiat. *Ibid.*

Il faut nourrir le corps de manière qu'il puisse servir; il faut le dompter de manière qu'il ne puisse se révolter.

44. Qui de statu peccati egrediuntur, debent carnem domare, et sic in terram viventium ad Deum Patrem ire. *Sup. Gen. c. 45, Mystice, fol. 63, col. 3, t. 1.*

Ceux qui sortent de l'état de péché doivent dompter leur chair et marcher ainsi vers la terre des vivants, auprès de Dieu leur Père.

45. Tantum caro demanda est, quantum va-

S. Greg. Mag.

S. Hier.

Hugo

à S. Victore

Hugo card.

letudo permittit : id est, tantum ut carnis lascivia reprimatur, et natura custodiatur. *Ibid.* c. 46, *Mystice*, fol. 66, col. 2.

Il faut mortifier la chair autant que la santé le permet, c'est-à-dire assez pour réprimer les écarts de la passion et pour conserver la nature.

Joan. Cas.

46. Irae contentendus est furor, tristitiæ superanda est dejectio, vana gloria contemnenda, superbiæ calcandus est fastus, mentis quoque ipsius instabiles vagique discursus assidua Dei memoria refrenandi. *Lib. 5 de cænob. Inst.* c. 10, *post med.* p. 118.

Il faut calmer les emportements de la colère et surmonter les abattements de la tristesse; il faut mépriser la vaine gloire, fouler aux pieds le faste de l'orgueil, et réprimer, par le souvenir habituel de Dieu, les distractions et les divagations de l'esprit.

S. Joan. Chr.

47. Non est vulgaris negotii refrenare cupiditatem, cohibere sitim inanis gloriæ, coercere fastum, a deliciis temperare, et in aspera degere disciplina. *Conc. 3 de Lazaro, post med.* col. 1347, D, t. 2.

Ce n'est pas un mérite vulgaire de dompter la cupidité, de contenir la soif de la gloire, de réprimer le faste, de s'abstenir des délices et de suivre une discipline sévère.

48. Canes doces imperare ventri, et furorem in leone domas, et ferociam in equo, et teipsum domare nescis. *Hom. 3<sup>4</sup> sup. Acta Apost. in Moral. a med.* col. 674, D, t. 3.

Vous apprenez aux chiens à commander à leur ventre, vous domptez la ferocité d'un lion et la fougue d'un cheval, et vous ne savez pas vous dompter vous-même.

49. Magnum est, corpus frenare. *Hom. 9 de Pœnit. post med.* col. 891, D, t. 5.

C'est une grande chose de dompter son corps.

Joan. Trith.

50. Adversarius noster caro, tanto nobis periculosior est, quanto vicinior : quem domari oportet, ne impugnatus insolescat : domandus, inquam, est, non occidendus. *Lib. 1 de Tentat. relig.* c. 3, *circa med.* p. 667, col. 1.

La chair est pour nous un adversaire d'autant plus redoutable qu'il est plus près de nous : il faut le dompter pour qu'il ne devienne pas insolent; il faut le dompter, dis-je, mais non pas le tuer.

S. Isidorus Hispal.

51. Non potest quispiam spiritalia bella suscipere, nisi prius carnis edomaverit cupiditates. *Lib. 2 de summo Bono*, c. 41, *sent.* 1, p. 657, col. 1.

Personne ne peut entreprendre le combat spirituel avant d'avoir dompté les passions de la chair.

S. Nilus.

52. Equus bene frenatus, est corpus inedia domitum. *Orat. 1 de Gula, in fine, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon.* 1618.

Le corps qui est dompté par l'abstinence est comme un cheval bien soumis.

S. Thomas à Kempis.

53. Virtuosus est passiones domare, quam dæmones fugare. *De Disciplina claustral.* c. 1, *sect. 3, t. 2.*

Il y a plus de vertu à dompter ses passions qu'à mettre les démons en fuite.

## SENTENTIE PAGANORUM.

54. Nulli sunt tam feri, et sui juris affectus, ut non disciplina perdomentur. *Lib. 2 de Ira*, c. 12, *a med.* p. 416, t. 1.

Seneca.

Il n'y a pas de passions si féroces et si indépendantes qui ne puissent être domptées par la discipline.

55. Ut licentiosa mancipia, animi imperio coercere linguam, ventrem et libidinem. *De Morib. circa init.* p. 677, *edit. Basil.* 1537.

Par l'énergie de l'âme domptez votre langue, votre ventre et vos passions comme des esclaves toujours prêts à se révolter.

DOMINIUM, DOMINUS, DOMINARI  
(DOMAINE, MAÎTRE, DOMINER).

## DEFINITIO.

Dominiun est jus habendi, possidendi et utendi aliqua re simpliciter pro libito voluntatis ; vel secundum aliquem determinatum modum ex quadam superioritate et auctoritate. *Part. 3, tit. 3 de Domin. c. 3, § 4, post init.* fol. 50, col. 3.

S. Antonin.

Le domaine est le droit d'avoir, de posséder et d'user d'une chose simplement selon le caprice de la volonté, ou selon une règle déterminée d'après une autorité supérieure.

Cujusque dominus is est, qui ea quæ ipse vult potestatem habet vel conservandi, vel eripendi. *In suo Enchirid.* c. 20, *in princ.*

T. Riccius.

Le maître d'une chose est celui qui a le pouvoir d'en conserver ou d'en aliéner ce qu'il veut.

Dominiun est principatus justus, quem nemo accusare potest. *Tom. 3, syzygia 6 de De-finit. ante finem*, p. 413, D.

Pinto.

Le domaine est une possession juste, que personne ne peut attaquer.

## SENTENTIE PATRUM.

1. Dominus nomen magnificentiæ, nomen est potestatis. *Lib. 1 de Fide ad Gratianum*, c. 1, *ante med.* col. 271, D, t. 2.

S. Ambro.

Le nom de maître exprime la dignité et la puissance.

2. Asperitas verborum reddit dominos servis onerosos, ut non eis a servis prompto animo serviatur. *Part. 4, tit. 2, c. 5, § 7, in princ.* f. 22, col. 2.

S. Antonia.

La dureté dans la parole rend les maîtres odieux à leurs serviteurs, et est cause qu'ils ne le servent pas avec bon vouloir et promptitude.

3. Sic cum inferiore vivas, quemadmodum

S. Antonin. *superiorem tecum vivere velis. Ibid. sub fin. fol. 22, col. 2.*

Conduisez-vous envers votre inférieur comme vous désirez que vos supérieurs se conduisent envers vous.

4. Considerare debent domini se cum servis ab uno Deo esse productos, ad suam imaginem esse factos, et ejusdem gloriae esse capaces. *Ibid. etc.*

Les maîtres doivent considérer qu'eux et leurs serviteurs ont été faits par le même Dieu à sa ressemblance, et qu'ils sont destinés à la même gloire.

S. Aug.

5. In dominationibus et servitutibus clara justitia est, ut qui excellunt ratione, excellent dominatione. *Lib. 1 Quæst. sup. Genes. quæst. 133, in fine, p. 84, D, t. 4.*

Dans l'ordre des dominations et des servitudes, c'est une justice évidente que ceux qui sont supérieurs par la raison doivent l'être aussi par l'autorité.

6. Cum quis hominibus dominari affectat, intolerabilis omnino superbia est. *Lib. de Doctr. christ. c. 23, in fine, p. 9, B, t. 3.*

Celui qui affecte de commander aux hommes accuse un orgueil insupportable.

7. Homo cum dominari appetit (etsi populi serviant), ipsa ei dominandi libido dominatur. *Lib. de Civit. Dei, cap. 1, ante med. p. 3, B, tom. 5.*

L'homme qui convoite la domination est esclave de sa passion de dominer, alors même que les peuples lui sont soumis.

8. Libido ista dominandi, magnis malis agitatur et conteritur genus humanum. *Ibid. lib. 3, c. 14, circa med. p. 49, A.*

Cette passion de dominer fatigue et accable de beaucoup de maux le genre humain.

9. In domo justis viventis ex fide, qui imperant serviunt eis quibus videntur imperare. *Ibid. lib. 49, c. 14, in fine, p. 392, C.*

Dans la maison du juste qui vit de foi, ceux qui commandent sont les serviteurs de ceux à qui ils semblent commander.

10. Qui contempserit gloriae, dominationis est avidus, bestias superat crudelitate vite, sive fluxu luxurie. *Ibid. lib. 5, c. 19, prope med. p. 96, C.*

Celui qui méprise la gloire et qui est avide de domination surpasse les bêtes féroces par la cruauté de la vie ou par les débordements de la luxure.

11. Hominem rationalem factum ad imaginem suam, noluit Deus nisi irrationalibus dominari; non hominem homini, sed hominem pecori. *Ib. lib. 49, c. 15, in princ. p. 392, D.*

Dieu a voulu que l'homme raisonnable, fait à son image, ne commandât qu'aux êtres dépourvus de raison; que l'homme ne commandât pas à l'homme, mais à la bête.

12. Justi non dominandi cupiditate imperant, sed officio consulendi: nec principandi superbia, sed providendi misericordia. *Ib. c. 14, in fine, p. 392, D.*

Les justes ne commandent point par le désir de do-

miner, mais par le devoir du bien général; ils commandent non par l'orgueil d'être les premiers, mais par la bonté qui les porte à faire le bien.

13. Qui imperant, serviunt eis quibus imperare videntur: neque enim dominandi cupiditate imperant, sed officio consulendi. *Lib. 49 de Civit. Dei, c. 14, in fine, p. 392, D, t. 5.*

S. Aug.

Ceux qui commandent sont les serviteurs de ceux à qui ils semblent commander; car ils ne commandent pas pour faire sentir leur domination, mais pour veiller au bien des autres.

14. Sicut prodest humilitas servientibus, ita nocet superbia dominantibus. *Ibid. c. 1, post med. p. 393, A.*

De même que l'humilité est utile à ceux qui obéissent, ainsi l'orgueil est nuisible à ceux qui commandent.

15. Non fere quisquam est, qui careat amore dominandi. *Sup. Psal. 1, in princ. vers. 1, Et in cathedra pestilentiae non sedit, p. 7, A, t. 8.*

Il n'y a presque personne qui soit exempt de l'ambition de dominer.

16. Nullus fere est, qui careat amore dominandi. *Sup. Psal. 1, ante med. col. 314, t. 8.*

V. Beda.

Il n'y a presque personne qui ne soit atteint de la passion de commander.

17. Disce, homo, obedire: disce, terra, subdi: disce, pulvis, obtemperare. Deus se hominibus subdit, et tu dominari gestiens hominibus, tuo te præponis Auctori. *Hom. 1 sup. Missus, ante finem, fol. 5, col. 2, F.*

S. Bern.

O homme, apprenez à obéir; terre, apprenez à te soumettre; cendre, apprenez à servir. Dieu se soumet aux hommes, et vous, en désirant dominer sur les hommes, vous vous mettez au-dessus de votre Créateur.

18. Quam pauci evadunt, quibus non dominandi libido dominetur! *Serm. 4 Ascens. longe post init. fol. 41, col. 4, L.*

Combien peu échappent à la passion de dominer!

19. Ament te domestici tui: si non, facito ut timeant. *Lib. 4 de Consid. ad Eugen. pap. ante fin. f. 182, col. 1, B.*

Que vos serviteurs vous aiment; s'ils ne vous aiment pas, faites en sorte qu'ils vous craignent.

20. Non oportet ut vitia domus tuæ ultimis scias, quapropter alius aliud dispenset, de disciplina tu provide. *Ibid. post med. fol. 282, col. 1, litt. B.*

Il ne faut pas que vous soyez le dernier à apprendre les désordres de votre maison; c'est pourquoi qu'un autre s'occupe du reste, mais vous, veillez au bon ordre et à la discipline.

21. Nullum venenum, nullus gladius plus formidandus est quam libido dominandi. *Ibid. lib. 3, post init. fol. 278, col. 2, F.*

Il n'y a pas de poison ni de glaive qui soit plus à craindre que la passion de dominer.

22. Vere dominus est, qui non eget servo. *Coll. 35 sup. c. 6 Joan. in princ. p. 438, col. 1, tom. 2.*

S. Bonav.

Celui-là est vraiment maître, qui n'a pas besoin de ser-  
viteur.

S. Bonav.

23. Vera dominatio est non pejorum excessus, sed omnis et pulchrorum et bonorum possessio, et cadere non valens fortitudo. *Pros.*

La vraie domination ne consiste pas dans les excès de ce qui est mauvais, mais dans la possession de tout ce qui est beau, de tout ce qui est bien, et dans un courage qui ne se sache pas défailir.

24. Vera dominatio est servitute privata, habitu libera, nullo modo in subjectos tyrannica, dilectione flebili, severa et mansueta. *Ibid.*

La vraie domination est exempte de servitude, libre d'allures, nullement tyrannique à l'égard des inférieurs dans les plaisirs et les larmes, sévère et pleine de douceur.

S. Cypri. Arel.

25. Intolerabile jugum peccatorum, et foeda dominatio, et erubescenda subjectio. *Hon. 4, prope med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 748, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Le joug des pécheurs est intolérable; leur domination est ignominieuse et leur empire honteux.

Cassiodor.

26. Necessè est devotum famulum dolore cruciari, quando irreverendissimum aliquid de domino contingit audire. *Sup. Psal. 99, ante med. vers. 5, fol. 143, col. 1.*

Il faut qu'un serviteur zélé soit saisi d'une vive douleur, quand il lui arrive d'entendre parler sans respect sur le compte de son maître.

S. Greg. Mag.

27. Cum austeritate et potentia imperant, qui subditos suos non tranquille ratiocinando corrigere, sed asperè inflectere dominando festinant. *Lib. 23 Moral. c. 7, post init. col. 776, B, tom. 1.*

Ceux qui, au lieu de chercher à corriger tranquillement leurs inférieurs par le raisonnement, s'appliquent à les soumettre par une domination rigoureuse, exercent leur autorité avec âpreté et avec tyrannie.

28. Dominorum est servos alere, non negligere : delinquentes corrigere, non necare ; fugientes requirere, non abdicare. *Sup. septem Psal. Penitent. sup. Psal. 1, vers. 1, in princ. col. 536, C, t. 2.*

C'est le devoir des maîtres de nourrir leurs serviteurs et de ne pas les négliger; de corriger les délinquants, mais de ne pas les tuer; de rechercher ceux qui prennent la fuite et de ne pas y renoncer.

29. Custodia fidei dominorum fulget imperium. *Lib. 5 in Registro, indict. 14, c. 163, Epist. 163 ad Maurit. August. in princ. col. 859, D, t. 2.*

La garde de la foi fait briller l'autorité des maîtres.

S. Greg. Naz.

30. Ubi nullum est imperium, ibi nullus ordo : ubi multorum imperium, ibi seditio. *Lib. 3 de Theologia, circa init. p. 251.*

Où il n'y a pas de commandement, il ne peut y avoir aucun ordre; où la multitude commande, c'est la sédition.

S. Innoç. III.

31. O extrema conditio ! Dominum, si crudelis est, oportet vereri propter nequium subjectorum : si mitis est, contingit illum con-

temni propter insolentiam subjectorum : severum ergo metus affligit, mansuetum vilitas parvipendit ; nam crudelitas parit odium, et familiaritas parit contemptum. *Lib. 1 de Contempt. mundi, c. 15, in med. p. 3.*

O condition déplorable ! Si un maître est dur, il faut qu'il soit craint à cause de la malice des inférieurs ; s'il est doux, il sera méprisé à cause de l'insolence de ses serviteurs : en sorte que la sévérité lui attire la crainte de tous, et la douceur lui attire l'ignominie ; car la cruauté engendre la haine, et la familiarité engendre le mépris.

Joan. Cass.

32. Vere dominationem in illo non potest exercere peccatum, qui dominatur affectibus peccatorum. *Collat. 21 abbat. Theonæ, c. 30, in fine, p. 805.*

Le péché ne peut vraiment exercer aucun empire sur l'homme qui sait commander aux affections du péché.

S. Joan. Chr.

33. Boni domini est, omnia providere quæ ad utilitatem pertinent servi : boni autem servi est, fideliter operari, et non discutere domini sui actus. *Hon. 28 super Matth. oper. imperfect. ante med. col. 919, C, tom. 2.*

C'est le devoir d'un bon maître de pourvoir aux intérêts de ses serviteurs, et c'est le devoir d'un bon serviteur de travailler fidèlement et de ne pas discuter les actions de son maître.

S. Isidorus Hispal.

34. A subjectis venerari magis, quam timeri stude : subjecti plus te reverentur, quam metuunt : plus tibi officio dilectionis, quam necessitate adhæreant. *Pros.*

Appliquez-vous à être respecté plutôt qu'à être craint de vos inférieurs; que vos serviteurs aient pour vous plus de respect que de crainte; qu'ils vous soient plus attachés par le devoir de la charité que par la nécessité.

35. Talem te redde subditis, ut magis amaris, quam timearis.

Soyez tel envers vos serviteurs, qu'ils soient portés à vous aimer plus qu'à vous craindre.

36. Ex reverentia enim amor procedit, odium timor affert : fidem metus tollit, affectus resilituit.

Car l'amour naît du respect, et la haine naît de la crainte; la crainte détruit la confiance, et l'amour la rétablit.

37. Quapropter tempera domini austeritatem, summa bonitate subditos regere : nec sis terribilis, sed amabilis in subjectis.

C'est pourquoi tempérez l'autorité du maître, gouvernez vos serviteurs avec une grande bonté; ne vous montrez pas terrible, mais aimable à vos inférieurs.

38. Sic eis dominare, ut tibi deleterent servire, et in disciplina, et in modestia modum para : nec nimium, nec parum indulgeas : nec modicum, nec satis ignoscas. *Lib. 2 de Synon. c. 16, circa init. p. 320, col. 1.*

Commandez-leur de manière qu'ils se plaisent à vous servir; mettez des bornes à votre sévérité et à votre douceur; ne soyez ni trop, ni trop peu indulgent; ne pardonnez ni trop difficilement, ni trop aisément.

S. Laur. Just.

39. Non natura, sed infirmitas et superbia fecit hominem hominibus dominari. *Pros.*

Ce n'est pas la nature, mais la faiblesse et l'orgueil qui ont soumis l'homme à la domination de l'homme.

S. Laur. Just. 40. Nusquam reperies quod Deus mandaverit, ut hominibus dominarentur homines : verum ut homo homines regeret, hoc in divinis frequentissime claret eloquiis. *De Regim. prælat. c. 2, post init. p. 558, col. 1, E, part. 2.*

Vous ne trouvez nulle part que Dieu ait ordonné que les hommes dominassent sur les hommes ; mais vous trouvez souvent dans l'Écriture, en termes fort clairs, que l'homme devait être gouverné par l'homme.

S. Leo I. 41. Dum dominari magis, quam consulere subditis quæritur, placet honor, inflat superbia. *Epist. 84 ad Anastas. episc. Thessalon. c. 1, ante med.*

Celui qui cherche à dominer sur ses inférieurs plutôt qu'à leur être utile fait voir qu'il aime la gloire et qu'il est enflé d'orgueil.

Petr. Ble-cens. 42. Sæpe multorum dominatio, eorum est damnatio. *Pros.*

La domination devient pour un grand nombre une cause de damnation.

43. Quot paupertas ad cælum promovet, tot cum dignitatibus suis infernus absorbet. *Epist. 131 ad quemdam prior. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 807, col. 2, D, edit. Colon. 1618.*

Autant il y a d'hommes que la pauvreté conduit au ciel, autant il y en a que les dignités précipitent dans l'enfer.

Salvianus. 44. Boni domini, bonus famulus. *Lib. 3 de Gubern. Dei, circa med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 322, col. 2, edit. Colonie 1618.*  
Les bons maîtres ont de bons serviteurs.

45. In domo sua dominus quasi corporis sui caput est, et vita ejus cunctis norma vivendi. *Ibid. lib. 7, longe post init. p. 333, col. 2, E, Prosec.*

Le maître est dans sa maison comme la tête d'un corps, et sa vie sert de règle de vie à tous les autres.

46. Morbido autem capite nil sanum est : neque ullum omnino membrum officio suo fungitur, ubi quod est principale non constat. *Ib.*

Si la tête est malade, aucun membre n'est sain dans le corps ; aucun membre ne remplit sa fonction, quand le membre principal ne remplit pas la sienne.

## SENTENTIE PAGANORUM.

Aristot. 47. Dominus est, non in possidendo servos, sed in utendo servis. *Lib. 1 Polit. c. 4, in fine, tom. 2.*

On est maître non parce qu'on possède des esclaves, mais parce qu'on s'en sert.

48. Equum maxime pinguem facit oculus domini. *Lib. 1 Œconomic. c. 6, ante med. tom. 2.*

C'est surtout l'œil du maître qui engraisse le cheval.

Plato. 49. Eum, qui nunquam servivit, nec bonum laudabiliter unquam dominum futurum. pers-

picium est. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 6 de Legibus, ante med. p. 762, D.*

Il est évident que celui qui n'a jamais servi ne sera jamais un maître bon et distingué.

50. Ille multorum est dominus, sed plurimum, scilicet vitiorum, servus. *Epist. 9, in fine, p. 537, t. 2.*

Cet homme est le maître de beaucoup d'esclaves, mais il est l'esclave de plusieurs, c'est-à-dire des vices.

51. Sic cum inferiore vivas, quemadmodum tecum superiore velles vivere. *Pros.*

Conduisez-vous envers votre inférieur comme vous désireriez que votre supérieur se conduisît à votre égard.

52. Quoties in mentem venerit, quantum tibi in servum liceat, veniat in mentem tantumdem in te domino tuo licere. *Epist. 47, in med. p. 604, t. 2.*

Toutes les fois que se présentera à votre esprit tout ce qui vous est permis à l'égard de votre esclave, souvenez-vous aussi que tout cela est permis envers vous à votre maître.

53. Servis tuis hilarem te præstes, non superbe superiori : colant potius te, quam timeant. *Epist. 47, ante fin. p. 604, t. 2.*

Montrez à vos esclaves un visage joyeux, et n'ayez pas des airs hautains de supériorité ; soyez respecté d'eux plutôt que craint.

54. Dominus, qui in servos irascitur, et crudelis est, satis ostendit potestatem adversus alienos sibi defuisse. *De Moribus, ante finem, p. 678, edit. Basil. 1537.*

Le maître qui se livre à la colère contre ses esclaves et qui agit avec cruauté fait assez voir qu'il n'a pas ou toujours autorité sur les autres.

## DOMUS (MAISON).

## DEFINITIO.

Domus proprie est ædificium ad habitaculum factum, quod ex tecto et pariete constat. Collector.

On appelle proprement maison un édifice fait pour servir d'habitation, et qui se compose de murailles et d'une toiture.

## SENTENTIE PATRUM.

1. Bona domus, in ipso vestibulo agnosci debet, ac primo prætendat ingressu, nihil intus latere tenebrarum. *Lib. 2 de Virginitibus, post init. col. 88, A, t. 1.* S. Ambr.

Une bonne maison doit se reconnaître dès le vestibule, et montrer, dès les premiers pas qu'on y fait, qu'elle ne renferme aucun endroit ténébreux.

2. Domus est tutissimum hominis receptaculum. *Part. 4, tit. 2, c. 6, § 2, ante fin. fol. 23, col. 3.* S. Antonin.

La maison est l'abri le plus sûr de l'homme.

S. Antonin. 3. Mulieris est domi philosophari, id est in domo operosam continuè se reddere, et a discursibus se cohibere. *Part. 4, tit. 2 de Prudentia, c. 5, § prope med. f. 20, col. 2.*

C'est le devoir d'une femme de philosopher à la maison, c'est-à-dire de travailler toujours dedans et de s'abstenir d'aller courir çà et là.

S. Aut. de Pad. 4. Beata illa domus, quam sapior sapientia afficit, in qua ipsa sapientia requiescit! *Serm. dom. 10 post Trinit. post med. f. 235, col. 1.*

Heureuse la maison où on aime la saveur de la sagesse, et où la sagesse elle-même habite!

5. Domus ex tribus consistit :	Fundamento,	In fundamento,
		humilitas;
		In parietibus,
Parietibus,	Tecto.	virtutum congeries;
		In tecto, charitas notatur.
Il faut trois choses pour faire une maison :	Le fondement,	Le fondement est la figure de l'humilité;
	Les murailles,	Les murailles sont l'ensemble des vertus;
	La toiture.	La toiture est la figure de la charité.

S. Aug. 6. Domus nulla tam felix, in qua non aliquod flagitium extiterit. *Epist. 137 ad clericum, ante fin. p. 425, B, t. 2.*

Il n'y a aucune maison si heureuse qu'elle n'ait été le théâtre de quelque crime.

7. Quantumlibet vigilet disciplina domus mea, homo sum, et inter homines vivo: nec mihi arrogare audeo, ut domus mea melior sit quam arca Noë, ubi tamen inter octo homines reprobos unus inventus est. *Pros.*

Quelque vigilante que soit la discipline dans ma maison, je suis homme, je vis parmi les hommes, et je n'ai pas l'arrogance de croire que ma maison est meilleure que l'arche de Noë, où cependant, parmi huit personnes, il se trouva un réprouvé.

8. Aut melior sit quam domus Abrahamæ, ubi dictum est: Ejice ancillam et filium ejus.

Je ne la crois pas meilleure que la maison d'Abraham, où il fut dit: Renvoyez la servante et son fils.

9. Aut melior sit quam domus Isaac, cui de duobus geminis dictum est: Jacob dilexi, Esau odio habui.

Ni meilleure que la maison d'Isaac, à qui il fut dit en parlant des deux enfants jumeaux: J'aime Jacob, et j'ai pris Esau en haine.

10. Aut melior sit quam cohabitatio ipsius Domini Christi, in qua undecim boni, perfidum et furem Judam toleraverunt.

Ni meilleure que la société du Seigneur Jésus lui-même, où onze bons disciples eurent à supporter Judas, le traître et le voleur.

11. Aut melior sit postremo, quam cœlum.

unde angeli ceciderunt. *Ibid. in fine, p. 425, litt. B.*

Ni meilleure enfin que le ciel, d'où un grand nombre d'anges tombèrent.

12. In domo justì viventis ex fide, qui imperant serviunt eis quibus videtur imperare. *Lib. 19 de Civit. Dei, c. 14, in fine, pag. 397, D, t. 5.*

Dans la maison du juste qui vit de foi, ceux qui commandent sont les serviteurs de ceux à qui ils semblent commander.

13. Ubi caro imperat, et spiritus servit, per-versa domus est: recta domus est, ubi vir imperat, femina obtemperat. *Tract. 8 sup. c. 1 Evang. Joan. ante fin. p. 13, B, t. 9.*

La maison où la chair commande et où l'esprit obéit est une maison perverse; une maison est bien réglée quand le mari commande et que la femme obéit.

14. Si negotiationis domus, non debet fieri domus Dei, dissolutionis debet fieri? *Ibid. tract. 10 de c. 2, ante med. sup. illud. Nolite facere domum Patris mei domum negotiationis, p. 62, C.*

Si la maison de Dieu ne doit pas être une maison de commerce, doit-elle devenir une maison de dissolution?

15. Diabolus intrare non potest domum, in qua pax dominatur. *Serm. 2 ad fratres in eremo, ante med. p. 911, A, t. 10.*

Le démon ne peut entrer dans une maison où règne la paix.

16. Alii ita sunt in domo Dei, ut ipsi etiam sint eadem domus Dei: alii autem ita dicuntur esse in domo Dei, ut non pertineant ad compagem domus. *Lib. 7 contra Donatist. c. 51, tom. 7.*

Il y en a qui sont tels dans la maison de Dieu, qu'ils deviennent eux-mêmes la maison de Dieu; il y en a d'autres que l'on dit être dans la maison de Dieu, mais qui n'entrent pas dans la construction de l'édifice.

17. Non vis corumpi domum tuam: quare corumpis domum Dei? *De decem Chordis, c. 10, post med. t. 9.*

Vous ne voulez pas que votre maison soit corrompue, pourquoi donc corrompez-vous la maison de Dieu?

18. Lætitia domus lætissimi significat eorum qui lætantur in domo, etiamsi non eos domus ipsa, sed alia res lætos faciat. *Lib. 11 de Civit. Dei, c. 8, post init. t. 5.*

La joie d'une maison veut dire la joie de ceux qui se réjouissent dans la maison, lors même qu'ils ne se réjouissent pas de la maison elle-même, mais de quelque autre chose.

19. Adde ad domum Dei tecum, qui in domo tua sunt tecum: vel non te pigeat in domum Dei cum illis venire, qui in domum tuam soliti fuerant convenire. *Ep. 66, ante fin. t. 2.*

Conduisez avec vous à la maison de Dieu ceux qui habitent avec vous, et ne craignez pas d'y venir avec ceux qui ont l'habitude de se réunir sous votre toit.

20. Filii cum parentibus unam domum ha-

S. Aug. **21.** *bent suam, et domum Dei non habent unam. Epist. 147, post med. t. 2.*

Les enfants habitent la même maison que leurs parents, et ils n'ont pas une même maison de Dieu.

**21.** *Domum tuam intras propter requiem temporalem, domum Dei intras propter requiem sempiternam. Si ergo in domo tua ne quid perversum fiat satagis: in domo Dei non debes ferre quantum in te est, si quid forte perversum videris. Tract. 10 sup. Joan. post med. t. 9.*

Vous entrez dans votre maison pour y prendre un repos temporel, et dans la maison de Dieu pour y trouver le repos éternel. Si donc vous prenez garde que rien de mal ne se passe dans votre maison, vous ne devez pas non plus souffrir, autant qu'il est en vous, que rien de mal se passe dans la maison de Dieu.

**22.** *Domus Dei adhuc ædificatur. Ib. tract. 68, post med.*

La maison de Dieu se bâtit encore.

S. Basilien.  
S. Basiliens.

**23.** *Felix, qui habitationem inimico accommodans, de se arma ministrat adversario! Orat. 36. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 456, col. 1, A, edit. Colonie 1618.*

Malheureux celui qui, en donnant l'hospitalité, fournit lui-même des armes à un adversaire!

S. Bern.

**24.** *Felix domus est, ubi de Maria et Martha conqueritur! nam Mariae Martham æmulari, indignum prorsus est. Serm. 3 Assumpt. B. M. post init. f. 54, col. 4, L.*

Heureuse la maison où l'on se plaint de Marthe et de Marie! car c'est tout à fait indigne que Marthe porte envie à Marie.

**25.** *Mira abusio! domus ardet, ignis instat a tergo, et fugienti prohibetur egredi, evadenti suadet regredi, ab his qui in incendio positi sunt. Epist. 111, in med. f. 234, col. 3, G.*

Chose étrange! le feu est dans la maison, la flamme éclate au-dehors, et ceux qui se trouvent au milieu de l'incendie empêchent celui qui veut fuir de s'échapper, et ils pressent celui qui sort de rentrer.

**26.** *Quid est negligentia gubernantis domum? Ignis validus in domo accensus. Epist. de Cura et Regim. rei familiaris, in secundo rolohu. posita, in princ. f. 371, col. 1, B.*

Qu'est-ce que la négligence d'un chef de maison? Un feu violent allumé dans la maison.

**27.** *Si vis ædificare domum, inducat te necessitas, non voluntas: cupiditas enim adificandi, ædificando non tollitur. Ibid. post med. f. 371, col. 2, E.*

Voulez-vous bâtir une maison? que ce soit pour cause de nécessité et non pour suivre votre humeur, car ce n'est pas en bâtissant qu'on se guérit du désir de bâtir.

Boetius.

**28.** *Famuli si vitiosi moribus sunt, perniciosus domus sarcina est. Lib. 2 de Consolat. philosoph. pros. 3, circa med.*

Si les serviteurs ont des mœurs vicieuses, c'est la ruine de la maison.

**29.** *Humili domum memento certus figere saxo. Ibid. lib. 2, metr. 4.*

Boetius.

Souvenez-vous d'asseoir votre maison sur des fondements solides.

**30.** *Domus alta, non in petra, sed in arena fundata, semper minatur ruinam: et tanto major est, quanto situm obtinet altiore. Serm. 2 de S. Barthol. sub fin. p. 721, col. 2, t. 3.*

S. Bonav.

Une maison élevée, bâtie non sur le roc, mais sur le sable, menace toujours ruine, et sa ruine est d'autant plus grande qu'elle est plus élevée.

**31.** *Fundata domus in arena, semper minatur ruinam: nec a casu potest esse tuta, nisi diligentissime fuerit conservata. Serm. 6 de SS. Apostol. circa med. p. 202, col. 2, t. 3.*

Une maison bâtie sur le sable menace toujours ruine, et elle ne peut manquer de s'érouler, si on ne l'entretient avec le plus grand soin.

**32.** *Res est pulcherrima, mulier domus custos. Lib. 3 Pedagogi, c. 11, ante med. f. 52, p. 1, A.*

S. Clem. Alex.

C'est une très-belle chose que de voir une femme garder la maison.

**33.** *Recte domus et habitacula, in quibus super terram homines in habitant, tabernacula vocantur, quoniam minimom temporis in eis permittuntur demorari, neque ulla in eis fixa aut stabilis mansio est. In Annot. sup. Ps. 48, post med. vers. 11, p. 458, sect. 1.*

Franc. Titel.

C'est avec raison que les maisons et tous les lieux qui servent sur la terre d'habitations aux hommes sont appelés des tentes, car il ne leur est donné d'y demeurer que très-peu de temps, et ils ne peuvent pas y faire un séjour fixe ou permanent.

**34.** *Frequenter contingit, ut mox, postquam ædificata fuerint divitum domus, morte absorbentur: imo nonnunquam et priusquam ad perfectum structura fuerit perducta, coguntur, velint, nolint, erectas multis laboribus posteris derelinquere. Ibid. etc.*

Il arrive souvent que les riches, après s'être fait bâtir des maisons, sont aussitôt surpris par la mort; bien plus, quelquefois même, avant que leurs constructions soient achevées, ils sont forcés bon gré mal gré de laisser à leurs descendants les maisons qu'ils ont construites avec beaucoup de fatigues.

**35.** *Sit domus christiani hominis, immunis a choro diaboli, sit plane humana, sit hospitalis. Tract. 8, ante med. apud Bibl. Patr. t. 4, edit. Colonie 1618.*

Que la maison du chrétien soit toujours fermée à la société du démon; que l'humanité et l'hospitalité y règnent.

**36.** *In domo Domini nil noxium, nilque debet esse confusum. Lib. 7 in Registro, indict. 2, c. 110, Epist. 110 ad Syagrium episcop. in princ. col. 982, B.*

S. Greg. Mag.

Dans la maison du Seigneur, il ne doit y avoir rien de condamnable et jamais le moindre trouble.

**37.** *Nec quid agitur in una domo, domus*

S. Hier.



S. Hier. alia per te noverit. *Tom. 1, Epist. 2 ad Nepotian. ante fin. p. 16, D.*

Que par vous une maison ne connaisse jamais ce qui se passe dans une autre.

38. Instar palatii, privatorum extractæ sunt basilica, ut vile corpusculum hominis pretiosius inambulet, qui tecla sua volunt magis aspicere, quam cælum. *Tom. 1, Ep. 18 ad Marcellam, post med. p. 130, C.*

De simples particuliers, qui veulent plutôt regarder leurs lambris que le ciel, ont des maisons bâties comme des palais, afin que le corps d'un mortel, si méprisable et si chétif, puisse s'y promener avec plus de luxe.

39. Domus Dei, totus est mundus; domus Dei Ecclesia catholica est; domus Dei, etiam est quilibet fidelis. *Prosec.*

La maison de Dieu, c'est le monde entier; la maison de Dieu, c'est l'Eglise catholique; la maison de Dieu, c'est encore tout fidèle.

40. In mundo est, ut imperator in regno: in Ecclesia est, ut paterfamilias in domo: in anima est, ut sponsus in thalamo. *Lib. de Arca Noe morali, c. 1, circa med. p. 196, C, t. 2.*

Il est dans le monde comme un empereur dans ses Etats; il est dans l'Eglise comme un père de famille dans sa maison; il est dans une âme comme un époux dans son lit conjugal.

Hugo card.  
41. Domus Dei est

Humanitas Christi,  
Beata Virgo,  
Qualibet anima fidelis,  
Conscientia pura,  
Corpus justi,  
Fides,  
Qualibet virtus,  
Ecclesia militans,  
Ecclesia triumphans,  
Religio,  
Hospitale pauperum,  
Vita activa,  
Vita contemplativa,  
Sacra Scriptura. *Sup. Ps. 25, f. 60, col. 2, t. 1.*

L'humanité de Jésus-Christ,  
La sainte Vierge,  
Toute âme fidèle,  
Une conscience pure,  
Le corps du juste,  
La foi,  
Toute vertu,  
L'Eglise militante,  
L'Eglise triomphante,  
La religion,  
L'asile du pauvre,  
La vie active,  
La vie contemplative,  
La sainte Ecriture.

La maison de Dieu est

42. Tanta est stultitia hominum, ut ita ædificent domos, et præparent, et repleant, ac si semper essent victuri: de cælesti vero domo construenda adeo negligentes sunt, quasi non essent in ea nisi per biduum, aut triduum moraturi. *Sup. Ecclesiast. c. 9, f. 95, col. 1, t. 3.*

Telle est la folie des hommes, qu'ils construisent des maisons, qu'ils les disposent et les remplissent comme s'ils

devaient toujours y vivre; mais s'agit-il de se bâtir une demeure dans l'ciel, ils s'en occupent si peu, qu'on dirait qu'il ne doivent y séjourner que deux ou trois jours.

43. Omnis domus Dei, ubique sit, pauperum est, et omnia ejus bona. *Sup. Matth. c. 5, f. 15, col. 3, t. 1.*

Hugo card.

Toute maison de Dieu, en quelque endroit qu'elle se trouve, est la maison des pauvres, et ses biens sont les biens des pauvres.

44. Domus non extruitur, nisi sit qui ædificet. *Homil. 3 sup. Genes: circa med. col. 15, C, t. 1.*

S. Joan. Chr.

Une maison ne se bâtit pas, s'il n'y a personne pour y travailler.

45. O stultos homines illos, qui pauperibus maledicunt, dicentes inopia universam perturbare vitam: et dedecore claras nonnunquam domos maculari. *Prosec.*

Qu'ils sont insensés ceux qui maudissent les pauvres en disant que l'indigence rend toute la vie malheureuse, et qu'elle fait quelquefois le déshonneur des maisons illustres!

46. Quod est enim hoc dedecus? Dic, quæso. Non est sibi constructus ebor lectulus, non argentea vasa: sed semia cuncta sunt et lignea, ac magna istud gloria et nobilitas domus est.

Mais quel est ce déshonneur, je vous prie? Le pauvre n'a pas un lit en ivoire, des vases d'argent; tout chez lui est en terre ou en bois, et c'est ce qui fait la gloire et la noblesse de sa maison.

47. Quare cum ab exterioribus nimum pendere hominem videas, tunc de dedecore illius erubescere debes: nullus enim habitus, nulla honesta species in divitum ædibus aspicitur.

C'est pourquoi, quand vous voyez qu'on s'appuie trop sur les dehors d'un homme pour le juger, vous devez rougir de son déshonneur, car dans la maison des riches on ne voit ni extérieur ni signe honorable.

48. Nam quando vides ligna tripetasmatis velata, lectos exornatos argento, quasi in theatro et superba scenarum pompa, quid hac deformitate deformius fieri potest?

Quand vous voyez, en effet, des boiseries couvertes de tapisseries, des lits garnis d'argent, comme si l'on était au milieu des superbes décorations d'un théâtre, peut-il y avoir quelque chose de plus difforme?

49. Quæ igitur domus orchestræ, ac tripudiorum locis similis est? divitisne an pauperis? Divitis certe, hæc ergo dedecoris plena est.

Quelle est la maison qui ressemble à des salles de musique et de danse? est-ce celle du riche ou celle du pauvre? C'est assurément celle du riche; elle est donc un signe de déshonneur.

50. E regione autem, quæ domus Pauli, aut Abraham domui conferrî potest? nonne domus inopis?

Et dans une contrée, quelle est la maison que l'on peut comparer à celle de Paul ou d'Abraham? n'est-ce pas la maison du pauvre?

51. Hæc igitur optima atque probatissima

domus est : quod ut melius discas, Zachari domum cogitatione ingrediaris, et considera, cum audisset Christum apud eum mansurum, quomodo eam ornavit.

Elle est donc la maison la plus honnête et la plus recommandable ; afin que vous n'en ayez aucun doute, entrez par la pensée dans la maison de Zachée, et considérez les ornements dont il la pare dès qu'il apprend que Jésus-Christ doit aller chez lui.

52. Sic et nos, oro, domos nostras exornemus, ut Christum suscipere vellemus : hæc pulcherrima sunt portarum velaminis, ibi eorum Rex habitat.

Et nous aussi, je vous prie, parons si bien nos maisons, que nous méritions de recevoir Jésus-Christ. Telles sont les plus belles tentures que l'on puisse mettre sur les portes ; c'est là qu'habite le Roi des cieux.

53. Vilitas enim et deformitas domus, non a vasis inordinate projectis, non a neglecto lectulo, non a muris fumo decoloratis, sed ab improbitate habitantium cernitur.

Ce qui déshonore et avilit une maison, ce n'est pas d'y avoir des vases placés sans ordre, un lit fait avec peu de soin, des murs noircis par la fumée ; mais c'est de voir que ceux qui l'habitent sont des méchants.

54. Quod inde Christus ostendit, quia virtute habitantis vel vilissimas petere casas non dedignatur : ad improborum autem aedes, etiamsi aureis contegantur laquearibus, nunquam tamen ingreditur.

C'est ce que Jésus-Christ nous montre quand il ne dédaigne pas d'entrer dans la maison la plus modeste par considération pour la vertu qui l'habite, lui qui cependant ne pénètre jamais dans la demeure des méchants, quel que soit l'or dont ils aient pu couvrir les lambris.

55. Illa igitur regia domus rutilantissima est, in qua Dominus omnium habitat : hæc vero quamvis aureis tectis, ingentibusque columnis constet, cloacis tamen et omni sorditie confluentibus rivis similis est, cum diaboli vasa in ea contineantur.

L'une est donc comme un palais royal brillant de l'éclat le plus vif : c'est là que le Maître de toutes choses a fixé sa demeure ; l'autre, au contraire, bien qu'elle soit couverte d'or et qu'elle repose sur de superbes colonnes, est pourtant semblable à un cloaque ou à un ruisseau dont les eaux entraînent toutes sortes d'immondices, parce qu'elle renferme des vases du démon.

56. Quapropter nusquam videmus Christum in splendidas aedes divertisse, sed regis omnis, et molles indutus purpuras posthabitis, publicanorum casas et piscatorum eligebat.

C'est pourquoi jamais nous ne voyons Jésus-Christ fréquenter les somptueuses demeures ; sans faire cas des palais et de tout ce qui sentait la pourpre, il entra de préférence dans la maison des publicains et des pêcheurs.

57. Quare tu etiam, cum ipsum in domum tuam vocare volueris, eleemosina, orationibus, supplicationibus, vigiliis ipsam diligenter ornavo.

Vous aussi, quand vous voudrez l'appeler dans votre maison, il faut l'y convier par vos aumônes, vos prières, et orner votre demeure avec le plus grand soin de vos veilles.

58. Quas ob res nemo vilitate domus erubescat, si his ornamentis eam decorat. *Homil. 84 sup. Matth. oper. perf. ante fin. col. 576, C, t. 2.*

Après cela, que personne ne craigne de déshonorer sa maison, s'il la décore de tous ces ornements.

59. Sicut sancti domus facti sunt Christi, ita impii domus sunt diaboli. *Hom. 20 sup. Matth. oper. imperf. post init. col. 877, A, t. 2.*

De même que les saints sont devenus la maison de Dieu, ainsi les impies sont la demeure du démon.

60. Mundus domus est diaboli : sicut enim in domo Dei malum non est, ita in domo diaboli non invenitur bonum. *Ibid. Homil. 29, ante fin. col. 930, C.*

Le monde est la maison du diable ; car si le mal n'habite pas dans la maison de Dieu, de même le bien ne se trouve pas dans la demeure du démon.

61. Vis domum Dei ædificare? da fidelibus pauperibus unde vivant, et ædificasti rationabilem domum Dei : in domibus enim homines habitant, Deus autem in hominibus sanctis. *Ibid. Homil. 45, post init. col. 1038, D.*

Voulez-vous bâtir la maison de Dieu ? donnez de quoi vivre aux fidèles qui sont pauvres, et vous aurez dignement construit la maison de Dieu : les hommes, en effet, habitent dans des maisons ; Dieu, au contraire, habite dans les hommes justes.

62. Si in hæc vita ut splendida nobis domos et salubres comparemus, magnam pecuniarum vim ædificando anxii consumimus : qui nobis subeundi sunt labores, ut clarissimam nobis in cælis domum ædificemus, ubi lux illa ineffabilis est? *Hom. 53 sup. Joan. ante fin. col. 263, C, t. 3.*

Si dans cette vie, pour avoir des habitations somptueuses et salubres, nous dépensons au milieu de grandes inquiétudes des sommes immenses d'argent pour les bâtir, quelles fatigues ne devons-nous pas subir pour nous construire une maison étalant dans le ciel, où l'on jouit d'une lumière ineffable ?

63. Quæ tibi domus utilitas, o homo? Numquid ipsam tecum ducens abibis? Non certe, sed animam ducens migrabis, et tamen domum potius quam animam ornas. Quomodo non turpe est marmoribus parietes frustra et temere contingere, Christum vero nudum circumeuntem negligere? *Homil. 2 ad pop. Antioch. a med. col. 32, A, t. 3.*

O homme, que vous servira votre maison ? Vous en irez-vous l'emportant avec vous ? Non, assurément ; mais vous sortirez de ce monde avec votre âme, et cependant vous cherchez plutôt à orner votre maison que votre âme. N'est-il pas honteux de couvrir de marbre mal à propos et inutilement vos murailles, et de laisser autour de vous Jésus-Christ dans la nudité ?

64. Domus necessitate major, in cælis transitum impedit. *Ibid.*

Une maison plus grande qu'il ne faut empêche d'entrer dans les cieux.

65. Vis magnas et splendida domos ædificare? ædifica tabernacula in cælis, ut et alio

S. Joan. Chr. suscipere possis tabernacula nunquam deficiantia. *Ibid.*

Voulez-vous bâtir des maisons grandes et superbes? bâtissez-vous des demeures impréissables où vous puissiez faire entrer aussi le prochain.

66. Qui splendidas domus ædificat, post tantos labores, tantosque pecuniarum sumptus inutilis, miser est : et quomvis ita laboret, ut immortalæ servet sui memoriam, tamen non est hoc tam laudem, quam crimen sibi parere. *Prosec.*

Celui qui bâtit des maisons somptueuses, après beaucoup de sueurs et d'argent dépensé inutilement, est malheureux, et quoiqu'il travaille ainsi afin de laisser un nom immortel, il s'attirera moins d'éloges que de blâme.

67. Nam statim ad hæc subjungentur plurimarum contumeliarum verba : Domus hæc hujus est avari, hujus rapacis, hujus viduarum et orphanorum spoliatoris. Hoc non est memoriam assequi, sed infamari. *Homil. 30 sup. Genes. ante med. col. 243, B, t. 5.*

Car tout aussitôt on lui adressera ces paroles injurieuses : Voici la maison de cet avaré, de ce voleur, de ce spoliateur des veuves et des orphelins. Or, ce n'est pas ainsi immortaliser sa mémoire, mais c'est la rendre odieuse.

68. Civitas ac domus si fuerit scissa, dissolvetur. *Homil. 42 sup. Matth. oper. imperfect. post init. col. 369, B, t. 2.*

Qu'une cité ou une maison soit divisée, elle tombera en ruines.

Lact. Firm. 69. Justi et sapientis viri domus non debet illustribus patere, sed humilibus et abjectis. *Lib. 6 de divin. Inst. c. 12, post init. p. 238.*

La maison d'un homme juste et sage ne doit pas être ouverte aux superbes, mais aux humbles et aux petits.

Petr. Blesens. 70. Non aliquo singularitatis obtentu deseras domum tuam, ne alibi domum tibi ædifices ad gehennam. *In Invectiva contra depravatores, ante med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 946, col. 2, H, edit. Colonæ 1618.*

N'abandonnez pas votre maison afin de vivre seul, de peur que vous ne vous bâtissiez ailleurs une maison qui servirait à votre damnation éternelle.

Philo Jud. 71. Da operam, o anima, ut fias Dei domus sacrosancta, robusta reddita et debilissima, potens ex impotente, ex imprudente intelligens, e delira sapientissima. *De Somniis, post med. p. 807, t. 2.*

Applique-toi, ô mon âme, à devenir la maison sainte de Dieu, en devenant forte de faible que tu étais, d'humble puissante, d'ignorante très-instruite, et d'insensée très-sage.

S. Thomas Aquinas. 72. Domus sine triplici conjunctione, scilicet viri et uxoris, patris et filii, domini et servi, non est perfecta. *Secunda secundæ, quest. 58, art. 7, in corpore.*

Une maison n'est pas parfaitement établie sans cette triple union de l'homme et de la femme, du père et du fils, du maître et du serviteur.

Thomas a Kempis. 73. Omnis bona domus debet habere funda-

mentum firmum, parietes rectos, fenestras claras, et tectum integrum. *Serm. 30 ad novit. divis. 1, in calce, t. 1.*

Thomas a Kempis.

Toute bonne maison doit avoir un fondement solide, des murs bien droits, des fenêtres bien pratiquées et un toit bien fait.

74. Claude ostium domus tuæ, et eris in pace. *In Hortulo rosar. c. 11, in princ. t. 2.*

Fermez la porte de votre maison, et vous serez en paix.

75. Quid opus est alienam domum ædificare, et propriam subvertere? *In Sent. in fine positus, sentent. 79, p. 999, col. 2.*

In Viti-Parr.

Qu'est-il besoin de bâtir une maison étrangère et de détruire celle qui vous appartient en propre?

#### SENTENTIA PAGANORUM.

76. Ornanda est dignitas domo, at non ex domo tota quaerenda; nec domo dominus, sed domino domus est honestanda. *Lib. 1 de Officiis, post med. t. 4.*

Cicero.

Il faut que la dignité d'un homme honore sa maison; mais il ne doit pas chercher la dignité dans son habitation, comme aussi ce n'est pas la maison qui doit en rendre le maître honorable, mais c'est le maître qui doit être l'honneur de la maison.

77. Cui nusquam domus est, sine sepulcro est mortuus. *In suis Sent. sent. 112.*

Minus Publ.

Celui qui n'a de maison nulle part est comme un mort sans sépulture.

78. Domus munimentum sit adversus infesta corpori. *Epist. 8, circa med. p. 533, t. 2.*

Seneca.

Que votre maison soit un rempart contre ce qui serait nuisible à votre corps.

79. Sic habita, ut potius laudetur dominus, quam domus. *De Moribus, ante fin. p. 678, edit. Basil. 1537.*

Tenez-vous si bien dans votre maison, que le maître soit plutôt loué que sa demeure.

80. Nulla pusilla domus, quæ multos amicos capit. *Ibid.*

La maison qui reçoit des amis nombreux n'est jamais petite.

## DOMUS IN GENERE

### (MAISON EN GÉNÉRAL).

#### SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Domus ista erit in proverbium universis transeuntibus. *Pros. 2 Par. 7, v. 21.*

Cette maison sera en dérision à tous ceux qui passeront.

2. Et dicent stupentes : Quare fecit Dominus, sic domui huic? Quia dereliquit Dominum Deum. *V. 21.*

Et ils diront dans leur étonnement : Pourquoi le Seigneur a-t-il fait ainsi à cette maison? Parce qu'ils ont abandonné le Seigneur.

3. Qui conturbat domum suam, possidebit ventos. *Prov. 11, v. 29.*

Celui qui met le trouble dans sa maison possédera les tempêtes.

4. Domus justorum permanebit. *Prov. 12, v. 7.*

La maison du juste demeurera debout.

5. Sapiens mulier ædificat domum suam : insipiens extractam quoque manibus destruet. *Ibid. 14, v. 1.*

La femme sage édifie une maison, l'insensée la renverse de ses propres mains.

6. Domus impiorum delebitur : tabernacula vero justorum germinabunt. *Ibid. v. 11.*

La maison de l'impie sera détruite, mais les tabernacles du juste subsisteront à jamais.

7. Domus justi, plurima fortitudo. *Ibid. 15, v. 6.*

Il y a une grande force dans la maison du juste

8. Domum superborum demolietur Dominus. *Ibid. v. 25.*

Le Seigneur renversera la maison des superbes.

9. Melior est buccella sicca cum gaudio, quam domus plena victimis cum jurgio. *Ibid. 17, v. 1.*

Un peu de pain sec avec de la joie vaut mieux qu'une maison pleine de victimes avec des querelles.

10. Qui altam facit domum suam, querit ruinam. *Ibid. v. 17.*

Celui qui élève sa maison bien haut en cherche la ruine.

11. Sapientia ædificabitur domus, et prudentia roborabitur. *Ibid. 24, v. 3.*

Une maison s'élève par la sagesse et s'affermi par la prudence.

12. In pigritiis humiliabitur contignatio, et in infirmitate manuum perstillabit domus. *Eccl. 10, v. 18.*

Par la paresse tomberont les maisons, et par la faiblesse des mains elles s'ouvriront à la pluie.

13. Melius est ire ad domum luctus, quam ad domum convivii. *Ibid. 7, v. 3.*

Il vaut mieux aller dans la maison de deuil que dans la maison de fête.

14. Noli esse sicut leo in domo tua, everrens domesticos tuos, et opprimens subjectos tibi. *Eccl. 4, v. 35.*

Ne sois pas comme un lion dans la maison, terrible à tes serviteurs et opprimant ceux qui te sont soumis.

15. Non omnem hominem inducas in domum tuam, multi enim sunt insidiae dolosi. *Eccl. 11, v. 31.*

N'introduis pas tout homme dans ta maison, car les pièges du trompeur sont nombreux.

16. Domus, qui nimis locuples est, annullabitur superbia. *Ibid. 21, v. 5.*

La maison la plus riche se ruinera par l'orgueil.

17. Stultus a fenestra respiciet in domum : vir autem eruditus, foris stabit. *Ibid. v. 26.*

L'insensé regardera par la fenêtre dans une maison, mais l'homme sage se tiendra au dehors.

18. Væ, qui conjungitis domum ad domum ! Numquid habitabitis vos soli in medio terræ ? *Isa. 5, v. 8.*

Malheur à vous qui joignez une maison à vos maisons ! Voulez-vous donc habiter seul au milieu de la terre ?

19. Sicut decipula plena avibus, sic domus impiorum plena dolo. *Jer. 5, v. 27.*

La maison des impies est pleine de fraudes, comme les filets sont pleins d'oiseaux.

20. Væ, qui ædificat domum suam in injuria ! *Ibid. 22, v. 13.*

Malheur à celui qui bâtit sa maison dans l'injustice !

21. Intrans in domum, salutate eam, dicentes : Pax huic domui. *Matth. 10, v. 12.*

Entrant dans la maison, saluez-la, disant : Paix à cette maison.

22. Omnis domus divisa contra se, non stabit. *Ibid. 12, v. 25.*

Toute maison divisée contre elle-même ne subsistera pas.

23. In quacunq[ue] domum intraveritis, primum dicite : Pax huic domui. *Pros. Luc. 10, v. 5.*

En quelque maison que vous entriez, dites premièrement : Paix à cette maison.

24. In eadem autem domo manete, edentes et bibentes, quæ apud illos sunt. *V. 7.*

Demeurez en cette maison, mangeant et buvant de ce qui se trouvera chez eux.

25. Nolite transire de domo in domum. *V. 7.*

Ne passez point de maison en maison.

26. Scimus, quoniam si terrestris domus nostra dissolvatur, quod ex Deo habemus domum, non manu factam, æternam in cælis. *2 Cor. 5, v. 1.*

Nous savons que si cette maison terrestre où nous habitons se détruit, Dieu nous donnera une autre maison, une maison qui ne sera point faite de main d'homme, une maison éternelle dans les cieux.

## DOMUS DEI (MAISON DE DIEU).

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Vere Dominus est in loco isto, et ego nesciebam. *Pros. Gen. 28, v. 16.*

Véritablement le Seigneur est en ce lieu-ci, et je ne le savais pas.

2. Quam terribilis est locus iste ! Non est hic aliud, nisi domus Dei et porta cæli. *V. 17.*

Que ce lieu est terrible ! C'est ici la maison de Dieu et la porte du ciel.

3. *Ædificavit ibi altare, et appellavit nomen loci illius domus Dei. Ibid. 35, v. 7.*

Il éleva là un autel, et il appela ce lieu la maison de Dieu.

4. *Domus, quam ædificari volo Domino, talis esse debet, ut in cunctis regionibus nominetur. 1 Par. 22, v. 5.*

La maison que je veux bâtir au Seigneur doit être telle, qu'on en parle dans toute la terre.

5. *Domus, quam ædificare cupio, magna est: magnus est enim Deus noster super omnes deos. 2 Par. 2, v. 5.*

La maison que je désire bâtir doit être grande, car notre Dieu est grand au-dessus de tous les autres dieux.

6. *Dominus ait: Elegi locum istum mihi in domum sacrificii. Ibid. 7, v. 12.*

Le Seigneur lui dit: J'ai choisi ce lieu pour moi comme la maison du sacrifice.

7. *Introibo in domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuum in timore tuo. Psal. 5, v. 8.*

J'entrerai dans votre demeure, je me prosternerai dans la crainte devant votre sanctuaire.

8. *Misericordia tua subsequetur me omnibus diebus vite mee, ut inhabitem in domo Domini in longitudinem dierum. Psal. 22, in fine.*

Votre miséricorde me suivra pas à pas tous les jours de ma vie, afin que j'habite dans la maison du Seigneur pendant la durée des jours éternels.

9. *Filii hominum inebriabuntur ab ubertate domus tue, et torrente voluptatis tue potabis eos. Psal. 35, v. 8 et 9.*

Les enfants des hommes seront enivrés de l'abondance de votre maison; vous les abreuverez du torrent de vos délices.

10. *Transibo in locum tabernaculi admirabilis, usque ad domum Dei. Psal. 41, v. 4.*

Je marcherai dans le tabernacle admirable du Seigneur, j'entrerai dans la maison de Dieu.

11. *Ego sicut oliva fructifera in domo Dei. Psal. 51, v. 8.*

Moi je suis comme un olivier qui se couvre de feuillage dans la maison de Dieu.

12. *In domo Dei ambulavimus cum consensu. Psal. 54, v. 15.*

Nous avons marché ensemble dans la maison du Seigneur.

13. *Replebimur in bonis domus tue: sanctum est templum tuum, mirabile in æquitate. Psal. 64, v. 5.*

Nous serons remplis des biens de votre maison; votre temple est saint, il est admirable à cause de l'équité qui y règne.

14. *Introibo in domum in holocaustis, reddam tibi vota mea. Psal. 65, v. 12.*

J'entrerai dans votre maison avec des holocaustes, je vous présenterai mes offrandes.

15. *Zelus domus tue comedit me. Psal. 68, v. 10.*

Le zèle de votre maison m'a dévoré.

16. *Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quam habitare in tabernaculis peccatorum. Psal. 83, v. 11.*

J'ai choisi d'être le dernier dans la maison de mon Dieu plutôt que d'habiter dans les tentes des pécheurs.

17. *Plantati in domo Domini, in atrii domus Dei nostri florebit. Psal. 93, v. 13.*

Plantés dans la maison du Seigneur, ils fleuriront dans les parvis de notre Dieu.

18. *Domum tuam decet sanctitudo, Domine, in longitudinem dierum. Psal. 92, in fine.*

Seigneur, ta demeure est la sainteté dans toute la durée des jours.

19. *Non habitabit in medio domus mee, qui facit superbiam. Psal. 100, v. 9.*

Le superbe n'habitera pas dans ma maison.

20. *Lætatus sum in his, quæ dicta sunt mihi: In domum Domini ibimus. Ps. 121, v. 1.*

Je me suis réjoui dans votre parole qui m'a été dite: Nous irons dans la maison du Seigneur.

21. *Beati, qui habitant in domo tua, Domine! in secula sæculorum laudabunt te. Psal. 83, v. 5.*

Heureux ceux qui habitent dans votre maison! ils loueront à jamais.

22. *Ecce nunc benedicite Dominum, qui statit in domo Domini, in atrii domus Dei nostri. Psal. 133, v. 12.*

Bénissez aujourd'hui le Seigneur, vous qui demeurez dans la maison du Seigneur, sous les portiques de la maison de notre Dieu.

23. *Custodi pedem tuum, ingrediens domum Dei, et appropinqua, ut audias. Eccles. 4, v. 17.*

Veillez sur vos pas en entrant dans la maison de Dieu, et approchez pour écouter.

24. *Adducam eos in montem sanctum meum, et laudificabo eos in domo orationis mee. Isa. 56, v. 7.*

Je les introduirai sur ma montagne sainte, et je les remplirai de délices dans ma maison de prière.

25. *Domum majestatis mee glorificabo. Ibid. 60, v. 7.*

Je remplirai de gloire le sanctuaire de ma majesté.

26. *Numquid ergo spelunca latronum facta est domus ista, in qua invocatum est nomen meum in oculis vestris? Ego, ego sum, ego vidi, dicit Dominus. Jer. 7, v. 11.*

Ma maison, où mon nom a été invoqué, est-elle donc devenue pour vous un repaire de voleurs? Moi, c'est moi; je vous ai vus, dit le Seigneur.

27. *Dicit Dominus: Posuerunt offendicula sua in domo, in qua invocatum est nomen meum, et polluerunt eam. Ibid. 7, v. 30.*

Ils ont mis leurs idoles dans la maison où mon nom a été invoqué pour la profaner, dit le Seigneur.

28. O Israel, quam magna est domus Dei, et ingens locus possessionis ejus! *Pros. Bar. 3, v. 24.*

O Israël, qu'elle est grande la maison de Dieu, et qu'ils sont vastes les lieux qu'il possède!

29. Magnus est, et non habet finem, excelsum et immensus. *V. 25.*

Il est grand, il n'a point de fin, il est élevé, immense.

30. Edificate domum, et acceptabilis mihi erit, et glorificabor, dicit Dominus. *Aggæi 1, v. 8.*

Bâtissez mon temple, et il me sera agréable, et j'y manifesterai ma gloire, dit le Seigneur.

31. Domus mea, domus orationis vocabitur: vos autem fecistis illam speluncam latronum. *Matth. 21, v. 13.*

Ma maison sera appelée la maison de prière, mais vous en avez fait une caverne de voleurs.

32. Domus mea, domus orationis vocabitur omnibus gentibus. *Marc. 11, v. 17.*

Ma maison sera appelée par toutes les nations une maison de prière.

33. Auferte ista hinc, et nolite facere domum Patris mei, domum negotiationis. *Joan. 2, v. 17.*

Emportez tout cela, et ne faites point de la maison de mon Père une maison de négoce.

34. In domo Patris mei, mansiones multe sunt. *Ibid. 14, v. 2.*

Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père.

35. Scias quomodo oporteat te in domo Dei conversari, quæ est ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis. *1 Tim. 3, v. 15.*

Que vous sachiez comment vous devez vous conduire dans la maison de Dieu, qui est l'église du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité.

## DONUM (Don).

### DEFINITIO.

Plato. Donum, est gratiæ commutatio. *Tom. 3, syzygia 6 de Definit. circa med. p. 414, A.*

Un don est un échange de bienveillance.

### DIFFERENTIA.

S. Isidorius Hispal. Inter munus et donum hoc interest, quod munus accipientis sit, donum dantis, *Lib. 1 de Differentiis, differ. 108, p. 285, col. 1.*

Entre un don et un cadeau il y a cette différence que le cadeau se rapporte à celui qui reçoit et le don à celui qui donne.

Plato Ind. Observa dona differre a muneribus: illa enim magnitudinem bonorum præse ferunt,

hæc intra parvum modum contrahuntur. *Lib. 2 Legis allegoriarum, longe post med. p. 137.*

Remarquez que les dons diffèrent des cadeaux: les premiers embrassent une grande multitude de biens, les seconds sont renfermés dans des limites plus étroites.

### SENTENTIA PATRUM.

1. Quidquid ex affectu puro ac sincero promittitur, hoc est decorum. *Lib. 2 Offic. cap. 21, ante fin. col. 52, C, t. 1.*

S. Ambr.

Tout ce qui vient d'un cœur pur et sincère est beau.

2. Qui non habet quod donet, adscribi ei culpa non potest, quod non donaverit: qui autem habet quod donet, et non dat, utique obnoxius esse incipit peccato. *Sup. Ps. 118, Sermon 9, vers. 3, in fine, col. 1496, A, t. 4.*

Celui qui n'a pas de quoi donner ne peut être blâmé de ce qu'il ne donne pas; mais celui qui peut donner et qui ne donne pas est déjà coupable de péché.

3. Perit omne quod perditis datur. *Serm. 81, post med. col. 778, D, t. 3.*

Ce qu'on donne à des hommes perdus est une véritable perte.

4. Plus dat, qui arborem simul cum fructibus, quam qui solos fructus dat. *De Similitud. c. 24, post init.*

S. Anselm.

Celui qui donne l'arbre avec tous ses fruits donne plus que s'il ne donnait que les fruits.

5. Datum offuscat, qui cum tristitia dat, vel illud extollit. *Part. 4, tit. 4 de Temperantia, c. 1, § 7, post med. f. 37, col. 4.*

S. Antonin.

C'est avilir ce qu'on donne que de le donner avec tristesse ou de s'en vanter.

6. Nemo inlusus dedit, quam qui sibi nihil reservavit. *In Exhort. ad monachos, post med. col. 833, E.*

S. Athan. M.

Peronne ne donne davantage que celui qui n'a rien réservé pour lui-même.

7. Nemo est donis Dei beatus, qui donanti existit ingratus. *De Bono vidui, c. 16, post med. p. 732, C, t. 4.*

S. Aug.

Les dons de Dieu ne rendent jamais heureux quiconque se montre ingrat envers lui.

8. Qui dat, sic servet hilaritatem, ut qui accipit non perdat securitatem. *De Amicitia, c. 25, in fine, p. 781, B, t. 4.*

Que celui qui donne conserve si bien sa gaieté, que celui qui reçoit ne puisse pas perdre sa sécurité.

9. Deus, non cui detur, sed quo animo detur, attendit. *Lib. 21 de Civit. Dei, c. 27, ante med. p. 454, C, t. 5.*

Dieu regarde non à qui l'on donne, mais le sentiment avec lequel on donne.

10. Habet semper unde det, cui plenum pectus est charitatis. *Sup. Ps. 36, conc. 2, ante med. vers. 22, p. 196, D, t. 8.*

On a toujours de quoi donner, quand on a un cœur rempli de charité.

S. Aug.

11. Vis ut Deus det se tibi? Quid si quod vis habere, non vult ipse ut habeas, ut se tibi det? Impedimenta removet, ut intret ad te, et se tibi det. *Sup. Ps. 85, ante med. vers. 4, pag. 649, C, t. 8.*

Vous voulez que Dieu se donne à vous? Et si, pour se donner à vous, il ne veut pas que vous ayez ce que vous voudriez avoir? Pour entrer dans votre cœur et se donner à vous, il ne fait qu'en éloigner les obstacles.

12. Deus dare vult, sed non dat nisi petenti, ne det non capienti. *Sup. Ps. 102, non procul ante med. vers. 5, p. 793, A, t. 8.*

Dieu veut donner, mais seulement à celui qui demande, de peur de donner à quelqu'un qui n'accepterait pas ses bienfaits.

13. Quando non dat Deus, ideo non dat, ne obsit quod dat. *Sup. Ps. 144, post med. vers. 16, p. 1153, A, t. 8.*

Quand Dieu ne donne pas, c'est de peur que ses dons ne nous soient nuisibles.

14. Totum habet, qui bonam voluntatem habet: ipsa est quæ potest sufficere, si cætera non sint. Si autem sola desit, nihil prodest quidquid habitum fuerit: sola sufficit, si adsit. *Homil. 8 ex quinquag. Homil. a med. t. 10.*

Celui qui a la bonne volonté a tout; elle peut suffire quand même il n'y aurait pas autre chose. Si elle manque, tout ce qu'on pourrait avoir est inutile; seule elle suffit, quand elle existe dans une âme.

15. Omnia dona temporalia figuræ sunt donorum æternorum. *Contra Adimant. c. 20, ante fin. t. 6.*

Tous les biens temporels sont l'image des biens éternels.

16. Bona mea, dona tua sunt. *Lib. 10 Conf. c. 4, ante med.*

Les biens que je possède, c'est vous qui me les avez donnés.

17. Res prospera, donum est consolantis: res adversa, donum est admonitionis Dei. *Epist. 87, circa med. t. 2.*

La prospérité est un bien par lequel Dieu nous console, et l'adversité un don par lequel il nous avertit.

V. Beda.

18. Bis dat, qui dat celeriter. *In suis Prov. verbo Inopi, p. 191, t. 2.*

C'est donner deux fois que de donner promptement.

S. Bern.

19. Nonne jure perditum reputatur, quod ingrato donatum est? aut dedisse non pœnitet, quod perisse videtur? *Serm. 2 de septem panibus, ante med. f. 50, col. 4, L.*

N'est-il pas juste que ce que l'on a donné à un ingrat soit regardé comme perdu? ou bien ne regrette-t-on pas d'avoir donné ce que l'on voit être dissipé?

20. Cavendum est ex his aut dare quod nobis accipimus, aut quod erogandum accipimus, retinere. *Sup. Cant. post init. f. 146, col. 4, M.*

Il faut prendre garde soit de donner ce que nous avons reçu pour nous, soit de retenir ce que nous avons reçu pour le distribuer.

21. Numquid non perit, quod donatur ingrato? *Ibid. Serm. 51, post med. f. 174, col. 2, litt. E.*

Ce que l'on donne à un ingrat, n'est-ce pas une chose perdue?

22. Quis dare velit quod dedisse dedecet, accipisse non prosit? *Prose.*

Qui voudrait donner ce qu'il ne conviendrait pas d'avoir donné, ce qu'il serait inutile d'avoir reçu?

23. Libenter do, invitus perdo. Scimus quoniam speranti grandia, modica minus grata venire solent: quod autem non venit gratum, perditum est, non datum.

Je donne volontiers, je perds à regret. Nous savons que celui qui espère des choses magnifiques se montre d'ordinaire moins satisfait quand il reçoit peu; or, ce qui ne fait pas plaisir est perdu et non donné.

24. Scio quidem dare quam accipere beatius esse; sed si detur quod danti honestum est, accipienti utile sit. *Epist. 153 ad Bernard. de Portis, circa med. f. 242, col. 1, A et B.*

Je sais qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir; mais si le don est fait avec plaisir, il profite à celui qui le reçoit.

25. Nullus se poterit excusare, quin omni petenti se tribuat: qui autem dare non possunt, tam afflicti, quam voluntaria paupertate coacti, voluntatem dare tenentur. *Lib. de Passione Dom. c. 31, ante med. f. 71, col. 2, F.*

Nul ne pourra alléguer des excuses, s'il ne se donne soi-même à celui qui demande; mais ceux qui ne peuvent pas donner, aussi bien les malheureux que ceux qui ont embrasé volontairement la pauvreté, sont tenus de donner leur bonne volonté.

26. Plus te delectet dare, quam accipere: melius est enim dare, quam accipere. *Serm. 44 ad soror. in fine, f. 92, col. 2, E.*

Ayez plus de plaisir à donner qu'à recevoir; il est en effet préférable de donner que de recevoir.

27. Mimis et histrionibus dare, nihil aliud est, quam dæmonibus immolare. *Sup. Lucan, c. 16, in illud, Omni petenti te tribue, p. 74, col. 2, B, t. 2.*

Donner aux comédiens et aux charlatans, ce n'est pas faire autre chose que sacrifier aux démons.

28. Copiosius donat, qui ex majori corde donat. *Ibid. c. 21, in princ. p. 251, col. 1, E.*  
Plus on donne de bon cœur, plus on donne abondamment.

29. Dona perfecta gratuita, perficiunt dona optima naturalia. *De septem donis Spirit. S. in genere, c. 2, ante med. p. 257, col. 2, A, t. 6.*

Les dons parfaits de la grâce mettent le comble aux dons parfaits de la nature.

30. Minima dona per magna reputa, eris et dignus majora accipere. *In Alphabeto religionum, lectione 12, p. 529, col. 1, A, tom. 2, part. 4.*

Regardez les moindres dons comme de grands bienfaits, et vous mériterez d'en recevoir de plus grands.

S. Bern.

S. Bern.

S. Fulgent.

31. Tanto quis deterioris tenetur superbiere, quanto in melioribus donis existit ingratus. *Pros.*

Plus on est ingrat après avoir reçu les dons les plus précieux, plus on est coupable d'un orgueil criminel.

32. Damnabilis est, qui substantia sæculi male nititur: sed damnabilior est, qui spiritualibus donis superbus efficitur. *Epist. 6 ad Theodorum. c. 8, in calce, apud Bibl. Patr. t. 6, part. 1, p. 118, col. 1, edit. Colon. 1618.*

Celui qui fait un mauvais usage de ses biens temporels est condamnable; mais il est assurément plus coupable, celui que les dons spirituels rendent orgueilleux.

Gloss. int.

33. Voluntas dantis a Deo pensatur, non dati quantitas. *Sup. Tobiam, c. 4, col. 1516, D, t. 2.*

Dieu regarde la volonté de celui qui donne et non la quantité de ce qu'il a donné.

Gloss. ord.

34. Quidquid bono animo non datur, apud Deum gratiam non meretur. *Sup. Eccles. c. 35, in princ. col. 2149, A, t. 2.*

Tout ce qui n'est pas donné de bon cœur est sans mérite devant Dieu.

35. Qui invitatus dat propter præsentem pudorem, non habet mercedem. *Sup. 2 ad Cor. c. 2, in illud, Non est tristitia, etc. col. 423, A, t. 6.*

Celui qui donne à regret et par respect humain ne reçoit pas de récompense.

36. Qui spiritualibus donis dotati sunt, terrenis non debent negotiis implicari: cavendum est tamen, ut hi qui donis spiritualibus emicant, nequaquam proximorum infirmitatum negotia funditus deserant. *Sup. 1 ad Cor. c. 6, col. 338, C, t. 6.*

Ceux qui ont été enrichis de dons spirituels ne doivent pas s'embarrasser dans les affaires terrestres; mais ceux qui brillent par les dons spirituels doivent se garder d'être tout à fait indifférents pour les affaires de leurs frères malheureux.

37. Large dat, qui affectum largiendi habet, etsi nihil habeat quod largiri possit. *Sup. 2 ad Cor. c. 9, in illud, Hilarem datorem diligit Deus, col. 423, A, t. 6.*

Celui qui voudrait donner donne beaucoup, bien qu'il n'ait rien à distribuer.

Gratianus.

38. Eorum, qui pauperes opprimunt, dona sunt refutanda. *In decret. part. 1, dist. 90, can. Eorum.*

Il faut repousser les dons de ceux qui oppriment le pauvre.

S. Greg. Mag.

39. Plerumque mali, qui provocari donis ad meliora debuerant, donis pejores fiunt. *Lib. 2 Moral. c. 2, in princ. num. 1, col. 374, A, tom. 1.*

Souvent les méchants, que les dons qu'ils ont reçus devraient porter à une vie meilleure, n'en deviennent que plus méchants.

40. Quisquis dona percipit, sed donorum tempore nequaquam etiam flagella pertimes-

cit, in elationem per lætitiã corrumpit. *Ibid. lib. 3, c. 7, post med. col. 96, B.*

Celui qui, en recevant des grâces, n'a aucun motif de maux auxquels il est exposé, devient victime de sa joie et tombe dans l'orgueil.

41. Omne quod datur, dantis mente pensatur. *Ibid. lib. 22, c. 8, ante med. col. 744, D.*

On doit apprécier un don d'après le sentiment de celui qui le fait.

42. Quoties digna consideratione aliqua merentibus conceduntur, et Deum lætificant, et ipsum ditant sine dubio largientem. *Lib. 10 in Registro. indict. 3, c. 2, Ep. 2 ad Anthemium subdiacon. in princ. col. 1097, A, t. 2.*

Les dons accordés avec une intention pure à des personnes qui en sont dignes sont pour Dieu un sujet de joie, et pour celui qui les distribue une source de richesses.

43. Quid det pauper, nisi ea quæ pauperis sunt? *Ibid. lib. 7, indict. 1, c. 3, Ep. 3 ad Anastas. episc. Antiochen. in fin. col. 900, B.*

Que peut donner un pauvre, sinon ce que le pauvre possède?

44. Non in omnipotentis Dei judicio quid datur, sed a quo datur aspicietur. *Ibid. lib. 7, indict. 2, c. 126, Ep. 126 ad Recharedum regem Visigothor. ante med. col. 1000, D.*

Le Tout-Puissant ne regarde pas le don, mais celui qui le fait.

45. Dum per occultum tumorem apud semetipsum extollitur, ejus qui donum tribuit, gratia privat. *Ibid. paulo post med.*

Ceux qui s'abandonnent aux sentiments d'un orgueil secret se rendent odieux à l'auteur du don qu'ils ont reçu.

46. Necessè est ut de dono cœlesti et timendo gaudeas, et gaudendo pertimescas. *Ibid. lib. 9, indict. 4, Ep. 58 ad August. episc. Anglor.*

Il faut se réjouir en tremblant des dons de Dieu et trembler en se réjouissant.

47. Donando magnificus, jucundius dat, quam alii accipiunt. *Orat. 3 de sancto Lavacro, a med. p. 302.*

Celui qui est magnifique dans ses dons trouve plus de plaisir à donner que les autres à recevoir.

48. Nunquam petentes, raro accipiamus rogati: beatus est enim dare, quam accipere. Nescio quomodo etiam ipse qui deprecatur ut tribuat, cum acciperis, viliores te judicat, et mirum in modum, si eum rogantem contempseris, plus te posterius veneratur. *Tom. 1, Ep. 2 ad Nepotian. ante finem, p. 17, A.*

Ne demandons jamais, et acceptons rarement, si l'on nous offre; car il est plus doux de donner que d'accepter. Je ne sais comment il se fait que le bienfaiteur qui vous prie de recevoir ses dons vous estime moins quand vous acceptez, tandis que, si vous refusez ce qu'il vous offre, l'estime qu'il a pour vous devient beaucoup plus grande.

49. Non est grata donatio, si unus offerat rem duorum. *Tom. 1, Ep. 14 ad Celantiam, post med. p. 114, C.*

Ce n'est pas un don méritoire quand un seul donne ce qui appartient à deux.

S. Greg. Mag.

S. Greg. Mag.

S. Hier.



Joan. Chr.

50. Dat Deus temporalia bonis et malis, sed se non dat, nisi tantummodo bonis. *Hom. sup. Ps. 33, ante fin. col. 722, D, t. 1.*

Dieu distribue aux bons et aux méchants les biens temporels, mais ce n'est qu'aux bons qu'il se donne lui-même.

51. Dona pauperum, lucra sunt animarum. *Serm. de Zachao, in med. col. 1364, D, t. 1.*

Les dons que nous faisons au pauvre profitent pour notre âme.

52. Donum non est accipientis meritum, sed largitoris liberalitatis gratificatio. *Serm. de Verb. Apostol. Habentes eundem spiritum, etc. autemed. col. 1002, A, t. 3.*

Le mérite n'est pas à celui qui reçoit un don, mais à celui qui le fait avec générosité.

53. Non queritur num multa quisque dederit, vel modica; sed an non minus dederit, quam poterit. *Serm. 1 sup. Epist. ad Coloss. in fin. col. 1238, B, t. 4.*

On ne vous demandera pas si vous avez donné peu ou beaucoup, mais si vous avez donné moins que vous ne pouviez.

act. Firm.

54. Perit quidquid gratiæ causa tribuitur non indigentibus, ut cum fenore redit. *Lib. 6 de divin. Inst. c. 11, in fine, p. 258.*

Tout ce qu'on donne à ceux qui ne sont pas dans le besoin pour s'attirer leur reconnaissance est perdu ou rendu avec usure.

S. Leo I.

55. Semper illi quod largiatur occurrit, cui bene velle non deficit. *Serm. 1 de Jejun. decimi mensis, post med.*

Celui à qui la bonne volonté ne fait pas défaut trouve toujours l'occasion de donner.

56. Temporale donum, in præmium transit æternum. *Serm. 2 de Jejun. septimi mensis, prope fin.*

Un don temporel devient le principe d'une récompense éternelle.

S. Thomas  
Aquinas

57. Quicumque dat aliquid quod multiplicatur sibi, debet prompte, abundanter et hilariter dare. *Sup. 2 Cor. c. 9, sect. 2, in princ.*

Si vous donnez une chose qui doit fructifier pour vous, donnez promptement, largement et avec plaisir.

58. Qui obligat se ad dandum aliquid minus, non reputatur reus, si dederit majus. *De Perfect. vite spirit. c. 25, circa med. t. 2.*

Celui qui s'est obligé à donner peu ne pèche pas s'il donne davantage.

## SENTENTIA PAGANORUM.

Aristot.

59. Gratia sequitur eum qui dat, non enim qui non capit; et laus etiam magis: facilius est etiam non accipere, quam dare. *Lib. 4 Ethic. ad Nichomach. c. 1, post init. t. 2.*

Le mérite, et à plus forte raison la gloire, est le partage de celui qui donne, et non de celui qui ne reçoit rien; et c'est en effet plus facile de ne pas recevoir que de donner.

60. Quod donare potes, gratis concede roganti. *Lib. 4 Distichor. metr. 18.*

Ce que vous pouvez donner, donnez-le de bon cœur à celui qui demande.

61. Manus manum fricat: da aliquid, et cape aliquid. *Tom. 3, syzygia 6, in dialogo Arxichii, ante med. p. 366, D.*

La main frotte la main: donnez ceci, et recevez cela.

62. Ne cessaveris dare, opus tuum perage, et partes boni viri exequere. *Lib. 1 de Benefic. c. 2, in fin. p. 380, t. 2.*

Donnez sans cesse, poursuivez votre œuvre, et remplissez les devoirs d'un homme de bien.

63. Non quid fiat, aut quid detur refert, sed qua mente. *Ibid. c. 6, in princ. p. 384.*

L'important n'est pas ce que l'on fait ou ce que l'on donne, mais le sentiment qui fait agir.

64. Multo gratius venit, quod facili, quam quod plena manu datur. *Ibid. c. 7, circa fin. p. 385.*

Ce que la main donne avec grâce fait plus de plaisir que ce qu'elle donne avec abondance.

65. Non quanti quæque sint, sed a quali dentur, perspicendum est. *Ibid. c. 9, in princ. p. 385.*

Il ne faut pas considérer la valeur du bienfait, mais la main de celui qui l'accorde.

66. Sic demus, quomodo vellemus accipere: ante omnia libenter, cito, sine ulla dubitatione. *Ibid. lib. 2, c. 1, in princ. p. 390.*

Donnons comme nous voudrions recevoir: avant tout, de bon cœur, promptement, sans la moindre hésitation.

67. Qui tarde dedit, et diem extrahens, profuit, non ex animo fecit. *Ibid. c. 5, in fine, p. 392.*

Celui qui est lent à donner et qui tarde au lendemain pour recevoir ne donne pas de bon cœur.

68. Idem est quod datur, sed interest quomodo detur. *Ibid. c. 5, in fine, p. 393.*

Peu importe ce que l'on donne, c'est la manière qu'il faut regarder.

69. Quam dulce, quam pretiosum est, si gratias sibi agi non est passus, qui dedit: si dedisse, dum dat, oblitus est! *Ibid.*

Qu'il est doux et beau de voir celui qui a donné ne pas souffrir qu'on lui rende grâces, et pendant qu'il donne oublier son bienfait!

70. Omni genere quod des, quo sit acceptius, adornandum est. *Ibid. c. 8, in princ. p. 393.*

Quelle que soit la nature du don que vous faites, il faut que la Loune grâce le rende plus agréable.

71. Qui quod dedit imputat, gratiam destruit: et qui quantum det ostendit, munus suum non commendat, sed exprobrat. *Ibid. c. 15, a med. p. 397.*

Celui qui fait ressortir son bienfait perd tout droit à la reconnaissance, et celui qui fait valoir ce qu'il donne ravale son bienfait au lieu de lui donner du prix.

Seneca

72. *Æstimanda est persona, cui damus. Ib.*  
On doit estimer la personne à qui l'on donne.

73. Non refert quid sit quod datur, nisi a  
valente volenti detur. *Ib. c. 18, in fine, p. 400.*

Peu importe la nature d'un bienfait, s'il n'est pas accordé et reçu de bonne grâce.

74. Turpissimum genus perendi est, in-  
consulta donatio. *Ibid. lib. 4, c. 10, p. 436.*

Un don fait sans discernement n'est qu'une perte fort honteuse.

75. Stultum est dare alicui, quod accipere  
non possit. *Ibid. lib. 7, c. 18, in med. p. 515.*

C'est être insensé que de donner à quelqu'un ce qu'il ne peut pas recevoir.

76. Non est magni animi, dare et perdere :  
sed hoc est magni animi, perdere et dare. *Lib.*  
*7 de Offic. cap. ult. in calce, p. 523, t. 2.*

Ce n'est pas le propre d'un grand cœur de regarder comme perdu ce qu'il donne; un cœur généreux perd et donne.

77. Plurimum interest, utrum quis dare  
sciat, an servare nesciat : multi sunt enim, qui  
non donant, sed projiciunt. *Ep. 230, ante med.*  
*p. 873, t. 2.*

Il y a une grande différence entre savoir donner et ne savoir pas garder; le nombre est grand, en effet, de ceux qui ne donnent pas, mais qui jettent ce qu'ils donnent.

78. Id quod datur nec bonum, nec malum  
est : animus est, qui parva extollit, sordida il-  
lustrat, magna et in pretio habita deonestat.  
*Lib. 1 de Benefic. c. 6, in med. t. 2.*

Ce que l'on donne n'est ni bon ni mauvais; c'est le cœur qui relève les petites choses, qui ennoblit ce qui est vil, et qui rabaisse ce qui est grand et précieux.

79. Magis nos obligat, qui dedit parva mag-  
nifice, qui regum æquavit opes animo : qui  
exiguam tribuit, sed libenter. *Ibid. c. 27.*

Nous avons une grande obligation à celui qui nous a donné peu, mais avec générosité; à celui dont l'affection a rendu son don un don royal; à celui qui a donné peu, mais de bonne grâce.

Sextus pl. I.

80. Occasiones donorum perquire, etiam  
cum labore. *Sent. 92, p. 25, col. 1, C, apud*  
*Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Recherchez, même au prix de quelques sacrifices, les occasions de donner.

81. Quæcumque dat mundus, nemo firmiter  
tenet. *Ibid. sent. 380, p. 67, col. 1, C.*

Nul n'est assez fort pour conserver ce que le monde donne.

## DONUM DEI (DON DE DIEU).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Exaudiat te Dominus, tribuat tibi secundum  
cor tuum. *Psal. 49, v. 4.*

Que le Seigneur vous exauce; qu'il vous donne selon votre cœur.

2. Donum bonum tribuam vobis, legem  
meam ne derelinquatis. *Prov. 4, v. 2.*

Je vous ferai un excellent don, n'abandonnez point ma loi.

3. Omnis homo, qui comedit et bibit, et vi-  
det bonum de labore suo, hoc donum Dei est.  
*Eccel. 3, v. 13.*

Tout homme qui boit et mange et voit le prix de son travail a trouvé un don de Dieu.

4. Datio Dei permanet justis, et profectus il-  
lius successus habebit in æternum. *Eccel. 11,*  
*v. 17.*

Le don de Dieu demeure dans les justes, et sa force conduit à l'éternité.

5. Omni, cui multum datum est, multum  
quæretur ab eo. *Luc. 12, v. 48.*

On exigera beaucoup de celui à qui l'on a beaucoup donné.

6. Unusquisque proprium donum habet ex  
Deo : alius quidem sic, alius vero sic. *1 Cor. 7,*  
*v. 7.*

Chacun a son don particulier, selon qu'il le reçoit de Dieu, l'un d'une manière et l'autre d'une autre.

7. Impossibile est eos, qui semel sunt illu-  
minati, gustaverunt etiam donum cœlestis, et  
prolapsi sunt, rursus renovari ad pœnitentiam.  
*Hebr. 6, v. 4.*

Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don du ciel, et qui sont tombés, soient renouvelés par la pénitence.

8. Omne datum optimum, et omne donum  
perfectum, desursum est, descendens a Patre  
luminum. *Jac. 1, v. 17.*

Toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières.

## DONUM IN GENERE

## (DON EN GÉNÉRAL).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Prior in donis, major in imperio. *Gen.*  
*49, v. 3.*

Le premier dans le partage des dons de Dieu doit être le plus grand par la puissance.

2. Nec multitudo donorum inclinet te. *Job*  
*36, v. 8.*

Que la multitude des dons ne vous détourne point de la droite voie.

3. Ne dicas amico tuo : Vade et revertere,  
cras dabo tibi, cum statim possis dare. *Prov. 3,*  
*v. 28.*

Né dis pas à ton ami : Reviens, et demain je te donnerai, quand tu peux donner à l'instant.

4. Donum hominis dilatat viam ejus, et ante principes spatium ei facit. *Prov. 18, v. 16.*

Les présents de l'homme élargissent sa voie et l'introduisent auprès des grands.

5. Multi amici sunt dona tribuentis. *Ibid. 19, v. 6.*

Ceux qui font des présents ont beaucoup d'amis.

6. Munus absconditum extinguit iras : et donum in sinu, indignationem maximam. *Ibid. 21, v. 14.*

Le don fait en secret apaise la colère, et un présent glissé dans le sein calme le ressentiment le plus fort.

7. Non sit porrecta manus ad accipiendum, et ad dandum collecta. *Eccli. 4, in fine.*

Que ta main ne soit point ouverte pour recevoir et fermée pour donner.

8. Fili, in omni dato, non des tristitia verbi mali : nonne ardorem refrigerabit ros ? Sic et verbum, melius quam datum. *Pros. Eccli. 18, v. 13-16.*

Mon fils, n'unis jamais à tes dons des paroles dures et amères : la rosée ne rafraîchit-elle point l'ardeur du jour ? La parole douce vaut mieux que le bienfait.

9. Nonne ecce verbum super datum bonum ? Sed utraque cum homine justificato. *V. 17.*

La douceur des paroles n'est-elle pas au-dessus du bienfait ? Or ces deux choses se rencontrent chez l'homme juste.

10. Stultus acriter improperebit, et datus indisciplinatus tabescere facit oculos. *V. 18.*

L'insensé reprend avec amertume, et le don de l'indiscret dessèche les yeux.

11. Est datum, quod non est utile, et datum, cujus retributio duplex. *Ibid. 20, v. 10.*

Il est un don qui n'est pas utile et un don qui sera doublement récompensé.

12. Datus insipientis non erit utilis tibi ; oculi enim illius septemplex sunt. *Pros. Ibid. c. 14.*

Le don de l'insensé ne te sera point utile, car sept yeux sont tournés sur toi.

13. Exigua dabit, et multa improperebit : et apertio oris illius, inflammatio est. *V. 15.*

Il donnera peu, et il reprochera souvent ; et quand il ouvre la bouche, il répand la flamme.

14. Xenia et dona excecant oculos judicium, et quasi mutus, in ore avertit correptiones eorum. *Ibid. 20, v. 31.*

Un salaire et des dons aveuglent les yeux des juges, et, comme un muet dans la bouche, ils détournent les châtiements.

15. Dona iniquorum non præbat Altissimus. *Ibid. 34, v. 23.*

Le Très-Haut n'approuve point les dons des pervers.

16. In omni dato, hilarem fac vultum tuum. *Ibid. 35, v. 11.*

Dans tout ce que tu donnes, conserve un visage riant.

17. Cum dederis, ne impropereperes. *Ibid. 4, in fine.*

Ne reproche pas ce que tu as donné.

18. Munera tua sint tibi, et dona domus tuæ alteri da. *Dan. 5, v. 17.*

Que vos dons soient pour vous, et donnez les présents de votre maison à un autre.

19. Beatius est magis dare, quam accipere. *Act. 20, v. 35.*

Il est plus heureux de donner que de recevoir.

20. Hilarem datorem diligit Deus. *2 Cor. 9, v. 7.*

Dieu aime celui qui donne avec joie.

## DORMIRE (DORMIR).

## DEFINITIO.

Dormire est a sensibus carnis remissa mentis intentione requiescere. *Sup. Ps. 40, post med. vers. 9, f. 62, col. 3.*

Cassiodor.

Dormir, c'est le repos de l'esprit quand les sens du corps se reposent de leurs fonctions.

Dormire est ad actus vitæ nostræ reparato animi vigore remeare. *Ibid.*

Dormir, c'est se préparer à reprendre l'activité de la vie en renouvelant par le repos la vigueur de l'esprit.

Somnus nihil aliud est, quam brevis et temporaria mors. *De Somno et Vigilia, et habetur apud D. Joan. Damascen. lib. 3 Parall. c. 88, in calce, f. 136, p. 4, B.*

S. Greg. Nys.

Le sommeil n'est pas autre chose qu'une mort temporaire et de courte durée.

## DIVISIO.

Est dormitio quadruplex, scilicet : 

{	Dormitio naturæ,
	Dormitio mortis,
	Dormitio culpæ,
	Dormitio gratiæ. <i>Sup. Gen. in c. 8, f. 12, col. 1, t. 1.</i>

Hugo card.

Il y a quatre sortes de sommeil : 

{	Le sommeil de la nature,
	Le sommeil de la mort,
	Le sommeil du péché,
	Le sommeil de la grâce.

## COMPARATIO.

Sicut corporaliter dormit, qui oculos carnis tenet clausos, nec nititur ratione ; sic spiritaliter dormit, qui oculos mentis ad ea quæ Dei sunt, ac suæ salutis, non aperit. *Sup. Apocal. c. 3, art. 4, post inil. f. 107, B.*

Bionysius Cardius.

De même que l'on est dans le sommeil corporel quand on a les yeux fermés et qu'on ne fait pas usage de la raison, ainsi c'est dormir du sommeil spirituel que de ne pas ouvrir les yeux de l'âme vers ce qui regarde Dieu et le salut.

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Qui dormierit cum uoverca sua, et revelaverit ignominiam patris sui, morte moriantur aubo. *Lerit. 20, v. 11.*

Si quelqu'un a dormi avec la femme de son père et découvert la turpitude de son père, ils mourront tous deux.

2. Si quis dormierit cum nuru sua, uterque moriatur. *Ibid. v. 12.*

Si quelqu'un a dormi avec sa belle-fille, ils mourront tous deux.

3. Qui dormierit cum masculo coitu femineo, uterque operatus est nefas, morte moriantur. *V. 13.*

Si quelqu'un a dormi avec un homme et s'en est servi comme d'une femme, ils ont fait tous deux une chose exécrable; ils mourront de mort.

4. Si dormierit vir cum uxore alterius, uterque morietur. *Deut. 22, v. 22.*

Si un homme dort avec la femme d'un autre, l'un et l'autre mourront.

5. Maledictus qui dormit cum uxore patris sui, et revelat operimentum lectuli ejus. *Ibid. 27, v. 20.*

Maudit celui qui dort avec la femme de son père et qui soulève la couverture de son lit.

6. Maledictus qui dormit cum sorore sua, filia patris sui, vel matris suæ. *Ibid. v. 22.*

Maudit celui qui dort avec sa sœur, la fille de son père ou de sa mère.

7. Maledictus qui dormit cum socru sua. *Id. v. 23.*

Maudit celui qui dort avec sa belle-mère.

8. Si dormiero, dicam : Quando consurgam ? Et rursum expectabo vesperam, et replebor doloribus usque ad tenebras. *Job 7, v. 4.*

Si je me couche, je dis : Quand me lèverai-je ? Et de nouveau j'attends la nuit, et jusqu'au soir je suis rempli d'amertume.

9. Habebis fiduciam, proposita tibi spe, et defossus securus dormies. *Ibid. 11, v. 18.*

Tu seras dans la sécurité à cause de tes espérances, et dans le tombeau tu dormiras sans crainte.

10. Homo cum dormierit, non resurget; donec atteratur cœlum, non evigilabit. *Job 14, v. 12.*

L'homme, lorsqu'il a passé, ne revient plus; jusqu'à ce que les cieux soient détruits, il ne s'éveillera pas de son sommeil.

11. Nocte os meum perforatur doloribus : et qui me comedunt, non dormiunt. *Ibid. 30, v. 17.*

La nuit rouge mes os; la douleur qui me dévore ne dort point.

12. Ego dormivi, et soporatus sum, et exurrexi, quia Dominus suscepit me. *Psal. 3, v. 5.*  
Je me suis endormi. J'ai été plongé dans un sommeil profond, et je me suis réveillé, parce que le Seigneur est mon appui.

13. In pace in idipsum dormiam et requiescam. *Ps. 4, v. 9.*

Je dormirai et je me reposerai en paix dans le Seigneur.

14. Nunquid qui dormit, non adjiciet ut resurgat ? *Ps. 40, v. 9.*

Celui qui dort ne ressuscitera-t-il pas ?

15. Exurge : quare obdormis, Domine ? Exurge, et ne repellas in finem. *Ps. 43, v. 25.*

Lèvez-vous; pourquoi dormez-vous, Seigneur ? Réveillez-vous, et ne nous rejetez pas à jamais.

16. Dormivi conturbatus. *Ps. 56, v. 5.*  
J'ai dormi plein de trouble.

17. Dormitavit anima mea præ tædio, confirmata me in verbis tuis. *Ps. 118, v. 28.*

Mon âme se consume dans sa douleur; fortifiez-moi selon votre promesse.

18. Ecce non dormitabit, neque dormiet, qui custodit Israël. *Ps. 120, v. 4.*

Il ne dormira point, il ne s'assoupira point, celui qui garde Israël.

19. Si dormieris, non timebis : quiesces, et suavis erit somnus tuus. *Prov. 3, v. 24.*

Tu dormiras sans crainte, et ton sommeil sera doux.

20. Ne deleteris in semitis impiorum, etc., non enim dormiunt, nisi malefecerint; et rapitur somnus ab eis, nisi supplantaverint. *Ibid. 4, v. 14-16.*

N'entre point dans la voie des impies, car ils ne dorment pas s'ils n'ont pas fait le mal, et le sommeil leur est ravi s'ils n'ont attaqué personne.

21. Usquequo, piger, dormies ? quando consurges e somno tuo ? *Prov. 10, v. 9.*

Paresseux, jusqu'à quand seras-tu couché ? quand te réveilleras-tu de ton sommeil ?

22. Paululum dormies, paululum dormitabis, etc. *Prov. 6, v. 10.*

Encore un peu de repos, encore un peu de sommeil.

23. Conserva, fili mi, præcepta patris tui : cum dormieris, custodiet te. *Ibid. 6, v. 20-22.*

Observez, mon fils, les préceptes de votre père; ils vous garderont lorsque vous dormirez.

24. Noli diligere somnum, ne te egestas operimat. *Ibid. 20, v. 13.*

N'aime pas le sommeil, de peur que la pauvreté ne l'accable.

25. Dulcis est somnus operanti, sive parum, sive multum comedat : saturitas autem divitis non sinit eum dormire. *Eccles. 5, v. 11.*

Le sommeil est doux à l'artisan, qu'il mange peu ou beaucoup; mais la satiété ne permet pas au riche de dormir.

26. Ego dormio, et cor meum vigilat. *Cant. 5, v. 2.*

Je dors, et mon cœur veille.

27. Somnus sanitatis in homine parco : dormiet usque mane, et anima illius cum ipso delectabitur. *Eccli. 31, v. 24.*

Un sommeil paisible à l'homme modéré ; il dormira jusqu'au matin, et son âme se réjouira en lui.

28. Inebriabo eos, ut sopiantur, et dormiant somnum sempiternum, et non consurgant, dicit Dominus. *Jer. 51, v. 39.*

Je les enivrerai afin qu'ils s'assoupissent, qu'ils dorment le sommeil éternel, et qu'ils ne se réveillent plus, dit le Seigneur.

29. Væ, qui dormitis in lectis eburneis, et lascivitis in stratis vestris! *Amos 6, v. 1-4.*

Malheur à vous qui dormez sur des lits d'ivoire et vous étendez mollement sur vos couches!

30. Surge, qui dormis, et exurge a mortuis, et illuminabit te Christus. *Ephes. 5, v. 14.*

Levez-vous, vous qui dormez, et sortez d'entre les morts ; Jésus-Christ vous éclairera.

31. Non dormiamus, sicut et cæteri : sed vigilemus, et sobrii simus : qui enim dormiunt, nocte dormiunt. *1 Thess. 5, v. 6.*

Ne nous laissons point aller au sommeil comme les autres, mais veillons et soyons sobres ; car ceux qui dorment dorment durant la nuit.

## SENYENTLE PATRUM.

32. Dormire non prius cupiditas, quam necessitas sit : et tamen cum quiescit corpus, vigilet animus. *Pros.*

C'est plutôt le besoin que le plaisir qui doit nous faire chercher le sommeil, et cependant quand le corps est endormi, l'esprit doit veiller.

33. Qui frequenter in somnis aut lecta repetit, aut somno interrupta continuat, aut disposita gerit, aut gerenda prænuñtiat. *Lib. 2 de Virginib. post init. col. 88, A, t. 1.*

Il en est qui dans leurs songes répètent ce qu'ils ont lu, qui continuent le travail interrompu par le sommeil, qui exécutent des projets ou qui en forment d'autres.

34. Dormiat caro tua, vigilet fides ; dormiant illecebæ corporis, vigilet cordis prudentia. *In Exhortat. ad virgines, post med. col. 123, D, tom. 1.*

Que votre corps se repose, mais que votre foi veille ; que les sens de votre corps s'endorment, mais que la prudence de votre cœur veille toujours.

35. Perfidis dormit Jesus, fidelibus vigilat. *Super Ps. 43, ante med. col. 1363, D. t. 4.*

Jésus dort pour les âmes perfides, il veille pour les âmes fidèles.

36. Grave est, si te otiosum in stratis radius solis orientis inverecundo pudore inveniat.

*Sup. Ps. 118, Sermon. 19, vers. 4, in princ. col. 1383, C, t. 4.*

C'est une faute grave de rester au lit jusqu'après le lever du soleil et de n'en pas rougir.

37. Nec somnus sanctorum vacat a merito. *S. Antonin. Part. 4, tit. 9, c. 1, § 2, ante med. f. 135, col. 3.*

Le sommeil même des saints n'est pas sans mérite.

38. Sufficit una hora monacho ad dormiendum si pugnator fuerit et adversarius vitiorum. *Et habetur apud Joannem Trithemium, Hom. 17 ad monachos, ante med. p. 483, col. 2, edit. Moguntia.*

Une heure de sommeil suffit à un religieux, s'il combat le vice comme un véritable ennemi.

39. Si dormiat fides vestra, dormit Christus in vobis : in quo autem non dormit fides, vigilat Christus. *Sup. Ps. 120, vers. 4, Ecce non dormitabit, etc. p. 980, C, t. 8.*

Si votre foi est endormie, Jésus-Christ dort au-dedans de vous ; mais il veille en celui dont la foi ne sommeille point.

40. Vigilat hostis, dormis tu ? *Sup. Ps. 63, in fine, p. 471, A, t. 8.*

Votre ennemi veille, et vous dormez ?

41. Cum dormis, benedicat anima tua Dominum : non te excitet cogitatio flagitii, non te excitet depositio furti, non te excitet condita forte corruptio. Innocentia tua etiam in dormiente, vox est animæ tuæ. *Sup. Ps. 102, ab init. vers. 1, p. 794, C, t. 8.*

Pendant votre sommeil, que votre âme bénisse le Seigneur ; que ni la pensée du mal, ni l'inspiration du vol, ni aucune idée de corruption ne vous éveille. Votre innocence est la voix de votre âme, même quand vous dormez.

42. Medicamentum lassitudinis, somnus est : medicamentum fatigationis, dormitio est : medicamentum dormitionis, vigilatio est. *Hom. 38 ex quinquag. Hom. post med. pag. 355, B, tom. 10.*

Le sommeil est le remède de la lassitude ; il délasse de la fatigue, comme le travail délasse de dormir.

43. Nimia dormitio hebetem ad virtuosam redidit hominem, et inertem : negligentiam parit et fovet, ex quo facilius mens ad casum omnibus tentationibus patet. *Sermon. 1 de christiana Vita, art. 1, c. 2, p. 3, col. 1, E, t. 3.*

Un trop long sommeil rend l'homme stupide et sans énergie pour la vertu ; il produit et entretient la négligence au-dedans de lui, d'où il suit que chaque tentation est pour lui une facile occasion de chute.

44. Dormiens in contemplatione, Deum sonnat. *Sermon. 18 super Cant. ante fin. f. 147, col. 2, F.*

Quand on se laisse aller au sommeil pendant la méditation, on rêve de Dieu.

45. Non est tutum dormire vicinis serpentibus. *Epist. 241 a l' Tolosanos, post init. f. 259, col. 1, B.*

Il n'est pas prudent de dormir près d'un serpent.

S. Antonin.

S. Arsenius.

S. Aug.

S. Bertrandin.  
Senens.

S. Béra.

S. Bern.

46. Cave in quantum potes, serve Dei, ne totus aliquando dormias : ne sit sompnus tuus non requies lassus, sed sepultura corporis suffocati : non reparatio, sed extinctio spiritus tui. *De Vita solit. ante med. f. 317, col. 4, K.*

Prenez bien garde, ô serviteur de Dieu, de vous livrer jamais à un sommeil absolu; craignez que votre sommeil, au lieu d'être un repos pour vos membres fatigués, ne soit un tombeau pour votre corps suffoqué, qu'il ne serve pas à réparer votre esprit, mais plutôt à l'éteindre.

47. Suspecta res est sompnus, et ex magna parte ebrietati similis. *Ibid.*

Le sommeil est une chose dont on doit se défier, et qui, sous plusieurs rapports, ressemble à l'ivresse.

48. Iturus ad somnum, semper aliquid boni defer tecum in memoria, vel cogitatione, in quo placide obdormias, quod nunquam etiam somniare juvet. *Ibid.*

Quand vous allez prendre votre sommeil, emportez toujours avec vous un bon souvenir, une bonne pensée sur laquelle vous puissiez tranquillement vous endormir, et qui vous donne quelquefois des songes agréables.

49. Sobrium cibum sequitur sobrius sompnus. *Ibid.*

Quand on est sobre dans la nourriture, on est sobre dans le sommeil.

50. Ruminantem psalmos sompnus te occupet, ut in somno somnias te dicere psalmos. *In Formula honeste vite, in fine, f. 340, col. 1, C.*

Que le sommeil vous surprenne ruminant quelques psaumes, afin qu'en dormant vous rêviez que vous psalmodiez.

S. Donav.

51. Vere periculosus est sompnus negligentia: Noe dormiens denudatur, Tobias dormiens excecatur, Isboseth dormiens jugulatur. *Serm. 4 dom. 3 post Epiph. in princ. p. 46, col. 1, tom. 3.*

Le sommeil de la négligence est véritablement dangereux : Noé dort, et il dévoile sa nudité; Tobie dort, et il perd la vue; Isboseth dort, et il est étranglé.

52. Stultum est et rationi contrarium, ibi dormire, ubi est vigilandum. *Serm. 3 de S. Petro ad vincula, ab init. p. 262, col. 2, t. 3.*

Il est imprudent et déraisonnable de dormir quand il faut veiller.

53. Valde turpe est, ut brutum volatile pro sua salute vigiliam teneat, et rationale animal dormiat. *Prosec.*

Il est bien honteux qu'un oiseau veille pour sa conservation, et que l'homme se tienne endormi.

54. Nam et leo si cogente natura dormiat, semper tamen ejus oculi vigilant, eo quod eos dormiendo non claudat.

Quoique le lion soit forcé par la nature à dormir, ses yeux veillent toujours, puisqu'en dormant il les tient ouverts.

55. Lepusculus etiam, quando dormit, nunquam oculos claudit; in quibus docemur non dormire, sed semper vigilare. *Serm. 4 de Angelis, post init. p. 361, col. 2, t. 3.*

Le levraut aussi, quand il dort, ne ferme jamais les yeux, et c'est ce qui nous apprend qu'on ne doit pas s'endormir, mais toujours veiller.

56. Beatus Arsenius dixit, quod monacho sufficeret, si una hora dormiret. Vae igitur illis miseris, qui tota nocte dormiunt, ut in die vanitatis intendant! *Ibid. ante med. pag. 361, col. 2.*

S. Donav.

Saint Arsène dit qu'une heure de sommeil suffit à un religieux. Malheur donc à ces malheureux qui passent toute la nuit à dormir pour ne s'occuper que de vanités pendant le jour!

57. In languinis plumis dormire, est noxium. *Lib. 2 Pædagog. c. 9, prope init. f. 38, p. 2, F.*

S. Clem. Alex.

Il est dangereux de dormir sur la plume et le duvet.

58. Christianum cum dormit oculis, debet corde vigilare. *De Orat. dominica, c. 13, prope fin. p. 272, col. 1.*

S. Cyrrian.

Quand le chrétien a les yeux fermés par le sommeil, son cœur doit veiller.

59. Non dormiat in thesauris suis, qui pauperes dormire non sinit. *De 12 Abusio. c. 4, ante med. p. 598, col. 1, t. 3.*

Que celui qui ne laisse pas dormir les pauvres ne dorme pas sur ses trésors.

60. Amantis anxietas illum dormire non sinit. *Serm. 2 sup. Cant. post med. apud D. Bernard. vol. 2, f. 2, col. 3, 1.*

Gilleb. Angl.

L'inquiétude ne laisse pas dormir celui qui aime.

61. Dormire est, in peccatis jacere. *Lib. 8 Moral. c. 6, ante med. num. 10, col. 250, B, tom. 1.*

S. Greg. Mag.

C'est dormir que de rester dans le péché.

62. In terrenis desideriis oculis claudere, in pulvere dormire est. *Ibid. lib. 13, c. 34, ab init. num. 26, col. 516, B.*

Fermer les yeux de l'esprit au milieu des désirs terrestres, c'est dormir dans la poussière.

63. Insidiatur hostis ut rapiat, et tu frondose arboris tectus umbraculo molles somnos futurus præda, carpis? *Ep. 1 ad Heliodor. ante med. p. 2, D, t. 1.*

S. Hier.

L'ennemi vous tend des pièges pour se saisir de vous, et vous qui devez être sa proie, vous vous endormez mollement à l'ombre d'un arbre touffu?

64. Nulla securitas est, vicino serpente dormire: potest fieri ut me non mordeat, tamen potest fieri ut aliquando me mordeat. *Tom. 2, Epist. 6 advers. Vigilant. in fine, p. 126, C.*

Il n'y a pas de sécurité à dormir près d'un serpent; il peut arriver que je ne sois pas mordu, mais il peut aussi se faire que je le sois.

65. Non prius corpusculum requiescat, quam animam pascat. *In Regula monachor. c. 14 de Contempl. post init. p. 280, D, t. 4.*

Ne donnez de repos à votre corps qu'après avoir nourri votre âme.

66. Monachus, qui non vigilat, sed dormit, non custodit se. *Sup. Ps. 76, vers. 4, p. 407, A, t. 8.*

Le religieux qui ne veille pas, mais qui dort, n'est pas en sûreté.

S. Hilar.

67. Qui dormit, in ipso somni opere est : qui autem dormitat, antequam dormiat, dormitat. *Sup. Ps. 118, vers. Adhæsit pavimento anima mea, med. f. 53, col. 4.*

Celui qui dort jouit déjà du sommeil, mais celui qui sommeille avant de dormir n'est qu'assoupi.

Hugo  
à S. Victore.

68. Somnus officium membrorum tollit, paulatim serpit, phantasmata ingerit, corpus aggravat, postea ipsum fovet ad laborem. *Lib. 4 de Propriet. rerum, c. 17, post med. p. 312, D, t. 2.*

Le sommeil empêche les membres de remplir leurs fonctions : peu à peu il gagne, il crée des fantômes, il appesantit le corps, puis il lui donne de la vivacité pour le travail.

Hugo card.

69. Turpe est christiano, si radius solis enim invenerit otiosum in lecto. *Sup. Ps. 5, f. 10, col. 3, t. 2.*

Il est honteux pour un chrétien que les rayons du soleil le trouvent désœuvré dans son lit.

70. Usurarius nunquam dormit, sicut diabolus. *Sup. Ps. 14, f. 28, col. 1, t. 2.*

L'usurier est comme le diable, il ne dort jamais.

71. Laqueus comedis et bibis, et in laqueis quiescis et dormis. *Sup. Prov. c. 11, f. 24, col. 1, t. 3.*

Il y a des pièges dans ce que vous mangez et dans ce que vous buvez, et c'est sur des pièges que vous vous reposez et que vous vous endormez.

Jean. Cass.

72. Nullatenus poterit fragilis caro ita totius noctis quiete fraudari, ut per consequentem diem sine dormitione mentis animique torpore inconcussam possit servare vigilantiam. *De cænob. Inst. lib. 3 de Noct. Orat. c. 8, circa med. p. 59.*

Notre pauvre corps ne peut être privé de sommeil une nuit entière, et le jour suivant se tenir éveillé, sans que le cœur et l'esprit ne soient engourdis.

S. Jean. Chr.

73. Somnus sanitatis, in mediocri satietate consistit. *Hom. 13 sup. Acta Apost. post med. in Morali, col. 537, D, t. 3.*

Le sommeil, pour être profitable à la santé, doit être court.

74. Qui naturali somno quiescit, nec bonum, nec malum operatur. *Hom. 50 in Genes. sub finem, col. 403, D, t. 1.*

Celui qui se livre au sommeil commandé par la nature ne fait ni bien ni mal.

75. Dormit, qui in peccatis est. *Serm. 18 sup. Epist. ad Ephes. ante med. col. 1063, A, tom. 4.*

L'état de péché est un sommeil.

Jean. Trith.

76. Periculosum est se in eo statu reponere ad lectum, in quo quis mori non vellet. *In cap. 4 Regule S. Bened. verbo Hinc, in med. p. 313, col. 2.*

Il est dangereux de se mettre au lit dans un état où l'on ne voudrait pas mourir.

77. Dormiendi consuetudo postquam monachum semel captivum abduxerit, raro liberum permittit. *Lib. 1, Hom. 17 ad monachos, post med. p. 487, col. 2.*

Dès que l'habitude de dormir s'est emparée d'un religieux, elle le quitte rarement.

Joan. Trith.

78. Somnus multus est } Comes et soror libidinis,  
Raptor vitæ hominis,  
Imago mortis,  
Oblivionis conciliator,  
Inertiae conjux. *Ibid. ante fin. p. 488, col. 1.*

Le sommeil } Le compagnon et le frère de la volupté,  
long, c'est } Le ravisseur de la vie de l'homme,  
l'image de la mort,  
Le père de l'oubli,  
L'époux de la paresse.

79. Somnus immoderatus } Stomachum corrumpit,  
Cerebrum lædit,  
Cor simul et animam dissolvit. *Ibid.*

L'excès dans } Gâte l'estomac,  
le sommeil } Attaque le cerveau,  
Perd en même temps le cœur et l'âme.

80. Frequenter somno deditus } Sapientiam spernit,  
Castitatem prostituit,  
Animæ salutem negligit,  
Tempus pretiosum perdit,  
Mentem interficit,  
Vitæ nutrit. *Ibid. etc.*

Un homme } Méprise la sagesse,  
qui s'adonne } Prostitue la chasteté,  
trop au som- } Néglige le salut de son âme,  
meil } Perd un temps précieux,  
Tue l'esprit,  
Entretient le vice.

81. Quam secure dormit, qui Deum suorum meruit habere custodem. *Serm. 7, sub finem, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 667, col. 1, A, edit. Colonie 1618.*

S. Petr. Chr.

Un homme dort tranquille quand il a mérité que Dieu se fasse le gardien de ses biens.

82. Quid tam mortis simile, quam dormientis aspectus? quid tam vita plenum, quam forma vigilantis? *Pros.*

Est-il quelque chose qui ressemble plus à un mort qu'un homme endormi? et qu'y a-t-il de plus vivant que celui qui veille?

83. Indulgentum est somno, ut corpus reparet, non resolvat : et vires revocet, non enervet. *Ibid. Serm. 24, in princ. pag. 679, col. 1, C.*

Il faut prendre du sommeil pour refaire le corps et non pour l'alloardir, pour réparer ses forces et non pour l'énerver.

84. Præveniat somnus accubitum, non accubitus somnum : ut quo difficilius necessitas dilata conceditur, a fessis membris avidius rapiatur. *Opusc. 48, c. 11, circa med. p. 719, col. 2, B, t. 3.*

S. Petr. Dam.

C'est le besoin de dormir qui doit précéder le sommeil,

et il ne faut jamais se coucher avant d'éprouver ce besoin ; car plus on fait d'efforts pour retarder ce moment, plus les membres fatigués y trouvent de plaisir.

Thomas à Kempis

85. Sit lectus tuns velut sepulcrum, in quo quieturus es medicum, paulo post iterum surructurus ad Dei laudes celebrandas. *Pros.*

Que votre lit soit comme un sépulcre dans lequel vous allez prendre quelque temps de repos, et d'où vous devez sortir peu après pour louer le Seigneur.

86. Quanto preparatius transis dormitum, tanto expeditior eris ad surgendum. *De Exerc. spirit. c. 11, sect. 2, t. 2.*

Plus vous êtes prompt à aller dormir, plus vous êtes prompt à vous lever.

S. Vèlerian.

87. Non est utilis servus, qui feriatos dies ad hoc expectat, ut dormiat. *Hom. 19, post init. apud Bibl. Patr. t. 4, part. 3, p. 497, col. 1, D, cdit. Colonie 1618.*

Le serviteur qui attend les jours de fête pour dormir n'est pas un bon serviteur.

In Vitis Patr.

88. Satietas somni mentem sensumque hominis, stupidum pigrumque reddit. *Lib. 3, num. 2, circa med. p. 492, col. 2.*

L'excès dans le sommeil rend l'esprit de l'homme stupide et ses sens paresseux.

89. Sufficit monacho, si dormierit unam horam, si tamen pignator est. *Lib. 5, libell. 4 de Continent. p. 568, col. 1.*

C'est assez pour un religieux de dormir une heure, s'il combat le vice avec force.

#### SENTENTIA PAGANORUM.

Aristot.

90. Scire oportet nullum penitus animal esse, quod aut semper vigilando, aut semper dormiendo vitam agat, imo vero eidem animalibus utraque tribuitur; nec animal ullum est, quod utraque privetur. *De Somno et Vigilia, post init. t. 1.*

Il faut savoir qu'il n'y a aucun animal qui passe sa vie tout entière soit à veiller, soit à dormir; chaque animal fait l'un et l'autre, et il n'en est pas qui en soit privé.

Cato pœtib.

91. Somnia ne cures: nam mens humana quod optat,

Dum vigilat sperans; per somnum cernit idipsum. *Lib. 2 Distich. metr. 68.*

Ne vous occupez pas de vos songes, car l'esprit de l'homme voit pendant le sommeil ce qu'il désire pendant la veille.

Cicero.

92. Jacet corpus dormientis, ut mortui; viget autem et vivit animus. *Lib. 1 de Divinat. circa med. num. 63, t. 4.*

Le corps de celui qui dort est étendu comme celui d'un corps mort, mais l'esprit conserve sa vie et ses forces.

Hippocrates.

93. Somnus et vigilia modum si excesserint, malum. *Commentar. 2, aphorism. 3.*

L'excès dans le sommeil et dans les veilles est un mal.

94. Bene dormit, qui non sentit quam male dormiat. *In suis Sent. sent. 58.*

Mimus Publ.

On dort bien quand on ne sent pas que l'on dort mal.

95. Dormio minimum, brevissimo somno utor: satis mihi esse vigilare desiisse, aliquando dormisse me scio, aliquando suspicor. *Epist. 83, post init. p. 712, t. 2.*

Seneca.

Je dors très-peu, je prends un sommeil très-court: il me suffit d'avoir cessé de veiller; quelquefois je sais que j'ai dormi, d'autres fois je le suppose.

96. Stultum est somno delectari, et quasi mortem moliri. *De Morib. post med. p. 678, cdit. Basil. 1537.*

C'est être fou que de prendre plaisir à dormir et à faire l'apprentissage de la mort.

#### DUBIUM (DOUTE).

##### DEFINITIO.

Dubium est judicio deficiente acceptio utriusque partis cum formidine, et ad neutram partem determinatio. *Vel:*

Collector.

Dubium est motus indifferens in utramque partem contradictionis. *Vel:*

Dubium est æqualitas rationum contrariarum.

La doute est l'état d'un esprit qui, ne pouvant se prononcer entre deux partis, reste dans l'indécision et dans la crainte. *Ou:*

La doute est un mouvement qui agite l'âme entre deux partis contradictoires. *Ou:*

Le doute suppose l'égalité entre des raisons contradictoires.

##### SENTENTIA PATRUM.

1. In dubiis tutior via est eligenda, propter quod scrupulosus eligi viam rigidiorum. *Part. 1, tit. 3, c. 10, § 10, ante med. f. 62, col. 3.*

S. Artou n.

Dans le doute, il faut prendre le parti le plus sûr; pour cela le scrupuleux prend le parti le plus rigide.

2. In dubiis bonorum vita, aliis vivendi regula est: et tanto magis, quanto meliores sunt. *Ibid. c. 10, § 10, post med. f. 63, col. 1,*

Dans le doute, la conduite des gens de bien doit être la règle des autres, et cette règle est d'autant plus sûre qu'ils sont plus vertueux.

3. Dubia melius solvuntur ratione, quam inquisitione. *Part. 3, tit. 16, c. 10, circa init. f. 256, col. 2.*

Les raisons éclaircissent mieux le doute que les recherches.

4. In rebus dubiis et incertis ratio non debet proferre judicium absque inquisitione



rationis præcedente. *Part. 4, tit. 2 de Prudentia, c. 1, § 4, ante med. f. 13, col. 2.*

Dans les choses douteuses et incertaines, il ne faut point se prononcer sans avoir préalablement cherché les raisons du jugement.

S. Aug.

5. De omnipotentia Dei et justitia dubitare, dementis est. *Lib. 1 Retract. c. 9, post med. p. 9, B, t. 1.*

C'est de la folie de douter de la toute-puissance et de la justice de Dieu.

6. Omnis, qui utrum sit veritas dubitat, in scipso habet verum, unde non dubitet: non itaque oportet eum de veritate dubitare, qui potuit undecunque dubitare. *De vera Relig. c. 39, in fine, p. 598, D, tom. 1.*

Tout homme qui doute s'il y a une vérité porte en lui-même la vérité qui devrait dissiper son doute; c'est pourquoi celui qui peut trouver de tout côté des sujets de doute ne doit pas douter de la vérité.

7. Si mens dubitat, unde dubitet meminit: si dubitat, dubitare se intelligit: si dubital, certa esse vult: si dubitat, cogitat: si dubitat, scit se nescire: si dubitat, judicat non se temere consentire oportere. *Lib. 10 de Trinit. c. 40, circa med. p. 267, B, t. 3.*

Si l'esprit doute, il se souvient des raisons qu'il a de douter; s'il doute, il le sent; s'il doute, il veut avoir la certitude; s'il doute, il pense; s'il doute, il sait qu'il ignore; s'il doute, il reconnaît qu'il ne faut pas croire légèrement.

8. Melius est dubitare de occultis, quam litigare de incertis. *Lib. 8 de Genesi ad litt. c. 9, post init. p. 433, A, t. 3.*

Il vaut mieux douter d'une vérité cachée que de soutenir quelque chose d'incertain.

9. Nemo debet cum trepidatione prædicare, unde non potest dubitare. *Sup. Psal. 88, post init. vers. 3, p. 670, D, t. 8.*

On ne doit pas prêcher avec hésitation, et c'est pourquoi on ne doit pas avoir de doute.

10. Tene certum, dimitte incertum. *Hom. 41 ex quinquaginta Hom. in fine, p. 361, A, tom. 10.*

Tenez-vous-en au certain et laissez l'incertain.

V. Pœta.

11. Gravis animus dubiam non habet sententiam. *In suis Prov. verbo Gravis, p. 180, t. 2.*

Un esprit sérieux n'a pas une manière de voir douteuse.

S. Bern.

12. Nemo super his quæ certa sunt hæsitat, nemo dubia pro certis admittit, nemo sibi in dubiis judicium vendicat. *Serm. Quomodo voluntas nostra divinæ voluntati subjici debeat, post med. f. 102, col. 3, G.*

Que personne n'ait de doute sur ce qui est certain, que personne ne prenne l'incertain pour le certain, que personne n'impose son jugement dans les choses douteuses.

13. Unicum in dubiis remedium, seu refugium, oratio est. *Serm. 57 sup. Cant. post med. f. 179, col. 4, M.*

Le seul remède ou bien l'unique refuge dans le doute, c'est la prière.

14. In rebus dubiis plus alieno se, quam proprio credendum est iudicio. *Epist. 82 ad abbat. S. Joan. Carnuteus, in princ. fol. 227, col. 2, F.*

S. Bern.

Dans le doute, il faut moins s'en rapporter à son jugement qu'à celui des autres.

15. Error est humanæ mentis, certa recipere pro dubiis, dubia pro certis. *Epist. 85 ad Willelmum abbat. in princ. f. 227, col. 4, L.*

C'est une illusion de l'esprit de l'homme de prendre le certain pour l'incertain et l'incertain pour le certain.

16. Nunquam pertinaciter aliquid affirmes, aut neges: sed sint tuæ affirmationes et negationes dubitationis sale condite. *In notabili Documento, ante med. f. 340, col. 2, E.*

Gardez-vous de jamais rien affirmer ou nier avec opiniâtreté; mais que vos affirmations ou vos négations soient prononcées avec un certain air de modération.

17. Anxius spiritus vicinitatem periculi prodit. *Sup. Psal. 142, ante med. vers. 4, Et anxius est, f. 217, col. 3.*

Car. Bedor.

L'anxiété de l'esprit est une marque de danger prochain.

18. Dubiis in fide Christi, inhaerere exitialis est quedam parata submersio ac naufragium. *In Resp. ad Paulum, ante med. apud Bibl. Patr. t. 4, edit. Coloniae 1618.*

S. Gaudent.

C'est sa perdre et faire pour ainsi dire naufrage que d'avoir des doutes sur la foi chrétienne.

19. Cum in dubiis constringimur, utiliter minimis subdimur, ne in magnis sine venia peccemus. *Lib. 32 Moral. c. 17, ante finem, num. 20, col. 1116, G, t. 1.*

S. Greg. Mag.

Quand nous sommes dans le doute, il nous est avantageux de nous soumettre aux plus petites choses, de peur de pécher dans les grandes sans être excusables.

20. In rebus ambiguis, absolutum non debet esse iudicium. *Lib. 2 in Registr. indict. 11, c. 83, Epist. 44 ad Andream episc. Tarentin. ab init. col. 732, A.*

Dans les choses douteuses, on ne doit pas porter un jugement tranchant.

21. Minus nobis Maria Magdalene præstitit, quæ citius credidit, quam Thomas, qui diu dubitavit. *Pros.*

La foi prompte de Marie-Madeleine nous a été moins avantageuse que le doute opiniâtre de Thomas.

22. Ille etenim dubitando vulnereum cicatrices tetigit, et de nostro pectore dubitationis vulnus amputavit. *Hom. 9 sup. Evang. in princ. col. 444, A.*

Celui-ci, parce qu'il doutait, eut le bonheur de mettre le doigt sur les plaies du divin Maître, et ainsi il préserva notre cœur de la plaie du doute.

23. Ubi quid ambiguum est, non cito sententiam proferamus. *Lib. 2 sup. Matth. c. 13, can. 10, num. 140, sup. illud, Qui seminavit bonum semen, etc. p. 41, D, t. 9.*

S. Hier.

Quand il s'agit d'une chose douteuse, ne nous pressons pas d'émettre notre opinion.

Unge  
à S. Victore.

24. Dubia in meliorem partem semper ventura sunt. *De Quest. circa Epist. ad Rom. quest. 315, p. 300, B, t. 1.*

Dans le doute, il faut prendre les choses du meilleur côté.

Hugo card.

25. Pessimus in dubiis augur, timor est: nam si qua lateant, pejora putat. *Sup. Sapient. c. 17, f. 167, col. 3, t. 3.*

La peur est le plus mauvais des augures dans les choses douteuses, car elle soupçonne toujours les choses cachées pires qu'elles ne sont.

S. Jean Chr.

26. Res dubia semper facit hominem negligentem. *How. 49 sup. Matth. oper. imperf. in fine, col. 1103, B, t. 2.*

Le doute rend toujours l'homme négligent.

Joan. Gers.

27. Dubius in fide, infidelis est. *De mirabilior. cujusdam puellæ. ab init. part. 2.*

Celui qui doute dans la foi est un infidèle.

S. Laur. Just.

28. Oratione melius solvuntur dubia, quam inquisitione. *De Ligno vitæ, tract. 13 de Orat. c. 1, post med. p. 71, col. 1, E, part. 1.*

On parvient à mieux éclaircir les doutes par la prière que par des recherches.

S. Leo I

29. In his, quæ vel dubia, vel obscura fuerint, id noverimus sequendum, quod nec præceptis evangelicis contrarium, nec decretis sanctorum Patrum inveniatur adversum. *Epist. 9 ad Rustic. Narbonens. episc. in fine.*

Dans les questions douteuses ou obscures, il faut suivre ce qui n'est ni contraire aux préceptes de l'Évangile ni en opposition avec les décrets des saints Pères.

Salvianus.

30. Res dubia ac latens melius semper bonis interpretatoribus, quam malis defensoribus creditur. *Epist. ad Aprum et Verum, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, p. 364, col. 4, D, edit. Colonie 1618.*

Une cause douteuse et obscure est toujours mieux entre les mains de bons interprètes que de mauvais avocats.

#### SENTENTIE PAGANORUM.

Aristot.

31. Dubitationis solutio, inventio est veritatis. *Lib. 7 Ethicor. ad Nicomach. c. 7, in calce, tou. 2.*

Éclaircir un doute, c'est trouver une vérité.

32. Gravis animus dubium non habet sententiam. *In suis Sent. sent. 151.*

Un esprit sérieux n'a pas une manière de voir douteuse.

Seneca.

33. Proximus est neganti, qui dubitavit. *Lib. 2 de Benef. c. 1, ante med. p. 390, t. 2.*

Celui qui doute n'est pas loin de nier.

34. Expavescimus dubia pro certis: non servamus modum rerum, statim in timorem venit scrupulus. *Epist. 13, ante finem, p. 544, tou. 2.*

Nous tremblons de prendre le douteux pour le certain, mais nous ne savons pas garder de mesure; notre scrupule se change vite en crainte.

Seneca.

35. Semper quiddam dubium est, humanitas inclinet in melius. *Epist. 81, ante finem, p. 705, t. 2.*

Que toujours l'humanité fasse pencher le doute du meilleur côté.

36. De dubiis non definitas, sed suspensam teneas sententiam. *De quatuor Virtut. in princ. edit. Basilæ 1597.*

Gardez-vous de prononcer sur les questions douteuses, mais tenez votre jugement en suspens.

## DULCEDO (DOUCEUR).

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. De comedente exivit cibus, et de forti egressa est dulcedo. *Judic. 4, v. 14.*

La nourriture est sortie de celui qui dévore, et la douceur est venue du fort.

2. Prævenisti eum in benedictionibus dulcedipis. *Ps. 20, v. 3.*

Vous l'avez prévenu des bénédictions de votre clémence.

3. Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine, quam abscondisti timentibus te! *Ps. 30, v. 23.*

Combien est grande, Seigneur, l'abondance de votre douceur, que vous avez cachée et réservée pour ceux qui vous craignent!

4. Parasti in dulceline tua pauperi, Deus. *Ps. 67, v. 11.*

Votre bonté, ô Dieu, préparai pour vos enfants des biens dans leur pauvreté.

5. Stillabunt montes dulcedinem, et colles fluent lacte. *Joel 3, v. 18.*

Le vin coulera des montagnes, le lait ruissellera sur les collines.

## DULCIS (DOUX).

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Quid dulcius melle? quid fortius leone? *Judic. 14, v. 18.*

Qu'y a-t-il de plus doux que le miel et de plus fort que le lion?

2. Dulciora super mel et favum. *Ps. 18, v. 11.*

Plus doux que le miel et que le rayon de miel.

3. Dulcis et rectus Dominus. *Ps. 24, v. 9.*

Le Seigneur est plein de douceur et d'équité.

4. Quam dulcia faucibus meis eloquia tua, super mel ori meo! *Ps. 118, v. 103.*

Que vos paroles me sont douces! Le miel le plus exquis est moins agréable à ma bouche.

5. Aquæ furtivæ dulciores sunt, et panis absconditus suavior. *Prov.* 9, v. 17.

Les eaux furtives sont plus douces, le pain dérobé est plus agréable.

6. Qui dulcis est eloquio, majora percipiet. *Prov.* 16, v. 21.

La douceur des lèvres prête du charme à la science.

7. Mel bonum est, et favum dulcissimum gutturi. *Ibid.* 24, v. 13.

Le miel est bon, et le rayon de miel est très-bon à la bouche.

8. Dulcis est somnus operanti, sive parum, sive multum comedit. *Eccles.* 5, v. 11.

Le sommeil est doux à l'artisan, qu'il mange peu ou beaucoup.

9. Vox tua dulcis, et facies tua decora. *Cant.* v. 14.

Ta voix est douce, et ton visage est beau.

10. Verbum dulce multiplicat amicos, et mitigat inimicos. *Eccles.* 6, v. 3.

La parole douce multiplie les amis et apaise les ennemis.

11. Homini fornicario, omnis panis dulcis. *Ibid.* 23, v. 24.

Tout aliment est bon au fornicateur.

12. Spiritus meus super mel dulcis. *Ib.* 24, v. 27.

Mon esprit est plus doux que le miel.

13. Væ, qui dicitis malum bonum, et bonum malum : ponentes amarum in dulce, et dulce in amarum ! *Isa.* 5, v. 20.

Malheur à vous qui appelez mal le bien et bien le mal, qui changez l'amertume en douceur et la douceur en amertume !

14. Per dulces sermones, seducunt corda innocentium. *Rom.* 16, v. 18.

Par des paroles douces, ils séduisent les âmes simples.

## DUX (GÉNÉRAL).

### DEFINITIO.

Collector. Dux est princeps præcipuus, qui coram populo est, et ei indicat quid faciendum sit.

Un général est le chef principal d'un peuple, qui indique à la multitude ce qu'il doit faire.

### SENTENTIA PATRUM.

S. Antonin. 1. Julius Cæsar dicere solitus erat : Dux qui non laborat, ut militibus carus sit, militem nescit amare, nescit humilitatem ducis. *Part. 3. tit. 3, c. 1, § 9, post med. f. 47, col. 1.*

Jules Césaire avait coutume de dire qu'un général qui ne travaille pas à se faire chérir de ses soldats ne sait pas aimer le soldat, et ne connaît pas le rôle de général.

2. Gloriosi ducis est, commissa sibi signa servare. *Epist. 73 ad Jubaanum, c. 3, ante med. p. 182, col. 1, t. 1.*

Il est de l'honneur d'un général de conserver les drapeaux qu'on lui a confiés.

3. Dux impius est, qui a tramite veritatis exorbitat, et dum ipse in præceptis ruit, ad abrupta sequentes invitat. *Lib. 4 Moral. c. 15, in princ. man. 30, col. 823, C, t. 1.*

C'est un mauvais chef, celui qui s'écarte du sentier de la vérité, et qui entraîne ceux qui le suivent dans les précipices où il court se jeter.

4. Dux impius est, qui per tumoris exemplum, viam ostendit erroris. *Ibid.*

C'est un mauvais chef, celui qui, en donnant l'exemple de l'orgueil, enseigne aux autres la voie de l'erreur.

5. Dux, nisi antea miles optimus fuerit, ne dux quidem esse aliquando poterit. *Hom. 5 sup. 1 Timoth. circa med. col. 1456, B, t. 4.*

Celui qui n'a pas commencé par être d'abord un excellent soldat ne pourra jamais devenir un général.

6. Si unus dux efficiatur episcopus vel sacerdos, remanet dux. *De Potest. ecclesiast. et laica, c. 7, post med. part. 1.*

Si un général devient évêque ou prêtre, il demeure général.

7. In tota re militari nihil utilius, nihil clarior duce erudito : nam virtus et industria ducis, efficaciam exercitus, quasi altera lance compensat. *Lib. 6 de Nugis curial. c. 15, circa med. apud Bibl. Patr. t. 15, p. 442, D, edit. Coloniae 1618.*

Dans l'art militaire, rien n'est plus utile et plus glorieux qu'un général rempli de science ; car son courage et son habileté pèsent dans l'autre plateau de la balance autant que la force de toute l'armée.

8. Quis tam arrogans, tam impudens, qui in cælesti militia, quæ propensius ponderanda est, statim dux esse desideret, cum tyro ante non fuerit ? *In decret. Gratiani, part. 1, dist. 60, can. Si officia, f. 68, col. 3.*

Qui serait assez arrogant et assez téméraire pour désirer commander dans cette milice céleste où tout doit être si bien assorti, sans y avoir jamais servi comme soldat ?

### SENTENTIA PAGANORUM.

9. Ducis in consilio posita est virtus militum. *In suis Sent. sent. 100.*

La valeur des troupes n'a de succès que par la prudence du général.

10. Probro summo duci est, ambitiosum et pecuniæ amantem esse : si palam ducis imperii causam mercedem exigant, mercenarii vocantur : si clam ex suo illo imperio mercedem acceperint, fures. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 1 de Republ. post med. p. 347, B.*

C'est une honte pour un général d'être avide et passionné pour l'argent ; si un général exige publiquement une récompense pour son commandement, on le traite de mercenaire ; s'il la prend secrètement, il est un voleur.

E

EBRIETAS (IVRESSE).

DEFINITIO.

S. Basil Mag. Ebrietas est spontaneus dæmon ex voluptate in animas irruens. *Conc. 14 contra ebriosos, post init. p. 213, t. 1.*

L'ivresse est comme un démon qui se précipite spontanément dans les âmes à la suite du plaisir.

Hugo a S. Victore Ebrietas est, per quam menti quadam sui oblivio generatur, ex superfluatorum potuum indulgentia. *De Fructib. carnis et spiritus, c. 9, prope init. p. 161, D, t. 2.*

L'ivrognerie est un vice qui fait perdre à l'âme la conscience d'elle-même par l'usage immodéré de la boisson.

Crapula est solius corporis causa illecebra, et avidus potuum appetitus. *Ibid. etc. prope med. D.*

L'ivresse est une sorte de plaisir pour le corps seulement; c'est l'amour immodéré du boire.

Joan Gers. Ebrietas est vitium, quo quis potat quando et qualiter et qualia non oportet, et plusquam oportet. *Part. 4 Descript. term. cap. Temperantia, circa init. f. 26, col. 2, Q.*

L'ivrogne est celui qui ne garde aucune mesure dans le boire, soit pour le temps, soit pour la manière, soit pour la quantité ou la qualité de la boisson.

Seneca. Nihil aliud est ebrietas, quam voluntaria insania. *Epist. 83, post med. p. 714, t. 2.*

L'ivresse n'est autre chose qu'une folie volontaire.

DIVISIO.

S. Ambr. Ebrietatis species gemina est :

Una quæ titubationem corpori afferat, atque ejus supplantet vestigia, sensumque perturbet;

Alterâ quæ mentem virtutis vapores gratia, et omnem infirmitatem videatur avertere. *De Noc et Arca, c. 29, post med. col. 983, A, t. 4.*

Il y a deux sortes d'ivresse :  
 L'une qui enlève au corps toute assurance, le fait trébucher et trouble le sens ;  
 L'autre qui rend l'âme légère par le plaisir et qui semble la dépouiller de toute infirmité.

Alterum horum est peccatum ;  
 Alterum peccati causa : utrumque alienum a boni viri officio. *De Plantat. Noe, post med. p. 329.*

Philo Jud.

Est duplex ebrietas :  
 Altera vino madere ;  
 Altera vino delirare.

Il y a deux sortes d'ivresse :  
 L'une consiste à être plein de vin ;  
 Et l'autre à désirer dans le vin.

L'une est un péché ;  
 L'autre est une cause de péché. Un homme de bien s'abstient de l'une et de l'autre.

DIFFERENTIA.

Plurimum interest inter ebrium et ebriosum : potest, qui ebrius est, tunc primum esse, nec habere hoc vitium ; qui ebriosus est, sæpe extra ebrietatem esse. *Epist. 83, ante med. p. 713, t. 2.*

Seneca.

Il y a une grande différence entre un homme ivre et un ivrogne : l'un peut être ivre pour la première fois et n'avoir pas ce vice ; l'autre peut se trouver souvent hors de son état d'ivresse.

PRODUCTIO.

Fuit ebrietas origo incesti, pessimæ regeneratricis partus deterior. *De Helia et Jejanio, c. 3, a med. col. 1124, B, t. 4.*

S. Ambr.

L'ivresse fut la cause de l'inceste, qui est la source la plus criminelle de la génération.

Ebrietas mater est malitiæ, hostis virtutis. *Conc. 14 contra ebriosos, post init. p. 213, t. 1.*

S. Basil Mag.

L'ivresse est la mère de la malice, l'ennemie de la vertu.

Esca crapulam, potus ebrietatem generat : ebrietas autem perturbationem gignit mentis, furem cordis, flammam libidinis. *Lib. 2 de summo Bono, c. 43, sent. 1, p. 658, col. 2.*

S. Hieronim. Bisj.

La nourriture produit la crapule, et le boire l'ivresse ; mais l'ivresse jette le trouble dans l'esprit, allume la fureur dans le cœur et excite le feu des passions.

Cogita quas clades eliderit publica ebrietas : hæc acerrimas gentes, bellicosasque hostibus tradidit. *Pros.*

Seneca.

Quelles défaites n'a point causées une ivresse générale ? Elle a livré à leurs ennemis les nations les plus fortes et les plus belliqueuses.

Hæc multorum annorum pertinaci bello defensa mœnia patefecit.

Elle a livré aux ennemis des villes qui avaient soutenu un siège de plusieurs années.

Seneca. Hæc contumacissimos, et jugum recusantes, in alienum egit arbitrium.

Elle a réduit les plus opiniâtres et les plus indomptables à subir la loi des autres.

Hæc invictos acie merito domuit, ac fatalis scyphus condidit. *Epist. 83, post med. p. 715, tom. 2.*

Elle a vaincu des ennemis invincibles dans les combats; un verre fatal les a subjugués.

## COMPARATIO.

S. Aug. Sicut piscis cum avidas fauces profert ut glutiat escam, repente hamum intra fauces reperit; ita et ebriosus intra se vinum suscipit inimicum, qui eum ut intraverit, mox impellit ad omne opus nefandissimum. *De salut. Docum. c. 37, in fine, p. 670, C, t. 4.*

De même que le poisson, lorsqu'il s'élançait avec avidité pour avaler l'appât, se sent tout à coup la gueule saisie par l'hameçon, ainsi l'ivrogne trouve dans le vin dont il se remplit un ennemi qui lui fait aussitôt commettre toutes sortes de crimes.

S. Bonav. Sicut ebrietas corporalis aufert officium membrorum et usum sensuum, sic ebrietas spiritualis. *Sup. Psal. 35, in fine, p. 404, col. 2, D, t. 1.*

Si l'ivresse corporelle empêche l'usage des membres et des sens, il en est de même de l'ivresse spirituelle.

Seneca. Quemadmodum musto dolia rumpuntur, et omne quod in imo jacet, in summam partem vis caloris ejectat: sic vino exæstante, quidquid in imo jacet abditum, effertur et prodit in medium. *Pros.*

De même que le moût fait fêler les tonneaux et que la chaleur de la fermentation rejette au-dessus tout ce qui est dans le fond, ainsi, quand on est chauffé par le vin, on rapporte et on découvre tout ce qu'on a de caché dans le fond du cœur.

Onerati mero, quemadmodum non continent cibum vino redundante: ita ne secretum quidem, quod sum alienuumque est pariter effundunt. *Epist. 83, circa med. p. 714, t. 2.*

De même que les ivrognes rendent ce qu'ils ont pris de nourriture, parce qu'ils sont trop remplis de vin, ainsi ils disent tout ce qu'ils ont dans l'âme, leurs propres secrets comme ceux des autres.

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Jacebat in lecto nimia ebrietate sopitus. *Judith 13, v. 4.*

Il était couché sur son lit, accroupi dans une grande ivresse.

2. Qui inebriat, ipse inebriabitur. *Prov. 11, r. 25.*

Celui qui enivre sera enivré.

3. Luxuriosa res vinum, et tumultuosa ebrietas: quicumque his delectatur, non erit sapiens. *Ibid. 20, v. 1.*

Le vin est tumultueux et l'ivresse turbulente; quiconque s'y livre ne s'en sera jamais sage.

4. Nullum secretum est, ubi regnat ebrietas. *Ibid. 31, v. 4.*

Nul secret ne se garde où règne l'ivresse.

5. Comedite, amici, et bibite, et inebriamini, carissimi. *Cant. 3, v. 1.*

Mes amis, mangez et buvez; enivrez-vous, mes bien-aimés.

6. Operarius ebriosus, non locupletabitur. *Eccli. 19, v. 1.*

L'ouvrier adonné au vin ne s'enrichira pas.

7. Mulier ebriosa, ira magna, et contumelia, et turpitudinis illius non tegetur. *Ibid. 26, v. 11.*

La femme qui s'enivre excite une grande colère, et sa honte et son ignominie ne sont point cachées.

8. Ignis probat ferrum durum, sic vinum corda superbiorum arguet, in ebrietate potatum. *Ibid. 31, v. 31.*

Le feu éprouve le fer, et le vin, bu jusqu'à l'ivresse, découvre le cœur des superbes.

9. Vinum in jucunditatem creatum est, et non in ebrietatem ab initio. *Ibid. v. 33.*

Le vin a été créé dès le commencement pour la joie de l'homme et non pour l'ivresse.

10. Vinum multum potatum, ebrietatis animositas, imprudentis offensio, minorans virtutem, faciens vulnera. *Ibid. 39, v. 30.*

Le vin bu avec excès est l'amertume de l'âme; l'ivresse inspire l'audace, elle fait tomber l'insensé, elle détruit la force et cause les blessures.

11. Væ, qui consurgitis mane ad ebrietatem sectandam, et potandum usque ad vesperam, ut vino æstuetis! *Isa. 5, v. 11.*

Malheur à vous qui dès le matin vous livrez à l'ivresse, et ne cessez jusqu'au soir de vous enivrer des vapeurs du vin!

12. Væ, qui potentes estis ad libendum vinum, et viri fortes ad miscendam ebrietatem! *Isa. 5, v. 22.*

Malheur à vous qui mettez votre gloire à supporter le vin, et votre force à remplir des coupes de liqueurs enivrantes!

13. Hi pro vino nescierunt, et præ ebrietate craverunt. *Ibid. 28, v. 7.*

Les enfants de Juda, pleins de vin, n'ont pas su ce qu'ils faisaient, et ils ont erré dans l'ivresse.

14. Sacerdos et propheta nescierunt præ ebrietate. *Pros. Ibid. v. 7.*

Le prêtre et le prophète sont sans connaissance dans l'ivresse.

15. Absorti sunt a vino, erraverunt in ebrietate: nescierunt videntem, ignoraverunt judicium. *V. 7.*

Ils sont absorbés dans le vin, ils chancellent dans l'ivresse; ils n'ont point connu la prophétie, ils ont ignoré la justice.

16. Inebriamini, et non a vino: movemini, et non ab ebrietate. *Ibid. 29, v. 9.*

Soyez comme pris de vin sans avoir bu; vacillez sans être dans l'ivresse.

17. Venite, sumamus vinum, et implemur ebrietate : et erit sicut hodie, sic et cras, et multo amplius. *Ibid.* 56. *in fine.*

Venez, remplissons nous coupes, enivrons-nous; il en sera demain comme aujourd'hui, et beaucoup plus encore.

18. Inebriabo eos, ut sopiantur, et dormiant somnum sempiternum, et non consurgant, dicit Dominus. *Jer.* 51, v. 39.

Je les enivrerai, afin qu'ils s'assoupissent, qu'ils dorment le sommeil éternel et qu'ils ne se réveillent plus, dit le Seigneur.

19. Fornicatio, et vinum, et ebrietas auferunt cor. *Osee* 4, v. 11.

La fornication, le vin et l'ivresse ont emporté leur cœur.

20. Expergiscimini, ebrii, et flete et ululate, omnes qui bibitis vinum in dulcedine, quoniam perit ab ore vestro. *Joel* 1, v. 5.

Réveillez-vous, hommes enivrés; pleurez et poussez des hurlements, vous qui mettez vos délices dans le vin : le vin est ravi de votre bouche.

21. Væ, qui potum dat amico suo, mittens fel suum, et inebrians, ut aspiciat nuditatem ejus! *Ihabac.* 2, v. 15.

Malheur à celui qui mêle du fiel dans le breuvage de son ami et l'enivre pour contempler sa nudité!

22. Attendite vobis, ne forte graventur corda vestra in crapula et ebrietate. *Luc.* 21, v. 34.

Prenez garde à vous, de peur que vos cœurs ne s'appesantissent dans les festins et dans l'ivresse.

23. Sicut in die honeste ambulemus, non in commensationibus et ebrietatibus; sed induimini Dominum Jesum Christum. *Rom.* 13, v. 13.

Marchons dans la décence comme on marche en plein jour, non dans la débauche et les festins; mais revêtons-nous de notre Seigneur Jésus-Christ.

24. Neque ebriosi regnum Dei possidebunt. *1 Cor.* 6, v. 10.

Ni les ivrognes ne seront héritiers du royaume de Dieu.

25. Nolite inebriari vino, in quo est luxuria; sed implemini Spiritu sancto. *Ephes.* 5, v. 18.

Ne vous laissez point enivrer par le vin, d'où naît la dissolution; mais remplissez-vous du Saint-Esprit.

26. Qui ebrii sunt, nocte ebrii sunt : nos autem, qui diei sumus, sobrii simus. *1 Thes.* 5, v. 7-8.

Ceux qui s'enivrent s'enivrent durant la nuit; mais nous qui sommes enfants du jour, soyons sobres.

#### SENTENTIA PATRUM.

27. Ubi caro inebriatur, mens titubat, animus vacillat, cor fluctuat. *Lib. 1 de Pœnit.* c. 14, *circa med. col.* 109, C, t. 1.

Dès que le corps est surchargé de vin, l'esprit hésite, l'âme chancelle, et le cœur est flottant.

28. Ebrietas fomes est libidinis, qua per car-

nes vaporantur interna viscera, animus ignescit anima exurit. *Lib. 1 de Cain et Abel,* c. 5, *ante finem, col.* 931, A, t. 4.

S. Ambr.

L'ivresse est un foyer de passion où les passions du cœur s'allument par les sens, où l'esprit s'échauffe, où le cœur s'embrase.

29. Non esset hodie servitus, si ebrietas non fuisset. *De Hælia et Jejunio, cap.* 5, *ante med. col.* 1124, A, t. 4.

Il n'y aurait pas aujourd'hui d'esclavage, s'il n'y avait pas eu d'ivresse.

30. Habet hoc temulentia, ut et molliat et resolvat corda temulentorum. *Ibid.* c. 12, *in med. col.* 1120, B.

Un effet de l'ivresse, c'est de rendre le cœur lâche et efféminé.

31. Ebrietas perpetuum dat tremorem, sudant vino corpora temulentorum : si levius ea tetigeris, exprimis vinum. *Ibid.* c. 16, *circa init. col.* 1132, B, t. 4.

L'ivresse produit un tremblement continu; une sueur de vin découle du corps des ivrognes; si légèrement que vous le touchez, vous en exprimez du vin.

32. Ebrietas fomentum est libidinis, ebrietas incentivum insanie, ebrietas venenum insipientie. *Ibid.*

L'ivresse excite à la volupté, elle porte à la folie, elle est un poison qui rend furieux.

33. Quid est homo ebrius, nisi superflua creatura? *Ibid. etc.*

Qu'est-ce qu'un homme ivre, si ce n'est une créature de trop?

34. O quanta insania! Bibamus pro salute imperatoris, et qui non biberit sit reus in devotione : videtur enim non amare imperatorem, qui pro ejus salute non liberit. *Ibid.* c. 17, *in princ. col.* 1132, D.

Quelle folie! Buvons à la santé de l'empereur, et que celui qui ne boit pas soit suspect dans son dévouement; car celui qui ne boit pas à la santé de l'empereur montre qu'il ne l'aime pas.

35. Ebrietas fomes est et nutrix omnium vitiorum. *Part. 2, tit.* 6, c. 3, § 1, *in princ. f.* 216, *col.* 4.

S. Antonin.

L'ivresse est le foyer et la source de tous les vices.

36. Non est aliud ebrietas, quam manifestus daemon. *De salutar. Docum.* c. 37, *in med. p.* 760, C, t. 4.

S. Aug.

L'ivresse n'est autre chose qu'un démon visible.

37. Ebriosus putat se aliquid optimum gerere, cum fuerit ad præcipitia devolutus. *Pros.*

L'homme ivre s'imagine faire quelque chose de remarquable quand il roule dans un précipice.

38. Per violentiam armatur ad maledicta et convitia proximorum, et immutatur mens ejus, et lingua balbutit. *Ibid.*

Son ivresse lui fournit des armes pour médire du prochain et pour le perdre; elle change ses sentiments et fait balbutier sa langue.

S. Aug. 39. Ebrietas  
est

Flagitiorum omnium mater,  
Culparum materia,  
Radix criminum,  
Origo omnium vitiorum,  
Turbatio capitis,  
Subversio sensus,  
Tempestas linguæ,  
Procella corporis,  
Naufragium castitatis,  
Temporis amissio,  
Insania voluntaria,  
Ignominiosus languor,  
Mentis sanæ debilitatio,  
Turpitude morum,  
Dedecus vitæ,  
Honestatis infamia,  
Animæ corruptela. *De Sobriet. c. 1, ante med. p. 684, D, t. 9.*

L'ivresse est

La mère de tous les défauts,  
Une matière de péchés,  
La racine des crimes,  
La source de tous les vices,  
Ce qui trouble la tête,  
Ce qui renverse le sens,  
La tempête de la langue,  
La grêle du corps,  
Le naufrage de la chasteté,  
La perte du temps,  
Une folie volontaire,  
Une honteuse langueur,  
L'affaiblissement d'un esprit sain,  
La turpitude des mœurs,  
La déshonneur de la vie,  
La destruction de l'honnêteté,  
La corruption de l'âme.

40. Ebrietas

Timorem Dei auferit,  
Futurum Dei judicium de  
corde se habentium tollit,  
Cuncta mala semper appetit,  
et nefanda committit,  
Temulentis tempora furatur:  
Dies surripit,  
Depositi sui non reminiscitur,  
Ante temulentum posita,  
nec mentis nec oculis con-  
tuetur. *Ibid.*

L'ivresse

Détruit la crainte de Dieu,  
Chasse la frayeur du jugement de  
Dieu du cœur de ceux qui l'é-  
prouvaient,  
Soupire après tout ce qui est mal  
et commet toutes sortes de crimes,  
Vole le temps des ivrognes,  
Ravit leurs jours,  
Ote la mémoire de ce qu'on a dé-  
posé;  
Placée devant un ivrogne, elle ne  
frappe ni son esprit ni ses yeux.

41. Quisquis immoderatus convivioque me-  
dius amissis modestæ frenis insana fuerit  
ebrietate prostratus, aversos respicit nutantes,  
quos integros videre nequivit, aut sermone  
longo superflua verba emittit, et vana dicta

componit, male clamans et bene sibi sonans. *Ibid. a med. p. 685, A.*

Celui qui franchit les bornes de la tempérance, et qui, brisant le frein de la modestie, roule à terre au milieu d'un festin, plongé dans une ivresse complète, croit voir tout le monde chancelant ou renversé; il ne peut voir personne ferme et debout; il se livre quelquefois à un bavardage intarissable; il raconte les choses les plus incohérentes; il pousse des cris discordants, et il croit parler avec beaucoup d'art.

42. Ad universa, vel crudelitatis, vel turpitudinis facinora perpetranda facilis invenitur, cui nulla sobriæ mentis ratio, sed ebrietas dominatur, cordis sui arcana patefacit, et amicorum sibi commissa secreta in medium prodit. *Ibidem.*

Celui qui ne suit pas les lois de la sobriété, mais qui se laisse dominer par l'ivresse, se porte facilement à toutes sortes de cruautés ou de turpitudes; il publie les secrets de son cœur et ceux que ses amis lui ont confiés.

43. Sobrietas in feminis ad terram deponit aspectum, ebrietas autem amisso pudore inverecundos erigit vultus. *Ibid. c. 3, in princ. p. 687, litt. B.*

La sobriété dans la femme lui fait tenir les yeux baissés, mais l'ivresse lui enlève toute pudeur et lui donne un air effronté.

44. Omne secretum, quod sobrietas custodit, temulentia publicat. *Ibid. post init. etc.*

L'ivresse fait dire les secrets que la sobriété garderait.

45. Qui alterum cogit, ut se plus quam opus est bibendo inebriet: minus malum ei esset, si carnem ejus vulneraret gladio, quam animam ejus per ebrietatem necaret. *Serm. 1 dom. 17 post Trinit. et in ordin. 239, in princ. p. 781, B, t. 10.*

Celui qui pousse un autre à s'enivrer en le faisant boire avec excès lui fait plus de mal en tuant son âme par l'ivresse que s'il lui passait son épée à travers le corps.

46. O infelicitas generis humani! Quam multi inveniuntur, qui ebriosos amplius quam oportet cogunt bibere, et ante ostium pauperibus petentibus vel unum calicem dissimulat dare! *Ibid. ante med. p. 782, D.*

O misère de l'homme! Combien n'en voit-on pas qui font boire des ivrognes plus qu'il ne faut, et qui refusent un verre de vin au pauvre qui vient le leur demander à la porte!

47. Ebrietas est quasi inferni puteus, quoscunque susceperit (nisi digna subvenerit penitentia), ita fortiter sibi vindicat, ut eosdem ipsos de inferni tenebroso puteo ad sobrietatis lucem redire non permittat. *Ibid. post med. p. 783, B.*

L'ivresse est comme le gouffre de l'enfer; tous ceux qu'elle saisit (à moins qu'ils ne se convertissent sincèrement), elle les tient si fortement, qu'elle ne les laisse pas revenir du fond de ce gouffre ténébreux à la lumière de la sobriété.

48. Se dicunt esse viros, qui in ebrietatis cloaca jacent: et illos non dicunt esse viros,

S. Aug.

qui honeste et sobrie stant. Jacent prostrati, et viri sunt : stant erecti, et viri non sunt. *Serm. 2 dom. 17 post Trinit. et in ord. 232, in princ. p. 784, D, t. 10.*

Ils se disent des hommes, et ils gisent dans le cloaque de l'ivresse; et ceux qui mènent une vie honnête et sobre ne sont pas, disent-ils, des hommes heureux. Ils sont étendus par terre, et ils sont des hommes; les autres se tiennent debout, et ils ne sont pas des hommes.

49. Nullus se vestrum inebriat, quia ebrius insano similis est. *Serm. 1 dom. 26 post Trinit. et in ordine 231, sub fin. p. 820, D, tom. 10.*

Que nul d'entre vous ne s'enivre, car l'homme ivre est semblable à un fou.

50. Sunt multi, quod pejus est, qui non solum seipsos inebriant, sed etiam alios cogunt et adiurant, ut amplius quam expedit bibant, et inde saepe inter eos nascuntur jurgia et homicidia. *Ibid. etc.*

Le pire, c'est qu'il y en a beaucoup qui, non contents de s'enivrer eux-mêmes, forcent encore les autres à boire avec excès, et de là parmi eux tant de rixes et d'homicides.

51. Ebrietas omnium malorum est mater, omnis luxuriæ soror, omnis superbiæ pater. *Serm. 33 ad fratres in eremo, p. 959, B, t. 10.*

L'ivresse est la mère de tous les maux, la sœur de la luxure, le père de l'orgueil.

52. O ebrietas, tu mentem cæcas, iudicio recto cares, consilium nullum habes, blandus dæmon es, venenum dulce es, peccatum suave es. *Pros.*

O ivresse, tu aveugles l'esprit, tu n'as pas un jugement droit, tu es dépourvue de prudence, tu es un démon cassant, tu es un doux poison, tu es un péché plein de charmes.

53. O ebrietas, nunquid non per te inflatur stomachus? nunquid non per te putrescit anhelitus? nunquid non oculos cæcas? nunquid non cuncta membra debilitas? nunquid non mortem acceleras? nunquid non bursam evacuas? *Ibid. a med. etc.*

O ivresse, n'est-ce pas toi qui causes l'obésité, qui donne une mauvaise odeur à l'haleine, qui aveugles les yeux, qui affaiblis tous les membres, qui hâtes la mort, qui vides la bourse?

54. Sicut ignis facile incendit stipulas, et leviter siccas exurit paleas : sic ebrietas corpus corruptum et animam, simul et corpus in grave peccatorum incendium dejicit. *Serm. 64 ad frat. in eremo, ante med. p. 1005, A, t. 10.*

De même que le feu consume aisément la paille et les branches sèches, ainsi l'ivresse corrompt la chair et jette l'âme en même temps que le corps dans un violent incendie de péchés.

55. Homo ebriosus diversis in luxuriis se prouit, et in stercore vitiorum se volutat. *Ibid. Serm. 67, in fine, p. 1009, B.*

L'homme ivre se précipite dans toutes les horreurs de la luxure et se roule dans le bourbier des vices.

56. Ebrietas Dominum non suscipit, ebrietas Spiritum sanctum fugat. *Conc. de Jejunio, in fine, p. 147, t. 1.*

L'ivresse n'a pas de part avec le Seigneur, et elle met en fuite l'E-pirit saint.

57. Ebrietas fortem timidum reddit, temperatum petulantem : justitiam non novit, prudentiam tollit. *Conc. 14 contra ebriosos, post init. p. 213, t. 1.*

L'ivresse rend timide celui qui était courageux, et libérta celui qui était téméraire; elle ne connaît pas la justice; elle détruit la prudence.

58. Sicut piscis se præparat ut glutiat escam, ita et ebriosus in vino suscipit inimicum. *Apud Bedam. t. 7, in suis Scintillis, c. 28, col. 413.*

Semblable au poisson qui se jette sur un appât pour l'avaler, l'ivrogne trouve un ennemi dans le vin qu'il boit.

59. Nihil sic contrarium est omni christiano, quomodo crapula. *In Regula, c. 39, post med.*

Rien n'est aussi indigne d'un chrétien que l'ivresse.

60. Ebrietas solet evertere mentem, atque omnino reddere immemores sui. *Tract. de diligendo Deo, cap. Sed, ante med. f. 298, col. 1, litt. D.*

L'ivresse trouble l'ordinaire la raison et fait qu'on ne se connaît plus soi-même.

61. Ebrius nihil recte facit, nisi cum in hunc cadit. *Epist. de Cura et Regimine rei familiaris, post med. fol. 371, col. 2, F.*

L'homme ivre ne fait rien comme il faut, si ce n'est tomber dans un bourbier.

62. Sentis vinum? fuge consortium : sentis vinum? quære somnum antequam colloquium. *Pros.*

Sentez-vous la fumée du vin? fuyez votre compagnie; sentez-vous le vin? cherchez le sommeil avant la conversation.

63. Qui se ebrium verbis excusat, ebrietatem suam aperte accusat. *Ibid. etc.*

Celui qui par des paroles veut prouver qu'il n'est pas ivre accuse évidemment son état d'ivresse.

64. Ebrietas	}	Corpus debilitat,
		Animam illaqueat,
65. Ebrietas	}	Perturbationem mentis generat,
		Furorem cordis auget,
L'ivresse	}	Fornicationis flammam nutrit. <i>Serm. 23 ad soror. post init. fol. 88, col. 3, litt. G.</i>
		Affaiblit le corps,
L'ivresse	}	Enchaîne l'âme,
		Met le trouble dans l'esprit,
		Augmente l'emportement du cœur,
		Entretient le feu de la fornication.

65. Ebrietas manifestissimus est dæmon. *Ib. in fine, fol. 88, col. 3, II.*

L'ivresse est le plus manifeste des démons.

S. Basil. Mag.

S. Bened.

S. Bern.



S. Bern.

66. Homo ebrius est ita a semetipso alienus, ut nesciat ubi sit. *Ibid.* fol. 88, col. 3, litt. G.  
L'homme ivre est tellement hors de lui-même, qu'il ne sait où il est.

67. Nullum secretum est, ubi ebrietas est. *Ibid.* in princ. fol. 88, col. 2, F.

Là où règne l'ivresse, il n'y a jamais de secret.

S. Bern.

68. Quisquis est ebrius, amaritudinem laboris, quem tolerat, ignorat. *Collat. 12 sup. c. 2 Joan. in calce, p. 429, col. 2, t. 2.*

Tout homme ivre ne connaît pas l'amertume du mal qu'il porte.

69. Ubi crapulam ructantis inter pocula senserit Christus, sua vina (quæ super mel et favum dulciora sunt) propinare non dignatur. *Serm. 1 de Dedic. eccl. p. 354, col. 1, tom. 3.*

Quand Jésus-Christ voit un homme ivre renifler au milieu des coupes, il ne daigne plus lui donner de son vin, qui est plus doux que le miel.

70. O quanta mala ebrietatem sequuntur, dum ratio subvertitur, dum secreta omnia revelantur, dum omnia turpia committuntur, dum rixæ et sæpe homicidia generantur! *Serm. 1 de uno Conf. et in ord. 23, p. 328, col. 2, t. 3.*

Que de maux résultent de l'ivresse! C'est par elle que la raison se perd, que les secrets se révèlent, que toutes sortes de turpitudes se commettent, que les querelles et souvent les homicides se produisent.

71. Ebrietas est parens litium, furoris mater, et petulantia deformis est magistra. *Pros.*

L'ivresse est la source des procès, la mère de l'emportement et la maîtresse du libertinage honteux.

72. Hanc qui habet, se non habet : hanc qui habet, homo non est : hanc qui habet, peccatum non facit, sed ipse est peccatum. *De sex Alis cherubin, ata 3, penna 4, p. 645, col. 1, B, t. 7, part. 4.*

L'ivrogne ne se possède pas; il n'est pas un homme; il ne fait pas de péché, mais il est le péché même.

73. Ebrietas est 

{	Dæmon blandus,
	Venenum dulce,
	Rabies voluntaria,
	Illecebrosa honestatis injuria. <i>Ibid.</i>

L'ivresse est 

{	Un démon caressant,
	Un doux poison,
	Une rage volontaire,
	Un outrage que le plaisir fait à l'honnêteté.

S. Ephrem.

74. Qui delectatur ebrietate, multis damnis afficietur. *Parvnesi 46, p. 430, B, tom. 2.*

Celui qui prend plaisir à s'enivrer sera accablé d'une foule de maux.

S. Euseb.

75. Qui vinolentia delectatur, ebrietatis (quæ mater est vitiorum) captivus efficitur. *Hom. 11 de Pascha, post init. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 1, p. 566, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Celui qui aime le vin avec excès se fait l'esclave de l'ivresse, qui est la mère des vices.

Franc. Toel.

76. Homines cum multum biberint, infirmantur, et magno dolore nonnunquam torquentur; subinde etiam cum amaritudine evomere compulsi, quæ cum modica delectatione fuerant ingurgitata. *Pros.*

Quand des hommes se sont enivrés, ils sont malades; quelquefois ils souffrent violemment, et souvent ils sont forcés de vomir douloureusement la nourriture qu'ils avaient prise avec peu de plaisir.

77. Et cum in comotatione ad diem sederint, fatigati coguntur recedere, et somno sese dare: rationeque ita destituuntur, et ejus usu privantur, ut neque proximis sibi, neque etiam seipsos cognoscant. *In Annot. sup. Psal. 23, post med. p. 304, sect. 1.*

Et quand ils sont restés à boire jusqu'au lendemain, ils se retirent accablés de fatigue et de sommeil; ils sont tellement privés de l'usage de leur raison qu'ils ne peuvent ni se reconnaître ni reconnaître leurs proches.

S. Hier.

78. Qui inebriatur et mortuus est sepultus est. *Tom. 2, Epist. 41 ad Ocean. post med. p. 324, C.*

L'homme ivre est comme mort et enseveli.

79. Noe ad unius horæ ebrietatem, nudat femora sua, quæ per sexcentos annos sobrietate contexerat. *Pros.*

Noé s'était enivré une heure, et il montrait à nu son corps que pendant six cents ans de sobriété il avait tenu couvert.

80. Loth per temulentiam nesciens libidine miscet incestum, et quem Sodoma non vicerat, vina vicerunt. *Ibid.*

Loth dans l'ivresse tombe sans le savoir dans l'inceste, et le vin triomphe ainsi de celui que Sodome n'avait pu vaincre.

81. Ebrietas est cibus dæmonum. *Tom. 3, p. 24 ad Damas. pap. ante med. p. 129, A.*

L'ivresse est la nourriture des démons.

82. Qui inebriatur, nocte inebriatur, quod juxta litteram stare non potest. Quanti enim in prandii conviviisque dierum inebriantur? sed quia ebrietas cordis offendens Deum, tenebrarum est non lucis, propterea quicunque inebriatur, nocte inebriatur. *Lib. 3 sup. Ezech. c. 8, sup. illud, Prov. 11, Qui inebriatur, etc. p. 402, D, t. 5.*

Celui qui s'enivre s'enivre la nuit, ce qu'il ne faut cependant pas prendre à la lettre. Beaucoup, en effet, s'enivrent dans les dîners et les festins qui se donnent durant le jour; mais comme l'ivresse du cœur, qui offense Dieu, est un effet des ténèbres et non de la lumière, c'est pour cela qu'on dit de tous les ivrognes qu'ils s'enivrent la nuit.

83. Ebrii vomunt ut bibant, bibunt ut vomant: digestio ventris et guttur uno occupatur officio, et qui plus biberit, fortior computatur. *Sap. Epist. ad Tit. c. 1, in illud, Non vinolentum, p. 246, D, t. 9.*

Les ivrognes vomissent pour boire, et ils boivent pour vomir; leur estomac et leur gosier ne semblent avoir que cette fonction, et celui qui a bu le plus est considéré comme le plus brave.

S. Hier.

84. Nunquam ego ebrium castum putabo, qui etsi vino consopitus dormierit, tamen potuit peccare per vinum. *Ibid.*

Un homme ivre ne sera jamais pour moi un homme chaste, même quand il est assoupi par le vin; le vin peut le faire tomber dans le péché.

85. Vinum et ebrietas incendium est. *Et habetur in decret. Grat. part. 1, dist. 33, can. Vinolentum, f. 40, col. 1.*

Le vin et l'ivresse, c'est un incendie.

S. Hilari.

86. Quid infelicius ebrietatis dominatu, ventri ultra capacitatem infundere, sensui rationem adimere, non loqui, non meminisse, non stare, et mortem quandam naturæ imperare? *Sup. Psal. 123, fol. 88, col. 4.*

Quoi de plus malheureux que d'être pris de vin, de verser dans l'estomac au-delà de ce qu'il peut contenir, de se priver de l'usage de la raison, d'être sans parole, sans mémoire, sans pouvoir se tenir debout, et de se condamner à une espèce de mort?

Hugo  
a S. Victore.

87. Ebrietas perturbationem gignit mentis, furorem cordis, flammam libidinis. *Lib. 4 de Anima, c. 17, in princ. p. 126, A, t. 2.*

L'ivresse produit le trouble de l'esprit, l'emportement du cœur, le feu de la volupté.

88. Ebrietas ita mentem alienat, ut ipsa ubi sit, nesciat, sæpeque malo consentit, quod per ebrietatem immittitur. *Ibid.*

L'homme ivre a l'esprit si troublé, qu'il ne sait où il est, et que souvent il consent au mal que l'ivresse lui inspire.

89. Ebrietas

Ex frequenti potatione provenit,  
Vomitum provocat,  
Hominem audaciorum reddit,  
Gressus titubare facit,  
Linguae impedit, et quasi balbutientem reddit,  
Gressus permutat,  
Insensibilem facit,  
Secreta denudat,  
Fletum provocat,  
Officium membrorum tollit,  
Oblivionem ingerit,  
Sui immemorem facit,  
Discretionem auferit. *Lib. 4 de Propriet. rerum, c. 5, in princ. p. 306, G, tom. 2.*

L'ivresse

Provient de l'excès dans le boire,  
Provoque des vomissements,  
Rend l'homme plus audacieux,  
Fait trébucher,  
Rend la langue embarrassée et fait balbutier,  
Donne de l'incertitude à la démarche,  
Produit l'insensibilité,  
Rèvéle les secrets,  
Fait pleurer,  
Prive de l'usage des membres,  
Rend oublieux,  
Produit l'oubli de soi-même,  
Cause l'indiscrétion.

90. Sex  
mala facit  
ebrietas:Il y a six  
maux qui nais-  
sent de l'ivres-  
se:91. E-  
brius est:L'ivrogne  
est:

Primo ad pœnam obligat;  
Secundo parentes damniferat;  
Tertio proximos exasperat;  
Quarto sibi laqueum parat;  
Quinto corpus vulnerat;  
Sexto seipsum excacat. *Sup. 2 Reg. c. 4, sub finem, f. 245, col. 4, t. 1.*

1<sup>o</sup> Elle fait souffrir;  
2<sup>o</sup> Elle cause du dommage aux parents;  
3<sup>o</sup> Elle exaspère les voisins;  
4<sup>o</sup> Elle dresse des pièges à celui qui en est atteint;  
5<sup>o</sup> Elle fait du mal au corps;  
6<sup>o</sup> Elle cause l'aveuglement.

Primo hilaris;  
Secundo sibi dives videtur;  
Tertio loquitur;  
Quarto furit. *Sup. Ecclesiastic. c. 31, f. 232, col. 4, t. 3.*

1<sup>o</sup> Joyeux;  
2<sup>o</sup> Riche à ses yeux;  
3<sup>o</sup> Loquace;  
4<sup>o</sup> Furieux.

92. Quid turpius ebrioso, cui fœtor in ore, tremor in corpore: qui promittit multa, prodit occulta: ejus mens alienatur, facies transformatur? *Lib. 2 de Contemptu mundi, c. 19, in princ. p. 86.*

Quoi de plus honteux qu'un ivrogne? Sa bouche est puante, son corps est tremblant; il fait mille promesses, il révèle les secrets; son esprit est brouillé, et son visage défiguré.

93. Ebrietas verenda nudavit, incestum commisit, filium regis occidit, principem exercitus jugulavit. *Ibid. c. 20, in princ. p. 88.*

L'ivresse fut cause d'une honteuse nudité et d'un inceste; c'est pour elle que le fils d'un roi fut tué et que le chef d'une armée fut égorgé.

94. Nihil lucri quippiam ex ebrietate accedit, imo perniciosum damnus, et jactura intolerabilis inde expectatur. *Hom. 1 sup. Genes. ante med. col. 2, C, t. 1.*

L'ivresse n'a jamais produit aucun avantage, mais plutôt de grands dommages, et elle prépare une perte irrémissible.

95. Crapula humano generi innumerorum malorum causa est et conciliatrix. *Ibid. prope med. col. 3, A.*

L'ivresse inspire et fait commettre au genre humain des maux innombrables.

96. Satietas ebrietatis morbus est, radix et fons omnium malorum. *Ibid.*

L'ivresse portée à l'excès est une maladie, la cause et la source de tous les maux.

97. Ebrietas degravans mentem, et impinguans corpus, captivum facit animam, nec eam sinit rationis judicium firmum obtinere, sed impellit ut in præceps feratur. *Ibid. post med. col. 4, D.*

L'ivresse, en affaiblissant l'esprit et en engraisant le corps, rend l'âme esclave, lui ôte la raison et la solidité du jugement, et l'entraîne à sa perdition.

[ Hugo card.

S. Innoc. III.

S. Joan. Chr.

98. Sicut navis, quæ aquis ita impletur, ut exhauriri nequeat, statim submergitur: ita et homo quando ebrietati seipsum exponit, in præceptis vadit, et rationem suam submergit. *Ibid. Hom. 10, post init. col. 61, D.*

Semblable au navire qui, ayant fait eau et ne pouvant être vidé, coule aussitôt à fond, l'homme, quand il s'adonne à l'ivresse, court à sa perte et noie sa raison.

99. Gravissimum quiddam est ebrietas, et quod potest excecære sensus, et submergere mentem. *Ibid. Hom. 29, ante med. col. 233, B.*

L'ivresse est un mal très-funeste, qui peut aveugler le sentiment et détruire la raison.

100. Ebrius nihil boni valet operari, ad malum tamen faciendum non omnino impotens est, jacetque ridiculus omnibus, et uxori et pueris et famulis. *Ibid.*

L'homme ivre ne peut rien faire de bon, mais il n'est pas dans une entière impuissance de faire le mal; couché par terre, il est la risée de tout le monde, de sa femme, de ses enfants et de ses domestiques.

101. Quid eo miserius, qui ebrietati quotidie vacat, et vinum profundit, et mentis suæ judicium corruptit? *Ibid.*

Quoi de plus misérable qu'un homme qui s'enivre chaque jour, qui se gorge de vin et altère son intelligence?

102. Si quis ebrietate vincatur, non traducatur, nec evulgetur: sed a suis contegatur, et non jaceat omnibus risus et turpitudinis materia. *Ibid.*

Si quelqu'un s'enivre, qu'on ne le montre pas en public, qu'on n'en parle pas, mais que ses parents le couvrent de leur manteau, et qu'il ne soit pas étendu par terre, un sujet de risée et de honte pour tout le monde.

103. Ebrietati vacantes nunquam satiantur, sed quantum ingurgitant, tantum et siti flagrant, et inflammatio quædam est eis usus vini. *Ibid.*

Les ivrognes n'ont jamais assez bu: plus ils se gorgent de vin, plus ils ont soif; le vin est pour eux comme un brasier qui les altère.

104. Verè ebrietas voluntarius est dæmon, et gravius quam dæmon mentem obtenebrat, et captum omnium benevolentia destituit. *Ibid. a med. col. 235, D.*

L'ivresse est une sorte de démon qu'on appelle volontairement; elle réussit mieux que le démon à jeter l'homme dans l'aveuglement et à le priver de la bienveillance de tout le monde.

105. Qui ebrius est, quidquid fecerit, non est venia dignus: quia sponie et libenter eo devenit, ut ebrietatis tyrannidi seipsum dederit. *Ibid.*

L'homme ivre n'est jamais digne de pardon dans ce qu'il peut faire, car c'est de son plein gré et librement qu'il s'est livré à la tyrannie de l'ivresse.

106. Ebrii quanto magis mero se ingurgitant, tanto magis flagrant siti, et caminum succedunt minus tolerabilem. *Ibid. Hom. 31, ante finem, col. 239, A.*

Plus l'ivrogne boit, plus il est brûlé par la soif; c'est un brasier insupportable qu'il allume dans son corps.

107. Quid turpius ebriosa femina, quæ huc et illuc ex temulentia pervagatur? Quanto enim infirmius vasculum est, tanto magis naufragium fit. *Hom. 58 sup. Matth. oper. perf. post med. col. 489, B, t. 2.*

Quoi de plus hideux qu'une femme ivre courant çà et là dans les rues? Plus un vase est fragile en effet, plus il se brise avec éclats.

108. Si non essent deliciae, non esset ebrietas: vinum Dei, ebrietas opus diaboli est. *Ibid.*

S'il n'y avait pas quelque attrait dans le vin, on ne s'enivrerait pas; le vin est l'ouvrage de Dieu, l'ivresse celle du démon.

109. Nolite pati pejores bestiis homines fieri, nihil enim ultra quam opus est illæ desiderant, isti autem mediocritatis terminos excedentes, irrationabiliores illis constituuntur. *Pros.*

Ne souffrez pas que des hommes deviennent pires que des bêtes: celles-ci, quand elles ont pris la nourriture qu'il leur faut, ne demandent plus rien; mais les ivrognes, dépassant les bornes de la tempérance, se rendent plus déraisonnables qu'elles.

110. Quanto melior asinus ebrioso est! quanto canis præstantior! *Ibid. ante finem, col. 490, litt. B.*

Que l'âne est préférable à l'ivrogne! que le chien lui est supérieur!

111. Quemadmodum hydra apud poetas, multiceps bestia est: sic ebrietas, multis capitibus armatur: hinc fornicatio, hinc ira, hinc mollities, hinc turpes amores, et alia hujusmodi oriuntur. *Ibid. Hom. 71, post med. col. 585, litt. D.*

Semblable à cette hydre dont parlent les poètes, l'ivresse est aussi armée de plusieurs têtes; c'est d'elle que naissent la fornication, la colère, la mollesse, les amours coupables et tant d'autres maux.

112. Ubi temulentia, ibi dæmones et diaboli exultant. *Ibid. ante finem, col. 587, A.*

Là où se trouve l'ivresse, le diable et ses démons font leurs délices.

113. Quisquis in temulentia totos agit dies, et in ingurgitatione, sub diaboli tyrannidem redactus est. *Conc. 1 de Lazaro mendico, in princ. p. 1313, C, t. 2.*

Celui qui passe des journées entières à boire et à s'enivrer est sous la tyrannie du démon.

114. Quid ebrio turpius? Ridiculus est famulis, ridiculus est inimicis, miserabilis apud amicos, omnium detestatione dignus. *Hom. 27 sup. Acta Apostolorum, in Morali, ante med. col. 631, A, t. 3.*

Quoi de plus hideux qu'un homme ivre? Il est la risée de ses serviteurs et de ses ennemis, un sujet de pitié de la part de ses amis, et un objet d'horreur pour tout le monde.

115. Ebrius bestia magis est, quam homo. *Ibid. etc.*

Un ivrogne est plutôt une bête qu'un homme.

116. In crapula invenitur insuavitas, mala valetudo, infirmitas, illiberalitas, sumptus. *Ib.*

L'ivresse produit la souffrance, la mauvaise santé, l'infirmité, l'avarice, les dépenses.

117. Nihil adeo concupiscentiam et iram inflammat, sicut ebrietas et violentia. *Serm. 24 sup. Epist. ad Rom. post med. col. 264, D, tom. 4.*

Rien n'excite la concupiscentie et la colère comme l'ivresse et la passion du vin.

118. Ex ebrietate scortatio, ex scortatione adulterium, ex adulterio caedes, inoecæ etiam aliquid pejus oritur. *Ibid. in Morali, post med. col. 268, A.*

De l'ivresse naît le libertinage, du libertinage l'adultère, de l'adultère le meurtre, et des crimes plus graves peut-être que le meurtre.

119. Ebrietas anxietatis mater est, diaboli latititia, innumera pariens mala : hinc morti similis somnus, hinc grævedo capitis, hinc morbi et oblivio et mortis imago. *Hom. 27 sup. 1 Cor. in fine, col. 541, B, t. 4.*

L'ivresse est la cause de la tristesse, elle est la joie du démon, la source de maux innombrables ; c'est par elle que le sommeil ressemble à la mort : c'est elle qui produit la pesanteur de la tête, la perte de la mémoire, une véritable image de la mort.

120. Ubi ebrietas, ibi diabolus adest. *Hom. 12 sup. Epist. ad Coloss. ante finem, col. 541, A, tom. 4.*

Le diable se tient avec les ivrognes.

121. Ebrus nunquam mero satiat, sed siti semper anhelat. *Hom. 7 sup. 2 Tim. in Morali, post init. col. 1374, A, t. 4.*

L'homme ivre n'a jamais assez bu de vin, mais il brûle toujours de soif.

122. Quid ebrietate miserabilius ? Mortuus est animatus, ebrus dæmon est voluntarius, morbus veniam non habens, ruina excusatione carens, commune generis humani opprobrium. *Hom. 1 ad populum Antioch. ante med. col. 43, D, t. 5.*

Quoi de plus déplorable que l'ivresse ? Elle rend un homme vivant semblable à un homme mort ; elle est un démon volontaire, une maladie qui n'admet pas de remède, une chute sans excuse, l'opprobre de tout le genre humain.

123. Nihil diabolo tam gratum, quam ebrietas, quoniam omnium est fons inolorum et genitrix. *Ibid. Hom. 71, a med. col. 440, A.*

Rien n'est aussi agréable au démon que l'ivresse, parce qu'elle est la source et la mère de tous les maux.

124. Ex temulentia luxuria, ex luxuria adulterium, ex adulterio homicidium oritur. *Serm. Carnis concupiscentias ne sectemur, post med. col. 808, C, t. 5.*

De l'ivrognerie naît la luxure, de la luxure l'adultère, de l'adultère l'homicide.

125. Ebrietas nihil aliud est, quam excidisse

a recta ratione, deliratioque et sanæ mentis privato. *Orat. 5 advers. Judeos, in princ. col. 1131, B, t. 5.*

L'ivresse n'est autre chose que la perte de la raison, un état de folie, la privation du bon sens.

126. Vinum compellit eos quos inebriat, vivere more simiarum, porcorum, vel leonum. *Serm. dom. 1 Advent. post med. in collat. f. 59, col. 1, M, part. 4.*

Le vin rend les ivrognes semblables aux singes, aux pourceaux et aux lions.

127. Ebrietas ita mentem alienat, ut ubi sit nesciat ; unde etiam et malum non sentitur, quod per ebrietatem committitur. *Lib. 2 de summo Bono, c. 33, sent. 3.*

L'ivresse fait tellement perdre l'esprit, qu'on ne sait où l'on se trouve, et qu'on ne s'aperçoit pas même du mal qu'elle fait commettre.

128. Cum quispiam ebriosus loquitur, nec irridendus est, nec arcendus, sed ferendus, quoad propter silentium erubescens finem faciat. *Epist. ad Zenam, apud Bibl. Patr. t. 2, p. 70, col. 1, B, edit. Colonia 1618.*

Quand un ivrogne parle, il ne faut ni s'en moquer ni l'exciter, mais le supporter jusqu'à ce que, ce silence le faisant rougir, il se taise lui-même.

129. Ebrio lingua primum impeditur et colligatur, deinde oculi lucent, tum pedes tremunt et nutant ; postremo sensus officium suum non faciunt. *Ibid. post med. p. 71, col. 1, A.*

Quand un homme est ivre, sa langue d'abord est embarrassée, puis ses yeux brillent, ses pieds treublent et chancellent ; enfin il perd l'usage de ses sens.

130. Quotidiano experimento probatur, potus satietate aciem mentis obtundi. *Serm. 8 de Jejun. decimi mensis, in princ.*

L'expérience de chaque jour prouve que l'ivresse hébète l'esprit.

131. Sobrietas omnium virtutum mater est, sicut et contrario ebrietas omnium vitiolorum. *Hom. 7 in c. 10 Levitic. post init. t. 1.*

La sobriété est la mère de toutes les vertus, comme au contraire l'ivresse est la source de tous les vices.

132. Est ebrietas vini perniciosa in omnibus ; sola namque est, quæ simul cum corpore et animam debilem reddit. *Ibid.*

L'ivresse est funeste sous tous les rapports, car elle affaiblit en même temps et l'âme et le corps.

133. In ebrietatis agritudine corpus simul et animam corrompantur, spiritus pariter cum carne vitiat. *Pros.*

L'âme et le corps sont également corrompus par l'ivresse ; elle s'attaque tout à la fois à l'esprit et à la chair.

134. Omnia membra debilitat, pedem, manum, linguam resolvit, oculos tenebrat, mentem velat oblivio, itaut hominem se nesciat esse, nec sentiat. *Ibid.*

Elle débilité tous les membres, les pieds et les mains ; elle embarrasse la langue ; elle affaiblit la vue ; elle rend l'esprit si hébété, que l'on ne sait plus et qu'on ne sent plus que l'on est homme.

Joan. Gers.

S. Isidorus Hispal.

S. Just. mart.

F. Leo I.

Origén.

S. Petr. Chr.

135. Ebrietas in laico crimen est, in sacerdote sacrilegium: alter animam suam necat, sacerdos spiritum sanctitatis extinguit. *Serm. 26, circa med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 680, col. 2, H, édit. Coloniae 1618.*

L'ivresse dans un laïque est un crime, dans un prêtre elle est un sacrilège: l'un donne la mort à son âme, l'autre éteint en lui l'esprit de sainteté.

136. Ebrietas cadis mater, parens litium, furoris genitrix, pudentiâ deformiter est magistra. *Pros.*

L'ivresse est la mère du meurtre, la source des procès, l'origine de la violence, la hideuse maîtresse du libertinage.

137. Hanc qui habet, se non habet; hanc qui habet, homo non est: hanc qui habet, non peccatum facit, sed est ipse peccatum. *Ibid.*

Celui qui s'y adonne ne se possède pas et n'est plus un homme; il ne fait pas le péché, il est le péché même.

138. Ebrietas est dæmon blandus, venenum dulce, rabies voluntaria, invitatus hostis, illecebra honestatis, et pudoris injuria. *Ibid.*

L'ivresse est un démon flatteur, un doux poison, une rage volontaire, un ennemi qui attire, un appât pour l'honnêteté, la perte de la pudeur.

139. Vinum ebrietas non est: sed ebrietatem non cognovi, nisi per vinum. *Ibid. Serm. 116, ante med. p. 748, col. 2.*

Le vin n'est pas l'ivresse, mais je n'ai jamais connu d'ivresse que par le vin.

Philos. Jud.

140. Vir bonus non inebriatur. *De Plant. Noe, in fine, p. 336, t. 1.*

Un homme de bien ne s'ivre pas.

Bib. tue  
Lutheran.

141. Insanorum, phreneticorum, a dæmone obsessorum, multo melior conditio est, quam ebriorum. *Conc. 2 dom. Quinquag. part. 2, ante finem.*

Le sort des fous, des frénétiques, des possédés du démon, est beaucoup préférable à celui des ivrognes.

142. Crapula et ebrietas, a diabolo sunt. *Sup. Psal. 103, vers. 17.*

L'excès dans le boire et le manger vient du démon.

## SENTENTIA PAGANORUM.

Aristot.

143. Ebriosi tremunt, et eo magis, quo liberalius merum hauserunt. *Sect. 3 Problem. quest. 5, in princ. t. 2.*

Les ivrognes tremblent, et cela d'autant plus qu'ils ont englouti plus de vin.

144. Multi vinolenti sese interimunt. *Ibid. sect. 30, quest. 1, post med.*

Il y a beaucoup d'ivrognes qui se tuent.

145. Vino mersi, si quid mali perpetrarint, sine controversia afferunt injuriam, quandoquidem ipsi sibi ejus ignorantie causa extiterunt. *Lib. 1 magnor. Moral. c. 34, post med. t. 2.*

Quand un homme ivre commet un crime, il est certainement responsable du mal qu'il a fait, quoiqu'il ait agi sans connaissance de cause.

146. Non excidit ebriis ratio, nec quidem scientia, quæ sub ebrietate deliquerat, fueratque prostrata: deinde ab ebrietate immunis, rursus fit qui prius erat. *Ibid. lib. 2, c. 6, ante med.*

Les gens ivres ne perdent entièrement ni la raison ni leur science; leurs connaissances s'évanouissent pendant l'ivresse, mais dès que cette ivresse a cessé, ils redeviennent ce qu'ils étaient auparavant.

Aristot.

147. Quod potu peccas, ignoscere tu tibi noli: Nam nullum crimen vini est, sed culpa bibentis. *Lib. 2 Distich. metr. 50.*

Calo poeta.

Ne vous pardonnez pas le mal que vous faites dans l'ivresse; car ce n'est pas le vin qu'il faut blâmer, mais celui qui le boit.

148. Qui ebrius est, ignorat ubinam terrarum sit. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 3 de Republ. post med. p. 403, E.*

L'homme ivre ne sait en quel lieu il se trouve.

Plato.

149. Vir ebrius tyrannicum quandam spiritum gerit. *Ibid. lib. 9, post init. p. 373, B.*

Seneca.

L'homme ivre porte, pour ainsi dire, un esprit qui le tyrannise.

150. Turpis est ebrietas in rege, quem oculi omnium, auresque sequuntur. *Lib. 3 de Ira, c. 14, post init. p. 443, t. 1.*

L'ivresse est honteuse dans un roi, sur qui se portent les yeux et les oreilles de tous.

151. Ebrietas donec exsiccetur, dementia est, et nimia gravitate defertur in somnum. *Lib. 3 Quæst. quest. 20, in fine, p. 711, t. 1.*

L'ivresse, tant qu'elle est dans son feu, est de la démence; elle est ensuite accablée sous le poids du vin et tombe dans le sommeil.

152. Non est animus in sua potestate, ebrietate devinctus. *Epist. 83, circa med. p. 714, tom. 2.*

Un homme enchaîné par l'ivresse n'est plus maître de son esprit.

153. Quam turpe est virum ebrium fieri, et plus sibi ingerere quam capiat, et stomachi non esse mensuram! *Ibid.*

Quelle honte de s'enivrer et de boire plus que l'estomac ne peut contenir!

154. Quam multa ebrii faciunt, quibus sobrii erubescunt! *Ibid.*

Que de choses fait un homme ivre, dont il rougit quand il est à jeun!

155. Omne vitium ebrietas et intendit et detegit. obstantem malis conatibus verecundiam removet. *Ibid. post med. p. 714.*

L'ivresse contracte et étale tous les vices; si la honte vient s'opposer à ses mauvaises suggestions, elle l'éloigne.

156. Ubi possedit animum nimia vis vini, quidquid mali latebat, emergit. *Pros.*

Quand un homme a pris trop de vin, il révèle tout ce qu'il tenait secret.

Seneca.

157. Non facit ebrietas vitia, sed prodit: tunc libidinosus, ne cubiculum quidem expectat, sed cupiditatibus suis, quantum petierint, sine dilatione permittit.

L'ivresse n'engendre pas les défauts, mais elle les révèle; ainsi le voluptueux n'attend pas d'être au lit, mais il permet sans retard à ses passions tout ce qu'elles réclament.

158. Impudicis morbum suum profitetur, ac publicat: tunc petulans in linguam, non manum continet.

L'impudique avoue son vice et le publie; alors, licencieux dans sa langue, il ne sait plus retenir ses mains.

159. Crescit insolenti superbia, crudelitas sævo, malignitas livido, omne denique vitium detegitur et prodit. *Ibid. post med. p. 715.*

L'insolent devient plus orgueilleux, le cruel plus violent, l'envieux plus méchant; enfin tous les vices se découvrent et se montrent.

Sextus phil.

160. Ebrietatem, quasi insaniam, fuge. *Sent. 261, p. 66. col. 1, D, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Coloniae 1618.*

Fuyez l'ivresse comme la folie.

## ECCLESIA (EGLISE).

## ETYMOLOGIA.

S. Isidorus Hispal.

Ecclesia græcum est, quod in latinum vertitur convocatio, eo quod omnes ad se convocet. *Lib. 8 Etymol. c. 1, in princ. p. 101, col. 1.*

Eglise vient d'un mot grec qui en latin signifie *convocation*, parce qu'elle convoque tous les hommes.

## DEFINITIO.

Catech. rom.

Ecclesia est omnium Christi fidem atque doctrinam profitentium congregatio, quæ sub uno et summo post Christum capite et pastore in terris gubernatur.

L'Eglise est la société de tous ceux qui professent la foi et la doctrine de Jésus-Christ, et qui sont gouvernés par un seul et souverain chef et pasteur, son représentant sur la terre.

Casiodor.

Ecclesia est convocatio, quæ de diversis gentibus aggregata colligitur. *Sup. Psal. 81, in proœmio, f. 126, col. 4.*

L'Eglise est une société qui se compose de membres venant de toutes les parties du monde.

Hugo a S. Victore.

Quid est Ecclesia, nisi multitudo fidelium, universitas christianorum? *Lib. 2 de Sacram. part. 2, c. 2, in fine, p. 442, F, t. 3.*

Qu'est ce que l'Eglise, sinon la multitude des fidèles, tout le peuple des chrétiens?

Ludov. Blos.

Ecclesia est omnium fidelium ad Christi corpus attinentium congregatio. *Lib. 1 Collyrii hæreticor. c. 2, in princ. p. 296, col. 2.*

L'Eglise est la société de tous les fidèles appartenant au corps de Jésus-Christ.

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. In medio Ecclesiæ laudabo te. *Ps. 21, v. 23.*

Je publierai vos louanges au milieu de l'assemblée de mes frères.

2. Apud te laus mea in Ecclesia magna, vota mea reddam. *Ibid. v. 27.*

Vous êtes ma louange au milieu de votre Eglise si étendue; j'offrirai mes vœux.

3. Odivi Ecclesiam malignantium, et cum impiis non sedebo. *Ps. 25, v. 5.*

Je hais l'assemblée des pervers, et je ne prendrai point place avec les impies.

4. In Ecclesiis benedicam te, Domine. *Ibid. in fine.*

Je vous bénirai, Seigneur, dans l'assemblée de vos enfants.

5. Confitebor tibi in Ecclesia magna, in populo gravi laudabo te. *Ps. 34, v. 21.*

Je publierai vos louanges dans une grande assemblée; je vous louerai au milieu d'un peuple très-nombreux.

6. Annuntiavi justitiam tuam in Ecclesia magna. *Ps. 39, v. 10.*

J'ai publié votre justice dans une grande assemblée.

7. In Ecclesiis benedicite Deo Domino. *Ps. 67, v. 28.*

Bénissez le Seigneur Dieu dans les assemblées.

8. Confitebuntur cœli mirabilia tua, Domine: etenim veritatem tuam in Ecclesia sanctorum. *Ps. 88, v. 6.*

Seigneur, les cieux publieront vos merveilles; on louera votre vérité dans l'assemblée des saints.

9. Cantate Domino canticum novum, laus ejus in Ecclesia sanctorum. *Ps. 149, v. 1.*

Chantez au Seigneur un cantique nouveau; que sa louange réside dans l'assemblée des saints.

10. Filii sapientiæ Ecclesia justorum. *Eccli. 3, v. 1.*

Les enfants de la sagesse forment l'assemblée des justes.

11. In medio Ecclesiæ aperiet os ejus, et stola gloriæ vestiet illum. *Ibid. 15, v. 5.*

Elle ouvrira sa bouche au milieu de l'assemblée, et elle le couvrira d'un vêtement de gloire.

12. Os prudentis queritur in Ecclesia. *Ibid. 21, v. 20.*

La parole du sage est écoutée dans les assemblées.

13. In Ecclesiis Altissimi aperiet os suum, et in medio populi sui exaltabitur. *Ibid. 24, v. 2.*

Elle ouvrira la bouche dans les assemblées du Très-Haut, et elle se glorifiera au milieu de son peuple.

14. Sapientiam sanctorum narrent populi, et laudem eorum nuntiet Ecclesia. *Eccli. 44, v. 15.*

Que les peuples racontent la sagesse des saints, et que l'Eglise chante leurs louanges.

15. Vocate cœtum, congregate populum, sanctificate Ecclesiam. *Joel 2, v. 16.*

Publiez une assemblée, faites venir tout le peuple, aversifiez-le qu'il se purifie.

16. Tu es Petrus, et super hanc petram œdificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversum eam. *Matth. 16, v. 18.*

Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

17. Spiritus sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo. *Act. 20, v. 28.*

L'Esprit saint a établi les évêques afin de gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son sang.

18. In omnibus Ecclesiis sanctorum doceo. *1 Cor. 14, v. 33.*

J'enseigne dans toutes les Eglises des saints.

19. Mulieres in ecclesiis taceant : non enim permittitur eis loqui, sed subditas esse. *Ibid. v. 34.*

Que les femmes se taisent dans les églises, parce qu'il ne leur est pas permis d'y parler; mais elles doivent être soumises.

20. Turpe est enim mulieri, loqui in ecclesia. *V. 35.*

Car il est honteux à une femme de parler dans une église.

21. Christus caput est Ecclesiæ, Ecclesia subjecta est Christo. *Ephes. 5, v. 23-24.*

Jésus-Christ est le chef de l'Eglise; l'Eglise est soumise à Jésus-Christ.

22. Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro ea, ut illam sanctificaret. *Pros. Ibid. v. 25.*

Jésus-Christ a aimé l'Eglise jusqu'à se livrer lui-même pour elle afin de la sanctifier.

23. Ut exhiberet sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sancta et immaculata. *V. 27.*

Pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée.

24. Scias quomodo oporteat te in domo Dei conversari, quæ est Ecclesia Dei vivi, et columna et firmamentum veritatis. *1 Tim. 3, v. 15.*

Afin que vous sachiez comment vous devez vous conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colonne et le soutien de la vérité.

SENTENTIA PATRUM.

25. Ecclesia quædam forma justitiæ est, commune jus omnium : in commune orat, in commune operatur, in commune tentatur. *Lib. 1 Offic. c. 29, in fine, col. 20, D, t. 1.*

L'Eglise est comme l'image de la justice, le droit commun de tous; elle prie en commun, elle agit, elle souffre en commun.

26. Aurum Ecclesia habet, non ut servet, sed ut erogat et subveniat in necessitatibus. *Ibid. lib. 2, c. 28, post init. col. 56, B.*

L'Eglise a de l'or non pour le garder, mais pour le distribuer et pour venir en aide aux nécessiteux.

27. Ecclesiæ vasa pro pauperibus sublevandis, pro captivis redimendis, pro templis œdificandis, confringere, confutare, vendere licet. *Ibid. in fine, col. 57, A.*

Il est permis de briser, de fondre et de vendre les vases de l'Eglise pour secourir les pauvres, pour racheter les captifs, pour bâtir des temples.

28. Sancta Ecclesia immaculata coitum, fecunda partu, virgo est castitate, mater est prole. *Lib. 4 de Virginitibus, in med. col. 82, D, t. 1.*

La sainte Eglise, pure de tout contact illicite et cependant féconde, est vierge par la chasteté et mère par l'enfantement.

29. Sancta Ecclesia virgo est sacramentis, mater est populis, Sponso nupta est æterno. *Ib.*

La sainte Eglise est vierge par les sacrements, elle est mère pour les peuples, elle est fiancée à l'Époux éternel.

30. Nihil Ecclesia præter fidem sibi possidet: possessio enim Ecclesiæ sumptus est egerorum. *Lib. 5, Epist. 31 ad Valentinianum imper. in med. col. 571, D, t. 3.*

L'Eglise n'a pour elle que la foi, car les biens qu'elle possède sont pour secourir les pauvres.

31. Ad ecclesiam sit humilis et devotus accessus, nec ibi fiant parlamenta, nec judicia, vel vaniloquia, sed auditio et meditatio attentata divinorum. *Parte 2, tit. 1, c. 21, § 6, in fine, f. 85, col. 3.*

Il faut se rendre à l'église avec humilité et dévotion; qu'on n'y tienne ni parlement, ni jugement, ni conversation, mais que l'on y écoute et médite attentivement la parole sainte.

32. Sit ad ecclesiam humilis et devotus ingressus, sit in eis quieta conversatio, Deo grata, insipientibus placida, quæ considerantes non solum instruat, sed etiam reficiat ibidem convenientes. *Parte 3, tit. 12 de Ecclesiis, c. 7, § 1, ante med. f. 149, col. 4.*

Qu'on entre avec respect et dévotion dans les églises; qu'on y garde une tenue modeste, agréable à Dieu, propre à inspirer le recueillement aux assistants, à les édifier et à les charmer.

33. Ecclesia quæ errare non potest, et fides quæ non potest deficere, est Ecclesia romana, et fides romanæ Ecclesiæ. *Pros.*

L'Eglise qui ne peut se tromper, la foi qui ne peut faillir, c'est l'Eglise romaine, c'est la foi de l'Eglise romaine.

34. Ethæc dicitur : Ecclesia romana, et fides Ecclesiæ romanæ, sive sint Romæ, sive alibi. *Parte 4, tit. 8 de Fide, c. 4, § 4, circa med. f. 129, col. 3.*

Et l'on dit : l'Eglise romaine, et la foi de l'Eglise romaine, qu'il s'agisse de celle de Rome ou de celle d'ailleurs.

S. Ambr.

S. Antonin.

S. Ambr.

S. Ant. abb.

33. *Ecclesia catholica domus est veritatis. Epist. 4 ad fratres, circa init. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 28, col. 2, E. edit. Colonia 1618.*

L'Eglise catholique est le siège de la vérité.

S. Aug.

36. Merito, *Ecclesia catholica, mater christianorum verissima, omnis apud te medicina præpollat. Pros.*

O Eglise catholique, vous que l'on peut appeler en toute vérité la mère des chrétiens, vous avez en vérité des remèdes tout puissants pour guérir tous les maux.

37. Tu pueriliter pueros, fortiter juvenes, quiete senes, prout cujusque non corporis tantum, sed et animi atas est, exerces ac doces.

Avec les enfants, vous parlez le langage de l'enfance; avec la jeunesse, c'est un langage plein de force; avec la vieillesse, c'est un langage plein de calme; vous formez et vous instruisez chacun selon ses forces, son âge et sa capacité.

38. Tu feminas viris suis, non ad explendam libidinem, sed ad propagandam prolem, et ad rei familiaris societatem, casta et fidei obedientia subijcis.

Aux épouses vous dites d'être saintement et fidèlement soumises à leurs maris, non pour satisfaire leur passion, mais pour avoir des enfants et pour le bon ordre de la maison.

39. Tu viros conjugibus, non ad illudendum imbecilliores sexum, sed sinceri amoris legibus proficis.

Aux époux vous donnez l'autorité sur leurs épouses, non pour abuser de la faiblesse de leur sexe, mais pour leur témoigner un amour sincère.

40. Tu parentibus filios libera quadam servitute subjungis, parentes illis pia dominatione præponis.

Aux enfants vous prescrivez à l'égard de leurs parents une soumission mêlée d'une certaine liberté, et aux parents une autorité pleine de tendresse sur leurs enfants.

41. Tu fratribus fratres religionis vinculo firmiore atque arctiore quam sanguinis, necitis.

Vous unissez le frère au frère par le lien de la religion, plus fort et plus étroit que celui du sang.

42. Tu omnem generis propinquitatem et afinitatis necessitudinem, servatis nature voluntatisque nexibus, mutua charitate constringis.

Vous serrez par une charité mutuelle tous les membres que le sang ou l'alliance a unis, et respectant les liens que la nature et la volonté peuvent avoir formés.

43. Tu dominis servos, non tamen conditionis necessitate quam officii delectatione, doces adherere.

Vous apprenez aux serviteurs à s'attacher à leurs maîtres, non pas tant par la nécessité de leur position que par un service affectueux.

44. Tu dominos servis, summi Dei scilicet communis Domini consideratione, placabiles et ad consulendum quam coercendum propensiores facis.

Vous portez les maîtres, par égard pour le Dieu tout

puissant qui commande à tous les hommes, à se montrer doux envers leurs serviteurs, et à être à leur égard plutôt indulgents que sévères.

45. Tu civis civibus, gentes gentibus, et prorsus hominibus homines, primo parentum recordatione non societate tantum, sed quadam etiam fraternitate conjungis.

Vous rappelez notre commune origine, et dès lors ce n'est pas seulement une société, une véritable fraternité que vous établissez entre les hommes, entre les citoyens et entre les peuples.

46. Quibus honor debeatur, quibus affectus, quibus reverentia, quibus timor, quibus consolatio, quibus admonitio, quibus cohortatio, quibus disciplina, quibus objurgatio, quibus supplicium, sedulo doces: ostendens quemadmodum, et non omnibus omnia, et omnibus charitas, et nulli debeatur injuria. *De Moribus Eccles. c. 30 ab init. usque ad med. p. 533, A, tom. 1.*

Vous avez soin de nous apprendre à qui nous devons l'honneur, l'amour, le respect, la crainte, la consolation, l'admonition, les exhortations, la correction, la réprimande, le châtiement; vous nous montrez comment il faut se conduire différemment suivant les diverses personnes, être plein de charité pour tous, ne faire tort à personne.

47. Blande pia mater Ecclesia perditos filios (si per salubres leges in ejus gremio revocentur) amplectitur, et de illis multo amplius, quam de his, quos nunquam perdidisset gratulatur. *Epist. 50 ad Bonif. p. 141, B, t. 2.*

Quand l'Eglise, après avoir pris des moyens salutaires, voit quelques uns de ses enfants égarés revenir à elle, comme une tendre mère, elle les embrasse avec bonheur, et elle se réjouit plus de ceux qu'elle a retrouvés que de ceux qu'elle n'a jamais perdus.

48. Qui vult habere Spiritum sanctum, caveat foris ab Ecclesia remanere, caveat in eam simulate intrare: aut si jam talis intravit, caveat in eadem simulatione persistere, ut veraciter coalescat arbor vite. *Ibid. in fine, p. 149, litt. A.*

Que celui qui veut posséder le Saint-Esprit se garde bien de rester séparé de l'Eglise; qu'il se garde d'y entrer d'une manière hypocrite, et s'il est entré ainsi, qu'il se garde bien de persévérer dans cette hypocrisie, afin que l'arbre de vie prenne véritablement racine.

49. Ecclesia sine macula et ruga ex omnibus gentibus congregata, atque in æternum regnatura cum Christo, ipsa est terra beatorum, terra viventium. *Lib. 3 de Doctrina christiana, c. 34, sub fin. p. 44, C, t. 3.*

L'Eglise sans tache et sans ride, formée par la réunion de tous les peuples, et devant à jamais régner avec Jésus-Christ, c'est la terre des saints, la terre des vivants.

50. Ecclesia tantummodo catholica potest unicuique prodesse, et perceptio baptismatis, et opera misericordiæ, et nominis Christi gloriosa confessio, si tamen in Ecclesia catholica bene vivat. *De Fide ad Petrum, c. 3, post med. p. 170, C, t. 3.*

Ce n'est que dans l'Eglise catholique que l'on reçoit avec fruit le baptême, que l'on fait de bonnes œuvres et que l'on confesse glorieusement le nom du Christ, pourvu toutefois que l'on vive en bon chrétien.

S. Aug.



S. Aug.

51. Ecclesia catholica per totum orbem longè lateque diffusa, insidiosas hæreticorum quaestiones fide irridet, diligentia discutit, intelligentia dissolvit. *De Agone christiano, c. 12, in med. p. 545, A, t. 3.*

L'Eglise catholique, répandue dans l'univers entier, déjoue par la foi les questions insidieuses des hérétiques, les discute avec soin et les résout avec intelligence.

52. Nusquam tam vigere debent viscera misericordiae, quam in catholica Ecclesia, ut tanquam vera mater nec peccantibus filiis superbe insultet, nec correctis difficile ignoscat. *Pros.*

C'est surtout l'Eglise catholique qui doit avoir des entrailles de miséricorde comme une mère, afin de ne pas traiter avec orgueil ses enfants coupables et de pardonner facilement à ceux qu'elle a ramenés.

53. Debet ergo Ecclesia catholica correctis et pietate firmatis filiis libenter ignoscere, cum ipsi Petro personam ejus gestanti, et cum in mari titubasset, et cum Dominum carnaliter a passione revocasset, et cum aurem servi gladio præcidisset, et cum ipsum Dominum ter negasset, et cum in simulationem postea superstitiosam lapsus esset, videamus veniam esse concessam, eumque correctum atque firmatum usque ad dominicæ passionis gloriam pervenisse. *Ibid. c. 30, in med. p. 550, D.*

L'Eglise catholique doit donc pardonner volontiers aux enfants qu'elle a ramenés et continués dans la foi. Saint Pierre, qui jouissait du bonheur de vivre avec Jésus-Christ, après avoir sur la mer montré une foi chancelante, après avoir essayé de détourner le Sauveur d'aller à Jérusalem pour souffrir, après avoir coupé avec son épée l'oreille d'un soldat, ni trois fois le divin Maître et être tombé plus tard dans une foible superstitieuse, obtint néanmoins son pardon, et après être revenu de ses égarements et avoir été confirmé dans son retour, il eut la gloire de souffrir pour le Seigneur.

54. Charitas christiana, nisi in unitate Ecclesiae, non potest custodiri. *Lib. 2 contra litt. Petilianæ, c. 77, post med. p. 89, B, t. 7.*

La charité chrétienne ne peut s'observer que dans l'unité de l'Eglise.

55. In medio spinarum est Ecclesia, sicut liliùm, malis et bonis permixta. *Lib. 5 de Baptismo, c. 27, post init. p. 303, A, t. 7.*

Semblable à un lis, l'Eglise se montre parmi les épines avec un mélange de bons et de méchants.

56. Tota Ecclesia constans ex hominibus fidelibus (quia fideles omnes membra sunt Christi) habet illud caput positum in caelestibus, quod gubernat corpus suum, etsi separatim est a visione, sed annectitur charitate. *Sup. Ps. 56, post init. p. 381, B, t. 8.*

L'Eglise, formée par la réunion de tous les fidèles (car tous les fidèles sont des membres de Jésus-Christ), a dans les cieux le chef qui dirige son corps, et si elle ne peut jouir de sa vision, elle lui est unie par la charité.

57. Si quis absque Ecclesia inventus fuerit, alienus erit a numero filiorum: nec habebit Deum patrem, qui Ecclesiam noluerit habere matrem. *Prosec.*

Celui qui vit séparé de l'Eglise n'est pas du nombre de

ses enfants, et quiconque n'a pas l'Eglise pour mère ne peut avoir Dieu pour père.

58. Ecclesia mater est spiritalis, Ecclesia sponsa Christi est, gratia ejus dealbata, pretioso sanguine dotata. *Lib. 4 de Symb. c. 13, in princ. t. 9.*

L'Eglise est une mère spirituelle; elle est l'épouse de Jésus-Christ, parée de sa grâce et dotée de son sang précieux.

59. Ecclesia omnium credentium mater est, quæ natos a morte regenerat ad salutem. *Serm. 2 Dedication. eccles. et in ord. 253, in princ. p. 822, D, t. 2.*

L'Eglise est la mère de tous les croyants; elle arrache ses enfants à la mort pour les mettre dans la voie du salut.

60. Ecclesiae nomine non una anima, sed multarum unitas, vel potius unanimitas designatur. *Serm. 61 sup. Cant. post init. f. 182, col. 4, M.*

Sous le nom d'Eglise, on entend non une seule âme, mais la réunion d'un grand nombre d'âmes, ou mieux encore de toutes les âmes.

61. Auctoritati matris Ecclesiae non reluctari, summus honor est et gloria. *Epist. 185 ad Eustach. ante med. f. 246, col. 4.*

C'est un grand honneur et une grande gloire de ne pas résister à l'autorité de l'Eglise notre mère.

62. Quamtor sunt Ecclesiae necessaria, ut non succumbat:

Mandata, Flagella, Charismata, Tentamenta.

Mandatis firmatur; Flagellis probatur; Charismatibus decoratur; Tentamentis conservatur. *Expos. 2 sup. Ps. 128, post med. p. 282, col. 2, B, t. 1.*

Quatre choses sont nécessaires à l'Eglise pour qu'elle ne succombe pas :

Les commandements, Les châtiements, Les grâces, Les épreuves.

Les commandements s'affirment; Les châtiements l'éprouvent; Les grâces la décorent; Les épreuves la conservent.

63. Pulchra est Ecclesia plena fide, pulchrior spe, pulcherrima charitate. *Prosec.*

L'Eglise est belle par sa foi profonde, plus belle par son espérance, très-belle par sa charité.

64. Pulchra in conjugatis, pulchrior in viduis, pulcherrima in virginibus.

Belle dans les épouses, plus belle dans les veuves, très-belle dans les vierges.

65. Pulchra in incipientibus, pulchrior in proficientibus, pulcherrima in perfectis. *Serm. 6 in Iogat. prope med. p. 420, col. 1, t. 3.*

Belle dans ceux qui commencent, plus belle dans ceux qui avancent, très-belle dans ceux qui ont atteint la perfection.

66. Ecclesia fit spelunca latronum, quando in ea est negotiatio cupidorum. *Serm. 4 dom. 9 post Pent. sub fin. p. 168, col. 2, t. 3.*

L'Eglise est une caverne de voleurs quand elle devient pour les gens avides un lieu de trafic.

S. Aug.

S. Bern.

S. Pons.

S. Bruno.

67. Noluit Ecclesiam suam cæcam esse omnipotens Deus, oculos ei dedit, qui eam illuminarent, et ei veritatis viam ostenderent, qui eam errare non permitterent. *De Confessor. Serm. 3, post init. p. 131, col. 1, t. 3.*

Le Dieu tout puissant n'a pas voulu que son Eglise fût aveugle; il lui a donné des yeux pour voir, pour connaître le chemin de la vérité, et pour être dans l'impossibilité de se tromper.

68. Regnum cælorum, regnum angelorum, regnum apolorum, sancta Ecclesia est: quoniam cælis munitur, cælis clauditur, cælis regitur et defenditur. *Ibid. Serm. in princ. pag. 146, col. 2, t. 3.*

Le royaume des cieux, le royaume des anges, le royaume des apôtres, c'est la sainte Eglise, parce qu'elle est fortifiée par les cieux, fermée par les cieux, gouvernée et protégée par les cieux.

Cassiodor.

69. Ecclesia merito hæreditas Christi dicitur, ejus pretioso sanguine comparata monstratur. *Sup. Ps. 5, in fin. proœmii. f. 9, col. 3.*

C'est avec raison que l'Eglise est appelée l'héritage de Jésus-Christ, puisque c'est par son sang précieux qu'elle a été conquise.

70. Ornatur Ecclesia	{	Auro apolorum,
		Argentio prophetarum,
Les ornements de l'Eglise sont	{	Gemmis virginum,
		Cocco martyrum,
		Purpura penitentium. <i>Sup.</i>
		<i>Ps. 44, post med. vers. 11, f. 68, col. 2.</i>

Les ornements de l'Eglise sont	{	L'or des apôtres,
		L'argent des prophètes,
		Les diamants des vierges,
		La robe écarlate des martyrs, La pourpre des pénitents.

71. Ecclesia solet passionis falce crescere, et persecutionum plagis in sancto populo semper augeri. *Sup. Ps. 79, circa med. vers. 9, f. 124, col. 3.*

L'Eglise s'accroît sous le glaive de la trébuchation, et les coups de la persécution multiplient le peuple de Dieu.

S. Cyprian.

72. Quidquid absque catholica Ecclesia fuerit, simulatio est. *In Sent. episc. conc. Carthag. sent. 75, p. 405, col. 2, t. 2.*

Tout ce qui se fait en dehors de l'Eglise catholique n'est qu'illusion.

73. Ecclesiæ factu nascimur, illius lacte nutrimur, spiritu ejus animamur. *De Unitate Ecclesie, longe post init. t. 2.*

L'Eglise nous donne la naissance, nous nourrit de son lait, nous anime de son esprit.

74. Quisquis ab Ecclesia segregatus adultere jungitur, a promissis Ecclesiæ separatur: nec pertinet ad Christi præmia, qui voluquit Ecclesiam Christi, alienus est, profanus est, hostis est. *Ibid.*

Celui qui se sépare de la véritable Eglise pour s'attacher à une fausse n'a plus de part aux promesses de l'Eglise ni aux récompenses de Jésus-Christ; celui qui abandonne Jésus-Christ est un étranger, un profane, un ennemi.

75. Habere jam non potest Deum patrem, qui Ecclesiam non habet matrem. *Ibid.*

S. Cyprian.

On ne peut pas avoir Dieu pour père quand on n'a pas l'Eglise pour mère.

76. Catholica vocatur Ecclesia, quia per universum orbem terrarum diffusa, a finibus terræ usque ad extrema. *Catech. 18, post med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 449, col. 2, F, edit. Colonia 1618.*

S. Cyrill. Hier.

L'Eglise est appelée catholique parce qu'elle est répandue dans le monde entier, d'une extrémité à l'autre.

77. Una sola est catholica Ecclesia, non aliud quid habens, sed Christi christianorum Ecclesia existens: non Christorum, sed christianorum. *Heres. 42 contra Marcionistas, longe post med. p. 165, B et C.*

S. Epiphane.

Il n'y a qu'une seule Eglise catholique, qui n'est autre chose que l'Eglise des chrétiens du Christ, non pas l'Eglise de plusieurs Christ, mais de tous les chrétiens.

78. Mater omnium Ecclesiarum est romana, et domina omnium est religionum. *In suis Opusc. collat. 20, in princ. p. 337, t. 1.*

S. François de Assis.

L'Eglise romaine est la mère de toutes les Eglises et la maîtresse de toutes les religions.

79. Ecclesiarum non est dignus ingressu, qui eas violat. *Epist. ad Epiphane. episc. et habetur in decretis Gratian. part. 2, caus. 17, quæst. 3, can. Ad episcopos, in princ. fol. 267, col. 2.*

Gelasius pap.

Celui qui profane les églises n'est pas digne d'y entrer.

80. Ecclesia	{	Remittit,	Delicta remittit;
		Permittit,	Infirma permittit;
		Promittit,	Æterna promittit;
		Præmittit.	Et ipsorum primitias quosdam præmittit. <i>Serm. 34 sup. Cant. ante med. apud D. Bernard. vol. 2.</i>

Gilleb. Angl.

L'Eglise

{	Remet les péchés,
	Supporte les faiblesses,
	Promet les biens éternels,
	Prévient le bonheur éternel en nous en donnant un avant-goût.

81. Nemo extra Ecclesiam salvatur: qui foras exit, mortis suæ reus fit. *Sup. Josue, c. 2, col. 21, C, t. 2.*

Gloss. ord.

Point de salut hors de l'Eglise; s'en séparer, c'est se tuer soi-même.

82. Ecclesia mater dicitur omnium christianorum, licet multi eorum sint ejus filii numero, et non merito. *Sup. lib. Jud. c. 17, col. 263, C, Mor. t. 2.*

C'est avec raison que l'Eglise est appelée la mère de tous les chrétiens, bien qu'un grand nombre de ses enfants ne le soient que de nom.

83. Ecclesia quanto sinum cordis gratiæ recipiendo dilatatur, tanto fluctus sæculi securius calcatur. *Super Marcum, c. 3, col. 513, A, t. 5.*

Plus l'Eglise ouvre son cœur à la grâce, plus elle surmonte sûrement les flots du siècle.

S. Greg. Mag.

84. Quantum sancta Ecclesia ascendendo profecerit, tantum Deus hominibus ex ejus virtutibus innoscit. *Homil. 15 sup. Ezech. post init. in illud, Et ascendit per gradus ejus, col. 217, D, t. 2.*

Plus la sainte Eglise s'éleve en perfection, plus Dieu se manifeste aux hommes par les vertus dont elle brille.

85. Sancta Ecclesia ea, quæ per publicam locutionem prædical, etiam per intimam fidem servat: nec in aperto aliud docet, atque in occultis aliud retinet: sed et quod sentit, loquendo docet; et quod loquitur, vivendo custodit. *Lib. 8 Moral. c. 2, prope fin. sup. illud, Job 3, Et non invenietis in lingua mea iniquitatem, num. 3, col. 242, A, t. 1.*

L'Eglise croit fermement les vérités qu'elle prêche en public; elle n'enseigne pas une chose ouvertement pour en professer entièrement une autre; ce qu'elle croit, elle l'annonce, et ce qu'elle annonce est la règle de sa conduite.

86. Sancta Ecclesia consistit unitate fideium; sicut corpus unitum est compage membrorum. *Ibid. lib. 9, c. 14, post med. num. 22, col. 637, B.*

La sainte Eglise consiste dans l'union des fideles, de même que le corps est formé par la réunion des membres.

87. Sancta Ecclesia afflictionis tempore, pro verbum pravis efficitur. *Ibid. lib. 20, c. 57, prope init. col. 680, C.*

Dans les temps d'épreuve, la sainte Eglise devient la risée des méchants.

88. Sancta Ecclesia scit in passionibus crescere, atque inter opprobria honorabilem vitam tenere: scit nec adversis deijci, nec de prosperis gloriari. *Ibid. ante med. num. 19, col. 696, A.*

La sainte Eglise sait grandir au milieu des persécutions, et, dans les opprobres qu'on lui fait subir, garder une attitude honorable; elle n'est ni abattue par l'adversité, ni enflée par la prospérité.

89. Absit quod Ecclesia cum augmento recipiat, quod de rebus terrenis videtur amittere, et lucra damnis quærat. *Lib. 12 in Registro, ind. 7, sup. 11 interrog. c. 4, in fine, col. 1199, A, t. 2.*

Loïn de l'Eglise la pensée de recevoir avec nous les biens temporels qu'elle a semblé perdre, et de chercher à bénéficier de ses pertes.

90. Ecclesia petræ soliditate fundata, nec minarum ventis concutitur, nec persecutionum fluminibus movetur, nec corporalium poenarum incommodis titubatur, nec mortis ipsius timore vacillat. *Super septem Ps. Penit. in Ps. 5, vers. 26, ante med. col. 609, A, t. 2.*

L'Eglise est bâtie sur le roc; ni le vent des menaces, ni les flots de la persécution, ni les supplices corporels, ni la crainte de la mort ne peuvent l'ébranler.

91. In Ecclesia nec mali sine bonis, nec boni sine malis esse possunt. *Hom. 38 sup. Evang. ante med. col. 510, D, t. 2.*

Dans l'Eglise, il ne peut y avoir des méchants sans qu'il y ait des bons, ni des bons sans qu'il y ait des méchants.

92. Hæreticorum Ecclesiæ, synagogæ magis diaboli appellandæ sunt, quam Christi conciliabula. *Tom. 1, Epist. 41 ad Geruntianum, a med. p. 90, D.*

Les Eglises des hérétiques doivent être plutôt appelées des synagogues du diable que des sociétés de Jésus-Christ.

93. Christi Ecclesia persecutionibus crevit, martyriis coronata est. *Tom. 2, Epist. 16 ad Theophil. ante fin. p. 187, D.*

L'Eglise de Jésus-Christ a grandi par les persécutions, et les palmes des martyrs font sa couronne.

94. Pulchre Ecclesia Christi appellatur terra viventium, ut e contrario hæreticorum conciliabula mortuorum terra esse credantur. *Lib. 10 sup. Ezech. c. 32, sup. illud, Dedi terram meam, etc.*

L'Eglise de Jésus-Christ est avec raison appelée la terre des vivants, tandis qu'on peut regarder les sectes des hérétiques comme la terre des morts.

95. Ecclesia non in parietibus consistit, sed in dogmatum veritate: Ecclesia ibi est, ubi fides vera est. *Sup. Ps. 133, vers. 2, Qui stas in domo Domini, p. 193, A, t. 8.*

Ce qui constitue l'Eglise, ce ne sont pas des murailles, mais c'est la vérité de la doctrine; l'Eglise est là où se trouve la vraie foi.

96. Sancta romana Ecclesia, quæ semper immaculata permansit, Domino providente, et beato Petro opem ferente, in futuro manebit sine ulla hæreticorum insultatione prævalente, atque firma et immobilis omni tempore persistet. *Et habetur in decretis Gratiani, part. 2, causa 24, quest. 1, can. Hæc, § Item.*

La sainte Eglise romaine, qui toujours a été sans tache, par la providence de Dieu et avec le secours de saint Pierre, se conservera à jamais, sans que l'hérésie puisse l'atteindre; elle subsistera ferme et immobile éternellement.

97. Hoc Ecclesiæ proprium est, ut tum vincat cum læditur, tum intelligat cum arguitur, tum obtineat cum deseritur. *Lib. 7 de Trinit. post init. f. 33, col. 2.*

C'est le propre de l'Eglise de vaincre quand on la frappe, de briller par la science quand on l'attaque, de s'étendre quand on l'abandonne.

98. Ecclesia instar navis est, quæ diversissimi generis et gentis vectore suscepto, subiecta est omnibus, et ventorum fluctibus, et maris motibus. *Sup. Matth. can. 7, post med. f. 9, col. 2.*

L'Eglise est semblable à un navire qui, ayant pris un pilote d'une nation et d'une contrée tout à fait différentes, est exposé à tout, et aux caprices des vents, et aux secousses des flots.

99. Ecclesia triplicem habuit inimicum, et quartum expectat, scilicet Antichristum. Primo habuit manifestos persecutores tempore martyrum, secundo fraudulentos hæreticos, tertio falsos fratres. *Sup. Ps. 3, Mystico, f. 7, col. 2, tom. 2.*

L'Eglise a eu trois sortes d'ennemis, et elle attend le qua-

S. Hier.

S. Hilari.

Hugo card.

trième, c'est-à-dire l'Antechrist. Elle a eu d'abord à lutter, du temps des martyrs, contre la persécution ouverte, ensuite contre la fourberie des hérétiques, et puis contre la trahison des faux frères.

Hugo cart.

100. In sanguine martyrum fundata est Ecclesia. *Sup. Ps. 3, Mystice, f. 114, col. 2, t. 2.*

L'Eglise a été fondée dans le sang des martyrs.

101. Caput Ecclesie, est praelatus : cor ejus religiosus. *Sup. Ps. 54, f. 438, col. 4, t. 2.*

La tête de l'Eglise, c'est le prélat; le religieux en est le cœur.

102. Ecclesia fidelis domus et habitaculum Christi est. *Sup. Prov. c. 31, Mystice, f. 67, col. 3, t. 3.*

L'Eglise est la maison fidèle, la demeure de Jésus-Christ.

S. Joan Chr.

103. Ecclesia locus est quidam medicinæ spiritualis. *Homil. sup. Genes. ab init. col. 1, C, t. 1.*

L'Eglise est pour ainsi dire une officine de remèdes spirituels.

104. Ecclesia Dei mercatus est quidam spiritualis, medicorumque officina animabus. *Ib. Homil. 32, in princ. col. 260, A.*

L'Eglise de Dieu est comme un marché spirituel et une pharmacie pour les âmes.

105. Mater Ecclesia prælum in filiis quotidie gerit, in confessoribus vincit, in martyribus triumphatrix existit. *Serm. sup. illud, Genes. 3, Inimicitias ponam inter te, etc. in fine, col. 549, B, t. 1.*

L'Eglise notre mère combat chaque jour dans ses enfants; elle est victorieuse dans ses confesseurs et triomphante dans ses martyrs.

106. Ecclesia luna dicitur, que crescit in sanctis, decrescit in peccatoribus. *Homil. sup. Ps. 71, vers. Donec auferatur luna, sub fin. col. 753, D, t. 1.*

L'Eglise est comparée à la lune; elle croît dans les saints, et elle décroît dans les pécheurs.

107. In Ecclesia gaudendum, conservatur gaudium; in Ecclesia animo dejectorum, animorum est recreatio: in Ecclesia dolentium, est voluptas: in Ecclesia defatigantium, est respiratio: in Ecclesia laborantium, est requies. *Homil. de Verb. Isaia, post init. col. 800, A, tom. 1.*

Dans l'Eglise de ceux qui sont dans la joie, on conserve la joie; dans l'Eglise de ceux qui sont abattus, le courage se ranime; dans l'Eglise de ceux qui pleurent, on est dans les délices; dans l'Eglise de ceux qui sont fatigués, on respire; dans l'Eglise de ceux qui souffrent, on jouit du repos.

108. Ecclesia radices in cælo fixas habet, potius quam in terra. *Ibid. Homil. 4, ante med. col. 821, litt. B.*

L'Eglise a plutôt ses racines dans le ciel que sur la terre.

109. Ecclesia est cælo honoratur. Quare conditum est cælum? propter Ecclesiam, Ec-

clesia non est condita propter cælum. Cælum conditum est propter hominem, non homo propter cælum. *Ibid. etc.* S. Joan. Chr.

L'Eglise est quelque chose de plus grand que le ciel. Pourquoi le ciel, en effet, a-t-il été créé? pour l'Eglise; mais l'Eglise n'a pas été bâtie pour le ciel. Le ciel est créé pour l'homme, et non l'homme pour le ciel.

110. Ecclesia sanctorum est civitas. *Cives ejus sunt omnes fideles: Turres illius sunt prophetae; Porta ejus sunt apostoli; Muri ejus sunt sacerdotes et doctores. Homil. 10 sup. Matth. oper. imperf. ante med. col. 803, D, t. 2.*

L'Eglise est la cité des saints.

Tous les fidèles en sont les citoyens; Les prophètes en sont les tours; Les apôtres en sont les portes; Les prêtres et les docteurs en sont les murs.

111. Quamvis infestatione inimici, vel saculi tempestate Ecclesia laboret, quibusvis tentationum fluctibus pulsetur, naufragium facere non potest, quia Filium Dei habet gubernatorem. *Ibid. Hom. 23, ante fin. col. 891, C.*

Quoique l'Eglise ait à lutter contre les attaques de l'ennemi et contre les tempêtes du monde, quelle que soit la violence des flots qui viennent la battre, elle ne peut faire naufrage, parce qu'elle a le Fils de Dieu pour pilote.

112. Non ille de Ecclesia exire videtur, qui corporaliter exit: sed qui spiritualiter veritatis ecclesiasticæ fundamenta relinquit. *Ibid. Homil. 46, post med. col. 1071, D.*

Ce n'est pas être séparé de l'Eglise que d'en sortir corporellement, mais bien de renoncer d'esprit aux vérités qu'elle enseigne.

113. Ecclesia hæreticorum deserta est, non ab hominibus (abundant enim perversis hominibus, sicut semper malorum major est copia quam honorum), sed deserta a sanctis, deserta a sanctitate, a fide, a veritate, a gratia, a spiritu, deserta denique est ab ipso Deo. *Ibid. circa fin. col. 1074, litt. C.*

L'Eglise des hérétiques est déserte, non qu'elle soit vide d'hommes (elle regorge en effet d'hommes pervers, car toujours le nombre des méchants est plus grand que celui des bons), mais elle est vide de saints, vide de sainteté, de foi, de vérité, de grâce, d'esprit, vide, en un mot, de Dieu même.

114. Non est hic locus lupanar, sed ecclesia: si membra meretricis habes, abesto ab ecclesia, ne presentia tua sordescat. *Homil. 62 sup. Joan. in fine, col. 304, A, t. 3.*

Ce n'est pas ici un lieu de prostitution, mais une église; si votre corps est celui d'une prostituée, gardez-vous d'entrer dans ce lieu, ne le souillez pas de votre présence.

115. Nihil ita decet ecclesiam, ut silentium, ut morum compositio: strepitus ad theatra pertinent et fora, non ad ecclesiam. *Homil. 30 sup. Acta Apostol. in Morali, ante fin. col. 650, D, tom. 3.*

Rien ne sied mieux dans une église que le silence et un bon maintien; le tumulte est pour le théâtre et le barreau, mais non pour l'église.

146. Non tonstrina est ecclesia, aut officina forensis; sed locus angelorum, locus archangelorum, regia cœli, cœlum ipsum. *Homil. 36, post med. col. 618, A, t. 4.*

L'église n'est ni une boutique de barbier, ni un étalage de marchandises; c'est la demeure des anges et des archanges; c'est le palais du ciel, c'est le ciel lui-même.

147. Ecclesia nihil aliud quidquam, quam sancta sonare decet. *Ibid.*

Il ne convient pas que dans l'église il y ait d'autre chant que celui des cantiques sacrés.

148. Nunquid domos ad nugandum habitis? Ecclesia enim neque nugandi, neque discipulandi, sed discendi locus est. *Ibid.*

N'avez-vous pas des maisons pour vos disciples frivoles? L'église n'est pas un lieu de conversation ou de dispute, mais un lieu d'enseignement.

149. Si quid in ecclesia frugis bonæ est, nugis exploditur. *Ibid.*

Ce qui produit quelque fruit dans l'église est en dehors de toute frivolité.

120. Nihil aliud est Ecclesia, quam ex animabus christianis constructa domus. *Serm. 10 sup. Epist. ad Ephes. post med. col. 1019, B, t. 4.*

L'église n'est pas autre chose qu'une maison construite avec des âmes chrétiennes.

121. In aulam regiam intraturus, et habitu et oculis et incessu, et in cunctis aliis componis et ornas temetipsum: huc autem ingressurus, ubi vere est aula regia, et talis qualis cœlestis est, non contremiscis: colligis temetipsum, sed rides? *Prosec.*

Quand vous devez entrer dans le palais d'un prince, vous réglez votre maintien, vos regards, vous dénichers; vous n'oubliez rien, et vous vous parez de vos beaux vêtements; et quand vous entrez dans ce lieu, qui est une cour vraiment royale, comme la cour du ciel, vous ne tremblez pas, vous ne vous recueillez pas, mais vous riez?

122. Stat sacerdos Dei orationem offerens cunctorum, tu autem rides, nihil timens? Et ille tremens orationem pro te offert, tu autem ridendo contemnis?

Le prêtre du Seigneur se tient à l'autel, offrant à Dieu sa prière et celle de toutes les assistants, et vous, vous riez, vous ne craignez rien? Pénétre d'un respect mêlé de frayeur, il offre pour vous sa prière, et vous ne laissez voir qu'un sourire moqueur?

123. Tu velas et obnubis caput tuum, et rides, o mulier, in ecclesia sedens?

O femme, vous avez la tête voilée, et vous riez quand vous êtes dans l'église?

124. Ingressa es confiteri peccata, procidere Deo, postulare et deprecari pro delictis tuis, et cum risu hoc facis? *Homil. 15 sup. Epist. ad Hebr. in Moral. post med. col. 176, C, t. 4.*

Vous êtes entrée pour confesser vos péchés, pour adorer Dieu, pour lui demander pardon de vos fautes, et vous le faites en riant?

125. Christi Ecclesia nihil fortius; si quis

impugnare proponit, vires atterat necesse est. *S. Joan. Chr. Prosc.*

Il n'y a rien de plus fort que l'Eglise de Jésus-Christ; celui qui oserait lutter contre elle sera certainement brisé.

126. Romini si bellum inferas, fortasse vinces, aut forte vinceris: Ecclesiam vincere nulla vis poterit. *Homil. de Expulsione ipsius, ab invit. col. 953, C, t. 5.*

Si vous faisiez la guerre à l'homme, vous pourriez avoir le dessus, comme vous pourriez avoir le dessous; mais il n'y a pas de force qui puisse triompher de l'Eglise.

127. Ab Ecclesia ne abscedas, nihil Ecclesia J. Joan. Dani. valentius: rupe fortior est, cœlo latior. *Prosec.*

Ne vous séparez pas de l'Eglise, rien n'est plus puissant que l'Eglise; elle est plus solide qu'un rocher et plus vaste que le ciel.

128. Nunquam senex est Ecclesia, sed semper viget: everti non potest, labefactari et corrumperit nequit. *Lib. 2 Parall. c. 14, f. 46, p. 1.*

L'Eglise ne vieillit jamais, mais elle est toujours pleine de vigueur; elle ne peut ni périr, ni s'affaiblir, ni se corrompre.

129. Nunquam Ecclesia fuit melior, quam dum vixit in paupertate. *Lect. 2 sup. Marc. circa fin. part. 2.*

Jamais l'Eglise n'a été plus belle que quand elle vivait dans la pauvreté.

130. Ecclesia per universam orbem usque ad fines terrarum seminata, et ab apostolis, et a discipulis eorum accepit eam fidem, quæ est in unum Deum Patrem omnipotentem, et in unum Jesum Christum Filium Dei, incarnatum pro salute nostra, et in Spiritum sanctum. *Lib. 1 advers. Hæres. c. 2, in princ. p. 20.*

L'Eglise, répandue dans le monde jusqu'aux extrémités de la terre, a reçu des apôtres et de leurs disciples cette foi qui consiste à croire en un seul Dieu le Père tout puissant, en Jésus-Christ son Fils unique, fait homme pour nous, et au Saint-Esprit.

131. Ubi Ecclesia, ibi Spiritus: et ubi Spiritus Dei, illic Ecclesia. *Ibid. lib. 3, cap. 40, circa med. p. 198.*

L'Esprit de Dieu repose où se trouve l'Eglise, et l'Eglise est là où repose l'Esprit de Dieu.

132. Ubique Ecclesia prædicat veritatem, et hæc est lucerna Christi bajulans lumen. *Ibid. lib. 5, cap. Omnes, ante med. p. 322.*

L'Eglise prêche partout la vérité; elle est la lampe du Christ qui porte la lumière.

133. Gemina est Ecclesiæ pulchritudo: una quam hic bene videndo consequitur, altera per quam illic ex retributione glorificabitur. *Lib. 1 de summo Bono, c. 16, sent. 1, p. 628, col. 1.*

L'Eglise jouit de deux sortes de beauté: l'une est celle qu'elle acquiert ici-bas par la participation des vertus, l'autre est celle dont elle brillera au jour des récompenses.

134. Sancta Ecclesia catholica sicut male viventes in se patienter tolerat, ita male credentes a se repellit. *Ibid. sent. 3, etc.*

Si l'Eglise supporte avec patience ceux qui mènent une mauvaise vie, elle rejette de son sein ceux qui ne croient pas.

Joan. Gers.

S. Irenæus.

S. Isidorius Hispal.

S. Iulianus  
Hepal.

135. Sancta Ecclesia ideo dicitur catholica, pro eo quod universaliter per omnem sit mundum diffusa. *Ibid. sent. 6, p. 628, col. 2.*

L'Eglise est appelée catholique parce qu'elle est répandue dans le monde entier.

136. Ecclesia vocatur proprie, propter quod omnes ad se vocet, et in unum congreget. *Lib. 1 Officium Eccles. c. 1, in med. p. 581, col. 1.*

L'Eglise est ainsi appelée parce qu'elle appelle tous les hommes et qu'elle les réunit dans une seule société.

Lact. Firm.

137. Quia singuli quique cœtus hæreticorum se potissimum christianos, et suam esse catholicam Ecclesiam putant: sciendum est illam esse veram, in qua est religio, confessio et penitentia: quæ peccata et vulnera (quibus est subjecta imbecillitas carnis) salubriter curat. *Lib. 4 de divin. Just. c. 30, in fine, p. 193.*

Comme dans toutes les sectes des hérétiques on se dit chrétien, et que chacun veut être l'Eglise catholique, il faut savoir que la seule véritable est celle qui a un culte, une profession de foi, un sacrement de Pénitence pour guérir efficacement les péchés et les blessures auxquelles notre pauvre nature est sujette.

138. Sola catholica Ecclesia vera religio est: hic est fons veritatis, hoc est domicilium Dei, hoc templum Dei; quo si quis non intraverit, vel a quo si quis exiverit, a spe vite ac salutis æternæ alienus est. *Ibid. etc.*

L'Eglise catholique seule est la véritable religion; elle est la fontaine de la vérité, la maison de Dieu, le temple du Seigneur; ceux qui n'y entrent pas ou ceux qui en sortent ne peuvent espérer la vie et le salut éternel.

S. Leo I.

139. Ecclesia catholice fidei eruntis mundo, inserit colo. *Serm. 2 de Annivers. die assumption. ejus ad pontif. post med.*

L'Eglise professant la foi catholique fait entrer dans le ciel les fidèles qui sortent de ce monde.

140. Soliditas fidei Ecclesie, quæ in apostolorum principe est fundata, perpetua est: et sicut permanet quod in Christo Petrus credidit, ita permanet quod in Petro Christus instituit. *Ibid. prope med.*

Le fondement de l'Eglise catholique, qui repose sur le chef des apôtres, est immuable; en effet, comme la foi que Pierre a reçue de Jésus-Christ est éternelle, ainsi l'édifice que Jésus-Christ a bâti sur Pierre doit subsister toujours.

141. Ecclesia Dei per furorẽm crudelitatis tyrannorum non minuitur, sed augetur. *Serm. 6 Epiphani. in med.*

Ni la rage ni la cruauté des tyrans ne peuvent affaiblir l'Eglise de Dieu; elles servent plutôt à l'étendre.

S. Lucius  
pape et mart.

142. Hæc sancta et apostolica mater omnium Ecclesiarum Christi Ecclesia, nec hæreticis novitatibus depravanda succubuit: sed ut in exordio normam fidei christianæ percepit ab auctoribus suis apostolorum Christi principibus illabata fidelitens manet. *Epist. ad omnes episc. et habet. in decret. Gratian. part. 2, caus. 24, quest. 1, can. A recta, f. 314, col. 2.*

L'Eglise sainte et apostolique, la mère de toutes les Eglises de Jésus-Christ, n'a jamais souffert aux altérations

des novateurs hérétiques; mais cette règle de foi que dès l'origine elle reçut de ses fondateurs, les chefs des apôtres de Jésus-Christ, elle la conserve dans toutes son intégrité.

143. Ecclesiam non secus ac cœlum frequenta: nihilque in ipsa seu loquere, seu cogita terrenum. *Parænes. 57, apud Bibl. Patr. t. 5, parte 2, edit. Colon. 1618.*

S. Nilus.

Rendez-vous à l'Eglise avec les mêmes sentiments que si elle était le ciel même, et n'y portez rien de terrestre dans vos pensées ou dans vos paroles.

144. Proprium est Ecclesie, ut

Tunc vincat, cum læditur: Tunc intelligat, cum arguitur; Tunc secunda sit, cum deserritur; Tunc obtineat, cum superata videtur. *Epist. 125, in fine, apud Bibl. Patr. tom. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Petr. Plesens.

Le propre de l'Eglise, c'est

D'être victorieuse quand on la frappe; De briller par la science quand on l'attaque; D'être en paix quand on l'abandonne; De faire des conquêtes quand elle semble vaincue.

145. Sceptrum Filii Dei est Ecclesia catholica, hæc regnum, hæc est et nostri Redemptoris imperium. *Lib. 1, Ep. ad Cadolunum antipap. circa med. p. 18, col. 2, tom. 1.*

S. Petr. Dam.

L'Eglise catholique est le sceptre du Fils de Dieu; elle est le trône et le royaume de notre Rédempteur.

146. Post crucem, post Virginem, post angelos, quid est majus in terris, quid in cœlis sublimius sancta Ecclesia Christi sponsa? *Serm. 69 de Dedic. eccles. in princ. p. 215, col. 1, E, t. 2.*

Après la croix, après la sainte Vierge et après les anges, y a-t-il sur la terre quelque chose de plus grand et dans les cieux quelque chose de plus sublime que la sainte Eglise, épouse de Jésus-Christ?

147. Recordamini Ecclesiam semper laboribus crevisse, passionibus multiplicatam esse, tolerantiam cuncta resistencia evicisse. *Lib. 1, Ep. 1 ad Innocent. pap. in fine, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 14, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

V. Petr. Maur  
abbas Clun.

Souvenez-vous que les tribulations ont fait grandir l'Eglise, que les persécutions ont servi à l'étendre davantage, qu'elle a triomphé de tous les obstacles par la patience.

148. Sicut ex latere Adæ dormientis formata est Eva: ita ex latere Christi in cruce pendentis formata est Ecclesia, que vere est mater omnium vivorum. *De Promiss. part. 1, c. 1, in fine.*

S. Prosper.

De même que le corps d'Adam fut formé d'une côte d'Adam pendant son sommeil, ainsi l'Eglise, la mère véritable de tous les vivants, a pris naissance dans le côté de Jésus-Christ attaché à la croix.

149. Nihil aliud sunt res Ecclesie, nisi vota

fideliùm, pretia peccatorum, et patrimonium pauperum. *Lib. 2 de Vita contempl. c. 9, sub finem.*

Les richesses de l'Eglise ne renferment que les prières des fideles, les aumônes qui servent à racheter les péchés et le patrimoine des pauvres.

Theodoret. 150. Salus per Ecclesiam provenit : qui vero sunt extra illam, non fruuntur aeterna vita. *Quaest. 1 super Jesum Filium uave, circa med. p. 49, col. 2, H, t. 1.*

Le salut nous vient par l'Eglise; ceux qui vivent séparés d'elle ne jouiront pas de la vie éternelle.

Theophil. An. ioch. 151. Hortus Domini est Ecclesia catholica, in qua sunt rosae martyrum, lilia virginum, violae viduarum, hederæ conjugum. *Lib. 4 in Evangelia, in calce, apud Bibl. Patr. t. 2, p. 156, col. 1, D, edit. Coloniaens. 1618.*

Le jardin du Seigneur, c'est l'Eglise catholique; on y voit fleurir la rose des martyrs, le lis des vierges, la violette des veuves, le lierre des époux.

ECCLESIASTICUS (ECCLÉSIASTIQUE).

Vide CLERICUS.

EXTASIS (EXTASE).

DEFINITIO.

S. Aug. Quando penitus avertitur atque abripitur animi intentio a sensibus corporis, tunc extasis dici solet. *Lib. 12 de Genesi ad litt. c. 42, ante med. t. 3.*

Quand l'esprit se porte tout entier vers un objet, et qu'il est ravi hors des sens corporels, on dit généralement qu'on est en extase.

Dicitur extasis, cum mens non pavore alienatur, sed aliqua inspiratione revelationis assumitur. *Super Ps. 15, circa init. exposit. vers. 2, Ego dixi in excessu meo, t. 8.*

On appelle extase l'état de l'esprit qui est ravi et transporté non par la terreur, mais par une sorte d'inspiration surnaturelle.

Joan. Gers. Extasis est raptus mentis cum cessatione omnium operationum in inferioribus potentiis. *De mystica Theolog. part. 7, consid. 36, circa med. part. 3.*

L'extase est un ravissement de l'esprit pendant lequel les puissances inférieures de l'âme cessent leurs fonctions.

S. Thomas Aquinas. Extasis est excelsus a seipso secundum quem aliquis extra suam ordinationem ponitur. *2 2, question. 175, art. 2, ad primum.*

L'extase est un transport de l'esprit hors de lui-même, qui fait sortir l'homme de son état ordinaire,

SENTENTIA PATRUM.

1. Divinus amor extasim facit. *Part. 3, tit. 31, c. 3, § 2, in fine, f. 431, col. 3.*

L'amour divin produit l'extase.

2. Amore Deo anima secedit et excedit a corporeis sensibus, ut sese non sentiat, quæ Deum sentit. *In Manual. c. 20, post. med. p. 549, A, tom. 9.*

L'amour de Dieu porte l'âme à se retirer et à se détacher des sens corporels, de sorte qu'étant remplie de Dieu, elle ne se sent plus elle-même.

3. Mens ineffabili Dei illecta dulcedine, quodammodo sese sibi furatur, imo rapitur, atque habitur a seipso, ut Deo fruatur ad jucunditatem. *Ibid. prope fin. p. 540, A.*

L'âme attirée par la douceur ineffable de Dieu s'arrache en quelque sorte à elle-même; elle est ravie, et elle sort d'elle-même pour jouir des délices de Dieu.

4. Nihil ad beatam vitam præstantius videtur, quam velut clausis sensibus extra carnem mundique affectum quempiam intra semetipsum converti, alienumque effectum a mortali cupiditatibus, sibi soli et Deo loqui. *De Spiritu et Anima, c. 14, in fine, p. 612, C, t. 3.*

Rien n'est plus propre à conduire à la vie éternelle que de tenir la porte des sens fermée aux séductions du monde et de la chair pour se recueillir intérieurement, et de se dégager des désirs terrestres pour ne s'entretenir qu'avec soi-même et avec Dieu.

5. Dormiens in contemplatione, Deum somniet. *Serm. 18 super Cantica, ante fin. f. 47, col. 2, F. Pros.*

Celui qui médite en s'endormant rêve de Dieu.

6. Revera enim dormitio est; quæ tamen sensum non sopiat, sed abducat. *Ibid. Serm. 52, ante med.*

L'extase est comme un sommeil; elle n'engourdit pas les sens, mais elle les ravit.

7. Mens ineffabili Verbi illecta dulcedine, quodammodo se sibi furatur, imo rapitur atque elabatur a seipso, ut Verbo fruatur. *Ibid. Serm. 85, ante fin. fol. 203, col. 2, E.*

L'âme attirée par l'ineffable douceur du Verbe se dérobe en quelque sorte à elle-même; elle est ravie et transportée hors d'elle-même pour jouir du Verbe.

8. Mentis excelsus fit tribus modis: 

}	Mentis dilatatione,	S. Bonav.
	Mentis sublevatione,	
	Mentis alienatione. <i>Sup. 125, ante med. 144, col. 2, C, t. 1.</i>	

L'extase a lieu de trois manières: 

}	Par l'extension des puissances de l'esprit;
	Par l'élevation de l'esprit;
	Par le ravissement de l'esprit.

9. Primo anima ignitur, ignita ungitur, uncta rapitur, rapta speculatur, vel contemplatur, contemplans gustat, gustans quiescit. *De septem*

S. Bonav. *Grad. contemplat. in princ.* 96, col. 2, D, t. 7, part. 3.

D'abord l'âme s'enflamme; à la flamme succède l'unction, à l'unction le ravissement, au ravissement la méditation ou la contemplation, à la contemplation la jouissance, et à la jouissance le repos.

10. O passio mirabilis, quæ suum meditatorum alienat, et non solum reddit angelicum, sed et divinum! *In Stimulo amoris, part. 1, c. 1, ante med. p.* 193, col. 2, B, tom. 7, part. 3.

O passion merveilleuse, qui transforme celui qui la médite et le rend semblable non seulement aux anges, mais à Dieu!

11. Quanto amor Dei vehementior et intelligentior et lucidior, tanto validius mentem in se rapit. *Lib. 2 de Profect. relig. c. 72, post med. p.* 657, col. 1, A, t. 7, part. 4.

Plus l'amour de Dieu est fort, pur et éclairé, plus l'âme se sent vivement transportée.

Dionysius  
Areopag.

12. Est mentis secessum extasimque faciens divinus amor: amatores sui juris esse non sinens; sed in ea quæ amant penitus transferens. *De div. Nominat. c. 4, part. 1, ante fin. edit. Paris.* 1515.

L'amour divin produit le ravissement de l'esprit et l'extase; il se rend maître absolu des âmes et les transforme entièrement en Celui qui est l'objet de leur amour.

S. Greg. Mag.

13. Quotiescunque sanctum contemplationis ardor in altum rapit, sed procul dubio toties sub se relinquit. *Lib. 2 Dial. c. 3, post med. col.* 1355, D.

Chaque fois que l'ardeur de la contemplation ravit un saint vers le ciel, il s'élève au-dessus de lui-même.

14. Animus in visione Dei raptus videre sine difficultate potest omne quod infra Deum est. *Ibid. c. 35, in fine, col.* 1377, D.

L'esprit qui jouit de la vision de Dieu peut sans difficulté voir ce qui est au-dessous de Dieu.

15. Cum animus in Dei lumine rapitur, super se in interioribus ampliatur, et dum sub se conspicit exaltata, comprehendit quam breve sit quod comprehendere humiliata non poterat. *Ibid.*

Quand une âme est ravie dans la lumière de Dieu, elle s'élève au-dessus de ses puissances intérieures, et, dans cet état d'élévation, son regard embrasse et comprend ce qu'elle ne pouvait comprendre dans sa bassesse naturelle.

#### SENTENTIE PAGANORUM.

Cicero.

16. Rerum est quoddam genus, eorum, qui se a corpore avocent, et ad divinarum rerum cognitionem cura omni, studioque rapiuntur. *Lib. 1 de Div. post med. num.* 111, t. 4.

Il est un état de choses qui consiste à se détacher des sens et à se transporter par le travail et le zèle vers la connaissance des choses divines.

Seneca.

17. Subsiliare in cœlum, ex angulo licet. *Ep.* 31, in fine, p. 583.

On peut du coin le plus obscur s'élever vers le ciel.

## EGESTAS (INDIGENCE).

### DEFINITIO.

Egenus est, qui aliquid habet, et aliquo indiget. *Sup. Psalm. 39, vers. penultimo, Ego vero egenus, etc. p.* 61, C, t. 8.

S. Hier.

L'indigent est celui qui a certaines choses, mais qui manque de quelques autres.

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Visitabo vos velociter in egestate et ardore, qui conticiat oculos vestros, et consumat animas vestras. *Lev. 26, v.* 16.

Je vous visiterai soudain par la pauvreté et par une ardeur qui desséchera vos yeux et consumera vos âmes.

2. Percutiat te Dominus egestate, et persequatur donec pereas. *Deut. 28, v.* 22.

Le Seigneur te frappera de pauvreté, et il te poursuivra jusqu'à ce que tu périsses.

3. Filii ejus atterentur egestate. *Job 20, v.* 10.

Ses enfants seront accablés de pauvreté.

4. In collo ejus morabitur fortitudo, et faciem ejus præcedit egestas. *Ibid. 41, v.* 13.

La force est dans son cou, et la misère marche devant lui.

5. Egestas a Domino in domo impii. *Prov. 3, v.* 31.

La malédiction de Dieu est sur la maison de l'impie.

6. Veniet tibi quasi viator egestas, et pauperes quasi vir armatus. *Pros. Ibid. 6, v.* 1.

La misère fondra sur toi comme un ravisseur, et la pauvreté comme un homme armé.

7. Si vero impiger fueris, et egestas longe fugiet a te. *V. 11.*

Mais si tu es diligent, l'indigence fuira loin de toi.

8. Egestatem operata est manus remissa. *Ib. 10, v.* 14.

La main paresseuse produit l'indigence.

9. Pavor pauperum, egestas eorum. *Ibid. v.* 15.

L'indigence des pauvres les tient dans la crainte.

10. Qui indocti sunt, in cordis egestate morientur. *Ibid. 10, v.* 21.

Les ignorants mourront dans l'indigence du cœur.

11. Alii dividunt propria, et ditiores fiunt: alii rapiunt non sua, et semper in egestate sunt. *Ibid. 11, v.* 24.

Les uns prodiguent leurs trésors, et ils s'accroissent; les autres s'emparent de ceux d'autrui, et ils ne trouvent que la misère.



12. Egestas et ignominia ei qui desierit disciplinam. *Ibid.* 13, v. 18.

Misère et ignominie à celui qui abandonne la règle.

13. Ubi verba sunt plurima, ibi frequenter egestas. *Ibid.* 14, v. 23.

Dans la multitude des paroles se trouve souvent la misère.

14. Noli diligere somnum, ne te egestas opprimat. *Ibid.* 20, v. 13.

N'aime pas le sommeil, de peur que la pauvreté ne t'accable.

15. Omnis piger, semper in egestate est. *Ibid.* 21, v. 5.

Le paresseux est toujours dans la misère.

16. Qui diligit epulas in egestate erit. *Ibid.* v. 17.

Celui qui aime les festins sera dans l'indigence.

17. Veniet tibi quasi cursor egestas, et mendicitas quasi vir armatus. *Ibid.* 24, in fine.

La pauvreté fondra sur toi comme un coureur, et l'indigence comme un homme armé.

18. Qui sectatur otium, replebitur egestate. *Prov.* 28, v. 19.

Celui qui aime l'oisiveté sera consumé d'indigence.

19. Vir qui festinat ditari, et aliis invidet, ignorat quod egestas superveniet ei. *Ibid.* v. 22.

L'homme qui se hâte d'arriver à l'opulence et porte envie aux autres ne voit pas que la pauvreté fond sur lui.

20. Mendicitatem ne dederis mihi, ne forte egestate compulsus furer, et perjurem nomen Dei mei. *Ibid.* 30, v. 9.

Ne me donnez pas la pauvreté, de peur que, pressé par la misère, je ne dérobe et ne parjure le nom de mon Dieu.

21. Date siceram merentibus, et vinum his, qui amaro sunt animo : et bibant, et obliviscantur egestatis suae. *Ibid.* 31, v. 6-7.

Donnez des liqueurs à celui qui périt et du vin à ceux qui sont dans l'amertume du cœur; qu'ils boivent et qu'ils oublient leur misère.

22. Generavit filium, qui in summa egestate erit. *Eccl.* 5, v. 13.

Il a engendré un fils qui languit dans une profonde misère.

23. Fili, in tempore vitæ tuæ ne indigeas : melius est enim mori, quam indigere. *Eccl.* 40, v. 29.

Mon fils, ne mendie jamais dans les jours de ta vie, car il vaut mieux mourir que mendier.

24. Si nolueritis audire, ut detis gloriam nomini meo, ait Dominus exercituum, mittam in vos egestatem. *Malach.* 2, v. 2.

Si vous ne voulez pas entendre pour rendre gloire à mon nom, dit le Seigneur des armées, j'enverrai sur vous la misère.

## SENTENTIE PATRUM.

25. Ille egentissimus est, cui aurum suum vile, alienus vero palmas pretiosissimus existimatur. *Lib.* 3, *Ep.* 10 ad *Simplicianum*, post *med. col.* 526, *B.* t. 3.

S. Amb.

Celui-là est très-indigent, qui compte pour rien l'or qu'il possède, et qui regarde comme un bien précieux la vigne des autres.

26. Affectus dives egere non novit. *De Nabuthc.* c. 2, post *init. col.* 1107, *B.* t. 4.

Celui qui est riche en affection ne connaît pas l'indigence.

27. Major et miserabilior egestas nulla est, quam egere sapientia, et qui sapientia non eget, nulla re omnino egere potest. *De beata Vita, disput. 3 diei, ante med. p.* 353, *B.* t. 1.

S. Aug.

Il n'y a pas d'indigence plus grande et plus malheureuse que le manque de sagesse; celui qui possède la sagesse ne manque de rien.

28. Omnis copia, quæ Deus meus non est, egestas mihi est. *Lib.* 13 *Confess.* c. 8, in fine, p. 157, *A.* t. 1.

Quelques richesses que je possède, si je n'ai pas Dieu, je suis indigent.

29. Nullus perfectus aliquo eget, et quod videtur corpori necessarium, sumet si affuerit; si non affuerit, non eum istarum rerum franget inopia. *De beata Vita, in disput. 3 diei, p.* 354, *D.* t. 1.

L'homme parfait ne manque de rien; s'il possède ce qui semble nécessaire à son corps, il en usera; s'il ne le possède pas, il ne sera pas abattu parce qu'il en est privé.

30. Ab abundantia egestas aliena non est. *Ibid.* post *med. p.* 357, *A.*

L'indigence n'est pas incompatible avec l'abondance.

31. Quidquid vel parum, vel nimium est, quia modo eget, obnoxium est egestati. *Ibid.*

Tout ce qui sort de la mesure convenable en trop ou en moins paraît se rapporter à l'indigence.

32. Modus animi sapientia est, egestas autem stultitia. *Ibid.* etc.

La mesure de l'âme, c'est la sagesse; l'insensé est dans l'indigence.

33. Melius est minus egere, quam plus habere. *In Regula 3 ad clericos, ante med. p.* 593, *A.* t. 3.

Il vaut mieux manquer de peu de choses que de posséder trop d'abondance.

34. In egestate conservare justitiam, magnifica res est. *De Quest. vet. et novi Testam. quest.* 124, circa *princ. p.* 615, *A.* t. 4.

C'est une chose magnifique de garder la justice au sein de la pauvreté.

35. Pauperem egestas revocare debet a cupiditate luxuriæ. *Ibid.* in *med. p.* 615, *A.*

L'indigence doit détourner le pauvre de la tentation du luxe.

- S. Aug. 36. Penuriam pati, quorumcumque hominum est; sed scire penuriam pati, magnorum est. *De Bono conjugali, c. 21, circa med. p. 357, A, t. 6.*  
Tout homme est exposé à subir la pauvreté, mais il n'y a qu'une grande âme qui sache la supporter.
37. Nobilis inopia est mentis humilitas, et inepta divitiæ sunt animorum enormitas. *De 12 Abusion. c. 48 in fine, p. 568, C, t. 9.*  
Une noble pauvreté dispose l'âme à l'humilité, et de folles richesses la gonflent d'orgueil.
- V. Beda. 38. Egenus æque est is, qui non satis habet, et is, cui copia nulla sufficit. *In suis Proverb. verbo Egenus, p. 188, t. 2.*  
Le pauvre et le riche insatiable sont également indigents.
- S. Bern. 39. Omnia illi desunt, qui nihil sibi deesse putat. *Lib. 2 de Consid. ad Eugen. pap. prope med. f. 277, col. 2, F.*  
Tout manque à celui qui ne croit manquer de rien.
40. Perfectus carere et necessariis paratus est. *In præfat. Vitæ S. Malachii, circa med.*  
L'homme parfait est disposé à supporter la privation même du nécessaire.
- S. Bonav. 41. Afflictorum indigentia, dum pietas mentes ad subveniendum provocat; etiamsi lingua sileat, vita clamat. *Sup. Lament. Jerem. c. 2, post med. p. 426, col. 2, B, t. 1.*  
L'affliction des indigents porte d'elle-même les âmes compatissantes à les secourir; si leur voix se tait, leur vie parle haut.
42. Sicut divitiæ non sunt in culpa, sed cupiditas divitiarum; sic egestas in culpa non est, sed impatientia egestatis. *De Paupert. Christi contra magistr. Gulielm. quæst. 1, art. 2, ad octav. argum. respons. partis negat. in princ. p. 367, col. 2, t. 7, part. 4.*  
De même que ce n'est pas un péché d'être riche, mais seulement d'être passionné pour les richesses, ainsi ce n'est pas un mal d'être pauvre, mais de murmurer contre la pauvreté.
- Cassiodor. 43. Possunt aliquid egere quibus divitiæ, quibus salus corporis, quibus regna tribuuntur; solus ipse nihil indiget, qui Domini timore ditatus est. *Sup. Psalm. 33, circa med. vers. 9, Nihil deest timentibus eum, f. 49, col. 2.*  
Ceux qui possèdent la richesse, la santé et même les empires peuvent manquer de quelque chose; celui-là seul ne manque de rien qui est riche de la crainte du Seigneur.
- S. Clem. Alex. 44. Vir bonus nunquam laborat inopia, quamdiu habuerit salvam in Deum confessionem. *Lib. 3 Pedag. c. 7, in fine, f. 49, p. 1, C.*  
L'homme de bien n'est jamais pauvre tant qu'il conserve une pleine confiance en Dieu.
- S. Cyprian. 45. Egestas esse nulla jam poterit, cum semel pectus celestis saguina saturaverit. *Ep. 2 ad Donat. c. 10, post med. p. 5, col. 2.*  
La pauvreté ne peut atteindre l'âme qui se rassasie d'une nourriture céleste.
46. Si abundantia delectamur, in egestate facile capiemur. *De Perfect. monachi, post med. p. 475, A, t. 2.*  
Le besoin se fera facilement sentir à celui qui se complait dans l'abondance.
47. Vir probus paucis rebus eget; ut qui in immortalis et mortalis vitæ, tanquam confinio sit. *Pros.*  
L'homme de bien manque de peu de chose, parce qu'il se tient toujours en quelque sorte entre sa vie immortelle et sa vie mortelle.
48. Nam quod eget, id ei propter mortale corpus accidit; quod autem non multis rebus eget, id ei propter animam immortalitatis cupiditate flagrantem contingit. *Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib. 1 Parall. c. 6, in calce, f. 23, p. 1, B.*  
S'il lui arrive de manquer de quelque chose, c'est pour son corps mortel; mais s'il manque de peu, c'est à cause de son âme qui ne soupire qu'après l'immortalité.
49. Nescit sufficientiæ rerum temporalium externam commoditatem, qui non aliquando passus est eam magnam indigentiam. *In Annot. sup. Psalm. 70, ante finem, vers. 22, p. 631, sect. 1.*  
On ne comprend pas tous les avantages extérieurs que procure une fortune suffisante, quand on n'a pas souffert l'indigence.
50. Abundantia frequenter extollit, et penuria tolerata divitiis cœlestes acquirit. *Sup. Epist. ad Philipp. c. 4, col. 603, B, t. 6.*  
L'abondance enfle souvent, mais la pauvreté supportée avec résignation acquiert des richesses célestes.
51. Discamus penuriam pati, ne ea quæ non habemus, habere etiam cum culpa requiramus: ne felices putemus, quos rebus onustos cernimus. *Hom. 19 super Ezech. post med. col. 274, D, t. 2.*  
Apprenons à supporter la pauvreté pour ne pas convoiter injustement ce que nous n'avons pas, et ne regardons pas comme un bonheur l'abondance des biens.
52. Pigrizia nutrix est egestatis et penuriæ. *Lib. 1 super Prov. c. 6, sup. illud, Et venit quasi viator egestas, p. 15, B, t. 7.*  
La paresse entretient la pauvreté et la misère.
53. Nemo plus habet, quam qui nullius indiget: ille vero nihil eget, qui præter necessaria nihil requirit. *Super 2 ad Cor. c. 6, in illud, Tanquam nihil habentes, p. 334, D, t. 9.*  
Personne n'est plus riche que celui qui ne manque de rien, et l'on ne manque de rien quand on ne désire que le nécessaire.
54. Egestas, quæ propter Dominum est, generat humilitatem. *Super Regal. D. August. c. 5, in illud, Melius est minus egere, etc. p. 9, F, t. 2.*  
La pauvreté supportée en vue de Dieu engendre l'humilité.
55. Melius est egestatem quantumcumque

S. Ephraim.

Evagrius.

Franc. Titel.

Gloss. int.

S. Greg. Nig.

S. Hier.

Hugo  
à S. Victore.

Hugo a S. Victore. minimam pati, quam superabundantia frui. *Ibid.*  
Il vaut mieux manquer de peu que d'avoir trop de richesses.

56. Se debet quisque probare, et sollicitè pensare, quantum illi intus desit. *Sup. Regul. D. Aug. c. 8, ante med. p. 12, G, t. 2.*

Chacun doit s'examiner et peser attentivement ce qui lui manque intérieurement.

57. Sunt quidam, qui rebus temporalibus egent: sed inviti, et vocari solet egestas; egent enim rebus, et egent bona voluntate, quod dicitur nihil esse potest. *Lib. 1 de Claustro animæ, c. 9, in princ. p. 35, C, t. 2.*

Il y en a qui manquent de biens terrestres: c'est malgré eux, et on les appelle indigents; ils manquent en effet des choses temporelles, et aussi de la bonne volonté qui surpasse toute richesse.

S. Joan Chr. 58. Egestas propter Christum bene tolerata, facit martyrium. *Homil. de Divite, in fine, col. 1312, C, t. 2.*

Supporter chrétiennement la pauvreté pour Jésus-Christ, c'est une sorte de martyre.

59. Qui multis indiget, multorum servus est, etsi ea possidere videatur. *Pros.*

Celui qui manque de beaucoup de choses a beau paraître les posséder, il est esclave d'un grand nombre de besoins.

60. Dominus qui multis indiget, servorum servus est, et magis quam illi servitium subit: vera namque libertas, nulla re indigere. *Hom. 79 super Joan. ante med. col. 371, C, et circa fin. col. 379, A et D, t. 3.*

Le maître qui manque de beaucoup de choses est le serviteur de ses serviteurs, et il est plus qu'eux en servitude, car la véritable liberté consiste à ne manquer de rien.

61. Egestas sanitatis est mater, non tantum corporis, verum et animæ. *Hom. 54 ad popul. Antioch. a med. col. 386, C, t. 5.*

La pauvreté produit la santé non seulement du corps, mais aussi de l'âme.

S. Isidorus Hép. 62. Egestas est electorum, quod peregrinantur a bonis sempiternis, et in hoc exilio diutius remorantur. *Pros.*

La pauvreté des élus, c'est de vivre loin des biens éternels et de rester longtemps sur cette terre d'exil.

63. Egestas est reproborum, quod abundant vitiiis et virtutibus, vacuantur, seque esse inopes nesciunt. *Lib. 3 de summ. Bono, c. 58, sent. 6, p. 690, col. 1.*

La pauvreté des réprouvés, c'est d'être remplis de vices, vides de vertus, et de pas s'apercevoir de leur misère.

S. J. mar. 64. Si aliquando egestate opprimamur, illam approbemus, hitarique vultu excipiamus. *Ep. ad Zenonem, post init. apud Bibl. Patr. t. 2, p. 69, col. 2. F, edit. Colon. 1618.*

Si quelquefois l'indigence vient nous éprouver, accueillons-la de bon cœur.

65. Nemo dubitat, quin timidi et imbecilli sit animi, aut dolorem aut egestatem metuere; quæ quisquis non exhorruerit, fortissimus judicabitur. *Lib. 6 de divin. Just. c. 17, ab init. p. 267.*

Personne n'ignore qu'il appartient à une âme faible et timide de craindre la pauvreté ou la souffrance; quiconque ne les a pas en horreur est un héros.

66. Nemo justus potest esse, qui egestatem timet. *Ibid. in fine, p. 269.*

On ne peut être juste si on redoute la pauvreté.

67. Virtus pro fide, pro justitia nec egestatem timet. *In Epitome, cap. Dicam, circa med. p. 406.*

La vertu n'hésite pas à souffrir la pauvreté pour la foi et pour la justice.

68. Divites avari egentiores sunt omnibus egenis. *Serm. 5 de Collect. ante med. S. Leo I.*

Les riches avarés sont les plus pauvres des hommes.

69. Judicium Dei est, ut semper indigeat, qui semper indigentiam timet. *Epist. 17 ad quemdam cleric. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 718, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

C'est par un jugement de Dieu que celui qui craint la pauvreté manque toujours de quelque chose.

70. Quid ais, o homo, qui christianum te dicis, cum Christum egere videas, ut facultates in quibuscunque non indigentibus derelinquas? *Pros.*

Que dites-vous, ô homme? Vous vous dites chrétien, et vous souffrez que Jésus-Christ soit pauvre pour laisser vos richesses à des héritiers qui n'en ont nul besoin.

71. Christus eget et pauper est, et tu opes divitum cumulas: Christus rerum omnium egestate conficitur, et a te luxuriosis copias congregantur. *Lib. 4 ad Eccles. catholic. in med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 380, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Jésus-Christ est dans le besoin, il est pauvre, et vous accumulez des richesses; Jésus-Christ manque de tout, et vous amassez de l'or pour le transmettre à des libertins.

72. Eget semper, qui avarus est. *Epist. paschal. 3, ante finem, apud Bibl. Patrum, t. 4, p. 723, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

L'avare est toujours indigent.

73. Inopia rerum, paupertatem docet amare. *De Discipl. claustr. c. 12, in princ. t. 2.*

On apprend à aimer la pauvreté quand il faut supporter les privations.

74. Corporalis egestas, medicina est animæ fidelis. *Ibid.*

La pauvreté corporelle est un remède pour l'âme fidèle.

## SENTENTIA PAGANORUM.

75. Cum labor in damno est, crescit mortalitas egestas. *Lib. 1 Distichor. metr. 76.*

Lorsque le travail est en souffrance, la pauvreté augmente.

fact. Firm.

S. Leo I.

Potr. Blesens.

Salvianus.

S. Theophil. Alex.

Thomas à I. e. p. is.

Cato poeta.

Cicero.

76. Egens æque est is, qui non satis habet, et is, cui nihil satis esse potest. *Lib. 4 de Arte Rhetor. ante med. t. 1.*

Celui qui n'a pas assez et celui qui est insatiable de richesses sont également indigents.

77. Nemo justus esse potest, qui egestatem timet. *Lib. 2 de Offic. ante med.*

On ne peut être juste quand on redoute la pauvreté.

Sextus phil.

78. Deus quidem nullius eget, fidelis autem Dei solius : emulatur ergo illum, qui nullius eget, is qui paucis in rebus necessariis indiget. *Sent. 43, p. 65, col. 1, A, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Dieu n'a besoin de personne, et le fidèle n'a besoin que de Dieu; celui qui manque de peu se rapproche de Celui qui ne manque de rien.

## EGREDI FORAS (SORTIR DEHORS).

## SENTENTIA PATRUM.

S. Antonin.

1. Sicut columbarum pulli non volant discurrendo, sed clausi manent in nidis suis : sic et religiosi non debent discurrere vagi per civitates et villas sine necessitate. *Parte 4, tit. 15, c. 35, § 9, post med. f. 35, col. 2.*

De même que le petit de la colombe ne porte pas son vol çà et là, mais qu'il se tient dans son nid, ainsi le religieux ne doit pas sans nécessité courir de tous côtés dans les villes et les campagnes.

S. Bern.

2. Indecens est et nihil turpius quam monachis per urbes et castella discurrens, nisi cum cogit charitas, que operit multitudinem peccatorum. *Serm. 63 de parvis Sermonibus, a med. f. 126, col. 1, C.*

Rien n'est plus inconvenant et plus honteux que de voir un religieux courir les villes et les châteaux, à moins qu'il n'y soit conduit par la charité, qui couvre beaucoup de péchés.

3. Quid facis in urbe, qui claustrum elegisti ? quid tibi cum sæculo, qui sæculum sprevisti ? *Epist. 2 ad Fulconem, ante fin. f. 206, col. 3, litt. H.*

Que faites-vous dans les villes, puisque vous avez embrassé le cloître ? qu'avez-vous de commun avec le monde, puisque vous avez renoncé au monde ?

4. Melius est tibi in claustro sedere, quam plateas civitatis circumire. *Serm. 66 ad sororem, post med. f. 98, col. 1.*

Il vous est plus avantageux de garder votre cellule que de vous promener sur les places d'une cité.

5. Quid foris vagaris ? quid foris quæris ? quid his carnalibus studes ? quid in secularibus te implicas ? *Serm. 6 de Misericordia humana, in princ. f. 102, col. 3, H.*

Pourquoi courir çà et là ? qu'allez-vous chercher dehors ? pourquoi vous occuper du monde ? pourquoi vous embarrasser dans les affaires du siècle ?

6. Quanto magis ad mundum accedis, tanto longius a Deo recedis. *Ibid.*

Plus vous allez dans le monde, plus vous vous éloignez de Dieu.

7. Quanto magis foris es sapiens, tanto magis intus stultus efficeris. *Ibid.*

Plus vous passez pour sage dans le monde, plus vous devenez insensé dans le cloître.

8. Quanto magis extra lucraris, tanto magis intus perdis. *Ibid.*

Plus vous gagnez au-dehors, plus vous perdez au-de-dans.

9. Quanto magis in his quæ foris sunt vagaris, tanto magis intus evacuaris. *Ibid.*

Plus vous vous répandez dans les affaires du dehors, plus vous perdez l'esprit intérieur.

10. Multum monachi proficiunt, qui claustra custodiunt : sed cito deficiunt, qui sæpius foras vadunt. *Serm. 5 de una Virgini, et in ordin. 36, ante med. p. 360, col. 2, t. 3.*

Le religieux avance beaucoup quand il garde sa cellule, mais il recule dès qu'il se répand trop souvent au-dehors.

11. Sicut piscis non diu vivit extra aquam : sic religiosus vagabundus cito moritur per culpam. *Tit. 3 Dietæ, c. 1, ante med. p. 291, col. 2, E, t. 6.*

Si le poisson ne vit pas longtemps hors de l'eau, le religieux qui sort souvent ne tarde pas à trouver la mort dans le péché.

12. Evagatio nimia plurimorum, non exempla post se relinquit vitæ, sed scandala potius animarum. *Ep. ad ministr. provincial. et custod. ante med. p. 433, col. 1, E, tom. 7, part. 4.*

Les sorties trop fréquentes d'un grand nombre sont moins un sujet d'édification qu'un sujet de scandale pour les âmes.

13. In domo consistere, et turbæ et hominibus absconditum latere, semper religioso utile est, qui sibi desiderat et Deo vacare. *Pros.*

Il est avantageux au religieux qui désire penser à Dieu et à lui-même de garder le couvent et de se tenir éloigné des hommes.

14. Quidquid devotionis in domo colligis, hæc foris egrediens spargis potius quam auges et conservas. *In Inst. novit. part. 1, c. 34, p. 618, col. 1, C, t. 7, part. 4.*

La piété que vous pouvez acquérir dans le couvent, vous la dissipez en vous répandant au-dehors, au lieu de l'augmenter ou même de la conserver.

15. Non debet tibi esse consolatio extra domum evagari. *Ibid. etc.*

Vous ne devez pas trouver de consolation à sortir de la maison.

16. Quando extra domum egredieris, non multum circumspicias in plateis, ne forte videas unde tenteris. *Ibid. c. 35, p. 618, col. 1, litt. E.*

Quand vous sortez, ne promenez pas vos regards sur les places publiques, de peur d'y rencontrer quelque sujet de tentation.

S. Bern.

S. Bonav.

S. Cass. Arel. 17. Qui in religione immaculatum et purum conservare desiderat, aut nunquam in publicum, aut certe non nisi grandi et inevitabili necessitate procedat. *Epist. 1 ad quasdam, post inuit. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 788, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Le religieux qui veut se conserver chaste et saint ne doit jamais paraître en public, à moins d'y être forcé par des raisons sérieuses ou par la nécessité.

S. Cyr. Il. Hier. 18. Monacho nihil tam nocuum, detestabile et mortale, quam vicos et civitates, et gentium multitudinem circumire. *Ep. ad August. de Miracul. D. Hier. longe post med. p. 381, B.*

Rien n'est si funeste, si honteux et si mortel pour un religieux que de se répandre dans les bourgades et les cités, et parmi les foules.

Dionysius Carthus. 19. Quod aqua piscibus, hoc idem monachis monasterium operatur. *Ibid. longe post med. p. 382, C.*

Le monastère est au religieux ce que l'eau est au poisson.

20. Quantum religiosus noceat claustrum exire, cum sæcularibus conversari, non est opus describere, cum experientia id (proh dolor!) satis docuerit atque quotidie doceat. *Pros.*

Il n'est pas besoin d'insister sur le danger qu'il y a pour un religieux à sortir du monastère et à fréquenter le monde; l'expérience, hélas! l'a montré assez et le montre encore chaque jour.

21. Quemadmodum filiis Israel maxime nocuit egredi, et conversari cum Chanaanis: sic religiosus potissime nocet egredi et conversari cum mundanis.

De même que les enfants d'Israël eurent beaucoup à souffrir d'être sortis et d'avoir établi des rapports avec les enfants de Chanaan, de même il est funeste à un religieux de sortir et de fréquenter les mondains.

22. Sicut pisces si extra aquam perseverent, protinus moriuntur: sic religiosi si extra claustrum perdurent, perimuntur. *De Mortific. rivi-fica, art. 3, ante med. f. 120, p. 1.*

Comme le poisson meurt s'il demeure hors de l'eau, ainsi le religieux trouve la mort s'il reste éloigné du cloître.

S. Basile. 23. Sterquilinum cum sis et cinis, non homo, cur ad homines ingrederis? *Doctr. 14, ante med. apud Bibl. Patrum, t. 4, p. 789, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

N'étant que cendre et poussière, et non un homme, pourquoi fréquenteriez-vous les hommes?

S. Eus. Emis. 24. Quid prodest quod disceris, qui quocunque loco vadas, te tecum portas? Merito discereres, si quoquam te fugere posses. *Pros.*

Que vous sert-il de sortir, puisque vous vous portez vous-même partout où vous allez? Vous auriez raison de sortir, si vous pouviez quelque part vous fuir vous-même.

25. Digne aliquis discedit, si illuc ire possit, ubi eum diabolus invenire non possit.

Vous auriez raison de sortir, si vous pouviez aller quelque part où le démon ne pût vous trouver.

26. Non te fallas, non fugis discedendo adversarium de loco ad locum; sed de vitio ad virtutem, de passione ad emendationem: nam si cum aliter fugias, sequetur te: emenda te, et fugiet a te.

Ne vous faites pas illusion, ce n'est pas en allant d'un lieu à un autre que vous évitez votre ennemi, mais c'est en passant du vice à la vertu, des mauvaises habitudes aux bonnes; ne le fuyez pas autrement, ou il vous suivra; corrigez-vous, et il fuira loin de vous.

27. Quocunque discedis, vincula, quibus adstrictus es, passionum, hinc atque inde circumvallant intima tua. *Hom. 3 ad monach. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 580, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Quelle part que vous alliez, les passions assiègeront votre cœur pour l'envelopper et l'enchaîner.

28. Nescio ad quæ lucra velimus in sæculo conversari: nam cum hic in religione grande putetur damnum, non quotidie acquirere aliquid; illic grandis quæstus esse putandus est, vel acquisita non perdere: hic grande detrimentum creditur, non quotidie proficere, ibi vero summa virtus est, non perire. *Ibid. Hom. 5, post med. p. 583, col. 1, C.*

Je ne vois pas les avantages que nous pourrions trouver à nous répandre dans le monde. En religion, nous regardons comme une grande perte de ne pas acquérir un peu de vertu chaque jour, et dans le monde, on considère comme un grand profit de ne pas dissiper les vertus qu'on a acquises. Ici nous pensons que l'on perd beaucoup quand on n'avance pas chaque jour; là, au contraire, c'est le comble de la vertu de ne pas tomber.

29. Noli foris esse, ne tibi foris esse contingat. *Serm. 16 sup. Cant. post med. apud D. Bern. col. 2.*

Ne vous tenez pas dehors, de peur d'y être laissé pour toujours.

30. Si discipulus Deum secutus arguitur, quod renuntiare domui velit: quid fiet illis, qui nulla utilitate sæpe visitant domos suorum, quas dereliquerunt? *Sup. Luc. c. 2, in fine, col. 834, D, t. 5.*

Si le disciple qui doit suivre le Seigneur est blâmé parce qu'il veut dire adieu à sa maison, que sera-ce de ceux qui, sans raison aucune, reviennent souvent à la maison de leurs proches après l'avoir abandonnée?

31. Religiosus instruitur, ut raro sit in publico, frequens in secreto: ut qui tardius aspicitur, devotius veneretur. *Lib. 4 sup. 1 Reg. c. 4, post med. sup. illud, Festina nunc, hodie, etc. col. 1425, B, t. 5.*

On recommande aux religieux de paraître rarement en public et de garder habituellement la solitude, car ceux qu'on voit le moins sont ceux qu'on respecte le plus.

32. Non frequenter foras egrediaris, sed tu ad lectionem atque orationem vaca. *Lib. 2 in Registr. indict. 11, c. 42, Ep. 3 ad Joan. abbat. in med. col. 712, B, t. 2.*

Ne sortez pas souvent, mais vagnez à la lecture et à l'oraison.

S. Eus. Emis.

Gilleb. Angl.

Gloss. ord.

S. Greg. Mag.

33. Interpretare vocabulum monachi, hoc est nomen tuum, quid facis in turba solus? *Ep. 1 ad Heliodor. ante med. p. 2, D, t. 1.*

O moine, soyez ce que dit votre nom; puisque ce nom signifie que vous êtes seul, qu'allez-vous faire dans la foule?

34. Quid agis, frater, in sæculo, qui major est mundo? *Ibid.*

O mon frère qui êtes plus grand que le monde, que faites-vous dans le siècle?

35. Viderint quid alii sentiant: unusquisque enim suo sensu dicitur: mihi oppidum carcer, et solitudo paradisi. *Pros.*

Que les autres pensent ce qu'ils voudront, car chacun suit son sentiment; pour moi la ville est comme une prison, et la solitude un paradis.

36. Quid desideramus urbium frequentiam, qui de singularitate censemur? *Ibid. Ep. 4 ad Rust. p. 44, D.*

Pourquoi désirer courir dans la ville, puisque la solitude est le lot qui convient à notre profession?

37. Crebrius in urbibus, quam in cellula est: et inter fratres simulat verecundiam, qui platearum turbis gaudet collidi. *Ibid. ante med. p. 43, A.*

On est plus souvent en ville que dans sa cellule; on feint une certaine retenue avec ses frères, et on est heureux de se mêler à la foule dans la cité.

38. Morbide oves, quæ suum relinquunt gregem, luporum faucibus devorantur. *Ibid. Ep. 8 ad Demetr. ante fin. p. 71, A.*

Les brebis malades qui abandonnent le troupeau deviennent la proie des loups.

39. Virgines veræ diebus festis propter frequentiam populorum pedem domi cohibent, nec tunc egrediuntur, quando major est adhibenda custodia, et publicum penitus devitantum. *Ibid.*

Une vierge véritable ne met pas, les jours de fête, le pied hors de sa maison, à cause de l'affluence de la foule, et elle ne sort pas du tout, parce qu'elle doit observer une plus grande vigilance et fuir absolument le monde.

40. Summæ stultitiæ est, renuntiare sæculo, dimittere patriam, in bes deserere, monachum profiteri, et inter majores populos peregre vivere, quam eras victurus in patria. *Pros.*

C'est une grande folie de dire adieu au siècle, de quitter sa patrie, sa ville, d'entrer en religion, et de vivre ensuite au milieu d'un monde plus nombreux que dans son propre pays.

41. Si cupis esse quod diceris, monachus, id est solus, quid facis in urbibus, quæ utique non sunt solum habitacula, sed multorum? *Tom. 1, Epist. 13 ad Paulin. circa med. p. 103, A.*

Si vous voulez, ô moine, être ce que signifie votre nom, c'est-à-dire seul, que faites-vous dans les villes? Ce n'est pas là qu'habitent les solitaires, mais la multitude.

42. Sæcularium et maxime potentium consortium devita. Quid tibi necesse est ea videre

crebrius, quorum contemptu monachus esse cœpisti? *Ibid. a med. p. 103, A.*

Fuyez la société des séculiers et surtout celle des grands. Quelle nécessité vous force à voir si souvent ce que vous méprisez quand vous êtes entré dans le monastère?

43. Raro sit egressus in publicum: nunquam causa deerit procedendi, si semper quando necesse est processura sis. *Tom. 1, Ep. 22 ad Eust. longe ante med. p. 193.*

Allez rarement dans le monde; vous serez toujours dehors, si vous voulez sortir chaque fois que vous en aurez quelqu'un raison.

44. Tu, filia, ejus domum angustam judicas, cujus non tibi fuit venter angustus? *Pros.*

O ma fille, vous vous trouvez trop à l'étroit chez la mère dont le sein ne fut pas trop étroit pour vous porter?

45. Decem mensibus utero clausa vixisti, et uno die in cubiculo cum matre non duras?

Vous avez passé dix mois renfermée dans son sein, et un jour passé dans votre cellule avec votre mère vous paraît trop long?

46. An oculos ejus ferre non potes? et quia omnes motus tuos, utpote illa quæ genuit, quæ aluit, et ad hanc adduxit a tatem, facilius intelligit; testem domesticam fugis?

Est-ce que vous ne pouvez pas soutenir son regard? et parce qu'elle devine tous vos mouvements après vous avoir engendré, nourri, conduite jusqu'à cet âge, vous voudriez échapper à sa surveillance maternelle?

47. Si virgo es, quid times diligentem custodiam? Si corrupta, cur non palam nubis? Secunda post naufragium tabula est, quod male cœperis, saltem hoc remedio temperare.

Si vous êtes vierge, pourquoi redouter cette vigilance active? Si vous ne l'êtes pas, pourquoi ne pas vous marier publiquement? La seconde planche après le naufrage, c'est de régulariser par le remède la vie qu'on a mal commencée.

48. Si ad matrem migraveris post ruinam, facilius poteris cum ea plangere, quod per illius absentiam perdidisti. Quod si adhuc integra es, et non perdidisti, serva ne perdas. *Tom. 1, Ep. 47 de vitando suspecto contubernio, ante med. p. 224, D.*

Si vous retournez à votre mère après votre égarement, vous pourrez plus aisément déplorer avec elle ce que vous avez perdu loin de sa présence. Si vous êtes encore pure, et si vous n'avez point perdu la chasteté, veillez à ne pas la perdre.

49. Ovis quæ de ovili egreditur, lupi statim morsibus patet. *Tim. 1, Ep. 52 de Vita Malchi, post init. p. 236, C.*

La brebis qui sort du bercail s'expose à périr aussitôt sous la dent du loup.

50. Rarus tibi sit egressus in publicum: nunquam tibi causa deerit procedendi, si semper necessarie processurus sis. *In Reg. mon. c. 3, sub fin. p. 269, A, t. 4.*

Sortez rarement en public; vous aurez sans cesse des raisons pour sortir, si vous voulez vous en faire une nécessité.

S. Hier.

51. Eredientibus hospitium armet oratio, et egredientibus occurat oratio antequam sessio : nec prius corpusculum requiescat, quam animam pascat. *Ibid. c. 14 de Contempl. post init.* p. 280, D.

Armez-vous de la prière quand vous sortez du monastère ; priez avant de vous asseoir dehors ; ne donnez repos à votre corps qu'après avoir donné à votre âme sa nourriture.

52. Monachus solitudo facit, non publicum. *Tom. 4, Epist. 54 ad Oceanum de Vita clericor. post med. p. 318, D.*

C'est la solitude qui fait le moine, et non la vie en public.

53. Quasi compedes claustralibus adduntur catenis obedientia, dum vagari, vel egredi foras non permittuntur. *Lib. 2 de Claustr. animæ, c. 13, circa med. p. 46, G, t. 2.*

C'est comme une entrave ajoutée aux chaînes monastiques de l'obéissance, que de ne pouvoir en toute liberté sortir et courir de tous côtés.

54. Sunt quidam, qui cum exeunt foras, non tantum intus sunt dissoluti, sed etiam foras curiosi. *Ibid. c. 22, in princ. p. 51, H.*

Beaucoup, lorsqu'ils sortent, ne sont pas seulement dissipés intérieurement, mais encore distraits par tous les objets extérieurs.

55. Frequentem exitum caveamus, ne egrediamur temere : nemo de conscientia sua confidat : Dina intus virgo, intus casta, intus columba fuit, egressa foras colorem pariter cum nomine mutavit. *Lib. 2 de Arca Noe morali, c. 3, in fine. p. 202, F, t. 2.*

Astenons-nous des sorties trop fréquentes, de crainte qu'elles ne soient dangereuses pour nous ; que personne ne compte trop sur soi-même : Dina était vierge, elle était pure, semblable intérieurement à la colombe ; mais étant sortie, elle perdit et sa beauté et son honneur.

56. Gloriatio monachi est, quando in loco suo permanet, et huc illucque non vagatur. *Lib. de Miscellan. codic. 1, tit. 199, circa med. p. 114, E, t. 3.*

Ce qui fait la gloire d'un religieux, c'est de rester dans son monastère et de ne pas courir çà et là.

57. Bonus claustralis mente et corpore exivit de mundo : sed sunt quidam, qui etsi corpore, nondum tamen mente egressi sunt. *Pros.*

Un bon moine quitte le monde d'esprit et de corps ; mais il en est qui le quittent de corps sans y renoncer d'esprit.

58. Qui egreditur ex toto debet egredi, ut vere dicat cum philosopho : Omnia mecum porto. *Sup. Gen. c. 12, Moral. f. 17, col. 2, tom. 1.*

Celui qui le quitte doit le quitter entièrement, pour pouvoir dire avec le philosophe : Je porte tout avec moi.

59. Maxime novitius periculosus est omnis egressus, quia cito læduntur. *Ibid. c. 34, Moralit. f. 47, col. 3.*

Les sorties sont surtout dangereuses aux novices : parce qu'ils tombent facilement.

Hugo card.

60. Diabolus semper monet egredi : malum autem est egredi, quia vix regreditur homo. *Sup. Isaiam, c. 36, fol. 79, col. 4, t. 4.*

Le diable nous presse toujours de sortir, mais ce serait un malheur de l'écouter, car un retour c'est à peine si on serait resté homme.

61. Quandoque claustrales stant clausi in claustris suis, vacantes contemplationi et orationi, habent gratiam coram Deo et coram hominibus : exeuntes autem ad publicum, et frequentes curias, amittunt utrumque. *Sup. Marcum, c. 14, Mystice, f. 116, col. 1, t. 6.*

Tant que les religieux se tiennent dans leur cloître, se livrant à la contemplation et à l'oraison, ils possèdent la grâce devant Dieu et devant les hommes ; mais viennent-ils à se répandre dans le monde et dans les assemblées nombreuses, ils la perdent aux yeux de tous.

62. Si tam dure arguitur, qui nondum fuerat Dominum secutus, quid erit de regularibus illis, qui quotidie, quibusdam modicis occasionibus visitant domos parentum ? *Sup. Luc. c. 9, f. 191, col. 2, t. 6.*

Si un disciple qui ne s'était pas encore mis à la suite du Seigneur fut si sévèrement blâmé, que sera-ce de ces religieux qui, chaque jour et pour la moindre raison, vont visiter leurs parents ?

63. Nemo religiosorum, qui egredi cupit, dicat : Habeo patrem, habeo matrem. Respondedo tibi : Habes Jesum ; quid quaeris ista quæ mortua sunt ? Qui habet Jesum, habet patrem, habet matrem, habet filios, habet omnem propinquitatem. *Pros.*

S. Joan. Clr.

Que jamais un religieux désirant sortir ne dise : J'ai mon père, j'ai ma mère. Je lui répondrai : Vous avez Jésus ; pourquoi rechercher ce qui doit être mort pour vous ? Quand on a Jésus, on a son père, sa mère, ses enfants, toute sa famille.

64. Mortuus pater non exigit pietatem filii : quid ergo quaeris patrem ? quid quaeris matrem ? Aut christiana est mater, aut non est christiana : aut sancta est, aut peccatrix. Si sancta est, gaudet quia servus Domino : si peccatrix, dimitte illam, mortua est. *Hom. 17 ex div. in Matth. post med. col. 1190, B, t. 2.*

Un père, quand il est mort, n'exige plus les devoirs de la piété filiale ; pourquoi donc vous inquiétez-vous de votre père et de votre mère ? Ou votre mère est chrétienne, ou elle ne l'est pas ; ou elle est une sainte, ou bien elle est une pécheresse. Si elle est une sainte, elle se réjouit que vous soyez au service du Seigneur ; si elle est une pécheresse, laissez-la, elle est morte.

65. Labore ingenti et fatigatione mores graves et optimos acquirimus ; et quod multo temporis labore quaesiverimus, fieri potest ut egrediendo ad sæcularia, uno momento temporis amittamus. *Pros.*

S. Joan. Clim.

Ce n'est qu'après beaucoup de soins et de fatigues que nous pouvons acquérir des vertus fortes et solides, et ce qui nous a coûté beaucoup de temps et de peine à acquérir, un seul instant suffit pour nous le faire perdre, si nous allons au milieu du monde.

66. Qui post abrenuntiationem cum sæcularibus versatur, in eosdem laqueos, in quibus sæculares incidunt, incidet. *Grad. 3. in fine,*

Hugo  
a S. Victor.

Hugo card.

S. Joan. Clin. *apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 247. col. 1, B, edit. Coloniens. 1618.*

Celui qui, après avoir renoncé aux vanités du siècle, fréquente le monde, tombera dans les mêmes pièges que les mondains.

67. Melior est subditus pauper, quam solitarius, qui hine inde distrahitur. *Ibid. grad. 27, circa med. p. 289, col. 1, C.*

Le pauvre résigné l'emporte sur le solitaire qui court de côté et d'autre.

Joan. Saresb. 68. Expertus sum in multis negotiis, quod cum in turba sæculari solum monachum versari periculosum est, in gente nostra periculosissimum est. *Ep. 76, ante med. apud Bibl. Patr. t. 15, p. 518, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

J'ai souvent fait l'expérience que s'il y a du danger pour un religieux à se trouver seul dans les assemblées mondaines, il y en a beaucoup plus pour ceux de notre ordre.

Joan. Trith. 69. Monachus in turba, est piscis sine aqua. *Lib. 3 de Vir. illustr. ordin. S. Benedicti, c. 338, circa med. p. 115, col. 2.*

Un moine dans le monde est comme un poisson hors de l'eau.

70. Nihil est quod monachi propositum ita dissolvat, quomodo evagatio frequens. *In c. 1 Reg. S. Bened. verb. Gyrovagus. post med. p. 210, col. 1.*

Rien n'est plus capable d'anéantir les bonnes résolutions d'un religieux que les sorties fréquentes.

71. Amator Christi etiam in medio multitudinis Jesum cogitat. *Hom. 12 ad monachos, ante med. lib. 1, p. 419, col. 2.*

Celui qui aime Jésus-Christ pense à lui, même au milieu des assemblées du monde.

72. Corporis motu spiritus non polluitur, quando mentis solitudo custoditur. *Ibid.*

L'esprit se conserve pur malgré les déplacements du corps, quand il se maintient dans le recueillement.

73. Sicut arbusta de loco in locum pluries transplantata, fructum raro afferre consueverunt; ita monachus qui de uno monasterio in aliud leviter volat, rarissime fit sanctus, seu stabilis. *Lib. 1 de Tent. relig. c. 9, ante fin. p. 633, col. 1.*

De même qu'un arbrisseau transplanté maintes fois d'un lieu dans un autre porte rarement des fruits, ainsi le religieux qui vole d'un monastère à un autre acquiert rarement la sainteté ou la persévérance.

74. Rarus egressus in publicum, magnam tibi in plebe reverentiam maturitatis exhibet. *De Inst. vite sacerdot. c. 6, post init. p. 778, col. 2.*

Quand on sort rarement, on acquiert plus de considération dans le monde.

75. Nihil plus nocet infirmis claustralibus, quam frequens visitatio amicorum. *Orat. 5 in Conventu abbat. habita, ante med. p. 877, col. 1.*

Rien n'est plus fatal à la faiblesse des religieux que la visite fréquente de leurs amis.

76. Rarus egressus magnam tibi apud homines maturitatis reverentiam præbebit. *Ep. 4, ad Nicol. presbyt. Merinicens. p. 929, col. 2.*

Joan. Trith.

Sortez rarement, et vous en serez plus estimé et plus respecté des hommes.

77. Onager (ut ait Job) contemnit civitatem, et verus monachus communem sæcularium civium conversationem. *Lib. 3 de summo Bono, c. 17, sent. 5, p. 673, col. 1.*

S. Isidorus Hispat.

L'onagre, d'après Job, méprise les cités peuplées, et le vrai religieux dédaigne de converser avec les mondains.

78. Nec naturæ pudorem, nec ipsam disciplinam monasticam curatis, nec molliem eam, quam civitates et oculis et auribus afferunt, metuitis, nec futuram comminationem huic rei denuntiatam perhorrescitis, ad urbem crebro commeantes. *Pros. Si suppliciorum periculum facere minime vultis, tumultuum bellum fugite, quod religiosæ ac Deo consecratæ vitæ exercitationem gravibus ac periculosis sagittis insectatur. Lib. 1, Epist. 367 ad moniales, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 510, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

S. Isidorus Pelus.

Vous ne vous inquiétez ni de votre honneur naturel, ni de la règle du couvent; vous ne craignez pas cette mollesse qui dans les cités frappe les yeux et les oreilles; vous ne redoutez pas d'encourir la sentence prononcée contre cette conduite, et vous sortez fréquemment en ville. Si vous ne voulez pas vous exposer au danger des supplices, évitez la guerre avec un monde qui vous poursuivrait de ses traits funestes jusque dans les exercices d'une vie religieuse et consacrée à Dieu.

79. Verendum est, ne redeat ægritudo, quod ex turbæ commixtione fieri consuevit. *In Lib. ascetico, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, édition. Colon. 1618.*

S. Nilus.

Il faut craindre de reprendre le mal que l'on contracte ordinairement en se répandant dans le monde.

80. Facile in laqueos, ex quibus se extricasse arbitrabantur, rursus incidunt, qui sine timore cum mundi turbis versari student. *Ibid.*

Ceux qui fréquentent sans aucune crainte les assemblées mondaines retomberont facilement dans les pièges dont ils se croyaient délivrés.

81. Quid est claustralem redire ad sæculum, nisi cæli habitatorem cadere in infernum? *Epist. 13 ad monach. novit. in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, parte 2, p. 711. col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Petr. Dilescens.

Un moine qui rentre dans le monde est-ce autre chose qu'un habitant du ciel tombant dans l'enfer?

82. Periculosum est neophytis, et nondum in sancta religione firmatis exire in publicum. *Ibid.*

Il y a du danger pour des néophytes et pour ceux qui ne sont pas encore affermis dans leur vocation à paraître dans le monde.

83. Si vis exire de claustris, ut obtineas libertatem, devias et aberras: recedens enim a claustris, elongaris a Deo. *Ibid. post med. etc.*

Si c'est pour jouir de la liberté que vous voulez sortir du cloître, vous vous égarez et vous vous faites illusion; car celui qui déserte le cloître s'éloigne de Dieu.



*Petr. Blesens.* 84. Non decet ad sæculum tam frequenter redire monastici ordinis professorem. *Ibid. ante fin. p. 712, col. 1, A.*

Il ne convient pas qu'un religieux se répande souvent dans le monde.

85. Ama, quæso, claustrum, et absconde ab animo tuo desiderium exeundi. *Pros.*

Je vous en prie, aimez votre monastère, et arrachez de votre cœur le désir d'en sortir.

86. Nam si paradisi in hac vita præsentis est, in clastro est : quidquid enim extra est, plenum est anxietate, inquietudine, amaritudine, formidine, sollicitudine et dolore.

S'il y a en effet un paradis sur cette terre, il est dans un monastère; hors de là, tout n'est que chagrin, inquiétude, amertume, crainte, sollicitude et douleur.

87. Fallax et seductoria illa evagandi voluptas, consumit claustralis innocentie fructus. *Ibid. in fine, p. 712, col. 1, B.*

Ce plaisir trompeur et séduisant de courir çà et là détruit les fruits de la sainteté monastique.

*Petr. Ce'lens.* 88. Monachi est, non egredi. *Lib. 7, Ep. 20, ante med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, cdit. Colon. 1618.*

Un moine ne doit pas sortir.

*S. Petr. Dam.* 89. Lectioni vel orationi minime vacat, quem extra egredi et terrena quæque tractare, imminens potius necessitas dicitur. *Pros.*

On ne vaque ni à la lecture ni à l'oraison quand on se sent plutôt pressé du besoin de sortir et de se mêler à toutes sortes d'affaires temporelles.

90. Charitas in eo minuitur, quia mens, quæ tot actionum sæcularium ventos recipit, ab amoris intimi fervore tepescit.

La charité s'affaiblit alors, parce que l'âme, subissant l'impression de tout ce qui se passe dans le monde, perd sa ferveur intérieure.

91. Suum quoque castitas mentis pendium patitur, quia nonnunquam mens concupiscentiæ telo configitur per carnis speciem, quam exterius contempletur. *Opusc. 12, c. 11, ante med. p. 494, col. 1, A, t. 3.*

La chasteté spirituelle est aussi compromise, parce que souvent la vue d'une femme qu'on rencontre dans le monde enfonce dans le cœur le trait de la concupiscentie.

92. Monachus discurrens lacrymarum compunctionem, quibus peccata defleat, non habet: quia mens arida, quæ per æstum terrenæ conversationis incedit, dum perfundi rore sancti Spiritus non meretur, arefcit. *Ibid. a med. p. 497, col. 1, C.*

Le religieux qui se répand dans le monde n'a pas les larmes de la compunction pour pleurer ses péchés; car une âme insensible qui se jette dans le feu des affaires terrestres se dessèche au lieu de se rendre digne de la rosée du Saint-Esprit.

93. Monachus si iter mundi sæpe terit, procurator insidiarum laqueos non evadit : cum vero ad propriæ habitacionis claustra reverti-

tur, cominus illum quasi quædam conglobata turba omnium quæ viderat, vel audierat, comitatur. *Pros.*

Le religieux qui va souvent dans le monde n'échappe pas aux pièges dressés contre lui; mais quand il rentre dans sa cellule, toutes les choses qu'il a vues ou entendues le poursuivent comme une foule enemie.

94. Si orationi vacare enixius cœperit, ecce phantasmata cogitationum, ecce imagines quas viderat, rerum : itaut in quolibet angulo constitutus, videatur sibi istis interesse, et inter ipsas adhuc residere, etc. Vide ibi plura. *Ibid. c. 12, in princ. p. 497, col. 2, B.*

S'il se met en oraison, aussitôt son esprit est assailli de fantômes et des images de tout ce qu'il a vu; il est au fond de sa cellule, et cependant il lui semble se trouver encore au milieu de toutes ces vanités mondaines.

95. Monacho ab egressione ad publicum nisi causa conversionis exegerit, studendum est declinare. *Ibid. c. 13, sub fin. p. 498, col. 2, A.*

Un religieux ne doit jamais aller dans le monde, à moins qu'un motif de conversion ne l'y appelle.

96. Noverit monachus vitio vagacionis addictus, quia nisi a sæculo pedem retrahat, nec perfectionis culmen attingere, nec ordinis sui digne poterit munia custodire. *Ibid. c. 20, in princ. p. 501, col. 1, C.*

Le religieux qui a pris l'habitude de sortir doit savoir que, s'il ne cesse pas d'aller dans le monde, il ne pourra ni arriver à la perfection, ni bien observer les règles de son ordre.

97. Qui discurrendo per sæculum propriæ libidini satisfacit, et tamen obediens se majorum jussionibus asserit, noverit Deum non tam coloratis verboribus credere, quam de occultis hominum juxta conscientiam judicare. *Ibid. c. 21, in med. p. 504, col. 2, F.*

Celui qui, en courant de côté et d'autre dans le monde, ne cherche qu'à se satisfaire tout en certifiant qu'il exécute les ordres de ses supérieurs, doit savoir que Dieu ne croit pas à nos belles paroles, mais qu'il juge les hommes d'après leurs pensées et leur conscience.

98. Quisquis se per negotiorum sæcularium exercitia delectabiliter fundit, holocausti sui medullas cum visceribus subtrahit, et solam victimæ pellem (quæ offerri prohibetur) adolere contendit. *Ibid. c. 22, circa med. p. 502, col. 2, A.*

Celui qui prend plaisir à se mêler des affaires du monde retire morceau par morceau l'holocauste qu'il a offert; il en retire les entrailles et ne laisse que la peau, qu'il est défendu d'offrir.

99. Monachus non aliquando progredi, nisi violenta poposcerit necessitas, acquiescat : sed, id tanto parcius, tantoque agat, quanto scit, quod vagando per sæculum neque spiritualiter vivere, neque ad perfectionis culmen valeat (etiãmsi diligenter invigilet) pervenire. *Ibid. c. 23, in fine, p. 503, col. 2, B.*

Que le religieux ne sorte jamais, à moins qu'une raison très-pressante ne l'y oblige; encore doit-il le faire d'autant plus rarement qu'il sait bien qu'en allant dans le monde

on ne peut mener une vie de recueillement, ni parvenir au sommet de la perfection, quelles que soient les précautions dont on s'environne.

S. Petr. Dam.

100. Quisquis monachus perfectionis culmen festinat attingere, intra remotiōnis suae se claustra cohibeat : discurrere vero per saeculum, velut mergere se in lacum sanguinis perherescat. *Ibid. c. 32, in princ. p. 508, col. 1. B.*

Que tout religieux qui veut atteindre à la perfection se tienne derrière la grille du monastère, et qu'il ait autant de répugnance pour se répandre dans le monde qu'il en aurait à se jeter dans un étang de sang.

101. Melius est in religione vel segniter vivere, quam funditus in mundana conversatione perire. *Opusc. 13, c. 7, ab init. p. 315, col. 1, B, t. 3.*

Mieux vaut mener une vie tiède en religion que de périr entièrement en fréquentant le monde.

102. Raro progressurus egredere, ut semen verbi, quod sparseras, jugiter valeas excolendo rigare. *Ibid. c. 15, in princ. p. 519, col. 2. D.*

Sortez rarement, afin de pouvoir sans cesse arroser la semence de la parole que vous avez répandue.

103. Monachi discurrētes, non monachi dicendi sunt, sed gyrovagi. *Opusc. 27, c. 3, in titul. p. 710, col. 1, B, t. 3.*

Les religieux qui courent de côté et d'autre devraient plutôt porter le nom de girouettes que celui de moines.

S. Petr. Maur.  
abbas Cluiv.

104. Nihil simplicitati nostrae cum astutia saeculari, nec decet ut qui in saeculo eremum elegimus, nunc de eremo ad saeculum redeamus. *Lib. 6, Epist. 12 ad Eug. pap. in fine, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 124, col. 2, F, edit. Coloniae 1618.*

Notre simplicité ne doit avoir rien de commun avec l'astuce mondaine, et il ne convient pas qu'après avoir quitté le monde pour le cloître, nous laissions maintenant le cloître pour le monde.

S. Thomas  
à Kempis.

105. Si vis in bono statu perseverare, noli extra domum tam saepe vagari. *Serm. 2 ad novit. in fine, t. 1.*

Voulez-vous persévérer dignement dans votre état ? ne sortez pas si souvent de chez vous.

106. Quanto quis latinus foris extenditur, tanto intus minoratur. *Ibid. Serm. 3, divis. 1.*

Plus on se répand au-dehors, moins on devient parfait.

107. Cor religiosi debet esse in caelo, non vagari in saeculo. *Ibid. Serm. 13, divis. 2, in calce.*

Le cœur du religieux doit se fixer dans le ciel, et non se répandre dans le monde.

108. O quam rarum et alienum est in multis religiosus sapius non egredi, qui pro poena carceris reputaret, si infra annum extra septa monasterii, vel extra portam spatium causa extra non deberent ! *Ibid. Serm. 13, divis. 10.*

Où ! qu'il est rare qu'un religieux ne sorte pas trop souvent ! Ils se croiraient en prison s'ils devaient passer un an sans franchir la clôture ou la porte du monastère pour aller de côté et d'autre.

109. Nullos edificat evagandi libertas, nam vera devotio nis nutritus, est solitarius et religiosus inclusus. *Ibid. Serm. 14, divis. 5, in calce.*

La liberté de courir çà et là n'édifie personne : car celui qui se forme à la piété véritable, c'est le solitaire et le religieux cloître.

110. Cum aliquis uno pede claudus, aut monocolus egreditur, raro utroque sanus revertitur. *Ibid. Serm. 14, divis. 6.*

Celui qui sort boiteux d'un pied ou borgne rentre rarement guéri de l'une ou de l'autre infirmité.

111. Vulpes exiens foveam, nescit diu per rectam incidere viam : sic homo vagus, diu nequit se fingere, sed seipsum prodit etiam invitus coram multis ignotis, aut verbis, aut factis apertis. *Ibid.*

Le renard qui sort de sa tanière ne sait pas longtemps aller droit ; il en est de même de l'homme qui court çà et là : il ne peut pas longtemps se dissimuler, mais il se trahit malgré lui-même devant des inconnus par ses paroles et ses actions.

112. Laudabile est homini religioso, raro foras ire, fugere videri, nolle etiam homines videre. *Lib. 1 de Imit. Christi, c. 20, sect. 6, tom. 2.*

Un religieux est louable de sortir rarement, d'éviter de paraître et de refuser de voir les hommes.

113. Laetus exitus, tristem saepe reditum parit. *Ibid. c. 20, sect. 7.*

On sort quelquefois très-gai, et l'on rentre fort triste.

114. Necessaria et utilis est vago clausura. *In Hortul. rosar. c. 8, sect. 2, t. 2.*

La clôture est utile et nécessaire à celui qui aime trop à courir de tous côtés.

115. Qui sapius foris evagatur, raro inde melioratur. *Ibid. c. 10, sect. 2.*

Celui qui va trop dans le monde en revient rarement plus parfait.

116. Vagus horret disciplinam et cellam, sicut avis capturam. *Ibid. c. 11, sect. 2.*

Celui qui est habitué à courir de tous côtés a autant d'aversion pour la règle et la cellule, que l'oiseau pour la cage.

117. Foris vagantibus Deus denegat experimentum internae suavitatis. *Ibid. c. 12, sect. 3.*

Dieu refuse les douceurs intérieures à ceux qui se répandent au-dehors.

118. Vae tibi, qui saepe foris evagaris, et tempus infructuose expendis ! *In Valle lilior. c. 15, in princ. t. 2.*

Malheur à vous qui sortez trop souvent et qui perdez inutilement votre temps !

119. Vagus et instabilis vilescit, saepe foris visus : fugiens autem turbas et manens intus, reputatur sanctus. *Ibid. c. 18, sect. 2.*

L'homme inconstant et vagabond que l'on voit souvent dehors s'avilit ; mais celui qui fuit le monde et qui reste dedans passe pour un saint.

Thomas  
à Kempis.

120. Qui libenter foris ambulat, et hinc inde fabulari desiderat, raro est, quin cor suum maculet, et inde votior ad cellam pacis amicam redeat. *Ibid. c. 23, in princ.*

Celui qui aime à se promener dehors et à bavarder en tous lieux risque de souiller son cœur presque toujours, et de rentrer moins fervent dans sa cellule, qui est l'amie de la paix.

121. Qui foris vagatur, innumeris periculis patet. *De Disc. claustr. c. 9, sect. 3, t. 2.*

Celui qui va courir dehors est exposé à des dangers innombrables.

122. Quod si omne rarum, carum censeatur: tanto erit quis Deo carior, et hominibus reverentior, quanto rarius foris videtur. *Pros.*

Si la rareté donne du prix aux choses, celui qui sortira rarement sera plus cher au Seigneur et plus vénéré des hommes.

123. Lumen in incerna clausum, fulgorem suum retinet et ardorem: extra vero positum et ejectum, levi flatu extinguitur et tenebrescit. *In Dial. novit. c. 4, sect. 4, t. 3.*

La lumière renfermée dans une lanterne conserve son éclat et son ardeur; mais la place-t-on en dehors, un souffle léger suffit pour l'éteindre et répandre partout les ténèbres.

124. Cave a frequenti exitu, et ubi opus non habes ne accedas. *De Exerc. spirit. c. 4, sect. 2, in princ. t. 2.*

Tenez-vous en garde contre les sorties fréquentes, et n'allez jamais où vous n'avez rien à faire.

125. Si obedientia jubet, vel utilitas egredi requirit, vade cum decenti disciplina, et cito ad tua reverte secreta. *Ibid.*

Si l'obéissance vous le commande, ou qu'une raison d'utilité le réclame, sortez en vous conformant à la règle, et rentrez au plus tôt dans votre retraite.

126. Foris saepe hauritur, unde interior homo inquinatur. *Ibid.*

C'est souvent au-dehors que l'homme intérieur contracte des souillures.

127. Ad cavendum laqueos apertos vel occultos libentius sis intus, quam foris. *Ibid.*

Soyez dedans plutôt que dehors, si vous voulez éviter les pièges découverts ou cachés qui vous sont tendus.

128. Vidi frequenter evagantes, et nullum fructum inde ferentes. Heu! raro exitur sine periculo, rarius sine culpa reeditur. *Ibid. c. 4, sect. 4.*

J'ai vu ceux qui vont souvent dans le monde n'en rapporter aucun fruit. Hélas! rarement on sort sans danger, plus rarement encore on rentre innocent.

129. Sicut arbor fructificare non potest, si saepius transferatur: sic monachus frequenter migrans nec potest fructificari. *Lib. 5, libell. 7 de Fortitud. num. 36, p. 590, col. 1.*

L'arbre trop souvent transplanté ne peut pas porter de fruits; il en est de même du religieux qui sort fréquemment.

130. Patres nostri deserta sequebantur, nos autem civitates sequimur. *Lib. 10, c. 168, in princ. p. 906, col. 2.*

Nos pères cherchaient les déserts, et nous cherchons les cités.

131. Cum in cella sum, in pace est anima mea: cum autem foris egredior, conturbor. *In Sent. in fine positus, sent. 25, in princ. p. 997, col. 2.*

Quand je suis dans ma cellule, mon âme est en paix; si au contraire je sors, elle est dans le trouble.

## SENTENTIA PAGANORUM.

132. Egressurus domo tecum expendito, quid foris agere velis: domum ubi redieris, quid egeris reputato. *In Sent. sent. 2.*

Avant de sortir de chez vous, examinez bien ce que vous voulez faire dehors, et quand vous rentrerez, voyez ce que vous y avez fait.

133. Si aliquando acciderit ut foras promineas, et alicui placeret cupias, te de statione tua dejectum esse scito. *In suo Enchirid. c. 30, in princ.*

Si quelquefois il vous arrive de sortir dans le but de plaire à quelqu'un, sachez que vous êtes déchu de votre état.

134. Non est accedendum eo unde liber regressus non sit. *De Tranquill. animi, c. 5, in fine, p. 527, t. 1.*

Gardez-vous d'aller quelque part d'où vous ne pourriez pas librement revenir.

135. Circumcidenda est concursatio. *Ibid. c. 22, p. 533.*

Il faut couper court aux allées et aux venues.

136. Isti qui per officia concursant, se aliosque inquietant. *De Brev. vitæ, c. 14, post med. pag. 573.*

Ceux qui par devoir vont d'un côté et d'autre sont souvent un sujet d'inquiétude pour eux-mêmes et pour les autres.

137. Primum argumentum compositæ mentis existimo, posse consistere, et secum morari: nusquam est, qui ubique est: non coalescit planta, quæ sæpe transferitur. *Epist. 2, circa init. p. 524, t. 2.*

Selon moi, le premier devoir d'un esprit modéré, c'est de se contenir et de vivre avec lui-même; celui qui est partout n'est nulle part, et l'arbre trop souvent transplanté ne prend pas racine.

138. Quid tibi vitandum præcipue existimem, quaeris? Turbam: non dum illi te tuto commiseris. *Epist. 7, in princ. p. 530, t. 2.*

Vous me demandez ce qu'il me semble que vous devez surtout éviter? C'est la foule; vous n'y avez pas encore trouvé de sûreté.

139. Avarior redeo, ambitiosior, luxuriosior, imo vero crudelior et inhumanior, quia inter homines fui. *Ibid. post init. p. 530.*

Quand je suis allé parmi les hommes, j'en suis revenu plus porté à l'avarice, à l'ambition, à la mollesse, et même plus cruel et plus inhumain.

In Vitis Patr.

Cicob. Lind.

Epictetus.

Seneca.

Thomas a Kempis.

In Vitis Patr.

Seneca.

140. Non vagatur quod est fixum et fundatum. *Epist. 35, in princ. p. 587, t. 2.*

Ce qui est fixe et bien établi ne change pas de place.

141. Tam frequens migratio, instabilis animi est : coalescere otio non potes, nisi desinas circumcursare et errare. *Pros.*

Des voyages si fréquents accusent un esprit changeant ; vous ne pouvez pas trouver de repos si vous ne cessez d'aller et de courir de tous côtés.

142. Ut animum possis continere, prius corporis tui fugam siste : interrumpenda non est quies, et vitæ prioris oblivio. Quoties processeris, in ipso transitu aliqua que renovent cupiditates tuas, tibi occurrent. *Epist. 69, in princ. p. 657, t. 2.*

Si vous voulez contenir votre esprit, suspendez les voyages de votre corps ; il ne faut pas sortir de votre repos et recommencer votre ancienne vie. Toutes les fois que vous vous mettez en course, vous rencontrerez aussitôt des objets qui réveilleront votre passion.

## ELECTIO (ELECTION).

## DEFINITIO.

S. Antonin.

Eligere est appetere aliquid propter aliquid consequendum. *Part. 1 de Volunt. c. 2, § 1, in princ. f. 70, col. 2.*

Elire, c'est désirer une chose pour en retirer quelque avantage.

S. Ambr.

Eligere est alterum alteri præoptari. *Sup. 1 Sent. dist. 40, art. 3, quæst. 1, argum. 2, p. 327, col. 2, C, t. 4.*

Elire, c'est préférer une chose à une autre.

S. Jean. Dam.

Nihil aliud est electio, quam e duabus rebus propositis alterius præ altera susceptio. *Lib. 2 de Fide orthodox. c. 22, post med. f. 204, p. 1, litt. A.*

L'élection n'est pas autre chose que le choix d'une chose de préférence à une autre également proposée.

In Vitæ Patr.

Electio est appetitio cum deliberatione conjuncta earum rerum, quæ in nostra potestate sitæ sunt. *Lib. 1 in Vita SS. Barlaam et Josaphat, c. 13, post med. p. 277, col. 2.*

L'élection, c'est le désir délibéré des choses qui sont en notre pouvoir.

Plato.

Electio est probatio recta cujuslibet rei. *Tom. 3, syzygia 6 de Definit. ante med. p. 313, B.*

L'élection est l'approbation juste d'une chose quelconque.

## DIVISIO.

S. Aug.

Sunt tres modi eligendi : electio, subelectio et præelectio. *Pros.*

Il y a trois sorte d'élection : l'élection, la sous-élection et la préélection.

Electio est quando de multitudine bonorum et malorum, eligitur bonum.

S. Aug.

L'élection a lieu quand, dans la multitude des bons et des méchants, on choisit les bons.

Subelectio est quando de bonis electis, eliguntur meliores : posteaquam de melioribus optimi eliguntur, præelectio est. *Serm. 39 ad frat. in exemo, ante med. p. 970, D, t. 10.*

La sous-élection a lieu quand, parmi les hommes de bien déjà choisis, on prend les meilleurs, et la préélection quand, parmi les meilleurs, on choisit encore ceux qui sont supérieurs à tous.

S. Bonav.

Quadruplex est electio :   
 { Divina,   
 Humana,   
 Angelica,   
 Diabolica. *Serm. 4 dom. 19 post Pent. in princ. in illud, Pauci vero electi, p. 199, col. 2, t. 3.*

Il y a quatre sortes d'élection :   
 { L'élection de Dieu,   
 L'élection des hommes,   
 L'élection des anges,   
 L'élection du démon.

Eliguntur enim homines a Deo, ab hominibus, ab angelo, a diabolo : sed heu ! licet pauci sunt electi Dei, tamen electi diaboli multi sunt.

Les hommes sont en effet choisis par Dieu, par les hommes, par les anges et par le démon ; mais, hélas ! si les élus de Dieu sont en petit nombre, que les élus du démon sont nombreux ! \*

## SENTENTIA PATRUM.

1. Dignus plane debet esse vir, qui sequendus proponitur omnibus. *Lib. 10, Epist. 82 ad Vercellens. Eccles. ante med. col. 662, C, t. 3.*

S. Ambr.

Un homme qui est proposé à tous comme un modèle doit être d'une vertu parfaite.

2. Si terrestrium rerum dispensatores idonei querendi sunt, quanto magis cœlestium ? *Pros.*

Si l'on choisit avec soin ceux qui doivent dispenser les biens de la terre, avec quelle sollicitude ne faut-il pas choisir les dispensateurs des biens célestes ?

3. Magna ergo cura eligendus est, qui domum Dei regendam accipiat. *Sup. 1 Timoth. 3, in illud, Ne in opprobrium incidat, etc. col. 2055, B, t. 5.*

Il faut donc apporter beaucoup de soin dans le choix de celui qui doit gouverner la maison de Dieu.

4. Ubi est æstimatio vel discretio, ibi est et electio. *Part. 1, tit. 4, c. 5, § 1, prope med. f. 71, col. 3.*

S. Antonin.

Il faut de l'appréciation et du discernement pour faire une élection.

5. Nobilitas excusare non potest, ut promoveatur malus : quia quanto nobilior, tanto nocivior. *Part. 2, tit. 1, c. 20, § 2, post med.*

La noblesse ne peut pas excuser la promotion du méchant, car plus on est grand et plus on peut faire de mal.

6. Necessarium est consilium ante judicium

de eligendis haberi. *Part. 4, tit. 2 de Prudentia, c. 1, § 4, ante med. f. 13, col. 2.*

Il faut tenir conseil avant de se prononcer sur les choix qu'on doit faire.

Athan. Mag. 7. Quisquis ad majora idoneus est, multo magis ad minora idoneus erit. *De Passione et Cruce Domini, post med. col. 666, B, t. 3.*

Quand on est capable de remplir des fonctions élevées, on l'est à plus forte raison de remplir celles qui sont moins importantes.

S. Aug. 8. Quis ferat eligi divitem ad sedem honoris, contempto paupere instructiore atque sanctoriore? *Epist. 29 ad D. Hieronym. ante finem, p. 74, C, tom. 2.*

Qui pourrait souffrir de voir un riche élevé à un poste d'honneur au mépris du pauvre plus instruit et plus parfait?

9. Nullo pacto potes recte eligere, quando quod eligas non est. *Lib. 3 de lib. Arbitrio, c. 8, in princ. p. 472, C, t. 1.*

Vous ne pouvez absolument faire un bon choix dès qu'il n'y a pas à choisir.

10. Illum cognosce missum a Deo, quem non hominum laudatio, vel potius adulatio eligit, sed illum, quem et vita et mores optimi commendant. *In Dialogo 65 quest. ultima, in princ. p. 495, A, t. 4.*

Regardez comme l'envoyé de Dieu celui qui ne doit pas sa place aux louanges et aux flatteries des hommes, mais qui se recommande par sa conduite et ses mœurs irréprochables.

11. Circa illum, quem eligis, probanda est discretio. *De Amicitia, c. 21, circa med. p. 780, D, t. 4.*

Il faut examiner avec discernement qui vous devez choisir.

12. Plerumque homines selecti sunt nobilitate criminum, non dignitate virtutum. *Lib. 7 de Civit. Dei, c. 33, in med. p. 131, B, t. 5.*

Souvent l'élection des hommes est basée sur la célébrité de leurs crimes plutôt que sur la noblesse de leurs vertus.

13. Ubi merita considerantur, electio est, non sors. *Sup. Psalm. 30, conc. 2, ante finem, vers. 18, p. 117, B, t. 8.*

Quand on ne considère que le mérite, il y a élévation, et ce n'est pas le sort qui décide.

14. Eliguntur qui non sunt, nec errat qui eligit, nec vane eligit: eligit tamen, et habet electos, quos creaturus est eligendos. *De Verbis Apostoli, Serm. 11, post init. p. 204, D, t. 10.*

Il en est qui ne sont pas encore de ce monde et qui sont élus. Celui qui les a élus ne s'est pas trompé, et son élection ne sera pas vaine; il choisit et il compte parmi ses élus ceux qu'il doit créer pour les appeler à lui.

13. Tene certum, dimitte incertum. *Hom. 41 ex quinquaginta Hom. in fine, p. 361, A, tom. 10.*

Choisissez le certain, laissez l'incertain.

16. Magnum est quod elegit, qui non fallitur

dm elegit: majus est quod feci est opus ad quod elegit, sed maximum quod inter electos praelegit. *Serm. 39 ad frat. in eremo, ante med. p. 970, D, t. 10.*

C'est une grande chose d'être élu par Celui qui ne peut se tromper dans son élection; c'est une chose plus grande encore d'être élu pour faire l'œuvre de Dieu, et c'est ce qu'il y a de plus grand d'être choisi même parmi les élus.

17. Electio:

Primo, fieri debet cum discretione atque concordia;

Secundo, ex charitate;

Tertio, de gremio Ecclesiae;

Quarto, qui eligitur debet esse bonae famae;

Quinto, virtuosae conversationis;

Sexto, ut magis cupiat prodesse quam praesse. *Sup. Acta Ap. c. 6, art. 6, post init. f. 72, F.*

L'élection doit se faire:

1° Avec discernement et union;

2° Avec charité;

3° Dans le sein de l'Eglise;

4° Parmi les hommes de bonne réputation;

5° Parmi les hommes qui ont une vie édifiante;

6° Parmi ceux qui désirent plus de se dévouer que de commander.

18. Ministri eligantur, quorum vita atque doctrina illos magis exornet, quam dehonestet. *Et hab. in decretis Gratiani, part. 2, causa 12, quest. 1, canon. Necessaria, f. 219, col. 2.*

Qu'on choisisse des ministres dont la vie et la doctrine leur attirent de la gloire plutôt que le déshonneur.

19. Ubi se virtutum non potest ingerere comparatio, studiorum non labor electio. *Serm. de Ordinatio sacerdot. in med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 603, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Quand la comparaison des vertus ne peut s'établir, l'élection des aptitudes n'est pas difficile.

20. In eligendo semper est libertas, sed non est semper libertas ad eligendum. *Pros.*

On est toujours libre dans une élection, mais on n'est pas toujours libre de faire une élection.

21. Eligere nisi libere non potest, sed est aliquod quod non eligere per se potest. *Serm. 19 sup. Cant. circa med. apud D. Bern. vol. 2.*

Si l'on n'est pas libre, on ne peut choisir; mais il y a des choses qu'on ne peut choisir par soi-même.

22. Eligendus est potius qui peccavit et penituit, quam qui semper fuit bonus: quia magis scit compati peccatoribus. *In decretis Gratiani, f. 59, col. 4, edit. Lugdun. 1540.*

Il faut choisir celui qui a eu ses jours d'égarement et qui s'est repenti plutôt que celui qui n'a jamais cessé d'être fidèle: celui-ci sera en effet plus compatissant à l'égard des pécheurs.

23. Habet Christus conscium munditiae proterem, cum suum non dubitet eligere proditorem. *Sup. Matth. c. 10, col. 188, F, t. 5.*

Le Christ avait un témoin de son innocence quand il fit l'élection d'un traître.

Dionysius Carthus.

S. Eugen. pap.

S. Eus. Emis.

Gilieb. Angl.

Gloss. deer.

Gloss. ord.

Gloss. int.

24. Quicumque divitem propter divitias eligit, et pauperem propter paupertatem abjicit, utrobique peccat. *Sup. Epist. Jacobi, c. 2, in illud, Nolite in personarum acceptione habere fidem, col. 1275, A, t. 6.*

Quiconque choisit le riche à cause de ses richesses et rejette le pauvre à cause de sa pauvreté pèche dans les deux cas.

S. Greg. Mag.

25. Unum signum electionis, est soliditas charitatis. *Hom. 17 sup. Ezech. paulo ante finem, col. 250, C, t. 2.*

Une charité solidement établie est une marque d'élection.

26. Manifestum bonitatis esse liquet indicium, in omni electione cunctorum convenire consensum. *Lib. 4 in Registro, indict. 13, c. 59, Epist. 15 ad Joan. episc. Ravennæ, in princ. col. 788, A, t. 2.*

On peut regarder sûrement comme un homme de bien celui qui obtient l'unanimité des suffrages dans une élection.

27. Nulla sit in electione venalitas, ne dum electores præmia appetunt, discretionem electionis amittant, et illum dignum ad hoc esse arbitrentur officium, qui non datione, sed meritis placuerit. *Ibid. c. 67, Epist. ad Castorium notarium, prope med. col. 785, C.*

Que les élections ne soient jamais vénales, de crainte que les électeurs, gagnés par l'espoir de quelques faveurs, n'apportent aucun discernement dans leur choix, et aïnt qu'ils ne jugent digne d'être appelé à une fonction que celui qui se recommande par ses mérites et par ses largesses.

28. Non largus præmiis, sed dignus meritis in officio eligatur. *Ibid. in med. etc.*

Il ne faut pas choisir pour les dignités des hommes qui se montrent prodiges de faveurs, mais ceux qui se recommandent par leurs mérites.

29. Ille ad quodlibet officium perducatur, quem morum gravitas commendat et actio. *Ib. lib. 5, indict. 14, c. 107, Epist. 7 ad Theod. episc. in fine, col. 828, C, t. 2.*

Celui qui est recommandé par sa conduite et ses mœurs intègres peut être appelé aux charges.

30. Ille ad officium eligatur, quem dignum vita et mores ostenderint: et nullus ex datione pecunie, vel quarumlibet patrocinio personarum, seu proximitatis accedere patiatur. *Ibid. lib. 7, indict. 1, c. 5, Epist. 5 ad Brunichildam reginam Francor. ante med. col. 902, A, tom. 2.*

Il faut choisir pour les emplois des hommes qui s'en montrent dignes par leur vie et leurs mœurs et en éloigner ceux qui cherchent à les obtenir à prix d'argent ou par la protection de certains personnages.

31. In sacerdotibus fides est eligenda cum vita: si enim vita deest, fides meritum non habet. *Ibid. lib. 7, indict. 2, c. 114, Epist. 114 ad Theodoric. et Theodebert. reges Francor. post init. col. 991, C, t. 2.*

Dans l'élection d'un prêtre, il faut considérer sa vie et sa foi; si sa conduite est défectueuse, sa foi n'a pas de mérite.

32. Ad electionem officiorum sacerdotum viri sancti non solum recipiendi sunt, sed etiam invitandi. *Lib. 3 in 1 Reg. c. 4, in fine, col. 1372, litt. A.*

S. Greg. Mag.

Pour les élections sacerdotales, on ne doit pas se contenter d'être ceux qui mènent une vie sainte, mais encore les presser de les accepter.

33. Digne indigniorem recipiunt, qui indignum indigne eicere præsumunt. *Ibid. lib. 4, c. 4, ante med. col. 405, A.*

Ceux qui renvoient injustement un sujet comme indigne d'occuper une fonction méritent d'en recevoir un moins digne.

34. Omnis qui eligitur, ut fidelibus subditis dignitate præemineat, prælatione sua non sumit, sed Domini lucrum quærat. *Ibid. c. 5, longe post init. sup. illud, Unxit te Deus in principem, col. 1446, B, t. 2.*

Quiconque est élu pour avoir autorité sur les âmes doit, dans sa prélature, rechercher la gloire de Dieu et non la sienne propre.

35. Illud præ omnibus tibi curæ sit, ut in electionibus nec datio quibuscunque modis interveniat præmiorum, nec quarumlibet personarum patrocinia convalescant. *Lib. 2 in Registro, indict. 11, c. 61, Epist. 22 ad Antonium subd. post init. col. 722, A, t. 2.*

Par-dessus tout ayez soin que jamais la concession de quelques récompenses ni la protection de certains personnages n'influent dans les élections.

36. Si quorundam patrocinio fuerit quisquam electus, ordo ecclesiasticus non servatur. *Ibid. ante med.*

Lorsqu'un dignitaire est élevé par la protection, l'ordre ecclésiastique est violé.

37. Talem personam electores debent sibi eligere, qua nullius incongrue voluntati deserviat; sed vita ac moribus decorata, digna valeat inveniri. *Ibid.*

Les électeurs doivent faire choix d'un homme qui ne soit l'esclave d'aucun mauvais penchant, et qui, par sa conduite et ses mœurs, se montre digne de la fonction qu'on lui confie.

38. Talem eligite, quasi cui semper debeatis obedire. *Ibid. 68, Epist. 29, prope med. col. 725, litt. D.*

Faites choix d'un homme comme si vous deviez lui obéir toujours.

39. Judicari semel in electione debet prælati, non ultra: sed tanto nunc subtiliter judicandus est, quanto postmodum judicandus non est. *Ibid. ante med.*

Un prélat ne doit être jugé que quand il s'agit de son élection et non ensuite; il faut donc le juger avec d'autant plus de sévérité que plus tard il doit être à l'abri de tout jugement.

40. Fit plerumque ut ad electionem dum blanda vox quarritur, neri congrua vita negligatur. *Ibid. lib. 4, indict. 13, c. 88, Epist. 44, circa init. col. 810, D.*

Il arrive souvent qu'on recherche dans celui qu'on veut élire une parole agréable, et que l'on ne s'occupe pas de sa conduite.

Greg. Mag.

41. Qui carnalem præpositum constituit, tot incurrit poenarum merita, quot ille subditis præbet pravitatis exempla. *Lib. 1 in 1 Reg. c. 2, circa med. col. 1494, D, t. 2.*

Quand on élève un homme sans moeurs aux dignités, on mérite autant de châtimens qu'il donne de mauvais exemples à ses inférieurs.

S. Hier.

42. Quanto magis quis repugnat, tanto magis in se studia omnium concitat, et meretur negando, quod esse non vult: eoque dignior est, quo se clamant indignum. *Tom. 1, Epist. 3 ad Heliodor. ante med. p. 23, B.*

Plus quelqu'un résiste, et plus il se concilie les suffrages de tout le monde; ses refus sont une preuve de son mérite: plus il se dit indigne, et plus il est digne.

43. Magister probæ ætatis, et vitæ, atque eruditionis est eligendus. *Ibid. Epist. 7 ad Lætiam, ante med. p. 55, A.*

Il faut choisir un maître d'un âge, d'une conduite et d'une science convenables.

44. Mores magis eligantur, quam vultum elegantia. *Ibid. Epist. 8 ad Demetriad. post med. p. 68, C.*

Qu'on s'attache plus à la probité des moeurs qu'à un extérieur élégant.

45. Electio de iis fieri debet, quos expediunt, non quæ licent. *Lib. 18 sup. Isaiam, c. 65, sup. illud, 1 Cor. 6, Omnia mihi licent, etc. p. 247, B, t. 5.*

On doit choisir ce qui est avantageux et non pas toujours ce qui est permis.

46. Moyses amicus Dei, cui facie ad faciem Deus locutus est, potuit utique successores principibus filios suos facere, et posteris propriam relinquere dignitatem: sed extraneus de alia tribu eligitur Josue; et sciremus principatum in populos non sanguini deferendum esse, sed vitæ. *Prosec.*

Moïse, l'ami de Dieu, qui s'entretenait avec lui face à face, aurait pu laisser à ses fils le commandement du peuple d'Israël et transmettre à ses descendants la dignité dont il était revêtu, et cependant Josué, qui était étranger à la tribu, fut élu, pour nous apprendre que ce n'est pas au sang, mais au mérite qu'il faut donner le commandement sur les peuples.

47. At nunc cernimus plurimos hanc rem beneficium facere, ut non quærant eos, qui possunt Ecclesiæ plus prodesse, et in Ecclesia erigere columnas: sed quos vel ipsi amant, vel quorum sunt obsequis delintiti, vel pro quibus majorum quispiam rogaverit. *Sup. Epist. ad Tit. cap. 1, in illud, Et constituas presbyteros, etc. p. 245, A, t. 9.*

Mais, de nos jours, nous voyons qu'au lieu de rechercher ceux qui peuvent être plus utiles à l'Eglise et s'y élever comme des colonnes, on leur préfère ceux que l'on aime, ou de qui l'on a reçu des bienfaits, ou qui sont recommandés par de puissants personnages.

48. Nemo eligatur, nisi de pluribus; et ubi sunt aliqui viliores, ibi electio perpetratur.

*Lib. 1 sup. Epist. ad Ephes. cap. 1, in illud, Sicut elegit nos, etc. p. 205, C, t. 9.*

S. Hier.

On ne peut choisir qu'entre plusieurs, et c'est souvent parmi les moins dignes qu'on choisit.

49. Qui præstantior est, qui doctor, qui sanctior, qui in omni virtute eminentior, ille eligatur. *Et hab. in decret. Gratiani, part. 2, causa 8, quest. 1, can. Licet, f. 195, col. 1.*

Il faut choisir celui qui est le plus accompli, le plus savant, le plus saint et le plus éminent en toutes sortes de vertus.

50. Virtutum deserit consortium, qui speciem eligit, non veritatem. *Sup. Genes. c. 13, f. 18, col. 2, t. 2.*

Hugo card.

Celui qui choisit d'après les apparences et non d'après la vérité brise tout rapport avec la vertu.

51. Non prodesse electio, nisi sequeretur assumptio: Judas enim fuit electus, sed non fuit assumptus. *Sup. Ps. 64, f. 160, col. 1, t. 2.*

L'élection est inutile, si l'on n'y correspond pas; ainsi Judas fut élu pour apôtre, mais il n'en remplit pas les fonctions.

52. Raro aliquis canonice eligitur, sed frustratim de ventre matris extrahitur violenter a paucis electoribus. *Sup. Ecclesiasten, cap. 3, Moralit. f. 78, col. 4, t. 3.*

Il est rare que les élections se fassent canoniquement; elles se font par un petit nombre d'électeurs, qui nomment parfois des enfans qui semblent avoir été arrachés du ventre de leur mère dès l'instant même.

53. Nullus debet eligi in prælatum, nisi qui mortuus sit peccato, et parentibus, et mundo, et sibi. *Sup. Eccles. c. 10, f. 189, col. 3, t. 3.*

On ne doit choisir pour remplir les fonctions de prêtre que des hommes morts au péché, à leur famille, au monde et à eux-mêmes.

54. Raro quis eligitur in prælatum, nisi ratione sanguinis, aut nobilitatis, aut divitiarum; ut possit Ecclesiam ab hostibus corporalibus liberare, et de animabus quæ sunt in Ecclesia cura nulla est. *Sup. Is. c. 3, Mystice, fol. 10, col. 4, t. 4.*

Dans le choix d'un prêtre, on a presque toujours égard à des raisons de parenté, de noblesse ou de fortune, afin qu'il puisse dériver l'Eglise des ennemis corporels; mais on ne se préoccupe point de âmes qui sont dans l'Eglise.

55. Multi hodie libenter eligunt prælatos, qui bene eos pascant et vestiant. *Ibid. c. 41, f. 92, col. 3.*

Il y en a beaucoup aujourd'hui qui choisissent pour prêtres ceux qu'ils espèrent les nourrir et les vêtir convenablement.

56. Multos hodie eligit carnalis amicitia, sed fere omnes eligit hodie simulata justitia: qui quidem prælatione accepta non fiunt quod non erant prius, sed quod erant ostendunt. *Ibid.*

De nos jours, l'amitié charnelle influe sur le choix d'un grand nombre; mais c'est un faux semblant de vertu qui décide presque tous les choix. Elevés à la prélature, les élus ne deviennent pas ce qu'ils n'étaient pas auparavant, mais ils montrent ouvertement ce qu'ils étaient.

Hugo card.

57. Hodie frequenter non de bonis melior, sed de malis pejor eligitur : in quo eligentes similes sunt demonibus, qui pejorem diabolum sibi caput constituerunt. *Sup. Luc. c. 6, fol. 164, col. 4, t. 6.*

Il arrive fréquemment que, parmi les bons, on ne choisit pas le meilleur, mais plutôt qu'entre les mauvais on choisit le plus indigne, et les électeurs ressemblent sur ce point aux démons, qui ont placé à leur tête le plus pervers d'entre eux.

58. Electio debet esse circumspecta, ut melior et utilior Ecclesiae eligatur : debet esse libera non coacta, vel conducta prece, vel minis, vel pretio, vel timore. *Ibid.*

L'élection doit être prudente, afin de procurer un sujet plus digne et plus utile à l'Eglise; elle doit être libre et jamais contrainte ou obtenue par des supplications, des menaces, ou par la terreur.

59. Non quemlibet eligit Deus, sed eum in quo mortuus est mundus, vel diabolus. *Ibid. c. 9, f. 173, col. 1.*

Dieu ne choisit pas tout homme, mais seulement celui qui est mort au monde et au démon.

60. Non debet eligi in dignitatem ecclesiasticam, vel saecularem, vel canonicum, vel plebanum, nisi qui mandata custodierit. *Super Apocal. cap. 2, f. 378, col. 2, t. 7.*

On ne doit appeler à une dignité ecclésiastique ni un séculier, ni un chanoine, ni un homme du peuple, s'il n'observe pas les commandements divins.

61. In omni electione melior debet proponi et eligi : et qui aliter facit, peccat. *Pros.*

Dans toute élection, il faut préférer et choisir le plus digne; agir autrement, c'est pécher.

62. Sed contra dicit dominus Papa, quod sufficit ad bonam electionem, si bonus est qui eligitur : semper tamen proponendus est melior, si potest fieri cum pace Ecclesiae : sin autem, sufficit si bonus est, malus autem nunquam debet eligi. *Sup. 1 ad Cor. in fine, fol. 114, col. 4, t. 7.*

Quoique le Souverain Pontife prétende que pour une bonne élection il suffit d'être un bon sujet, cependant il faut toujours choisir de préférence celui qui est le meilleur, si ce choix peut se faire sans compromettre la paix de l'Eglise; car, dans ce cas, le bon suffirait; mais le méchant ne doit jamais être élu.

63. Eligentes scienter indignum, privati sunt potestate eligendi in electione, quæ primo occurrit facienda. *Lib. 1 de cr. const. constit. 42, in titulo, f. 154, t. 3.*

Ceux qui sciemment élisent un sujet indigne sont privés du droit d'élection à l'élection suivante.

64. Electio per minorem partem capituli facta non tenet, nec per subsequentem consensum ratificari potest. *Ibid. const. 46, in tit. f. 253, col. 2.*

L'élection qui est faite par la minorité du chapitre est sans effet, et elle ne peut être ratifiée par un consentement qui serait donné après coup.

65. Compromittentes tenentur recipere elec-

tum a compromissariis, si sit dignus, nisi contra formam compromissi, eum appareat electum. *Ibid. const. 49, in titulo, f. 256, col. 2.*

Ceux qui ont délégué des électeurs sont tenus de reconnaître leur choix, si le sujet est digne, à moins que l'élection n'ait été faite contrairement à la forme de leur délégation.

66. Si ex septem compromissariis tres eligunt quartum, et ille consentit; si est idoneus, confirmabitur electio. *Ibid. const. 50, in titulo, f. 256, col. 3.*

Si parmi les délégués il y en a trois qui choisissent un quatrième, et que celui-ci consente, l'élection doit être confirmée, pourvu que l'élu soit digne.

67. Non apparentia præ apparentibus, et futura præ iis quæ in manibus sunt, præeligenda sunt. *Homil. sup. Genes. ante med. col. 253, C, t. 1.*

Il ne faut pas préférer les apparences à la réalité, et les espérances de l'avenir à celles du présent.

68. Non quæ voluptuosa sunt, sed quæ prosunt, eligamus. *Homil. 15 sup. ad Hebr. in fine Moralit., col. 1765, B, t. 4.*

Choisissons non ce qui fait plaisir, mais ce qui est profitable.

69. Tanto dignior judicaris, quanto a crimine ambitionis videris esse remotior. *Lib. 3 de Nugis curial. c. 1, in princ.*

Vous serez jugé d'autant plus digne que vous serez moins ambitieux.

70. Dignum videtur, ut is cæteris præferatur, quem vitæ meritum et sapientie doctrina adornant. *In cap. 2 Regul. S. Benedict. verbo Ingenuus, post init. p. 235, col. 1.*

Il est juste qu'on préfère aux autres celui qui est orné de vertus et de science.

71. Eliguntur ut plurimum non doctiores, sed ad congregandas divitias perituras avidiores. *De Inst. vitæ sacerdot. c. 4, circa med. p. 773, col. 2.*

Pour l'ordinaire, on choisit non les plus savants, mais les plus avides de richesses périssables.

72. Non potest quisquam eligere meliorem, et scire quid bonum sit : nisi sciat simul rejicere ac vitare quæ mala sunt. *De Ira Dei, c. 13, a med.*

On n'est pas capable de reconnaître ce qui est bien et de choisir ce qui est mieux, si l'on ne sait pas rejeter et éviter ce qui est mal.

73. Boni operis sibi comparat fructum, qui rectum servat in eligendo iudicium. *Prosec.*

Celui qui observe la justice dans une élection fait une œuvre méritoire.

74. Gravi semetipsum afficit damno, qui ad suæ dignitatis collegium sublimat indignum. *Epist. 87 ad episc. African. c. 1, ante med.*

Celui qui associe à sa dignité un sujet qui en est indigne se porte beaucoup de tort à lui-même.

S. Innoc. III.

S. Joan. Chr.

Joan. Saro-b.

Joan. Trith.

Lact Firm.

S. Leo I.

S. Innoc III



S. Leo I.

75. Valde laborandum est, ut in electione non erretur : nam totius familiæ domini status et ordo notabit, si quod requiritur in corpore, non inventur in capite. *Ep. 87 ad episc. African. post init.*

Il faut prendre bien garde de se tromper dans l'élection d'un chef ; car l'ordre et la prospérité de la famille entière seront en péril, si l'on ne trouve pas dans la tête ce qui est nécessaire dans le corps.

76. Valde iniquum est et absurdum, ut imperiti magistris, novi antiquis, et indigni præferantur emeritis. *Ibid. post med.*

C'est une grande injustice et une grande absurdité de préférer les ignorants aux savants, des hommes nouveaux aux anciens, et des sujets indignes à ceux qui sont pleins de mérite.

Origen.

77. Qui præstantior est ex omni populo, qui doctior, qui sanctior, qui in omni virtute eminentior, ille eligitur. *Homil. 6 in cap. 8 Levitici, sup. illud, Convocavit Moyses synagogam, t. 1.*

Il faut choisir le plus capable, le plus savant, le plus saint et le plus vertueux parmi tous.

78. Discant Ecclesiarum principes, successores sibi non eos, qui consanguinitate generis juncti sunt, nec qui carnis propinquitate sociantur, in Ecclesiæ principatum eligere, sed Dei judicio totum de successoris electione remittere. *Homil. 22 in cap. 27 Num. sup. illud, Et appoveris ad populum, etc. t. 1.*

Que les prélats des Eglises sachent qu'ils ne doivent pas choisir pour leur succéder ceux qui leur sont attachés par les liens du sang ou de la chair, mais qu'ils doivent s'en remettre au jugement de Dieu pour le choix de leur successeur.

79. Nulla hic populi acclamatio, nulla consanguinitatis ratio, nulla propinquitatis habeatur contemplatio : gubernatio populi illi traclatur, quem Deus elegerit ; homini scilicet tali, qui habeat spiritum Dei, in quo sit claritas legis et scientia. *Ibid. sup. illud, Assume ad te ipsum Jesum Filium nave.*

Sans tenir compte des acclamations du peuple ou des raisons de parenté et d'alliance, il faut confier le gouvernement des fidèles à celui que Dieu choisit, c'est-à-dire à un homme rempli de l'esprit de Dieu, éclairé sur la loi et plein de science.

S. Paganus.

80. Nihil electum, nisi melius et majus, ex alio. *Epist. 3 ad Sympronian. ante fin. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 243, col. 2, H, edit. Coloniae 1618.*

Dans une élection, on doit choisir ce qu'il y a de plus grand et de meilleur.

citr. Eusebians.

81. Electio clandestina et furtiva, consuetudini contraria est, inimica legibus, damnata decretis, et moribus reprobata. *Epist. 27 ad canonicos, post med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 726, col. 1, D, edit. Coloniae 1618.*

Une élection clandestine et secrète est contraire à la coutume, opposée aux lois, condamnée par les décrets et réprouvée par les bonnes mœurs.

82. Elegerunt te fratres tui, esto in illis

quasi unus ex illis : ædifica eos verbo, actu, vultu, habitu et incessu : sic te amabilem exhibeas et imitabilem, ut tota conversatio tua ædificet alios ad salutem. *Ib. Ep. 134 ad Wilhelm. electum, post init. p. 809, col. 2, G.*

Vos frères vous ont élu, soyez parmi eux comme l'un d'entre eux ; édifiez-les par vos paroles, vos actions, votre visage, votre maintien et votre démarche ; montrez-vous si aimable et si digne d'être imité, que toutes vos manières les excitent au salut.

83. Qui per Dei misericordiam inter vos prudentes habetis, unus ex eis eligatur, qui ad exequendum hoc negotium utilior inventur. *Lib. 5, Epist. 10 ad clerum Favent. in fin. pag. 70, col. 2, B, t. 1.*

Puisque, par la miséricorde de Dieu, il y a parmi vous des hommes sages, choisissez parmi eux celui que vous trouverez plus propre à bien traiter cette affaire.

84. Seligendus vobis aliquis est, qui sit omnium utilissimus. *Epist. 57 advers. Andronic. sub fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 100, col. 1, C, edit. Coloniae 1618.*

Il vous faut choisir celui qui sera le plus utile.

85. Quotiescunque christianis aliquid eligendum est, Christus est ante omnia auscultandus. *Lib. 1 in Vita S. Eugenie, c. 10, circa init. p. 343, col. 2.*

Chaque fois que des chrétiens ont à faire un choix, ils doivent avant tout consulter Jésus-Christ.

## SENTENTIA PAGANORUM.

86. Electio virtuti est familiarissima, et magis quam ipsi actus, dijudicat mores, atque expendit. *Lib. 3 Ethic. ad Nicomach. c. 2, in princ. t. 2.*

L'élection est une fonction très-familière à la vertu, et elle sert plus que l'action elle-même à faire le discernement et l'appréciation des mœurs.

87. Electio non est eorum, quæ fieri nequeunt : quod si quis eligere dixerit ea, amens esse videtur. *Ibid. ante med.*

L'élection ne peut tomber sur des choses impossibles ; dire qu'on choisit l'impossible, c'est se donner pour insensé.

88. Constat sine prudentia, sineque virtute, electionem rectam non fore. *Ibid. lib. 6, c. 13, in fine.*

Il est certain que sans prudence ni vertu une élection ne peut se faire équitablement.

89. Deligenti ducem exercitus, deligendus est rei militaris peritissimus homo. *Ibid. lib. 9, c. 2, in princ.*

Il faut choisir pour chef d'une armée l'homme le plus habile dans l'art militaire.

90. Ut bene eligamus quales res sint bonæ, quænam malæ, arte et industria opus est. *Tom. 1, syzygia 3 de Rhetoric. post med. p. 500, A.*

On a besoin de beaucoup d'art et d'habileté pour bien choisir entre ce qui est bien et ce qui est mal.

Plato. 91. Quod optima sunt, eo ipso sunt eligenda. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 4 de Legibus, p. 722, A.*  
 Dès qu'une chose est excellente, il faut la choisir.

Plinius jun. 92. Imperaturus omnibus, eligi debet ex omnibus. *In Panegyrico de Trajano Augusto, longe ante med. p. 327.*  
 Celui qui doit régner sur tous doit être élu par tous.

Seneca. 93. Hoc mihi videtur miserimum, quoniam mala pro bonis legere, dementia est. *De beata Vita, c. 6, ante med. p. 493, t. 2.*  
 Choisir le mal au lieu du bien, c'est un malheur et une folie.

ELEEMOSINA (AUMÔNE).

DEFINITIO.

S. Bernardin. Eleemosina est subventio miserationis corporalis ad alterius miseriam relevandam. *Sermone 9 dom. 1 Quadrag. art. 3, c. 2, in med. p. 46, col. 2, D, t. 3.*

L'aumône est une œuvre de miséricorde corporelle qui a pour but de soulager la misère d'autrui.

S. Thomas Aquinas. Eleemosina est opus, quo datur aliquid indigenti ex compassione propter Deum. 2<sup>o</sup> 2, *quest. 32, art. 1, in corpore, p. 64, col. 2.*

L'aumône est une œuvre de miséricorde par laquelle on donne un secours à un indigent pour l'amour de Dieu.

DIVISIO.

S. Bonav. Quatuor genera sunt eleemosinæ :  
 Il y a quatre sortes d'aumône :

{	Proximi correctio, Injuriarum remissio, Sui miseratio, Proprii beneficii collatio.	{	<i>Sup. Ps. 36, in fine, pag. 105, col. 2, A, t. 1.</i>

Hugo card. Septem sunt eleemosinæ,  
 Il y a sept sortes d'aumône,

{	Tres gloriosæ :	{	Doctrina, Consilium, Liberalitas ;
{	dont trois magnifiques :	{	<i>Sup. Prov. c. 19, f. 42, col. 2, t. 3.</i> L'enseignement, Le conseil, La libéralité ;

Duae sunt eleemosinæ : una corporalis, scilicet, egentibus dare quicquid poteris : altera spiritalis, scilicet, dimittere a quo læsus extiteris. *Prosecc.*

Il y a deux sortes d'aumône : l'une corporelle, qui consiste à donner aux pauvres ce que l'on peut, et l'autre spirituelle, qui consiste à pardonner les offenses.

Harum prima adhibenda est miseris, secunda malis. *Lib. 3 de summo Bono, c. 60, sent. 14, p. 691, col. 2.*

On use de la première envers les malheureux, et de la seconde envers les méchants.

COMPARATIO.

Homo eleemosinarius est sicut nutrix, quæ lactat puerum. *Tit. 2 Diatæ, c. 7, ante med. p. 285, col. 2, E, t. 8, part. 1.*

L'homme qui aime à faire l'aumône est comme une nourrice qui allaite un enfant.

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Non obdurabis cor tuum, nec contrahas manum tuam, sed aperies eam pauperi. *Pros. Deut. 15, v. 7-8.*

Vous n'endurcirez point votre cœur, et vous ne fermerez point votre main, mais vous l'ouvrirez au pauvre.

2. Dabis ei, nec ages quippiam callide in ejus necessitatibus sublevandis, ut benedicat tibi Dominus Deus tuus in omni tempore. *V. 10.*

Vous lui donnerez, et vous n'userez d'aucune finesse en soulageant sa misère, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse en tout temps.

3. Non deerunt pauperes in terra habitationis tuæ : idcirco ego præcipio tibi, ut aperias manum fratri tuo egeno et pauperi. *V. 11.*

Les pauvres ne manqueront pas dans la terre de votre habitation ; c'est pourquoi je vous ordonne d'ouvrir votre main à votre frère pauvre et sans secours.

4. Ex substantia tua fac eleemosinam, et noli avertere faciem tuam ab illo paupere : ita enim fiet, ut nec a te avertatur facies Domini. *Tob. 4, v. 7.*

Fais l'aumône de ton bien, et ne détourne ton visage d'aucun pauvre ; par là il arrivera que le Seigneur ne détournera pas non plus son visage de toi.

5. Quomodo poteris, ita esto misericors : si multum tibi fuerit, abundanter tribue : si exiguum tibi fuerit, etiam exiguum libenter impertiri stude : præmium enim bonum tibi thesaurizas in die necessitatis. *Pros. Tob. 4, v. 8-9.*

Sois charitable autant que tu le pourras : si tu as beaucoup, donne abondamment ; si tu as peu, aie soin de donner ce peu de bon cœur ; car tu amasseras ainsi un grand trésor et une grande récompense au jour de la nécessité.

6. Quoniam eleemosina ab omni peccato et

S. Isidorus Hispal.

S. Bonav.

a morte liberat, et non patietur animam ire in tenebras. *V. 11.*

Parce que l'amour délivre de tout péché et de la mort, et qu'elle ne laissera point l'âme aller dans les ténèbres.

7. *Fiducia magna erit coram summo Deo eleemosina, omnibus facientibus eam. Ibid. v. 12.*

L'aumône sera une grande confiance devant le Dieu très-haut pour tous ceux qui l'auront faite.

8. *Bona est oratio cum jejunio, et eleemosina, magis quam thesauros auri recondere. Pros. Ibid. 12, v. 8.*

La prière est bonne avec le jeûne, et l'aumône vaut mieux que les richesses.

9. *Quoniam eleemosina a morte liberat, et ipsa est quæ purgat peccata, et facit invenire misericordiam et vitam æternam. V. 9.*

Parce que l'aumône délivre de la mort, et c'est elle qui lave les pécheurs et fait trouver la miséricorde et la vie éternelle.

10. *Filiis vestris mandate, ut faciant eleemosinas. Ibid. 14, v. 11.*

Ordonnez à vos fils de faire l'aumône.

11. *Beatus, qui intelligit super egenum et pauperem ! In die mala liberabit eum Dominus. Ps. 40, v. 1.*

Heureux celui qui a l'intelligence des besoins du pauvre ! Au jour mauvais, le Seigneur le délivrera.

12. *Dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi. Ps. 111, v. 8.*

Il a répandu ses biens sur le pauvre ; sa justice subsistera dans tous les siècles.

13. *Qui dat pauperi, non indigebit : qui despicit deprecatem, sustinebit penuriam. Prov. 28, v. 27.*

Celui qui donne au pauvre ne connaîtra pas l'indigence ; celui qui méprise la prière du malheureux éprouvera la misère.

14. *Manum suam aperuit inopi, et palmas suas extendit ad pauperem. Ibid. 31, v. 20.*

Elle a ouvert sa main au pauvre ; elle a tendu ses deux mains vers l'indigent.

15. *Mitte panem tuum super transeuntes aquas, quia post tempora multa invenies illum. Eccles. 11, v. 1.*

Semez votre grain quand les pluies seront tombées, et vous le retrouverez après plusieurs jours.

16. *Ignem ardentem extinguit aqua, et eleemosina resistit peccatis. Eccles. 3, v. 33.*

L'eau éteint le feu dans sa force, et l'aumône résiste au péché.

17. *Fili, eleemosinam pauperis ne defraudes, et oculos tuos ne transvertas a paupere. Pros. Ibid. 4, v. 1.*

Mon fils, ne refuse pas l'aumône au pauvre, et ne détourne pas les yeux de lui.

18. *Animam esurientem ne despexeris, et non exasperes pauperem in inopia sua. V. 2.*

Ne méprise pas celui qui a faim, et n'afflige pas le pauvre dans son indigence.

19. *Cor inopis ne afflixeris, et non protrahas datum angustianti. V. 3.*

Ne trouble pas le cœur du pauvre, et ne diffère pas de donner à celui qui est dans la détresse.

20. *Rogationem contribulati ne alijicias, et non avertas faciem tuam ab egeno. V. 4.*

Ne rejette pas la prière de l'affligé, et ne détourne pas ton visage du pauvre.

21. *Ab inope ne avertas oculos tuos, et non relinquas quærentibus tibi, retro maledicere. V. 5.*

Ne détourne pas tes yeux du pauvre, et ne laisse pas ceux qui t'implorent te maudire derrière toi.

22. *Declina pauperi sine tristitia aurem tuam, et responde illi pacifica in mansuetudine. Ibid. v. 8.*

Pête l'oreille au pauvre sans manifester du dégoût, et réponds-lui avec une grande douceur.

23. *Facere eleemosinam ne despicias. Ibid. 7, v. 10.*

Ne néglige point de faire l'aumône.

24. *Pauperi porrige manum tuam, ut perficiatur propitiatio et benedictio tua. Ib. v. 36.*

Tends la main au pauvre, afin que ton sacrifice d'expiation et ta bénédiction s'accomplissent.

25. *Non bene est eleemosinas non danti. Ib. 12, v. 3.*

Il n'y a point de bonheur pour celui qui ne fait point l'aumône.

26. *Eleemosina viri quasi signaculum cum ipso, et gratiam hominis quasi pupillam conservabit, et postea resurget. Ibid. 17, v. 18.*

L'aumône de l'homme est devant Dieu comme un sceau, et il gardera le souvenir du bienfait de l'homme comme la prunelle de son oeil, et ensuite il le ressuscitera.

27. *Super humilem animo fortior esto, et pro eleemosina non trabas illum. Ib. 29, v. 11.*

Sois plein de patience envers le malheureux, et ne lui fais pas attendre ton aumône.

28. *Propter mandatum assume pauperem, et propter inopiam ejus, ne dimittas eum vacuum. Ibid. v. 12.*

A cause du commandement, assiste le pauvre, et à cause de sa détresse, ne le laisse pas sans secours.

29. *Conclude eleemosinam in corde pauperis, et hæc pro te exorabit ab omni malo. Ibid. v. 15.*

Renferme l'aumône dans le cœur du pauvre, et elle éloignera le mal de toi.

30. *Eleemosinas illius enarrabit omnis Ecclesia sanctorum. Eccles. 31, v. 11.*

Toute l'assemblée des saints racontera ses aumônes.

31. Frange esurienti panem tuum, tunc invocabis, et Dominus exaudiet. *Isa. 58, v. 7-9.*

Partagez votre pain avec celui qui a faim; alors vous invoquerez le Seigneur, et il vous exaucera.

32. Cum effuderis esurienti animam tuam, et animam afflictam repleveris, orietur in tenebris lux tua, etc. *Ibid. v. 10.*

Si votre cœur s'attendrit à la vue du pauvre, et si vous soulagez l'âme affligée, votre lumière brillera dans les ténèbres.

33. Peccata tua elemosinis redime, et iniquitates tuas misericordiis pauperum. *Dan. 4, v. 24.*

Rachetez vos péchés par l'aumône et les iniquités par la miséricorde.

34. Cum facis elemosinam, noli tuba canere ante te, sicut hypocritæ faciunt ut honorificentur ab hominibus. *Pros. Matth. 6, v. 2.*

Lorsque vous faites l'aumône, ne sonnez pas la trompette devant vous, comme font les hypocrites pour être honorés des hommes.

35. Te autem faciente elemosinam, nesciat sinistra tua, quid faciat dextera tua. *V. 3.*

Mais, lorsque vous faites l'aumône, que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre main droite.

36. Ut sit elemosina tua in abscondito, et Pater tuus, qui videt in abscondito, reddet tibi. *V. 4.*

Afin que votre aumône soit dans le secret, et votre Père, qui voit dans le secret, vous le rendra.

37. Quod superest, date elemosinam, et ecce omnia munda sunt vobis. *Luc. 11, v. 41.*

Donnez l'aumône de ce que vous avez, et tout sera pur en vous.

38. Vendite quæ possidetis, et date elemosinam. *Pros. Luc. 12, v. 33.*

Vendez ce que vous avez, et donnez-le en aumône.

39. Facite vobis sacculos, qui non veterascunt, thesaurum non deficientem in caelis, quo fur non appropriat, neque tinea corrumpit. *Ibid.*

Faites-vous des bourses qui ne s'usent pas, un trésor dans le ciel qui ne s'épuise jamais, dont le voleur n'approche point, et que les vers n'altèrent pas.

40. Facite vobis amicos de mammona iniquitatis, ut cum defeceritis, recipiant vos in aeterna tabernacula. *Ibid. 16, v. 9.*

Employez les richesses injustes à vous faire des amis, afin que, quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.

41. Orationes tuæ et elemosinæ tuæ ascendentur in memoriam in conspectu Dei. *Act. 10, v. 4.*

Tes prières et tes aumônes sont montées en présence de Dieu, et il s'est souvenu de toi.

## SENTENTIA PATRUM.

42. Grandis culpa, si sciente te fidelis egeat, si scias cum sine sumptu esse, fame laborare, ærumnam perpeti, qui præsertim egere erubescat. *Lib. 1 Offic. c. 30, ante med. col. 21, C, t. 1.*

S. Ambr.

C'est une grande faute de ne pas assister un fidèle quand on sait qu'il est dans le besoin, qu'il est sans argent, qu'il souffre de la faim, qu'il est accablé de chagrin, qu'il est surtout honteux de sa misère.

43. Affectus divitem elemosinæ collatorem, aut pauperem facit, pretiumque rebus impunit. *Ibid. in med. col. 21, D.*

C'est l'intention qui rend celui qui fait l'aumône riche ou pauvre, et qui donne du prix à toutes choses.

44. Pauper quod habes possit, quod non habes non requirit : fructus laboris tui, thesaurus est inopi, et duo æra, si sola sint, census est largientis. *Lib. 1 de Virginibus, post med. col. 83, C, t. 1.*

Le pauvre demande ce que vous avez, il ne réclame pas ce que vous n'avez point; le fruit de votre travail est le trésor du pauvre, et deux oboles, seraient-elles seules, profitent à celui qui les donne.

45. Nullum tam grave delictum, quod non purgetur, extinguatur elemosinis. *Pros.*

Il n'est pas de si grande faute qu'on ne puisse l'effacer et la racheter par l'aumône.

46. Magna enim est elemosina, quæ ardentium criminum globos benevolentia suæ fonte refrigerat, et quodam irriguo largitatis obruit incendia delictorum.

L'aumône est bien puissante en effet, puisqu'elle apaise l'ardeur des brasiers que le crime avait entassés sur le coupable, et qu'elle éteint comme sous un fleuve abondant l'incendie du péché.

47. Ut quamvis offensus Deus, quamvis criminibus provocatus, cogatur liberare elemosinis, quem disposerat punire peccatis. *Serm. 5, in princ. col. 705, C, t. 3.*

Quoique Dieu soit offensé et irrité par les péchés, il est forcé par l'aumône de faire grâce au pécheur qu'il avait résolu de punir.

48. Eleemosina quodammodo animarum aliud est lavacrum, ut si quis forte post baptismum humana fragilitate deliquerit, supersit ei, ut iterum elemosinis emundetur. *Serm. 31, in fine, col. 724, C, t. 3.*

L'aumône est en quelque sorte un nouveau bain de salut pour les âmes, tellement que si, après le baptême, un chrétien vient à pécher, il peut encore se purifier par l'aumône.

49. Non minus est criminis habenti tollere, quam cum possis et abundes, indigentibus denegare. *Pros.*

Il n'y a pas moins de mal à voler le bien du riche qu'à refuser l'aumône au pauvre, lorsqu'on a l'occasion et les moyens de le faire.

50. Esurientium panis est, quem tu detines : nudorum indumentum est, quod tu recludis : miserorum redemptio est pecunia, quam tu in terram defodis.

Le pain que vous gardez est le pain de ceux qui sont affamés, les vêtements que vous tenez serrés sont les vêtements de ceux qui sont dans la nudité, et l'argent que vous enfouissez dans la terre est l'argent qui sert à racheter les malheureux.

51. Tot te ergo scias invadere bona, quot possis prestare quod velis. *Serm. 18, sub fin. col. 780, D, t. 3.*

Sachez donc que vous volez tout le bien que vous pourriez donner et que vous gardez.

52. Da pecuniam si habes, prosit ahi quam tibi otiosa est : da quasi non recepturus, ut lucrò cedat si reddita fuerit. *Pros.*

Donnez de l'argent, si vous en avez : tandis qu'il ne vous sert de rien, un autre en profitera ; donnez-le comme si vous ne deviez plus le recevoir, afin que, si on vous le rend, ce soit comme un gain pour vous.

53. Qui non reddit pecuniam, reddet gratiam : si fraudaris pecunia, acquires justitiam : si amittitur pecunia, comparatur misericordia. *De Tobia, c. 2, in fine, col. 1140, B, t. 4.*

Celui qui ne peut pas rendre l'argent s'acquie par la reconnaissance ; si on retient votre argent, vous vous enrichissez de la justice.

54. Sæculares de bonis propriis non dantes eleemosinam indigentibus, quos sciunt, cum decenter possunt, furtum faciunt. *Part. 1, tit. 13, c. 4, § 11, ante fin. f. 203, col. 4.*

Les séculiers qui n'ont pas de leurs biens pour faire l'aumône aux indigents, quand ils connaissent leurs besoins et qu'ils pourraient les secourir, commettent un vol.

55. Inhumanus cum non det eleemosinam ex avaritia, Deum placare non potest : et per consequens remanet inimicus, et nil quod facit boni potest Deo esse gratum. *Part. 2, tit. 1, c. 24, § 2, post init. f. 93, col. 3.*

L'homme inhumain, qui refuse l'aumône par avarice, ne peut pas apaiser le Seigneur, et conséquemment il reste son ennemi, et tout le bien qu'il fait ne peut être agréable à Dieu.

56. Qui vult eleemosinam ordinate dare, a seipso debet incipere, et eam sibi primum dare : est enim eleemosina opus misericordie verissime dictum. *In Enchirid. cap. 76, in princ. p. 126, D, t. 3.*

Celui qui veut faire l'aumône avec ordre doit commencer par se la faire à lui-même ; l'aumône est en effet une œuvre de miséricorde proprement dite.

57. Ea eleemosina nihil est majus, qua ex corde dimittimus quod in nos quisque peccavit. *Ibid. c. 73, in princ. p. 125, B.*

Il n'y a pas de plus grande aumône que de pardonner à celui qui nous a offensés.

58. Per eleemosinas de peccatis præteritis est propitiandus Deus, non ad hoc emendus

quodammodo, ut ea semper liceat impune committere. *Ibid. c. 70, fere in princ. p. 125.*

Par l'aumône il faut chercher à obtenir de Dieu le pardon des péchés passés ; mais il ne faut pas croire qu'on achète en quelque sorte le droit de pécher toujours impunément.

59. Non solum qui dat esurienti cibum, sicuti potum, nudo vestimentum, peregrinanti hospitium, fugienti latibulum, ægro vel incluso visitationem, non sano medelam, erranti viam, deliberanti consilium, et quod cuique necessarium est indigenti : verumetiam et qui dat veniam peccanti, eleemosinam dat. *Id. c. 72, in princ. p. 125, A.*

On ne fait pas seulement l'aumône en donnant à manger à celui qui a faim, à boire à celui qui a soif, en offrant l'hospitalité à l'étranger, une retraite à celui qui fuit, en visitant les infirmes ou les captifs, en apportant des remèdes à celui qui est malade, en remettant dans le chemin celui qui s'égaré, en donnant des conseils à celui qui est indécis, en un mot, en assistant quiconque est dans le besoin, mais encore en pardonnant ceux de qui l'on a reçu quelque offense.

60. Eleemosina datur ad suppleendam necessitatem, non ad pascedam pigritiam. *De opere monachor, c. 16, circa med. p. 560, D, t. 3.*

L'aumône se fait pour soulager la misère, et non pour favoriser la paresse.

61. In judicio cordis consideranda est eleemosina tribuentis : nec consideranda est quantum, sed qua mente, qua affectione dat quod potest. *De vera et falsa Pœnit. c. 15, prope med. p. 747, A, t. 4.*

C'est d'après le cœur de celui qui donne qu'il faut apprécier une aumône ; il ne faut pas considérer la grandeur du don, mais la disposition et les sentiments avec lesquels on donne ce qu'on peut.

62. Sis caute prævidens discretionem eleemosinæ, itaut utrisque, danti scilicet et accipienti, sit solatium. *De salut. Docum, c. 5, in fine, p. 751, A, t. 4.*

Mettez de la prévoyance et du discernement dans vos aumônes, afin qu'elles soient un sujet de consolation pour celui qui les fait et pour ceux qui les reçoivent.

63. Multi multa pauperibus, non misericordia, sed ambitione largiuntur. *Serm. Dom. in monte, lib. 2, longe post med. p. 831, A, t. 4.*

Beaucoup font aux pauvres de larges aumônes non par charité, mais par ostentation.

64. Qui porrigit eleemosinam christiano, non christiano porrigit, qui non in eo diligit Christum. *Pros.*

Celui qui fait l'aumône à un chrétien ne la lui fait pas comme à un chrétien, s'il n'aime pas en lui l'image de Jésus-Christ.

65. Deus, non cui detur, sed quo animo detur, attendit. *Lib. 21 de Civit. Dei, c. 27, ante med. p. 458, C, t. 3.*

Dieu ne regarde pas ce que l'on donne, mais le sentiment avec lequel on donne.

66. Si frerigeris esurienti panem, ut careas tædio interpellantis, non ut reficias viscera in-

S. Aug.

digentis, panem et meritum perdidisti. *Sup. Ps. 42, in fin. p. 263, A, t. 8.*

Si vous partagez votre pain avec celui qui a faim pour vous débarrasser de ses instances et non pour l'assister, vous perdez votre pain et votre mérite.

67. Supplicem nullum spernas; et cui dare non potes quod petierit, non eum spernas. Si potes dare, da: si non potes, affabilem te præsta. Coronat Deus intus bonitatem, ubi non invenit facultatem. Nemo dicat: Non habeo; charitas non de sacculo erogatur. *Sup. Ps. 103, conc. 1, in fine, p. 813, B, t. 8.*

Ne méprisez jamais un suppliant; si vous ne pouvez lui donner ce qu'il vous demande, ne le méprisez pas. Si vous pouvez donner, donnez; si vous ne le pouvez pas, montrez-vous affable. Dieu récompense même la bonne intention de celui qui ne peut pas. Que personne donc ne dise: Je n'ai rien; la charité ne se tire pas d'une bourse.

68. Habet semper unde det, cui plenum pecus est charitatis. *Pros.*

On a toujours de quoi donner quand on a le cœur plein de charité.

69. Plus a te Deus non exigit, quam quod tibi intus dedit: vacare enim non potest voluntas bona. *Sup. Ps. 26, conc. 2, ante med. vers. 22, p. 196, D, t. 8.*

Dieu n'exige de vous que ce qu'il a mis dans votre cœur; la bonne volonté, en effet, n'est jamais impossible.

70. Transit sompnus iste, transit vita ista, et nihil invenerunt in manibus suis, qui nihil posuerunt in manibus Christi. *Sup. Ps. 75, circa med. vers. 2, p. 573, A, t. 8.*

Ce songe passe, cette vie s'en va, et ceux qui n'ont rien mis dans les mains de Jésus-Christ se trouvent les mains vides.

71. Omni petenti te da: etsi peccator est qui te petit, da non tanquam peccatori. Quando das tanquam peccatori? Quando in quo peccator est, hoc tibi placet ut des: Deum offendis. *Pr.*

Donnez à quiconque vous demande; et si celui qui vous demande est un pécheur, donnez-lui, mais non parce qu'il est pécheur. Quand est-ce que vous lui donnez parce qu'il est pécheur? C'est lorsque vous aimez en lui son péché: en donnant, vous offensez Dieu.

72. Cum ergo esurierit nescio quis, si habes unde des, da: si vides dandum esse, ad subveniendum da.

Donc, quand un homme, quel qu'il soit, a faim, donnez si vous avez de quoi; si vous voyez qu'il faut lui donner, assistez-le.

73. Occurrit tibi homo peccator: duo nomina dixi: hæc duo nomina non superflua sunt: aliud quod homo, aliud quod peccator: quod homo, opus est Dei: quod peccator, opus hominis est. Da operi Dei, noli operi hominis. *Sup. Psal. 102, post med. vers. 6, Faciens misericordias Dominus, p. 800, D, t. 8.*

Vous rencontrez un homme pécheur; je me sers des deux noms, et ces deux noms ne sont pas superflus. Autre chose est être homme, et autre chose est être pécheur: qu'il soit homme, c'est l'œuvre de Dieu; qu'il soit pécheur, c'est l'œuvre de l'homme. Donnez à l'œuvre de Dieu, et ne donnez pas à l'œuvre de l'homme.

S. Aug.

74. Non tibi Deus dicit: Perde quidquid habes, ut vivas exiguo tempore in labore sollicitus: sed: Da pauperi unde habes, ut vivas semper sine labore securus. *Tract. 49 de c. 11, post init. p. 243, A, t. 6.*

Dieu ne vous a pas dit: Abandonnez ce que vous avez, afin de vivre peu de temps dans l'inquiétude; mais: Donnez au pauvre une partie de ce que vous avez, afin de vivre toujours sans inquiétude.

75. Quam multi sunt, qui jactantibus causa multa tribuunt, multa donant, et non ibi quaerunt, nisi laudem humanam et gloriam popularem plenam ventis, nulla stabilitate solidam! *Tract. 6 sup. Epist. Joan. c. 3, ab init. p. 418, D, t. 9.*

Il y en a beaucoup qui font de grandes et larges aumônes par jactance, et en cela ils ne cherchent que les louanges humaines.

76. Accipitur magis plaga charitatis, quam elemosina superbiae. *Ibid. tract. 8, c. 4, post med. p. 432, D.*

On aime mieux être repris par la charité que secouru par l'orgueil.

77. Hoc est bonum unde sis justitia bonus: si habes bonum unde sis bonus, fac bonum de bono unde non es bonus. *Pros.*

Le vrai bien est celui qui vous rend bon dans la justice; si vous avez du bien qui puisse vous rendre bon, faites du bien avec le bien qui n'est pas celui de la justice.

78. Habes pecuniam, eroga: erogando pecuniam, auges justitiam: minuitur pecunia, augetur justitia: illud minuitur quod eras dimissurus, illud minuitur quod eras relicturus, illud augetur quod in æternum es possessurus.

Avez-vous de l'argent, donnez-en; par ce moyen vous augmentez votre justice. A mesure que votre fortune s'amointrit, vous croissez en justice: ce qu'il vous fallait laisser diminuer, ce qu'il vous fallait abandonner s'amointrit, ce que vous devez posséder éternellement augmente.

79. Consilium de lucrorum, discite mercari: laudas mercatorem, qui vendit plumbum et acquirit aurum, et non laudas mercatorem, qui erogat pecuniam et acquirit justitiam. *Serm. 5 de Rogibus Dom. post med. p. 9, B, t. 9.*

Je vous donne un moyen de faire fortune, apprenez à faire le commerce: vous louez un marchand qui vend du plomb pour acheter de l'or, et vous n'avez pas d'éloges pour celui qui donne de l'argent pour acquérir la justice.

80. Da petenti, ut possis ipse accipere: tribue pauperi, si non vis flammis exuri: da in terra Christo, quod tibi reddat in caelo. *Ibid. Serm. 25, in fine, p. 72, C.*

Donnez à celui qui vous demande, afin de recevoir vous-même; donnez au pauvre si vous ne voulez pas être dévoré par les flammes; donnez ici-bas à Jésus-Christ, afin qu'il vous le rende dans le ciel.

81. Si ante nos aliquid mitteremus, non ad immane hospitium veniremus: quod enim pauperi damus, ante nos pramittimus, quod autem rapimus, hic totum dimittimus. *Ibid.*

En nous faisant précéder de quelques bonnes œuvres,

nous trouverons un bon accueil ; car ce que nous donnons au pauvre, nous l'envoyons devant nous, et ce que nous lui refusons est entièrement perdu pour nous.

S. Aug.

82. De justis laboribus facite eleemosinas, ex eo quod recte habetis date : non enim corrumpi estis iudicem Christum, ut non vos audiat cum pauperibus quibus tollitis. *Ibid. Serm. 35, post init. p. 90, D.*

Faites des aumônes du fruit de vos travaux et des biens que vous avez justement acquis ; car vous ne pourriez pas corrompre Jésus-Christ votre juge, ni empêcher qu'il ne vous confronte avec les pauvres à qui vous refusez l'aumône.

83. Noli velle eleemosinas facere de fenore et usuris. *Ibid. ante med. p. 91, A.*

Gardez-vous de faire des aumônes de ce qui est le fruit de vos injustices et de votre usure.

84. Duæ sunt eleemosinae : una cordis, alia pecunie. Eleemosina cordis est dimittere ei a quo læsus es : nam dare aliquid indigenti aliquando queris, et non habes ; indulgere peccanti quantum volueris, redundabit tibi. *Pros.*

Il y a deux genres d'aumônes : l'une du cœur, l'autre de l'argent. L'aumône du cœur consiste à pardonner à celui qui vous a offensé. Quelquefois vous cherchez l'occasion de faire l'aumône à un pauvre, et vous ne la trouvez pas ; mais vous trépuvez, chaque fois que vous le voulez, celle de pardonner quelque offense.

85. Si in cellario vel in horreo non habes quod dare possis, de thesauro cordis tui potes proferre quod tribuas.

Si dans votre cellier ou dans votre grenier vous n'avez rien pour donner, vous pouvez puiser dans le trésor de votre cœur l'aumône spirituelle.

86. Eleemosina cordis multo major est, quam eleemosina corporis.

L'aumône du cœur est de beaucoup préférable à l'aumône du corps.

87. Eleemosina charitatis sine terrena substantia sufficit sibi, illa vero corde corporaliter datur, si non benigno corde tribuitur, omnino non sufficit. *Hom. 6 ex quinquag. Hom. ante finem, p. 289, B, t. 10.*

L'aumône de la charité suffit par elle-même, sans qu'elle soit accompagnée de quelque don matériel ; mais l'aumône spirituelle est insuffisante si elle ne se fait de bon cœur.

88. Prior de communi tolle quod sufficit necessitatibus domus tuæ, quod reliquum est da Christo. *Ibid. Hom. 8, post init. p. 29, D.*

Prenez d'abord vous-même dans vos biens de quoi subvenir aux besoins de votre maison, et donnez le reste à Jésus-Christ.

89. Intellige, stulte, quis vis eleemosinam facere de rapina : quoniam si quando pascis christianum, pascis Christum ; quando spoliast christianum, spoliast Christum. *De Verb. Apost. Serm. 19, circa med. t. 10.*

Insensé, qui volez le bien d'autrui pour faire des aumônes, sachez que nourrir un chrétien, c'est nourrir Jésus-Christ, mais que dépouiller un chrétien, c'est aussi dépouiller Jésus-Christ.

90. Eleemosina illis prosunt, qui vitam mu-

laverunt : das enim Christo egentem, ut peccata tua redimas preterita. *Pros.*

L'aumône profite à ceux qui changent de vie, car vous donnez à Jésus-Christ pauvre pour racheter vos péchés passés.

91. Nam si ideo illi das, ut liceat tibi semper impune peccare, non Christum pascis, sed iudicem incorruptibilem corrumpere conaris. *Hom. 13 ex quinquaginta Hom. in fine, p. 303, A, tom. 10.*

Si vous lui donnez afin de pouvoir toujours pécher impunément, vous ne donnez pas à manger à Jésus-Christ, mais vous vous efforcez de corrompre ce Juge incorruptible.

92. Funde quod habes, ut capias quod non habes. *Ibid. Hom. 37, in med. p. 353, A.*

Répandez ce que vous avez, afin d'acquiescer ce que vous n'avez pas.

93. Nemo dat eleemosinam quamlibet, nisi unde det, ab illo accipiat qui non eget. *In Encirch. c. 77, circa finem, t. 3.*

On ne peut faire une aumône quelconque, si l'on n'a reçu soi-même ce que l'on donne de celui qui ne manque de rien.

94. Qui manus ad eleemosinas expandit, dextralia a Christo percipiet. *Hom. 26 ex quinquag. Hom. circa med. t. 10.*

Celui qui ouvre ses mains pour donner recevra des bracelets de Jésus-Christ.

95. Sacrificium christiani est, eleemosina in pauperem. *Ibid. Hom. 29, c. 1, circa med.*

Le sacrifice d'un chrétien consiste à faire l'aumône au pauvre.

96. Cultor eleemosinarum felix vivit et securus moritur. *Ibid. Hom. 39, circa init.*

Celui qui aime à faire l'aumône vit heureux et meurt tranquille.

97. Magnum opus est eleemosina, ut faciat homo quod fecit Deus. *Ibid. Hom. 39, ante finem.*

L'aumône est une œuvre excellente, puisque par elle l'homme fait ce que Dieu a fait lui-même.

98. Tribuendæ sunt eleemosinae pro modo et quantitate. *Ibid. Hom. 48, c. 2, ante med.*

L'aumône doit se faire avec règle et mesure.

99. Det si potest suas eleemosinas omnibus cum hilaritate. *Ibid. Hom. 50, c. 3, ante med.*

Que chacun fasse son aumône avec joie, s'il peut la faire.

100. Per parvum est quod in eleemosinis datur, sed cum pie datur, æternum inde meritum comparatur : et ideo potius quia parvum est quod datur, magna impietate non datur. *Lib. 1 contra advers. legis, c. 16, post med. tom. 6.*

Ce que l'on donne est bien peu de chose ; mais si vous le donnez pieusement, l'aumône vous méritera une récompense éternelle, et c'est précisément parce que ce que l'on donne est peu de chose que c'est une grande cruauté de refuser.

S. Basil. Mag.

101. Esurientis est panis. quem tu detines: nudi est pallium, quod tu in vestiario conservas; discaleanti est calcus, qui apud te compitrescit: indigentis est argentum, quod defossum habes. *Pros.*

Le pain que vous gardez appartient à celui qui est affamé; le manteau que vous tenez serré dans votre garde-robe est à celui qui est sans vêtement; la chaussure que vous laissez pourrir chez vous est à celui qui est nu-pieds; l'argent que vous tenez enfoui est celui de l'indigent.

102. Quare, tot hominibus injuriam facis, quot dare potes. *Conc. 7 de Avaritia, in fine, p. 170, t. 1.*

C'est pourquoi autant il y a d'hommes à qui vous pourriez donner, autant vous commettez d'injustices.

V. Bodo.

103. Inopi beneficium bis dat, qui dat celeriter. *In suis Prov. verbo Inopi, p. 191, t. 2.*

Donner promptement, c'est doubler le service que l'on rend aux malheureux.

S. Bern.

104. Deus non recipit eleemosinam de manu raptoris, seu feneratoris, nec de hypocritæ quidem, qui cum facit eleemosinam, facit cani ante se, ut glorificetur ab hominibus. *Serm. 71 sup. Cant. ante finem, f. 192, col. 1, A.*

Dieu ne reçoit pas l'aumône d'un voleur ou d'un usurier, ni de l'hypocrite qui fait sonner la trompette quand il donne, afin de s'attirer les louanges des hommes.

S. Bernard.

105. Pauper qui nihil habet, vellet dare pauperi, et nihil habet quod det: voluntas pro facto reputatur. *Serm. in Hexam. post init. p. 26, col. 2, A, t. 1.*

Le pauvre qui n'a rien voudrait donner au pauvre, mais il n'a pas de quoi; sa bonne intention lui suffit.

106. Per penitentiam purgatur culpa, sed per pietatem misericordiæ in subventionem pauperum per eleemosinas dimittitur poena. *Serm. 1 domin. 1 post Pent. a med. p. 142, col. 1, t. 3.*

La pénitence efface le péché, mais la charité compatissante, qui porte à secourir le pauvre par l'aumône, délivre du châtiement.

107. Eleemosinas dare est commodare, non perdere: sicut seminare, est utiliter semina abjicere. *Serm. 1 de SS. Evang. et in ord. 11, post med. p. 311, col. 1, t. 3.*

Faire l'aumône, c'est prêter et non perdre; de même semer, c'est répandre son blé avec profit.

108. Mentem Deus misericordem requirit, non pecuniæ quantitatem. *Lib. 2 Pharetræ, c. 49, ante med. p. 153, col. 1, D, t. 6.*

Dieu considère la charité du cœur et non la grandeur de l'aumône.

109. Da indigenti, et non da saltanti, ut non cum tuis pecuniis, et tuam et illius perdas animam. *Ibid.*

Donnez à un pauvre, et ne donnez pas à un danseur, afin de ne pas contribuer par votre argent à perdre son âme et la vôtre.

110. Eleemosinarum largitio alligat contrita, fracta consolidat, et omnia sanat. *De sex Alis*

*cherubim, ala 2, penna 4, p. 644, col. 2, D, tom. 7.*

L'aumône relie ce qui est brisé, consolide ce qui est rompu et guérit toutes les blessures.

111. Dare superfluum necessitatis est necessitate extrema: sed dare quibus egenus, consilii est. *Lib. 5 Compend. Theolog. verit. c. 70, circa med. p. 770, col. 2, D, t. 7.*

Il est rigoureusement nécessaire de donner le superflu, mais il est seulement de conseil de donner ce dont on a besoin pour soi-même.

112. Manus pauperis gazophylacium Christi est: quidquid accipit, ne in terra pereat, in celo reponit. *Hom. 2, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 747, col. 1, A, edit. Coloniae 1618.*

La main du pauvre est comme le trésor de Jésus-Christ; elle dépose dans le ciel tout ce qu'elle reçoit pour que rien ne se perde sur la terre.

113. Divites dum superflua misericorditer erogant, et a peccatis se redimunt, et ad præmia aeterna perveniunt. *Pros.*

Lorsque les riches donnent charitablement leur superflu, ils rachètent leurs péchés, et ils arrivent à la vie éternelle.

114. Potes forsitan dicere, quod carnem tuam jeuniis ac vigiliis non possis affligere; nunquid potes dicere quod ea quæ tibi amplius quam opus erat, Deus dedit, non possis pro peccatis tuis pauperibus erogare? *Ibid. Hom. 9, ante med. p. 754, col. 1, C.*

Vous pouvez peut-être alléguer qu'il vous est impossible de mortifier votre corps par le jeûne et les veilles; mais pouvez-vous dire qu'il vous est impossible de donner aux pauvres, pour racheter vos péchés, les biens que Dieu vous a donnés au-delà du nécessaire?

115. Quidquid amplius, quam nobis opus est, a Deo accipimus, pauperibus erogare debemus. *Pros.*

Tout ce que nous recevons de Dieu au-delà du nécessaire, nous le devons donner aux pauvres.

116. Si quod eis deputatum est, nostris cupiditatibus, vel vanitatibus reservamus, quanti pauperes in locis ubi nos sumus, fame vel nuditate mortui fuerint, noverimus nos rationem de animabus illorum in die judicii reddituros. *Ibid.*

Si nous consacrons à satisfaire nos passions ou notre vanité ce qui leur est destiné, et si, près de nous, les pauvres meurent de faim ou de froid, nous rendrons compte de leur vie au jugement dernier.

117. Per eleemosinam thesaurizemus celo, ut ibi sequatur cor nostrum, quo præmittimus thesaurum nostrum. *Ibid. Hom. 16, a medio, p. 761, col. 2, H.*

Par l'aumône nous thésaurisons pour le ciel; que notre cœur se porte donc vers le lieu où nos trésors nous précèdent.

118. Nunquam tibi deficit, quidquid alteri de te proficit. *Ibid. Hom. 28, in medio, p. 773, col. 2, F.*

Le bien que vous faites à un autre ne vous sera jamais enlevé.

S. Bonav.

S. Cas. Arcl.



Casiodor. 119. Primus virtutis gradus est aliena non querere, sed egentibus propria non negare. *Sup. Psal. 33, ante med. vers. 14, f. 49, col. 3.*

Le premier pas dans la vertu consiste à ne pas convoiter le bien d'autrui.

120. Ipsa est perfecta eleemosina, quæ prius a se inchoat, et sic ad alterius iuvamina venire festinat. *Sup. Psal. 36, post med. vers. 27, f. 55, col. 4.*

L'aumône est parfaite quand on commence d'abord par soi-même.

S. Cyprian. 121. Eleemosina præclara et divina res est, salutaris operatio, solatium grande, securitatis salubre præsidium, munimentum spei, tutela fidei, medela peccati. *De Opere et Eleemos. c. 10, prope finem, p. 311, col. 2, t. 2.*

L'aumône est une chose noble et divine, une œuvre salutaire, une grande consolation, un motif puissant de sécurité, le rempart de l'espérance, la garde de la foi, le remède du péché.

Cyriil. Hier. 122. Vis frui gratia Spiritus sancti. et cibis sensibilibus pauperes non reficis : magna quæris, et parva non expendis. *Cateches. 3, circa med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 402, col. 1, edit. Coloniae 1618.*

Vous voulez jouir de la grâce du Saint-Esprit, et vous refusez au pauvre un peu de nourriture ; vous aspirez à de grandes choses, et vous ne voulez pas en sacrifier de petites.

Dionysius Carthus. 123. Eleemosina est Deo odor suavissimus et hostia gratissima. *Sup. Epist. ad Philipp. c. 4, art. 4, in fine, f. 90, E.*

L'aumône est devant Dieu un parfum suave, un sacrifice très-agréable.

S. Elij. 124. Quamlibet largas eleemosinas aliquis tribuat, si capitalia crimina non declinat, pecuniam perdit, et peccatum non redimit. *Hom. 8, ante med. apud Bibl. Patr. t. 7, p. 241, col. 2, E, edit. Coloniae 1618.*

On a beau faire des aumônes très-abondantes, si l'on n'évite pas les péchés capitaux, on perd son argent, et l'on ne rachète pas ses péchés.

S. Franciscus Assis. 125. Non licet alienum auferre, et pauperibus erogare : peccati poena, non meriti gloria est, aliena donare. *In suis Opusc. oraculo 10, p. 500, t. 3.*

Il n'est pas permis d'enlever le bien d'autrui et de le donner aux pauvres ; en donnant le bien d'autrui, on se rend digne de la peine du péché, et non de la gloire des récompenses.

126. Pauper magis potest esse largus, quam dives : quia dives si dat quiddam habet, deficit et confusus est. *Pros.*

Le pauvre peut être plus généreux que le riche, parce que, si le riche donne tout ce qu'il a, il tombe dans le besoin et la confusion.

127. Si vero non dat, cum habeat, licet vellet dare non deficeret, voluntas quidem bona est, sed non reputatur pro facto sibi, quia adhuc habet substantiam.

Cependant, si celui qui ne donne pas a de quoi donner,

quand même il aurait quelque volonté de faire l'aumône, cette volonté ne lui tient pas lieu de l'action elle-même tant qu'il lui reste du bien.

128. Sed pauper (qui nihil habet) qui vellet dare pauperi, et nihil habet quod det, in hoc voluntas pro facto reputatur. *Ibid. oraculo 29, p. 505.*

Mais dans le pauvre qui n'a rien et qui voudrait donner à un pauvre, la bonne volonté supplée l'aumône qu'il ne peut faire.

129. O homo, eleemosinam pauperi elargire, per quem illam tribuis Creatori. *Ibid. Serm. 3, in princ. p. 511, t. 3.*

O homme, faites d'abondantes aumônes au pauvre ; par lui vous donnez à Jésus-Christ.

130. Non solum multum, qui multum habet, tribuit dives : sed et plurimum largitur, qui, quæ habet, pauper impendit. *Ibid. post init. p. 512, t. 3.*

Ce n'est pas seulement le riche qui donne beaucoup lorsqu'il fait d'abondantes aumônes, mais aussi le pauvre quand il donne tout ce qu'il a.

131. Hereditas pauperum est eleemosina. *Ibid. ante med. p. 512.*

L'aumône est l'héritage du pauvre.

132. Quidquid post se homines in terra relinquant, emarcescit : solum quam in vita fecerunt eleemosina semper virescit. *Ibid. ante finem, p. 512.*

Tout ce que les hommes laissent ici-bas après eux se dessèche et périt, mais les aumônes qu'ils ont faites durant leur vie verdissent éternellement.

133. Pro furto mihi reputo a magno eleemosinario reputandum, si hoc quod fero, non dederò magis egentibus. *Ibid. apophthegm. 40, p. 436, t. 3.*

Je crois que Dieu, le grand maître de l'aumône, m'imputera comme un vol de n'avoir pas donné ce que je possède.

134. Dare eleemosinam, omnibus est possibile, si adsit bona voluntas : omnibus facile, si non adsit dira cupiditas : omnibus salubre, si ferveat charitas : cunctis debet esse commune, ut omnibus donetur æterna felicitas. *Serm. 1 de Confessor. circa med.*

Tous les hommes peuvent faire l'aumône, s'ils le veulent bien ; tous le peuvent facilement, s'ils ne sont pas dominés par l'odieuse cupidité ; tous peuvent trouver du profit dans une charité ardente ; tous doivent faire l'aumône, afin qu'ils obtiennent tous la vie éternelle.

135. Qui tantæ virtutis nondum est, ut quæ vendat : de his saltem quæ habet, in quantum habet, eleemosinam faciat : tantum operetur bona voluntas, quantum suppetit facultas. *Ibid.*

Celui qui n'a pas encore assez de vertu pour vendre tous ses biens doit donner aux pauvres une partie de ce qu'il possède, en proportion de sa fortune ; la bonne volonté doit faire tout ce que sa position lui permet.

136. Is qui eleemosinis remedium peccatorum penitens quærit, debet jam non agere penitenda, ne quod uno latere extinguitur, alio

S. Franciscus Assis.

S. Cyprian.

Cyriil. Hier.

Dionysius Carthus.

S. Elij.

S. Franciscus Assis.

S. Fulgent.

S. Gaudent.

S. Gaudent. succendatur. *Tract. 13, circa finem, apud Bibl. Patr. t. 4, edit. Coloniae 1618.*

Celui qui se repent de ses péchés et qui cherche dans l'aumône un moyen de les expier, ne doit plus commettre de péchés, de peur qu'en s'appliquant à éteindre le feu d'un côté, il ne le laisse se rammer de l'autre.

137. Rarus est, qui rorem spargat eleemosinae suo refrigerio profuturum. *Ibid.*

Il est rare que l'aumône ne profite pas à celui qui la fait.

Gloss. deccr. 138. Eleemosina in peccato facta, non proprie dicitur eleemosina; quia inordinate fit, dum a se non incipit; et dum sibi crudelis existit, non placet Deo. *In decretis Gratiani, fol. 398, col. 1, edit. Lugd. 1540.*

L'aumône faite en état de péché n'est pas, à proprement parler, une aumône, parce qu'on la fait sans ordre du moment qu'on ne commence pas à se la faire à soi-même. On ne peut être agréable à Dieu, tandis que l'on est cruel pour soi.

Gloss. in. 139. Eleemosina post culpam est pretium, quod redimatur: sed non valet ei, qui in malo permanet. *Sup. Job, c. 15, col. 182, D, t. 3.*

L'aumône, après une faute, est le prix qui sert à la racheter; mais elle n'est d'aucune valeur pour celui qui persévère dans le mal.

Gloss. ord. 140. Qui dat ut careat tædio interpellantis, non ut reficiat viscera indigentis, et meritum et rem perdit. *Sup. 2 ad Cor. c. 9, in illud, Milarem datorem diligit Deus, col. 423, A, t. 6.*

Celui qui donne, non pour assister le pauvre, mais pour se débarrasser de ses instances ennuyeuses, perd son aumône et son mérite.

141. Licet exiguum sit, quod parum habens tribuit, abundat tamen: quia recto judicio fit, quod non quaeritur de quanto, sed quo animo detur. *Ibid. c. 9, in illud, Abundetis in omne opus bonum, col. 424, D.*

Quoique le pauvre donne peu de chose, son aumône est grande, parce qu'au juste jugement de Dieu, ce n'est pas la quantité du don qui a de la valeur, mais le sentiment qui l'a inspiré.

142. Qui invitatus dat propter praesentem pudorem, non habet mercedem. *Sup. illud, 2 Cor. 9, Non ex tristitia, etc. col. 423, A, t. 6.*

Celui qui donne malgré lui et par respect humain perd sa récompense.

Gratians. 143. Qui invitatus dat propter praesentem pudorem, et rem et meritum perdit. *In decret. part. 2, causa 23, quest. 6, can. Jam, § Ex his.*

Celui qui donne malgré lui et par respect humain perd son aumône et sa récompense.

S. Greg. Mag. 144. Rem quamlibet plerumque dat, etiam qui non compatitur: nunquam autem qui vere compatitur, quod necessarium proximo conspiciat, negat. *Lib. 20 Moral. c. 26, post med. num. 27, col. 702, D, t. 1.*

L'homme même le moins compatissant donne quelque chose; mais celui qui est vraiment miséricordieux ne refuse jamais au pauvre ce qu'il voit lui être nécessaire.

145. Patrimonium nostrum retentum perditur, manet erogatum. *Ibid. lib. 18, c. 9, in fine, sup. illud, Job 27, Dives cum dormierit.*

On perd ce qu'on possède quand on veut le retenir, et on le conserve en le donnant.

146. Eleemosina superbi eum redimere non valet, quam perpetrata simul rapina pauperis ante Dei oculos ascendere non permittit. *Ibid. lib. 12, c. 23, post init. col. 425, D.*

L'aumône de l'orgueilleux ne peut racheter les péchés, parce que les torts qu'il fait en même temps aux pauvres empêchent sa largesse de monter jusqu'à Dieu.

147. Sæpe superbi divites cum eleemosinam tribuunt, non hanc pro æternæ vitæ desiderio; sed pro extendenda vita temporali largiuntur, mortem se posse differre donationibus credunt. *Ibid.*

Souvent les riches orgueilleux font l'aumône, non pour mériter la vie éternelle, mais uniquement pour obtenir que leur vie se prolonge ici-has; ils croient pouvoir par des aumônes retarder le moment de leur mort.

148. Ille perfecte tribuit, qui cum eo quod afflicto porrigit, afflicti quoque in se animum sumit. *Ibid. lib. 21, c. 26, prope init. col. 701, litt. D.*

On fait bien l'aumône lorsqu'en assistant un malheureux on compatit en même temps à ses peines.

149. Tolerabilis est minus tribuere, quam post largitatem suam ex inopiæ angustia murmurare. *Ibid. ab init. col. 702, A.*

Il vaut mieux donner moins que de se plaindre d'être dans le besoin.

150. Quisquis super eum, cui aliquid tribuit, fastu se elationis extollit, majorem culpam intrinsecus superbiendo peragit, quam extrinsecus largiendo mercedem. *Ibid. lib. 21, c. 14, post med. num. 14, col. 726, D.*

Celui qui affecte des airs de hauteur envers le pauvre qu'il assiste mérite plus de peine pour son orgueil intérieur que de récompense pour sa libéralité extérieure.

151. Sunt nonnulli, qui pietatis suæ viscera tendere usque ad incognitos nesciunt: sed solis quos per assiduitatem notitiæ didicerint, miserentur: apud quos plus familiaritas valet, quam natura. *Pros.*

Il en est dont les entrailles sont toujours fermées à ceux qu'ils ne connaissent pas et qui n'ont du pitié que pour ceux qu'ils voient souvent: chez eux la voix de l'amitié parle plus haut que celle de la nature.

152. Apud aliquos plus familiaritas, quam natura valet: dum quibusdam necessaria, non quia homines, sed quia noti sunt, largiuntur.

Il en est chez qui la voix de l'amitié parle plus haut que celle de la nature; quand ils assistent quelques pauvres, ils ne le font pas parce que ce sont des hommes, mais parce que ce sont des personnes qu'ils connaissent.

153. Apud piam autem mentem plus natura valet, quam notitia: nam unusquisque qui indiget, eo ipso quo homo est, ei jam incognitus non est. *Ibid. sub finem, num. 14, col. 727, A.*

Un bon cœur s'arrête plutôt à la voix de la nature qu'à celle de la connaissance: car tout pauvre, parce qu'il est pauvre, n'est pas un inconnu.

Greg. Mag.

154. Mundari prius debet animus, qui eleemosinam prabet: quia omne quod datur, dantis mentem pensatur. *Ibid. lib. 22, c. 8, ante med. col. 744, D.*

Le cœur qui fait l'aumône doit avoir une intention pure, car le prix d'un bienfait dépend de l'intention qui l'inspire.

155. Qui escam aut vestimentum pauperibus largitur, sed tamen animæ vel corporis iniquitate polluitur, quod minus est justitiæ obtulit, et quod majus est culpæ committit: sua enim Deo dedit, et se diabolo. *Part. 3 Pastor. c. 1, admonit. 21, longe post med. col. 1288, B, t. 2.*

Celui qui donne au pauvre du pain ou des vêtements, tandis qu'il souille son âme et son corps par le péché, observe la moindre partie de la justice, et commet ce qu'il y a de plus répréhensible: il donne un effet ses biens à Dieu, et il se donne lui-même au démon.

156. Tot pene quotidie divites perimunt, quod morientium pauperum apud se subsidia abscondunt: nam cum quælibet necessaria indigentibus ministramus, sua illis reddimus, non nostra largimur. *Ibid. admonit. 22, prope init. col. 1289, D.*

Les riches sont coupables de la mort de presque tous les pauvres qui meurent faute de secours; car, lorsque nous fournissons le nécessaire aux pauvres, nous ne faisons que leur rendre leur bien, et nous ne leur donnons pas le nôtre.

157. Aliud est eleemosinam ex præcepto facere, aliud ex charitate: ex præcepto enim facere, bonum inchoantium est: ex charitate autem, bonum perfectorum. qui non solum quia jubetur faciunt, sed etiam diligunt faciendo quod jubetur. *Hom. 10 sup. Ezech. post med. sup. illud 29, Pater eram pauperum. col. 164, B, tom. 2.*

Faire l'aumône pour remplir le précepte, c'est tout autre chose que de la faire par charité: la faire pour obéir à un précepte, c'est la vertu des commençants; mais la faire par charité, c'est la vertu des parfaits: ils ne la font pas seulement parce qu'elle est imposée, mais parce qu'ils aiment ce commandement.

158. Eleemosinæ tergunt maculas peccatorum. *Hom. 37 sup. Evang. in fine, col. 506, B, tom. 2.*

L'aumône efface les taches du péché.

159. Egentibus oportet in quantum ratio patitur, benigna mente præbere subsidium. *Lib. 1 in Registro, indict. 9, c. 69, Epist. 69 ad Petr. subdiacon. in princ. col. 681, A, t. 2.*

Il faut assister de bon cœur les pauvres selon la mesure de ses ressources.

160. Respondet dives pauperibus: Non habeo quod vobis dare possim. Et miror si is qui vestes habet, argentum habet, cellaria habet, quod pauperibus debeat dare non habet. *Ibid. lib. 3, indict. 14, c. 129, Epist. 129 ad Secundinum, circa med. col. 841, D.*

Le riche répond aux pauvres: Je n'ai rien à vous donner. Je suis bien étonné qu'ayant des vêtements, de l'or, des celliers, il n'ait rien à donner aux pauvres.

S. Greg. Mag.

161. Eleemosina non est reputanda, si pauperibus dispensetur quod ex illicitis rebus accipitur: quia qui hac intentione male accipit, ut quasi bene dispenset gravatur potius, quam juvatur. *Ibid. lib. 7, indict. 2, c. 110, Epist. 110 ad Syagrium episc. ante med. col. 984, tom. 2.*

Donner aux pauvres les biens injustement acquis, ce n'est pas une aumône; car celui qui fait des bénéfices illicites dans l'intention de les répandre en aumônes aggrave le poids de ses péchés, au lieu de le rendre plus léger.

162. Eleemosina Redemptoris nostri oculis illa placet, quæ non de illicitis rebus et iniquitate congeritur, sed quæ de rebus concessis et acquisitis impenditur. *Ibid.*

L'aumône que notre Rédempteur regarda d'un œil favorable, ce n'est pas celle qui se fait avec des biens ramassés illicitement ou injustement, mais plutôt celle qui se fait avec des richesses bien acquises.

163. Quidquid tribuitur pauperi non est donum, sed mutuum: quia quod datur, multiplicato sine dubio fructu recipitur. *Ibid. lib. 8, indict. 3, c. 20, Epist. 20 ad Joannem procons. in princ. col. 1016, A.*

L'aumône que l'on fait au pauvre n'est pas un don, mais un prêt; car ce que nous donnons nous est rendu au centuple.

164. Qui indigenti etiam peccatori panem suum, non quia peccator, sed quia homo est, tribuit: nimirum non peccatorem, sed pauperem justum nutrit. *Parte 3 Pastoralis, admon. 21, circa med. col. 1288, A, t. 1.*

Celui qui donne du pain à un pécheur indigent ne l'assiste pas parce qu'il est pécheur, mais parce qu'il est l'homme; ce n'est pas le pécheur, mais le pauvre juste qu'il a l'intention de secourir.

165. Adtribuendum pigri cur estis, quando hoc quod jacenti in terra corrigitis, sedenti in cælo datis? *Hom. 40 sup. Evang. in fine.*

Pourquoi êtes-vous si négligents à faire l'aumône, puisque ce que vous donnez au malheureux qui git à terre, vous le donnez à Celui qui est assis sur le trône du ciel?

166. Ne fratrem despice, ne pauperem prætergredere, ne averseris tanquam piculum, tanquam aliud quid fugiendum et exhorrendum; tuum est membrum, licet sub calamitate abscondatur. *Orat. 47 de Paupert. post med. pag. 158.*

S. Greg. Naz.

Ne méprisez pas votre frère, ne cherchez pas à l'éviter sur votre passage, ne vous détournez pas de lui comme d'une victime expiatoire, ou comme d'un autre objet qu'il faut fuir et abhorrer: c'est votre membre, bien qu'il soit couvert des haillons de la misère.

167. Quamdiu vento navigas secundo, manum naufrago præbe: quamdiu recte vales et dives es, afflicto succurre. *Ibid.*

Le vent favorise-t-il votre navigation, tendez la main à celui qui fait naufrage; êtes-vous bien portant et dans l'abondance, secourez le malheureux.

168. Da parum quid indigenti: non enim

S. Greg. Naz. parum est ei, qui omnium est egenus, imo nec Deo, si pro viribus dederis. *Pros.*

Donnez à l'indigent aussi peu que ce soit : c'est beaucoup pour le pauvre qui manque de tout, et même pour Dieu, si vous donnez selon vos ressources.

169. Da pro magno proptitudinem; si nihil habes, des vel lacrymulam: magnum remedium est afflicto, misericordia quæ ex animo procedit. *Ibid.*

Donnez surtout promptement; si vous n'avez pas autre chose, au moins une petite larme : une marque de pitié qui part du fond du cœur fait tant de bien au malheureux!

170. Pulchra est hæc herba elemosinæ, qua animæ abstergeris sordes et inquinamenta, dealbamurque. *Ibid.* p. 161.

L'aumône est comme une plante excellente qui sert à laver les taches et les souillures de l'âme et à lui rendre sa blancheur.

S. Hier. 171. Sunt qui pauperibus tantum tribunt, ut amplius accipiant: et sub prætextu elemosinæ querunt divitias, quæ magis venatio appellanda est, quam elemosinæ genus. *Tom. 1, Epist. 2 ad Nepotian. post med. p. 15, A.*

Il en est qui donnent très-peu aux pauvres pour recevoir davantage; sous le prétexte de faire l'aumône, ils aspirent à la richesse : une telle conduite est plutôt une manière de faire la chasse que de faire l'aumône.

172. Melius est Christum vestire in pauperibus, quam ecclesias edificare, et ebone argenteoque valvas, et gemmis aurata distinguere altaria, et parietes marmorum crustis vestire. *Ibid. Epist. 8 ad Demetriad. post med. p. 69, litt. A.*

Il vaut mieux vêtir Jésus-Christ dans les pauvres que bâtir des églises, que semer l'ivoire et l'argent sur les battants des portes, ou d'incruster les autels d'or et de pierres précieuses, ou de couvrir les murailles de marbres polis.

173. Quamvis omnem censum tuum in pauperes distribuas, nihil apud Christum erit pretiosius, nisi quod manibus tuis ipsa confeceris. *Ibid.*

Quoique vous donniez aux pauvres tout votre avoir, rien ne sera plus agréable à Jésus-Christ que les vêtements que vous ferez de vos propres mains.

174. Quotiescunque manum extendis, Christum cogita. *Tom. 1, Epist. 10 ad Furiam, post med. p. 82, D.*

Toutes les fois que vous ouvrez votre main pour donner, pensez à Jésus-Christ.

175. Elemosina seminarium est messis dominicæ. *Ibid. ante fin. p. 84.*

L'aumône est comme une terre enssemencée où le Seigneur récolte.

176. Sub prætextu elemosinæ pristinis opibus incubantes, quomodo possumus aliena fide-liter distribuere, qui nostra timide reservamus? *Tom. 1, Epist. 13 ad Paulin. ab init. p. 102, C.*

Tandis que nous gardons soigneusement nos anciennes

richesses, comment pouvons-nous, sous prétexte de faire l'aumône, distribuer fidèlement l'argent des autres, en conservant le nôtre si précieusement?

177. Nemo sibi dedit pauperibus, quam qui sibi nihil reservavit. *Tom. 1, Epist. 27 ad Eustoch. ante fin. p. 183, A.*

S. Hier.

Personne ne donne autant aux pauvres que celui qui ne se garde rien.

178. Quidquid ad breve dederis, hoc recipies in perpetuum. *Tom. 2, lib. 1 Dialog. advers. Pelagium, post init. p. 262, D.*

Tout ce que vous donnez pour un moment, vous le recevrez pour une éternité.

179. Quidquid in sumptus de tuo tuleris, pro lucro computa. *Tom. 3, Epist. 1 ad Paulin. in fine, p. 18, C.*

Tout ce que vous avez distribué de votre avoir, considérez-le comme un gain pour vous.

180. Quid tibi prodest, si sis largus in elemosina, et invidiosus sis? *Sup. Ps. 97, vers. 7, Psallite Domino in cithara, p. 141, C, t. 8.*

Que vous sert-il d'être généreux dans vos aumônes, si vous êtes envieux?

181. Elemosinas non facere, crimen habitus est: cæterum qui non habet unde faciat elemosinam, liber est. *Sup. Ps. 111, vers. 5, Jucundus homo qui miseretur, p. 168, B, t. 8.*

C'est un péché de ne pas faire l'aumône quand on le peut; mais celui qui n'a pas de ressources est affranchi de cette obligation.

182. Magis tu agito gratias Christo, quando elemosinam dederis; quam pauper, qui a te accepit, tibi agat gratias: grande enim beneficium præstant pauperes. *Super Psal. 133, vers. 3, Et benedicite Domino, p. 194, A, t. 8.*

Quand vous faites l'aumône, vous avez plus de sujet de rendre grâces à Jésus-Christ que le pauvre de vous remercier vous-même; c'est un grand service, en effet, que rendent les pauvres.

183. Multum quidem in terrena, facultate sunt pauperes, sed in magna simplicitate sunt divites, quam cupientes dare, quam habent: ac propterea Deus animum magis probat, quam quod dextera porrigit. Qui enim quantum potest facit, totum fecit: similiter dives et pauper, quamvis dives amplius dare videatur. *Sup. 2 ad Cor. c. 8, in princ. p. 336, D, t. 9.*

Les pauvres sont tout à fait dénués des biens de la terre, mais ils sont riches de simplicité quand ils désirent donner plus qu'ils ne peuvent; aussi Dieu regarde le cœur plus que la main qui donne. Celui qui fait tout ce qu'il peut à tout fait, le pauvre aussi bien que le riche, quoique le riche semble donner davantage.

184. Avarus hilariter dare non novit. *Ibid. c. 9, in illud, Hilariter datorem, etc. p. 338, litt. B.*

L'avare ne sait jamais donner de bon cœur.

185. Sine discretionem omnibus simpliciter indigentibus tribuite, non querentes cui, sed

quare detis. *Ibid.* c. 9, *sup. illud, Ut in omnibus locupletati, etc.* p. 338, D.

Donnez sans distinction à quiconque est réellement pauvre, n'examinant pas à qui vous faites l'aumône, mais seulement de quelle manière vous la faites.

Lugo card.

186. Illa sola elemosina remunerabitur a Deo, quæ Christo datur, id est, propter Christum. *Sup. Ecclesiastic. c. 12, fol. 194, col. 2, tom. 3.*

Dieu ne récompensera que les aumônes faites à Jésus-Christ, c'est-à-dire pour Jésus-Christ.

187. Nihil dat, qui pro terreno commodo pauperibus erogat, vel qui pro favore humano sua dat, ille gratis dat, id est, pro nihilo. *Ibid.* c. 33, f. 236, col. 3.

On ne donne rien quand on fait l'aumône aux pauvres pour obtenir un avantage terrestre ou pour s'attirer la faveur des hommes; on donne alors gratuitement, c'est-à-dire pour rien.

188. Quidam quanta largiuntur respiciunt, sed quanta rapiunt, non attendunt; et ideo quæ largiuntur in sacco pertuso reponunt. *Ibid.* c. 34, f. 238, col. 4.

Certains regardent bien tout ce qu'ils donnent, mais non tout ce qu'ils dérobent à autrui; aussi mettent-ils leurs aumônes dans un sac percé.

189. Eleemosina sine compassione est cibus sine sapore. *Sup. Is. c. 38, f. 141, col. 1, t. 5.*

Une aumône faite sans un mouvement de compassion est comme un mets sans saveur.

190. Octoeleemosinam oronant :

Compassio cordis,  
Dulcedo sermonis,  
Facilitas quantitas,  
Hilaritas dantis,  
Humilitas dantis,  
Discretio,  
Velocitas,  
Intentio recta. *Sup. Matth. c. 6, f. 92, col. 1, t. 6.*

Huit choses demandent de la grâce à l'aumône :

La compassion du cœur,  
La douceur de la voix,  
La grandeur du don,  
Un air gracieux dans celui qui donne,  
L'humilité en donnant,  
La discrétion,  
La promptitude,  
Une intention pure.

191. Eleemosinis factis ex fervore charitatis, succenditur munitio diaboli. *Sup. 2 ad Cor. c. 9, in princ. f. 136, col. 3, t. 7.*

Une aumône faite avec un sentiment ardent de charité réduit en cendres les pièges du démon.

192. Eleemosina tripliciter erogatur :

Ex corde, per compassionem;  
Ex ore, per correctionem;  
Ex opere, per largitionem. *Serm. 1 in die Cinerum, ante fin. f. 12, col. 3.*

On peut faire l'aumône de trois manières :

De cœur, par la compassion;  
De bouche, par la correction;  
En œuvres, par la libéralité.

193. Eleemosina danda est ordinate : primo nobis, secundo proximis. Crudelis enim et factuosus est, qui alii compatitur, et sibi non miseretur : qui alii subvenit, et se decipit. *Ibid.*

s. Innoc. III.

L'aumône doit se faire avec ordre : on la fait d'abord à soi-même et en second lieu au prochain. C'est être cruel et factueux que de compatir à la misère d'autrui et de ne s'en avoir pas pitié de soi, de secourir les autres et de se faire illusion sur ses propres besoins.

194. Effectus eleemosinæ :

Eleemosina mundat,  
Eleemosina liberat,  
Eleemosina redimit,  
Eleemosina protegit,  
Eleemosina postulat,  
Eleemosina impetrat,  
Eleemosina perficit,  
Eleemosina benedicit,  
Eleemosina justificat,  
Eleemosina resuscitat,  
Eleemosina salvat. *De Eleemosinis, c. 1, in princ. f. 91, col. 3.*

Les effets de l'aumône sont :

De purifier,  
De délivrer,  
De racheter,  
De protéger,  
De demander,  
D'obtenir,  
De perfectionner,  
De bénir,  
De justifier,  
De ressusciter,  
De sauver.

195. Nisi ramus eleemosinæ de charitatis radice procedat, non habet pinguedinem vel humorem, ut suavem vel maturum fructum producat : nam vera eleemosina, fructus est charitatis. *De Eleemosinis, c. 3, post init. f. 93, col. 1.*

Si la branche de l'aumône est séparée du tronc de la charité, elle n'a ni vie ni suc, et elle ne peut jamais porter un fruit suave et mûr; l'aumône véritable est un fruit de la charité.

196. Eleemosina ab omni peccato et a morte liberat, et non patitur animam ire in tenebras. *Prosec.*

L'aumône délivre de tout péché et de la mort, et réserve l'âme d'aller brûler éternellement.

197. Non se paupertas excuset, quia sufficit ut voluntas sit dives, ubi facultas est pauper. *Ibid. c. 4, in fin. f. 39, col. 4.*

Que la pauvreté n'allègue pas d'excuse; il suffit, en effet, d'être riche en bonne volonté quand on est pauvre en ressources.

198. Solerter attende, quod nisi dederis eleemosinam cordis, Deus non acceptat eleemosinam operis. *Ibid. post med. p. 95, col. 2.*

N'oubliez pas que si vous ne faites l'aumône du cœur, Dieu rejettera l'aumône de votre main.

s. Innoc. III.

S. Innoc. III.	}	199. Circa eleemosinam quatuor diligenter attendas, videlicet :	Causam,	Causam, ut fiat ex charitate ;
		Finem,	Finem, ut fiat propter beatitudinem ;	
		Modum,	Modum, ut fiat ex hilaritate ;	
		Ordinem.	Ordinem, ut fiat secundum regulam. <i>Ibid.</i> c. 5, <i>in princ.</i> f. 94, col. 1.	
		La cause,	La cause, pour qu'elle soit faite avec charité ;	
Au sujet de l'aumône, ayez soin de considérer quatre choses, savoir :	}	La fin,	La fin, pour qu'elle soit faite en vue du bonheur éternel ;	
		La manière,	La manière, pour qu'elle soit faite avec joie ;	
		L'ordre.	L'ordre, pour qu'elle se fasse régulièrement.	

S. Joan. Chr. 200. Eleemosina maxime valet ad abolenda peccata, et extinguendum gehennæ ignem, modo liberaliter et non ad ostensionem hominum illa fiat. *Hom.* 8 *sup. Genes. ante fin. col.* 53, A, t. 1.

L'aumône est très-efficace pour détruire le péché et pour éteindre le feu de l'enfer, pourvu qu'elle soit faite de bon cœur et non par ostentation.

201. Si cupis vestimenta parare et ornare animam, eleemosina et largitas præcipua sunt animæ vestimenta atque nitidissima indumenta. *Homil.* 21 *sup. Gen. col.* 437, A, t. 1.

Vous-avez parer et orner votre âme? l'aumône et la libéralité sont les principales parures et les plus beaux ornements de l'âme.

202. Nilil prorsus ita nos eximere potest a gehenna ignis, sicut largitas eleemosinarum. *Ibid.* *Homil.* 31, *in fine, col.* 259, C.

Rien n'est plus capable de nous délivrer des peines de l'enfer que des aumônes abondantes.

203. Magna in dandis eleemosinis largitate utendum est, quod datis parvis adipiscantur magna. *Ibid.* *Homil.* 34, *ante med. col.* 280, C.

Il faut mettre beaucoup de libéralité dans l'aumône pour acquérir de grands biens à force de petits dons.

204. Magnitudo eleemosinæ non in multitudine pecuniarum, vel opum sita est, sed ex alacritate dantium judicatur. *Ibid.* *Hom.* 53, *post med. col.* 433, D.

La grandeur d'une aumône ne se mesure pas sur la somme d'argent qu'on a donnée, mais sur la généreuse promptitude avec laquelle on l'a donnée.

205. Da ei, qui ilcirco pauper effectus est, ut le divitem faceret ; fenarare, unde possis non mortem fructificare, sed vitam. *Homil.* 1

*sup. Matth. oper. perf. ante fin. col.* 56, H, S. Joan. Chr. tom. 2.

Donnez à celui qui s'est fait pauvre pour vous enrichir ; faites valoir votre argent pour en retirer non pas la mort, mais la vie.

206. Dedecus divitum est clamor pauperum : processit eleemosina, et extinxit dedecus. *Hom. sup. Ps.* 95, *ante med. col.* 768, A, t. 1.

Le cri des pauvres est un déshonneur pour les riches ; fait-on l'aumône, aussitôt ce déshonneur cesse.

207. Da eleemosina, et tunc pecunia tuta servabitur : et quod est amplius, non modo non consumetur ipsa, verumetiam majora incrementa suscipiet. *Homil.* 21 *sup. Matth. oper. perf. ante med. col.* 203, B, t. 2.

Faites l'aumône, et alors votre argent se conservera ; bien plus, non seulement votre trésor ne sera pas perdu, mais encore il aura grossi.

208. Eleemosina ars est, non certe contemnenda, qua discunt opulenti contendentem indigentibus esse : præcipua enim est, et aliis artibus multo præstantior. *Pros.*

L'aumône est un art qui n'est certes pas à dédaigner ; il apprend aux riches à se montrer utiles aux pauvres ; c'est un art souverain qui l'emporte sur tous les autres.

209. Hujus artis officina in cælo est, hujus non a ferro, neque ab ære instrumenta sunt, sed voluntate sola ac benignitate mentis constructa ; hujus magister Christus est, finis ejus cælum est. *Ib. Homil.* 50, *a med. col.* 425, D.

L'école où l'on apprend cet art est au ciel ; les instruments dont on se sert ne sont ni de fer ni d'acier, ils consistent dans la bonne volonté et dans la charité ; Jésus-Christ en est le maître, et le ciel en est la récompense.

210. Non est impossibile salvari, præsertim si eleemosina remedia mutuemur, quibus vulnera nostra diligenter curemus. *Ibid.* *Hom.* 65, *post med. col.* 542, C.

Le salut n'est pas impossible, surtout si nous avons recours à l'aumône pour soigner et guérir nos blessures.

211. Lubricum eleemosina oleum corpus hominis ita constituit, ut manus diaboli facili propter lubricitatem effugiat. *Ibid.*

L'huile de l'aumône rend le corps de l'homme si glissant, qu'il échappe facilement aux mains du démon.

212. Anima non simpliciter est meretrix, sed furiosa meretrix efficitur, cum facit eleemosinam cumulate ad ostentationem : sic a thalamo paterno eam educit, cumque Pater jubet ne sinistra quidem eam apparere, ipsam servis, notis atque ignotis ipsam ostentat. *Ib. Homil.* 72, *post med. col.* 591, C.

L'âme n'est pas simplement une prostituée, mais une prostituée furieuse, quand elle fait l'aumône par ostentation ; ainsi elle arrache l'aumône de sa couche paternelle, et tandis que le Père ordonne qu'elle ne soit pas connue, même de la main gauche, elle l'étale aux yeux des serviteurs, de tous ceux qu'elle connaît et de tous ceux qu'elle ne connaît pas.

213. Eleemosina mysterium est : claudendæ igitur sunt januæ, ne quis aspiciat, quæ videre nefas est. *Ibid. ante fin. col. 592, D.*

L'aumône est un mystère; il faut donc fermer la porte, de peur que quelqu'un ne voie ce qui doit resté caché.

214. Tu cum eleemosina uteris, januas claude. ipse qui recipit solus conscius sit : imo si possibile est, nec ipse quidem percipiat, unde erogatam sibi beneficium sit. *Ibid. sub fin. col. 593, B.*

Quand vous faites l'aumône, fermez la porte; que celui à qui vous la faites soit seul à le savoir, et même, si c'est possible, qu'il ignore de qui lui arrive le secours qu'il reçoit.

215. Perire necesse est eum, qui eleemosina caret. *Ibid. Homil. 78, circa fin. col. 636, C.*

On ne peut que se perdre quand on ne fait pas l'aumône.

216. Melius est ut nemini noceas, etsi nemini prodes, quam ut alios vestias, alios spoliis : sine causa enim eleemosinas facis de rebus, quibus alios expoliasti. *Homil. 11 sup. Matth. oper. imperfect. ante fin. col. 812, D, tom. 2.*

Il vaut mieux ne faire de mal à personne, si l'on ne fait pas de bien, que de vêtir les uns et dépouiller les autres. Il n'y a aucun mérite à faire l'aumône avec ce que l'on a pris à d'autres.

217. In eleemosina faciendi non tantum locus, nec actus secretus servandus est, sed magis voluntas secreta. *Ibid. Homil. 13, post med. col. 830, D.*

Ce n'est pas seulement le lieu et l'acte qui doivent être secrets dans l'aumône, mais aussi la volonté.

218. Eleemosina ingrata non est ante Deum, quæ hominibus visa fuerit; sed quæ ideo facta, ut ab hominibus videatur. *Ibid. ante med. col. 827, D.*

Ce n'est pas l'aumône vue des hommes que Dieu rejette, mais celle qui est faite pour être vue des hommes.

219. Eleemosina quod per te pauperi præstat, temporale est et terrenum, quod autem tibi per illam, perpetuum et celeste. *Ibid. Homil. 46, post init. col. 1066, C.*

Ce qui revient au pauvre de l'aumône que vous lui faites est quelque chose de temporel et de périssable; mais ce qu'elle vous mérite est au contraire quelque chose de céleste et d'éternel.

220. Quam odiosum, quam perversum est, quam foedum, quam inordinatum opus, eleemosinam facere cum delectatione laudis humana! *Homil. 10 ex dirers. in Matth. in princ. col. 1164, C, t. 10.*

Quelle odieuse perversité, quelle honte de faire l'aumône pour s'attirer les louanges des hommes!

221. Vis frui gloria? facias eleemosinam, tunc te angeli laudabunt, et Deus accipiet. *Homil. 68, ante fin. col. 328, A, t. 3.*

Voulez-vous acquérir de la gloire? faites l'aumône: alors les anges vous glorifieront, et Dieu vous recevra.

222. Certus thesaurus est, pauperum manus. *S. Joan. Chr. Ibid.*

La main du pauvre est un trésor sûr.

223. Eleemosinis et fide purgantur peccata : eleemosinis inquam, non ex injuste quaesitis : hæc enim non eleemosina, sed crudelitas est et inhumanitas. *Ibid. Homil. 72, post med. col. 314, C.*

L'aumône et la foi servent à effacer les péchés; mais quand je dis l'aumône, j'entends celle qui ne se fait pas avec des biens mal acquis; dans ce cas, on ne pourrait pas l'appeler une aumône, mais une cruauté et une barbarie.

224. Eleemosina est, quæ omni caret iniquitate, omnia munda facit, jejunium superat, illuminat animam, saginat, pulchram decoramque facit. *Ibid. Homil. 80, in fine, col. 383, C.*

L'aumône exempte de toute injustice, purifie tout; elle l'emporte sur le jeûne; elle éclaire l'âme, l'engraisse, l'embellit et l'enrichit.

225. Si eleemosinam demus ( et si ille cui datur indignus sit), nobis Deus placatior erit. *Homil. 21 sup. Acta Apostol. in Morali, ante med. col. 593, B, t. 3.*

Si nous faisons l'aumône même à des indignes, Dieu nous sera plus favorable.

226. Eleemosina non solis fit pecuniis, sed etiam in operibus. *Ibid. Homil. 25, circa med. Moral. col. 620, A, t. 3.*

L'aumône ne se fait pas seulement en donnant de l'argent, mais encore en rendant toutes sortes de services.

227. Non pauperem respicias accipientem, sed Deum redditurum : non eum qui stipeni accipit, sed eum qui se tibi debitorem obligat. *Serm. 1 de Verb. Apostol. Habentes eundem Spiritum, etc. post med. col. 1011, A, t. 3.*

Ne considérez pas le pauvre qui reçoit votre aumône, mais le Seigneur qui doit vous la rendre; ne regardez pas celui qui reçoit votre monnaie, mais celui qui se fait votre débiteur.

228. Majora accipis, quam das : das sensibilia, accipis intelligibilia et spiritualia : das pecuniam, accipis remissionem peccatorum : liberas pauperem a fame, ille te liberat ab ira divina. *Ibid. post med. col. 1012, B.*

Vous recevez plus que vous ne donnez : vous donnez quelque chose de matériel, et vous recevez en échange des biens invisibles et spirituels; vous donnez de l'argent, et vous obtenez la rémission de vos péchés; vous arrachez le pauvre à la faim, et il vous soustrait aux coups de la vengeance divine.

229. Medici animarum sunt pauperes, benefactores et protectores : neque enim tantum das, quantum accipis : das pecuniam, et accipis regnum celorum : sublevas egestatem, et reconcilias tibi Dominum. *Ibid. Serm. 2, post med. col. 1030, D.*

Les pauvres sont les médecins des âmes, leurs bienfaiteurs et leurs protecteurs; vous ne donnez pas autant que vous recevez; vous donnez de l'argent, et vous recevez le royaume des cieux; vous secourrez l'indigence, et vous rentrez en grâce avec le Seigneur.

230. Non tam apta est aqua ad ablucendas corporis maculas, quam eleemosina ad abolendas sordes animæ. *Ibid. ante fin. col. 1031, B.*

L'eau n'est pas aussi propre à laver les taches du corps que l'aumône à effacer les souillures de l'âme.

231. Quando ex necessitate quis et coacte, quando ex injustitia, quando ex vana gloria studio, eleemosinam tribuit, perit omnis fructus. *Serm. 30 sup. Epist. ad Rom. circa med. col. 303, D, t. 4.*

Faire l'aumône par nécessité et à contre-cœur avec des biens injustement acquis, ou par un désir de vaine gloire, c'est en perdre la récompense.

232. Qui eleemosinam dat invitus, avare dat: avaritia enim involuntariorum est. *Hom. 19 sup. 2 Cor. in princ. col. 811, B, t. 4.*

Celui qui fait l'aumône à contre-cœur la fait en avare, car l'avarice n'est jamais portée à donner de bonne volonté.

233. Quemadmodum triticum quod seminatur, prægnantes aristas ostendit. ita eleemosina, multos manipulos justitiæ efficit, et inefabiles fructus profert. *Ibid. Hom. 20, ante med. col. 807, C.*

Semblable au froment qui, jeté dans la terre, pousse des épis remplis de grains, l'aumône produit des gerbes abondantes de justice et porte des fruits ineffables.

234. Quemadmodum oleum lucem suam conservat, ita eleemosina magnam et admirabilem in futuro lucem largitur. *Serm. 4 sup. Epist. ad Phil. in Morale. post med. col. 1150, D, t. 4.*

Semblable à l'huile qui entretient la lumière, l'aumône produit pour l'éternité une grande et admirable lumière.

235. Pauperes medici sunt vulnere tuorum, manus eorum tibi medicamenta præstant. *Pros.*

Les pauvres sont les médecins de vos blessures, et leurs mains préparent les médicaments.

236. Non ita medicus ut medicamenta imponat, extendens manum, curationem exhibet; sicut pauper abs te, ut accipiat porrigens manum, dedisti pecuniam, et peccata simul exuisti.

Le médecin qui tend la main pour vous faire prendre un remède ne vous présente pas la guérison aussi sûrement que le pauvre qui tend la main pour vous demander l'aumône; vous avez donné un peu d'argent, et aussitôt vous avez guéri la plaie de vos péchés.

237. Majora recipis quam largiris, beneficiumque potius accipere quam ferre probares, Deoque non hominibus feneraris divitiasque non minus sed auge: minus autem illas, nisi erogas, nisi indigentibus des. *Hom. 14 sup. 1 Tim. in fine, ante Morale, col. 1507, D, t. 4.*

Vous recevez plus que vous ne donnez, vous recevez le bienfait plutôt que vous ne l'accordez, et, en prêtant à Dieu plutôt qu'aux hommes, vous augmentez votre richesse au lieu de la diminuer; mais vous amoindrissez votre fortune, si vous ne donnez pas, si vous ne secourez pas les pauvres.

238. Fac tibi debitorem Deum, et ita demum

illum exige: fenerare primo, tunc repete, ut cum astra recipias. *Hom. 1 sup. 2 Tim. in Morali, circa fin. col. 1540, B, t. 4.*

Faites-vous de Dieu un débiteur, et ensuite réclamez auprès de lui; prêtez-lui d'abord, et demandez ensuite pour recevoir avec usure.

239. Virginitate præstantior est eleemosina. *Hom. 6 sup. Epist. ad Tit. in Morali, ante med. col. 1637, A, t. 4.*

L'aumône est préférable à la virginité.

240. Eleemosina charitatis est mater. *Ibid.*  
L'aumône est la mère de la charité.

241. Eleemosina scelerum est medicina, hæc animæ sordes emundat, hæc est scala, que in cælum usque porrigitur. *Ibid.*

L'aumône est le remède du péché; elle purifie l'âme de ses souillures; elle est l'échelle qui touche jusqu'au ciel.

242. Eleemosina artifex magna consistit et auxiliatrix eorum, qui ipsam faciunt: amica Dei est, et semper ei propinqua. *Hom. 32 sup. Epist. ad Hebr. in Morali, circa med. col. 1864, B, t. 4.*

L'aumône est un instrument puissant, un secours efficace pour ceux qui la font; elle est l'amie de Dieu et se tient toujours près de lui.

243. Est ars omnium artium quæstuosissima eleemosina: si enim artis est proprium ad aliquam utilitatem pervenire, eleemosina vere nihil est utilius. *Hom. 33 ad populum Antiochenum, in princ. col. 259, D, t. 5.*

L'aumône est de tous les arts celui qui rapporte le plus; si c'est en effet le propre d'un art de produire quelque avantage, il n'y en a pas assurément de plus utile que l'aumône.

244. Eleemosinæ magnitudo, non in pecuniarum multitudine judicatur, sed in dantium promptitudine. *Ibid. Hom. 34, col. 269, C.*

On ne juge pas de la valeur d'une aumône par ce qu'on donne, mais par l'empressement avec lequel on la fait.

245. Magnum et pulchrum et pretiosum donum eleemosina. *Ibid. Hom. 36, ab init. col. 276, B.*

L'aumône est une manière de donner grande, belle et précieuse.

246. Multo gratior eleemosina est, quam aurea vasa: quænam utilitas est, cum mensa sit aureis calicibus plena, ipse vero pauper fame disperat? *Pros.*

L'aumône a plus de grâce que des vases d'or; quelle utilité y a-t-il qu'une table soit convertie de coupes dorées, lorsque le pauvre se meurt de faim?

247. Aureum facis calicem, nec frigide aquæ calicem porrigis. *Ibid. Hom. 60, post med. col. 398, C.*

Vous avez une coupe dorée, et vous ne lui offrez pas un verre d'eau froide.

248. Extende manus tuas non in cælum, sed ad pauperum manus: si ad pauperum manus



extenderis manum, ipsum cœli verticem tetigeris. Qui enim illic sedet, eleemosinam suscipit : si vero porrexiseris vacuas, nihil profeceris. *Ibid. Hom. 67, prope fin. col. 434, B.*

Tendez votre main non vers le ciel, mais au pauvre ; si vous tendez la main aux pauvres, vous touchez au haut des cieux. Celui qui est là, assis sur son trône, reçoit votre aumône ; mais si vous lui tendez une main vide, vous n'en retirerez aucun avantage.

249. Eleemosina vincula dirumpit, tenebras solvit, extinguit ignem, stridorem effugit dentium : huic colorum aperitur portæ. *Hom. 7 de Pœnit. post med. col. 878, D, t. 5.*

L'aumône brise les chaînes, dissipe les ténèbres, éteint le feu, arrête les grincements de dents et ouvre les portes du ciel.

250. Nihil christiani tam præfert characterem, quantum eleemosina : hanc et infideles quique mirantur. *Ibid.*

Rien ne fait mieux paraître le caractère du chrétien que l'aumône ; elle ravit d'admiration les infidèles eux-mêmes.

251. Magna res est eleemosina, præcedit aërem, transit lunam, solis radios cædit, ad ipsum venit cœlorum culmen, ipsos pertransiens cœlos, et angelos decurrens, archangelorumque choros, et omnes superiores potestates, ipsi adsistit regali throno. *Ibid.*

L'aumône est une grande chose : elle franchit les airs, dépasse la lune, traverse les rayons du soleil, arrive au plus haut des cieux, en parcourt l'espace, et, s'élevant au-dessus des anges, du chœur des archanges et de toutes les puissances célestes, elle se tient près du trône de Dieu.

252. Qui peccat et eleemosinam facit, perdit quod facit. *Sup. Matth. oper. imperf. post init. col. 842, A, t. 2.*

Celui qui pèche et qui fait l'aumône perd le mérite de sa bonne œuvre.

253. Eleemosina non est, opes dare ; sed cum misericordia illas dare, eleemosina est. *Hom. 13 sup. 2 Cor. in princ. Moral. col. 782, A, tom. 4.*

L'aumône ne consiste pas à distribuer ses biens, mais à donner avec charité.

254. Ista major est gratia, scilicet eleemosinam facere, quam mortuos excitare : nam hic ipse debitor efficeris Deo, in eleemosina vero Deum debitorem constituis. *Ibid. Hom. 16, in princ. Moralis. col. 799, D.*

Il y a plus de mérite à faire l'aumône qu'à ressusciter les morts ; car, dans un cas, vous devenez le débiteur de Dieu ; dans l'autre cas, c'est Dieu qui devient votre débiteur.

255. Eleemosina est, quando cum alacritate fit, quando cum liberalitate, quando cum non putas dare, sed accipere. *Ibid.*

On fait l'aumône quand on donne promptement et généreusement, quand on s'imagine plutôt recevoir que donner.

256. Floretis vos opibus, florent pauperes vita et fiducia in Deum. Detis igitur illis de opibus, quibus abundatis, ut accipiat is fidu-

cia ; secundum quam illi divites sunt, vos autem penuriam patimini. *Ibid. Hom. 17, post med. col. 802, D.*

Vous brillez par l'éclat de vos richesses, et les pauvres par la simplicité de leur vie et par leur confiance en Dieu. Donnez-leur donc de ces richesses que vous possédez en abondance, afin que vous receviez un peu de cette confiance dont ils sont si riches et dont vous êtes complètement dépourvus.

257. Non quantitate datorum, sed facultate et voluntate dantium, eleemosinæ magnitudo ponderatur. *Hom. 1 sup. Epist. ad Hebr. in fine Moralis, col. 1666, C, t. 4.*

La valeur d'une aumône ne se mesure pas à la grandeur du don, mais à la fortune et à la volonté de celui qui donne.

258. Eleemosina medicamentum est validum, quod maxime ad penitentiam operatur. *Ibid. Hom. 9, in Morali, post init. col. 1726, D, t. 4.*

L'aumône est un remède efficace et un puissant moyen de faire pénitence.

259. Eleemosina illa vera est, qualis fuit illius viduæ, quæ totam vitam suam evacuvit. *Pros.*

L'aumône est véritable quand elle ressemble à celle de cette veuve qui donna tout ce qu'elle avait pour vivre.

260. Si autem non poteris tantum dare, quantum illa vidua dedit, saltem quod tibi superabundat, non dubites impertire. *Ibid. Hom. 28, in Morali, longe post init. col. 1837, C.*

Si vous ne pouvez être aussi généreux que cette veuve, n'hésitez pas du moins à donner votre superflu.

261. Clamant ad janua pauperes, et nullus dignatur subvenire. *De Ruina monast. ordin. c. 6, ante med. p. 829, col. 1.*

Le cri des pauvres retentit à la porte, et il n'est personne qui daigne les secourir.

262. Qui eleemosinam vanæ gloriæ causa impertit, ex virtute vitium facit. *Lib. 2 de summo Bono, c. 34, sent. 6, p. 952, col. 2.*

Celui qui fait l'aumône par vaine gloire transforme en vice une vertu.

263. Terrena omnia servando amittimus, largiendo servamus : patrimonium enim retentum perit, manet autem erogatum. *Ibid. lib. 3, c. 60, sent. 3, p. 690, col. 2.*

En voulant conserver les biens terrestres, nous les perdons ; nous les conservons en les donnant. Le patrimoine ainsi retenu périt ; celui que nous aurons donné ne périra jamais.

264. Nulla scelera eleemosinis possunt reddi, si in peccatis quisque permanserit. *Pros.*

L'aumône est impuissante à effacer le crime dans celui qui persévère à le commettre.

265. Tunc autem fructu eleemosinarum indulgentia consequitur, quando a scelerum opere desinitur. *Ibid. sent. 6, p. 691, col. 1.*

Mais le jour où nous cesserons de pécher, l'aumône opérera en nous le pardon de nos fautes.

S. Ildorius  
Hispal.

266. Non est eleemosina, quæ gloriæ magis causâ, quam misericordiæ impetitur intuitu : quali enim intentione ab unoquoque largitur, taliter et apud Deum recipitur. *Ibid. sent. 7, p. 691, col. 1.*

On ne peut appeler aumône celle qui se fait par ostentation plutôt que par miséricorde ; c'est l'intention que l'on a en la faisant qui la rend bonne ou mauvaise devant Dieu.

267. Non est eleemosina cum murmuratione præbenda, nec comitante tristitia, merces perat dispensata : tunc autem bene tribuntur, quando cum mentis hilaritate præbentur. *Ibid. sent. 15, p. 691, col. 2.*

Ne faites jamais l'aumône avec murmure, de crainte que la tristesse qui l'accompagne ne vous en ravisse le fruit ; elle sera bien faite toute les fois que vous la ferez avec joie.

268. De rapinis eleemosinam facere, non est officium miserationis, sed emolumentum magnum sceleris. *Pros.*

Faire l'aumône du fruit de ses rapines, ce n'est pas remplir le devoir de la commisération, mais bien souvent aggraver son crime.

269. Qui enim injuste tollit, juste nunquam distribuit : nec bene alteri præbet, quod ab alio male extorquet. *Ibid. sent. 16, etc.*

Car celui qui a injustement ravi le bien d'autrui ne saurait jamais en être le juste distributeur ; il ne peut donner avec équité à un tiers le bien qu'il a ravi avec injustice à un autre.

Lact Firm.

270. Hic divitiarum maximus et verissimus fructus est, non uti opibus ad propriam unius voluptatem, sed ad multorum salutem ; non ad præsentem suam fructum, sed ad justitiam, quæ sola non interit. *Pros.*

Le plus grand et le meilleur fruit des richesses ici-bas est de les faire servir non aux délices d'un seul, mais au salut d'un grand nombre ; non à l'utilité présente et personnelle, mais à la justice, qui seule a une durée éternelle.

271. Tenendum est igitur omnino, ut ab officio misericordiæ spes recipiendi absit omnino ; hujus enim operis et officii merces a Deo expetenda est solo : nam si ab homine expectes, jam non humanitas erit illa, sed beneficii feneratio.

Il faut se tenir en garde pour que l'espoir d'un retour ne vienne pas souiller vos aumônes ; il ne faut en attendre la récompense que de Dieu ; car si vous l'attendez des hommes, vous ne faites plus une œuvre de miséricorde, mais un vil trafic.

272. Nec potest videri bene meruisse, qui quod fecit, non alteri, sed tibi præstat, et tamen eo reddit, ut quod aliter speras, vere sibi præstet, quia mercedem capiet a Deo. *Lib. 6 de divit. Inst. c. 12, in princ. p. 158.*

Il semble qu'on ne mérite rien quand on fait une œuvre pour soi et non pour autrui ; et cependant, en définitive, ce que nous faisons pour les autres, sans espoir de récompense, se trouve en réalité fait pour nous, puisque Dieu nous en donnera un jour le prix.

273. Quæ in supervacua impensurus es, ad meliora convertas : unde bestias euis, hinc captivos redime : unde feras pascis, hinc panes ale : transfer ad magnum sacrificium male peritura, ut pro his veris muneribus habeas a Deo munus æternum. *Ibid. in fine, pag. 261.*

Rendez meilleur l'emploi de ce que vous deviez dépenser en frivolités ; rachetez les captifs avec l'argent que vous employez à acheter des animaux, que l'argent que vous dépensez à leur entretien serve à nourrir les pauvres ; offrez en sacrifice à Dieu ce qui allait périr sans utilité, afin qu'en retour de vos présents Dieu vous donne la récompense éternelle.

274. Quoties rogaris pro eleemosina, tentari te a Deo crede, an sis dignus exaudiri. *Ibid. c. 13, in princ. p. 262.*

Toutes les fois qu'on vous demande l'aumône, croyez que c'est Dieu qui vient éprouver votre cœur et voir s'il est digne d'être exaucé.

275. Cibus egeni, regni cœlestis est pretium : largitor temporalium, hæres efficitur æternorum. *Serm. 4 de Collectis, in med.*

Le royaume des cieux est le prix de la nourriture que nous donnons aux pauvres ; celui qui donne avec largesse les choses temporelles héritera des biens de l'éternité.

276. De sui corporis qualitate securus non est, qui nulla eleemosinarum purificatione mundatur. *Ibid. Serm. 5, post med.*

Celui qui ne se purifie jamais par l'aumône ne saurait être en sûreté sur la pureté de son corps.

277. Eleemosinæ peccata delent, mortem perimunt, et pœnam perpetui ignis extinguunt. *Ibid.*

Les aumônes détruisent les péchés, triomphent de la mort et éteignent les flammes éternelles.

278. Semper illi quod largitur occurrit, cui bene velle non deficit. *Serm. 1 de Jejun. decimi mensis, post med.*

Celui qui a le désir de donner en trouve toujours le moyen.

279. Nonquam merito caret, etiam in tenui facultate bonæ voluntatis opulentia. *Pros.*

Fût-il pauvre, celui qui est riche en bonne volonté l'est aussi en mérites.

280. Majora quidem impendia sunt divitum, et minora medicorum : sed non discrepat fructus operum, ubi idem est affectus operantium. *Serm. 2 Quadr. ante finem.*

Le riche dépense beaucoup plus en aumônes que celui qui n'a qu'une fortune médiocre ; mais les dispositions de leur âme étant les mêmes, leur mérite est égal devant Dieu.

281. Quidquid in cibos pauperum impenditur, non minuitur, sed augetur. *Serm. 1 de Jejun. Pentecostes, in fine.*

L'argent que l'on emploie à nourrir les pauvres accroît une fortune au lieu de la diminuer.

282. Modicum est, quod pauperi satis est ; nec victus illius, nec vestitus onerosus est. *Pros.*

Peu suffit au pauvre ; ni sa table ni son vêtement ne peuvent devenir une lourde charge.

Lact Firm.

S. Leo I.

S. Leo 1.

283. Vile enim est quod esurit, vile est quod silit : et nuditas, quæ indiget operiri, non poscit ornari. *Serm. 3 de Jejun. decimi mensis, prope finem.*

Ce qui désire pour apaiser sa faim ou étancher sa soif est de vil prix ; son corps demande à être couvert et non à être orné.

284. Da quod accipias, sere quod metas, sparge quod colligas ; quamvis non habeas, nisi quod acceperis, non potes tamen non habere quod dederis. *Ibid. Serm. 6, ante med.*

Donnez pour recevoir, semez pour récolter, distribuez pour ramasser un jour ; quoique vous ne possédiez rien que vous n'avez reçu, vous ne pourriez jamais perdre ce que vous aurez donné.

285. Substantia tua cum bene erogatur, augetur : infidelis et iniquus etiam sibi, qui quod restimat diligenter, non vult habere perpetuum. *Ibid. circa med.*

Vous augmentez vos biens en les donnant avec largesse ; celui-là est ennemi et cruel pour lui-même qui ne veut point s'assurer pour toujours ce qu'il croit digne de son affection.

286. Parum est non auferre aliena, nisi largiaris et propria. *Serm. 1 de Jejun. septimi mensis, post med.*

C'est un mince mérite de ne pas prendre le bien d'autrui, si nous ne donnons rien du nôtre.

Maximus epic.

287. Eleemosina secundum est animarum lavacrum : ut si quis forte post baptismum fragilitate deliquerit, super sit ei ut iterum eleemosinis emundetur. *Hom. 2 de Eleemosin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 44, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

L'aumône est le second baptême de l'âme ; si quelqu'un, après avoir été baptisé, tombe par fragilité, il lui reste une ressource dans l'aumône pour se purifier de nouveau.

S. Nilus.

288. Si seminaveris pauperibus, quæ tua sunt serito : aliena enim zizanitis sunt amariora. *Parvulus. 178, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Si vous semez pour les pauvres, semez un grain qui soit à vous ; une semence usurpée serait plus amère que l'ivraie.

289. Ne velis artibus ditescere, ut pauperum sis sublevator : de justis partem enim jubet Deus misereri justum. *Ibid. Parvulus. 184.*

N'avez point d'artifice pour vous enrichir sous prétexte de venir en aide aux malheureux, car Dieu commande de secourir le pauvre avec l'argent bien acquis.

290. Planam et facilem viam eleemosina munit. *Et habet. apud D. Joan. Damasc. lib. 2 Parall. c. 16, in fine, f. 61, col. 2, D.*

L'aumône nous ouvre une route plane et facile.

r. Eleasen

291. Regnum Dei tanti est, quantum ex affectu compassionis pauperibus ejus exhibes. *Prosec.*

Vous montrez le prix que vous attachez à la possession du royaume de Dieu par l'étendue de votre commisération pour les malheureux.

292. Pauper, Christi vicarius est : et sicut se in eo contineri erubescit, ita se in eo recipi delectatur. *Ep. 91 ad Rodolph. Lezoviens. ep. ante med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 775, col. 12, F, edit. Colon. 1618.*

Jésus-Christ a fait du pauvre son lieutenant ici-bas ; s'il prend pour lui les mépris dont le pauvre est l'objet, il ressent également la joie da bon accueil qu'on lui fait.

Petr. Blesens.

293. Manus pauperis Abrahæ sinus est : ubi quidquid pauper acceperit, mox reponit. *Pros.*

La main du pauvre est le sein d'Abraham ; c'est là qu'elle dépose sans retard tout ce qu'elle reçoit.

S. Petr. Cbr.

294. Theaurus cæli, est manus pauperis : quod suscipit ne in terra pereat, reponit in cælum. *Serm. 8, circa med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

La main du pauvre est le trésor du ciel ; de crainte que ce qu'elle reçoit ne périsse sur la terre, elle le met en dépôt dans les cioux.

295. Manus pauperis est gazophylacium Christi : quia quidquid pauper accipit, Christus accipit. *Pros.*

La main du pauvre est le trésor de Jésus-Christ, puisque Jésus-Christ accepte pour lui tout ce qu'on donne aux pauvres.

296. Da ergo, homo, pauperi terram, ut accipias cælum : da nummum, ut accipias regnum.

O homme, donnez la terre aux pauvres, vous recevrez le ciel ; donnez une pièce de monnaie, on vous donnera un royaume.

297. Da micam, ut accipias totum : da pauperi, ut des tibi ; quia quidquid pauperi dederis, tu habebis : quod pauperi non dederis, non habebit alter. *Ibid. post med. p. 667, col. 2, G.*

Donnez une miette, vous recevrez un pain ; donnez aux pauvres, vous vous donnez à vous-même ; car tout ce que vous leur aurez donné, vous le posséderez toujours, tandis que ce que vous ne leur aurez point donné, personne ne le possèdera.

298. Judicat Deus, non ubi eleemosinam facias, quando facias, sed qualiter facias : quia Deus de cordibus, non de manibus facta metitur ; et de sensu, non de luce operum colligit qualitatem. *Ibid. post med. p. 668, col. 1, D.*

Dieu ne regarde pas où ni quand vous faites l'aumône, mais comment vous la faites ; il pèse les actions des cœurs, et non celles de la main ; il en calcule le mérite, non sur leur éclat extérieur, mais sur la perfection du sentiment qui les produit.

299. Esurivi, et dedistis mihi manducare. Vult in paupere sibi dari : et qui vult sibi dari, vult quod datum est se debere : et qui vult se debere quod datum est, vult largientibus nit perire. *Pros.*

« J'ai en faim, et vous m'avez donné à manger. » Dieu veut qu'on lui donne en la personne du pauvre, et voulant qu'on lui donne, il veut être redevable de ce que l'on donne, et enfin étant redevable de ce que l'on donne, il veut que rien ne périsse par la personne qui donne.

300. Homo, daturus Deo, da secreto : ut quod

S. Petr. Chr.

deredis non sit oneris, sed honoris. *Ibid. ante fin. p. 668, col. 1, D.*

O homme qui donnez à Dieu, donnez en secret, pour que votre don vous soit un honneur et non un crime.

301. Bene tuba, quia talis eleemosina hostilis est, non civilis, non misericordiae dedita, sed clamori; seditiois vernula, non alumna pietatis; ostentationis nundinatio, non commercium charitatis. *Ibid. Ser. 9, ante med. pag. 668, col. 1, C.*

Vous sonnez de la trompette fort à propos, car une pareille aumône est une ennemie plutôt qu'une amie; elle est faite pour le retentissement et non par miséricorde; c'est une fille de l'émeute plutôt qu'un fruit de la piété, un négoce d'ostentation plutôt qu'un commerce de charité.

302. Eleemosinam quisquis ostentat, insultat. *Ibid.*

C'est outrager le pauvre que de faire ostentation de l'aumône qu'on lui a faite

303. Esurivi, et dedistis mihi manducare. Non dixit: Esurivi pauper, et dedistis illi manducare: sed: Esurivi, et dedistis manducare mihi. Sibi datum clamat, quod pauper accepit: se manducare dicit, quod comederit pauper; quod bibit pauper, sibi testatur infusum. *Ibid. Ser. 14, post. init. p. 671, col. 2, II.*

« J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger. » Dieu ne dit pas: Le pauvre a eu faim, et vous lui avez donné à manger; mais: J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger. Il proclame hautement que c'est à lui que l'on donne ce qui est donné aux pauvres, que c'est lui qui mange et qui boit ce que la charité donne à manger et à boire aux pauvres.

304. Nimis est quod sapit Deo pauperis cibus, qui totius creaturæ bona non esurit, saginatum se in esca pauperis prophetizat in regno cœli coram omnibus angelis, in conventu resurgentium. *Pros.*

Il faut que la nourriture du pauvre soit bien agréable à Dieu; lui qui, étant le Créateur de tout bien, n'a besoin de rien, déclare cependant, au milieu de ses anges, au sein de l'assemblée des élus, qu'il est délicieusement rassasié par la nourriture des pauvres.

305. Quod Abel passus sit, quod servavit mundum Noe, quod Abraham fidem suscepit, quod Moyses legem tulit, quod Petrus crucem resupinus ascendit, Deus tacet, et hoc clamat solum quod comedit pauper. *Ibid. in med. p. 672, col. 1, A.*

Qu'Abel ait souffert la mort pour lui, que Noé ait sauvé le monde, qu'Abraham soit demeuré fidèle au sein de l'épreuve, que Moïse ait porté la loi à son peuple, que saint Pierre ait été crucifié pour lui la tête en bas, Dieu se tait, et, au milieu de tant de belles actions, il ne proclame que celle-ci: Le pauvre a reçu sa nourriture.

306. Vendite quæ possidetis, et date eleemosinam. Homo, tali monitu Christus te ditare voluit, non nudare: manere tibi tua voluit, non perire: perpetuari, non vacuari sacculos imperavit: jussit te transfere, non perdere. *Ibid. Ser. 22, circa init. p. 677, col. 2, F.*

« Vendez ce que vous possédez, et faites l'aumône. » O

homme, parce conseil Dieu a voulu vous enrichir et non vous dépouiller; il a voulu que vos biens vous restent et non les faire périr; il a commandé de conserver pleins vos sacs et non de les vider; il a voulu les mettre en un lieu sûr et non les perdre.

307. Quidquid pauper accepit, Pater cœlestis suscipit; et ubi recondit? In cœlo. *Ibid. Ser. 25, post med.*

Tout ce que le pauvre reçoit, Dieu le Père l'accepte; et où le cache-t-il? Dans le ciel.

308. Sanari nescit, qui nescit pauperi fenerari. *Ibid. Ser. 32, sub finem, p. 685, col. 2, litt. F.*

Il ignore le moyen de guérir, celui qui ne sait donner aux pauvres.

309. Manducat Deus in cœlo panem, quem perceptorit pauper in terra. *Ibid. Ser. 42, in fine, p. 493, col. 1, C.*

Dieu se nourrit au ciel du pain que le pauvre ramasse sur la terre.

310. Homo, si non habes nummum, da pauperi manum. *Ibid. Ser. 22, in fine, p. 753, col. 2, G.*

O homme, si vous n'avez point une pièce de monnaie à donner aux pauvres, serrez-leur au moins la main.

311. Thesaurus cor hominis aut per eleemosinam levat ad cœlum, aut per avaritiam demergit in terram. *Pros.*

Le trésor élève le cœur de l'homme au ciel par l'aumône ou l'enfouit sous la terre par l'avarice.

312. Homo, mitte et præmitte thesaurum tuum in cœlos, ne cœlestem animam demergas in terram: aurum de profundo terræ, anima ab excelsis cœli.

O homme, envoie d'avance ton trésor dans les cieux pour que ton âme toute céleste ne fasse point naufrage ici-bas; l'or sort des profondeurs de la terre, l'âme descend des hauteurs des cieux.

313. Melius proinde est ad sedem animæ deferri aurum, quam in sepulcro auri anima demergatur. *Ibid. Ser. 22, in med. p. 677, col. 2, litt. II.*

Il vaut donc mieux que l'or monte à la patrie de l'âme que de voir l'âme descendre dans le sépulcre de l'or.

314. Dignum est ut pauperes Christi refrigerium sentiant de stipe potissimum illius Ecclesie quam frequentant. *Lib. 4, Epist. 1 ad Albert. episc. sub finem, p. 45, col. 1, B, t. 1.*

Il est convenable que les pauvres du Christ trouvent un soulagement au sein de l'Eglise qu'ils fréquentent.

315. Marsupium ubi divitiæ tutissime reponuntur, sinus est pauperum. *Lib. 8, Epist. 14 ad sorores, in med. p. 135, col. 2, D, t. 1.*

La bourse la plus sûre pour les richesses est le sein des pauvres.

316. Suscipit Deus per manus pauperis eleemosinam, eamque sibi reconditam in illa cœ-

S. Petr. Ch.

S. Petr. D.

*Petr. Dam.* lestis promptuarii securitate conservat. *Opusc.* 9, c. 1, *ante med.* p. 472, col. 2, B, t. 3.

Dieu reçoit l'aumône de la main du pauvre, et il la conserve pour lui cachée dans le secret des cieux, à l'abri de tout danger.

317. Qui stipem pauperibus erogant, aliena reddunt, non sua distribuunt. *Ibid. circa med. etc.*

Celui qui fait une aumône aux pauvres ne distribue pas ce qui est à lui, mais il rend ce qui est aux autres.

318. Qui nunc pauperibus subvenire contemnunt, in tremenda discussionis examine non tam accusantur avaritiæ quam rapinæ : nec suorum tenaces, sed alienorum potius convincentur fuisse raptores. *Ibid. circa med. etc.*

Ceux qui refusent ici-bas de faire l'aumône seront accusés, au terrible jugement de Dieu, non d'avoir été avarés, mais voleurs ; ils seront convaincus non d'avoir retenu cruellement leur propre bien, mais d'avoir été les ravisseurs du bien des autres.

319. Tremitt manus avari, cum tribuit : et sicut æger exhorrens amarescentis antidoti, differt poculum ; sic iste daturus aliquid, differt in posterum. *Ibid. in fine, p. 473, col. 1, litt. D.*

La main de l'avare tremble quand elle donne ; semblable à un malade qui a horreur d'une potion amère et tarde de l'avaler, ainsi l'avare diffère ses aumônes.

320. Nunquam Deo carus erit, qui vel effectum, vel affectum eleemosinæ non habuerit. *Ibid. c. 4, in princ. p. 473, col. 1, A.*

Il ne sera jamais cher à Dieu, celui qui ne fait l'aumône ni en désir ni en réalité.

321. Quod in terra Deo datur, in cælo recipitur : et inde sperandum est premium, quod præcessit munus oblatum. *Ibid. c. 6, prope med. p. 476, col. 1, E.*

Ce que l'on donne sur la terre à Dieu est reçu au ciel, et c'est du lieu où nous ont devancés nos présents que nous devons attendre la récompense.

322. O virtus eleemosinæ, quæ velut fluentum fontis irrigui, et peccatorum inquinamenta detergis, et astuantium vitiorum flammam extinguis ! *Pros.*

O puissante vertu de l'aumône, pareille au courant d'une eau limpide, tu laves les souillures des crimes, et tu éteins les flammes dévorantes des vices.

323. O felix eleemosina, quæ de gehennæ barathro tenebrarum filios extrahis, et adoptatos luci perpetuæ regnis cælestibus introducis !

O heureuse aumône, tu retires les enfants de l'abîme des ténèbres pour les introduire parmi les enfants d'adoption, dans le royaume de la lumière éternelle.

324. Tu de manibus pauperum volas in cælum, et illic tuis amatoribus paras hospitium.

Des mains des pauvres tu t'envoles au ciel, où tu prépares une douce hospitalité à ceux qui l'ont aimée sur la terre.

325. Si vinum es, non coaccensis ; si panis, non emittis mucorem : si caro vel piscis, non vertetur in putredinem : si vestis, nullam contrahis vetustatem.

*S. Petr. Dam.*

Sous la forme du vin, tu n'aigris pas ; sous la forme du pain, tu es à l'abri de la moisissure ; sous la forme de viande ou de poisson, tu ne te corromps pas ; sous celle du vêtement, tu ne vieillis jamais.

326. Tu negotiatrix omni mangone prudentior, quæ terrenis mercibus coelestia comparas, et transitoria eterna permutas.

Tu es la plus prudente des marchandes ; tu changes les marchandises de la terre pour celles du ciel, celles qui se corrompent pour celles qui ne se corrompent jamais.

327. Felices nundinæ tuæ, in quibus datur hospitium, suscipitur habitaculum : præbetur panis exiguus, recipitur regnum ; porrigitur nummus, comparatur aula cælorum. *Ibid. c. 8, in princ. p. 477, col. 2, B.*

Quetes marchés sont heureux ! Tu y exerces l'hospitalité, et tu reçois en échange une habitation ; tu donnes un morceau de pain, et tu reçois un royaume ; tu déposes une obole, et tu gagnes le ciel.

328. Multorum testimonio definitum est, quod utilior est et fructuosior eleemosina pauperum, quam qualibet oblatio tradita manibus carnaliter viventium sacerdotum. *Pros.*

D'après le témoignage d'un grand nombre, il y a plus d'utilité et de fruit dans une aumône faite aux pauvres que dans n'importe quelle offrande remise entre les mains de prêtres charnels.

329. Eleemosina animas hominum in tenebris ire non patitur, terrenisque munusculis siderea regna mercatur. *Opusc. 33, c. 7, in princ. p. 640, col. 1, E, t. 3.*

L'aumône empêche l'âme humaine d'être obscurcie par les ténèbres, et, en retour de modiques offrandes, elle lui conquiert le ciel.

330. Eleemosinæ largitio minus accepta est, si tarde vel avarè aliquis tribuat : maculata vero, si cum superbia, vel cum convitio fiat. *Part. 2 sup. Cant. c. 9, post med. p. 162, col. 1, D.*

*Richard. a S. Victore.*

L'aumône est moins agréable, si elle se fait avec lenteur ou avarice ; elle est souillée, si elle est accompagnée d'orgueil ou d'injures.

331. Eleemosina quidem semper fructuosa est, si propter Deum fiat : sed tamen non parum interest in bonum, an in malum hominem conferatur. *Conc. 1 de Morte, part. 2, in princ.*

*Robertus Bellarmin.*

L'aumône, quand elle est faite pour Dieu, est toujours fructueuse ; mais il n'est pas indifférent qu'elle soit faite aux bons ou aux méchants.

332. Cum multi maximas opes hæredibus, interdum etiam extraneis derelinquit : hoc solum se putant perdere, quod pro sua dederint salutem. *Ep. ad Salonium episc. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 365, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

*Saltianus.*

Tandis qu'un grand nombre lèguent sans regret de grands biens à leurs parents et même à des étrangers, ils croient ne perdre que ce qu'ils donnent pour le salut de leur âme.

333. Quam pius, quam indulgens Dominus Deus noster, invitans nos ad erogandam terrænæ substantiæ facultatem! Cum totum summum sit, quod ab eo accepimus, nostrum esse dicit, ut demus. *Ibid. lib. 1 ad Eccles. catholic. circa med. sup. illud, Prov. 3, Honora Dominum de tua substantia.*

Qu'il est bon, qu'il est miséricordieux, le Seigneur notre Dieu, lorsqu'il nous invite à lui donner les biens que nous possédons! Tandis que tout est à lui, il veut que nous appelions nôtre tout ce qu'il nous a donné, pour que nous puissions le lui donner à notre tour.

334. Parum detur, si parum dedisse sufficit: sed ego sufficere parum nescio, imo parum non sufficere certe scio. *Ibid. lib. 2, ante med. p. 309, col. 2, B.*

Qu'on donne peu, si peu suffit; mais peu suffit-il? Je l'ignore, ou plutôt je sais, bien sûr, que peut ne suffire pas.

335. Si opes non damus ob peccatorum redemptionem, demus saltem ad emendam beatitudinem: si non damus ne damnemur, demus saltem ut muneremur. *Prosec.*

Si nous ne faisons pas l'aumône pour la rémission de nos péchés, faisons-la pour mériter la béatitude; si nous ne la faisons pas pour éviter l'enfer, que ce soit pour gagner le ciel.

336. Quia etiamsi præterita mala non sint, quæ oporteat sanctos redimere: sunt tamen perennia bona, quæ magno debeant comparari. Etiamsi poena non sit, quæ timeatur: est tamen regnum, quod ambiatur: ac per hoc etiamsi non habeant sancti, quæ redimant; habent tamen quæ emant. *Ibid. post med. p. 371, col. 1, C.*

Car, si les saints n'ont pas de graves fautes à réparer dans le passé, ils ont des biens éternels à conquérir; s'ils n'ont pas de châtimens à craindre, ils ont un royaume qu'ils ambitionnent: de telle sorte que, s'ils n'ont rien à racheter, ils ont beaucoup à acheter.

337. Humanum est, quod ab omnibus vobis, o divites, petitur, ac deliciosum: si impetrari ab unoquoque vestrum non potest, ut esse in hoc sæculo pauper velit, præstet sibi saltem, ne in æternitate mendicet. *Prosc.*

O riches, vous ne recherchez tous ici-bas que des délices humaines. Ah! si l'on ne peut obtenir de chacun de vous qu'il devienne un pauvre volontaire dans ce monde, du moins mettez-vous en mesure de n'être point des indigents dans l'éternité.

338. Qui præsentem inopiam tantum fugitis, cur in perpetuum non reformidatis?

Vous qui fuyez avec tant de soin la pauvreté présente, que ne redoutez-vous aussi la pauvreté éternelle?

339. Si tenuitatem temporariam gravem ducis, qualis, quæso, erit illa quæ nunquam desinet?

Si vous trouvez si dure l'indigence temporelle, comment trouverez-vous, je vous prie, celle qui ne finira jamais?

340. Si usu vestrarum rerum penitus carere non vultis, id agite ne aliquando careatis.

Si vous ne voulez cesser un instant de jouir ici-bas de ce qui vous appartient, faites en sorte du moins que cette jouissance ne vous manque pas un jour.

341. Deliciosam a vobis rem et voluptuariam poscimus: qui sine divitiis omnibus esse non acquiescitis, id agite ut divites semper esse possitis. *Ibid. ante fin. p. 372, col. 1, B.*

Nous demandons de vous une chose agréable et délicate; puisque vous ne voulez être privé ici-bas d'aucune de vos richesses, faites ce qu'il faut pour être riche à jamais.

342. Nummularii Salvatoris, pauperes et egeni sunt: quia pecunia, quæ talibus dispensatur, augetur. *Prosc.*

Les pauvres et les indigents sont les banquiers du Sauveur, parce que l'argent qu'on leur donne profite toujours.

343. Cum usuris absque dubio a Deo redditur, quidquid egentibus erogatur. *Ibid. lib. 3, in princ. p. 372, col. 2, H.*

Dieu nous rend avec usure, n'en doutez pas, tout ce que nous donnons aux pauvres.

344. Si vis tibi esse consultum, si vis æternam habere vitam, relinque substantiam tuam indigentibus, relinque claudis, relinque cæcis, relinque languentibus. *Prosec.*

Si vous voulez être prudent vis-à-vis de vous-même, si vous voulez posséder un jour la vie éternelle, lèguez vos richesses aux indigents, aux malades, aux aveugles, aux boiteux.

345. Sint facultates tuæ alimenta miserorum, sit opulenta tua pauperum vita, ut illorum refrigeria præmia tua sint, ut illorum refectio te reficiat.

Que vos richesses soient l'aliment de l'indigence, que votre opulence fasse vivre les malheureux; que leur soulagement soit votre plus chère ambition et leur consolation votre plus douce joie.

346. Si illi de tuo edent, tu saturaberis: si illi de tuo biberint, tu sitis tuæ æstus ardentemque restringes: te illorum vestitus vestiet, te illorum apricitas delectabit. *Ibid. lib. 4, post med. p. 381, col. 1, G.*

Si les pauvres mangent votre pain, vous serez rassasié; s'ils boivent de votre vin, vous serez désaltéré; si votre vêtement les couvre, vous serez couvert; leur sérénité fera votre joie.

347. Das res tuas divitibus, et egenis negas: das luxuriosis, et negas sanctis: das cuicumque fortasse perdit, et negas Christo. *Ibid. post med. p. 381, col. 1, B.*

Vous donnez vos richesses aux riches, et vous les refusez aux pauvres; vous les donnez aux hommes voluptueux, et vous les refusez aux saints; vous les donnez au premier homme perdu, et vous les refusez au Christ.

348. Vile est quod datur, nbi tam grande est quod accipitur. *Ibid. circa fin. p. 382, col. 1, litt. B.*

Ce que l'on donne est ici bien vil auprès de ce que l'on reçoit.

349. Nihil magnum in terris ab homine Deo solvitur, ubi quod est in cælo maximum comparatur. *Ibid. etc.*

Tout ce que l'homme peut donner à Dieu ici-bas est peu de chose, quand Dieu lui donne en échange ce qu'il y a de plus grand au ciel.

- S. Iulianus. 330. Durum est avaris, ut largiantur sua. *Ibid. etc.*  
Il est dur aux avarés de donner leurs biens.
- beophylact. 331. Eleemosina prima est filia deificantis charitatis. *Super Luc. c. 11, in illud, Date eleemosinam, etc. p. 196, A.*  
La charité, qui rend semblable à Dieu, a pour première fille l'aumône.
- S. Thomas Aquinas. 332. Summa christianæ religionis in pietate consistit, quæ maxime per eleemosinarum largitionem commendatur. 2 2, *quest. 32, art. 8, in princ.*  
La piété est comme l'abrégé de la religion chrétienne; elle se rend recommandable surtout par l'abondance de ses aumônes.
- Thomas à Kempis. 333. Qui fratri indigenti subvenit, Jesum per manum retinet. *In Hortulo rosarum, c. 17, in princ. t. 2.*  
Celui qui vient en aide à un frère indigent retient Jésus par la main.
334. In faciendis eleemosinis non eujusquam excipiendis persona, nec habendum electionis iudicium : quia res, quæ necessitati servit, erogationis ordinem non requirit. *Prosec.*  
Dans l'exercice de vos aumônes, n'excluez ni ne favorisez personne; car, dans les choses de nécessité, l'ordre de distribution devient inutile.
- S. Valerian. 335. Quid tibi est opus querere, utrum christianus an judæus, utrum hæreticus an gentilis, utrum Romanus an Barbarus, utrum liber an servus sit ille qui postulat?  
A quel bon savoir si celui qui vous demande l'aumône est chrétien, juif, hérétique ou gentils, s'il est Romain ou Barbare, libre ou esclave?  
336. Ubi incumbit necessitas, non opus est ut personam discutias, ne cum indignis misericordia segregas, Dei Filium pariter amittas. *Hom. 7 de Misericord. a med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 484, col. 1, C, ed. Colon. 1618.*  
Là où la nécessité se montre, il est inutile de distinguer les personnes, de crainte qu'en voulant rejeter les indignes vous ne rejetiez aussi le Fils de Dieu.  
337. Satius plane est eleemosinam statim negare, quam esurientem spe promissa decipere. *Ibid. Hom. 4, a med. p. 486, col. 2, E.*  
Il vaut mieux refuser immédiatement la charité que de berner le pauvre dans une espérance trompeuse.  
338. Tanta est apud Dominum cura miserorum, ut sibi præstitum putet quidquid egentibus erogatio miseranda contulerit. *Ibid. post med.*  
Dieu a un si grand soin des malheureux, qu'il se tient faites à lui-même jusqu'aux plus petites choses que l'on fait pour eux.  
339. Nihil est tutius, quam in ore pauperum partem recondere facultatum : tibi frandas, quidquid reservas. *Ibid. Hom. 13, ante finem, p. 491, col. 1, D.*  
Il n'est rien de plus sûr que de cacher l'exécuteur de ses biens dans la bouche des pauvres; vous vous fraudez vous-même de tout ce que vous réservez.
- S. Vinc. Ferr. 360. Bonus modus dandi eleemosinam est, quando eleemosina (quæ est opus pietatis) datur cum pietate, benignitate, et ex pura charitate. *Serm. 1 1er. 6 post diem Cinerum, post med. f. 117, col. 2, part. 1.*  
L'aumône, qui est le fruit de la piété, est faite selon Dieu, si elle a pour compagnes la piété et la bonté, et si elle découle de la seule charité.
- In Vitis Patr. 361. Divitiæ ad sempiternam regionem per pauperum manus præmittuntur. *Lib. 1 in Vita SS. Barlaam et Josaphat, c. 15, in princ, p. 276, col. 1.*  
Nous pouvons envoyer d'avance nos richesses dans la région éternelle par la main des pauvres.
- S. Zeno. 362. Fenerando pauperibus omnes copias avaritiæ subactas, vestrum sine invidia tranferitis in census : quid enim esse potest ditius homine, cujus proficitur Deus se esse debitorem? *Serm. 2 de Avaritiâ, in calce, apud Bibl. Patr. t. 3, p. 130, col. 2, E, edit. Colonia 1618.*  
En prêtant aux pauvres toutes les richesses que vous avez soustraites à l'avarice, vous les avez changées à votre profit, sans avoir à craindre l'envie. Quel homme pourrait être plus riche que celui dont Dieu lui-même se déclare le débiteur?
- SENTENTIA PAGANORUM.
- Cicero. 363. Nonnunquam est largiendum, nec hoc benignitatis genus omnino repudiandum. *Pros.*  
Il faut donner quelquefois, et ne pas répudier entièrement ce genre de bonté.  
364. Nec ita claudenda est res familiaris, ut eam benignitas aperire non possit : nec ita reseranda, ut omnibus pateat, modus adhibeatur. *Lib. 2 de Offic. post med.*  
Il ne faut pas tellement fermer le trésor de la famille, que la miséricorde ne puisse l'ouvrir quelquefois; il ne faut pas non plus le mettre à la merci de tous; il est une juste mesure qu'il faut savoir garder.  
Marius Pull. 365. Inopi beneficium bis dat, qui dat celementer. *In suis Sentent. sent. 183.*  
On double le bienfait de l'aumône quand on la fait avec promptitude.  
Pliuius jun. 366. Nullum magno principe impendii genus dignius, quam quod erogatur in pauperes. *In Panegyrico de Trajano Augusto, ante med. pag. 342.*  
Il n'est pas de dépenses plus dignes d'un grand prince que celles qu'il fait en faveur des malheureux.  
Seneca. 367. Primum est antecedere desilierium cujusque, proximum sequi, illud melius, occupare antequam rogemur. *Lib. 2 de Benefic. c. 1, circa med. p. 390, t. 2.*  
Le premier degré de l'aumône consiste à prévenir les désirs de chacun, le second degré consiste à suivre ces désirs; mais il est bien mieux de donner avant qu'on nous demande.  
368. Non tulit gratis, qui cum rogasset accepit. *Ibid.*  
Celui qui est obligé de demander ne reçoit pas gratuitement.

Seneca.

369. Ipse qui juvatur fallendus est, ut habeat : nec a quo acceperit, sciat ; ille nescite a quo acceperit, sciet accepisse, et ego sciam me dedisse. *Ibid.*

Il faut tromper celui que l'on veut secourir et ne pas lui laisser connaître d'où il reçoit ; il ignorera d'où il a reçu, mais il saura qu'il a reçu, et moi je saurai que j'ai donné.

370. Quod præstatum, offendit, nisi absconditur. *Ibid. post med. p. 394.*

Celui qui reçoit est blessé si nous ne donnons en secret.

371. Dabo egenti, sed ut ipse non egeam : succurram perituro, sed ut ipse non peream. *Ibid. post med. p. 397.*

Je donnerai à l'indigent, afin de ne l'être pas moi-même ; je porterai secours à celui qui va périr, pour que je ne périsse pas aussi.

372. Respicendæ sunt cuique facultates suæ, viresque, ne aut plus præstemus, quam possumus, aut minus. *Ibid. a med. p. 397.*

Il faut que chacun examine ses ressources et consulte ses forces, pour ne pas donner plus qu'il ne peut ni moins qu'il ne doit.

373. Eleemosina non tam accipientibus, quam dantibus prodest. *De Moribus, circa med. p. 671, edit. Basilicæ 1537.*

L'aumône profite plus à celui qui donne qu'à celui qui reçoit.

Seneca phil.

374. Si benignus sis erga indigentes, magnus eris apud Deum. *Sent. 45, p. 65, col. 1, A, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Coton. 1618.*

Si vous êtes bienfaisant à l'égard des malheureux, vous serez grand auprès de Dieu.

375. Omni homini impartito. *Ibid. sent. 258, p. 66, col. 1, D.*

Venez en aide à tout homme qui est dans le besoin.

376. Optime facultatibus utitur is, qui indigentibus libenter tribuit. *Ibid. sent. 329, p. 66, col. 2, G.*

Celui qui secourt de bon cœur les malheureux fait un excellent usage de ses biens.

377. Si quid dederis, ut hominibus innotescas ; non homini, sed propriae libidini præstitisti. *Ibid. sent. 332, p. 66, col. 2, H.*

Si vous donnez pour paraître bienfaisant aux yeux des hommes, vous avez donné non aux pauvres, mais à votre orgueil.

378. Pro reficiendo paupere, etiam jejunare bonum est. *Ibid. sent. 259, p. 66, col. 1, D.*

Il est bon même de se priver pour venir au secours des malheureux.

379. Si non das egenti, cum poscit : non accipias a Deo, cum poposceris. *Ibid. sent. 365, p. 67, col. 1, B.*

Si vous ne donnez aux pauvres quand ils vous demandent, Dieu sera sourd à votre voix quand vous lui demanderez.

380. Qui ex animo dat cibum indigenti, parum quidem est quod dat : sed magna fiet ei

bonæ voluntatis retributio. *Ibid. sent. 366, p. 67, col. 1, B.*

Celui qui donne de grand cœur sa nourriture aux pauvres donne peu à la vérité, mais il recevra une grande récompense pour sa bonne volonté.

381. Deus quidem nequaquam eget : lætatur tamen super his, qui indigentibus tribuunt. *Ibid. sent. 369, p. 67, col. 1, B.*

Quoique Dieu n'ait besoin de rien, il se réjouit pourtant des dons que l'on fait aux malheureux.

382. Multum occupasse, habere invidiam potest : totum tribuisse, gloria carere non potest. *Lib. 3 Dictor. memorabil. c. 8, circa med. pag. 198.*

Avoir beaucoup amassé peut être un sujet d'envie ; avoir tout donné ne peut manquer de gloire.

Valer Max.

## ELIGERE DEI

(CHOISIR, ACTION DE DIEU).

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Te elegit Dominus Deus tuus, ut sis ei populus peculiaris de cunctis populis, qui sunt super terram. *Deut. 7, v. 6.*

Le Seigneur votre Dieu vous a choisis, afin que vous soyez son peuple entre tous les peuples qui sont sur la terre.

2. Dominus elegit te hodie, ut sis ei populus peculiaris. *Ibid. 26, v. 18.*

Le Seigneur vous a choisis aujourd'hui, afin que vous soyez son peuple particulier.

3. Cum electo electus eris, et cum perverso perverteris. *2 Reg. 22, v. 27, etc.*

Vous serez pur avec les purs, et vous paraîtrez méchant avec les méchants.

4. Beata gens, cujus Dominus est Deus ejus ! populus, quem elegit in hæreditate sibi ! *Ps. 17, v. 27.*

Heureuse la nation qui a le Seigneur pour son Dieu ! heureux le peuple qu'il a choisi pour son héritage !

5. Beatus, quem elegisti et assumpsisti, inhabitabit in atriis tuis ! *Ps. 64, v. 4.*

Heureux celui que vous avez appelé pour habiter votre sanctuaire !

6. Elegit Dominus Sion, elegit eam in habitationem sibi. *Ps. 131, v. 14.*

Le Seigneur a fait choix de Sion ; il veut y fixer son séjour.

7. Elegit eum ex omni carne. *Eccli. 45, v. 4.*

Il l'a choisi au milieu de tous les hommes.

8. Servus meus es tu : elegi te, et non abjeci te. *Isa. 41, v. 9.*

Vous êtes mon serviteur ; je vous ai élu pour moi et ne vous ai pas rejeté.



9. Ecce excoxi te, sed non quasi argentum : elegi te in camino paupertatis. *Ibid.* 48, v. 10.  
Je vous ai purifiés, mais non pas comme l'argent ; je vous ai épurés au feu de l'adversité.

10. Erunt novissimi primi, et primi novissimi : multi enim sunt vocati, pauci vero electi. *Matth.* 20, v. 16.

Les derniers seront les premiers, et les premiers les derniers ; car beaucoup sont appelés, mais peu sont élus.

11. Nisi breviasset Dominus dies, non fuisset salva omnis caro : sed propter electos, quos elegit breviavit dies. *Marc.* 13, v. 20.

Si le Seigneur n'eût abrégé ces jours, personne n'aurait été sauvé ; mais pour ses élus il a abrégé ces jours.

12. Nonne ego vos duodecim elegi, et ex vobis unus diabolus est ? *Joan.* 6, v. 71.

Ne vous ai-je pas choisis au nombre de douze, et l'un de vous est un démon ?

13. Non de omnibus vobis dico ; ego scio quos elegerim. *Ibid.* 13, v. 18.

Je ne vous parle pas de vous tous ; je connais ceux que j'ai choisis.

14. Non vos me elegistis, sed ego elegi vos. *Joan.* 15, v. 16.

Vous ne m'avez pas choisi, mais je vous ai choisis.

15. Tu, Domine, qui corda nosti omnium, ostende quem elegeris ex his duobus unum. *Act.* 1, v. 24.

Seigneur, vous qui connaissez les cœurs de tous, montrez-nous lequel des deux vous avez choisi.

16. Quæ stulta sunt mundi elegit Deus, ut confundat sapientes : et infirma mundi elegit Deus, ut confundat fortia. *Pros. 1 Cor.* 1, v. 27.

Dieu a choisi les moins sages selon le monde pour confondre les sages ; il a choisi les plus faibles selon le monde pour confondre les forts.

17. Et ignobilia mundi, et contemptibilia elegit Deus ; et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret. *1 Cor.* 1, v. 28.

Il a choisi les plus vils et les plus misérables selon le monde, et ce qui n'était rien pour détruire ce qui est.

18. Elegit nos Deus in ipso, ante mundi constitutionem, ut essemus sancti et immaculati in conspectu ejus in charitate. *Ephes.* 1, v. 4.

Dieu nous a élus en lui avant la création du monde, afin que par la charité nous fussions saints et sans tache en sa présence.

19. Audite, fratres mei dilectissimi, nonne Deus elegit pauperes in hoc mundo, divites in fide, et hæredes regni, quod repromisit Deus diligentibus se ? *Jac.* 2, v. 5.

Écoutez, mes très-chers frères : Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres du monde pour les rendre riches dans la foi et héritiers du royaume promis à ceux qui l'aiment ?

## ELIGERE HOMINIS

(CHOISIR, ACTION DE L'HOMME).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Provide de omni plebe viros potentes et timentes Deum, in quibus sit veritas, et qui oderint avaritiam. *Exod.* 18, v. 21.

Choisis dans tout le peuple des hommes puissants et craignant Dieu, en qui soit la vérité, et qui détestent l'avarice.

2. Habeatis scientiam discernendi inter sanctum et profanum, inter pollutum et mundum. *Lev.* 10, v. 10.

Afin que vous sachiez discerner ce qui est saint ou profane, ce qui est pur ou impur.

3. Elige vitam, ut et tu vivas, et diligas Dominum Deum tuum, atque obedias voci ejus, et illi adhareas : ipse est enim vita tua. *Deut.* 30, v. 20.

Choisis ta vie, afin que tu vives, afin que tu aimes le Seigneur ton Dieu, que tu obéisses à sa voix, et que tu t'attaches à lui ; car il est lui-même ta vie.

4. Trium tibi datur optio ; elige unum, quod voveris ex his, ut faciam tibi. *2 Reg.* 24, v. 12.

Le choix de trois fléaux t'est donné ; choisis celui que tu voudras, et je te l'enverrai.

5. Judicium eligamus nobis, et inter nos videamus, quid sit melius. *Job* 34, v. 4.

Examinons ce qui est juste, et voyons entre nous ce qui est préférable.

6. Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quam habitare in tabernaculis peccatorum. *Ps.* 83, v. 11.

J'ai choisi d'être le dernier dans la maison de mon Dieu plutôt que d'habiter dans les tentes des pécheurs.

7. Viam veritatis elegi, judicia tua non sum oblitus. *Ps.* 118, v. 30.

J'ai choisi la route de la vérité ; vos jugements sont présents à mes yeux.

8. Fiat manus tua, ut salvet me, quoniam mandata tua elegi. *Ibid.* v. 173.

Étendez votre main pour me sauver, parce que j'ai choisi vos commandements.

9. Apposuit tibi Deus aquam et ignem : ad quod voveris, porrige manum tuam. *Eccli.* 15, v. 17.

Dieu a mis devant toi l'eau et le feu ; étends la main vers ce que tu voudras.

10. Abominatio est, qui elegit vos. *Isa.* 41, v. 24.

C'est le crime qui vous a choisis.

11. Elegerunt bonos in vasa, malos autem foras miserunt. *Matth.* 13, v. 48.

Ils ont réuni les bons dans un vase et jeté les mauvais.

12. Omnia probate ; quod bonum est, tenete. *1 Thess.* 5, v. 21.

Éprouvez tout ; attachez-vous à ce qui est bon.

## ELOQUENTIA (ELOQUENCE).

## DEFINITIO.

S. Aug.

Eloquentia est quædam doctrina salutaris movendo (affectui discentium accommodata), a visibilibus ad invisibilia, a corporalibus ad spiritalia, a temporalibus ad æterna. *Epist. 119 ad Januarium, c. 7, in fine, p. 366, C, t. 2.*

L'éloquence est une doctrine salutaire accommodée aux dispositions de chacun, qui émeut l'âme et la fait s'élever des choses visibles aux invisibles, des corporelles aux spirituelles, des temporelles aux éternelles.

Eloquentia facultas est dicendi, congruenter explicans quæ sentimus, qua tunc utendum est, cum recta sentimus. *Lib. 1 contra Cresconium, c. 1, post med. p. 137, A, t. 7.*

L'éloquence est l'art de parler et d'expliquer convenablement ses pensées; on ne doit en faire usage que lorsque les pensées sont conformes à la raison.

Cicero.

Nihil est aliud eloquentia, nisi copiose loquens sapientia. 79 *Oratoriarum partitionum, col. 421, E, t. 1.*

L'éloquence n'est autre chose que la sagesse parlant avec abondance.

## SENTENTIE PATRUM.

S. Aug.

1. In factis mirabilibus congruenter aliquid significantibus quodammodo luculentior est divina eloquentia. *Epist. 49 ad Deograt. quest. 6, ante med. p. 132, D, t. 2.*

L'éloquence divine nous apparaît en quelque sorte dans toute sa richesse dans les significations naturelles et mystiques que nous trouvons dans les faits merveilleux de la sainte Ecriture.

2. O eloquentia, tanto terribilior, quanto purior; et quanto solidior, tanto vehementior: o vere securis concidens petras. *Lib. 4 de Doctr. christ. c. 14, post init. p. 54, D, t. 3.*

O éloquence, tu es d'autant plus terrible que tu es plus pure, d'autant plus véhémence que tu es plus solide; oui, tu es une vraie cognée qui brise les pierres.

3. Est quædam eloquentia, quæ magis ætatem juvenilem decet, est quæ senilem: sed nec dicenda est eloquentia, si persona non congruat eloquentis. *Ibid. c. 6, post init. p. 48, D, Pros.*

Il est une éloquence qui convient à la jeunesse, une autre qui convient à la vieillesse; mais on ne peut appeler éloquence celle qui n'est point en rapport avec la personne.

4. Est et quædam eloquentia, quæ viros summa auctoritate dignissimos planeque divinos decet. *Ibid. etc.*

Il est encore une éloquence qui convient aux hommes que leur génie rapproche de Dieu, et qui sont dignes de la plus haute autorité.

5. Qui eloquenter dicunt, suaviter: qui sa-

pienter, salubriter audiuntur. *Ibid. cap. 5, sub finem.* S. Aug.

Ceux qui parlent avec éloquence sont écoutés avec plaisir; ceux qui parlent avec sagesse sont écoutés avec fruit.

6. Quod minus habet peritita suppleat diligentia: et quod cruditas loquacitatis eructat, ætatis maturitas decoquat. *Pros.*

Il faut que le soin supplée ce qui manque à l'expérience, et que la maturité de l'âge vienne corriger ce qui échappe à la loquacité la plus érudite.

7. Illud est molestum et periculosum, si cum laudatur eloquentia, persuadet insipientia, et in pretioso poculo bibatur pestifera potio. *Lib. 1 de Anima et ejus origine, c. 3, in fine, p. 780, D.*

Il est fâcheux et périlleux la fois, tout en louant l'éloquence, d'encourager la folie, et de faire boire dans un vase de prix une liqueur empoisonnée.

8. Valde sunt noxia prava diserta, quia hominibus minus eruditus, eo quod diserta sint, videntur et vera. *Lib. 1 de Anima et orig. c. 1, in med. t. 7.*

Le mal présenté avec éloquence est excessivement nuisible, parce que l'ignorant prend l'éloquence pour la vérité.

9. Ingenium tuum, prudentia, eloquentia, et cætera quibus ornantur mores tui, dona sunt Dei. *Epist. 238, post med. t. 2.*

Votre génie, votre prudence, votre éloquence et tout ce qui orne votre personne sont autant de dons de Dieu.

10. Nisi divine gratiæ subveniat adiutorium, nihil prodest copiosum et ornatum ejujuslibet exhortantis eloquium. *Lib. 2 contra Julian. oper. imperf. num. 10, in fine, t. 7.*

Si la grâce de Dieu ne l'accompagne, le discours le mieux nourri et le plus éloquent ne sert de rien.

11. Non ornato politoque sermone, sed rebus manifestis convincenda est vanitas hæreticorum. *Lib. 1 de Genesi contra Manichæos, c. 1, circa init. t. 1.*

Il faut convaincre l'hérésie par l'évidence des preuves plutôt que par l'éloquence et la finesse du discours.

12. Ipsa eloquentia, quam tantopere omnes expellunt, aures tantum demulcet. *Epist. 42 ad Maxim. philos. in med. p. 673, t. 4.*

L'éloquence toute seule, quoiqu'elle soit l'objet de l'ambition d'un grand nombre, ne peut que chatouiller les oreilles.

13. Monstruosa res lingua magniloqua, et manus otiosa: sermo nullus, et fructus nullus. *Lib. 2 de Consid. ad Eugen. pap. post med. fol. 277, col. 2, E.*

C'est une chose monstrueuse qu'une langue emphatique et une main oisive; il y a en cela beaucoup de paroles et point de fruit.

14. Verbosum adolescentem et studentem eloquentia, cum sapientia sit inanis, non aliud quam justitia hostem reputes. *Ibid. lib. 4, circa med. fol. 281, col. 1, C.*

Regardez comme un ennemi de la justice et de la vérité un jeune homme bavard, qui vise à l'éloquence et se trouve dépourvu de sagesse.

S. Aug.

S. Basil. Mag.

S. Bern.

S. Bern. 13. Cum loquitur quis non studeat eloquentiæ, sed sermo ejus sit potius rusticanus, quam urbanus. *In Speculo monachorum, paulo post med. f. 340, col. 4, L.*

Lorsque vous voudrez faire un discours, ne visez point à l'éloquence; appliquez-vous plutôt à être simple que relevé.

Dionysius Carthus. 16. Eloquentia animum mollit, et ad consentiendum aures inclinat, nisi sapientia audientibus adsit atque justitia. *Sup. Acta Apostol. c. 24, in princ. fol. 96, D.*

L'éloquence amollit le cœur et incline l'oreille à être de son sentiment, à moins qu'elle ne trouve des auditeurs sages et justes.

S. Eus. Cæs. 17. Plus movet corda hominum vitæ sanctitatis, quam ornata eloquentia. *Epist. ad Damas. pap. de Morte D. Hieron. longe ante med.*

La sainteté de la vie touche plus le cœur de l'homme que l'éloquence la plus élégante.

illeb. Angl. 18. Magna eloquentiæ laus est, causam quam susceperis, apte exequi, et ad ejus commodum cuncta referre. *Pros.*

C'est une grande gloire pour l'éloquence d'arriver convenablement à ses fins et de tourner toute chose à son avantage.

19. Nusquam evidentiùs eloquentiæ tuæ signum dabis, quam si humilem materiam exquiras ornate, et sermonis temperamento attollas, quæ per se jacere videbantur. *Serm. 27 sup. Cant. post init. apud D. Bernard. vol. 2.*

Vous ne donnerez jamais de plus hautes preuves de votre éloquence que si vous traitez avec élégance les sujets les plus simples, et que vous releviez par la délicatesse du discours ce qui paraissait être bas en apparence.

Gloss. ord. 20. Quanto res auro vilius, tanto inferior est eloquentia multorum veræ sapientiæ fructu. *Sup. 2 Paralip. c. 12, col. 1180, t. 2.*

Autant l'or l'emporte sur le cuivre, autant les fruits de la vraie sagesse l'emportent sur ceux de l'éloquence d'un grand nombre.

21. Eloquentia hæretici præparata est ad animas decipiendas, et quoscunque associare potest, spirituali morte perimit. *Sup. Prov. c. 7, col. 1633, B, t. 3.*

L'éloquence des hérétiques s'étudie à tromper les âmes; elle précipite dans la mort spirituelle tous ceux qu'elle peut séduire.

Greg. Mag. 22. Plerumque dum proprietates verborum attenditur, sensuum virtus amittitur. *Lib. 1 in Registro, ind. 9, c. 28, Ep. 28 ad Aristobolum extractum, in fine, col. 639, C, t. 2.*

Le plus souvent, tandis que l'esprit est attentif à la justesse des expressions, il échappe à l'influence des sens.

S. Hier. 23. Nec rusticus et simplex frater, ideo se sanctum putet, si nihil noverit; nec peritus et eloquens, lingua æstimet sanctitatem: multo- que melius est e duobus imperfectis rusticitatem sanctam habere, quam eloquentiam peccatricem. *Tom. 1, Epist. 2 ad Nepotian. post med. p. 13, A.*

Il ne faut pas qu'un homme grossier et simple d'esprit

se prenne pour un saint parce qu'il ne connaît rien, ni qu'un orateur expérimenté et éloquent mesure sa sainteté sur la volubilité de sa langue; entre ces deux erreurs mieux vaudrait encore la rusticité sainte que l'éloquence criminelle.

24. Veræ eloquentiæ torcularia, non verborum pampinis; sed sensuum, quasi uvarum expressionibus redundant. *Ibid. Epist. 4 ad Rustic. ante med. p. 43, C.*

S. Hier.

Semblable au raisin qui donne son jus, la véritable éloquence doit produire sous le pressoir une grande abondance de sens plutôt qu'une abondance stérile de paroles fleurissantes.

25. Ejusdem eloquentiæ est, et pauca multis, et multa paucis verbis posse dicere. *Tom. 2, Epist. 13 ad Pammach. ante med. p. 167, A.*

Il appartient au même genre d'éloquence de pouvoir dire et peu de mots pour beaucoup de choses, et beaucoup de choses en peu de mots.

26. Vir nobilis et urbanæ eloquentiæ, non habet quidquam in eloquio rusticitatis admixtum. *In præfatione sup. Isaiam, in princ. pag. 26, C, t. 3.*

Un homme noble et véritablement disert ne mêle jamais rien de grossier dans son discours.

27. Eloquentiæ, quæ verborum sit fronde composita, facile vulgus cedit ignobile. *Sup. Ecclesiasten, c. 10, sup. illud, Psal. 11, Eloquia Domini, etc. p. 95, A, t. 7.*

Une populace ignoble se laisse facilement entraîner par l'éloquence d'un vain bruit de paroles.

28. Quidquid eloquentiæ in sanctis reperitur, totum in laudem Dei cedit; nihil sanctorum viribus, sed Dei virtuti adscribitur. *Sup. Genes. c. 24, fol. 21, col. 3, t. 1.*

Hugo card.

Tout ce que l'on trouve d'éloquence dans les saints tourne à la gloire de Dieu; rien n'est attribué à leur propre mérite, mais à la grâce d'en haut.

29. Eloquentia scientiæ sæcularis, quasi metretrix, auditores suos allicit: adeo ut non sit fovea, a qua facilius non explicarent se homines. *Sup. Prov. c. 22, f. 49, col. 3, t. 3.*

L'éloquence de la science profane allèche ses auditeurs comme une courtisane; il n'est pas de fosse assez profonde d'où volontiers un homme ne consente à parler.

30. Non magis quæras ornatum verborum, quam fructum auditorum. *Sup. Ecclesiastic. c. 4, fol. 170, col. 2, t. 3.*

Ne cherchez pas plus l'ornement de leurs discours que le fruit de ceux qui les écoutent.

31. Eloquentes plarimos video, sed probos invenire non possum. *Serm. de Jeremia. ante med. col. 83, A, t. 1.*

S. Joan. Chr.

Je vois un grand nombre d'hommes éloquents, mais je ne puis en trouver de probes.

32. Nihil prodest habere te verba, si scientiam non habueris: nihil prodest habere te verba, habere te scientiam, si non habueris opera. *Hom. 11 sup. Marc. circa med. col. 1273, C, t. 2.*

Il ne vous sert de rien d'avoir des paroles, si vous n'avez pas la science; il ne vous sert de rien d'avoir les paroles et la science, si vous n'avez pas les œuvres.

Joan. Gers.

33. Exigitur eloquentia torrens et vehemens, suavis palato, et crescat. *Serm. in concilio Rhemensi, considerat. 2, ante finem, part. 2.*

Il faut une éloquence impétueuse et ardente, persuasive et douce, pleine d'abondance, pour que la langue desséchée ne s'attache point à votre palais.

Joan. Saresb.

34. Nihil utilius, nihil ad gloriam aut res acquirendas commodius inventum, quam eloquentia, quæ ex eo plurimum comparatur, si rerum in mente, et in ore copia sit verborum. *Lib. 7 de Nugis curial. c. 12, apud Bibl. Patr. t. 13, p. 441, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Rien n'est plus utile, rien n'est plus propre à procurer de la gloire ou de la fortune à la jeunesse que l'éloquence, qu'il faut acquérir surtout en donnant à l'esprit une grande somme de connaissances, et à la bouche une grande abondance de paroles.

Joan. Triith.

35. Nequaquam in eloquentia, sed in virtute Dei regnum est. *Sup. prolog. Regule S. Bened. c. 2, circa med. p. 166, col. 1.*

C'est la vertu et non l'éloquence qui établit le règne de Dieu.

36. Quidquid non ædificat, prorsus adjiciendum est, profunda namque et sensum et devotionem auferunt eloquentiæ verba. *Ibid.*

Il faut développer tout ce qui est trop profond, parce que les paroles profondes et obscures de l'éloquence enlèvent tout sentiment et toute dévotion.

S. Isidorus Hispal.

37. Sæpe reperitur simplicitas veridica et composita falsitas, quæ hominem suis erroribus allicit, et per linguæ ornamenta laqueos dulces spargit. *Lib. 3 de summ. Bono, c. 13, sent. 8, p. 671, col. 1.*

On trouve souvent une simplicité véridique et une fausseté composée avec art qui attire l'homme à ses erreurs, et trouve dans les ornements du langage le moyen de lui tendre des pièges agréables.

38. Antiqui forensē eloquentiam, caninam facundiam nuncupabant. *Ibid. c. 56, sent. 2, p. 688, col. 2.*

Les anciens appelaient l'éloquence du barreau une faconde de chien.

S. Isidorus Pelus.

39. Eloquentem hunc esse statuerim, qui id quod animo concepit, perspicua oratione demonstrare potest : non qui doctissimis ac sublimibus verbis, ea etiam quæ clara et dilucida sunt, obscurat. *Lib. 3, Epist. 42 ad Theodor. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 572, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

A mon avis, celui-là est éloquent qui a le don de rendre les conceptions de son esprit dans un langage intelligible et frappant, et non celui qui, par des paroles doctes et sublimés à l'excès, obscurcit même les choses claires et lucides.

Lact. Firm.

40. Veritas licet possit sine eloquentia defendi, ut est a multis sæpe defensa : tamen claritate ac nitore sermonis illustranda, et quodammodo disserenda est, ut potentius in animos influat, et vi sua instructa, et luce orationis

ornata. *Lib. 1 de div. Instit. c. 1, circa med. pag. 2.*

La vérité, quoiqu'elle puisse être défendue sans éloquence, comme elle l'a souvent été, doit cependant être illuminée par les clartés et le brillant du langage ; il faut la développer de telle sorte qu'elle pénètre plus puissamment dans l'esprit, munie qu'elle est et de sa propre force et de la lumière d'un beau langage.

41. Ad erudiendum Dei populum, nullorum est utilior forma, quam martyrum eloquentia. *Serm. in Natali S. Laurent. post init.*

Aucune éloquence n'est plus utile pour instruire le peuple de Dieu que celle des martyrs.

42. Memento salutem animæ, non in eloquentia, neque in venustate sermonis sitam esse. *In Can. vitæ spirit. c. 16, circa med.*

Souvenez-vous que le salut de l'âme n'est pas dans l'éloquence et les agréments du langage ?

43. Non improbanda eloquentia est, sed abusus eloquentiæ vituperandus est. *Ibid. post med.*

Ce n'est pas l'éloquence qu'il faut condamner, c'est l'abus qu'on en fait qu'il faut blâmer.

44. Eloquentia sæpe nihil quod sit pretiosum, magnive faciendum in profundo habet. *De ecclesiast. Mystagog. circa init. apud Biblioth. Patr. t. 7, p. 410, col. 2, G, edit. Colonia 1618.*

Souvent l'éloquence n'a dans le fond rien de précieux ni de bien estimable.

45. Seponenda est eloquentiæ voluptas, quando scientiæ deponitur fortitudo. *Serm. 18, circa med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Quand on veut chercher la force d'une science, il faut la séparer des attraits du langage.

46. Moris est eloquentibus viris, ingeniorum facultatem negotiorum probare difficultatis : et illic stylum vomerem figere, ubi materiæ sterilis argumentum velut arida cespitiis macri gleba jejunat. *Lib. 8, Epist. 10 ad Ruricium, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, pag. 1031, col. 4, C, edit. Colon. 1618.*

C'est le propre des hommes éloquents de montrer les ressources de leurs talents dans les difficultés, et d'enfoncer, comme le soc d'un esprit fécond, un style savant dans une matière stérile et semblable à la glèbe aride d'un gazon maigre et desséché.

47. Plus est optanda bona et pura conscientia, quam subtilis et verbosa eloquentia. *Serm. 12 ad novit. divis. 5, t. 1.*

Une conscience bonne et pure est plus désirable qu'une éloquence subtile et bavarde.

48. Multa pulchra verba non implent sacrum, nec eloquentia verborum sanctificat otiosum neque ambitiosum. *In Hortulo rosar. c. 6, in fine.*

Beaucoup de belles paroles ne remplissent pas la bourse, et l'éloquence des mots seule ne sanctifie ni l'homme oisif ni l'homme ambitieux.

S. Leo I.

Ludov. Blos.

S. Maximus martyr.

S. Petr. Chr.

S. Sidonius episc.

Thomas a Kempis.

In Vitius Patr.

49. Eloquentia sine virtutibus moribusque honestis, panis profecto sine sale esse videtur. *In Append. Heraclidis, c. 36, post med. p. 969, col. 1.*

Une éloquence sans vertu, et que n'accompagnent point des mœurs honnêtes, est vraiment comme un pain sans sel.

## SENTENTIÆ PAGANORUM.

Aristot.

50. Eloquentia, quæ sapientiæ conjuncta est, humana est vitæ gubernatrix. *De Rhetor. ad Alexandr. ante finem, t. 2.*

L'éloquence jointe à la sagesse régit l'humanité.

Cicero.

51. In eloquentia multa sunt, quæ teneant, quæ si omnia summa non sunt, cum pleraque magna sint, necesse est ea ipsa quæ sunt, mirabilia videri. *Lib. 1 de Oratore, circa finem, tom. 1.*

Dans l'éloquence, il y a beaucoup de choses qui captivent l'esprit; toutes ne sont pas sublimes, mais comme la plupart sont grandes, celles qui sont réellement sublimes paraissent merveilles.

52. Is eloquens est, qui et humilia subtiliter, et magna graviter, et mediocria temperate potest dicere. *Pros.*

Celui-là est éloquent qui sait parler avec esprit des choses les plus humbles, avec gravité des choses les plus grandes, et avec une sage modération des choses ordinaires.

53. Is est eloquens, qui potest parva submisce, modica temperate, magna graviter dicere. *De perfect. Oratore, ante med. num. 70, tom. 1.*

Celui-là est éloquent qui sait exprimer les petites choses sans emphase, les choses communes avec une sage mesure, les grandes avec une noble gravité.

54. Eloquendi vis, quam est præclara, quamque divina, quæ primum efficit, ut ea quæ ignoramus, discere; et ea quæ scimus alios docere possimus? *Lib. 2 de Nat. deor. post med. num. 148, t. 4.*

Qu'elle est belle, qu'elle est divine la puissance de l'éloquence! Elle nous fait apprendre ce que nous ignorons, et nous permet d'enseigner aux autres ce que nous savons.

55. Quid est tam inhumanum, quam eloquentiam a natura ad salutem hominum, et conservationem datam, ad bonorum pestem perniciosam convertere? *Lib. 2 Offic. a med. tom. 4.*

Qu'y a-t-il de plus inhumain que de tourner à la ruine et à la perte des bons une éloquence que nous n'avions reçue de Dieu que pour leur conservation et leur salut?

56. Effectus eloquentiæ est audientium approbatio. *Lib. 2 Tusc. Quest. post init. t. 4.*

L'approbation des auditeurs est un effet de l'éloquence.

Plinius jun.

57. Orationi et carmini parva est gratia, nisi eloquentia sit summa. *Lib. 5, Epist. 8 ad Capi-tonem, ante med. p. 140.*

La puissance de la prose et des vers est faible s'ils ne renferment une grande éloquence.

58. Ut quasdam artes, ita eloquentiam, nihil magis quam ancipitia commendant. *Lib. 9, Ep. 26 ad Luperum, in princ. p. 257.*

Plinius jun.

Il en est de l'éloquence comme de certains artifices: elle n'apparaît jamais.

59. Quo plura exempla inspecta sunt, plus eloquentia proficitur. *Lib. 1 Controvers. post init. p. 37, t. 1.*

Seneca.

Plus on a observé de modèles, plus on fait de progrès dans l'éloquence.

60. Magna et varia res est eloquentia, nec adhuc ulli sic indulsit, ut tota contingeret: satis felix est, qui in aliquam ejus partem est receptus. *Lib. 2 Declamat. circa med. proæmii, p. 273, t. 1.*

Le domaine de l'éloquence est grand et varié; il n'a jamais été donné tout entier à personne; celui qui en a reçu une part doit s'estimer heureux.

61. Nihil æque eloquentiam, et omne aliud studium auribus deditum vitavi, quam popularis assensio. *Ep. 102, circa med. p. 815, tom. 2.*

Rien n'a vicié l'éloquence, et en général tout art qui tend à flatter l'oreille, comme les applaudissements du peuple.

## ELOQUIUM DEI (PAROLE DE DIEU).

## SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Eloquium Domini igne examinatum, scutum est omnium sperantium in se. *2 Reg. 22, v. 31.*

La parole du Seigneur est pure comme l'or éprouvé par le feu; il est le soutien de tous ceux qui espèrent en lui.

2. Eloquia Domini, eloquia casta. *Psal. 11, v. 7.*

Les paroles du Seigneur sont des paroles pures.

3. Eloquia Domini igne examinata; protecto est omnium sperantium in se. *Ps. 17, v. 31.*

La parole du Seigneur est pure comme l'or éprouvé par le feu; il est le soutien de tous ceux qui espèrent en lui.

4. Eloquium Domini inflammavit eum. *Ps. 104, v. 19.*

L'inspiration de Dieu l'enflamme.

5. Exacerbaverunt eloquia Dei, et consilium Altissimi irritaverunt. *Ps. 106, v. 11.*

Ils ont irrité la parole de Dieu; ils ont agri le conseil du Très-Haut.

6. In corde meo abscondi eloquia tua, ut non peccem tibi. *P. 118, v. 11.*

Je renferme vos paroles dans le fond de mon âme, afin de ne vous point offenser.

7. Statue servo tuo eloquium tuum in timore tuo. *Ibid. v. 38.*

Que votre parole affermisse votre serviteur dans votre crainte.

8. Eloquium tuum vivificavit me. *Ibid.* v. 50.

Votre parole m'a donné la vie.

9. Eloquium tuum custodivi. *Ibid.* v. 67.

J'ai gardé votre parole.

10. Defecerunt oculi mei in eloquium tuum. *Ibid.* v. 82.

Mes yeux se sont lassés à relire vos promesses.

11. Quam dulcia faucibus meis eloquia tua, super mel ori meo! *Ibid.* v. 103.

Que vos paroles me sont douces ! Le miel le plus exquis est moins agréable à ma bouche.

12. Ignitum eloquium tuum vehementer, et servus tuus dilexit illud. *Ibid.* v. 140.

Vos paroles sont comme l'or le plus épuré, et votre serviteur les chérit.

13. Prævenierunt oculi mei ad te diluculo, ut meditarer eloquia tua. *Ibid.* v. 148.

Mes yeux se sont tournés vers vous dès le matin pour méditer vos paroles.

14. Propter eloquium tuum vivifica me. *Ib.* v. 154.

Vivifiez-moi selon votre parole.

15. Vidi prævaricantes, et tabescebam, quia eloquia tua non custodierunt. *Ibid.* v. 158.

J'ai vu les prévaricateurs, et j'ai séché dans les angoisses, parce qu'ils n'ont pas observé vos paroles.

16. Lætabor ego super eloquia tua, sicut qui invenit spolia multa. *Ibid.* v. 162.

Je me réjouirai dans vos paroles comme celui qui a remporté de riches dépouilles.

17. Juxta eloquium tuum, da mihi intellectum. *Ibid.* v. 169.

Donnez-moi l'intelligence selon votre parole.

18. Intret postulatio mea in conspectu tuo, secundum eloquium tuum eripe me. *Ibid.* v. 170.

Que mes supplications soient devant vous ; sauvez-moi selon votre parole.

19. Pronuntiabit lingua mea eloquium tuum. *Ibid.* v. 172.

Ma bouche publiera vos paroles.

20. Qui emittit eloquium suum terræ, velociter currit sermo ejus. *Ps.* 147, v. 4.

Il envoie sa parole, et sa parole parcourt la terre.

21. Fili mi, ad eloquia mea inclina aurem tuam. *Prov.* 4, v. 20.

Mon fils, rends tes oreilles attentives à mes paroles.

22. Sicut vitta coccinea, labia tua, et eloquium tuum dulce. *Cant.* 4, v. 3.

Tes lèvres sont comme une bandelette de pourpre, et ta parole est douce.

23. Eloquium sancti Israel, impii blasphemaverunt. *Isa.* 5, v. 24.

Les impies ont blasphémé la parole du saint d'Israël.

24. Credita sunt illis eloquia Dei. *Rom.* 3, v. 2.

Les oracles de Dieu leur ont été confiés.

## ELOQUIUM HOMINIS

(PAROLE DE L'HOMME).

### SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Concresecat ut pluvia, doctrina mea : fluat ut ros, eloquium meum. *Deut.* 32, v. 2.

Que mes paroles se pressent comme la pluie ; que ma parole descende comme la rosée.

2. Benedictum eloquium tuum. 1 *Reg.* 25, v. 32.

Que votre parole soit bénie.

3. Ad eloquium vestrum corda eorum erigite. *Judith* 8, v. 21.

Elevez leurs cœurs par vos paroles.

4. Ego deprecor Dominum, et ad Deum pronam eloquium meum. *Job* 5, v. 8.

Je prierai le Seigneur, et j'adresserai mes paroles à Dieu

5. Ad increpandum tantum eloquia concinnatis, et in ventum verba profertis. *Ibid.* 6, v. 26.

Vous n'étudiez dans vos discours qu'à trouver des moyens d'accuser les autres, et vous ne faites que parler en l'air.

6. Ipsi docebant te, et de corde suo proferebant eloquia. *Ibid.* 8, v. 10.

Nos pères l'instruiraient et te parleront dans la sagesse de leur cœur.

7. Tædet animam meam vitæ meæ, dimittam adversum me eloquium meum, loquar in amaritudine animæ meæ. *Ibid.* 10, v. 1.

Je suis las de la vie ; je m'abandonnerai aux plaintes contre moi-même ; je parlerai dans l'amertume de mon âme.

8. Super illos stillabat eloquium meum. *Ib.* 29, v. 22.

Mon éloquence se répandait sur eux

9. Extimuerunt, nec responderunt ultra, abstulerunt a se eloquia. *Ibid.* 32, v. 15.

Ils sont confondus, ils ne répondent rien, ils ont perdu l'usage de la parole.

10. Audi eloquia mea, et omnes sermones meos ausculta. *Ibid.* 33, v. 1.

Ecoute mes paroles, prête l'oreille à mes discours.

11. Si habes intellectum, ausculta vocem eloquii mei. *Ibid.* 34, v. 11.

Si tu as le don de l'intelligence, sois attentif à mes discours.

12. Erunt ut complaceant eloquia oris mei, et meditatio cordis mei in conspectu tuo semper. *Ps.* 18, v. 45.

Les paroles de ma bouche vous seront agréables, et les méditations de mon cœur seront toujours en votre présence.

13. Jucundum sit ei eloquium meum. *Psal.* 103, v. 35.

Que ma parole lui soit agréable.

14. Fili mi, ausculta sermones meos, et ad eloquia mea inclina aurem tuam. *Prov.* 4, v. 20.

Mon fils, écoutez mes discours, prêtez l'oreille à mes paroles.

15. Qui dulcis est eloquio, majora percipiet. *Prov.* 16, v. 21.

Celui qui est doux dans ses paroles recevra de plus grandes louanges.

16. In auribus insipientium ne loquaris, quia despicient doctrinam eloquii tui. *Ibid.* 23, v. 3.

Ne parlez point avec des insensés, parce qu'ils mépriseront la doctrine que vous leur aurez enseignée par vos paroles.

17. Sicut vitta coccinea, labia tua, et eloquium tuum dulce. *Cant.* 4, v. 3.

Tes lèvres sont comme une bandelette de pourpre, et ta parole est douce.

18. Ipse tanquam imbres, mittet eloquia sapientiæ suæ. *Eccli.* 39, v. 9.

Il répandra comme la pluie les paroles de sa sagesse.

19. Auribus percipite, et audite vocem meam: attendite, et audite eloquium meum. *Isa.* 28, v. 23.

Prêtez l'oreille à ma voix, comprenez mes discours.

20. Humiliaberis, de terra loqueris, et de humo audietur eloquium tuum. *Ibid.* 29, v. 4.

Tu seras humiliée, tu parleras de dessous la terre, tes paroles s'entendront du sein de la poussière.

21. Corruptunt mores bonos colloquia mala. *1 Cor.* 15, v. 33.

Les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs.

EPISCOPUS (EVÊQUE).

ETYMOLOGIA.

Nihil aliud interpretatur episcopus, nisi superinspector, maxime cum solio in Ecclesia editore residet, et ita cunctos respiciat, ut et cunctorum oculi in ipsum respiciant. *De Dignitate sacerdotali*, c. 6, in *calce*, col. 1252, C, tom. 4.

Le mot *évêque* ne signifie autre chose que *surveillant*. Placé dans l'Eglise sur un siège plus élevé, il voit tout le monde, et il est vu de tous.

Episcopus dicitur græcum nomen est, atque in ductum vocabulum, quod ille qui præficatur, eis quibus præficitur superintendit curam eorum sicut gerens. *Pros.*

S. Aug.

*Episcopat* est un mot grec, et ce mot tire son origine de ce que celui qui est revêtu de cette charge est proposé à la surveillance de ceux dont le soin lui est confié.

Ἐπί quippe super, σκοπῆς; vero intentio est: ergo ἐπισκοπῆν græce, si velimus, latine superintendere possumus dicere. *Lib. 19 de Civit. Dei*, c. 19, *post med.* p. 395, B, t. 5.

La préposition ἐπί, en effet, signifie *sur*, et le mot σκοπῆς *surveillance*. Si donc nous voulons traduire le mot grec ἐπισκοπῆν, il faudra le traduire par *avoir la surveillance*.

Episcopus dicitur superintendens, quia super omnes debet intendere, pro omnibus sollicitus esse, omnes vita et doctrina transcendere. *Sup. 1 ad Tim.* c. 3, f. 212, col. 2.

Heno card.

L'évêque est appelé *surveillant* parce que son rôle est de surveiller tout le monde, d'être en sollicitude pour tous, et de les surpasser tous par la sainteté de sa vie et l'éten due de sa doctrine.

DEFINITIO.

Quid est aliud episcopus, quam is qui omni principatu et potestate superior est, et quo ad hominem licet, pro viribus imitator Christi Dei factus? *Epist. 5 ad Trallianos, circa med. apud Bibl. Patr.* t. 1, p. 79, col. 1, D, edit. Colon. 1618.

S. I. nat. mart.

L'évêque, qu'est-il autre chose que celui qui est supérieur à toute souveraineté et à toute puissance, et qui est devenu, dans la proportion de ses forces, et autant qu'il est possible à l'imitation humaine, l'image fidèle de Jésus-Christ, Fils de Dieu?

DIVISIO.

Episcoporum ordo in tria dividitur: in Episcopos, Archiepiscopos, Patriarchas. *Lib. 1 de Sacrament.* c. 40, in *princ.* p. 262, C, t. 3.

Heno S. Vulture.

L'ordre épiscopal se divise en

Evêques, Archevêques, Patriarches.

SENTENTIÆ SCRIPTURARUM.

1. Nolite tangere christos meos. *1 Par.* 16, v. 2, et *Ps.* 104, v. 12.

Gardez-vous de toucher à mes chrétiens.

2. Fiant dies ejus pauci, et episcopatum ejus accipiat alter. *Ps.* 108, v. 8.

Que ses jours soient abrégés, et qu'un autre reçoive son épiscopat.

3. Vos Spiritus sanctus posuit episcopos re-

S. Ambr.

gere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo. *Act. 20, v. 28.*

Le Saint-Esprit vous a établis évêques afin de gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son sang.

4. Si quis episcopatum desiderat, bonum opus desiderat. *1 Tim. 3, v. 1.*

Si quelqu'un désire l'épiscopat, il désire un ministère très-saint.

5. Oportet ergo episcopum irreprehensibilem esse, sobrium, prudentem, ornatum, pudicum, hospitem, doctorem. *1 Tim. 3, v. 2.*

Il faut donc que l'évêque soit irrépréhensible, sobre, prudent, grave, chaste, aimant l'hospitalité, capable d'instruire.

6. Non violentum, non percussorem, sed modestum; non litigiosum, non cupidum. *V. 3.*

Qu'il ne soit ni adonné au vin, ni violent, mais modéré, éloigné des contestations, désintéressé.

7. Non neophytum ne in superbiam elatus, in iudicium incidat diaboli. *V. 6.*

Que ce ne soit point un néophyte, de peur que, s'élevant d'orgueil, il ne tombe dans la même condamnation que Satan.

8. Oportet autem illum, et testimonium habere bonum ab iis, qui foris sunt, ut non in opprobrium incidat, et in laqueum diaboli. *V. 7.*

Il faut aussi que ceux du dehors rendent de lui un bon témoignage, de peur qu'il ne tombe dans l'opprobre et les pièges du démon.

9. Oportet episcopum sine crimine esse sicut Dei dispensatorem, non superbum, non iracundum, non turpis lucri cupidum; sed hospitem, benignum, sobrium, iustum, sanctum, continentem. *Pros. Tit. 1, v. 7-8.*

Il faut que l'évêque soit irrépréhensible, comme le dispensateur et l'économe de Dieu; qu'il ne soit ni superbe, ni colère, ni avide d'un gain sordide, mais ami de l'hospitalité, doux, sobre, juste, saint, tempérament.

10. Potens sit exhortari in doctrina sana, et eos qui contradicunt, arguere. *V. 9.*

Capable d'exhorter selon la sainte doctrine et de convaincre ceux qui la contredisent.

11. Omnis pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in eis, quæ sunt ad Deum. *Pros. Hebr. 5, v. 1.*

Tout pontife pris d'entre les hommes est établi pour les hommes en ce qui se rapporte à Dieu.

12. Qui condolere possit iis, qui ignorant et errant, quoniam et ipse circumdatus est infirmitate. *V. 2.*

En sorte qu'il puisse s'affliger pour ceux qui sont dans l'ignorance et dans l'erreur, parce qu'il est aussi lui-même environné de faiblesse.

13. Eratis sicut oves errantes, sed conversi estis nunc ad pastorem et episcopum animarum vestrarum. *1 Petr. 2, in calce.*

Vous étiez comme des brebis égarées, mais maintenant vous êtes retournés à celui qui est le pasteur et l'évêque de vos âmes.

## SENTENTIE PATRUM.

14. In episcopo vita formatur omnium, ut placido et pacifico iudicio præferatur vir omnibus, qui eligatur ex omnibus, et qui medeat omnibus. *Lib. 30, Epist. 82 ad Vercellens. Ecclesiam, ante med. col. 661, D, t. 3.*

S. Ambr.

L'évêque est le modèle de tous; homme éminent, il doit être élevé au-dessus des autres par une élection douce et pacifique, afin que, choisi parmi tous, il puisse aussi guérir les maux de tous.

15. Honor et sublimitas episcopalis nullis poterit comparationibus adæquari. *Pros.*

Il n'est rien qui puisse être comparé à l'honneur et à la sublimité de la dignité épiscopale.

16. Si regum fulgori compares, et principum diademati, longe erit inferius, quam si plumbi metallum ad auri fulgorem compares. *De Dignitate sacerdotali, cap. 2, in med. col. 1258, B, t. 4.*

Si vous la comparez à l'éclat d'un trône et au diadème des souverains, il y aura plus de distance entre l'un et l'autre que si vous comparez le vil métal du plomb avec l'éclat de l'or.

17. Sicut nihil est episcopo excellentius, sic nihil est miserabilius, si de sancta vita episcopus periclitetur. *Ibid. c. 3, in med. col. 1258, litt. D.*

Comme rien n'égale l'excellence de la dignité épiscopale, il n'est rien non plus d'aussi misérable que cette dignité, si l'évêque vient à décliner de la sainteté qui convient à son état.

18. Honor episcopalis coram hominibus præclarus est, sed si ruinam sustineat, dolor magnus est. *Pros.*

L'honneur de la dignité épiscopale est grand parmi les hommes; mais c'est un grand deuil, si cette dignité tombe en ruines.

19. Nam quanto præ cæteris gradus episcopalis altior est, tanto si per negligentiam dilabatur, ruina gravior est. *Ibid. post med. col. 1259, A.*

Car autant cette dignité est au-dessus des autres, autant sera profonde sa chute, si la moindre négligence vient à la faire tomber.

20. Si quis episcopatum desiderat, etc. Hoc est, si episcopus esse desideras, magnum est quod esse cupis; sed si et opus bonum simul complectaris: nam si aliter esse cupis, episcopus esse non potes. *Ibid. c. 4, in princ. col. 1259, B.*

« Si quelqu'un désire l'épiscopat, etc. » C'est-à-dire, si vous désirez être évêque, ce que vous désirez être est bien grand, pourvu qu'en même temps vous embrassiez le bien que cette dignité renferme; mais si vous désirez l'être à d'autres conditions, il est impossible que vous le soyez jamais.

21. Mutationes episcoporum scitote communi utilitate atque necessitate fieri licere, sed non

Antier. pap



propria cujusquam voluntate, aut dominatione. *Epist. omnibus episcopis, et habetur in decretis Gratiani, part. 2, causa 7, quæst. 1, canon. Mutationes, f. 390, col. 4.*

Il est bon que vous sachiez qu'un évêque peut être changé quand l'utilité commune le rend nécessaire; mais ce changement ne doit être opéré ni par l'esprit de domination, ni par le caprice du premier venu.

Anionin.

22. Qui nec regimini se in rationem habuit, nec sua delicta detersit, nec filiorum crimen correat, canis impudicus flicendus est magis, quam episcopus. *Part. 1, tit. 3, c. 7, § 1, post med. f. 31, col. 4.*

Celui qui n'est point apte à gouverner, qui n'a point effacé ses fautes, ou qui n'a pas corrigé le crime de ses enfants, mérite plutôt d'être appelé un chien impudique qu'un évêque.

23. Multis virtutibus debet splendere vita pontificis, ut gradui conferat decorem, quem ab eo non accepit. *Pros.*

La vie d'un pontife doit être ornée de beaucoup de vertus, afin de donner à sa charge un éclat que cette charge ne lui a point donné.

24. Non enim loca, sed vita et mores sanctum faciunt episcopum : unde ex officio suscepto non licentiam peccandi, sed necessitatem bene vivendi se noverit assecutum. *Ibid. tit. 15, c. 5, post med. f. 212, col. 2.*

Car ce ne sont pas les lieux, mais la vie et les mœurs qui font un évêque saint; qu'il sache donc que la charge qu'il a reçue lui confère non la licence de faire le mal, mais la nécessité de vivre saintement.

25. Episcopatus dicitur status perfectionis activæ, quia alios debet perficere, scilicet subditos. *Parte 2, tit. 3, c. 5, § 3, post med. fol. 134, col. 1.*

L'épiscopat est appelé l'état d'une perfection agissante, parce qu'il doit perfectionner les autres, c'est-à-dire ceux qui sont confiés à sa charge.

Athana. Mag.

26. Ecclesia non deserenda est ab episcopo : magni enim sceleris est, episcopum Ecclesiam deserere, et negligere gregem Dei. *Pros.*

L'évêque ne doit jamais désertier son Eglise, car c'est un grand crime pour un évêque d'abandonner son Eglise et de négliger le troupeau que Dieu lui a confié.

27. Pastorum absentia, lupis invadendi gregis occasionem præstat. *Apolog. ad imperator. Constantium, longe ante fin. col. 327, D, t. 2.*

L'absence du pasteur fournit aux loups l'occasion d'envahir le troupeau.

Athana patr.

28. Quantum damni et jacturæ facit, qui dignitatem adeptus, non exercet ministerium recte et assidue! *Epist. 3 ad episcop. Apameæ, in princ. apud Bibl. Patr. t. 13, p. 488, col. 1, D, edit. Coloniae 1618.*

Quel préjudice et quelle perte ne cause pas celui qui, ayant accepté une charge, n'en remplit pas convenablement et assidument les devoirs!

29. Ego eum, qui grex Christi commissus est, si dignitatem muneris norit, iniquum esse arbitror, non usque ad sanguinem assidue ei

studere et incumbere. *Ibid. Epist. 4 ad eum. S. Athan. patr. dem, circa init. p. 488, col. 2, G.*

Je regarderai comme criminel celui à qui le troupeau du Christ a été confié, et qui, connaissant l'importance de sa charge, ne s'applique point à la remplir avec zèle et à se sacrifier, s'il le faut, pour elle.

30. Quid justius, quam si episcopus quisque jubetur, velit nolit, ad diocesim suam redire, quod debitum solvere teneatur? *Ibid. Epist. 8 ad Imperat. in med. p. 491, col. 2, E.*

Y a-t-il rien de plus juste que d'obliger un évêque à rentrer, bon gré mal gré, dans son diocèse, puisque c'est là le devoir le plus rigoureux de sa charge?

S. Aug.

31. Nihil est in hac vita difficilius, laboriosius, periculosius episcopi officio; sed apud Deum nihil beatius, si eo modo militetur, quo noster Imperator jubet. *Epist. 148 ad Valerium, in princ. p. 442, C, t. 2.*

Il n'y a rien de plus difficile, de plus pénible, de plus périlleux que l'office d'un évêque; mais aussi auprès de Dieu rien n'égale la bonheur de celui qui aura combattu d'une manière conforme aux desirs de son Maître.

32. Sciat se non esse episcopum, qui præesse cupit, non prodesse. *In Dialog. 65 quæst. quæst. ultima, in fine, p. 495, A, t. 4.*

Qu'il sache qu'il n'est point évêque celui qui veut dominer et non servir.

33. Qui episcopatum desiderat, bonum opus desiderat. Exponere voluit Apostolus, quid sit episcopatus, quia nomen est operis, non honoris; ut intelligat non se esse episcopum, qui præesse dilexerit, non prodesse. *Lib. 9 de Civit. Dei, c. 49, post med. p. 395, B, t. 5.*

« Celui qui désire l'épiscopat désire une charge sainte. » L'Apôtre a voulu nous faire comprendre par là ce que c'est que l'épiscopat, puisqu'il l'appelle une charge et non un honneur, afin que l'évêque comprenne qu'il n'est évêque qu'autant qu'il veut servir et non dominer.

34. Oportet episcopos non tantum docere, sed et discere : quia et ille melius docet, qui quotidie crescit et proficit discendo meliora. *Lib. 5 de Baptismo, c. 26, in princ. p. 302, D, tom. 7.*

L'évêque ne doit pas se contenter d'enseigner, il doit aussi étudier; car celui-là enseigne mieux qui tous les jours accroît sa science et apprend quelque chose de meilleur.

35. Byrrhum pretiosum forte decet episcopum, quamvis non deceat Augustinum. *Serm. 2 de Vita clericor. post med.*

Des ornements précieux peuvent convenir à un évêque, non à Augustin.

36. Non est episcoporum servare aurum, et a se revocare mendicantis manum. *Et habetur in decretis Gratiani, part. 2, causa 12, quæst. 1, can. Nolo, f. 220, col. 1.*

L'évêque ne doit point thésauriser, ni éloigner de lui la main du pauvre.

37. Episcopalis dignitas nobis fructuosior erit, si gregem Christi deposita magis college-

S. Aug.

rit, quam retenti disperserit. *De Gestis cum emerito, in med. t. 7.*

Un évêque, pour être plus utile au troupeau du Christ, doit cacher sa dignité pour l'attirer à lui, plutôt que de l'éloigner en la montrant.

38. Sine episcopatu salvi esse possumus, sine christiana vero religione non possumus. *Lib. 2 contra Crescon. c. 11, in fine, t. 7.*

Nous pouvons être sauvés sans l'épiscopat, mais nous ne le pouvons sans la religion chrétienne.

39. Secundum honorum vocabula, quæ jam Ecclesia usus obtinuit, episcopus presbytero major est. *Epist. 19, c. 4, in fine, t. 2.*

D'après les titres d'honneur dont l'usage a force de loi dans l'Eglise, l'évêque est au-dessus du prêtre.

40. Non est episcopatus artificium transi-genda vitæ fallacis. *Epist. 216, in fine, t. 2.*

L'épiscopat ne saurait être un voile pour cacher les hon-te d'une vie.

41. Longe est gloriosius episcopatus sarcina-propter Ecclesiam vitanda periculosa deposuisse, quam propter regenda gubernacula suscepisse: ille quippe se honorem, si pacis ratio pateretur, digne accipere potuisse demonstrat, qui acceptum non defendit indigne. *Ep. 238, post inil. t. 2.*

Il est bien plus glorieux à un évêque de déposer sa charge, dans la crainte d'être nuisible à son Eglise, que de la recevoir par le désir de commander; car celui-là montre qu'il eût été digne de cet honneur, si des temps moins orageux l'eussent permis, qui n'hésite pas à s'en démettre lorsqu'il sent son incapacité.

42. Si Dominum cogitamus, locus iste altior specula vinitoris est, non fastigium superbientis: si cum volo retinere episcopatum meum, dispergo gregem Christi, damnum est gregis, non honor pastoris. *De Gestis cum emerito, ante med. t. 3.*

Si c'est Dieu que nous avons en vue, l'épiscopat est un lieu plus élevé pour l'ouvrier qui travaille à la vigne du Seigneur et non un trône dressé à l'orgueil. Si, tandis que je veux conserver ma dignité, je laisse se disperser le troupeau du Christ, ce n'est pas le pasteur qui s'honore, c'est le troupeau qui se perd.

43. Non episcopi propter vos sumus, sed propter eos quibus verbum et sacramentum dominicum ministramus. *Lib. 2 contra Crescon. c. 11, post inil. t. 7.*

Ce n'est pas pour vous que nous sommes évêques, mais pour ceux auxquels nous devons distribuer la parole et les sacrements du Seigneur.

44. Pro pace Christi episcopi debent esse, aut debent non esse. *De Gestis cum emerito, ante med. t. 7.*

Les évêques sont établis pour procurer la paix du Christ; s'ils ne la procurent, qu'ils cessent d'être évêques.

45. Episcopi propter christianos populos ordinamur. Quod ergo christianis populis ad christianam pacem prodest, hoc de nostro episcopatu facimus. *Ibid.*

C'est pour le peuple chrétien que nous sommes ordonnés évêques; notre épiscopat doit donc tendre sans cesse à procurer au peuple chrétien une paix chrétienne.

S. Aug.

46. Es episcopus multis curis occupatus, ut ego; unde nec tibi facile vacat prolixum aliquid legere, nec mihi scribere. *Epist. 23, post med. t. 2.*

Vous êtes évêque, chargé comme moi de beaucoup d'occupations et de soins; vous n'avez donc pas le temps de lire de longs traités, ni moi de les écrire.

47. Totius plebis grande scandalum est, cum episcopus suos, quos pro magno habent, sordida avaritia maculatos putant, dum maligna species non vitatur. *Ep. 239, ante med. t. 3.*

C'est un grand scandale pour tout le peuple quand il vient à se persuader, par des apparences que grossit la malice, que ses évêques, dont il avait une si haute idée, sont souillés par une sordide avarice.

48. Die omni et omni hora, et cura omnino continua cogitare debet episcopus, quante dispensationis sarcinam gerat, qualem de illa rationem Domino suo reddat. *Hom. 24 ex quin-quag. Hom. in princ. t. 10.*

Tous les jours et à toute heure, avec une sollicitude constante, l'évêque doit songer à la grandeur de la charge qui lui a été confiée, et quel compte sévère lui en demandera un jour son Maître.

49. Ecclesia ad apostolorum temporibus, per episcoporum successiones certissimas usque ad nostra, et deinceps tempora perseverat. *Lib. 1 contra advers. legis, c. 20, circa inil. t. 6.*

Depuis le temps des apôtres jusqu'à nous, l'Eglise s'est perpétuée dans le monde, et elle se perpétuera jusqu'à la fin par une succession certaine et non interrompue d'évêques.

50. Episcopi non sanatis magis, quam sanandis hominibus præsent. *De Morib. Eccles. c. 32, post med. t. 1.*

Les évêques ne sont pas moins les gardiens des malades que de ceux qui ont cessé de l'être.

51. Quid prodest, si episcopi canonicè eligantur, et non canonicè vivant? *Serm. ad cle-rum Rhemens. post inil. f. 361, col. 1, B.*

Que sert aux évêques d'avoir été élus canoniquement, si leur vie n'est pas canonique?

52. Pro episcopatibus impudenter hodie decertatur, ut ecclesiarum reditus in superfluitatis et vanitatis usus dissipentur. *Serm. 6 sup. Qui habitat, in fine, f. 80, col. 3, I.*

On soutient aujourd'hui de honteuses luttes pour les évêchés, luttés qui tendraient à détourner les revenus des églises pour les dissiper en œuvres d'orgueil et de frivolités.

53. Revereamur episcopos, sed vereamur labores eorum: si labores pensamus, non affectamus honores. *Pros.*

Respectons les évêques, mais redoutons leurs travaux; car, si nous pensons à ces travaux, nous n'envierions point leurs honneurs.

54. Inhumane eorum relargis opera, quorum onera refugis. *Sup. Cant. post med. fol. 142, col. 2, E.*

C'est une conduite inhumaine de blâmer les œuvres de ceux dont nous fuions les charges.

S. Bern

S. Bern.

55. Insolentia clericorum mater est negligentia episcoporum. *Epist. 132 ad Innocent. pap. in princ. f. 241, col. 4, L.*

La négligence des évêques est la source de l'insolence du clergé.

56. Non magnum est te episcopum fieri ; sed episcopum pauperem vivere, id plane magnificum. *Epist. 24 ad magistrum Gilbertum episcop. Londiniensem, ante med. f. 212, col. 4, L.*

Que vous soyez devenu évêque, ce n'est pas une chose surprenante ; mais que vous viviez en évêque pauvre, c'est une chose admirable.

57. In omnibus actis suis vel dictis, nihil suum querat episcopus, sed tantum aut Dei honorem, aut salutem proximorum, aut utrumque. *Epist. 42 ad Henric. Senonens. archiepisc. ante med. f. 215, col. 4, M.*

Que dans ses actes ou ses discours l'évêque fasse abnégation de lui-même pour ne chercher que la gloire de Dieu ou le salut du prochain, ou l'un et l'autre à la fois.

58. Monstruosa res, gradus summus, et animus infimus : sedes prima, et vita ima : ingens auctoritas, et mutans stabilitas. *Lib. 2 de Consid. ad Eug. pap. post med. f. 277, col. 2, E.*

C'est une chose monstrueuse que l'union d'un grade élevé avec une âme basse, d'une dignité souveraine avec une vie ignoble, d'une grande autorité avec une fermeté pleine de défaillances.

59. Satis superque episcopi ad manum habent, quibus animas credant, et cui suas committant facultates non inveniunt. *Ibid. lib. 4, ante fin.*

Les évêques trouvent toujours plus qu'il ne leur en faut des hommes auxquels ils confient le soin des âmes, et ils n'en trouvent pas un seul à qui ils donnent leurs biens.

60. Domum episcopi decet sanctitudo, decet modestia, decet honestas, horum disciplina custos. *Ibid.*

La sainteté, la modestie, l'honnêteté et la régularité, qui est la gardienne de toutes ces vertus, conviennent à la maison de l'évêque.

61. Ubi (proh dolor !) reperiemus episcopos, qui post adeptam dignitatem, in humilitate se continent ? *Serm. ad clerum in concilio Rhemensi, ante med. f. 361, col. 1, B.*

O douleur ! où trouverons-nous des évêques qui sachent demeurer humbles au sein de leur dignité ?

62. Episcopus debet esse leo fortissimus bestiarum, ut ad nullius paveat occursum. *Sup. Luc. c. 6. p. 68, col. 2, E, t. 2.*

L'évêque doit être comme le lion, le plus fort des animaux ; il ne doit redouter aucune rencontre.

63. Apostoli fortes fuerunt in bello, non molles in serico. *Ibid. c. 7, circa med. in illud, Quid existis videre ? etc. p. 86, col. 2.*

Les apôtres furent forts dans la lutte, ils ne se laissèrent point amollir par le luxe.

64. Quoniam qui desiderat episcopatum, operari bonum desiderat : ergo necesse est vo-

lentem episcopari, esse irreprehensibilem, quia si sit reprehensibilis, quamdiu in eo est, bonum operari nequit. *Sup. 1 Timoth. 3, in princ. p. 320, col. 2, t. 2.*

S. Bruno.

Puisque celui qui désire l'épiscopat désire le bien, il est nécessaire que tant qu'il sera évêque il soit irrépréhensible ; car, s'il est répréhensible, tant qu'il le demeurera, il n'opérera jamais le bien.

65. Videte, homines, quantum episcopos vestros diligere debeatis : lumina vestra sunt, oculi vestri, et lucernæ vestræ sunt. *Serm. 3 de Confess. ab init. p. 131, col. 1, t. 3.*

Voyez, ô hommes, combien vous devez aimer vos évêques ; ils sont vos lumières, vos yeux, vos flambeaux.

66. Necesse est episcopum ante oculos habere exempla præteritorum, iisque perite utatur ad regendum eos, qui vel asperis vel lenioribus opus habent sermonibus. *Lib. 2 Constit. c. 23.*

S. Clement pap. et mart.

Il faut qu'un évêque ait présents à son esprit les exemples du passé, qu'il en use avec sagesse, afin d'employer à propos la rigueur ou la honte envers ceux qu'il est chargé de conduire.

67. Episcopus vilem suppellectilem et mensam et victum pauperem habeat, et dignitatis suæ auctoritatem, fidei et vitæ meritum querat. *Et habet in decret. Gratiani, part. 1, dist. 41, can. Episcopus, f. 43, col. 2.*

Concilium Carthag. IV.

Que l'ameublement de l'évêque soit de peu de prix, que sa table soit frugale ; qu'il relève son autorité par l'édification de sa vie et la vivacité de sa foi.

68. Nulli episcopo liceat cujusvis privilegii prætextu pontificalia in alterius diœcesi exercere, nisi de ordinarij loci expressa licentia, et in personas eidem ordinario subjectas tantum : si secus factum fuerit, episcopus ab exercitio pontificalium, et sic ordinati ab executione ordinum sint ipso jure suspensi. *Sess. 6, in fine, p. 49.*

C. neil. Trid.

Aucun évêque, sous quelque prétexte de privilège que ce soit, ne peut exercer les fonctions épiscopales dans le diocèse d'un autre sans la permission expresse de l'ordinaire du lieu, et alors que ce soit seulement à l'égard de personnes sujettes du même ordinaire ; que s'il contrevient à cette loi, qu'il soit suspendu par ce seul fait de l'exercice de ses fonctions, et que les personnes ainsi ordonnées soient également suspendues de l'exercice de leur ordre.

69. Utile et salutare est, cum se episcopus per firmamentum fidei, fratribus præbet imitantium. *Epist. 4, circa med. p. 12, col. 2, t. 1.*

S. Cyrilian.

C'est une chose bien utile et salutaire que l'évêque puisse, par l'assurance de sa foi, se donner pour modèle à ses frères.

70. Scire debes episcopum in Ecclesia esse, et Ecclesiam in episcopo : et si quis cum episcopo non sit, in Ecclesia non esse. *Epist. 69 ad Florentium, c. 14, ante med. p. 170, c. 2, tom. 1.*

Vous devez savoir que l'évêque est dans l'Eglise et l'Eglise dans l'évêque, et si quelqu'un se sépare de l'évêque, il se sépare de l'Eglise.

S. Cyprian.

71. Oportet episcopum non tantum docere, sed et discere: quia ille melius docet, qui quotidie crescit, et proficit discendo meliora. *Ep. 74 ad Pompeium, c. 4, in fin. p. 93, col. 2, t. 1.*

L'évêque ne doit pas se contenter d'enseigner, il doit étudier; car celui-là enseigne mieux qui tous les jours accroît sa science et apprend quelque chose de meilleur.

72. Hæretici nemine episcopatum dante, episcopi sibi nomen assumunt. *De Unitat. Eccl. ante med. t. 2.*

Les hérétiques, ne recevant l'épiscopat de personne, en usurpent le nom.

73. Episcopi nec potestatem potest habere, nec honorem, qui episcopatus nec unitatem vult tenere nec pacem. *Epist. 32 ad Antonian. post med. p. 97, col. 2, t. 1.*

L'évêque ne peut avoir ni autorité ni honneur, s'il ne fait de sa charge un lien de paix et d'unité.

S. Cyrill. Hier.

74. Episcopus aut sanctissimus est, aut diabolus. *Prus.*

L'évêque est un grand saint ou un démon.

75. Magni certe meriti status episcopalis, sed periculi infiniti: levissimum peccatum aliis imputandum, gravissimum episcopo imputatur.

L'épiscopat est sans contredit d'un grand mérite, mais il est aussi un grand danger; ce qui est faute légère chez tout autre devient un grand crime en lui.

76. Pontificis vitium in subditos diffunditur per exemplum. *Epist. ad Augustin. de Miraculis D. Hieronymi, que est penultima tom. 4 Epist. D. Hieronymi, longe post med. pag. 383, B.*

Par le scandale de l'exemple, les vices de l'évêque passent à ses sujets.

77. Quot ovium Christi, vel negligentia episcopi, vel exemplo in peccata deviant, de tot tenetur Domino reddere rationem. *Ibid.*

Que de brebis du Christ que la négligence ou le mauvais exemple de l'évêque font dévier vers la voie du crime! Il rendra compte de toutes devant Dieu.

78. Securius est episcopalem statum fugere, quam appetere. *Ibid. longe ante fin. p. 384, C.*

Il est bien plus sûr pour le salut de fuir que de rechercher l'épiscopat.

79. Laudo certe episcopatum tanquam vicarium Domini nostri Jesu Christi; sed illos, qui in eo vitam agunt militum terrenorum, qui mundi gloriam et pompas appetunt, non colando, imo eis consulo ut effugiant quantum possunt. *Ibid.*

Je loue certainement l'épiscopat, qui tient la place de Jésus-Christ; mais je ne loue pas ceux qui, étant évêques, mènent la vie de soldats terrestres et recherchent les pompes et la gloire du monde; non, je ne les loue pas; je leur conseille, au contraire, de fuir autant qu'ils le pourront cette dignité.

Dionysius Carthus.

80. Quamvis episcopatus sit dignitas magna, habet tamen summum laborem, et maximam sollicitudinem sibi annexam: ita ut potius ap-

pelletur opus quam dignitas. *Sup. Epist. 1 ad Timoth. c. 3, artic. 3, in princ. sup. illud, Si quis episcopatum desiderat, etc. f. 104, B.*

Quoique l'épiscopat soit une grande dignité, les fatigues d'un grand travail et une sollicitude continuelle l'accompagnent; aussi le nom de charge lui convient-il plus que celui de dignité.

81. Dum timeo de me, et dum formido de animabus mihi commissis, duplici timore ac dolore consumi. *Hom. 12, in princ. apud Bibl. Patr. t. 7, p. 248, col. 2, II, edit. Coloniae 1618.*

Craignant pour moi, tremblant pour les âmes qui me sont confiées, mon cœur est consumé par une double crainte et une amère douleur.

82. Sicut vir non debet adulterare uxorem suam, ita nec episcopus Ecclesiam suam. *Et hab. in decretis Gratiani, part. 2, causa 7, quest. 1, canon. Sicut, f. 187, col. 2.*

De même que l'époux doit la fidélité à son épouse, l'évêque la doit à son Eglise.

83. Episcopus, qui crimina non corrigit, magis dicendus est canis impudicus, quam episcopus. *In decret. part. 1, dist. 83, can. Nemo.*

L'évêque qui ne corrige pas ses crimes mérite d'être appelé chien impudique plutôt qu'évêque.

84. Omnis electio episcopi a principibus facta, irrita maneat. *Ibid. dist. 63, can. Omnis.*

Toute élection d'évêque faite par les princes temporels est nulle par le seul fait.

85. Si quis episcopus sæcularibus potestatis usus, Ecclesiam per ipsos obtinuerit, deponatur, et segregentur ab Ecclesia omnes qui illi communicant. *Ibid.*

Si un évêque se sert des puissances séculières pour arriver à l'épiscopat et qu'il l'obtienne par leur entremise, qu'il soit déposé, et que ceux qui communiquent avec lui soient séparés de l'Eglise.

85. Dissidentes episcopos (si non timor Dei) synodus reconciliet. *Ibid. dist. 90, can. Dissidentes.*

Qu'un synode réconcilie l'évêque dissident, si la crainte de Dieu ne le fait.

87. Tunc laudabile fuit episcopatum querere, quando pro hunc quemquam dubium non erat ad supplicia graviora pervenire. *Part. 1 Pastoralis, c. 8, prope med. col. 1233, A, t. 1.*

Quand l'épiscopat était la route certaine du martyre, il était louable de le rechercher.

88. Locum episcopi tenere, grandis est honor: sed grave est pondus istius honoris. *Homil. 26 sup. Evang. ante med. col. 431, D, t. 2.*

C'est un grand honneur d'être évêque, mais le poids de cet honneur est bien lourd.

89. Necessitate patientibus pontificale convenit adesse subsidium. *Lib. 1 in Registr. indict. 12, c. 28, Epist. 28 ad Candidum defensorem, in princ. col. 763, D, t. 2.*

Il convient que les secours de l'évêque soient donnés à ceux qui sont dans la nécessité.

S. Elig.

S. Evaristus papa.

Gratianus.

S. Greg. M.

S. Greg. Mag.

90. Ille ad episcopatum eligatur, quem dignum vita et mores ostenderit : et nullus ex datione pecunie, vel quarumlibet patrocinio personarum seu proximitatis patiatur accedere. *Ibid. lib. 7, indict. 1, c. 5, Ep. 5, ad Brunichildam reginam Francorum, ante med. col. 901, A.*

Qu'on choisisse pour évêque celui dont la vie sainte et les mœurs prouvent la dignité, et qu'on éloigne celui qui essayerait d'arriver à l'épiscopat soit par des dons d'argent, soit par l'influence des personnes ou de la parenté.

91. Si actus dissentiat a nomine, episcopatus nomen non est in honore, sed onere. *Ibid. lib. 7, indict. 2, c. 117, Epist. 117 ad Syagrium episc. in princ. col. 994, A.*

Si la conduite est en opposition avec le nom, l'épiscopat n'est plus un honneur, mais une charge.

92. Nec novum, nec reprehensibile est eligendo episcopo, vel quocunque alio se vota in duas partes dividere : sed grave est, quando in hujusmodi causa, non ex iudicio, sed ex solo favore venit electio. *Ibid. lib. 8, ind. 3, cap. 40 de eligendo episcopo, in princ. col. 1027, D.*

Ce n'est pas une chose nouvelle ni irrépréhensible de voir dans l'élection d'un évêque les voix se diviser en deux partis ou de toute autre manière ; mais ce qu'il y a de grave dans ce cas, c'est lorsque la faveur procure l'élection contre la justice.

93. Dignitas episcopi non constat in ambitione culminis, sed in sublimitate virtutis. *Lib. 5 in 1 Reg. c. 1, prope fin. sup. illud. Perrexit omnis populus in Galgala, col. 1489, D, t. 2.*

La dignité d'un évêque ne consiste pas dans la grandeur de son ambition, mais dans la sublimité de ses vertus.

94. Episcopo episcopatus nomen non est in honore, sed onere. *Lib. 7 in Registro, indict. 2, c. 117, Epist. 117 ad Syagrium episc. Augustod. post init. col. 994, A.*

Pour un évêque, le nom de son épiscopat est une charge bien plus qu'un honneur.

95. Nihil episcopali cervice splendidius fulget, quam humilitas. *Ibid. lib. 2, indict. 11, c. 93, Epist. 54 ad Joan. episc. Ravennat. ante med. col. 739, A.*

Il n'est rien qui brille autant au front d'un évêque que l'humilité.

96. Vere episcopalem vitam sequeris, si per zelum linguamque tuam hos qui a fidei veritate dissentiunt, in Ecclesiæ unitatem reduxeris. *Ibid. c. 98, Epist. 59 ad Euticium episc. Tundarum, in fine, col. 742, C.*

Vous aurez une vie vraiment épiscopale, si par votre zèle et vos discours vous ramenez au sein de l'Eglise ceux qui errent dans la foi.

97. Episcopatum appetit, qui non per hunc boni operis ministerium, sed honoris gloriam querit. *Part. 1 Pastoral. c. 8, a med.*

Celui qui cherche la gloire plutôt qu'un ministère utile et laborieux désire l'épiscopat.

S. Greg. Mag.

98. Sacrum episcopatus officium, non solum non diligit omnino, sed nescit, qui ad culmen regiminis anhelans, in occulta meditatione cogitationis cæterorum subjectione pascitur. *Id. in fine.*

Non seulement il n'aime pas tout à fait le devoir sacré de l'épiscopat, mais il l'ignore, celui qui soupire avec ardeur vers cette autorité souveraine et nourrit dans le fond de son cœur des pensées réfléchies de domination.

99. Apostolorum profecto nunc in Ecclesiæ episcopi locum tenent. *Hom. 26 sup. Evang. ante med. col. 431, C, t. 2.*

Les évêques occupent aujourd'hui dans l'Eglise la place des apôtres.

100. Episcopus cum loco mutet mentem. *Lib. 5 in Registro, ind. 14, c. 129, Epist. 129 ad Secundin. post med. col. 841, D, t. 2.*

Que l'évêque, en changeant de position, change aussi ses sentiments.

101. Episcopus non sibi credat solam lectionem, orationem sufficere, ut remotus ab aliis studeat sedere, et de manu nihil fructificare, sed longam manum habeat, necessitatem patientibus concurrat, alienam inopiam suam credat ; quia si hoc non habet, vacuum episcopi nomen tenet. *Ibid. ut ante.*

Que l'évêque ne pense pas que la lecture et l'oraison suffisent à son devoir, et qu'il peut se créer une solitude calme loin du contact des mortels, sans être obligé de mettre la main à l'œuvre pour produire des fruits ; il faut, au contraire, qu'il ait une longue main pour aller au-devant de toutes les nécessités, qu'il regarde comme siennes toutes les misères, et, s'il ne fait cela, son épiscopat n'est qu'un vain nom.

102. Quisquis episcopatum non ad elationis pompam, sed ad utilitatem adipisci desiderat : prius vires suas, cum hoc quod est subiturus onere metiatur : ut si impar est, abstineat, et ad id cum metu etiam, qui se sufficere existimat, accedat. *Ibid. lib. 7, indict. 2, c. 110, Epist. 110 ad Syagrium episc. post med. col. 985, A.*

Que celui qui désire l'épiscopat, non par amour de l'élevation, mais dans le désir de se rendre utile, mesure d'abord ses forces avec le fardeau qu'il aura à porter, afin que, s'il est incapable, il s'abstienne, et qu'il ne l'accepte qu'avec crainte, s'il se sent assez fort pour le porter.

103. Episcopi eujusque indumentis honor, humilitas atque iustitia est. *Ibid. cap. 129, Epist. 129 ad Maxim. episc. Salonitan. ante med.*

L'humilité et la justice doivent former comme le vêtement d'honneur de tout évêque.

104. Ecclesiæ lychnus est episcopus. *Epist. S. Greg. Naz. 8 ad Cæsariens. post init. p. 409.*

L'évêque est la lampe de l'Eglise.

105. Non omnes episcopi, episcopi sunt (qui bene ministrat, bonum gradum acquirit). Attendis Petrum, sed et Judam considera : Stephanum suspicis. sed et Nicolaum respice :

S. Hier.

S. Hier.

probet se unusquisque, et sic accedat. *Epist. 1 ad Heliod. post med. p. 4, C, t. 1.*

Tous les évêques ne sont pas des évêques; celui qui administre bien acquiert un grade élevé. Vous regardez Pierre, regardez aussi Judas; vous considérez Etienne, voyez aussi Nicolas: que chacun s'éprouve lui-même, et qu'ensuite il s'approche.

106. Gloria episcopi est. pauperum inopia providere. *Ibid. Epist. 2 ad Nepot. ante med. p. 13, litt. B.*

La gloire d'un évêque consiste à être la providence des pauvres.

107. Episcopi sacerdotes se esse noverint, non dominos: honorent clericos, quasi clericos, ut et ipsis a clericis, quasi episcopis, honor deferatur. *Ibid. circa med. p. 14, G.*

Que les évêques n'oublient point qu'ils sont prêtres et non des maîtres; qu'ils honorent les clercs comme clercs, s'ils veulent que le clergé à son tour les honore comme évêques.

108. Sciat episcopus, cui commissa est Ecclesia, quem dispensationi pauperum curaque praeferat: genus arrogantiae est, clementiorem se velle videri, quam pontifex Christi est. *Ibid. post med. p. 15, A.*

Que l'évêque à qui une Eglise est confiée sache quel est celui à qui il donne le soin de ses pauvres et la dispensation des aumônes; c'est une espèce d'arrogance de vouloir paraître plus clément que le pontife de Jésus-Christ.

109. Episcopus caecorum esse debet baculus,

L'évêque est le bâton de l'aveugle,

Esurientium cibus,  
Spes miserorum,  
Solamen lugentium;  
Subvenire pauperibus,  
Visitare languentes,  
Provocare hospitio,  
Lenire blanditus,  
Gaudere cum gaudentibus,  
Flere cum flentibus. *Ibid.*  
*Epist. 3 ad Heliod. ante med. p. 24, C.*

La nourriture de ceux qui ont faim,  
L'espérance des malheureux,  
La consolation de ceux qui pleurent;  
Il doit secourir les pauvres,  
Visiter les malades,  
Procurer l'hospitalité,  
Adoucir par ses paroles,  
Se réjouir avec ceux qui se réjouissent,  
Pleurer avec ceux qui pleurent.

110. Domus episcopi et conversatio, quasi in specula constituta, magistra est publicae disciplinae: quidquid fecerit, id sibi omnes faciendum putant. *Ibid. post med. p. 25, B.*

La maison de l'évêque et sa conversation sont placées comme sur un lieu élevé et deviennent la règle de la conduite du peuple; ce que l'évêque fait, chacun croit pouvoir le faire.

111. Episcopus et presbyter et diaconus, non sunt meritorum nomina, sed officiorum. *Tom. 2, lib. 1 adversus Jovian. post med. p. 44, litt. A.*

Evêque, prêtre, diacre, sont des noms qui ne distinguent pas les mérites, mais seulement les offices.

112. Mundi totius et propriae Ecclesiae condimentum, episcopus est. *Tom. 2, Epist. 12 adversus Luciferian. post init. p. 136, D.*

L'évêque est le modérateur du monde entier et de sa propre Eglise.

113. Ideo scientiae suae Deus igniculum in episcopo succendit, ut non sibi tantum luceat, sed et omnibus prosit. *Ibid. longe post init. p. 137, A.*

C'est pour cela que Dieu a placé en lui une étincelle de sa science pour qu'elle brille non pour lui seulement, mais pour l'utilité de tous.

114. Haereticus episcopus, hostis est Christi, infatum sal, lucerna sine igniculo, ceculus sine pupilla. *Ibid.*

Un évêque hérétique est un ennemi du Christ, un sel affaibli, un flambeau éteint, un œil sans prunelle.

115. Ecclesiae salus in summi sacerdotis dignitate pendet. *Ibid. ante med. p. 139, B.*

Le salut de l'Eglise dépend de la dignité de son premier pasteur.

116. Amari ut parens episcopus debet, non timeri: antiqua sententia est: Quem metuit quis, odit: quem odit, perisus caput. *Tom. 2, Epist. 16 ad Theoph. post init. p. 184, C.*

Il faut aimer un évêque comme un père et ne pas le craindre; un ancien adage dit: Tu hais celui que tu crains, tu désires la mort de celui que tu hais.

117. Servetur ab episcopis patienter et leniter charitas animi, collegii honor, vinculum fidei, concordia sacerdotii. *Tom. 2, Epist. 12 adversus Luciferianos, ante finem, p. 146, D.*

Que les évêques conservent avec patience et douceur la charité de l'esprit, l'honneur du corps auquel ils appartiennent, le lien de la foi et la concorde du sacerdoce.

118. Si quis episcopatum desiderat, bonum opus desiderat. Opus non dignitatem: laborem, non delicias: opus per quod humilitate decrescat, non intumescat fastigio. *Tom. 2, Epist. 41 ad Oceanum, post med. p. 123, B.*

« Si quelqu'un désire l'épiscopat, il désire une fonction sainte. » Une fonction et non une dignité, un travail et non des délices; une fonction qui le fasse décroître par l'humilité, au lieu de l'élever par l'orgueil.

119. Potentia divitiarum, et paupertatis humilitas, vel sublimiorem vel inferiorem episcopum non facit. *Tom. 2, Epist. 45 ad Evagr. post med. p. 329, B.*

Ce n'est pas la puissance des richesses ou l'humilité de la pauvreté qui rendront un évêque ni plus grand ni plus petit.

120. Tanta debet esse scientia et eruditio pontificis Dei, ut et egressus ejus, et motus, et universa, vocalia sint: veritatem mente concipiat, et toto eam habitu resonet et ornatu, ut quidquid agit, quidquid loquitur, sit doctrina populorum. *Tom. 3, Epist. 6 ad Fabiolam de Vestitu sacerdot. in fine, p. 63, B.*

La science et l'érudition d'un évêque de Dieu doit être telle, que ses sorties, ses mouvements et tout en lui soit

S. Hier.

comme autant de voix qui parlent; qu'il conçoive la vérité dans son esprit, et qu'elle reçoive si bien en lui, que ses actes, ses ornemens, ses paroles, tout, en un mot, devienne un enseignement pour le peuple.

vestibus incedit, et vacuo ventre clamat ad ostium. O mira sed perversa delectatio! *Pros.*

Il est des évêques qui construisent des maisons qui peuvent être comparées aux églises par leur grandeur; ils sont heureux de posséder des appartemens riches; là on voit des images revêtues de précieuses couleurs, tandis que le pauvre s'avance nu, et, le ventre vide, crie à la porte. O étonnante mais criminelle jouissance!

130. Trojanos gestat paries pictus, purpura et auro vestitus, et christianis panni negantur veteres.

La muraille peinte porte des Troyens dont les vêtemens sont de pourpre et d'or, et on refuse au chrétien de vieilles hardes.

131. Græcorum exercitui dantur arma, Hectori clypeus datur auro splendens, pauperi vero ad januam clamanti non porrigitur panis: et ut verum fatear, pauperes spoliatur sæpe, ut vestiantur lapides et ligna. *Lib. 1 de Claustro anim. c. 1, circa init. p. 30, E, t. 2.*

On donne des armes à l'armée des Grecs, à Hector on bouclier resplendissant d'or, et on ne donne pas du pain au pauvre qui crie à la porte; et pour dire toute la vérité, on dépouille souvent le pauvre pour revêtir la pierre et le bois.

132. Ornant prætoria columnis, fores domibus anteponunt; quæ utinam pauperes includerent, non excluderent! *Ibid.*

On orne les prétoires de colonnes, on place des portes devant les maisons; plut à Dieu que ce fût pour y renfermer les pauvres et non pour les en exclure!

133. Ec- cesacerdos magnus:	Magnus officio, Magnus merito, Magnus præmio, Magnus suffragio.	Magnus officio, quia episcopus;
		Magnus merito, quia dignus caelo;
		Magnus præmio, quia beatus; Magnus suffragio, quia noster patronus.

*Serm. 19 de divers. in pr. p. 327, E, t. 2.*

Voici un grand prêtre :	Grand par sa charge, Grand par son mérite, Grand par sa récompense, Grand par le suffrage.	Grand par sa charge, parce qu'il est évêque,
		Grand par son mérite, parce qu'il est digne du ciel;
		Grand par sa récompense, parce qu'il est heureux; Grand par le suffrage, parce qu'il est notre patron.

134. Sacri canones desiniunt nullum in episcoporum dignitatem eligendum, nisi qui prius in sacris ordinibus religiose fuerit conversatus. *Lib. 2 de Sacram. part. 3, c. 3, p. 448, A, t. 2.*

Les sacrés canons définissent que personne ne doit être élu pour la dignité épiscopale, s'il n'a au préalable vécu saintement dans les ordres.

121. Omne quod non licet christiano, commune est tam episcopo, quam laico. *Tom. 2, Epist. 12 advers. Luciferianos, ante med.*

Ce qui est défendu à tout chrétien l'est également à l'évêque et au laïque.

122. Ecclesiæ lumen est episcopus. *Ibid.*

L'évêque est la lumière de l'Eglise.

123. Cum ideo episcopus in Ecclesia constituitur, ut populum coerceat ab errore, quantus erit error in populo, cum erat ipse qui doceat? *Ibid.*

Comme l'évêque a été placé dans l'Eglise pour détourner le peuple de l'erreur, combien sera grande l'erreur du peuple, si celui qui est chargé de l'instruire est lui-même dans l'erreur!

124. Vita episcopi, forma debet esse clericorum. *Tom. 4, Epist. 54 ad Oceanum de Vita clericorum, in princ. p. 317, B.*

La vie de l'évêque doit être le modèle de celle des clercs.

125. Qui episcopatum (inquit Apostolus) desiderat, bonum opus desiderat. Videte quid dixerit: Bonum opus desiderat, non dignitatem; si autem despecto opere, solum aspexerit dignitatem, cito corrui. *Sup. Sophoniam, c. 3, sup. illud, 1 Tim. 3, Qui episcopatum desiderat, etc. p. 222, D, t. 6.*

Celui qui désire l'épiscopat, dit l'Apôtre, désire une charge sainte. Remarquez ce qu'il dit: Il désire une charge sainte et non une dignité; si donc, méprisant la charge, il ne regarde que la dignité, son épiscopat tombe aussitôt en ruine.

126. Sciat episcopus sibi populum conservum esse, non servum. *Sup. Epist. ad Tit. c. 1, sup. illud, Operet episcopum, etc. p. 246, C, tom. 9.*

Que l'évêque sache que le peuple est son compagnon d'esclavage et non pas son esclave.

127. Episcopus, qui imitator Apostoli esse cupit, habens victum et vestitum, his tantum debet esse contentus. *Ibid. sup. illud, Non turpis lucri cupidum, etc. p. 247, A, t. 9.*

L'évêque qui désire être l'imitateur du grand Apôtre doit se montrer content, pourvu qu'il ait le vêtement et la nourriture.

128. Si quis vult pontifex esse, non tam vocabulo quam merito imitetur Moysen, imitetur et Aaron. *Et hab. in decret. Gratiani, part. 1, dist. 36, can. Si quis, f. 40, col. 4.*

Si quelqu'un veut être pontife, qu'il imite Moïse, qu'il imite Aaron, non seulement par le titre, mais par le mérite.

129. Episcopi domos non impares ecclesiis magnitudinis construunt, pictos delectantur habere thalamos: vestiuntur ibi imagines pretiosis colorum indumentis, pauper autem sine

S. Hier.

Hugo  
a S. Victore.

Hugo card.

435. Felix episcopus, qui hoc dicere potest: Quando ego suscepi episcopatum, pauci erant in eo boni, et modosunt multi. *Sup. Gen. c. 30, f. 42, col. 2, t. 1.*

Heureux l'évêque qui peut dire : Lorsque je suis entré dans l'épiscopat, le nombre des bons était petit dans mon troupeau, et aujourd'hui ce nombre est grand.

436. Nunc in Ecclesia Dei nullus ad pontificatum dignus est, nisi prius noverit, qualiter perfectus vitam suam informare, et secularem adhuc agentibus vitam, qualiter religionis rigorem debeat temperare. *Sup. Levit. c. 8, f. 105, col. 3, t. 1.*

Maintenant, dans l'Eglise de Dieu, nul n'est digne du pontificat, s'il ne sait auparavant avec quelle perfection il doit vivre et comment il faut tempérer par la rigueur de la religion une vie encore séculière.

437. Episcopus in mitra habet duo cornua : quia vita simul et doctrina in ipso requiruntur. *Sup. Is. c. 3, Mystice, f. 10, col. 2, t. 4.*

L'évêque a deux cornes dans sa mitre : l'une désigne la vie sainte et l'autre la science qui lui sont nécessaires.

438. Debent episcopi esse reges, se primo et postea alios regendo : ad hoc enim eliguntur. Sed multi dimisso proprio officio, scilicet animas regendi, alienum officium usurpant : magis enim videntur comites vel duces, quam episcopi. *Sup. Jerem. c. 22, Moral. f. 230, col. 4, tom. 4.*

Les évêques doivent être rois pour régner sur eux-mêmes et sur les autres, car c'est pour cela qu'ils ont été élus. Mais il en est beaucoup qui, se démettant de leur propre charge de régir les âmes des séculiers, en usent pour une autre ; ils ressemblent en effet à des comtes et à des généraux plutôt qu'à des évêques.

439. Uno episcopato, tota episcopata est ejus progenies. *Sup. Ezech. cap. 31, f. 104, col. 4, tom. 5.*

Quand un homme est fait évêque, toute sa lignée est ennoblie avec lui par cette charge.

440. Nunc si unus fiat episcopus, toti progeniei mutatur nomen summum : quia ipso episcopante, tota sua progenies episcopatur cum illo. *Sup. Luc. c. 14, f. 219, col. 3, t. 6.*

Maintenant, si un homme devient évêque, toute sa lignée change de nom, parce que son épiscopat passe en quelque sorte à toute sa race.

441. Qui recte vult appetere episcopatum, appetat vere opus, non dignitatem : laborem, non delicias : non crescere fastigio, sed humilitate decrescere. *Sup. 1 ad Tim. 3, in princ. f. 212, col. 1, t. 7.*

Celui qui veut désirer l'épiscopat convenablement doit désirer la charge de l'épiscopat et non sa dignité, le travail et non les délices ; non de s'élever par le faste, mais de décroître par l'humilité.

442. Multi male intrant in episcopatus : non prosedes appetunt, sed præesse : honorem querunt, non onus : quietem, non opus : commodum proprium, non salutem animarum : quos

introduxit, non Christi charitas, sed propria cupiditas. *Ibid.*

Il y a beaucoup d'intrus dans l'épiscopat, qui désirent non être utiles aux autres, mais les dominer, qui cherchent l'honneur et non le fardeau, le repos et non le travail, leur avantage propre et non le salut des âmes ; ce n'est pas l'amour de Jésus-Christ qui les a fait entrer dans l'épiscopat, mais leur propre cupidité.

443. Principes et Cæsares ipsi episcopo pareant episcopus Christo. *Epist. 9 ad Philad. in med. apud Bibl. Patr. t. 1, p. 85, col. 2, II, edit. Colonie 1618.*

Que les princes et les Césars eux-mêmes obéissent à l'évêque, et l'évêque au Christ.

444. Qui honorat episcopum, a Deo honorabitur : sicut qui illum ignominia afficit, a Deo punietur. *Ibid. Epist. 10 ad Smyrnen. post med. p. 88, col. 1, C.*

Celui qui honore l'évêque sera honoré de Dieu, mais celui qui l'accable d'ignominie sera puni de Dieu.

445. Quanto taciturniorem videritis episcopum, tanto magis eum reverimini. *Ibid. Epist. 14 ad Ephes. ante med. p. 92, col. 1, D.*

Plus un évêque sera silencieux, plus vous devez le craindre et le respecter.

446. Nomen episcopi plus sonat oneris, quam honoris : quoniam episcopus non tam ut præsit, quam ut prosit eligitur. *Lib. 1 Myst. Missæ, c. 6, f. 158, col. 4.*

Le nom d'évêque indique plutôt une charge qu'un honneur, car il a été élu pour être utile et non pour dominer.

447. Provideat diligenter episcopus, et attendat studiose, ut signum sine significato non ferat, ut vestem sine virtute non portet : ne forte similis sit sepulchro de foris dealbato, intus autem omni pleno spurcitia. *Pros.*

Que l'évêque pourvoie diligemment, qu'il fasse une attention sérieuse pour ne pas porter le signe de la sainteté sans la sainteté, l'extérieur de la vertu sans la vertu, de crainte qu'il ne puisse être comparé à un sépulchre blanchi au-dehors et plein de corruption au-dedans.

448. Quisquis autem foris indumentis ornatur, et honestis moribus non induntur, quanto venerabilior appareat hominibus, tanto indignior redditur apud Deum.

Celui qui est orné de vêtements précieux et que ne couvrent pas des mœurs honnêtes est d'autant plus indigne devant Dieu qu'il paraît plus vénérable aux yeux des hommes.

449. Pontificalem itaque gloriam jam non honor commendat vestium, sed splendor animarum. *Ibid. c. 64, ante med. f. 165, col. 4.*

C'est l'éclat des âmes et non l'honneur des vêtements qui rendent la gloire pontificale recommandable.

450. Episcopus non debet subesse principibus, sed præesse. *Lib. 1 Decret. const. constit. 128, in tit. f. 272, col. 4.*

L'évêque ne doit pas être au-dessous des princes de la terre, mais au-dessus.

451. Episcopus debet esset mansuetus, ut magis indulgendo, quam judicando regat Ec-

S. Ignat. mar.

S. Innoc. III

S. Joan. C



clesiam, ut magis ametur, quam timeatur. *Hom. 10 Sup. Math. oper. imperf. in princ. col. 802, C, t. 2.*

Un évêque doit être plein de mansuétude; que ce soit par le pardon plutôt que par la vengeance qu'il régisse l'Eglise; qu'il soit plus aimé que craint.

132. Episcopus debet esse esuriens et sitiens justitiam, ut pigros circa opera bona fiducialiter verbo Dei, aut increpationis flagello valeat excitare, magis exemplo suo, quam voce. *Ibid.*

L'évêque doit toujours avoir faim et soif de la justice, afin qu'il puisse exciter avec confiance les paresseux aux bonnes œuvres, soit par la parole de Dieu, soit par l'aiguillon du reproche; qu'il les y excite par ses exemples plus que par sa voix.

133. Episcopus debet omnium onera portare, quia aliis irascentibus datur venia, ipsi vero nequaquam: quia aliis peccantibus super est excusatio, ipsi vero minime. *Pros.*

Tout ce que fait l'évêque lui est imputé: que les autres s'irritent, en leur pardonnera, mais on ne le pardonnera jamais à l'évêque; on trouvera toujours des excuses pour les péchés des autres, jamais pour les siens.

134. Hic enim omnium linguis expositus est, omnium judiciis objectus, et sapientium et insipientium: curis perpetuis obtunditur, tum diurnis, tum nocturnis. *Hom. 3 sup. Acta Apost. post med. col. 464, A, t. 3.*

L'évêque est exposé aux langues de tous; il est l'objet de jugements des sages comme des insensés; il est accablé jour et nuit de mille soins.

135. Episcopus unius civitatis episcopus est: nihilque a navi, quæ fluctibus jactatur, differt. Undique premitur ab amicis et inimicis, a suis et ab alienis. *Ibid.*

L'évêque est l'évêque d'une seule cité: il est semblable à un navire battu par les flots; il est pressé de toute part par des amis, par des ennemis, par les siens, par les étrangers.

136. Episcopus ex eo dicitur, quod omnes inspicat, cunctaque speculetur. *Hom. 10 sup. 1 Timoth. in princ. col. 1479, B, t. 4.*

L'évêque est ainsi appelé parce qu'il observe tout le monde et toutes choses.

137. Nocet plurimum episcopo præcedens pessima, falsa licet opinio. *In fine, ante Mor. col. 1482, C.*

Fût-elle fautive, une mauvaise réputation qui précède l'évêque lui est toujours très-nuisible.

138. Is cui Ecclesie principatus est creditus, quique dignitate episcopatus ornatus est, si non populo quæ agenda sunt dicitur, non erit innoxius. *Hom. 1 sup. Epist. ad Timoth. col. 1602, C, tom. 4.*

Celui qui a le commandement dans l'Eglise et qui est illustré de la dignité épiscopale ne saurait être exempt de crime, s'il ne trace au peuple la conduite qu'il a à tenir.

139. Episcopus convenit et studio acris, et perpetua vitæ continentia tanquam adamantinis armis circumseptum, quoquo versus circumspicere: nec ubi nudo quis, aut neglecto loco

deprehenso lethale vulnus adferat. *Lib. 3 de Sacerd. circa med. col. 517, C, t. 7.*

Il faut que l'évêque soit actif au travail et que la continence de sa vie l'environne comme d'armes inflexibles; qu'il soit sans cesse attentif autour de lui, afin qu'il n'y ait en lui aucun endroit découvert ou négligé par où la surprise d'un ennemi puisse lui faire une blessure mortelle.

140. Episcoporum animi tales elignantur, qualia olim in Babylonia fornace sanctorum ilorum corpora divina gratiæ largitas exhibuit. *Ibid. in med. col. 517, C.*

Qu'on choisisse pour évêques des hommes dont les âmes soient invulnérables comme le furent autrefois, par une grâce divine, les corps des saints jetés dans la fournaise de Babylone.

141. Oportet episcopum angelum esse, nullæ humane perturbationi vitiove subjectum. *Hom. 10 sup. 1 Timoth. prope med. col. 1480, C, t. 4.*

Il faut que l'évêque soit un ange dégagé de tous les vices et de tous les troubles de la vie humaine.

142. Episcopum vivere portabile est, sed mori episcopum horribile est. *In c. 7 Regul. S. Bened. verbo Judicium, circa med. p. 291, col. 2.*

Il est supportable à un évêque de vivre, il lui sera horrible de mourir.

143. Delectabile quidem est vivere episcopum, sed o quam terribile et horrendum est mori prælatum! *In cap. 7 Regul. S. Benedicti, grad. 12, ante finem, p. 407, col. 2.*

Il peut être délicieux à un évêque de vivre, mais qu'il est dur et terrible à un prélat de mourir!

144. Qui non se dignum ad episcopatum existimat, locum ejus qui dignus est, non præoccupet: gravius enim condemnabitur, qui indignus suscipit quod non meretur. *Lib. 3 de summo Bono, c. 34, sent. 1, p. 679, col. 1.*

Que celui qui ne se croit pas digne de l'épiscopat n'aille point occuper la place de celui qui en est digne, car la condamnation de celui qui accepte une charge dont il n'est pas digne sera plus terrible.

145. Plerique suæ magis utilitatis causa, quam gregis præesse desiderant: nec ut prosint præules fieri cupiunt, sed magis ut divites fiant et honorentur. *Pros.*

Il en est beaucoup qui désirent l'épiscopat pour leur utilité propre plutôt que pour celle du troupeau; ils désirent moins l'épiscopat que les richesses et les honneurs qui l'accompagnent.

146. Suscipiunt enim sublimitatis culmen, non pro pastoralis regimine, sed pro solius honoris ambitione. *Ibid. sent. 5, p. 679, col. 1.*

Ils montent au faite de cette dignité, non pour le gouvernement pastoral, mais par la seule ambition de l'honneur.

147. Ignorantia præsulum, vitæ non congruit subjectorum; desinat præsul locum docendi suscipere, qui nescit docere. *Ibid. c. 35, sent. 1.*

L'ignorance des chefs ne convient nullement au bien des sujets; qu'un prélat abandonne une charge où il doit instruire, s'il est incapable d'instruire.

S. Isidorius  
Hispat.

168. Duræ sunt quiete vivere volentium sarcinæ, curarum episcopatum. *Ibid.* c. 39, *sent.* 2, p. 680.

C'est un lourd fardeau que les devoirs d'un évêque pour celui qui veut vivre dans les douceurs du repos.

169. Agnoscat episcopus se esse conservum plebis, non dominum: verum hoc charitas, non conditio exigit. *Ibid.* c. 42, *sent.* 3, p. 681, col. 2.

Que l'évêque reconnaisse qu'il est le conservateur du peuple et non le maître: c'est la charité et non sa condition qui lui impose ce devoir.

170. Ita præemineas merito, sicut et gradu. *Ibid.* c. 25, *sent.* 1.

Surpassez les autres par le mérite autant que vous les surpassez par le rang.

171. Notandum est vehementer ab omni pontifice, ut tanto cautius erga commissos agat, quanto durius a Christo judicari formidat. *Ibid.* c. 46, *sent.* 18.

Il faut que tout pontife n'oublie jamais qu'autant il redoute les jugements terribles de Jésus-Christ, autant il doit mettre de soin au salut des âmes qui lui sont confiées.

172. Episcopo, dum consecratur, datur baculus, ut ejus judicium subditam plebem, vel regat, vel corrigat, vel infirmitates infirmorum sustineat. *Lib. 2 de Offic. Eccles.* c. 5, in *med.* p. 598, col. 1.

Quand on consacre un évêque, on lui donne un bâton pour qu'il gouverne judicieusement le troupeau qui lui est confié, qu'il le corrige, ou qu'il supporte les infirmités des faibles.

173. Episcopus nec sancta ingredi, nec nomen antistitis poterit possidere, qui et terrenis desideriis gravatur, et expers est scientiæ veritatis. *Sup. Levitic.* c. 13, in *calce*, p. 71, col. 1.

Un évêque n'est pas digne d'entrer dans les fonctions saintes de son état, ni de porter le nom d'évêque, s'il est plein de desirs terrestres et vide de la science de la vérité.

S. Isidorius  
Petrus.

174. Episcopus et nomen et res ipsa divinum quiddam est, atque omni alio munere ac dignitate præstantius. *Lib. 2, Epist. 125 ad Theod. presbyt. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2.* p. 539, col. 2, *G. edit. Coloniae* 1618.

Le nom et la charge d'évêque sont quelque chose de divin, et il n'est point d'état plus élevé sur la terre.

175. Grave est eum, qui inter subditos censetur, peccare: gravius eum, qui divino cultui consecratus est: longe vero gravissimum, eum qui pontificis dignitatem nactus sit. *Lib. 3, Epist. 15 ad Elisæum monach. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2.* p. 569, col. 2, *II, edit. Coloniae* 1618.

C'est une chose grave quand un homme est censé pécher parmi ses sujets; c'est plus grave encore si cet homme est consacré au culte divin; mais la gravité s'accroît infiniment s'il est revêtu de la dignité épiscopale.

176. Si quis episcopatum desiderat, etc. Non dixit: Unusquisque episcopatum desideret, non

præcipit, non imperavit, non legem sanxit. Non dixit: Quilibet desideret, sed: Bonum opus desiderat, scilicet arduum negotium. *Pros.*

S. Isidorius  
Petrus.

« Si quelqu'un désire l'épiscopat, etc. » L'Apôtre ne dit pas: Que chacun désire l'épiscopat; il ne commande pas, il n'a fait pas un précepte, il ne sanctionne pas une loi. Il ne dit pas: Que chacun le désire, mais: Qu'il désire une fonction sainte, c'est-à-dire une fonction très-difficile.

177. Opus est hæc res, non ludus atque animi oblectatio: cura, non luxus: munus referendis rationibus obnoxium, non imperium ab omni censura liberum atque immune: paternaria præfectura, non tyrannica licentia: dispensatoria præfectura, non ejusmodi potestas, quæ sub reddendarum rationum necessitatem minime cadat.

Cette fonction est un travail réel, et non un jeu ou un délassement de l'esprit; c'est une sollicitude, et non un luxe; c'est une charge dont il faudra rendre compte, et non un commandement libre et exempt de censure; c'est une administration paternelle, et non une licence tyrannique; un pareil pouvoir n'est point une intendance de distribution, qui ne soit nullement soumise à la nécessité de l'inspection.

178. Ego episcopatus opus mirifice laudo, divinum enim est: ipsius autem amorem minime laudo, periculosus enim est. *Ibid. Epist. 215 ad Hier.* p. 596, col. 2, II.

Je loue beaucoup la charge épiscopale, puisqu'elle est divine; mais je ne loue pas l'amour de l'épiscopat, parce qu'il est très-périlleux.

179. Instituti sunt plebibus episcopi, veluti mediatores Dei et populi, quatenus piis suis intercessionibus orationumque suffragiis, divinam justitiam erga delinquentes faciant esse placabilem. *De Reg. prel. 10, ante med.* p. 577, col. 1, C, part. 2.

S. Laur. Ju

Les évêques sont établis pour les peuples, comme les médiateurs entre le peuple et Dieu, afin que, par leur pieuse intercession et le suffrage de leurs prières, ils apaisent la justice divine à l'égard des pécheurs.

180. Humilitas pretiosissima corona est pontificum, sine qua procul dubio nullus in dignitatis culmine positus valet esse securus. *Ibid.* c. 14, *ante med.* p. 588, col. 1, B.

L'humilité est la plus précieuse couronne du pontife; sans elle aucun certainement ne saurait être en sûreté au sommet de la dignité où il a été placé.

181. Non prerogativa terrenæ originis obtinet unctionem, sed dignatio cælestis gratiæ gignit antistitem. *Serm. 2 in amictus. die assumptionis ejus ad pontif. paulo post init.*

S. Leo I

Ce n'est pas la prérogative d'une origine terrestre qui obtient l'unction épiscopale, mais c'est le mérite de la grâce céleste qui produit l'évêque.

182. Nulla ratio sinit, ut inter episcopos habeantur, qui nec a clericis sunt electi, nec a plebibus expediti, nec a provincialibus episcopis eum metropolitani judicio consecrati. *Epist. ad Rust. Narbon. episc.* c. 1.

Il n'est pas de raison qui permette de choisir un évêque en dehors du clergé; il faut qu'il soit envoyé par le peuple et consacré par les concours des évêques de la province et du métropolitain.

Leo 1. 183. Episcopus, qui vult splendere virtutibus, laudabilis erit, et in omni loco plurimum dilectionis acquirere: non ambiendo humanam, sed promerendo divina. *Epist. 53 ad Pulcheriam August. post med.*

L'évêque qui a à cœur de s'illustrer par ses vertus sera très-aimé partout, non en ambitionnant les choses terrestres, mais en méritant les choses célestes.

184. Gravis injuriæ episcopus reus est, qui de fratris Ecclesia id quod est utilis, aut pretiosius audeat vel allicere, vel tenere. *Epist. 84 ad Anast. episc. Thessal. c. 19.*

L'évêque se rend coupable d'une grave injustice s'il ose prendre ou s'attirer ce qu'il y a de plus précieux ou de plus utile dans l'Eglise de son frère.

Origén. 185. Requiritur in ordinando sacerdote episcopo presentia populi, ut sciant omnes et certi sint: quia qui præstantior est ex omni populo, qui doctior, qui sanctior, qui in omni virtute eminentior, ille eligitur. *Hom. 6 in c. 8 Levitici, sup. illud, Convocavit Moyses synagogam, etc. tom. 1.*

Il est essentiel, lorsqu'on élève un prêtre à l'épiscopat, que le peuple y soit présent, afin que tout le monde sache et soit certain que celui qui est choisi est le plus éminent parmi le peuple, le plus instruit, le plus saint, le plus remarquable par toutes sortes de vertus.

Origén. papa 186. Episcopus non mutat sedem, qui non mutat mentem. *Epist. ad Benign. archiepisc. et hab. in decretis Gratian. part. 2, caus. 7, quest. 1, can. Scias, f. 190, col. 2.*

L'évêque qui ne change pas d'esprit ne change pas de rang.

Orléans. 187. Hæc a tuæ administrationis officio exactissime requiruntur: ut per omnia sit in te humilitas non vilescent, dignitas non præsumens. *Epist. 13 ad episc. Carnutens. post init. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Cologne 1618.*

Il est une chose très-essentielle à votre administration: c'est que partout vous ayez une humilité sans avilissement, une dignité sans présomption.

188. In episcopali conditione nihil est medium: vel secularis erit tua conversatio et probrosa vel sancta, et tam apud Deum quam homines gloriosa. *Pros.*

Dans la condition épiscopale il n'y a pas de milieu: ou votre conversation sera séculière et honteuse, ou sainte et glorieuse soit aux yeux de Dieu, soit aux yeux des hommes.

189. Nihil est quod adeo vitam hominis cito obtenebret, aut illustret, sicut pontificalis auctoritas: cito enim fit vel bonus odor Deo, vel rumor in populo. *Ibid. in med.*

Il n'est rien qui soit de nature à illustrer ou à obscurcir la vie d'un homme comme l'autorité épiscopale, car elle est tout de suite ou la bonne odeur de Dieu, ou l'objet de la rumeur populaire.

190. Illorum episcoporum vitam detestabilem reputas, quorum inaccess erecta cervice, quorum facies torva, tuncus oculi, minæ terri-

biles: non collegæ Petri, sed Simonis; non Christi discipuli, sed Neronis. *Ibid. in med. etc.*

Petr. Blesens.

Regardez comme détestable la vie de ces évêques qui marchent la tête haute, la figure menaçante, les yeux farouches, avec des dehors terribles: ce sont des disciples non de Pierre, mais de Simon, non de Jésus-Christ, mais de Néron.

191. Non potest esse præclarior famæ titulus in episcopo, quam si viriliter tueatur statum ecclesiasticæ libertatis. *Ibid. Epist. 20 ad Crispin. circa med. etc.*

Il n'est pas de meilleur titre de gloire pour un évêque que de protéger avec courage la libre administration de l'Eglise.

192. Episcopus illitteratus, præco est mutus. *Ibid. Epist. ad Octavian. card. ante med. etc.*

Un évêque illettré est un héraut muet.

193. Verba episcoporum vim juratoriam in se habent, ut in eis jusjurandum sit, quod est verbum simplex in aliis, et quod in aliis est simplex perjurium, sacrilegium sit illis. *Ibid. Epist. 51 ad Joan. episc. Sarisberiens. circa init.*

Les paroles d'un évêque ont force de serment: ce qui chez les autres est une simple parole devient serment chez eux; ce qui est un parjure dans un homme ordinaire, chez eux est sacrilège.

194. Frequens est inter episcopos aliquem invenire, qui primum suæ promotionis annum dedit sanctitati: cumque in sua novitate sit factus agnus, sed inveteratus aliquot dierum, sit rapacissimus lupus. *Tract. de iust. episc. circa med. apud Bibl. Patr. etc. ut ante.*

Il n'est pas rare de trouver des évêques qui consacrent à la sainteté les premières années de leur épiscopat, et qui, après avoir été des agneaux dans les commencements, deviennent après quelques jours des loups dévorants.

195. Qui episcopatum desiderat, bonum opus desiderat. Illic evidenter ostenditur nihil aliud esse pontificem, quam boni operis sectatorem. *S. Petr. Dam.*

*Pros.*  
« Celui qui désire l'épiscopat désire une fonction sainte. » Ces paroles nous montrent évidemment que toute la vie de l'évêque doit se résumer à faire le bien.

196. Qui ad episcopatum anhelat possidendum sine bono opere, inane vult nomen induere, sine rei ipsius veritate. *Lib. 2, Epist. 1 ad episc. card. circa med. pag. 23, col. 2, B, tom. 1.*

Celui qui aspire à l'épiscopat, et qui veut en exclure les devoirs, revêt un vain nom et sans aucune réalité.

197. Attendens pontificalis ordinis fastigium, attendas et periculum: agnosces honorem, agnoscas et laborem: diligens gradum altiorum, formides casum graviorem. *Pros.*

V. Petr. Maur. abbas Clun.

Si vous considérez la hauteur de la dignité pontificale, considérez aussi ses dangers; si vous connaissez ses honneurs, connaissez aussi ses fatigues; si vous aimez ce grade plus élevé, craignez aussi une chute plus profonde.

198. Sicut sanctis episcopis, præparatur in altis superior locus: ita vita et moribus ex epis-

copis, reservatur in imis inferior infernus. *Lib. 2, Epist. 50 ad Atonem Treccens. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Si Dieu prépare dans les cieux une gloire plus grande à l'évêque saint, il prépare aussi à celui dont les mérites et la vie le méritent une place plus profonde en enfer.

S. Synesius  
episc.

199. Ego cum meipsum considero, omnino inferiorem sentio, quam ut episcopali fastigio respondere possim. *Epist. 105 ad fratrem, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 112, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Pour moi, lorsque je me considère moi-même, je me sens tout à fait incapable de répondre aux charges si élevées de l'épiscopat.

200. Episcopum divinum esse hominem oportet, qui quo vite sue propositum teneat, ab innumerabilibus oculis custoditur. *Ibid. ante med. p. 112, col. 2, F.*

Il faut que l'évêque soit un homme divin; les yeux de la multitude, constamment fixés sur lui, l'obligent à remplir fidèlement le but de son épiscopat.

201. Palam sine ulla cunctatione dico episcopum nulla omnino labe pollui debere, multum ut rei supersit, tanquam qui aliorum piacula ac sordes abstergat. *Ibid. circa med. p. 112, col. 2, G.*

Je dirai donc ouvertement et sans hésitation que l'évêque ne doit avoir aucune souillure, afin d'être de beaucoup au-dessus des coupables, puisqu'il doit détruire leur souillure et leur procurer l'expiation.

202. Si ad episcopale munus vocer, nolo ementiri dogmata. *Ibid. post med. p. 113, col. 1, litt. B.*

Si jamais je suis appelé à l'épiscopat, je ne veux point faillir aux dogmes

Theophylact.

203. Episcopus, qui voluntariis præsidet, non debet arrogans esse, ut suo consilio et voluntate, citra subditorum sententiam omnia agat, quod tyrannicum est. *Sup. Epist. ad Titum, c. 1, in illud, Non superbum, etc. p. 755, A.*

Un évêque qui n'a pour sujets que des volontaires ne doit point être arrogant, ni faire toutes choses d'après son jugement et sa volonté, sans tenir aucun compte du sentiment de ses sujets; une telle conduite serait de la tyrannie.

S. Thomas  
Aquinas.

204. Status pontificalis non absque vitio ambitionis desideratur, et quem appetere presumptuosum est. *De Perf. vitæ spir. c. 19, in princ. t. 2.*

On ne peut désirer l'épiscopat sans que la présomption ou l'ambition vienne souiller ce désir.

205. Qui pontificatus honorem suscepit, spirituale magisterium assumit; ridiculum est perfectionis magistrum fieri, qui perfectionem per experimentum non novit. *Ibid. ante med.*

Celui qui reçoit les honneurs du pontificat accepte une charge spirituelle; or, il serait ridicule d'avoir pour directeur de perfection un homme qui ne la connaîtrait point par son expérience propre.

206. Ordo episcoporum perfectissimus est. *Ibid. c. 17, in fine.*

L'ordre épiscopal est le plus parfait.

207. Episcopatum quamvis expediat subterfugere, tamen pertinaciter recusare non est bonum. Unde obligare se ad non recipiendum, malum est: quia quamvis oblatum recipere quis non debeat, tamen debet recipere injunctum. *Sup. 3 Sent. dist. 39, quest. 1, art. 2 ad 4.*

S. Thomas  
Aquinas.

Quoiqu'il puisse être avantageux de fuir l'épiscopat, il n'est pas bien pourtant de le refuser obstinément. Ainsi, s'obliger à ne pas le recevoir serait un mal; car si quelqu'un n'est pas obligé de le recevoir quand on le lui propose, il y est obligé quand on le lui ordonne.

208. Oportet te tantum cæteros præcedere virtute, quantum præcedis dignitate. *Tom. 1, Serm. dom. 3 Advent. post med.*

S. Thomas  
a Villanova.

Il faut que vous surpassiez les autres en vertu autant qu'en dignité.

## EPISTOLA (LETTRE).

### ETYMOLOGIA.

Epistola græce supermissa latine dicitur, ἐπι enim græce, latine super: εἶσα vero missa dicitur. *Pros.*

S. Anselm.

*Epistola* est un mot grec qui en latin signifie *envoyer sur*; car le mot grec ἐπι signifie en latin *sur*, et le mot grec εἶσα veut dire *envoyer*.

Et hinc epistola dicuntur supermissæ, eo quod super id quod fideles accipiunt, sint eis missæ. *In princ. prolog. sup. Epist. ad Rom. fol. 1, col. 1.*

Et de là les lettres sont ainsi nommées parce qu'elles sont envoyées aux fidèles sur le sujet pour lequel ils les reçoivent.

### SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Audacius scripsi vobis, fratres, ex parte, tanquam in memoriam vos reducens. *Rom. 15, v. 15.*

Je vous ai écrit ceci, mes frères, avec un peu de liberté, voulant vous faire souvenir de ce que vous savez déjà.

2. Epistola nostra vos estis, scripta in cordibus nostris, quæ scitur et legitur ab omnibus hominibus. *Pros. 2 Cor. 3, v. 2.*

Vous êtes vous-mêmes notre lettre écrite dans notre cœur, laquelle est connue et lue de tous les hommes.

3. Manifestati, quod epistola estis Christi, ministrata a nobis, et scripta non atramento, sed spiritu Dei vivi, etc. *V. 3.*

Vous faites voir que vous êtes la lettre de Jésus-Christ, écrite par notre ministère, non avec l'encre, mais avec l'esprit du Dieu vivant.

4. Etsi contristavi vos in epistola, non me pœnitet. *Pros. 2 Cor. 7, v. 8.*

Quoique je vous aie attristés par ma lettre, je ne m'en repens pas.

5. Etsi pœniteret, videns quod epistola illa vos contristavit; nunc gaudeo, quia contristati estis ad penitentiam. *V. 8-9.*

Et si j'en ai été fâché voyant que cette lettre vous avait contristés, je me réjouis maintenant de ce que votre tristesse vous a portés à la pénitence.

6. Non erubescam, ut non existimer tanquam terre vos per epistolas : quoniam epistolæ, iniqui, graves sunt et fortes. *Ibid. 10, v. 9-10.*

Je ne rougirai pas, afin qu'on ne croie pas que je veuille vous intimider par mes lettres, car ces lettres, dit-on, sont graves et fortes.

7. Quales sumus verbo per epistolas absentes, tales et præsentem in facto. *Ibid. v. 11.*

Présents, nous agissons de la même manière que, dans l'absence, nous parlons par nos lettres.

8. Hæc absens scribo, ut non præsendurius agam, secundum potestatem, quam Dominus dedit mihi. *Ibid. 13, v. 10.*

Je vous écris ceci étant absent, afin de n'avoir pas, lorsque je serai présent, à user avec sévérité du pouvoir que le Seigneur m'a donné.

9. Quæ autem scribo vobis, ecce coram Deo, quia non mentior. *Galat. 1, v. 20.*

Je prends Dieu à témoin que je ne mens point dans tout ce que je vous écris.

10. Adjuro vos per Dominum, ut legatur epistola hæc omnibus sanctis fratribus. *1 Thess. 5, in fine.*

Je vous en conjure par le Seigneur, que cette lettre soit lue à nos saints frères.

11. Fratres, state, et tenete traditiones quas didicistis per epistolam nostram. *2 Thess. 2, v. 14.*

Mes frères, demeurez fermes et conservez les traditions que vous avez apprises par notre lettre.

12. Hanc ecce vobis, carissimi, secundum scribo epistolam, ut memores sitis eorum, quæ prædixi. *2 Petr. 3, v. 1.*

Mes bien-aimés, voici la seconde lettre que je vous écris, afin que vous gardiez le souvenir de ce que je vous ai déjà enseigné.

## SENTENTIE PATRUM.

13. Litteræ, quæ de cœlesti civitate nobis venerunt, ipsæ sunt Scripturæ. *Sup. Psal. 90, conc. 2, post init. p. 693, B, t. 8.*

Les saintes Ecritures sont les lettres mêmes qui nous sont venues de la cité de Dieu.

14. Tuis epistolis me magis onerare, quam honorare dignatus es. *Epist. 131, in princ. tom. 2.*

Vous avez daigné par votre lettre m'imposer un fardeau plutôt qu'un honneur.

15. Ancilla Christi quæ in abscondito litteras recipit, ordinem suum frangit, magnum

malum facit, et grande peccatum committit. *Serm. 61 ad sororem, in princ. fol. 96, col. 3, litt. G.*

Une servante du Christ qui reçoit des lettres en secret viole sa règle, fait un grand mal, et se rend coupable d'un grand péché.

16. Sicut mortalem gloriam homines appetentes in suis conscriptionibus, dignitates, quas putantur habere, præponunt : ita sancti viri in epistolis, quas scribunt, se proferunt servos esse Domini nostri Jesu Christi, æstimantes hanc appellationem supra regna lotius mundi consistere. *Sup. Epist. Jacobi, c. 1, in princ. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 248, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

De même que les hommes désireux d'une gloire mortelle placent en tête de leurs écrits tous les titres dont ils sont revêtus, de même les saints, dans les lettres qu'ils écrivent, se proclament les serviteurs de Jésus-Christ, estimant cette appellation préférable à tous les royaumes du monde.

17. Charitati nihil longe est ; quia quos dividunt loca, jungit epistola. *Lib. 9 in Reg. ind. 4, c. 61. Epist. 61 ad Quirin. episc. in princ. col. 1087, A.*

Il n'y a pas de distance pour l'amitié ; ceux que les lieux séparent, les lettres les unissent.

18. Tuam suscepi epistolam, solius charitatis calamo scriptam. *Ibid. lib. 7. indict. 2. c. 123, Ep. 123 ad Leandr. episc. Hisp. col. 998, litt. D.*

J'ai reçu votre lettre, écrite tout entière avec la plume de la charité.

19. Blandas et dulces litterulas, sanctus amor non habet. *Tom. 1, Epist. 2 ad Nepotian. ante med. p. 13, B.*

L'amour saint n'écrit point des lettres doucereuses et tendres.

20. Epistola sola res est, quæ homines absentes præsentem facit. *Tom. 1, Ep. 42 ad Nitiam, in princ. p. 215, A.*

La lettre est la seule chose qui nous rende présents les absents.

21. Quid est, ut ita dicam, tam præsens inter absentes, quam per epistolas et alloqui et audire quos diligas ? *Ibid.*

Parler à ceux que l'on aime et les entendre dans les lettres, n'est-ce pas ce qu'il peut y avoir de plus présent parmi les absents ?

22. Fœderemus amicitias reciprocas epistolis : illæ inter nos currant, illæ sibi obviunt, illæ nobiscum loquantur. *Tom. 1, Epist. 6 ad Florentium, circa init. p. 53, A.*

Resserons les liens de l'amitié par des lettres réciproques ; qu'elles s'échangent entre nous, qu'elles se rencontrent, qu'elles viennent nous parler.

23. Chartæ exiguitas, indicium solitudinis est. *Tom. 1, Epist. 39 ad virginem Hermoneus, in princ. p. 212, D.*

La brièveté des lettres est un signe d'isolement.

Diligens. Alex.

S. Greg. Mag.

F. Hier.

S. Aug.

S. Bern.

S. Hier.

24. Si amas, scribe obsecranti : si irasceris, iratus licet scribe : magnum et hoc desiderii solamen habebis, si amici litteras vel indignantis accipiam. *Tom. 1, Epist. 42 ad Nitiam, in calce, p. 216, C.*

Si tu aimes, écris à celui qui t'en conjure ; si tu es en colère, quoique irrité, écris : ce sera un grand soulagement à mon désir, si je reçois des lettres d'un ami, même irrité.

25. Non debet charta dividere, quos amor mutuos copulavit. *Tom. 1, Epist. 43 ad Chromatium, in princ. p. 216, D.*

Une lettre ne peut diviser ceux qu'un amour mutuel a unis.

26. Nisi forte negligentiae semper excusatione socia, asseras te non habuisse quod scriberes ; cum hoc ipsum debueris scribere, te non habuisse quod scriberes. *Tom. 1, Ep. 44 ad Chrysoy. in fine, p. 218, D.*

On ne peut attribuer qu'à une négligence qui cherche toujours une excuse cette assertion qu'on n'avait rien à écrire, puisque vous auriez dû au moins nous écrire que vous n'aviez rien à écrire.

27. Acceptis litteris non respondere, superbia est. *Tom. 2, Epist. 5 ad Riparium adv. Vigilant. in princ. p. 118, D.*

C'est de l'orgueil de ne pas répondre aux lettres que l'on a reçues.

28. Suspectae litterulae, argumenta sunt diaboli, mortis aeternae indicia, et luxuriae nuntia. *In Regula monachar. c. 20, in fine, p. 331, B, tom. 4.*

Les billets sont suspects ; ils sont comme les arguments du diable, les pièges qui précipitent dans la mort éternelle et les préludes certains de la luxure.

Joan. Cass.

29. Ite, cogitatione patriae, pariter et cum epistolis concnemamini, nec me ulterius ad illa quae fugi, revocare tentetis. *Lib. 5 caenob. Inst. c. 32, in fine, p. 134.*

Pensées de la patrie, éloignez-vous, convertissez-vous en flammes comme les lettres, et n'essayez plus désormais de reporter mon cœur vers les objets que j'ai quittés.

Joan. Trith.

30. Usus litterarum ad hoc cognoscitur institutus, ut absentium amicorum faciat esse praesentem. *Ep. 18 ad domin. Bartholom. circa med. p. 936, col. 2.*

L'usage des lettres a été établi, comme on le sait, pour rendre présente l'absence des amis.

S. Petr. Dam.

31. Jam se reprimens calamus colibeat stylum, ne regulam brevitatis excedat epistolare compendium. *Opusc. 34, c. 9, in fine, p. 647, col. 2, A, t. 3.*

Que la plume en se ralentissant resserre le style, pour que la précision de la lettre ne dépasse point les règles de la brièveté.

V. Petr. Maur. abbas Clun.

32. Brevis est epistola, sed multa respondendi materia. *Lib. 6, Epist. 3 ad S. Bernard. in princ. opud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

La lettre est courte, mais elle renferme une ample matière à réponse.

33. Utinam sicut praesentem epistolam, ita

vobis mentem mittere possem ! *Ibid. autemed. p. 120, col. 2, E.*

Plût à Dieu qu'avec ma lettre je pusse envoyer aussi mon cœur !

## SENTENTIA FAGANORUM.

34. Nunc expromam absens audacius, epistola enim non erubescit. *Lib. 5, Epist. 12 ad Lucceium. in princ. t. 3.*

Cicero.

Absent, je ne saurais m'exprimer avec trop d'audace, car les lettres ne rougissent pas.

35. Epistolae offendunt, non loco reddita. *Lib. 11 Epist. ad Brutum, Epist. 16, tom. 3.*

Les lettres offensent si on n'y répond à propos.

36. Nullas mihi epistolas mittis : nihil est, inquis, quod scribam. At hoc ipsum scribe, nihil esse quod scribas : vel solum illud, unde incipere priores solebant : Si vales, bene est ; ego valeo, hoc mihi sufficit, estque mihi maximum. *Lib. 11, Epist. 11 ad Fabium Justum, fere per totum, p. 23.*

Plin. juv.

Tu ne m'envoies aucune lettre parce que, dis-tu, tu n'as rien à écrire ; mais écris-moi au moins pour me dire que tu n'as rien à m'écrire, ou écris-moi seulement ces mots par lesquels nos aïeux avaient coutume de commencer leurs lettres : Si tu te portes bien, je suis heureux ; moi je me porte bien, cela me suffit, et c'est pour moi le plus important.

37. Errat, si quis sperat responsum sibi, quem dilatione lassavit, expectatione torsit. *Lib. de Benef. c. 1, circa med. p. 378, t. 2.*

Seneca.

Celui-là est dans l'erreur qui espère une réponse de celui qu'il a lassé par ses délais et torturé par les désirs de l'attente.

38. Nunquam epistolam tuam accipio, ut non protinus una simus. *Epist. 40, p. 592, tom. 2.*

Je ne reçois jamais une de vos lettres, qu'il ne me semble aussitôt être avec vous.

39. Si imagines nobis amicorum absentium jucunda sunt, quanto jucundiores sunt litterae, quae vera amici absentis vestigia, versasque notas afferunt ? *Proseuntio.*

Si l'on nous est agréable de posséder les portraits de nos amis absents, combien plus agréable encore sont leurs lettres ! ne sont-elles pas comme les vestiges d'un ami absent et comme ses véritables traits ?

40. Nam quod conspectu dulcissimum est, id amici manus epistolae impressa praestat agnoscere. *Ibid.*

Car la main d'un ami imprimée sur le papier nous fait reconnaître ce qu'il y a de plus doux au regard.

## ERRARE (ERRER).

## SENTENTIAE SCRIPTURARUM.

1. Maledictus, qui errare facit caecum in itinere ! *Deut. 27, r. 18.*

Maudit celui qui égare l'aveugle dans le chemin !

2. Palpabunt quasi in tenebris, et non in luce, et errare eos faciet, quasi ebrios. *Job 12, in fine.*

Au milieu du jour ils tâtonnent comme dans les ténèbres, et il les fait chanceler comme s'ils étaient ivres.

3. Si erravi, tu doce me : si iniquitatem locutus sum, ultra non addam. *Ibid. 34, v. 32.*

Si j'ai péché, instruisez-moi ; si j'ai fait le mal, je ne le commettrai plus.

4. Alienati sunt peccatores a vulva, erraverunt ab utero, locuti sunt falsa. *Ps. 57, v. 3.*

Les impies se sont égarés dès leur naissance ; dès le sein de leur mère ils se sont complus dans le mensonge.

5. Et dixi : Semper hi errant corde. *Ps. 94, v. 10.*

J'ai dit : C'est un peuple dont le cœur s'est égaré.

6. Posuerunt peccatores laqueum mihi, et de mandatis tuis non erravi. *Ps. 118, v. 110.*

Les impies m'ont tendu des pièges, mais je n'ai point erré loin de vos commandements.

7. Erravi sicut ovis, quæ perit. *Ibid. v. 176.*

J'ai erré comme une brebis perdue.

8. Animæ dolosæ errant in peccatis. *Prov. 13, v. 14.*

Les âmes trompeuses se trompent elles-mêmes dans les péchés qu'elles commettent.

9. Errant, qui operantur malum. *Ibid. 14, v. 22.*

Ils se trompent, ceux qui font le mal.

10. Vir, qui erraverit a via doctrinæ, in cœtu gigantum commorabitur. *Ibid. 21, v. 16.*

L'homme qui s'éloigne des sentiers de la sagesse tombera dans la mort.

11. Erraverunt, excæcavit enim illos malitia eorum. *Sap. 2, v. 21.*

Ils ont erré ; leur malice les a aveuglés.

12. Erravimus a via veritatis, et justitiæ lumen non luxit nobis. *Ibid. 3, v. 6.*

Nous avons erré hors de la voie de la vérité, et la lumière de la justice n'a pas lui à nos yeux.

13. Vir imprudens et errans cogitat stulta. *Eccli. 16, v. 23.*

L'homme imprudent et incertain ne médite que la folie.

14. Omnes nos quasi oves erravimus, unusquisque in viam suam declinavit. *Isa. 53, v. 6.*

Nous nous sommes tous égarés comme des brebis ; chacun de nous suivait sa voie.

15. Quare errare nos fecisti, Domine, de viis tuis ? *Ibid. 63, v. 17.*

Seigneur, pourquoi nous avez-vous laissés errer loin de vos voies ?

16. Erratis, nescientes Scripturas, neque virtutem Dei. *Matth. 22, v. 29.*

Vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne comprenez ni les Écritures, ni la puissance de Dieu.

17. Fratres mei, si quis ex vobis erraverit a veritate, et converterit quies cum ab errore vite suæ, salvabit animam ejus a morte, etc. *Jac. 5, in fine.*

Mes frères, si quelqu'un d'entre vous s'éloigne de la vérité et que quelqu'un le ramène des voies de l'égarément, il sauvera son âme de la mort.

## ERROR (ERREUR).

### ETYMOLOGIA.

Error dicitur ab eo quod oblique mentem trahat. *De Definit. aute finem, col. 802, E, t. 4.*

L'erreur est ainsi appelée parce qu'elle entraîne l'esprit à une fausseté.

### DEFINITIO.

Nihil est aliud errare, quam verum putare quod falsum est, falsumque quod verum est : vel certum habere pro incerto, incertumve pro certo, sive falsum, sive sit verum. *In Enchirid. c. 17, in med. p. 110, D, t. 3.*

Errer n'est autre chose que prendre pour vrai ce qui est faux, et pour faux ce qui est vrai, et regarder, soit qu'il soit vrai ou faux, le certain pour l'incertain et l'incertain pour le certain.

Error dicitur, quando aliud debet fieri, et aliud fit. *Serm. 65 ad sororem, in princ. fol. 97, col. 3, G.*

On appelle encore erreur quand on fait le contraire de ce qui doit être fait.

Quid est error ? nescire quod rectum est. *Hom. 10 sup. Eccles. post med. p. 70, B, t. 4.*

Qu'est-ce que l'erreur ? C'est ignorer ce qui est bien.

Errare est a recta via deviare, et per devium ambulare. *Sup. Psal. 118, fol. 321, col. 4, num. 2.*

Errer, c'est se détourner du bon chemin et marcher dans une fausse voie.

### SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Per errorem deliquit in Dominum. *Lev. 5, in fine.*

Il a péché par ignorance contre le Seigneur.

2. Errore deciperis. *Judic. 9, v. 36.*

Tu es le jouet de l'erreur.

3. Interveniens tempore, convalescente iniqua consuetudine, error tanquam lex custoditus est. *Sap. 14, v. 16.*

Dans la suite des temps, cette coutume impie prévalut, l'erreur fut observée comme une loi.

4. Error et tenebræ, peccatoribus concreata sunt. *Sap. 11, v. 16.*

L'erreur et les ténèbres sont créées par les pécheurs.

5. Omne execrumentum erroris odit Dominus, et non erit amabile timentibus eum. *Ibid. 15, v. 13.*

Le Seigneur hait le scandale et l'erreur, et ils seront odieux à ceux qui le craignent.

6. Non demoreris in errore impiorum. *Ibid. 17, v. 26.*

Ne demeure point dans l'erreur des impies.

7. Aperite portas, et ingrediatur gens justa, custodiens veritatem; vetus error abiit. *Isa. 2, v. 23.*

Ouvrez ses portes, qu'elle reçoive dans son sein un peuple qui aime la vérité: l'antique erreur a disparu.

8. Errore deceptus est. *Ezech. 15, v. 20.*

Vous ferez la même chose pour ceux qui ont été trompés par une erreur.

9. Surgent pseudochristi et pseudoprophetae, et dabunt signa magna et prodigia: ita ut in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi. *Math. 24, v. 24.*

De faux christes et de faux prophètes s'élèveront, et ils feront de grands prodiges et des choses étonnantes, de manière à séduire, s'il était possible, les élus mêmes.

10. Erit novissimus error pejor priore. *Ib. 27, v. 64.*

La dernière erreur sera pire que la première.

11. Mali homines et seductores, proficient in pejor errantes, et in errorem mittentes. *2 Tim. 3, v. 3.*

Les méchants et les imposteurs se fortifieront de plus en plus dans le mal, marchant dans le mal et égarant les autres.

12. Vos, fratres præscientes, custodite, ne insipientium errore traducit, excidatis a propria firmitate. *2 Petr. 3, v. 17.*

Vous, mes frères, qui êtes avertis, prenez garde à vous, de peur qu'entraînés par les égarements de ces hommes insensés, vous ne veniez à tomber de cette fermeté où vous êtes établis.

#### SENTENTIA PATRUM.

S. Aug.

13. Nullus error, ubi simplex pietatis affectus, atque omnis fidelis est sensus. *Sup. Ps. 37, med. præfat. col. 1321, D, t. 4.*

Il n'y a point d'erreur là où l'attrait de la piété est simple et où toutes les pensées de l'esprit sont fidèles.

Antonin.

14. Nullibi periculosius erratur, quam cum de ultimo fine tractatur: parvus enim error in principio, maximus est in fine. *Part. 4, tit. 11, § 2, prope med. fol. 166, col. 4.*

L'erreur n'est jamais plus dangereuse que lorsqu'il s'agit de notre fin dernière; car cette erreur, petite dans son commencement, devient très-grande à sa fin.

S. Aug.

15. Error est, cum sequimur aliquid, quod

non ad id ducit, quo volumus pervenire: et quanto magis in via vitæ quis errat, tanto minus sapit. *Lib. 2 de liber. Arbitr. c. 9, circa med. p. 434, tit. D, t. 1.*

C'est une erreur quand nous usons d'un moyen qui ne nous conduit pas au but auquel nous voulons parvenir, et plus un homme s'égare dans le chemin de la vie, moins il est sensé.

16. Quædam acutissima et excellentissima ingenia tanto in majores errores ierunt, quanto præfidentius tanquam suis viribus cucurrerunt. *Ep. 32 ad Macedonium, ante med. p. 151, A, t. 2.*

Certains génies sublimes et très-exercés sont tombés dans des erreurs d'autant plus grandes qu'ils s'y sont jetés en présumant trop de leurs propres forces.

17. Nimis perverse seipsum amat, qui et alios vult errare, ut error suus lateat: quanto enim melius et utilius, ubi ipse erravit, alii non errant, quorum admonitio errore careat, quod si noluerit, saltem comites erroris non habeat? *Ep. 7 ad Marcellin. in princ. p. 19, B, tom. 2.*

C'est s'aimer d'une manière bien dépravée que de vouloir, pour cacher son erreur, y entraîner les autres. Combien, en effet, n'est-il pas meilleur et plus utile pour nous que là où nous errons les autres n'errant pas, puisque leurs avertissements nous détourneraient de l'erreur! Que si nous ne voulons point écouter ces avertissements, au moins nous n'aurons point de complices de nos erreurs.

18. Quæ est pejor mors animæ, quam libertas erroris? *Ep. 166, in med. p. 488, C, t. 2.*

Il n'est pas d'écart plus déplorable pour l'âme que la liberté de l'erreur.

19. Nonnullis errare profuit aliquando, sed in via pedum, non in via morum. *In Enchirid. c. 17, post init. p. 110, D, t. 3.*

Il a été quelquefois utile de se tromper, mais dans la voie des pieds, non dans celle des mœurs.

20. In quibus rebus nihil interest ad capesendum Dei regnum, utrum credantur an non, vel utrum vera sive sint, sive putentur falsa; in his errare, id est, aliud pro alio putare, non arbitrandum est esse peccatum: aut si est, minimum esse atque levissimum. *Ibid. c. 21, in princ. p. 112, D.*

Dans les choses où il n'importe nullement, pour acquérir le royaume de Dieu, qu'on les croie ou non, qu'on les regarde comme fausses ou comme vraies, on peut errer, c'est-à-dire prendre une chose pour une autre; mais ce ne saurait être un péché, ou s'il y a péché, il est sans gravité et de légère importance.

21. Errores etiam si peccata non sunt, tamen in malis hujus vitæ deputandi sunt: quæ ita subjecta est vanitati, ut approbentur hic falsa pro veris, respuantur vera pro falsis, teneantur incerta pro certis. *Ibid. prope finem, p. 113, A.*

Quoique les erreurs ne soient pas des péchés, il faut pourtant les mettre au nombre des maux de cette vie. Cette vie est tellement sujette à la frivolité, qu'on y prend le faux pour le vrai, qu'on y méprise la vérité pour s'attacher au mensonge, qu'on accepte l'incertain pour le certain.



3. Aug. 22. Laudator errans confirmat errorem, et adulans allicit in errorem. *Lib. 2 de Trinit. in fine proemii, p. 18, D, t. 3.*

La fausse louange confirme l'erreur, et l'adulation entraîne dans l'erreur.

23. Errat quisquis putat veritatem posse cognoscere, cum adhuc nequiter vivat. *Pros.*

C'est une erreur de penser qu'on puisse connaître la vérité tant qu'on vit dans l'iniquité.

24. Sicut in cognitione cavendus est error, sic in actione cavenda est nequitia. *De Agone christiano, c. 13, in princ. p. 343, A, t. 3.*

De même que dans les connaissances que l'on cherche à acquérir il faut éviter l'erreur, ainsi dans les actions il faut éviter la malice.

25. Non est consequens, ut continuo erret quisquis aliquid nescit, sed quisquis se existimat scire quod nescit. *In Ench. c. 17, in princ. p. 110, D, t. 3.*

On ne peut pas conclure de ce qu'un homme ignore une chose qu'il se trompera; mais celui qui croit savoir ce qu'il ignore se trompera nécessairement.

26. Approbare, falsum, erroris est proprium. *Ibid.*

C'est le propre de l'erreur d'approuver ce qui est faux.

27. Tanta est pernicies animorum, qui cum vincere homines volunt, ab errore vincuntur. *Contra Adimantum, c. 8, in fine, p. 146, C, t. 6.*

Elle est bien grande la ruine des âmes de ceux qui, voulant subjuguier les hommes, sont eux-mêmes vaincus par l'erreur.

28. Ipse erroris accipit crimen, qui errori communicat crimen. *Lib. 3 contra Julian. c. 1, circa med. p. 673, B, t. 7.*

L'erreur est un crime pour celui qui a rendu l'erreur criminelle.

29. Melius est errore non decipi, quam errantium laudibus honorari. *Lib. 3 de Anima et ejus origine, c. 1, in fine, p. 801, B, t. 7.*

Il est bien mieux de n'être point trompé par l'erreur que d'être honoré par les louanges de ceux qui se trompent.

30. Interest quantum et in quibus erretur, et quam facile quisque corrigat, vel quanta pertinacia suum defendere conetur errorem. *De Bono perseverantiae, c. 21, post med. pag. 880, C, t. 7.*

Il est important de connaître combien et en quoi l'on se trompe, quelle facilité l'on a à revenir de son erreur, ou avec quelle obstination on la défend.

31. Errorem definire est facilius, quam finire. *Lib. 1 contra Acad. c. 4, post init. t. 1.*

Il est plus facile de définir l'erreur que d'y mettre un terme.

32. Sapiens eris, si malueris errore non de-

cipi, quam errantium laudibus honorari. *Lib. 3 de Anima et ejus orig. c. 1, post med. t. 7.*

Vous serez sage si vous préférez éviter l'erreur que de recevoir les louanges de ceux qui sont dans l'erreur.

33. Lædes me, si mihi tacueris errorem meum, quem forte inveneris in factis vel dictis meis. *Ep. 13, c. 2, circa init. t. 2.*

Vous me blessez si vous ne cachez les erreurs que vous pouvez remarquer dans mes actions ou dans mes desirs.

34. Dum erubescis corrigere errorem, non erubescis permanere in errore, quod utique potius erubescendum fuit. *Ep. 48, circa fin. tom. 2.*

Vous rougissez de corriger vos erreurs, et vous ne rougissez pas de rester dans l'erreur, ce qui est pourtant plus honteux.

35. Homo non potest mentem vindicare ab erroribus, nisi Deus adsit lux mentium. *Epist. 52, ante med. t. 2.*

L'homme ne peut garantir son esprit de l'erreur, si Dieu, qui est la lumière des âmes, ne l'éclaire.

36. Qui desperant se posse in catholica disciplina invenire quod quaerunt, atteruntur erroribus. *Lib. 1 de Gen. contra Manich. cap. 1, circa fin. t. 1.*

Ceux-là sont accablés par l'erreur, qui désespèrent de pouvoir trouver dans l'enseignement catholique ce qu'ils cherchent.

37. Hoc est erroris proprium, ut quod cuique displicet, etiam Deo displicere arbitretur. *Ibid. lib. 2, c. 16, ante finem.*

C'est le propre de l'erreur de croire que ce qui nous déplaît déplaît aussi à Dieu.

38. Non omnis error hæresis est, quamvis omnis hæresis, quæ in vitio ponitur, nisi errore aliquo, hæresis esse non possit. *De Hæres. ad Quod vult Deum, post init. t. 6.*

Toute erreur n'est pas une hérésie, quoique toute hérésie, qui a pour cause un vice, ne puisse être une hérésie qu'autant qu'elle contient une erreur.

39. Quantum accedit finis mundi crescunt errores. *Tract. 25 sup. Joan. longe post init. tom. 9.*

Plus la fin du monde approche, plus les erreurs s'accroissent.

40. Noli in homine amare errorem, sed hominem: hominem enim Deus fecit, errorem ipse homo fecit. *Tract. 7 sup. Ep. Joan. ante finem, t. 9.*

Dans un homme, aimez l'homme et non son erreur; car c'est Dieu qui a fait l'homme, tandis que c'est l'homme qui a fait l'erreur.

41. Jam grandes etiam Deo servientes, tentat error ut decipiat. *Lib. 4 contra Julian. c. 26, ante finem, t. 7.*

L'erreur tente et cherche à tromper même les grands serviteurs de Dieu.

42. Error veritate pellendus est. *Ibid. lib. 6, c. 1, in princ.*

La vérité doit chasser l'erreur.

- S. Aug. 43. Ab omni errore veritas liberat, atque in omni errore falsitas implicat. *De Mendacio, c. 1, circa med. t. 4.*  
La vérité nous délivre de toute erreur; la fausseté, au contraire, nous engage dans toutes les erreurs.
44. A Dei contemplatione decidentibus, magnis erroribus implicamur. *De Morib. Eccles. c. 19, post init. t. 1.*  
A mesure que nous détournons nos regards de Dieu, les erreurs les plus grossières s'emparent de nous.
45. Solus liber fit, qui errorem vincit. *Lib. 4 de Musica, c. 6, circa init. t. 1.*  
Celui-là seul est libre qui a vaincu l'erreur.
46. Erroris præoccupatio impedit veritatis intelligentiam. *Lib. 2 de Nuptiis, c. 23, circa init. t. 7.*  
La préoccupation de l'erreur empêche l'intelligence de la vérité.
47. Nunquam errari tutius existimo, quam cum in amore veritatis et rejectione nimia falsitatis erratur. *De Mend. c. 1, circa med. t. 4.*  
Il n'est pas d'erreur qui soit moins à craindre que celle qui naît de l'amour de la vérité et de l'horreur trop grande de la fausseté.
- V. Beda. 48. Errat facillime qui non curat, quo rectius pergat. *In suis Prov. verb. Errat, p. 188, tom. 2.*  
Il erre très-facilement celui qui ne cherche pas une voie plus parfaite.
- S. Bonav. 49. Prudentis est discernere, ubi contingit errare. *Sup. Ecclesiasten, c. 7, ante med. pag. 320, col. 2, C, t. 1.*  
Un homme prudent doit discerner où il est facile de se tromper.
50. Errare potero, hæreticus nunquam ero. *Sup. Sap. c. 7, ante med. p. 365, col. 2, litt. E, tom. 1.*  
Je pourrai tomber dans l'erreur, mais jamais je ne serai hérétique.
51. Quanto nobilior est cognitio, tanto peior est error. *Lib. 2 Compend. Theolog. verit. c. 25, p. 712, col. 1, B, t. 7.*  
Autant la connaissance de la vérité nous élève, autant l'erreur nous abaisse.
- Cassiodor. 52. Tribus modis provenire humanos constat errores: cogitatione, facto et dicto. *Sup. Psal. 1, vers. 1, fol. 4, col. 3.*  
Il est constaté que les erreurs humaines découlent de trois sources: les pensées, les actions, les paroles.
53. Quid potest esse gravius, quam ibi errare, ubi et alterum possis extinguere? *Sup. Psal. 5, circa med. vers. 9, fol. 9, col. 4.*  
Peut-il y avoir rien de plus grave que d'errer là où l'erreur peut causer la perte d'un tiers?
- S. Ciprian. 54. Si non obtemperat error veritati, multo magis veritas non consentit errori. *In Sent. episcop. concilii Carthay. sent. 43, p. 402, col. 1, t. 2.*  
Si l'erreur n'obtempère jamais à la vérité, à plus forte raison la vérité n'accepte jamais l'erreur.
55. Modicus error in principio, magnus erit in fine. *De fructuosa temporis deductione, art. 1, in princ. fol. 95, p. 2, et S. Bon. Serm. 20 de Apost. ante med. t. 3.*  
Une erreur paraît bien petite dans son principe; elle est bien grande à la fin.
56. Quid prodest illi suo errore non polli, qui consensum præstat erranti? *In decret. part. 1, dist. 83, can. Quid.*  
De quoi servira à un homme de n'être point souillé par une erreur qui lui soit propre, s'il donne son consentement à l'erreur d'un autre?
57. Error cum virtus creditur, difficilior emendatur. *Lib. 23 Mor. c. 17, ante finem, num. 23, col. 119, C, t. 1.*  
Quand on prend l'erreur pour une vertu, il est plus difficile de la réformer.
58. Melius est, ne quisquam errore vulneretur, obsistere, quam vulnere, qualiter sanari possit exquirere. *Lib. 3 in Reg. indict. 12, c. 35, Ep. 35, sub finem, col. 768, D, t. 2.*  
Il est mieux d'opposer tous ses efforts pour empêcher l'erreur de blesser les âmes que de chercher les moyens de les guérir quand elles sont blessées.
- S. Hier. 59. Erravimus juvenes, emendemus senes. *Tom. 2, Ep. 19 ad Pamm. et Ocean. in med. p. 191, B.*  
Nous avons erré dans la jeunesse, réformons-nous dans la vieillesse.
60. Errasse, humanum est; confiteri errorem, prudentis. *Tom. 2, Ep. 59 ad Pammach. sub finem, p. 370, D.*  
Avoir erré est l'apanage de notre nature; avouer notre erreur est de la prudence.
- Hugo a S. Victore. 61. Error quanto manifestius agnoscitur, tanto citius reprobatur: occultus autem, dum foris speciem veritatis crexit, intus venenum falsitatis infundit. *Lib. 1 de Vanit. mundi, ante finem, p. 174, F, t. 2.*  
Une erreur est d'autant plus vite réprochée qu'elle nous apparaît plus clairement; mais si elle demeure cachée, elle revêt à l'extérieur l'apparence de la vérité, et elle répand au-dedans le poison de la fausseté.
- Hugo card. 62. Error nunquam stat, sed serpit. *Sup. 2 Timoth. c. 3, f. 228, col. 3, t. 7.*  
L'erreur ne demeure jamais stationnaire; elle se répand toujours.
- S. Innoc. II 63. Error, cui non resistitur, approbatur: et veritas, cum minime defensatur, opprimitur. *Et hab. in decretis Gratian. dist. 3, can. Error, fol. 92, col. 1.*  
On approuve une erreur à laquelle on ne résiste pas, et une vérité qu'on ne défend pas est opprimée.
- S. Jean. Ch 64. Ipsa res facit errare, que facit alterius errorem non cognoscere. *Hom. 19 sup. Matth. oper. imperf. post init. col. 868, C, t. 2.*  
Ce qui nous empêche de connaître l'erreur d'un autre nous fait errer nous-mêmes.

S. Joan. Chr. 65. Non error diabolicus fecit homines malos, sed homines mali diabolicum sibi fecerunt errorem. *Ibid. post init. col. 868, D.*

Ce n'est pas une erreur diabolique qui rendit les hommes méchants, mais ce furent les hommes méchants qui se firent une erreur diabolique.

66. Non error generat peccata, sed peccata errorem. *Ibid. post init. col. 869, A.*

Ce n'est pas l'erreur qui produit les péchés, mais ce sont les péchés qui produisent l'erreur.

67. Magnum sane et laudabile est misereri pauperibus, sed multo magis errantem ab errore revocare. *Hom. 3 sup. 1 Cor. in Moral. ante med. col. 343, D, t. 4.*

C'est une œuvre bien grande et bien louable d'avoir pitié des pauvres, mais c'est une œuvre bien plus grande et bien plus louable de rappeler un homme d'une erreur.

68. Ea est erroris vis, ut sisti non queat, sed corruptum dogma semper profert. *Hom. 6 sup. 2 Tim. a med. col. 1380, D, t. 4.*

Telle est la force de l'erreur, qu'elle ne peut rester immobile; il faut que toujours elle publie le dogme qu'elle a altéré.

69. Conditio erroris etiam nullo sibi obsistente consenscit ac defluit. *Hom. 4 de Laud. D. Pauli, sub finem, col. 1081, t. 3.*

La condition de l'erreur, même quand personne ne la combat, est de vieillir et de disparaître.

J. an. Sares-b. 70. Invalescentibus errorum tenebris, veritas evanescit, et virtutum radice succisa, seges germinat vitiorum, lumen rationis extinguitur, et totus homo casu miserabili fertur in præcepis. *Lib. 1 de Nugis curial. c. 1, in med. p. 342, col. 2, E, apud Bibl. Patr. t. 15, edit. Colon. 1618.*

Lorsque les ténèbres de l'erreur se fortifient, la vérité s'évanouit, et la racine des vertus étant coupée, la moisson du vice germe, la lumière de la raison s'éteint, et l'homme tout entier, par une chute misérable, tombe dans l'abîme.

S. Leo I. 71. Magistri erroris existunt, qui veritatis discipuli non fuerunt. *Ep. 10 ad Flavian. Constantinop. episc. c. 1, in fine.*

Il existe des maîtres d'erreurs qui ne furent jamais les disciples de la vérité.

72. Splendescit fidei puritas, cum ab ea sorde separatur errorum. *Ep. 22 ad Constantinop. in fine.*

La pureté de la foi jette un grand éclat lorsqu'elle est dégagée des souillures des erreurs.

S. Petr. D. m. 73. Licet error semper sit et ubique vitandus, tolerabilis tamen est, si quibus iustificet peccatorem, quam si præjudicet innocenterem. *Opusc. 30, c. 1, ante med. p. 619, col. 1, B, t. 1.*

Quoique l'erreur doive être toujours et partout évitée, cependant il est plus tolérable que quelqu'un justifie un pécheur que s'il condamnait un innocent.

74. Quid prodest illi suo errore non pollui, qui consensum præstat erranti? *Et hab. in decret. Gratian. part. 1, dist. 83, can. Quid, fol. 92, col. 1.*

De quoi sert à un homme de n'être point souillé par une erreur qui lui soit propre, s'il approuve l'erreur d'un autre?

75. Multi in principio ex parvo errore cœpto, in pelagus erroris dilapsi et effusi sunt. *Contra Manich. post init. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 104, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Salvianus.

Un grand nombre, ayant adhéré dans le principe à une légère erreur, ont été entraînés dans un déluge d'erreurs.

76. Quem amor tenet servandæ integritatis, ante omnia falsi ad se famam non admittit erroris. *Hom. 1 de Bono disc. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 6, part. 3, p. 476, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

S. Valerian.

Celui qui désire conserver l'intégrité de sa foi ne doit pas se montrer empressé à introduire auprès de lui le bruit d'une fausse erreur.

77. Superflue te putas ardui itineris, et viæ asperæ semitas tenere, si animæ impediariis errore. *Ibid. Hom. 2 de arcta Vita, prope med.*

C'est bien en vain que vous croirez marcher dans une voie pénible et dans une route anstère, si l'erreur de votre esprit vient se poser comme un obstacle devant vous.

#### SENTENTIE PAGANORUM.

78. Cujusvis hominis est errare; nullius autem, nisi insipientis, in errore perseverare. *Orat. 54, Philipp. 2, post init. num. 5, t. 2.*

Cicero.

Tout homme peut tomber dans l'erreur, mais il n'y a que l'insensé qui y persévère.

79. Simulacra editi in lucem sumus, in omni continuo pravitata, et in summa opinio-nis perversitate versamur, ut pene cum lacte nutricis errore suscipe videamur. *Lib. 3 Tuscul. Quest. in princ.*

Aussitôt que nous sommes engendrés à la lumière, nous nous trouvons environnés de toute espèce de vices et d'opinions, les plus perverses, de telle sorte qu'on dirait que nous avons sucé l'erreur avec le lait de nos nourrices.

80. Nemo sibi tantum errat, cum errat, sed alii erroris causa et auctor est. *Pros.*

Sen ca.

Lorsque nous tombons dans une erreur, cette erreur n'est pas funeste à nous seuls, car nous devenons la cause et les auteurs des erreurs des autres.

81. Versat nos et præcipitat traditus per manus error, alienisque perimus exemplis. *De beata Vita, c. 1, post med. p. 490, t. 1.*

Livrés aux mains de l'erreur, elle nous agite et nous précipite; nous périssons entraînés par l'exemple des autres.

82. Cæci ducem quærunt, non sine duce erramus. *Ep. 50, ante med. p. 610, t. 2.*

Les aveugles cherchent un guide; pour nous, nous errons sans guide.

83. Cum singulorum error publicum fecerit, singulorum errorem facit publicus. *Ep. 81, ante finem, p. 705, t. 2.*

Lorsque l'erreur d'un petit nombre devient publique, le public participe à l'erreur du petit nombre.

84. Recti apud nos locum tenet error, ubi publicus factus est. *Ep. 123, ante med. p. 883, tom. 2.*

Là où une erreur est devenue publique, elle remplace la vérité.

## ERUDIRE (INSTRUIRE).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Erudit filium suum homo, sic Dominus Deus tuus erudit te. *Deut. 8, v. 5.*

Le Seigneur votre Dieu vous a instruits comme un père enseigne son fils.

2. Aperit Deus aures virorum, et erudiens eos instruit disciplina. *Job 33, v. 16.*

Dieu ouvre les oreilles des hommes et grave en eux ses leçons.

3. Docet nos Deus super jumenta terræ, et super volucres cæli erudit nos. *Ibid. 35, v. 11.*

Dieu nous a donné plus de sagesse qu'aux animaux des champs, plus d'intelligence qu'aux oiseaux de l'air.

4. Erudimini, qui judicatis terram. *Ps. 2, v. 10.*

Instruisez-vous, vous qui jugez la terre.

5. Beatus homo, quem tu erudieris, Domine! *Ps. 93, v. 12.*

Heureux l'homme que vous aurez instruit, Seigneur!

6. Qui erudit derisorem, ipse injuriam sibi facit. *Prov. 9, v. 7.*

Celui qui reprend le moqueur s'expose lui-même à la raillerie.

7. Labia justi erudiant plurimos. *Ibid. 10, v. 21.*

Les lèvres du juste en instruisent plusieurs.

8. Qui parit virgæ, odit filium suum : qui autem diligit illum, instanter erudit. *Ibid. 13, v. 24.*

Épargner le châtement, c'est haïr son fils; celui qui l'aime veille à le corriger.

9. In corde prudentis requiescit sapientia, et indoctos quosque erudiet. *Prov. 14, v. 33.*

La sagesse repose dans le cœur de l'homme prudent, et il instruit par elle tous les ignorants.

10. Semita vite super eruditum, ut declinet de inferno novissimo. *Ibid. 15, v. 24.*

L'homme bien instruit voit au-dessous de lui le sentier de la vie, et il évite le profond abîme de l'enfer.

11. Eruditus in verbo reperiet bona. *Ibid. 16, v. 20.*

Celui qui se nourrit de la parole de Dieu trouvera le bien.

12. Fons vitæ, eruditio possidentis : doctrina stultorum, fatuitas. *Ibid. v. 22.*

La science est une source de vie pour celui qui la possède; la science des insensés est la folie.

13. Pretiosi spiritus, vir eruditus. *Ibid. 17, v. 27.*

L'homme savant ménage la pensée de son esprit comme une chose précieuse.

14. Erudi filium tuum, ne desperes : ad in perfectionem autem ejus, ne ponas animam tuam. *Ibid. 19, v. 18.*

Corrige ton fils, l'appui de tes espérances; mais ne te laisse pas emporter jusqu'à lui donner la mort.

15. Erudi filium tuum, et refrigerabit te, et dabit delicias animæ tuæ. *Ibid. 29, v. 17.*

Instruis ton fils, et il te donnera la paix, et il sera les délices de ton âme.

16. Filii tibi sunt? erudi illos, et curva illos a pueritia illorum. *Eccli. 7, v. 25.*

As-tu des fils? instruis-les et accoutume-les au joug dès leur enfance.

17. Qui misericordiam habet, docet et erudit, quasi pastor gregem suam. *Ibid. 18, v. 13.*

Dans sa clémence, il enseigne et châtie les hommes comme le pasteur ses brebis.

18. Non erudietur, qui non est sapiens in bono. *Ibid. 21, v. 14.*

Il ne sera jamais habile, celui qui n'est pas sage dans le bien.

19. Homo assuetus in verbis inproperii, in omnibus diebus suis non erudietur. *Ibid. 23, v. 20.*

L'homme accoutumé aux paroles outrageantes ne se corrigera jamais.

20. Vir peritus multos erudit, et animæ suæ suavis est. *Ibid. 37, v. 22.*

L'homme sage en a instruit plusieurs, et il a été bon à son âme.

21. Vir sapiens plebem suam erudit, et fructus sensus illius fideles sunt. *Ibid. v. 26.*

L'homme sage instruit son peuple, et le fruit de sa prudence est durable.

22. Vir disciplinatus et eruditus custodiet se. *Ibid. 40, v. 31.*

L'homme prudent et sage se préservera de ce mal.

23. Eris eruditus in omnibus, et probabilis in conspectu omnium vivorum. *Ibid. 42, v. 8.*

Tu seras instruit en toutes choses, et tu seras approuvé en présence de tous les hommes.

24. In manu forti erudit me Dominus. *Isa. 8, v. 11.*

Le Seigneur, me saisissant de sa main puissante, m'a instruit.

25. Erudiet illum in judicio, Deus suus docet illum. *Ibid. 28, v. 26.*

Dieu l'instruira dans la sagesse; son Dieu l'enseignera.

26. Erudire, Jerusalem, ne forte recedat anima mea a te, dicit Dominus. *Jer. 6, v. 8.*

Jérusalem, rentre en toi-même, de peur que mon âme ne se retire de toi, dit le Seigneur.

27. Castigasti me, et eruditus sum. *Ibid. 31, v. 18.*

Vous m'avez châtié, et j'ai été instruit,

28. De excelso misit ignem in ossibus meis, et erudit me. *Thren.* 1, v. 1-3.

Il a envoyé du ciel le feu dans mes os, et il m'a châtié.

29. Qui ad justitiam erudunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates fulgebunt. *Dan.* 12, v. 3.

Ceux qui enseignent la justice à plusieurs brilleront comme les étoiles dans toute l'éternité.

## ESSE (ÊTRE).

### DEFINITIO.

S. Aut. de fad.

Esse vere proprieque dicuntur, quæ nec incrementum crescunt, nec detractatione minuuntur, nec variatione permutantur : esse autem non habet contrarium, nisi non esse. *Serm.* 2 dom. 5 post Trinit. post med. f. 203, p. 1.

On appelle véritablement et proprement être ce qui ne croît point en intensité, ce qui n'est point diminué par soustraction, ce qui n'est point changé par variation. L'être n'a pour contraire que le non-être.

Bœtius.

Esse est, quod ordinem retinet, servatque naturam quod vero ab hac deficit, esse etiam quod in sui natura situm est, derelinquit. *Lib. 4 de Consolat. philos. prosa 2, post med.*

L'être, c'est ce qui garde l'ordre, ce qui conserve sa nature ; mais ce qui sort de sa nature cesse d'être ce que l'on est dans cette nature.

S. Thomas Aquinas.

Essentia est illud, cujus actus est esse. *Part. 1 Summ. quest. 39, art 2, in corp. ad 3, p. 73, col. 2.*

L'essence est cette chose dont l'acte est d'être.

### SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Ego sum, qui sum : hoc nomen mihi est in æternum. *Exod.* 3, v. 14-15.

Je suis Celui qui suis, c'est là mon nom pour l'éternité.

2. Solus es, et una plasmatio nos sumus manuum tuarum. *4 Esdr.* 8, v. 7.

Seul vous êtes, et nous sommes l'ouvrage de vos mains.

3. Ignorat homo, quid ante se fuerit ; et quid post se futurum sit, quis ei poterit indicare ? *Eccli.* 10, v. 14.

L'homme ignore ce qui a été avant lui ; et ce qui sera après lui, qui pourra le lui apprendre ?

4. Omnes gentes quasi non sint, sic sunt coram Deo, et quasi nihilum et inane reputatae sunt. *Isa.* 40, v. 17.

Tous les peuples sont devant Dieu comme s'ils n'étaient pas ; ils sont pour lui comme le vide et le néant.

5. Ecce vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem sæculi. *Matth.* 28, in fine.

Voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

6. A modo dico vobis, priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis quia ego sum. *Joan.* 13, v. 19.

Je vous dis ceci maintenant avant que la chose arrive, afin que, lorsqu'elle sera arrivée, vous reconnaissez ce que je suis.

7. Gratia Dei sum, id quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit. *1 Cor.* 15, v. 10.

C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce n'a point été stérile en moi.

8. Numquid quæ cogito, secundum carnem cogito, ut sit apud me est et non ? *Pros.* 2 *Cor.* 1, v. 17.

Ce que j'ai voulu, l'ai-je décidé humainement, et y a-t-il en moi le oui et le non ?

9. Fidelis autem Deus, quia sermo noster qui fuit apud vos, non est in illo est et non. *V. 18.*

Dieu, qui est la vérité même, m'est témoin qu'il n'y a point eu de oui et de non dans la parole que je vous ai annoncée.

10. Dei enim Filius Jesus Christus, qui in vobis per nos predicatus est, per me non fuit est et non, sed est in illo fuit. *V. 19.*

Car Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui vous a été prêché par nous, n'est pas tel que le oui et le non se trouvent en lui, mais il n'y a en lui que oui.

11. Si quis existimat se aliquid esse, cum nihil sit, ipse se seducit. *Galat.* 6, v. 3.

Si quelqu'un s'imagine être quelque chose, il se trompe lui-même, parce qu'il n'est rien.

12. Carissimi, nunc filii Dei sumus, et nondum apparuit quid erimus. *Prosec.* 1 *Joan.* 3, v. 2.

Mes bien-aimés, nous sommes maintenant les enfants du Dieu ; mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore.

13. Scimus, quoniam cum apparuerit, similes ei erimus, quoniam videbimus eum, sicuti est. *V. 2.*

Nous savons que, quand il viendra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.

14. Gratia vobis et pax ab eo, qui est, et qui erat, et qui venturus est. *Apoc.* 1, v. 4.

La grâce et la paix soient avec vous de la part de Celui qui est, qui était et qui doit venir.

15. Ego sum alpha et omega, primus et novissimus, principium et finis. *Ibid.* 22, v. 13.

Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier, le commencement et la fin.

### SENTENTIA PATRUM.

16. Essentia divina per se est id quod est, et per quam est quicquid vere aut bonum, aut magnum aliquid est : et quæ est summum magnum, summumque bonum, summumque ens sive existens, id est summum omnium quæ sunt. *In Monologio, c. 4, ante finem.*

S. Anselm.

L'essence divine, c'est être ce qui est par soi, et ce par

quoi quelque chose est vraiment bonne et vraiment grande, c'est ce qui est le souverain bien, le souverainement grand, l'être, c'est-à-dire ce qui existe, etc'est ce qu'il y a de plus élevé dans la série des êtres.

S. Anselm.

17. Nec ille de quo esse aliquis, potest esse ille qui de se est : nec ille qui de aliquo est, valet esse is de quo est. *De Process. Spirit. S. verbo Credunt, in fine, B.*

Et celui duquel quelqu'un tire son origine ne peut être celui qui existe par lui-même, ni celui qui tire son origine de quelqu'un ne peut être celui duquel il est.

S. Aut. de Pad.

18. Male esse, non est esse, et qui a vero esse cecidit, nihilum et inane potest reputari. *Pros.*

Être mal, ce n'est pas être, et celui qui cesse d'être dans la vérité doit être regardé comme vain et néant.

19. Esse vere proprieque dicuntur, quæ nec intensione crescunt, nec detractioe minuuntur, nec variatione permutantur : esse autem non habet contrarium, nisi non esse. *Serm. 2 dom. 5 post Trinit. post med. f. 203, p. 1.*

On appelle véritablement et proprement être ce qui ne croît point en intensité, ce qui n'est point diminué par soustraction, ce qui n'est point changé par variation. L'être ne peut avoir pour contraire que le non-être.

S. Aug.

20. Verum est id quod est : quia quidquid est, verum est. *Lib. 2 Soliloq. c. 5, in fine, p. 370, D, t. 1.*

Le vrai est ce qui est, parce que tout ce qui est est la vérité.

21. Considera quantum potes, quam magnum bonum sit ipsum esse, quod et beati et miseri volunt : nam si hoc bene consideraveris, videbis te in tantum esse miserum, in quantum non propinquas ei, quod summæ est. *Lib. 3 de lib. Arb. c. 7, ante med. p. 471, B, t. 1.*

Considérez autant qu'il est en vous combien l'être en soi est un grand bien, puisque les heureux comme les malheureux le désirent également ; car, si vous y réfléchissez sérieusement, vous verrez que votre misère est d'autant plus grande que vous restez plus éloigné de Celui qui est l'être souverain.

22. Est una, atque summa essentia, ex qua est omne quidquid est, in quantum est : quia in quantum est, quidquid est, bonum est. *De vera Religione, c. 11, post med. p. 191, D, t. 1.*

Il est une seule et souveraine essence de laquelle tout être a reçu l'existence en tant qu'être, parce qu'en tant qu'être tout ce qui est est bon.

23. Non meo vel ingenio, vel merito, sed Dei dono sum, si quid laudabiliter sum. *Epist. 52 ad Macedon. ante med. p. 151, A, t. 2.*

S'il y a quelque chose de louable dans mon être, je ne le dois ni à mon génie, ni à mon mérite, mais à la seule libéralité de Dieu.

24. Sicut ab eo quod est sapere, dicta est sapientia, et ab eo quod est scire, dicta est scientia : ita ab eo quod est esse, dicta est essentia : et quis est, quam ille qui dixit famulo suo Moysi : Ego sum qui sum ? *Lib. 15 de Trinit. c. 2, in princ. p. 127, A, t. 3.*

De même que la sagesse est ainsi appelée de l'action

d'être sage, et la science du savoir de quelqu'un, ainsi l'essence est ainsi dite de celui dont l'action est d'être ; et quel est celui-là, si ce n'est Celui qui dit à son serviteur Moïse : Je suis Celui qui suis ?

S. Aug.

25. Magna hominis miseria est, cum illo non esse, sine quo non potest esse : in quo enim est, procul dubio sine illo non est, et tamen si ejus non meminit, eumque non diligit, cum illo non est. *Ibid. lib. 14, c. 12, in fine, pag. 309, B.*

C'est une grande ruine pour l'homme que de n'être pas avec Celui sans lequel il ne peut être ; car là où il est, il est certain qu'il n'y est pas sans lui, et pourtant, s'il ne pense pas à lui, s'il ne l'aime pas, il n'est pas avec lui.

26. Esse duobus modis est in aliquo :

Uno, quo ita est, ut etiam se jungi, atque alibi esse possit ;  
Altero autem, quo ita est aliquid in subjecto, ut ab eo nequeat separari. *Lib. 2 Solil. c. 12, in princ. p. 323, A, t. 1.*

Il y a deux manières d'être dans quelqu'un :

La première, lorsqu'on est de telle sorte que l'on puisse se séparer et être ailleurs ;  
La seconde, lorsqu'une chose est tellement unie à son sujet qu'elle ne puisse en être séparée.

27. Vide quam absurde illud dicatur : Mallem non esse, quam miser esse. Qui dicit : Mallem hoc quam illud, eligit aliquid ; non esse autem non est aliquid, sed nihil, et ideo nullo pacto potes recte eligere, quando quod eligas non est. *Lib. 3 de lib. Arb. c. 8, in princ. pag. 472, C, t. 1.*

Voyez combien il est absurde de dire : J'aimerais mieux n'être pas que d'être malheureux. Celui qui dit : J'aime mieux ceci que cela, choisit quelque chose ; mais je ne pas être n'est pas quelque chose, ce n'est rien, et par conséquent vous ne pouvez d'aucune manière faire un choix quand l'objet du choix n'existe pas.

28. Hoc maxime esse dicendum est, quod semper eodem modo sese habet, quod omnimodo sui simile est, quod nulla ex parte corrumpti ac mutari potest, id enim est quod esse verissime dicitur. *De Morib. Man. c. 1, ante med. tom. 1.*

On peut donner le nom d'être par excellence à Celui qui ne change jamais, qui est toujours semblable à lui-même, qui ne peut être ni corrompu ni changé en aucune de ses parties, car c'est bien là ce que l'on peut appeler être en toute vérité.

29. Nihil est esse quam unum esse : itaque in quantum quodque unitatem adipiscitur, in tantum est. *Ibid. c. 6, post med.*

Être n'est autre chose qu'être un ; ainsi dans la proportion que chaque être acquiert l'unité, dans la même proportion il a l'être.

30. Ubi non ego, ibi feliciter ego. *De Continentia, c. 13, in med. sup. illud, Galat. 2, Vivo ego, sed non ego, p. 713, B, t. 4.*

Là où ma personnalité disparaît, ma félicité augmente.

31. Non est ullus ulli medius locus, ut pos-

S. Aug.

sit esse, nisi cum diabolo, qui non est cum Christo. *Lib. 1 de peccat. mer. et remiss. c. 28, ante med. p. 454, B, t. 7.*

Il n'est pour personne de lieu intermédiaire où il puisse être; si son n'est point avec le Christ, il faut qu'on soit avec le démon.

32. Hæc est tota scientia magna hominis, scire quia ipse per se nihil est; quoniam quidquid est, a Deo est, et propter Deum est. *Sup. Psal. 70, conc. 1, in princ. p. 517, B.*

La grande science de l'homme consiste tout entière à savoir que l'homme n'est rien par lui-même, et que tout ce qu'il est, il l'est par Dieu et pour Dieu.

33. Ut homo sit aliquid, convertat se ad illum a quo creatus est: a quo habet ut sit, apud illum habet ut ei bene sit. *Sup. Psal. 70, conc. 2, circa med. vers. 21, p. 530, D, t. 8.*

Pour que l'homme soit quelque chose, qu'il se tourne vers son Créateur; Celui dont il a reçu l'être a aussi à lui donner d'être bien pour son Créateur.

34. Ego sum qui sum. Est enim vere est, et eo ipso quod vere est, sine initio et sine termino est. *Sup. Psal. 134, circa med. enarrat. vers. 3, p. 1064, t. 8.*

« Je suis Celui qui suis. » Il est donc véritablement, et par cela seul qu'il est véritablement, il est sans commencement et sans fin.

35. Homo aliud est quod est, aliud quod potest. Aliquando et est homo, et non potest quod vult; aliquando autem sic est homo, ut possit quod vult. Itaque aliud est esse ipsius, aliud posse ipsius: si enim hoc vellet esse ipsius, quod est posse ipsius, cum vellet possit. *Pros.*

Pour l'homme, autre chose est l'être, autre chose le pouvoir. Quelquefois il est homme, et il ne peut ce qu'il veut; d'autres fois il est homme tel, qu'il peut ce qu'il veut. C'est pourquoi autre est son propre être, autre sa propre puissance; car si son propre être se confondait avec sa propre puissance, il pourrait toujours ce qu'il voudrait.

36. Deus cui non est alia substantia ut sit, et alia potestas ut possit, sed consubstantiale illi est quidquid ejus est: et quidquid est, quia Deus est, non alio modo est, et alio modo potest, sed esse et posse simul habet, quia velle et facere simul habet. *Tract. 20 sup. Evang. Joan. de c. 5, ante med. p. 120, D, t. 9.*

En Dieu, la substance qui constitue son être ne diffère point de la puissance qui constitue son pouvoir; mais en lui tout ce qu'il a lui est consubstantiel, et tout ce qu'il est, parce qu'il est Dieu, n'a pas une autre manière d'être et une autre manière de pouvoir, mais l'être et le pouvoir sont unis, parce que l'action accompagne toujours la volonté.

37. O Domine Deus, quid est quod aisti: Ego sum qui sum? Nunquid coelum non est? Nunquid terra non est? Nunquid non sunt, ea quæ in terra et in cælo sunt? Nunquid homo ipse, cui loqueris, non est? Nunquid angelus, quem mittis, non est? Si omnia sunt hæc, quæ per te facta sunt, quid est quod tibi proprium quidam tenuisti ipsum esse, quod aliis non dedisti ut tu solus esses? Nam quomodo audio: Ego sum qui sum, quasi alia non sint? *Pros.*

O Seigneur Dieu, quelle est cette parole que vous avez

prononcée: Je suis Celui qui suis? Est-ce que le ciel n'est pas? est-ce que la terre n'est pas? est-ce que tout ce qui existe au ciel et sur la terre n'est pas? est-ce que l'homme lui-même auquel vous parlez n'est pas? est-ce que l'ange que vous envoyez n'est pas? Si toutes ces choses qui sont l'œuvre de vos mains existent, qu'est-ce donc que ce que vous vous êtes réservé en propre comme étant vous-même, que vous n'avez communiqué à personne pour que vous fussiez seul? Car comment dites-vous: Je suis Celui qui suis, comme si tout le reste n'était pas?

38. Res ergo quælibet qualicunque excellentia, si mutabilis est, non vere est: non enim est ibi verum esse, ubi est non esse.

Une chose quelconque donc, quelle que soit son excellence, si elle est muable, n'est pas véritablement, car il n'y a pas d'être véritablement là où se trouve le non-être.

39. Quidquid enim mutari potest, mutatum non est quod erat: si non est quod erat, mors quædam ibi facta est; peremptum est aliquid ibi quod erat et non est. *Ibid. tract. 8 de c. 8, post med. p. 199, A, B, t. 9.*

Car tout ce qui peut changer, une fois changé, n'est plus ce qu'il était. S'il n'est plus ce qu'il était, il y a donc eu là une certaine mort; il y a eu là d'enlevée une certaine chose qui était et qui n'est plus.

40. Discute rerum mutationes, invenies, fuit et erit esse non possit. *Ibid.*

Approfondissez les changements des choses, vous trouverez ceci: elle a été, elle sera. Pensez à Dieu, vous trouverez: il est; là, il fut et il sera, ne peut être.

41. Tu es summum esse, a quo est omne esse: quidquid enim est, a te est, quia sine te nihil est. *In Soliloq. animæ, c. 21, ante med. pag. 536, C, t. 9.*

Vous êtes l'être souverain d'où découle tout être; car tout est de vous parce que rien n'est sans vous.

42. Melius est carere esse, quam esse et perpetuo cruciari: nam non esse, cui posset obesse ignoro, sed habere esse et perpetuo cruciari, quid aliud est quam mortem sine morte semper habere? *Pros.*

Il vaut mieux ne pas exister que d'exister et être toujours malheureux; car le non-être à qui peut-être être contraire? Je l'ignore; mais avoir l'être et être éternellement tourmenté, qu'est-ce autre chose que mourir toujours sans jamais mourir?

43. Melius est et non esse, quam cum esse perpetuo affligi; esse Dei gratia habere nos scimus, sed semper bene esse, omnino ignoramus. *Serm. 26 ad fratres in eremo, post med. p. 945, A, t. 10.*

Il vaut mieux ne pas exister que d'être toujours malheureux; nous savons bien que nous avons l'être par une grâce de Dieu, mais nous ignorons complètement si nous serons toujours heureux.

44. De gignent non absurde dicitur, hoc enim esse quod est illud, quod ab eo gignitur. *De Immortal. anim. c. 8, circa med. t. 1.*

On peut, sans être absurde, dire de celui qui engendre qu'il est ce qu'est l'objet qu'il a engendré.

45. Credimus ex uno Deo omnia esse quæ sunt. *Lib. 1 de lib. Arbitr. c. 2, ante med. t. 1.*  
Nous croyons que tout ce qui est vient d'un seul Dieu.

S. Aug.

46. Si ingratus es in eo quod esse vis. jure cogeris esse quod non vis. *Ibid. lib. 3, c. 6, ante med.*

Si vous êtes ingrat envers celui que vous voulez être, vous serez forcé à bon droit d'être ce que vous ne voulez pas être.

47. Quanto amplius esse amaveris, tanto amplius vitam æternam desiderabis. *Ibid. lib. 3, c. 7, in med.*

Plus vous aimez l'être, plus vous désirerez la vie éternelle.

48. Qui plus amat esse, quam odit, miser esse adiciendo ad id quod amat, quod odit excludit. *Ibid. in fine.*

Celui qui aime plus l'être qu'il ne hait l'être malheureux, en ajoutant à ce qu'il aime, exclut ce qu'il hait.

49. Qui eligit non esse, profecto se nihil eligere convincitur. *Ibid. c. 8, post init.*

Celui qui choisit le non-être peut être convaincu qu'il ne choisit rien.

50. Omnes naturæ corruptibiles, omnino naturæ non essent, nisi a Deo essent : nec corruptibiles essent, si de illo essent ; quia hoc quod ipse est, essent. *De naturæ Boud, c. 10, t. 6.*

Toutes les substances corruptibles ne seraient pas tout à fait des natures si elles ne venaient de Dieu, et elles ne seraient point corruptibles si elles étaient de lui, parce qu'alors elles seraient ce qu'il est lui-même.

51. Natura nostra ut esset, Deum habet auctorem. *Lib. 11 de Civit. Dei, c. 25, in fine, tom. 5.*

Notre nature a Dieu pour auteur de son être.

52. Tam porro nemo est, qui esse nolit, quam nemo est qui non beatus esse velit : quomodo enim potest beatus esse, si nihil sit ? *Ib. c. 26, in fine.*

Il est aussi vrai que personne ne veut ne pas être, qu'il est vrai que personne ne veut n'être pas heureux ; car comment peut être heureux celui qui n'est rien ?

53. Deus rebus quas ex nihilo creavit, esse dedit, sed non summe esse, sicut ipse est : et aliis dedit esse amplius, aliis minus. *Ibid. lib. 12, c. 2, in med. t. 5.*

Dieu a donné l'être aux choses qu'il a tirées du néant, mais il ne leur a pas donné l'être souverain, comme il l'est lui-même, et il a donné l'être supérieur aux uns, inférieur aux autres.

54. Credibile esse alicubi esse, quod hic non est ; et aliquando fuisse, quod nunc non est. *Ib. lib. 3, c. 9, in fine.*

Il est croyable que ce qui n'est pas ici est quelque part, et que ce qui n'est plus maintenant a été autrefois.

55. Non essem, nisi esses in me. *Lib. 1 Confess. c. 2, in med. t. 1.*

Je n'existerais pas, si vous n'étiez en moi.

56. Ero ipse tecum, quia et ut sim tu dististi mihi. *Ibid. c. 25, in fine.*

Je serai moi-même avec vous, parce que c'est vous qui m'avez donné l'être.

57. Iuspexi quæ infra te sunt, et vidi nec omnino esse, nec omnino non esse. Esse quidem, quoniam abs te sunt : non esse autem, quoniam id quod es, non sunt ; id enim vere est, quod incommutabiliter manet. *Ibid. lib. 7, c. 11, in princ.*

J'ai regardé ce qui est au-dessous de vous, et j'ai vu que ces choses n'étaient ni tout à fait l'être, ni tout à fait le non-être : l'être parce qu'elles sont de vous, le non-être parce qu'elles ne sont pas ce que vous êtes ; car l'être véritable est essentiellement immuable.

58. Omnia vera sunt, in quantum sunt ; nec quidquam est falsitas, nisi cum putatur esse, quod non est. *Ibid. c. 15, in med.*

Toutes choses sont vraies en tant qu'elles sont, et une chose n'est fautive qu'autant qu'on la croit être ce qu'elle n'est pas.

59. Mecum eras, et tecum non eram. *Ibid. c. 27, in med.*

Vous étiez avec moi, et je n'étais pas avec vous.

60. Omnes naturas quæ non sunt, quod tu es, et tamen sunt, tu fecisti : et hoc solum a te non est, quod non est. *Ibid. lib. 12, cap. 11, circa princ.*

Toutes les substances qui ne sont pas ce que vous êtes, et qui pourtant existent, sont l'œuvre de vos mains, et il n'y a que ce qui n'est pas qui ne soit pas votre ouvrage.

61. Priusquam essem, tu eras : nec eram cui præstares ut essem, et tamen ecce sum ex bonitate tua præveniente totum hoc quod me fecisti. *Ibid. lib. 3, c. 1, in med.*

Avant que j'eusse l'être, vous étiez, et je n'étais pas même quelque chose à laquelle vous pussiez prêter l'être, et cependant voici que je suis tout ce que vous m'avez fait par votre bonté prévenante.

62. Me fecisti ut de te mihi bene sit, a quo mihi est, ut sim, cui bene sit. *Ibid. in fine.*

Vous m'avez fait afin que le bien me vienne de vous, de qui je tiens l'être, à qui ce bien sera fait.

63. Hoc maxime esse dicendum est, quod semper eodem modo sese habet. *De Morib. Manich. c. 1, circa med. t. 1.*

On peut appeler l'être par excellence Celui qui est toujours le même.

64. Esse contrarium non habet, nisi non esse. *Ibid. post med.*

L'être n'a pour contraire que le non-être.

65. Nulla essentia in quantum essentia est, aliquid habet contrarium : multo minus habet contrarium prima illa essentia, quæ dicitur veritas, in quantum essentia est. *De Immort. animæ, c. 12, post init. t. 1.*

Aucune essence, en tant qu'elle est essence, n'a rien de contraire ; à plus forte raison cette première essence qui est appelée la vérité, en tant qu'elle est essence, ne peut avoir de contraire.

66. Omnis essentia non ob aliud essentia est, nisi quia est. Esse autem non habet contrarium,



S. Aug. nisi non esse : unde nihil est essentia contrarium. *Ibid.*

Toute essence n'a d'autre raison d'être essence que parce qu'elle est, mais l'être ne peut avoir pour contraire que le non-être ; donc une essence n'a rien de contraire.

67. Deus auctor essentia est. *De Moribus Manich. c. 8, post init. t. 1.*

Dieu est l'auteur de l'essence.

68. Erubesco pingere quod sum, non audeo pingere quod non sum : odi quod sum, et non sum quod amo. *Epist. 109, ante fin. t. 2.*

Je rougis de peindre ce que je suis, et je n'ose peindre ce que je ne suis pas ; je hais ce que je suis, et je ne suis pas ce que j'aime.

69. Quis esses jam quidem acceperam, sed qualis erga me esses, nondum tenebam. *Ep. 265, post med. t. 2.*

Je savais déjà qui vous êtes ; mais ce que vous êtes pour moi, je ne le savais pas encore.

70. Quidquid est ex Deo ita est, ut ei debeat quod est. *Lib. 4 de Genes. ad litteram, c. 12, in med. t. 3.*

Tout ce qui est est tellement de Dieu, qu'il doit à Dieu ce qu'il est.

71. Nemo a seipso esse potest. *In Enchirid. c. 1, post med. t. 3.*

Nul ne peut être par lui-même.

72. Quia bonus est Deus, sumus : et in quantum sumus, boni sumus. *Lib. 2 de Doctr. christ. c. 32, post init. t. 3.*

Nous sommes parce que Dieu est bon, et plus nous sommes, plus aussi nous sommes bons.

73. Deus naturas essentiarum gradibus ordinavit. Sicut enim ab eo quod est sapere, vocatur sapientia : sic ab eo quod est esse, vocatur essentia. *Lib. 12 de Civit. Dei, cap. 2, in med. tom. 5.*

Dieu a gradué les natures des essences. De même que de l'action d'être sage est né le mot *sapientia*, ainsi de l'être est née l'essence.

74. Omne quod ad interitum tendit, ad non esse tendit. *Contra Epist. Manichæi, c. 40, in med. tom. 6.*

Tout ce qui tend à la mort tend au non-être.

75. Quod vere est, incommutabile est. *Tract. 2 sup. Epist. Joan. ante med. t. 9.*

Ce qui est véritablement est incommunicable.

76. Majoris miraculi est esse qui non erat, quam reviviscere qui erat. *Tract. 8 sup. Joan. post init. t. 9.*

C'est un plus grand miracle que celui qui n'était pas soit, que de rendre la vie à celui qui était.

77. Cum putamus nos aliquid esse, cum nihil simus, non solum non accipimus quod non sumus, sed amittimus quod sumus. *Ibid. tract. 1, post init. t. 9.*

Lorsque nous croyons être quelque chose, tandis que nous ne sommes rien, non seulement nous ne recevons pas ce que nous ne sommes pas, mais nous perdons ce que nous sommes.

78. Dum sibi parcens, sibi blandiens, sibi persuadens homo aliquid se esse existimal, cum nihil sit jam ipse se seducit. *Serm. 11 sup. Qui habitat, prope med. fol. 85, col. 2, E.*

Tandis que l'homme, en se montrant indulgent envers lui-même, en se flattant, en se faisant illusion, se persuade être quelque chose, il se trompe lui-même, puisqu'il n'est rien.

79. Esse in Deo vere est, quod nec a fuit præciditur, nec ab erit expungitur, sed solum atque inexpugnabile remanet ei esse, et manet quod est : nec fuit sane tollit illi ab esse æterno, nec erit esse in æternum, ac per hoc sibi vendicat verum esse, id est increabile, interminabile, invariabile. *Serm. 31 sup. Cantic. in princ. f. 160, col. 3, G.*

En Dieu il y a véritablement l'être auquel il fut ne retranche rien et il sera ne change rien, mais qui demeure toujours le seul et inaltérable être qui reste ce qu'il est. Il fut n'enlève rien à son être éternel, il sera n'empêche point qu'il n'ait été éternellement, et c'est par là que le nom d'être lui convient en propre, parce qu'il est l'incrécabable, l'immortel, l'invariable.

80. Qui curat esse, nisi propter te, Domine Jesu, pro nihilo est, et nihil est : et qui esse vult sibi, et non tibi, nihil esse incipit inter omnia. *Ibid. Serm. 20, in princ. fol. 148, col. 1, litt. C.*

Celui qui prend soin de son être pour autre chose que pour le Seigneur Jésus existe pour rien et n'est rien, et celui qui veut être pour soi et non pour Jésus commence à n'être qu'un néant au milieu de toutes choses.

81. Esse est nomen Dei ; quia esse Dei, est omne illud, quod in Deo est. *Serm. 2 in Hexam. post med. p. 18, col. 2, B, t. 7.*

Être est le nom de Dieu, parce que l'être de Dieu renferme tout ce qui est en Dieu.

82. Esse est nomen Dei manifestissimum et perfectissimum, et proprie proprium. *Ibid. Serm. 11, in princ. p. 58, col. 1, C, t. 1.*

Être est le nom de Dieu le plus clair et le plus parfait, celui qui lui convient exclusivement à tout autre.

83. Dic ubi tunc esset, cum præter eum nihil esset? tunc ubi? Nunc in se, quoniam sibi sufficit ipse. *Lib. 1 Compend. Theolog. verit. c. 17, post med. p. 695, col. 1, D, t. 7, part. 4.*

Dites où il était alors que rien n'existait que lui ; où était-il alors? Maintenant il existe en soi, parce qu'il se suffit à lui-même.

84. Esse non est accidens Deo, sed subsistens veritas, et manens causa. *Ibid. c. 18, in princ. p. 695, col. 2, B.*

L'être n'est pas un accident en Dieu, mais une vérité subsistante et une cause permanente.

85. Aliquid alicujus dicitur, esse novem modis :

- Per identitatem, ut essentia Patris ;
- Per creationem, ut creatura Dei ;
- Per perfectionem, ut peccata filiorum dicuntur esse patrum ;
- Per continentiam, ut quæ continent infernus ;

S. Bern.

S. Bonav.

S. Bonav.

Aliquid aliquid dicitur esse novem modis :

- Per actionem, ut occisio Cain;
- Per mysterium, ut baptismus Joannis;
- Per cultum, ut Deus Abraham;
- Per donationem, ut justitia Dei;
- Per acceptionem, ut justitia hominis. *Sup. Ps. 50, circa med. p. 112, col. 1, D, t. 1.*

On dit qu'une chose peut appartenir à quelqu'un de neuf manières :

- Par identité, comme l'essence du Père;
- Par création, comme créature de Dieu;
- Par point de départ : c'est ainsi que les péchés des enfants sont attribués aux pères;
- Par contenance : par exemple, ce que contient l'enfer;
- Par action, comme la mort à Cain;
- Par mystère, comme le baptême de Jean;
- Par culte, comme le Dieu d'Abraham;
- Par distribution, comme la justice de Dieu;
- Par acception, comme la justice de l'homme.

86. Qui est principalis, est nomen omnibus nominibus Dei, quæ de Deo dicuntur : totum enim in seipso comprehendit, velut quoddam pelagus substantiæ infinitum et interminatum. *De septem Hincerb. itin. 5, dist. 4, in med. p. 172, col. 1, E, t. 7.*

Celui qui est, voilà le nom primitif au-dessus de tous les noms que l'on donne à Dieu; car il renferme tout en lui : c'est comme une mer infinie et sans bornes de substances.

S. Cyrill. Alex.

87. Proprium est divinæ naturæ, semper esse : quod autem semper est, omni principio et fine caret. *Hom. 12 de festis Paschal. post med. pag. 148.*

C'est le propre de la nature divine d'être toujours; or, ce qui est toujours n'a ni commencement ni fin.

S. Fulgent.

88. Deus quod est, semper est : et sicut est, ita est. Non in se habet non esse posse, quod est : quia nec in se habet esse posse, quod non est. *Epist. 6 ad Theod. c. 4, apud Bibl. Patr. t. 6, part. 1, edit. Colon. 1618.*

Dieu est toujours ce qu'il est, et il est comme il est; il ne peut pas ne pas être ce qu'il est, parce qu'il ne peut non plus être ce qu'il n'est pas.

Gloss. int.

89. Non natura sumus, sed gratia. *Sup. Matth. c. 5, col. 119, A, t. 5.*

Nous avons l'être non par nature, mais par grâce.

S. Greg. Mag.

90. Qui per ventura tendit ad esse, semper ex præteritis festinat non esse. *Lib. 4 Moral. c. 2, circa init. col. 92, A, t. 1.*

Celui qui tend à être dans l'avenir s'efforce toujours à détruire son passé.

91. Res aliquid habet esse, peccatum vero esse nullum habet. *Lib. 5 in 1 Regum, cap. 4,*

*longe ante med. sup. illud, Ostendemus vobis S. Greg. Mag. rem, col. 1530, B, t. 2.*

Une chose quelconque a l'être, mais le péché n'a nullement l'être.

92. Nullus debet despici quod fuit, quia jam incipit esse quod non fuit. *Et hab. in decret. Gratian. part. 1, dist. 50, can. Ferrum, fol. 55, col. 4.*

Personne ne doit mépriser ce qu'il a été, parce qu'il commencera à être ce qu'il n'était pas.

93. Qui vere est, is vera vita est : et hic cognitio non comprehenditur. *De Vita Moysis, post med. col. 152, B.*

Celui qui vraiment est, est la véritable vie, et il ne peut être compris par l'intelligence humaine.

94. Non consideremus quid aliquando fuerimus, sed quid semper futuri simus. *Sup. Joannam, c. 3, sup. illud, Et pervenit verbum ad regem, p. 131, C, t. 6.*

Ne considérons pas ce que nous avons été, mais ce que nous devons être toujours.

95. Esse non est accidens Deo, sed subsistens veritas, et manens causa, et naturalis generis proprietas. *Lib. 7 de Trin. ante med. fol. 37, col. 2.*

Être n'est pas un accident en Dieu, mais une vérité subsistante et une cause permanente, et la propriété de sa nature.

96. Non ex compositis atque inanibus Deus (qui vita est) subsistit : neque qui virtus est, ex infirmis continetur : neque qui lux est, ex obscuris coaptatur : neque qui spiritus est, ex disparibus formabilis est. Totum in eo quod est, unum est. *Ibid. post med. f. 37, col. 2.*

Dieu, qui est la vie, n'a pas une subsistance composée et sans vie; lui, qui est la force, n'est pas circonscrit par les faiblesses; lui, qui est la lumière, n'est pas resserré par les ténèbres; lui, qui est esprit, ne peut avoir une forme d'éléments dissemblables. Tout ce qui est en lui est un.

97. Deus essentialiter et proprie et vere est, et in omni re, sive natura, sive essentia est, sine sui definitione, et in omni loco sine circumscriptio, et in omni tempore sine mutabilitate. *Lib. 1 de Sacram. part. 3, c. 17, in princ. p. 367, B, t. 3.*

Dieu est essentiellement, proprement et véritablement, et il est en toutes choses, soit nature, soit essence, sans qu'il y ait pour lui une borne; il est en tout lieu sans être circonscrit, et en tout temps sans aucune mutabilité.

98. Homo ex se nihil est : si autem aliquid est, ex Dei munere est. *Sup. Sapient. c. 6, sub fin. f. 146, col. 3, t. 3.*

L'homme n'est rien par lui-même; mais s'il est quelque chose, ce n'est que par un don de Dieu.

99. Sicut injusti peccant, dicendo se esse quod non sunt : ita aliquando justii peccarent, si tacere quod sunt. *Sup. Job, c. 32, f. 433, col. 3, t. 3.*

De même que les méchants péchent en se disant être ce qu'ils ne sont pas, ainsi quelquefois les justes pécheraient s'ils taisaient ce qu'ils sont.

Hugo a S. Victore.

Hugo card.

Joan. Chr.

100. Quid vilius quam hodie aliquid esse, cras vero desinere? *Hom. 23 sup. Matth. oper. perf. ante med. col. 215, C, t. 2.*

Y a-t-il rien de plus vil que d'être quelque chose aujourd'hui et de cesser d'être quelque chose demain?

101. Tales esse, quales apparent, iustorum est. *Hom. 8 sup. 2 Cor. post init. col. 746, D, tom. 4.*

C'est le propre des justes d'être tels qu'ils paraissent.

Joan. Dau.

102. Ex omnibus nominibus quæ Deo tribuuntur, nullum æque proprium videtur, sicut entis nomen; universum id quod est, tanquam immensum quoddam et infinitum essentia suæ pelagus complexu suo continet. *Lib. 1 de Fide orthod. c. 14, circa med. f. 165, p. 2, litt. A.*

De tous les noms que l'on donne à Dieu, il n'en est aucun qui paraisse aussi convenable que le nom d'être, qui contient par un embrasement, comme dans la mer immense de sa substance, tout ce qu'il est.

103. Excordes ac stolidi homines animo ita comparati sunt, ut ea quæ sunt, perinde ac si non sint aspernentur: ea autem quæ non sunt, perinde ac si sint amplectantur, ac mordicus retinent. *Pros.*

Les hommes stupides et insensés sont ainsi faits, qu'ils méprisent les choses qui sont comme si elles n'étaient pas, et, au contraire, ils estiment et s'attachent obstinément à celles qui ne sont pas comme si elles étaient.

104. Qui eorum quæ sunt, dulcedinem minime degustavit: is eorum, quæ non sunt, naturam perspectam habere non poterit. *De SS. Barlaam et Josaphat, c. 2, circa med. f. 508, p. 2, D.*

Ceux qui n'ont pas goûté absolument la douceur des choses qui sont ne peuvent se former une idée naturelle de celles qui ne sont pas.

An. Trith.

105. Vera essentia non subjacet æstimationi: qui se æstimat esse quod non est, errat: et qui se reputat quod est, virtutem venalem portat. *Lib. 2 de Tent. rel. c. 4, ab init. pag. 707, col. 1.*

La véritable essence est au-dessus de toute estime; celui qui croit être ce qu'il n'est pas est dans l'erreur, et celui qui tire vanité de ce qu'il est a une vertu vénielle.

106. Omnis qui non est quod esse debet, male est. *Orat. 7 in Conventu abbat. habitus, sub fin. p. 911, col. 2.*

Celui qui n'est pas ce qu'il doit être est mauvais.

Isidorus Hispal.

107. Etsi aliquid es, nisi tanto te humiliés, quanto magnus es, perdes omnino quod es. *De Conflictu vitior. et virt. post init. p. 710, col. 1.*

Quoique vous soyez quelque chose, à moins que vous ne soyez aussi humble que vous êtes grand, vous perdez absolument ce que vous êtes.

Isidorus Pelus.

108. Esse, quam veridici præstantur est. *Lib. 3, Epist. 374 ad Archont. presbty. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 2, p. 617, col. 2, E, edit. Colonie 1618.*

Il vaut mieux être que de paraître.

Lact. Firm.

109. Est, apparet aliquando cœpisse: nulla res esse in mundo sine exordio potest, et quia cœpit, apparet quandoque desitura. *Lib. 2 de div. Inst. c. 11, ante fin.*

L'être nous apparaît quelquefois comme ayant eu un commencement; aucune chose au monde ne peut être sans un commencement, et, parce qu'elle aura commencé, il nous semble qu'elle finira un jour.

S. Leo 1.

110. Esse Deo quod est, semper æternum, semper est proprium. *Epist. 93 ad Turribium, episc. Asturiens. c. 3, in fine.*

Que ce qui est soit à Dieu, c'est une chose qui lui sera toujours propre et qui sera éternelle.

Petr. Biesens.

111. Gravier decipiuntur, qui putant se aliquid esse, cum nihil sint. *Epist. 107 ad amicum suum, post med. apud Bibl. Patr. t. 12, p. 789, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

Ils se trompent grandement ceux qui se croient quelque chose et ne sont rien.

S. Petr. Dam.

112. Nunquam Deus mutatur de futuro esse in esse, vel de esse in fuisse; sed semper idem est, et semper est quod est. *Opusc. 36, c. 15, ante fin. p. 664, col. 1, A, t. 3.*

Dieu ne subit jamais le changement du devant être à l'être, ni de l'être à avoir été; car il est toujours le même, et il est toujours ce qu'il est.

S. Thomas Aquinas.

113. Esse est ipsa natura Dei, quod nulli alii convenit: nihil de esse sibi deest, habet enim totum esse, suum simul, quod de creatura, in quantum mutabilis est, dici non potest. *Sup. 1 Sent. dist. 8, quest. 1, art. 1, in contrar.*

L'être est la nature même de Dieu, qui ne convient à aucun autre; il ne lui manque rien de l'être, parce qu'il a tout son être à la fois: ce qui ne peut être dit des créatures, en tant qu'elles sont sujettes à changement.

114. Aliquid dicitur esse in aliquo dupliciter: uno modo secundum suam essentiam, alio modo secundum suam similitudinem; utroque autem modo creatura in Deo esse dicitur. *Ibid. dist. 36, quest. 1, art. 1, in contrar.*

Une chose est dite être dans une autre de deux manières: la première manière, selon son essence; la seconde manière, selon sa similitude; or, la créature est dite en Dieu de ces deux manières.

## SENTENTIE PAGANORUM.

Aristot.

115. Omnes ea quæ sunt, alicubi esse existimant: quia id quod non est, nusquam est. *Lib. 4 Physicæ, c. 1, text. 1, t. 1.*

Tout le monde pense que ce qui est est quelque part, parce que ce qui n'est pas n'est nulle part.

116. Melius est esse, quam non esse. *Lib. 2 de Generat. et Interitu, c. 16, text. 54, t. 1.*

L'être vaut mieux que le néant.

117. Auctor primus est essentia, ex qua emanant reliquæ essentia; et ob id proprie est superessentia. *Lib. 12 Theol. c. 19, in princ. tom. 1.*

Le premier auteur de toutes choses est l'essence de laquelle émanent toutes les autres essences, et à cause de cela elle est proprement l'essence suprême.

## ETYMOLOGIA (ETYMOLOGIE).

## DEFINITIO.

S. A. Henas. Etymologia est, quæ vim nominis alicujus rectè designat, et ex ipso sensu explicat. *De Definit. ante fin. col. 802, E, t. 4.*

L'étymologie, c'est ce qui indique la force d'un mot et ce qui en explique le vrai sens.

Cassiodor. Etymologia est oratio brevis per certas associationes ostendens ex quo nomine id quod queritur venerit nomen. *Sup. Ps. 5, vers. 1.*

L'étymologie est un petit plaidoyer qui montre, par certaines ressemblances de son, de quel mot celui dont on cherche la signification dérive.

## EUCHARISTIA (EUCHARISTIE).

## ETYMOLOGIA.

Collector. Eucharistia græca dictio est: ευχαριστία enim græce, latine gratiarum actio dicitur.

L'Eucharistie est un mot grec, ευχαριστία, qui en français signifie action de grâces.

Hugo a S. Victore. Sacramentum corporis et sanguinis Christi dicitur propter sui excellentem virtutem Eucharistia, id est, bona gratia. *De Quest. circa Episc. 1 ad Cor. quest. 85, p. 309, D.*

Le sacrement du corps et du sang du Christ est appelé Eucharistie, c'est-à-dire grâce parfaite, à cause de son excellence et de sa vertu.

S. Remigius. Sacramentum corporis Christi a communi cœna dicitur (cœnon quippe Græci dicunt commune), quia commune debet esse omnibus fidelibus et justis. *Sup. 1 ad Cor. c. 11, can. 20, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 886, col. 2, G.*

Le sacrement du corps de Jésus-Christ, la cène du mot commun (car cœnon chez les Grecs veut dire commun), est ainsi appelé parce qu'il doit être commun à tous les fidèles et aux justes.

## DEFINITIO.

Calet. m. Eucharistia est sacramentum, quo verum Christi corpus, atque sanguis sub speciebus panis et vini continetur, nobis int offeratur, adoretur, atque sumatur relictum.

L'Eucharistie est un sacrement qui contient le vrai corps de Jésus-Christ et son sang sous les apparences du pain et du vin, qui nous a été laissé pour être offert pour nous, pour être adoré et reçu.

S. Joan. Dam. Eucharistia est communio, per quam cum Christo commercium habemus, ac carnem ipsius et divinitatem percipimus, atque adeo

nos inter nos communicamus atque copulamur. *Lib. 4 de Fide orthodox. c. 24, sub finem, f. 279, p. 2, B.*

L'Eucharistie est une communion par laquelle nous sommes unis à Jésus-Christ et nous recevons sa chair et sa divinité, par laquelle aussi nous communiquons et sommes unis les uns avec les autres.

Eucharistia est sacramentum unitatis ecclesiasticae, quæ attenditur secundum hoc, quod multi sunt unum in Christo. *Part. 3 Summa, quest. 82, in corp. ad 3, p. 187, col. 2.*

S. Thomas Aquinas.

L'Eucharistie est le sacrement de l'unité de l'Eglise, et cette unité consiste en ce que plusieurs ne font qu'un en Jésus-Christ.

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Ergone credibile est, ut habitet Deus cum hominibus super terram ? 2 *Par. 6, v. 18.*

Est-il donc croyable que Dieu habite avec les hommes sur la terre ?

2. Panem angelorum manducastis. 4 *Esdr. 1, v. 19.*

Vous avez mangé le pain des anges.

3. Panem angelorum manducavit homo. *Ps. 77, v. 29.*

L'homme a mangé le pain des anges.

4. Memoriam fecit mirabilium suorum, misericordiarum et miserator Dominus, escam dedit timentibus se. *Ps. 110, v. 4.*

Le Seigneur a perpétué la mémoire de ses merveilles; il est le Dieu de bonté, le Dieu de miséricorde; il a donné la nourriture à ceux qui le craignent.

5. Venite, comedite panem meum, et bibite vinum, quod miscui vobis. *Prov. 9, v. 5.*

Venez, mangez mon pain et buvez le vin que j'ai mêlé pour vous.

6. Angelorum esca nutritivisti populum tuum, et paratum panem de cœlo præstitisti eis, omne delectamentum in se habentem, et omnis saporis suavitatem. *Sap. 16, v. 20.*

Vous donniez à votre peuple la nourriture des anges, et vous lui présentiez le pain du ciel, qui renferma en soi toutes les délices et tout ce qui peut flatter le goût.

7. Qui edunt me, adhuc esuriunt : et qui bibunt me, adhuc sitiunt. *Eccli. 24, v. 29.*

Ceux qui me mangent auront encore faim, et ceux qui me boivent auront encore soif.

8. Omnes sitientes, venite ad aquas : et qui non habetis argentum, properate, emite et comedite. *Isa. 55, v. 1.*

Vous tous qui avez soif, venez vers les eaux; vous qui êtes dans l'indigence, hâtez-vous, achetez et nourrissez-vous.

9. Frumentum electorum, et vinum geminans virgines. *Zach. 9, in fine.*

Le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges.

10. Nolite dare sanctum canibus, neque mit-

latis margaritas vestras ante porcos, ne forte conculcent eas pedibus suis. *Matth. 7, v. 6.*

Ne donnez point ce qui est saint aux chiens, et ne jetez point vos perles devant les porceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds.

11. Accipit Jesus panem, et benedixit ac fregit, deditque discipulis suis, et ait : Accipite et comedite; hoc est corpus meum. *Pros. Ibid. 26, v. 26.*

Jésus prit du pain, le bénit et le rompit, et le donna à ses disciples, disant : Prenez et mangez, ceci est mon corps.

12. Et accipiens calicem, gratias egit, et dedit illis, dicens : Bibite ex hoc omnes; hic est sanguis meus, etc. *V. 27.*

Et prenant le calice, il rendit grâces et le leur donna, disant : Buvez-en tous, ceci est mon sang.

13. Non Moyses dedit vobis panem de cœlo, sed Pater meus dat vobis panem de cœlo verum. *Pros. Joan. 6, v. 32.*

Moïse ne vous a point donné le pain du ciel, mais mon Père vous donne le véritable pain du ciel.

14. Panis enim Dei est, qui de cœlo descendit, et dat vitam mundo. *V. 33.*

Car le pain de Dieu, c'est celui qui est descendu du ciel et qui donne la vie au monde.

15. Ego sum panis vite; hic est panis de cœlo descendens : ut si quis ex ipso manducaverit, non moriatur. *Ibid. v. 48 et 49.*

Je suis le pain de vie; c'est ici le pain qui est descendu du ciel, afin que, si quelqu'un en mange, il ne meure point.

16. Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendit : si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum. *Prosec. Ibid. v. 51 et 52.*

Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel; si quelqu'un a mangé de ce pain, il vivra éternellement.

17. Et panis, quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita. *V. 32.*

Et le pain que je donnerai pour la vie du monde, c'est ma chair.

18. Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, et biberitis ejus sanguinem, non habetis vitam in vobis. *Ibid. v. 54.*

Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous.

19. Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, habet vitam æternam, etc. *Pros. Ibid. v. 53.*

Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle.

20. Caro enim mea, vere est cibus : et sanguis meus, vere est potus. *Joan. 6, v. 56.*

Car ma chair est vraiment une nourriture et mon sang vraiment un breuvage.

21. Qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo, etc. *V. 37.*

Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui.

22. Calix benedictionis, cui benedicimus, nonne communicatio sanguinis Christi est? *Pros. 1 Cor. 10, v. 16.*

N'est-il pas vrai que la coupe de bénédiction que nous bénissons est la communion du sang de Jésus-Christ?

23. Et panis, quem frangimus, nonne participatio corporis Domini est? *V. 17.*

Et que le pain que nous rompons est la communion du corps de notre Seigneur?

24. Non potestis calicem Domini bibere, et calicem dæmoniorum. *Pros. Ibid. v. 20.*

Vous ne pouvez pas boire la coupe du Seigneur et la coupe des démons.

25. Non potestis mensæ Domini participes esse, et mensæ dæmoniorum. *V. 21.*

Vous ne pouvez point participer à la table du Seigneur et à la table des démons.

26. Accipite et manducate : hoc est corpus meum, quod pro vobis tradetur; hoc facite in meam commemorationem. *Pros. Ibid. 11, v. 24.*

Prenez et mangez, ceci est mon corps qui sera livré pour vous; faites ceci en mémoire de moi.

27. Hic calix novum Testamentum est in eo sanguine; hoc facite, quotiescunque bibetis, in meam commemorationem. *V. 25.*

Ce calice est la nouvelle alliance en mon sang; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous le boirez.

28. Quotiescunque enim manducabitis panem hunc, et calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis, donec veniat. *V. 26.*

Car toutes les fois que vous mangerez de ce pain et que vous boirez de ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne.

29. Itaque quicumque manducaverit panem hunc, et biberit calicem Domini indigne, reus erit corporis et sanguinis Domini. *V. 27.*

Or, quiconque mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement sera coupable du crime contre le corps et le sang du Seigneur.

30. Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo edat, et de calice bibat. *V. 28.*

Que l'homme donc s'éprouve soi-même, et qu'après cela il mange de ce pain et boive de ce calice.

31. Qui enim manducat et bibit indigne, judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini. *V. 29.*

Car celui qui en mange et en boit indignement mange et boit sa propre condamnation, ne faisant pas le discernement du corps du Seigneur.

## SENTENTIA PATRUM.

32. Minus digne communicat, qui in peccatis manens, eo fine accipit ut melior fiat. *S. Allert. Mag. Pros.*

Il communie indignement celui qui, restant dans le péché, reçoit ce sacrement afin de devenir meilleur.

33. Nam ex sumptione Eucharistiæ nullus

malus fit bonus, sed malus pejor efficitur, et bonus in bono roboratur: sicut febricitantem vinum necat, et sanum lætificat et confortat. *Part. 2 de Paradiso anime, c. 24 de Vitiis, in med. p. 814.*

Car dans la réception de l'Eucharistie personne ne devient bon de mauvais qu'il était, mais le mauvais devient pire qu'auparavant, et le bon est fortifié dans le bien, comme le vin qui tue un homme que la fièvre dévore, tandis qu'il rejouit et fortifie l'homme bien portant.

S. Ambr.

34. Sacramentum istud quod accipis, Christi sermone conficitur: sermo ergo Christi, qui potuit ex nihilo facere quod non erat, non potest ea que sunt in id mutare, quod non erant? *De Myster. initiandor. c. 9, ante med. col. 1236, A, tom. 4.*

Ce sacrement que vous recevez s'accomplit par les paroles du Christ; cette parole du Christ, qui a pu faire de rien ce qui n'était pas, ne pourra-t-elle pas changer une chose existante en une autre chose?

35. Vera caro Christi ibi est, quæ crucifixæ est, quæ sepulta est, et vere carnis illius sacramentum est. *Ibid. in med. col. 1236, B.*

Il y a là cette vraie chair de Jésus-Christ qui a été crucifiée, qui a été ensevelie, et c'est là vraiment le sacrement de sa chair.

36. In isto sacramento Christus est, quia corpus est Christi; non vero corporalis esca, sed spiritualis est: corpus enim Dei, corpus est spiritale; corpus Christi, corpus est divini spiritus. *Ibid. ante finem, col. 1236, D.*

Jésus-Christ est dans ce sacrement, parce que ce sacrement est le corps même de Jésus-Christ; il n'y a point une nourriture corporelle, mais spirituelle, car le corps du Christ est un corps spirituel, le corps du Christ est le corps du divin esprit.

37. Meus panis est usitatus, sed panis iste, panis est ante verba sacramentorum: ubi accesserit consecratio, de pane fit caro Christi. *Pros.*

Mon pain est du pain ordinaire, mais ce pain est du pain avant les paroles sacramentelles, et dès que ces paroles ont été prononcées, ce pain devient la chair de Jésus-Christ.

38. Quomodo potest qui panis est, corpus esse Christi? consecratio: consecratio quibus verbis est, et cujus sermonibus? Domini Jesu.

Comment ce qui est pain peut-il être le corps de Jésus-Christ? par la consécration; par quelles paroles, par quel discours est-elle produite? par ceux du Sauveur Jésus.

39. Ubi venit ut conficiatur venerabile sacramentum jam non suis sermonibus sacerdos, sed nitur sermonibus Christi.

Dès que l'on arrive au moment où s'accomplit le mystère du sacrement vénérable, le prêtre ne parle plus son propre langage, il ne se sert que des paroles de Jésus-Christ.

40. Non erat corpus Christi ante consecrationem, sed post consecrationem dico tibi quod jam corpus est Christi. *Lib. 4 de Sacr. c. 4, col. 1248, A, t. 4.*

Ce n'était pas le corps du Christ avant la consécration, mais depuis la consécration, je vous le dis, c'est le corps de Jésus-Christ.

S. Ambr.

41. Si quotiescunque effunditur sanguis, in remissionem peccatorum funditur, debeat illum semper accipere, ut semper mihi peccata dimittantur; qui semper pecco, semper debeat habere medicinam. *Ibid. c. 6, post med. col. 1249, C.*

Si, toutes les fois que le sang de Jésus est répandu, il l'est pour la remission des péchés, je dois le recevoir toujours pour que toujours mes péchés me soient remis; moi qui pêche sans cesse, sans cesse aussi je dois avoir recours au remède du péché.

42. Qui vulnus habet, medicinam requirit: vulnus est, quia sub peccato sumus, medicina est cœlestis et venerabile sacramentum. *Lib. 5 de Sacrament. c. 4, post med. col. 1252, D, t. 4.*

Celui qui a une blessure cherche un remède; le péché est pour nous la blessure; le remède, c'est le céleste et adorable sacrement.

43. Ne veluti quidam esset horror cruoris, sed maneret gratia redemptionis, ideo in similitudinem quidem accipis sacramentum; sed vere naturæ gratiam, virtutumque consequeris. *Ibid. lib. 6, c. 1, post med. col. 1253, D.*

De crainte que vous n'ayez horreur du sang comme certains hommes, et pour que la grâce de la rédemption vous reste, Dieu a voulu que vous receviez ce sacrement sous des apparences; mais vous n'en recevez pas moins la grâce et la vertu de la réalité.

44. Quanta, Domine Jesu Christe; cordis contritione et lacrymarum fonte, quanta reverentia et tremore, quanta corporis castitate et animi puritate, istud divinum et cœlestis sacrificium est celebrandum? *Pros.*

O Seigneur Jésus, avec quel brisement de cœur, avec quelle abondance de larmes, avec quelle chasteté de corps et quelle pureté de cœur ce divin et céleste sacrifice doit être offert!

45. Ubi caro tua in veritate sumitur, ubi sanguis tuus in veritate bibitur, ubi summa imis junguntur.

Où votre chair est vraiment mangée et votre sang réellement bu, où ce qu'il y a de plus infime est uni à ce qu'il y a de plus grand.

46. Ubi adest presentia sanctorum angelorum, ubi tu es sacerdos et sacrificium mirabiliter et ineffabiliter constitutus.

Où les saints anges sont présents, où tu es établi prêtre pour offrir ce sacrifice merveilleux et ineffable.

47. Quis digne hoc celebrare poterit, nisi tu Deus omnipotens offerentem feceris dignum? *Precat. ante Missam, ante med. col. 1263, D, t. 4.*

Qui pourrait dignement le célébrer, si le Dieu tout puissant ne communique sa dignité à celui qui l'offre?

48. Accipe quotidie, quod quotidie tibi proposit: sic vive, ut quotidie merearis accipere: qui non meretur quotidie accipere, non meretur post annum accipere. *Lib. 5 de Sacrament. c. 4, ante med. col. 1252, B, t. 4.*

Recevez tous les jours ce qui tous les jours vous est utile; vivez de telle sorte que tous les jours vous méritiez de le recevoir: celui qui ne mérite pas de le recevoir tous les jours ne méritera pas de le recevoir après un an.

S. Antonin.

49. O pretiosum convivium, magnificentum, salutiferum, et omni suavitate repletum ! Pros. O banquet délicieux, ô source admirable de salut, rempli de toute sorte de suavité !

50. Hoc purgantur peccata, virtutes augentur, et omnium charismatum abundantiam mens impinguatur. *Part. 3, tit. 14 de Sacram. c. 1, § 5, in fine, f. 179, col. 1.*

Ce sacrement détruit les péchés, augmente les vertus et engraisse l'âme par l'abondance de tous les dons célestes.

51. Quid melius corpore et sanguine Domini nostri ? Nihil in sacrificiis majus esse potest, nec ulla oblatio major reperitur. *Ibid. c. 4, in princ. f. 182, col. 3.*

Y a-t-il rien de meilleur que le corps et le sang de notre Seigneur ? Il ne peut y avoir rien de plus grand dans les sacrifices, il ne peut y avoir d'offrande qui puisse lui être comparée.

S. Aug.

52. Cibus sum grandium, cresce et manducabis me : nec tu me in te mutabis, sicut cibum carnis tuæ, sed tu mutaberis in me. *Lib. 7 Conf. c. 20, in med. p. 94, C, t. 1.*

Je suis la nourriture des grands : croissez, et vous me mangerez ; ce n'est pas moi qui serai changé en vous comme dans une nourriture charnelle, mais c'est vous qui serez changé en moi.

53. Si peccata tanta non sunt, ut excommunicandus quisquam homo judicetur, non se debet a quotidiana medicina dominici corporis separare : faciat unusquisque quod secundum fidem suam pie credit esse faciendum. *Pros.*

Si les péchés ne sont tellement grands que quelqu'un ne juge prudent de vous éloigner, vous ne devez point vous séparer de ce remède quotidien du corps du Sauveur ; que chacun fasse selon que sa conscience et sa piété lui inspirent devoir faire.

54. Ille honorando non audet quotidie sumere, et iste honorando non audet ullo die præmittere : contemptum non vult cibum ille, sicut manna fastidium. *Epist. 18 ad Januarium, c. 3, circa med. p. 360, C et D, t. 2.*

L'un, pour honorer l'Eucharistie, n'ose en approcher ; l'autre, pour l'honorer aussi, n'ose s'éloigner un seul jour : cette nourriture ne veut pas plus le mépris que la manne le dégoût.

55. Solvere in aure timent, et corpus Christi cum signo diaboli accipere non timent. *Epist. 73 ad Possidium, a med. p. 219, B, t. 2.*

Ils craignent d'enlever leurs boucles d'oreilles, et ils ne craignent pas de recevoir le corps de Jésus-Christ avec ce signe diabolique.

56. Manna typus est escæ spiritualis, quæ resurrectionis Domini veritas facta est Eucharistiæ mysterio. *Ex Quest. veteris et novi Testamenti, quæst. 95, part. 2 de novo Testamento, in med. p. 547, B, t. 4.*

La manne était la figure de la nourriture spirituelle ; elle est devenue la réalité de la résurrection du Sauveur dans le mystère de l'Eucharistie.

57. Quotidie Eucharistiæ communione percipere, nec laudo nec reprehendo : omnibus

tamen dominicis diebus communicandum suadeo et hortor, si tamen mens sine affectu peccandi sit : nam habentem adhuc voluntatem peccandi gravari magis dico Eucharistiæ perceptione, quam purficari. *De Eccles. dogmatibus, c. 51, in princ. p. 145, A, t. 3.*

Je ne désapprouve ni ne loue la communion quotidienne ; cependant je conseille et l'exhorte à la communion de tous les dimanches, pourvu que l'âme n'ait point d'affection au péché ; car pour celui qui a encore la volonté de pécher, la communion aggrave son état, à mon avis, plutôt qu'elle ne le purifie.

58. Quamvis quis peccato mordetur, peccandi non habeat de cætero voluntatem, et communicatur satisfaciat lacrymis et orationibus, et confidens de Domini miseratione, qui peccata piæ confessioni donare consuevit, accedat ad Eucharistiam intrepidus et securus : sed hoc de illo dico, quem capitalia et mortalia peccata non gravant. *Pros.*

Si quelqu'un, quoique rongé par les remords du péché, n'a pas l'intention de pécher à l'avenir, et que, devant communier, il satisfasse à Dieu par les larmes et les prières, plein de confiance dans la miséricorde divine, s'il l'a habitude de se confesser souvent et pieusement, qu'il approche avec confiance et sans crainte de la sainte Eucharistie ; mais je parle ici seulement de ceux dont la conscience n'est pas chargée de péchés capitaux et mortels.

59. Nam quem mortalia crimina post baptismum commissa prement, hortor prius publica pœnitentia satisfacere, et ita sacerdotis judicio reconciliatum communioni sociari, si vult non ad judicium et condemnationem sui Eucharistiam percipere. *Ibid. in med. p. 145, A.*

Car pour celui dont la conscience est chargée de péchés mortels commis après le baptême, je l'engage à satisfaire à Dieu par la pénitence publique et à se reconcilier ainsi par la sentence du prêtre avant de recevoir la sainte communion ; sans cela il ne recevrait la sainte Eucharistie que pour sa propre condamnation et son jugement.

60. Paveat quem vera delectat pœnitentia, ut non prius ad Domini corpus accedat, quam confortet illum conscientia bona. *De vera et falsa Pœnit. c. 15, in med. p. 747, C, t. 4.*

Que celui qu'une vraie pénitence attire craigne de s'approcher du corps du Sauveur avant d'être rassuré par le témoignage d'une bonne conscience.

61. Corporis et sanguinis Christi sacrificium successit omnibus illis sacrificiis veteris Testamenti, quæ immolabantur in umbra futuri. *Lib. 27 de Civ. Dei, c. 20, post med. p. 340, C, tom. 5.*

Le sacrifice du corps et du sang de Christ a remplacé tous les sacrifices de l'ancien Testament, qui n'étaient que la figure du sacrifice futur.

62. Sicut Judas, cui buccellam tradidit Dominus, non malum accipiendo, sed male accipiendo locum in diabolo præbuit : sic indigne quisque sumens dominicum sacramentum, non efficit, ut quia ipse malus est, malum sit, aut quia non ad salutem accipit, nihil acciperit. *Lib. 5 de Baptismo, c. 8, in medio, p. 294, C, tom. 7.*

Comme Judas, à qui Jésus-Christ donna une petite part

S. Aug.

du pain consacré, ouvrit l'entrée au démon dans son cœur, non qu'il reçut quelque chose de mauvais, mais parce qu'il le reçut mal ; ainsi quoique reçoit indignement le sacrement du Seigneur ne fait pas que, parce qu'il est mauvais lui-même, le sacrement le soit aussi, ou bien que, parce qu'il ne le recevra pas d'une manière utile au salut, il ne reçoive rien.

S. Aug.

63. Vis ut Deus det se tibi ? Quid si quod vis habere non vult ipse ut habeas, ut se tibi det ? Impedimenta removet, ut intret ad te. *Sup. Ps. 58, ante med. vers. 4, p. 649, C, t. 8.*

Vous voulez que Dieu se donne à vous-même ? Que sera-ce s'il ne veut pas que vous ayez ce que vous voulez avoir pour se donner à vous ? Il éloigne les obstacles pour pouvoir entrer dans votre cœur.

64. Quidquid mihi præter Deum est, dulce non est : quidquid mihi vult dare Dominus meus, auferat totum, et se mihi det. *Sup. Psal. 26, enarrat. 2, post med. vers. 14, p. 92, D, t. 8.*

Rien, si ce n'est Dieu, n'est doux à mon cœur ; que le bon Dieu me retire entièrement tous les dons qu'il veut me faire, et qu'il se donne lui-même à moi.

65. Nemo Christi carnem manducet, nisi prius adoraverit. *Sup. Psal. 98, circa med. vers 5, p. 760, D, t. 8.*

Que personne ne mange la chair du Christ qu'il ne l'ait d'abord adorée.

66. Christus est panis vivus, qui de celo descendit : et qui in via refecit nos, in patria saturabit nos. *Sup. Psal. 139, ante fin. vers. 13, p. 1110, C.*

Jésus-Christ est le pain vivant qui est descendu du ciel ; il nous réconforte dans cette vie, il nous rassasiera dans la patrie.

67. In patria cœlesti quomodo Christus saturabit, qui in peregrinatione sic pascat ? *Sup. Ps. 147, post med. exposit. vers. 3, p. 1183, A, t. 8.*

Comment Jésus-Christ nous rassasiera-t-il dans la patrie céleste, lui qui nous nourrit ainsi dans le pèlerinage de la vie ?

68. O sacramentum pietatis ! o signum unitatis ! o vinculum charitatis ! Qui vult vivere, habet ubi vivat : habet unde vivat : accedat, credat, incorporetur ut vivificetur, hæreat corpori, vivat Deo, de Deo. *Tract. 26 super Evangelium Joan. de c. 6, post med. p. 155, B, t. 9.*

O sacrement de la piété ! ô signe d'unité ! ô lien de charité ! Celui qui veut vivre y trouve la vie, il y trouve de quoi l'entretenir ; qu'il approche, qu'il croie ; qu'il soit incorporé pour qu'il soit vivifié ; qu'il adhère au corps de Jésus ; qu'il vive de Dieu, pour Dieu.

69. In hac peregrinatione pignus nos consolatur, quia qui nos dignatus est oppignerare, multum paratus est dare : si talis est arrha, quid est cuius est arrha ? *Ibid. tract. 32 de c. 7, circa med. p. 175, B.*

Dans ce pèlerinage, ce gage nous console, parce que Celui qui a daigné nous le donner est disposé à nous donner beaucoup ; et si tel est le gage, que sera donc Celui de qui nous vient le gage ?

70. Hinc docemur, quam sit cavendum male accipere bonum : multum quippe interest, non quid accipiat, sed quis accipiat : nec quale sit quod datur, sed qualis sit ipse qui datur. Nam et bona obsunt, et mala prosunt, sicut fuerint quibus dantur. *Prosec.*

S. Aug.

Par là nous sommes instruits d'éviter avec soin de mal recevoir le bien. A la vérité, ce qu'il y a de grandement important, ce n'est pas ce l'on reçoit, mais qui le reçoit ; ce ne sont pas les qualités de ce que l'on donne, mais les qualités de celui à qui l'on donne ; car les biens peuvent devenir nuisibles et les maux utiles selon l'état dans lequel est troublé ceux à qui l'on donne.

71. Per bonum factum est malum, dum male accipitur bonum : et per malum factum est bonum, dum bene accipitur malum.

Le bien se transforme en mal quand le bien est mal reçu, et le mal se transforme en bien quand le mal est bien reçu.

72. Quid ergo miraris si datus est Judæ panis Christi, per quem manciparetur diabolo, cum videas e contrario datum Paulo angelum diaboli, per quem perficeretur in Christo ? Ita et malo bonum obfuit, malum bono profuit. *Ibid. tract. 62 de c. 13, circa init. p. 278, C, tom. 9.*

Ne vous étonnez donc pas si le pain du Christ a été donné à Judas pour l'asservir au démon, tandis qu'au contraire un envoyé du démon a été donné à Paul pour le rendre plus conforme à Jésus-Christ. Ainsi le bien a été funeste au méchant, et le mal a été utile au bon.

73. Mensa Omnipotentis quæ sit nostis, ubi est corpus et sanguis Christi : qui accedit ad talem mensam, præparet animam suam. *Ibid. tract. 47 de c. 10, post init. p. 234, C.*

Vous savez quelle est la table du Tout-Puissant, sur laquelle est le corps et le sang de Jésus-Christ ; que celui qui approche d'une pareille table prépare son âme.

74. Intrare quisquam ecclesiam potest nolens, accedere ad altare potest nolens, accipere potest sacramentum nolens, credere non potest nisi volens. *Ibid. tract. 26 de c. 6, post init. p. 152, C.*

Quelqu'un peut entrer dans l'église sans le vouloir, il peut approcher de l'autel sans le vouloir, recevoir le sacrement auguste sans le vouloir ; mais personne ne peut croire s'il ne le veut.

75. Quam multi Eucharistiam de altari accipiunt et moriuntur, et accipiendo moriuntur ! *Pros.*

Il en est beaucoup qui reçoivent l'Eucharistie à l'autel et qui meurent en la recevant.

76. Nonne buccella dominica venenum fuit Judæ ? et tamen accepit, et cum accepit, in eum inimicus intravit : non quia malum accepit, sed quia bonum male malus accepit. *Ibid. circa med. in illud, 1 Cor. 11, Judicium sibi manducat et bibit, p. 154, D.*

Est-ce que la nourriture du Seigneur a été un poison pour Judas ? Il l'a pourtant reçue, et quand il l'a reçue, l'ennemi est entré en lui : non qu'il ait reçu quelque chose de mauvais, mais parce qu'il a mal reçu le bien dans un cœur rempli d'iniquités.



S. Aug.

77. Qui manducat et bibit indigne, iudicium sibi manducat et bibit. Non ait Apostolus quia illa res mala est; sed quia ille malus male accipiendo, ad iudicium accipit bonum quod accipit. *Ibid. tract. 6 de c. 1, post med. p. 38, C.*

« Celui qui mange et boit indignement mange et boit son propre jugement. » L'Apôtre ne dit pas que la chose mangée soit mauvaise, mais que celui qui est mauvais en la recevant mal reçoit le bien qu'il reçoit pour sa propre condamnation.

78. Cum ad vos accedo, non recedo unde procedo. *Ibid. tract. 69 de c. 14, in fin. p. 288, litt. D.*

Lorsque je m'approche de vous, je ne m'éloigne pas de Celui de qui je procède.

79. Confirmetur mens mea inter tanta mysteria dulcedine presentie tue, sentiat te sibi adesse, et lætetur coram te. *Pros.*

Que mon âme, au milieu de tant de mystères, soit affermie dans le bien par la douceur de votre présence, qu'elle sente que vous lui êtes présent, et qu'elle se réjouisse devant vous.

80. Ignis qui semper lucet, amor qui semper ardet, dulcis Christie, bone Jesu, lumen æternum et indeficiens, panis vite qui nos reficit, et in te non deficiis, quotidie comederis, et semper perinlegere manes.

O feu qui brillez toujours, ô amour qui brûlez sans cesse, doux Christ, bon Jésus, lumière éternelle et indéfectible, pain vivant qui nous soutient et qui ne s'épuise jamais, tous les jours on te mange, et tu demeures intact.

81. Resplende mihi, accende me, illumina et sanctifica vas tuum, de malitia evacua, imple de gratia, et plenum conserva, ut ad salutem animæ meæ manducem cibum carnis tue, quatenus te manducando vivam de te, vivam per te, perveniam ad te, et replausum in te. *In Manuali, c. 11, a med. usque ad fin. p. 346, C, tom. 9.*

Brille pour moi, enflamme-moi, illumine et sanctifie le vase qui tereçoit, chasses-en la malice, remplis-le de ta grâce et conserve-le ainsi rempli, pour que cette nourriture, qui est la chair de mon Dieu, serve au salut de mon âme, afin qu'en te mangeant je vive de toi, je vive pour toi, je parvienne jusqu'à toi et je demeure en toi.

82. Deus cibus est, quem non minuit edicatas. *Et hab. in Glossa ordin. sup. D. Joan. c. 1, in illud, Deus lux est, etc. col. 1379, t. 6.*

Dieu est une nourriture que l'avidité à la recevoir ne diminue jamais.

83. Vivificum dominici corporis sacramentum suscipere non renuas, quin potius illud avidissime quæras, fideliter comedas : cibus ille incomparabilis, ineffabilis est. *Lib. 2 de Visitat. infirm. c. 4, in princ. p. 658, D, t. 9.*

Ne refusez pas de recevoir le sacrament vivifiant du corps du Sauveur ; recherchez-le au contraire avec avidité, et mangez-le avec fidélité, car cette nourriture est ineffable et incomparable.

84. Quotidie si accipis, quotidie tibi hodie est : tibi hodie est Christus, tibi quotidie re-

surgit. *De Verbis Dom. Sermon. 28, a med. p. 76, C, t. 10.*

Si vous le recevez tous les jours, tous les jours sont pour vous aujourd'hui ; le Christ est votre jour présent, tous les jours il se relèvera pour vous.

85. Corporis Christi sacramentum multi accipiunt, sed non omnes qui accipiunt hoc sacramentum, habituri sunt apud Deum etiam locum promissum membris ejus. *Ibid. Sermon. 53, in princ. p. 138, D, t. 40.*

Beaucoup reçoivent le sacrement du corps du Sauveur, mais tous ceux qui le reçoivent n'auront pas auprès de Dieu la place promise même à ses membres.

86. Corpus Christi manducare, refici est : sed sic reficeris, ut non deficiat unde reficeris. *Pros.*

Manger le corps du Christ, c'est se restaurer, mais se restaurer de telle sorte que jamais ce qui restaure ne vous fera défaut.

87. Sanguinem ejus bibere quid est, nisi vivere ? Manduca vitam, bibe vitam, habebis vitam, et integra est vita, tunc vita erit tibi corpus et sanguis Christi. *De Verb. Apostol. Sermon. 2, post init. p. 170, C, t. 10.*

Manger son sang, qu'est-ce, si ce n'est vivre ? Mangez la vie, buvez la vie, et vous aurez la vie, et la vie tout entière, car la vie sera alors le corps et le sang du Christ.

88. In Christi corpore vita nostra consistit : mutet ergo vitam, qui vult accipere vitam : si non mutet vitam, ad iudicium accipiet vitam. *Sermon. 1 de Tempore, in princ. p. 387, A, t. 10.*

Notre vie est tout entière dans le corps du Christ ; que celui qui veut recevoir la vie change de vie : s'il ne change de vie, il ne recevra la vie que pour sa condamnation.

89. Ut panem angelorum manducaret homo, Dominus angelorum factus est homo. *Sermon. 9 de Nat. et in ord. 13, in princ. p. 414, D, tom. 10.*

Le Dieu des anges s'est fait homme pour que l'homme mange le pain des anges.

90. Unusquisque consideret conscientiam suam, et quando se aliquo crimine vulneratum esse cognoverit, prius orationibus, jejuniis, vel elemosinis studeat mundare conscientiam suam, et sic Eucharistiam præsumat accipere. *Sermon. 1 Dedic. eccles. et in ordin. 252, in princ. t. 10.*

Que chacun examine sa conscience, et lorsqu'il se sentira coupable de quelque péché, qu'il s'efforce d'un purifier son âme par les prières, les jeûnes ou les aumônes, et qu'ainsi purifié il approche avec respect de ce sacrement.

91. Si in arca sordibus plena vestis non mittitur pretiosa, qua fronte in anima, quæ peccatorum sordibus inquinatur, Christi Eucharistia suscipitur ? *Ibid. ante fin. p. 822, C.*

Si l'on a soin de ne pas mettre un habit précieux dans un coffre rempli d'ordures, auriez-vous la hardiesse de mettre dans une âme souillée de péchés l'Eucharistie de Jésus-Christ ?

92. Nolumus omnia quæ dedit, si non dat

S. Aug.

seipsum, qui omnia dedit. *Et hab. apud D. Bonac. Sermon. 4 de Rogat. in med. p. 119, col. 1, t. 3.*

Nous ne voulons rien de ce qu'il a donné, s'il ne se donne lui-même, lui qui nous a tout donné.

93. Manducare panem est in novo Testamento sacrificium christianorum. *Lib. 17 de Civ. Dei, c. 5, in fine, t. 5.*

La manducation du pain est dans le nouveau Testament le sacrifice des chrétiens.

94. Sacrificium corporis Christi dæmones fugat. *Ibid. lib. 22, c. 8, ante med.*

Le sacrifice du corps de Jésus-Christ chasse les démons.

95. Secundum quendam modum, sacramentum corporis Christi, corpus Christi est : sacramentum sanguinis Christi, sanguis Christi est. *Epist. 23, ante fin. t. 2.*

Sous certains rapports, le sacrement du corps de Jésus-Christ est le corps de Jésus-Christ, et le sacrement du sang de Jésus-Christ est le sang de Jésus-Christ.

96. Noster panis et calix, non quilibet, sed certa consecratione mysticus, fit nobis corpus Christi, non nascitur. *Lib. 20 contra Faust. c. 13, post init. t. 6.*

Notre pain et notre vin, non le premier venu, mais celui qu'une certaine consécration a rendu mystique, devient le corps de Jésus-Christ, quoiqu'il ne le fût point naturellement.

97. Sacrificii caro et sanguis, ante adventum Christi pro victimis similitudinem promittebatur : in passione Christi per ipsam veritatem reddebatur : post ascensionem Christi per sacramentum memorie celebratur. *Ibid. c. 21, ante fin.*

La chair et le sang du sacrifice étaient promis avant l'arrivée de Jésus-Christ par la similitude des victimes ; dans la passion de Jésus-Christ, il a conté en toute vérité ; après l'ascension du Sauveur, il est célébré par le sacrement commémoratif.

98. Scelera et crimina omnes vitare debent, qui accipiunt corpus Christi et sanguinem. *Hom. 19 ex quinquag. Hom. ante med. t. 10.*

Tous ceux qui reçoivent le corps et le sang de Jésus-Christ doivent éviter les crimes et les impiétés.

99. Lota facie corpore Christi et sanguine communicemus. *Ibid. Hom. 28, c. 3, in fine.*

Participons au corps et au sang de Jésus-Christ avec une figure propre.

100. Eucharistia est quotidianus cibus. Norunt enim fideles quid accipiant, et bonum est eis accipere panem quotidianum, huic tempori necessarium. *Ibid. Hom. 42, c. 4, post med.*

L'Eucharistie est le pain quotidien ; car les fidèles connaissent ce qu'ils reçoivent, et il est bon pour eux de recevoir le pain quotidien, si nécessaire dans les temps actuels.

101. Ut quid paras dentes et ventrem ? Crede, et manducasti. *Tract. 25 super Joan. in med. tom. 9.*

Pourquoi préparez-vous vos dents et votre ventre ? Croyez, et vous aurez mangé.

102. Norunt fideles corpus Christi, si corpus Christi non negligant esse : fiant corpus Christi, si volent vivere de spiritu Christi. *Ibid. tract. 26, post med.*

Les fidèles connaissent le corps de Jésus-Christ, s'ils ne négligent d'être eux-mêmes le corps de Jésus-Christ ; qu'ils deviennent le corps de Jésus-Christ, s'ils veulent vivre de l'esprit de Jésus-Christ.

103. Qui Christum manducant, vivunt in æternum, quia Christus est vita æterna. *Ibid. in fine.*

Ceux qui mangent le Christ vivront éternellement, parce que le Christ est la vie éternelle.

104. De uno pane et Petrus et Judas accepit : Petrus accepit ad vitam, Judas ad mortem. *Ib. tract. 50, post med.*

Pierre et Judas ont mangé le même pain : Pierre y a trouvé la vie, et Judas y a trouvé la mort.

105. Accipere sacramentum corporis et sanguinis Domini et malus potest. *Tract. sup. Ep. Joan. ante med. t. 9.*

Le méchant lui-même peut recevoir le sacrement du corps et du sang du Seigneur.

106. Bonum parat habitaculum Deo, cujus nec ratio decepta, nec voluntas perversa, nec memoria fuerit inquinata. *Serm. 2 Dedic. eccles. sub fin. f. 75, col. 3.*

Il prépare une demeure digne à Dieu, celui dont la raison n'a pas failli, dont la volonté n'est pas pervertie, ni la mémoire souillée.

107. Vide ne ad illum immundus accedas. *Serm. 2 Pasche, post med. f. 37, col. 3, A.*

Prenez garde de n'approcher jamais de lui sans être pur.

108. Christus unus horæ momento, ab ortu solis usque ad occasum, ab aquilone usque ad austrum præsto est omnibus in Eucharistia, unus in multis, idem in diversis locis. *Serm. 1 in Cena Dom. post init.*

Le Christ, dans le court espace d'une heure, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, depuis l'aquilon jusqu'aux extrémités de la terre, se met à la disposition de tous dans l'Eucharistie ; il est un, quoique en divers lieux, et le même dans tous les lieux du monde.

109. Panis iste per excellentiam dicitur Eucharistia, id est bona gratia : in hoc enim sacramento non solum qualibet gratia, sed ille a quo omnis gratia sumitur. *Ibid.*

Ce pain est appelé par excellence Eucharistie ou bonne grâce ; car, dans ce sacrement, on reçoit non une grâce quelconque, mais l'auteur de toute grâce.

110. Quil facis, homo indigne ? quid facis, homo ingratus ? Adora devotius, et recole frequentius in sacramento altaris salutem mundi pro te passam, vitam pro te mortuam, fortitudinem infirmatam. *Pros.*

Homme indigne, que faites-vous ? que faites-vous, homme ingrat ? Adorez avec plus de dévotion et honorez plus fréquemment, au Saint-Sacrement de l'autel, le salut du monde qui a souffert pour vous, la vie qui est morte pour vous, la force qui est devenue faiblesse.

S. Aug.

S. Bern.

S. Bern.

111. Si membrum Christi es, compatere capiti tuo : si frater Christi es, commorere fratri tuo.

Si vous êtes un membre de Jésus-Christ, souffrez avec votre chef ; si vous êtes un frère de Jésus-Christ, mourez avec votre frère.

112. Plange, dole cum gemitu et lacrymis super mortem pretiosam Unigeniti Dei Patris.

Lamentez-vous, attristez-vous avec larmes et gémissements sur la mort précieuse du Fils unique de Dieu le Père.

113. Alioquin si non doles, si non plangis, si non compateris : deliras, degeneras, belluam sapias, lethargiam pateris, hominem diffiteris. *Ibid. ante med.*

Car, si vous ne vous attristez pas, si vous ne vous lamentez pas, si vous n'êtes pas compatissant, vous êtes dans le délire, vous dégénérez, vous ressemblez à la bête féroce, vous êtes dans la léthargie ; je vous désavoue pour un homme.

114. Gratulare, sponsa, gaude incomparabiliter, presidentem habes et rectorem sponsum in præsentis exilii militia : pignus habes, arrham tenes, quibus feliciter sponso uniaris in patria. *Pros.*

O épouse, rendez grâces à Dieu, livrez-vous à une joie incomparable : vous avez un protecteur et un époux qui vous dirigera dans les luttes de l'exil de la terre ; vous avez un gage, vous tenez des arrhes qui vous donnent la certitude d'être un jour heureusement unie à votre époux dans la patrie.

115. Gloriosa et amabilis sponsa, in terra sponsum habes in sacramento, in cœlis habitura es sine velamento : et hic et ibi veritas, sed hic palliata, ibi manifesta. *Ibid. ante med.*

Glorieuse et aimable épouse, vous avez ici-bas un époux dans le sacrement auguste ; un jour vous l'aurez sans voile au ciel, et ici comme là-haut vous l'avez en réalité ; cette réalité demeure cachée ici-bas, elle sera manifestée là-haut.

116. Vitulus saginatus, integer ac perfectus, agnus anniculus, plenus et immaculatus, cum omni suavitate, dulcissimo sapore, gratissima jucunditate percipitur, et sumptus non consumitur : cibus enim vitæ est, qui de cœlo descendit. *Ibid. a med.*

Veau gras, intact et parfait, agneau d'un an, plein et sans tache, avec toute la suavité et la plus douce fraîcheur, il est reçu avec la plus agréable satisfaction, et en le recevant on ne l'épuise pas, car il est le pain vivant descendu du ciel.

117. Potesne æstimare quale, vel quantum est hoc Sanctum sanctorum, et sacramentum sacramentorum, amor amorum, dulcedo omnium dulcedinum ? *Pros.*

Pouvez-vous estimer quel est et combien est grand ce Saint des saints, ce sacrement des sacrements, cet amour des amours, cette douceur au-dessus de toute douceur ?

118. Hæc sunt vere festa paschalia, hæc sunt gaudia et ferula vitalia justorum, hæc sunt spirituales delicie sanctorum. *Ibid. a med.*

Ce sont là les vraies fêtes pascales ; ce sont là les joies et les mets vivants des justes, les vraies délices spirituelles des saints.

S. Bern.

119. Hostia, quam vides, jam non est panis, sed caro mea, quæ pependit in cruce pro mundi vita. *Pros.*

L'hostie que vous voyez, ce n'est plus du pain, c'est ma chair qui a été suspendue à l'arbre de la croix pour le salut du genre humain.

120. Sane mutatio ista, benedictionis opus est, non originis : virtus hoc facit, non usus : effectus est potentia, non usus natura : dignatio est, non ratio : misericordia est, non miseria : non commune, sed solum : divinum est, non humanum : pietatis sacramentum, non Deitatis detrimentum.

Ce changement est certainement l'effet de la bénédiction et non de la nature ; c'est la vertu qui le produit et non l'usage ; c'est un effet de la puissance et non une habitude de la nature ; c'est une chose dont Dieu nous honore et non un art ; c'est une miséricorde et non une détresse ; c'est une chose qui n'est pas commune mais unique, divine et non humaine, le sacrement de la piété et non une soustraction de la Divinité.

121. Hic pereat physicale nutrimentum, cibus iste non est ventris, sed mentis : non enim datus ad ruinas hujus vitæ, sed ad æternam vitam animæ conferendum : iste est panis angelorum, qui nescit putrescere, non vadit in secessum, sed tendit in excelsum. *Ibid. post med.*

Faites disparaître d'ici toute idée d'aliment physique ; ce n'est pas ici la nourriture du corps, mais de l'esprit ; elle a été donnée, non pour réparer les ruines de cette vie, mais pour conférer à l'âme la vie éternelle : c'est le pain des anges, qui ne pourrit pas, qui ne va pas au lieu secret, mais qui tend sans cesse vers le ciel.

122. Mira sunt, fratres, quæ de sacramento isto dicuntur : fides est necessaria, scientia rationis supervacua : scientia ratione et intellectu colligitur, fides sola auctoritate inducitur. *Ibid. post med.*

Elles sont admirables, mes frères, les choses que l'on dit de ce sacrement ; la foi est nécessaire, la science de la raison superflue ; la science se forme de la raison et de l'intelligence, la foi se déduit de l'autorité.

123. Odor, species, sapor, pondus remanent ad mysterii ritum, et ad gustum suffragium, et horror penitus tollatur, et meritum sortiatur. *Pros.*

L'odeur, l'apparence, la saveur, le poids restent dans le rite de ce mystère et dans l'appréciation du goût, afin d'élever tout ce qui répugne et d'obtenir le mérite.

124. Etenim ne humana infirmitas esum carnis et potum sanguinis in sumptione horret, Christus velari et palliari illa duo voluit speciebus panis et vini, quæ inter humani generis victualia quodammodo tenent principatum. *Ibid. ante fin.*

Car, pour que la faiblesse humaine n'eût point horreur d'avoir dans la communion à manger la chair et à boire le sang, Jésus-Christ a voulu cacher et couvrir ces deux choses sous les apparences du pain et du vin, qui tiennent en quelque sorte le premier rang dans l'alimentation du genre humain.

125. Sic corpus et sanguinem suum sumendi

proposuit, ut sensus in uno fovetur, in altero fides aedificaretur. *Pros.*

Et c'est sous cette forme qu'il a offert son corps et son sang en nourriture, afin de ménager les sens d'une part, et de l'autre pour édifier la foi.

126. Fovetur enim sensus in uno, dum solita tantum et consueta prospicit : aedificatur fides in altero, dum oculo carnis vidente aliud exterius, oculus cordis aliud sentit et reveretur interius : aliud enim latet, aliud patet.

Et d'abord il ménage les sens en ne leur proposant en apparence que ce qui leur est commun et ordinaire ; la foi est édifiée en second lieu, puisque, tandis que l'œil de la chair considère une chose à l'extérieur, l'œil du cœur en considère une autre et lui offre ses adorations à l'intérieur ; car la première chose se voit, la seconde est cachée.

127. Tria in sacramento altaris attendere debes :	} Speciem panis.	Usque ad speciem panis, sensus pertingit exterior ;	
		Ad veritatem carnis, fides interior ;	
		Ad virtutem gratiæ spiritualis.	
Vous devez considérer trois choses au sacrement de l'autel :	} L'apparence du pain,	Les sens extérieurs ne voient que l'apparence du pain ;	
		La réalité de la chair,	La foi intérieure pénètre seule jusqu'à la réalité de la chair ;
		La vertu de la grâce spirituelle.	La vertu de la grâce spirituelle ne peut être perçue que par une haute charité.

128. Corpus Domini sine dubio est vita illis, quibus Christus est vita : illis vero mors est, qui per culpam et negligentiam membra sunt diaboli. *Serm. 28 ad sororem, post med. f. 89, col. 4, L.*

Le corps du Seigneur est sans nul doute la vie de ceux dont Jésus-Christ est la vie ; mais il est la mort de ceux qui, par leur faute ou leur négligence, sont les membres du démon.

129. Quicumque ad mensam Christi sedere voluerit, non sine lacrymis accedat ; et si accesserit, saltem sine gemitu non recedat. *In prol. Serm. de Cena Domini. in med. f. 106, col. 4, M.*

Quiconque veut s'asseoir à la table de Jésus-Christ ne doit point approcher sans verser des larmes, et s'il s'est approché ainsi, au moins qu'il ne se retire pas sans gémissements.

130. Hoc sacramentum potens est peccata consumere, debellare obvias potestates, inferre comibus revertentes de terra. *In Vita S. Malachie, verbo Mortua, in fine.*

Ce sacrement a la vertu de détruire les péchés, de chasser au loin les puissances ennemies, de porter au ciel ceux qui sortent de la terre.

131. Sine Eucharistia, vel manducatione corporis Domini, non est salus. *Super Joannem, capite 6, in illud, Nisi manducaveritis, etc. p. 351, col. 1, tom. 2.*

Il n'est pas de salut possible sans l'Eucharistie ou la manducation du corps du Seigneur.

132. Magnificum et mirificum, rarum et mellicum ac salvificum prandium, quod apponit Dominus suis electis, scilicet seipsum verum hominem et Deum. *Collat. 89 sup. c. 21 Joan. sup. illud, Venite et prandete, p. 462, col. 2, tom. 2.*

Il est magnifique et merveilleux, il est rare, plein de douceur et riche en fruits de salut, le festin que Dieu a servi à ses élus, qui n'est autre chose que lui-même, vrai Dieu et vrai homme.

133. Sicut magna est unio escarum ad sumentem, quia carni et sanguini sumentis unitur : sic nos mirabiliter unimur esca corporis Christi. *Serm. 4 in Cena Domini, in fine, pag. 86, col. 2, t. 3.*

De même qu'il se fait une grande union de la nourriture avec celui qui la prend, puisqu'elle s'unit à la chair et au sang de celui qui la mange, ainsi sommes-nous aussi merveilleusement unis par la nourriture du corps de Jésus-Christ.

134. Cibum sum grandium, ait Augustinus, id est grandis gratiæ. *Ibid. etc.*

Je suis la nourriture des grandes choses, dit saint Augustin, c'est-à-dire des grandes grâces.

135. O quantum peccatum reputares, si corpus Christi cani daretur ! Eterte tu luxuriose, tu invide, tu avarè, sordidior es quolibet cane et fetidior. *Serm. 5 dom. 2 Quadr. in med. p. 74, col. 2, t. 3.*

Oh ! que vous regarderiez comme un grand péché de jeter aux chiens cette nourriture du corps du Sauveur ! Et certes, vous luxurieux, vous envieux, vous avarè, n'êtes-vous pas plus souillés et plus infects qu'un chien ?

136. Illo fervore et devotione corpus Jesu accipere debes de altari, qua illud corpus accepit Joseph de cruce. *Serm. 3 dom. in oct. Pasche, in med. p. 103, col. 2, t. 3.*

Vous devez recevoir le corps de Jésus à l'autel avec la même ferveur et la même dévotion qu'avait Joseph quand il reçut ce corps descendu de la croix.

137. Quotidie corpus suum dat Christus pro te offerendo : quanta putas dabit in cælo, qui tanta dat in mundo ? *Serm. 4 in Rogation. in fine, p. 119, col. 2, t. 3.*

Le Christ donne tous les jours pour toi son corps en offrant ; que nous donnera-t-il donc dans le ciel, Celui qui donne tant sur la terre ?

138. Mensa divinæ refectiois preparatur, corpus Christi hic vere manducatur, in quo nobis Divinitas preparatur. *De septem Donis Spirit. S. in specie de Dono scientiæ, c. 3, in med. p. 241, col. 1, A, t. 6, part. 1. Pros.*

La table du festin divin est préparée ; c'est là que le corps de Jésus-Christ nous est vraiment donné en nourriture et que la Divinité devient notre boisson.

139. Ex ejus manducatione resurrectio nobis promittitur, via aeterna speratur, janua caelestis aperitur. *Ibid.*

Dans cette manducation, la résurrection nous est promise, la vie éternelle devient notre espérance, et la porte du ciel nous est ouverte.

140. Quanto alimenta spiritualia plus sumuntur, tanto plus appetuntur. *Ibid. post init. p. 241, col. 1, B.*

Plus on prend les aliments spirituels, plus on les désire.

141. Nihil est, quod ita gratam mentibus praestet refectionem, sicut panis Eucharistiae. *Ibid. ante med. p. 241, col. 2, D.*

Il n'est pas de repas plus agréable à l'âme que le pain eucharistique.

142. O qualis relectio, ubi dapifer Christus, pincerna Spiritus sanctus! *Ibid. de Dono sapientiae, capite 11, post med. p. 263, col. 1, A, tom. 6.*

Oh! quel repas que celui où le Christ sert lui-même la nourriture et dont le Saint-Esprit est l'échanson!

143. Heu! quot hodie sunt sacerdotes miseri, et suae salutis improvidi, qui corpus Christi in altari velut carnes pecudum manducant, et involuti atque contaminati abominationibus (de quibus fas non est dicere), sceleratis manibus, et pollutis labiis contingere non verentur, et osculari Filium Dei et Mariam Virginis unigenitum! Tales non sunt sacerdotes, sed sacrilegi, non christiani, sed haeretici; profecto si fidem rectam haberent, aut peccare timerent, aut celebrare cessarent. *De Preparat. ad Missam, c. 4, in med. p. 68, col. 1, B, t. 7.*

Hélas! que de prêtres misérables n'y a-t-il pas aujourd'hui, qui, sans prévoyance pour leur salut, mangent sur l'autel le corps de Jésus-Christ comme ils mangeraient la chair de brebis, et qui, enveloppés et souillés d'abominations qu'il n'est pas permis de nommer, de leurs mains scélérates et de leurs lèvres souillées ne craignent pas de toucher et d'embrasser le Fils unique de Dieu et de la sainte Vierge Marie! De tels hommes ne sont pas des prêtres, mais des sacrilèges; ce ne sont pas des chrétiens, mais des hérétiques; car s'ils avaient la foi véritable, ou ils craindraient le péché, ou ils cesseraient de célébrer.

144. Cave ne nimis tepidus et inordinatus accedas, et inconsideratus; quia indigne sumis, si non accedis reverenter, circumspecte et considerate. *Ibid. c. 5, in princ. p. 68, col. 2, litt. A.*

Prenez garde d'approcher avec trop de tiédeur, d'une manière irrégulière ou inconsidérée, parce que vous communiez mal, si vous ne le faites avec respect, circonspection et une lenteur prudente.

145. Accedere indigne, horrendum est judicium; non accedere ex notabili negligentia, vel contemptu, damnabile est. *Ibid.*

S'approcher indignement est une horrible résolution; ne pas approcher par mépris ou par une grave négligence est très-condamnabile.

146. Cum sacerdos est absque peccato mortali, et in proposito bono, non habens legitimum impedimentum, et non ex reverentia, sed ex negligentia celebrare omittit, quantum in ipso est, privat

Quand un prêtre est sans péché mortel et dans de bonnes intentions, s'il n'a pas un empêchement légitime et qu'il s'abstienne de célébrer non par crainte révérencielle, mais par négligence, il prive, autant qu'il est en lui,

Trinitatem laude et gloria, Angelos laetitia, Peccatores venia, Justos subsidio et gratia, In purgatorio existentes refrigerio, Ecclesiam Christi spirituali beneficio, Seipsum medicina et remedio. *Ibid.*

S. Bonav.

La Trinité de louange et de gloire, Les anges d'une grande joie, Les pécheurs de leur pardon, Les justes de secours et de grâces, Les âmes du purgatoire d'un soulagement, L'Eglise de Jésus-Christ d'un bénéfice spirituel, Et lui-même d'une médecine et d'un remède.

147. Tria requiruntur in eo, qui Eucharistiam suscepturus est:

Trois choses sont nécessaires dans celui qui veut recevoir la sainte Eucharistie:

Corporalis munditia, Puritas conscientiae, Actualis devotio. *In Fasciulario, c. 7, ante med. p. 101, col. 2, D, t. 7, part. 3.*

La pureté du corps, La pureté de conscience, Et la dévotion actuelle.

148. Habeas reverentiam et timorem; terribilis enim est haec mensa, ad quam cum debita reverentia, et congrua vigilantia, necesse est accedas. *Ibid.*

Ayez le respect et la crainte; car elle est terrible cette table de laquelle il est nécessaire que vous approchiez avec le respect qui lui est dû et une vigilance convenable.

149. Cogita, quod iste, quem tu sumis, erit Judex tuus. *Ibid.*

Songez que Celui que vous recevez sera votre Juge.

150. Corpus Christi est

Le corps de Jésus-Christ est

Aegris medicina, Peregrinantibus via, Debiles confortat, Valentes delectat, Languorem sanat, Sanitatem conservat. *Lib. 6 Compend. Theolog. eccl. c. 15, in fine, p. 777, col. 2, D, t. 7, part. 4.*

Aux malades une médecine, Aux voyageurs la voie, Aux faibles la force, Les délices des bien portants, La santé des malades, Le conservateur de la santé.

S. Bouav.

151. Per Eucharistiam fit homo

Par l'Eucharistie l'homme devient

152. Indigna communio

L'indigne communion

Mansuetior ad correctionem, Potentior ad laborem, Ardentior ad amorem, Sagacior ad cautelam, Promptior ad obedientiam, Devotior ad gratiarum actionem. *Ibid.*

Plus doux dans les réprimandes, Plus fort au travail, Plus ardent dans l'amour, Plus perspicace dans la prudence, Plus prompt dans l'obéissance, Plus fervent dans l'action de grâces.

Peccatis hominem illaqueat, Damnationem præparat, Proximum scandalizat, Mentem exæcat, Tentationi subjugat, Deum irritat, Vitam temporalem breviate, Gratuitis spoliat. *Ibid.*

Enchaîne l'homme aux péchés, Prépare la damnation, Scandalise le prochain, Aveugle l'esprit, Met sous le joug des tentations, Irrite Dieu, Abrège la vie temporelle, Dépouille des dons gratuits.

153. Gaude, o felix anima, quod potes esse tanti hospitis hospita. *In Soliloq. c. 1, post init. p. 106, col. 2, C, 7.*

Réjouis-toi, ô heureuse âme, de pouvoir être l'hôtesse d'un tel hôte.

S. Cæs. Arel.

154. Unica et perfecta hostia fide æstimanda est, non specie; nec exteriori censa visu, sed interiori aspectu. *Hom. 7, circa init. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 3, p. 751, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Il faut estimer par la foi, et non sur les apparences, qu'il n'y a qu'une hostie unique et parfaite; il ne faut point apprécier cela avec les yeux du corps, mais par le regard intérieur de l'âme.

Cassiodor.

155. Cibis iste non dentibus manditur, sed animæ aviditate devoratur. *Sup. Psal. 64, post med. vers. 10, f. 93, col. 2.*

Cette nourriture n'est pas triturée par les dents, mais elle est dévorée par la sainte avidité de l'âme.

S. Cyrill. Hier.

156. Panis et vinum Eucharistiæ ante sacram invocationem adorandæ Trinitatis, panis erat et vinum merum; peracta vero invocatione, panis quidem fit corpus Christi, vinum autem sanguis Christi. *Catech. mystagog. 1, statim a med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 451, col. 2, F, edit. Colonie 1618.*

Le pain et le vin de l'Eucharistie, avant l'invocation de l'adorable Trinité, étaient un pain et un vin ordinaires; mais, dès que cette invocation est faite, le pain devient le corps du Christ, et le vin devient son sang.

157. Ne consideres tanquam panem nudum, et vinum merum, corpus enim est et sanguis Christi, secundum ipsius Domini verba. *Pros.*

Ne les considérez plus comme du pain et du vin ordi-

naires; car, d'après les paroles de Jésus-Christ, c'est son corps et son sang.

158. Quamvis enim sensus hoc tibi suggerit, S. Cyrill. Hier. lamen fides te confirmet, ne ex gustu rem judices, quin potius habeas ex fide pro certissimo, itant nulla subeat dubitatio, esse tibi donatum corpus et sanguinem. *Ibid. Cateches. mystag. 4, circa med. p. 453, col. 2, F.*

Quoique les sens vous disent que ce n'est que du pain, que la foi vous confirme le contraire; ne jugez pas ici d'après le goût, mais que la foi vous montre la chose très-certaine et éloigne toute pensée de doute que c'est là le corps et le sang qui vous sont donnés.

159. In Eucharistia splendet ac innoscit excellentissima Christi dilectio, summa dignatio, pietas maxima, misericordia infinita. *Sup. hymn. corporis Christi ad Laudes, sub finem, f. 156, F.*

Dionysius Carthus.

L'Eucharistie nous révèle et nous montre avec éclat l'excellence de la charité de Jésus-Christ, sa haute estime, sa piété extrême et sa miséricorde infinie.

160. Pretiosus calix tremendi sanguinis Christi lumine ac vita plenus, nobis ecce præsto est, tanto propinquior, quanto qui accesserit, fuerit purior. *De extremo Judicio, ante med. p. 233, A, t. 1.*

S. Ephrem.

Voici que le précieux calice du sang redoutable de Jésus-Christ, plein de lumière et de vie, est mis à notre merci, et d'autant plus près de nous que nous sommes plus purs.

161. Potissimum participatione immaculatum nos mysterium dignos exhibeamus, ut mente nostra sordidus cogitationibus purgata, in nobis inhabitet Dominus. *Epist. ad Joan. monach. a med. p. 272, E, t. 2.*

Montrons-nous surtout dignes de participer aux mystères des âmes pures, et que notre âme, purifiée de la souillure des mauvaises pensées, soit digne de faire habiter en elle le Seigneur.

162. O nobile convivium, in quo sub panis et vini specie, totus Christus Deus et homo sumitur! *Pros.*

S. Eus. Cæs.

O noble festin, dans lequel, sous les espèces du pain et du vin, nous recevons le Christ tout entier, et comme homme et comme Dieu!

163. O comestio delicatissima, in qua omnis saporis et odoris est suavitas, omne delectamentum, omnis medicina, omnis sustentatio, omnis requies, nec non et omne quod desiderari potest! *Ep. ad Damas. pap. de Morte D. Hieron. longe post med.*

O nourriture pleine de délicatesse, qui renferme toutes les suavités du goût et de l'odorat, toutes les délices, tous les remèdes, tout ce qui soutient, tout ce qui repose, en un mot, tout ce que l'âme peut désirer!

164. Vere unica et perfecta hostia, fide est æstimanda non specie; nec exterioris censa visu, sed interioris affectu. *Hom. 5 de Pascha, circa init. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 1, edit. Colon. 1618.*

S. Eus. Emis

Vraiment unique et parfaite hostie, qu'il faut apprécier par la foi, et non par les apparences; qu'il faut juger non par le regard extérieur, mais par l'amour intérieur.

Eus. Emis.

163. Tu cum ad reverendum altare salutari cibo, potque reficiendum accedis, sacrum Dei tui corpus et sanguinem fide respice, honore mirare, mente continge, cordis manu suscipe, et maxime haustu interiore assume. *Ibid. ante med. p. 560, col. 1, D.*

Pour vous, lorsque vous voudrez approcher de l'autel redoutable pour y rafraîchir votre âme dans la manducation du pain et du vin du salut, regardez des yeux de la foi le corps sacré et le sang de votre Dieu; admirez l'bonheur qui vous est fait, rapprochez votre âme, recevez de la main du cœur, et surtout introduisez-le dans votre cœur par une aspiration dévotente.

166. Eucharistiæ sacra susceptio, non in quantitate, sed in virtute consistit. *Ibid. circa med. p. 560, col. 2, F.*

La réception sacrée de l'Eucharistie est appréciée par sa vertu plutôt que par sa quantité.

Franciscus Assisius.

167. Si quiete corpus cibum suum futurum cum ipso vermium esca, accipit; cum quanta pace et tranquillitate anima accipere debet cibum vitæ, qui est Deus! *In suis Opusc. oraculo 16, p. 502, t. 3.*

Si le corps reçoit sans sollicitude une nourriture qui sera un jour avec lui la proie des vers, avec quelle paix et quelle tranquillité l'âme doit-elle recevoir la nourriture de vie, qui est Dieu?

168. Si hic cibus est animæ, sine quo languet et marcescit, cur non quotidie ad mensam in qua proponitur cunctis cuncti sedere et manducare desiderent? *Pros.*

Si c'est ici la nourriture de l'âme, sans laquelle elle languit et s'abat; pourquoi tout le monde ne désire-t-il pas s'asseoir et manger tous les jours cette nourriture qui nous est offerte?

169. Qui itineris fatigatur molestia, plus cibi indiget refrigerio, cum omnes viatores sumus, et ad patriam pergitus, cur pretioso et sapidissimo cibo confortari non appetamus?

Celui qui est fatigué par les difficultés de la route a plus de besoin du rafraîchissement de la nourriture; puisque nous sommes tous voyageurs, et que nous marchons vers la patrie, pourquoi ne désirons-nous pas d'être réconfortés par cette nourriture précieuse et succulente?

170. Si sæpius hunc panem, ut decet, sumeremus, magis in via virtutis proficeremus, et ad destinatum nobis patriam robustius pergeremus. *In suis Opuscul. Sermon. 7, in fine, p. 516, tom. 3.*

Si nous recevions plus souvent et avec les dispositions requises ce pain sacré, nous progresserions davantage dans la voie de la vertu, et nous marcherions avec plus d'ardeur vers la patrie qui nous est destinée.

171. Quantum debet esse sanctus et justus et dignus, qui non moriturus, sed in æternum victurus et glorificatus, in quem desiderant angeli prospicere, contractat manibus, corde et ore sumit, et aliis ad sumendum præbet! *In suis Opusc. Ep. 12 ad sacerdotes, post med. p. 35, t. 1.*

Qu'il doit être saint et juste et digne, celui qui touche de ses mains, reçoit dans sa bouche et dans son cœur, et donne à recevoir aux autres le corps immortel de Celui qui doit vivre et être glorifié éternellement, et que les anges désirent de voir!

172. Totus homo paveat, totus mundus contremiscat, et cælum exultet, quando super altare in manibus sacerdotis est Christus Filius Dei vivi. *Pros.*

S. Franciscus Assisius.

Lorsque le Fils du Dieu vivant est sur l'autel entre les mains du prêtre, que tout homme soit saisi de crainte, que tout le monde tremble et que le ciel se réjouisse.

173. O admiranda altitudo, o stupenda dignatio, o sublimitas humilis, quod Dominus universitatis Deus, et Dei Filius, sic se humiliat, ut pro nostra salute, sub modica panis formula se abscondat! *Ibid. ante fin. p. 36.*

O hauteur admirable, ô condescendance effrayante, ô élévation pleine d'humilité, que le Seigneur Dieu de toutes choses et le Fils de Dieu s'humilie de la sorte, et que pour notre salut il se cache sous les apparences d'un peu de pain!

S. Fulgent.

174. Ut panem angelorum manducaret homo, Creator angelorum factus est homo, utrosque pascens, et integer permanens. *Pros.*

Pour que l'homme mangeât le pain des anges, le Créateur des anges s'est fait homme; il les nourrit tous et demeure toujours intact.

175. Quam bonus panis, qui et angelos pascit per speciem, ut de ipso salientur in patria; et nos pascit per fidem, ne deficiamus in via!

Qu'il est bon ce pain qui nourrit les anges par sa vision, de telle sorte qu'ils s'en rassassent dans la patrie, et qui nourrit aussi les hommes par la foi, pour qu'ils ne défaillent point dans le chemin!

176. Ille panis, qui seipsum dat angelis ad gaudium stabilitatis, seipsum dedit hominibus ad remedium sanitatis; et qui est angelorum esca, nobis factus est medicina. *Lib. 2 de Nativ. in med.*

Ce pain qui se donne lui-même aux anges pour la stabilité de leur joie, s'est donné lui-même aux hommes comme un remède à leur santé; de telle sorte que ce qui est pour les anges une nourriture est pour nous un remède.

177. Virtus Eucharistiæ surgit in vi amoris. *Sup. Esther, c. 1, col. 1614, F, Moral. t. 2.*

Gloss. ord.

La vertu de l'Eucharistie est puisée dans la force de l'amour.

178. Exemplo Judæ Filium hominis tradit, qui illud inviolabile dominici corporis sacramentum violare præsumit. *Sup. Luc. c. 22, in illud, Ecce manus tradentis me, col. 972, F, tom. 5.*

Celui qui ose profaner le sacrement inviolable du corps du Sauveur trahit le Fils de l'homme à l'exemple de Judas.

179. Eucharistia digne sumentibus est vitæ spiritualis solatium: et indigno sumentibus, judicium. *Sup. Joan. c. 9, col. 1133, C, t. 5.*

L'Eucharistie est, pour ceux qui la reçoivent dignement, la plus douce consolation de la vie spirituelle; elle est leur condamnation pour ceux qui la reçoivent indignement.

S. Greg. Mag.

180. Quid prodest corpus et sanguinem Christi ore percipere, et ei perversis moribus contraire? *Hom. 22 sup. Evang. post med. col. 411, litt. D.*

Que sert de recevoir dans sa bouche le corps et le sang de Jésus-Christ, si, par ses mœurs dépravées, on demeure son ennemi?

S. Greg. Mag.

181. Et si iniqui sacramentum Eucharistiae ore percipiunt, virtute sacramenti nequaquam replentur. *Lib. 2 in 1 Reg. c. 1, exposit. Moral. a med. sup. illud, Repleti prius pro panibus, etc. col. 1262, B, t. 2.*

Et si les hommes d'iniquité reçoivent le sacrement de l'Eucharistie dans leur bouche, ils ne sont nullement remplis par la vertu de ce sacrement.

182. Quid est hoc loco se probare, nisi evanescata peccatorum nequitia, se probatum ad dominicam mensam, et purum exhibere? *Ibid. sup. illud, 1 Cor. 11, Probet seipsum homo, col. 1262, B.*

Qu'est-ce ici que s'éprouver soi-même, si ce n'est d'ôter de notre conscience la malice des péchés et de se présenter pur et éprouvé à la table du Sauveur?

183. Cibus electae animae, persona est Redemptoris. *Ibid. c. 2, sup. illud, Sed quicumque, etc.*

La personne du Sauveur est la nourriture de l'âme élue.

184. Salutis fructum non percipiunt in comestione salutaris hostiae, qui ea, quibus se repleverant flagitia, portant in mente. *Ibid. c. 1, a med. sup. illud, Repleti prius pro panibus, etc. col. 1262, B.*

Ils ne reçoivent point un fruit de salut dans la manducation de l'hostie salutaire, ceux qui portent dans leur âme les dissolutions dont ils se sont remplis.

185. Quis fidelium habere dubium potest, in ipsa immolationis hora sacerdotis vocem caelorum aperiri, in illo Jesu Christi mysterio angelorum chorus adesse, summis ima sociari, terrena caelestibus jungi, unum quoddam ex visibilibus atque invisibilibus fieri? *Lib. 4 Dialog. c. 58, in fine, col. 1468, C.*

Quel fidèle peut douter qu'à l'heure même du sacrifice les cieux s'ouvrent à la voix du prêtre, et que les chœurs des anges sont présents à ce mystère de Jésus-Christ; qu'ils sont tellement associés à ce qu'il y a de plus élevé, que la terre et les cieux s'unissent pour ne former qu'un seul tout de choses visibles et invisibles?

S. Greg. X. 7.

186. Propterea nobis seipsum comedendum proponit is, qui vere est; ut cum ipsum in nobis ipsi acceperimus, illud fiamus, quod ille est. *Hom. 8 sup. Eccles. ante med. col. 221, E.*

C'est pourquoi Celui qui est véritablement s'est offert lui-même pour être notre nourriture, afin que, lorsque nous l'aurons reçu en nous, nous devenions nous-mêmes ce qu'il est.

S. Hier.

187. Caro Verbi et sanguis, qui est in carne, non nam habet gratiam; sed est et suavis iis qui gustant, et appetendus iis qui desiderant, et iis qui diligunt, amabilis. *Ibid.*

La chair du Verbe et le sang de cette chair ne renferment pas une grâce unique; elle est douce pour ceux qui la goûtent, attrayante pour ceux qui la désirent et aimable pour ceux qui l'aiment.

188. Nihil quietius, nihil purius, nihil denique pulchrius ea mente esse debet, quae in Dei habitaculo preparanda est. *Tom. 1, Ep. 14 ad Celant. post med. p. 112, C.*

Rien n'est plus calme, rien n'est plus pur, rien n'est plus beau pour l'âme que cette nourriture qui lui est préparée dans la maison de Dieu.

S. Hier.

189. Utinam omni tempore jejunare possimus, ut Eucharistiam absque condemnatione nostri, et pungente conscientia, semper accipere possimus! *Tom. 1, Ep. 28 ad Lucinum, ante finem, p. 194, C.*

Plût à Dieu que nous pussions jeûner toujours, pour que toujours, sans remords et sans être condamnables, nous passions communier!

190. Dominus Jesus, ipse conviva et convivium est; ipse comedens, et qui comeditur. *Tom. 3, Ep. 28 ad Hedibiam, quaest. 2, p. 142, litt. D.*

Le Seigneur Jésus est lui-même le convive et le festin, celui qui mange et qui est mangé.

191. Nullus unquam divinis expletur epulis, nec aliquando patitur de satiatae fastidium; tanto unusquisque capacior, tantoque avidior erit, quanto inde plus lauserit. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetriad. ante med. p. 17, B.*

Personne n'est jamais rassasié de cet aliment divin, et jamais on n'y ressent le dégoût de la satiété; plus on y puise avec abondance, plus on se sent étendu pour le contenir et avide de le recevoir.

192. Veraciter fame conficitur, quisquis caelesti pane satiari non meretur. *In orat. Jerem. sup. illud, Pellis nostra quasi cibus, etc. p. 375, B, t. 5.*

Il meurt de faim, celui qui ne mérite pas d'être rassasié de ce pain céleste.

193. Nihil ita vescentis animum roborat, quomodo panis vitae. *Lib. 1 sup. Ezech. c. 4, in fine, p. 390, C, t. 5.*

Rien ne fortifie autant le courage de celui qui se nourrit comme le pain de vie.

194. Vultis scire quis sit iste fructus? Virgo de virgine, Dominus de ancilla, Deus ex homine, Filius ex matre, fructus ex terra. *Pros.*

Voulez-vous savoir quel est ce fruit? C'est une vierge d'une vierge, un Maître d'une servante, un Dieu d'un homme, un enfant d'une mère, un fruit de la terre.

195. Christus dos Mariae, fructus factus; ut nos illum comederemus, ut nos manducaremus carnem ejus. *Sup. Ps. 66, vers. penult. Terra dedit fructum suum, p. 9, C, tom. 8.*

Le Christ est la fleur de Marie devenue fruit pour que nous nous en nourrissons, pour que nous mangions sa chair.

196. Quidam sane dicunt, quod non indignum, sed indigne accipientem revocat a sancto; si ergo etiam dignus indigne accedens, retrahitur, quanto magis indignus, qui non potest accipere digne? *Sup. 1 ad Cor. c. 11, in illud, Quicumque manducaverit panem hunc, etc. p. 317, C.*

Quelques uns disent avec vérité qu'il faut éloigner de ce saint sacrement non celui qui est indigne, mais celui qui le reçoit indignement. Si donc il faut éloigner même le digne qui en approche indignement, à plus forte raison l'indigne qui ne peut en approcher dignement.

197. De veritate carnis et sanguinis non relictus ambigendi locus; nunc enim et ipsius

S. Hier.



Domini professione, et fide nostra vere caro est, et vere sanguis est. *Lib. 8 de Trin. ante med. fol. 41, col. 3.*

Il ne peut rester l'ombre même du doute sur la vérité de la chair et du sang ; car aujourd'hui, d'après le témoignage même du Sauveur et celui de notre foi, il y a vraiment la chair et le sang.

198. Sicut in pane et vino plena et principalis refectio corporum est ; sic in hoc sacramento plena et principalis est refectio animarum. *De Quæst. circa Ep. 1 ad Cor. quæst. 88, p. 307, E, t. 1.*

Comme le pain et le vin constituent la pleine et principale nourriture du corps, ainsi l'on trouve dans ce sacrement la pleine et principale nourriture de l'âme.

199. Per edulium carnis Christi venit ad gustum Divinitatis. *Ibid. quæst. 146, pag. 307, E, t. 1.*

En mangeant la chair du Christ, on arrive à goûter la Divinité.

200. Carnem assumptam Jesus nobis in edulium proposuit, ut per cibum carnis ad gustum invitaret Divinitatis. *Lib. 2 sup. c. 1 celestis Hierarch. longe ante finem, sup. illud, Isaïa 53, Vere linguos nostros, etc. p. 350, A, t. 1.*

Jésus nous offre à manger la chair qu'il a prise pour nous, afin que par la nourriture de sa chair il nous invite au goût de la Divinité.

201. Accedo ad humilem elatus, iratus ad mitem, crudelis ad misericordem ; et tamen patitur humilis elatum, mitis iratum, crudelem misericors. *Pros.*

Orgueilleux, j'approche de celui qui est humble ; colère, de celui qui est doux ; cruel, de celui qui est miséricordieux ; et pourtant l'humble supporte l'orgueilleux, le doux supporte le colère, le miséricordieux le cruel.

202. Accedo servus ad Dominum, non amore, sed timore, non devotione, sed usu.

Je m'approche du Seigneur comme un esclave, non par amour, mais par crainte, non par dévotion, mais par coutume.

203. Accedo ad Dominum, cujus percussi servum ; ad Patrem accedo, cujus occidi Filium. Percussi, occidi exemplo ; nec tamen pertimesco Dominum, nec revereor Patrem.

Je m'approche du Seigneur dont j'ai frappé le serviteur, du Père dont j'ai tué le Fils. J'ai frappé, j'ai tué par mes exemples, et je ne crains pas le Seigneur, et je ne respecte pas le Père.

204. Appropinquo ad osculum pacis, qui prius reconciliatus accedere debuissem ad osculum fratris. *Lib. 2 de Claustro anim. c. 23, in princ. p. 32, E, t. 2.*

Je vais recevoir le baiser de paix, moi qui aurais dû d'abord me réconcilier et recevoir le baiser d'un frère.

205. In ipsa immolationis hora, ad sacerdotis vocem cœli aperiuntur ; in illo Jesu Christi mysterio angelorum chori adsunt, summus ima sociantur, terra celestibus jungitur, unam ex

visibilibus atque invisibilibus tit. *Lib. 3 de Anima, c. 50, ante med. p. 127, G, t. 2.*

Hugo  
à S. Victore.

A l'heure même du sacrifice, les cieux s'ouvrent à la voix du prêtre ; les chœurs des anges sont présents à ce mystère de Jésus-Christ, les choses infinies sont jointes à ce qu'il y a de plus élevé, la terre est unie au ciel, les choses visibles et invisibles ne font plus qu'un seul tout.

206. Vera caro Christi est, quam forma panis operatam in sacramento sumimus, et verus sanguis Christi, quem sub vini specie ac sapore potamus. *Ibid.*

C'est la vraie chair du Christ cachée sous la forme du pain que nous recevons dans ce sacrement ; c'est son vrai sang que nous buvons caché sous les espèces et le goût du vin.

207. Christus in sacramento per partes manducatur, et manet integer ; totus in cœlo, totus in corde tuo : totus in fracto, totus in integro ; tantum est in exiguo, quantum constat esse in toto. *Pros.*

Le Christ, dans son sacrement, est mangé sous de petites fractions, et il y demeure tout entier ; il est tout entier au ciel, tout entier dans votre cœur, tout entier dans la fraction de l'hostie, tout entier dans l'hostie entière ; il est aussi grand dans le petit fragment que dans l'hostie intacte.

208. Nihilominus habent singuli, quam universi, totum unum, totum duo, totum plures sine diminutione percipiunt, quia non in specie vel quantitate sacramenti est gratia, sed in virtute Christi. *Ibid. p. 128, A.*

Néanmoins, chacun reçoit ce que tous reçoivent : un le reçoit tout entier, deux le reçoivent tout entier, plusieurs le reçoivent tout entier, sans qu'il y ait la moindre diminution, parce que ce n'est pas dans les espèces ou dans la quantité que réside la grâce du sacrement, mais dans la vertu de Jésus-Christ.

209. Communio malorum non maculat aliquem participatione sacramentorum, sed consentione factorum. Sicut Judas, cui Dominus buccellam tradidit, non malum accipiendo, sed bonum male accipiendo, locum in se præbuit diabolo ; sic indignus quisque accipiens, locum in se præbet diabolo. *Ibid. in med. p. 128, B.*

La communion des méchants ne souille pas ceux qui participent avec eux au sacrement, mais ceux qui participent à leur action. Comme Judas, à qui le Seigneur donna l'Eucharistie, donna entrée dans son cœur au démon, non en recevant quelque chose de mauvais, mais en recevant mal ce qui était bon, ainsi quiconque communie indignement ouvre son cœur au démon.

210. Venit Christus invisibilis, venit occultus, venit incomprehensibilis ; venit ut tangat te, non ut videatur a te ; venit ut admoveat te, non ut comprehendatur a te ; venit non ut totum infundat se, sed ut gustandum præbeat se : non ut impleat desiderium, sed ut trahat affectum ; primitias quasdam porrigit suæ dilectionis, non plenitudinem exhibet perfectæ satisfactionis. *In Soliloquio de Arrha anime, in fine, p. 150, G, tom. 2.*

Le Christ vient à vous invisible, il vient caché ; il vient pour vous toucher, non pour être vu de vous ; il vient

pour vous avertir, et non pour être compris de vous ; il vient non pour se donner dans toute sa plénitude, mais pour qu'on le goûte seulement ; il ne vient pas combler tous nos desirs, mais pour s'attirer notre amour ; il nous donne comme la primeur de son amour, et non la plénitude et la parfaite satiété.

211. Magnus est honor, magna securitas, magna gloria, Deum in se habere habitatorem. *Serm. 2 de Dedicat. eccles. prope fin. p. 316, F, t. 2.*

C'est un grand honneur, une grande sécurité, une grande gloire d'avoir Dieu pour hôte de son cœur.

212. Si detestandus esset sacerdos, qui accederet altare sine vestibus : quam detestandus, quam horrendus est, qui accederet præsmit cum vilibus et sine virtutibus ? Quid prodest ornari vestibus, nisi ornemur et virtutibus ? *Pros.*

Si nous regarderions avec horreur le prêtre qui s'approcherait de l'autel sans être revêtu de ses ornements, combien plus est détestable et digne d'horreur celui qui en approche couvert de vices et vide de vertus ? De quoi nous serions éternels ornés de vêtements, si nous ne le sommes aussi de vertus ?

213. Sicut igitur non audeamus accedere ad altare sine vestibus, sic non presumamus accedere sine virtutibus. *Serm. 14 de divers. in princ. p. 325, A, t. 2.*

De même que nous n'osons approcher de l'autel sans être revêtus d'ornements, ainsi n'en approchons pas non plus sans vertus.

214. Ipsa Eucharistia (id est bona gratia) hostia sacra et divinissima vocatur, quoniam divinus facit, et participes Divinitatis eos, qui se digne participant. *Lib. 2 de Sacram. part. 8, c. 8, in fine, p. 463, B, t. 3.*

L'Eucharistie elle-même (c'est-à-dire la bonne grâce) est appelée l'hostie sainte et très-divine, parce qu'elle divinise et rend participants de la Divinité ceux qui la reçoivent dignement.

215. Tanta est dignitas in Eucharistia corporis Christi, ut nec corruptioe aliqua affici possit, nec sordibus maculati. *Ibid. c. 12, in fine, p. 464, B.*

La dignité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie est si grande, qu'elle ne peut ni être altérée par la corruption, ni être maculée par les ordures.

216. Panis (scilicet eucharisticus) pharmacum immortalitatis est, mortis antidotum, vitæ in Deo concilians per Jesum Christum, medicamentum purgans vitia, et omnia pellens mala. *Ep. 14 ad Ephes. in fine, apud Bibl. Patr. t. 1, p. 93, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

Ce pain (l'Eucharistie) est un remède d'immortalité, un antidote de la mort, un médicament qui dégage l'âme des vices, rend la vie conforme à Dieu par Jésus-Christ, et éloigne tous les maux.

217. Sicut corpus indiget sensibili cibo, et anima quotidiana spiritualium ciborum refocillatione. *Hom. 10 sup. Gen. circa fin. col. 66, A, t. 1.*

Comme le corps a besoin tous les jours d'une nourriture matérielle, l'âme a besoin aussi de se restaurer tous les jours par une nourriture spirituelle.

218. Quanto plures Eucharistia sunt participes, tanto plus substantia illius accrescit. *Ibid. Hom. 45, in princ. col. 371, B.*

Plus il y a de personnes qui participent à l'Eucharistie, plus sa substance s'accroît

219. Eucharistia sacramentum, pacis sacramentum est. *Hom. 51 sup. Matth. oper. perf. a med. col. 433, C, t. 2.*

Le sacrement de l'Eucharistie est le sacrement de la paix.

220. Dæmoniaco multo peior est, qui peccati sibi conscius ad sacram Eucharistiam accedit. *Pros.*

Il est pire qu'un démoniaque, celui qui, se sentant coupable de péché, ose approcher de la sacrée Eucharistie.

221. Qui indigne advenit, æternis tradentur tormentis. *Ibid. Hom. 83, circa finem, col. 671, litt. B.*

Ceux qui en approchent indignement seront livrés aux tourments éternels.

222. Nullus communicet, nisi ex discipulis sit : nullus impuro animo, sicut Judas, panem assumat, ne similia patiat. *Ibid.*

Que personne ne communie, s'il n'est disciple du Sauveur ; que personne ne reçoive ce pain sacré dans un cœur impur comme Judas, de crainte qu'il ne soit puni comme lui.

223. Si qui venerit cum sordibus ignoranter, nulla culpa est. *Ibid. in fine.*

Si quelqu'un s'approche avec une âme souillée sans le savoir, il est exempt de faute.

224. Quod de manu sacerdotis porrigitur, nec animalibus dandum est, nec infidelibus tribuendum : quia non solum sanctificatum, sed etiam sanctificatio est, et sanctificatio accipientem. *Hom. 17 sup. Matth. oper. imperf. in fine, col. 859, A, t. 2.*

L'offrande qui se fait par la main du prêtre ne doit point être donnée ni aux animaux, ni aux infidèles, parce que non seulement elle est sanctifiée, mais elle est la sanctification même, et elle sanctifie celui qui la reçoit.

225. Qui manducat de spirituali convivio, impletur Spiritu sancto, dilatatur sensibus, nutritur in veritate, pinguescit in fide, et acquirit sibi vitam æternam. *Pros.*

Celui qui se nourrit de ce festin spirituel est rempli du Saint-Esprit, il est dégagé des sens, il fait des progrès dans la vérité, il sent augmenter sa foi, et il acquiert pour lui la vie éternelle.

226. Qui ab hoc convivio spirituali longe fuerit factus, evacuat Spiritu sancto, angustatur sensibus, deficit a veritate, distillat a fide, et novissime cadit in mortem. *Ibid. Hom. 41, post init. col. 1025, B, t. 2.*

Celui qui s'éloigne de ce festin spirituel perd la grâce du Saint-Esprit, est asservi par les sens, s'éloigne de la vérité, s'éloigne peu à peu de la foi, et enfin tombe dans la mort.

227. Sacrificium Eucharistia, quod est christianorum, tollendum est ab Antichristo,

Hugo  
a S. Victora.

S. Joan. Chr.

S. Ignat. mart.

S. Joan. Chr.

Joan. Chr. fugientibus christianis autem eum per loca deserta, et non erit, qui aut in ecclesiam intret, aut oblationem offerat Deo. *Ibid. Hom. 49, col. 1086, D.*

Le sacrifice de l'Eucharistie, qui est le sacrifice des chrétiens, doit être enlevé par l'Antechrist. Les chrétiens, fuyant devant lui, gagneront les solitudes, et il n'y aura personne qui entre dans l'église ou qui offre le sacrifice à Dieu.

228. Ex latere Christi mysteria ortum habent; ut quoties ad sumendum calicem accedis, tanquam ab ipso latere hauriens accedas. *Hom. 34 sup. Joan. col. 403, A, t. 3.*

La source des mystères est le côté de Jésus-Christ; toutes les fois que vous approchez le calice de vos lèvres, faites comme si vous approchiez du côté même du Sauveur pour vous y désaltérer.

229. Qui sacratæ hujus cœnæ indigno participat accubitus, non cum Petro perveniet ad salutis portum, sed sustinetur cum Juda sine reparatione naufragium. *Serm. 1 in feria 5 Passionis, in princ. col. 2, t. 3.*

Celui qui s'approche de cette cène sacrée et s'y assied indignement ne parviendra jamais avec Pierre au port du salut, mais il fera avec Judas un irréparable naufrage.

230. Habebit debitam cum proditore penam, qui ad Eucharistiæ bonum malum attulerit conscientiam. *Ibid.*

Celui qui apporte au grand bien de l'Eucharistie une conscience mauvaise aura avec le traître le châtiement qui lui est dû.

231. Ad terribilem mensam cum debita reverentia, et cum congrua vigilantia invitatur. Nullus ibi Judas reperitur, nullus malignus accedat, nullus veneno pungatur. *Pros.*

Nous sommes invités à nous approcher de ce banquet redoutable avec le respect qui lui est dû et la vigilance convenable. Qu'on n'y trouve aucun Judas; qu'aucun homme méchant n'approche, ni aucun de ceux que le vice tourmente.

232. Nullus fictus accedat, nullus fucato animo tantis audeat mysteriis proximare, ne condemnetur, et sententiam mereatur; et quod Judas sustinuit, patietur.

Qu'aucun hypocrite n'approche, qu'aucun esprit dissimulé n'ose s'asseoir à ces redoutables mystères, de crainte qu'il ne soit condamné, qu'il ne mérite la sentence et ne subisse le même sort que Judas.

233. Nam in illum post communionem mensæ diabolus intravit, non quia contempserat dominicum corpus, sed quia impudentia ejus et malignitas mentis, ut adversarius in eo habitaret, effecit. *Hom. de Prodit. Judæ, post med. col. 823, A, t. 3.*

Car le démon entra dans le cœur de Judas après le repas sacré, non qu'il eût méprisé le corps du Sauveur, mais parce que son impudence et la malice de son esprit firent que son ennemi vint habiter en lui.

234. Nemo sit Judas in mensa: hoc sacrificium cibis spiritualis est. *Pros.*

Qu'il n'y ait point de Judas à cette table; ce sacrifice est une nourriture spirituelle.

235. Nam sicut corporalis cibus, cum ventrem invenerit adversis humoribus occupatum, et amplius lædit, magis nocet, et nullum præstat auxilium; ita et iste spiritalis cibus, si aliquem reperit malignitate pollutum, magis eum perdet, non sua natura, sed accipientis vitio.

Car, de même que la nourriture corporelle, lorsqu'elle entre dans des entrailles qu'occupent des humeurs malignes, les blesse davantage, leur est plus nuisible, et ne leur est d'aucun secours, ainsi en est-il de cette nourriture spirituelle: si elle entre dans un cœur souillé par la malice, elle sera pour lui une occasion de plus grande perte, non par sa nature, mais par le vice de celui qui la reçoit.

236. Pura igitur mens in omnibus, pura cogitatio, quia et sacrificium purum est. *Ibid. ante fin. col. 823, B.*

Que l'âme soit donc pure en tout, que la pensée soit pure, parce que le sacrifice aussi est pur.

237. Merito nostræ reconciliationis causa hoc sacrificium constitutum est; et si sacrificii præcepta contempseris, sacrificii remedium sentire non poteris. Comple illud, cujus causa sacrificium factum est, ut sacrificio perfruaris. *Ibid. circa finem.*

C'est à bon droit que le sacrifice a été établi pour notre réconciliation, et si vous méprisez les préceptes du sacrifice, vous ne pourrez en ressentir les bons effets; accomplissez ce pour quoi le sacrifice est établi, si vous voulez jouir des fruits du sacrifice.

238. Quemadmodum cera igni adhibita, illi assimilatur, nihil substantiæ remanet, nihilque superfluit; sic puta mysteria consumi corporis Christi substantia. *Serm. de Eucharistia, ante med. col. 919, D, t. 3.*

De même que la cire jointe au feu lui est assimilée et qu'il ne reste rien de sa substance, c'est ainsi que nous devons croire que dans ce mystère tout est absorbé par le corps de Jésus-Christ.

239. Quemadmodum corpus eucharisticum unione est Christo; ita et nos per hunc panem unione conjungimur. *Hom. 24 sup. 1 Cor. in med. in illud, 10, Et panis quem frangimus, etc. col. 150, C, t. 4.*

De même que le corps eucharistique a été uni au Christ, nous aussi nous sommes unis par ce pain de la manière la plus intime.

240. Quod Christus in cruce passus non est, id in Eucharistia patitur, et propter te frangi sustinet, ut omnes satiet. *Ibid.*

Ce que Jésus-Christ n'a pas souffert sur la croix, il le souffre dans l'Eucharistie: il veut être brisé pour nous, afin de nous rassasier tous.

241. Quidnam est panis? Corpus Christi. Quid autem fiunt, qui accipiunt corpus Christi? Non multa, sed unum corpus. *Ibid. in illud, 10, Quoniam unus panis et unum corpus, etc.*

Quel est ce pain? C'est le corps de Jésus-Christ. Que deviennent ceux qui reçoivent le corps de Jésus-Christ? Ils ne sont plus plusieurs corps, mais un seul corps.

242. Quemadmodum frigida accessio periculosa est, ita nulla mysticæ illius cœnæ parti-

S. Joan. Chr. cipatio, pestis est et interitus. *Ibid. in Morali, post med. col. 515, A.*

Si approcher avec tiédeur est un grand péril, ne pas approcher de cette table mystique, c'est un désastre, c'est la mort.

243. Hæc mensa animæ vis est, uervi mentis, fiducia vinculum, fundamentum, spes, salus, lux, vita nostra. *Ibid.*

Cette table est la force de notre âme, le nerf de notre esprit, le lien de la confiance, notre fondement, notre espérance, notre salut, notre lumière, notre vie.

244. Absterge ab omni sorde animam tuam, præpara mentem ad horum mysteriorum susceptionem. *Ibid.*

Purifiez votre âme de toute souillure, et préparez votre esprit à la réception de ces mystères.

245. Si animæ puritatem et vitæ rectitudinem habueris, semper accedere poteris ad sacram synaxim. *Ibid. Hom. 28, post init. col. 542, B.*

Si vous avez la pureté de l'âme et une vie réglée, vous pourrez toujours approcher de la sainte Eucharistie.

246. Cum sis religiosus, audes accedere et contraere corpus Christi, cum animam habeas sordidam : tu sordido vase nolles uti, anima vero sordida accedis. *Pros.*

Parce que vous êtes religieux, vous osez approcher et toucher le corps de Jésus-Christ avec une âme souillée ; vous n'oserez vous servir d'un vase sale, et vous approchez avec une âme impure.

247. Adstat mensa regia, ad sunt angeli mensæ hujus ministri, adest Rex ipse, et tu oscitabundus adstas : si vestibus indutus es mundis, recumbe et comunica. *Serm. 3 sup. Ep. ad Ephes. in Morali, post med. col. 969, C, tom. 4.*

La table royale est mise, les anges sont là pour servir cette table, le Roi lui-même est présent, et vous, vous êtes là négligemment ; si vous êtes revêtu d'habits propres, asseyez-vous et communiez.

248. Non est audacia sæpius accedere ad dominicam mensam, sed indigne accedere ; etiamsi semel tantum quispiam in toto vitæ tempore accedat, magna temeritatis est et audacia. *Homil. 5 sup. 1 Timoth. in Morali, in princ. col. 1458, B, t. 4.*

Ce n'est pas être audacieux d'approcher souvent de la table du Seigneur, mais d'en approcher indignement ; quand même quelqu'un n'en approcherait qu'une seule fois dans la vie, ce serait une grande témérité et une grande audace.

249. Tu cum carnalem cibum sumpturus accedis, os et faciem et manus lavas : cum vero ad spirituales mensam accessurus es, animam lavare dissimulas, atque immunditia plenus accedis. *Ibid. sub fin. col. 1459, A, t. 4.*

Lorsque vous vous disposez à manger une nourriture charnelle, vous lavez votre bouche, votre figure et vos mains ; et lorsque vous devez vous approcher de la table spirituelle, vous négligez de laver votre âme et vous approchez plein d'impuretés.

250. Considera ne tu sis reus corporis et sanguinis Christi : Judæi sanctissimum corpus jugularunt, tu vero polluta suscipis anima post tot beneficia. *Homil. 60 ad populum Antiochenum. post init. col. 396, A, t. 5.*

Examinez si vous n'êtes pas vous-même coupable du corps et du sang du Sauveur. Les Juifs mirent à mort ce corps très-saint, et vous, vous le recevez dans une âme souillée après tant de bienfaits.

251. Quo non oportet esse puriorem tali fruentem sacrificio ? Cogita quali sis insignitus honore, quali mensa fruaris. *Ibid.*

Y a-t-il une pureté comparable à celle que doit avoir un homme qui participe à un tel sacrifice ? Songez à la grandeur de l'honneur qui vous est fait, à quelle table vous venez vous asseoir.

252. Quod angeli violentes horrescunt, neque libere audent intueri propter emicantem inde splendorem, hoc nos pascimur, huic nos unimur, et facti sumus unum Christi corpus, et una caro. *Ibid.*

À la vue de ce mystère, les anges sont remplis de crainte, et ils n'osent pas y porter leurs regards, éblouis qu'ils sont par la splendeur qui en jaillit ; et nous, nous mangeons ce pain, nous nous unissons à lui, nous devenons avec Jésus-Christ une même chair, un même sang.

253. Dæmonium patiente pejor est, qui postquam peccavit, accedit. *Ibid. circa med. col. 397, B.*

Il est pire qu'un homme possédé du démon, celui qui, après avoir péché, approche de ce banquet.

254. Mensa spirituali fruens, mensa regia, et rursus luto corpus contaminans ; unguis unguento, et foetore rursus implet. *Ibid. Hom. 61, post med. col. 409, C.*

Vous participez à une table spirituelle, à une table royale, et après cela vous allez de nouveau vous vautrer dans la fange ; vous vous parfumez d'onguents, et ensuite vous allez vous remplir d'infection.

255. Magnus est iste panis, qui roplet mentem, et non ventrem ; iste panis manducatur, et integer manet ; de ipso comedimus, inde vivimus, inde pascimur, inde nutrimur, inde pervenimus. *Hom. de Orat. Dom. circa med. in illud, Panem nostrum quotidianum, etc. col. 716, D, tom. 5.*

Il est grand ce pain qui remplit notre âme et non notre estomac ; c'est notre pain, c'est aussi le pain des anges ; nous le mangeons, et il demeure tout entier ; nous nous en nourrissons, nous vivons de lui, il fait nos délices, il soutient nos forces, par lui nous parvenons au terme.

256. Reverenda ac salutaria illa mysteria, quæ in omni Ecclesiæ congregatione celebrantur, Eucharistia (id est gratiarum actio) nuncupantur. *Hom. 26 sup. Matth. post med. col. 247, C, t. 1.*

Ces mystères redoutables et salutaires que nous célébrons dans toutes les assemblées de l'Église sont appelés Eucharistie, ou action de grâces.

257. Si feteat os, ne cibum quidem una capere sustinet : at cum tantus fletor sit in anima,

dic mihi, audes communicare mysteriis? *Hom. 6 sup. 2 Cor. post med. Moral. col. 734, C, t. 4.*

Si votre bouche est infecte, vous ne pouvez consentir à prendre une seule fois de la nourriture; et lorsque tant d'infection est dans l'âme, dites-moi, oseriez-vous participer aux saints mystères?

258. Non munditia animi, sed intervallo temporis longiore, constare meritum putas, summamque arbitraris reverentiam esse, si non sæpius cœlestem illam adeas mensam. *Pr.*

Vous faites consister le mérite non dans la pureté de l'âme, mais dans le long intervalle de temps, et vous croyez que c'est un grand respect que d'approcher rarement de ce sacré banquet.

259. Ignoras, quoniam indigne accedere, etiamsi semel tantum fiat, te supplicio tradit: digne vero etiamsi sæpe accedas, salutem inde conquiris. *Hom. 5 sup. 1 Tim. in princ. Moral. col. 1458, B, t. 4.*

Ignorez-vous qu'approcher indignement, même une seule fois, c'est être digne de l'enfer, et qu'approcher digne-ment et souvent, n'est conquérir le salut?

260. Non est audaciæ, etc. *Vide supra, sententia 248.*

Il n'est pas d'audace, etc. Voyez ci-dessus, sentence 248.

261. Angeli sunt præsentés cum timore et tremore, ipse autem accedit oscitans et pigrescens. *Hom. 27 sup. Epist. ad Hebr. in Morali, ante med. col. 1630, B, t. 4.*

Les anges sont présents à ce sacrifice avec crainte et tremblement, et vous, vous approchez avec nonchalance et en bâillant.

262. Tanquam leones ignem spirantes, ab illa mensa recedamus, facti diabolo terribiles. *Homil. 61 ad popul. Antioch. circa init. col. 400, B, t. 5.*

Sortons de ce banquet comme des lions qui vomissent le feu, et soyons un objet de terreur pour les démons.

263. Semetipsum nobis commiscet, et non fide tantum, verum et ipsa re nos suum efficit corpus. *Ibid. Hom. 60, post init.*

Il se mêle lui-même à nous, et il nous fait son corps non seulement par la foi, mais en réalité.

264. Quot nunc dicunt: Vellem illius formam aspicere, figuram, vestimenta, calceamenta. Ecce eum vides, ipsum tangis, ipsum manducas. Et tu quidem vestimenta videre cupis? Ipse vero tibi concedit non tantum videre, verum et manducare et tangere, et intra te suscipere. *Pros.*

Qu'il y a de gens qui disent: Je voudrais voir sa forme, sa figure, ses vêtements, sa chaussure. Voici que vous le voyez, que vous le touchez, que vous le mangez. Et vous voudriez voir ses vêtements? Et voici qu'il vous accorde non seulement de le voir, mais de le manger, de le toucher, de le recevoir en vous.

265. Ideo accedat nemo cum nausea, nemo resolutus, omnes accensi, omnes ferventes et excitati. *Ibid.*

Que personne n'en approche donc à contre-cœur ni avec mollesse; que tous soient enflammés, fervents, pleins d'ardeur.

266. Non parva pœna proponitur indigne summentibus: itaque considera ne tu sis reus corporis et sanguinis Christi. *Ibid. V. ibi plura.*

La peine qui attend l'indigne communicant n'est pas petite; prenez donc garde de ne pas vous rendre coupable du corps et du sang du Sauveur.

267. Oportet eum, qui ad hoc corpus accedit, esse sublimem, et cum terra nihil habere commune. *Hom. 24 sup. 1 Cor. post med. t. 4.*

Il faut que celui qui approche de ce sacré banquet ait des pensées élevées, et qu'il n'ait rien de commun avec la terre.

268. Summo cum metu et pura conscientia, fideque haud quaquam dubia accedamus, diique efficiamur. *Lib. 4 de Fid. orthod. c. 14, post med. f. 279, p. 1, C.*

Approchons donc avec une grande crainte, avec une conscience pure et une foi qui exclut toute espèce de doute, et nous deviendrons des dieux.

269. Credendum est plane, quod Eucharistiæ sacramentum continet in se plenitudinem omnis gratiæ et meriti spiritualis: nihilominus quoad satisfactionem pro reatibus culparum, constituit hoc sacramentum Deus in numero, pondere et mensura, itaut sit valoris finiti. *De Orat. verbo Loquimur, part. 3.*

Il faut croire entièrement que le sacrement de l'Eucharistie renferme en soi la plénitude de toute grâce et de tout mérite spirituel; néanmoins, pour ce qui est de la satisfaction pour les peines dues au péché, Dieu a établi ce sacrement avec nombre, poids et mesure, de manière à ne lui donner qu'une valeur finie.

270. Sacra communio digne sumpta, omnem demonis enervat potestatem. *Lib. 1 de Tent. religios. c. 6, ante med. p. 676, col. 2.*

La sacrée communion, quand elle est bien faite, paralyse tout le pouvoir du démon.

271. Quando et mixtus calix et factus panis percipit verbum Dei, fit Eucharistia sanguinis et corporis Christi, ex quibus angetur et consistit carnis nostræ substantia. *Lib. 5 ulvers. Hæres. cap. Traductis, longe ante med. p. 296.*

Dès que le calice mêlé et le pain fait reçoivent la parole de Dieu, l'Eucharistie du corps et du sang de Jésus-Christ est produite, et elle accroît et soutient la substance de notre corps.

272. Qui scelerate vivunt, et communicare non desinunt, putantes se tali communione mundari; discant nihil ad emundationem sibi proficere, sed ad condemnationem. *Lib. 1 de summo Bono, c. 22, sent. 7, p. 633, col. 1.*

Ceux qui vivent criminellement et ne cessent de communier, croyant que ces communions les purifient, doivent savoir que de pareilles communions ne peuvent rien pour les purifier, qu'elles ne servent qu'à leur condamnation.

273. Eligendi sunt aliqui dies, quibus prius homo continentius vivat, quo ad tantum sacramentum dignus accedere possit. *Lib. 1 de Offic. eccles. c. 18, post med.*

Il faut choisir certains jours auxquels l'homme se prépare par une vie plus réglée, afin d'approcher plus dignement de ce sacrement.

S. Joan. Chr.

S. Joan. Dam.

Joan. Gers.

Joan. Trith.

S. Irenæus.

S. Isidorus Hispal.

S. Isidorus  
Hispal.

274. Caro Christi esca sanctorum. *Sup. Gen. c. 31, post med. p. 447, col. 1.*

La chair du Christ est la nourriture des saints.

S. Laur. Just.

275. Noli tu Judam imitari, noli Dominum tuum, atque teipsum vendundam in peccatis, noli ita de Dei bonitate presumere, ut de te presumendo cadas atque intereas; quod ordinatum est sancte, sanctificatus accipe, ut sanctificeris adhuc. *Pros.*

N'imitiez point Judas, ne vendez point votre Dieu et vous-même au péché; ne présumez pas à ce point de la bonté divine, qu'en comptant sur vous-même vous tombez et périssez misérablement; ce qui a été établi dans la sainteté, recevez-le saintement pour être encore plus sanctifié.

276. Eo ad Eucharistiam percipiendam eris dignior, quo corde humilior, mente mundior, dilectione ferventior, virtutibus solidior, vita inventus fueris sanctorum. *De triumphali Christi agone, c. 4, circa med. part. 285, col. 1, A, p. 1.*

Vous serez d'autant plus digne de recevoir l'Eucharistie que vous aurez un cœur plus humble, une âme plus pure, un amour plus ardent, une vertu plus solide et une vie plus sainte.

S. Leo I.

277. Multa nobis vigilantia laborandum est, ut cordis nostri receptaculum tanto hospite non sit indignum; itaque jugi oportet sollicitudine præcaveri, ne quid in nostris animis incompositum, ne quid inveniat immundum. *Serm. 3 Quadrage. in princ.*

Il faut travailler avec un grand soin pour que la demeure de notre cœur ne soit point indigne d'un hôte si grand; il faut donc qu'avec une sollicitude incomparable nous prenions garde que rien de désordonné ou d'impur ne se rencontre dans notre cœur.

Ludov. Bles.

278. Nulla lingua exprimeret, nullum cor comprehendere potest, quam ingentia bona homini proveniant ex pia perceptione sacramenti Eucharistiæ. *In Specul. spirit. c. 12, ante med.*

Aucune langue ne peut exprimer, aucun cœur ne peut comprendre combien sont grands les biens qui arrivent à l'homme par la perception de l'Eucharistie.

279. Quando ad sacram cælestemque mensam (in qua Christus vere sumitur) es accessurus, religiosa mente recolas charitatem illam stupendam, qua ipse Dominus Deus noster pro nobis pati morique voluit. *Lib. 1 Enchirid. parvular. document. 12, post med.*

Lorsque vous devez approcher du céleste banquet dans lequel Dieu se donne en nourriture, vous devez méditer avec un recueillement religieux sur cette charité étonnante qui a porté notre Dieu à souffrir et à mourir ainsi pour nous.

280. Tota Trinitas inhabitat ipsum corpus Christi, quia tota Divinitas in eo est. *In Institut. spirit. c. 8.*

La Trinité tout entière habite dans le corps du Christ, parce que toute la Divinité est en lui.

S. Macchar.  
Agypt. sen.

281. Qui fruitur Deo, satietatem nescit; quantoque magis eum gustaverit, ac ediderit,

tanto plus esurit. *Hom. 13, post med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 68, col. 2, II.*

Celui qui joint de Dieu ne saurait connaître la satiété; plus il le goûtera et le mangera, plus il en sera affamé.

Origen

282. Communicare non times corpus Christi, accedens ad Eucharistiam quasi mundus et purus, qui impurus es, quasi nihil in te sit indignum, et putas quod effugias judicium Dei? *Hom. 2 in Psal. 37, sub fin. t. 1.*

Vous ne craignez pas de recevoir le corps de Jésus-Christ, vous approchez de l'Eucharistie comme si vous étiez pur et sans souillure, tandis que vous êtes impur, comme s'il n'y avait rien d'indigne en vous, et vous espérez échapper au jugement de Dieu?

Leir. Blesens

283. Frequentia contemptum parit, et ex ipsa raritate crescit reverentia sacramenti. *Ep. 85 ad Alexandr. Carthus. ante med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 700, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

La fréquente communion engendre le mépris, et la rareté du sacrement en accroît le respect.

284. Hostia indigne accepta suscipientem damnat, non salvat : iniquat, non emundat. *Ibid.*

L'hostie indignement reçue damne et ne sauve pas celui qui la reçoit; elle souille, mais elle ne purifie pas.

285. Qui Christi corpus indigne conficit, Christum tradit : ut Christus dum traditur, dicat : Ecce manus tradentis me, mecum est in mensa. *Ibid. Epist. 123 ad Richard. Londinens. episcop. ante med. p. 799, col. 1, C.*

Celui qui consacre indignement le corps de Jésus-Christ trahit Jésus-Christ, de telle sorte que, pendant qu'il est ainsi trahi, Jésus-Christ peut dire : Voici que la main de celui qui me trahit est ici avec moi sur cette table.

286. Damnabiliter peccat, qui ad corpus Christi cum felle conscientie prævæ, et cum aceto iniquitatis accedit. Perfidus Judæus, perfidus christianus : ille de latere, iste de calice sanguinem Christi fundit. *Pros.*

Il pèche d'une manière très-condamnée, celui qui approche du corps de Jésus-Christ avec le fiel d'une mauvaise conscience et le vinaigre de l'iniquité. Le Juif a été un perfide, perfide aussi est le chrétien; celui-là a répandu le sang du côté du Sauveur, celui-ci le sang de son calice.

287. Nonne potius antichristianus est, quam christianus judicandus : qui quantum in se est, Christum jam factum impassibilem, ita tractat indignè, ita probris afficit, ita crudeliter interimit, et sepelit inhonestè? *Ibid. etc.*

N'est-il pas un antichrétien plutôt qu'un chrétien, celui qui, autant qu'il est en lui, traite si indignement le Christ devenu impassible, l'accable d'outrages, le met si cruellement à mort et l'ensevelit honteusement?

288. Quicumque ad altare Domini accedit inquinatus luxuria, juxta Filium Virginis idolum ponit Veneris. *Pros.*

Quiconque approche de l'autel du Seigneur avec un cœur adonné à la luxure place l'idole de Vénus à côté du Fil de la Vierge.

tr. Biesons.

289. Qui sacra illius sacramenti verba ore immundo profert, in faciem Salvatoris spiritui.

Celui qui prononce les paroles saintes de ce sacrement avec une bouche impure crache à la face du Christ.

290. Cum in os immundum sanctissimam carnem ponit, eam quasi in lutum platearum projicit.

Lorsqu'il met cette chair sacrée dans une bouche immonde, c'est comme s'il la jetait dans la boue des rues.

291. Ad suum iudicium ad hoc sacramentum accedit, qui adhuc alienæ cuticulæ tactu hilarescit, qui æstibus vitiorum inardescit. *Ibid. Serm. 38, in calce, p. 897, col. 2, H.*

Il reçoit ce sacrement pour sa condamnation, celui qui en approche avec un cœur encore réjoui par le contact luxurieux d'une peau étrangère et brûlant du feu impur des vices.

tr. Cellens.

292. Procul dubio hujus mensæ elacitas inculpabilis potius commendatur, quam condemnatur. *Pros.*

Il est hors de doute qu'une avidité exempte de fautes pour ce sacré banquet est plutôt recommandable que condamnable.

293. Abstinere quidem, culpa est et pœna : asperbere vero, gloria et corona.

S'abstenir est à la fois une faute et une peine ; recevoir ce pain sacré est une gloire et une couronne.

294. Num forte ibi formidat consumptionem, ubi omne bonum exundat consummationem ?

Redouteriez-vous par hasard la ruine là où toutes sortes de biens inondent son accomplissement ?

295. Non parce est prandendum, ubi cibum invenis Deum.

Il ne faut point manger avec parcimonie là où vous trouvez Dieu pour nourriture.

296. Hodie si totum præsumperis, totum cras sine dubio nihilominus habebis.

Si aujourd'hui vous l'avez reçu tout entier, n'ayez nul doute, vous l'aurez néanmoins tout entier demain.

297. Totum diligendo, totum sumis, sed non consumis : sicut enim diligendo non vastatur dilectio, sic quando a nobis sumitur Deus amando, nequaquam finitur ille, qui est vera dilectio.

En l'aimant tout entier, vous le recevez tout entier, mais vous ne l'antéansez pas ; car, de même qu'en aimant on ne ravage pas l'amour, ainsi, quand nous recevons Dieu en aimant, nous ne mettons point fin à Celui qui est le véritable amour.

298. Ventremne times onerare ? imo abundanter accipe, si ventrem et mentem vis relevare : onera nostra tollit, non imponit : non in ventre humor, non in venis excrescit superfluous humor.

Craignez-vous de charger vos entrailles ? à plus forte raison recevez-le abondamment, si vous voulez soulager et votre âme et vos entrailles : ce sacrement n'impose pas de fardeaux, il les soulage ; il ne produit point de tumeurs à l'estomac, ni d'humeurs superflues dans les veines.

299. Cor petit et sanat, cor implet et mundat, cor lustrat et illustrat. *Petr. Cellens.*

Il demande le cœur et le guérit, il le remplit et le purifie, il l'éclaire et l'illumine.

300. Cibis iste vitam sine molestia parat, levamen sine gravamine, immortalitatem sine corruptione. *De Panibus, c. 2, ab init. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 637, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Cette nourriture prépare une vie exempte de peines, un soulagement sans incommodité, une immortalité sans corruption.

301. Eucharistia aut purgat, aut necat : si sanabilis es, curat te : si insanabilis, ægritudinem augmentat. *Pros.*

L'Eucharistie ou purifie ou tue ; si vous êtes guérissable, elle vous guérit ; si vous n'êtes pas guérissable, elle augmente votre mal.

302. Medicina est : si morbus curabilis est, apta medicinam ; qua si qualia oportet purgari, purgeatur.

C'est une médecine ; si le mal est guérissable, appliquez le remède ; s'il faut par elle purifier notre cœur de quelque chose, purifions-le.

303. Qui enim sine reverentia et sine delectu panem sanctum accipit, plus ei sua irreverentia obest, quam sibi sanctitatis prodest. *Ibid. c. 3, ante fin. p. 640, col. 1, A.*

Celui qui reçoit ce pain sacré sans respect et sans amour tire un plus grand préjudice de son manque de respect qu'il ne tire d'avantage de la sainteté de ce pain.

304. Nescit lassari, mori non potest, cui panis. cui vita Deus est. *Serm. 166, in med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 781, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

S. Petr. Chr.

Celui dont Dieu est le pain et la vie ne saurait ni s'affaiblir ni mourir.

305. Hæc est illa sublimis mensa, in qua Deus est et cibans et cibis, munera et munus, offerens et oblatum, conviva et convivium. *Serm. 59 de S. Nicolao, a med. p. 289, col. 2, F, t. 2.*

S. Petr. Dam.

C'est ici cette table sublime dans laquelle Dieu est celui qui mange et la nourriture, le rémunérateur et la récompense, l'offrant et l'offrande, le convive et le festin.

306. Frequens sanctæ Eucharistiæ susceptio est presidium castitatis. *Opusc. 47, c. 2, in tit. p. 710, col. 1, D, t. 10.*

Une fréquente réception de l'Eucharistie est la gardienne de la chasteté.

307. Cibis iste sine labore curaque hominum est : non e terra more consueto editus, sed cœlitus exhibitus prodigiosa beneficentia. *De Congressu querendæ, etc. circa fin. p. 620, tom. 1.*

Philo Jud.

Cette nourriture n'a besoin ni des soins ni du travail des hommes ; elle ne germe point de la terre, de la manière ordinaire, mais elle nous vient du ciel par une prodigieuse bienfaisance.

S. Remigius.

308. Probet se, id est discutiat se homo, examinet se, et probabilem se reddat, utrum dignus sit. nec ne. *Sup. 1 Cor. c. 11. can. 28, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 877, col. 2, II, édit. Colon. 1618.*

Que l'homme s'éprouve, c'est-à-dire qu'il discute et examine sa conscience, et qu'il se rende un témoignage probable de sa dignité ou de son indignité.

309. Cum timore et tremore debemus accedere ad illud terribile sacramentum, ut sciat mens reverentiam se debere prestare ei, ad cuius corpus sumendum accedit. *Ibid. canon. 29, etc.*

Nous devons approcher de ce terrible sacrement avec crainte et tremblement, afin que l'âme sache quel est le respect qu'elle doit rendre à Celui dont elle va recevoir le corps.

Robertus  
Bellarmin.

310. Eucharistia cibus quidem est, sed sanctorum et benevolentium. *Conc. 26 domin. Latere, part. 1, ante fin.*

L'Eucharistie est à la vérité une nourriture, mais la nourriture des saints et de ceux qui ont bonne volonté.

Rupertus.

311. Eucharistiæ sacramentum est manna absconditum : quia videlicet in hoc sacramento aliud oculis cernitur, aliud fide intelligitur. *Lib. 2 in Apoc. c. 2, sup. illud, Dabo manna absconditum, p. 27.*

Le sacrement de l'Eucharistie est une manne cachée, parce que dans ce sacrement les yeux voient une chose et la foi en comprend une autre.

Tertullian.

312. Caro Christi corpore et sanguine vescitur, ut mens de Deo saginetur. *De Resurr. c. 38, a med. p. 604, F. t. 3.*

La chair se nourrit du corps et du sang de Jésus-Christ pour que l'âme s'engraisse de Dieu.

S. Thomas  
Aquinas.

313. O pretiosum et admirandum convivium, salutiferum, et omni suavitate repletum ! *De Offic. corp. Christ. lect. 2, in princ. tom. 2.*

O précieux et admirable festin, festin salutaire et rempli de toute sorte de suavités !

314. Nullum sacramentum est isto salubrius, quod purgantur peccata, virtutes augentur, et mens omnium spiritualium charismatum abundantia impinguatur. *Ibid. lect. 3, circa init.*

Il n'est pas de sacrement plus salutaire que celui-ci ; il purifie l'âme des péchés, il augmente les vertus et engraisse l'âme par l'abondance de tous les dons spirituels.

315. Eucharistia excellentissimum est omnium sacramentorum. *Sup. 4 Sent. dist. 8, art. 1, in contrar.*

L'Eucharistie est le plus excellent de tous les sacrements.

316. Eucharistia sacramentum est charitatis. *Opusc. 58, c. 23, in princ. t. 1.*

L'Eucharistie est le sacrement de la charité.

317. Eucharistia miraculorum est ab ipso factorem maximum. *Opusc. 57, post med. t. 1.*

L'Eucharistie est la plus grande des miracles que Dieu a faits.

318. O dulcissime et benignissime Jesu, quanta tibi reverentia et gratiarum actio cum perpetua laude pro susceptione sacri corporis tui debetur, cujus dignitatem nullus hominum explicare potens invenitur ? *Lib. 4 de Imit. Christi, c. 2, sent. 2, t. 2.*

S. Thomas  
a Kempis.

O très-doux et très-bon Jésus, quel respect, quelles actions de grâces et quelles louanges devons-nous vous rendre sans cesse pour la réception de votre sacré corps, dont nul homme n'est capable d'exprimer l'excellence ?

319. Si haberes angelicam puritatem et sancti Joannis Baptista sanctitatem, adhuc non esses dignus hoc sacramentum accipere, nec tractare. *Ibid. c. 5, in princ. t. 2.*

Quand vous auriez la pureté d'un ange et la sainteté de Jean-Baptiste, vous ne seriez pas digne de recevoir ni de toucher ce sacrement.

320. Quando sacerdos celebrat, Deum honorat, angelos lætificat, Ecclesiam edificat, vivos adjuvat, defunctis requiem præstat, et sese honorum omnium participem efficit. *Ibid. c. 5, in calce.*

Quand le prêtre célèbre, il honore Dieu, il réjouit les anges, il édifie l'Eglise, il secourt les vivants, il procure le repos aux morts et se rend lui-même participant de toute espèce de biens.

321. Cum tuam dignitatem, Domine, et meam vilitatem penso, valde contremisco, et in me ipso confundor. Si enim non accedo, vitam fugio : si indignus me ingessero, offensam incurro. *Ibid. c. 6, in princ.*

Quand je considère, Seigneur, votre grandeur et ma bassesse, je suis saisi d'une grande frayeur, et je reste confus en moi-même ; car, si je n'approche de vous, je fuis la vie, et, si je m'en approche indignement, je me rends coupable.

322. Corpus Christi est medicina tantæ virtutis, quod recipientem bene dispositum curat ab omni peccato. *Serm. in die Paschæ, post init. f. 4, col. 4.*

S. Vinc. Ferr.

Le corps de Jésus-Christ est un remède d'une si grande vertu, qu'il guérit de tout péché celui qui le reçoit dans de saintes dispositions.

## SENTENTIA PAGANORUM.

323. Singulis partibus, unum adest et idem, quod a nulla parte abest, sive minor quidem illa sit, sive major, sive quomodocunque se habeat, et ubique simul est totum. *Tom. 3, syzyg. 5, in dialogo Parmenidis, p. 144, C.*

Plato.

Un seul et même être est présent dans toutes les parties, et il n'est absent d'aucune ; que cette partie soit plus petite, qu'elle soit plus grande, de quelque manière qu'elle soit, il est à la fois tout entier partout.

324. Deus ad homines venit, et (quod propius est) in homines venit. *Epist. 73, in fine, pag. 673, t. 2.*

Seneca.

Dieu est venu vers les hommes, et (ce qui est plus proche) il est venu dans les hommes.



## EVAGATIO MENTIS

(ERREMENTS DE L'ESPRIT).

SENTENTIE PATRUM.

S. Ambr. 1. Exiguis momentis mens inclinatur humana, et huc atque illuc per versuta suadentis frequenter impellitur. *Lib. 4 sup. Luc. c. 4, in illud, Jesus ductus est in desertum, col. 1666, t. 3.*

Par petits moments l'âme humaine décline, et elle se laisse fréquemment pousser çà et là par les conseils de la ruse.

S. Ant. de Pad. 2. Animus distentur per multa, multis late-retur curis necesse est. *Serm. 1 Pentecost. in calce, f. 167, p. 1.*

Il est inévitable que de nombreuses sollicitudes ne viennent blesser un esprit occupé par la multiplicité des affaires.

S. Ba-il. Mag. 3. Peculiaris hic morbus est desidis et ignava anima, vigilante corpore insomnia videre. *Apud div. Joannem Damasc. lib. 3 Pa-rall. c. 55, f. 128, p. 1, D.*

C'est une maladie particulière aux âmes lâches et paresseuses d'avoir des songes pendant que leur corps veille.

4. Habent morem hunc dæmones, ut facienda orationis tempore per speciosam scilicet aliquam laudabilis causæ alicujus simulationem nobis sedulo auctores sint, ut ab ea nos subducamus, ut quam salutem afferre nobis intelligunt, ab ea nos probabiliter abducant. *De Ab-ducat. rerum, post med. t. 2.*

Les démons ont cette coutume, quand le temps de la prière est venu, par la feinte d'une cause louable et spécieuse, de chercher à nous détourner secrètement d'une œuvre qu'ils comprennent devoir nous être salutaire.

S. Ber-1 5. Quanto mens fit divisa ad multa, fit minor ad singula. *In suis Prov. verbo Quanto, p. 196, t. 2.*

Un esprit occupé à beaucoup de choses est moins attentif à chacune d'elles.

6. Quanto magis exterius mente quique vago-gando manent, tanto minus quæ sunt interna gustant. *In lib. Regum, quæst. 14, in calce, col. 339, t. 4.*

Plus un esprit se répand aux choses extérieures, moins il goûte les choses intérieures.

7. Animus toties a nobis recedit, quoties ad appetenda terrena foris vagatur. *Hom. sup. Litanias majores, in princ. col. 26, t. 7.*

Notre esprit s'éloigne de nous toutes les fois qu'il erre à l'extérieur, poussé par des désirs terrestres.

S. Bern. 8. Sæpe dum oro, non attendo quod dico : oro quidem ore, sed mente foris vagante, orationis fructu privor. *Pros.*

Souvent, quand je prie, je ne suis point attentif à ce que je dis; je prie de bouche, à la vérité; mais l'esprit s'égarant dans les choses extérieures, je perds le fruit de la prière.

9. Corpore sum interius, sed corde exterius, et ideo perdo quod dico : parum enim prodest sola voce cantare sine cordis intentione.

S. Bern.

Par le corps je suis aux choses intérieures, et par le cœur aux choses extérieures; et dès lors je perds ce que je dis, car une prière articulée de bouche, sans l'intention du cœur, est peu profitable.

10. Propterea magna perversitas, imo magna insaniam est, quando cum Domino majestatis locum in officio præsumimus, et insensati aures avertimus, et ad nescio quas ineptias convertimus cor.

C'est pourquoi il y a une grande perversité, bien plus, une grande folie, si, lorsque dans l'office nous parlons au Dieu de majesté, nous détournons l'oreille comme des insensés, et nous laissons aller notre cœur à je ne sais quelles inepties.

11. Magna quoque insaniam et graviter vindicandam, cum vilissimus pulvis loquentem ad se audire dedignatur Creatorem universitatis. *In Medit. c. 8, fere per totum, fol. 324, col. 2, litt. E.*

C'est encore une grande folie et gravement répréhensible lorsqu'une vile poussière dédaigne d'écouter le Créateur de l'univers qui veut bien lui parler.

12. Nihil in me corde fugacius quod quoties me per evagationes deserit, et per pravas cogitationes diffinit, toties Deum offendit. *Ibid. c. 9, in princ. f. 324, col. 2, F.*

Il n'y a rien en moi qui m'échappe plus vite que le cœur, qui, toutes les fois qu'il me quitte par des écarts et qu'il se répand en mauvaises pensées, offense Dieu.

13. Tanta est levitas mentis: aliud canto, et aliud cogito : in choro sum corpore, in aliquo negotio mente; nunc intus maneo, nunc foras exeo. *De inter. Domo, c. 33, in med.*

Telle est la légèreté de l'esprit, que je chante une chose et que j'en pense une autre; je suis au chœur de corps, et j'ai l'esprit aux affaires; tantôt je reste dedans, tantôt je me répands au-dehors.

14. Magna abusus est, habere os in choro, et cor in foro. *In Regul. novit. c. 1, in princ. p. 823, col. 2, E, t. 7, part. 4.*

S. Poncy.

C'est un grand abus d'avoir la bouche au chœur et la pensée sur la place publique.

15. Vix reperies ut oranti cuicum non aliquid inane cogitationis incurrat obstaculum, et intentionem qua in Deum mens dirigitur declinet ac frangat. *Sup. Ps. 101, ante med. proemii, f. 151, col. 2.*

Cassiodor.

A peine vous trouverez quelqu'un qui, dans la prière, n'ait quelque vaine pensée qui vient se poser dans son esprit comme un obstacle pour détourner l'attention et intercepter les doux rapports de l'âme avec Dieu.

16. Vile et fatuum est, et coram Deo ridiculosum, mundum et ea quæ mundi sunt corporaliter reliquissæ, et tamen per mentis affectum, per cogitationes inanes, per incustodiam miseri cordis, mundum discurrere, et mundum intra se clausum tenere, ac per fœda et vana

Dionysius  
Cartius.

Thronius  
Carthus.

phantasmata distrahi. *De Perfectu spirit. art. 14, circa med. f. 156, p. 1.*

C'est une chose vile et insensée, ridicule même aux yeux de Dieu, d'avoir quitté corporellement le monde et tout ce qui est au monde, et pourtant, par le mouvement de l'âme, par de vaines pensées, par le peu de soin que l'on a de garder son misérable cœur, d'être constamment ainsi à parcourir le monde, le tenant en quelque sorte renfermé dans son cœur, et se laissant entraîner à de vains et honteux fantômes.

17. Evagatio mentis est in cogitatione. *De Perfectu charit. art. 41, in med. f. 217, p. 2.*

Les écarts de l'esprit viennent des pensées.

S. Ephrem.

18. Noli esse amator evagationis. *Adhort. 4, in med. p. 291, A, t. 2.*

N'aimez pas les écarts de l'imagination.

S. Eus. Emis.

19. Caveamus ne forte hic solo corpore consistamus, et corda nostra proberunt errare per seculum. *Hom. 4 Epiph. in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, p. 550, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Prenez garde de n'être dans la retraite que de corps, tandis que nos cœurs erreraient à travers le monde.

S. Franciscus  
Assisus.

20. Ubi est quies et meditatio, ibi nec sollicitudo, nec evagatio. *In suis Opusc. in Admonit. ad fratres, c. 26, p. 80, t. 1.*

Là où il y a réflexion et repos, il n'y a ni sollicitude ni écart.

21. Pudere debet quemquam in vagationes nugatorias distrahi, cum tempore orationis magnum Regem alloquitur. *In suis Opusc. oraculo 1, p. 500, t. 3.*

Nous devons rougir d'être entraînés à des divagations frivoles, lorsque dans la prière nous parlons au grand Roi.

Gloss. int.

22. Qui sponte negligens vagatur, mox a diabolo corrumpitur. *Sup. Gen. c. 34, in illud, Egressa est Dina, etc. col. 362, F, t. 1.*

Celui qui volontiers se livre négligemment aux divagations sera bientôt corrompu par le démon.

S. Greg. Ma.

23. Intentioni anime, si exterior evagatio clauditur, interior recessus aperitur. *Lib. 3 Moral. c. 9, post med. col. 1020, D, t. 1.*

Si nous fermons la porte aux distractions qui nous viennent de l'extérieur par la bonne intention de l'âme, nous ouvrons par là celle de la solitude intérieure.

24. Dum mens per multa spargitur, stare in infinitis fixa prohibetur. *Ibid. lib. 1, c. 4, circa med. num. 4, col. 4, D.*

Tandis que l'âme est divisée par la multitude des pensées, elle ne peut demeurer stable et fixée à une pensée intime.

25. Mens sparsa in infinitis jacet, quæ collecta si vellet, ad summa consurgeret. *Ibid. lib. 31, c. 7, post med. num. 9, col. 1051, A.*

Un esprit dissipé demeure toujours au degré le plus bas, tandis que recueilli il s'éleverait, s'il voulait, au degré le plus élevé.

26. Quasi huic adhuc mundo vivimus, cum

mente in eum vagamur. *Ibid. lib. 3, c. 5, S. Greg. Mag. circa med. col. 135, C, t. 1.*

Lorsque notre esprit erre au milieu du monde, c'est comme s'il vivait encore dans son sein.

27. Quanto extra se inhians animus funditur, tanto amplius in internis obtutibus reverberatur. *Lib. 22 Moral. c. 2, a med. col. 733, litt. A.*

Plus un esprit se répand avec avidité dans les choses extérieures, plus il est tourmenté par les images intérieures.

28. Grave consilium cordis omnem inconsistentiam vagationis expellit. *Ibid. lib. 19, ante med. sup. illud, Job 28, Quando ponebat pluris legem, col. 636, D.*

Une volonté ferme du cœur repousse toute l'inconstance des distractions.

29. Nihil nobis vicinius corde nostro, et tamen cum per pravas cogitationes spargitur, longius evagatur. *Ibid. lib. 26, c. 23, paulo post med. num. 29, col. 882, D.*

Rien n'est plus près de nous que notre cœur, et cependant, quand il se laisse entraîner par des pensées honteuses, il erre bien loin de nous.

30. Hominum mens si passim diffunditur, perpetuo diluit ac dissipatur : sed si mdique sese collegerit atque in se receperit, nihil impedimento erit, quo minus ad superiora feratur. *De Virginit. c. 7, in princ. col. 633, B.*

S. Greg. Nyss.

L'esprit de l'homme, s'il se répand çà et là, s'écoule constamment et se dissipe ; mais s'il se recueille de toute part et qu'il se concentre en lui-même, il n'y aura plus d'obstacle pour qu'il soit élevé à ce qu'il y a de plus parfait.

31. Sunt quidam, qui mente vagi, attoniti oculis, habitu dissoluti, plana parietum prospicientes perlustrant, aliud cantant, et aliud cogitant. *Pros.*

Hugo  
a S. Victore.

Il en est quelques uns qui, l'esprit dissipé, les yeux étonnés, le maintien dérangé, parcourent du regard l'étendue des murailles, chantant une chose, ayant l'esprit occupé à une autre.

32. In choro sunt corpore, sed in foro mente : psalmodiæ verba proferunt, sed psalmodiæ sensum non attendunt. *Lib. de Claustro anime, c. 2, in princ. p. 51, II, t. 2.*

Leur corps est au chœur, mais leur esprit est à la place publique ; ils prononcent les paroles de la psalmodie, mais ils ne sont nullement attentifs au sens.

33. Non orat, sed subsannat potius, et ad iracundiam provocat Deum, qui cum ante conspectum ejus, quasi postulaturus, venerit, subito se ad alia (quæ nihil ad rem pertinere videntur) replicanda convertit. *De Modo orandi, c. 4, prope init. p. 153, B, t. 2.*

Il ne prie pas, mais plutôt il se moque de Dieu et provoque sa colère, celui qui, étant venu en sa présence pour le prier, se détourne subitement et se livre à des pensées tout à fait étrangères au but qu'il s'était proposé.

34. Diabolus statim atque videt animam ex-

Hugo card.

Hugo card. tra se vagantem, diligit eam, et rapit, et cor-  
rumpit. *Sup. Gen. c. 19, f. 24, col. 1, t. 1.*

Le diable, dès qu'il voit une âme qui erre hors d'elle-  
même, la recherche, l'enlève et la corrompt.

35. Qui in evagatione delectatur, sæpe fugit  
in mundum, etiam dum cantat in ecclesia.  
*Ibid. c. 31, f. 44, col. 1, t. 1.*

Celui qui se plaît dans les distractions fait de fréquentes  
incursions dans le monde, même lorsqu'il chante à l'é-  
glise.

36. Cor evagans ad exteriora, non potest  
laudare Dominum. *Sup. Ps. 102, in princ. p. 262, col. 2, t. 2.*

Un cœur qui court après les choses extérieures ne saurait  
louer le Seigneur.

John. Cass. 37. Tria sunt, quæ vagam mentem stabilem  
faciunt, vigiliæ, meditatio et oratio; quarum  
assiduitas et iugis intentio, conferunt animæ  
stabilem firmitatem. *Coll. 10 abb. Isaac, c. 1, in princ. p. 531.*

Il y a trois choses qui rendent stable un esprit évaporé :  
les veilles, la méditation et la prière; la fidélité à ces  
choses, jointe à une intention persévérante, donne à l'âme  
une fermeté durable.

John. Clim. 38. Certa tota animi intentio, mentemque  
semper inquietam ac vagam infatigabiliter  
contine, teipsum colligas. *Grad. 5, post med. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 253, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Combattez avec toute la bonne volonté de votre âme et  
contenez sans relâche un esprit toujours inquiet et agité,  
en vous recueillant en vous-même.

39. Si te semper exerceas, ut mens tua nun-  
quam longius evagetur, etiam in ipsa mensæ  
appositione prope te erit oratio. Si autem ef-  
frenis libere vagari pateris, nunquam tecum  
permanere poterit. *Ibid. grad. 28, ante med. p. 290, col. 2, H.*

Si vous vous exercez sans cesse pour que votre esprit  
n'erre jamais loin de vous, même devant une table bien  
servie, la prière sera près de vous; si, au contraire, vous  
donnez à votre esprit une liberté sans frein, il ne res-  
tera jamais avec vous.

John. Ev. 40. Etiam precatio illa, quæ cum distrac-  
tione cordis peragitur, fructuosa est, et a Deo  
suscipitur: si modo is qui orat, patitur invitus  
hujusmodi distractionem. *In brevi Regul. ty-  
ronis, verbo Si inter.*

La prière faite même avec la distraction du cœur est  
fructueuse et agréable à Dieu, pourvu que celui qui prie  
souffre ces distractions malgré sa volonté.

S. Petr. Ch. 41. Nihil est presentia corporalis, ubi fue-  
rit mentis miseranda separatio. *Serm. 32, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, art. 2, edit. Coloniae 1618.*

La présence du corps n'est rien là où l'esprit en est dé-  
plorablement séparé.

42. Non stat in consilio, impiis cogitationi-  
bus qui vagatur: iste modo fertur ad cælum,  
modo refertur ad terras: jactatur per maria,

levatur fluctibus, mergitur in profundo. et sua  
semper mente voluntatur ut ebrinus. *Ibid. Ser-  
mon. 44, ante med. p. 698, col. 1, C.*

Il ne reste point ferme dans ses desseins, celui qui laisse  
aller son esprit à des pensées impies; tantôt il est porté  
vers le ciel, tantôt rejeté vers la terre; il est ballotté par  
les mers dont les flots le soulèvent pour le précipiter dans  
l'abîme; son esprit l'agitte sans cesse comme un homme  
à l'état d'ivresse.

43. Acediosus cellula clausus inter frequentias  
populorum discurret, nudinas et angiportus  
sollicitus mercator oberat. *Pros.*

V. Petr. Maur.  
abbas Clu.

Le nonchalant, enfermé dans sa cellule, court çà et là  
dans les assemblées populaires; il erre dans les marchés  
et les rues comme un marchand sollicité.

44. Fil ei requies tormentum, sessio labor,  
siletium pœna, clausura infernus.

Le repos lui est un tourment, rester assis un travail, le  
silence une peine, la clôture un enfer.

45. Sic cæcatus lumine mentis, claususque  
tenebrosos carcere, rursus ad molam inquietu-  
dinis redit. *Lib. 1, Epist. 20 ad Gisleb. circa med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 22, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Ainsi privé de la lumière de l'âme et enfermé dans une  
ténébreuse prison, il revient toujours à la meule de l'in-  
quiétude.

46. Difficile est mentem fusam per diversa,  
facile se recolligere posse: contractus enim  
terrenis actibus pulvis, non leviter a mentis  
oculis abstergitur. *Ibid. lib. 2, Epist. ad Jor-  
danum, post med. p. 60, col. 2, H.*

Il est très-difficile qu'un esprit occupé de mille choses  
puisse facilement se recueillir, et il n'est pas facile de  
purger les yeux de l'âme d'une poussière contractée par  
des actes terrestres.

47. Sensus natura sensibilibus afficitur: sed  
cum circa ea distrahitur et mens. *Heccat. 2, sent. 42, apud Bibl. Patr. t. 7, edition. Coloniae 1618.*

Thalassius,

Le sens est frappé par ce qu'il y a de plus sensible dans  
la nature; mais quand il se détourne d'elle, l'esprit s'en  
détourne également.

48. Cogitatio in mentis obsequium, et  
non des ipsis occasionem eam distrahendi. *Ibid. sent. 41, etc.*

Forcez les sens à être les serviteurs de l'âme, et alors  
vous ne leur donnerez plus l'occasion de la distraire.

49. Si quis ex proposito in oratione, mente  
evagetur, hoc peccatum est, et impedit oratio-  
nis fructum. *2 2, quest. 83, art. 13, in corp. ad 3.*

S. Thomas  
Aquin.

Si quelqu'un, de propos délibéré, se rend distrait dans  
la prière, il commet un péché, et il empêche le fruit de la  
prière.

50. Nihil laboriosius, quam cor custodire ab  
evagatione et vitiosis imaginibus, ex sensibi-  
libus rebus acquisitis. *Serm. 13 ad nocit. di-  
vis. 1, t. 11.*

Thomas  
a Kempis.

Il n'y a rien de plus pénible que de préserver son cœur  
des distractions et des images mauvaises, quand elles ont  
pour cause les choses sensibles.

Thomas  
à Kempis.

51. Vagus vage orat, levis leviter cantat. *Ibid. Sermon. 30, divis. 11.*

L'homme inconstant prie vaguement, le léger chante légèrement.

52. Parvum fructum de multis verbis colligit, qui orando cor a pravis cogitationibus non præmunit. *In Hortulo rosar. c. 12, sect. 5, tom. 2.*

Celui qui, dans la prière, ne prémanit point son cœur contre les mauvaises pensées recueille peu de fruit de beaucoup de paroles.

53. Non est leve peccatum, in præsentia Dei et sanctorum, in choro vago corde stare. *De Disc. claustr. c. 8, sect. 5, t. 2.*

Ca n'est pas une légère faute de rester au chœur, en présence de Dieu et des saints, avec une âme distraite.

In Viti. Patr.

54. Initium malorum est, distendere mentem. *Lib. 5, libello 2 de Quietè, num. 12, in princ. p. 564, col. 2.*

La source des maux est de donner l'essor à son cœur.

#### SENTENTIA PAGANI.

Seneca.

55. Animum cogo sibi intentum esse, nec avocari ad externa. *Epist. 56, circa med. pag. 621, t. 2.*

Je force mon esprit à être attentif en lui-même et à ne pas s'occuper des choses extérieures.

### EVANGELIUM (EVANGILE).

#### DEFINITIO.

Collator.

Evangelium est annuntiatio gratiæ Dei peccatoribus respicientibus per Christum patrem, et efficaciter credentibus et Deum timentibus oblata ad vitam æternam.

L'Évangile est l'annonce de la grâce de Dieu, acquise par Jésus-Christ, faite aux pécheurs repentants, et offerte à ceux qui croient efficacement et qui craignent Dieu, pour les conduire à la vie éternelle.

Evangelium est Testamentum novum et æternum de gloria Dei, nostraque salute, quod cordibus nostris immediate aut mediate inscribitur a Christo.

L'Évangile est le Testament nouveau et éternel de la gloire de Dieu et de notre salut, qui a été écrit dans notre cœur par Jésus-Christ, soit médiatement, soit sans intermédiaire.

#### SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Dominus dabit verbum evangelizantibus virtute multa. *Ps. 67, v. 12.*

Le Seigneur donnera sa parole aux héritiers de sa gloire, afin qu'ils l'annoncent avec une grande force.

2. Super montem excelsum ascende tu, qui evangelizas Sion. *Pros. Isa. 40, v. 9.*

Montez sur le sommet de la montagne, vous qui évangélisez Sion.

3. Exalta in fortitudine vocem tuam, qui evangelizas Jérusalem : exalta, noli timere. *V. 9.*

Élevez la voix avec force, vous qui évangélisez Jérusalem ; criez plus haut, ne craignez pas.

4. Ecce super montes pedes evangelizantis, et annuntiantis pacem. *Nahum 1, v. 15.*

Voilà sur les montagnes les pieds de celui qui évangélise et de celui qui annonce la paix.

5. Circuibat Jesus totam Galilæam, prædicans Evangelium regni. *Matth. 4, v. 23.*

Jésus parcourait toute la Galilée, prêchant l'Évangile du royaume de Dieu.

6. Prædicabitur Evangelium in universo orbe, in testimonium omnibus gentibus, et tunc veniet consummatio. *Ibid. 24, v. 14.*

Cet Évangile sera prêché dans tout l'univers, comme un témoignage pour toutes les nations, et alors la fin arrivera.

7. Pœnitementi, et credite Evangelio. *Marc. 1, v. 15.*

Faites pénitence, et croyez à l'Évangile.

8. Euntes in mundum universum, prædicite Evangelium omni creaturæ. *Marc. 16, v. 15.*

Allez dans tout l'univers, prêchez l'Évangile à toute créature.

9. Non erubesco Evangelium ; virtus enim Dei est in salutem omni credenti. *Rom. 1, v. 16.*

Je ne rougis point de l'Évangile, car il est la vertu de Dieu pour sauver tous ceux qui croient.

10. Quam speciosi pedes evangelizantium pacem, evangelizantium bona ! *Ibid. 10, v. 15.*

Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent l'Évangile de paix, qui évangélisent les vrais biens !

11. Non omnes obediunt Evangelio. *Ibid. v. 16.*

Tous n'obéissent pas à l'Évangile.

12. In Christo Jesu, per Evangelium ego vos genui. *1 Cor. 4, v. 15.*

C'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'Évangile.

13. Omnia sustinemus, ne quod offendiculum demus Evangelio Christi. *Ibid. 9, v. 12.*

Nous souffrons tout pour n'apporter aucun obstacle à l'Évangile de Jésus-Christ.

14. Dominus ordinavit iis, qui Evangelium annuntiant, de Evangelio vivere. *Ibid. v. 14.*

Le Seigneur a ordonné que ceux qui annoncent l'Évangile vivent de l'Évangile.

15. Si evangelizavero, non est mihi gloria,

necessitas enim mihi incumbit. *Pros. Ibid. v. 16.*

Si je prêche l'Evangile, la gloire n'en est point à moi, car c'est pour moi une obligation de le faire.

16. Væ enim mihi, si non evangelizavero! Si enim volens hoc ago, mercedem habeo: si autem invitatus, dispensatio mihi credita est. *V. 17.*

Malheur à moi si je ne prêche pas l'Evangile! Car si je fais cette œuvre de bon cœur, j'en ai la récompense; mais si c'est à regret, je n'ai que le mérite d'un serviteur.

17. Quæ est ergo merces mea? Ut Evangelium prædicans, sine sumptu ponam Evangelium, ut non abutar potestate mea in Evangelio. *V. 18.*

Quelle est donc ma récompense? C'est de prêcher l'Evangile gratuitement, sans user du droit que j'ai par la prédication de l'Evangile.

18. Omnia facio propter Evangelium, ut participateus ejus efficiar. *Ibid. v. 23.*

Je fais toutes ces choses pour l'Evangile, afin d'y avoir part.

19. Quod si etiam opertum est Evangelium nostrum in iis, qui pereunt, est opertum. *Pros. 2 Cor. 4, v. 3.*

Si l'Evangile que nous prêchons est encore voilé, c'est pour ceux qui périssent qu'il est voilé.

20. In quibus Deus hujus sæculi excæcavit mentes infidelium, ut non fulgeat illis illuminatio Evangelii gloriæ Christi. *V. 4.*

Et pour ceux dont le Dieu de ce siècle a aveuglé les esprits, en sorte que la lumière de l'Evangile, la gloire de Jésus-Christ ne brille pas pour eux.

21. Gratis Evangelium Dei, evangelizavi vobis. *2 Cor. 11, v. 7.*

Je vous ai prêché gratuitement l'Evangile de Jésus-Christ.

22. Miror quod tam cito transferemini in aliud Evangelium. *Pros. Galat. 1, v. 6.*

Je m'étonne que vous passiez si tôt à un autre Evangile.

23. Quod non est aliud, nisi sunt aliqui, qui vos conturbant, et volunt convertere Evangelium Christi. *V. 7.*

Et il n'en est pas d'autre, mais il y a des hommes qui mettent le trouble parmi vous et qui veulent changer l'Evangile de Jésus-Christ.

24. Sed licet nos, aut angelus de cælo, evangelizet vobis, præter quam quod evangelizavimus vobis, anathema sit. *V. 8.*

Mais quand nous vous annonçons nous-mêmes, ou quand un ange venu du ciel vous annoncerait un Evangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème.

25. Notum vobis facio, fratres, Evangelium, quod evangelizatum est a me, quia non est escundum hominem. *Pros. Ibid. v. 11.*

Je vous déclare, mes frères, que l'Evangile que je vous ai prêché n'est pas selon l'homme.

26. Neque enim ego ab homine accepi illud, neque didici, sed per revelationem Jesu Christi. *V. 12.*

Car je ne l'ai reçu ni appris d'aucun homme, mais par la révélation de Jésus-Christ.

27. Evangelium nostrum non fuit ad vos in sermone tantum, sed et in virtute, et in Spiritu sancto. *1 Thess. 1, v. 5.*

La prédication que nous vous avons faite de l'Evangile n'a pas été seulement en paroles, mais accompagnée de la vertu du Saint-Esprit.

28. Qui non obediunt Evangelio Domini nostri Jesu Christi, penas dabunt in interitu sempiternas. *2 Thess. 1, v. 2.*

Ceux qui n'obéissent point à l'Evangile de notre Seigneur Jésus-Christ subiront une peine éternelle.

## SENTENTIA PATRUM.

29. Verbum salutis evangelicæ cum patientia defenditur, sine diffidentia prædicatur. *Lib. 2 contra Crescon. c. 1, post init. t. 7.*

S. Aug.

La parole du salut évangélique est défendue avec patience, elle est prêchée avec défiance.

30. Quæ unquam litteræ ullum habebunt pondus auctoritatis, si evangelicæ non habebunt? *Lib. 33 contra Faust. c. 6, post init. tom. 6.*

Quelles lettres feront jamais autorité, si les Evangiles n'en font?

31. Primarium vocum evangelizantium, infidelitas hominum causa exiit. *Lib. 13 Conf. c. 21, ante med. t. 1.*

L'infidélité des hommes fut d'abord la cause de l'annonce de l'Evangile.

32. Fas non est evangelistarum aliquem mentitum fuisse vel existimare, vel dicere. *Lib. 2 de Cons. Evang. c. 12, post med. t. 4.*

Il n'est pas permis de dire ni de penser que quelqueun des évangélistes ait menti.

33. Omnes evangelistæ vera dicunt, nec sibi ullo modo contraria, si lector non hæretico animo accedat, sed fideli corde unde ædificetur, inquirat. *Lib. 3 contra Faust. c. 5, in med. t. 6.*

Tous les évangélistes disent la vérité, et ils ne se contredisent nullement, pourvu qu'on les lise non avec un esprit hérétique, mais avec un cœur fidèle et qui cherche à s'éduquer.

34. Hæretici Evangelium accusare non possunt, ut non Christum honorent, sed ut decipiant christianos. *Contra Adimant. c. 13, in med. tom. 6.*

Les hérétiques s'abstiennent d'attaquer l'Evangile, non pour honorer le Christ, mais pour tromper les chrétiens.

35. Non oportet in parte credere Evangelio, et in parte non credere. *De Agone christ. c. 22, post init. t. 3.*

Il ne convient point de croire à une partie de l'Evangile et de ne pas croire à une autre.

36. Fieri potest ut aliqui verum habeant Evangelium, quod non recte intelligendo falsa credant de Deo. *De unico Baptismo, c. 11, propo. init. t. 7.*

Il peut arriver que quelqu'un croie à la vérité de l'Évangile, et que, ne le comprenant pas parfaitement, il ait de fausses idées sur Dieu.

37. Angelus propter Evangelium, quod nuntiavit hominibus, nuntius est. *Lib. 18 de Civ. Dei, c. 35, in med. t. 5.*

L'ange est appelé messager parce qu'il a annoncé l'Évangile aux hommes.

38. Inter funera martyrum, prædicatum est toto orbe Evangelium. *Ibid. c. 50, post med.*

L'Évangile a été prêché par toute la terre au milieu des funérailles des martyrs.

39. Omnes qui contra Christum portant signum Christi, et contra Evangelium, de ipso Evangelio, quod non intelligunt, gloriantur. *Epist. 61, post init. t. 2.*

Tous ceux qui ont levé l'étendard du Christ contre le Christ et contre l'Évangile tirent gloire de ce même Évangile qu'ils ne comprennent pas.

40. Attendant homines quanta celeritate Evangelium prædicatur, et non attendant quanta perversitate contemnunt. *Epist. 122, post init. t. 2.*

Les hommes font attention à la célérité avec laquelle l'Évangile a été prêché, et ils ne font pas attention avec quelle perversité il est méprisé.

41. Inter omnes divinas auctoritates, quæ sanctis Litteris continentur, Evangelium merito excellit. *Pros.*

L'Évangile excelle à bon droit sur tous les caractères divins que renferme la sainte Écriture.

42. Quod enim lex et prophetæ futurum esse prænuñtiaverunt, hoc completum in Evangelio demonstratur. *Lib. 1 de Cons. Evang. c. 1, in princ. t. 4.*

Car ce que la loi et les prophètes ont annoncé comme devant être un jour, l'Évangile nous le démontre parfaitement accompli.

43. Evangelium summum culmen auctoritatis obtinuit. *Ibid. lib. 2, c. 12, post med.*

L'Évangile a atteint le plus haut point possible d'autorité.

44. In tribus Evangelis activæ, in Joannis autem Evangelio dona contemplativæ virtutis elucet eis, qui hæc dignoscere sunt idonei. *Ibid. lib. 4, c. 10, ante finem.*

Ceux qui sont capables de le comprendre découvrent clairement dans les trois Évangiles les dons des vertus de la vie active, et dans celui de saint Jean, ceux des vertus contemplatives.

45. Auctoritas Evangelii hominum doctissimorum ingenia subegit. *Lib. 3 contra Faust. c. 5, post init. t. 2.*

L'autorité de l'Évangile a subjugué l'esprit de l'homme le plus éclairé.

46. Evangelium si aliud est præter id, quod sive per se, sive per aliquem Dominus dedit, jam nec Evangelium recte dici potest. *In expos. Epist. ad Galat. c. 1, post init. t. 4.*

Si l'Évangile est autre que ce que Dieu l'a donné on par lui-même ou par les écrivains sacrés, il ne peut plus être appelé véritablement Évangile.

47. Evangelium quod secundum hominem est, mendacium est. *Ibid. post init.*

Un Évangile selon les hommes est un mensonge.

48. Semper ante te habes quem sequaris, Dominus exemplum in terram posuit, cum Evangelium ibi reliquit, in Evangelio tecum est. *Hom. 34 ex quinquag. Hom. c. 9, tom. 10.*

Vous avez toujours devant vous un modèle à suivre; le bon Dieu a placé ce modèle sur la terre en y laissant l'Évangile, vous l'avez avec vous dans l'Évangile.

49. Cum caput tibi dolet, laudamus, si Evangelium ad caput tibi posueris. *Tract. sup. Joan. ante med. t. 9.*

Nous vous louons si vous placez l'Évangile sur votre tête lorsque vous en souffrez.

50. Tota intentio cordis ad Evangelium feratur, nemo aliunde cogitet. *Ibid. tract. 12, circa init.*

Que toute intention du cœur soit conforme à l'Évangile, que personne ne pense différemment.

51. Christus pervenit ad nos ut loqueretur nobis Evangelium, ut perveniamus ad vitam æternam, ubi non nobis legatur Evangelium; sed ille qui modo nobis Evangelium dispensavit, appareat. *Ibid. tract. 22, circa init.*

Le bon Dieu est descendu jusqu'à nous pour nous dicter son Évangile, afin que nous arrivions à la vie éternelle, où l'on ne lira pas l'Évangile, mais où Celui qui nous a donné l'Évangile nous apparaîtra lui-même.

52. Nos sic audiamus Evangelium, quasi præsentem Dominum. *Ibid. tract. 30, circa init.*

Nous devons écouter l'Évangile comme si Dieu était présent.

53. Quod in sancto Evangelio breviter dicitur, non breviter oportet exponi, ut quod auditur investigatur: verba enim Domini pauca, sed magna sunt, non numero æstimanda, sed pondere. *Ibid. tract. 37, in princ.*

Ce qui est dit avec brièveté dans l'Évangile ne doit pas être expliqué avec brièveté, afin d'en donner l'intelligence aux auditeurs; car les paroles de Jésus-Christ sont peu nombreuses, mais elles sont profondes, et elles doivent être moins comptées que pesées.

54. Transgrediuntur homines Evangelium: etiam ad tales Dominus excitandos non dedignatur accedere. *Ibid. tract. 49, post med.*

Les hommes transgressent l'Évangile, et le Seigneur ne dédaigne pas de s'approcher d'eux pour les ranimer.

55. Spiritales materno affectu, imitationem suam persuadentes, pariunt per Evangelium. *Annot. in Job. c. 39, post init. t. 4.*

Les hommes se jettent avec un affectueux intérêt dans l'Évangile, en les attirant par leur maternelle affection à imiter leurs vertus.

S. Aug. 56. Ego Evangelio non crederem, nisi me catholica Ecclesia commoveret auctoritas. *Contra Epist. Manich. c. 3, ante med. t. 6.*

Je ne croirais point à l'Évangile, si l'autorité de l'Église ne m'y excitait.

57. Non desunt adhuc ultimæ gentes, quibus Evangelium nondum fuerit pradicatum. *De Nat. et Grat. c. 2, circa med. t. 7.*

Il est encore des nations éloignées où l'Évangile n'a point été annoncé.

S. Bern. 58. Evangelium ad hoc scriptum est ut legatur : nec ob aliud legitur, quam ut rationabilem consolationem, vel desolationem exinde capiamus. *Serm. 1 de septem Panibus, in princ.*

L'Évangile a été écrit pour qu'on le lise, et on doit le lire pour y trouver un sujet raisonnable ou de consolation ou de larmes.

59. Evangelium speculum veritatis nemini blanditur, nullum seducit, talem in eo se quisque reperiet, qualis fuerit : ut nec ibi timore trepidet, ubi non est timor, nec latetur cum male fecerit. *Ibid. etc.*

L'Évangile étant le miroir de la vérité, il ne flatte personne, il ne trompe personne ; chacun s'y retrouvera tel qu'il est, afin qu'on ne tremble pas de crainte là où il n'y a pas lieu de trembler, et qu'on ne se réjouisse pas quand on a fait le mal.

60. Consecrasti os tuum Evangelio, nugis jam aperire illicitum, assuescere sacrilegum est. *Lib. 2 de Considerat. ad Eug. papam, prope finem, f. 278, col. 1, B.*

Vous avez consacré votre bouche à l'Évangile, vous ne pouvez plus l'ouvrir aux frivolités ; l'y accoutumer serait un sacrilège.

S. Cyprian. 61. Non potest Evangelium in parte consistere, et in parte nutare : aut utrumque oportet ut valeat, aut utrumque vim veritatis amittat. *De Lapsis, post med. t. 4.*

On ne peut pas croire à une partie de l'Évangile et refuser sa foi à une autre partie ; il faut que tout ait la même valeur à nos yeux, ou que tout perde le caractère de la vérité.

62. Martyres aut nihil possunt, si Evangelium solvi potest, aut si Evangelium non potest solvi, contra Evangelium facere non possunt, qui de Evangelio martyres fiunt. *Ibid.*

Les martyrs, ou ne peuvent rien si l'Évangile peut être détruit, ou, s'il ne peut l'être, ils ne peuvent rien faire contre l'Évangile, puisqu'ils sont les martyrs de l'Évangile.

63. Nunc Ecclesie jungitur, qui ab Evangelio separatur. *Ibid. paulo ante med.*

Maintenant celui que l'Évangile sépare est incorporé à l'Église.

Phoebus Carillus. 64. Brevis differentia Evangelii et legis, est amor et timor. *Sup. Epist. Jacobi, c. 1. art. 3, post init. f. 7, A.*

La petite différence de l'Évangile à la loi est celle de l'amour à la crainte

Gilleb. Angl. 65. Evangelice ex toto loquere, qui vir

evangelicus est. *Serm. 6 sup. Cant. circa med. apud D. Bern. vol. 2, f. 13, col. 4, M.*

Si vous êtes un homme évangélique, parlez toujours selon l'Évangile.

66. Quantum sanctum Evangelium Testamentum vetus præcellit, tanto et prædicatores ejus in descriptione prophetica præferri debuerunt. *Hom. 16 sup. Ezech. ante med. in illud, Cumque aspicerem animalia, t. 2.*

Autant l'Évangile l'emporte sur l'ancien Testament, autant ses prédicateurs doivent être préférés aux descriptions prophétiques.

67. Divinis Evangelium vocibus cononat. *Epist. 1 ad Heliod. circa med. p. 3, A, t. 1.*

L'Évangile retentit du tonnerre de la parole divine.

68. Nunc etiam sacerdotes Dei omissis Evangelii et prophetis, videmus comedias legere, amatoria bucolicorum versuum verba canere, tenere Virgilium : et id quod in pueris necessitas est, crimen in se facere voluptatis. *Tom. 3, Epist. 2<sup>a</sup> ad Damas. papam, ante med. p. 129, B.*

Et maintenant on voit des prêtres du Très-Haut, laissant de côté les Évangiles et les prophètes, lire des comédies, chanter des paroles amoureuses, des poésies pastorales, avoir entre les mains Virgile, et faire pour eux de ce qui est une nécessité pour les enfants un crime de volupté.

69. Hæretici evangelicam veritatem corrumpunt prava intelligentia, et sunt caupones pessimi, facientes de vino aquam. *Lib. 1 sup. Isaiam, c. 1, sup. illud, Caupones tui miscent vino aquam, p. 10, A, t. 5.*

Les hérétiques corrompent la vérité évangélique par leur intelligence pervertie ; ce sont des cabarettiers de la pire espèce, qui transforment le vin en eau.

70. Quatuor sunt qualitates, de quibus sancta Evangelia contextantur :	Præcepta,	In præceptis justitia ;
	Mandata,	In mandatis charitas ;
	Testimonia,	In testimoniis fides ;
	Exempla.	In exemplis perfectio. <i>Super Marc. in med. præfat. p. 87, D, t. 9.</i>

Il y a quatre qualités principales qui forment, comme la trame de l'Évangile :	Les préceptes,	La justice dans les préceptes ;
	Les commandements,	La charité dans les commandements ;
	Les témoignages,	La vérité dans les témoignages ;
	Les exemples.	La perfection dans les exemples.

71. Non putemus in verbis Scripturarum esse Evangelium, sed in sensu : non in superficie, sed in medulla : non in sermonum foliis, sed in radice rationis. *Lib. 1 sup. Epist. ad Galat. c. 1. in illud, Notum vobis facio Evangelium, p. 162, B, t. 9.*

Il ne faut pas croire que l'Évangile consiste dans les paroles de l'Écriture, mais dans le sens ; non dans la superficie, mais dans la moelle ; non dans les feuilles des discours, mais dans la racine de la pensée.

Hugo card.

72. Evangelium est ars medendi: pyxides ejus sunt septem ecclesiastica sacramenta: unguenta sunt virtutes, et dona electuaria sunt miracula et exempla. *Sup. Eccles. c. 38, fol. 244, col. 3, t. 3.*

L'Évangile, c'est l'art de guérir: ses boîtes sont les sept sacrements de l'Église, ses onguents sont les vertus, et les dons de choix, les miracles et les exemples.

S. Innoc. III.

73. Prædicatio Jesu Christi in quatuor Evangelia derivatur. *Serm. de Evang. ante med. f. 75, col. 2.*

La prédication de Jésus-Christ a été produite au-dehors dans les quatre Évangiles.

74. Sane sicut caput præeminet corpori, et ei cætera membra subserviunt: sic Evangelium toti officio præcellit, et ei cæteræ partes intellectuali ratione consentiunt. *Lib. 2 Myst. Missæ, c. 47, in princ. f. 174, col. 4.*

Comme la tête, sans aucun doute, l'emporte sur le reste du corps, et que tous les membres semblent être ses serviteurs, ainsi l'Évangile l'emporte par son excellence sur le reste de l'office, et toutes les autres parties concordent avec lui par un jugement intellectuel.

S. Joan. Chr.

75. Evangelium est nuntium bonum. *Hom. 8 sup. Matth. a med. t. 2.*

L'Évangile est la bonne nouvelle.

76. Ubi est virtus Evangelii, in figuris litterarum, an in intellectu sensuum? Si in figuris, bene circa collum suspendis: si in intellectu, ergo melius in corde posita prosunt, quam circa collum suspensa. *Ibid. Hom. 43, post med. in titul. 23, Dilatant phylacteria sua.*

Où est la vertu de l'Évangile? est-ce dans les figures des lettres ou dans l'intelligence du sens? Si c'est dans les figures, vous faites bien de les suspendre à votre cou; si c'est dans l'intelligence du sens, alors il est plus utile de les graver dans le cœur que de les suspendre autour du cou.

77. Si in quacunque domo Evangelium est, illuc diabolus ingredi non audeat. Quanto minus animam ei assiduus lectionibus familiarum, neque demon, neque peccatum attinget? *Pros.*

Si le démon n'ose entrer dans une maison où est l'Évangile, combien plus sera à l'abri des atteintes du démon et du péché une âme qui s'en nourrit par de fréquentes lectures!

78. Sanctifica igitur animam, sanctifica corpus: hoc continget, si Evangelium semper et animo habueris et lingua. *Hom. 31 sup. Joan. ante finem, t. 3.*

Sanctifiez donc l'âme, sanctifiez le corps, et il en sera ainsi, si l'Évangile est constamment sur vos lèvres et dans votre cœur.

79. Mel quamvis amarum sit ægotantibus, natura tamen dulce est: sic et Evangelium boni odoris est, etiamsi qui pereunt increduli; nec enim Evangelium facit, ut illi pereant, sed illorum amentia. *Hom. 5 sup. 2 Cor. ante med. tom. 4.*

Le miel, quoiqu'il paraisse amer aux malades, est doux de sa nature; ainsi l'Évangile est un bon parfum, quoique les incrédules y trouvent la mort; mais ce n'est pas l'Évangile qui les fait périr, c'est plutôt leur démen-

80. Cuncta sancti Evangelii præcepta, crucein spirant, et ut crux post Christum portetur, invitant. *Opusc. 23, c. 2, in fine, p. 604, col. 1, D, tom. 3.*

Tous les préceptes de l'Évangile respirent la croix, et ils invitent les hommes à porter la croix à la suite du Sauveur.

81. De Evangelio vivunt, qui nihil habere proprium volunt; qui nec habent, nec habere aliquid concupiscunt, non suorum, sed communium possessores. *Lib. 2 de Vita contempl. c. 14, in princ.*

Ils vivent de l'Évangile ceux qui veulent n'avoir rien en propre, et ceux qui n'ont rien et ne désirent rien avoir ne possèdent pas ce qui est à eux, mais ce qui est à tous.

## EXACTIO (EXACTION).

## ETYMOLOGIA.

Exactio est rei alienæ violenta et importuna extorsio. *Sup. Isaiam, c. 3, f. 11, col. 1, t. 4.*

L'extorsion est l'extorsion violente et importune de la chose d'autrui.

## SENTENTIA PATRUM.

1. Publicus exactor caput est rapinæ, lex violentiæ, prædo sine timore, medicus externi, immanior furibus: nam fur laqueos legis timet, hic quidquid fecerit, legem vocat. *Pros.*

Un exacteur public est nn chef de rapine, c'est la loi de la violence, un voleur sans crainte, le médecin de l'extermination, le plus cruel des voleurs; car le voleur est arrêté par la crainte des lois, tandis que celui-ci appelle loi tout ce qu'il fait.

2. Quis eo iniqui, qui verbis justitiam damnat, et armis innocentem spoliat, vulnerat, occidit; lege ntiqæ legem perimit, et dum alios urget ad legem, a lege decedit?

Y a-t-il quelqu'un de plus inique que celui qui condamne la justice par les paroles, qui dépouille l'innocent les armes à la main, qui le blesse, qui le tue; qui viole la loi au nom de la loi, et qui, tandis qu'il exhorte les autres à accomplir les lois, est le premier à les violer?

3. Officiali Cæsaris, nisi in omnibus acquieveris, Cæsari contradices. *Parte 3, tit. 3, c. 1, § 9, ante med. f. 46, col. 4.*

Vous êtes l'ennemi de César, si vous n'obéissez en tout à l'officier de César.

4. Benignus exactor est, non egenus, qui non crescit ex redditibus, sed in se crescere facit redditores. *Epist. 46 ad Armentarium, post med. p. 102, D, t. 1.*

C'est un bon exacteur que celui qui, étant à l'abri de la misère, n'augmente point sa fortune par ses revenus, mais qui fait accroître celle de ses rentiers.

5. Ad compellendum non potest esse moles-

S. Petr. Dam.

S. Prosper.

Hugo card.

S. Antoin.

S. Aug.



S. Aug. tus exactor, quando ad reddendum devotus est debitor. *De quinque Hæres. c. 1, in princ. p. 22, D, t. 6.*

Un homme qui paye religieusement ce qu'il doit ne saurait être cruel pour exiger ce qui lui est dû.

6. Quod exactor Deus, non sibi, sed tibi proderit, tibi servatur : non hoc a te amat quod illum augeat, sed quod te ad illum perducat. *Sup. Ps. 102, post inît. vers. 1, p. 795, A, tom. 8.*

Ce que Dieu exige de vous, il ne l'exige pas pour lui, mais pour votre utilité ; c'est pour vous qu'il le conserve ; il n'aime point en vous ce qui lui est avantageux, mais ce qui peut vous conduire à lui.

7. Non dixit Dominus : Nihil exigatis ; sed : Nihil amplius exigatis ; unde intelligimus, quod apud Deum, non tam exactio, quam exactio iniqua damnatur. *De Verb. Domini, Serm. 19, post inît. p. 59, B, t. 10.*

Le bon Dieu ne dit pas : N'exigez rien ; mais : N'exigez rien au-delà de ce qui est juste ; d'où nous pouvons conclure que Dieu ne condamne pas l'exaction en elle-même, mais l'injuste exaction.

8. Peccat qui exigit ultra debitum, non peccat autem qui exigit debitum. *Lib. 19 contra Faust. c. 25, ante med. t. 6.*

Celui qui exige plus qu'il ne lui est dû pèche ; mais il ne pèche pas s'il n'exige que ce qui lui est dû.

9. Ubi charitas non est, amarus exactor est : ubi autem charitas est, et qui exigit dulcis est, et a quo exigitur. *Tract. 9 super Epist. Joan. in princ. t. 9.*

Un receveur sans charité est un mauvais recoveur ; mais là où la charité règne, règne aussi la douceur, soit dans celui qui recueille, soit dans celui qui paye.

E.uar 10. Ad debitam exactonem requiritur debita auctoritas, debita causa, et debita mensura. *Sup. c. 2 Luc. sup. illud, Nihil amplius quam quod constitutum est vobis, faciatis, p. 37, col. 1, B, t. 2.*

Pour une juste exaction il faut aussi une autorité légitime, une cause juste et une mesure équitable.

11. Ad hoc quod tributa debite exigantur, requiritur debita auctoritas et debita mensura. *Ibid. c. 3, ante med.*

Pour que les impôts soient justement exigés, il faut une autorité légitime et une équitable proportion.

an. Titul. 12. Dignus est omnipotentia et fortitudine sua privari, qui illa male usus est ad oppressionem simplicium, quos defendere potius et juvare deberet. *In Elucid. sup. c. 31 Job, paulo post med. f. 209, p. 1.*

Il mérite d'être privé de son pouvoir souverain et de sa force, celui qui en use mal et les tourne à l'oppression des simples, qu'il devrait plutôt défendre et aider.

. Fulgent. 13. Cum pauperem quis premit, sibi gravissimum pondus imponit. *Serm. de Verb. Michææ, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 6, part. 1, edit. Colon. 1618.*

Lorsque quelqu'un opprime le pauvre, il assume sur lui un bien grand fardeau.

14. Vitium cupiditatis est, exigere velle quod cognoscis te non commodasse. *Sup. Deut. c. 23, col. 1600, D, t. 1.*

Gloss. ord.

Le vice de la cupidité consiste à vouloir exiger ce que l'on connaît n'avoir pas prêté.

15. Diabolus exactor est, quotidie enim numerum peccati, quem primo homini commisit, a posteris cum usura exigit. *Sup. Isaïam, c. 9, in illud, Et sceptrum exactoris superasti, col. 119, A, t. 4.*

Le diable est un exacteur, car il exige tous les jours avec usure de tous les descendants d'Adam la drame du péché, qu'il avait confiée à notre premier père.

16. Exactor est, qui pecuniam homini commodavit, sed hanc cum usuris exigit. *Lib. 4 Moral. c. 31, in princ. num. 41, col. 128, D, tom. 1.*

S. Greg. Mag.

Celui qui a prêté de l'argent à un homme et qui en exige le paiement avec usure est un exacteur.

17. Domum pauperis confringit et undat, qui eum, quem per potentiam comierit, spoliare quoque per avaritiam non erubescit. *Ibid. lib. 15, c. 12, ante med. num. 10, sup. illud, Job 20, Confringens nudavit domum, col. 497, C.*

Il brise et dépeuille la maison du pauvre, celui qui, le foulant aux pieds par sa puissance, ne rougit pas de le spolier par avarice.

18. Omnis iniquitas et oppressio, judicium sanguinis est ; et licet gladio non occidat, voluntate tamen interficit. *Lib. 40 sup. Isaïam, c. 33, super illud, Audite, qui longe estis, etc. p. 137, B, t. 5.*

S. Hier.

Toute iniquité et toute oppression est un jugement de sang ; car, si on ne tue pas par le glaive, on tue par la volonté.

19. Væ tibi, o princeps, qui injustas exactiones extorques a subditis, qui eis falsa imponis, ut eorum emungas marsupia ! *Super Is. c. 33, in princ. Moral. f. 71, col. 2, t. 4.*

Hugo card.

Malheur à vous, ô prince, qui extorquez à vos sujets d'injustes exactions, qui les trompez par des mensonges pour pouvoir vider leur bourse !

20. Nullus hodie audent arguere prelatos de exactioibus eorum. *Ibid. c. 42, Moraliter, f. 96, col. 3.*

Personne aujourd'hui n'ose reprocher aux prélats leurs exactions.

21. Quid est publicanus ? nonne caput rapinæ, et lex violentiæ ? *Pros.*

Jenn. S. reb.

Qu'est-ce qu'un publicain ? n'est-ce pas le chef de la rapine et la loi de la violence ?

22. Quid est publicanus ? predo sine pudore, medicus exterminii.

Qu'est-ce qu'un publicain ? un voleur sans honte et un médecin qui extermine.

23. Nonne immanior est furibus publicanus ? Fur namque vel timens furatur ; hic autem delinquit confidenter : fur laqueo legis timet ; hic quidquid fecerit, legem putat : lex

Joan. Saresb.

furem deterret ab illicitis; hic ad iniquum malitiæ suæ compendium legem trahit.

Le publicain n'est-il pas le plus cruel des voleurs? car un voleur vole avec crainte, celui-ci au contraire avec confiance; le voleur craint les lacs de la loi, celui-ci appelle loi tout ce qu'il fait; la loi par ses terreurs détourne le voleur des choses défendues, celui-ci entraîne la loi à l'inique profit de sa malice.

24. Quis eo iniquior, qui verbis justitiæ justitiam damnat, et armis innocentie spoliat, vulnerat, occidit innocentes? Lege utique legem perimit, et dum alios urget ad legem, ex-legem est.

Y a-t-il quelqu'un de plus inique que celui qui condamne la justice par les paroles de la justice, et qui, avec les armes de l'innocence, dépouille, blesse et tue les innocents? Il tue la loi par la loi, et tandis qu'il oblige les autres à accomplir la loi, il est lui-même contre la loi.

25. Nam sicut prætor etiam cum inique decernit, jus dicit, habito tamen respectu non ad id quod facit, sed ad id quod facere debet: sic et publicanus etiam cum delinquit, jus videtur implere, habita tamen officii, non malitiæ ratione. *Lib. 6 de Nugis curial. ante med. apud Bibl. Patr. t. 15, p. 444, col. 2, edit. Colon. 1622.*

Car de même qu'un juge, lorsqu'il rend un jugement inique, dit droit, en regard non à ce qu'il fait, mais à ce qu'il devrait faire, ainsi un publicain, même quand il viole les droits, paraît neur de son droit, en ne considérant que sa charge et non sa malice.

26. Quid est officium publicani? Ecce officium publicani, exigere et recipere quod statutum est: quidquid autem amplius est, malo exigentis est et accipientis, non præbentis. *Ibid. etc. II.*

Quel est l'office du publicain? Voici l'office du publicain: il doit exiger et recevoir ce qui est établi; ce qu'il exige de plus est un mal pour celui qui l'exige et le reçoit, non pour celui qui le donne.

S. Isidorus Hispal.

27. Pauperum oppressores tanto sciunt se graviori dignos sententia, quanto prævaluerint his quibus nocere voluerunt. *Pros.*

Que les oppresseurs des pauvres sachent qu'ils sont dignes d'une condamnation d'autant plus grande qu'ils se sont prévalus davantage contre ceux auxquels ils ont voulu nuire.

28. Nam tanto atrocius futuro supplicio condemnandi sunt, quanto hic fortius contra miserorum vitam exactioibus suis invaluerint. *Lib. 3 de summ. Bono, c. 57, sent. 1, p. 688, col. 2.*

Ce'ils seront condamnés aux supplices futurs d'une manière d'autant plus atroce qu'ils auront pesé davantage par leurs actions sur la vie des malheureux.

29. Audiant iudices, et qui præsent populis, quia pro temporalibus molestis, quas plebibus per exactiones ingerunt, aeterno incendio cremabuntur. *Ibid. sent. 2, etc.*

Que les juges et ceux qui commandent aux peuples apprennent que, pour les chagrins temporels qu'ils causent au peuple par leurs exactions, ils brûleront dans le feu éternel.

Petr. Blesens.

30. Devorat justum impius, rusticum curia-

lis, exactor innocentem, simplicem fraudulentem. *Ep. 95 ad Henric. Anglor. regem, post init. apud Bibl. Patr. t. 42, part. 2, p. 779, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

L'impie dévore le juste, le receveur le paysan, l'exacteur l'innocent, et le trompeur l'homme simple.

31. Isti sunt merguli, rapina piscium suam urgentes ingluviem: isti sunt sanguinæ principum sitientes assidue, et bibentes sanguinem alienum. *Ibid.*

Ces hommes ressemblent à ces oiseaux plongeurs qui sautent leur voracité en élevant les poissons; ce sont les sanguines des princes, qui ont toujours soif et qui boivent le sang des autres.

32. Non est ludus in oppressionibus pauperum, quæ non expiantur muneribus, nec eleemosinis redimuntur. *Ibid. ante fin. p. 780, col. 1, B.*

On ne peut se faire un jeu des oppressions des pauvres, qui ne peuvent être expiées par les présents, ni rachetées par les aumônes.

33. Ad hoc honor a paucis emitur, ut cunctorum exactio solvatur: reddunt miseri dignitatum pretia, quas non emunt: commercium nesciant, et solutionem sciunt: ut pauci illustrent, mundus evertitur. Unius honor, orbis excidium est. *Pros.*

Salvianus.

Une poignée d'hommes achète les honneurs que payent les exactions de tous; les pauvres payent le prix des dignités qu'ils n'achètent pas; ils ignorent le commerce, ils ne savent que payer. Pour qu'un petit nombre soit illustré, le monde est renversé; l'honneur d'un seul coûte la ruine de l'univers.

34. Sciunt hoc Gallie devastata, sed non ab omnibus: et ideo in paucissimis adhuc angulis vel tenuem spiritum agentes: quia eas interdum paucorum integritas aluit, quas multorum rapina seu exactio evacuavit.

Les Gaules dévastées, mais non par tout le monde, savent cela; et si l'est quelques rares recoins qui aient conservé un reste de vie, on le doit à l'intégrité d'un petit nombre qui donnent quelquefois la nourriture nécessaire à ceux que la rapine et les exactions d'un grand nombre avaient complètement dépouillés.

35. Illud scelus quis dignè eloqui possit, quod cum republica vel jam mortua, vel certe extremum spiritum agens, in ea Gallie parte, qua adhuc vivere videtur, tributum vinculis, quasi prædonum manibus strangulata moriatur?

Qui peut parler d'énonnement de ce crime pour lequel, au moment où la république était déjà morte ou du moins agonisante dans cette partie de la Gaule où elle paraissait devoir vivre encore, on l'étouffa sous les étreintes des impôts, comme si elle eût été étranglée par la main des voleurs?

36. Inveniuntur plurimi divitum, quorum tributa pauperes ferunt: hoc est, inveniuntur plurimi divitum, quorum tributa pauperes necant.

On trouve un grand nombre de riches dont les pauvres supportent les impôts; ce qui revient à dire qu'il est un grand nombre de riches dont les impôts tuent les pauvres.

salvianus.

37. Unde advertimus, quod nihil esse divitibus sceleratius potest, qui remediis suis pauperes perimunt : et nihil pauperibus infelicitius quos etiam illa, quæ pro remedio cunctis dantur, occidunt. *Lib. 4 ad Eccles. catholic. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Coloniae 1618.*

D'où nous remarquons qu'il n'est pas de scélératise plus grande dont un riche puisse se rendre coupable que de tuer les pauvres par ses propres remèdes, et il ne peut être rien de plus malheureux pour un pauvre que d'être tué par cela même qui sert de remède à tout le monde.

38. Jam illud quale, quam seivum, quam familiare, quod se invicem homines exactione proscribunt : imo non invicem, nam hoc tolerabilis ferme esset, si pateretur quisque fecerat, sed illud gravius est, quod plurimi proscribuntur a paucis. *Pros.*

Y eut-il jamais rien de pareil, d'aussi cruel, d'aussi fréquent, que de voir les hommes se proscrire entre eux par des exactions ? Bien plus, ils ne se proscrivent pas entre eux, ce qui serait plus tolérable, puisque chacun ne supporterait que ce qu'il aurait fait supporter ; mais ce qui est plus grave, c'est que c'est un petit nombre qui proscribit le grand nombre.

39. Quibus exactio publica, peculiaris est præda, qui fiscali debiti titulos faciunt quæstus esse privatos. Et hoc non summi tantum, sed pene infimi : non judices solum, sed etiam judicibus obsequentes.

Il en est pour qui une exaction publique devient une proie privée, qui s'arrange de manière à ce que les titres du fisc deviennent leur gain particulier. Et ceci se rencontre non seulement dans les hauts emplois, mais jusque dans les plus petits ; non seulement chez les juges, mais même chez leurs subalternes.

40. Quæ sunt non modo urbes, sed etiam municipia atque vici, ubi non quot curiales fuerint, tot tyranni sunt ? *Libr. 5 de Gubern. Det. longe post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 343, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Quels sont, non seulement les villes, mais les villages et les bourgs où l'on ne trouve autant de tyrans que de receveurs ?

41. Exactio publicæ nomen, in quæstus proprii emolumenta vertitur. *Ibid. ante med. p. 253, col. 2, G.*

Le nom d'exacteur public peut être changé en celui d'emolument, de gains privés.

42. Vis summa exigit a subditis, ut aspirare ad libertatem velint ; sed eadem vis posse non sinit, quæ velle compellit. Sed imitari his potest forsitan quod hoc velint homines, qui nihil magis cuperent, quam ne cogerentur hoc velle. *Pros.*

Une pression extrême pousse les sujets à soupirer après la liberté ; mais la même force qui les pousse à être libres les en empêche, et on peut lui imputer peut-être que certains hommes veulent ce qu'ils voudraient le plus n'être pas forcés à vouloir.

43. Summa enim infelicitas est, quod volunt : nam multo cum his melius agebatur, si non compellerentur hoc velle. Sed quid possunt

aliud velle miseri, qui assiduum, imo continuum exactiois publicæ patiuntur excidium ?

salvianus.

Car ce qu'ils veulent est un souverain malheur, puisqu'on pourrait les gouverner bien mieux si on les forçait à vouloir cette liberté ; mais que peuvent-ils désirer autre chose, les malheureux qui souffrent tous les jours et à toute heure les désastres des exactions publiques ?

44. Quibus imminet semper gravis et infessæ proscriptio, qui domos suas deserunt, ne in ipsius domibus torqueantur : exilia petunt, ne supplicia sustineant ; leviores his hostes, quam exactores sunt : et idcirco ad hostes fugiunt, ut vim exactiois evadant. *Ibid.*

Une proscription lourde et infatigable les menace sans cesse ; ils quittent leurs maisons pour éviter les tortures qu'ils y subissent ; ils vont en exil pour éviter les supplices ; les ennemis sont moins à craindre pour eux que les exacteurs, et c'est pour cela qu'ils passent à l'ennemi pour éviter la tyrannie des exactions.

45. Paupercolos homines tributa divitum premit, et infirmiores ferunt sarcinas fortiorum. *Ibid. circa med. p. 344, col. 1, A.*

Les impôts des riches écrasent les hommes plus pauvres, et ce qu'il y a de plus faible porte le fardeau des plus forts.

46. Quid iniquius esse, aut quid indignius potest, quam ut soli sitis immunes a debito, cunctos facitis per exactioem debitores ? *Ibid.*

Y a-t-il rien de plus inique, ou bien peut-il y avoir rien de plus indigne que vous soyez exemptés seuls de l'impôt, alors que vous le faites peser sur tout le monde par vos exactions ?

47. Tributis civitates exhaurire regium non est. *De Regno ad Arcadium imperat. longe post med. apud Bibl. Patrum, t. 5, part. 1, edit. Coloniae 1618.*

S. Synesius episc.

Ce n'est pas une conduite digne d'un roi que d'épuiser une ville par les impôts.

48. Si rex ad ea contrahatur quæ necessaria sunt, eorum minime molestus exactor esse potest. *Ibid.*

Si un roi n'obéit qu'à la nécessité, il ne saurait être un exacteur injuste.

## SENTENTIE PAGANORUM.

49. Qui magna, et a quibus, et quæ non debent auferunt, ipsi sunt tyranni. *Lib. 4 Moral. c. 1, ante finem, edit. Paris. 1565.*

Aristot.

Ceux qui enlèvent beaucoup, et à quelques uns seulement, et ce qui ne leur est pas dû, sont des tyrans.

50. Tetrum spectaculum est, oppressa ab impiis civitas. *Lib. Ep. ad Brutum, Ep. 13, ante med. t. 3.*

Cicero.

C'est un spectacle affreux qu'une ville opprimée par l'impie.

51. Pecuniæ etiam male creditæ, exactio est. *Lib. 4 de Benef. c. 39, in princ. p. 434, t. 2.*

Seneca.

L'argent mal prêté est une exaction.

Seneca.

52. Sape opus est malis exactore, etiam bonis admonitore. *Lib. 7 de Benef. c. 23, post med. p. 518, t. 2.*

Souvent un exacteur est utile aux méchants comme un conseil aux bons.

## EXALTARE (ELEVARE, EXALTER).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Hodie incipiam exaltare te coram omni Israel, ut sciant, quod tecum sim, dixit Dominus ad Josue. *Josue 3, v. 7.*

Aujourd'hui je commencerai à t'élever en présence de tout Israël, afin qu'il sache que je suis avec toi, dit le Seigneur à Josué.

2. Exaltatum est cornu meum in Deo meo. *1 Reg. 2, v. 1.*

Ma force s'est exaltée en Dieu.

3. Exaltabitur Deus fortis salutis mea. *2 Reg. 22, v. 47.*

Qu'il soit exalté, le Dieu fort, le Dieu de mon salut.

4. Exaltavit te de medio populi, sed operatus es mala super omnes, qui fuerunt ante te. *3 Reg. 14, v. 7-9.*

Je vous ai élevé du milieu du peuple, mais vous avez fait plus de mal que tous ceux qui ont été avant vous.

5. Exaltavi te de pulvere, et posui te ducem super populum meum, et peccare fecisti populum meum. *Ibid. 16, v. 2.*

Je t'ai élevé de la poussière, et je t'ai établi chef sur mon peuple, et tu as fait pécher mon peuple.

6. Regem sæculorum exaltate in operibus vestris. *Tob. 13, v. 6.*

Rendez hommage par vos œuvres au Roi de tous les siècles.

7. Humiles exaltati sunt, et devoraverunt inclitos. *Esth. 11, v. 11.*

Ceux qui étaient dans l'humiliation furent élevés, et ils dévorèrent ceux qui étaient dans l'éclat.

8. Cor eorum longe fecisti a disciplina: propterea non exaltabuntur. *Job 17, v. 4.*

Seigneur, vous avez fermé leur cœur à la lumière, et vous ne les glorifierez pas.

9. Tu autem, Domine, susceptor meus es, gloria mea, et exaltans caput meum. *Ps. 3, v. 4.*

Seigneur, vous êtes mon bouclier et ma gloire, et c'est vous qui élevez ma tête.

10. Usquequo exaltabitur inimicus meus super me? *Ps. 12, v. 3.*

Jusqu'à quand mon ennemi s'élèvera-t-il sur moi?

11. Ab insurgentibus in me, exaltabis me. *Ps. 17, v. 52.*

Vous m'élèverez au-dessus de ceux qui s'élèvent contre moi.

12. Exaltare, Domine, in virtute tua. *Ps. 20, in fine.*

Levez-vous, Seigneur, dans votre force.

13. Exaltavit caput meum super inimicos meos. *Ps. 26, v. 6.*

Il a élevé ma tête au-dessus de mes ennemis.

14. Exaltabo te, Domine, quoniam suscepisti me. *Ps. 29, v. 1.*

Je vous exalterai, Seigneur, parce que vous m'avez relevé.

15. Magnificate Dominum mecum, et exaltemus nomen ejus in ipsum. *Ps. 33, v. 3.*

Célébrons tous ensemble le Seigneur, exaltons tous ensemble la sainteté de son nom.

16. Expecta Dominum, et custodi viam ejus, et exaltabit te. *Ps. 36, v. 36.*

Attendez le Seigneur et gardez ses voies, et il vous exaltera.

17. Vidi impium superexaltatum, et elevatum sicut cedros Libani. *Prosec. V. 37.*

J'ai vu l'impie grand, élevé comme le cèdre du Liban.

18. Et transivi, et ecce non erat: et quaesivi eum, et non inventus locus ejus. *V. 38.*

Et j'ai passé, et il n'était plus; je l'ai cherché, et je n'ai pas trouvé sa place.

19. Vacate et videte, quoniam ego sum Deus: exaltabor in gentibus, et exaltabor in terra. *Ps. 45, v. 10.*

Cessez vos combats, reconnaissez que c'est moi qui suis Dieu; je serai exalté au milieu des nations, je serai exalté sur la terre.

20. Exaltare super cælos, Deus, et in omnem terram gloria tua. *Ps. 56, v. 7.*

Élevez-vous, Seigneur, au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate sur toute la terre.

21. Accedet homo ad cor altum, et exaltabitur Deus. *Ps. 63, v. 7.*

L'homme montera au faite de son cœur; Dieu s'élèvera encore plus haut.

22. Qui exasperant, non exalcentur in semetipsis. *Ps. 65, v. 6.*

Les rebelles ne s'élèveront pas eux-mêmes.

23. Hunc humiliat, et hunc exaltat Deus. *Ps. 74, v. 7.*

C'est Dieu qui abaisse, c'est lui qui élève.

24. Tu Dominus altissimus super omnem terram, nimis exaltatus es super omnes deos. *Ps. 96, v. 10.*

Vous êtes le Seigneur élevé au-dessus de toute la terre, vous êtes élevé au-dessus de tous les dieux.

25. De torrente in via bibet: propterea exaltabit caput. *Ps. 109, in calce.*

Il boira en passant l'eau du torrent; c'est pourquoi il lèvera la tête.

26. Exaltabo te, Deus meus Rex, et benedicam nomini tuo in sæculum. *Ps. 144, v. 1.*

Mon Dieu, mon Roi, je vous exalterai, je bénirai votre nom dans les siècles.

27. Exaltabit Dominus mansuetos in salutem. *Ps. 149, v. 4.*

Le Seigneur glorifiera les humbles par le salut.

28. Benedictione justorum exaltabitur civitas, et ore impiorum subvertetur. *Prov. 11, v. 11.*

La ville prospère par la bénédiction des justes ; elle est renversée par la bouche des méchants.

29. Est, qui humiliat et exaltat, circumspexit Deus. *Eccli. 7, v. 12.*

Il y a un Dieu qui élève et qui humilie, le Dieu qui voit tout.

30. Sapientia humiliati exaltabit caput illius. *Ibid. 11, v. 1.*

La sagesse de l'homme obscur le relèvera.

31. Qui operatur justitiam, ipse exaltabitur. *Ibid. 20, v. 30.*

Celui qui cultive la justice s'élèvera lui-même.

32. Fatuus in risu exaltat vocem suam. *Eccli. 21, v. 23.*

L'insensé, quand il rit, élève la voix.

33. In medio populi sui exaltabitur, et inter benedictos benedicetur. *Ibid. 24, v. 3-4.*

Elle sera élevée au milieu de son peuple, et elle sera bénie de ceux qui sont bénis de Dieu.

34. Facultates et virtutes exaltant cor. *Ibid. 40, v. 26.*

La richesse et la force du corps élèvent le cœur.

35. Benedicentes Dominum, exaltate illum, quantum potestis, major enim est omni laude. *Pros. Ibid. 43, v. 33.*

Vous qui bénissez le Seigneur, exaltez-le autant que vous pourrez, car il est plus grand que toutes les louanges.

36. Exaltantes eum, replemini virtute. *V. 34.*

En l'exaltant, fortifiez-vous.

37. Filios enutrivit et exaltavi, ipsi autem spreverunt me. *Isa. 1, v. 2.*

J'ai nourris des enfants, je les élevés, et ils se sont révoltés contre moi.

38. Exaltabitur Dominus exercituum in judicio. *Ibid. 5, v. 16.*

Le Dieu des armées sera exalté dans ses jugements.

39. Nunc consurgam, dicit Dominus, nunc exaltabor, nunc sublevabor. *Ibid. 33, v. 10.*

Maintenant je me lèverai, dit le Seigneur, maintenant je paraîtrai, maintenant je signalerai ma puissance.

40. Omnis vallis exaltabitur, et omnis mons et collis humiliabitur. *Ibid. 40, v. 4.*

Abaissez les collines, comblez les vallons.

41. Exalta in fortitudine vocem tuam, qui evangelizas Jerusalem : exalta, noli timere. *Ib. v. 9.*

Éleve la voix avec force, vous qui évangélisez Jérusalem ; criez plus haut, ne craignez pas.

42. Ponam omnes montes meos in viam, et semitæ meæ exaltabuntur. *Ibid. 49, v. 11.*

Je leur ouvrirai un chemin aplani sur les montagnes, j'éleverai mes sentiers.

43. Ecce servus meus exaltabitur et elevabitur, et sublimis erit valde. *Ibid. 52, v. 13.*

Mon serviteur sera plein d'intelligence, grand et élevé en gloire.

44. Sicut exaltantur cæli a terra, sic exaltatæ sunt viæ meæ a viis vestris, dicit Dominus. *Ib. 53, v. 9.*

Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant mes voies sont au-dessus de vos voies, dit le Seigneur.

45. Clama, ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam. *Isa. 58, v. 1.*

Crie avec force, ne te lasse point ; fais retentir ta voix comme les éclats de la trompette.

46. Si exaltatus fueris ut aquila, et si inter sidera posueris nidum tuum, inde detraham te, dicit Dominus. *Abdiæ v. 4.*

Quand tu élèverais ton nid aussi haut que l'aigle, que tu le placerais parmi les étoiles, je t'en arracherai, dit le Seigneur.

47. Non adicias exaltari amplius in monte sancto meo. *Sophon. 3, v. 11.*

Tu ne t'enorgueilliras plus sur ma montagne sainte.

48. Qui derelictus in ira Dei omnipotentis est, iterum in magni Domini reconciliatione, cum summa gloria exaltabitur. *2 Mach. 5, v. 20.*

Après avoir été quelque temps abandonné à cause de la colère du Dieu tout-puissant, il sera élevé à une grande gloire lorsque le Dieu souverain se réconciliera avec son peuple.

49. Qui se exaltaverit, humiliabitur ; et qui se humiliaverit, exaltabitur. *Matth. 23, v. 12.*

Quiconque s'élèvera sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé.

50. Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles. *Luc. 1, v. 52.*

Il a renversé les puissants de leurs trônes, et il a élevé les humbles.

51. Tu, Capharnaüm, usque ad cælum exaltata, usque ad infernum demergeris. *Ibid. 10, v. 15.*

Et toi, Capharnaüm, élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'aux enfers.

52. Omnis qui se exaltat, humiliabitur, et qui se humiliat, exaltabitur. *Ibid. 14, v. 11.*

Quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé.

53. Sicut Moyses exaltavit serpentem in de-

serio, ita exaltari oportet Filium hominis. *Joan.* 3, v. 14.

Comme Moïse éleva le serpent au désert, ainsi il faut que le Fils de l'homme soit élevé.

54. Numquid peccatum feci, meipsum humilians, ut vos exaltemini? *2 Cor.* 11, v. 7.

Ai-je donc fait une faute lorsque, afin de vous élever, je me suis rabaisé moi-même?

55. Glorietur frater humilis in exaltatione sua. *Jac.* 1, v. 9.

Que notre frère d'une condition obscure se glorifie de son élévation.

## EXAMEN (EXAMEN).

### DEFINITIO.

Collecter.

Examen est accurata et diligens discussio conscientie propriae, et recogitatio peccatorum.

L'examen est une discussion diligente et sérieuse de sa propre conscience et une recherche des péchés.

### SENTENTIA PATRUM.

S. Aug. 7

1. Væ etiam laudabili vitæ, si remota misericordia, Domine, discutias eam! *Lib. 9 de Confess. c. 13, post init. p. 115, B, t. 1.*

Malheur à la vie la plus louable, si vous l'examinez, Seigneur, en éloignant votre miséricorde!

2. Unusquisque pro modulo suo audiat, et sicut sibi conscius fuerit, ita vel doleat corrigendus, vel gaudeat approbandus. *Pros.*

Que chacun soit attentif à sa règle, et que, selon le témoignage de sa conscience, ou il s'attriste pour se corriger, ou il se réjouisse, s'il n'y a rien à corriger.

3. Si se deviasse invenerit, redeat ut in via ambulet: si se in via invenerit, ambulet ut perveniat: nemo superbus sit extra viam, nemo piger in via. *Sup. Ps. 24, in præfat. post init. p. 124, D, t. 8.*

S'il trouve qu'il a dévié, qu'il rentre dans la voie pour y marcher; s'il se trouve dans la voie, qu'il y avance pour arriver au terme; qu'aucun ne se enorgueillisse d'être hors de la voie, qu'aucun ne reste inactif dans cette voie.

4. Deinceps caveat examinantis severitatem, qui clementiam subvenientis expertus est. *Sup. Psalm. 24, in med. vers. 14, p. 79, A, t. 8.*

Celui qui a expérimenté la clémence de celui qui lui vient en aide évite ensuite d'être un examinateur trop sévère.

5. Nihil est quod sic quisque cogitare debeat, nisi ut in semetipsum oculos convertat: in se discat, se inspicat, se discutiat, se quaerat, et se inveniat: et quod displicet, necet: quod placet, optet et plantet. *De Verbis Dom. Serm. 12, post med. p. 38, C, t. 10.*

Il n'est rien à quoi chacun doit être plus attentif qu'à

tourner les regards vers soi-même: c'est là qu'il doit s'instruire; qu'il se regarde, qu'il s'examine, qu'il se recherche et qu'il se trouve; qu'il détruise ce qui lui déplaît; qu'il choisisse et qu'il plante ce qui lui plaît.

6. Discutite vos semper sine dolo, sine adulatione, sine palpatione: non enim aliquis est intus tecum, cui erubescas, et jactes te; est ibi, sed cui placet humilitas, et ut ipse te probet. *De Verbis Apost. Serm. 15, in fine, p. 231, A, tom. 10.*

Examinez-vous toujours avec sincérité, sans flatterie, sans caresse; car vous n'avez personne avec vous dans votre intérieur dont vous ayez à rougir, et auprès duquel vous ayez à vous prôner. Il y a là, mais pour celui à qui elle est agréable seulement, l'humilité; c'est elle qui doit vous approuver.

7. Examinet se omnis homo, et quidquid in se boni invenerit, agat gratias illi, qui dedit: et agendo gratias illi, qui dedit, ab illo petat et quod nondum dedit. *Ibid. Serm. 17, in fine, p. 237, B.*

Que tout homme s'examine lui-même, et qu'il rende grâce à Celui qui les lui a donnés de tous les biens qu'il trouvera en lui; et en rendant grâce à Celui qui les lui a donnés, qu'il lui demande ce qui ne lui a point encore été donné.

8. O homo, discute mentem tuam, prospice singula secreta cordis; quid cor peccavit mala appetendo, oculus vanitatem videndo, os falsitatem dicendo, auris mendacia audiendo, manus verbera perpetrando. *Serm. 30 ad frat. in eremo, ante med. p. 953, B, t. 10.*

O homme, entrez en discussion avec votre âme, et examinez les secrets remplis du cœur; voyez les péchés que le cœur a commis par ses désirs, les yeux en voyant la vanité, la bouche en proférant le mensonge, l'oreille en écoutant la fausseté, la main en frappant.

9. Pro certo habe, accuratum eorum, quæ quisque in vita gesserit, examen fore. *Apud S. Basil. M. De Joan. Damasc. lib. 1 Parv. c. 1, in princ. f. 17, p. 1, C.*

Soyez certain qu'il est nécessaire que chacun fasse un examen sérieux de tout ce qu'il a fait dans sa vie.

10. Qui perfecte examinando semetipsum intelligit, suo peccato nullius peccatum par esse existimat, quod non sicut suum intelligat. *De Vita solit. longe post init. f. 314, col. 4, litt. K.*

Celui qui, en s'examinant parfaitement, se comprend bien lui-même, est persuadé qu'il n'y a pas chez les autres de péché pareil aux siens qu'il ne comprenne comme le sien.

11. Mane præterita noctis fac a temetipso exactiorem, et ventura diei tu tibi indicito cautionem. *Pros.*

Le matin, examinez exactement la manière dont vous avez passé la nuit, et prévoyez les précautions à prendre pour bien passer le jour.

12. Vespere diei præterita rationem exige, et supervenientis noctis fac indicationem: ut si quid fuerit intermissum, si quid neglectum, si quid imperfectum, suo modo, suo loco, suo tem-

S. Aug.

S. Basil. M.

S. Bern.

S. Bern.

porè non abeat impunitum, vel irrecompensatum. *Ibid. ante med. f. 317, col. 2, F.*

Le soir, rendez-vous compte de la journée écoulée, et faites le règlement de la nuit qui va suivre, afin que, si quelque chose a été omis ou négligé ou fait imparfaitement, dans son mode, pour le lieu ou le temps, cela ne passe point impuni ou sans récompense.

13. Integritatis tuæ curiosus explorator sis, et vitam tuam in quotidiana discussione examina. *Pros.*

Soyez un explorateur exact de votre pureté, et soumettez votre vie à un examen de tous les jours.

14. Attende diligenter quantum proficias, vel quantum deficias : qualis sis in moribus, et qualis in affectibus.

Considérez attentivement quels sont vos progrès ou vos pertes, ce que vous êtes par rapport à vos mœurs et à vos affections.

15. Attende quam similis sis Deo, vel quam dissimilis : quam prope, vel quam longe ; non locorum intervallis, sed morum affectibus.

Voyez quels sont vos traits de ressemblance avec Dieu, ou combien vous lui êtes peu semblable ; si vous êtes près ou loin de lui, non par l'intervalle des lieux, mais par l'affinité des mœurs.

16. Redde te tibi, et si non semper vel sæpe, saltem interdum.

Retenez en vous-même, si ce n'est toujours ou souvent, au moins de temps en temps.

17. In te nihil remaneat indisciplinatum ; statue te ante te, quam ante alium, et sic te metipsum plange. *Lib. Meditat. c. 5, ab init. f. 323, col. 3, I.*

Qu'il ne reste rien d'indiscipliné en vous ; établissez-vous en face de vous-même comme en face d'un étranger, et ainsi pleurez sur vous-même.

18. Si non me inspicio, nescio meipsum : quanto me subtilius et sæpius discutio, tanto plures abominaciones in angulis cordis mei invenio. *Ibid. c. 12, in princ. f. 323, col. 1, B.*

Si je ne me regarde moi-même, je ne me connais pas, et plus je me recherche fréquemment et attentivement, plus je trouve d'abominations dans les recoins cachés de mon cœur.

19. Ea quæ præ oculis habeo inspicio, nec geno : erubescenda video, nec erubescio : dolenda intueor, nec doleo : quod est mortis signum, et damnationis indicium. *Ibid. in medio, etc.*

Je regarde ce qui sante aux yeux, et je ne gémis pas ; je vois ce qu'il y a de honteux, et je ne rougis pas ; j'aperçois ce qui est digne de larmes, et je ne me pleure pas : tout cela est un signe de mort et un indice de damnation.

20. Discute quid sis, quid fueris, quid esse debueris, quid esse possis : quid fueris per naturam, quid modo sis per culpas : quid esse debueris per industriam, quid adhuc esse possis per gratiam. *De inter. Domo, c. 63, in fine, fol. 333, col. 1, B.*

Rendez-vous compte de ce que vous êtes, de ce que vous avez été, de ce que vous deviez être, de ce que vous pou-

viez être : ce que vous étiez par nature, et ce que vous êtes devenu par vos fautes ; ce que vous devez être par vos efforts, et ce que vous pouvez être encore avec le secours de la grâce.

21. Relinque cætera, et teipsum discute : per te curæ, et in te consistit. *Ibid. in princ. f. 332, col. 4, M.*

Laissez tout le reste, et examinez-vous vous-même ; curez au-dedans de vous, et arrêtez-vous en vous-même.

22. O quam necessaria discussio, et quam miranda speculatio ! tot animi virtutes, tot ejus exercitationes, tot ejus studia, vel merita præ oculis habere, et hujuscemodi contemplationi diutius inhærere. *Ibid. circa med. f. 333, col. 1, litt. A.*

Oh ! quel examen nécessaire et quelle admirable spéculation, d'avoir toujours devant les yeux tant de vertus de l'âme, tant d'habitudes, tant de passions, tant de mérites, et de s'attacher longtemps à cette contemplation !

23. Omni die cum vadis cubitum, examina diligenter, quid cogitasti, quid dixisti in die, et quomodo utile tempus et spatium, quod datum est ad acquirendam vitam æternam, dissipasti. *In notabili Documento, prope fin, f. 340, col. 3, G.*

Tous les jours, lorsque vous allez vous coucher, examinez avec soin ce que vous avez pensé, ce que vous avez dit durant ce jour, et avec quelle utilité vous avez employé le temps et l'espace qui vous a été donné pour acquiescer la vie éternelle.

24. Signum roboratæ et proficientis charitatis, est frequens et justa conscientia examinat. *De Itiner. æternit. dist. 4, art. in princ. p. 162, col. 2, B, t. 7, part. 3.*

Un juste et fréquent examen de conscience est l'indice d'une charité forte et qui progresse.

25. Quotidie ad minus semel conscientiam tuam diligenter examina. *In Exhort. ad novitios, artic. 2, f. 3, p. 2.*

Vous devez examiner exactement votre conscience au moins une fois le jour.

26. Statuta hora perge dormitum ; et antequam eas ad stratum, recogita qualiter diem ipsum expendis, quid boni in eo omiseris, quid mali commiseris. *Pros.*

Allez dormir à une heure fixe, et avant d'aller au lit, pensez comment vous avez passé la journée, le bien que vous y avez omis, le mal que vous y avez fait.

27. Examina quomodo singulas expendis horas, an aliquem scandalizasti, aut offendisti : sicque coram Deo te increpa, sperne, humilia, plange, veniam pete, emendationem et satisfactionem propone. *In Exhort. ad novitios, art. 2, post init. f. 4, p. 1.*

Examinez comment vous avez passé chaque heure, si vous avez scandalisé ou offensé quelqu'un, et ainsi adressez-vous devant Dieu de justes reproches à vous-même, méprisez-vous, humiliez-vous, frappez-vous la poitrine, demandez pardon à Dieu, proposez-vous de vous corriger et de faire pénitence.

28. Religiosus quotidie discutiat conscientiam

S. Bern.

S. Bonav.

Dionysius  
Cartus.

tiam suam, et penset quid Deo promiserit, et quousque in via virtutum pervenerit. De *Profectu spirit. art. 7, in fine, f. 150, p. 1.*

Qu'un religieux examine tous les jours sa conscience, qu'il pense à ce qu'il a promis à Dieu et à quel degré de vertu il est parvenu.

S. Ephraem. 29. Vespere ingressus cubiculum cordis tui, examina temetipsum. De *Vita religiosa, circa med. p. 548, D, t. 3.*

Le soir étant venu, rentrez dans le secret de votre cœur, et examinez-vous vous-même.

S. Eus. Emis. 30. Unusquisque conscientias nostras ante conspectum interioris hominis constituitur: ipsi nosmetipsos quotidie castigemus, ipsi nobiscum rationem de quotidiana conversatione faciamus. *Pros.*

Que chacun de nous mette sa conscience sous le regard de l'homme intérieur; châtons-nous nous-mêmes tous les jours, et rendons-nous compte à nous-mêmes du motif de nos conversations de tous les jours.

31. Alloquatur se in secretis cordis suae quaeque anima, et dicat: Videamus si hanc diem sine peccato transegi: videamus si hodie aliquid quod ad profectum meum, quod ad edificationem aliorum pertinet operatus sum. *Hon. de Machabæis, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 514, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

Que chaque âme se tienne à elle-même ce langage, et qu'elle se dise: Voyons si j'ai passé ce jour sans péché, voyons si aujourd'hui j'ai fait quelque chose pour mon avancement spirituel et pour l'édification du prochain.

S. Greg. Mag. 32. Deum iudicem tanto quis securius expectat, quanto quotidie vitam suam suspectus examinat. *Lib. 25 Moral. c. 5, prope finem, col. 830, B, t. 1.*

Un homme attend le jugement de Dieu avec d'autant plus de sécurité qu'il a mis plus de soin à examiner tous les jours sa conscience.

33. Amat iudicium quisquis vias suas subtiliter discutit, et secretarium cordis ingreditur, quid Dominus ipsi tribuat, quid ipse Domino debeat, pensat. *Ibid. lib. 24, c. 13, prope finem, num. 29, col. 822, C, t. 1.*

Quiconque examine avec subtilité ses œuvres aime ce qui est juste, et étant entré dans le secret de son cœur, il pense à tous les bienfaits qu'il a reçus de Dieu et à tout ce qu'il doit à Dieu.

34. Debet uniuscuiusque mens causas suas apud Dominum, et causas Domini contra se sollicita inquisitione discutere. *Ibid. lib. 25, c. 6, in princ. col. 830, C.*

Chaque âme doit discuter avec le plus grand soin ses intérêts auprès de Dieu et les intérêts de Dieu contre elle.

35. Electi intra sinum cordis adversum se quid se impugnat, enumerant. *Ibid. post init. col. 830, D.*

Les élus tiennent un compte exact au fond de leur cœur de tout ce qui peut leur être contraire.

36. Unusquisque cum causam examinis conscientiae suae contra se aggredi cœperit; cons-

cientia accusat, ratio iudicat, timor ligat, dolor excruciat: ipsemet est actor qui exhibet, ipse reus qui exhibetur: odit se qualem fuisse se meminuit, et se per semetipsum insequitur. *Ib. ante med. col. 831, A.*

S. Greg. Mag.

Que chacun, en commençant contre lui-même la cause de l'examen de sa conscience, ait la conscience pour accusateur, la raison pour juge, la crainte pour lien, et la douleur pour torture. Il est lui-même l'agent qui recherche le crime et le coupable qui est recherché; il se hait en proportion de ce qu'il se souvient avoir été, et c'est lui qui exerce les poursuites contre lui-même.

37. Electorum est actus suos quotidie ab ipso cogitationis fonte discutere, et omne quod turbidum profluit ab intimis exsiccare. *Ibid. post med. col. 831, C.*

C'est le propre des élus de discuter tous les jours leurs actions à la source même des pensées, et de tarir la source de toutes celles qui coulent souillées de leur cœur.

38. Mens nostra per momenta vivendi ipso curarum usu, a semetipsa permutatur, et non agnoscimus, nisi vigilantia custodia ad interiora nostra residentes, profectus nostros quotidie defectusque pensemus. *Pros.*

Notre âme par moments devient dissemblable à elle-même à cause des sollicitudes habituelles de la vie, et nous ne la reconnaissons qu'autant qu'en gardiens vigilants nous résidons au fond de notre cœur pour en examiner les progrès ou les défauts.

39. Sui negligens, et propositum robur insensibiliter perdens, a forma prioris fortitudinis, dum nescit, senescit. *Ibid. ante med. num. 7, col. 831, C.*

Celui qui se néglige lui-même, et qui perd insensiblement l'énergie de ses résolutions, décline à mesure qu'il s'éloigne du type de cette première énergie.

40. Ad corda nostra redeamus, discutiamus omne quod agimus, et quidquid in nobis divinae rectitudinis regulam offendit, accusemus, ut apud districtum Iudicem, ipsa non accusatio excuset. *Pros.*

Revenons dans notre cœur, examinons avec soin tout ce que nous faisons, et accusons-nous de tout ce qui blesse les règles de la droiture divine, afin que cette accusation nous excuse auprès de notre Juge inexorable.

41. In hoc mentis nostrae iudicio tanto citius absolvimur, quanto nos districtius reos tenemus.

Nous sommes d'autant plus vite absous devant le tribunal de notre âme que nous nous reconnaissons plus impitoyablement coupables.

42. Nec ad hæc agenda prætermittenda sunt tempora, quibus vacat: quia ad hæc agenda post hujus vite tempora non vacat. *Ibid. c. 7, circa med. col. 833, D.*

Et pour faire cela il ne faut pas laisser passer le temps opportun, parce qu'après cette vie il n'est plus temps de le faire.

43. Revocemus ante oculos mentis quidquid errando commisimus: et quod nequiter egimus, flendo puniamus. *Lib. 11 in Registro, in-*



Greg. Mag. *dict. 6, c. 2, Epist. 2, Serm. ad populum, ante med. col. 1123, A, t. 2.*

Rappelons aux yeux de notre esprit tout ce que nous avons commis par erreur et ce que nous avons fait injustement, et punissons-le par nos larmes.

44. In electorum examine, non solum culpam causam pensandam sunt, sed etiam merita personarum. *Lib. 5 in 1 Regum, c. 4, post med. sup. illud, Ergone Jonathas morietur? col. 1353, A, t. 2.*

Dans l'examen des élus, il ne faut pas seulement remonter à la cause des fautes, mais aussi au mérite des personnes.

45. Considerandum est opus quale sit, quæ cogitatio in opere, quæ intentio in cogitatione. *Hom. 20 sup. Ezech. longe post med. sup. illud, Psal. 65, Holoocausta medullata, col. 287, D, tom. 2.*

Il faut considérer ce qu'a été l'œuvre, avec quelle pensée elle a été faite, et quelle intention a accompagné la pensée.

46. Cogitate quid facitis, recogitate quid fecistis, largitatem supernæ pietatis aspiciet, et ad misericordem Judicem, dum adhuc expectat, cum lacrymis venite. *Hom. 34 sup. Evang. prope finem, col. 435, A, t. 1.*

Faites attention à ce que vous faites, pensez sérieusement à ce que vous avez fait, regardez à l'immensité de la bonté divine, et venez vous jeter aux pieds de ce Juge miséricordieux pendant qu'il vous attend encore.

47. Omnis justus, qui vitam suam sollicitus aspiciet, et diligenter considerat, quantum quotidie in bonis crescat, aut fortasse quantum a bonis decrescat: iste quia se ante se ponit, coram se ambulat. *Pros.*

Tout juste qui considère avec sollicitude sa vie et regarde attentivement quels sont ses progrès ou ses pertes journalières dans la vertu, marche devant soi, parce qu'il se met toujours en face de lui-même.

48. Quisquis vero vitæ suæ custodiam negligit, discutere quæ agit, quæ loquitur, quæ cogitat, aut despiciat, aut nescit, coram se iste non ambulat: quia qualis sit in suis moribus et in actibus, ignorat; nec sibimetipsi præsens est, qui semetipsum quotidie exquirere atque cognoscere sollicitus non est. *Hom. 4 sup. Ezech. post med.*

Celui au contraire qui néglige la garde de sa vie, discute ce qu'il fait, ce qu'il dit, ce qu'il pense, ce qu'il méprise, ce qu'il ignore, celui-là ne marche pas devant soi, parce qu'il ignore ce qu'il est dans ses mœurs et dans ses actes; il n'est pas présent à lui-même, celui qui ne cherche pas tous les jours avec sollicitude à se rechercher et à se connaître.

S. Hier.

49. Videamus si christiani sumus, quid in nobis virtutis accesserit, quid humilitatis in prosperis, quid patientiæ in adversis, quid in tribulatione gaudii, quid felicitatis in damnis, quid indulgentiæ in offensis, quid castitatis in occasione luxuriæ. *Tom. 4, Epist. 37 ad Pam-mach. et Ocean. post med. p. 164, C.*

Examinons si nous sommes vraiment chrétiens, quels

progrès nous avons faits dans la vertu, combien nous sommes humbles dans les prospérités, patients dans les adversités, joyeux dans les tribulations, heureux dans les pertes, indulgents pour les offenses, chastes dans les occasions d'impureté.

50. Homo peritus per singulos dies vitam suam ad judicium vocat. Mane, quando surgere debet, considerat quid egerit per noctem; in vespere, quando cubitum vadit, considerat quid egerit per diem: quantum ad bona agenda solito alacrior, quantum ad mala vincenda solito constanter. *De Inst. novit. c. 8, post med. p. 22, F, t. 2.*

Un homme expérimenté appelle tous les jours sa vie au tribunal de sa raison. Le matin, au moment de se lever, il examine comment il a passé la nuit; le soir, ce qu'il a fait pendant le jour: autant il aura été actif à faire habituellement le bien, autant il sera constant à triompher habituellement du mal.

Corripiat inquietas;  
Negligentes emendet;  
Erudiat simpliciores;  
Mitiget iracundas;  
Voluptuosas restringat;  
Pigras excitet;  
Consoletur pusillanimes;  
Doceat indiscreta;  
Locum primum ratio teneat;  
Conscientia culpas accuset;  
Perversitas non excuset;  
Superbia reatum non defendat;  
Innocentia confiteatur;  
Humilitas seipsam judicet.  
*Lib. 3 de Claustro animæ, c. 6, a principio, p. 36, E, t. 2. Pros.*

Qu'elle corrige les inquiètes;  
Qu'elle réforme les négligentes;  
Qu'elle éclaire celles qui sont simples;  
Qu'elle mitige celles qui portent à la colère;  
Qu'elle retienne les voluptueuses;  
Qu'elle excite les paresseuses;  
Qu'elle console les timorées;  
Qu'elle instruisse les indiscretes;  
Que la raison ait le premier rang;  
Que la conscience accuse la fortune;  
Que la perversité ne les excuse point;  
Que l'orgueil ne décline point la culpabilité;  
Que l'innocence s'accuse ingénument;  
Que l'humilité se juge elle-même.

Que la volonté de l'âme convoque quelquefois ses pensées diverses dans le secret de son cœur pour en chasser celles qui ne peuvent être corrigées:

52. Seipsas quandoque virtutes invicem accusent:

Accuset misericordia justitiam, quod manus usque ad crudelitatem extendit, quod iracundiæ verba protulerit, quod mansuetudinis vultum mutaverit. Accuset justitia misericordiam, quod severitatis vultum non induerit, quod peccatum impunitum dimiserit, quod se

Ugo  
S. Victore.

delinquentem non increpaverit.

Accuset humilitas honestatem, quod excedat mediocritatem, quod sequatur superfluitatem, quod non tantum utatur honestis, sed etiam voluptuosis.

Accuset honestas humilitatem, quod nimiam diligit paupertatem, quod non impendat corpori necessitatem, sed amet nuditatem, pannositatem et egestatem.

Que la miséricorde accuse la justice de ce qu'elle a étendu sa main jusqu'à la cruauté, de ce qu'elle a prononcé des paroles de colère, de ce qu'elle a changé la mansuétude de son visage.

Que la justice à son tour accuse la miséricorde de ce qu'elle n'a pas eu un front assez sévère, de ce qu'elle a laissé le crime impuni, de ce qu'elle n'a pas grondé les délinquants.

Que l'humilité accuse la bienséance de ce qu'elle s'élève au-dessus de la médiocrité, de ce qu'elle suit les superfluités, de ce qu'elle se sert non seulement de ce qui est bienséant, mais encore de ce qui est voluptueux.

Que la bienséance accuse à son tour l'humilité de ce qu'elle aime trop la pauvreté, de ce qu'elle ne donne point au corps le nécessaire, et de ce qu'elle aime la nudité, les haillons et la misère.

Que les vertus s'accusent quelquefois entre elles :

53. Redi ad cor tuum, et diligenter discute teipsum; considera unde venis, quo tendis, quomodo vivis, quid agis, quid amittis, quantum quotidie proficis, vel quantum deficis. *Lib. 3 de Anima, c. 26, post med. p. 113, G, t. 2.*

Reutrez au fond de votre cœur, et examinez-vous avec soin vous-même : considérez d'où vous venez, où vous allez, comment vous vivez, ce que vous faites, ce que vous omettez, quels sont les progrès ou les pertes que vous faites tous les jours.

S. Joan. Chr.

54. Sedeat mens, atque cogitatio tua iudex in animam atque conscientiam tuam, adducas omnino delicta tua in medium, scrutare quæ animo commisisti, et pone dignas singulorum pœnas. *Pros.*

Que votre esprit prenne le siège de la justice, et que votre pensée soit juge de votre âme et conscience; produisez devant elle toutes vos iniquités, examinez ce en quoi vous vous êtes rendu coupable, et donnez à chacun de vos délits sa peine.

55. Dicās tecum assidue: Quare hoc atque hoc ausus es? quare illud et illud perpetrasti?

Dites souvent en vous-même: Comment as-tu osé et ceci et cela? pourquoi as-tu fait telle chose ou telle autre?

56. Quod si ab hiis quidem conscientia tua refugit, aliena vero curiose rimatur, dic ad

ipsam: Non ego iudex in alios, nec tu alios. S. Joan. Chr. defensura iudicium subiisti.

Que si votre conscience cherche à étudier ces choses et qu'elle s'ingère avec curiosité dans la conduite des autres, dites-lui: Je ne me suis pas juge des autres, et vous, vous n'avez pas reçu mission de les défendre.

57. Quid enim ad te, si hic vel ille male vivat? Tu cuius rei gratia hoc atque illud deliquisti? Non defende; accusa tua vestigia, non aliena.

Que vous importe que tel ou tel vive mal? Pour vous, de quel droit avez-vous faite telle ou telle faute? Ne vous défendez pas, accusez vos démarches et non celles des autres.

58. Sic assidue ipsam ad hunc terrorem revoca, deinde si causam suam dicere non possit, sed balbutiat atque stupescat; quasi superbam ancillam, et fornicatione corruptam, cæde, verberibus, ac flagellis dilania. Hoc iudicium quotidie tibi diligenter constituitur. *Hom. 43 sup. Matth. oper. perf. post med. t. 2.*

Ainsi rappelez souvent votre âme à la terreur de ce tribunal; ensuite, si elle hésite à y faire l'aveu de son état, si elle balbutie, si elle s'épouvante, frappez-la comme une servante orgueilleuse et corrompue, déchirez-la à coups de verges et de fouets, et que tous les jours ce jugement se renouvelle.

59. Qui recte facta sua oblivioni tradens, peccata sola videt, et aliorum non delicta, sed virtutes et recte acta sedulo scrutatur, perfectus est hic vir. *Serm. 9 sup. Epist. ad Phil. in Moral. sub finem, col. 1189, D, t. 4.*

Celui qui livre à l'oubli ses bonnes œuvres pour ne voir que ses péchés, qui ne s'occupe point des fautes des autres, mais qui scrute avec soin leurs vertus et leurs bonnes actions, celui-là, dis-je, est un homme parfait.

60. Quando accubueris super stratum tuum, et neminem infestum pateris, antequam veniat tibi somnus in medium codicem conscientiam tuam, et reminiscere peccata tua; si quid in verbo seu in facto, vel in cogitatione peccasti. *Hom. 2 sup. Psal. statim a med. col. 745, B, t. 1.*

Lorsque vous serez couché sur votre lit et que vous ne serez tourmenté par personne, avant que le sommeil arrive, ouvrez par le milieu le livre de votre conscience, et rappelez-vous vos péchés; examinez si vous avez péché en paroles, en actions ou en pensées.

61. Optimus ille trapezita est, qui quotidie vesperi lucrum ac detrimentum omnino computat. Quod scire manifestum non potest, nisi horis singulis in tabulis omnia denotet; nam cum calculi horis ponuntur, totius diei ratio postmodum clarius agnoscitur. *Grad. 4, apud Bibl. Patr.*

S. Joan. Clim.

C'est un excellent banquier, celui qui tous les soirs fait le total de ses profits ou de ses pertes, et il ne peut mieux parvenir à ce résultat qu'en notant à chaque heure dans un carnet toutes les opérations; car les calculs étant consignés à chaque heure, il sera bien plus facile de connaître à la fin de la journée le résultat total des affaires du jour.

62. Nunquam disquirere nos ipsos desinamus,

si veraciter agnoscere nos volumus. *Ibid. grad. 23, a med.*

Ne cessons pas un instant de nous étudier nous-mêmes, si nous voulons arriver à nous bien connaître.

Joan Gera.

63. Cogitare debes : Si jam mori deberes, et occumbere, an ne istud faceres, et an auderes mori in eo, in quo te sentis, statu ? *De Sanctimon. in princ. part. 4.*

Vous devez penser : Si tu étais près de mourir et de succomber, ferais-tu ce que tu fais, et oserais-tu mourir dans l'état où tu es ?

Joan. Trith.

64. Singulis diebus bonus Christi miles conscientiam suam ad minus semel discutiendo examinet ; et quantum in sancto profecerit desiderio, vel defecerit eo die, diligentius penset. *Lib. 1, Hom. 14 ad monach. post med. p. 471, col. 1.*

Un bon soldat de Jésus-Christ doit au moins une fois le jour examiner avec soin sa conscience, et il doit se rendre un compte sérieux des progrès et des pertes qu'il a faits par rapport à sa sanctification durant ce jour.

S. Isidorus Hispal.

65. Discute conscientiam tuam, intende mentem tuam, examina te, loquatur tibi cor tuum, considera meritum tuum ; nihil enim boni agis, nihil recte facis, nihil aequum perficis, nihil justum geris, nihil Deo dignum informas. *Pr.*

Discutez votre conscience, regardez votre cause, examinez-vous, que votre cœur vous parle à vous-même, considérez vous mérites ; car vous n'opérez aucun bien, vous ne faites rien comme il faut, vous n'accomplissez rien avec équité, vous ne vous conduisez point avec délicatesse, vous ne faites rien qui soit digne de Dieu.

66. Quotidie peccas, quotidie laberis, quotidie præcepis in deterius vadis.

Tous les jours vous péchez, tous les jours vous tombez, tous les jours vous devenez pire que vous n'étiez.

67. Elatio tua non residet, superbia non deponitur, tumor et jactantia non cohibentur.

L'enflure de votre esprit ne s'abaisse pas, vous n'avez point déposé votre orgueil, votre arrogance et votre jactance ne sont point comprimées.

68. Rapit te furor, inflammat ira, clamor excitat, commovet indignatio.

La fureur s'empare de vous, la colère vous enflamme, un cri vous excite, l'indignation vous émeut.

69. Zelaris bonis, invides melioribus, alienis felicitatibus æmularis, aliis virtutibus semper invidus existis. *Lib. 1 de Synonym. ante med. p. 308, col. 2.*

Vous êtes jaloux des bons, vous portez envie à ceux qui sont meilleurs ; les félicités des autres sont l'objet de vos rivalités, vous vous montrez sans cesse envieux des vertus des autres.

70. Cor tuum quotidie discute et examina, calca subjectionis vitium, culpam ibi emenda, ubi nascitur. *De Contempt. mundi, verbo Cor, p. 323, col. 2.*

Discutez et examinez tous les jours votre cœur, foulez aux pieds le défaut d'obéissance, corrigez la tache par où elle naît.

71. Ad calcem examinis sensus tui collige gressus, discute cor tuum, cautius interrogamentem. *Pros.*

S. Isidorus Hispal.

A la fin de votre examen, retenez la marche de vos sens, discutez votre cœur, interrogez avec plus de soin votre esprit.

72. Quid ludibriosum retinet vel gessit, exponat ; quid sævum, quid noxium concepit, vel operit, pandat ; et dum est licentia, totum prædammare festina. *In Exhortat. ad panit. circa init. p. 334, col. 1.*

Qu'il explique ce qu'il a fait et ce qu'il conserve encore de moqueur ; qu'il fasse connaître ce qu'il a conçu ou caché de cruel, de nuisible, et, tandis qu'il en est temps, hâtez-vous de condamner d'avance tout cela.

73. Circumspice conscientiam tuam, et quantum potes medere vulneribus. *Lib. 6 de div. Inst. c. 13, in princ. p. 262.*

Lact. Firm.

Regardez avec circonspection votre conscience, et autant que vous le pouvez, remédiez à ses blessures.

74. Quisquis virtutum amator est, sui diligens inquisitor sit ; quod impulsu, quoque affectu ipsius moveatur mens, considerare non negligat ; hæc est via sine errore, hæc est perfectionis scala. *De casto Convivio, c. 7, post init. p. 152, col. 2, C, part. 1.*

S. Laur. Just.

Quiconque aime la vertu doit être un inquisiteur diligent de lui-même ; qu'il ne néglige point d'examiner quel est le motif ou l'affection qui le pousse ; voilà une voie qui n'est point sujette à erreur, c'est l'échelle de la perfection.

75. Circumspiciat se omnis anima christiana, et severo examine cordis sui, interna discutiatur. *Pros.*

S. Leo 1.

Que toute âme chrétienne se regarde avec soin, et qu'elle discute l'intérieur de son cœur dans un sévère examen.

76. Videat, ne quid ibi discordiæ inhæserit, ne quid cupiditatis insederit ; incontinentiam castitas procul pellat, mendacii tenebras lux abigat veritatis.

Qu'elle voie si elle n'est point mêlée à quelque discorde, si un peu de cupidité n'est point fixé dans son cœur ; que la chasteté chasse au loin l'incontinence, que la lumière de la vérité dissipe les ténèbres du mensonge.

77. Detumescat superbia, humilitas assumatur, respiciat iracundia, comminuantur jacula noxarum, et obrectatio lingue frenetur ; cessent vindictæ, et oblivioni mandentur injuriæ. *Serm. 1 Quadr. ante finem.*

Que l'orgueil s'abaisse, que l'humilité prenne sa place, que la colère s'adoucisce, que les traits nuisibles soient brisés, qu'on mette un frein aux déractions de la langue, que les vengeances cessent, et que les injures soient enfouies dans l'oubli.

78. Scrutetur quisque conscientiam suam, sequæ ante se statuat proprii censura judicii ; omnia quæ animi puritate, et speculum mentis obnubilant, abstergenda sedulo, et quadam eliminatione radenda sunt. *Pros.*

Que chacun scrute sa conscience, que chacun se place sous la censure de son propre jugement ; que tout ce qui obscurcit la pureté de l'âme et le miroir de l'esprit soit purifié avec soin et entièrement rongé comme par le mordant d'une lime.

S. Leo I.

79. Videat, si in secreto cordis sui, illam quam Christus dat, inveniat pacem; si desiderium spiritus nulla concupiscentia carnis impugnat, si humilia non spernit, si alta non appetit.

Qu'il voie s'il trouve dans le fond de son cœur cette paix que le Christ donne, si les désirs du cœur ne sont contrariés par aucune concupiscentie charnelle, s'il ne méprise pas les humiliations, s'il ne soupire point après la grandeur.

80. Si iniquo non delectatur lucro, si immoderato rerum suarum non gaudet augmento, si denique aliena felicitate non uritur, aut inimici miseriam non letatur.

S'il ne se réjouit point d'un gain inique, s'il ne voit point avec joie l'accroissement immodéré de sa fortune, si enfin la félicité d'autrui ne l'attriste pas, ou si le malheur d'un ennemi ne le réjouit pas.

81. Et cum harum perturbationum nihil in se forte reperit, sincero discurrat examine, qualium cogitationum specie frequentetur; et utrum nullis vanitatum imaginibus acquiescat, vel quam cito animum ab iis, quæ noxiæ blandiuntur, abducatur.

Et si par hasard il ne trouve en lui aucune de ces perturbations, qu'il cherche dans un sincère examen quels sont les fantômes de pensées qui absorbent son esprit, et s'il ne se complait point à des retours de vanité, ou s'il n'est point lent à retirer son esprit de ces pensées qui le flattent.

82. Nam nullis illecebris commoveri, nullis cupiditatibus titillari, non est hujus vite, quæ tota tentatio est, et qua nimirum vincitur, qui vinci ab eadem non veretur. *Serm. 3 Quadr. ante med.*

Car n'être jamais ému par aucune sorte d'appât, n'être jamais chatouillé par aucune cupidité, n'est pas chose possible dans cette vie, qui est remplie de tentations que peuvent vaincre seulement ceux qui craignent d'en être vaincus.

83. Intimum cordis tui scrutare, et omnes recessus animæ tuæ diligens explorator ingredi, et vide si nulla te impugnat adversitas, si nullus tyrannus vult in mentis tuæ arce dominari. *Serm. de Machabeis, in med.*

Scutez le fond de votre cœur, entrez en explorateur diligent jusqu'aux dernières retraites de votre âme, et voyez s'il n'est point quelque antipathie qui vous domine, s'il n'est point quelque un qui veuille régner dans la citadelle de votre cœur.

Ludov. Blos.

84. Explora teipsum, et discute, quantum meminisse potes, ac tibitipsi displiceas. *In Speculo spirit. c. 1, in med.*

Explorez-vous vous-même, examinez-vous autant que le souvenir vous le permettra, et ne craignez pas de vous déplaire à vous-même.

85. Contemplant diligenter teipsum, ut defectus tuos facile agnoscas, agnitique pro viribus corrigas. *Ibid. c. 14, in fine.*

Contemplez-vous avec soin vous-même, afin de connaître facilement vos défauts, et afin que, les connaissant, vous les corrigiez dans la proportion de vos forces.

86. Vespere teipsum exacte discutias, reco-

gitans quomodo tempus expendieris, et quas offensas eo die admiseris: veniam peccatorum petas a Deo, proponens corrigere te, adjuvante illius gratia. *In brev. Regula tyronis, verso Vespere.*

Le soir, examinez-vous exactement vous-même, pensant comment vous avez passé le temps et quelles sont les fautes que vous avez commises durant la journée; demandez pardon à Dieu de vos péchés, vous proposant de vous corriger avec le secours de sa grâce.

87. Omni diligentiæ conscientiam tuam scrutare. *Cent. 4 de Charit. c. 35, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 363, col. 1, D, edit. Colonie 1618.*

Scutez avec le plus de soin possible votre conscience.

88. Descende in teipsum, et fode conscientie tuæ parietem: videbis abominationum genera, quibus te judicare poteris infelicem. *Epist. 21 ad quemdam canonic. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 13, part. 2, p. 721, col. 2, F, edit. Colonie 1618.*

Descendez au-dedans de vous-même, et percez le mur de votre conscience: vous y verrez les divers genres d'abominations, à la vue desquelles vous pourrez juger de votre malheur.

89. Omnes angulos cordis tui revolve, scrutare, et ab eis rejice quod a seculo contraxisti. *Ibid. Epist. 37 ad Alexandr. de Sancto Albano, post med. p. 813, col. 1, A.*

Fouillez et scutez tous les recoins de votre cœur, et enlevez-en toute les souillures que le contact du siècle vous y a fait contracter.

90. Tuam conscientiam solerti revolve scrutinio: explora omnes angulos ejus, nihilque in ea remaneat indiscussum. *Pros.*

Soumettez votre conscience à un scrutin minutieux, explorez tous ses recoins, et que rien en elle ne reste sans examen sérieux.

91. Fode parietem, et abominationes conscientie monstruosas revelabit tibi familiare scrutinium. *Ibid. de Confess. sacramentali, in med. p. 936, col. 1, C.*

Percez le mur, et une recherche intime vous révélera les abominations monstrueuses de votre conscience.

92. Revolve in animo quantum profeceris, et spirituales virtutum quoditæ metire profectus. Utrum sis insolentior aut humilior, affabilior aut austerior, mansuetior aut gravior, liberalior aut avarior. *Tract. de Insti. episc. post med. p. 943, col. 1, C, apud Bibl. Patr. etc. ut ante.*

Examinez dans votre esprit les progrès que vous faites, et mesurez tous les jours combien vous avez avancé dans les vertus spirituelles. Voyez si vous êtes plus présomptueux ou plus humble, plus affable ou plus sérieux, plus doux ou plus difficile, plus généreux ou plus avare.

93. Redde conscientie tuæ de quotidianis actibus rationem: vide si diem et noctem sine cujuslibet peccati macula transegesti. *Pros.*

Rendez compte à votre conscience de vos actions de tous les jours; voyez si vous avez passé le jour et la nuit sans contracter la moindre souillure de péché.

94. Vide si minus legisti, aut orasti, si in

S. Maximus  
marit.

Petr. Die ens.

tr. Biesens cibo, si in potu, si in somno temperantiae modum excessisti : et scias non modicum esse temporis illius jacturam, quod in otio, aut fabulis expendisti.

Voyez si vous avez moins lu, moins prié, si vous n'avez pas dépassé les règles de la tempérance dans la nourriture, dans la boisson, dans le sommeil, et sachez bien que le temps perdu dans le repos ou dans les inutilités n'est pas peu de chose.

95. Vide si fueris devotior in oratione, in lectione studiosior, in castitate cautior.

Voyez si vous avez été plus fervent dans la prière, plus assidu à l'étude, plus prudent à l'endroit de la chasteté.

96. Si fueris parcior in sobrietate, patientior in duris, in risu rarior.

Si vous avez été plus modéré dans la sobriété, plus patient dans les choses fâcheuses, moins jovial.

97. Si suavior in conversatione, gravior in vultu et gestu et habitu.

Si vous avez été plus agréable en conversation, plus digne dans votre mine, vos gestes, votre tenue.

98. Si moderatior in verbis, profusior in lacrymis, in charitate ferventior. *Ibid. etc.*

Plus modéré dans vos paroles, plus prodigue de vos larmes, plus fervent dans votre amour.

Petr. Dam. 99. Omnes animæ tuæ latebras curiosius inspic; cuncta viscerum tuorum arcana scrutare : medicamenta vulneribus, prout cuique apta perspereris adhibe, et incolumitatem postquam semel adeptus fueris, pervigili satage solertia custodire. *Opusc. 44, c. 13, fere in med. p. 701, col. 1, A, t. 3.*

Regardez avec une curieuse attention toutes les cachettes de votre âme, scrutez tous les mystères de vos entrailles, appliquez à chaque blessure le remède qui paraîtra le plus convenable, et dès que vous aurez recouvré votre bon état, efforcez-vous de le conserver avec une vigilante habileté.

T. Petr. 100. Sobrio castoque judicio cordis tui arcana discutias, et aculeo totius elationis obruto, investiges in te atque dinumeres quæ et qualia tibi sponsus tuus dona contulerit. *Pros.*

Discutez avec un jugement sobre et pur tous les secrets de votre cœur, et, oubliant tout stimulant d'orgueil, recherchez en vous et comptez combien sont nombreux et grands les dons que vous a faits le céleste époux.

101. Anlam tuæ mentis ingredi, et in secretario conscientiaæ tuæ, qualia tibi reposita sunt ornamenta circumspecte.

Entrez dans l'habitation de votre âme et dans le sanctuaire de votre conscience, et regardez autour de vous les ornements magnifiques qu'on y a déposés pour vous.

102. Et quidquid ibi splendidum, quidquid pulchrum, pretiosumque repereris, divini operis et muneris esse ne dubites : itaut in omnibus bonis opulentiaæ tuæ, et gratiam donatoris et jus proprietatis agnoscas. *Epist. ad Demetriad. ante finem.*

Et n'hésitez pas à croire que tout ce que vous y trouverez de splendide, de beau, de précieux, est l'ouvrage de la munificence divine, de telle sorte que dans tous les biens qui constituent votre opulence vous reconnoissiez et la bonté du donateur et son droit de propriété.

103. Attende te diligentius, examina frequentius hinc Dei pietatem, illinc ejus severitatem : pietatem in bonis, severitatem in malis. *Part. 1, lib. 2 de Contemplat. c. 23, ante med. p. 259, col. 2, B.*

Devenez encore plus attentif sur vous-même; examinez fréquemment et la clémence de Dieu et sa sévérité : sa clémence pour les bons, sa sévérité pour les méchants.

104. Nocte cum ad secretum lecti tui veneris, dic animæ tuæ : O anima mea, quid boni malive fecimus hodie ? et de malis pete veniam, de bonis vero redde gratias Deo. *Tract. sup. Conf. ante med. apud Bibl. Patr. t. 13, p. 357, col. 1, B, edit. Coloniae 1618.*

La nuit, quand vous serez entré dans la solitude de votre lit, dites à votre âme : O mon âme, qu'avons-nous fait de bien ou de mal aujourd'hui ? et demandez pardon à Dieu du mal que vous aurez commis, remerciez-le du bien que vous aurez fait.

105. Exploret unusquisque accurate suamet opera : num quidquam fecerit vana gloria ductus, num per simulationem, num alia quapiam humana causa. *Sup. Epist. ad Gak. c. 6, in illud, Opus suum probet unusquisque, etc. p. 617, C.*

Que chacun explore avec soin ses propres œuvres; qu'il voie s'il n'a point agi par vaine gloire, par déguisement, ou par quelque autre motif humain.

106. Studeas semel in die examinare quomodo tempus expendisti, et discurre per singulas horas, cogitando in quibus fuisti, cum quibus personis, quid cogitasti, quid dixisti, quid audivisti, quod fecisti, ut cognoscas relaxationes linguæ, cordis et sensuum. *De Modo confitendi. In erudition. utili, in princ. t. 2.*

Vous vous appliquerez une fois par jour à examiner comment vous avez employé le temps; parcourrez chaque heure en particulier, vous rappelant où vous avez été, avec quelles personnes, ce que vous avez pensé, ce que vous avez dit, ce que vous avez entendu, ce que vous avez fait, afin que vous connaissiez les faiblesses de la langue, du cœur et des sens.

107. Mane proponere, vespere discute mores tuos; qualis hodie fuisti in verbo, opere et cogitatione : quia in his sæpius forsitan Deum offendisti et proximum. *Lib. 1 de Imit. Christ. c. 19, sect. 4, t. 2.*

Le matin, prenez des résolutions; le soir, examinez vos habitudes, comment vous avez été pendant le jour dans vos paroles, dans vos œuvres, dans vos pensées, parce que vous aurez peut-être souvent offensé Dieu et le prochain de cette manière.

108. Sero jam facto examinanda est conscientia de statu defectus hodierni; si solito pigrior, vel ferventior fuisti. *Pros.*

Le soir étant venu, il faut examiner sa conscience sur les défauts survenus dans la journée, pour voir si nous avons été plus paresseux que de coutume ou plus fervents.

109. Non parcas tibiipsi in defectibus corrigendis, sed argue quæ propria iniquitate commisti : tu reus es, tu hæc et illa fecisti.

Ne vous épargnez pas vous-même dans la correction de vos défauts, mais accusez-vous de ce que vous avez fait par votre propre malice : c'est vous qui êtes coupable, c'est vous qui avez fait ceci et cela.

Richard.  
à S. Victore.

Robertus  
à Sorbona.

Theophylact.

S. Thomas  
Aquinas.

Thomas  
à Elypiis.

Thomas  
à Kempis.

110. Recogita quid in choro, quid in missa, quid in conventu, quid in mensa, quid foris, quid in cella hodie egisti, vel omisisti. *De Exercit. spirit. c. 9, in princ. t. 2.*

Pensez à ce que vous avez fait ou omis aujourd'hui, au chœur, à la messe, dans l'assemblée, à table, dehors, dans la cellule.

111. Multi vesperi computant pecunias et expensas rerum: pauci conscientiam et negligentias temporum discutunt. *Ibid. c. 10, sect. 2.*

Il en est beaucoup qui le soir comptent leur argent et leurs dépenses matérielles, mais il en est peu qui examinent leur conscience et les pertes de temps.

112. Si vere proficere vis, omni vespere te discute non omittas. *Ibid.*

Si vous voulez réellement progresser dans la vertu, n'omettez pas l'examen de tous les soirs.

113. Sacris scrutiniis mens tua invigilet, et se frequenter discutat, increpet et mundet, ut gratiam caute conserves, amissam recuperes, et ad spiritualem profectum vehementius inciteris. *Ibid. c. 10, in calce.*

Que votre âme veille avec soin au scrutin sacré, et qu'elle s'examine souvent, qu'elle se réprimande, qu'elle se purifie, pour conserver avec soin la grâce, pour la recouvrer si on l'a perdue, et pour s'exciter davantage au progrès spirituel.

In Vita Pa. r.

114. Debet monachus quotidie mane et sero cogitare in semetipso, quid fecerit eorum quæ vult Deus, et quæ non fecit. *Lib. 3, libello 11, num. 39, p. 611, col. 2.*

Un moine doit chaque matin et chaque soir penser en lui-même ce qu'il a fait ou omis de ce que Dieu demande de lui.

#### SENTENTIA PAGANORUM.

Plato.

115. Vita ea, quæ nullo examine exploratur, non est vitalis. *Tom. 1, syzygia 1 in Apologia, post med. p. 38, A.*

La vie qui n'est explorée par aucun examen n'est pas viable.

Seneca.

116. Quid pulchrius hac consuetudine, excutiendi totum diem? Qualis ille somnus post recognitionem sui sequitur? *Pros.*

Y a-t-il rien de plus beau que la coutume d'éplucher toutes les actions de la journée? Qu'il est doux le sommeil qui suit cet examen sérieux de soi-même!

117. Quam tranquillus ac liber, cum aut laudatus est animus, aut admonitus, et speculator sui censorque secretus cognoscit de moribus suis!

Qu'elle est tranquille et libre l'âme qui a été ou louée ou avertie, ainsi que le contemplateur et le censor secret de lui-même qui a reconnu toutes ses habitudes!

118. Utor hac potestate, et quotidie apud me causam dico: cum sublatum et conspectu lumen est, totum diem meum scruto, facta ac dicta mea remetior.

J'ose de ce pouvoir, et tous les jours je plaide ma cause

au-dedans de moi-même; lorsque le jour a disparu, je scrute ma journée, je repasse dans mon esprit mes actions et mes paroles.

Seneca.

119. Nihil mihiipsum abscondo, nihil transeo, quare enim quidquam ex erroribus meis timeam, cum possim dicere: Vide ne istud amplius facias, nunc tibi ignosco. *Lib. 3 de Ira, c. 36, circa med. p. 458, t. 1.*

Je ne me cache rien à moi-même, je ne me pardonne rien; pourquoi craindrais-je en effet quelque-une de mes erreurs, lorsque je puis dire: Prends garde de retomber jamais dans cette faute, maintenant je te pardonne.

120. Securæ et quietæ mentis est, in omnem vitam suæ partes discurrere. *De Brevit. vite, c. 10, post med. p. 568, t. 5.*

C'est l'habitude d'une âme qui aime la sécurité et la paix d'examiner avec soin tous les instants de sa vie.

121. Sciat unusquisque quo iturus sit, unde ortus quod illi bonum, quod malum sit: quid petat, quid devitet; quæ sit illa ratio, quæ appetenda ac fugienda sint, discernat. *Epist. 82, ante med. p. 707, t. 2.*

Que chacun sache où il doit aller; quelle est la source du bien ou du mal qui est en lui; ce qu'il doit désirer, ce qu'il doit éviter; quels sont les moyens par lesquels il discernera ce qu'il doit désirer ou fuir.

122. Hoc nos pessimos facit, quod nemo vitam suam respicit: quid facturi sumus, cogitamus, et id raro: quod fecerimus, non cogitamus. *Epist. 82, in princ. p. 711, t. 2.*

Ce qui nous rend très-mauvais, c'est que personne n'examine sa vie; nous pensons à ce que nous avons à faire, et encore y pensons-nous rarement; nous ne pensons pas à ce que nous avons fait.

#### EXAUDIRE (EXAUCER).

##### SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Deprecatus est Isaac Dominum, qui exaudivit eum. *Gen. 25, v. 21.*

Isaac implora le Seigneur, et le Seigneur l'exauça.

2. Exaudivit me Deus in die tribulationis meæ. *Ibid. 35, v. 3.*

Dieu m'a exaucé au jour de ma tribulation.

3. Si clamaverit ad me, exaudiam eum, quia misericors sum. *Exod. 22, v. 27.*

S'il m'écrit vers moi, je l'exaucerai, car je suis miséricordieux.

4. Exaudivit me Dominus, etiam hac vice. *Deut. 10, v. 10.*

Le Seigneur m'exauça encore.

5. Clamavimus ad Dominum Deum patrum nostrorum, qui exaudivit nos. *Ibid. 26, v. 7.*

Nous avons crié vers le Seigneur, le Dieu de nos pères, qui nous a exaucés.

6. Clamabunt, et non erit qui salvet : ad Dominum, et non exaudiet eos. 2 *Reg.* 22, v. 42.

Ils crieront, et point de libérateurs ; ils crieront vers le Seigneur, et il ne les entendra pas.

7. Exaudi me, Domine, exaudi me, et discat populus iste, quia tu es Dominus Deus. 3 *Reg.* 18, v. 37.

Exaucez-moi, Seigneur, exaucez-moi, afin que ce peuple apprenne que vous êtes le Seigneur Dieu.

8. Scitote, quoniam Dominus exaudiet preces vestras, si manentes permanseritis in jejuniis et orationibus in conspectu Domini. *Judith* 4, v. 12.

Sachez que le Seigneur exaucera vos prières, si vous persévérez dans les jeûnes et la prière en sa présence.

9. Deus cœlorum, exaudi me deprecationem, et de tua misericordia præstamentem. *Ibid.* 9, v. 17.

Dieu des cieux, exaucez-moi, pauvre suppliante qui me repose en votre miséricorde.

10. Deus fortis super omnes, exaudi vocem eorum, qui nullam aliam spem habent, et libera nos, Domine, de manu iniquorum. *Esth.* 14, in fine.

Dieu fort au-dessus de tous, exaucez la voix de ceux qui n'ont aucune autre espérance, et arrachez-nous à la main des pervers.

11. Qui deridetur ab amico suo, sicut ego, invocabit Deum, et exaudiet eum. *Job* 12, v. 4.

Celui qui comme moi est méprisé par ses amis invoquera Dieu, et Dieu l'exaucera.

12. Elevabis ad Deum faciem tuam, rogabis eum, et exaudiet te. *Job* 22, v. 26-27.

Tu tourneras vers Dieu les regards, tu le prieras, et il t'exaucera.

13. Voce mea ad Dominum clamavi, et exaudivit me de monte sancto suo. *Ps.* 3, v. 4.

J'ai élevé ma voix vers le Seigneur, et il m'a exaucé de sa montagne sainte.

14. Cum invocarem exaudivit me Deus justitiæ meæ. *Ps.* 4, v. 1.

Au milieu de ma prière, le Dieu de ma justice m'a exaucé.

15. Miserere mei, et exaudi orationem meam. *V.* 3.

Ayez pitié de moi, écoutez mes supplications.

16. Dominus exaudiet me, cum clamavero ad eum. *V.* 4.

Le Seigneur m'exaucera quand je crierais vers lui.

17. Exaudivit Dominus vocem fletus mei. *Ps.* 6, v. 8.

Le Seigneur a entendu la voix de mes pleurs.

18. Exaudivit Dominus deprecationem meam, Dominus orationem meam suscepit. *Ib.* v. 9.

Le Seigneur a entendu ma prière, le Seigneur a exaucé mes supplications.

19. Desiderium pauperum exaudivit Dominus. *Ps.* 10, v. 17.

Le Seigneur a exaucé les désirs des pauvres.

20. Respice et exaudi me, Domine Deus meus. *Ps.* 12, v. 3.

Seigneur mon Dieu, voyez-moi et exaucez-moi.

21. Exaudi, Domine, justitiam meam, intende deprecationem meam. *Ps.* 16, v. 1.

Seigneur, écoutez la justice, entendez mes cris.

22. Ego clamavi, quoniam exaudisti me, Deus. *Pros.* v. 7.

Vous m'avez toujours exaucé, ô mon Dieu, je crie vers vous.

23. Inclina aurem tuam mihi, et exaudi verba mea. *Ibid.* v. 7.

Inclinez vers moi votre oreille, exaucez ma prière

24. Exaudiat te Dominus in die tribulationis. *Ps.* 49, v. 1.

Que le Seigneur vous exauce au jour de la tribulation.

25. Exaudi, Domine, vocem deprecationis meæ, dum oro ad te. *Ps.* 27, v. 2.

Exaucez, Seigneur, la voix de mes supplications lorsque je crie vers vous.

26. Benedictus Dominus, quoniam exaudivit vocem deprecationis meæ. *Ibid.* v. 8.

Que le Seigneur soit béni, parce qu'il a exaucé la voix de mes supplications.

27. Exquisivi Dominum, et exaudivit me. *Ps.* 33, v. 4.

J'ai cherché le Seigneur, et il m'a exaucé.

28. Quoniam in te, Domine, speravi, tu exaudies me, Domine Deus meus. *Ps.* 37, v. 16.

Parce que j'ai espéré en vous, Seigneur, vous, Seigneur mon Dieu, vous m'exaucerez.

29. Exaudi orationem meam, Domine, et deprecationem meam; auribus percipe lacrymas meas. *Ps.* 38; v. 16.

Seigneur, exaucez ma prière et mes supplications, ne soyez pas sourd à mes larmes.

30. Deus, exaudi orationem meam, auribus percipe verba oris mei. *Ps.* 53, v. 2.

O Dieu, entendez ma prière, écoutez les accents de ma voix.

31. Exaudi, Deus, orationem, et ne despexeris deprecationem meam; intende mihi, et exaudi me. *Ps.* 54, v. 1.

Écoutez, Seigneur, ma prière, ne méprisez pas mes supplications, soyez-moi propice, exaucez-moi.

32. Iniquitatem si aspexi in corde meo, non exaudiet Dominus. *Ps.* 63, v. 14.

Si j'approuve l'iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'exaucera pas.

33. In multitudine misericordiæ tuæ, exaudi me. *Ps.* 68, v. 17.

Exaucez-moi selon la multitude de vos miséricordes.

31. Exaudi me, Domine, quoniam benigna est misericordia tua. *Ibid.* v. 17.

Exaucez-moi, Seigneur, selon l'étendue de votre miséricorde.

33. Ne avertas faciem tuam a puero tuo : quoniam tribulor, velociter exaudi me. *Ibid.* v. 18.

Ne détournez pas votre visage de votre serviteur ; je suis en proie aux angoisses, hâtez-vous de me secourir.

36. Exaudivit pauperes Dominus, et victos suos non despexit. *Ibid.* v. 38.

Le Seigneur a exaucé les malheureux ; il n'a pas oublié ceux qui ont souffert pour lui.

37. Inclina, Domine, aurem tuam, et exaudi me, quoniam inops et pauper sum ego. *Ibid.* 35, v. 1.

Seigneur, inclinez l'oreille et exaucez-moi, car je suis pauvre et indigent.

38. In quacunque die invocavero te, velociter exaudi me. *Ps.* 101, v. 3.

Au jour de ma prière, hâtez-vous de me secourir.

39. De tribulatione invocavi Dominum, et exaudivit me in latitudine Dominus. *Ps.* 117, v. 5.

Du milieu des angoisses j'ai invoqué le Seigneur, et il m'a exaucé.

40. Confitebor tibi, quoniam exaudisti me, et factus es mihi in salutem. *Ibid.* v. 30.

Je publierai vos louanges, parce que vous m'avez exaucé et que vous êtes devenu mon salut.

41. Deus meus es tu : exaudi, Domine, vocem deprecationis meae. *Ps.* 139, v. 7.

Vous êtes mon Dieu ; écoutez, Seigneur, la voix de mes supplications.

42. Cum irruerit repentina calamitas, cum venerit tribulatio et angustia : tunc invocabunt me, et non exaudiam. *Prov.* 1, v. 27-28.

Quand la terreur viendra soudain, quand se précipiteront la détresse et l'angoisse, alors ils m'invoqueront, et je ne les exaucerai pas.

43. Longe est Dominus ab impiis, et orationes justorum exaudiet. *Ibid.* 15, v. 29.

Le Seigneur est loin des pervers, et il entend la prière du juste.

44. Qui diligit Deum, exorabit pro peccatis, et continebit se ab illis, et in oratione dierum exaudiatur. *Eccli.* 3, v. 4.

Celui qui aime Dieu l'invoquera pour ses péchés, et il se gardera d'y retomber, et il sera exaucé après les prières de plusieurs jours.

45. Ab inopie ne avertas oculos tuos, maledicentis enim tibi in amaritudine animae, exaudietur deprecatio illius : exaudiet autem eum, qui fecit illum. *Ibid.* 4, v. 5-6.

Ne détournez pas les yeux du pauvre, car l'imprécation de celui qui te maudit dans l'amertume de son âme sera exaucée ; il sera exaucé par Celui qui l'a créé.

46. Dominus deprecationem laesi exaudiet. *Ibid.* 35, v. 16.

Le Seigneur exaucera la prière de l'opprimé.

47. Exaudi orationem servorum tuorum, quia tu es Deus inspector saeculorum. *Eccli.* 36, v. 18-19.

Exaucez les prières de vos serviteurs, car vous êtes le Dieu qui contemple les siècles.

48. Exaudita est oratio mea : propterea confitebor, et laudem dicam tibi. *Ibid.* 51, v. 15-17.

Vous avez exaucé ma prière ; c'est pourquoi je vous rendrai grâces et je chanterai vos louanges.

49. Cum multiplicaveritis orationem, non exaudiam ; manus enim vestrae sanguine plenae sunt. *Isa.* 1, v. 15.

Lorsque vous redoublez vos prières, je ne vous exaucerai point, car vos mains sont pleines de sang.

50. Haec dicit Dominus : In tempore placito exaudivi te. *Ibid.* 49, v. 8.

Voici ce que dit le Seigneur : Je t'ai exaucé au temps de grâce.

51. Frange esurienti panem tuum, tunc invocabis, et Dominus exaudiet : clamabis, et dicit : Ecce adsum. *Ibid.* 58, v. 7-9.

Partagez votre pain avec celui qui a faim ; alors vous invoquerez le Seigneur, et il vous exaucera ; vous crierez, et il répondra : Me voici.

52. Ecce non est abbreviata manus Domini, ut salvare nequeat : neque aggravata est auris ejus, ut non exaudiat. *Ibid.* 59, v. 1.

Le bras du Seigneur n'est pas raccourci et peut encore sauver ; son oreille n'est point appesantie et peut encore entendre.

53. Electi mei non laborabunt frustra : atequam clamant, ego exaudiam. *Ibid.* 65, v. 23-24.

Mes élus ne travailleront pas en vain, je les exaucerai avant leur prière.

54. Tu noli orare pro populo hoc, et non obsistas mihi ; quia non exaudiam te. *Jer.* 7, v. 16.

Ne prie pas pour ce peuple, et ne t'oppose pas à moi, parce que je ne l'exaucerai pas.

55. Invocabitis me, et orabitur me, et ego exaudiam vos. *Ibid.* 29, v. 12.

Vous m'invoquerez, vous me prierez, et je vous exaucerai.

56. Exaudi, Domine, preces nostras et orationes nostras, et educ nos propter te. *Bar.* 2, v. 14.

Seigneur, exaucez nos vœux et nos prières, et relevez-nous à cause de vous.

57. Respice, Domine, de domo sancta tua in nos, et inclina aurem tuam, et exaudi nos. *Ib.* v. 16.

Seigneur, regardez-nous du haut de votre sainte demeure, et inclinez votre oreille, et exaucez-nous.



58. Exaudi, Deus noster, orationem servi tui et preces ejus, et ostende faciem tuam super sanctuarium tuum. *Dan. 9, v. 17.*

Exaucez, ô Dieu, la prière de votre serviteur et ses supplications, et tournez votre face sur votre sanctuaire.

59. Exaudi, Domine; placare, Domine; attende et fac, ne moreris propter temetipsum, Deus meus. *Ibid. v. 19.*

Seigneur, exaucez-nous; Seigneur, apaisez-vous; entendez et agissez, ne tardez point à cause de vous-même.

60. Exaudiam, dicit Dominus, exaudiam coelos, et illi exaudient terram, et terra exaudiet triticum, et vinum, et oleum. *Osee 2, v. 21.*

J'exaucerai, dit le Seigneur, j'exaucerai les cieux, et ils exauceront la terre, et la terre exaucera le blé, le vin et l'huile.

61. Clamavi de tribulatione ad Dominum, et exaudivit me. *Pros. Jon. 2, v. 3.*

J'ai crié vers le Seigneur du sein de ma tribulation, et il m'a exaucé.

62. De ventre inferi clamavi, et exaudisti vocem meam. *V. 3.*

J'ai crié de l'abîme du tombeau, et vous avez entendu ma voix.

63. Exaudiat Dominus orationes vestras, et reconciliet vobis, nec vos deserat in tempore malo. *2 Mach. 1, v. 5.*

Que le Seigneur exauce vos prières, qu'il se réconcilie avec vous, et qu'il ne vous abandonne point au temps mauvais.

64. Scimus, quia peccatores Deus non audit; sed si quis Dei cultor est, et voluntatem ejus facit, hunc exaudit. *Joan. 9, v. 31.*

Nous savons que Dieu n'exauce point les pécheurs; mais si quelqu'un est serviteur de Dieu et fait sa volonté, il l'exauce.

65. Tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te. *2 Cor. 6, v. 2.*

Je vous ai exaucés au temps favorable, et je vous ai secourus au jour du salut.

## SENTENTIA PATRUM.

66. Sacerdotes quanto digniores fuerint, tanto facilius in necessitatibus pro quibus clamant, exaudiantur. *Et habetur in decret. Gratian. part. 2, causa 1, quest. 1, can. Ipsi, fol. 122, col. 4.*

Plus les prêtres sont dignes, plus ils sont exaucés facilement dans les nécessités pour lesquelles ils prient.

67. Tunc citius nostra exauditur oratio, cum Christum, quem mens alloquitur, etiam corpus sequitur. *Serm. 56, post invit. col. 750, D, tom. 3.*

Notre prière est exaucée plus promptement lorsque le corps s'associe à l'âme qui parle à Jésus-Christ.

68. Qui preces suas exaudiri vult, æmulus debet esse vitæ sanctorum: cum imitatur enim,

communicat. *Sup. Ep. ad Rom. c. 12, in titul. Memoriis sanctorum communicantes, col. 1863, D, t. 5.*

S. Ambr.

Si quelqu'un veut que sa prière soit exaucée, il doit imiter la vie des saints, car en les imitant il communique avec eux.

69. Omnibus claret illius innocentiam, atque bona opera magis exaudire Deum, quam istius voces, quibus vita quibusdam vitiiis descendit. *Sup. Apocal. c. 4, ante fin. col. 3041, C, t. 5.*

Tout le monde comprend clairement que le bon Dieu exauce de préférence l'innocence et les bonnes œuvres que les prières de ceux qui souillent quelques vices.

70. Qui voluerit exaudiri, debet orare sapienter, ardentè, humiliter, fideliter, perseveranter et confidenter. *De Mensuratione crucis, verbo Latitudo, II, in princ.*

S. Augustin.

Celui qui veut être exaucé doit prier avec sagesse, avec ferveur, avec humilité, avec fidélité, avec persévérance, avec confiance.

71. Oratio quanto affectuosius fit, tanto efficacius exauditur. *Part. 1, tit. 3, c. 7, § 3, ante fin. f. 51, col. 3.*

S. Antonin.

Plus la prière est faite avec amour, plus elle devient efficace.

72. Cum communitate citius exauditur oratio; quia oratio communis plus valet quam particularis. *Part. 4, tit. 5 de Inst. c. 8, in fin. f. 64, col. 1.*

La prière faite en commun est plus vite exaucée, parce que la prière commune vaut mieux que la prière privée.

73. Concordia multitudinis, Deum ad exaudiendum promptiorem habet. *Apol. ad imperat. Constantium, post med. col. 322, C, t. 2.*

S. Athan. M.

L'union d'une foule qui prie rend le cœur de Dieu plus prompt à exaucer cette prière.

74. Nunquam Divinitas preces ac lacrymas despiciat peccatorum. *Epist. 491 ad Bonifac. in princ. p. 591, B, t. 2.*

S. Aug.

Dieu ne méprise jamais les larmes et les prières des pécheurs.

75. Citius exauditur una obedientis oratio, quam decem millia contemptoris. *De Operæ monach. c. 17, fere in princ. p. 561, B, t. 3.*

Une prière d'une personne obéissante est plus vite exaucée que dix mille prières d'une personne qui méprise Dieu.

76. Quisquis ad Deum toto corde clamaverit, exaudiet illum, quoniam misericors est. *De Spir. et Anima, c. 6, in fin. p. 606, D, t. 3.*

Quiconque prie Dieu de tout son cœur sera exaucé, parce que le bon Dieu est miséricordieux.

77. Non vocem, sed affectum audit Deus. *De Catech. rudib. c. 9, post med. p. 643, A, t. 4.*

Le bon Dieu écoute non le cri de la voix, mais celui de l'amour.

78. Potest fieri, ut hic non exaudiaris, non tamen exaudiris ad voluntatem, ut exaudiaris

S. Aug.

ad utilitatem. *Sup. Ps. 59, circa med. vers. 5, Et exaudi me, p. 417, A, t. 8.*

Il peut se faire que vous ne soyez point exaucé maintenant, mais Dieu ne résiste à votre volonté que pour vous exaucer dans l'utilité.

79. Multi clauso ore exaudiuntur, et multi in magnis clamoribus non exaudiuntur. *Expos. sup. Ps. 119, ante fin. versu ultimo, pag. 976, C, t. 8.*

Il en est beaucoup qui sont exaucés sans avoir ouvert la bouche pour demander, tandis que beaucoup aussi ne sont point exaucés quand ils demandent même à grands cris.

80. Eger petit multa a medico, non dat medicus : non exaudit ad voluntatem, ut exaudiat ad sanitatem. *Sup. Ps. 85, ante med. vers. 4, p. 649, A, t. 8.*

Le malade demande beaucoup au médecin, le médecin ne donne rien ; il ne l'exauce point dans sa volonté pour l'exaucer en procurant la santé.

81. Avertit Deus ab orantibus faciem, non exaudiendo ad id quod voluit, quando sibi nesciunt non expedire quod petunt. *Sup. Ps. 87, in fine, p. 668, D, t. 8.*

Dieu détourne sa face de ceux qui prient en n'exaucant pas ce qu'ils demandent, lorsqu'ils ignorent que ce qu'ils demandent ne leur sera point utile.

82. Male usurus eo quod vult accipere, Deo potius miserante non accipit : proinde si hoc ab illo petitur unde homo lædatur exauditus, magis metuendum est, ne quod posset non dare propitius, det iratus. *Tract. 63 sup. Evang. Joan. de cap. 14, in princ. p. 292, D, t. 9.*

Celui qui doit mal user de ce qu'il désire recevoir, Dieu plein de miséricorde ne l'exauce pas ; c'est pourquoi, si un homme lui demande ce qui le blesserait s'il était exaucé, il est à craindre que Dieu ne lui donne dans sa colère ce qu'il eût pu lui refuser dans sa miséricorde.

83. Est qui exaudit, ne dubitetis orare : qui autem exaudit, intus manet. *Ibid. tract. 10 de cap. 2, circa init. p. 61, A.*

Ne craignez pas de prier, parce qu'il est toujours un être qui exauce, et celui qui nous exauce demeure en nous.

84. Ideo rogans dives non exauditur in tormentis, quia rogantem pauperem non exaudit in terris. *De Verb. Dom. Serm. 25, sub fin. p. 72, C, t. 10.*

Le riche qui prie au sein des tortures n'est pas exaucé, parce qu'il n'a pas lui-même exaucé le pauvre qui lui demandait sur la terre.

85. A Deo exaudiri non meretur, qui odium servat in corde. *Serm. 9 ad frat. in cremo, ante med. p. 922, D, t. 10.*

Celui qui nourrit la haine dans son cœur ne mérite pas que Dieu l'exauce.

86. Ibi a Deo non potest mereri quod petit, qui hoc noluit audire quod jussit. *Ibid. Serm. 71, in fine, p. 1014, C.*

Celui qui n'a pas voulu écouter Dieu qui lui commandait ne mérite pas que Dieu l'écoute quand il demande à Dieu à son tour.

87. Deus exaudit deprecantem. *Lib. 3 de lib. Arb. c. 19, post init. t. 1.*

Dieu exauce celui qui prie.

88. Deus non aliter invocantes exaudit, quam invocatos videt : nam et cum exaudiunt angeli ejus ipse in eis exaudit. *Lib. 10 de Civit. Dei, c. 12, prope fin. t. 5.*

Dieu n'exauce pas différemment ceux qui l'invoquent que ceux qu'il voit disposés à l'invoquer ; car, lorsque ses anges exaucent quelqu'un, c'est lui qui exauce en eux.

89. Multi Deo irato exaudiuntur, multi proptio non exaudiuntur. *De Unitat. Eccles. c. 19, post init. t. 7.*

Il en est un grand nombre que Dieu exauce dans sa colère ; il en est aussi beaucoup qu'il n'exauce pas dans sa bonté.

90. Deus exaudit rogantes immundos spiritus, ne forte se quisque magnipendat, si fuerit exauditus, cum aliquid impatenter petit. *Epist. 121, c. 14, in med. t. 2.*

Dieu a exaucé les esprits immondes qui le prient, afin que personne ne s'enorgueillisse, si, par hasard, il est exaucé quand il demande quelque chose avec impatience.

91. Sancti ad salutem per omnia exaudiuntur, semper exaudiuntur ad salutem æternam. Sed discernamus exauditiones Dei : invenimus quosdam non exauditos ad voluntatem, exauditos ad salutem ; et rursus quosdam invenimus exauditos ad voluntatem, et non exauditos ad salutem. *Tract. 6 sup. Epist. Joan. ante med. t. 9.*

Les saints sont exaucés en tout pour le salut, ils sont toujours exaucés pour le salut éternel ; mais sachons distinguer les diverses manières dont Dieu exauce : il en est qu'il n'exauce pas conformément à leur volonté, mais pour leur salut ; d'autres, au contraire, sont exaucés quant à leur volonté, mais non pour leur salut.

92. Ita Deus juste vindicat, ut etiam exaudiat veniam deprecantes. *Annot. in Job, c. 37, ante fin. t. 4.*

Dieu est si juste dans ses vengeances, qu'il exauce même ceux qui lui demandent leur pardon.

93. Deus exaudit propitius, non exaudit iratus : et rursus non exaudit propitius, exaudit iratus. *Lib. 5 contra Julian. c. 4, post med. tom. 7.*

Dieu exauce dans sa bonté, il n'exauce pas dans sa colère ; d'autres fois il exauce dans sa colère, et il n'exauce pas dans sa bonté.

94. Merito non exauditur, qui clamare dissimulat, aut omnino postulans, aut tepide postulans et remisse. *Serm. 46 sup. Qui habitat, in princ. f. 88, col. 4, L.*

Dieu refuse à bon droit d'exaucer celui qui feint de crier vers lui, tandis qu'il ne demande rien ou qu'il demande avec tiédeur et lâcheté.

95. Si digna devotione, pleno affectu, desiderio vehementi petere, quærere, pulsare satageret : sine dubio petens acciperet, quærens

S. Aug.

S. Bern.

S. Bern. inveniret, pulsanti speriretur. *In Declamat. ante fin. f. 313, col. 3, II.*

Si l'on s'efforçait de demander, de chercher, de frapper avec la dévotion voulue, avec un amour parfait, avec un désir ardent, il n'est pas douteux que celui qui demande serait exaucé, que celui qui cherche trouverait, qu'à celui qui frappe la porte serait ouvert.

96. Tam gratuita est et prompta dilectio Dei, tam stupenda dulcedo, tam inopinata dignatio, tam invicta mansuetudo, ut qui ad eum clamaverit, exaudiat illum, quoniam misericors est. *Lib. Med. c. 17, sub fin. f. 325, col. 4, M.*

L'amour de Dieu est si gratuit et si prompt, sa douceur si étonnante, son estime si imprévue, sa mansuetude si invincible, qu'il exauce celui qui crie vers lui, parce qu'il est miséricordieux.

97. Si perseveraveris pulsans, non exibis inde vacuus. *De inter. Domo, c. 48, circa med. f. 331, col. 2, E.*

Si vous continuez à frapper, vous ne vous retirerez pas les mains vides.

98. Sæpe multos Deus non exaudit ad voluntatem, ut exaudiat ad salutem. *Ibid. c. 51, in fine, f. 331, col. 3, I.*

Il en est beaucoup que Dieu n'exauce pas dans leur volonté pour les exaucer dans leur salut.

99. Duobus modis oratio impeditur, ne impetrare quis valeat postulata; scilicet si aut mala quisque committit, aut si delinquenti in se debita non dimittit. *Ibid.*

Il est deux choses qui nous empêchent d'obtenir ce que nous demandons : si l'on se rend coupable de quelque péché, ou si l'on refuse de pardonner les offenses.

S. Bernard. 100. Triplici de causa justus non exaudit; scilicet ratione indigni pro quo orat : per modum orandi, quando inordinate orat, et ratione majoris boni. *Sup. Ps. 21, circa init. p. 94, col. 2, t. 1.*

Il est trois causes qui empêchent la prière du juste d'être exaucée : d'abord si celui pour qui il prie est indigne; à raison de la manière dont il prie, s'il prie d'une manière désordonnée; enfin à raison d'un plus grand bien que celui qui est demandé dans la prière.

101. Brevis orationis nonnunquam impetrat, quod prolixitas meditationis non penetrat. *Exposit. 2 sup. Ps. 118, c. 2, art. 3, vers. 2, p. 167, col. 2, E, t. 1.*

La courte prière obtient quelquefois ce qu'une longue oraison n'a pu obtenir.

102. Deus poenitentes tripliciter exaudit :	}	Victos liberando, Inferos obserando, Caelos reserando. <i>Ibid. c. 2, vers. 10, art. 2, pag. 173, col. 2, B.</i>
---	---	--

Dien exauce les pénitents de trois manières :	}	En brisant leurs liens, En fermant l'enfer, En ouvrant le ciel.
---	---	---

103. Qui bona agit, ad hoc se disponit, ut ejus oratio debeat exaudiri. *Sup. Luc. c. 18, ab init. p. 217, col. 1, B, t. 2.*

Celui qui fait le bien pose la cause qui fera que ses prières seront exaucées.

104. Qui vult exaudiri in orationibus suis, sicut cultor Dei, et faciat ejus voluntatem. *Sup. Joan. c. 9, in illud, Hunc exaudit, p. 369, col. 2, t. 2.*

Celui qui veut être exaucé dans ses prières doit adorer Dieu avec fidélité et être soumis à sa volonté.

105. Quem reprehendit cor de omissis bonis, vel commissis vitis, quæ non vult relinquere, non est dignus exaudiri. *Serm. in Reg. circa med. p. 118, col. 2, t. 3.*

Celui à qui la conscience reproche d'avoir omis le bien ou commis le mal, et qui ne veut cesser de pécher, n'est pas digne d'être exaucé.

106. Opera danda est optimis moribus : Deus enim aliter nos exaudire non poterit, bene autem viventes facilius exaudit. *Lib. 4 Pharetra, c. 37, in fine, p. 192, col. 1, B, t. 6.*

Il faut mettre tous vos soins à acquérir de bonnes mœurs, autrement le bon Dieu ne pourra vous exaucer; mais il exaucera plus facilement ceux qui vivent bien.

107. Devote mentis confidentia, solet esse indicium exauditionis. *Lib. 2 de Profectu relig. c. 67, p. 603, col. 2, C, t. 7, part. 4.*

La confiance d'une âme dévote est ordinairement un signe que Dieu l'exaucera.

108. Si obedientes fuerimus praelatis nostris, Deus obediet orationibus nostris. *In Reg. norit. c. 13, in princ. p. 628, col. 1, A, t. 7.*

Si nous sommes obéissants à nos prélats, Dieu obéira à nos prières.

109. Ipse clamor est, qui tacitus ad Deum pervenit, et exaudiri facit eos qui bonis operibus constanter insistent. *Sup. Ps. 4, ante med. vers. 4, Cum clamavero ad eum, f. 8, col. 3.*

Celui qui élève son cœur vers Dieu dans le silence est lui-même une prière vivante et qui sera exaucée, s'il persévère avec constance dans les bonnes œuvres.

110. Si puro corde petimus, cur dubitemus exaudiri? *Sup. Ps. 6, a med. proemii, f. 10, col. 1.*

Si nous prions avec un cœur pur, pourquoi douter du succès de nos prières?

111. Dominus justos suos semper exaudit, sed quemadmodum illis expedire cognoscit. *Sup. Ps. 21, ante med. vers. 3, f. 31, col. 3.*

Le bon Dieu exauce toujours ses élus, mais il les exauce de la manière qu'il sait leur être plus avantageuse.

112. Nemo aversus exaudit, sed cui aspectus tranquillus conceditur, ipsi et aures placidissimæ commodantur. *Sup. Ps. 54, in princ. vers. 1, sup. illud, Et exaudi me, f. 81, col. 3.*

Il n'exauce aucun de ceux dont il s'est détourné, mais il prête une oreille agréable à celui qu'il honore d'un regard de bonté.

113. Revera hoc est exaudiri, cui probantur profutura concedi : nam quale est nimietate precum exigere, quod importunum petitionem poeniteat accepisse? *Sup. Ps. 144, ante fin. vers. 20, f. 221, col. 2.*

C'est être exaucé en toute vérité que d'obtenir ce qui nous est avantageux; car ce serait trop exiger de la prière, si elle devait obtenir à celui qui demande d'une manière importune ce qu'il regretterait un jour d'avoir reçu.

S. Bonav.

Cassiodor.

S. Clem. pap.

114. Illi qui in peccatis versantur, nisi poenitentiam egerint, non solum non exaudiuntur cum supplicat, sed etiam Deum irritant. *Lib. 4. Const. c. 7.*

Ceux qui sont dans l'habitude du péché, s'ils ne font pénitence, non seulement ne sont point exaucés dans leurs prières, mais leurs prières irritent Dieu.

S. Cyprien.

115. Quomodo te exaudiri a Deo postulas, cum te ipse non audias? Vis esse Deum memorem tui cum rogas, quando tu ipse memor tui non sis. *De Orat. dom. c. 13, circa med. pag. 271, col. 2, t. 2.*

Comment voulez-vous que Dieu exauce votre prière, si vous ne vous écoutez pas vous-même en la faisant? Comment voulez-vous que le bon Dieu se souvienne de vous quand vous priez, si vous ne vous en souvenez pas vous-même?

116. Plus impetrari potest paucorum concordia prece, quam discordia oratione multorum. *De Unit. Eccles. circa med. t. 2.*

La prière d'un petit nombre qui prie ensemble sera plus puissante devant Dieu que la prière isolée d'un grand nombre de personnes.

117. Non patitur postulatio devota repulsam. *De Jejun. et Tent. Christi, c. 2, sub fin. p. 462, col. 1, t. 3.*

La prière faite avec piété ne saurait être repoussée.

Dionysius  
Cartusius.

118. Quemadmodum pius ac sapiens medicus non semper exaudit prece[m] aegroti ad votum, quamvis exaudiat eum ad commodum ejus: sic Deus non semper exaudit electos secundum votum ipsorum, quia quod postulant, non simpliciter expedit eis; exaudit tamen eos quantum ad aliquid melius. *Sup. Ep. 1 ad Cor. c. 10, art. 10, sub fin. f. 78, A.*

De même qu'un pieux et sage médecin n'exauce pas toujours selon ses désirs la prière d'un malade, quoiqu'il l'exauce pour son soulagement, ainsi Dieu n'accorde pas toujours aux justes l'objet de leurs désirs, parce que ce qu'ils demandent ne leur serait pas avantageux; mais il les exauce cependant en leur accordant ce qui leur est plus avantageux.

119. Qui sine attentione et cordis custodia, sine compunctione ac gemitu, sine fervore et metu orat Altissimum, nonne potius despicitur quam exaudiri meretur? *Sup. Hymn. Adventus ad Vesperas, circa med. f. 144, D.*

Celui qui prie le Tout-Puissant sans l'attention et la vigilance du cœur, sans compunction ni gémissement, sans ferveur et sans crainte, ne mérite-t-il pas plutôt que Dieu méprise sa prière que de l'exaucer?

S. Jus. Euseb.

120. Non erit difficilis Deus, ut invocatus exaudiat, qui importunitatem supplicantis expectat. *Serm. sup illud. Oportet semper orare, in princ. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 1, pag. 601, col. 1, edit. Colon. 1618.*

Le bon Dieu, qui désire l'importunité de celui qui demande, sera moins difficile à exaucer la prière qui lui est faite.

Franc. Tiel.

121. Non Deus quoslibet indifferenter exaudit; sed illos exaudit, qui propter humilitatem et fidem suam, ex qua procedit eorum oratio,

merentur exaudiri. *In Elucid. sup. c. 45 Job, ante fin. in illud, Non ergo frustra exaudiet Deus, f. 231, p. 2.*

Franc. Tiel.

Dieu n'exauce pas indifféremment tout le monde, mais il exauce ceux qui le méritent par l'humilité et la foi qui accompagnent leurs prières.

122. Tu ut apud Deum exaudiri merearis, vide ne de providentia et justitia Dei in corde tuo dubitationem ullam dominari permittas. *Ibid. etc.*

Pour vous, méritez d'être exaucé de Dieu en ne permettant jamais que votre cœur soit dominé par aucun doute sur la providence et la justice de Dieu.

123. Maxima est Dei erga suos pauperes ad exaudiendum promptitudo atque facilitas. *In Elucid. sup. Ps. 9, in fine, vers. 41, p. 75, sect. 1.*

Le bon Dieu est très-prompt et très-facile à exaucer la prière de ses pauvres.

124. Dominus non statim semper primo momento prebet quod postulatur, sed differt nonnunquam in longum tempus, quoniam ita expeditur novit hominum exercitationi atque profectui. *In Annot. sup. Ps. 9, ante fin. vers. penult. Desiderium pauperum exaudivit Dominus, p. 88, sect. 4.*

Le bon Dieu n'accorde pas toujours tout de suite et au premier moment ce qu'on lui demande, mais il le fait attendre quelquefois longtemps, parce qu'il sait que ce retard sera utile à l'exercice et au progrès de celui qui demande.

125. Aures Dei sunt potentia et clementia: potentia, qua potest: clementia, qua vult exaudire; nisi enim esset clementia, nullius preces exaudiret. *Sup. Ps. 5, in illud, Auribus percipe, Domine, col. 468, E, t. 3.*

Gloss. ord.

La puissance et la clémence sont les oreilles du bon Dieu: la puissance, par laquelle il peut, et la clémence, par laquelle il veut nous exaucer; car, s'il n'avait la clémence, il n'exaucerait jamais personne.

126. Modus exaudire volentis, est auribus attendere ad vocem deprecantis. *Sup. Ps. 129, col. 1459, C. Moraliter, t. 3.*

La posture de celui qui veut exaucer est de prêter l'oreille à la voix de celui qui le prie.

127. Si quis credat, et sic vivat, ut dignus sit exaudiri: quia qui obdurat vel declinat aurem, ne audiat legem, oratio ejus execrabilis. *Sup. Ep. Jacobi, c. 1, col. 1205, B, t. 6.*

Gloss. int.

Si quelqu'un a la foi, qu'il vive aussi de manière à mériter d'être exaucé, parce que la prière de celui qui ferme ou détourne son oreille pour ne pas entendre la loi sera abominable aux yeux de Dieu.

128. Prudens humilis meretur quod poscit. *Sup. illud, Marc. 7, Exiit demonium, etc. col. 560, D, t. 5.*

Un homme prudent et humble mérite ce qu'il demande.

129. Rogant Dominum, sed exaudiri minime merentur, qui jubentis Domini precepta contemnunt. *Lib. 26 Mor. c. 9, post med. col. 533, B, t. 1.*

S. Greg. Mag.

Ils prient le Seigneur, mais ils ne méritent pas d'en être exaucés, ceux qui méprisent ses préceptes.

130. Suos Dominus cum velociter non exaudit, quo repellere creditur, trahit. *Ibid. lib. 26, c. 15, in med. num. 16, col. 867, B.*

Le bon Dieu attire à lui ceux qu'il semble repousser lorsqu'il met du retard à exaucer les prières des siens.

131. Tanto penitens pro semetipso exaudiri meretur, quanto devote pro aliis intercedit. *Ibid. lib. 35, c. 7, sub fin. num. 8, col. 1207, litt. A.*

Un homme pénitent mérite d'autant mieux d'être exaucé pour lui-même qu'il prie avec plus de ferveur pour les autres.

132. Illi a Domino exaudiri merentur, qui divini zelo amoris accensi, omnia quæ possunt bona operantur. *Sup. septem Ps. Penitent. sup. Ps. 5, vers. 1, in fine, col. 586, A, t. 2.*

Ceux-là méritent d'être exaucés par le Seigneur, qui, brûlant du zèle de l'amour divin, font tout le bien qu'ils peuvent.

133. Qui perversis actionibus assuetus, operibus iniquitatis invigilat, nequaquam dignus est exauditione, cum orat. *Ibid.*

Celui qui est habitué aux actions mauvaises et qui donne tous ses soins aux œuvres d'iniquité n'est nullement digne d'être exaucé quand il prie.

134. Dum potens quilibet supplicentem aliquem audire negligit, quasi primo aditu repulsus, exaudiri qui supplicat, diffidit. *Ibid. sup. Ps. 6, vers. 2, post init. col. 516, B.*

Lorsqu'un homme puissant repousse dès le premier abord un homme qui le supplie et néglige de l'écouter, qu'il craigne d'être repoussé à son tour lorsqu'il adressera une prière à Dieu.

135. Cum oratio ad Deum per rectæ studium intentionis dirigitur, circa eum quem rogat, velociter exauditur. *Ibid. ante fin.*

Quand une prière est dirigée vers Dieu par le désir d'une intention droite, elle est vite exaucée par celui à qui elle s'adresse.

136. Ille cum Deo in judicium ingreditur, qui cum oraverit, murmurat, si non exauditur. *Pros.*

Celui-là entre en jugement avec Dieu, qui se laisse aller au murmure quand il voit que sa prière n'est point exaucée.

137. Stultum est ab oratione deficere, si Deus differat cum rogatur, exaudire. *Ibid. circa med. col. 625, B.*

C'est être insensé que de cesser sa prière parce que Dieu diffère de l'exaucer.

138. Non pro magno quis habeat, si fuerit exauditus cum aliquid petat, quod non impetare plus prosit. *Ibid. ante fin. col. 625, D.*

Que personne ne s'enorgueillisse d'avoir été exaucé, de crainte qu'il ne mérite de ne l'être plus à l'avenir.

139. Parum est desideranti, ut exaudiat, nisi etiam velociter exaudiat. *Ibid. vers. 7, in princ. col. 630, A.*

C'est peu pour celui qui désire d'être exaucé, s'il ne l'est promptement.

140. Ille exaudiri a Domino pro aliis orans potest, qui ex parte aliqua ei, cui supplicat, Domino odibilis non est. *Lib. 3 in 4 Reg. c. 5, a med. sup. illud, Et exaudivit eum Dominus, col. 1380, C, t. 2.*

Celui qui prie pour les autres peut être exaucé par le Seigneur, parce que, sous le rapport de celui pour lequel il prie, il n'est point odieux à Dieu.

141. Fidelis anima non exaudiri metuens, misérias quas perlatura est, si non exauditur, enumerat. *In 7 Ps. Penit. sup. Ps. 1, vers. 5, ante med. col. 539, A, t. 2.*

L'âme fidèle craignant de n'être pas exaucée, si elle ne l'est pas en effet, énumère les misères dont elle est chargée.

142. A Domino exaudiri meretur, qui prima Domini responsione repulsa, clamare nequaquam cessat. *Ibid. sup. Ps. 6, vers. 1, in fine, col. 616, A.*

Il mérite d'être exaucé de Dieu, celui qui, repoussé une fois par le Seigneur, ne discontinne pas de crier vers lui.

143. Mora est in exauditione, si longe sint aures ab oratione. *Ibid. vers. 2, in princ. col. 616, A.*

Dieu retardera d'exaucer la prière de celui qui est inattentif en priant.

144. Os ab omnipotenti Deo tanto minus exauditur, quanto amplius inquinatur stulta lectione. *Lib. 3 Dial. c. 15, ante fin. verbo Apud.*

La bouche est d'autant moins exaucée par le Dieu tout puissant qu'elle se souille davantage par des discours insensés.

145. Aliquando solet contingere, ut in oratione bona petantur, sed quia mali sunt qui petunt, a Domino exaudiri non merentur. *Pros.*

Haymo.

Il arrive souvent que l'on demande à Dieu, dans la prière, des choses bonnes; mais parce que ceux qui demandent sont mauvais, ils ne méritent pas que Dieu les exauce.

146. Superflue namque se exaudiri a Domino putant in orationibus suis, qui eum audire contemnunt in suis sermonibus. *Sern. dom. 5 post Pascha, in princ.*

C'est bien en vain qu'ils espèrent être exaucés de Dieu, ceux qui refusent avec mépris d'entendre sa parole.

147. Multo salubrius est exaudiri ad salutem, quam ad voluntatem. *Ibid. post init.*

Il est bien plus salutaire d'être exaucé par rapport au salut que dans ce qui fait l'objet immédiat de notre volonté.

148. Quicumque fide non dubitans, ea quæ ad salutem animæ suæ pertinent, perseveranter petit, sine dubio exauditur, aut in præsentem, aut in futuro. *Ibid.*

Quiconque, avec une foi qui exclut le doute, demande avec persévérance les choses nécessaires au salut de son âme, sera exaucé ou sur le moment même ou dans l'avenir.

149. Labia sancta exaudit Dominus, et ipsi

S. Hier.

S. Hier.

annuit cito precibus, quas lingua immaculata pronuntiat. *Tom. 4, Epistola 14 ad Maurittii filiam, circa med. p. 90, D.*

Le Seigneur exauce les lèvres saintes, et il acquiesce tout de suite aux prières qu'une langue immaculée prononce.

150. Si id, quod Deus præcipit, facimus; id quod petimus, obtinemus. *Lib. 2 sup. Lament. Jerem. c. 3, sup. illud, Si cor nostrum non reprehenderit nos, etc. p. 367, A, t. 5.*

Si nous faisons ce que Dieu nous commande, nous obtenons ce que nous demandons.

151. Omnipotens Deus, qui nobis profuturum esse valeat, sciens dissimulat exaudire dolentium voces, ut augeat utilitatem, ut purgetur vita per pœnam et quietis tranquillitas (quia hic inveniri non valet) alibi quaeratur. *Ibid. sup. illud, Sed et cum clamavero, etc.*

Le Dieu tout puissant, qui sait ce qui nous sera utile, fait semblant de ne pas exaucer la voix de ceux qui souffrent, pour augmenter leur profit, pour purifier leur vie par la douleur, et afin qu'on cherche la tranquillité du repos ailleurs que dans cette vie, où on ne saurait la trouver.

152. Quis non intelligunt quid sibi prosit, et orant frequentior contraria, expedit eis, ut non exaudiantur a Domino. *Lib. 3 sup. Ezech. c. 8, in fine, p. 403, D, t. 5.*

Ceux qui ne comprennent pas ce qui leur est vraiment utile, et qui souvent demandent à Dieu ce qui leur est nuisible, ont un grand intérêt à ce que Dieu n'exauce point leurs prières.

153. Dominus noster sciens clementiæ suæ pondera atque mensuras, interdum non exaudit clamantem, ut eum probeat, et magis provocet ad rogandum, et quasi igne excoctum, justiore et puriore faciat. *Lib. 1 sup. Habacuc, c. 1, in princ. p. 183, B, t. 6.*

Notre Dieu, qui sait donner à sa clémence le poids et la mesure convenables, de temps en temps refuse d'exaucer celui qui crie vers lui, pour l'éprouver, pour provoquer davantage l'ardeur de sa prière, pour le rendre plus juste et plus parfait en l'épurant en quelque sorte dans le feu.

154. Vis exaudiri a Domino? esto in tribulatione; clama, et exaudieris: si quis non est in tribulatione, auxilium Domini invocare non potest. *Sup. Ps. 107, vers. penult. p. 161, C, tom. 8.*

Voulez-vous être exaucés par le Seigneur? soyez dans la tribulation; criez alors, et vous serez exaucés: si quelqu'un n'est point dans la tribulation, il ne peut implorer le secours de Dieu.

S. Hilari.

155. In tantum humanæ pacis Christus studuit concordari, ut unitatis merito, omnia quæ a Deo precanda sunt, impetranda esse confirmet. *Sup. Matth. canon. 48, post med. f. 23, col. 2.*

Jésus-Christ a tellement à cœur la paix et la concorde de l'humanité, qu'il affirme que, par le mérite de l'union, tout ce que nous demandons à Dieu sera accordé.

156. Exaudiri postulat et meretur, qui non

solum labiis, sed etiam corde orat. *Sup. Ps. 21, c. 17, in princ. p. 41, D, t. 1.*

Il demande et mérite d'être exaucé, celui qui prie non seulement de bouche, mais de cœur.

157. Esto in valle humilitatis, ut de monte sancto exaudiri merearis. *Lib. 2 de Claustr. anime, c. 22, ante med. p. 52, B, t. 2.*

Soyez dans la vallée de l'humilité pour mériter d'être exaucés de la montagne sainte.

Primum est, quando oratio non procedit a ratione, sed a sensualitate; Secundum est indiscretio petitionis; Tertium est indignitas petentis; Quartum est indignitas ejus pro quo petitur; Quintum est utilitas major futura. *Sup. Ps. 53, fol. 37, col. 3, t. 2.*

Le premier quand la prière est inspirée par la sensualité et non par la raison; Le second quand la demande est indiscreté; Le troisième est l'indignité de celui qui prie; Le quatrième est l'indignité de celui pour lequel on prie; Le cinquième est une utilité plus grande dans l'avenir.

159. Oratio exauditur, quando est commoda, pura, volans, devota, tenax, pia, justa. *Sup. Ps. 101, f. 239, col. 2.*

La prière est exaucée quand elle est avantageuse, pure, qu'elle vole, qu'elle est dévote, persévérante, pieuse et juste.

160. Tantum quis exaudire, atque obtinere merebitur, quantum vel inspicit se a Deo, vel Deum crediderit posse præstare. *Collat. 9 abbat. Isaac, c. 32, in med. p. 524.*

Un homme méritera d'autant plus d'être exaucé et d'obtenir ce qu'il demande qu'il croira davantage ou que Dieu le regarde avec bonté, ou qu'il peut lui accorder sa demande.

161. Pro certo non exaudiendum se supplicans quisque non dubitet, cum se dubitaverit exaudiri. *Ibid. c. 34, circa med. p. 526.*

Que celui qui prie soit certain qu'il ne sera pas exaucé, s'il doute qu'il soit exaucé.

162. Deus propter hoc differt et expectat, ut occasionem accipiat, qua juste nos sua cura dignos faciat. *Hom. 30 sup. Genesim, post med. col. 247, D, t. 1.*

Dieu diffère et attend de nous exaucer pour nous donner l'occasion de nous rendre plus dignes de ses bontés.

163. Si non exaudiantur quis, non est dicitur Dei non præstantis, sed hominis negligentis. *Hom. 18 super Matth. oper. imperf. in med. col. 862, D, t. 2.*

Si quelqu'un n'est pas exaucé, ce n'est pas dureté de la part de Dieu qui refuse d'exaucer, mais négligence de la part de l'homme.

Hugo card.  
a S. Victor

Hugo card.

Joan. Cass.

S. Joan. Ch.

164. Tu non audis orationem tuam, et Dominum vis audire precem tuam. *Hom. 16 ex divers. in Matth. post med. col. 1186, D, t. 2.*

Vous n'écoutez pas votre prière, et vous voulez que Dieu l'écoute?

165. Cujus preces exaudiantur, exauditur utique quod precatur, aut desiderat. *Serm. de Nat. S. Joan. Bapt. ante med. col. 1289, A, tom. 2.*

Celui dont les prières sont exaucées est exaucé selon qu'il prie ou qu'il désire.

166. Exauditus es? gratias age, quod exauditus es: non exauditus es? persevera, ut exaudiaris. *Hom. in dictum Apost. Sine oratione, etc. ante finem. col. 1048, B, t. 3.*

Vous êtes exaucé? rendez grâces à Dieu de ce que vous avez été exaucé; vous n'êtes pas exaucé? persévérez pour que vous soyez exaucé.

167. Nemo cum angore animi, ac disceptatione orans, exaudiri se putet. *Hom. 8 sup. 1 Timoth. ante fin. col. 1470, D, t. 4.*

Que personne ne s'attende à être exaucé, s'il prie avec un esprit inquiet et agité.

168. Nullus in manuum elevatione, nec in verborum copia, sed in operibus exauditur. *Hom. 67 ad popul. Antiochen. sub fin. col. 434, C, t. 5.*

Ce n'est pas l'élevation des mains, ni la multitude des paroles, mais les œuvres qui feront que vous serez exaucé.

169. Non in verborum multitudine, sed in mentis solertia positum est, ut quisque exaudiatur. *Ibid. Hom. 79, post init. col. 458, B.*

Ce n'est pas la multitude des paroles, mais l'industrie de l'esprit qui fera que vos prières seront exaucées.

170. Orans si exauditus fueris, gratias age: non exauditus, mane orans ut exaudiaris. *Hom. 9 de Petit. post med. col. 892, C, t. 5.*

Si votre prière a été exaucée, rendez-en grâces à Dieu; si elle n'a pas été exaucée, continuez à prier pour que vous soyez exaucé.

171. Non graviter feranus, si quandoque non fuerimus exauditi, aut serius, quam volebamus, exauditi: non enim sumus Paulo meliores, qui in utroque Dei gratiam confitetur. *Serm. 2 sup. Ep. ad Rom. ante med. col. 19, C, t. 4.*

Ne nous affligeons pas, si l nous arrive quelquefois que Dieu n'exauce pas nos prières, ou que nous soyons exaucés plus tard que nous ne voudrions; car nous ne sommes pas meilleurs que Paul, qui reconnaît la grâce de Dieu dans l'un et l'autre cas.

172. Necessè est, ut patienti repulsam, qui in petitionibus modestiam nescit. *Ep. 193 ad Alexandrum pap. in calce, apud Bibl. Patrum, t. 15, p. 518, A, edit. Colon. 1618.*

Celui qui ne sait être modeste dans les demandes doit s'attendre à des refus.

173. Mira pietatis dignatio! exaudit Domi-

nus, priusquam petat servus. *Sup. prolog. Regula S. Bened. c. 2, text. 9, in fine, p. 177, col. 1.*

Admirable mérite de la piété! le bon Dieu exauce son serviteur avant même qu'il prie.

174. Tardius exaudiantur quorundam orationes, ut dum differuntur, toties excitati majoribus premiis cumulenter. *Lib. 3 de summo Bono, c. 7, sent. 23, p. 668, col. 1.*

S. Isidorius

Hispat.

Dieu retarde d'exaucer la prière de quelques uns de ses serviteurs, afin que pendant ce retard, souvent animés d'un nouveau zèle, ils méritent une récompense plus grande.

175. Quoties orantes non cito exaudimur, nostra nobis facta in oculis proponamus, ut hoc ipsum quod differitur, divinæ reputetur justitiæ et culpæ nostræ. *Ibid. sent. 24, p. 668, col. 1.*

Toutes les fois que nous ne sommes point exaucés dans nos prières, remettons nos actions devant nos yeux, afin de constater que ce retard vient de la justice de Dieu et de nos propres fautes.

176. Interdum quod perseveranter orantes non cito exaudimur, utilitatis nostræ est, non adversitatis. *Pros.*

S'il arrive quelquefois qu'une prière persévérante n'est pas exaucée, c'est pour notre bien et non pour notre désavantage.

177. Sæpe enim multos Deus non exaudit ad voluntatem, ut exaudiat ad salutem. *Ibid. sent. 25, etc.*

Car il en est beaucoup dont Dieu refuse d'exaucer les volontés pour les exaucer pour leur salut.

178. Nemo ad Deum aliquando flens accessit, qui non quod postulavit, acceperit. *De Linguo vite, tract. 13 de Orat. c. 9, in med. p. 77, col. 1, C.*

S. Laur. Just.

Personne n'est jamais allé à Dieu avec larme qu'il n'ait reçu l'objet de sa demande.

179. Exaudiri nequaquam meretur, qui confidenti animo ac perseveranti studio non posposcerit. *Ibid. in fine, p. 77, col. 1, C.*

Il ne mérite nullement d'être exaucé, celui qui ne s'est point appliqué à prier avec un cœur plein de confiance et avec persévérance.

180. Certo credas eum, qui pie orat, semper a Domino exaudiri. *In Canon. vite spir. c. 17, ante med.*

L. Lov. Dios.

Croyez certainement que celui qui prie pieusement sera toujours exaucé de Dieu.

181. Qui non audit Deum, non auditur a Deo. *Lib. 5, Ep. 3, sub fin. p. 66, col. 1, A, tom. 1.*

S. Petr. Dam.

Celui qui n'écoute pas Dieu ne sera pas écouté de Dieu.

182. Merito in suis a Deo precibus exauditur, qui Deum præcipientem exaudit. *Lib. 8, Ep. 3 ad Alb. post init. p. 123, col. 2, D, t. 1.*

C'est avec justice qu'il est exaucé de Dieu, celui qui remplit les commandements que Dieu lui fait.

V. Petr. Maur.  
abbas Lun.

183. Precibus, non minis, obsequiis, non contumeliis, solet, quod petitur, impetrari. *Lib. 1, Epist. 8 ad Stephan. in med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 11, col. 1, A, edit. Colou. 1618.*

Ce que l'on demande est ordinairement obtenu par les prières, non par les menaces, par la soumission, non par les outrages.

Philo Jud.

184. Tibi sufficiat, si datur assiduitate, quod queris assequi. *De Migrat. Abrah. ante fin. p. 385, t. 1.*

Que cela vous suffise, si Dieu vous donne avec fidélité ce que vous désirez obtenir.

S. Procr; cr.

185. Cito obtinentur, quæ bono desiderio postulatur; nec differuntur preces, quæ hoc petunt, quod vult ille qui petitur. *Pros.*

On obtient tout de suite ce que l'on demande par un bon désir, et les prières ne souffrent point de retard quand elles demandent ce que veut celui à qui la demande est adressée.

186. Velox itaque exauditio est, cum ipsa primitus exauditur oratio; nectardatauxilium, qui dedit votum. *Sup. Ps. 101, vers. 3.*

Il est prompt à exaucer, celui qui accorde la demande avant qu'elle soit faite, et il ne fait point attendre le secours à celui qui l'a demandé.

Richard.  
a S. Victore.

187. Oratio, quæ ex corde contrito et humiliato profertur, citius exauditur; humiliato per timorem, contrito per dolorem. *Part. 1 de Benjamin. minore, c. 9, in fine, p. 182, col. 2, litt. A.*

La prière qui part d'un cœur contrit et humilié est vite exaucée, humilié par la crainte, contrit par la douleur.

Salvianus.

188. Nulla nobis ratio precandi, si spes tollitur impetrandi. *Lib. 1 de Gubern. Dei, ante med. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 3, édition. Colou. 1618.*

Il n'est pas pour nous de raison de prier, si nous n'avons pas l'espoir d'être exaucés.

189. Quomodo in precibus justorum divinæ aures sunt? quomodo, nisi ut semper audiant, nisi ut semper exaudiant, nisi ut prompte audita tribuant, nisi ut illico exaudita concedant? *Ibid. lib. 2, circa init. sup. illud, Psal. 33, Aures ejus in preces eorum, p. 328, col. 2, II.*

Comment sont les oreilles divines dans la prière de justes? comment, si ce n'est disposées à entendre toujours, à exaucer toujours, à accorder promptement ce qu'elles entendent, à donner sur-le-champ ce qu'elles veulent donner?

S. Thomas  
Aquinus.

190. Multorum preces facilius exaudiuntur. *2 2, quæst. 83, art. 7, in corp. ad 3, in fine.*

Une multitude qui prie est plus facilement exaucée.

191. Fideliter supplicans Deo pro necessitatibus hujus vitæ et misericorditer auditur, et misericorditer non auditur; quid enim infirmo sit utile, magis novit medicus, quam ætrotus. *Ibid. artic. 15, in corpore, ad 2, in med.*

Celui qui supplie Dieu avec fidélité pour les nécessités

de la vie, tantôt est écouté avec miséricorde, tantôt n'est pas écouté par miséricorde; car le médecin sait mieux que le malade ce qui lui est utile.

192. Orationem peccatoris ex bono naturæ desiderio procedentem Deus si exaudit, non quasi ex justitia (quia peccator hoc non meretur), sed ex pura misericordia. *2 2, quæst. 83, art. 16, in corp.*

S. Thomas  
Aquinus.

Si Dieu exauce la prière du pécheur qui procède d'un bon mouvement de la nature, ce n'est pas par justice, puisque le pécheur ne peut mériter d'être exaucé, mais c'est par pure miséricorde.

193. Multoties non exauditur oratio, quia indecentia postulatur. *Opusc. 7 sup. Pater noster, pet. 1, t. 1.*

Souvent la prière n'est pas exaucée parce qu'on demande des choses peu convenables.

#### SENTENTIA PAGANORUM.

194. Sunt quædam nocitura impetrantibus, quæ non dare, sed negare, beneficium est. *Lib. 2 de Benef. c. 14, in princ. p. 396, t. 2.*

Seneca

C'est un bienfait de ne pas donner et de refuser des choses qui seraient nuisibles à ceux qui les obtiendraient.

195. Voluptuosum Deus non exaudit. *Sent. 64, p. 63, col. 1, B, apud Bibl. Patr. tom. 3, édition. Colonienis. 1618.*

Sextus phil

Dieu n'exauce jamais le voluptueux.

196. Orationem Deus non exaudit hominis, qui egenum non exaudit. *Ibid. sent. 208, p. 66, col. 1, A.*

Dieu n'exauce pas la prière d'un homme qui est sourd à la voix des pauvres.

#### EXCOMMUNICATIO

(EXCOMMUNICATION).

#### ETYMOLOGIA.

Excommunicatio dicitur quasi exclusio a communione. *Part. 3, tit. 24 de Excommunicat. c. 1, in princ. f. 360, col. 3.*

S. Antonin

Le mot excommunication signifie exclusion de la communion.

Anathema est græcum, et componitur ab *ἀνα*, quod est sursum, et *θεσις*, quod est positio; ut dicatur anathema, quasi sursum positum. *Super Ep. ad Rom. c. 9, lect. 1, ante med. f. 32, col. 4.*

S. Thomas  
Aquinus.

Anathème est un mot grec qui se compose de *ἀνα*, qui veut dire au-dessus, et de *θεσις* qui veut dire position; et ainsi anathème veut dire posé au-dessus.

#### DEFINITIO.

Excommunicatio est censura a canone vel a

Collector.



judice ecclesiastico prolata, privans communiones sacramentorum, et quandoque hominum.

L'excommunication est une censure portée par un censeur ou un juge ecclésiastique, qui prive de la participation aux sacrements et quelquefois de communiquer avec les hommes.

Donat. Excommunicatio est animadversioe gladii spiritualis Ecclesie a communione sacramentorum et fidelium separatio. *Part. 1 Centiloquii, sect. 27, in med. p. 67, col. 1, A, t. 6, part. 1.*

L'excommunication a lieu par la vertu de son glaive spirituel, lorsque l'Eglise retranche quelqu'un du corps des fidèles et le prive de la communion des sacrements.

Bruno. Excommunicare est tradere Satanæ; quia cum excommunicatur quis, Satanæ traditur, cujus erat prius, quam per baptismum justificaretur. *Sup. 1 Tim. 1, in fine, p. 316, col. 1, tom. 2.*

Excommunier, c'est livrer à Satan, parce que, lorsque quelqu'un est excommunié, il est livré à Satan, auquel il appartenait avant d'avoir été justifié par le baptême.

Agne card. Excommunicatio est medicina, qua destituti a consilio et auxilio Ecclesie, confusi revertuntur. *Sup. 1 Cor. 5, fol. 34, col. 1, t. 7.*

L'excommunication est un remède par lequel quelqu'un est privé de l'assemblée et du secours de l'Eglise, pour qu'il revienne plein de confusion.

## SENTENTIE PATRUM.

Anselm. 1. Nullatenus oportet, ut illi sint consortes de altari participantium, qui per immunditiam se faciunt exortes altari deservientium. *Epist. 8 ad abbat. Gulielmum, ante med. D.*

Il ne faut en aucune manière que celui qui se rend indigne par ses impuretés de servir à l'autel soit associé à ceux qui participent au sacrifice de l'autel.

Antonin. 2. Nullus debet excommunicari, nisi pro mortali et scandalo. *Part. 2, tit. 21, § 3, circa med. fol. 84, col. 1.*

L'excommunication ne doit être lancée que contre ceux qui sont coupables d'un péché mortel et de scandale.

3. Excommunicatio venenum est et medicina. *Part. 2, tit. 4, c. 6, § 4, in princ. f. 171, col. 8.*

L'excommunication est un poison et une médecine.

4. Sicut medicus non abscindit membrum, cum aliter potest curare infirmum; sic prelati Ecclesie non debet esse subitus ad fulminandum excommunicationem. *Ibid. ante med. f. 171, col. 4.*

De même qu'un médecin ne coupe un membre que lorsqu'il n'y a plus d'autre moyen de guérir un malade, ainsi un prélat de l'Eglise ne doit point être trop prompt à fulminer une excommunication.

5. Excommunicatus est separatus a septem bonis :

L'excommunié est privé de sept biens :

Primo, a caelo ;  
Secundo, ab omni sacramento ;  
Tertio, ab Ecclesie suffragio ;  
Quarto, a divino officio ;  
Quinto, a fidelium consortio ;  
Sexto, a quolibet actu ;  
Septimo, a fidelium sepulcro. *Ibid. ante med. et conseq. usque ad fin. f. 172, col. 1, 2 et 3.*

Le premier, du ciel ;  
Le second, de tous les sacrements ;  
Le troisième, des prières de l'Eglise ;  
Le quatrième, de l'office divin ;  
Le cinquième, de l'assemblée des fidèles ;  
Le sixième, de tout acte ;  
Le septième, de la sépulture ecclésiastique.

6. Excommunicationis sententia ferenda non est, ubi multitudo est in crimine, et periculum timetur schismatis vel scandali. *Part. 3, tit. 24 de Excomm. c. 73, § 1, in fine, f. 287, col. 2.*

L'excommunication ne doit point être lancée contre une multitude qui serait coupable, et lorsqu'il y a à craindre le schisme ou le scandale.

7. Præcidendum est, quod velut puro sanoque nimium corpori vulnus obrepit, ne cum cardius abstergitur, in ipsis pene visceribus hujus mali non exhaurienda post sentina confidat. *Epist. 91, post init. p. 27, A, t. 2.*

Il faut trancher la blessure qui s'insinue à un corps en apparence très-pur et très-sain, de peur que la corruption ne s'attache en quelque sorte aux entrailles du mal et que le retard n'amène l'impossibilité de l'extraire.

8. Multi unum corpus sumus in Christo, ac per hoc nemo poterit esse justus, quamvis fuerit ab unitate hujus corporis separatus. *Ep. 30 ad Bonif. longe ante fin. p. 146, D, t. 2.*

Nous sommes un grand nombre qui ne formons qu'un corps en Jésus-Christ, et à cause de cela personne ne peut être juste tant qu'il demeurera séparé de ce corps.

9. Tria mortifera excommunicatione sunt punienda, donec penitentia humilioris sanentur, scilicet impudentia, idololatria, homicidium. *De Fide et Operib. c. 19, in princ. p. 53, A, t. 4.*

Il est trois fautes mortelles qu'il faut punir par l'excommunication jusqu'à ce qu'elles soient guéries par une pénitence plus humble, savoir : l'impudence, l'idolâtrie et l'homicide.

10. Reus excommunicatus nunquam carebit regenerationis sacramento, etiam non reconciliatus; quia nunquam moritur Deus. *Lib. 2 de adulterinis Conjug. capit. 8, in princ. p. 392, D, t. 6.*

Le sacrement de la régénération ne fera jamais défaut à un excommunié, même non réconcilié, parce que Dieu ne meurt jamais.

S. Aug.

11. Nihil sic debet formidare christianus, quam separari a corpore Christi : si enim separatur a corpore Christi, non est membrum ejus ; si non est membrum ejus, non vegetatur ejus spiritu. *Tract. 27 sup. Evang. Joan de c. 6, paulo circa med. p. 158, D, t. 9.*

Il n'est rien qu'un chrétien doive tant craindre que d'être séparé du corps de Jésus-Christ ; car s'il est séparé du corps de Jésus-Christ, il n'est point membre de ce corps, et s'il n'est pas membre de son corps, il n'est point animé de son esprit.

12. Cum excommunicatus Ecclesia, in celo ligatur excommunicatus ; cum reconciliatur ab Ecclesia, in celo solvitur reconciliatus. *Ibid. tract. 50 de c. 12, ante fin. p. 232, D.*

Lorsque l'Eglise excommunique, l'excommunié est lié au ciel ; il y est délié quand l'Eglise le réconcilie.

13. Si judex es, si judicandi potestatem accepisti, ecclesiastica regula si apud te accusatur, si testibus convincitur, coerce, corripue, excommunica, degrada. *De Verb. Apostol. Serm. 22, post med. p. 233, A, t. 10.*

Si vous êtes juge, si vous avez reçu le pouvoir de juger, si l'accusation est portée à votre tribunal selon les règles ecclésiastiques, si les témoins confirment l'accusation, forcez, corrigez, excommuniquez, dégradez.

14. Ligas fratrem tuum in terra : sed ut juste alliges, vide : nam injusta vincula dirumpit justitia. *Et habet. in decret. Gratiani, part. 2, causa 11, quest. 3, can. Cypisti, f. 213, col. 1.*

Vous liez votre frère ici-bas ; mais ayez soin de le lier avec justice, car la justice rompt les liens injustes.

15. Nostris temporibus ita multa mala in apertam consuetudinem jam venerunt, ut pro his excommunicare aliquem laicum non audeamus. *Cap. 80 in Enchirid. in med. t. 3.*

De nos temps, il est beaucoup de crimes qui sont tellement passés dans les habitudes ouvertes, que nous n'osons plus excommunier un laïque à cause de ces crimes.

16. Severitate Ecclesie mali excommunicationibus corripuntur. *De Fide et Operibus, c. 2, circa finem, t. 4.*

L'Eglise, dans sa sévérité, corrige les méchants par l'excommunication.

17. Tunc quisque ab Ecclesia præciditur, cum visibiliter excommunicatur. *De Unitat. Eccles. c. 23, post med. t. 7.*

Lorsqu'un homme est visiblement excommunié, il est dès lors retranché de l'Eglise.

18. Excommunicare pigri sumus ; aliquando enim timemus, ne ipso flagello peior fiat, qui cæditur. *Hom. 28 ex quinqua. Hom. c. 3, tom. 10.*

Nous sommes lents à excommunier, parce que nous craignons quelquefois que celui qui est frappé ne devienne pire par l'effet de l'excommunication.

19. Alligator homo amarus et infelicitus Ecclesie clavibus, quam quibuslibet gravissimis

et durissimis, ferreis, vel adamantinis nexibus. *S. Aug. Lib. 1 contra advers. legis, c. 17, prope fin. tom. 6.*

S. Aug.

Les liens que les clefs de l'Eglise imposent à un homme sont infiniment plus durs et rendent plus malheureux que n'importe quelles chaînes de fer ou quels autres liens rigoureux.

20. Si homo ab Ecclesia ethnicus declaratur, gravius est quam si gladio feriretur, si flammis absumeretur, si feris subiceretur. *Ibid. etc.*

Si un homme est déclaré païen par l'Eglise, son état est pire que s'il était frappé par le glaive, s'il était dévoré par les flammes, s'il était exposé aux bêtes.

21. Secundum mensuram cause excommunicationis extendatur mensura. *De Præcepto et Dispensat. circa med. f. 292, col. 3, G.*

S. Bern.

Que l'étendue de l'excommunication soit proportionnée à l'importance de la cause.

22. Peccat ille in Ecclesiam, qui commercium habet cum illo, qui omnino præcisus est ab Ecclesia. *In Centiloq. part. 4, s. c. 29, in calce, p. 68, col. 1, B, tom. 6.*

S. Polyc.

Il pèche contre l'Eglise, celui qui a quelque commerce avec un homme entièrement rejeté du sein de l'Eglise.

23. Quamvis excommunicationis gladius nervus sit ecclesiastica disciplina, et ad continendos in officio populos valde salutaris ; sobrie tamen, magna que circumspicione exercendus est ; cum experientia doceat, si temere aut levibus ex rebus incutitur, magis contemni, quam formidari ; et perniciem potius parere, quam salutem. *Session. 25, in decreto de Reformat. c. 3, in princ. p. 247.*

Concil. Trid.

Quoique l'excommunication soit le nerf de la discipline ecclésiastique et qu'elle soit très-salutaire pour contenir les hommes dans le devoir, il faut cependant en user avec sobriété et une grande prudence ; car l'expérience nous apprend que, si on en use témérairement et pour des causes légères, elle est méprisée plutôt que redoutée, et elle tourne au préjudice plutôt qu'au salut des âmes.

24. A sacris pro meritis arceri, non est malum ; sed scelestum profanumque, esse indignum iis, quæ sancta sunt. *De divin. Nomin. c. 4, part. ult. in med. apud Bibl. Patr. 1, p. 147, col. 1, edit. Colon. 1618.*

Dionysius  
A. e. 192.

Être suspendu des fonctions sacrées quand on le mérite, ce n'est pas un mal ; mais c'est une scélératesse et une profanation que d'être indigne de ces choses saintes.

25. Excommunicatus est, qui excommunicatus communicat. *Et hab. in decret. Gratian. part. 2, causa 11, quest. 3, can. Sicut, f. 210, col. 3.*

S. Fabianus  
P. P.

Celui qui communique avec un excommunié est excommunié lui-même.

26. Excommunicatio est mucro episcopalis. *In decret. Gratiani, f. 141, col. 3, edit. Lugd. 1540.*

Gloss. decr.

L'excommunication est l'arme de l'évêque.

27. Illicita excommunicatio notatum non lædit, sed excommunicantem condemnat. *In*

Gratianus.

decret. part. 2, causa 24, quæst. 3, can. Si habes, § Ut ergo, f. 320, col. 4, edit. Lugdun. 1540.

Une excommunication injuste ne blesse pas celui qui en est l'objet, mais elle condamne son auteur.

Greg. Mag.

28. Aliter maledictum profertur prætextu justitiæ, aliter livore vindictæ. Pros.

Autre est la malédiction produite sous le prétexte de la justice, autre celle qui vient de la malignité de la vengeance.

29. Cum sancti viri maledictionis sententiam proferunt, non ad hanc ex voto ultionis, sed ex justitia examinis erumpunt. Lib. 4 Moral. c. 6, ab init. col. 96, C et D, t. 1.

Lorsque des hommes d'une vie sainte prononcent une sentence de malédiction, ils ne se laissent point entraîner à cela par le désir de la vengeance, mais par la justice de l'examen.

30. Sententia excommunicationis pastoris, sive justa, sive injusta, timenda est. Hom. 26 sup. Evang. circa med. col. 432, C, t. 2.

La sentence d'excommunication du pasteur est toujours à craindre, soit qu'elle soit juste, soit qu'elle soit injuste.

31. Non debet in penam sustinere canonicam, in cujus damnatione non est canonica prolata sententia. Lib. 2 in Registro, indict. 11, c. 48, Epistol. 9 ad Antonium subdiaconom, circa init. col. 717, B, t. 2.

La peine canonique ne peut peser sur celui contre lequel la sentence canonique n'a pas été portée.

32. Causæ pensandæ sunt, et tunc ligandi atque solvendi potestas est exercenda. Hom. 26 sup. Evang. ante med. col. 432, A.

Il faut peser les causes, et c'est alors seulement qu'il faut exercer le pouvoir de lier ou de délier.

33. Melius est de ovili dominico morbosam ovem ejicere, quam unius vitio sanas amittere. Lib. 9 in Registro, indict. 4, c. 69, Ep. 69 ad Euseb. episcop. col. 1092, D, t. 2.

Il vaut mieux ôter une brebis malade du sein du troupeau que de perdre par le vice d'une seule celles qui sont saines.

34. Nihil te ostendis de cœlestibus cogitare, dum pro vindicta propriæ injuriæ (quod sacris regulis prohibetur) maledictionem anathematis investisti. Ibid. lib. 2, ind. 10, c. 34, Epistol. 34 ad Janarium episc. col. 104, D.

Vous montrez que vous n'avez rien de céleste dans vos pensées, lorsque, pour la vindicte d'une injure personnelle (ce qui est défendu par les canons), vous lancez l'anathème de la malédiction.

Ils; mo.

35. Qui diu portati et salubriter objurgati, corrigi noluerint, tanquam pulvis corporis partes debent ferro excommunicationis abscondi; ne sicut caro morbis emortua, si abscessa non fuerit, salutem reliquæ carnis putredinis suæ contagione corruptat. Serm. 1 feriv. 2 post vocem jucunditatis in litanis, in fine.

Celui qui, ayant été longtemps supporté et salutairement réprimandé, refuse de se corriger, doit être retran-

ché par le glaive de l'excommunication comme les parties corrompues du corps, de crainte que, comme la chair morte quand elle n'est point coupée, il ne corrompe, par la contagion de sa pourriture, le reste du corps demeuré sain.

36. Inobediens Ecclesiæ, spirituali mucrone truncatur, aut ejectus de Ecclesia, rabido daemonum ore discerpitur. Epistol. 1 ad Heliodor. post med. p. 3, B, t. 1.

Celui qui refuse d'obéir à l'Eglise est frappé par le glaive spirituel ou rejeté du sein de l'Eglise; il est vite déchiré par la dent avide des démons.

37. Resecandæ sunt putridæ carnes, et scabiosum animal a caulibus ovium repellendum; ne tota domus, massa, corpus et pecora, ardeant, corrumpantur, putrescant, intereant. Lib. 3 sup. Epistol. ad Galat. c. 5, super illud, Modicum fermentum, etc., p. 190, B, t. 9.

Les chairs pourries doivent être coupées, et une bête galeuse doit être chassée du bercail des brebis; de crainte que la maison entière, le corps et le troupeau ne prennent ce feu, ne se corrompent, ne se pourrissent et ne meurent.

38. Hæc tria in sententia excommunicationis pensanda sunt: animus judicis, ordo et causa. Quorum si unum pervertatur, dicitur injusta, modo ex ordine, modo ex causa. Pros.

Il faut peser ces trois choses dans une excommunication: l'esprit du juge, l'ordre et la cause. Si l'une de ces trois choses est mauvaise, l'excommunication est injuste, tantôt par l'ordre, tantôt par la cause.

39. Si causa non præcesserit, excommunicatio vera non est: nec apud Deum tenetur ligatus, qui sine culpa sua fuerit excommunicatus. Lib. 1 de Sacramento, c. 27, post init. p. 259, D, t. 3.

Si la cause n'a pas précédé, l'excommunication n'est pas véritable, et il n'est pas lié devant Dieu, celui qui a été excommunié sans qu'il y eût de sa faute.

40. Excommunicatus non est, qui absolute coactus excommunicato communicat; secus si coactio fuit conditionalis. Lib. 1 Decret. const. constit. 139, in titulo, f. 274, col. 4.

Il n'est pas excommunié, celui qui communique avec un excommunié par l'effet d'une coaction absolue; il l'est au contraire, si la coaction est conditionnelle.

41. Dogmata impia, et quæ ab hæreticis profecta, arguere et anathematizare oportet, hominibus autem parcendum, et pro salute, ipsorum orandum. Serm. de Anathem. in fine, col. 121, B, t. 5.

Il faut blâmer et anathématiser les dogmes impies qui ont leur source chez les hérétiques, mais il faut pardonner aux hommes et prier pour leur salut.

42. Nullus ecclesiastica despiciat vincula; non enim qui ligat est homo, sed Christus, qui hanc contulit potestatem, et tanti dominos honoris homines constituit. Hom. 70 ad popul. Antioch. post med. col. 443, C, t. 5.

Il ne faut pas mépriser les liens ecclésiastiques; car ce n'est pas l'homme qui lie, mais Jésus-Christ qui a donné ce pouvoir et qui a établi les hommes dispensateurs d'un si grand honneur.

S. Hier.

Hago  
a S. Victor.

S. Innoc. III.

S. Jean. Chr.

S. Leo 1. 43. His quibus prodesse non potuerit correctio, non parcat abscissio. *Ep. 76 ad Anatholium episc. Constantinop. non longe a med.*

On ne peut s'empêcher d'excommunier ceux à qui la correction ne profite pas.

44. Sententia excommunicationis non est temere ferenda. *Ep. 89, ante fin.*

La sentence d'excommunication ne doit point être portée témérairement.

Origen.

45. Non potest esse justa maledicendi causa, ubi ignoratur peccantis affectus. *Hom. 15 in c. 22 Num. sup. illud, Quid maledicam, etc. tom. 1.*

La cause de l'excommunication ne saurait être juste là où l'on ignore les dispositions du coupable.

S. Paul. Rom.

46. Timeat, quisquis tremendi anathematis elogium parvipendit; ne dum quasi securus ambulat, latentis eum iudicii laqueus comprehendat. *Opusc. 33, c. 1, sub finem, p. 613, col. 1, D, t. 3.*

Que celui qui fait peu de cas de l'attestation de ce redoutable anathème craigne que, tandis qu'il marche avec une sorte de sécurité, il ne tombe dans le piège caché du jugement.

Peir. Lomb.

47. Nullus officio sacerdotis in excommunicatione uti debet, nisi immunis sit ab aliis, quæ in illis iudicat, alioquin seipsum condemnat. *Lib. 4 Sent. dist. 19, p. 419, D, in fine.*

Personne ne doit exercer l'office sacerdotal dans l'excommunication, s'il n'est exempt des choses qu'il juge chez les autres; autrement il se condamne lui-même.

S. Prosper.

48. Qui diu portati et salubriter objugati, corrigi noluerint, tanquam partes corporis partes debent ferro excommunicationis abscondi; ne sicut caro morbis emortua, si abscissa non fuerit, salutem reliquæ carnis putredinis suæ contagione corrumpit, alios exemplo suæ perditionis inficiant. *Lib. 2 de Vita contemplat. c. 7, post init.*

Ceux qui ont été longtemps supportés et salutairement réprimandés, et qui n'ont pas voulu se corriger, doivent être retranchés par le fer de l'excommunication comme des parties corrompues d'un corps, de crainte que comme la chair morte dans une maladie, si elle n'est coupée, corrompt, par la contagion de sa pourriture, le reste de la chair demeurée saine, ainsi ils n'infectent eux aussi les autres par l'exemple de leur ruine.

S. Thomas Aquinas.

49. Per excommunicationem fit separatio a communione Ecclesiæ exteriori, per ecclesiasticam unitatem, non autem ab interiori per charitatem. *Sup. 4 Sent. dist. 18, quest. 2, art. 1, ad 1.*

L'excommunication sépare de la communion extérieure de l'Eglise, qui est formée par l'unité ecclésiastique; mais elle ne sépare pas de la communion intérieure, qui se fait par la charité.

50. Excommunicatio gravissima poena est. *Ibid. ad 3.*

L'excommunication est une peine très-grave.

S. Vinc. Ferr.

51. Omnis christianus, qui a sacerdotibus

excommunicatur, Satanae traditur. *Serm. 2 ser. 3 post Reminiscere, ante med. f. 148, col. 2, part. 1.*

Tout chrétien qui est excommunié par les prêtres est livré à Satan.

52. Cavenda est sententia episcopi, licet injuste liget. *In decret. Gratiani, caus. 14, quest. 3, can. Quibus, f. 212, col. 1.*

Il faut prendre garde à la sentence portée par l'évêque, quand même il lierait injustement.

S. Urban 1 p.p. et mart.

## EXCUSATIO (EXCUSE).

## DEFINITIO.

Excusatio proprie est objecti criminis dilutio.

Collector.

L'excuse n'est autre chose qu'un prétexte spécieux pour pallier l'objet d'un crime.

## SENTENTIE PATRUM.

1. Nolens se esse reum, addit potius ad reatum; et sua excusando, non accusando peccata, ignorat non se penam remove, sed veniam. *De Continentia, c. 3, circa med. pag. 708, D, tom. 4.*

S. Aug.

Celui qui ne veut pas s'avouer coupable ajoute plutôt à sa culpabilité, et en excusant ses fautes et ne les accusant pas, ignore-t-il qu'il éloigne non pas la peine, mais le pardon?

2. Sentiat culpam, nec velit excusare se censitens, ne augeat crimen. *De vera et falsa Penit. c. 16, in princ. p. 747, B, t. 4.*

Que celui qui se confesse sente sa faute, mais qu'il ne l'excuse pas, de crainte d'ajouter à son crime.

3. Pejor damnabiliorque est superbia, qua etiam in peccatis manifestis suffugium excusationis inquiritur. *Pros.*

L'orgueil le plus condamnable et le plus criminel est celui qui cherche une échappatoire pour excuser les fautes les plus manifestes.

4. Accusatio potius quam excusatio vera est, ubi mandati divini est aperta transgressio. *Lib. 14 de Civit. Dei, c. 4, in princ. et in fine, pag. 257, B, t. 5.*

L'accusation est vraie plutôt que l'excuse chaque fois qu'il y a transgression de la loi divine.

5. Justior videtur excusatio dicentium: Non accepimus audientiam; quam dicentium: Non accepimus perseverantiam. *De Corrept. et Gratia, c. 7, ab init. p. 907, B, t. 7.*

L'excuse de ceux qui disent: Nous n'avons pas compris le précepte, paraît plus juste que celle de ceux qui disent: Nous n'avons pas reçu la constance.

6. Si tu te excusas, claudis sinum, includis peccatum. excludis indulgentiam. *Hom. 11 ex quinquaginta Hom. a med. p. 301, B, t. 10.*

Si vous vous excusez, vous fermez le cœur, vous renfermez le péché, vous excluez l'indulgence.

S. Aug.

7. Plerique nolunt alios accusare, dum se per illos cupiunt excusare. *Ibid. Hom. 50, aute fin. p. 384, C, t. 10.*

La plupart ne veulent pas accuser les autres parce qu'ils désirent être excusés par eux.

8. Velociores sunt homines ad excusationem, quam ad confessionem peccatorum suorum. *Lib. 3 de lib. Arbitr. c. 2, circa med. t. 1.*

Les hommes sont plus prompts à l'excuse qu'à l'accusation de leurs péchés.

9. Præcepta ideo data sunt, ut homo excusationem de ignorantia non haberet. *De Gratia et lib. Arb. c. 2, post init. t. 7.*

Le bon Dieu nous a donné ses préceptes pour que l'homme ne pût porter l'excuse de son ignorance.

10. Diabolus suadet hominibus excusationes peccatorum. *Hom. 12 ex quinquag. Hom. post med. t. 10.*

Le diable incline les hommes à excuser leurs fautes.

S. Bern.

11. Genus excusationis est, cum argueris tu alium incusare; porro excusare te velle, quando corripis, non modo minime fructuosum, sed et perniciosum est. *Serm. 16 sup. Cant. post med. f. 145, col. 4, M.*

C'est un genre d'excuse, lorsque vous êtes accusé vous-même, d'accuser les autres. Or, vouloir vous excuser vous-même lorsqu'on vous reprend, c'est une chose qui vous est plus préjudiciable qu'utile.

12. In animam suam peccat, qui se excusat, repellens proinde indulgentiæ medicinam, et sic vitam sibi proprio ore intercludens. *Ibid. post med. f. 146, col. 4, A.*

Il se rend coupable envers son âme, celui qui s'excuse, puisqu'il repousse par là le remède du pardon, et empêche ainsi par sa propre bouche l'infusion de la vie en lui.

13. Perfecta et absoluta excusatio, testimonium conscientiæ suæ est. *Lib. 2 de Consid. ad Eugen. pap. ante med. f. 276, col. 3, G.*

Le témoignage de sa propre conscience est une excuse parfaite et absolue.

14. Multis modis fiunt excusationes in peccatis: aut enim dicit, qui se excusat: Non feci; aut: Feci quidem, sed bene feci; aut: Si male, non multum male; aut: Si multum male, non mala intentione. *De 12 Grad. humilit. grad. 8, in princ. f. 303, col. 3, H.*

On excuse les péchés de bien des manières: on celui qui s'excuse dit: Je n'ai point fait cela, ou: Je l'ai fait à la vérité, mais j'ai bien fait; ou s'il a mal fait, il dira que le mal n'est pas grave, ou s'il est grave, qu'il l'a fait sans mauvaise intention.

Cassiodor.

15. Facilius tacendo culpa refugitur, quam loquendo. *Sup. Psal. 38, circa init. vers. 1, fol. 59, col. 1.*

On éloigne davantage une faute en se taisant qu'en parlant.

16. Hoc maximum vitium est, quo laborat humanitas, ut post peccatum suum potius ad excusationes confugiat, quam poenitentiam se

confessione prosternat. *Sup. Ps. 140, post init. vers. 4, Ad excusandas excusationes, etc. fol. 215, col. 2.*

C'est un des grands vices qui tourmentent l'humanité, qu'après une faute on a recours à l'excuse, au lieu de se prosterner pour confesser avec regret ses fautes.

17. Beatus servus, qui non est velox ad se excusandum, sed humiliter sustinet verecundiam et reprehensionem de peccato, ubi non commisit culpam. *In suis Opusc. in admonit. ad fratres, c. 22, p. 79, t. 1.*

Heureux le serviteur qui n'est pas prompt à s'excuser, mais qui supporte humblement la honte et le reproche du péché, même quand il n'a point commis de faute.

18. Qui poenitet, sollicitus est, ne denuo peccet, et non se excusat; sed confitetur, et vindicatur in se, quod delinquit. *Sup. 2 ad Cor. c. 7, col. 409, C, t. 1.*

Celui qui fait pénitence craint de pécher de nouveau et ne s'excuse point; mais il avoue qu'il a failli et se punit lui-même.

19. Negligentiæ semper excusatio est sociata. *Tom. 1, Epist. 44 ad Chrysozon. in fine, pag. 218, D.*

L'excuse est toujours la compagne de la négligence.

20. Prona est ad excusationem sui humana perversitas: ut quidquid merito sustinet, injuste sustinere videatur. *Lib. 1 sup. Jerem. c. 2, sup. illud, Quid vultis mecum iudicio contendere? p. 268, A, t. 5.*

La perversité humaine est toujours prompte à s'excuser; elle paraît toujours porter injustement le poids des accusations les plus méritées.

21. Excusatio verisimilis hominem potest placare, Deum non potest fallere. *Sup. Epist. ad Galat. c. 6. fol. 167, col. 3, t. 7.*

Une excuse vraisemblable peut apaiser un homme, mais elle ne peut tromper Dieu.

22. Negligenti virtutem nulla est excusatio; neque licet aliqui excusare juventutem, ubi virtus exercenda est. *Hom. 63 sup. Gen. post med. col. 494, C, t. 1.*

Rien ne peut excuser la négligence dans la vertu, et il n'est permis à personne de porter pour excuse la jeunesse, quand il s'agit de pratiquer la vertu.

23. Quorumdam excusatio est perversorum, qui dum pro suis facinoribus arguuntur, verba iustorum pro censura declinanda alijciunt. *Lib. 3 de summ. Bono, c. 32, sent. 8, p. 678, col. 2.*

Il est une excuse chez les hommes pervers auxquels on reproche leurs grands crimes, qui consiste à mépriser les paroles des justes comme une censure que l'on doit décliner.

24. Facilius illa excusamus, quæ per infirmitatem contrahimus, quam quæ ex sola malitia committimus. *Part. 1, lib. 1 de Erud. hom. inter. c. 28, post med. p. 108, col. 2, D.*

Il est plus facile d'excuser une faute commise par faiblesse que celle qui est commise par malice.

S. Franciscus  
Asisias.

Gloss. ord.

S. Hier.

Hugo card.

S. Joab. Chr.

S. Isidorus  
Hispal.Richard.  
a S. Victore.

Solvianus.

25. Quicumque sibi se excusat, accusat Deo. *Lib. 4 ad Ecclesias catholic. ante finem, apud Bibl. Patr. t. 3, part. 3, p. 392, col. 1, A, edit. Coloniae 1618.*

Celui qui s'excuse en lui-même accuse Dieu.

S. Thomas  
Aquinas.

26. Pigri semper allegant impedimenta. *Sup. Epist. ad Hebr. c. 6, sect. 3, in fine.*

Les paresseux allèguent toujours des obstacles.

Thomas  
à Kempis.

27. Tu bene scis facta tua excusare, et aliorum excusationes non vis recipere : justius es-  
set, ut te accusares, et fratrem tuum excusares. *Lib. 2 de Imit. Christ. c. 3, sect. 2, in princ. tom. 2.*

Vous qui savez si bien excuser vos actions, vous ne voulez point recevoir l'excuse des autres ; il serait plus juste que vous vous accusassiez vous-même et que vous excussiez votre frère.

28. O frater amande, excusa et excusaberis ; compatere, et compatietur tibi. *In Hortulo rosar. c. 15, sect. 2, t. 2.*

O frère aimable, excusez les autres, et vous serez excusé vous-même ; soyez compatissant pour les autres, et on le sera pour vous.

29. Nemo securius excusatur, quam qui culpam propriam agnoscens, se humiliat. *De fideli Dispensat. c. 1, § 4, in fine, t. 2.*

Personne n'est plus sûrement excusé que celui qui, reconnaissant sa propre faute, s'en humilie.

S. Zeno.

30. Infelix culpa est, in qua locum qualicumque non invenit excusatio. *Serm. 3 de Isaia, in fine, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Coloniae 1618.*

C'est une faute bien malheureuse que celle où l'on ne trouve aucun sujet d'excuse.

## SENTENTIA PAGANORUM.

Seneca.

31. Turpissima excusatio est : Non putavi. *Lib. 2 de Ira, c. 31, post init. p. 427, t. 1.*

C'est une excuse très-honteuse que celle-ci : Je n'ai pas réfléchi.

32. Excusationem quaerere, vitium est. *De Moribus, in med. p. 677, edit. Basileae 1537.*

C'est un vice de chercher à s'excuser.

## EXEMPLUM (EXEMPLE).

## DEFINITIO.

Cicero.

Exemplum est alicujus facti vel dicti prae-  
riti, cum certi auctoris nomine propositio. *Lib. 4 de Arte Rhetorica ad Herennium, post med. col. 70, F, t. 1.*

L'exemple est la proposition d'un fait passé ou d'une parole attribuée à tel auteur que l'on nomme.

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Inspice, et fac secundum exemplar, quod tibi in monte monstratum est. *Exod. 25, in fine.*

Regarde, et fais toutes choses comme le modèle qui t'a été donné sur la montagne.

2. Det te Dominus in exemplum cunctorum in populo suo. *Num. 5, v. 21.*

Que le Seigneur te donne en exemple à tous parmi son peuple.

3. Erit in maledictionem et in exemplum omni populo. *Ibid. v. 27.*

Elle sera en malédiction et en exemple à tous parmi le peuple.

4. Juxta exemplum, quod ostendit Dominus, operatus est. *Ibid. 8, v. 4.*

Moïse l'avait fait selon le modèle que le Seigneur lui avait montré.

5. Sit exemplum virtutis, et habeat celebre nomen. *Ruth 4, v. 11.*

Qu'elle soit un exemple de vertu, et qu'elle ait un nom illustre.

6. Tradam eam in parabolam et in exemplum cunctis populis. *2 Par. 7, v. 20.*

Je le rendrai la fable et l'exemple de tous les peuples.

7. Hanc tentationem ideo permisit Dominus evenire illi, ut posteris daretur exemplum patientiae ejus. *Tob. 2, v. 12.*

Dieu permit que cette épreuve lui arrivât, afin que sa patience fût donnée en exemple à la postérité.

8. Sic deleatur, ut non solum hominibus, sed etiam in via bestiis sit in sempiternum pro exemplo contemptus. *Esth. 16, v. 24.*

Qu'elle soit tellement détruite, qu'elle demeure à jamais non seulement aux hommes, mais aux bêtes, comme un exemple de mépris.

9. Posuit me quasi in proverbium vulgi, et exemplum sum coram eis. *Job 17, v. 6.*

Je suis devenu la fable du peuple et le jouet de tous les mépris.

10. Exemplo didici disciplinam. *Prov. 24, v. 32.*

Cet exemple m'a appris la sagesse.

11. Erit in derisum et in exemplum omnibus. *Jer. 48, v. 39.*

Moab est la risée et l'exemple de toutes les villes dalentour.

12. Projiciam super te abominationem, et contumelias te afficiam, et ponam te in exemplum. *Nahum 3, v. 6.*

Je jeterai sur toi tes abominations, et je te couvrirai d'infamie ; je te donnerai en spectacle.

13. Adolescentibus exemplum forte relin-  
quam, si prompto animo et fortiter pro gravis-

sinis ac sanctissimis legibus honesta morte perfungar. 2 *Mach.* 6, v. 28.

Je laisserai aux jeunes gens un exemple de fermeté en souffrant avec constance et avec joie une mort généreuse pour nos lois saintes et vénérables.

14. Iste hoc modo vita discessit, memoriam mortis suæ ad exemplum virtutis et fortitudinis derelinquens. *Ibid.* v. 31.

Et il mourut ainsi, laissant un grand exemple de vertu et de fermeté dans le souvenir de sa mort.

15. Exemplum dedi vobis, ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis. *Joan.* 13, v. 15.

Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez vous-mêmes comme je vous ai fait.

16. Exemplum esto fidelium in verbo, in conversatione, in charitate, in fide, in castitate. 1 *Tim.* 4, v. 12.

Soyez l'exemple des fidèles dans vos discours, dans votre conduite avec le prochain, par votre charité, votre foi, votre chasteté.

17. In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, etc. *Tit.* 2, v. 7.

Montrez-vous vous-même un modèle de bonnes œuvres en tout.

18. Exemplum accipite, fratres, exitus mali, laboris et patientiæ. *Jac.* 5, v. 10.

Prenez, mes frères, pour exemple de patience dans les mauvais succès et dans les afflictions...

19. Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus. 1 *Petr.* 2, v. 21.

Jésus-Christ a souffert pour nous, vous laissant un grand exemple, afin que vous suiviez ses traces.

20. Sicut Sodoma et Gomorrhæ facti sunt exemplum ignis æterni, penam sustinentes. *Judæ.* v. 7.

Comme Sodome et Gomorre, ils sont devenus un exemple et subissent la peine du feu éternel.

## SENTENTIE PATRUM.

21. Unius exemplo plurimi corriguntur. *Lib. 3 sup. Lucan.* c. 7, in illud, *Tetigit locutum*, col. 1692, D, t. 3.

L'exemple d'un seul en corrige un grand nombre.

22. Ratio evidens exemplis non indiget. *Ibid.* lib. 8, c. 18, in illud, *Interrogavit eum quidam*, col. 1761, D.

Une raison évidente n'a pas besoin d'exemple.

23. Exempla facilius suadent, quam verba. *Sup. 1 Corinth.* c. 14, post init. col. 1922, C, tom. 5.

Les exemples convainquent plus facilement que les paroles.

24. Senes debent exempla imitatione digna

ministrare. *Part. 4, tit. 4, c. 10, § 1, in fine*, f. 52, col. 3.

Les vieillards doivent donner des exemples dignes d'être imités.

25. Multum provocant subditos facta præsidentis. *Part. 4, tit. 5 de Justitia*, c. 4, § 2, post init. f. 58, col. 4.

S. Aug.

Les actions du souverain exercent une grande influence sur les sujets.

26. Cur volatilia cœli non vobis sunt exemplo ad nihil reservandum, et vultis ut sint exemplo ad nihil operandum? *De Opere monachorum*, c. 24, in fine, p. 563, B, t. 2.

Pourquoi les oiseaux du ciel ne vous serviraient-ils pas de modèle pour ne rien réserver, puisque vous les prenez pour modèle pour ne rien faire?

27. Coram pio vivens impie, etsi non obligat contentiem, cruciat tamen sentientem. *Epist. 145 ad Sebastian.* circa med. p. 433, A, tom. 2.

Celui qui vit d'une manière impie devant un homme pieux, quoiqu'il ne l'oblige point à consentir à son impiété, le torture pourtant dans ses sentiments.

28. Sana ratio etiã exemplis antependenda est, cui quidem et exempla concordant. *Lib. 1 de Civit. Dei*, c. 23, prope init. t. 5.

Une saine raison doit l'emporter même sur les exemples, car les exemples doivent s'accorder avec elle.

29. Exempla tanto digniora sunt imitatione, quanto excellentiora pietate. *Lib. 1 de Civit. Dei*, c. 23, in princ. p. 17, A, t. 5.

Les exemples sont d'autant plus dignes de notre imitation qu'ils excellent davantage par leur piété.

30. Exemplum præbe bene vivendo. *Sup. Ps. 40*, in princ. p. 331, B, t. 8.

Donnez l'exemple d'une bonne vie.

31. Illorum animæ, qui pereunt, ab illis in die judicii requirenda sunt, qui illis exemplum perditionis ostendunt. *De Honestat. mulier.* c. 2, post med. p. 723, A, t. 2.

Au jour du jugement, il sera demandé compte des âmes de ceux qui périssent à ceux qui leur ont donné l'exemple qui les a perdus.

32. Quantum ad pastores malos attinet, oves suas occidunt male vivendo, malum exemplum præbendo. *De Pastoribus*, c. 4, in princ. pag. 726, D, t. 9.

Les pasteurs, en vivant mal et en donnant le mauvais exemple, tuent autant qu'il est en eux leurs brebis.

33. Qui in conspectu populi male vivit (quantum in illo est), eum, a quo attenditur, occidit. *Ibid.* post med. p. 726, D.

Celui qui vit mal en présence du peuple tue autant qu'il est en lui celui qui le regarde.

34. Omnis, qui male vivit in conspectu eorum, quibus præpositus est (quantum in ipso est) occidit oves. *Pros.*

Quiconque vit mal en présence de ceux qu'il est chargé de conduire tue autant qu'il est en lui ses brebis.

S. Aug. 35. Qui imitatur præpositum, moritur : qui non imitatur, vivit; tamen (quantum ad illum pertinet) ambos occidit. *Ibid. etc.*

Celui qui imite ce chef meurt, celui qui ne l'imite pas vit; cependant il tue l'un et l'autre autant qu'il est en lui.

36. Quærentes licentiam malefaciendi, quorundam sibi exempla male viventium. *Serm. 2 de communi Vita clericor. post med.*

Ceux qui cherchent la licence de mal faire prennent pour exemple ceux qui vivent mal.

S. Basil. Mag. 37. Exempla eorum fuge, quorum vita omnium iudicio condemnata est. *Apud D. Joan. Damasc. lib. 3 Parall. c. 72, post init. f. 132, pag. 2, C.*

Fuyez les exemples de ceux dont la vie est condamnée par le témoignage de tous.

V. Beda. 38. Grave est peccatum, unde aliquis peccandi sumit exemplum. *In suis Prov. verbo Grace, p. 100, t. 2.*

L'exemple qui porte quelqu'un au péché est un grand péché.

S. Bern. 39. Sermo vivus et efficax, exemplum operis est, plurimum faciens suadibile quod dicitur, dum monstrat facile quod suadet. *Serm. de S. Benedicto, circa med. f. 29, col. 1, C.*

L'exemple du travail est un sermon viv et efficace; il rend ce qu'il dit très-digne d'être conseillé, puisqu'il démontre très-faisable ce qu'il conseille.

40. Is, qui exemplo suo ad remissius agendum cæteros provocat, manifeste persequitur Christum. *Serm. 1 de Convers. S. Pauli, circa med. f. 23, col. 2, E.*

Celui qui par son exemple provoque les autres à agir avec plus de relâchement est évidemment un persécuteur de Jésus-Christ.

S. Ben. xv. 41. Sic velit homo aliis dare exemplum virtutis, ut tamen non quærat minimum transitorii favoris. *Sup. Luc. c. 12, in illud, Et lucernæ ardentes, etc. p. 157, col. 2, A, t. 2.*

Que l'homme s'applique à donner aux autres des exemples de vertu, de telle sorte pourtant qu'il ne recherche rien la faveur transitoire.

42. Peccat frater in nos, si etiam nobis scientibus peccat; quia quantum in eo est, exemplo nos corrumpit, quos testes iniquitatis efficit. *Sup. Luc. c. 17, post init. p. 207, col. 1, t. 2.*

Notre frère pèche contre nous, s'il pèche malgré que nous le sachions, parce qu'autant qu'il est en lui il nous corrompt par son exemple en nous rendant témoins de son iniquité.

43. Plus movent operum exempla, quam verborum. *Serm. 1 dom. 1 post Pascha, ante med. p. 105, col. 1, t. 3.*

Les exemples des œuvres émeuvent plus que ceux des paroles.

S. Cms. Arel. 44. Sicut ille valde admirandus atque laudandus est, cuius cursus bonus, multorum profectus est; ita ille merito laudendus est, cuius

vita mala, multorum ruina est. *Hom. 28, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 773, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

De même qu'il est admirable et digne d'être loué, celui dont la bonne vie est un sujet d'éducation pour un grand nombre, ainsi il faut plaindre celui dont la mauvaise vie est pour beaucoup un sujet de ruine.

45. Bene sequax peragit, ubi ille, qui exemplum præbet, rectus incesserit. *Sup. Ps. 16, ante med. vers. 6, fol. 23, col. 2.*

Cassiodor.

Il agit d'une manière bien servile, celui qui marche toujours sur les traces de celui qui lui donne l'exemple.

46. Nihil est, quod alios magis ad pietatem et Dei cultum assidue instruat, quam eorum vita et exemplum, qui se divino ministerio dedicaverunt. *Pros.*

Concil. Trid.

Il n'est rien qui dispose davantage les autres à la piété et au culte assidu de Dieu comme la vie et l'exemple de ceux qui se consacrent au ministère divin.

47. Cum enim a rebus sæculi in altiore sublato locum conspiciantur; in eos, tanquam in speculum, reliqui oculos conjiciunt, ex iisque sumunt, quod imitentur. *Session. 22, in decreto de Reformatione, c. 1, in princ. p. 176.*

Car, comme on les considère dans un lieu élevé et séparés des embarras du siècle, le reste des mortels jette les yeux sur eux comme sur un miroir et trouve en eux un modèle à suivre.

48. Ex virtuosa et exemplari conversatione superiorum, in tantum dependent profectus et salus inferiorum. *Sup. Epist. 1 Petri, c. 5, art. 9, ante med. f. 34, C.*

Dionysius Carthus.

Le progrès et le salut des inférieurs dépendent de la manière vertueuse et exemplaire dont se conservent les supérieurs.

49. Quantis exempla veræ humilitatis, charitatis, et aliarum virtutum præbueris, pro tantis et cum tantis æterna præmia possidebis. *De Professione monast. art. 9, circa med. fol. 77, p. 1.*

Autant sera grand le nombre de ceux auxquels vous aurez donné des exemples de vraie humilité, de charité et des autres vertus, autant et avec autant vous posséderez la récompense éternelle.

50. Validiora sunt exempla (id est exemplaria, seu edificatoria opera) quam verba. *Ib.*

Les exemples (c'est-à-dire les œuvres exemplaires ou édifiantes) ont beaucoup plus de puissance que les paroles.

51. Delictum alienum, semper ut opprobrium respice, nunquam ut exemplum. *In Ep. parentica ad Valerian. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 775, col. 1, D, edit. Coloniae 1618.*

S. Luc. 1 lugd

Regardez toujours le délit des autres comme un opprobre plutôt que comme un exemple.

52. Sicut ille valde admirandus atque laudandus est, cuius cursus multorum profectus est; ita ille merito laudendus est, cuius multorum ruina est. *Hom. 7 ad monachos, ab*

S. Eus. Emis



us. Emiss *initio, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 584, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

De même qu'il est digne d'admiration et d'éloges, celui dont la vie est un sujet d'édification pour beaucoup, ainsi il faut déplorer bien justement la conduite de celui dont la vie est un sujet de ruine pour un grand nombre.

53. Sicut pretiosum atque præcipuum est in medio multorum bene agere, plurimos ad profectum exemplo boni operis excitare : ita periculosum est atque perniciosum neghgentius ac tepidius agendo multorum animas depravare. *Pros.*

De même que la bonne conduite est très-précieuse et très-efficace au milieu d'une multitude, parce que plusieurs sont excités au progrès par l'exemple d'une bonne œuvre, ainsi c'est un grand péril et un grand préjudice de pervertir les âmes d'un grand nombre par une conduite tiède et négligente.

54. Sicut fructuosum est in medio multorum positum probabiliter vivere ; ita periculosum est aliquid destructionis esse. *Ibid. Homil. 4, in princ. p. 581, col. 2, F.*

Comme c'est une chose très-fructueuse, quand on est placé au milieu d'une foule, de vivre d'une manière digne d'être approuvée, ainsi est-il très-périlleux d'avoir opéré des œuvres qui pervertissent.

55. Benedicta Deo illa anima, cujus humilitatis exemplum alterius confundit superbiam ; cujus patientia proximi extinguit iracundiam ; cujus obedientia pigritiam alterius tacite increpat ; cujus fervor inertiam alieni teporis exsuscitat. *Ibid. Hom. 7, post init. pag. 584, col. 2.*

Qu'elle soit bénie de Dieu cette âme dont les exemples d'humilité confondent l'orgueil d'un autre, dont la patience éteint la colère du prochain, dont la ferveur et l'obéissance sont une censure secrète de la paresse d'autrui, dont la charité est un excitant pour l'inertie et la tiédeur des autres.

56. Qui cum plurimorum destructione se perdidit, cum plurimorum ædificatione se didimat. *Ibid. Hom. 10, ante med.*

Que celui qui s'est perdu en entraînant un grand nombre dans sa ruine se rachète en répandant l'édification sur un grand nombre de personnes.

57. Non sunt in exemplum ostendenda, nisi quæ sunt firma. *Sup. Dent. c. 15, col. 1548, D, tom. 1.*

Il ne faut donner en exemple que des choses sûres.

58. Sicut exempla bonorum admonent, ita exempla malorum terrent. *Sup. Judith, c. 8, col. 1578, D, t. 2.*

Si les exemples des bons nous sont un avertissement, ceux des méchants nous sont un sujet de terreur.

59. Etsi justus aliis non proficit, tamen præbere bona exempla nunquam cessat. *Sup. Job, c. 13, col. 161, A, t. 3.*

Quoique le juste ne soit point utile aux autres, il ne cesse pas pour cela de donner le bon exemple.

60. Multi in tenebris vitæ præsentis, dum superiora de se exempla exhibent, astrorum

more nobis desuper lucent. *Lib. 2 Moral. c. 22, s. Greg. Mag. post med. col. 114, A, t. 1.*

Il est un grand nombre d'hommes qui, au milieu des ténèbres de la vie présente, produisent en eux-mêmes des exemples si élevés, qu'ils brillent d'en haut sur nous à la manière des astres.

61. Qui vitam præcedentium patrum conspiciunt, quid in se gemere debeat, subtilius agnoscit. *Ibid. lib. 9, c. 35, in fine, col. 33, C.*

Celui qui examine la vie des pères qui l'ont précédé reconnaît plus facilement en lui ce qui doit le faire gémir.

62. Dum de aliena vita lux laudis emicat, alios ad exercenda bona opera illustrat. *Ibid. lib. 22, c. 5, ante med. num. 7, col. 737, D.*

En faisant briller la lumière des louanges sur une vie étrangère, on éclaire les autres pour leur faire opérer de bonnes œuvres.

63. Antiquorum patrum exempla ad insinuandam transitorie hujus vitæ instabilitatem intenda sunt. *Ibid. lib. 8, c. 23, in tit. col. 273, C.*

Pour prouver l'instabilité de cette vie passagère, il faut fixer les regards sur les exemples de nos pères.

64. Nemo amplius in Ecclesia nocet, quam qui perverse agens, nomen vel ordinem sanctitatis habet. *Pros.*

Personne n'est plus nuisible à l'Eglise que celui qui, agissant avec perversité, occupe un rang ou porte un nom de sainteté.

65. In exemplum culpa vehementer extenditur, quando pro reverentia ordinis peccator honoratur. *Part. 1 Pastoral. c. 2, a med. col. 1228, litt. C.*

L'exemple d'une faute s'étend beaucoup plus quand celui qui l'a commise est honoré à cause de son rang.

66. Plerumque contingit, ut qui negligenter de se mala opinari permittunt, per seipsos quidem nulla iniqua faciunt ; sed tamen per eos, qui se imitati fuerint, multipliciter delinquant. *Ibid. part. 3, c. 1, admonit. 36, prope fin. col. 1319.*

Il arrive souvent que ceux qui permettent par leur négligence qu'on ait une mauvaise opinion d'eux, quoiqu'ils ne fassent aucun mal par eux-mêmes, péchent très-fréquemment par ceux qui imitent leur exemple.

67. Sunt nonnulli, quos ad amorem patriæ celestis plus exempla, quam prædicatio succendunt. *Lib. 1 Dialogi, ante finem prologi, verbo Vellum, col. 1326, C, t. 1.*

Les exemples sont plus puissants que la prédication auprès d'un grand nombre pour allumer en eux l'amour de la céleste patrie.

68. Qui exempla bonorum operum circumquaque per bonam famam tribuunt, quasi odorem, quo sanentur agroti, aspergunt. *Sup. Cant. c. 7, in fine, col. 55, C, t. 1.*

Ceux qui donnent l'exemple des bonnes œuvres autour d'eux répandent par leur bonne réputation comme une bonne odeur qui guérit les malades.

S. Greg. Mag.

69. Prælatorum perversa exempla subditos corrumpunt. *Hom. 31 sup. Evang. ante med. col. 438, B.*

Les mauvais exemples des prélats corrompent leurs sujets.

70. Sæpe ex culpa præsentium, deterior fit vita subjectorum; et mala actio præsentium valde nocet subditis. *Lib. 6 in Registr. indict. 15, c. 171, Ep. 7 ad Mauritium patricium. post med. col. 869, B, t. 2.*

Souvent la faute de ceux qui gouvernent rend plus mauvaise la vie de leurs sujets; la mauvaise action de celui qui commande est très-nuisible à ceux qui lui sont soumis.

71. Esorientem animam exempla bonorum pascent. *Lib. 1 Dialogi, c. 11, in fine, fol. 350, C, tom. 1.*

Les bons exemples sont la nourriture d'une âme affamée.

72. Gravis semper est pravis moribus, vita bonorum. *Ibid. lib. 1, c. 3, post init. verbo Reccidente, col. 1354, C.*

La vie des bons est toujours à charge à ceux dont les mœurs sont corrompues.

73. Nunquam peccatores ad lamentum pœnitentiæ redirent, si nulla essent bonorum exempla, quæ eorum mentem traherent. *Ibid. lib. 3, c. 37, in fine, verbo Malitia. col. 1420, litt. C.*

Jamais les pécheurs ne reviendraient aux lamentations du repentir, s'il n'y avait quelques bons exemples qui y ramenassent leur esprit.

74. Ubi senior juvenibus exemplum ad interitum præbet, ibi districta increpatione feriendus est. *Lib. 7 in Registro, indict. 2, c. 1, Epist. 1 ad Januarium episc. Caralitan. in princ. col. 922, C, t. 2.*

Un vieillard qui donne à un jeune homme un exemple qui le conduit à sa perte mérite un blâme sévère.

75. Subjecti tanto audacius peccant, quanto majorum suorum nulla coram se posita habent exempla bona, quæ videant. *Pros.*

Les sujets pèchent avec d'autant plus d'audace, qu'ils ne voient dans leurs supérieurs aucun exemple de vertu qui soit mis sous leurs yeux.

76. Subjecti valde dementius se præcipitant, cum in pastoribus suis bonum quod sequatur, non vident, et cujus exemplo pereant malum vident. *Lib. 1 in 1 Reg. 2, longe ante finem, col. 1600, B, t. 2.*

Les sujets se précipitent en insensés quand ils ne voient pas dans leurs pasteurs le bien qu'ils devraient suivre, et ils se perdent en voyant le mal dont ces pasteurs donnent l'exemple.

S. Hier.

77. Nihil omnino agimus, qui nos per multitudinis exempla defendimus, et ad consolationem nostram, aliena sæpe numerantes vitia, deesse nobis dicimus, quos debeamus sequi. *Tom. 1, Epist. 13 ad Cæstantiam, ante med. p. 110, litt. C.*

Nous ne faisons rien du tout, nous qui nous excusons

par l'exemple de la multitude, et qui, énumérant souvent pour notre consolation les vices des autres, déclarons que nous n'avons personne dont nous puissions suivre le modèle.

78. Nunquam exemplum a malis sumitur, etiam in sæculi rebns semper a meliori parte incitamenta virtutum sunt. *Tom. 1, Epist. 34 ad Julian. in calce, p. 209, A.*

S. Hier.

Il ne faut jamais prendre exemple sur les méchants, même dans les choses du siècle; le mobile des vertus est toujours du côté des bons.

79. Erudunt bonos exempla pejorum. *Lib. 14 sup. Ezech. c. 47, sup. illud, Prov. 19, Pestilente flagellato, etc. p. 560, D, t. 5.*

L'exemple des méchants instruit les bons.

80. In rebns, quæ difficiles sunt, desideratur exemplum. *Sup. Psal. 123, ab init. f. 86, col. 1.*

S. Hier.

Les choses qui offrent une grande difficulté ont besoin d'un modèle.

81. Magnæ utilitatis sunt sanctorum exempla: erudunt enim ad scientiam, attrahunt ad veniam, accedunt ad gratiam, informant ad justitiam, provehunt ad gloriam. *Sup. Joelem, ante med. in illud, Job 33, Respiciet homines, et dicet, etc. p. 137, B, t. 1.*

Hugo à S. Victore.

Les exemples des saints sont d'une grande utilité; car ils nous instruisent dans la science, nous attirent au pardon, nous rapprochent de la grâce, nous forment à la justice, nous poussent à la gloire.

82. Qui exemplum pravæ operationis fratris suos ostendunt, quid aliud quam fratris animam propriis manibus, scilicet propriis actibus, occidunt? *Lib. 3 de Claustro animæ, c. 6, in fine, p. 56, II, t. 2.*

Ceux qui donnent à leurs frères l'exemple d'une mauvaise œuvre, que font-ils autre chose que tuer l'âme de leurs frères de leurs propres mains, c'est-à-dire par leurs propres œuvres?

83. Malum exemplum non tam occidere dicitur, quam corrumpere. *Sup. Psal. 36, f. 95, col. 1, t. 2.*

Hugo card.

On dit d'un mauvais exemple qu'il corrompt plutôt qu'il ne tue.

84. Boni, qui salutem suam et aliorum quarunt, magis volunt exemplo, quam verbo docere. *Sup. Ecclesiastic. c. 5, f. 181, col. 1, t. 3.*

Les bons, qui cherchent leur salut et celui des autres, veulent plutôt instruire par leurs exemples que par leurs paroles.

85. Exemplum, et quasi liber subditorum, vita debet esse prælatorum. *Sup. 1 ad Cor. 11, in princ. f. 101, col. 3, t. 7.*

La vie des prélats doit être le modèle et comme le livre des sujets.

86. Sanctorum exempla perspicaciter recordamini. *Et hab. in decret. Gratiani, dist. 20, cau. De quibus, in med. f. 20, col. 2.*

S. Innoc. III

Rappelez-vous avec intelligence les exemples des saints.

87. Nullatenus decipi poterit quisque, si non

Jean. Cass.

suo iudicio, sed majorum vivit exemplo. *Collat. 2 abbat. Moysis, c. 10, in mcd. p. 337.*

Il ne peut nullement se tromper, celui qui règle sa vie sur les exemples de ses aïeux et non sur son propre jugement.

Joan. Chr.

88. Ut multis sis exemplo, modestia opus est, non sermonibus; bonis et honestis moribus, non astuta calliditate; operibus, non verbis. *Serm. 21 sup. Epist. ad Ephes. ante finem, col. 1093, D, t. 4.*

Pour que vous puissiez être le modèle d'un grand nombre, il faut de la modestie et non des discours, des mœurs bonnes et honnêtes, et non une adroite fourberie; il faut des œuvres et non des paroles.

89. Exemplar vitæ atque morum ipse esto, tanquam imago propositus, tanquam animata lex, veluti regula, ac norma bene recteque vivendi. *Hom. 13 sup. 1 Timoth. post init. col. 1498, B, t. 4.*

Soyez vous-même un modèle de vie et de mœurs, et comme une image proposée pour modèle, comme une loi vivante, comme une règle et un type d'une vie bonne et réglée.

Joan. Saresb.

90. Exempla majorum sunt incitamenta et fomenta virtutis. *Lib. 1 de Nugis curial. in princ. prologi, p. 341, col. 1, C, apud Bibl. Patr. t. 13, edit. Colonie 1618.*

Les exemples des aïeux excitent et alimentent la vertu.

91. Magna diligentia præcavendum est omni, qui in sublimitate constituitur, ne inferiores corruptat exemplis; frequens enim est, ut subditi superiorum vitia imitentur. *Ibid. lib. 4, c. 4, ante finem, p. 389, col. 2, F.*

Tout homme qui est élevé en dignité doit apporter le plus grand soin pour ne pas corrompre les inférieurs par ses exemples; car il est très-fréquent de voir les sujets imiter les vices de leurs supérieurs.

Joan. Trit.

92. Validiora sunt opera, quam verba, et plenius vita docetur, quam voce. *Sup. prolog. Regul. S. Bened. c. 2, text. 12, post med p. 178, col. 2.*

Les œuvres sont plus puissantes que les paroles, et on instruit mieux par l'exemple d'une bonne vie que par des discours.

93. Nihil sic juvenibus nocet, quemadmodum prava exempla seniorum. *De Inst. vit. sacerdot. c. 1, in fine, p. 667, col. 2.*

Il n'est rien de plus nuisable aux jeunes gens que les mauvais exemples des vieillards.

S. Isidorus Hispal.

94. Ad conversionem, seu correctionem mortalium, multum prosunt exempla bonorum. *Pros.*

Les exemples des bons sont d'une grande utilité pour la conversion ou la correction des mortels.

95. Mores inchoantium non queunt proficere ad bene vivendum, nisi informetur exemplis perfectorum.

Les habitudes de ceux qui commencent ne peuvent être utiles à former une vie saine qu'autant qu'elles sont formées sur le modèle des parfaits.

96. Reprobi autem non attendunt documenta bonorum, quæ imitentur in melius; sed proponunt sibi exempla malorum, quibus ad suorum morum perversitatem utantur in pejus. *Lib. 2 de summo Bono, c. 11, sent. 1, p. 642, col. 1.*

Les réprouvés ne font point attention aux enseignements des bons; ou les imitent et devenir meilleurs; mais ils prennent pour modèle l'exemple des méchants pour augmenter la perversité de leurs mœurs et devenir plus mauvais.

97. Si pravorum sæpe secuti sumus exempla, cur non imitemur sanctorum digna, et Deo placita facta? *Pros.*

Si nous avons suivi fréquemment les exemples des méchants, pourquoi n'imiterions-nous pas les bonnes œuvres des saints, qui sont si agréables à Dieu?

98. Etsi apti fuimus imitari iniquos in malum, cur pigri sumus imitari justos in bonum? *Ibid. sent. 7, p. 642, col. 2.*

Quoique nous soyons portés à imiter les méchants dans le mal, pourquoi sommes nous lents à imiter les justes dans le bien?

99. Exempla sanctorum, quibus ædificatur homo, varias faciunt consecrari virtutes. *Ibid. sent. 12, p. 642, col. 2.*

Les exemples des saints, qui sont un sujet d'édification pour l'homme, l'inclinent à imiter leurs diverses vertus.

100. Plerique prave viventes, forma cæteris in malum existunt, qui in bonis exemplum esse debuerunt. *Pros.*

Il en est beaucoup dont la vie dépravée est devenue pour le prochain un modèle de mal, et qui auraient dû être un modèle de bien pour les bons.

101. Hi enim quoscumque exemplo mala conversationis suæ perdunt, de illis rationem sine dubio redditori sunt. *Ibid. lib. 3, c. 38, sent. 2, p. 680, col. 1.*

Et ils rendront, sans nul doute, compte devant Dieu de tous ceux qu'ils ont perdus par l'exemple de leur mauvais genre de vie.

102. Ex carnalium præpositorum exemplo, plerumque fit vita deterior subditorum. *Ibid. sent. 3, p. 680, col. 1.*

L'exemple des chefs adonnés aux vices de la chair rend le plus souvent la vie des sujets plus mauvaise.

103. Desine, non modo tuam animam, sed etiam multas alias, pro quibus Christus mortem appetit, exemplo tuo demergere. *Pros.*

Cessez de perdre par votre exemple et votre âme et celle d'un grand nombre d'autres pour lesquelles Jésus-Christ a souffert la mort.

104. Cogita quoniam hoc malum tendat, cum eos, quos ipse non auro, sed pretioso suo cruce donato redemit, tu per vitæ tuæ improbitatem perdis. *Lib. 2, Epist. 65 ad Zosimum, apud Bibl. Patr. t. 5, p. 530, col. 1, C, edit. Coloniae 1618.*

Songez où vous conduit ce crime qui vous fait perdre par le scandale de votre vie ces âmes qu'il a rachetées non avec de l'or, mais avec son sang si précieux.

S. Isidorus Hispal.

S. Isidorus Pelus.

Lact Firm.

105. Homines malunt exempla, quam verba : quia loqui facile, præstare difficile. *Lib. 4 de divin. Instit. c. 23, ante finem, p. 180.*

Les hommes préfèrent les exemples aux paroles, parce qu'il est facile de parler et qu'il n'est pas aussi facile de faire.

S. Leo I.

106. Validiora sunt exempla, quam verba, et plenius opere docetur, quam voce. *Serm. in Natali S. Laurent. post init.*

Les exemples ont plus de puissance que les paroles, et on instruit plus parfaitement par l'exemple que par les discours.

Petr. Eliesens.

107. Exemplo justorum confirmatur fides, spes erigitur, nutritur charitas, deprimitur superbia, humilitas custoditur, augetur devotio, et bene operandi desiderium excitatur. *In proemio sup. Job, ante med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2. p. 918, col. 1, C, edit. Colonia 1618.*

L'exemple des justes affermit la foi, élève l'espérance, nourrit la charité, affaiblit l'orgueil, entretient l'humilité, augmente la dévotion et excite l'âme aux bonnes œuvres.

S. Petr. Dam.

108. Quanti sanguinis reus est, qui sub sacri habitus schemate talem se per susceptæ professionis incuriam exhibet, ut quærentes accedere, perverse vivendo disturbet ? *Lib. 6, Epist. 32 ad eremitas, post init. p. 103, col. 1, litt. B.*

Il est coupable d'un sang bien précieux, celui qui, sous l'ornement d'habits sacrés, montre une telle incurie pour la profession qui lui a été confiée, qu'il éloigne par l'exemple de la corruption de sa vie ceux qui voudront approcher.

Tertullian.

109. Nullum exemplum majus est eo, cujus exemplum est. *De Resurrect. c. 38, a med. p. 694, F, t. 3.*

La puissance de l'exemple égale celle de celui qui le donne.

Theodoret.

110. Nihil æque juvat, ut exemplum domesticum. *Sup. 2 Timoth. c. 1, post init. p. 134, col. 2, H, t. 2.*

Rien n'est avantageux comme un exemple domestique.

## SENTENTIE PAGANORUM.

Cato poeta.

111. Multorum discite exemplo, quæ facta sequaris,  
Quæ fugias : vita est nobis aliena magistræ. *Lib. 3 Distich. metr. 29*

Instruisez-vous par l'exemple d'un grand nombre sur ce que vous avez à faire ou à éviter, car la vie des autres est très-propre à nous éclairer.

Cicero.

112. Exemplum vitiosum est, si aut falsum est ut reprehendatur, aut si improbum ut non sit imitandum, aut majus aut minus quam res postulabit. *Lib. 2 de Arte Rhetor. ad Herenn. ante finem, t. 1.*

Un exemple est vicieux, s'il est faux et répréhensible, s'il est mauvais et indigne d'être imité, s'il excède en plus ou s'il est moindre que la chose ne le demande.

113. Dicimus multos ideo peccare et delinquere, quod a multis exempla sumant. *Ibid. lib. 4, post init.*

Cicero.

Nous déclarons que beaucoup pèchent et manquent à leur devoir parce qu'ils se modèlent sur la multitude.

114. Exemplo exemplum profecto indiget. *Tom. 2, syzygia 4 in dialogo Politici, ante med. p. 277, D.*

Plato.

Un exemple a certainement besoin d'un autre exemple.

115. Opus est aliquo exemplo, ad quod mores nostri se ipsi erigant : nisi enim ad regulam, prava non corriges. *Epist. 11, in calce, p. 540, tom. 2.*

Seneca.

Il est besoin d'un exemple vers lequel nos mœurs tendent à s'élever, car on ne peut corriger le mal qu'en la ramenant à la règle.

116. Mala exempla recidunt in auctores. *Epist. 81, circa med. p. 704, t. 2.*

Les mauvais exemples retombent sur leur auteur.

117. Instruenda est vita exemplis illustribus. *Epist. 83, ante med. p. 714, t. 2.*

Il faut former notre vie sur d'illustres modèles.

118. Cogita quantum nobis exempla bona prosint, et scies magnorum virorum non minus presentia esse utilem memoriam. *Epist. 102, in calce, p. 818, t. 2.*

Pensez combien les bons exemples nous sont utiles, et vous saurez que la mémoire des grands hommes nous est aussi utile que leur présence.

119. Ingentis animi est, aliena causa, seu exemplo, ad vitam reverti. *Epist. 104, ab init. p. 819, t. 2.*

C'est le propre d'un grand cœur de revenir à la vie à cause de l'exemple des autres.

120. Inter causas malorum nostrorum est, quod vivimus ad exemplum : nec ratione componimur, sed consuetudine abducimur. *Epist. 123, ante med. p. 883, t. 2.*

Une des sources de nos maux est de nous former sur l'exemple des autres, et, au lieu de nous garder par la raison, de nous laisser entraîner par la coutume.

## EXERCITIUM (EXERCICE).

## DEFINITIO.

Exercitatio est assiduus usus et consuetudo. *Lib. 1 de Arte Rhetor. ad Herenn. post init. col. 3, D, t. 1.*

Cicero.

L'exercice est l'usage assidu et l'habitude d'une chose.

## SENTENTIE PATRUM.

1. Bona est exercitatio : corporis enim virtus exercitatione augetur, sed inexcitata minuitur et labitur. *Lib. 2 de Cain et Abel, c. 6, post med. col. 947, A, t. 4.*

S. Ambrosius.

L'exercice est une bonne chose, car il augmente la vigueur du corps, qui sans l'exercice diminue et tombe.

S. Ambr.

2. Mens in virtutum se exerceat disciplinis, donec exercitii usu valeat. *Lib. 2 de Abraham, c. 10, post med. col. 1027, D, t. 4.*

Que l'âme s'exerce à la discipline des vertus jusqu'à ce qu'elle soit fortifiée par l'usage de cet exercice.

3. Cito fides inexercitata languescit, et crebris otiosa tentatur incommodis. *Pros.*

La foi sans exercice languit aussitôt, et dès qu'elle est oisive, elle est assaillie par de fréquentes et préjudiciables tentations.

4. Remissas excubias callidus insidiator irrumpit, assuetum autem bello virum externa fraus instruit, et gloriosæ provehit palma victoriæ: pax ergo fidei corruptelæ materia est. *Sup. Psal. 118, Sermon. 11, vers. 6, in med. col. 1513, D, t. 4.*

Un ennemi rusé fait irruption sur des sentinelles peu vigilantes, mais des pièges extérieurs protègent l'homme habitué à la guerre et lui procurent la palme d'une glorieuse victoire; la paix de la foi est donc une source de corruption.

S. Anselm.

5. Patientia vel quælibet virtus sine exercitio, quasi plumbea lancea est. *De Similitud. c. 184, in fine.*

La patience ou toute autre vertu sans exercice ressemble à une lance de plomb.

S. Aug.

6. Non inutiliter exercentur ingenia, si adhibeatur disceptatio moderata. *In Enchirid. c. 59, in fine, col. 122, C, t. 3.*

Les génies s'exercent utilement dans des discussions modérées.

7. Deus exercet bonos per malos. *Epist. 157, longe ante med. t. 2.*

Dieu se sert des méchants pour exercer les bons.

S. Bern.

8. Triforme exercitium electorum: 

}	Austeritas jejuniorum,
	Assiduitas lectionum,
	Instantia orationum. <i>In suis Sent. c. Triforme, f. 131, col. 1, C.</i>

Les exercices des élus revêtent trois formes: 

}	L'austérité des jeûnes,
	L'assiduité à la lecture,
	L'ardeur des prières.

9. Tolle otium, exere vires, move brachia, complosas explica manus, exercitare in aliquo: et statim senties sola te appetere quæ famem tollant, non fauces demulceant: reddet tibi saporis rebus exercitium, quos tulit inertia. *Pros.*

Faites cesser le repos, exercez vos forces, remuez vos bras, étendez vos mains pour les frapper, exercez-vous en quelque chose, et aussitôt vous sentirez que vous ne désirez plus les mets délicats qui flattent le gosier, mais ceux qui enlèvent la faim; l'exercice rendra la saveur aux choses auxquelles l'inertie l'avait enlevée.

10. Otium parit fastidium, exercitium famem: famem autem miro modo dulcia reddit, quæ fastidium facit insipida. *Epist. 1 ad Robertum nepotem suum, post med. f. 205, col. 2, D et E.*

Le repos engendre le dégoût, l'exercice produit la faim; la faim à son tour rend merveilleusement douces les choses que la répugnance rend insipides.

S. Bern.

11. Quanto spiritus corpore melior est, tanto spiritualis quam corporalis exercitatio fructuosior. *In Apolog. ad Gulielm. abbat. cap. Venerabili, post med. f. 306, col. 1, A.*

Autant l'esprit l'emporte sur le corps, autant les exercices spirituels sont plus fructueux que les corporels.

12. A spiritualibus exercitiis in corporalia nunquam longe vel in totum recedatur; sed facile ad ea posse redire animus assuescat, et cum illis se mutual, istis semper inhiareat. *De Vita solit. ante med. f. 317, col. 3, G.*

Il ne faut jamais s'éloigner ni longtemps ni tout à fait des exercices spirituels pour passer aux corporels; mais il faut accoutumer l'esprit à revenir des uns aux autres, afin qu'en quittant ceux-ci il s'attache toujours à ceux-là.

13. Voluntas facit usum, usus exercitium, exercitium vires in omni labore subministrat. *Ibid. ante med. f. 316, col. 3, I.*

La volonté conduit à l'habitude, l'habitude produit l'exercice, et l'exercice donne des forces pour toute espèce de travail.

14. Singulis horis sua distribue exercitia: cui spiritualia, spiritualia: cui corporalia, corporalia: in quibus sic exsolvat omne debitum spiritus Deo, corpus spiritui. *Ibid. ante med. f. 317, col. 1, B.*

Distribuez à chaque heure ses exercices, à celle-ci les spirituels, à celle-là les corporels, afin que l'esprit rende à Dieu tout ce qu'il lui doit et que le corps le rende à l'esprit.

15. Solent corporeæ exercitationis labores, S. Cyrill. Alex. bonarum actionum eximia decora comitari. *Hom. 20 de festis Paschal. post med. p. 230.*

Les travaux de l'exercice corporel accompagnent ordinairement les bonnes actions et leur donnent un état exquis.

16. Ex diuturna meditatione et exercitacione, vis et feritas perturbationum animi frangitur ac debilitatur. *Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib. 1 Parall. c. 70, f. 37, p. 1, A.*

Evagrius.

Les méditations et les exercices prolongés affaiblissent et détruisent la force et la férocité des troubles de l'âme.

17. Cuncta quæ per corpus exercentur, fracto corpore minora fiunt. *Tom. 1, Epist. 2 ad Nepotian. ab init. p. 11, B.*

S. Hier.

Les œuvres que le corps opère s'amoindrissent par la ruine du corps.

18. Solidum corpus est, molesque robusta membrorum, quem frequens usus agitaverit. *Tom. 4, Epist. 6 ad amicum, post med. p. 40, litt. B.*

Le corps qu'un exercice fréquent agit est ferme, et la masse de ses membres est solide.

19. Non in exercitiis spiritualibus consistit disciplinæ finis, sed per illa pervenitur ad finem. *Pros.*

Joan. Cass

Les exercices spirituels ne constituent pas la fin d'une règle, mais le moyen d'arriver à cette fin.

20. Incassum igitur hæc exercitia molietur, quisquis his velut summo bono contentus in-

Jean. Cass.

tionem sui cordis huc usque defixerit, et non ad capiendum finem, propter quæ appellenda sunt, omne studium virtutis extenderit, habens quidem disciplinæ illius instrumenta; finem vero, in quo omnis fructus consistit, ignorans. *Collat. 1 abbatis Moysis, c. 7, post med. p. 305.*

Il se livrera en pure perte à ces exercices, celui qui, voyant en eux le souverain bien qui le contente, borne là l'intention de son cœur, et n'étend pas tout l'effort de sa vertu à atteindre cette fin pour l'acquisition de laquelle ces exercices sont désirables et lui servent d'instrument, ignorant en quelque sorte la fin qui est tout le fruit de ces exercices.

21. Exercitia operum spiritualium necessaria esse censemus, quia sine ipsis ad charitatis fastigia mens non potest ascendere. *Ibid. c. 10, in med. p. 308.*

Notre sentiment est que la pratique des exercices spirituels est nécessaire, parce que sans cela l'âme ne saurait s'élever jusqu'à la perfection de la charité.

S. Jean. Chr.

22. Vires roborantur exercitatione frequenti. *Serm. de Genesi, circa med. col. 539, D, t. 1.*

Les forces s'accroissent par un exercice fréquent.

Jean. Saresb.

23. Exercitatio parit et alit quietis gratiam, quæ ob continuationem, et quodam inertia suæ marcore perimitur. *Lib. 1 de Nugis curial. c. 8, ante med. apud. Bibl. Patr. t. 15, col. 1, F, edit. Colonia 1622.*

L'exercice procure et entretient le bienfait du repos, que l'on perd par une oisiveté prolongée et par la nonchalance de son inertie.

Jean. Trith.

24. Exercitatio aspera planat, dura mollificat, indiscreta temperat, possessa quoque firmiter tenet. *Sup. prolog. Regule S. Bened. c. 2, circa med. p. 176, col. 2.*

L'exercice aplanit les aspérités, rend mou ce qui est dur, met de l'ordre à ce qui est confus, et attache plus fermement à ce que l'on a.

S. Leo 1.

25. Ad hoc nobis tradita sunt exercitia christiana, ut rescata omni illicita voluptate, in sanctas et spirituales delicias astuemus. *Pr.*

Les exercices chrétiens ont été donnés pour que, réprimant toute volupté illicite, nous ne soupçons qu'après les délices saintes et spirituelles.

26. Et cum nos oporteat semper studere virtutibus, quidam tamen dies sunt ad castigationem communis observantia consecrati, ut anima (quæ terrenis adhuc desideris implicatur, et curis sæculi impeditur) ex intervallo saltem ad divina respiret. *Serm. 4 de Jejun. septimi mensis, post med.*

Et quoique nous devions toujours nous appliquer à l'acquisition des vertus, il est pourtant des jours spécialement consacrés à la correction de ce qu'il y a de défectueux dans nos observances ordinaires, afin que l'âme, qui est toujours mêlée aux sollicitudes de la terre et embarrassée par les soins du siècle, puisse au moins par intervalles n'avoir d'autre sollicitude que les choses divines.

27. Cum christianus in spiritualibus exercetur, Deus propitiatur, culpa deletur, tentator

eliditur. *Sermone 4 de Jejun. decimi mensis, ante med.*

Un chrétien qui se livre aux exercices spirituels se rend Dieu propice, détruit ses fautes et écrase le tentateur.

28. Non omnibus eadem exercitorum ratio convenit: talia igitur assume exercitia, quæ captivi tuo congruant: non tam spectans quid, aut quantum aliis præsiterint, præsentique, quam quid aut quantum tu præstare possis. *In Canon. vitæ spirit. c. 23, in fine.*

Le même genre d'exercice ne convient point à tous; prenez donc ceux qui conviennent à votre aptitude, ne faisant point attention à ce que font ou à ce qu'ont fait les autres, mais bien à ce que vous devez et pouvez faire vous-même.

29. Vires et mentis et corporis, sine laboris exercitatione torpescunt. *In suo Octavio, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 3, p. 10, col. 1, C, edit. Colonia 1618.*

Sans l'exercice du travail les forces de l'âme et du corps s'enervent.

30. Omnia quæ de usu veniunt, non fatigant: virtus exercitio perseverat. *Serm. 28, post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Ce que l'on a l'habitude de faire ne fatigue pas; la force se soutient par l'exercice.

31. Exercitatio corporalis, quæ fit in aliquo opere, levamen præparat corpori. *Sup. 1 Timoth. c. 4, can. 8, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colonia 1618.*

L'exercice corporel qui accompagne une œuvre prépare un soulagement au corps.

32. Animi robor assidua exercitatione perficitur. *De Regno ad Arcadium imperat. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colonia 1618.*

La force de l'âme se perfectionne par des exercices assidus.

33. Corporalia exercitia discrete sunt agenda, nec omnibus æqualiter assumenda. *Lib. 1 de Imit. Christ. c. 19, sect. 4, t. 2.*

Les exercices corporels doivent être pris avec sagesse, et tout le monde ne peut pas les prendre également.

34. Necessè est cor in diversa rapi, et vitiis repente sordidari, quod interius ac devotis exercitiis non insistit. *De Exercit. c. 1, sect. 1, in calce, t. 2.*

Le cœur est entraîné malgré lui à diverses choses et souillé subitement de vices, parce qu'il ne s'attache point aux exercices intérieurs de la piété.

35. Habes exercitia tuæ conversationi congrua, quæ te instruant, renovent et accendant. *Ibid. c. 1, sect. 2.*

Ayez des exercices qui conviennent à votre genre de vie, qui vous instruisent, vous renouvellent, vous enflamment.

36. Religiosa exercitatio, angelicæ vitæ imitatio est. *Lib. 1 in Vita Barlaam et Josaphat, in med. prologi, p. 242, col. 1.*

Une vie réglée par les exercices religieux est une imitation de la vie des anges.

Lulov. Blos

Minut. Felix

S. Petr. Chr

S. Remigius

S. Symeonis epi c.

Thomas a Kempis.

In Vitis Pat

## SENTENTIA PAGANORUM.

## DEFINITIO.

37. Exercitatio corporis incommoda oculorum acumini est. *Sect. 31 Problem, quæst. 14, tom. 2.*

L'exercice du corps est incommode au premier regard.

38. Non est utilis exercitatio, nisi quæ operi simillima est illi ad quod exercet. *Lib. 4 Contr. circa med. proximi, p. 183, t. 1.*

Il n'est d'exercice utile que celui qui ressemble parfaitement à celui qu'on a pris pour modèle.

39. Solidissima pars est corporis, quam frequens usus agitavit : illi in quoque solidissimum est, quod exercuit. *Lib. 1 de divin. Provident. c. 4, ante finem, p. 386, t. 1.*

La partie du corps qu'un exercice fréquent agile est très-solide, et chacun rend solide tout ce qu'il exerce en lui.

40. Sunt exercitatione et faciles et breves, quæ corpus sine mora laxent et corpori pareant. *Epist. 13, post tuit. p. 348, t. 2.*

Il est des exercices courts et faciles, qui débarrassent immédiatement le corps et dépendent de lui.

41. Quidquid facies, cito redi a corpore ad animum, illum diebus ac noctibus exerce. *Lib. ante med. p. 349, t. 2.*

Quoi que ce soit que vous fassiez, revenez aussitôt du corps à l'esprit, et exercez-le nuit et le jour.

42. Non est quod existimes ullam ætatem aptiorum esse ad bonam mentem, quam que se multis experimentis, longa ac frequenti rerum patientia domuit et exercuit. *Epist. 38, in fine, p. 637, t. 2.*

Vous ne pouvez trouver un âge plus propre à former un bon esprit que celui qui a été exercé par beaucoup d'expérience, et qui s'est dompté par l'exercice d'une fréquente et longue patience.

43. Peritos luctandi usus exercet : opus est sapienti, agitatione virtutum. *Epist. 109, in fine, p. 837, t. 2.*

L'usage de la lutte exerce les plus habiles, et l'homme sage a besoin de l'exercice des vertus.

44. Magna exercitatio durandus est animus. *Epist. 82, a med. t. 2.*

Il faut affermir notre esprit par un grand exercice.

## EXILIUM (EXIL).

## ETYMOLOGIA.

Exilium dictum est, quasi extra solum : nam exul dicitur, qui extra solum est. *Lib. 3 Etymolog. c. 28, verbo Exilium, p. 62, col. 2.*

Le mot *exil* veut dire *hors du sol*, car on appelle exilé celui qui est hors de la patrie.

Exilium est patriæ invita relicto.

L'exil est l'abandon forcé de la patrie.

Collector.

## SENTENTIA PATRUM.

1. Ipso exilio claustra carceris duriora sunt. *Sup. Ps. 118, Sermon. 20, vers. 2, col. 1592, C, tom. 4.*

S. Amb.

La clôture d'une prison est plus dure même que l'exil.

2. Consideremus quantum nobis in hoc exilio lugendum sit. *De Spiritu et Anima, c. 49, sub finem, C, t. 3.*

S. Aug.

Considérons combien nous avons à verser de larmes dans cet exil.

3. Melius est a congregatione præsentis expelli ad tempus, quam a cœlesti regno perpetuo exulari. *Sermon. 26 ad fratres in cremo, in med. p. 945, B, t. 10.*

Il vaut mieux être chassé pour un temps de l'assemblée des hommes que d'être exilé pour toujours de la patrie des cieux.

4. Nescimus quo fine claudamur in hoc exilio. *Apud D. Antouin, part. 4, tit. 4, c. 2, § 4, in princ. f. 39, col. 3.*

Nous ne connaissons pas quel sera le terme de l'exil de cette vie.

5. Omnem extra modum habitationem, sapiens exilium reputat. *Lib. 2 de Consid. ad Eugen. pap. post med. f. 277, col. 4, L.*

S. Bern.

Le sage se croit exilé partout où il habite contre sa coutume.

6. Hic ipse locus, quem tu exilium vocas, incolentibus patria est. *Lib. 2 de Consolat. philosoph. prosa 4, circa med.*

Riccius.

Ce lieu même que vous appelez exil, pour ceux qui l'habitent est une patrie.

7. Mundus carcer est, atque exilium electorum. *Super Epist. ad Ephes. c. 2, art. 2, in fine, f. 80, A.*

Dionysius Carthus.

Le monde est la prison et l'exil des élus.

8. Amissa cœlesti patriâ repulsus homo delectatur exilio, et tamen cogitare dissimulat quam grave sit. *Lib. 11 Moral. c. 26, col. 400, A, t. 1.*

S. Greg. Mag.

L'homme, repoussé de la patrie céleste qu'il a perdue, se plaît dans cette terre d'exil, et pourtant il feint de ne pas penser combien cet exil est dur.

9. Quanto magis æterna cognoscimus, tanto magis esse nos in hujus exilii miseria dolemus. *Hom. 10 sup. Ezech. circa finem, col. 169, litt. B.*

Plus la connaissance des choses éternelles est grande, plus nous nous plaignons des misères de l'exil d'ici-has.

S. Greg. Mag.

10. Quis monachorum exul patria, non exul est mundi? Non opus est auctoritate publica, et rescripti impendiis. *Tom. 2, Epist. 16 ad Theophil. ante fin. p. 186, D.*

Quel moine exilé de sa patrie n'est point en même temps exilé de ce monde? Il n'est pas nécessaire que l'autorité publique intervienne, ni qu'on fasse les frais d'un édit.

Hugo  
à S. Victore.

11. Omnis mundus philosophantibus exilium est. *Lib. 3 Didasc. c. 20, in princ. p. 16, E, tom. 3.*

Pour les philosophes le monde entier est un exil.

12. Delicatus ille est adhuc, cui patria dulcis est: fortis autem, cui omne solum patria est: perfectus vero, cui mundus totus exilium est. Ille mundo amorem fixit, iste sparsit, hic extinxit. *Ibid. in med. p. 16, F.*

Il est encore faible celui à qui la patrie est chère, mais pour l'homme fort tout pays est une patrie; pour le parfait la terre entière est un exil. L'un a fixé son amour au monde, l'autre l'a répandu partout, le troisième l'a entièrement éteint.

Hugo card

13. Sancti sunt in mundo, quasi in exilio. *Sup. Psal. 64, f. 161, col. 4, t. 2.*

Les saints sont dans ce monde comme dans un exil.

S. Joan. Chr.

14. Si patria quis expulsus sit, ab omnibus miserabilis judicatur. *Hom. 23 super Epist. ad Hebr. in princ. Moral. col. 1804, B, t. 4.*

Tout le monde regarde comme malheureux celui qui est chassé de sa patrie.

Joan. Trith.

15. Minus patriam suam amare convincitur, quisquis pulchritudine exilii delectatur. *De Vauis, et Miser. hum. vitæ, c. 1, sub finem, p. 789, col. 2.*

Il est convaincu de peu d'amour pour sa patrie, celui qui se réjouit de la beauté de l'exil.

Laet. Firm.

16. Nemo dubitat, quin timidi et imbecilli sit animi, aut exilium metere, aut carcerem: quæ quisquis non exhorret, fortissimus judicabitur. *Lib. 6 de div. Inst. c. 17. ab init. p. 267.*

Personne ne doute que celui qui craint l'exil et la prison n'ait un esprit timide et faible; on regarde au contraire comme courageux celui qui n'en a aucune horreur.

17. Nemo justus potest esse, qui exilium timet. *Ibid. in fine.*

Personne ne peut être juste, s'il craint l'exil.

18. Virtus pro fide, pro justitia, nec exilium metuit. *In Epitome, cap. Dicam, circa med. p. 406.*

La vertu ne craint l'exil ni pour la foi ni pour la justice.

Petr. Cellens.

19. Exilium reputat patriam, cui omne solum patria est. *Lib. 1, Epist. 10 ad Thomam Cantuariens. archiepisc. in fine, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 348, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Celui pour qui tout pays est une patrie regarde l'exil comme sa patrie.

20. Ubi major et amplior voluptas corporum, ibi verum est exilium animarum. *Ibid. lib. 4, Epist. 10, in princ. p. 376, col. 2, F.*

Là où la volupté des corps est plus grande et plus abondante, là aussi se trouve le véritable exil de l'âme.

Philo Jud.

21. Legislatores secundam ab extrema capitali poena atrocissimum criminum convictis statuerunt exilium. *Pros.*

Les législateurs ont établi l'exil comme la seconde peine après la peine capitale due à ceux qui sont convaincus de crimes atroces.

22. Profecto non secundam, quantum equidem vere judicare possum, sed aliquanto graviozem.

Or, autant que je puis en juger, ce n'est pas la seconde peine, mais c'est la peine la plus grave.

23. Siquidem mors calamitatum finis est, exilium vero non finis, sed novorum malorum initium, dum evitata a sensu carente, innumere mortes sentiuntur. *Lib. de Abraham, ante med. p. 408, t. 1.*

Car si la mort est la fin de tous les maux, l'exil est le commencement de nouveaux maux, et tandis qu'on évite une mort dont on n'aurait point senti le coup, on ressent les coups de mille morts.

Robertus  
Bellarm. n.

24. Supplicium ingens, ac plane omnium gravissimum est exilium. *Conc. 3 de Cruciatib. geheue, part. 1, circa med.*

L'exil est un grand supplice, et certainement le plus grand de tous.

Salvianus.

25. Sunt qui exilia petunt, ne supplicia sustineant. *Lib. 1 de Gubern. Dei, ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 343, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

Il en est qui vont en exil pour éviter les supplices.

26. Miserti exulum non sumus, ecce ipsi exules sumus. *Ibid. post med. p. 345, col. 1, B.*

Nous n'avons pas pitié des exilés, et nous sommes exilés nous-mêmes.

27. Hoc novum exilii genus atque tormentum est, scilicet in exilium anima ipsa mittitur, ubi facultatibus suis spiritus abdicatur. *Ibid. lib. 2 ad Eccles. catholic. in fine, p. 372, col. 2, E.*

Ceci est un nouveau genre d'exil et un tourment, lorsque l'âme elle-même est envoyée en exil, quand l'esprit est dépourvu de ses facultés.

Thalassius.

28. Voluptatis amor multa laboris assiduitate in exilium mittitur. *Hecatond. 3, sent. 10, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 274, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

L'amour de la volupté est envoyé en exil par une grande assiduité au travail.

29. Exilii proficientis poena, magis ex amore crescit. *Lib. 2 de Imitatione Christi, c. 12, sect. 7.*

Thomas  
à Kempis.

L'amour accroît la peine de celui qui part pour l'exil.



## SENTENTIA PAGANORUM.

Cicero. 30. Exilium non supplicium est justis, sed per fugium portusque supplicii. *Orat. 12 pro Cæcilia, ante fin. num. 100, t. 2.*

L'exil n'est pas un supplice pour le juste, mais c'est un refuge et un port assuré contre le supplice.

31. Vir justus exilium non timet : sed exilium ibi esse putat, ubi virtuti non sit locus, mortem naturæ finem esse, non penam. *Orat. 38 pro Milone, circa fin. num. 100, t. 2.*

L'homme juste ne craint point l'exil ; mais il pense que l'exil se trouvera là où il n'y a point de place pour la vertu, et que la mort de la nature est une fin et non une peine.

32. Exilium scelerum est pœna. *De Parad. c. 5, post med. t. 4.*

L'exil est la peine des scélérats.

33. Omnes scelerati atque impii quos leges exilio affici volunt, exules sunt, etiamsi solum non mutarunt. *Ibid.*

Tous les scélérats et les impies que les lois veulent que l'on condamne à l'exil sont exilés, quoiqu'ils n'aient point changé de sol.

34. An cum omnes leges te exulem esse jubeant, non eris te exul ? *Ibid.*

Eh quoi ! quand toutes les lois vous condamnent à l'exil, n'êtes-vous pas exilé ?

35. Quomodo tot legibus in exilium ejectus, nomen exulis non perhorrescis ? *Ibid. in fine.*

Comment se fait-il que, rejeté en exil par tant de lois, vous n'avez pas en horreur le nom même d'exilé ?

36. Exilium terribile illis est, quibus quasi circumscriptus est habitandi locus : non his qui omnem orbem terrarum unam urbem esse ducunt. *De Parad. c. 3, post med. t. 4.*

L'exil est terrible pour ceux dont on a comme circonscrit le lieu d'habitation, mais non pour ceux qui pensent que l'univers tout entier est comme une seule ville.

37. Nemo justus esse potest, qui exilium timet. *Lib. 2 Offic. ante med. t. 4.*

Personne ne peut être juste s'il craint l'exil.

38. Exuli ubi nusquam domus est, sine sepulchro est tanquam mortuus. *In suis Sentent. sent. 111.*

Un exilé qui n'a point de maison ressemble à un mort qui n'a point de tombeau.

39. Se denegare patriæ, exilium est pati. *Ibid. sent. 115.*

Dénier la patrie, c'est souffrir l'exil.

Seneca. 40. Exilium loci commutatio est, hanc sequuntur incommoda, paupertas, ignominia, contemptus. *De Consolat. ad Helviam, c. 6, in principio, p. 628, D, t. 2.*

L'exil est le changement de lieu qu'accompagnent les incommodités, la pauvreté, l'ignominie et le mépris.

41. Carere patria, intolerabile est. *Ibid.*

N'avoir pas de patrie est intolérable.

42. Nullum invenies exilium, in quo non aliquis animi causa moretur. *Ibid. ante med. p. 628, D, t. 2.*

Vous ne trouverez pas d'exil où, pour le bien de son âme, quelqu'un ne consente à rester.

43. Nullum angustus est locus, qui virtutum turbam capit : nullum exilium grave, in quo licet cum hoc ire comitatu. *Prose.*

Aucun lieu n'est étroit quand il renferme la foule des vertus ; il n'est pas d'exil si pénible dans lequel on ne puisse aller avec ce cortège.

44. Viro sapienti videtur se magis in exilium ire, qui sine illo comitatu rediturus esset, quam illum in exilio relinquere. *Ibid. p. 632, t. 1.*

Il semble à un homme sage qu'il aimerait mieux encore aller en exil, s'il devait le quitter sans ce cortège, que de le laisser en exil.

45. Nullum tam inops exilium est, quod non alendo homini abunde fertile sit, cum naturæ satis est, etiam parum. *Ibid. c. 11, p. 635.*

Il n'est pas d'exil si pauvre qui ne soit assez fertile pour fournir abondamment à la nourriture de l'homme, car même peu suffit à la nature.

46. Animus est, qui divites facit, hic in exilio sequitur, et in sollicitudinibus asperrimis, cum quantum satis est sustinendo corpori invenit : ipse bonis suis abundat et fruitur. *Ibid. post med. p. 636.*

C'est l'esprit qui fait la richesse de l'homme, et l'esprit l'accompagne dans l'exil et dans les solitudes les plus rudes, où il trouve toujours assez pour soutenir le corps, pendant que lui jouit et abonde de ses propres biens.

47. Qui in exilium mittitur, si sapiens, peregrinatur : si stultus, exulat. *De Remed. fort. tutor. ante med. p. 283, edit. Basileæ 1537.*

Celui qui est envoyé en exil, s'il est sage, regarde son exil comme une promenade ; s'il est insensé, il est vraiment exilé.

48. Quid damnatione, quid exilio miserius ? *Valer. Max. Lib. 2 Dictorum memorabil. c. 5, in med. p. 99.*

Y a-t-il rien de plus misérable que la damnation et l'exil ?

## EXPECTARE (ATTENDRE).

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Salutare tuum expectabo, Domine. *Gen. 49, v. 18.*

Seigneur, j'attendrai votre salut.

2. Quis det, ut quod expecto, tribuat mihi Deus ? *Job 6, v. 8.*

Qui me donnera que Dieu m'accorde ce que j'attends ?

3. Expecto, donec veniat immutatio mea. *Ibid.* 14, v. 14.

J'attends que mon changement vienne.

4. Expectabam bona, et venerunt mihi mala : præsistolabar lucem, et eruperunt tenebræ. *ib.* 30, v. 26.

J'espérais le bonheur, et les maux sont venus; j'attendais la lumière, et les ténèbres m'ont enveloppé.

5. Expecta Dominum, viriliter age, et confortetur cor tuum, et sustine Dominum. *Ps.* 26, *in fin.*

Attendez le Seigneur, affermissez-vous; fortifiez votre cœur, attendez le Seigneur.

6. Expecta Dominum, et custodi viam ejus, et exallabit te. *Ps.* 36, v. 36.

Attendez le Seigneur et gardez ses voies, et il vous exaltera.

7. Expectans expectavi Dominum, et intendit mihi. *Ps.* 39, v. 1.

J'attends, j'attends le Seigneur; si s'est abaissé vers moi.

8. Expectabo nomen tuum, quoniam bonum est in conspectu sanctorum tuorum. *Ps.* 51, *in calce.*

J'attendrai votre puissance; elle n'est que miséricorde en faveur de vos élus.

9. Expectabam salutare tuum, Domine. *Ps.* 118, v. 166.

J'attendrai votre salut, ô Seigneur!

10. Ne dicas : Reddam malum; expecta Dominum, et liberabit te. *Prov.* 20, v. 22.

Ne dis point : Je me vengerai; attends le Seigneur, et il te délivrera.

11. Humiliate Deo, et expecta manus ejus. *Eccli.* 13, v. 9.

Humilie-toi devant Dieu, et attends son bras.

12. Expectabo Dominum, et præsistolabor eum. *Is.* 8, v. 17.

J'attendrai le Seigneur, et mon espoir sera en lui.

13. Expectat Dominus, ut misereatur vestri : beati omnes, qui expectant eum. *Ibid.* 30, v. 18.

Le Seigneur vous attend pour vous faire miséricorde; heureux ceux qui espèrent en lui.

14. Domine, miserere nostri, te enim expectavimus. *Ibid.* 33, v. 2.

Seigneur, ayez pitié de nous, car nous vous avons attendu.

15. Non expectabunt, qui descendunt in lacum, veritatem tuam. *Ibid.* 38, v. 18.

Ceux qui descendent dans le lac ne publieront pas votre vérité.

16. Oculus non vidit, Deus, absque te, quæ præparasti expectantibus te. *Ibid.* 64, v. 4.

Aucun œil n'a vu, excepté vous, Seigneur, ce que vous avez préparé pour ceux qui vous attendent.

17. Expectavimus pacem, et non erat bonum : tempus medelæ, et ecce formido. *Jer.* 8, v. 15.

Nous avons attendu la paix, et nul bien n'est venu; la guérison, et voilà l'épouvante.

18. Pars mea Dominus, dixit anima mea; propterea expectabo eum. *Thren.* 3, v. 24.

Le Seigneur est ma part, a dit mon âme; c'est pour quoi je l'attendrai.

19. Beatus, qui expectat, et pervenit usque ad dies mille trecentos trigenta quinque. *Dan.* 12, v. 12.

Bienheureux celui qui attend et qui parvient jusqu'à mille trois cent trente-cinq jours.

20. Dies multos expectabis me; sed et ego expectabo te. *Osee* 3, v. 3.

Vous m'attendrez durant de longs jours, et je vous attendrai moi-même.

21. Non mentietur, si moram fecerit; expectat illum, quia veniens veniet, et non tardabit. *Habac.* 2, v. 3.

Il ne trompera pas vos espérances, s'il tarde à paraître; attendez-le, il viendra, et il ne tardera pas.

22. Non sicut in aliis nationibus Dominus patienter expectat, ut eas, cum judicii dies advenierit, in plenitudine peccatorum puniat. *2 Mach.* 6, v. 14.

Le Seigneur n'agit pas envers vous comme envers les autres nations, qu'il souffre avec patience, afin de les punir dans la plénitude de leurs péchés lorsque le jour du jugement sera venu.

23. Tu es, qui venturus es, an alium expectamus? *Luc.* 7, v. 19.

Etes-vous celui qui doit venir, ou si nous devons en attendre un autre?

24. Si quod non videmus, speramus, per patientiam expectamus. *Rom.* 8, v. 25.

Si nous espérons ce que nous ne voyons pas encore, nous l'attendons par la patience.

25. Nos spiritu ex fide, spem justitiæ expectamus. *Galat.* 5, v. 5.

C'est par l'esprit et en vertu de la foi que nous espérons recevoir la justice.

26. Sobrie et juste et pie vivamus in hoc sæculo, expectantes beatam spem. *Tit.* 2, v. 12.

Vivons dans ce siècle sobrement, avec justice et piété, attendant la félicité que nous espérons.

## EXPEDIT

(IL IMPORTE, IL EST AVANTAGEUX).

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Nolite pugnare contra Dominum, Deum patrum vestrorum, quia non vobis expedit. *2 Par.* 13, v. 12.

Gardez-vous de combattre contre le Seigneur, le Dieu de vos pères, car cela ne vous est pas avantageux.

2. Expedit mihi mori magis, quam vivere. *Tob. 3, v. 6.*

Il m'est plus avantageux de mourir que de vivre.

3. Optime nosti, quod non expedit regno tuo, ut insolescat populus per licentiam. *Esth. 3, v. 8.*

Vous savez très-bien qu'il importe à votre royaume que le peuple ne devienne pas insolent à la faveur de la licence.

4. Loqueris quod tibi non expedit. *Job 15, v. 3.*

Vous parlez d'une manière qui vous est désavantageuse.

5. Expedit magis ursæ occurrere raptis fœtibus, quam fatuo confidenti in stultitia sua. *Prov. 17, v. 12.*

Il vaut mieux rencontrer une ourse à qui on a ravi ses petits qu'un insensé se confiant dans sa folie.

6. Non omnia omnibus expediunt, et non omni animæ omne genus placet. *Eccl. 37, v. 31.*

Tout ne convient pas à tous, et tous ne se complaisent pas aux mêmes choses.

7. Expedit tibi ut pereat unum membrorum tuorum, quam totum corpus, etc. *Matth. 5, v. 30.*

Il vaut mieux pour vous voir périr un de vos membres que tout votre corps.

8. Expedit vobis ut unus moriatur homo pro populo, et non tota gens pereat. *Joan. 11, v. 50.*

Il est bon qu'un homme meure pour le peuple, et non pas que toute la nation périsse.

9. Expedit vobis ut ego vadam, etc. *Ibid. 16, v. 7.*

Il vous importe que je m'en aille.

10. Omnia mihi licent, sed non omnia expediunt. *1 Cor. 10, v. 22.*

Tout m'est permis, mais tout n'est pas avantageux.

3. Qui tribulant me, exultabunt, si motus fuero. *Ps. 12, v. 5.*

Mes oppresseurs triompheront, si je suis ébranlé.

4. Propter hoc lætatum est cor meum, et exultavit lingua mea. *Ps. 15, v. 9.*

C'est pourquoi mon cœur s'est rempli de joie, et ma bouche a chanté vos louanges.

5. Exultavit ut gigas, ad currendam viam; a summo celo egresso ejus. *Ps. 18, v. 6.*

Il s'élança comme un géant dans sa carrière; il part des extrémités du ciel.

6. Domine, in virtute tua lætabitur rex, et super salutarem tuam exultabit vehementer. *Ps. 20, v. 1.*

Seigneur, le roi triomphera dans votre force; il tressaillera d'allégresse dans le salut qui vient de vous.

7. Lætaminus in Domino, et exultate, justus. *Ps. 31, in calce.*

Justes, réjouissez-vous dans le Seigneur, et tressailliez d'allégresse.

8. Anima mea exultabit in Domino, et delectabitur super salutari suo. *Ps. 34, v. 10.*

Mon âme tressaillera dans le Seigneur, elle se réjouira dans son salut.

9. Auditui meo dabis gaudium et lætationem, et exultabunt ossa humiliata. *Ps. 50, v. 9.*

Vous ferez retentir à mon oreille la joie et l'allégresse, et mes os brisés tressailliront.

10. Justi epulentur, et exultent in conspectu Dei, et delectentur in lætatione. *Ps. 67, v. 3.*

Que les justes se rassasient de la présence du Seigneur, qu'ils tressaillent de joie et qu'ils s'abreuvent de délices.

11. Exultate Deo adjutori nostro. *Ps. 80, v. 1.*

Célébrez le Dieu notre appui.

12. Delectasti me, Domine, in factura tua; et in operibus manuum tuarum exultabo. *Ps. 91, v. 4.*

Vous m'avez comblé de joie, Seigneur, par la vue de vos merveilles, et je tressaillerais d'allégresse par la contemplation des ouvrages de vos mains.

13. Hæc dies, quam fecit Dominus; exultemus et lætemur in ea. *Ps. 117, v. 22.*

C'est ici le jour que le Seigneur a fait; réjouissons-nous en lui et tressaillons d'allégresse.

14. Lætantur, cum male fecerint, et exultant in rebus pessimis. *Prov. 2, v. 14.*

Ils se réjouissent après avoir fait le mal, ils tressaillent de joie dans l'iniquité.

15. Exultat gaudio pater justus; qui sapientem genuit, lætabitur in eo. *Ibid. 23, v. 24.*

Le père du juste se réjouit, la mère du sage tressaille de joie.

16. Gaudeat pater tuus et mater tua, et exultet qui genuit te. *V. 25.*

Que ton père se réjouisse, et que ta mère tressaille de joie.

17. Cum ceciderit inimicus tuus, ne gaudeas, et in ruina ejus non exultet cor tuum, etc. *Ibid. 24, v. 17.*

Quand ton ennemi sera tombé, ne te réjouis point; que ton cœur ne tressaille pas de joie à l'aspect de sa ruine.

## EXULTARE

(SE RÉJOUIR, ÊTRE TRANSPORTÉ DE JOIE).

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Salva nos, Deus Salvator noster, et congrega nos, et erue de gentibus, ut confiteamur nomini sancto tuo, et exultemus in carminibus. *1 Par. 16, v. 33.*

Savez-vous, ô Dieu notre Sauveur; rassemblez-nous et retirez-nous du milieu des nations, afin que nous rendions gloire à votre saint nom et que nous témoignions notre joie par nos hymnes.

2. Servite Domino in timore, et exultate ei cum tremore. *Ps. 2, v. 11.*

Servez le Seigneur avec crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement.

18. Qui exultant in malis, consenescent in malo. *Eccli.* 11, v. 16.

Ceux qui se glorifient dans le mal vieillissent dans le mal.

19. Exulta et lauda habitatio, Sion, quia magnus in medio tui Sanctus Israel. *Is.* 12, in fine.

O Sion, tressaille de joie, chante des cantiques de louange; le Très-Haut, le Saint d'Israël habite au milieu de toi.

20. Clamoris plena, urbs frequens, civitas exultans. *Ibid.* 22, v. 2.

Ville de bruit, ville de tumulte et de joie.

21. Laudate, cœli, et exulta, terra, quia consolatus est Dominus populum suum. *Ibid.* 49, v. 13.

Cieux, célébrez le Seigneur; terre, tressaille de joie: le Seigneur a consolé son peuple.

22. Gaudens gaudebo in Domino, et exultabit anima mea in Deo meo. *Ibid.* 61, v. 10.

Je me réjouirai dans le Seigneur; mon âme tressaillera d'allégresse.

23. Ego autem in Domino gaudebo, et exultabo in Deo Jesu meo. *Habac.* 3, v. 18.

Pour moi, je me réjouirai dans le Seigneur, je tressaillerais d'allégresse en Jésus-Christ mon Dieu.

24. Lauda, filia Sion; jubila, Israel; lætare et exulta in omni corde, filia Jerusalem: avertit inimicos tuos Dominus in medio tui. *Sophon.* 3, v. 14.

Fille de Sion, fais entendre des hymnes de louange; Israël, pousse des cris de joie; réjouis-toi de tout ton cœur, fille de Jérusalem: le Seigneur a dissipé tes ennemis, il est au milieu de toi.

25. Exultavit spiritus meus in Deo salutari meo. *Luc.* 1, v. 47.

Mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur.

## EXULTATIO

(JOIE, TRANSPORT DE JOIE).

### SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Post lacrymationem et fletum, exultationem infundis. *Tob.* 3, v. 22.

Après les gémissements et les larmes, vous répandez la joie.

2. Psalterium nostrum humiliatum est, et hymnus conticuit, et exultatio nostra dissoluta est. *4 Esdr.* 10, v. 22.

Notre lyre a été humiliée, nos chants ont cessé, notre joie est brisée.

3. In voce exultationis et confessionis, sonus epulantis. *Ps.* 41, v. 5.

Au milieu des chants d'allégresse et des cris de joie, retentissent aux cris de ceux qui sont dans un grand festin.

4. Omnes gentes, plaudite manibus, jubilate Deo in voce exultationis. *Ps.* 46, v. 1.

Peuples, applaudissez tous, faites éclater votre joie devant Dieu par vos transports.

5. Pinguescent speciosa deserti, et exultatione colles accingentur. *Ps.* 64, v. 13.

Le désert s'embellit de fécondité, les collines se revêtent de joie.

6. Jubilate Deo, omnis terra: introite inconspicte ejus in exultatione. *Ps.* 99, v. 1-2.

Chantez Dieu avec joie, vous tous habitants de la terre; entrez devant lui avec allégresse.

7. Eduxit populum suum in exultatione, et electos suos in lætitia. *Ps.* 104, v. 42.

Il fit sortir son peuple de l'Égypte avec des transports de joie, et ses élus au milieu de l'allégresse.

8. Vox exultationis et salutis in tabernaculis justorum. *Ps.* 117, v. 15.

Des cris de joie et de victoire retentissent sous la tente des justes.

9. Testimonia tua, exultatio cordis mei sunt. *Ps.* 118, v. 111.

Vos commandements sont la joie de mon cœur.

10. Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent. *Ps.* 125, v. 6.

Ceux qui sèment dans les larmes moissonnent dans la joie.

11. Sacerdotes ejus induam salutari, et sancti ejus exultatione exultabunt. *Ps.* 131, v. 17.

Je revêtirai ses prêtres de salut, et ses saints seront ravis d'allégresse.

12. Exultatio juvenum, fortitudo eorum. *Prov.* 20, v. 29.

La force des jeunes gens est leur gloire.

13. In exultatione justorum, multa gloria est. *Ibid.* 28, v. 12.

Il y a une grande gloire dans le triomphe des justes.

14. Exultatio viri, est longævitas. *Eccli.* 30, v. 23.

La joie de l'homme est la longueur de ses jours.

15. Ecce servi mei laudabunt, præ exultatione cordis; et vos clamabitis, præ dolore cordis. *Is.* 65, v. 14.

Mes serviteurs feront entendre des hymnes de louange dans le ravissement de leur esprit, et vous crierez dans la douleur du cœur.

16. Amputabitur exultatio multitudinis ejus, et gaudium ejus erit in luctum. *Bar.* 4, v. 34.

Les cris de joie de la multitude seront étonnés, et sa joie sera changée en douleur.

17. Exultatio eorum, sicut ejus, qui devorat pauperem in abscondito. *Habac.* 3, v. 14.

Leur joie était semblable à l'allégresse de celui qui dévore le pauvre en secret.

18. Nunc exultatis in superbis vestris: omnis exultatio talis maligna est. *Jac.* 4, v. 16.

Vous vous élevez maintenant dans votre orgueil; toute cette présomption est mauvaise.

## F

## FABULA (FABLE).

## DEFINITIO.

lector. Fabula est res ad utilitatem sive delectationem hominum conficta.

La fable est une fiction inventée pour instruire ou pour divertir les hommes.

## SENTENTIA PATRUM.

Aug. 1. Meliores sunt fabulæ, quam disputationes. *Lib. 3 Confess. c. 6, ante fin. p. 61, A, tom. 1.*

Les fables sont meilleures que les disputes.

2. Poetarum fabulas ad voluptatem excogitatas animarum, grammatici ad aliquam utilitatem referre conantur. *De Catechiz. rudibus, c. 6, post med. t. 4.*

Les grammairiens s'efforcent d'attacher quelque utilité aux fables des poètes, inventées pour récréer les esprits.

3. Scalpi aures meas falsis fabellis, quo prurirent ardentius. *Lib. 1 Confess. c. 10, in med. tom. 1.*

J'ai chatouillé mes oreilles de fausses fables pour augmenter l'ardeur de leur curiosité.

4. Non impiæ fabulæ, quibus vanorum plena sunt carmina poetarum, ullo modo consonant nostræ libertati. *Epist. 131, post init. tom. 1.*

Les fables impies dont sont remplis les livres de nos vains poètes ne s'accordent nullement avec notre franchise.

5. Antiquitas recepit fabulas, nonnunquam incondite fictas. *Lib. 22 de Civitate Dei, c. 2, circa init. t. 5.*

L'antiquité a reçu des fables faites quelquefois d'une manière désordonnée.

6. Fabulæ animas in qualibet corporis ætate pueriles, varia quadam delectatione sollicitant. *Lib. 12 contra Faust. c. 27, post init. t. 6.*

Les fables trouvent dans tous les âges des âmes puériles qu'elles attirent par ce passe-temps varié.

7. Habent pagani quædam fabulosa signimenta, sed esse illas fabulas norunt. *Ibid. lib. 20, c. 9, post init.*

Les païens ont aussi leurs fictions fabuleuses, mais ils savent que ce ne sont que des fables.

8. Qui fidei lacte non tenentur, facile ad sa-

crilegas fabulas, promissione scientiæ ducuntur. *Tract. 98 super Joan. in med. t. 9.*

Ceux que ne retient point le lait de la foi se laissent entraîner facilement, sous prétexte de science, vers des fables sacrilèges.

9. Turpissimum est nescire tempus nisi frivolis ac fabulosis narrationibus detinere. *In Speculo discipl. part. 1, c. 28, a med. p. 549, col. 2, B, t. 7, part. 4.*

S. Donat.

Il est excessivement honteux de ne savoir employer le temps qu'à lire des narrations frivoles et fabuleuses.

10. Nemo inanibus fabulis decipiatur. *In Libro Acorato, circa med. p. 547, edit. Paris. 1544.*

S. Epiphon.

Que personne ne se laisse tromper par de vaines fables.

11. Quis mihi reddet hunc diem, quem in vanis fabulis perdiidi? *Hom. 9 ad monachos, in fine, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colton. 1618.*

S. Eus. Enchirid.

Qui me rendra ce jour que j'ai perdu à la lecture de vaines fables?

12. Omnia apud philosophos gentiles sunt nugæ, fabulæ, scena et hypocrisis. *Hom. 17 ad populum Antioch. a med. col. 157, A, t. 5.*

S. Joan. Chr.

Chez les philosophes païens, tout est amusements, fables, représentations théâtrales et hypocrisie.

13. Fabula quædam est et somnium, vita. *Ibid. Hom. 53, post med. col. 374, A.*

La vie est comme une fable et un songe.

14. Scias non modicam esse temporis illius jacturam, quod in fabulis expendisti. *Tract. de Inst. episcop. post med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 943, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Petr. Floren.

Sachez qu'elle n'est pas petite la perte du temps que vous avez employé à des fables.

15. Fabula puerorum studium atque disciplina est. *De Provident. sect. 1, post init. apud Biblioth. Patr. t. 12, part. 1, p. 70, col. 1, edit. Colon. 1618.*

S. Synodus  
episc.

La fable est l'étude et l'enseignement des enfants.

## FACERE DEI

(FAIRE, ACTION DE DIEU).

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. In die, qua creavit Deus hominem, ad similitudinem Dei fecit illum. *Gen. 3, v. 1.*

Au jour que Dieu créa l'homme, il le fit à sa ressemblance.

2. Delebo hominem, quem creavi, a facie terræ, ab homine usque ad animantia, a reptili usque ad volucres cœli : pœnitet enim me fecisse eos. *Ibid.* 6, v. 7.

J'exterminerai de la face de la terre l'homme que j'ai créé, depuis l'homme jusqu'aux animaux, depuis le reptile jusqu'aux oiseaux du ciel; car je me repens de les avoir faits.

3. Hæcine reddis Domino, popule stulte et insipiens? Numquid non ipse est pater tuus, qui possedit te, et fecit, et creavit te? *Deut.* 32, v. 6.

C'est donc là ce que tu rends au Seigneur, peuple fou et stupide? N'est-ce pas lui qui est ton père, qui t'a possédé, qui t'a fait et qui t'a créé?

4. Tibi serviat omnis creatura tua, quia dixisti, et facta sunt; et non est, qui resistat voci tuæ. *Judith* 16, v. 17.

Que toute créature vous obéisse, car vous avez parlé, et tout a été fait, et nul ne résiste à votre voix.

5. Omnia quæcumque voluit, Dominus fecit in cœlo et in terra. *Ps.* 134, v. 6.

Le Seigneur a fait tout ce qu'il a voulu dans le ciel et sur la terre.

6. Ipse dixit, et facta sunt; ipse mandavit, et creata sunt. *Ps.* 148, v. 5.

Il a parlé, et tout a été fait; il a ordonné, et tout a été créé.

7. Didici, quod omnia opera, quæ fecit Deus, perseverent in perpetuum. *Pros. Eccles.* 3, v. 14.

J'ai reconnu que toutes les œuvres que Dieu a faites demeurent à jamais.

8. Non possumus eis quidquam addere nec auferre, quæ fecit, ut timeatur. *V.* 14.

Nous ne pouvons rien ajouter, rien retrancher à tout ce que Dieu a fait pour être craint.

9. Quod factum est, ipsum permanet; quæ futura sunt, jam fuerunt, et Deus instaurat quod abiit. *V.* 15.

Ce qui a été fait demeure, ce qui sera a déjà été, et Dieu renouvelle ce qui est passé.

10. Deus mortem non fecit, nec letatur in perditione vivorum. *Pros. Sap.* 1, v. 13.

Dieu n'a point fait la mort, et il ne se réjouit pas de la perte des vivants.

11. Creavit enim ut essent omnia, et sanabiles fecit nationes orbis terrarum. *V.* 14.

Car il a créé afin que tout soit, et il a fait toutes les nations de la terre guérissables.

12. Deus creavit hominem inexterminabilem, et ad imaginem similitudinis suæ fecit illum. *Sap.* 2, v. 23.

Dieu a créé l'homme immortel, et il l'a fait à l'image de sa ressemblance.

13. Deus creavit de terra hominem, et secundum imaginem suam fecit illum. *Eccli.* 17, v. 1.

Dieu a créé l'homme d'un peu de terre, et il l'a fait à son image.

14. Cantate Domino, quoniam magnifice fecit. *Is.* 12, v. 5.

Chantez le Seigneur, car ses œuvres sont magnifiques.

15. Manus Domini fecit hoc, et Sanctus Israel creavit illud. *Ibid.* 41, v. 20.

La main du Seigneur a opéré ces merveilles, le Saint d'Israël leur a donné naissance.

16. Omnem, qui invocat nomen meum, in gloriam meam creavi eum, formavi eum, et feci eum. *Ibid.* 43, v. 7.

J'ai créé, j'ai formé, j'ai fait pour ma gloire tous ceux qui invoquent mon nom.

17. Formans lucem, et creans tenebras : faciens pacem, et creans malum : ego Dominus faciens omnia hæc. *Ibid.* 45, v. 7.

Je forme la lumière et je crée les ténèbres, je fais la paix et je crée la guerre; je suis le Seigneur, moi seul ai tout fait.

18. Ego feci terram, et hominem super eam creavi ego. *Is.* 45, v. 12.

Moi, j'ai fait la terre, et j'ai créé l'homme qui l'habite.

19. Hæc dicit Dominus creans cœlos, ipse Deus formans terram, et faciens eam, ipse plastes ejus. *Ibid.* v. 18.

Telle est la parole du Seigneur qui a créé les cieux, de Dieu qui a fait la terre et qui l'a formée.

20. Omnia hæc manus mea fecit, et facta sunt universa ista, dicit Dominus. *Ibid.* 66, v. 2.

Tout ce qui existe, ma main l'a créé, et tout a été fait par moi, dit le Seigneur.

21. Faciam in te, quod non feci, et quibus similia ultra non faciam. *Ezech.* 5, v. 9.

Je ferai en toi ce que je n'ai jamais fait, ce que je ne ferai jamais.

22. Cognoscetis, quod non frustra fecerim omnia, quæ feci, ait Dominus Deus. *Ibid.* 14, *in calce.*

Vous connaîtrez que je ne'ai pas fait en vous tout ce que j'ai fait, dit le Seigneur.

23. Universa, quæ fecisti nobis, in vero iudicio fecisti. *Dan.* 3, v. 31.

Vous avez rendu des jugements vrais dans tous les châtimens que vous avez fait tomber sur nous.

24. Ecce formans montes, et creans ventum, faciens matutinam nebulam, et gradiens super excelsa terræ : Dominus Deus exercituum nomen ejus. *Amos* 4, *in fin.*

Voici celui qui forme les montagnes et crée les tempêtes, qui fait l'aurore et qui marche sur les hauteurs de la terre; son nom est le Seigneur, le Dieu des armées.

25. Popule meus, quid feci tibi, aut in quo molestus fui tibi? responde mihi. *Mich.* 6, v. 3.

Mon peuple, que t'ai-je fait? en quoi t'ai-je blessé? réponds-moi.

26. Vade et annuntia, quanta tibi Dominus fecerit. *Marc. 5, v. 19.*  
Va et annonce tout ce que le Seigneur a fait pour toi.

27. Fecit mihi magna, qui potens est. *Luc. 1, v. 49.*  
Celui qui est puissant a fait pour moi de grandes choses.

28. Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil. *Joa. 1, v. 3.*  
Tout a été fait par lui, et sans lui rien n'a été fait.

29. Non potest Filius a se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem. *Pros. Ib. 5, v. 19.*  
Le Fils ne peut rien faire par lui-même, qu'il ne le voie faire au Père.

30. Quaecumque enim ille fecerit, hæc et Filius similiter facit. *V. 19.*  
Quelle que chose que celui-ci fasse, le Fils le fait aussi comme lui

31. Quod ego facio, tu nescis modo, scies autem postea. *Ibid. 13, v. 7.*  
Tu ne sais pas maintenant ce que je fais, mais tu le sauras dans la suite.

32. Scitis quid fecerim vobis? Exemplum dedi vobis ut quemadmodum ego feci vobis, ita et vos faciatis. *Ibid. v. 12-15.*  
Savez-vous ce que je viens de faire? Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez vous-même comme je vous ai fait.

33. Nunc dixi vobis priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis. *Ibid. 14, v. 29.*  
Maintenant je vous le dis avant que la chose arrive, afin que vous croyiez quand elle sera arrivée.

## FACERE HOMINIS

(FAIRE, ACTION DE L'HOMME).

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. In simplicitate cordis mei, et munditia manuum mearum, feci hoc. *Gen. 20, v. 5.*  
J'ai agi dans la simplicité de mon cœur, et mes mains sont pures.

2. Quid fecisti nobis? Quod non debuisti facere, fecisti nobis. *Ibid. v. 9.*  
Qu'as-tu fait contre nous? Ce que tu ne devais pas faire, tu nous l'as fait.

3. Ego faciam quod jussisti. *Ibid. 47, v. 30.*  
Je ferai ce que vous avez ordonné.

4. Si hoc feceris, implebis imperium Dei. *Exod. 18, v. 23.*  
Si tu fais cela, tu accompliras le commandement du Seigneur.

5. Sicut fecit, sic fiet ei. *Lec. 24, v. 19.*  
Comme il a fait, ainsi il lui sera fait.

6. Bona res est, quam vis facere. *Deut. 1, v. 14.*  
Ce que vous voulez faire est bon.

7. Fac quod placitum est, et bonum in conspectu Domini, ut bene sit tibi. *Deut. 6, v. 18.*  
Fais ce qui est agréable et bon devant les yeux du Seigneur, afin qu'il t'arrive du bien.

8. Fili mi, da gloriam Domino Deo, et confitere, atque indica mihi quid feceris. *Josue 7, v. 19.*  
Mon fils, rends gloire au Seigneur Dieu, confesse-toi et déclare-moi ce que tu as fait.

9. Quod me facere videritis, hoc facite. *Judic. 7, v. 17.*  
Faites ce que vous me verrez faire.

10. Quid est hoc, quod facere voluisti? Quid enim tale facere potui, quale vos fecistis? *Ibid. 8, v. 1-2.*  
Quelle a été votre intention? Que pouvais-je faire qui égalât ce que vous avez fait?

11. Quare hoc facere voluisti? Sicut fecerunt mihi, sic feci eis. *Ibid. 15, v. 11.*  
Pourquoi avez-vous agi ainsi? Comme ils m'ont fait, je leur ai fait.

12. Nunquam res talis facta est, usque in præsens tempus: decernite quid facio opus sit. *Ibid. 19, in fine.*  
Jamais rien de semblable n'a été fait jusqu'à ce jour; ordonnez ce qu'il faut faire.

13. Considera et recogita quid facias. *1 Reg. 25, v. 17.*  
Réfléchissez et pensez à ce que vous ferez.

14. Vade, et confortare, et scito, et vide quid facias. *3 Reg. 20, v. 22.*  
Allez, fortifiez-vous et considérez bien ce que vous avez à faire.

15. Absit, ut in conspectu Dei mei hoc faciam. *1 Par. 11, v. 19.*  
Loin de moi d'agir ainsi en présence du Seigneur.

16. Omnia, quæ in corde tuo sunt, fac: Deus enim tecum est. *Ibid. 17, v. 2.*  
Faites tout ce que vous avez dans le cœur, car Dieu est avec vous.

17. In omnibus operibus suis, fecit prospere, quæ voluit. *2 Par. 32, v. 30.*  
Il réussit dans toutes ses entreprises.

18. Si quid faciatis, juxta voluntatem Dei vestri facite. *1 Esdr. 7, v. 18.*  
Si vous faites quelque chose, faites-le selon la volonté de votre Dieu

19. Non est bona res, quam facitis: quare non in timore Dei nostri ambulatis? *2 Esdr. 5, v. 9.*  
Ce que vous faites n'est pas bien; pourquoi ne marchez-vous point dans la crainte de notre Dieu?

20. Quod ab alio oderis fieri tibi, vide ne tu aliquando alteri facias. *Tob. 4. v. 16.*

Prends garde de faire jamais à un autre ce que tu serais fâché qu'on te fît.

21. Nihil in terra sine causa fit. *Job 5. v. 6.*  
Rien sur la terre ne se fait sans une cause.

22. Omnia quæcunque faciet, prosperabuntur. *Ps. 1. v. 4.*

Il réussira dans toutes ses actions.

23. Fac quod dico, fili mi, et temetipsum libera. *Prov. 6. v. 3.*

Mon fils, fais ce que je te dis, et dégage-toi.

24. Ne dicas : Quomodo fecit mihi, sic faciam ei. *Ibid. 24. v. 20.*

Ne dis pas : Je lui ferai comme il m'a fait.

25. Quid est quod factum est ? Ipsum, quod faciendum est : nihil sub sole novum. *Eccli. 1. v. 9.*

Qu'est-ce qui a été fait ? Ce qui sera fait : rien de nouveau sous le soleil.

26. Quodcunque facere potest manus tua, instanter operare. *Ibid. 9. v. 10.*

Tout ce que ta main peut faire, fais-le promptement.

27. Sic facite, ut salvi sitis. *Eccli. 3. v. 2.*

Agissez ainsi, afin que vous soyez sauvés.

28. Noli facere mala, et non te apprehendet. *Ibid. 7. v. 1.*

Ne fais point le mal, et le mal ne te surprendra pas.

29. Quis est hic ? et laudabimus eum : fecit enim mirabilia in vita sua : qui potuit facere mala, et non fecit. *Ibid. 31. v. 9-10.*

Qui est-il ? et nous le louerons, car il a fait des choses admirables durant sa vie : il a pu faire le mal, et il ne l'a point fait.

30. Fili, sine consilio nihil facias, et post factum non poenitebis. *Ibid. 32. v. 24.*

Mon fils, ne fais rien sans conseil, et tu ne te repentiras pas après l'action.

31. Sine judicio nihil facias grave. *Ibid. 33. v. 30.*

Ne fais rien de grave sans conseil.

32. Vide vias tuas, scito quid feceris. *Jer. 2. v. 23.*

Vois tes traces, considère ce que tu as fait.

33. Nihil ei mali facias : sed ut voluerit, sic facias ei. *Ibid. 39. v. 12.*

Ne lui fais aucun mal ; tout ce qu'il voudra, tu le feras.

34. Nolite facere verbum abominationis hujusmodi. *Pros. Ibid. 44. v. 4.*

Ne commettez pas ces abominations.

35. Quare facitis malum grande hoc contra animas vestras ? etc. *V. 7.*

Pourquoi appelez-vous de si grands maux sur vous-mêmes ?

36. Maledictus, qui facit opus Domini fraudulenter. *Ibid. 48. v. 10.*

Maudit celui qui fait frauduleusement l'œuvre du Seigneur.

37. Ultionem accipite de ea : sicut fecit, facite ei. *Ibid. 50. v. 15.*

Vengez-vous d'elle, et faites-lui comme elle a fait.

38. Sicut fecisti, fiet tibi : retributionem tuam convertet in caput tuum. *Abdiæ. v. 15.*

Comme tu as fait, il te sera fait ; Dieu jettera sur ta tête le salaire de tes crimes.

39. Omnia quæcunque vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis. *Matth. 7. v. 12.*

Tout ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-le-leur aussi.

40. Omnia quæcunque dixerint vobis, facite : secundum opera vero eorum nolite facere : dicunt enim, et non faciunt. *Ibid. 23. v. 3.*

Faites tout ce qu'ils vous diront, mais ne faites pas ce qu'ils font ; car ils disent et ne font pas.

41. Quamdiu fecistis uni ex his fratribus meis minimis, mihi fecistis. *Ibid. 25. v. 40.*

Chaque fois que vous avez agi ainsi pour le plus petit d'entre mes frères, vous l'avez fait pour moi.

42. Prout vultis ut faciant vobis homines, et vos facite illis similiter. *Luc. 6. v. 31.*

Faites aux hommes comme vous voulez qu'ils vous fassent.

43. Recte respondisti. Hoc fac, et vives. *Ibid. 10. v. 28.*

Vous avez bien répondu. Faites cela, et vous vivrez.

44. Cum feceritis omnia, quæ præcepta sunt vobis, dicite : Servi inutiles sumus ; quod debuimus facere, fecimus. *Ibid. 17. v. 10.*

Quand vous aurez fait ce qui vous a été commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous avons dû faire.

45. Nemo in occulto quid facit, et quærît ipse in palam esse : si hæc facis, manifesta teipsum mundo. *Joan. 7. v. 4.*

On ne fait rien en secret lorsqu'on cherche à se faire connaître ; si tu fais ces choses, montre-toi toi-même au monde.

46. Quod facis, fac citius. *Ibid. 13. v. 27.*

Fais promptement ce que tu fais.

47. Nunc dixi vobis priusquam fiat, ut cum factum fuerit, credatis. *Ibid. 14. v. 29.*

Maintenant je vous le dis avant que la chose arrive, afin que vous croyiez quand elle sera arrivée.

48. Sine me nihil potestis facere. *Ibid. 15. v. 5.*

Sans moi vous ne pouvez rien faire.

49. Vos amici mei estis, si feceritis quæ præcipio vobis. *Ibid. v. 14.*

Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande.



50. Tremens ac stupens dixit : Domine, quid me vis facere? *Act. 9, v. 6.*

Tremblant et stupéfait, il dit : Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?

51. Qui talia agunt, digni sunt morte : et non solum qui ea faciunt, sed etiam qui consentiunt facientibus. *Rom. 1, in fin.*

Ceux qui agissent ainsi méritent la mort, et non seulement ceux qui font de pareilles actions, mais encore ceux qui les approuvent.

52. Non quod volo bonum, hoc ago : sed quod odii malum, illud facio. *Pros. Rom. 7, v. 15.*

Je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je hais.

53. Non quod volo bonum, hoc facio ; sed quod nolo malum, hoc ago. *V. 19.*

Je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas.

54. Omnibus omnia factus sum, ut omnes facerem salvos. *1 Cor. 9, v. 22.*

Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous.

55. Sive manducati, sive bibitis, sive aliud quid facitis, omnia gloriam Dei facite. *Ibid. 10, v. 31.*

Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, et quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu.

56. Omnia honeste et secundum ordinem fiant. *Ibid. 14, in fine.*

Que tout se fasse avec décence et avec ordre.

57. Oramus Deum, ut nihil mali faciatis, sed ut vos, quod bonum est, faciatis. *2 Cor. 13, v. 7.*

Nous demandons à Dieu que vous ne fassiez aucun mal, mais que vous accomplissiez ce qui est bon.

58. Omnia facite sine murmurationibus et hæsitationibus, ut sitis sine querela. *Philipp. 2, v. 14.*

Accomplissez toutes choses sans murmure et sans contestation, afin que vous soyez sans reproche.

59. Omne quodcumque facitis in verbo, aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi facite, gratias agentes. *Coloss. 3, v. 17.*

Quelle que chose que vous fassiez, soit en parlant, soit en agissant, faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ, rendant vos actions de grâces.

60. Quodcumque facitis, ex animo operamini, sicut Domino et non hominibus, etc. *Ib. v. 23.*

Faites avec joie tout ce que vous ferez, comme le faisant pour le Seigneur et non pour les hommes.

61. Si vixerimus, faciemus hoc, aut illud. *Jac. 4, v. 13.*

Si nous vivons, nous ferons telle ou telle chose.

62. Scienti bonum facere, et non facienti, peccatum est illi. *Ibid. in calce.*

Celui qui sait le bien qu'il doit faire et qui ne le fait pas est coupable de péché.

FACETIÆ (FACÉTIES).

Vide URBANITAS.

FACIES (FACE).

ETYMOLOGIA.

Facies dicta est, eo quod notitiam faciat hominibus. *Serm. dom. 14 post Trin. post med. f. 269, p. 1.* S. Ant. de Pal.

La face a été ainsi appelée parce qu'elle fait connaître l'homme.

Facies dicta est ab effigie : ibi est enim facta tota figura hominis, et uniuscuiusque personæ cognitio. *Lib 11 Etymolog. c. 1, verbo Facies, p. 148, col. 1.* S. Isidorus Hispal.

Le mot face vient du mot effigie, parce que c'est là que se trouve toute la figure d'un homme et ce par quoi chaque personne est reconnue.

SENTENTIA PATRUM.

1. Mulieres de adulterio vultus, meditantur adulterium casitatis. *Lib. 1 de Virginit. ante med. col. 81, B, t. 1.* S. Ambr.

L'adultere du visage prépare chez les femmes l'adultere de la chasteté.

2. Deles picturam mulier, si vultum tuum materiali candore oblinias, si acquisito rubore profundas. *Lib. 6 Hexam. cap. 8, post init. col. 888, B, t. 4.*

Vous détruisez un tableau de femme, si vous couvrez votre visage d'une blancheur matérielle ou que vous y répandez une rougeur d'emprunt.

3. Certe magna nimis præsumptio et superbia est, velle aliam formare effigiem, quam Deus non dedit. *Part. 2, tit. 4, c. 3, § 6, in med. f. 168, col. 4.* S. Antonin.

C'est une présomption et un orgueil trop grand que de vouloir se donner un visage que Dieu ne nous a pas donné.

4. Faciæ divinæ, faciæ diaboli superscribimus : quot enim mortalia committis, tot faciæ diaboli, divinæ faciæ superponis. *Serm. dom. 6 post Pascha, post med. f. 162, p. 2.*

Nous peignons la face du démon sur une face divine ; autant vous commettez de péchés mortels, autant de fois vous superposez une face de démon sur une face divine.

5. Severus vultus, custos est disciplinæ. *Serm. 2 dom. 4 Quadrag. et in ord. 97, in fine, p. 578, D, t. 10.* S. Aug.

Un visage sévère est un gardien du devoir.

6. In facie est frons hominis, non sub humero. *Lib. 4 contra Crescon. c. 58, t. 7.*

La physionomie d'un homme est sur sa figure et non sur ses épaules.

S. Aug.

7. Non discordet cor tuum a facie tua : non habeas faciem sursum, et cor deorsum. *De Discipl. christ. c. 3, in med. t. 9.*

Que votre cœur s'accorde avec votre face; n'ayez point la face en haut et le cœur en bas.

8. Christus propter te a facie sua sputa hominum non abegit. *Ibid. c. 14, in med.*

C'est par amour pour vous que le Christ n'a pas soustrait sa face aux crachats des hommes.

9. Non decora facies rerum attingit sensum meum. *Epist. 56, circa init. t. 1.*

Les défectuosités extérieures des choses frappent mes sens.

10. Deus fugientis dorsa persequitur, faciem redentis illuminat. *Hom. 34 ex quinquag. Homil. c. 4, circa fin. t. 10.*

Dieu poursuit par derrière ceux qui le fuient; il illumine la face de ceux qui reviennent à lui.

11. Faciem videmus alterius, nostram videre non possumus. *Tract. 74 sup. Joan. circa fin. t. 9.*

Nous voyons la face des autres, nous ne pouvons voir la nôtre.

12. Differentia inter faciem hominis et imaginem de speculo, facies in imagine, facies in corpore, imago in imitatione, corpus in veritate. *Tract. 4 sup. Ep. Joan. longe post med. tom. 9.*

La différence entre la face de l'homme et son image dans un miroir est la même que celle de sa face dans une image et sa face dans le corps : l'image est dans l'imitation, le corps dans la réalité.

13. Qui ducere uxorem optat, in illa castitatem amet, non carnis faciem. *Ibid. tract. 9, post med.*

Que celui qui désire épouser une femme aime en elle la chasteté et non la beauté.

S. Bern.

14. Non potest facies esse rubicunda, cum stomacho abstinentiæ. *Lib. de Passione Dom. c. 24, circa fin. f. 73, col. 4, M.*

La figure ne saurait être rubiconde, si l'estomac est dans l'abstinence.

15. Nunquam vultum tuum componas, ut hominibus placeas : sed interius orna faciem conscientie tue bonis virtutibus, ut Jesu Christo cœlesti placere valeas. *Serm. 64 ad sororem, in med. f. 97, col. 2, F.*

Ne composez jamais votre visage de manière à plaire aux hommes; mais ornez intérieurement de bonnes vertus la face de votre conscience pour mériter de plaire à Jésus-Christ dans les cieux.

16. Deus non delectatur in compositione vultus, sed in bonis moribus. *Ibid.*

Ce n'est pas la composition du visage qui plaît à Dieu, mais les bonnes mœurs.

Cassiodor.

17. Hominis sana viscera reddunt faciem pulchriorem. *Sup. Psalm. 55, in fine, vers. ult. f. 84, col. 3.*

Quand l'intérieur de l'homme est sain, son visage en est plus beau.

18. Ornantur ut alii placeant, quæ in facie, non in corde gloriantur. *Lib. 3 Pædag. statim a med. f. 43, p. 2, F.*

Pour plaire aux hommes, ils ornent ce qui paraît, et ils ne se glorifient pas de ce qui est dans le cœur.

19. Turpissima illius est facies, cujus violata est virginitas. *Ad monach. parenes. 4, longe post init. p. 337, E, t. 2.*

Celui dont la virginité a été violée a la honte sur le visage.

20. Noli in faciem virginis intendere, ne te scandalizet vultus ejus. *In suis Opuscul. apophtheg. 33, in fine, p. 434, t. 3.*

Ne regardez point la face d'une vierge, de crainte que son visage ne vous scandalise.

21. Per tristitiam vultus, corrigitur animus delinquentis. *Lib. 5 Moral. c. 31, post med. num. 33, col. 174, B, t. 1.*

L'âme du criminel est corrigée par la tristesse de son visage.

22. Facies hominis immutatur, cum ejus species morte atteritur. *Ibid. lib. 12, c. 14, in princ. super illud, Job 14, Immutabis faciem ejus.*

La face de l'homme est changée quand sa physionomie est flétrie par la mort.

23. Facies prima corporis honorabilior pars est. *Ibid. c. 22, ante med. num. 22, col. 423.*

La face, qui est la première partie du corps, est aussi la plus honorable.

24. Vide ne mulierum vultus cordi tuo hæreant, et tacitum vivat sub pectore vulnus. *Tom. 1, Ep. 4 ad Rustic. ante med. p. 44, B.*

Prenez garde que votre cœur ne s'attache au visage des femmes, et que cette blessure cachée ne vive sous votre poitrine.

25. Feminae nomen tuum noverint, sed vultum tuum nesciant. *Ibid. post med. p. 47, B.*

Que les femmes connaissent votre nom, mais que votre visage leur reste inconnu.

26. Speculum mentis est facies, et taciti oculi cordis fatentur arcana. *Tom. 1, Epist. 10 ad Furiam, post med. p. 82.*

La face est le miroir de l'âme, et les regards révéler les secrets du cœur.

27. Contractam rugis faciem, arate frons asperat. *Tom. 1, Epist. 21 ad Paulum Concordiensem, in med. p. 133, A.*

Un front sillonné rend âpre la figure que contractent les rides.

28. Vultus prius pulcherrimus feminarum, ad tantam postea transit feditatem, ut amor in odia commutetur. *Tom. 3, Epist. 17 ad Cyprian. circa med. p. 100, D.*

Le visage des femmes, d'abord très-beau, devient plus tard si fétide, que l'amour se change en haine.

29. Facies facturam, et sicut vultus volunta-

Hugo  
a S. Victor

tem hominis declarat, cognitionem facit et discretionem. *Lib. 4 de Propriet. rerum, c. 6, in princ, p. 306, F, t. 2.*

Comme la volonté de l'homme se peint sur son visage, ainsi son cœur se peint sur sa face, qui en donne la connaissance et le discernement.

Ugo card.

30. Facies mulieris, quasi venenosa est, inficiens corpus et animam. *Super 2 B. Petri, c. 2, f. 342, col. 3, t. 7.*

La face de la femme est comme venimeuse; elle souille et le corps et l'âme.

Just. Org 1.

31. Nihil est magis quod faciem ornet in corpore, quam dispositio oculorum. *Sup. Cant. c. 1, sub finem, explicat. 22, in illud, Oculi tui columbarum.*

Il n'est rien dans le corps qui orne autant la face comme la disposition des yeux.

S. Nilus.

32. Facies mulieris exornata, quavis procella perniciosior est. *Orat. 2 de Luxuria, circa med. apud Bibl. Patr. tom. 3, part. 2, edit. Coloniae 1618.*

Une femme qui relève par la parure la beauté de son visage fait plus de ravages que la plus violente tempête.

Terullian.

33. Facies intentionum omnium speculum est. *De Resurr. cap. 13, post med. pag. 683, A, tom. 3.*

Le visage est un miroir où se reflètent toutes les intentions de l'âme.

34. Facies mulieris plus pro ornatu est, quam pro salute sollicita. *Serm. 2 de Avarit. post med. apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Coloniae 1618.*

Les femmes sont plus occupées de la beauté de leur visage que de leur salut.

35. Tot efficit vultus, quot quisquis intrinsecus tristes seu hilares suos fecerit motus. *Ibid. Serm. de Resurr. sub finem, pag. 133, col. 2, G.*

L'homme a autant de physionomies qu'il éprouve intérieurement de mouvements divers de joie ou de tristesse.

## SENTENTIA PAGANORUM.

Cicero.

36. Vultus et frons est animi janua, quae significat voluntatem aditiam ac retrusam. *De Petit. consul. post med. num. 34, tom. 4.*

Le front et le visage sont la porte de l'âme, par laquelle on peut voir ses volontés secrètes et profondes.

Seneca.

37. Decentior est facies, in qua aliquis natus est. *Lib. 3 Controvers. controvers. 10, in calce, p. 105, t. 1.*

Un visage est plus beau quand on y voit quelque tache naturelle.

38. Pudicæ sæpius sunt, quæ malam faciem habent; non quia animus illis deest, sed corruptor. *Ibid. controvers. 9, post med. p. 97.*

Souvent les femmes qui ont un visage effronté sont pures, non que l'intention de mal faire leur manque, mais parce qu'elles ne trouvent point de corrupteur.

39. Si vis aliquem aestimare, totumque scire, qualis sit, faciem solve: multum mali sub illa latet. *Epist. 80, in calce. p. 700, t. 2.*

Si vous voulez juger quelqu'un et apprécier à fond sa valeur, pénétrez au-delà du visage: beaucoup de mal se cache sous la figure.

40. Formosa facies, muta commendatio est. *In suis Proverb. in fine positus, F.*

Un beau visage est une recommandation muette.

## FACIES DEI

(VISAGE, FACE DE DIEU).

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Vidi Deum facie ad faciem, et salva facta est anima mea. *Gen. 32, v. 30.*

J'ai vu Dieu face à face, et mon âme a été sauvée.

2. Loquebatur Dominus ad Moysen facie ad faciem, sicut solet loqui homo ad amicum suum. *Exod. 33, v. 11.*

Le Seigneur parlait à Moïse face à face, comme un homme parle à son ami.

3. Si inveni gratiam in conspectu tuo, ostende mihi faciem tuam, ut sciam te. *Ibid. v. 13.*

Si j'ai trouvé grâce devant vous, montrez-moi votre face, afin que je vous connaisse.

4. Non poteris videre faciem meam: non enim videbit me homo, et vivet. *Ibid. v. 20.*

Tu ne pourras voir ma face, car l'homme ne me verra point sans mourir.

5. Domine Deus, ne averteris faciem Christi tui. *2 Par. 6, in fine.*

Seigneur mon Dieu, ne détournez pas votre visage de votre Christ.

6. Si conversus populus meus deprecatus me fuerit, et exquisierit faciem meam, et egerit penitentiam a viis suis pessimis, et ego exaudiam de caelo, et propitius ero peccatis eorum. *Ibid. 7, v. 14.*

Si mon peuple converti m'adresse ses supplications, s'il recherche ma présence et fait pénitence de ses mauvaises voies, je l'exaucerai du haut du ciel, et je lui pardonnerai ses péchés.

7. Pius et clemens est Dominus Deus vester, et non avertet faciem suam a vobis, si reversi fueritis ad eum. *Ibid. 30, v. 9.*

Le Seigneur votre Dieu est bon et miséricordieux, et il ne détournera point son visage de vous, si vous revenez à lui.

8. Modo quid faciam vobis? Projiciam vos a facie mea, avertam faciem meam a vobis. *4 Esdr. 4, v. 31.*

Que vous ferai-je? Je vous repousserai loin de ma face, je détournerai de vous mon visage.

9. Cur faciem tuam abscondis, et arbitraris me inimicum tuum? *Job 13, v. 24.*

Pourquoi me cacher votre visage et me traiter en ennemi?

10. Usquequo, Domine, avertis faciem tuam a me? *Ps. 12, v. 1.*

Jusques à quand, Seigneur, détournerez-vous de moi vos regards?

11. Nec avertit faciem suam a me, et cum clamarem ad eum, exaudivit me. *Ps. 21, v. 26.*

Il n'a pas détourné de moi son visage; il m'a exaucé quand j'ai crié vers lui.

12. Tibi dixit cor meum: exquisivit te facies mea, et faciem tuam, Domine, requiram, etc. *Ps. 26, v. 13.*

Mon cœur vous a parlé, mes yeux vous ont cherché; Seigneur, je chercherai toujours votre visage.

13. Avertisti faciem tuam a me, et factus sum conturbatus. *Ps. 29, v. 9.*

Vous avez détourné de moi votre visage, et j'ai été dans l'épouvante.

14. Illustra faciem tuam super servum tuum. *Ps. 30, v. 20.*

Faites luire votre face sur votre serviteur.

15. Sitivit anima mea ad Deum fortem, vivum: quando veniam, et apparebo ante faciem Dei? *Ps. 41, v. 2.*

Mon âme est altérée de Dieu, du Dieu fort et vivant; quand irai-je paraître devant Dieu?

16. Averte faciem tuam a peccatis meis, et omnes iniquitates meas dele. *Ps. 50, v. 10.*

Détournez vos yeux de mes crimes, effacez mes iniquités.

17. Ne projicias me a facie tua, et spiritum sanctum tuum ne auferas a me. *Ibid. v. 12.*

Ne me rejetez pas loin de votre visage, et ne retirez pas de moi votre esprit.

18. Sicut fluit cera a facie ignis, sic pereant peccatores a facie Dei. *Ps. 67, v. 2.*

Comme la cire fond devant la flamme, qu'ainsi les impies disparaissent devant le Seigneur.

19. Ne avertas faciem tuam a puero tuo; quoniam tribulor, velociter exaudi me. *Ps. 68, v. 21.*

Ne détournez pas votre visage de votre serviteur, car je suis en proie aux angoisses; hâtez-vous de me secourir.

20. Domine, Deus virtutum, converte nos, et ostende faciem, et salvi erimus. *Ps. 79, in fine.*

Seigneur, Dieu des vertus, revenez à nous; montrez votre visage, et nous serons sauvés.

21. Misericordia et veritas præcedent faciem tuam. *Ps. 88, v. 15.*

La miséricorde et la vérité marchent devant votre face.

22. A facie Domini mors est terra, a facie Dei Jacob. *Ps. 113, v. 7.*

La terre a été émue à la présence du Seigneur, à l'aspect du Dieu de Jacob.

23. Faciem tuam illumina super servum tuum. *Ps. 118, v. 135.*

Faites briller sur votre serviteur la lumière de vos regards.

24. Quo ibo a spiritu tuo, et quo a facie tua fugiam? *Ps. 138, v. 6.*

Où irai-je devant votre esprit, et où fuirai-je devant votre face?

25. Ne festines recedere a facie Dei. *Eccles. 8, v. 3.*

Ne vous hâtez pas de vous éloigner de la présence de Dieu.

26. Ego cognovi quod erit bonum timentibus Deum, qui verentur faciem ejus. *Pros. Ibid. 8, v. 12.*

J'ai connu que le bien sera pour ceux qui craignent Dieu et qui révèrent sa présence.

27. Non sit bonum impio, nec prolongentur dies ejus: sed quasi umbra transeant, qui non timent faciem Domini. *V. 13.*

Nul bien pour l'impie, ses jours seront abrégés; ceux qui ne craignent pas la face du Seigneur passeront comme l'ombre.

28. Faciem meam non averti ab increpantibus et conspuentibus in me. *Isa. 50, v. 6.*

Je n'ai point détourné mon visage des outrages et des crachats de l'ignominie.

29. Abscondisti faciem a nobis, et allisisti nos in manu iniquitatis nostræ. *Ibid. 64, v. 7.*

Vous nous avez voilé votre face, vous nous avez brisés contre nos iniquités.

30. Projiciam vos a facie mea, sicut projeci omnes fratres vestros. *Jer. 7, v. 15.*

Je vous rejeterai loin de moi, comme j'ai rejeté tous vos frères.

31. Non faciem ostendam eis, in die perditionis eorum. *Ibid. 48, v. 17.*

Je ne leur montrerai pas ma face au jour de leur ruine.

32. Factus sum quasi vir ebrius, et quasi homo madidus a vino, a facie Domini, et a facie verborum sanctorum ejus. *Ibid. 23, v. 9.*

Je suis devenu comme un homme ivre, comme un homme appesanti par le vin, en la présence du Seigneur, en la présence de sa parole sainte.

33. Non abscondam ultra faciem meam ab eis, ait Dominus Deus. *Ezech. 39, in fine.*

Je ne leur cacherai plus mon visage, dit le Seigneur Dieu.

34. Ante faciem Dei ibit mors. *Habac. 3, v. 5.*

La mort s'avancera devant la face de Dieu.

35. Ante faciem indignationis ejus, quis stabit? *Nahum 1, v. 6.*

Qui restera debout en face de sa colère?

36. Sileat omnis caro a facie Domini, qui

consurrexit de habitaculo suo. *Zach. 2, in calce.*

Que toute chair se taise en présence de Dieu, car il s'est levé de sa demeure sainte.

37. Ecce ego mitto angelum meum, et præparabam vram ante faciem meam. *Malach. 3, v. 1.*

Voilà que j'envoie mon ange, et il préparera la voie devant ma face.

38. Videte ne contemnatis unum ex his puillis: dico enim vobis, quia angeli eorum in cœlis semper vident faciem Patris mei. *Matth. 18, v. 10.*

Prenez garde de mépriser un de ces petits, car je vous dis que leurs anges dans le ciel voient toujours la face de mon Père.

39. Tunc expuerunt in faciem ejus, et colaphis cum ceciderunt, alii autem palmas in faciem ejus dederunt. *Ibid. 26, v. 67.*

Alors on lui cracha au visage, on le frappa avec le poing, et d'autres lui donnèrent des soufflets.

40. Præbis ante faciem Domini, parare vias ejus. *Luc. 1, v. 76.*

Tu iras devant la face du Seigneur pour préparer sa voie.

41. Videmus nunc per speculum in ænigmate, tunc autem facie ad faciem. *1 Cor. 12, v. 22.*

Nous ne voyons Dieu maintenant que comme dans un miroir, mais alors nous le verrons face à face.

42. Facies ejus sicut sol lucet in virtute sua. *Apoc. 1, v. 16.*

Son visage était aussi lumineux que le soleil dans sa force.

FACIES HOMINIS

(VISAGE, FACE DE L'HOMME).

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Quare iratus es? et cur concidit facies tua? *Gen. 4, v. 6.*

Pourquoi es-tu irrité, et pourquoi ton visage est-il abattu?

2. Rachel decora facie, et venusto aspectu. *Ibid. 29, v. 17.*

Rachel était belle de visage et d'un aspect imposant.

3. Vidi faciem tuam, quasi viderim vultum Dei. *Ibid. 33, v. 10.*

J'ai vu votre face comme si j'eusse vu la face de Dieu.

4. Erat Joseph pulchra facie, et decorus aspectu. *Ibid. 39, v. 6.*

Joseph était beau de visage et d'un aspect agréable.

5. Cur tristior est hodie solito facies vestra? *Ibid. 40, v. 7.*

Pourquoi votre visage est-il aujourd'hui plus triste que de coutume?

6. Erat rufus, et pulcher aspectu, decoraque facie. *1 Reg. 16, v. 12.*

Il était roux et d'un aspect agréable, et son visage était beau.

7. Ad te, Domine, faciem meam convertito, ad te oculos meos dirigo. *Tab. 3, v. 14.*

Vers vous, Seigneur, je tourne mon visage, vers vous je dirige mes regards.

8. Noli avertere faciem tuam ab ullo pau-pere: ita enim fiet, ut nec a te avertatur facies Domini. *Ibid. 4, v. 7.*

Ne détourne ton visage d'aucun pauvre; par là il arrivera que le Seigneur ne détournera pas non plus son visage de toi.

9. Valde mirabilis es, et facies tua plena est gratiarum. *Esth. 15, v. 17.*

Vous êtes admirable, et votre visage est plein de grâce.

10. Facies mea intumuit a fletu, et palpebræ meæ caligaverunt. *Job 16, v. 17.*

Mon visage s'est enflé par mes larmes, et mes yeux se sont obscurcis.

11. Super Omnipotentem deliciis affluens, et elevabis ad Deum faciem tuam. *Ibid. 22, v. 26.*

Dans le Tout-Puissant tu mettras tes délices, et vers Dieu tu tourneras tes regards.

12. Tota die verecundia mea contra me est, et confusio faciei meæ cooperuit me. *Psal. 43, v. 16.*

Mon ignominie chaque jour est en ma présence, et la confusion couvre mon visage.

13. Quoniam propter te sustinui opprobrium, operuit confusio faciem meam. *Psal. 68, v. 10.*

Car c'est pour vous que j'ai supporté l'opprobre et que l'ignominie a couvert mon visage.

14. Cor gaudens exhilarat faciem, in mœnore animi dejectur spiritus. *Prov. 15, v. 13.*

La joie du cœur brille sur le visage, et quand le cœur est triste, l'esprit s'abat.

15. In facie prudentis lucet sapientia. *Prov. 17, v. 24.*

Sur le visage de l'homme prudent brille la sagesse.

16. Ventus aquilo dissipat pluvias, et facies tristes linguam detrahentem. *Ibid. 25, v. 23.*

Le vent d'aquilon dissipe la pluie, et le visage triste la langue médisante.

17. Ferrum ferro exacuitur, et homo exacuit faciem amici sui. *Ibid. 27, v. 17.*

Le fer fait briller le fer, et l'homme le visage de son ami.

18. Qui cognoscit in judicio faciem, non benefacit; iste et pro buccella panis deserit veritatem. *Prov. 28, v. 21.*

Celui qui, en jugeant, a égard à la personne, ne fait pas bien, et un tel homme, pour une bouchée de pain, abandonnera la vérité.

19. Surge, amica mea, speciosa mea, et veni : ostende mihi faciem tuam. *Cant.* 2, v. 14.

Lève-toi, ô ma bien-aimée, ô ma toute belle, et viens ; montre-moi ton visage.

20. Non avertas faciem tuam ab egeno. *Eccli.* 4, v. 4.

Ne détourne pas ton visage du pauvre.

21. Ne accipias faciem adversus faciem tuam. *Ibid.* v. 26.

N'ayez point égard à la qualité des personnes contre votre salut.

22. Est, qui inclinat faciem suam, et fingit se non videre quod ignorandum est. *Ibid.* 19, v. 24.

Il en est qui inclinent leur visage et qui feignent de ne pas voir ce que vous voulez qu'ils ignorent.

23. Ex visu cognoscitur vir, et ab occursum faciei cognoscitur sensatus. *Eccli.* 19, v. 26.

On connaît un homme à son aspect, et à l'approche de son visage on discerne sa prudence.

24. Nequitia mulieris immutat faciem ejus, et obsecat vultum suum tanquam ursus. *Ibid.* 25, v. 24.

La méchanceté de la femme change son visage et l'obscurcit comme l'approche d'une bête farouche.

25. Species mulieris exhilarat faciem viri sui. *Ibid.* 36, v. 24.

La beauté de la femme répand la joie sur le visage de son époux.

26. Ne avertas faciem a proximo tuo, et ab auferendo partem, et non restituendo. *Ibid.* 4, v. 26.

Ne détourne pas tes regards de ton prochain ; ne lui enlève pas sa part, et garde-toi de ne pas la lui rendre.

27. Ecce dedi faciem tuam valentiorum faciebibus eorum. *Pros. Ezech.* 3, v. 8.

Voilà que j'ai rendu ton visage plus ferme que leur visage.

28. Ut adamantem dedi faciem tuam : ne timeas eos, neque metuas a facie eorum. *V. 9.*

J'ai rendu ton front aussi fort que le diamant ; ne les crains pas, ne tremble pas devant leur face.

29. Repletus est furore, et aspectus faciei illius immutatus est. *Dan.* 3, v. 19.

Il fut rempli de fureur, et l'aspect de son visage changea.

30. Facies omnium eorum, sicut nigredo ollae. *Nahum* 2, v. 10.

Leurs visages paraissent tout noirs.

31. Intuentes eum omnes qui sedebant in concilio, viderunt faciem ejus tanquam faciem angeli. *Act.* 6, in *calce*.

Tous ceux qui étaient assis au conseil, ayant les yeux fixés sur lui, virent son visage comme le visage d'un ange.

32. Nos autem fratres desolati a vobis ad tempus horre, aspectu, non corde abundantius

festinavimus faciem vestram videre cum multo desiderio. *1 Thess.* 2, v. 17.

Or, nous, mes frères, séparés de vous de corps et non de cœur pour un peu de temps, nous avons désiré avec d'autant plus d'ardeur de vous revoir.

## FACINUS (FORFAIT).

Vide CRIMEN.

## FACUNDIA (FACONDE).

Vide ELOQUENTIA.

## FALSILLOQUIUM (MENSONGE).

SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Vos eritis in vinculis, donec probentur quae dixistis, utrum vera an falsa sint. *Gen.* 42, v. 16.

Vous serez dans les fers jusqu'à ce que vos paroles soient trouvées vraies ou fausses.

2. Non loqueris contra proximum tuum falsum testimonium. *Exod.* 20, v. 16.

Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain.

3. Non suscipies vocem mendacii, nec junges manum tuam ut pro impio dicas falsum testimonium. *Ibid.* 23, v. 1.

Tu n'écouteras point la voix du mensonge, et tu ne mettras pas ta main dans la main de l'impie pour rendre un faux témoignage en sa faveur.

4. Ecce illusisti mihi, et falsum locutus es. *Judic.* 16, v. 10.

Voilà que vous vous êtes joué de moi, et vous m'avez dit un mensonge.

5. Usquequo decipis me, et falsum loqueris? *Ibid.* v. 13.

Jusques à quand me tromperez-vous et me direz-vous des choses fausses?

6. Nostis hominem, et quid locutus sit ; at illi responderunt : Falsum est. *4 Reg.* 9, v. 11-12.

Vous connaissez cet homme et ce qu'il m'a pu dire, et ils répondirent : Cela est faux.

7. Non est factum secundum verba haec, quae tu loqueris : de corde enim tuo tu componis haec. *2 Esdr.* 6, v. 8.

Les paroles que tu dis ne sont pas véritables, mais ton cœur les invente.

8. Dicam veritatem, et non egredietur verbum falsum de ore meo. *Judith* 5, v. 5.

Je dirai la vérité, et il ne sortira pas une parole fautive de ma bouche.

9. Suscitur falsiloquans adversus faciem meam, contradicens mihi. *Job* 16, v. 9.

Un homme menteur s'élevé contre moi pour me contredire et me résister en face par de faux discours.

10. Errati sunt peccatores a vulva, erraverunt ab utero, locuti sunt falsa. *Psal.* 57, v. 3.

Les pécheurs se sont égarés dès leur naissance, ils ont erré dès le sein de leur mère, ils se sont complus dans le mensonge.

11. Obstructum est os loquentium iniqua. *Psal.* 62, *in fine*.

La bouche de l'iniquité a été fermée à jamais.

12. Veritatem non loquentur: docuerunt enim linguam suam loqui mendacium. *Jer.* 9, v. 5.

Ils ne disent point la vérité, car ils ont formé leurs langues au mensonge.

13. Non vos seducant prophetae vestri, quia falso ipsi prophetant vobis in nomine meo, et non misi eos, dicit Dominus. *Ibid.* 29, v. 9.

Ne vous laissez point séduire par les faux prophètes, parce qu'ils prophétisent fausement en mon nom, et je ne les ai point envoyés, dit le Seigneur.

14. Noli facere verbum hoc: falsum enim tu loqueris. *Ibid.* 40, *in calce*.

Ne faites pas cela, car vous parlez fausement.

3. Approbare falsa pro veris, ut erret invitatus, non est natura insituti hominis, sed poena damnati. *Lib. 1 Retract. c. 9, ante fine, p. 9, B, t. 1.*

Approuver le faux comme vrai, au point de se tromper involontairement, ce n'est pas dans la nature primitive de l'homme, mais c'est un châtement de l'homme après sa condamnation.

4. Hic homines fallunt et falluntur, miserioresque sunt, cum mentiendo fallunt, quam mentientibus credendo falluntur. *In Enchirid. c. 17, prope fin. p. 111, A, t. 3.*

Ici-bas les hommes trompent et ils sont trompés, et ils sont plus malheureux lorsqu'ils trompent par le mensonge que lorsqu'ils sont trompés en ajoutant foi aux mensonges des autres.

5. Qui dicit falsum quod putat verum, non fallit ipse, sed fallitur. *Ibid. c. 18, post init. p. 111, A.*

Celui qui dit une chose fausse, la croyant vraie, n'est pas un trompeur, mais il se trompe.

6. Aliquando temeritatis arguendus est, qui falsa incautus credita pro veris habet. *Ibid. ante med. p. 111, A.*

On est quelquefois coupable de témérité, quand on tient pour vraies des choses fausses auxquelles on a donné créance trop légèrement.

7. Sub nomine christiano tam multæ hæreticorum extiterunt falsitates. *In lib. Quæst. Evang. secundum Matthæum, quæst. 12, ante med. p. 259, B, t. 4.*

Sous le nom de christianisme, l'hérésie a mis en avant une multitude d'erreurs.

8. Non est in rebus falsitas, sed in sensu: non autem fallitur, qui falsis non assentitur, nec qui falsa videt, fallitur, sed qui assentitur falsis. *Lib. 2. Soliloq. c. 3, circa med. p. 369, A, t. 1.*

La fausseté n'est pas dans les choses, mais dans l'entendement; on n'est pas trompé parce qu'on voit des erreurs sans y donner assentiment, mais on est trompé quand on donne son assentiment à l'erreur.

9. Similitudo rerum, quæ ad oculos pertinet, mater est falsitatis. *Ibid. c. 6, ante med. p. 371, A.*

La ressemblance des choses, qui frappe les yeux, est la mère de l'erreur.

10. Fallax il recte dicitur, quod habet quandam fallendi appetitum, qui sine anima intelligi non potest; sed partim ratione fit, partim natura: ratione in homine, natura in bestiis. *Ibid. c. 9, in princ. p. 373, A.*

On appelle justement trompeur tout être qui a quelque volonté de tromper, ce qui suppose nécessairement une âme; mais cette tromperie peut être l'effet de la raison ou de l'instinct naturel: de la raison chez l'homme, de l'instinct naturel chez la bête.

11. Fallax vel fallens is recte dicitur, cujus negotium est, ut quisque fallatur. *Ibid.*

On appelle justement faux ou trompeur l'homme qui s'applique à tromper les autres.

## FALSITAS (FAUSSETÉ).

### DEFINITIO.

Falsitas est significatio alicujus rei, non ita se habentis, qua putatur esse quod non est.

La fausseté consiste à représenter une chose pour ce qu'elle n'est pas, à faire croire que ce qui est n'est pas.

### DIFFERENTIA.

Inter falsitatem et mendacium hoc interest, quod falsitas fit ingenio, mendacium vero simplici verbo. *De Conflictu vitior. et virtutum, post med. p. 716, col. 1.*

Entre la fausseté et le mensonge il y a cette différence, que la fausseté se commet par l'intelligence, tandis que le mensonge se commet simplement par la parole.

### SENTENTIA PATRUM.

1. Nullus amarior, seu magis noxius cibus animæ, quam falsitas. *Part. 4, tit. 5, c. 15, § 3, post init. f. 75, col. 4.*

Il n'y a pas d'aliment plus amer et plus nuisible pour l'âme que la fausseté.

2. Fallax exosus et infamis habetur, quasi destructivus humanæ societatis. *Part. 4, tit. 5 de Justitia, c. 15, § 3, prope med. f. 75, col. 4.*

L'homme faux est odieux et infâme, comme destructeur de la société humaine.

S. Ang.

12. Approbare falsum, erroris est proprium. *In Enchiridio, c. 17, in princ. p. 110, A, t. 3.*

C'est le propre de l'erreur d'admettre ce qui est faux.

13. Ubi nemo fallit, fallitur nemo. *Ibid. sub finem, p. 111, A.*

Là où personne ne trompe, personne n'est trompé.

14. Fallacia tegmina, et deceptorie dealbationes auferantur a rebus, ut sincero inspiciantur examine. *Lib. 3. de Civit. Dei, c. 14, circa med. p. 49, A, t. 5.*

Il faut dépouiller les choses des apparences fausses et des dehors trompeurs, afin de pouvoir les soumettre à un examen véridique.

15. Qui verus disputator est veritatis, a falsitate discretor est. *Lib. 1 contra Cresconium, c. 15, p. 42, D, t. 7.*

Celui qui sait bien discuter la vérité sait aussi la distinguer de l'erreur.

16. Non manifestum est quantum nocere animo falsitas possit : non lamen falsitas animum interimere potest. *De Immort. animæ, c. 11, post med. t. 1.*

On ne voit pas tout d'abord combien la fausseté peut faire de mal à l'esprit ; cependant elle ne peut l'éteindre entièrement.

17. Magna est vis veterosarum opinionum, et diu defensione atque creditæ falsitatis. *De duab. Animab. c. 3, in med. t. 6.*

Les opinions surannées, les erreurs longtemps soutenues et rebattues ont beaucoup de puissance.

18. Falsitas quæ nudari et redargui metuit, eorum vitiorum nomine, quæ veritas damnat, diligentiam veritatis accusat. *Lib. 1 contra Cresconium, c. 6, circa med. t. 7.*

L'erreur qui craint d'être attaquée et mise à nu accuse la vérité diligente des vices que la vérité même condamne.

19. In omni errore falsitas implicat. *De Mendac. c. 1, circa med. t. 4.*

Toute erreur implique une chose fausse.

S. Bern.

20. Turpe est falsitate posse seduci, et veritate reducti non posse. *Epist. 232 ad abbat. Joan. circa med. f. 256, col. 4, M.*

C'est une honte de pouvoir se laisser séduire par l'erreur et de ne pas pouvoir être ramené par la vérité.

21. Nec novum, nec mirum est humanum, animum posse falli vel fallere : cavendum et hoc et illud, quia utrobique periculum. *Epist. 327 ad Innocent. pap. in princ. f. 271, col. 4, litt. L.*

Ce n'est pas une chose nouvelle ni étonnante que l'esprit humain puisse tromper ou être trompé ; mais il faut se garder de l'un et de l'autre, parce qu'il y a du danger des deux côtés.

S. Donat.

22. Falsitas latens est causa casus, sicut veritas apparens est causa motus. *Pros.*

Une erreur cachée est une cause de chute, comme la vérité patente est la cause du mouvement.

S. Bonav.

23. Falsitas latens est laqueus periculosos curiose spectantibus, incuriose expectantibus, injuriose tractantibus : hos involvit, hos comprehendit, hos perdit. *Expos. 2 sup. Psal. 118, c. 7, vers. 14, art. 3, p. 231, col. 2, t. 1.*

L'erreur cachée est un piège périlleux pour ceux qui examinent une question avec curiosité, pour ceux qui attendent sans aucun souci, pour ceux qui la traitent sans respect ; elle enveloppe les premiers, elle s'empare des seconds, et elle perd les derniers.

24. O abusus maxima ! cum falsitas nihil valeat, sicut denarius falsus ad decipiendum, tamen ubique regnat. *Serm. 2 omnium Sanctorum, post med. p. 285, col. 1, t. 3.*

O abus extrême ! la fausseté n'a de valeur que pour tromper, comme une monnaie fautive, et cependant elle régne partout.

25. Veritas fulciri non quaerit auxilio falsitatis. *Lib. 11 Moral. cap. 13, paulo ante med. sup. illud, Job 13, Numquid Deus indiget mendacia ? col. 388, D, t. 1.*

S. Greg. Mag.

La vérité ne cherche pas le secours de l'erreur pour s'affermir.

26. Sicut semper dicentem falsitas læsit, ita nonnunquam quibusdam audita veritas nocuit. *Parte 3 in Pastorali, c. 1, admonit. 12, in princ. col. 1270, B.*

De même que l'erreur blesse toujours celui qui la prêche, ainsi la vérité nuit quelquefois à ceux qui l'écoutent.

27. Fictitia verba, instrumenta sunt diaboli. *In Regula monachorum, c. 21, in medio, p. 331, B, t. 4.*

S. Hier.

Les paroles fausses sont les instruments du démon.

28. Perimitur falsitas veritate. *In Explanat. sup. Ps. 53, post med. f. 19, col. 1.*

S. Hilari.

La vérité extermine l'erreur.

29. Omnis voluntas fallendi, peccatum est. *Super Josue, c. 8, f. 183, C, t. 1.*

Hugo card.

Toute volonté de tromper est un péché.

30. Istud fallacia est, quod id quod vere est, occultit, et quod non est, ostentat. *Serm. 13 sup. Ep. ad Ephes. a med. col. 1037, A, t. 4.*

S. Joan. Chr.

C'est une fausseté de cacher ce qui est vrai et d'exposer ce qui ne l'est pas.

31. Falsus homo falsitatem tegit, amicitiam fingit, et odium exercet. *Serm. de Virt. et Vitiis, ante med. col. 773, C, t. 5.*

L'homme faux cache sa fausseté ; il feint l'amitié et n'exerce que la haine.

32. Reddit sæpe hominem multa falsitas, etiam in veritate suspectum. *Lib. 2 de summo Bono, c. 30, sent. 1, p. 659, col. 2.*

S. Isidorus Hispal.

Une grande fausseté rend souvent un homme suspect, lors même qu'il dit la vérité.

33. Nonnunquam falsitas veriloquio adjungitur, et plerumque a veritate incipit, qui falsa confingit. *Ibid.*

Quelquefois on joint le mensonge à la vérité, et le plus souvent on commence par dire la vérité avant de débiter des mensonges.



S. Isidorius  
Hispal.

34. Latent sæpe venena falsitatis circumlita melle verborum : et tandiu deceptor veritatem simulat, quousque fallendo decipiat *Ibid.*

Souvent le poison de la fausseté se cache sous le miel des paroles, et le trompeur simule la vérité tant qu'il peut faire des dupes par ses mensonges.

Lact. Firm.

35. Nefas eum, qui veritati studet, in aliqua re esse fallacem. *Lib. 6 de divin. Inst. c. 18, post initium, p. 270.*

Celui qui cherche à s'attirer la confiance ne doit jamais tromper.

36. Sicut ad verum bonum per fallacia mala, sic ad verum malum per fallacia bona pervenitur. *Ibid. c. 22, in fine, p. 278.*

On arrive au vrai bien par de faux maux, et au vrai mal par de faux biens.

S. Prosper.

37. Multos invenimus, qui fallere velint : qui autem falli, neminem. *Apud D. Augustin. in fine t. 3, Sermon. 269.*

Beaucoup consentent à tromper ; mais à être trompé, personne.

S. Valerian.  
episc.

38. Nemo cum sanam dexteram videt falsitatis reo, debita jure supplicia judicet fuisse concessa. *Hon. 1. de Bono discipl. circa med. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 3, p. 476, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Lorsque vous voyez l'homme trompeur ayant encore sa main saine et sauve, vous pouvez dire qu'il n'a pas reçu le juste châtiement qu'il mérite.

39. Nihil falsitatis posses, si cupiditas otiosa dormiret. *Ibid. Homil. 5 de oris Insolentia, circa initium, p. 481, col. 1, A.*

La fausseté ne pourrait rien, si la cupidité ne s'en mêlait pas.

## SENTENTIA PAGANORUM.

Sene-z.

40. Multi fallere docuerunt, dum timent falli. *Lib. 7 de Benefic. c. 3, in med. p. 323, tom. 2.*

La crainte d'être trompés en a conduit un grand nombre à tromper.

41. Res nos fallunt, pro bonis mala amplectimur. *Epist. 43, ante med. p. 600, t. 2.*

Les choses nous trompent ; c'est nous qui prenons pour bon ce qui est mauvais.

42. Nunquam falsis constantia est, variantur et dissident. *Ep. 102, prope med. p. 813, t. 2.*

L'inconstance est toujours l'apanage de l'erreur ; elle est sujette au changement et à la contradiction.

## FAMA (RENOMMÉE).

## DEFINITIO.

Collector.

Fama est illæse dignitatis status, legibus, moribus comprobatus et proपालatus.

La renommée est l'état d'un homme dont l'honneur n'a souffert nulle atteinte, et qui repose sur l'approbation publique des lois et des mœurs.

Fama est ore multorum celebrata laudatio. *Super Prov. c. 22, in princ. f. 48, col. 3, t. 3.*

Hugo card.

La renommée est un éloge qui sort de la bouche d'un grand nombre.

Fama est quoddam multitudinis testimonium. *76 Topicor. col. 404, D, t. 1.*

Cicero.

La renommée est le suffrage de la multitude.

## COMPARATIO.

Sicut naribus dulcis odor attrahitur, sic totis desideris animi famæ sæcularis favor affectatur. *Lib. 2 de Nuptiis, c. 170, F, t. 2.*

Hugo  
a S. Victore.

De même que l'odorat aspire avec attrait une odeur suave, de même aussi notre cœur recherche de toute la puissance de ses desirs la faveur des hommes.

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Non est bona fama, quam ego audio. *1 Reg. 2, v. 24.*

Il est fâcheux que l'on publie de vous que vous portez le peuple du Seigneur à violer ses commandements.

2. Vicisti famam virtutibus tuis. *2 Par. 9, v. 6.*

Votre sagesse est au-dessus de la renommée.

3. Fama nominis ejus crescebat quotidie, et per cunctorum ora volitabat. *Esth. 9, v. 4.*

La renommée de son nom croissait tous les jours et volait dans toutes les bouches.

4. Auribus nostris audivimus famam ejus. *Job 28, v. 8.*

Nous avons entendu parler d'elle (la sagesse).

5. Fama bona impinguat ossa. *Prov. 15, v. 30.*

La bonne réputation engraisse les os.

6. Melius est nomen bonum, quam unguenta pretiosa. *Ibid. 22, v. 1. Eccles. 7, v. 2.*

Un nom pur vaut mieux que les parfums les plus exquis.

7. Quam malæ famæ est, qui derelinquit patrem ! *Eccli. 3, v. 18.*

Combien est méprisé celui qui abandonne son père !

8. Curam habet de bono nomine ; hoc enim magis permanebit tibi, quam mille thesauri pretiosi et magni. *Ibid. 41, v. 15.*

Aie soin de jouir d'une bonne réputation, car ce bien sera plus durable pour toi que mille trésors les plus grands et les plus précieux.

9. Bonæ vitæ, numerus dierum : bonum autem nomen permanebit in ævum. *Ibid. v. 16.*

La bonne vie n'a qu'un nombre de jours, mais la bonne réputation demeure éternellement.

10. Exivit fama hæc in universam terram. *Math. 9, v. 26.*

Le bruit s'en répandit dans tout le pays.

11. Christi bonus odor sumus Deo in omni loco. *2 Cor. v. 15.*

Nous sommes partout devant Dieu la bonne odeur de Jésus-Christ.

## SENTENTIE PATRUM.

S. Ant. de Pad. 12. Cum incipis, debes magis niti ad munditiam vitæ : cum proficis, ad odorem bonæ famæ. *Serm. dom. 10 post Trinit. post med. f. 236, p. 2.*

Lorsque vous commencez, appliquez-vous surtout à acquiescer la pureté et l'intégrité de la vie, et, à mesure que vous avancez, travaillez à répandre l'odeur d'une bonne renommée.

S. Athan. Mag. 13. Caveamus ne in ullo famæ nostræ vulnere serpat nata ab occasione suspicio. *Prosec.*

Évitez avec le plus grand soin, dans les attaques qu'on peut diriger contre notre réputation, de fournir nous-mêmes quelque occasion de nous suspecter.

S. Aug. 14. Ipsa famæ semina, priusquam linguis nutriantur, intereunt. *In Echort. ad monachos, post med. col. 833, A. t. 4.*

La renommée s'éteint dès son principe même, si la parole ne l'entretient.

15. Cum homo famam quærit, adstans ante hominum iudicem, circumstante hominum multitudine, inimicum suum odio immanissimo insectans vigilantissime cavet, ne quid per linguæ errorem dicat coram hominibus, et ne per mentis favorem hominem auferat ex hominibus non cavet. *Lib. 1 Confess. c. 48. in fine, p. 53, A, t. 1.*

L'homme qui cherche la renommée devant un juge et une assemblée nombreuse évite avec un soin extrême, dans les poursuites haineuses dont il accable son ennemi, de faire une faute de langage, et il ne songe nullement que, par la fureur de son âme, il peut enlever un homme à la société.

16. Odor bonus, fama bona est ; quam quisquis bonæ vitæ operibus habuerit, dum vestigia Christi sequitur, quasi pedes ejus pretiosissimo odore perfundit. *Lib. 3 de Doctrina christiana, c. 12, post init. p. 36, C, t. 3.*

C'est une bonne odeur qu'une bonne réputation ; quiconque l'a acquise par de bonnes œuvres, en suivant les traces de Jésus-Christ, répand en quelque sorte sur les pieds du Sauveur un parfum suave.

17. Quem non potest diabolus devorare seductum ad nequitiam, famam ipsius inquinare conatur, ut si fieri potest, opprobriis hominum, et malarum linguarum detractioe deficiat, et sic in ejus fauces ruat. *Epist. 137. ad clericum, in med. p. 424, D, t. 2.*

Quand le démon ne peut pas dévorer une âme en l'entraînant dans le vice, il s'efforce de souiller sa réputation, afin de l'ébranler, s'il se peut, par les opprobres des hommes et le venin des mauvaises langues, et ainsi de l'en-gloutir dans l'abîme.

18. Sollicita est bona conscientia, famæ integritatem servare. *De Spiritu et Anima, c. 62, in med. p. 461, A, t. 3.*

Une bonne conscience travaille avec un soin plein de sollicitude à garder intacte sa réputation.

19. Quisquis famam suam custodit, in alios misericos est. *De Bono viduit. c. 22, ante med. p. 736, C, t. 4.*

Quiconque aime à garder sa réputation est plein d'indulgence et de miséricorde envers les autres.

20. Nobis necessaria est vita nostra, aliis fama nostra. *Ibid.*

Il nous est nécessaire à nous-mêmes d'avoir une bonne conduite, et il est nécessaire aux autres que nous ayons une bonne réputation.

21. Ad virtutem pertinet bona vita, fama vero ad laudem. *Ibid.*

La bonne conduite est le partage de la vertu, et la renommée celui de la gloire.

22. Consule, quantum potest, salutem, prospice famam. *De Amicitia, c. 15, in fine, p. 779, B, t. 4.*

Travaillez autant que possible à votre salut, sans perdre de vue votre réputation.

23. Quisquis volens detrahit famam meam, nolens addit mercedi meam. *Lib. 3 contra litt. Petilianum, c. 7, prope med. p. 114, C, t. 7.*

Quiconque détruit volontairement ma réputation augmente, sans le vouloir, ma récompense.

24. Cum per bonam famam probamur, utrum nos in superbiam non extollamus ; et per malam famam probamur, utrum inimicos eos ipsos, a quibus nobis confingitur, diligamus, diabolum vincimus. *Ibid. c. 12, circa med. p. 116, C.*

Nous remportons un vrai triomphe sur le démon lorsque, malgré les louanges et la renommée, nous ne nous laissons pas enfler par l'orgueil, et aussi lorsque, malgré une mauvaise réputation, nous aimons les ennemis mêmes qui nous l'ont faite.

25. Solet etiam de bonis mala fama mentiri. *Lib. 3 contra Cresconium, cap. 12, in fine, p. 171, A, t. 7.*

C'est d'ordinaire contre les gens vertueux que s'exercent le mensonge et la calomnie.

26. Intelligat unusquisque, parum sibi prodesse conversationis famam, nisi in contemptu mundi auverit disciplinam. *De Bono discipl. c. 7, in fine, p. 652, D, t. 9.*

Sachons bien qu'il nous importe peu de jouir d'une bonne renommée, si nous ne savons joindre au mépris du monde l'amour du devoir et de la discipline.

27. Qui curam bonæ famæ colis, studio tuo gratiam integræ opinionis acquire. *Ibid. c. 8, in med. p. 653, A.*

Voulez-vous jouir d'une bonne renommée ? apportez tous vos soins à donner de vous une bonne opinion.

28. Quem amor tenet servandæ integritatis, ante omnia falsi ad se famam non admittat erroris. *Ibid. post med. etc.*

Quiconque désire conserver intacte sa réputation doit avant tout éloigner de soi le reproche d'erreur et de fausseté.

29. Si vis placere Christo, elabora, ut pro-

S. Aug.

fessionem tuam fides adjuvet, fama commendet. *Ibid. c. 9, in med. p. 653, A.*

Si vous voulez plaire à Jésus-Christ, fondez sur la foi votre vie intérieure, et rendez-la recommandable par une bonne réputation.

30. Duæ res sunt, conscientia et fama : conscientia tibi, fama proximo tuo. *Pros.*

Il y a deux choses capitales, la conscience et la réputation : la conscience pour vous, et la réputation pour le prochain.

31. Qui fidens conscientiae suæ negligit famam suam, crudelis est. *Serm. de communi Vita clericorum, in princ.*

Celui qui se repose sur sa conscience et néglige sa propre réputation est cruel.

32. Qui superiorem vitæ gradum tenet, suæ famæ consulentes, dum impetus malorum timent, ab eorum reprehensione sese abstinunt. *Lib. 1. de Civ. Dei, c. 9, in med. t. 5.*

Ceux qui occupent un rang élevé et qui tiennent à leur réputation se gardent bien de reprendre les méchants dont ils craignent les attaques.

33. Nimis superbum fuit famæ parcere principum civitatis et civium, ubi suæ famæ parci numina noluerunt. *Ibid. lib. 2, c. 9, ante finem.*

Ce fut une merveille de voir épargner la réputation des princes et des citoyens, là où les dieux laissèrent attaquer la leur.

34. Mallem in hominem confideres, quam in famæ ipsius falsitatem. *Lib. 3 contra Crescon. c. 9, ante finem, t. 2.*

J'aimerais mieux que vous missiez votre confiance dans l'homme que dans l'incertitude et la fragilité de sa renommée.

35. Cum falsum quid a maledico fingitur, aut omnino non creditur, aut certe integra salute, sola fama vexatur. *Epist. 15, prope fin. tom. 2.*

Lorsqu'une mauvaise langue invente une calomnie, ou bien on n'y ajoute aucune foi, ou, si l'on y croit, c'est assurément sans aucun préjudice du salut, et seulement au détriment de la réputation.

36. Nullus philosophorum finem actionum suarum constituit in fama vulgi, aut in lingua hominum. *Ep. 56, post init. t. 2.*

Jamais un philosophe dans ses actes ne s'est proposé pour lui l'approbation du vulgaire, ni les louanges des hommes.

37. Cum aliquid de aliquo aliquandiu fama jactat, non utique facile credendum est ; solet quippe fama mentiri. *Ep. 106, circa princ. t. 2.*

Lorsque la renommée exalte pendant quelque temps le mérite d'un homme, il faut se garder d'y croire facilement, car bien souvent la renommée trompe.

38. Fama popularis non in ore vulgi est habitabilis, sed in rebus ipsis. *Ep. 128, circa med. tom. 2.*

Les hommes vous louent ; ne vous réjouissez pas des louanges qui sortent de leurs bouches, mais bien des bonnes actions qui en sont l'objet.

S. Aug.

39. Nostra purganda vobis est fama, si est Domino purgata conscientia. *Ep. 225, post med. tom. 2.*

Vous devez nous rendre notre réputation, si notre conscience est purifiée aux yeux du Seigneur.

40. Bonam famam custodiamus, dispensationi nostræ multum necessariam. *Epist. 239, in med. t. 2.*

Gardons précieusement notre réputation, si nécessaire à notre état.

41. Fama etiam ipsa consulta, vos pessimus jactat. *Lib. 13 contra Faustum, c. 5, in med. tom. 6.*

Si nous allons aux informations, vous avez une réputation déplorable.

42. Fama de aliquo sermocinante seu bene, seu male, fit non immerito, ut amemus vel oderimus ignotum. *Tract. 90 super Joannem, circa init. t. 9.*

Lorsqu'on loue ou qu'on blâme devant nous les discours de quelqu'un, il arrive infailliblement que nous l'aimons ou que nous le haïssons sans le connaître.

43. Erit virtus contenta candore conscientiae, ubi sequi non poterit odor famæ ; ceterum odor famæ nec excusare sufficiet vitium conscientiae decoloris. *Serm. 71 sup. Cant. post init. f. 191, col. 1, B.*

S. Bern.

La candeur de la conscience suffira à la vertu là où elle n'aura pas à espérer le parfum de la renommée ; au reste, ce parfum de la renommée sera toujours incapable d'excuser une conscience vicieuse et dégradée.

44. Disce fragrare bono præconio, habeto testimonium bonum, custodi tuam famam bonam ; tua bona fama nullis factoribus obscuretur, tua bona fama nullis opprobriis laceretur. *Serm. 16 ad sororem, in fine, f. 85, col. 3, G.*

Appliquez-vous à mériter des éloges, ayez une bonne réputation, et gardez-la précieusement ; que nulle tache ne la souille, que nul reproche ne l'altère.

45. Vos immortalitatem vobis propagare videmini, cum futuri famam temporis cogitatis. *Lib. 2 de Consulatu philosoph. prosa 7, post med.*

Boetius.

Vous vous assurez en quelque sorte l'immortalité en travaillant à votre renommée future.

46. Plures magnum sæpe nomen falsis vulgi opinionibus abstulerunt, quo quid turpius excogitari potest ? *Ibid. lib. 3, prosa 6, in princ.*

Plusieurs ont dû souvent leur renommée à la fautive opinion du vulgaire, ce qui est le suprême de la honte.

47. Sæpe fama vulgi prophetiæ speciem tenet. *Lib. 3 Recognit. longe post init. fol. 60, pag. 2.*

S. Clem. p.p.

Souvent un bruit populaire a l'apparence d'une prophétie.

48. Curandum est de fama honesta, non ad propriam laudem, sed ad Dei honorem, et pro-

Dionysius  
Cartus.

ximorum salutem. *Sup. Epist. ad Coloss. c. 4, art. 4, ante med. f. 94, G.*

Nous devons avoir soin de jouir d'une bonne réputation, non pas pour notre propre gloire, mais pour l'honneur de Dieu et le salut du prochain.

S. Franciscus  
Assisus.

49. Fama pretium est conscientie secretum minuere, longeuque damnosius et periculosius est abuti. *In suis Opusc. oraculo 14, pag. 301, tom. 3.*

Le propre de la renommée est de diminuer le calme de la conscience; quel péril lorsqu'on la recherche avec excès!

50. Frater, qui alium fratrem fame gloria spoliauerit, habitu est spoliandus; nec oculos ad Deum eleuare poterit, nisi prius quod abstulerat, reddiderit. *Ibid. apophthegm. 17, in fine, p. 482, t. 3.*

Le frère qui enlève à son frère la gloire de sa réputation mérite d'être dépouillé de l'habit religieux; il ne peut élever ses regards vers Dieu, s'il ne restitue auparavant ce qu'il a enlevé.

Gilieb. Angl.

51. Rapacitatis genus est, si famam decerpis. *Serm 19 sup. Cant. ante med. apud D. Bernard. v. 2, f. 16, col. 3, l.*

Vous commettez une espèce de larcin en enlevant une réputation.

Gloss. ord.

52. Natura fame est sive bonum, sive malum nuntians ubique omni celeritate discurrere. *Sup. Epist. 1 ad Thessalon. c. 1, in fine, col. 640, D, t. 6.*

La renommée, qu'elle proclame le bien ou le mal, se répand partout avec une extrême rapidité.

S. Greg. Mag.

53. Fama a bono opere vires accipit, et fauoris gratiam quasi claritatem luminis aspergit. *Lib. 22 Moral. c. 5, longe ante med. num. 7, col. 747, D.*

La renommée prend de nouvelles forces dans une bonne action, et se répand ainsi comme l'éclat de la lumière.

54. Eum, quem ad opus bonum laudis amor provocat, concupita fama attingit. *Ibid. ante med. num. 7, col. 738, B.*

Celui qui se porte à une bonne action par le désir de la gloire acquiert la réputation qu'il a désirée.

55. Qui exempla bonorum operum circumquaque per bonam famam tribuunt, quasi odorem, quo sanentur aegroti, aspergunt. *Super Cant. 7, in fine, sup. illud, Mandragoræ dederunt odorem, col. 55, c. 2.*

Ceux qui font de bonnes actions et donnent ainsi de bons exemples répandent autour d'eux comme un parfum qui guérit les malades.

56. Postquam quis a vera religione cecidit, redolere per bonæ fame opinionem cessat. *Lib. 3 in 1 Reg. c. 2, in fine, sup. illud, Translata est gloria Domini, col. 1345, C, t. 2.*

Celui qui abandonne la vraie religion cesse dès lors de jouir d'une bonne renommée.

57. Dulcis fama sanctorum, sicut mel fluens, dulciter velociterque currit. *Lib. 5 in 1 Reg.*

*c. 4, ante med. sup. illud, Et apparuit fluens S. Greg. Mag. mel, col. 1540, B, t. 2.*

La réputation des saints est pleine de douceur; c'est comme un miel limpide qui se répand avec autant de charme que de rapidité.

58. Sicut ignis aura flante fit grandior, ita bonæ mentis studia commendationis fama proficiunt. *Lib. 9 in Registro, indict. 4, c. 52, Ep. 52, in princ. col. 1078, D, t. 2.*

De même que le vent active et développe le feu, de même aussi une bonne renommée excite et augmente le zèle d'une âme vertueuse.

59. Malim, cum recto studeam, vitiosus haberi, S. Greg. Naz.

Quam vitio indulgens, justi clarescere fama. *In sua poet. Et habet. apud D. Joan. Damasc. lib. 3 Parall. c. 89, fol. 136, p. 1, C.*

J'aimerais mieux passer pour mauvais en faisant le bien que d'être vicieux et de jouir de la réputation de juste.

60. Fama bona suavior est animæ, quam oleum corpori. *Sup. Ecclesiast. c. 7, in princ. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 53, col. 2, E.* S. Gregorius  
Thaumat.

Une bonne réputation est plus douce à l'âme que l'huile ne l'est au corps.

61. Falsus rumor cito opprimitur, et vita posterior iudicat de priore. *Tom. 1, Ep. 10 ad Furiam, post med. p. 82, D.* S. Hier.

Une fausse rumeur tombe bientôt, et la conduite postérieure est comme le jugement de la conduite passée.

62. Si anno præterito fama mentita est, aut certe si verum dixit; cesset vitium, cessabit et rumor. *Ibid. post med. p. 83, A.*

Si l'an passé la renommée a menti, elle tombera; si elle a dit vrai, que le mal cesse, et la rumeur cessera également.

63. Facilius mala credunt homines, et quodcumque domi fingitur, rumor in publicum fit. *Tom. 1, Ep. 47 de vitando suspecto contubernio, post med. p. 226, D.*

Les hommes croient plus facilement le mal, et ce que l'on dit à la maison devient un bruit public.

64. Cavenda est infamæ macula, quæ nullo nitro elui potest. *Ibid. post med. p. 226, D.*

Évitez avec soin toute tache infamante qu'aucune lessive ne saurait enlever.

65. Multum in utrumque partem crebro fama mentitur, et tam de bonis mala, quam de malis bona falso rumore concelebrat. *Tom. 3, Epist. ad Rufin. in princ. p. 74, C.*

La renommée tombe fréquemment dans ces deux erreurs: elle dit du mal des bons et du bien des méchants.

66. Eo perducta res est, ut neglecta veritate meriti, de sola opinione curemus; qui testimonium vitæ nostræ non a conscientia nostra, sed a fama petimus. *Tom. 4, Ep. 1 ad Demetriad. post med. p. 21, B.*

Nous en sommes venus à négliger le vrai mérite et à ne songer qu'à l'opinion publique; nous cherchons le témoignage de notre conduite non pas dans le secret de notre conscience, mais bien dans la renommée.

S. Hier.

67. Solet fama subsequi bonum factum tuum, malum autem fama prævenit. *Tom. 4, Ep. 22 ad Susannam lapsam, post med. p. 141, A.*

La renommée suit d'ordinaire la bonne action que vous faites, et elle précède au contraire la mauvaise.

68. Fac tibi famam longiorem, ut quomodo unguentum nares odore delectat: sic ad tuum vocabulum cuncta prosperitas delectetur. *Sup. Ecclesiasten, c. 7, in princ. p. 81, A, t. 7.*

Faites-vous une réputation durable; car, de même qu'on respire avec délices l'odeur d'un parfum, de même aussi on envie, même au comble de la prospérité, les avantages de votre renommée.

Hugo card.

69. Nomen bonum habet, qui fidelium testimonio laudatur, licet paucorum, non vulgi imperit. *Sup. Prov. c. 22, in princ. fol. 48, col. 3, t. 3.*

Il a une bonne réputation, celui qui jouit des suffrages des gens vertueux, bien qu'en petit nombre, et non celui qui jouit des suffrages du vulgaire inconsideré.

70. Difficillimum est famam semel læsam restituere. *Ibid. c. 25, f. 53, col. 3.*

Il est très-difficile de rétablir une réputation une fois ébranlée.

74. Bonitas famæ consistit in sex :

Bonitate et veritate eorum quæ prædicantur, Bonitate et auctoritate prædicantium,

Latitudine et perseverantia prædicationis. *Sup. Ecclesiast. c. 88, col. 2, t. 3.*

La bonté et la vérité de ce qu'on loue,

Le mérite et l'autorité de ceux qui louent,

L'étendue et la durée de la louange.

Six choses constituent une bonne réputation :

72. Qui famam negligit, non parcit sibi, nec proximo: non sibi, quia indiscrete agit: non proximo, quia eum scandalizat. *Sup. 2 Cor. 8, fol. 136, col. 2, t. 7.*

Celui qui néglige sa propre réputation n'a soin ni de lui-même, ni du prochain: de lui-même, parce qu'il agit sans prudence et sans discernement; du prochain, parce qu'il lui devient un sujet de scandale.

S. Joan. Chr.

73. Fortior est tua fama, quam mea virtus. *Hom. 5 sup. Matth. oper. imperf. in princ. col. 772, C, t. 2.*

Votre réputation l'emporte sur ma vertu.

74. Nulla res alia magis famam auget, vel bonam, vel malam, quam vulgus incompositum. *Lib. 5 de Sacerd. p. 343, B, t. 5.*

Rien au monde n'exagère la réputation bonne ou mauvaise comme le vulgaire inconsideré.

Joan. Sarr. h.

75. Quisquis famæ petitur est, vires suas excedit; et non quid possit, sed quid aliis placeat, attendit; et illud festinat implere. *Lib. 8 de Nugis curial. c. 2, circa med. apud Bibl. Patr. t. 13, p. 439, col. 2, H, edit. Colon. 1622.*

Quiconque recherche la renommée excède ses propres forces; il n'examine pas ce qu'il peut, mais bien ce qui plaît aux autres, et il se hâte de l'accomplir.

76. Discite bono frægrare præconio, habeto testimonium bonum, custodi bonam famam tuam, nullis fætoribus obscuretur, nullis lace-retur opprobriis. *Lib. 2 de Synonym. c. 8, ante med. p. 317, col. 1.*

S. Isidorus Hispat.

Apprenez-vous à mériter des éloges, ayez une bonne réputation et gardez-la précieusement; que nulle tache ne la souille, que nulle honte ne la flétrisse.

77. Consultius est ac eligibilis introrsus per humilitatem Dei ac propria conscientia gaudere testimonio, quam exterius ad tempus per elationem humana, opinione florere. *De Humilitate, c. 8, in calce, p. 670, col. 1, F, part. 2.*

S. Laur. Just.

Il est plus sage et plus avantageux de jouir au sein de l'humilité du bon témoignage de Dieu et de sa conscience, que de se laisser enorgueillir de l'estime passagère des hommes.

78. Præsentibus conversatio tua luceat, absentibus fama in benedictione redolet. *Opusc. 46, c. 6, p. 709, col. 2, B, t. 3.*

S. Petr. Dam.

Que votre conversation soit pour les présents une lumière, et votre renommée un parfum de bénédiction pour les absents.

79. Non est negligenda bona fama, res in omni vita utilissima. *De Migrat. Abrahæ, ante med. p. 556, t. 1.*

Philo Jud.

Il ne faut pas négliger une bonne réputation; c'est une chose si utile pour toute la vie!

80. Fama nihil celerius. *Et hab. apud D. Joan. Damasc. lib. 3 Parall. c. 102, f. 140, pag. 1, A.*

S. Thomas Aquinas.

Rien de plus rapide que la renommée.

81. Nihil est ita carum homini sicut fama. *Opusc. 9 de decem Præcept. præcept. 8, verbo Non loquaris, t. 1.*

Rien d'aussi cher à l'homme que sa réputation.

82. Qui occulte detrahunt, si famam non restituant, salvari non possunt. *Ibid.*

Les détracteurs qui médisent secrètement, s'ils ne rétablissent la réputation du prochain, ne peuvent arriver au salut.

83. Melior est bona fama ex sanctitate vitæ, quam odor unguenti pretiosi et divitiarum multarum. *In Enchirid. Moral. c. 6, sect. 2, t. 2.*

S. Thomas à Kempis.

Une bonne réputation fondée sur la sainteté de la vie est préférable au plus suave parfum et aux plus grandes richesses.

84. Tu qui curam bonæ famæ colis, studio tuo gratiam integræ opinionis acquire. *Ibid. ante finem, p. 47, col. 1, C.*

S. Valerian.

Voulez-vous jouir d'une bonne renommée? apportez tous vos soins à donner de votre bonne réputation.

85. Si vis placere Christo, elabora, ut professionem tuam fides adjuvet, fama commendet. *Ibid. in fine.*

Si vous voulez plaire à Jésus-Christ, fondez sur la foi votre vie extérieure, et rendez-la recommandable par une bonne réputation.

## SENTENTIE PAGANORUM.

Caio poeta. 86. Si famam servare cupis, dum vivis, honestam,  
Fac fugias animo, quæ sunt mala gaudia vite. *Lib. 4 Distichor. metr. 36.*

Si vous voulez pendant votre vie jouir d'une bonne réputation, foyez avec soin les plaisirs défendus.

Cicero. 87. Perditissima ratio est, negligere famam.  
*Lib. 4 de Arte Rhetor. ante med. t. 1.*  
C'est le comble de la folie de négliger sa réputation.

88. Fundamentum perpetuæ commendationis et famæ est justitia. sine qua nihil potest esse laudabile. *Lib. 2 Offic. post med. t. 4.*

Le fondement d'une bonne et durable réputation est la justice, sans laquelle rien n'est digne d'éloges.

Mimus Publ. 89. Bona fama in tenebris proprium splendorem obtinet. *In suis Sentent. sent. 60.*  
C'est dans l'obscurité que la renommée obtient tout son éclat.

Plinius jun. 90. Multi famam, conscientiam pauci verentur. *Lib. 3, Ep. 20 ad Mesimum Maxim. post med. p. 96.*  
Beaucoup redoutent les discours des hommes, mais peu craignent les reproches de la conscience.

91. Summam rerum nuntiat fama, non ordinem. *Lib. 4, Epist. ad Cornelium Minutian. in fine, p. 109.*

C'est l'ensemble des choses que la renommée publie, et non l'ordre et l'enchaînement.

92. Omnes, qui fama ducuntur, mirum in modum assensio et laus a minoribus etiam profecta, delectat. *Lib. 4, Epist. 12 ad Adrianum, in fine, p. 110.*

Ceux qui se laissent conduire par la renommée sont ravis des approbations et des éloges que les plus petits même leur accordent.

93. Non perpetua fama, sed bona concupiscenda est. *In Panegyrico de Trajano Augusto, post med. p. 368.*

Ce n'est pas une réputation durable qu'il faut chercher, mais une bonne.

Seneca. 94. Vestra facta dictaque rumor excipit; et ideo multis magis cavendum est, qualem famam habeant, quam qui qualemcumque meruerint, magnam habituri sint. *Lib. 1 de Clement. c. 8, circa init. p. 469, t. 1.*

La renommée s'empare de vos actes et de vos paroles; aussi vous devez veiller à la réputation qu'ils vous procureront avec beaucoup plus de soin que ceux qui sont assurés d'en avoir une grande.

95. Male agit, qui famæ, non conscientie gratus est. *Lib. 6 de Benefic. c. 42, circa med. p. 501, t. 2.*

Il agit mal celui qui a égard à la renommée et non à la conscience.

96. Ad veram gloriam et famam non est

satis unius opinio. *Ep. 102, ante med. p. 815, tom. 2.* Seneca.

Pour établir une vraie gloire et une vraie réputation, il ne suffit pas de l'opinion d'une seule personne.

97. Fama, quæ vocem desiderat, claritas non est. *Ep. 102, circa med. p. 815, t. 2.*

Celui qui désire qu'on s'entretienne de lui a une réputation douteuse.

98. Bonæ famæ tuæ non sis seminator, neque alienæ invidus. *De quatuor Virt. a med. p. 675, edit. Basil. 1537.*

Ne soyez ni orgueilleux de votre propre renommée, ni envieux de celle des autres.

99. Plerique famam, pauci conscientiam verentur. *In suis Proverbiis in fine positus, litt. P.*

La plupart des hommes craignent la renommée, et peu redoutent la conscience.

## FAMES (FAMINA).

## DEFINITIO.

Fames est appetitus calidi et sicci, id est cibi. Collector.

La faim est le désir des aliments chauds et solides, c'est-à-dire de la nourriture.

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. In fame eruet te de morte, et in bello de manu gladii. *Job 5, v. 20.*

Dans la famine, il te préservera de la mort; dans les combats, du tranchant du glaive.

2. In vastitate et fame ridebis, et bestias terre non formidabis. *V. 22.*

Tu riras au milieu de la désolation et de la faim, et tu ne craindras pas les bêtes féroces.

3. Attenuetur fame robur ejus, et inedia invadat costas illius. *Ibid. 18, v. 12.*

La faim abat sa force; la détresse est à ses côtés.

4. Ecce oculi Domini super metuentes eum, ut eruat a morte animas eorum, et alat eos in fame. *Psal. 31, v. 18 et 19.*

Voilà que l'œil du Seigneur est sur ceux qui le craignent pour délivrer leur âme de la mort et pour les nourrir dans la famine.

5. Non confundentur in tempore malo, et in diebus famis saturabuntur. *Psal. 36, v. 20.*

Ils ne seront pas confondus dans le temps mauvais, et ils seront rassasiés au jour de la famine.

6. Convertentur ad vesperam, et famem patientur ut canes. *Psal. 58, v. 17.*

Il viendront vers le soir et seront affamés comme des chiens.

7. Vocavit famem super terram, et omne firmamentum panis contrivit. *Psal.* 104, v. 16.  
Il appela la famine sur la terre, et il brisa la force que l'homme puisait dans son pain.

8. Non affliget Dominus fame animam justi. *Pror.* 10, v. 3.

Le Seigneur n'affligera pas le juste par la faim.

9. Si esuriet inimicus tuus ciba illum : si sitierit, da ei aquam bibere : prunas enim congregabis super caput ejus, et Dominus reddet tibi. *Ibid.* 25, v. 21 et 22.

Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, offre-lui de l'eau ; car tu amasseras sur sa tête des charbons ardents, et le Seigneur sera ta récompense.

10. Anima saturata calcavit favum, et anima esuriens etiam amarum pro dulci sumet. *Ibid.* 27, v. 7.

Un homme rassasié dédaigne les rayons de miel, mais il celui qui la faim dévore l'amertume est douce.

11. Vir pauper calumnians pauperes similis est imbri vehementi, in quo paratur fames. *Ibid.* 28, v. 3.

Le pauvre qui opprime les pauvres est semblable à une pluie violente qui apporte la famine.

12. Ignis, grando, fames, et mors, omnia hæc ad vindictam creata sunt. *Ecclesi.* 39, v. 35.

Le feu, la grêle, la faim et la mort ont été créés pour la vengeance.

13. Gladio, et fame, et peste consumam eos. *Jer.* 14, v. 12.

Je les détruirai par le glaive, par la famine et par la peste.

14. Non videbitis gladium, et fames non erit in vobis. *V.* 13.

Vous ne verrez pas le glaive, et la famine ne fondra pas sur vous.

15. Gladius et fames non erit in terra hæc : in gladio et fame consumerunt prophete illi. *V.* 15.

Le glaive et la faim ne viendront pas sur cette terre ; par le glaive et par la faim ces prophètes seront consumés.

16. Erunt projecti in viis Jerusalem pro fame et gladio ; et non erit, qui sepeliat eos. *V.* 16.

Ils seront jetés sur les voies de Jérusalem par le glaive et par la faim, et nul ne viendra les ensevelir.

17. Ad terram Ægypti pergemus, ubi non videbimus bellum, et clangorem tubæ non audiemus, et famem non sustinebimus. *Ibid.* 42, v. 14.

Nous irons vers la terre d'Égypte, où nous n'entendrons pas le son de la trompette, où nous ne supporterons pas la faim.

18. Parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis. *Thren.* 4, v. 4.

Les petits enfants ont demandé du pain, et personne n'était là pour leur en donner.

19. Manus mulierum coxerunt filios suos : facti sunt cibus eorum. *Ibid.* v. 10.

Les femmes ont mis leurs enfants dans des chaudières bouillantes ; ils sont devenus leur nourriture.

20. Gladius foris, et pestis et fames intrinsecus. *Pros. Ezech.* 7, v. 15.

Au-dehors le glaive, la peste et la famine au-dedans.

21. Qui in agro est, gladio morietur, et qui in civitate sunt, fame devorabuntur. *Ibid.*

Celui qui est dans les champs périra par le glaive, et celui qui est dans la ville sera dévoré par la famine.

22. Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et mittam famem in terram : non famem panis, sed audiendi verbum Domini. *Amos* 8, v. 11.

Voilà que les jours viennent, dit le Seigneur, où je vais envoyer la faim sur la terre, non la faim du pain, mais la faim de la parole du Seigneur.

23. Consurget gens in gentem, et regnum in regnum, et erunt pestilentia, et fames, et terræ motus per loca. *Matth.* 24, v. 7.

Une nation se lèvera contre une nation et un royaume contre un royaume, et la peste, la famine et les tremblements de terre seront en divers lieux.

24. Exurget gens contra gentem, et regnum super regnum, et erunt terræ motus per loca, et fames. *Marc.* 13, v. 8.

Une nation se lèvera contre une nation et un royaume contre un royaume, et les tremblements de terre et la famine seront en divers lieux.

25. Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes. *Luc.* 1, v. 53.

Il a rempli de biens ceux qui avaient faim, et il a renvoyé les riches les mains vides.

26. Quanti mercenarii in domo patris mei abundant panibus, ego autem hic fame pereo ! *Luc.* 15, v. 17.

Combien de mercenaires dans la maison de mon père qui ont du pain en abondance, et moi je meurs de faim !

27. Quis nos separabit a charitate Christi ? tribulatio ? an angustia ? an fame ? etc. *Rom.* 8, v. 35.

Qui nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? l'affliction, les angoisses ou la faim ?

28. A fame plurimi, qui inhabitant terram, interierunt, et gladius perdet cæteros qui superaverunt a fame. *4 Esdr.* 16, v. 23.

La plupart des habitants de la terre périrent par la faim, et le glaive exterminera ceux qui auront survécu.

## SENTENTIA PATRUM.

29. Fames amica virginitatis est, inimica lascivie ; saturitas vero castitatem prodigit, nutrit illecebram. *Serm.* 37 de *Quadrag.* circa *med. col.* 381, B, t. 3.

La tempérance est l'amie de la chasteté et l'ennemie de la luxure ; l'intempérance, au contraire, est la ruine de la chasteté et la source de la débauche.

S. Ambr.

S. Ambr.

30. Dulciores famem epulæ sunt, quæ assiduitate fastidio sunt, et diurna continuatione vilesunt. *De Helia et Jejunio, c. 9, post med. col. 1127, A, t. 4.*

La faim rend les mets plus agréables, tandis que par un usage continu et immodéré ils deviennent fades et dégoûtants.

31. Negligit famem corporis, qui pabula lectionis intendit; nec ventris curam habere poterit, qui alimentum verbi cœlestis acquirit. *Serm. 35 de Jejunio Domini, in fine, col. 729, C, t. 3.*

Il oublie la faim corporelle, celui qui s'applique à la lecture; il ne sera pas l'esclave de son ventre, celui qui se nourrit de l'aliment de la parole céleste.

32. Nihil prodigæ satis est voluptati; semper famem patitur sui, qui alimentis perpetuis nescit impleri. *Lib. 7 sup. Lucam, c. 15, in illud, Facta est fames, etc. col. 1749, A et B, tom. 5.*

Rien ne satisfait les désirs insatiables des sens; il est en proie dans tout son être à une faim continue, celui qui ne sait pas se contenter des aliments éternels.

S. Antonin.

33. Patitur otiosus famem universalem: oculi desiderant vanitatem, aures rumores, olfactus olores, gula cibos, quam famem non habet occupatio? *Part. 2, tit. 6, c. 1, § 10, in med. fol. 213, col. 1.*

L'homme oisif éprouve une sorte de faim universelle, ses yeux recherchent la vanité, ses oreilles les nouvelles, son odorat les parfums, son estomac les mets; l'homme occupé évite cette faim.

S. Aug.

34. Fames et sitis quidam dolores sunt, urant et circa febris necant, nisi alimentorum medicina succurrat. *Lib. 10 Confess. c. 31, circa init. p. 127, A, t. 1.*

La faim et la soif sont de véritables douleurs; elles brûlent et tuent comme la fièvre, si les aliments n'y apportent un remède.

35. Jejunium voluntatis est fames necessitatis. *Sup. Ps. 42, in princ. p. 261, A, t. 8.*

La faim qu'on souffre par force peut être un jeûne volontaire.

36. Medicamentum famis, cibus est. *Hom. 38 ex quinquag. Hom. post med. p. 255, B, tom. 10.*

Le remède de la faim, c'est la nourriture.

37. Fames amica virginitatis est, inimica lascivie: saturitas vero castitatem prodit, nutrit illecebram. *Serm. 1 feria 4 post 2 dom. Quadrag. et in ord. 77, in med. pag. 534, C, tom. 10.*

La tempérance est l'amie de la chasteté et l'ennemie de la luxure; l'intempérance, au contraire, est la ruine de la chasteté et la source de la débauche.

38. Cur corpus fame discrucias, cui turpiter peccando blandiris? *Serm. 1 fer. 3 Rogat. et in ord. 172, in med. p. 696, C, t. 10.*

A quoi bon condamner votre corps au supplice de la faim, lorsque vous le flattez par de honieuses jouissances?

39. Non est sanus, qui esurit. *Hom. 38 cœ quinquag. Hom. c. 6, ante med. t. 10.* S. Aug.

Il ne jouit pas de toutes ses facultés, celui qui est tourmenté par la faim.

40. Fames famelici morbus, miserabilis est affectio. *Concion. 11 de Fame, ante finem, p. 196, t. 1.* S. Basil. M.

L'état de celui qui meurt de faim est une vraie maladie, et une maladie bien triste.

41. Fames humanarum calamitatum caput existit. *Ibid.*

La famine est le plus grand fléau de l'humanité.

42. Miserrimum genus mortis est, fame perire. *Ibid.*

Mourir de faim, c'est le genre de mort le plus terrible.

43. Fames lentum habet malum, dolorem diferentem ac prolongantem, morbum insidentem ac delitescentem, mortem semper præsentem ac semper tardantem. *Ibid.*

La faim est un mal lent, une douleur qui se prolonge, une maladie cachée qui mine insensiblement, une mort toujours présente et toujours différée.

44. Fames humiditatem naturalem consumit, caliditatem frigefacit, molem contrahit, facultatem ac vires paulatim tabefacit. *Ibid.*

La faim dessèche les humeurs vitales, refroidit la chaleur naturelle, contracte tout l'organisme, affaiblit insensiblement toute faculté et toute force.

45. Fames et siccitates communes quædam sunt civitatum ac gentium plage, hominum peccata immodica punientes. *Hom. 9, Quod Deus non est auctor malorum, post init. fol. 105, p. 2, t. 1, edit. Paris. 1550.*

La famine et les sécheresses publiques sont les fléaux des peuples et des cités pour punir les excès et les crimes des hommes.

46. Ad horrea tua aperienda noli annonæ charitatem expectare; nam qui auget pretium annonæ, publicæ execrationi obnoxius redditur. *Pros.*

N'attendez pas la charité des vivres pour ouvrir vos greniers, car celui qui fait hausser le prix des vivres s'expose à l'exécration publique.

47. Famem ob aurum ne opperitor, noli ob utilitatem privatam, communem inediam affectare. *Hom. 6 contra divites, circa med. f. 98, p. 1, t. 1, edit. Parisiensis 1550.*

Que la soif de l'or ne vous fasse pas désirer une famine, et gardez-vous bien de spéculer, dans vos propres intérêts, sur la disette publique.

48. Facta est valida fames in terra:

Qui pecuniam diligit, non satiatur;

Qui luxuriam appetit, non satiatur;

Qui gloriam quærit, non satiatur;

Qui mundum amat, non satiatur. *Serm. de Convers. ad clericos, c. 22, col. 2, G.*

S. Ve n.



Il y a sur la terre une faim bien lamentable :

Celui qui aime l'argent n'en a jamais assez ;  
Celui qui se livre à la débauche n'est jamais satisfait ;  
Celui qui cherche la gloire n'est jamais content, pas plus que celui qui aime le monde.

S. Bern. 49. Fames, non sapor provocet appetitum. *In Fornula honestæ vite, ante finem, f. 340, col. 1, B.*

C'est la faim et non la saveur des mets qui excite l'appétit.

50. Si blado abundas, non diligas caritiam ; quia diligens caritiam, cupis esse pauperum homicida. *Ep. de Cura et Regim. rei familiaris, in 2 vol. posita, ante med. f. 371, col. 2, litt. D.*

Si vous avez du blé en abondance, ne désirez pas la charité ; celui qui aime la charité devient par lui-même homicide des pauvres.

S. Bonav. 51. Sicut post saturatam edere superfluum est, ita ante esuriam otiosum est, cum esurire licitum est, post esuriam strenuum est. *Super Ps. 104, ante med. p. 138, col. 2, B, t. 1.*

Il est aussi inutile de manger après qu'on est rassasié que de manger avant d'avoir faim ; la faim n'étant pas un péché, il est bien de manger quand on la ressent.

52. Pasce fame morientem : si non pavisti, occidisti. *In Speculo anime, c. 2, circa finem, p. 37, col. 2, E, t. 7, part. 3.*

Nourrissez ceux qui meurent de faim ; si vous négligez de les nourrir, vous les tuez.

53. Eorum pauperum, qui ex fame obierunt, mortis reus teneris. *Sup. Ep. Jacobi, c. 5, ab init. f. 15, H.*

Vous êtes responsable de la mort des pauvres qui meurent de faim.

S. Eghem. 54. Absurdum est fame illum confici, qui cibum aliis impertitur. *De Confession. in princ. p. 599, B, t. 3.*

C'est une indignité de voir souffrir de la faim ceux qui nourrissent les autres.

Franc. Trév. 55. Si fames oriator super terram (quia justus es), servabit te Deus, non fame percas. *In Elicid. sup. c. 5 Job, post med. in illud, In fame eruet te, f. 56, p. 2.*

Qu'une famine sévise sur la terre, comme vous êtes juste, Dieu vous préservera de mourir de faim.

56. Nescit dulcedinem epularum, qui famem non expertus. *In Annot. sup. Ps. 70, ante fin. vers. 22, p. 631, sect. 1.*

On ne connaît pas la douceur du manger quand on n'a jamais souffert la faim.

S. Greg. Mag. 57. Sicut fames carnis est substractum subsidium corporis, ita et fames mentis est silentium divinæ locutionis. *Lib. 6 Moral. c. 15, post init. sup. illud, Job 5, In fame eruet te, col. 197, B, t. 1.*

De même que la faim corporelle est une marque du besoin du corps de se refaire, de même la faim spirituelle marque le silence de la parole divine.

58. Fames corpus atterit, atque ut ejus necessitas repellatur, cibi requiruntur ; sed sæpe et cibi gravant, qui ad repellendum debilitatis gravamen quæsiti fuerant. *Ibid. lib. 12, c. 9, in med. num. 9, col. 409, C.*

La faim abat le corps, et il faut des aliments pour la satisfaire ; mais souvent aussi les aliments qu'on a recherchés pour repousser la faim appesantissent et affaiblissent le corps.

59. Saturitatem excludit esuries. *In septem Psal. Penit. sup. Psal. 6, ante med. prolog. col. 613, t. 2.*

La faim est incompatible avec la satiété.

60. Nonnulli hujus mundi divites cum fame cruciantur Christi pauperes, effusus largitatis nutritium histriones. *Part. 3 Pastoral. c. 1, admonit. 21, circa med. p. 1288, A, t. 1.*

Il y a certains riches dans le monde qui font de grandes largesses pour nourrir des histrions, tandis que les pauvres de Jésus-Christ souffrent la faim.

61. In fame nihil gravius, atque acerbius est, quam crudelitas, cupiditasque inexplebilis eorum, qui rei frumentariæ copia circumfluunt. *Et habet. apud div. Joan. Damasc. lib. 2 Parrall. c. 82, post med. f. 93, p. 2, A. Pros.*

Il n'y a rien de plus triste et de plus cruel dans la faim que la dureté et la cupidité insatiable de ceux qui accaparent les vivres.

62. Observant enim temporum difficultates, atque ex annonæ penuria lucrum captant, et ex aliorum calamitatibus messem faciunt. *Ibid.*

Ces ils étudient les difficultés des temps, ils spéculent et ils bénéficient sur la disette du blé, et ils retirent une bonne moisson des malheurs publics.

63. Affectus famis est ejus desiderium, quo carere non possumus. *Orat. 4 de Beatitud. ante med. col. 530, C.*

La tentation de la faim est le désir de la nourriture dont nous ne pouvons nous passer.

64. Ego fame torquor, et tu judicas, quantum ventri meo satis sit. *Tom. 1, Epist. 2 ad Nepotian. in fine, p. 17, A.*

Je suis tourmenté par la faim, et vous êtes à calculer la quantité de vivres qui doit suffire à mon estomac.

65. Famem vera fides non timet. *Ibid. Ep. 8 ad Demetriad. post med. p. 68.*

La vraie foi ne craint pas la faim.

66. Pestilentia semper famem ac penuriam sequitur. *Lib. 4 sup. Ezech. c. 14, sup. illud, Et immittam in eam famem, p. 418, B, t. 5.*

La peste suit toujours la disette et la famine.

67. Nihil est fame durius, quæ sæpe compellit obsessos humanis vesci carnibus, et in suam savire naturam. Si hoc facit fames corporum, quid de fame dicendum est animarum ? *Lib. 3 sup. Amos, c. 8, sup. illud, Ecce dies veniunt, etc. p. 109, t. 6.*

Il n'y a rien de plus cruel que la famine, qui pousse les assiégés à se nourrir de chair humaine et à déchirer leurs semblables. Si la faim corporelle produit de tels excès, qu'aurons-nous à dire de la faim spirituelle ?

S. Hier.

68. Mittit Dominus famem in terram super eos, qui terrena sapiunt, et famem non panis, sed audiendi verbum Dei, quando propter peccata populi doctrina deficit in ecclesiis. *Ibid.* c. 8, *sub famem*, p. 110, A.

Le Seigneur envoie sur la terre la famine à ceux qui ont des goûts terrestres, non pas la famine du pain, mais celle de la part de Dieu, quand il permet, à cause des péchés du peuple, que la voix de l'enseignement se faise dans les églises.

69. Fames necessitatis est jejunium voluntatis. *Sup. 2 ad Cor. c. 11, in illud, In labore et arumna*, p. 341, D, t. 9.

La faim qu'on souffre par force peut devenir un jeûne volontaire,

Hugo  
a S. Victor.

70. Fames

Vitales meatus arctat,  
Corpus attenuat,  
Squalorem generat,  
Vilia pretiosa reputat,  
Citem tumescere facit et pilosam,  
Desidium et appetitum excitat. *Lib. 4 de Propriet. rerum*, c. 6, *circa init. pag. 306.*

La faim

Rétrécit les organes de la vie,  
Amoindrit le corps,  
Engendre la malpropreté,  
Donne du prix aux choses les plus viles.  
Rend la peau gonflée et hérissée,  
Excite l'abattement et l'appétit.

Hugo card.

71. Infelices, qui intelligitis vos majorem famem habere, quam ventrem. *Sup. 2 Reg. 4, fol. 245, col. 4, t. 1.*

Malheureux, vous dont la faim est plus grande que l'estomac.

Joan. Cass.

72. Pulchre abbas Macharius cuidam percontanti, cur fame ab hora tertia in eremo pulsaretur, qui in cœnobio hebdomadibus integris refectionem saepe contemners, non sensisset esuriem? respondit: Quia nullus hic est jejunii tui testis, qui te suis laudibus nutriat atque sustentet, ibi autem te digitus hominum, et cenodoxia refectioni saginabat. *Collat. 3 Serapionis abb. c. 2, circa med. p. 400.*

L'abbé Macaire répondit avec esprit à un religieux qui lui demandait pourquoi dans le désert il était tourmenté par la faim dès la troisième heure du jour, tandis que dans son couvent il passait des semaines entières sans s'occuper des repas et sans éprouver la faim : « C'est qu'au désert, dit-il, il n'y a aucun témoin de votre jeûne qui vous nourrisse et vous soutienne de ses éloges, tandis qu'au monastère vous étiez engraisé par l'admiration des hommes et nourri par la vaine gloire. »

S. Joan. Chr.

73. Corpori ob voracitatem multa parantur, anima vero fame perire sinitur. *Pros.*

On fait beaucoup de préparatifs pour satisfaire la voracité du corps, et on laisse l'âme mourir de faim.

74. Fames corporis illud emaciat, fames anime illam attenuat. *Hom. 34 sup. Gen. post init. col. 425, B, t. 1.*

La faim corporelle amaigrit le corps, et la faim spirituelle affaiblit l'âme.

S. Joan. Ch.

75. Molesta est fames, quæ ad hoc saginatur, ut perdat; perniciose esuries, quæ idcirco excluditur, ut pejor in homine nutriatur. *Serm. de Jacob et Esau, circa med. col. 561, B, t. 1.*

La faim est cruelle quand elle n'est excitée que pour nuire; la faim est pernicieuse quand on la repousse pour en nourrir une autre plus fâcheuse.

76. Molesta est fames, ubi quod esurit necessitas deesse invenit. *Hom. de Helia, ante med. col. 648, A, t. 1.*

La faim est cruelle quand on ne peut se procurer ce qu'elle désire.

77. Quando fames premit, nescit inter divitem et pauperem ullo modo discernere, gloriosum et ingloriosum, nobilem et ignobilem non cognoscit. *Homil. 25 super Matth. oper. perf. post med. col. 646, A, t. 2.*

Quand la faim presse, elle ne fait aucune différence entre le riche et le pauvre, entre l'homme illustre et celui qui est inconnu, entre le noble et le roturier.

78. Dives in frumento famem precibus optat, ut auro potiat; quid hujusmodi viro miserandum magis? *Hom. 39 super 1 Cor. post med. col. 645, B, t. 4.*

Celui qui possède beaucoup de blé demande la famine dans ses prières, afin d'amasser de l'or; quoi de plus misérable qu'un pareil homme?

79. Fames repletionem esse tolerabilior; famem namque plures dies quisquam ferre poterit, repletionem vero ne solos quidem duos. *Hom. 1 sup. Epist. ad Coloss. post med. col. 1235, B, t. 4.*

La faim est plus supportable que l'excès de nourriture; on peut souffrir la faim pendant plusieurs jours, mais on ne supporterait pas deux jours entiers trop de plénitude.

80. Quid est fame et siti deterius, quid sævius, quid intolerabilius? *Hom. 28 sup. Ep. ad Hebr. in Moral. longe post init. col. 1837, H, t. 4.*

Quoi de plus pénible, de plus cruel, de plus insupportable que la faim et la soif?

81. Erubescis esurire. rapere vero non erubescis; times fame necari. alios autem necare non times. *Hom. 68 ad populum Antioch. ante med. col. 436, A, t. 5.*

Vous rougissez de souffrir la faim, et vous ne rougissez pas de piller; vous craignez de mourir de faim, et vous ne craignez pas de faire mourir les autres.

82. Condimenti loco sit tibi fames. *Lib. 1 Parall. c. 26, post med. f. 23, p. 1, A.*

Que la faim vous serve d'assaisonnement.

83. Sitis et fames carnis luxuriam interimit; fames et sitis carnis libidinem superat. *Lib. 2 de Synonym. c. 3, circa init. p. 314, col. 1.*

La soif et la faim tuent les passions de la chair, la faim et la soif répriment les convoitises charnelles.

84. Urbium regionumque gravissimus morbus fames est; cujus vires oportet frangere, ne

S. Isidore  
Hispal.

Philo Jud.

nimum aptus incolas delect. *De Joseph, ante med. p. 745, t. 1.*

Le plus grand fléau des villes et des campagnes, c'est la famine; il faut porter remède à la violence de ce fléau, autrement il détruirait les habitants.

SENTENTIE PAGANORUM.

Cicero. 85. Cibi condimentum est fames. *Lib. 2 de Finibus, post med. num. 90, t. 4.*

La faim assaisonne les aliments.

Hippocrates. 86. Corporibus humida carne præditis perferenda fames est; nam fames siccata corpora. *Commentar. 7, aphorism. 57.*

Ce sont les corps formés de chairs humides qui ont à supporter la faim, parce que la faim dessèche les corps.

Seneca. 87. Parvo fames constat, magno fastidium. *Ep. 17, ante med. p. 552, t. 2.*

Le manque de nourriture produit la faim, et l'excès produit le dégoût.

88. Quæris quid sit remedium inopiæ? Famen fames finit. *Epist. 110, post med. p. 843, tom. 2.*

Vous cherchez quel est le remède à la disette? C'est la faim qui met un terme à la faim.

89. Ambitiosa non est fames, contenta desinere est, quo desinat, non nimis curat. *Epist. 119, post med. p. 871, t. 2.*

La faim n'est pas ambitieuse; pourvu qu'elle ait ce qui la fait cesser d'être, elle n'en demande pas davantage.

90. Palatum tuum fames excitet, non sapor. *De quatuor Virtut. circa med. p. 674, edit. Basilicensis 1537.*

Que la faim et non les assaisonnements excitent votre palais.

Sextus phil. 91. Melius est fame mori, quam per incontinentiam ventris maculare animam. *Sent. 335, p. 66, col. 2, H, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Il vaut mieux mourir de faim que de souiller son âme par l'impudence de l'estomac.

FAMILIA (FAMILLE).

SENTENTIE PATRUM.

S. Ambro. 1. Laus Domini, ubi munda possessio et innocens familiæ disciplina. *Lib. 1 Offic. c. 50, post init. col. 33, A, tom. 1.*

Le Seigneur est loué dans les familles où règnent la justice, l'ordre et l'innocence.

S. Aug. 2. Sine obedientia familia aliqua regi non potest. *Serm. 7 ad frat. in eremo, post med. p. 291, A, t. 10.*

Sans l'obéissance, il est impossible de gouverner une famille.

3. Habet omnis familia Dei consolationem suam non fallacem, nec in spe rerum nutantium constitutam. *Lib. 1 de Civit. Dei, c. 29, in princ. t. 5.*

S. Aug.

Toute famille servant Dieu a des consolations qui ne sont pas trompeuses et qui ne reposent point sur les espérances fugitives de ce monde.

4. Ille vere et bene præpositus et suæ domui, qui familiam suam bene gubernat verbo et exemplo. *In decret. Gratian. f. 52, col. 1, edit. Lugdun. 1540.*

Gloss. deccr.

Celui-là est un véritable et digne chef de maison, qui gouverne bien sa famille par la parole et par l'exemple.

5. Absente domina familiæ ancillarum lingue perstreptunt, silentium deserunt, deputati operis officia negligunt, totumque ordinem confundunt. *Lib. 1 Moral. c. 15, circa init. p. 64, C.*

S. Greg. Mag.

Quand la maîtresse de maison est absente, les servantes ne gardent plus le silence, leurs langues se mettent à bourdonner, elles jettent de côté l'ouvrage qu'on leur avait donné et mettent tout en désordre.

6. Nobilem familiam virgo virginitate sua nobiliorem facit. *Tom. 1, Ep. 8 ad Demetriad. longe post init. p. 64, C.*

S. Hier.

Une vierge ajoute par sa virginité à la noblesse et à la gloire de sa famille.

7. Familiam tuam ita rege et confove, ut te matre magis tuorum, quam dominam videri velis, a quibus benignitate potius quam severitate exige reverentiam; fidelius et gravius semper obsequium est, quod ab amore, quam quod a metu proficiscitur. *Tom. 1, Epist. 14 ad Celantiam, post med. p. 114, C.*

Dirigez et entretenez votre maison de telle manière que les domestiques voient en vous une mère plutôt qu'une maîtresse; faites qu'ils vous respectent par la bonté plutôt que par la sévérité: le service est toujours plus fidèle et plus sûr quand il est inspiré par l'amour que s'il est inspiré par la crainte.

8. Duæ sunt familiæ: Una Christi, Milites Christi interiorum patientiam vincunt; Altera diaboli. Milites diaboli exteriorum violentiam inferunt. *In dialogo de Sacram. legis naturalis et scriptæ, post med. p. 294, H, t. 3.*

Hugo a S. Victore

Il y a deux familles: Celle du Christ, Les soldats du Christ souffrent et triomphent intérieurement par la patience; Celle du démon. Les soldats du démon emploient extérieurement la violence.

9. Prælati est bonus, cum familia est bona; malus, cum familia est mala. *Sup. Ecclesiast. c. 10, circa init. f. 189, col. 2, t. 3.*

Hugo card.

Un prélat est bon quand les gens de sa maison sont bons; il est mauvais quand sa maison est mauvaise.

S. Joan. Chr.

10. *Disciplina domini ex moribus familiae demonstratur. Homil. 10. super Matth. oper. imperf. circa med. col. 803, B, t. 2.*

Les mœurs de la famille font connaître la conduite du maître.

11. *Familia sine flagello non regitur. Ibid. Hom. 45, ante med. col. 1060, B.*

On ne peut pas gouverner une famille sans les verges.

12. *Nihil concordia in familia majus, nihilque magis necessarium; id enim præstat pecuniis et ingenuitati, atque potentia, et cæteris omnibus longe utilissimum est. Hom. 4. sup. Epist. ad Tit. ante med. col. 1620, D, t. 4.*

Rien n'est plus grand et plus nécessaire dans une famille que la concorde; c'est un bien qui l'emporte sur l'argent, sur la noblesse, sur la puissance et sur tout le reste.

Salvianus.

13. *Quantam illic putamus esse labem familiarum, ubi domini sunt impuritati exemplum? Lib. 7 de Gubernat. Dei, post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 353, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Que pensons-nous que sera la ruine des familles dont les chefs donnent l'exemple de la débauche?

14. *Nemini dubium est omnes dominorum familias, aut similes esse dominis, aut deteriores. Ibid. lib. 8, circa med. p. 360, col. 1, C.*

Personne ne doute que les domestiques ne soient semblables à leurs maîtres ou même pires.

S. Synesius  
episc.

15. *In familia protectio defensioque, penes mares est; penes feminas autem eorum, quæ intra aedes sunt, cura atque sollicitudo. De Regno ad Arcadium imperat. post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 51, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Dans une famille, ce sont les hommes qui doivent exercer la défense et la protection; quant aux femmes, elles doivent s'occuper avec soin de l'intérieur de la maison.

## SENTENTIA PAGANI.

Cicero.

16. *Nemo tanta felicitate esse potest in magna familia, ut neminem neque servum, neque libertum improbum habeat. Orat. 2 pro Roscio, post init. t. 2.*

Il n'y a pas de maître, si sa famille est nombreuse, assez heureux pour n'avoir pas quelque fripon parmi ses esclaves et ses affranchis.

## FAMILIARITAS (FAMILIARITÉ).

## DEFINITIO.

Plinio.

*Familiaritas est ejusdem generis societas. Tom. 3, syzygia 6 de Definit. circa med. col. 178, D, t. 1.*

On appelle familiers les gens de la même société et de la même famille.

## SENTENTIA PATRUM.

S. Ambro.

1. *Adulterinus sermo juvenulæ, nodus adolescentium est; verba adolescentis, vincula sunt amoris. Lib. 1 de Penit. post med. col. 178, D, t. 1.*

Les discours séduisants des jeunes filles sont des liens qui enlacent les jeunes hommes; les propos des jeunes gens sont les chaînes de l'amour.

2. *Quam religiosum videtur, ut commorationem christianæ feminæ non recuses; sed crebra inde tentatio. Pros.*

La religion ne s'oppose pas à ce que vous restiez dans la maison d'une femme chrétienne; mais c'est la source de beaucoup de tentations.

3. *Si attentos Deo viderit diabolus, suggerit ut decipiat; sed tu quamvis de proposito præsumas, cave tentationem, sciens naturam. Lib. 4 sup. Luc. c. 4, in illud, Diabolus recessit ab illo, col. 1671, A, t. 7.*

Si le démon vous voit attentifs à bien servir Dieu, il cherche à vous séduire et à vous tromper; pour vous, quoique vous comptiez sur votre résolution, souvenez-vous de la fragilité de la nature, et tenez-vous en garde contre la tentation.

4. *Nimia familiaritas, quam habent mulieres cum personis spiritualibus (etsi pura intentione), nisi magno rigore gubernetur, in sensualem amorem convertitur. Part. 1, tit. 6, c. 2, § 2, ante med.*

S. Antonin.

La grande familiarité des femmes avec les personnes spirituelles, quoique l'intention soit bonne, doit être réglée avec une grande rigueur, autrement elle se change en amour charnel.

5. *Quomodo credendum est, ut non incidat in laqueum diaboli, qui studiosè sibi laqueum parat? Part. 2, tit. 5, c. 1, § 7, post med. f. 183, col. 1.*

Comment croire qu'un homme ne tombera pas dans les filets du démon, quand il prend soin lui-même de se préparer le piège?

6. *Cavendum est a mulieribus, et si sunt bonæ indolis et piæ conversationis, quia sepe sub affectu pietatis se supponit viscus libidinis. Part. 3, tit. 16, c. 1, § 10, ante med. f. 238, col. 2.*

Il faut se tenir en garde contre les femmes, même quand elles ont un naturel vertueux et une conduite pieuse, car le venin de la passion se glisse souvent dans les affections religieuses.

7. *Familiaritas, quæ causatur ex multa et privata locutione, in omni re præbet audaciam: audacius enim petitur aliquid a familiari, quam ab extraneo. Part. 3, tit. 16, c. 1, § 10, post med. f. 238, col. 3.*

La familiarité, qui provient d'entretiens fréquents et particuliers, donne beaucoup de hardiesse en toutes choses; on ose plutôt, en effet, demander quelque chose à une personne familière qu'à un étranger.

8. *Spina laceraus est nimia domesticitas.*

Part. 3, tit. 4 de *Temperantia*, c. 6, § 6, in fine, fol. 48, col. 1.

Une domesticité trop nombreuse est une épine piquante.

9. Cum malis hominibus nulla tibi sit familiaritas, si non valeas, Domino miserante, eos ab errore suo revocare. *De salutar. Document. c. 44, in med. p. 762, C, t. 4.*

N'ayez aucun rapport avec les méchants, si vous ne pouvez, par la miséricorde de Dieu, les retirer de leurs égarements.

10. Ab omnibus christianis, præcipue tamen a monachis seu clericis, indigna et inhonesta familiaritas fugienda est, quia sine ulla dubitatione, qui familiaritatem mulierum non vult fugere, cito dabitur in ruinam. *De Honest. mulier. c. 1, in fine, p. 722, D, t. 9.*

Tous les chrétiens, mais plus particulièrement les moines et les clercs, doivent fuir toute familiarité indigne et déshonnête, car il est hors de doute que quiconque ne veut pas fuir la familiarité des femmes tombera bientôt dans la perdition.

11. Quanti per mulierum inhonestam familiaritatem castitatis decorem perdiderunt! *Ib. c. 2, post med. p. 723, A.*

Combien y en a-t-il qui ont perdu l'éclat de leur chasteté par une familiarité inconvenante avec les femmes!

12. Quanto vilior est mulierum conditio, tanto ruina facilius. *Ibid. p. 723, A.*

Plus la condition des femmes est humble, plus la chute est facile.

13. Si tam multos sanctos viros incauta familiaritas mulierum, et perniciosa blandimenta vicerunt, quid de se cogitant illi, qui cum mulieribus non solum conversari; sed etiam in una domo manere, et convivio earum, aut frequenter, aut semper interesse nec metunt, nec erubescunt? *Hom. 21 ex quinquag. Hom. in med. p. 316, D, t. 10.*

Si une familiarité imprudente avec les femmes et des caresses pernicieuses ont fait tomber tant de saints hommes, quelle idée doivent donc avoir d'eux-mêmes ceux qui n'ont aucune honte ni aucune crainte, non seulement de converser avec les femmes, mais encore de demeurer dans la même maison, et de prendre souvent ou toujours leurs repas avec elles?

14. Nihil pejus est, quam consortium habere mulierum et societatem. *Serm. 36 ad frat. in eremo, post med. p. 964, D, t. 10.*

Rien n'est plus dangereux que la conversation et la société des femmes.

15. Absurdum est, eum, qui a mundi delectatione solutus esse studeat, voluptatum vinculis per familiaritatem seipsum implicare, ut non amplius de cætero, neque corpore, neque anima solutus esse juxta professionem possit. *De Virginit. post med. p. 288, t. 2.*

C'est une absurdité, quand on s'applique à s'affranchir des plaisirs du monde, de s'embarrasser soi-même, par la familiarité, dans les liens de la volupté, au point de ne pouvoir plus être libre ni de corps ni d'esprit, comme la vie qu'on professe le demanderait.

16. Perniciosæ sunt improborum hominum familiaritates. *Apud D. Joan. Damasc. lib. 3 Parall. c. 72, in princ. f. 132, p. 2, C.*

La familiarité des méchants est pernicieuse.

17. Cum femina semper esse, et non cognoscere feminam, nonne plus est quam mortuum suscitare? Quod minus est non potes, et quod majus est, vis credam tibi? *Pros.*

Etre toujours avec une femme, et ne pas se perdre avec elle, n'est-ce pas plus difficile que de ressusciter un mort? Vous ne pouvez pas faire ce qui est plus facile, et vous croyez pouvoir ce qui est plus difficile!

18. Quotidie latus tuum ad latus juvenulæ est in mensa, lectus tuus ad lectum ejus in camera, oculi tui ad illius oculos in colloquio, manus tuæ ad manus ipsius in opere, et continens vis putari? Esto ut sis, sed ego suspicione non careo. *Serm. 65 sup. Cant. in med. f. 186, col. 1, C.*

Chaque jour vous avez à votre côté une jeune fille à table, votre lit est à côté de son lit dans la chambre, vos yeux sont sur ses yeux dans les conversations, vos mains contre ses mains dans le travail, et vous voulez qu'on vous croie chaste? Soyez-le, je le veux bien, mais je ne suis pas sans soupçons.

19. Dignatio facit familiarem, familiaritas præsumptorem. *Epist. 169 ad Innocent. pap. in princ. f. 244, col. 1, C.*

La condescendance engendre la familiarité, et la familiarité la présomption.

20. Vulgare proverbium est, quod nimia familiaritas parit contemptum. *In Scala claustralium, verbo Sed, in princ. f. 339, col. 1, A.*

C'est un proverbe vulgaire que la familiarité engendre le mépris.

21. Si familiaritas religiosis interdicitur hominum, quanto mulierum! *In Speculo monach. ante fin. f. 340, col. 1, L.*

Si l'on interdit aux religieux la familiarité avec les hommes, combien plus avec les femmes!

22. Tanto altius se quisque noverit in virtutum gradibus ascendisse, quanto minus humanis colloquiis delectatur. *Lib. 1 de Passione Dom. c. 28, in fine, f. 68, col. 3, G.*

Chacun doit se regarder comme arrivé plus haut dans la vertu, à mesure qu'il prend moins de plaisir à s'entretenir avec les hommes.

23. Sæpe familiaritas vincit, quos vitium superare non potuit. *Serm. 58 ad sororem, ante med. f. 96, col. 1, B.*

Souvent la familiarité fait tomber ceux que le vice n'avait pu vaincre.

24. Qui vult seipsum mundum conservare per puritatem pudicitie, debet quantum potest fugere consortia mulierum. *Serm. 2 dom. 11 post Pent. post med. p. 172, col. 2, t. 3.*

Celui qui veut se conserver pur et chaste doit fuir autant que possible la conversation des femmes.

25. Ex multiplicatione familiaritatum, suspensiones, infamationes, et scandala plurima

S Basil Mag.

S. Bern.

S. Bonav.

S. Bonav.

orientur. *Epist. ad ministr. provinc. et custodes, in med. p. 433, col. 2, A, t. 7, part. 4.*

Des familiarités multipliées naissent les soupçons, les diffamations et les scandales.

26. Mulierum tam propinquarum, quam aliarum caute societas declinanda est, earumque familiare nimis obsequium et tactus omnino fugiendus. *Pros.*

Il faut éviter avec soin la familiarité des femmes, aussi bien des parentes que des étrangères, et ne pas se laisser servir ou toucher par elles avec trop de familiarité.

27. Nulli ulla ratione sustineant, quod pedes sibi a muliere laventur.

Que jamais aucun ne souffre qu'une femme lui lave les pieds.

28. Nudam manum mulieris tangere, vel ad ejus caput vel corpus ubilibet absque necessaria atque evidenti causa manum extendere, ab omni prorsus honestate, quis dubitat alienum?

Toucher la main nue d'une femme, ou lui porter la main sur la tête ou à toute autre partie du corps sans nécessité, c'est une chose absolument contraire à la décence, qui pourrait en douter?

29. Non sine periculo animæ mulierum habetur societas.

On ne fréquente pas la société des femmes sans exposer son âme.

30. Ubique gustanda est cum mulieribus, non continuanda presentia, sed quasi transeunter feminis exhibenda est accessio.

Il ne faut jamais que goûter, pour ainsi dire, la présence des femmes, et ne pas la prolonger; il ne faut les laisser s'approcher de nous que rapidement et en passant.

31. Tutius est non posse perire, quam juxta periculum non perisere.

Il est plus sûr de se mettre dans l'impossibilité de se perdre que de s'exposer au danger, quoiqu'on ne se perde pas.

32. Illum nec castum dixerim, nec honestum, qui mulierem aut tangere, aut tactum ejus admittere non abhorret; quomodo tangere licet, quod intueri non licet? *In Speculo discipl. part. 1, c. 30, circa med. p. 550, col. 2, t. 7, part. 4.*

Je ne crois ni chaste ni honnête celui qui n'a pas horreur de toucher une femme ou de se laisser toucher par elle; comment serait-il permis de toucher ce qu'il n'est pas permis de regarder?

33. Ubi multi familiares, ibi multe locutiones, et sibili singulares. *Ibid. part. 2, c. 6, ante med. p. 556, col. 2, E.*

Là où se trouvent beaucoup de familiers, il y a beaucoup de propos et de chuchotements particuliers.

34. Si familiarem admittis, admitte, quem atas, mores, discretio et honestas insignit et commendat. *Ibid.*

Si vous admettez quelqu'un dans votre familiarité, choisissez quelqu'un qui soit remarquable et recommandable par son âge, ses mœurs, son discernement et son honnêteté.

S. Donav.

35. Familiaritas si fuerit ordinata, non erit blanda, improba, puerilis. *Ibid.*

Une familiarité bien réglée ne sera ni flatteuse, ni coupable, ni puérile.

36. Est modesta quædam in sancta familiaritate severitas, est et justitiæ rectitudo, ut nullatenus vitium foveatur, nec pro amico proximus offendatur. *Ibid. etc.*

Dans une sainte familiarité l'on remarque une certaine modestie sévère et la droiture de la justice, en sorte qu'elle ne favorise point le vice et qu'on n'offense point le prochain pour plaire à un ami.

37. Sæcularium familiaritas indiscreta, religiosi quietem multipliciter inquietat. *Ibid.*

La familiarité indiscreta avec les séculiers trouble fréquemment la tranquillité des religieux.

38. Non potest corde habitare cum Domino, qui mulierum accessibus copulatur. *Ibid. in med. p. 557, col. 1, B.*

On ne peut pas habiter de cœur avec le Seigneur, quand on a des rapprochements fréquents avec les femmes.

39. Asper sermo, brevis et rigidus, cum mulieribus habendus est. *In Regula novit. c. 11, p. 628, col. 1, B, t. 7, part. 4.*

Il ne faut avoir avec les femmes que des discours brefs, sévères et rigides.

40. Fuge laqueos mulierum, qui non es Davide sanctorum, nec Samsone fortior, nec Salomone sapientior. *Ibid.*

Fuyez les pièges des femmes, car vous n'êtes ni plus saint que David, ni plus fort que Samson, ni plus sage que Salomon.

41. Frequens familiaritas domesticum est periculum, delectabile detrimentum, et malum occultum boni colore depictum. *De Modo confitendi, c. 14, post init. p. 653, col. 1, D, t. 7, part. 4.*

Une familiarité habituelle est un péril domestique, un plaisir funeste, un mal caché sous des couleurs favorables.

42. Quando primæ familiaritatis femina cum viro esse coeperit, satis verecunda et quasi sancta esse cognoscitur; sed diabolus subtrahit in primis machinamenta sua, donec paulatim assidua familiaritate crescente inter amos inimica nutriat. *Pros.*

Les premières familiarités des hommes avec les femmes paraissent modestes et saintes, mais bientôt le diable fait intervenir ses machinations; peu à peu la familiarité devient plus intime, et le mal s'ensuit.

43. Callidus enim hostis facit illos sibi invicem parvo tempore deservire, sine ulla ratione libidinis, sine ullo dispendio castitatis.

Cet ennemi rusé fait que l'homme et la femme se fréquentent quelque temps sans aucune vue passionnée et sans aucun préjudice de la chasteté.

44. Et ita illos falsa securitate circumvenit, ut eos quasi in blanda tranquillitate, velut duas naviculas perducant in altum; et dum se putant esse securos, subito illos tempestate demergit.

Il les plonge ainsi dans une fausse sécurité, afin de les mener ensuite tous deux, à la faveur de ce calme apparent, comme deux nacelles vers la haute mer, et à moment où ils s'imaginent en être sûrs, le coup de vent les engloutit.

S. Ca. A

S. Cas. Arel.

45. Tamdiu subditos ignes sine ullis flammis occultat, donec duas faculas jungens simul jam ambas accendat. *Epist. ad quosdam, apud Bibl. Patr. t. 5, p. 788, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Il tient le feu caché et sans flammes jusqu'à ce que, les deux flambeaux venant à se réunir, la flamme éclate tout d'un coup.

46. Si tu te nimium familiarem præbueris, alterius concupiscentiam nutris. *Pros.*

Si vous vous montrez trop familier avec une personne, vous excitez sa concupiscentie.

47. Etiamsi ipse non pecces, alium tamen perdes; et erit tibi causa etiam sine causa, ut te libido maculet aliena.

Quand même vous ne pécheriez pas, vous faites pécher autrui, et ce sera une cause suffisante, sans qu'il y ait d'autre mal, pour que vous soyez souillé par la faute des autres.

48. Et qui indignam familiaritatem non subvertit, aut se aut alium cito perdet. *Ibid.*

Quiconque ne renonce pas à une familiarité excessive se perd bien vite ou perd le prochain.

49. Attende, anima sancta, diligenter intellige quanta mala de inordinata familiaritate nascantur. *Pros.*

O Amesainte, regardez avec soin et comprenez combien de maux produit une familiarité désordonnée.

Corruptionem seminat,  
Vitia pullulat,  
Libidinem concipit,  
Ignominiam parat,  
Porrigit furiam,  
Lasciviam pascit,  
Petulantiam nutrit,  
Casus exultat,  
Ruinas ædificat,  
Ripas erigit,  
Præcipitia aperit,  
Periculis naufragat,  
Naufragiis militat,  
Perditione gandet,  
Interitum fovet,  
Confusionem mercatur,  
Thesaurizat opprobrium,  
Criminationes exaggerat,  
Excusationes inflammat.

*Ibid. p. 789, col. 2, H.*

Sème la corruption,  
Fait pulluler les vices,  
Conçoit la débauche,  
Enfante l'ignominie,  
Porte à la lueur,  
Nourrit la luxure,  
Entretient la pétulance,  
Exalte les chutes,  
Élève les ruines,  
Ouvre les rives,  
Ouvre les précipices,  
Fait naufrage dans le danger,  
Travaille pour les naufrages,  
Se réjouit de la perdition,  
Prépare la ruine,  
Achète la confusion,  
Entasse l'opprobre,  
Amasse des sujets d'accusation,  
Enflamme les dénonciations.

Toute familiarité fréquente avec une femme

51. Et catervatim simul glomerantur numerose indagines captionum; ac per infinita dedecora multiplices mortis invehit perniciem perditorum. *Ibid.*

Elle entraîne à sa suite une foule innombrable de séductions, et elle conduit à la ruine et à la perdition par une multitude infinie de choses honteuses.

52. Tot itaque et tanta mala perniciosæ familiaritatis nemo prosternit, nisi qui societatem, unde periclitari possit, aut difficile, aut certe rarius habere contenderit. *Ibid.*

Aussi personne ne peut surmonter les maux si grands et si multipliés de la familiarité, s'il ne fait des efforts pour ne voir que rarement la société qui lui présenterait quelque péril.

53. Sancta anima, quæ secretum suum custodire voluerit, assiduitatis malum tota animi virtute fugiat. *Ibid. ante finem, p. 790, col. 1, litt. A.*

L'âme sainte qui veut garder son secret doit fuir de toutes ses forces le danger des mauvaises fréquentations.

54. Fugienda est mulierum familiaritas, fugienda tanquam scopulus difficilis, aut Charybdis minæ, aut fabulosæ sirenes. *Pros.*

Il faut fuir la familiarité avec les femmes comme un écueil redoutable, comme la menaçante Charybde ou les sirènes de la fable.

55. Suffocat enim hominem, a veritate avertit, abducit a vita; est laqueus, est barathrum, est malum ventilabrum consuetudo, seu familiaritas.

Car elle perd les hommes, les détourne de la vérité et leur fait perdre la vie; l'habitude ou la familiarité est un lacet, un abîme, un ouragan désastreux.

56. Hæc est unda, quæ ignem eructat; mala est insula, accumulata ossibus et cadaveribus. *In Orat. adhortat. ad gentes, ante fin. f. 15, p. 2, D.*

C'est une eau qui lance des feux; c'est une île maudite couverte d'ossements et de cadavres.

57. Tempus certaminis adhuc geritur, et mors per feminam usque grassatur. *Pros.*

C'est encore le temps du combat, et c'est par la femme que la mort avance toujours.

58. Quantos leones, quantos et quales episcopos et clericos et laicos una muliebris infirmitas delicata domuit, quæ cum sit vilis et misera, de magnis efficit præclam? *De Singular. cleric. c. 3, circa med. p. 522, col. 1, t. 3.*

Quels lions terribles, quels évêques, quels ecclésiastiques et quels laïques une seule femme faible et délicate n'a pas domptés! Quoique vile et misérable, elle fait sa proie des grands.

59. O quam inordinabilis femine propinquitas jaculatur, cujus vicina est delictorum atrocitatem! Non est in hac societate sinceritas approbabilis, quæ collisiones habet, velut quibusdam fluctibus turbulenta. *Ibid. in fine, p. 522, col. 2.*

Oh! quels traits lancea la familiarité excessive avec une femme! quels ravages, quel brigandage elle exerce! Il n'y a pas de sincérité ni de vérité dans cette liaison, qui produit des collisions semblables aux flots agités de la mer.

S. Cas. Arel.

S. Clem. Alex.

S. Cyprien

S. Cyprian.

60. In familiaritate mulieris non habitet amica concordia, quoniam non nisi discordantes inimicitias creat. *Ibid.*

La familiarité avec les femmes est incompatible avec la concorde de l'amitié, car elle ne peut créer que l'inimitié et la discorde.

61. Casuale est omne, quod feminae est, et copulatio ejus semper infesta est. *Ibid. c. 4, post init. p. 223, col. 1.*

Tout ce qui vient de la femme est variable, et le commerce avec elle est toujours funeste.

62. Mulier foedere suo magnas molestias praestat, et cui adhaerit contra fas, sibi insanabilem ingerit plagam. *Ibid.*

Le commerce des femmes produit beaucoup de chagrins, et quiconque s'attache à elles illégalement se prépare une blessure incurable.

63. De carbonibus scintillae dissiliunt, de ferro rubigo nutritur, morbos aspidēs sibilant, et mulier fundit concupiscentiae pestilentiam. *Ibid.*

La braise jette des étincelles, le fer forme et entretient la rouille, le sifflement de l'aspic donne la mort, et la femme répand la peste de la concupiscentie.

64. Nec quisquam sibi proponat et dicat : Habere volo quod vincam; hoc est enim dicere : Vivere desidero sub ruina. *Ibid. c. 6, in princ. p. 524, col. 2.*

Que personne ne forme des projets et ne dise : Je veux avoir une occasion de vaincre ; car cela voudrait dire : Je veux vivre sous une ruine.

65. Omnis inconveniens sodalitas mulierum gluten est delictorum, et viscum toxicatum, quo diabolus homines aucupatur. *Ibid. c. 7, post med. p. 525, col. 1.*

Toute liaison inconvenante avec les femmes est la glu empoisonnée du péché, avec laquelle le démon s'empare des âmes.

66. Ama feminas inter sacra solemnia, et odio habe in comminatione privata. *Ibid. c. 9, ante med. p. 529, col. 2.*

Aimez les femmes dans les solennités publiques, mais détestez tout rapport particulier avec elles.

67. Tunc cavenda sunt feminae participia, quando geritur carnalium curarum continua unanimiter frequentia. *Ibid.*

Il faut se tenir en garde contre les femmes, surtout lorsqu'on partage fréquemment avec elles les soucis temporels.

68. Tandiu diabolus sopitum ignem sine ulla flammis occultat, donec duas faculas jungens, simul ambas accendat; et tandiu cessat savitiae suae tela supponere, donec sicut peritus venator, quos occisurus est, laquei sui vinculis alliget. *Ibid. c. 12, circa med. p. 529, col. 1.*

Le démon tient le feu assoupi et sans flammes jusqu'à ce que, les deux torches venant à se joindre, elles s'enflamment à la fois, et il s'abstient de lancer les traits de sa cruauté, comme un chasseur habile, jusqu'au moment où il a pris dans ses laquets les victimes qu'il veut tuer.

69. Diabolus sicut de simplici charitate amorem conflavit illicitum, sic per sanctitatem sibi inducit interitum. *Ibid. post init.*

Si le démon fait sortir un amour criminel de la charité pure, il trouve aussi sa propre perte dans la sainteté des âmes.

70. De clericis familiaribus erga mulieres Apostolus ait : Gloria in turpitudine ipsorum. Dilectio est, inquit. O dilectio, quae invidet sibi ! o charitas, quae cupit se in vituperatione laudari ! *Ibid. c. 18, ante med. p. 534, col. 1.*

L'Apôtre a dit en parlant des clercs trop familiers avec les femmes : « Ils mettent leur gloire dans la honte, et ils disent que c'est de la dilection. O dilection qui se déteste elle-même ! ô charité qui cherche la louange dans le mal ! »

71. Grande miraculum ! ut virginum charitas per familiaritatem, virgines faciat velut conjuges credi, et conjugum charitas conjuges faciat velut virgines aestimari. *Ibid.*

Grand prodige ! la charité des vierges les rend familières et les fait prendre pour des épouses, tandis que la charité des épouses les fait passer pour des vierges.

72. Amputanda sunt omnia, quaecumque igniferi fomitis sulphurantibus flammis scatens fornax ebullientis carnis exaestuatur, ne vel tenuis quidem scintilla servata, majora confleret incendia. *Ibid. c. 12, post med. p. 536, col. 2.*

Il faut retrancher tout ce qui peut entretenir le feu et alimenter les flammes dévorantes qui font bouillonner la chair, de peur que, s'il en reste une seule étincelle, il n'en résulte de grands incendies.

73. Ubique gustanda est cum mulieribus, non continuanda praesentia; sed quasi transeunter feminis exhibenda est accessio quodammodo fugitiva. *Ibid. c. 25, post med. p. 536, col. 2.*

Il ne faut jamais que goûter comme en passant la présence des femmes, ne pas être continuellement avec elles, et ne leur permettre de s'approcher de nous que pour se retirer promptement.

74. Homo et mulier, ignis est et palea : diabolus nunquam insufflare cessat, ut accendatur. *Epist. 4 ad Damasum pap. de Morte div. Hieron. ante med.*

Un homme et une femme, c'est du feu et de la paille, et le diable ne cesse jamais de souffler pour l'allumer.

75. Tanta sit inter virum et mulierem familiaritatis raritas, ut alter alterius nomen nesciat. *Ibid.*

Il doit y avoir si peu de familiarité entre un homme et une femme, qu'ils ignorent le nom l'un de l'autre.

76. Mulierum familiaritatis, colloquia et S. Francis aspectus, quae multis occasio sunt ruinae, eo sollicitius evitare debemus, quo saepius videmus per hujusmodi debilem frangi et fortem spiritum infirmari. *Pros.*

Nous devons apporter d'autant plus de soin à éviter la familiarité, la conversation et la vue des femmes, qui ont été pour un si grand nombre une occasion de chute, que nous voyons plus souvent ce commerce vaincre les faibles et affaiblir les forts.

S. Cyprian.

S. Eus. Ca.

S. Francis  
Asisias.



fran. c. 102  
4-1813.

77. Harum contagionem evadere conversantem cum eis, nisi probatissimum virum. tam facile judico, quam in igne ambulare et non comburere plantas.

Je crois qu'il est aussi difficile à un homme, à moins qu'il ne soit très-éprouvé, d'éviter la contagion en fréquentant les femmes, qu'il est difficile de marcher dans le feu sans se brûler la plante des pieds.

78. Non enim securum puto eorum formurum introrsus haurire imagines, quæ possunt aut edomitæ carnis resuscitare igniculum, aut pudicæ mentis maculare nitorem.

Car je ne crois pas qu'il y ait sécurité à se remplir l'esprit d'images et de beautés qui peuvent réveiller les feux de la passion, si l'on avait déjà dompté la chair, ou ternir la candeur de l'âme innocente.

79. Frivolum profecto est quodcumque mulieris colloquium, excepta sola confessione, vel instructione brevissima, juxta quod saluti expedit, vel congruit honestati. *In suis Opusc. collat. 6, p. 298, t. 3.*

Tout entretien avec les femmes est inutile, excepté pour la confession ou pour une instruction très-courte, quand cela est nécessaire au salut, et toujours selon les règles de l'honnêteté.

anc. Titel.

80. Non familiaritate nimia vilescent auctoritas, quia solet nimia familiaritas contempnere parere. *In Annot. sup. cap. 1 Job, post invit. f. 19, p. 1.*

N'avissez pas votre autorité en vous rendant trop familier, car ordinairement une trop grande familiarité engendre le mépris.

oss. deeur.

81. Major familiaritas est in cibo sumendo, quam in colloquio, et facilius quod decipitur inter epulas, quam inter loquelas. *In decretis Gratiani, f. 319, col. 2, edit. Lugdun. 1540.*

Il y a plus de familiarité dans les repas que dans les entretiens; il est plus facile d'être séduit dans un festin que dans une conversation.

Greg. Mag.

82. Qui corpus suum continentia dedicant, habitare cum feminis non præsumant, ne ruina mentem tanto repentina surripiat, quanto ad hoc quod male concupiscitur, etiam præsentia concupitæ formæ famulatur. *Lib. 3 Dial. c. 7, in princ. col. 1385, C, t. 1.*

Ceux qui ont voué leur corps à la continence doivent se garder de demeurer avec des femmes, dans la crainte de perdre leur âme par une chute d'autant plus prompte que la concupiscence est plus violente quand l'objet qui l'excite est présent.

83. Inter amantes se animos hominum, magnum charitatis familiaritatis ausum præbet. *Ibid. 37, in princ. col. 1417, A.*

La familiarité de l'amour fait naître une grande hardiesse entre ceux qui s'aiment.

84. Legitur quod beatus Augustinus nec cum sorore habitare consenserit, dicens : Quæ cum sorore mea sunt, sorores meæ non sunt. *Lib. 7 in Registro, indict. 2, c. 39, Epist. 39 ad Roman. defensor. circa med. col. 942, B. Pros.*

Nous lisons que saint Augustin ne voulut pas habiter même avec sa sœur, en disant : Celles qui vivent avec ma sœur ne sont pas mes sœurs.

85. Docti viri cautela magna debet nobis esse instructio, nam vitium præsumptionis est, quod fortis pavet, minus validum non timere. *Ibid.*

S. Greg. Mag.

Les précautions des hommes sages doivent nous servir de leçons, car ce serait un péché de présomption de ne pas craindre, étant très-foibles, ce que les forts ont tant redouté.

86. Omnes puellas et virgines Christi, aut æqualiter ignora, aut æqualiter dilige. *Pros.*

S. Hier.

Ignorez également toutes les jeunes filles et les vierges du Christ, ou aimez-les toutes également.

87. Non in castitate confidas : nec sancior Davide, nec Samsone fortior, nec Salomone potes esse sapientior. Memento semper quod paradisi columnam possessione sua mulier ejecerit. *Tom. 1, Epist. 2 ad Nepotian. ante med.*

Ne comptez pas sur votre chasteté : vous n'êtes pas plus saint que David, ni plus fort que Samson, ni plus sage que Salomon. Souvenez-vous que la femme a fait chasser le premier homme du paradis.

88. Periculose tibi ministrat, cujus vultum frequenter attendis. *Ibid. ante med. p. 13, B.*

C'est un danger pour vous de regarder souvent le visage de la personne qui vous sert.

89. Solus cum sola, secreto et absque arbitraris vel teste, non sedas. *Ibid. etc.*

Ne vous asseyez jamais seul avec une femme seule, en secret et sans témoins.

90. Ancillas tibi scias esse in insidiis : quia quanto vilior earum conditio, tanto facilius est ruina. *Ibid. Ep. 4 ad Rust. ante med. p. 44, C.*

Sachez que les servantes mêmes sont un piège pour vous, car plus leur condition est vile, plus leur chute est facile.

91. Femine nomen tuum noverint, sed vultum tuum nesciant. *Ibid. post med. p. 47, B.*

Que les femmes sachent votre nom, mais qu'elles ne connaissent pas votre visage.

92. Quare solus cum sola, et non cum arbitraris sedes, ut cum ipse non pecces, aliis peccare videaris? *Tom. 1, Ep. 12 ad Gaud. circa med. p. 99, B.*

Pourquoi restez-vous seul avec une femme seule, sans témoins, de telle sorte que, même en ne peccant pas, vous passez pour coupable aux yeux des autres?

93. Puellæ quanto licentius juvenculos adæunt, tanto difficilius evitantur : et quod didicerunt, secreto docent. *Ibid. post med. p. 100, C.*

Plus les jeunes filles fréquentent avec liberté les jeunes gens, plus il est difficile de ne pas tomber dans leurs pièges : ce qu'elles ont appris, elles l'enseignent en secret.

94. Solent lascivi et comptuli juvenes blandimentis, affabitate, munusculis aditum sibi ad virgines quærere : et cum clementer intraverint, de scintillis incendia solent concitare, paulatimque proficere ad impudentiam, et nequamnam posse prohiberi. *Ibid. ante finem, p. 100, D.*

Les jeunes hommes galants et débauchés cherchent ordinairement à pénétrer jusqu'aux jeunes filles, au moyen

des flatteries, des paroles affables et des caresses ; et, après être entrés par la douceur, la moindre étincelle leur suffit pour allumer des incendies ; ils arrivent peu à peu jusqu'à l'imprudencé, et bientôt rien ne peut plus les arrêter.

S. Hier.

95. Quis unquam mortalium juxta viperam securos somnos capit, quæ etsi non percutiat, certe sollicitat ? Securius est perire non posse, quam juxta periculum non perisse. *Tom. 1, Epist. 47 de vitando suspecto contubernio, ante med. p. 22, A.*

Vit-on jamais un homme dormir tranquille à côté d'une vipère ? Même quand elle ne mord pas, sa présence inquiète. Il est plus sûr d'être hors du danger de périr, que de ne pas périr et de rester dans le danger.

96. Nulla securitas est, vicino serpente dormire : potest fieri ut me non mordeat, tamen potest fieri ut aliquando me mordeat. *Tom. 2, Epist. 6 advers. Vigilant. in fine, p. 126, C.*

Il n'y a aucune sécurité à dormir à côté d'un serpent ; il peut se faire qu'il ne me morde pas, mais il peut arriver aussi à un certain moment qu'il me morde.

97. Quid facit monachus in cellulis feminarum ? Quid sibi volunt sola et privata colloquia, et arbitros fugientes oculi ? Sanctus amor impatientiam non habet. *Ibid.*

Que va chercher un moine dans les cellules des femmes ? Que signifient ces entretiens particuliers et secrets qui évitent avec soin tous les regards ? Le saint amour n'a pas de ces exigences.

98. Amice, cave tibi a muliere. Cato non nisi cum vera et cognita loquebatur (nec ququam feminarum execratur ludibria, nisi expertus), cum ait : Si absque femina posset esse mundus, conversatio nostra non esset absque diis. *Tom. 4, Ep. 51 ad Rufinum, Ne ducat uxorem, post med. p. 262, C.*

Mon ami, gardez-vous des femmes. Caton ne disait qu'une vérité bien certaine (et personne ne déteste les artifices des femmes qu'après en avoir fait l'expérience), lorsqu'il disait : « Si le monde pouvait exister sans femmes, les dieux seraient toujours présents à notre vie. »

99. Mihi crede non potest toto corde cum Domino habitare, qui feminarum accessibus copulatur. *Tom. 4, Ep. 54 ad Ocean. de Vita cleric. p. 318, C.*

Croyez-moi, il est impossible de demeurer uni à Dieu de tout cœur, quand on a un commerce fréquent avec les femmes.

100. Flammigero igne percutit femina conscientiam pariter habitantis, exuritque fundamenta montium. *Pros.*

La femme frappe d'un trait de feu le cœur de l'homme qui demeure avec elle, et elle consume les fondements des montagnes.

101. Si cum viris femine habitent, viscarium non deerit diaboli.

Toutes les fois que des hommes et des femmes demeurent ensemble, la glu du démon n'y manque pas.

102. Feminam, quam bene videris conversantem, mente dilige, non corporali frequentia. *Ibid.*

Si vous voyez une femme mener une vie sainte, aimez-la spirituellement, mais n'ayez point pour elle une affection charnelle.

103. Quid te virginale delectat eloquium ? car sanctimonialis frequentas ? Inordinata consuetudo ista est. *Ibid. ante med. p. 318, D.*

S. Hier.

Pourquoi trouvez-vous tant de charme dans l'entretien des vierges ? pourquoi fréquentez-vous les religieuses ? Cette coutume est une grave désordre.

104. Nihil est periculosius viro, quam mulier, et mulieri, quam vir : uterque palea, uterque ignis. *In Reg. monach. c. 11, post med. p. 330, D, t. 4.*

Rien n'est plus dangereux pour l'homme que la femme, et rien n'est plus dangereux pour la femme que l'homme : ils sont l'un et l'autre paille et feu.

105. Non nimium sit stricta familiaritas, non suspecta colloquia : quia tam cito perditur (nisi forte custodiatur), quod earum habetur et utile. *Ibid.*

N'ayez point de familiarité trop étroite, ni d'entretiens suspects ; car si l'on ne veille avec soin, on perd bien vite ce qu'on a de précieux et d'utile.

106. Principium spiritualis operis (si non sit matura provisio) solet subsequi quoddam carnale. *Ibid.*

Si l'on n'y veille avec précaution, les œuvres commencées par l'esprit finissent souvent par la chair.

107. Sicut in pluribus solet contingere mulieribus sub fervore spiritus, sub charitate nimium stricta (nisi custodia gravitatis ori ponatur), si utatur loquendi copia, statim libido et actu turpissimum, dictu infelicissimum, de spiritu et charitate nascitur. *Ibid.*

Il arrive souvent aux femmes, dans la ferveur de l'esprit, par suite d'une affection trop étroite, à moins d'une grande circonspection dans leurs paroles, qu'en parlant trop souvent la ferveur et la charité spirituelle donnent naissance à la passion et aux actions les plus honteuses et les plus déplorables.

108. Carissima, hoc hortor, hoc moneo, hoc mando vobis, ut quæ Christi desponsata estis conjugio, cui omnem castitatis vestræ fidem vovistis, viri cujuscunque, etiamsi eum sanctitas exornet, etiamsi Baptiste aquaretur in meritis, quæratis effugere familiaritatem. *Ibid.*

Mes très-chères sœurs, je vous prie, je vous avertis et je vous recommande inamment, après être devenues les épouses du Christ en lui votant une inviolable chasteté, d'éviter avec soin la familiarité de tout homme, si saint qu'il puisse être, quand même ses mérites égaleraient ceux de Jean-Baptiste.

109. Secreta verba non carent suspicione. *Ibid. c. 20, in med. p. 331, B.*

Les entretiens secrets sont toujours suspects.

110. Nullum venenum nocivius feminæ, quam affectio erga virum, quancunque de causa procedat. *Ibid. a med. p. 331, B.*

Il n'y a pas de venin plus dangereux pour une femme que l'affection pour un homme, quel que soit le principe de cette affection.

111. Prob dolor ! infelix mulieris conditio : sanctior mulier ultra quam dici liceat, si vero

S. Hier. adhaereat quantumcumque spirituali, instinctu naturali inclinatur tandem ad nefas, si in viro virtus deficiat. *Ibid.*

O douleur ! que la nature de la femme est malheureuse ! Une femme, serait-elle si sainte qu'on ne saurait le dire, si elle s'attache à un homme, même au plus pieux, penche bientôt vers le mal, si cet homme manque de vertu.

Hugo S. Victoris 112. Nutrimentum luxuriæ cohabitatio mulieris ministrat, præbet vires, supponit igni materiam. *Lib. 1 de Nuptiis carnal. c. 2, in fine, p. 168, F, t. 2.*

La cohabitation avec les femmes donne un aliment à la luxure, augmente sa violence et entretient ses feux.

oan. Cass. 113. Familiaritas feminarum vere noxia est, et ipsa quoque figura sexus illius excianda. *Collat. 7<sup>a</sup> abb. Sereni, c. 26, a med. p. 435.*

La familiarité avec les femmes est très-nuisible ; il faut détester jusqu'à la figure de ce sexe.

Jean. Chr. 114. Sicut mali sua consuetudine familiaribus multum nocent, sic et bonorum familiaritas conjunctis sibi maxima affert commoda. *Homil. 5<sup>a</sup> sup. Gen. ante medium, in illud, 1 Cor. 15, Corruptunt bonos mores, etc. col. 28, B, t. 1.*

De même que la familiarité des méchants est nuisible à ceux qui les fréquentent, de même la familiarité des bons fait beaucoup de bien à ceux qui vivent avec eux.

115. Quid, qui cœlorum civis es, et superiorem philosophiam colis, cum eis qui terrena sapiunt, te commiscas ? *Hom. 25<sup>a</sup> sup. Epist. ad Hebr. in Morali, ante med. c. 1816, A, t. 4.*

Citoyen du ciel, disciple d'une philosophie supérieure, pourquoi vous mêlez-vous à ceux qui ont des goûts terrestres ?

Jean. Bam. 116. Stultorum familiaritates exitiosæ sunt. *Lib. 3 Parall. c. 72, in fine, f. 133, p. 1, B.*

La familiarité des insensés est une cause de ruine.

Jean. Trith. 117. Sicut scintillæ de carbonibus prosiliunt, ita virus concupiscentiæ ex mulierum assidua familiaritate diffunditur. *De Hist. vitæ sacerdot. c. 2, post init. p. 768, col. 2.*

De même que les étincelles jaillissent de la braise, ainsi le venin de la concupiscentie sort de la familiarité avec les femmes.

118. Janua diaboli, porta inferni, via iniquitatis, scorpionisque dira percussio, et nocivum genus fallendi viro casto, familiaris est femina : cum proximat, stimulat : cum loquitur, incendit : cum tangit, vehementer exurit. *Ibid.*

La familiarité avec une femme est la porte du diable, l'entrée de l'enfer, la voie de l'iniquité ; c'est la cruelle piqûre d'un scorpion, un fleau trompeur pour l'homme chaste. Quand cette femme s'approche, elle excite les sens, sa parole les allume, son contact les enflamme.

S. Isidorus Hispal. 119. Circa serpentem positus, non eris diu illæsus. *Pros.*

Si vous restez près d'un serpent, vous ne serez pas longtemps sans blessure.

120. Ante ignem consistens, etsi ferreus sis, aliquando dissolveris.

S. Isidorus Hispal.

Si vous vous tenez devant le feu, quand même vous seriez de fer, vous finirez par être dissous.

121. Proximus periculo, diu tutus non eris.

Si vous restez près du danger, vous ne serez pas longtemps en sûreté.

122. Per assiduitatem cito peccat homo : sæpe familiaritas implicat, sæpe occasio peccandi voluptatem facit.

L'assiduité fait pêcher l'homme facilement ; c'est souvent la familiarité qui entraîne, c'est l'occasion de pêcher qui porte à la volupté.

123. Sæpe quos voluptas non potuit, assiduitas et familiaritas superavit. *Lib. 2. de Synonym. c. 4, in med. p. 314, col. 2.*

Ceux que la volupté n'a pu vaincre succumbent souvent par l'assiduité et la familiarité.

124. Scabiæ animus laborat, plenusque est malorum succorum ex aliis colloquiis. *Ep. ad Zenam, ante med. apud Bibl. Patr. t. 2, p. 70, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

S. Just. mart.

Les conversations familières remplissent l'âme d'humeurs mauvaises et malfaisantes.

125. Accedendum est ad mulieres cum integritate et cautione, non curiose, cum metu perniciosæ earum consuetudinis. *Ibid. post med. etc.*

Il ne faut s'approcher des femmes qu'avec simplicité et précaution, avec la crainte du danger de leur fréquentation, et jamais avec curiosité.

126. Versandum cum mulieribus majore cum animi fortitudine adhibita, diffusorum ramorum nostrorum præcisione. *Ib. ante fin. etc.*

Pour converser avec les femmes, il faut apporter une plus grande force d'âme en retranchant les rameaux de notre curiosité.

127. Heu ! quam multi in principio pure et sine deceptione conversantes, ex nimia familiaritate paulatim infecti, in immane præcipitium dilapsi sunt, eo miserabilibus, quo foedius ! *De Discipl. monastic. convers. c. 22, in med. p. 128, col. 2, C, part. 1.*

S. Laur. Just.

Hélas ! combien il y en a qui, au commencement de leurs relations, étaient purs et sans mauvaise intention, et qui, entachés d'une trop grande familiarité, sont tombés peu à peu dans un profond abîme, dans un abîme d'autant plus triste qu'il est plus honteux !

128. Perniciosa est cum vanis hominibus consuetudo. *In Lib. asceticæ, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 3, part. 2, edit. Colon. 1618.*

S. Nilas.

La familiarité avec les hommes vains est pernicieuse.

129. Lucernæ flammam oleum nutrit, et libidinis ardorem accendit consuetudo feminarum. *Orat. 2 de Luxuria, in princ. apud Bibl. Patr. etc.*

L'huile entretient la flamme d'une lampe, et l'assiduité allume l'ardeur de la passion.

130. Si vis pudice vivere, mulierum fugo

S. Nilus. familiaritatem, nec aditum illis ad te liberum permittit. *Ibid.*

Si vous voulez vivre chastement, évitez la familiarité des femmes, et ne permettez pas qu'elles s'approchent de vous librement.

131. Cave ne te blandis sermonibus mulieres irretiant; pestiferum enim illis venenum est. *Ibid. circa med.*

Prenez garde que les femmes ne vous séduisent par des discours flatteurs, car elles ont un venin qui donne la mort.

132. Ad ignem potius ardentem, quam ad mulierem juvenem, juvenis, appropinqua: nam si ad ignem accesseris, dolore affectus celeriter resilies: at si feminae verbis incensus fueris, haud ita facile recedes. *Ibid.*

Jeune homme, approchez-vous plutôt d'un feu ardent que d'une femme; car si vous approchez trop du feu, le douleur vous forcera à vous éloigner; mais si vous êtes brûlé par les discours d'une femme, vous ne reculerez pas aussi facilement.

133. Florent clera prope aquam sata, et libidinis semina familiaritate mulierum excitantur. *Ibid. in med.*

Les légumes plantés près de l'eau fleurissent, et les germes de la passion se développent par la familiarité des femmes.

134. Si in mulierum familiaritate cupiditas animus non commoverit, ei tamen tu minime fidas. *Ibid. prope fin.*

Si vous avez vécu dans la familiarité des femmes sans que la passion ait troublé votre cœur, gardez-vous de vous y fier.

Petr. Blesens. 135. Nullum precor habeas cum homine saeculari commercium. *Ep. 34 ad Wilh. electum, ante fin. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2. edit. Colon. 1618.*

Je vous engage à n'avoir aucun commerce avec les hommes du siècle.

S. Petr. Dam. 136. Ut vires amittant incentiva libidinum, declinanda est societas feminarum. *Opusc. 52. c. 4, in fine, p. 738, col. 2, A. 3.*

Pour affaiblir le feu des passions, il faut éviter la société des femmes.

137. Si femina appropinquerit masculo, profinus ex eis ignis egreditur. *Ibid. cap. 3, in princ. p. 738, col. 2, A.*

Quand une femme s'approche d'un homme, leur contact produit le feu.

S. Thomas Aquinas. 138. Frequens familiaritas, domesticum est periculum, delectabile detrimentum, et malum occultum bono colore depictum: quæ quidem familiaritas quanto plus crescit, tanto plus infirmatur principale motivum, et utriusque puritas maculatur. *De Modo confitendi. De Periculo familiaritat. circa init. t. 1.*

Une grande familiarité est un danger domestique, un plaisir funeste, un mal caché sous de belles couleurs; plus cette familiarité augmente, plus les bons principes s'affaiblissent, et plus la pureté reçoit de souillures.

139. Quanto rarius et brevius loquimini hominibus, tanto securius est pro custodia cordis et oris: plus enim ædificabitur bonis moribus, quam curialitate sermonis. *Scrm. 4 ad novit. divis. 2, t. 1.*

Thomas Kempis.

Plus vos entretiens avec les hommes sont rares et courts, plus il y a sécurité pour votre cœur et pour votre langue; car vous édifierez plus par de bonnes mœurs que par l'élégance des discours.

140. Charitas habenda est ad omnes, sed familiaritas non expedit. *Lib. 1 de Imitat. Christ. c. 8, sect. 2.*

Il faut avoir de la charité pour toutes les femmes, mais la familiarité n'est convenable avec aucune.

141. Cave familiaritatem eorum, qui imitandi non sunt, quamvis in Christo diligendi. *De fidei Dispensatore, c. 1, § 13, t. 2.*

Gardez-vous d'être familier avec ceux que vous ne devez pas imiter, quoique vous deviez les aimer en Jésus-Christ.

142. Noli affectare familiaritatem extraneorum, qui habitum geris devotorum. *In Dial. novit. c. 4, sect. 4, t. 2.*

Ne recherchez point la familiarité des étrangers, vous qui portez l'habit des dévots.

143. Raro diu bonus permanebit, qui sæcularibus personis libenter se immiscet. *In Dial. novit. c. 4, sect. 4, in fine, t. 2.*

Il est rare qu'on reste longtemps vertueux, quand on aime à se mêler aux mondains.

144. Qui ab hominibus frequentatur, ab angelis non visitatur. *Lib. 4, c. 20, p. 541, col. 1.*

10 Vitæ Patr.

Ceux que la foule fréquente ne sont pas visités par les anges.

145. Homo fugiens hominem, similis est uvæ maturæ: qui autem cum hominibus libenter conversatur, sicut uvæ acæi ba est. *Lib. 5, libell. 1 de Profectu Patrum, num. 10, p. 564, col. 2.*

L'homme qui fuit les hommes ressemble à un raisin mûr; celui qui les recherche est comme une grappe verte.

146. Filioli, sal ex aqua est: si appropinquerit aquæ, continuo solvitur et deficit. Monachus similiter ex muliere: si enim appropinquat mulieri, solvitur et ipse, atque in id definit, ut jam monachus non sit. *Lib. 10, c. 217, p. 927, col. 2.*

Mes enfants, le sel vient de l'eau; si on le remet dans l'eau, aussitôt il se dissout, et il disparaît. Il en est de même du moine qui s'approche d'une femme: il se dissout, et il finit par n'être plus un religieux.

## FASTIDIUM (DÉGOUT, DÉDAÏN).

### DEFINITIO.

Fastidium est proprie cum fastu alicujus contemptus.

Colclater.

Le dédain consiste proprement à mépriser quelqu'un avec hauteur.

## SENTENTIE PATRUM.

S. Aobr. 1. Necessitas, quæ invito imponit obsequium, offert plerumque fastidium. *Lib. 5 Hexam. c. 15, ante fin, col. 867, D, t. 4.*

La nécessité qui nous oblige malgré nous à un service produit ordinairement le dégoût.

S. Aug. 2. Epulæ assiduitate fastidio sunt. *De Helia et Jejun. c. 9, post med. col. 1127, A, t. 4.*

Des repas trop fréquents produisent le dégoût.

3. Inter se nonnullam similitudinem habent vescentes atque discentes propter fastidia plurimorum. *Lib. 4 de Doctr. christiana, c. 11, in fine, p. 33, B, t. 3.*

Ceux qui mangent ou qui étudient ensemble ont ordinairement ce point de ressemblance, d'être dégoûtés des mêmes choses.

4. Vide ne tædium fastidiumque verbi Dei te necet, et metuendum est, ne anima minus sapiat verbum Dei, et fastidio moriatur. *Sup. Psal. 106. ante med. v. 8, p. 860, C et D, t. 8.*

Prenez garde de n'être pas victime de l'ennui et du dégoût de la parole de Dieu, et craignez que votre âme, ayant moins de zèle pour cette parole, ne meure de dégoût.

5. Ægrotus qui fastidio laborat, et vult evadere hoc malum, concupiscit utique desiderare cibum, dum concupiscit non habere fastidium; sed hoc fastidium morbus est corporis. *Pros.*

Le malade qui est atteint de dégoût et qui veut échapper à ce mal désire souvent désirer la nourriture, tandis qu'il ne désire pas d'avoir du dégoût; mais ce dégoût est une maladie corporelle.

6. Concupiscentia vero qua concupiscit desiderare cibum, hoc est, carere fastidio, in animo est, non in corpore; et habet eam non gutturis aut faucium delectatio, quæ fastidio restringitur, sed recuperanda ratio sanitatis, quæ ad pellendum escæ fastidium providetur. *Sup. Ps. 118, conc. 8, post med. sup. illud. Concupiscit anima mea desiderare, etc. p. 923, A, tom. 8.*

Mais le désir qu'il a de désirer la nourriture, c'est-à-dire de n'avoir pas de dégoût, est dans l'esprit et non dans le corps, et ce n'est pas pour la délectation du palais ou du gosier, mais pour le rétablissement de sa santé qu'il voudrait chasser ce dégoût de nourriture.

S. Basil. Mag. 7. Nihil tam est appetendum, quin abeat in fastidium, si perpetuo fruarè. *Hon. 1 de Jejun. post med. f. 84, p. 1, t. 1. edit. Paris. 1550.*

Il n'y a rien de si désirable qui ne tourne à dégoût, si l'on en jouit constamment.

S. Bern. 8. Æternis inhianti, fastidio sunt transitoria. *Epist. 111, in fine, f. 234, col. 3, I.*

Celui qui soupire après les biens éternels n'a que du dégoût pour ce qui passe.

Cassiodor. 9. Fastidium non habet dulcedo veritatis. *Sup. Psal. 30, post med. vers. 20, f. 44, col. 1, I.*

La douceur de la vérité est exempte de dégoût.

10. Fastidii mater est identitas. *De Perfect. charit. art. 47, post med. f. 224, p. 2.*

Bionysius  
Carthus.

L'identité des choses est la mère du dégoût.

11. Sæpe festiva gaudia vertuntur in fastidium. *Serm. 38 sup. Cant. post med. apud D. Bernard. col. 2.*

Gilleb. Angl.

Souvent les joies et les fêtes tournent au dégoût.

12. Præ amoris magnitudine, omnia temporalia sunt mihi fastidio. *Sup. Cant. c. 5, in illud, Amore languo, col. 1860, D, t. 3.*

Gloss. int.

La grandeur de l'amour me dégoûte de tous les biens temporels.

13. Sine fastidio fit percepta res cum mensura. *Sup. Matth. c. 7, col. 146, E, t. 5.*

Gloss. ord.

Ce que l'on prend avec mesure n'engendra pas le dégoût.

14. Tanto se amplius fastidii morbus exag-  
gerat, quanto se magis ab esu dulcedinis elon-  
gat. *Hon. 36 sup. Evang. circa init. col. 492,  
C, t. 2.*

S. Greg. Mag.

La maladie du dégoût s'aggrave d'autant plus qu'on est plus loin de trouver du plaisir dans le manger.

15. Fastidio nostro tabescimus, et longa in-  
diciæ peste fatigamur; quia gustare intus nolu-  
mus paratam dulcedinem, amamus foris mi-  
seri famem nostram. *Ibid.*

Le dégoût nous dessèche, l'apathie prolongée est une peste qui nous accable; comme nous ne voulons pas goûter les douceurs intérieures qui nous sont offertes, nous sommes assez malheureux pour aimer la faim que nous souffrons extérieurement.

16. Legenti fastidium generat longitudo. *Tom. 3, Epist. 2, circa med. p. 32, D.*

S. Hier.

Une trop longue lecture engendre le dégoût.

17. Ubi nullum est fastidium in fruendo, ibi  
fruuntur, nec fastidiunt, qui frui magis sitiunt. *Sup. Cant. c. 8, f. 137, col. 2, t. 2.*

Hugo card.

Les jouissances exemptes de dégoût donnent un plaisir sans ennui, et l'on en jouit d'autant plus qu'on est plus altéré de ce bonheur.

18. Dicenti et audienti, semper generat las-  
silitudo fastidium. *Serm 122. in princ. apud  
Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 733, col. 1, B, edit.  
Coloniæ 1618.*

S. Petr. Chr.

La fatigue produit toujours l'ennui pour celui qui parle et pour celui qui écoute.

19. Fastidio sint nobis cuncta, quæ carni-  
mus. *Serm. 18 de Invent. S. Crucis, in fine, p.  
193, col. 2, E, t. 2.*

S. Petr. Dam.

Preignons à dégoût tous les biens visibles.

## SENTENTIE PAGANORUM.

20. Omnis stultitia laborat fastidio sui. *Ep. 9, in fine, p. 537, t. 2.*

Seneca.

La sottise est toujours fatiguée et ennuyée d'elle-même.

Seneca.

21. Parvo fames constat, magno fastidium.  
*Epist. 17, ante med. p. 871, t. 2.*

Les petites quantités produisent la faim, et les grandes quantités le dégoût.

22. Inter reliqua hoc nobis natura præstitit præcipuum. quod necessitati fastidium excussit.  
*Epist. 119, sub finem, p. 871, t. 2.*

Parmi les bienfaits que nous avons reçus de la nature, un des principaux c'est que le besoin empêche le dégoût.

23. Quidquid ex necessitate desideratur, sine fastidio sumitur. *Ibid. in calce, p. 872.*

Tout ce qu'on désire par besoin, on le prend sans dégoût.

## FATUM (DESTIN).

### DEFINITIO.

Boetius.

Fatum inhærens rebus mobilibus, est dispositio, per quam Providentia suis quæque connectit ordinibus. *Lib. 4 de Consol. philosoph. prosa 6, post init.*

Le destin, par rapport aux choses sujettes au changement, est une disposition de la Providence qui maintient chaque chose dans l'ordre qui convient.

S. Thomas Aquinas.

Fatum nihil aliud est, quam dispositio siderum, in qua quisque conceptus est, vel natus: sed hoc stare non potest. *Part. 1 Summa, quæst. 116, in corp. art. primi, p. 211, col. 1.*

Le destin n'est pas autre chose que la conjonction des astres, sous laquelle un homme est né ou a été conçu; mais c'est une chose sans consistance.

Cicero.

Fatum est series causarum, ex omni aternitate fluens veritas sempiterna. *Lib. 1 de Divinat. ante finem, num. 125, col. 377, C, t. 4.*

Le destin est un enchaînement de causes, découlant éternellement de l'éternelle vérité.

Seneca.

Fatum existimo necessitatem rerum omnium, actionumque, quam nulla vis rumpit. *Lib. 2 Quæst. c. 36, in princ. p. 686, t. 1.*

J'appelle destin cette nécessité qui règle les choses et les actions, et que nulle puissance ne peut rompre.

Fatum nihil aliud est, quam series implexa causarum. *Lib. 4 de Benef. c. 7, a med. p. 435, tom. 2.*

Le destin n'est pas autre chose qu'un enchaînement nécessaire de causes.

### DIFFERENTIA.

Boetius.

Modus in rebus gerendis, cum in ipsa divina intelligentiæ puritate conspicitur, Providentia nominatur: cum vero ad ea, quæ movent atque disponit refertur, fatum a veteribus appellatum est. *Pros.*

Quand nous examinons la suite des événements dans la clarté de l'intelligence divine, nous l'appelons Providence; les anciens, examinant cet enchaînement par rapport à ses effets et à ses dispositions, lui donnaient le nom de destin.

Quæ diversa esse facile liquebit, si quis utriusque vim mente conspexerit.

Boetius.

Il est facile de saisir la différence entre ces deux choses, si l'on examine la portée de l'une et de l'autre.

Nam Providentia est illapsa illa divina ratio in summo omnium principe constituta, quæ cuncta disponit: fatum vero inhærens rebus mobilibus, est dispositio, per quam Providentia suis quæque connectit ordinibus.

La Providence est cette raison divine qui préside à l'origine de toutes choses et qui dispose tout; le destin, s'appliquant aux choses susceptibles de changement, est une disposition de la Providence qui maintient chaque chose dans l'ordre qui convient.

Providentia cuncta pariter, quamvis diversa, quamvis infinita, complectitur: fatum vero singula digerit in motum, locis, formis, ac temporibus distributa.

La Providence embrasse tout également, malgré la diversité des choses et leur nombre infini; le destin dirige le mouvement de chaque être en particulier, selon les lieux, les circonstances et les temps.

Ut hæc temporalis ordinis explicatio in divinæ mentis adunata prospectu, Providentia sit: eadem autem adunatio digesta atque explicata temporibus, fatum vocetur.

Ce développement de l'ordre temporel, considéré dans la pensée de Dieu, s'appelle Providence; le même ordre, appliqué et développé selon les temps, est ce qu'on appelle le destin.

Ita Deus Providentia quidem singulariter stabiliterque faciendâ disponit: fato vero hæc ipsa, quæ disponit, multipliciter ac temporaliter administrat: quo fit ut omnia, quæ fato subsunt, Providentiæ quoque subjecta sint, cui etiam subjacet fatum. *Lib. 4 de Consolat. philosoph. prosa 6, post init.*

Ainsi Dieu dispose par sa Providence chaque événement d'une manière stable, et par le destin il dirige, suivant les temps et les circonstances multiples, ce qu'il a déjà disposé; de telle sorte que tout ce qui est soumis au destin est également soumis à la Providence, et même le destin.

### SENTENTIA PATRUM.

1. Quando damnatur quod fit impellentibus fati, sine dubio fata ipsa damnantur. *Pros.* S. Aug.

Quand on condamne ce qui se fait sous l'impulsion des destins, on condamne aussi sans aucun doute les destins eux-mêmes.

2. Iniqua sunt fata, si iniqua sunt, a Deo non sunt, sed a diabolo: si a diabolo sunt, simul damnanda sunt cum illo. *De Quæst. vet. et novi Testam. quæst. 115. longe post med. p. 601, B, tom. 4.*

Si les destins sont injustes, ils ne viennent pas de Dieu, mais du démon; s'ils viennent du démon, ils méritent d'être condamnés avec lui.

3. Si propterea quisquam res humanas fato tribuit, quia ipsam Dei voluntatem, vel potestatem fati nomine appellat, sententiam teneat,

S. Aug. *linguam corrigat. Lib. 5 de Civit. Dei, c. 1, ante med. p. 80, D, t. 4.*

Si quelqu'un attribue les événements humains au destin, en ce sens qu'il appelle destin la volonté ou la puissance de Dieu, il peut conserver son opinion, mais il doit changer de langage.

4. Ipsam Dei summi præcipue voluntatem, cujus potestas insuperabiliter per cuncta porrigitur, veteres fatum appellare probatur. *Pros.*

Il est prouvé que les anciens entendaient principalement par le destin la volonté du Dieu suprême, dont la puissance se montre invincible en toutes choses.

5. Ait enim Seneca : Ducunt volentem fata, nolentem trahunt. Nonne evidentissime hoc versu ea fata appellavit summi Patris voluntatem, cui se paratum obidere dicit, ut volens ducatur, ne volens trahatur ? Quoniam scilicet, ducunt volentem fata, nolentem trahunt. *Ibid. c. 8, circa med. p. 83, A.*

Car Sénèque dit : « Les destins conduisent celui qui les suit, et ils entraînent celui qui leur résiste. » En parlant ainsi, ne désigne-t-il pas évidemment, sous le nom de destin, la volonté du Père suprême ? Pourquoi se dit-il prêt à obéir, afin de suivre volontairement, pour ne pas être entraîné par force ? Parce que les destins conduisent celui qui les suit, tandis qu'ils entraînent celui qui leur résiste.

6. Multo sunt tolerabiliores, qui vel sidera fata constituunt, quam iste qui tollit præscientiam futurorum ; nam et confiteri esse Deum, et negare præcium futurorum, apertissima insaniam est. *Ibid. c. 9, in princ. p. 85, B.*

Ceux qui placent les destins dans les astres sont beaucoup plus supportables que ceux qui nient en Dieu la prescience de l'avenir ; car reconnaître l'existence de Dieu et lui refuser la prescience de l'avenir, c'est une folie.

7. Omnia fato fieri non dicimus, imo nulla fieri fato dicimus : quoniam fati nomen, ubi solet a loquentibus poni, id est, in constitutione siderum, qua quisque conceptus aut natus est (quoniam res ipsa inaniter asseritur), nihil valere monstramus. *Pros.*

Nous ne disons pas que le destin est l'auteur de toutes choses ; nous disons même qu'il n'est l'auteur de rien ; car nous avons démontré que, si l'on entend par le destin l'influence des astres sur la conception ou la naissance des hommes, ce mot n'a aucune valeur, car cette influence n'est qu'imaginaire.

8. Ordine autem causarum tibi voluntas Dei plurimum potest, neque negamus, neque fati vocabulo nuncupamus, nisi forte ut fatum a fando dictum intelligamus, id est a loquendo. *Ibid. c. 9, in med. p. 86, D, t. 5.*

Quant à l'ordre des causes et à la puissance de la volonté divine, nous ne la nions pas, et nous ne lui donnons pas le nom de destin, à moins que nous n'attribuions à ce mot le sens du mot *parole*, sens qui paraît conforme à l'étymologie.

9. Si sunt fata, quæ a fando, id est, a dicendo appellata sunt, quoniam Christus Verbum Dei est, in quo antequam essent, dicta sunt omnia, non consortium siderum fatum Christi est, sed

fatum etiam siderum Christus est. *Lib. 2 contra Faustum, c. 3, in fine, p. 149, B, t. 6.*

Si les destins tirent leur nom d'un verbe qui signifie *dire, parler*, parce que le Christ est le Verbe de Dieu, par qui toutes choses ont été nommées avant même d'exister, ce ne sont pas les conjonctions des astres qui sont le destin du Christ, mais c'est le Christ qui est le destin des astres.

10. Nulli sub fato ponant Conditorum cæli, Creatorem atque ordinatorem siderum : quia si esset fatum de sideribus, non posset esse sub necessitate siderum Conditor siderum : quia non solum Christus non habuit quod appellas fatum, sed nec, tu nec ego, aut ille, aut quisquam hominum. *Tract. 8 sup. Epist. Joan. de c. 2, ante finem, p. 54, C, t. 9.*

Que personne ne soumette au destin le Créateur du ciel, l'auteur et l'ordonnateur des astres ; car, s'il y avait un destin dans l'influence des astres, celui qui les a créés ne saurait être soumis à leur empire. Le Christ n'est pas le seul qui n'a pas eu ce que vous appelez un destin ; nous n'en avons eu ni vous, ni moi, ni aucun autre mortel.

11. Ubi necessitas et fatum dominatur, ibi nullum locum habet æstimatio pro dignitate, quod justii judicii præcipuum existit. *Hom. 6 in Hexam. circa med. p. 31, t. 1.*

Quand c'est la nécessité ou le destin qui domine, il n'y a plus aucune raison à l'égard de l'honneur, ce qui est le point principal d'un juste jugement.

12. Uti est ad intellectum ratiocinatio, ad id quod est, id quod gignitur : ita est fati series mobilis ad Providentiæ stabilem simplicitate. *Pros.*

Le rapport qui existe entre l'intelligence et le raisonnement, entre ce qui est et ce qui en résulte, ce même rapport existe entre la succession du destin et la décision simple et stable de la Providence.

13. Ea series fati cælum ac sidera movet, elementa in se invicem temperat, et alterna commutatione transformat.

Cette succession, réglée par le destin, gouverne les mouvements du ciel et des astres, les rapports des éléments entre eux et leurs transformations réciproques.

14. Eadem nascentia occidentiaque omnia per similes foetuum seminumque renovat progressus.

Elle renouvelle, par les mêmes semences et les mêmes générations, tout ce qui naît et tout ce qui meurt.

15. Hæc actus etiam fortunæque hominum indissolubili causarum connexionе constringit. *Lib. 4 de Consolat. philos. prosa 6, ante med.*

Elle enchaîne, par une connexion indissoluble de diverses causes, les actions et la fortune des hommes.

16. Nullum fatum vitam uniuscujusque pro S. Cyrill. Alex. arbitrio moderatur, singulosque aut parvi tenaces, aut virtutis sectatores facit : sed sponte quisque et volens fertur in utrumque. *Hom. 6 de Festis paschalibus, ante med. p. 59.*

Il n'y a point de destin qui gouverne arbitrairement la vie de chacun, et qui rende les hommes vicieux ou sectateurs de la vertu ; mais chacun se jette de lui-même et librement dans l'un ou l'autre parti.

S. Aug.

S. Basil. Mag.

Doctius.

S. Lus. Luinas.

17. Nemo dicat: Fato urgente peccavi; nemo casum conditionis suae ignarus accuset, nemo dominari aestimet fatum. *Hom. 4 de Epiphani. circa init. p. 350, col. 1, C, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colonia 1618.*

Que personne ne dise : J'ai péché sous la contrainte du destin ; que personne n'ignore assez sa condition naturelle pour accuser le destin de sa chute ; que personne ne croie être invinciblement dominé par le destin.

Gratianus.

18. Fato qui credit, mortaliter peccat. *In decret. part. 2, causa 26, quest. 6, cau. Non observetis.*

Celui qui croit au destin pèche mortellement.

S. Greg. Mag.

19. Vita humana neque a stellis, neque a fato administratur, sed a solo Creatore. *Hom. 9 sup. Evang. circa finem, col. 347, D, t. 2.*

Ce ne sont ni les étoiles ni le destin qui décident des événements de la vie humaine, mais la volonté seule du Créateur.

20. Dum non puer ad stellam, sed stella ad puerum cucurrit, si dici liceat, non stella fatum pueri, sed fatum stellæ is qui apparuit, puer fuit. *Pros.*

Si je puis le dire, du moment que ce n'est pas l'enfant qui alla vers l'étoile, mais l'étoile qui alla vers l'enfant, ce n'est pas l'étoile qui était le destin de l'enfant, mais celui qui apparaissait sous la forme d'un enfant qui était le destin de l'étoile.

21. Sed a fidelium cordibus absit, ut aliquid esse fatum dicant. *Ibid. Hom. 10, ante med. col. 350, B, t. 2.*

Mais loin du cœur des fidèles de croire que le destin est quelque chose.

Ho, o c. r. d.

22. Ne putes omnia casu, vel fato agi, et nihil a Deo provideri, ne tradatte in reprobum sensum. *Sup. Ecclesiasten, c. 5, f. 85, col. 1, tom. 3.*

Ne pensez point que tout est réglé par le hasard ou par le destin, et que Dieu ne pourroit à rien, de peur qu'il ne vous livre à votre sens réproché.

S. Joan. Chr.

23. Crede Deum esse justum, nec credes esse injustam genesisim. *Pros.*

Croyez que Dieu est juste, et vous ne croirez pas qu'il y a un destin injuste.

24. Crede Deum esse, qui cuncta provideat, nec credes esse genesisim, quæ cuncta in esse continet.

Croyez que c'est Dieu qui pourroit à tout, et vous ne croirez plus qu'il y a un destin qui décrète tout.

25. Crede supplicium esse et regnum, et credere desistes esse aliquid genesisim, quæ liberum arbitrium tollat, et nos violenter necessitati subijciat.

Croyez qu'il y a un supplice et une couronne, et vous cesserez de croire que le destin est quelque chose qui détruit le libre arbitre et qui nous assujettit à une nécessité invincible.

26. Ne semines, neque plantas, neque milites, neque aliquid omnino aliud agas : prorsus

enim velis nolis, ventura sunt, quæ genesis S. Joan. Chr. ipsa præfixerit.

Ne semez pas, ne plantez pas, ne faites point la guerre ni autre chose : que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, tout ce qui est réglé par le destin ne peut manquer d'arriver.

27. Quid jam nobis orare opus est? quid christianus ellici cupis, si genesis est?

Qu'avons-nous encore besoin de prier? Pourquoi désirez-vous être chrétien, s'il y a un destin?

28. Neque enim, nisi sis, crimini eris obnoxius. Unde igitur artes? a genesi? Ita sane, inquires: sed illi fato præfixum est, ut sapiens cum laboribus fiat.

Car, si vous ne l'êtes pas, vous ne serez pas coupable pour cela. D'où viennent donc les arts? du destin? Oui, sans doute, direz-vous; mais il a été arrêté en dehors du destin qu'on ne devient habile que par le travail.

29. Oslendas igitur aliquid, qui sine laboribus didicerit artem; adeo non sunt ista genesi, sed laboribus adscribenda. *Hom. 1 sup. 1 Tim. in Morali, ante med. col. 1434, D, t. 4.*

Montrez-moi donc quelqu'un qui ait appris un art sans travailler; non, ce n'est pas au destin, mais à l'étude qu'il faut attribuer ce résultat.

30. Nihil habet virium fatum, nec in his quæ sunt maxima, nec in his quæ sunt minima. *Pros.*

Le destin n'a aucune influence ni sur les grandes choses, ni sur les petites.

31. Sed unde, inquires, ille consenescit morbo, ille vero in sanitate perdurat? unde ille probus, alter vero reprobus est? unde illi res ex sententia provenit, alii vero innumera quotidie obsistunt impedimenta? A fato remove animum, et hæc omnia diligenter agnosces. Crede Deum esse, qui Providentia sua cuncta disponit, et scies ista apertissime.

Mais, me direz-vous, d'où vient que la maladie vieillit celui-ci, tandis que celui-là se soutient dans la santé? D'où vient que l'un est honnête et l'autre scélérat? D'où vient qu'un tel voit tout lui arriver selon ses désirs, tandis que l'autre rencontre mille obstacles? Bannissez la pensée du destin, et vous reconnaîtrez fort bien ces choses. Croyez que c'est Dieu qui dispose tout par sa Providence, et vous verrez clairement la raison que vous demandez.

32. Fatum esse credere, injustitiam plenum est, dementiam, crudelitatis et inhumanitatis. *Hom. 50 ad popul. Antioch. circa med. col. 347, D, tom. 5.*

Croire que le destin existe, c'est une opinion pleine d'injustice, de démence, de cruauté, d'inhumanité.

33. Quemadmodum clare cernitur malum esse occidere, et turpe necare: ita per se lucet, fato se adjungere, malum esse et vetitum. *Orat. 3 de Fato, ante med. col. 675, B.*

De même qu'on reconnaît avec évidence que c'est un crime de tuer et un crime honteux d'assassiner, de même il est évident de soi-même que c'est une chose mauvaise et défendue de se croire enchaîné par le destin.

34. Nulla est omnino tam depravata disci-



plina, neque tam insanabilis tibi plena, quam est de fato et diei natalis notatiōne opinio. *Ibid. orat. 3, in princ. col. 684, B.*

Il n'y a pas de système aussi dépravé, ni d'opinion aussi remplie d'un mal incurable, que de croire au destin et à l'horoscope du jour de la naissance.

33. Si fatum admittatur, frustra leges et judices, frustra reprehensiones et admonitiones, frustra supplicii timor, frustra honores et præmia, frustra palma bene rem gerentibus constituitur. *Ibid.*

Si l'on admet le destin, c'est à tort qu'il y a des lois et des juges, des monitions et des réprimandes; c'est à tort qu'on a établi la crainte des supplices pour les coupables, des honneurs, des récompenses et des palmes pour ceux qui font le bien.

36. Si diei natalis notatio aliquid valeat, judicium nullum est, fides nulla, Deus nullus, virtus nulla, nulla nequitia est. *Pros.*

Si l'horoscope de la naissance a quelque pouvoir, il n'y a plus ni justice, ni bonne foi, ni Dieu, ni vertu, ni malice.

37. Si diei natalis notatio aliquid valeat, omnia tenere, omnia nequidquam tum agimus, tum patimur: nulla laus, nulla vituperatio, nullus pudor, nulla ignominia, nullæ leges, nulla judicia sunt. *Ibid. ante finem, col. 685, litt. A.*

Si l'horoscope de la naissance a quelque pouvoir, c'est sans raison et sans but que nous agissons et que nous souffrons; il n'y a plus ni gloire, ni blâme, ni pudenr, ni honte, ni lois, ni jugemens.

38. Quid tibi de fato gentilium, qui christianus es? Quicumque fatum putat esse aliquid, quicumque genisim credit dominari in hominibus, non christianus, sed paganus est. *Pros.*

Pourquoi vous occuper du destin des gentils, puisque vous êtes chrétien? Celui qui croit que le destin est quelque chose et qu'il régit sur les hommes n'est pas chrétien, mais païen.

39. Fatum enim nihil est, et nullum ad peccandum constellatio provocat, minus compellit. *Epist. 15 ad Nicol. presbyt. Mernicens. ante finem, p. 954, col. 2.*

Car le destin n'est absolument rien, et il n'y a point de constellation qui nous porte, et moins encore qui nous force à pécher.

40. Non decet eum, qui super omnia sit Deus, cum sit liber, et suæ potestatis, necessitati servisse unquam dicere, ut sit aliquid secundum concessionem præter sententiam ejus. *Lib. 2 advers. Hæres. c. 3, circa med. pag. 70.*

Il est absurde de dire que Dieu, qui est au-dessus de tout, qui est libre et maître de sa puissance, a pu être soumis à la nécessité, en sorte que quelque chose ait eu lieu contrairement à ses décrets.

41. Si Deus est, fatum non est: si autem fatum, blasphemia. *Pros.*

Si Dieu existe, le destin n'existe pas; dire que le destin existe, c'est un blasphème.

42. Si fatum est, lex non est: si autem lex, fatum non est.

Si l'y a un destin, il n'y a point de loi; s'il y a une loi, il n'y a pas de destin.

43. Si fatum est, admonitio non est: si autem admonitio, fatum non est.

Si le destin existe, il n'y a point d'ammonition; s'il y a une admonition, il n'y a point de destin.

44. Si fatum est, judicium non est: si autem judicium, fatum non est.

Si le destin existe, il n'y a pas de jugement; si le jugement existe, il n'y a point de destin.

45. Si fatum est, non est precatio: si autem precatio, fatum non est.

Si le destin existe, il n'y a point de prière; si la prière existe, il n'y a point de destin.

46. Si fatum est, meditationes non sunt: si autem meditationes, fatum non est.

Si le destin existe, il n'y a point de méditations; s'il y a des méditations, le destin n'existe point.

47. Si fatum est, philosophia non est: si autem philosophia, fatum non est.

S'il y a un destin, il n'y a point de philosophie; s'il y a une philosophie, il n'y a point de destin.

48. Si fatum est, medicina non est: si autem medicina, fatum non est.

Si le destin existe, il n'y a point de médecine; si la médecine existe, il n'y a point de destin.

49. Si fatum est, agricultura non est: si autem agricultura, fatum non est. *Lib. 3, Epist. 191 ad Paulum, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 593, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Si le destin existe, il n'y a point d'agriculture; si l'agriculture existe, le destin n'existe point.

50. Astrologi totam humanæ vitæ conditionem de stellarum pendere effectibus mentuntur; et quod est aut divinæ voluntatis, aut nostræ, indeclinabilem dicunt esse fatorum. *Serm. 7 de Nativit. in med.*

Les astrologues soutiennent ce mensonge, que tous les événements de la vie humaine dépendent de l'influence des étoiles, et ils attribuent à un destin irrésistible ce qui est l'effet de la volonté de Dieu ou de la nôtre.

51. Anni vitæ nostræ et actionum temporalium qualitates, nec in natura elementorum, nec in stellarum effectibus, sed in summi et veri Dei potestate consistunt. *Serm. 6 de Passione, in fine.*

Les jours de notre vie et les événements temporels ne dépendent ni de la nature des éléments, ni de l'influence des astres, mais de la puissance du Dieu véritable et suprême.

52. Fata illa, fatorumve necessitates, quas vel ethnici, vel impii christiani configunt, in christiani prorsus negant et execrantur. *In Canon. vitæ spirit. c. 6, post med.*

Ces destins, ces nécessités du sort, imaginés par les païens, ou par des chrétiens impies, sont niés et exécrés par les chrétiens fidèles.

S. Lidorius Pelus.

S. Leo I.

Ludov. Blox.

000. Cur.

000. Trith.

000. Irenæus.

000. Lidorius Pelus.

Minut. Felix.

53. Quid aliud est fatum, quam quod de unqueque nostrum Dens fatus est? *In suo Oterio, ante fucm, apud Bill. Patr. t. 3, p. 10, col. 1, B.*

Qu'est ce que le destin, sinon ce que Dieu a décidé de chacun de nous?

S. Prosper.

54. Nihil quidquam fato geri. sed omnia Dei iudicio novimus ordinari. *Epist. ad Rufin. de lib. Arbitr. c. 2, ante fucm.*

Nous savons que rien n'est décidé par le destin, mais que c'est Dieu qui règle toutes choses.

S. Thomas Aquinas.

55. Ægyptii dicebant quibusdam sacrificiis fatum posse mutari. *Part. 1, quest. 116, art. 3, in corpore.*

Les Égyptiens prétendaient que certains sacrifices avaient la vertu de changer les destins.

56. Ea, que fato aguntur, non sunt improvisa. *Part. 1, quest. 116, art. 1, argum. 2.*

Ce qui est amené par le destin n'est point une chose imprévue.

57. In quantum omnia, que hic aguntur, divinæ Providentiæ subduntur, tanquam per eam ordinata, et quasi prælocuta, fatum recte ponitur. *Ibid. quest. 116, art. 1, in princ. corpor.*

Les événements de ce monde, en tant qu'ils sont soumis à la Providence divine, réglés et prévus par elle, peuvent s'appeler des destins.

58. Quidam omnia fortuita et casualia, que in his inferioribus accidunt, sive in rebus naturalibus, sive in rebus humanis, reducere voluerunt ad fatum. *Ibid.*

Quelques uns ont voulu attribuer au destin tous les événements fortuits et contingents qui arrivent dans ce monde inférieur, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'ordre de l'humanité.

59. Causa fatalis cum habeat ordinationem super ea que fato aguntur, necesse est quod sit directe et per se causa ejus quod agitur. *Ibid. in corpore.*

Si la cause du destin a une certaine direction sur les choses que le destin semble régler, il s'ensuit qu'elle est directement et par elle-même le principe de ce qui se fait.

60. Fatum est in causis creatis, in quantum ordinatæ sunt a Deo, ad aliquot effectus producendos. *Ibid. art. 2, in corpore.*

Le destin s'applique aux créatures en tant qu'elles sont réglées par Dieu pour produire certains effets.

61. In tantum fatum habet rationem causæ, in quantum et ipsæ et causæ secundæ, quarum ordinatio fatum vocatur. *Ibid. ad. 2.*

Le destin peut être appelé cause, comme les causes secondaires dont la direction s'appelle le destin.

62. Ratio gubernationis in mente Dei, est Providentiæ: sed in causis secundis, est fatum. *Ibid. art. 2, in corpore.*

La raison du gouvernement dans la pensée divine s'appelle la Providence, et dans les causes secondes elle s'appelle le destin.

63. Quæcunque causis secundis subduntur, ea subduntur et fato: si quæ vero sunt, quæ immediate a Deo fiunt, cum non subdantur secundis causis, non subduntur fato. *Ibid. art. 1, in corpore.*

S. Thom. Aquinas

Tout ce qui est soumis aux causes secondes est également soumis au destin; mais s'il y a des choses qui sont créées par Dieu immédiatement, n'étant pas soumises aux causes secondes, elles sont indépendantes du destin.

64. Ea quæ sunt Divinitati propinqua, stabiliter fixa, fatalis ordinem mobilitatis excedunt. *Ibid.*

Ce qui touche à la Divinité, ce qui est arrêté irrévocablement, est au-dessus de l'ordre mobile réglé par le destin.

65. Quanto aliquid longius a prima mente discedit, nexibus fati majoribus implicatur. *Ibid.*

Plus une chose s'éloigne de la pensée première, plus elle est impliquée dans les liens de la destinée.

66. Ipsa Dei voluntas et potestas, fati nomine appellatur. *Part. 1, quest. 116, art. 2, in princ.*

C'est la volonté et la puissance de Dieu qu'on désigne sous le nom de destin.

## SENTENTIA PAGANORUM.

67. Chaldeis in prædicatione et in notatione cujusque vitæ ex natali die, minime est credendum. *Lib. 2 de Divin. post med. num. 87, tom. 4.*

Cicero.

Il ne faut ajouter aucune foi aux prédictions des Chaldéens et aux horoscopes qu'ils tirent d'après le jour de naissance de chacun.

68. Crudelitatem fati æqualitas consolat. *De Consolat. ad Polybium, c. 2, in princ. p. 380, t. 1.*

Seneca.

L'égalité console de la cruauté du destin.

69. Fata ita jus suum peragunt, ut nec ulla commoveantur prece, non misericordia flecantur, non gratia: servant autem irrevocabilem, ex destinato fluunt. *Lib. 2 Quest. c. 35, in med. p. 686, t. 1.*

Les destins exercent leurs droits avec tant de rigueur, qu'ils ne se laissent ni émouvoir par les prières, ni fléchir par la miséricorde ou la grâce; ils demeurent irrévocables, et ils se réalisent inexorablement.

70. Nihil privatim, nihil publice stabile est: tam hominum, quam urbium fata voluntur. *Epist. 91, ante med. p. 759, t. 2.*

Rien n'est stable, ni dans l'ordre privé, ni dans l'ordre public; les hommes et les villes suivent les vicissitudes du destin.

71. Sic vivamus, sic loquamur, ut paratos nos inveniat, atque impigros fatum. *Epist. 107, in calce, p. 829, t. 2.*

Agissons et parlons de telle manière que le destin nous trouve prêts et en pleine activité.

72. Ducunt volentem fata, nolentem trahunt. *Ibid.*  
 Les destins conduisent celui qui consent, ils traînent celui qui résiste.

73. Sapientem fatum non facit : gratia enim Dei fato non subjacet. *Sent. 418, p. 67, col. 2, E, apud Bibl. Patr. t. 3, édition. Colon. 1618.*  
 Le destin ne fait pas le sage, car la grâce de Dieu n'est pas inférieure au destin.

## FAVOR (FAVEUR).

## DEFINITIO.

Favor est vox bene præcans alicui, sive alicujus commodum, et laudem tuens.

La faveur est une disposition avantageuse à quelqu'un, soit pour ses intérêts, soit pour sa gloire.

## SENTENTIA PATRUM.

1. Pronum est genus humanum favere honoratoribus, ne lasos se putent, ne victi doleant. *Lib. 2 Offic. c. 24; in fine, col. 54, B, tom. 1.*

Le genre humain est porté à favoriser ceux qui sont élevés en honneur, afin qu'ils ne se plaignent pas d'être offensés et qu'ils ne gémissent pas quand ils sont vaincus.

2. Quid tibi prodest favere diviti? an quia citius favement remuneret? his enim favemus frequentius, a quibus referendæ vicem speramus gratiæ. *Pros.*

Quel avantage trouvez-vous à favoriser un riche? est-ce parce qu'il récompense plus vite ceux qui lui accordent leur faveur? car nous favorisons plus ordinairement ceux de qui nous espérons une réciprocité de faveur.

3. Sed eo magis infirmo et inopi nos favere convenit, quia pro eo qui non habet remunerationem speramus a Domino Jesu. *Ibid. c. 25, in princ. col. 54, B.*

Mais nous devons d'autant plus donner notre faveur au faible et au pauvre que nous espérons être récompensés par notre Seigneur Jésus-Christ à la place de ceux qui n'ont rien.

4. Favores vulgi aucupantur, viles sibi sunt, cum spectatoribus esse cari volunt, non eis sufficit conscientia. *Sup. Psal. 147, post init. exposit. vers. 2, p. 117, A, t. 8.*

Ceux qui recherchent les faveurs du vulgaire s'avilissent à leurs propres yeux, en voulant se rendre chers à la multitude des spectateurs, et en ne se contentant pas du témoignage de leur conscience.

5. Quantum tuis attollit favoribus, tantum his motibus premor. *Epist. 72 ad Ramaldum Fusmacensem abbat. in princ. f. 222, col. 3, litt. H.*

Plus vos faveurs m'élèvent, plus les charges m'accablent.

6. Quæ solitudo aures obserat oblati favoribus? *De cardinalib. Operib. Christi ad Cornel. pap. in præfat. c. 4, ante med. p. 446, col. 1, t. 3.*

Où est la solitude qui ferme nos oreilles aux faveurs qui nous sont offertes?

7. Non te oportet favoribus plusquam injuriis delectari. *In suis Opusc. coll. 26, circa med. p. 359, t. 3.*

Vous ne devez pas trouver plus de plaisirs dans les faveurs que dans les injures.

8. Incessanter crescit culpa favoribus mitrita. *Lib. 4 Moral. c. 25, circa med. num. 29, col. 117, B, t. 1.*

Une faute entretenue par des faveurs ne cesse pas de grossir.

9. Qui pro virtute quam agit, humanos favores desiderat, rem magni meriti vili pretio venalem portat. *Pros.*

Celui qui recherche les faveurs humaines pour ses actes de vertu vend à vil prix une chose de grande valeur.

10. Vili pretio opus vendit, qui magna impendit, sed minima recipit. *Ibid. lib. 8, c. 25, in princ. col. 277, A.*

C'est vendre à bas prix ses œuvres que d'échanger de grandes choses contre de petites.

11. Laus cum vita præterit, et humanus favor in judicio non subsistit. *Ibid. c. 27, post init. col. 279, C.*

La gloire s'évanouit avec la vie, et la faveur humaine ne nous suit pas au jugement.

12. In magnitudine favoris, flamma in corde accenditur de amore laudis. *Hom. 21 sup. Ez. post med. col. 300, C, t. 2.*

La grande faveur allume dans l'âme l'amour de la gloire.

13. Impinguat caput oleum peccatoris, cum demulcet mentem favor adulantis. *Hom. 12 sup. Evang. prope med. col. 358, A, t. 2.*

L'huile s'étend sur la tête du pécheur quand les douceurs de la flatterie charment son cœur.

14. Quid sunt favores, nisi lingua? *Lib. 2 in 1 Regum, c. 1, longe post med. sup. illud, Suscitans de pulvere, etc. col. 1263, C, t. 2.*

Qu'est ce que les faveurs, sinon des paroles?

15. Favor adulantium mentem vanitati intentam, et satiat et confortat. *Lib. 5 in 1 Reg. c. 4, longe ante med. sup. illud, Maledictus, qui comederit panem hodie, col. 1551, D, t. 2.*

Les louanges des flatteurs rassasient et soutiennent une âme qui n'a de goût que pour la vanité.

16. Plerumque fit, ut hoc quod causa Dei agi creditur, pro solis humanis favoribus agatur. *Hom. 32 sup. Evang. ante med. col. 463, B, t. 2.*

Il arrive souvent que ce qu'on croit avoir été fait pour Dieu n'a été fait que pour obtenir la faveur humaine.

Hugo  
à S. Victore

17. Sicut naribus dulcis odor attrahitur, sic totis desideris animi famæ sæcularis favor affectatur. *Lib. 2 de Nuptiis spirit. c. 1, in fine, 408, col. 170, L, t. 2.*

De même que nos narines attirent les bonnes odeurs, ainsi l'âme attire de toute la force de ses desirs la faveur et la gloire du siècle.

Hugo card.

18. Sicut tela araneæ studiose textitur, sed flatu venti dissipatur : sic quidquid hypocrisis exsudat, favoris aura exsufflat. *Sup. Job, c. 8, f. 408, col. 1, t. 1.*

De même que la toile de l'araignée est tissée avec soin et mise en pièces par le plus léger souffle du vent, ainsi le soufflé de la faveur emporte l'effet des sueurs de l'hypocrisie.

19. Favor humanus, domus est hypocrisis. *Ibid.*

La faveur humaine est la maison de l'hypocrisie.

S. Joan. Chr.

20. Qui Deum habet faventem, omnibus est potentior. *Hom. 3 de David et Saule, ante finem, col. 631, A, t. 1.*

Celui qui a la faveur de Dieu est plus puissant que tous les hommes.

21. Maximum munimen et inexpugnabilis murus est divinus favor. *Hom. 45 ad popul. Antioch. in princ. col. 319, B, t. 5.*

La faveur divine est un puissant rempart, une forte-rese imprenable.

S. Isidorus  
Hispal.

22. Magnum scelus est res pauperum prætare divitibus, et de sumptibus inopum acquirere favores potentum : arenti terræ aquam tollere, et lumina quæ non indigent, irrigare. *Lib. 3 de summo Bono, c. 64, sent. 18, p. 691, col. 2.*

C'est un crime énorme de donner aux riches le bien des pauvres et d'employer ce qui appartient aux indigents à gagner la faveur des puissants, d'enlever l'eau à une terre desséchée et de s'en servir pour arroser les fleuves qui n'en ont pas besoin.

S. Laur. Ju-t.

23. Popularem auram et cælorum regnum imprudenter perdit, qui immoderato affectu favores querit humanos. *De triumphali Christi agone, c. 12, post initium, p. 208, col. 1, C, part. 1.*

Celui qui recherche avec une ardeur immodérée la faveur des hommes perd en même temps, par son imprudence, l'estime populaire et le royaume des cieux.

Petr. Blesens.

24. Mundi pompa et favor populi, fumus est et aura subito evanescens. *Epist. 35 ad Anselm. sanctimoniale, circa fin. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 730, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

Les pompes du monde et les faveurs du peuple ne sont qu'une fumée, une vapeur qui s'évanouit dans un instant.

S. Petr. Dam.

25. Popularis favor imperfectus non mediciter noxius est, quia vel in se delectatos, in vanæ gloriæ voraginem dejicit; vel etiam resistentes recepta mercedis terrore transigit. *Lib. 5, Ep. 12, circa init. p. 71, col. 1, G, t. 1.*

La faveur populaire est fort nuisible aux imparfaits;

c-à, s'ils se complaisent en eux-mêmes, elle les jette dans le gouffre de la vaine gloire, et s'ils résistent, elle les remplit de la crainte qu'ils ont peut-être déjà reçue leur récompense.

26. Unde coli regnum quis mereri potuit, inde nummum transitorii favoris querit. *Serm. 65 de S. Barbatio, a med. p. 307, col. 2, B, tom. 2.*

S. Petr. Da

Il y en a qui achètent cette monnaie qui s'appelle la faveur populaire au prix des évanescences avec lesquelles ils pouvaient acheter le royaume du ciel.

27. Favor corruptendis suffragiis efficacissimus est. *Epist. 1 ad Nicandr. in fine, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 88, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

S. Synesiu  
episc.

Rien n'est plus propre que la faveur à corrompre les suffrages.

28. Utilior est homini contemptus sui, quam favor laudis inanis. *De Recognit. propria fragilit. c. 6, in med. t. 2.*

Thomas  
à Kempis.

Le mépris de soi-même est plus utile à l'homme que les faveurs de la vaine gloire.

## SENTENTIA PAGANI.

29. Malis artibus favor queritur : similem te illis facias, oportet : non probantur, nisi agnoverint. *Ep. 29, ante fin. p. 578, t. 2.*

Seneca.

On recherche la faveur par des moyens coupables; il faut que vous vous rendiez semblable à ceux dont vous désirez le suffrage; ils ne vous le donneront que s'ils vous reconnaissent tel qu'ils sont eux-mêmes.

## FELICITAS (FÉLICITÉ).

## DEFINITIO.

Felicitas est quedam operatio animæ per virtutem perfectam. *Vel :*

Collector.

Felicitas est quod vitam sufficientem, optabilem ac nullius indigam præstat. *Vel :*

Felicitas est operatio quedam secundum virtutem perfectam operantem exterioribus hominis.

La félicité est une opération de l'âme qui résulte de la vertu parfaite. *Ou :*

La félicité est ce qui rend la vie suffisante, désirable et exempte de tout besoin. *Ou :*

La félicité est une opération de la vertu parfaite s'appliquant aux biens extérieurs.

## DIVISIO.

Vite præsentis felicitas est duplex : una secundum vitam activam, alia secundum vitam contemplativam : una quidem perfecta, alia vero imperfecta. *2 2, question. 186, art. 3, in corp. ad 4, p. 324, col. 2.*

S. Thomas  
AQUINAS.

Il y a deux sortes de félicité dans la vie présente : l'une qui se trouve dans la vie active, l'autre dans la vie contemplative; l'une parfaite, et l'autre imparfaite.

## SENTENTIA PATRUM.

Antonin.

1. Nullus est tam compositæ felicitatis, qui non aliqua ex parte cum sua fortuna rixetur. *Part. 1, tit. 6, c. 6, § 1, circa princ. f. 139, col. 1.*

Il n'y a pas un seul homme dont la félicité soit si complète, qu'il n'ait à soutenir quelque lutte contre la fortune.

S. Aug.

2. Divitiæ atque fastigia dignitatum, cæteraque hujusmodi, quibus se felices esse putant mortales, veræ illius felicitatis expertes, quæ afferunt consolationis, cum sit eis non egere, quam eminare præstantibus, quæ plus excruciant timore amissionis, quam concupiscunt adeptionis ardore ? *Epist. 121 ad Probam, c. 2, fere in princ. p. 398, C, t. 2.*

Les richesses, les dignités élevées et les autres biens de ce genre, où les mortels placent la félicité parce qu'ils manquent du bonheur véritable, peuvent-ils donner quelque consolation, tandis qu'il y a plus de gloire à ne pas en sentir le besoin qu'à les posséder, tandis que la crainte de les perdre, quand on les a obtenues, cause plus de tourments que l'ardeur qu'on avait mise à les acquérir ?

3. Nihil est infelicius felicitate peccantium. *Ep. 5 ad Marcellinum, post med. p. 15, A, tom. 2.*

Il n'y a pas de malheur plus grand que la félicité des pécheurs.

4. Perversa et adversa corda mortalium, felices res humanas putant, cum tectorum splendor attenditur, et labes non attenditur animarum. *Pros.*

Le cœur de l'homme, faussé et perverti, place le bonheur des mortels dans la splendeur des palais, sans s'inquiéter de la souillure et de la ruine des âmes.

5. Malus ideo infelicitate punitur, quia felicitate corrumpitur. *Lib. 1 de Civ. Dei, c. 8, in med. p. 7, A, t. 5.*

Le méchant subit le malheur comme supplice, parce qu'ils se laisse corrompre par la félicité.

6. Melior est temporalis felicitas, quam misera æternitas. *Ibid. lib. 8, c. 16, prope med. p. 144, C.*

La félicité temporelle vaut mieux qu'une éternité de malheur.

7. Ipsa quæ in rebus humanis vocatur felicitas, plus est timenda quam miseria ; quandoquidem plerumque miseria affert ex tribulatione fructum bonum, felicitas autem corrumpit animam perversa securitate, et dat locum diabolo tentatori. *Sup. Psal. 68, conc. 1, ante med. p. 496, C, t. 8.*

Ce qu'on appelle bonheur dans les choses humaines est plus redoutable que la misère ; car souvent la misère retire de bons fruits de la tribulation, tandis que le bonheur corrompt les âmes par une sécurité coupable et ouvre ainsi la voie aux tentations du démon.

8. Vita hæc qualibet redundans felicitate,

multos fallit et decipit. *Sup. Ps. 74, in princ. præfat. p. 562, C, t. 8.*

S. Aug.

La vie présente, même au milieu des plus grandes félicités, trompe et déçoit beaucoup de monde.

9. Tam multi iniqui redundant felicitatibus et innocentes premuntur laboribus. *Sup. Ps. 74, in med. exposit. vers. 5, p. 565, B, t. 8.*

Il y a tant de méchants qui regorgent de biens, et tant de justes qui sont accablés par les chagrins !

10. Terrenæ felicitatis regnum, superbia est. *Sup. Ps. 81, circa fin. versic. 5, p. 625, A, tom. 8.*

Le règne du bonheur terrestre n'est que de l'orgueil.

11. Falsi felices, vere infelices sunt : quia falsa felicitas vera miseria est ; qui christianus est agnoscit in vera esse miseria, erit etiam in vera felicitate. *Sup. Psal. 85, ante fin. vers. ult. p. 656, C, t. 8.*

Les faux heureux sont de vrais malheureux, car la fausse félicité est une vraie misère ; mais celui qui se reconnaît dans la vraie misère sera dans le bonheur véritable.

12. Nemo præsentia bona speret, nemo sibi promittat felicitatem mundi, quia christianus est : sed utatur felicitate præsentis ut potest, quomodo potest, quando potest, quantum potest. *Pros.*

Que personne n'espère les biens du temps, que personne ne se promette la félicité du monde, en tant que chrétien ; mais qu'on use du bonheur présent comme on le peut, quand on le peut et autant qu'on le peut.

13. Cum adest, consolationi Dei gratias agat : cum deest, justitiæ Dei gratias agat ; ubique sit gratus, nusquam sit ingratus. *Sup. Ps. 91, in princ. p. 701, B, t. 8.*

Quand vous avez des consolations, rendez grâce à Dieu consolateur ; quand vous n'en avez pas, rendez grâce à la justice de Dieu ; soyez toujours reconnaissant, ne soyez jamais ingrat.

14. Sæculi homines infelicitate felices sunt : martyres autem feliciter infelices erant : erant enim ad tempus infelices, sed in æternum felices. *Sup. Psal. 127, ante med. pag. 1024, C, tom. 8.*

Les hommes du siècle jouissent d'une félicité malheureuse ; les martyrs ont souffert d'heureux malheurs, car ils étaient malheureux pour un temps et heureux pour l'éternité.

15. Via impiorum, felicitas est transitoria : finita vita, peracta est felicitas. *Sup. Ps. 36, conc. 1, v. 6, p. 189, B, t. 8.*

La voie des impies est un bonheur qui passe ; la vie finit, et c'en est fait de leur félicité.

16. Adam et Eva rapere volerunt divinitatem, perdidissent felicitatem. *Sup. Psal. 68, conc. 2, v. 6, p. 501, A, t. 8.*

Adam et Eve voulurent ravir la divinité, ils perdirent la félicité.

17. Nulla infelicitas frangit, quem felicitas

S. Aug.

nulla corrumpit. *Sup. Ps. 83, post med enarr. p. 630, D, t. 8.*

Aucun malheur ne peut abattre celui qu'aucun bonheur n'a pu corrompre.

18. Ideo malus, felix putatur, quia quid sit felicitas ignoratur. *Tract. 28 sup. Evang. Joan. de cap. 7, statim a med. p. 163, B, t. 9.*

On croit parfois que les méchants sont heureux, parce qu'on ignore ce que est le bonheur.

19. Felix iste malus, laborat bonus : ille male vivit, et felix est : iste juste vivit, et laborat. *Pros.*

Le méchant est heureux, et le juste souffre : l'un mène une mauvaise vie, et il est heureux ; l'autre vit sagement, et il est dans la tribulation.

20. Non indignetur juste vivens et laborans, intus habet quod felix ille non habet; non ergo tristetur, non maceretur, non deficiat.

Que le juste qui souffre ne s'indigne point : il possède au-dedans de lui-même ce que le méchant heureux ne connaît point ; qu'il ne s'attriste donc pas, qu'il ne se laisse pas abattre ni accabler.

21. Felix ille habet aurum in arca, iste Deum in conscientia : ille illud habet quod perit, et ibi habet unde perit : iste Deum habet, et eum qui perire non potest, et ibi habet unde auferri non potest.

Le méchant heureux a de l'argent dans son coffre, le juste porte Dieu dans sa conscience ; l'un possède ce qui périt, et par conséquent ce qui le perdra lui-même ; l'autre possède Dieu, qui ne peut pas périr, et par conséquent un bien dont on ne pourra jamais le déposséder.

22. Magnæ virtutis est cum felicitate luctari, ne illiciat, ne corrumpat, ne ipsa subvertat felicitas. *Pros.*

C'est une grande vertu de lutter contre la félicité pour n'être ni séduit, ni corrompu, ni renversé par elle.

23. Magnæ virtutis est cum felicitate luctari, magnæ felicitatis est a felicitate non vinci. *Serm. 43 de Verb. Domini, in fine, p. 41, A, tom. 10.*

C'est une grande vertu de lutter contre le bonheur, et c'est un grand bonheur de le surmonter.

24. Ideo Deus felicitatibus terrenis amaritudines miscet, ut aliqua quærat felicitas, cujus dulcedo non fallat. *Ibid. Serm. 29, in med. p. 79, B.*

Si Dieu mêle quelque amertume aux félicités de la terre, c'est afin de nous faire chercher une félicité dont la douceur ne soit pas trompeuse.

25. Nemo se credat aliquam felicitatem in hoc sæculo possidere : beatitudo hic parari potest, possideri non potest. *Serm. 2 de plurib. Martyr. et in ord. 46, in princ. pag. 903, B, tom. 10.*

Que personne n'espère posséder le bonheur en ce monde : ici-bas on peut se préparer le bonheur, mais non en jouir.

26. Terrena felicitas non nisi a Creatore uni-

versitatis conferri potest. *Lib. 3 ad Bonifac. c. 4, ante fin. t. 7.*

Il n'y a que l'auteur de l'univers qui puisse accorder la félicité terrestre.

27. Felicitas si mala fuerit, felicitas non erit. *Lib. 4 de Civ. Dei, c. 18, circa init. t. 5.*

Le bonheur coupable n'est pas un vrai bonheur.

28. Deus felicitatem non dat, nisi bonis. *ib. c. 33, circa med.*

Dieu n'accorde le bonheur qu'aux justes.

29. Hujus vitæ felicitas temporalis est; ab hac vita incipere necessitatis est, in ea persistere voluntatis. *Ep. 120, c. 2, circa init. t. 2.*

Le bonheur de ce monde est passager ; c'est une nécessité de commencer par cette vie, mais ce n'est que par la volonté qu'on persiste à y chercher le bonheur et qu'on s'y tient.

30. Qui tibi dedit felicitatem hujus sæculi, ad consolationem tuam dedit, non ad corruptionem. *Tract. 12 sup. Joan. prope fin. t. 10.*

Celui qui vous a donné le bonheur de ce monde a voulu vous consoler et non vous corrompre.

31. Malus felix putatur, quia quid sit felicitas ignoratur. *Ibid. tract. 18, in med. t. 10.*

On croit les méchants heureux, parce qu'on ne sait pas en quoi consiste le bonheur.

32. Nullus invenitur, qui se nolit esse felicem. *Lib. 4 de Civ. Dei, c. 23, circa medium, tom. 5.*

Il n'y a personne qui ne veuille être heureux.

33. Quantam infelicitatem hæc ipsa non tam felix vanitas, quam vana felicitas parit ! *Serm. de Convers. ad clericos, c. 12, post med. f. 114, col. 2, E.*

Quel immense malheur ne produit pas ce qui est moins une vanité heureuse qu'une vaine félicité !

34. O quam felix est ille, qui pro dilectione Dei se fecit felicem ! Vere ille est felix, et æterna felicitate dignus. *Serm. 50 de Cæna Dom. in med. f. 119, col. 1, A.*

Bienheureux celui qui s'est rendu malheureux par amour pour Dieu ! C'est là l'homme véritablement heureux, l'homme digne de l'éternel bonheur.

35. Si numerum inodumque lætorum, tristitumve consideres, adhuc te felicem negare non potest. *Lib. 2 de Consolat. philos. prosa 3, ante fin.*

Si vous considérez le nombre et la position des heureux et des malheureux, vous reconnaissez que vous êtes heureux.

36. In omni adversitate fortuna, infelicissimum genus est infortunii, fuisse felicem. *Ibid. lib. 2, pros. 4, in princ.*

Dans tous les revers de fortune, la plus grande infortune c'est d'avoir été heureux.

37. Quis est tam compositæ felicitatis, ut non aliqua ex parte cum status sui qualitate rixetur ? *Ibid.*

Où est l'homme si complètement heureux qui n'ait à lutter, sous quelque rapport, avec la fortune ?

S. Aug.

S. Bern.

Boetius.

33. Felicissimus cujusque sensus delicatissimus est, et nisi ad nutum cuncta suppetant, omnis adversitatis insolens, minutis quibusque prosternitur. *Ibid. in med.*

Les hommes très-heureux ont le sens très-délicat et très-susceptible, et si tout ne marche pas au gré de leurs desirs, n'étant accoutumés à aucun revers, le moindre échec les renverse.

39. Quis est ille tam felix, qui cum dederit impatientiæ manus, statum suum mutare non optet? *Ibid. post med.*

Où est l'homme si heureux qui, dès qu'il cède à l'impatience, ne désire changer de position?

40. Quam multis amaritudinibus humanæ felicitatis dulcedo respersa est! *Pros.*

De combien d'amertumes est mêlée la douceur du bonheur humain!

41. Quæ si etiam fruenti jucunda esse videatur, tamen quominus, cum velit, abeat, retineri non potest. *Ibid.*

Si la félicité humaine est douce pour celui qui en jouit, il ne peut du moins la retenir et l'empêcher de s'évanouir quand le moment est venu.

42. Quem felicitas amicum fecit, infortunium faciet inimicum. *Ibid. lib. 3, prosa 5, in calce.*

Celui que votre fortune a fait votre ami deviendra votre ennemi quand vous serez dans l'adversité.

43. Qui, o mortales, extra petitis intra vos positam felicitatem? estne aliquid tibi teipso preliostus? Nihil, inquit. Igitur si tu compos fueris, possidebis, quod nec tu unquam amittere velis, nec fortuna possit auferre. *Ibid. lib. 2, prosa 4, post med.*

Pourquoi, ô mortels, cherchez-vous hors de vous-mêmes le bonheur qui est en vous? y a-t-il quelque chose qui vous soit plus précieuse que vous-mêmes? Non, sans doute, répondez-vous. Si donc vous êtes maîtres de vous-mêmes, vous posséderez ce que vous ne voudriez jamais perdre et ce que la fortune ne pourra jamais vous ravir.

44. Continuus timor non sinit esse felicem. *Ibid. ante fin.*

Une crainte perpétuelle ne permet pas d'être heureux.

45. Humana felicitas variis amaritudinibus respersa est. *Sup. Psalm. 129, in princ. p. 261, col. 2, D, t. 1.*

Le bonheur de la terre est mêlé de beaucoup d'amertumes.

46. Dnm felicitatis, facti miseri, recordantur, multo dolore afficiuntur. *Serm. 3 de plurib. Martyrib. et in ord. 22, in fine, p. 327, col. 1, t. 1.*

Les malheureux qui se souviennent de leur ancienne félicité sont accablés d'une grande douleur.

47. Fallax felicitas, major est infelicitas. *Lib. 3 Pharetræ, capite 19, in fine, p. 163, col. 2, B, t. 6.*

Une félicité trompeuse est un malheur plus grand qu'un autre.

48. Hujus mundi felicitas, magna infelicitas est. *In collat. de Contemptu sæculi, circa init. p. 95, col. 2, E, t. 7, part. 3.*

La félicité de ce monde est un grand malheur.

49. Nullus invidet perituris, nullus felices æstimet, qui sub æternitate damnandi sunt; ænemus potius afflictiones, quæ faciunt perpetuo felices. *Sup. Psal. 93, in conclus. f. 143, col. 4.*

Que personne n'envie ce qui doit périr, que personne n'estime heureux ceux qui doivent être damnés dans l'éternité; aimons plutôt les afflictions qui nous assurent le bonheur éternel.

50. Omnis prosperitas, omnisque laborum felicitas in fine consistit. *Hom. 5 ad monachos, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, pag. 583, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

C'est dans la fin que consiste toute prospérité, l'heureuse issue de tous les travaux.

51. Pusilli animi est alienæ felicitatis consideratione in semetipso, quasi invidendo, contabescere. *Pros.*

C'est la marque d'un petit esprit d'être desséché par l'envie à l'aspect du bonheur des autres.

52. Magnanimi autem et fortis viri est, alienæ felicitatis consideratione in semetipso, quasi invidendo, non contabescere. *In Elucid. sup. c. 5 Job, circa init. in illud, Parvulum occidit invidia, f. 56, p. 1.*

C'est au contraire la marque d'un homme courageux et magnanime de n'éprouver aucune envie, aucun déplaisir en considérant le bonheur d'autrui.

53. Satis ipsa instabilitas felicitatis vix momentaneæ persuadet, quod post paululum subsequi non raro solet maxima adversitas. *ib. etc.*

L'inconstance même du bonheur, qui dure à peine un moment, doit assez nous convaincre que souvent il faut bien peu de temps pour que le bonheur soit suivi de grands adversités.

54. Certe miserrimum judicatur genus infelicitatis, in transitoriis fuisse felicem. *Ibid. sup. c. 19, ante med. in illud, Abstulit coronam de capite meo, f. 140, p. 1.*

C'est avec raison qu'on regarde comme le plus grand des malheurs d'avoir été heureux dans les biens qui passent.

55. Putat impij, perpetuam fore sibi suam felicitatem, cum brevis nimium sit, et vix amplius quam momentanea. *In Annotat. sup. Ps. 9, post med. v. 28, p. 84, sect. 1.*

Les impies s'imaginent que leur bonheur sera éternel, tandis qu'il passe très-vite et qu'il dure à peine un moment.

56. Ut herba sine humore, sic nec felicitas sine justitia consistere potest. *Sup. Job, cap. 8, col. 116, E, t. 3.*

De même que l'herbe ne peut se maintenir sans humidité, ainsi le bonheur ne peut être stable sans la vertu.

57. Felicitas hujus sæculi cito extinguitur. *Sup. Prov. c. 13, col. 1638, E, t. 3.*

La félicité de ce monde s'évanouit rapidement.

S. Irenæus.

Cassiodor.

S. Eus. Emis.

Trinc. Titel.

Gloss ord.

Gloss. lat.

Eusebius.

S. Donat.

Greg. Mag.

58. Multos sua pejus felicitas stravit, multos diuturna pax inertes reddidit. *Lib. 31 Moral. c. 17, circa med. col. 1080, D, t. 1.*

Il y en a beaucoup qui ont été renversés par leur propre bonheur, qui ont été engourdis par une longue paix.

59. Tunc considerandum est, quo cursu felicitas transvolet, cum ante humanos oculos quasi permanens pollet. *Ibid. lib. 6, c. 4, post med. col. 180, A.*

C'est surtout quand le bonheur semble devoir être permanent qu'il faut considérer avec quelle rapidité il s'envole.

60. Tu me labeutis mundi felicitatem appetere cogitas, sed ego tanto infeliciorem me video, quanto felicitatis gaudia hinc longius recognosco; quia vero illic me futuram felicem credo, hic eo valde me infelicem arbitror, quo ad gloriam nulla concupisco. *Lib. 1 in 1 Reg. c. 1, Allegorice, post med. sup. illud, Mulier infelix nimis ego sum, col. 1219, C, t. 2.*

Vous croyez que je recherche les joies de ce monde périssable, et moi, je me crois d'autant plus malheureux que je reconnais mieux que le vrai bonheur est loin de là; et comme j'espère être heureux dans l'autre monde, je me trouve malheureux en cette vie, car je ne désire rien pour la gloire.

S. Hier.

61. Dei Filius sustinuit ignominiam crucis, et tu putas beatos, qui felicitate istius sæculi perfiruntur? *Tom. 1, Epist. 33 ad Castrutum, circa med. p. 203, A.*

Le Fils de Dieu a supporté l'ignominie de la croix, et vous estimez heureux ceux qui jouissent du bonheur de ce siècle?

62. Sicut in scopulos perituram navem tempestas impellit, sic infelix felicitas in interitum homines pronos et labiles ducit. *Tom. 4, Epist. 6 ad amicum, ante med. p. 38, D.*

De même que la tempête jette un navire contre les écueils où il doit périr, ainsi une félicité funeste pousse à leur perte les hommes faibles et fragiles.

63. Sua felicitate miser est, qui cum infelicitatibus, quibus gloria gignitur, nunquam meruit habere conflictum. *Ibid. p. 39, B.*

Un homme est malheureux par sa félicité même, lorsqu'il n'a jamais eu à lutter contre les adversités qui enfontent la gloire.

64. Non possumus esse felices, nisi contingeret infelicitatibus purgari. *Ibid. a med. pag. 40, C.*

Nous ne pouvons pas être heureux, si nous n'avons eu le bonheur d'être purifiés par les adversités.

65. Miser et infelix est, qui non fuerit in felicitate tentatus. *Ibid.*

Celui-là est malheureux et misérable qui n'a pas été éprouvé par le malheur.

66. Ille se noverit infelicem, qui vagatur inter oblectamenta vitiorum enervata felicitate confossus. *Ibid.*

Sachez que vous êtes malheureux, si vous vous égarez dans les plaisirs du vice, blessé par le bonheur qui énerve.

S. Hier.

67. Illi sunt miseri, qui nimis felicitatis inertii tranquillitate torpescunt. *Ibid. post med. p. 41, A.*

Ceux-là sont malheureux qui s'engourdissent dans l'indolence par suite d'une trop grande félicité.

68. Nulla res longa mortalium est, omnique felicitas sæculi dum tenetur, amittitur; cum enim tribulationis tempus advenerit, omne quod prateritum est, nihil adjuvat sustinentem. *Lib. 11 super Isaiam, cap. 38, sup. illud, Reputabo omnes annos meos, etc. pag. 148, D, tom. 5.*

Aucun bien des mortels n'est de longue durée, et la félicité du siècle se perd à mesure qu'on la possède; car, lorsque le jour de la tribulation sera venu, tout le bonheur passé ne sera d'aucun secours pour soutenir celui qui est dans l'épreuve.

69. Felicitas hujus sæculi non est vera felicitas, sed summa infelicitas, et indicium æternæ reprobationis. *Sup. Job, c. 21, f. 224, c. 2, tom. 1.*

Hugo card.

Le bonheur de ce monde n'est pas un vrai bonheur, mais une profonde misère et une marque de la réprobation éternelle.

70. Felicitas temporalis, est desiderium semper vadens; æterna autem, est desiderium semper veniens et semper præsens. *Sup. Prov. c. 13, f. 29, col. 1, t. 3.*

Le bonheur de cette vie est un désir qui fait toujours, mais le bonheur éternel est un désir qui naît et subsiste sans cesse.

71. Mundana felicitas multis amaritudinibus est respersa. *Lib. 1 de Contemptu mundi, c. 23, f. 212, col. 4.*

S. Innoç. III

Le bonheur du monde est mêlé de beaucoup d'amertumes.

72. Qui in summum dignitatum verticem erectus omni felicitate fruitur, nihil stabile et solidum habet, quæ fluminibus ipsis oculis præterlabitur. *Hom. 28 sup. Gen. circa med. col. 223, A, t. 1.*

S. Joan. Chr.

Celui qui, étant élevé au faite des dignités, jouit de toute sorte de bonheur, ne repose sur rien de ferme et de durable; son bonheur s'écoulera plus vite qu'un torrent.

73. Qui requie in hoc sæculo et felicitate fruitus est, tam splendidi in futuro coronam non est consecutus. *Homil. 43 super 1 Cor. ante finem, col. 671, C, t. 4.*

Celui qui sur la terre a vécu au sein de la paix et du bonheur ne doit pas dans l'autre vie prétendre à une couronne aussi brillante.

74. Non felix est quis, ut recte agat; sed recte agit, ut felicitet vivat. *Lib. 7 de Nugis curial. c. 8, ab init. apud Bibl. Patr. t. 15, p. 437, col. 1, B, edit. Colon. 1622.*

Joan. Saresb.

On n'est pas heureux pour se bien conduire, mais on se conduit bien pour vivre heureux.

75. Ubi major putatur esse felicitas, ibi miseria copiosior exuberat. *De Vanit. et Miser. human. vite, c. 1, in fine, p. 794, col. 2.*

Joan. Trith.

Plus quelqu'un paraît heureux, plus il est misérable.



can. Trith.

76. Nemo ante mortem vere felix dicendus est; mors ergo felices facit. Non facit, sed discernit; discernit inter felicem et miserum. *Ib. in princ. et in fine.*

On ne peut appeler un homme heureux avant sa mort. C'est donc la mort qui fait les heureux? Elle ne les rend pas tels, mais elle les discerne; elle distingue les heureux de ceux qui ne le sont pas.

Isidorus  
Hespal.

77. Brevis est hujus mundi felicitas, modica est hujus sæculi gloria, caduca et fragilis temporalis potentia. *Pros.*

Le bonheur de la terre est court, la gloire du monde est bornée, la puissance terrestre est vaine et fragile.

78. Dic, ubi sunt reges, ubi principes, ubi imperatores, ubi locupletes rerum, ubi potentes sæculi, ubi divites mundi? Transierunt quasi herba, velut somnium evanuerunt; quaeruntur, et non sunt. *Lib. 2 de Synonym. c. 17, ante med. p. 32, col. 2.*

Dites-moi où sont les rois, les princes, les empereurs, les opulents, les puissants de la terre, les riches du monde. Ils ont passé comme l'herbe, ils se sont évanouis comme un songe; on les cherche, et ils ne sont plus.

act Firm.

79. Nulla est in mundo perpetua felicitas. *De Ira Dei, c. 20, in princ. p. 359.*

Il n'y a pas sur la terre de bonheur durable.

Laur. Just.

80. Nihil infelicitus felicitate peccantium, quibus tanquam desperatis ægrotis, quamquam contrarium et morbo incongruum, nihil negatur quod libeat. *Lib. 2 de spirit. Resurr. c. 8, in princ. p. 343, col. 2, D, part. 2.*

Rien de plustriste que le bonheur des pécheurs; comme à des malades désespérés, on ne leur refuse rien de ce qui peut leur servir, même ce qui serait contraire à leur maladie.

nat. Felix.

81. Absque notitia Dei, non potest esse solida felicitas, cum sit somno similis; antequam enim teneatur, elabitur. *In suo Octavio, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 3, p. 10, col. 2, edit. Colon. 1618.*

En dehors de la connaissance de Dieu, on ne peut y avoir de bonheur solide; comme un songe, il s'évanouit avant qu'on puisse le saisir.

S. Nilus.

82. Fuge peccatorem felicem, gladius enim justitiæ ipsi imminet. *Parænes. 94, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Fuyez le pécheur heureux, car le glaive de la justice est suspendu sur sa tête.

83. Felicitæ agentes ride, infelicibus vero condole; alterum enim felicitatis merces est, alterum vero philosophiæ est argumentum. *Ib. parænes. 143.*

Riez avec ceux qui sont heureux, pleurez avec les malheureux; d'un côté c'est la récompense du bonheur, de l'autre c'est une preuve de sagesse.

S. Prosper.

84. Salomon felicitate elatus, in senio fornicatus mente et corpore, Domino ipsum deserente, male obiit. *Pros.*

Salomon fut enivré de bonheur, et dans sa vieillesse il pécha dans l'esprit et dans la chair; le Seigneur se retira de lui, et il fit une mauvaise mort.

85. Metuendum exemplum posteris relinquens, nec felicitate hujus vitæ turbati, Christum deserant, qui est suorum aeterna felicitas. *De Promiss. part. 5, c. 27, in fine.*

Laisant à la postérité un exemple terrible pour ceux qui, éblouis par le bonheur du monde, abandonnent Jésus-Christ, source de bonheur éternel pour les siens.

S. Prosper.

86. Nec felicitas sæculi hujus nos beatos facit, nec adversitas miseris, si vera bona et mansura diligamus. *Sup. Psal. 138, vers. 12.*

Ni le bonheur de ce monde ne nous rend heureux, ni l'adversité ne nous rend malheureux, si nous aimons les biens solides et durables.

87. Ideo mali cum habent quod volunt, felices putantur; quia quid sit felicitas, ignorant. *Apud D. Aug. in fine, t. 3, sent. 240.*

Il ne faut donc pas croire les méchants heureux, parce qu'ils ont ce qu'ils veulent; ils ne savent pas ce qu'est le bonheur.

88. Citissime transit omnis mundana felicitas, neque aliquid post se relinquit, nisi tetrum odorem. *Sup. Aug. in Psal. 101, vers. 4.*

Le bonheur de cette vie passe bien vite, et il ne laisse après lui qu'une odeur repoussante.

Robertus  
Bellarmin.

89. In vera felicitate sola quiescere potest omne desiderium nostrum. *Sup. Ps. 104.*

Le vrai bonheur seul peut apaiser tous nos désirs.

90. Invidio ita non sufficit felicitas sua, ut etiam alium velit esse felicem. *Lib. 5 de Gubern. Dei, longe post init. apud Bibl. Patr. t. 2, part. 3, p. 343, col. 1, B, edit. Colon. 1618. Pros.*

Il ne suffit pas à l'envieux d'être heureux, pour désirer que son frère aussi soit heureux.

Salvianus.

91. Parum illi est, si ipse sit felix, nisi alter fuerit infelix. *Ibid. etc.*

C'est peu pour lui d'être heureux, si son frère n'est pas malheureux.

92. Ubi non est vera honestas, non est vera felicitas. *Ibid. lib. 7, post init. p. 352, col. 2, F.*

Il n'y a pas de véritable bonheur là où ne se trouve pas la véritable honnêteté.

93. Felicitas onus quoddam esse videtur plumbo gravius; eum ergo subvertit ac deprimit, qui id humeris imposerit, nisi plane sit robustus. *De Regno ad Arcad. imp. ante med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 49, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

Le bonheur semble être un fardeau plus pesant que le plomb; il écrase celui qui l'a placé sur ses épaules, à moins qu'il ne soit bien vigoureux.

S. Synesius  
episc.

94. Impossibile est in fama seu gloria humana (quæ frequenter fallax est) consistere hominis felicitatem. *1 2, questio. 2, art. 3, in corp.*

Il est impossible que le bonheur de l'homme se trouve dans la réputation ou dans la gloire humaine, qui souvent est trompeuse.

S. Thomas  
Aquinas.

95. Felicem plane illum judico, cuius glorio-

S. Valerian.

sam vitam torvis oculis alter aspexit. *Hon. 14, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, edit. Coloniens. 1618.*

Je regarde comme tout à fait heureux celui dont la vie glorieuse provoque l'envie.

## SENTENTIE PAGANORUM.

Aristot.

96. Optimum, et pulcherrimum, et jucundissimum ipsa est felicitas. *Lib. 1 Ethic. ad Nicomach. c. 8, ante finem, t. 2.*

Le bien, le beau, l'agréable constituent le bonheur.

97. Eo majus munus felicitatis est, quo cæteris humanis bonis est præstabilius. *Ibid. c. 9, in princ.*

Le bonheur est d'autant plus désirable qu'il l'emporte sur tous les biens terrestres.

98. Felicitas præmium, finisque virtutum optimum et divinum quoddam, atque beatum esse constat. *Ibid.*

Le bonheur est la meilleure récompense de la vertu, et il est certain que c'est quelque chose de divin et de fortuné.

99. Eum, qui miserabiliter obiit, nemo felicius videtur. *Ibid. in calce.*

Celui qui meurt misérablement ne passera jamais pour heureux.

100. Nullus homo felix, quamdiu vivit, dicendus est; tum felix est, cum e vita decesserit, qui beate vixerit. *Ibid. c. 10, in princ.*

Tant qu'un homme est vivant, il ne faut pas l'appeler heureux; il est heureux s'il meurt après avoir toujours vécu heureusement.

101. Nemo beatorum erit miser, miser nunquam erit ipse felix. *Ibid. ante finem.*

Un homme heureux ne sera jamais misérable, et un homme misérable ne sera jamais heureux.

102. Quid obstat eum felicem dicere, qui per virtutem operatur perfectam, non quovis in tempore, sed in vita perfecta? *Ibid. in fine.*

Pourquoi ne pas appeler heureux celui qui s'applique à la vertu, non pas quelque temps, mais toute sa vie?

103. Cum futurum quidem incertum sit nobis, felicitatis finem, et omnino perfectam, omni ex parte ponamus. *Ibid. in fine.*

L'avenir étant incertain pour nous, plaçons le terme du bonheur dans la perfection.

104. Felicitas est principium, causaque bonorum: honorabile quiddam, et divinum dicimus esse. *Ibid. c. 12, in calce.*

Le bonheur est un principe et une source de biens; nous le regardons comme quelque chose d'honorable et de divin.

105. Felicitas nullius indiget rei, sed est ex se sufficiens. *Ibid. lib. 10, c. 6, in princ.*

Le bonheur ne manque de rien, et il se suffit à lui-même.

106. Felicitas non in ludo jocove consistit, sed vita felix in virtute consistit. *Ibid.*

Le bonheur ne consiste pas dans le plaisir ou dans les amusements, mais dans la vertu.

107. Non putandum est, multis ac magnis ei opus fore, qui futurus est felix, si fieri non potest, ut sit beatus sine bonis externis. *Ibid. c. 8, post med.*

On n'a pas besoin de grands biens pour être heureux, puisque le bonheur ne dépend pas des richesses de la terre.

108. Felicitatis tantum unicuique contingit, quantum virtutis, et quantum secundum hanc operatur. *Lib. 7 Polit. c. 1, ante finem, t. 2.*

Il revient à chacun autant de bonheur qu'il a de vertu et qu'il la manifeste dans ses œuvres.

109. Felicitatem sine virtute impossibile est existere. *Ibid. t. 9, in princ.*

Le bonheur ne peut point exister sans la vertu.

110. Felicitas necesse est, per virtutem fiat. *Ibid. c. 9, post med.*

Le bonheur découle nécessairement de la vertu.

111. Felicitatis accessu nulla re amplius nobis opus est. *Lib. 1 magnor. Mor. c. 1, a med.*

Quand on est heureux, on n'a plus besoin de rien.

112. Perfectus finis nil aliud quam felicitas esse videtur. *Ibid. post med.*

Le bonheur semble être la fin dernière de toutes choses.

113. Bene vivere et bene agere, nihil aliud dicimus, quam felicem esse: ergo et feliciter agere et felicitas in vivendo est. *Ibid. c. 4, in princ.*

Si un homme vit bien et se conduit bien, on le dit heureux; le bonheur se trouve donc dans une vie heureuse et une bonne conduite.

114. In usu sit necesse est, et actione felicitas; nam quorum habitus ususque est, usus et actio finis est. *Ibid. c. 4, ab init.*

Le bonheur dépend nécessairement de la vie et de la conduite, car l'usage et l'action sont le terme de tout ce que nous faisons.

115. Felicitas in vivendo ex virtutibus sit necesse est, quoniam optimum bonum est felicitas, et hæc ipsa finis. *Ibid.*

Le bonheur de la vie consiste nécessairement dans la vertu, parce que la perfection dans le bien produit la félicité et en est le terme.

116. Perfectæ virtutis actio felicitas est. *Ibid. ante finem.*

Une action pleinement vertueuse rend heureux.

117. Felicitas omnium consensu inter humana bona maximum est et præstantissimum. *Lib. 1 Ethic. ad Eudomien, post med. t. 2.*

Le bonheur est, de l'avis de tous, le plus grand et le plus excellent des biens de l'homme.

118. Est felicitas fortuna secunda cum virtute, et vita tata ac jucundissima. *Lib. 2 Rhetor. c. 4, in princ. t. 4.*

La prospérité jointe à la vertu constitue le bonheur, la sécurité et le charme de la vie.

Aristot.

Aristot.

119. Non est qui felix omnibus in rebus sit. *Ibid. lib. 2, c. 21, in princ.*

Personne n'est heureux sous tous les rapports.

Epiet. phil.

120. Si quem eximiis honoribus affectum, aut ampla potestate præditum, aut florentem videris, vide, ne felicem illum prædices. *In suo Enchirid. c. 26, in princ.*

Si vous voyez un homme chargé d'honneurs, jouissant d'un pouvoir étendu et d'une santé florissante, gardez-vous de le proclamer heureux.

Plinius jun.

121. Est vera felicitas, felicitate dignum videri. *In Panegyrr. de Trajano Augusto, longe post med. p. 386.*

C'est un vrai bonheur de passer pour digne d'être heureux.

Seneca.

122. Illa magna est felicitas, quæ arbitrio suo consistit. *In lib. Suas. suavor. 1, longe post init. p. 4, t. 1.*

C'est un grand bonheur de se croire heureux.

123. Nunquam in solido stetit superba felicitas. *Ibid. suavor. 2, post init. p. 8.*

Le bonheur n'est jamais solidement assis sur l'orgueil.

124. Intolerabilis in malo ingenio felicitas est. *Ibid. suas. 7, in princ. p. 30.*

Le bonheur est insupportable chez un mauvais cœur.

125. Omnis instabilis et incerta felicitas est. *Lib. 1 Controv. controv. 1 post init. pag. 44, tom. 1.*

Tout bonheur est fragile et incertain.

126. Semper esse felicem, et sine morsu animi velle transire vitam, ignorare est rerum naturæ alteram partem. *Lib. de div. Provid. c. 4, in princ. p. 384, t. 1.*

C'est ne pas connaître les choses de ce monde sous leur double face, que de vouloir être toujours heureux et sans souci.

127. Isti, quos pro felicibus aspicitis, si non qua occurrunt, sed qua latent videritis, miseri sunt, sordidi, turpes, ad similitudinem parietum extrinsecus culti. Non est ista solida et sincera felicitas, crusta est, et quidem tenuis. *Ib. c. 6, ante med. p. 389.*

Ceux qui vous semblent heureux, si vous les considérez, non pas tels qu'ils se montrent, mais tels qu'ils sont secrètement, vous paraîtraient misérables, vils, honteux, blanchis au-dehors comme des murailles; leur bonheur n'est pas solide et réel, car il n'en a que l'écorce, même fort mince.

128. Non egere felicitate, felicitas est. *Ibid. in med. p. 390.*

C'est être heureux que de ne pas sentir le besoin d'être heureux.

129. Felicitas iracundiam nutrit, ubi aures superbas assentatorum turba circumstetit. *Lib. 2 de Ira, post med. p. 421, t. 1.*

Le bonheur entretient la colère dans l'orgueilleux entouré de flatteurs.

Seneca.

130. Nunquam erit felix, quem torquetur felicio. *Ibid. lib. 3, c. 20, circa med. p. 454.*

Ce n'est jamais être heureux que d'être inquiété par un autre plus heureux.

131. Facit avidos nimia felicitas. *Lib. 1 de Clem. c. 1, post med. p. 463, t. 1.*

Trop de bonheur rend insatiable.

132. In virtute posita est vera felicitas. *De beata Vita, c. 18, in princ. p. 501, t. 1.*

Le véritable bonheur repose dans la vertu.

133. Putabo hunc non esse felicem, si quem mihi inveneris, cui nihil pereat. *De Tranquill. animi, c. 8, ante med. p. 529, t. 1.*

Si vous me montrez un homme qui n'éprouve aucun revers, je ne le croirai pas heureux.

134. O quantum caliginis mentibus humanis objicit magna felicitas! *De Brevit. vite, c. 14, in princ. p. 572, t. 1.*

Oh! dans quelles ténèbres trop de bonheur jette le cœur de l'homme!

135. Res est inquieta, mundana felicitas. *Ep. 36, in princ. p. 588, t. 2.*

Le bonheur de ce monde est une source d'inquiétudes.

136. Animos immoderata felicitas rumpit, qua non tantum in aliorum injuriam, sed etiam in suam utuntur. *Ep. 39, post med. p. 591, t. 2.*

Trop de bonheur abat l'homme qui en use non seulement contre les autres, mais encore contre lui-même.

137. Illum felicissimum dixerim, qui nihil negotii secum habuit. *Ep. 52, ante med. pag. 614, t. 2.*

J'appellerai très-heureux celui qui n'a eu aucune affaire avec lui-même.

138. Ipsa felicitas se, nisi temperat, premit; si fugatissimis bonis credit, cito deseritur, et ut non deseratur, affligitur. *Pros.*

Le bonheur se détruit lui-même, s'il ne sait se modérer; si l'on se repose sur des biens fugitifs, on est vite trompé, et pour ne pas être trompé, il faut subir quelque affliction.

139. Paucis deponere felicitatem molliter licuit; cæteri cum his, inter quæ emittuntur, labuntur, et illos degravant ipsa quæ extulerant. *Ep. 74, in med. p. 676, t. 2.*

On a vu peu d'hommes perdre le bonheur avec calme; presque tous, en voyant s'écrouler ce qui les avait élevés, tombent eux-mêmes et demeurent abattus.

140. Horum, qui felices vocantur, hilaritas ficta est aut gravis, et suppurata tristitia. *Ep. 80, a med. p. 700, t. 2.*

Ceux qui se disent heureux montrent un air enjoué, mais qui est feint ou affecté; une douleur sourde les accable.

141. Personata felicitas est: contemnes illam, si despoliaveris. *Ibid. sub fin. p. 700.*

Le bonheur est comme un personnage de théâtre, vous le mépriserez quand vous lui aurez ôté son costume.

Sacerd.

142. Non est quod credas, quemquam feriri aliena posse infelicitate felicem. *Ep. 94, ante finem, p. 782, t. 2.*

Vous ne pouvez croire que le bonheur d'autrui puisse rendre un homme heureux.

143. Il agas, ut sis felix, non ut videaris : et ut tibi videaris, non aliis. *Ep. 100, in calce, p. 843.*

Travaillez à être heureux et non à le paraître, et à le paraître à vous-même plutôt qu'aux autres.

144. Bonum tunc habebis tuum, cum intelleges infelicissimos esse hujus mundi felices. *Ep. 124, in calce, p. 891, t. 2.*

Vous posséderez le bonheur quand vous comprendrez que les heureux du monde sont les plus malheureux.

145. Nemo est, cui felicitas sua, etiamsi cursu venit, satisfaciat. *Ep. 115, in fine, p. 858, tom. 2.*

Il n'est personne qui soit content de son bonheur, pas même l'homme qui possède tout ce qu'il désire.

146. In felicitate se erigere, est felicitatem submittere. *In suis Proc. in fine positus, I.*

Être haïtain dans le bonheur, c'est le détruire.

Valer. Max.

147. Felicitatis cultus, majore ex parte adulationi, quam charitati erogatus, certe suspectus est. *Lib. 4 Dictor, memorabit. c. 7, circa init. p. 188.*

Les honneurs rendus à la félicité sont suspects, parce qu'ils viennent de la flatterie plutôt que de l'attachement.

## FERIRE (FRAPPER).

## SENTENTIE PATRUM.

S. Amb.

1. Hostem ferire, victoria est; reum, æquitas; innocentem, homicidium. *Lib. 8, Ep. 66 ad Paternum, in princ. col. 630, D, t. 3.*

Fraper un ennemi, c'est une victoire; frapper un coupable, c'est justice; frapper un innocent, c'est un homicide.

S. Anselm.

2. Qui innocentem percudit injuste, ipse juste percuti meretur. *Lib. 1 Cur Deus homo, c. 7, in med.*

Celui qui sans raison frappe l'innocent mérite en toute justice d'être frappé.

3. Si percussus (qui se non debet vindicare) percutiat percutientem se, injuste hoc facit. *Pros.*

Si vous frappez celui qui vous a frappé, vous commettez une injustice, la vengeance étant déléguée.

4. Percussio ex parte repercutientis injusta est; ex parte vero percussi justa. *Ibid.*

Les coups sont injustes du côté de celui qui frappe et justes du côté de celui qui se défend.

S. Aug.

5. Inimicus scire potest, ferire (si Deus nocuerit) non potest : et si ille voluerit ut feriat,

novit suum quemadmodum excipiat. *Sup. Ps. 36, conc. 2, longe post init. vers. 18, p. 193, B, tom. 8.*

S. Aug.

Un ennemi peut savoir, mais il ne peut pas frapper sans la permission de Dieu, et si Dieu permet qu'il frappe, il saura déléguer son serviteur.

6. Illi gravius cor feriunt, qui linguæ gladio feriunt. *Tract. 5 in c. 1 Joan. post med. p. 29, B, tom. 9.*

Les coups de langue font au cœur des blessures plus profondes que l'épée.

7. Noli dare iræ manum aut pedem ad ferendum. *Ibid. tract. 41 de c. 8, ante finem, p. 211, A.*

Gardez-vous d'employer vos mains ou vos pieds à assouvir votre colère.

8. O error horrendus ! itane, o Caipha, ut placeas Deo percutis placentem Deo, et templum Dei vivum te feriente prosternerit, ne Dei templum lapideum deseratur ? O execrabilis cæcitas ! *Pros. tract. 93 de c. 16, prope fin. p. 321, A.*

O crime abominable ! c'est ainsi, ô Caïphe, que pour plaire à Dieu vous frappez celui qui est l'objet de ses complaisances, que vous faites tomber sous vos coups le temple vivant du Seigneur pour conserver un temple de pierre ? O aveuglement execrable !

9. Attendis quis feriat, et quem feriat ; attende quis jubeat. *Serm. 72 de Tempore, post init. t. 10.*

Vous considérez la main qui frappe et celui qu'elle atteint ; considérez celui qui la dirige.

10. Modo adhuc pugnamus, ferimus et ferimur ; sed qui vincit expectatur : ille autem ferit, qui et quod vincit, de viribus suis non presumit. *Tract. 4 sup. Ep. Joan. longe post init. tom. 9.*

Ici-bas nous combattons encore, nous frappons et nous sommes frappés. Quel sera le vainqueur ? On l'ignore ; cependant celui qui n'attribue pas à ses forces les victoires qu'il remporte frappe de grands coups.

11. Improvisa mala graviter feriunt. *Serm. 55 ad sororem, in fine, f. 95, col. 2, E.*

S. Bern.

Les maux imprévus sont accablants.

12. Femina scorpionis more, semper est hominem parata ferire. *Serm. 2 de Invent. S. Crucis, in med. p. 307, col. 2, t. 3.*

S. Denys.

Semblable au scorpion, la femme est toujours prête à blesser l'homme.

13. Sunt hodie homines canibus similes, quorum mos est, ut si unus percussus, ab omnibus aliis laceretur. *Serm. 9 de SS. Apostolis, prope med. p. 307, col. 2, t. 3.*

De nos jours, les hommes font comme les chiens : quo l'un d'eux soit poursuivi, aussitôt tous les autres se jettent sur lui pour le déchirer.

14. Etsi vitis debetur virga ferientis, infirmitati tamen necessarius baculus sustentans. *De sex Alis seraphim, c. 4, in princ. p. 86, col. 1, C, t. 7, part. 3.*

S'il faut contre le vice employer la verge, il faut cependant un bâton d'appui pour la faiblesse.

Ephraem.

15. Cæsus es? gaude te cæsum esse verberibus, verum erratum corrige. Injuste verberatus es? gaude, quia merces tua magna. *Parænes. 38, in princ. p. 402, D, t. 2.*

Etes-vous frappé? réjouissez-vous d'avoir été frappé, et corrigez-vous de votre faute. Etes-vous frappé à tort? réjouissez-vous, parce que votre récompense est grande.

Ioss. ord.

16. Quibusdam Deus hic percipit, ut in æternum feriat; sed me hic non percens feriat, quod est mihi consolatio. *Sup. Job, c. 6. in illud, Et hæc mihi sit consolatio, col. 94, D, tom. 3.*

Dieu en épargne certains pour les punir éternellement; qu'il me châtie donc sans ménagements, c'est une consolation pour moi.

17. Aliquando Deus hic ferire incipit, quod æterna damnatio consummat. *Ibid. c. 36, in fine, col. 330, E.*

Quelquelois Dieu commence à frapper dans ce monde des coups qui se consomment dans l'autre par la damnation éternelle.

S Greg. Mag.

18. Ille laudabiliter spicula emittit, qui prius hostem, quam feriat conspiciat. *Lib. 6 Mor. c. 18, in fine, col. 208, A, t. 1.*

Celui qui vise bien son ennemi avant de le frapper porte bien ses coups.

19. Quisquis de percussione murmurat, quid aliud quam justitiam ferientis accusat? *Ibid. lib. 5, c. 8, ante med. col. 165, B.*

Murmurer contre les coups qu'on reçoit, n'est-ce pas accuser la justice de celui qui vous frappe.

20. Mitigat vim doloris considerata æquitas et potentia ferientis. *Ibid. lib. 9, cap. 12, ante med. num 17, col. 307, B.*

C'est un adoucissement à votre douleur de considérer la justice et l'autorité de celui qui vous frappe.

21. Quisquis pro peccato percipitur, si non murmurando renitatur; eo ipso jam justus esse inchoat, quo ferientis justitiam non accusat. *Ibid. lib. 23, c. 10, ante fin. num. 18, col. 78, litt. B.*

Celui qui, ayant été châtié à cause de son péché, se soumet sans murmure, commence à être juste par cela même qu'il n'accuse pas la justice de celui qui le frappe.

22. Virga superbiæ percutere rigide scit, sed compati humiliter nescit. *Ibid. lib. 24, c. 9, ante med. sup. illud, Prov. 14, in ore stulti virga superbiæ, col. 817, A.*

L'orgueilleux sait tenir la verge d'une main sévère et ne sait pas se montrer compatissant.

23. Quisquis cum culpa sua feriri se denegat, quid aliud quam justitiam ferientis accusat? *Ibid. lib. 32, cap. 5, circa init. col. 1073, litt. D.*

Tout coupable qui se récrie quand on le châtie n'accuse-t-il pas la justice de celui qui le frappe?

24. Minus jacula feriunt, quæ prævidentur. *Hom. 35 in Evang. in princ. col. 485, D, t. 2.*

Les coups sont moins sensibles quand ils sont prévus.

25. Vindicta culpabilem feriat, non innocentem. *Lib. 9 in Registr. indict. 4, c. 63, Ep. 63 ad Virgilium episc. Arel. in fine.*

Que le châtiment tombe sur les coupables et non sur les innocents.

26. Cognita culpa austerius ferienda est. *Lib. 5 in 1 Reg. c. 4, post. med. col. 1548, t. 2.*

Une faute publique doit être plus sévèrement punie.

27. Non plaga percuti, grave est; sed ob plagam nequam refrenari, longe est gravissimum. *Orat. 8 ob Patrem episc. post med. pag. 61.*

Être châtié n'est pas un malheur, mais c'est un malheur plus grand de ne point profiter des châtimens.

28. Jam te verberibus enecassem, nisi iratus essem. *Tom. 1, Ep. 9 ad Salv. ante finem, pag. 77, litt. A.*

Je vous aurais déjà roué de coups, si je n'étais en colère.

29. Turpe tibi est hostem dolis ferire, non viribus. *Tom. 2, Ep. 2 ad Pammach. in med. p. 105, B.*

C'est une honte que vous ayez recours à la ruse et non à la force pour frapper votre ennemi.

30. Ama medicum percussorem, ejus plaga mater est medicina. *Pros.*

Aimez le médecin qui vous maltraite; ses blessures serviront à vous guérir.

31. Nihil impium pietas parit, ut virtutibus amplexis fructum pietatis spiritaliter curatus includat.

La compassion ne produit rien de cruel; elle traite spirituellement les malades pour leur faire embrasser la vertu et les rendre heureux.

32. Ferit pietas, ne impietas judicetur, si non corrigat delinquentem.

La pitié frappe pour que l'impie ne soit pas punie, le coupable s'étant corrigé.

33. Cum enim non desit in homine quod curetur, ferit ut curet. *Tom. 4, Ep. 6 ad amicum, post init. p. 37, A.*

Car, comme il y a dans l'homme beaucoup de choses à guérir, elle frappe pour amener la guérison.

34. Multa sunt, quæ non nisi percussa sanantur. *Ibid. ante med. p. 38, C.*

Il est des maux qui ne peuvent se guérir que par les moyens violents.

35. Felix est, qui vapulat, ubi amoris est plaga. *Ibid. ante med. p. 38, D.*

Heureux celui qui reçoit des coups, quand c'est l'amour qui le frappe.

36. Vince, dum vapulas, sic enim potentia christiana alitur. *Ibid. circa med. p. 40, C.*

Triomphez tant que vous êtes frappé, car c'est ainsi que la force chrétienne se soutient.

37. Aliter pater, aliter hostis: ille ferit ut corrigat,

S. Hier. iste perentit ut occidat. *Lib. 6 sup. Jer. c. 30, sup. illud, Pessima plaga tua, etc. p. 339, A, tom. 1.*

Un ami frappe d'une manière, un ennemi frappe d'une autre; les coups d'un père sont différents de ceux d'un ennemi: celui-là se propose de corriger, celui-ci de tuer.

38. Quotiescunque cœdimur, præbeamus maxillam, dorsum opponamus, imitemur Christum: qui enim cœditur, Christum imitatur; qui cœdit, Antichristum. *Sup. Ps. 5, vers. penultimo, Et gloriabuntur in te, etc. p. 7, D, t. 8.*

Chaque fois que nous sommes frappés, tendons la joue ou les épaules, imitons Jésus-Christ; celui qui est frappé imite le Christ, celui qui frappe ressemble à l'Antechrist.

39. Si quis peccans non percutitur, iste miser et infelix est. *Sup. Ps. 80, vers. 10, p. 112, B, tom. 8.*

Si le pécheur n'est pas châtié, il est misérable et malheureux.

Hugo card. 40. Nos, nisi commoti, ferire nescimus. *Sup. Job, c. 2, f. 300, col. 1, t. 1.*

Nous ne savons frapper que lorsque nous sommes émus.

41. Qui districte feriendo non parcit, crudelis est. *Ibid. c. 30, f. 435, col. 2.*

Celui qui frappe sans ménagement est cruel.

42. Qui modo percutit virga, postea percutit gladio. *Sup. Ps. 6, f. 12, col. 2, t. 2.*

Celui qui tout à l'heure frappe de la verge frappera bientôt de l'épée.

43. Asperius nihil est humili, cum surgit in aucta ferit, dum cuncta timet, cunctisque minatur. *Sup. Prov. c. 19, f. 41, col. 3, tom. 3.*

Rien n'est plus cruel que l'homme de basse condition quand il est parvenu au pouvoir: il frappe partout, et il menace tout le monde, parce qu'il a peur de tout.

S. Ignat. mart. 44. Sta firmitus velut incus, qua verberatur: magni athletee est feriri et vincere. *Ep. 11 ad Polycarp. episc. Smyrneusem, ante med. apud Bibl. Patr. t. 1, p. 89, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Soyez ferme comme une enclume sur laquelle on frappe: un fort athlète doit être frappé, mais il doit vaincre.

S. Jean. Chr. 45. Qui alios ferire non cessat, quomodo se præbeat ferendum? *Homil. 18 super Matth. oper. imperf. in princ. t. 2.*

Celui qui ne cesse pas de frapper les autres pourra-t-il se laisser frapper?

46. Percutere est, injuste percutere: qui autem propter justam causam percutit, etsi percutiat, percutere non videtur; perentit enim, non ut suum dolorem vindicet, sed ut illius animam salvet. *Hom. 51 sup. Matth. oper. imperf. ante finem, col. 1112, D, t. 2.*

Frapper, c'est sévir injustement. Celui cependant qui sévit pour un juste motif ne frappe pas réellement; car, s'il frappe, ce n'est pas pour venger sa douleur, mais pour sauver l'âme de son frère.

47. Verberare æqualem, periculum est; majorem, amissio; minorem vero, turpe. *Serm. in Septuag. de Ira, post med. part. 4.*

Joan. Gers.

Fraper un égal, c'est un danger; frapper un plus fort que soi, c'est une perte; frapper un plus faible que soi, c'est une honte.

48. Quis est, qui si ictum unum acceperit, non multos pro uno reddat? *Pros.*

Salviauus.

Quel est celui qui pour un coup reçu n'en rend pas plusieurs?

49. Tanto ab illo abest, ut cœdenti maxillam præbeat, ut tum se vincere putet, non quando adversarium vulando, sed quando cœdendo superaverit. *Lib. 3 de Gubern. Dei, circa med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 332, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

On est si loin de tendre la joue à celui-là qui vous frappe, qu'on ne se croit pas vainqueur d'un adversaire quand on l'a terrassé, mais seulement quand on l'a tué.

50. Sicut duplicatas in se plagas excitat, qui ferenti repugnat, ita majoris rixæ lucrum facit, qui manus suas alio feriente continet. *Hom. 13, in med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

S. Valetian.

De même qu'on s'expose à recevoir le double de coups si l'on résiste à celui qui vous frappe, ainsi, quand on se retient, on s'épargne une plus forte correction.

#### SENTENTIA PAGANORUM.

51. Percussit te quis? recede; referendo enim occasione sæpius ferendi dabis. *Lib. 2 de Ira, c. 34, in fine, p. 430, t. 1.*

Seneca.

Si quelqu'un vous frappe, retirez-vous; en lui ripostant, vous lui donnez l'occasion de vous frapper davantage.

52. Nunquam velit quisquam tam graviter hostem ferire, ut relinquat manum in vulnere, et se ab ictu revocare non possit. *Ibid.*

Personne ne voudrait frapper un ennemi assez profondément pour laisser la main dans la blessure et ne pouvoir pas la retirer.

53. Magnis telis magna portenta feriuntur. *Epist. 82, in fine, p. 711, t. 2.*

On frappe de grands coups contre les grands monstres.

### FERITAS (FÉROCITÉ).

#### DEFINITIO.

Feritas est, cum quis sevit in proximum, absque aliqua culpa precedente in ipso. *In Speculo anime, c. 1, post med. p. 34, col. 1, D, t. 7, part. 3.*

S. Bonav.

La férocité consiste à sévir contre le prochain, sans avoir à lui reprocher aucun tort.

Feritas proprie dicitur, secundum quam ali-

S. Thomas Aquinas.

quis in poenis inferendis non considerat, aliquam culpam ejus, qui punitur, sed solum hoc quod delectatur in hominum cruciatu. 2 2, *quæst.* 159, *art.* 2, *in corpore*, p. 273, *col.* 1.

La férocité proprement dite consiste à infliger un châtiement, non pour punir une faute, mais pour se récréer de la souffrance des hommes.

Aristot.

Feritas est quoddam vitium exuperans, cum eo usque nequam prorsus quempiam intuemur, ut ipsum non hominem, sed feram esse dicamus, sicut et vitium ipsum feritatem. *Lib.* 2 *magnor.* *Moral.* c. 3, *in princ.* *col.* 951, *t.* 2.

La férocité est un vice si énorme, que, lorsqu'on voit un homme arrivé à ce degré de méchanceté, on ne l'appelle plus un homme, mais une bête féroce, comme son vice porte le nom de férocité.

## DIFFERENTIA.

S. Thomas Aquinas.

Crudelitas differt a feritate, sicut malitia humana a bestialitate. 2 2, *quæst.* 139, *art.* 2, *in corp.* p. 273, *col.* 1.

La cruauté diffère de la férocité, comme la malice de l'homme diffère de la bestialité.

## SENTENTIE PATRUM.

Antoin.

1. Quidquid sævit pro nomine Christi, si vinci potest, tolerabile est; si vinci non potest, et migrare hinc faciat, non aufert, sed accelerat ipsam requiem. *Part.* 1, *tit.* 5, *c.* 1, § 2, *prope med.* f. 108, *col.* 2.

Tous les maux soufferts pour Jésus-Christ sont supportables, si nous pouvons les vaincre; si nous ne pouvons pas les vaincre et qu'ils nous attachent la vie, loin de nous enlever le repos, ils ne font que le hâter.

S. Aug.

2. Inimicus sævire potest, ferire (si Deus no-luerit) non potest; et si ille voluerit ut feriat, novit suum quemadmodum excipiat. *Sup.* *Ps.* 36, *conc.* 2, *longe post init.* vers. 18, *pag.* 193, *B.* t. 8.

Un ennemi peut sévir, mais il ne peut pas frapper sans la permission de Dieu, et si Dieu le permet, il saura défendre son serviteur.

3. Sævus? vide cui sævias, et in quem sævias; desine sævire. *Sup.* *Psal.* 102, *post med.* vers. 6, *t.* 8.

Sévissez-vous? voyez pour qui et contre qui vous sévissez; cessez de sévir.

S. Crispian.

4. Quid facit in pectore christiano luporum feritas, et canum rabies, et venenum lethale serpentum, et cruenta sævitia bestiarum? *De Unit.* *Eccles.* ante *med.* t. 2.

Que font sur le chrétien la férocité des loups, la rage des chiens, les piquées venimeuses des serpents, les dents meurtrières des bêtes?

Greg. Mag.

5. Erga virum Dei ferina corda sunt hominum, et quasi humana bestiarum. *Lib.* 3 *Dialogi*, c. 11, *circa med.* *col.* 1380, *A.*

A l'égard d'un homme de Dieu, les hommes sont cruels comme des bêtes féroces, et les bêtes féroces montrent plus d'humanité que les hommes.

6. Bestiæ præter naturam est, esse mansuetam: homini vero præter naturam est feritas. *Hom.* 3 *de David et Saule*, ante *med.* *col.* 626, *A.*, *tom.* 1.

S. Joan Chr.

De leur nature, ni les bêtes ne sont portées à la douceur, ni les hommes à la férocité.

7. Rustica feritas ratione non ducitur, mansuetudine non sedatur. *De Ruina mouast. ordin.* c. 7, *in princ.* p. 831, *col.* 1.

Joan. Trith.

Une cruauté féroce ne peut être ni dirigée par la raison, ni apaisée par la douceur.

8. Quisquis per feritatem animi suis contubernibus non concordat, ferarum more solus necesse est, ut bestialiter vivat. *Opusc.* 51, c. 14, *in princ.* p. 735, *col.* 1, *B.* t. 3.

S. Petr. Dam.

Quiconque, en raison de son caractère sauvage, ne peut s'accorder avec ceux qui habitent sous le même toit, doit vivre seul comme une bête féroce.

## SENTENTIA PAGANI.

9. Omnis ex infirmitate feritas est. *De beata Vita*, c. 3, *in fine*, t. 1.

Seneca.

Toute férocité vient de la faiblesse.

## FERVOR (FERVEUR).

## DEFINITIO.

Fervor est obsequium ratione calens. *Serm.* S. Petr. Chr. 109, *post med.* apud *Bibl. Patr.* t. 5, *part.* 2, p. 743, *col.* 2, *F.*, *edit.* Colon. 1618.

La ferveur est l'ardeur de la raison dans l'accomplissement d'un devoir.

Fervor est æstivatio ardentis desiderii. *Lib.* 5 *de Erud. hom.* *inter.* c. 8, *post med.* p. 318, *col.* 1, *A.*, *part.* 1.

Richard. a S. Victora.

La ferveur n'est que le feu d'un désir ardent.

## DIFFERENTIA.

Inter fervorem amoris et fervorem iræ hoc interest: quod fervor amoris est cum quadam dulcedine et lenitate; fervor autem iræ est cum amaritudine ad consumendum. 1 2, *quæst.* 48, *art.* 2, *in corp.* ad 1, p. 81, *col.* 1.

S. Thomas Aquinas.

La différence entre l'ardeur de l'amour et l'ardeur de la colère, c'est que la ferveur de l'amour est mêlée de douceur et de suavité, tandis que la ferveur de la colère ne renferme qu'une amertume dévorante.

## SENTENTIE PATRUM.

1. Superno igne accensus animus, non tepescat, sed ferveat, et studeat semper ardere. *Pros.*

S. Ambr.

Un cœur embrasé du feu divin ne doit pas s'abandonner à la tiédeur, mais s'échauffer et s'appliquer à brûler toujours.

S. Ambr.

2. Ac si vigorem ejus aliqua turbarit adversitas, unde cœpit inflammari, inde poscat igniri. *Lib. 10, Epist. 84 ad Demetriadem, post med. col. 681, D, t. 3.*

Et si par malheur il vient à s'éteindre, qu'il cherche à se rallumer là où il s'était enflammé une première fois.

S. Aug.

3. Cum christianus cœperit fervere bonis operibus, patitur reprehensores et contradictores frigidus christianus. *De Verbis Dom. Sermon. 48, post med. p. 53, D, t. 10.*

Quand un chrétien commence à se livrer avec fervour aux bonnes œuvres, il supporte les réprimandes et les contradictions des chrétiens tièdes.

4. Ardent homines iracundia, ardent et gratia; nam et qui vult provenire, fervet, et qui vult occidere, fervet. *Serm.*

Les hommes brûlent de colère, et ils brûlent de charité; celui qui veut secourir le malheureux brûle comme celui qui veut tuer son ennemi.

5. Iste fervet præcepto, ille morbo; iste bonis operibus, ille saniosis ulceribus. *Serm. 2 sabbat. post 3 dom. Quadrag. et in ordin. 95, circa med. p. 566, C, t. 10.*

L'un est animé par la soumission aux commandements de Dieu, l'autre est excité par la maladie de la passion; l'un par les bonnes œuvres, l'autre par des plaies purulentes.

S. Bern.

6. Fervor præficiatur fervori, ut fervor virtutis, fervori naturæ dominetur; imo fervor naturalis attollat se in fervorem virtutis. *Serm. de Fide, Spe et Charitate, in princ. f. 359, col. 3, litt. II.*

Mettons la fervour de la grâce au-dessus de la fervour naturelle, ou plutôt que l'ardeur de la nature se change en fervour de vertu.

7. Sunt, qui non ideo lucent, quia fervent; sed magis fervent, ut luceant. *Serm. 1 in Nativit. Joan. Bapt. ante med. f. 47, col. 2, E.*

Il en est qui ne brillent pas parce qu'ils brûlent, mais plutôt qu'ils brûlent afin de brûler.

8. Reprimendus est fervor immoderatus, ne nocent unitati, serviat indiscretioni. *In suis Sent. verbo Minuendi.*

Il faut réprimer l'excès de la fervour, de peur qu'elle ne nuise à l'unité et qu'elle ne favorise le trouble.

9. O quam multos senes et iudices Israel turpiter vitam negligentes, rex Babylonis in terra captivitatis et confusionis possidet! et quam multi juvenes spiritu ferventes, Domino servientes, vim faciunt cœlo, totisque viribus sibi diripiunt illud! *Pros.*

Oh! qu'il est grand le nombre des vieillards et des juges d'Israël vivant honteusement dans la tiédeur, sur une terre de captivité et de confusion, au pouvoir du roi de Babelone! Oh! que de jeunes gens au cœur fervent, et servant le Seigneur, font violence au ciel et l'enlèvent de force!

10. Utinam talium præconia juvenum nostri imitarentur senes, ut annosa redderet se-

necta, quod tenera fert sponte adolescentia! *De Ordine vite, prope fin. f. 338, col. 1, B.*

Plut à Dieu que nos vieillards imitassent les exemples de tel; jeunes gens, afin qu'ils nous fût donné de les voir produire dans un âge avancé les fruits que la jeunesse porte d'elle-même!

41. Nisi mentis intentio ferveat, unda mundi non vincitur, per quam semper anima ad ima revocatur. *Lib. 4 Phœtræ, cap. 23, ante med. p. 186, col. 1, E, t. 6.*

Sans l'esprit de fervour, l'âme ne peut triompher des flots du monde; ils l'entraîneront toujours par l'engloutir.

12. Melius tibi fuerat in sæculo mansisse frigidum, quam in monasterio non esse ferventem. *Hom. 30, in med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 777, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

Il valait mieux pour vous rester froid dans le monde que de ne pas être fervent en religion.

13. Quanto quis Deum plus diligit, tanto delectabilius facit opus Dei atque ferventius.

Plus on aime Dieu, plus on fait l'œuvre de Dieu avec joie et fervour.

14. Quanto autem delectabilius et ferventius operatur, tanto amplius promeretur. *Sup. Ep. 1 ad Cor. c. 3, art. 3, ante med. f. 36, G.*

Or, plus on agit pour Dieu avec joie et fervour, plus on acquiert de mérites.

15. Multi sunt, qui in initio conversionis suæ, in servitio Dei ferventes existunt, sed processu temporis tepescunt. *Sup. Apoc. c. 2, art. 3, post init. f. 104, D.*

Beaucoup, au commencement de leur conversion, sont pleins de fervour dans le service de Dieu, et ensuite on les voit devenir tièdes peu à peu.

16. Non corruamus a primo nostro fervore, sed in eo quotidie crescamus. *De Profess. monast. art. 19, in princ. f. 90, p. 1.*

Prenez garde de déchoir de notre fervour première; au contraire, travaillons à l'augmenter chaque jour.

17. Quanto quis crescit in spirituali fervore, tanto plus illuminatur a Spiritu sancto. *De Profect. spir. art. 10, in princ. f. 152, p. 1.*

Plus l'âme fait de progrès dans la fervour, plus elle est remplie des lumières du Saint-Esprit.

18. Hosti, quem ipsa conversatione provocavimus, in medio certamine manus datus, si in fervore, quo cœpimus, non perseveramus. *Hom. 8 ad mon. post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

Si nous ne persévérons pas dans notre fervour première, nous nous rendons, au milieu du combat, à l'ennemi que nous avons provoqué par notre conversion.

19. Nescit itinere directo ad Deum ire oratio, quæ successa non fuerit. *Serm. 15 super Cant. post med. apud D. Bern. vol. 2.*

La prière ne peut monter droit vers le Seigneur, si elle n'est pas fervente.

S. Boet.

S. Ger. Arel.

Dionysius Carthus.

S. Eu. Euis.

Gilb. Angl.



reg. Mag.

20. Qui in amore Dei cordis calorem non habet, nec etiam vitam, quam diligit, tenet. *Lib. 11 Moral. cap. 26, in med. col. 400, C, tom. 1.*

Celui dont le cœur ne brûle pas d'amour pour Dieu ne jouit pas même de la vie qu'il aime.

21. Mens humana dum igne amoris excoquitur, semper in se servat claritatem pulchritudinis, quotidiana innovatione fervoris. *Ibid. lib. 22, c. 2, ante fin. num. 4, col. 733, B.*

Tant qu'une âme brûle du feu de l'amour, elle conserve toujours sa beauté en se renouvelant sans cesse dans la ferveur.

S. Hier.

22. Verus fervor non est, nisi ex amore Dei. *Tom. 1, Epist. 3 ad Heliodor. circa med. p. 24, D.*

La véritable ferveur ne provient que de l'amour de Dieu.

23. Ferventissimi in terrenis, frigidissimi in cœlestibus sumus, et summam in rebus parvis exhibentes alacritatem, ad majora torpescimus. *Pros.*

Nous nous montrons très-ardents pour les biens de la terre, très-froids pour les biens du ciel, et tandis que nous apportons le plus grand zèle aux plus petites choses, nous mettons la plus grande négligence aux choses les plus importantes.

24. Considerare pudet, quantum sit fervor in sæculo, qua cura singula queque studia hominum quotidie ad perfectiora nitantur. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriad. ante med. p. 17, B.*

On a honte de voir toute l'ardeur des mondains, le zèle avec lequel ils s'efforcent d'arriver aux grandeurs.

25. Multi, dum nimio fervore mentis, rationem suarum virium non habent, subito conciderunt. *Ibid. post med. p. 21, B.*

Beaucoup ne se rendent pas compte de leurs forces dans un excès de ferveur, et ils tombent tout d'un coup.

26. Excitandus est spiritualibus stimulis semper animus, et majori quotidie ardore renovandus. *Pros.*

Il faut sans cesse animer votre cœur par des moyens spirituels, et le renouveler chaque jour dans une ferveur plus grande.

27. Orationis instantia, illuminatio lectionis, sollicitudo vigiliarum, et diurna et nocturna ejus incitamenta sunt. *Ibid. longe post med. p. 24, D.*

L'assiduité à la prière, les lectures et les veilles sont les moyens qu'il faut employer le jour et la nuit pour exciter la ferveur.

Hugo card.

28. Prædicatori necessarius est fervor : tunc talis potest alios inflammare, qui prius fuerit inflammatus ; quia qui non ardet, non incendit. *Sup. Psal. 104, Moraliter, f. 27, col. 2, tom. 2.*

La ferveur est nécessaire au prédicateur : de cette manière il peut enflammer les autres ; s'il ne brûle pas lui-même, il ne peut embraser ses auditeurs.

29. Novitii primo fervorem magnum con-

cipiunt, sed postmodum tepiditatem pariunt. *Hugo card. Sap. Is. c. 33, Moraliter, f. 71, col. 4, t. 4.*

Les novices se montrent d'abord remplis de ferveur, mais ils tombent ensuite dans la tiédeur.

30. Peccatores in peccatis magis ac magis frigescent ; quia omnis calor fervoris per peccatum consumitur. *Super Jerem. c. 6, f. 193, col. 2, t. 4.*

Les pécheurs se refroidissent de plus en plus en restant dans le péché, car le péché éteint toute ferveur.

31. Sive periclitemur, fratres, sive quidquam patiamur, ardentes reddamur ad virtutis studium. *Hom. 45 sup. 1 Cor. post med. col. 671, B, t. 4.*

S. Joan. Chr.

Que nous soyons en butte aux dangers ou aux souffrances, appliqués-nous toujours avec beaucoup plus d'ardeur à la vertu.

32. Statim ut susceperis flammam, curre ; nescis enim, utrum brevi extinguenda sit, ne forte in tenebris te deserat. *Grad. 3, ab initio, apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 246, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

S. Joan. Clim.

Dès que votre flambeau est allumé, partez ; vous ignorez s'il ne doit pas bientôt s'éteindre, et peut-être vous fera-t-il défaut au milieu des ténèbres.

33. Nimiis fervor exterminat fortitudinem. *Serm. de Verb. Dom. post med. parte 2.*

Joan. Gers.

L'excès de ferveur détruit la force.

34. Calidus est, qui fervore divini amoris æstuat ; frigidus vero dicitur, qui vitii et sceleribus extinctus, nullo fervore spiritus ad Dei amorem elevatur ; tepidus autem est, qui sceleribus et vitiiis majoribus non involvitur, et tamen sine fervore Dei amoris otiosus inter alios conversatur. *Orat. 5 in Concertu abbat. habita, ante med. sup. illud, Apocal. 3, Utinam frigidus esses, etc.*

Joan. Trith.

Celui qui brûle du feu de l'amour divin est fervent ; celui dont l'âme, éteinte par le vice et l'iniquité, ne sent aucune chaleur pour s'élever à l'amour de Dieu, est froid ; l'âme tiède, c'est celle qui, sans être remplie de vices ou de péchés, vit tranquille avec les autres sans brûler d'amour pour Dieu.

35. Tanto quisque sit ferventior in operatione, quanto incertior est vocatione. *De Ligno vite, tract. 12 de Humilit. c. 4, post med. p. 67, col. 1, D, part. 1.*

S. Laur. Just.

Que chacun soit d'autant plus ardent dans les œuvres, qu'il est plus incertain dans la vocation.

36. Ubi cor ardet, flammam membra non sentiunt ; ubi Christi ignis operatur, diaboli necesse est vincatur incendium ; ubi Dei spiritus fervet, frigida fit flamma mortalium. *Homil. de S. Laurentio, in fine, apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 1, pag. 33, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

S. Maximus Taur.

Quand le cœur brûle, les membres ne sentent pas la flamme ; partout où le feu de Jésus-Christ opère, le feu du démon est nécessairement amorti ; partout où l'esprit de Dieu est allumé, l'ardeur pour les choses de la terre se refroidit.

Origen.

37. Nihil remissum, nihil tepidum habeamus in nobis; sed cum fervore spiritus, calore fidei cuncta peragamus. *Lib. 9 in c. 12 Epist. ad Rom. sup. illud, Spiritu ferventes, etc. t. 2.*

Ne souffrons en nous ni relâchement ni tiédeur; mais agissons avec ferveur, animés par une foi vive.

Petr Blesens.

38. Voluntas bene operandi quanto ferventior, tanto fructuosior semper erit. *De Charit. c. 56, in princ. apud Bibl. Patr. part. 2, pag. 995, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Plus le désir de bien faire est ardent, plus il est profitable.

S. Petr. Dam.

39. In spiritualis militia tyrociniò, malo ut modum discretionis nimis fervor excedat, quam degeneres animos desidis ignavia torpor astringat. *Pros.*

Dans l'exercice de la vie spirituelle, je préfère voir les âmes brûler d'une ferveur excessive que de les voir engourdis par la paresse qui les fait dégénérer.

40. Facilius est enim refluò vasi, quod super exuberat demere, quam quod in eo vacat, implere.

Il est plus facile de jeter le trop plein d'un vase que de le remplir quand il y a du vide.

41. Laboriosius est, trunco ramos, qui non habentur, inserere, quam arbori superfluos amputare.

Il est plus difficile de faire pousser des branches à un arbre que de couper celles qui il a de trop.

42. Licet hoc vitium sit, quod limitem discretionis excedas: melius est tamen te nimii fervoris argui, quam fœdo desidiae morbo notari. *Lib. 6, Epist. 22 ad Damian. monach. circa init. p. 94, col. 2, D.*

C'est assurément un défaut de dépasser les bornes de la convenance; mais il vaut mieux être accusé d'avoir trop de ferveur que d'être signalé comme atteint du mal honteux de la torpeur.

43. Si vis vocem habere, vel in prædicationibus intonantem, vel orationibus efficacem, satage semper, ut te divinus fervor accendat. *Opusc. 43, c. 4, circa med. pag. 703, col. 1, B, tom. 3.*

Voulez-vous avoir une voix puissante lorsque vous parlez, efficace lorsque vous priez? efforcez-vous de brûler toujours du feu divin de la ferveur.

44. Monacho ferventi nihil valet esse præstantius, frigido nihil vilius. *Opusc. 50, cap. 13, post med. p. 727, col. 1, E, t. 3.*

Rien ne saurait égaler un religieux fervent; mais s'il est froid, rien n'est plus vil que lui.

Richard.  
a S. Victore.

45. Mentis vilitas tanto pretiosior est, quanto de fonte amoris et fervoris radice procedit. *Part. 2 super Cant. cap. 14, ante med. p. 174, col. 1, D.*

L'humilité d'une âme est d'autant plus précieuse qu'elle sort de la source de l'amour ou de la racine de la ferveur.

S. Thomas  
Aquinas.

46. Fervor voluntatis non est virtuosus, nisi

sit ratione ordinatus. 2 2, *quest. 106, art. 4, in corpore, ad 2.*

La ferveur de la volonté n'est une vertu qu'autant qu'elle est réglée par la raison.

S. Thomas  
a Kempis.

47. Quæ est causa, quod tam multi a prima devotione et fervore tepescunt, et tam parum in veris virtutibus proficiunt? Quia, pro dolor! a sancto proposito paupertatis et simplicitatis quod didicerunt, paulatim recedunt. *Serm. 3 ad novit. divis. 1, t. 2.*

Pourquoi tant de religieux laissent-ils leur dévotion et leur ferveur première se refroidir, et font-ils si peu de progrès dans la vertu? Parce que, hélas! ils se relâchent peu à peu de l'esprit de pauvreté et de simplicité auquel on les avait formés.

48. Fervor noster quotidie deberet crescere: sed nunc pro magno videtur, si quis primi fervoris partem possit retinere. *Lib. 1 de Imitat. Christi, c. 41, sect. t. 2.*

Nous devrions chaque jour croître en ferveur, et maintenant on compte pour beaucoup si l'on a conservé quelque chose de sa première ferveur.

49. Omne die renovare debemus propositum, et ad fervorem nos excitare. *Ibid. c. 49.*

Chaque jour nous devons renouveler nos résolutions et nous exciter à la ferveur.

50. Homo fervidus et diligens, ad omnia est paratus. *Ibid. c. 25, sect. 11, in med.*

Un homme fervent et zélé est disposé à toutes choses.

51. Felix anima, quæ per singulos dies fervorem addit fervori. *De Discipl. claustr. c. 46.*

Heureuse l'âme qui devient chaque jour de plus en plus fervente.

## SENTENTIA PAGANI.

52. In re frigidissima cales, in ferventissima friges. *Lib. 4 de Arte Rhetor. ante med. t. 1.*

Cicero.

Vous êtes ardent pour ce qui devrait vous refroidir, et vous êtes froid pour ce qui devrait vous enflammer.

## FESTIVITAS (FÊTE).

## DEFINITIO.

Festum est tempus sacrum secundum leges. *Tom. 3, syzygia 6 de Definit. post med. p. 415.*  
On appelle fête un temps que les lois déclarent sacré.

Plate.

## ORIGO.

Omnes festivitates pro varietate religionum, diversoque in honore martyrum tempore, ideo a viris prudentibus institutæ sunt, ne forte rara congregatio populi fidem minueret in Christo. *Pros.*

S. Isidorius  
Hispal.

Toutes les fêtes ont été instituées en l'honneur de divers martyrs, ou pour la gloire des martyrs, par des hommes sages, de peur que la foi en Jésus-Christ ne diminuât si les fidèles étaient réunis trop rarement.

Isidorus  
Hispat.

Propterea dies aliqui constituti sunt, ut in unum omnes pariter convenirent, ut e conspectu mutuo, et fides cresceret, et lætitia major oriatur. *Lib. 1 de Officiis ecclesiasticis, c. 35, post med. p. 593, col. 1.*

C'est pourquoi certains jours ont été déterminés afin qu'on puisse se réunir ensemble, et que la présence de chacun serve à augmenter la foi et à faire naître une joie plus vive parmi les fidèles.

## SENTENTIA PATRUM.

S. Ambr.

1. Totâ die festivitatis sit nobis vel oratio, vel lectio. *Serm. 33 Tempore jejunii, post med. col. 726, C, t. 3.*

Nous devons passer les jours de fête tout entiers dans la prière ou la lecture.

2. Dominica nobis ideo venerabilis est, atque solemnitas, quia in ea Salvator velut sol oriens discussis infernorum tenebris luce resurrectionis emicuit. *Serm. 61 de Pentec. in princ. col. 755, D, t. 3.*

Nous regardons le dimanche comme un jour vénérable et solennel, parce que c'est le jour où le Sauveur, comme un soleil qui se lève, a dissipé les ténèbres de l'enfer et s'est montré tout brillant de l'éclat de sa résurrection.

3. Festus dies Domini est, ubi perfecturam virtutum gratia est. *Lib. 2 de Cain et Abel, c. 2, circa med. col. 941, D, t. 4.*

Le jour du Seigneur est une fête, parce qu'il y accorde aux âmes la grâce des vertus les plus parfaites.

Antonin.

4. O abusus perversa hominum, et jactura temporis irrecuperabilis, et negotium gratissimum demoniis! quia quod cum multo labore per hebdomadam lucrati sunt, festis diebus in tabernis, in ludis et spectaculis expendunt. *Part. 1, tit. 9 de Acedia, c. 7, § 4, circa med. f. 275, col. 3.*

C'est un abus déplorable de la perversité humaine, une perte irréparable du temps, et une occupation très-agréable à l'enfer, quand les hommes dépensent, les jours de fête, au cabaret, au jeu et aux spectacles, ce qu'ils ont gagné avec beaucoup de peine pendant toute une semaine.

5. Demones inimici pessimi animæ, sen Ecclesiæ, derident hominum festa: quia non Deo, sed sibi vacant, ventri et dæmoni. *Ibid. etc.*

Les démons, ennemis acharnés des âmes, c'est-à-dire de l'Eglise, se moquent des jours de fête, parce que les hommes, au lieu de les employer au service de Dieu, les passent à se donner du plaisir, à servir leur ventre et l'enfer.

6. Quis est hic, qui ita celebret festa vacando divinis, et laudabimus eum? *Pros.*

Montrez-nous un homme qui célèbre les fêtes en servant le Seigneur, et nous ferons son éloge.

7. Nonne tota occupatio hominum in festis est circa corpus? Mulieres vacant, et non parum temporis exponunt in se ornando ad capiendas animas.

Est-ce que les hommes ne passent point les fêtes à satisfaire les convoitises du corps? Les femmes sont oisives, et elles emploient beaucoup de temps à se parer pour séduire les âmes.

8. Famuli et famulæ ad præparandum cibos accuratus solito; mercatores ad faciendum suos computos et ratiocinas, et ad scribendum libros et litteras. *Ibid.*

S. Antonia.

Les serviteurs et les servantes mettent plus de soin qu'à l'ordinaire à préparer le repas; les marchands font de ces jours pour établir leurs comptes, écrire sur leurs registres ou adresser des lettres.

9. Die dominica nihil agendum est, nisi Deo vacandum; nulla operatio in illa die sanctorum agatur, nisi tantum hymnis et canticis spiritualibus. *Et habetur in decretis Gratiani. part. 3, dist. 3, can. Jejunia, fol. 441, col. 3.*

S. Apollon.

Le dimanche, il ne faut rien faire, sinon s'occuper de Dieu; il ne faut pas se livrer à d'autres œuvres qu'à chanter des hymnes et des cantiques sacrés.

10. Populus christianus memorias martirum religiosa solemnitate concelebrat, ad excitandam imitationem, et ut meritis eorum concocietur, atque orationibus adjuvetur. *Lib. 20 contra Faustum, cap. 21, ante med. p. 260, C, tom. 6.*

S. Aug.

Le peuple chrétien fait avec une religieuse solennité mémoire des martyrs pour s'exalter à les imiter, pour s'unir à leurs mérites et s'aider de leur intercession.

11. In die festo nullus se a sacra missarum celebratione sepat, neque otiosus quis domi remaneat ceteris ad ecclesiam pergentibus, neque in venatione se occupet, et diabolico mancipetur officio. *Pros.*

Que les jours de fête personne ne manque d'assister au sacrifice de la messe, qu'on ne reste pas oisif à la maison, tandis que les autres vont à l'église; qu'on ne se livre pas à la chasse, qu'on ne se mette pas au service du démon.

12. Quod valde dolendum est, sunt aliqui maxime potentes istius mundi, qui cum veniunt ad ecclesiam, non sunt devoti ad laudes Dei celebrandas, sed cogunt presbyterum ut abbreviet missam, et ad eorum libitum cantet: quatenus unus punctus diei ad Dei officium, et reliquum diurnum spatium cum nocte simul ad eorum deputetur voluptates.

Chose déplorable! parmi les puissants du monde, il en est qui viennent à l'église sans dévotion pour célébrer les louanges du Seigneur, qui forcent même le prêtre à abrégier la messe, à la chanter selon leur gré, de sorte qu'ils ne passent qu'un moment à l'office divin, et le reste de la journée, ainsi que la nuit, est consacré au plaisir.

13. Nolite, fratres mei dilectissimi, hæc facere: nolite hæc facientibus consentire: quia non solum qui hæc faciunt, sed etiam qui consentiunt facientibus, perent. *Serm. 1 dom. 26 post Trin. et in ord. 251, in med. et post med. p. 820, C et D, tom. 10.*

Gardez-vous, mes très-chers frères, de vous conduire ainsi et d'approuver ceux qui agissent de la sorte; car adopter une pareille conduite, c'est se perdre.

14. Recte festa Ecclesiæ colunt, qui se Ecclesiæ filios esse recognoscunt. *Serm. 2 Dedic. eccles. et in ord. 253, in princ. p. 833, litt. D, tom. 10.*

Quand on veut passer pour de vrais enfants de l'Eglise, on en célèbre bien les fêtes.

S. Aug.

15. Ab ipsis sanctorum martyrum in veritate festivitatum gaudia celebrantur, qui ipsorum martyrum exempla sequuntur. *Pros.*

On célèbre de tout cœur les fêtes des martyrs, lorsqu'on suit leurs exemples.

16. Solemnitates enim martyrum, exhortationes sunt martyriorum: ut imitari non pigeat, quod celebrare delectat.

Car les fêtes en l'honneur des martyrs excitent au martyre, et ainsi l'on n'a pas honte d'imiter ce qu'on est heureux de célébrer.

17. Sed nos volumus gaudere cum sanctis, et tribulationem mundi nolumus sustinere cum ipsis.

Mais nous voulons nous réjouir avec les saints, et nous ne voulons pas participer avec eux aux épreuves de la vie.

18. Qui enim sanctos martyres, in quantum potuerit, imitari noluerit, ad eorum beatitudinem non poterit pervenire. *Serm. 3 de Martyrib. et in ord. 47, in princ. p. 904, D, t. 10.*

Celui qui ne veut pas autant que possible imiter les martyrs ne pourra participer à leur bonheur.

19. Mira multorum insaniam! per totam septimanam laborare pro misero corpore, et in die festo laborare pro damnatione infelicis animæ. *Pros.*

O folie étonnante d'un grand nombre! ils travaillent toute la semaine pour leur misérable corps, et le dimanche ils travaillent à damner leur pauvre âme.

20. Stupenda insaniam! per totam hebdomadam laborare in operibus licitis, et diem dominicum polluere et violare ludis, voluptatibus, ebrietatibus et choreis. *Sermone 10 dominic. 1 Quadr. art. 2, cap. 1, post med. p. 485, col. 2, C, tom. 2.*

O folie déplorable! toute la semaine on travaille à des œuvres permises, et l'on profane le dimanche en se livrant aux jeux, aux plaisirs, à l'ivresse et aux spectacles.

S. Bern.

21. In sanctorum vigiliis necesse est vigilare hominem spiritualementem, qui solemnitates eorum celebrare desiderat in spiritu et veritate. *Serm. vigil. sancti Petri et Pauli, in princip. fol. 48, col. 1, A.*

Un homme qui veut en esprit et en vérité observer les fêtes des saints doit nécessairement célébrer les veilles de leurs solennités.

22. Speciale obsequium Deo præbetur in observantia sanctorum solemnitate. *Serm. 4 sup. Salve Regina, post med. fol. 365, col. 4, L.*

On rend à Dieu un culte spécial en observant les solennités saintes.

23. Tria sunt, quæ in festivitibus sanctorum vigilantem considerare debemus: auxilium sancti, exemplum ejus, confusionem nostram. *Serm. vigil. S. Petri et Pauli, in princ. f. 48, col. 1, B.*

Dans les fêtes des saints, nous devons considérer avec soin trois choses : la protection des saints, leurs exemples ; notre indignité.

24. In sanctorum festivitibus et gaudere et confundi debemus; gaudere, quia patronos præmissimus; confundi, quia eos imitari non possumus. *Ibid. post med. f. 48, col. 1.*

Les fêtes des saints doivent exciter notre joie et notre confusion : notre joie, parce qu'ils sont nos protecteurs; notre confusion, parce que nous ne pouvons pas les imiter.

25. Quandoquæque est festum alicujus sancti, cogita de illo quanta sustinuit propter Deum, quia brevia; et qualia adeptus est, quia æterna. *In notab. Docum. post med. f. 340, col. 2, F.*

Quand c'est la fête d'un saint, pensez à ce qu'il a souffert pour Dieu, à la brièveté du temps de l'épreuve, et à la gloire qu'il a méritée, à sa durée éternelle.

S. Bern.

S. Bonav.

Festum virginum,	Festum virginum facit, qui observantia castitatis mentem exhilarat.
Festum confessorum,	Festum confessorum facit, qui consolatur in puritate confessionis.
Festum martyrum.	Festum martyrum facit, qui in tribulatione gaudet in spe resurrectionis. <i>Sup. Psal. 113, pag. 143, col. 2, D, t. 1.</i>
Celle des vierges,	On observe la fête des vierges quand on entretient la joie intérieure de l'âme par la pratique de la chasteté.
Celle des confesseurs,	On observe la fête des confesseurs quand on cherche la consolation dans une confession sincère de la religion.
Celle des martyrs.	On observe la fête des martyrs quand on se réjouit dans les tribulations par l'espérance de la résurrection.

27. Nihil perniciosum facere, est diem festum agere. *Coll. 36 sup. c. 7 Joan. p. 438, col. 2, tom. 2.*

Ne rien faire de mal, c'est célébrer une fête.

28. Festivitas cœlica est, in qua vacatur divinitè visioni et fruitioni. *Pros.*

La fête du ciel consiste dans la vision et dans la possession de Dieu.

29. Festivitas angelica est, sive divina, in qua indulgetur divino cultui et laudibus, quiescendo ab operibus servilibus et peccatis. *Ibid.*

C'est une fête d'ange de passer le dimanche à vaquer au culte de Dieu et à chanter ses louanges, en s'abstenant du péché et des œuvres serviles.

30. Sanctorum festa ad hoc celebramus, ut dum quid fecerint, attendimus, imitari pro posse studeamus. *Serm. 3 et in ord. 25, in calce, p. 332, col. 1, t. 3.*

Nous célébrons les fêtes des saints afin qu'en voyant ce qu'ils ont fait nous nous efforcions de les imiter de tout notre pouvoir.

S. Bernardus Senens.

S. Donav. 31. In solemnibus festis est ab itineratione cessandum. *In Specul. disc. part. 1, c. 28, circa med. p. 549, col. 2, A, t. 7, part. 4.*

Il faut, les jours de fête, s'abstenir de tout voyage.

Cœs. Arcl. 32. Satis durum et prope nimis impium est, ut christiani non habeant tantam reverentiam diei dominico, quantum judæi obervare videntur in sabbato. *Pros.*

C'est une chose affligeante et presque une impiété de voir les chrétiens avoir moins de respect pour le dimanche que les juifs pour le sabbat.

33. Cum enim ipsi infelices ita sabbatum observent, ut in eo nihil terreni operis exercere præsumant : quanto magis illi, qui pretioso sanguine Christi redempti sunt? *Hom. 12, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 758, col. 1. C, edit. Colon. 1618.*

Puisque ces malheureux observent si bien le sabbat qu'ils n'osent pas se livrer ce jour-là à une occupation terrestre, que ne devraient pas faire ceux qui ont été rachetés par le sang précieux de Jésus-Christ?

S. Cyprian. 34. Dies eorum, quibus excedunt, annotate, ut commemorationes eorum inter memorias martyrum celebrare possimus. *Ep. 37, que est sexta lib. 1 ad presbyter. et diacon. post med. tom. 1.*

Notez le jour où meurent les serviteurs de Dieu, afin que vous puissiez en faire mémoire quand vous célébrez les fêtes des martyrs.

S. Ephraïm. 35. Illustris et peramabilis semper est angelis atque hominibus memoria sanctorum, ut nos pari zelo et fervore decertemus, et ad eorum imitationem Deum diligamus. *In omnes Sanctos, in princ. p. 740, B, t. 3.*

La mémoire des saints est toujours glorieuse et chère aux hommes et aux anges; elle nous porte à imiter leur zèle, leur ardeur dans les combats et leur amour pour Dieu.

S. François de Sales. 36. Festivitates Domini et aliorum sanctorum, magis honorantur inopia et paupertate, per quam ipsi cœlum ingressi sunt, quam curiositate et superfluitate, per quam anima elongatur a cœlo. *In suis Opusc. orac. 8, pag. 500, tom. 3.*

Les fêtes de Seigneur et des saints se célèbrent mieux par l'indigence et la pauvreté, qui leur ont ouvert les portes du paradis, que par la recherche et le luxe, qui éloignent l'âme du ciel.

S. Greg. Mag. 37. Transeunt cuncta, quæ temporaliter festiva celebrantur : curate qui solemnitatibus interestis, ne ab æterna solemnitate separemini. *Hom. 26 sup. Evang. post med. col. 434, A, t. 3. Pros.*

Toutes les fêtes qui se célèbrent dans ce monde passent; vous qui y assistez, ayez soin de ne pas être exclus des solemnités éternelles.

38. Quid prodest interesse festis hominum, si deesse contingat festis angelorum? *Ibid.*

Que sert-il d'assister aux fêtes des hommes, si on a le malheur d'être exclu des fêtes des anges?

39. Umbra enim venturae solemnitatis, est solemnitas præsens.

Car les fêtes de la terre ne sont qu'une ombre des fêtes du ciel.

40. Dominico die a labore terreno cessandum est, atque omni modo orationibus insistendum : ut si quid negligentia per sex dies agitur, per diem resurrectionis dominicæ precibus expietur. *Lib. 11 in Registr. indict. 6, c. 3, Ep. 3 ad roman. cives, t. 2.*

Le dimanche, il faut s'abstenir du travail de la terre et vaquer de toute manière à l'oraison, afin d'expier par des prières, le jour de la résurrection du Seigneur, les négligences de la semaine.

41. Festi summa, Dei est memoria, ut Deus laudetur et glorificetur. *Orat. 2 in Epiphân. circa med. p. 289.*

Le but d'une fête, c'est de nous rappeler Dieu pour nous porter à le louer et à le glorifier.

42. Moelesiastici obtinuit, ut dies beatorum martyrum, sive confessorum, quibus de hac vita migraverunt, non funebria, sed natalitia vocemus : quia tunc felicius vivere cœperunt, cum per mortis umbram ad vitam æternam pervenire meruerunt. *Serm. 2 dom. 3 post Pascha, post med.*

L'usage a prévalu dans l'Eglise d'appeler les jours où les saints martyrs et les saints confesseurs sont sortis de ce monde, non pas les jours de leur mort, mais les jours de leur naissance; ils ont, en effet, commencé à vivre plus heureux quand la mort les a fait entrer dans la vie éternelle.

43. Omnis memoria justorum totis votis est celebranda : quia omnis solemnitas amicorum Dei est gloriosa. *Serm. 1 de Laudib. B. Marie, in princ. apud Bibl. Patr. t. 7, p. 133, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Il faut célébrer de tout cœur la mémoire de tous les justes, parce que les fêtes des amis de Dieu sont toujours glorieuses.

44. Sollicitus providendum est, ut solemnem diem non tam ciborum abundantia, quam spiritus exultatione celebremus. *Pros.*

Il faut prendre bien garde de ne pas tant célébrer les jours de fête par l'abondance des mets que par l'allégresse de l'âme.

45. Quia valde absurdum est, nimia saturitate velle honorare martyrem, quem scias Deo placuisse jejuniis. *Tom. 1, Ep. 19 ad Eust. in fine, p. 131, B.*

Quoi de plus absurde que de vouloir honorer par des excès de nourriture un martyr qui s'est rendu agréable à Dieu par le jeûne?

46. Festivitas christianorum, jugis et æterna est. *Tom. 3, Ep. 29 ad Algasian, quest. 10, prope med. p. 170, C.*

La fête des chrétiens est éternelle et sans interruption.

47. Prima virtus est sacerdotis, non tantum docere quam novit : sed et omnes Dei festivitates custodire, ut possit aliis custodienda præ-

cipere, quæ et ipse observaverit. *Lib. 13 sup. Ezech. c. 44, sup. illud, Et præcepta in omnibus solemnitatibus, etc. p. 548, B, t. 1.*

La première vertu d'un prêtre ne consiste pas seulement à enseigner ce qu'il a appris, mais à observer toutes les fêtes du Seigneur, afin qu'il puisse les faire observer aux autres.

48. Festi dies aliud studium, et alium conversandi modum exigunt, quam hi in quibus licet operari. *De Instit. monast. ad novit. c. 4, circa med. p. 20, D, t. 2.*

Les jours de fête réclament un autre genre d'application, un autre genre de conversation que les jours où il est permis de travailler.

49. Oportet quadam conversationis novitate festos dies honorare. *Ibid.*

Il faut honorer les jours de fête par un nouveau genre de vie.

50. Quantum addit decoris diebus festiviis quies vacationis, tantum ornamenti confert cæteris diebus studium boni operis. *Ibid. ante fin. p. 20, D.*

Autant la cessation de travail embellit les jours de fête, autant l'application aux bonnes œuvres fait l'ornement des autres jours.

51. In festis diebus quisquis noluerit esse quietus, judex suæ vanitatis est : et in aliis qui non fuerit laboriosus, testis pigritiæ est. *Pros.*

Quiconque ne veut pas se reposer les jours de fête est juge de sa vanité, et quiconque ne veut pas travailler les autres jours est témoin de sa paresse.

52. Carnales mentes, ne in festis diebus quiescant, vanitas exagitat : ne in aliis in bono opere se exercent, pigritia ligat. *Ibid. in fine, p. 20, E.*

La vanité presse les âmes charnelles de ne pas se reposer les jours de fête ; la paresse les enchaîne les autres jours et les empêche de se livrer à une bonne occupation.

53. Multa faciunt, qui putant festorum celebritatem consistere in comessationum et ebrietatum amplificatione, quod est magis festa violare. *Sup. Luc. c. 2, f. 56, col. 4, t. 6.*

Ils sont bien coupables, ceux qui pensent que la célébration des fêtes consiste à manger et à boire davantage, tandis que c'est les profaner.

54. Multi in festiviis diebus, quando debent se magis conjungere Deo per contemplationem et orationem, amittunt Jesum, id est salutem. *Ibid.*

Beaucoup aux jours de fête, où ils devraient s'unir à Dieu par la contemplation et l'oraison, perdent Jésus, c'est-à-dire leur salut.

55. Festivitates ne dehoneſtetis. *Epist. 8 ad Philipp. in fine, apud Bibl. Patr. t. 1, p. 84, col. 2, E. edit. Colon. 1618.*

Ne profanez pas les jours de fête.

56. Veræ feriæ sunt, ubi animarum salus, ubi pax et concordia est. *Hom. 1 sup. Genes. circa init. col. 1.*

Ce sont des fêtes véritables, partout où se trouvent le salut des âmes, la paix et l'union.

57. Festa non multitudo convenientium facere solet, sed virtus : non sumptuosus vestitus, sed pietatis ornatus : non mense dapsilitas, sed cura animæ. *Hom. 3 de Fide Anæ, post init. col. 398, A, t. 1.*

Ce qui constitue une fête, ce n'est pas la multitude de ceux qui se réunissent, mais leur vertu ; ce n'est pas l'élegance de leurs vêtements, mais leur piété ; ce n'est pas le luxe de la table, mais la pureté des âmes.

58. Tunc solum veram solemnitatem peragimus cum spiritualis vitæ continuo cultum augemus, cum ab alienis manus abstinemus, cum in laboribus superfluis atque inanibus, quos propter hanc vitam sustinemus, legem sabbati conservamus. *Hom. 40 sup. Matth. oper. perf. post med. col. 359, C, t. 2.*

Nous ne célébrons véritablement une solennité que si nous nous retirons dans la force spirituelle, si nous nous abstenons d'actions étrangères à la fête, et si nous nous reposons des actions vaines et superflues que nous soutenons ordinairement pour les besoins de cette vie.

59. Scire nos convenit, quod ita nos vere solemnes sumus, si solemnitate sic utimur, ut præsentem Deum habere mereamur. *Serm. 8 de Resurr. post init. col. 863, B, t. 3.*

Il est bon de savoir que nous sommes véritablement en fête, si nous profitons d'une solennité pour nous rendre dignes de posséder Dieu en nous.

60. Ita nobis sanctorum dierum festivitas agatur, ut relaxatione corporum, puritas non corruptatur animorum : sed potius abstinentes ab omni luxu, ebrietate, lascivia, dantes operam sobriæ remissioni, ac sanctæ sinceritati ; id efficere tentemus, ut quidquid nunc corporali abstinentia non adipiscimur, mentium puritate quæramus. *Ibid. in princ. col. 863, A.*

Il faut passer les jours de fête de manière que, si le corps se repose, l'on ne ternisse pas sa beauté ; nous devons nous tenir en garde contre le luxe, l'ivresse, la volupté ; nous livrer à un repos convenable et à une dévotion sincère ; efforçons-nous de mériter par la pureté de l'âme tout ce que nous ne pouvons gagner encore par les abstinences corporelles.

61. Nonnulli festivos se esse dubitant, nisi gula, nisi ventri, nisi luxuriæ satisfecerint : non est, fratres, festivitatem colere, sed coinquinare. *Pros.*

Certains ne se croient pas en fête, s'ils ne satisfont pas leur gourmandise, leur ventre, leur passion ; ce n'est pas, mes frères, célébrer une fête, mais c'est la profaner.

62. Vultis ergo scire, quid sit hominem festivum esse? imitami in aliquo illos, qui festivitate usi sunt, dico sanctos Dei : quorum semper fuerunt dies sobrii, noctes pudicæ, sanctæ vigilia, sopor castus, actus probi, conversatio honesta, vita sibi ex omni parte consentiens.

Voulez-vous savoir ce que c'est que célébrer une fête ? imitez en quelque chose ceux qui ont vécu dans les fêtes, c'est-à-dire les saints : ils passaient tous leurs jours dans la sobriété et leurs nuits dans la continence ; leurs veilles étaient saintes, leur sommeil pur, leurs actions honnêtes, leur conversation pieuse, toute leur vie plus parfaitement réglée.

Hugo  
à S. Victor.

Hugo card.

S. Ignat. mar.

S. Joan. Chr.

S. Jean. C.

Joan. Chr.

63. Neque illos sequamur, quorum deus venter est, qui terrena sapiunt : hi enim, dilectissimi, divinis solemnitatibus non interunt : his sacre diei festa non sapiunt. *Ibid. circa med. col. 863, B.*

N'imitons pas ceux qui n'ont d'autre dieu que leur ventre, et qui sont portés vers les choses terrestres ; car ils ne prennent jamais part à nos saintes solennités, ils n'ont pas de goût pour nos fêtes sacrées.

64. Quamlibet quis solemnitatem pro honore divino celebrare se credat, festivitatem Dei quia in probris agit, injuria est. *Ibid. ante fin.*

Quelle que soit la solennité que l'on s'imagine célébrer pour honorer Dieu, si on la passe dans la débauche, on la profane.

65. Centum sexaginta octo horas habente hebdomada, unam et solam horam sibi ipsi segregavit Deus, et hanc in opera sæcularia et in ridicula et in conventicula insumis. *Serm. de Eucharistia, ante med. col. 919, D, t. 3.*

La semaine se compose de cent soixante-huit heures ; le Seigneur s'en est réservé une seule, et vous la prenez pour l'employer à des œuvres terrestres, à des choses frivoles et inconvénables.

66. Solemnitas propterea instituta est, non ut turpiter vivatur, neque ut peccata accumulenter, sed ut presentia tollantur. *Hom. 27 sup. 1 Cor. ante fin. col. 541, A, t. 4.*

Les solennités sont instituées non pas pour vivre honneusement, ni pour accumuler de nouveaux péchés, mais pour effacer ceux que vous avez commis.

67. Solemnitas honorum operum est exhibitio, animæ puritas, vitæ rectitudo : quæ si habueris, semper celebrare poteris solemnitatem. *Ibid. Hom. 28, post init. col. 542, B.*

Les solennités servent à manifester les bonnes œuvres, la pureté de l'âme, l'innocence de la vie ; si vous possédez ces trésors, vous pouvez célébrer une fête éternelle.

Joan. Trist.

68. Festa sanctorum, non faciunt sanctos, sed probant. Quis dubitaverit innumerabiles cum Christo regnare sanctos, quorum apud viventes nulla festa celebrantur ? *Orat. 8 in Conventu abbat. habita, post med. p. 914, col. 2.*

Les fêtes des saints ne font pas les saints, mais les font connaître. Ne sait-on pas qu'il y a une multitude innombrable de saints qui règnent avec Jésus-Christ dont on ne célèbre aucune fête sur la terre ?

S. Leo I.

69. Parum religiosus alio tempore demonstratur, qui in festis diebus religiosior non invenitur. *Serm. 2 Quadrag. circa init.*

On est peu religieux les autres jours, quand on ne se montre pas tel les jours de fête.

70. Cui festivitas est celebranda sublimior, ipse quoque reperitur virtutibus ornatio. *Id. Serm. 3, in princ.*

On doit célébrer une fête plus solennelle en l'honneur de celui dont les vertus sont plus éclatantes.

71. Solemnitates martyrum, exhortationes

sunt martyriorum : ut imitari non pigeat, quod celebrare delectat. *Serm. de Martyribus, in princ.*

Les fêtes des martyrs nous exhortent au martyre ; on n'hésite pas à imiter ce qu'on célèbre avec bonheur.

Origen.

72. Si desinas ab omnibus sæcularibus operibus, et nihil mundanum geras, sed spiritua-libus operibus vaces, ad ecclesiam convenias, lectionibus divinis et tractatibus aurem præbeas, et de celestibus cogites, hæc est observatio sabbati christiani. *Hom. 23 in. cap. 28 Num. circa med. t. 1.*

S'abstenir de toute occupation terrestre, ne rien faire de profane, mais vaquer à des œuvres pieuses, aller à l'église, écouter attentivement les lectures et le prône, méditer sur les choses saintes, voilà en quoi consiste l'observation du sabbat chrétien.

S. Petr. Chr.

73. Tu, christiane, diem Domino dominicum serva, si vis illum videre Domini diem, si vis quidquid est dominicum per Dominum possidere. *Serm. 105, in calce, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

O chrétien, observez le dimanche, si vous voulez voir le jour du Seigneur, si vous voulez posséder un jour tous les biens du Seigneur.

74. Idcirco natales martyrum annua lætitia celebrantur, ut quod semel actum est, per omne ævum in memoria maneat devolorum. *Ibid. Serm. 129, sub finem, p. 759, col. 1, A.*

Tous les ans on célèbre avec allégresse la fête des martyrs, afin que les actions qu'ils ont faites une fois restent éternellement gravées dans la mémoire des âmes pieuses.

75. Ferveat oratio, et festum martyris celebratur : sed ut non sit inanis qui celebrat, imitetur. *Serm. 137 de S. Laur. in calce, p. 762, col. 1, A.*

Redoublons de ferveur dans la prière en célébrant la fête du saint martyr, et pour ne pas la célébrer inutilement, appliquons-nous à l'imiter.

S. Petr. Dam.

76. Christiano sabbatum agere, est a laboriosa rerum temporalium cupiditate quiescere, solis orationum ac lectionum studiis insudare, sæcularium negotiorum pondus de mentis cervice projicere, ad contemplanda celestia tota cordis intentione vacare, et carnis oblectamenta contemnere. *Pros.*

Pour le chrétien, la célébration du dimanche consiste à ne pas s'occuper d'affaires temporelles, à s'appliquer uniquement à la prière et à des lectures pieuses, à se décharger l'esprit des soins terrestres pour vaquer de tout son cœur à la contemplation, et à ne pas écouter les convoitises de la chair.

77. Qui ab actionum sæcularium laboribus cessat, et divinæ servitutis operibus vacat, ille christianæ religionis sabbatum celebrat. *Lib. 4, Ep. 16, p. 60, col. 2, B, t. 1.*

Quiconque suspend ses travaux terrestres pour vaquer à des œuvres pieuses célèbre le sabbat de la religion chrétienne.

Phil. Jud.

78. Non alia faciamus, quæ festis diebus non licet agere. *De Migrat. Abraham, ante med. p. 537, t. 1.*

Ne faisons pas autre chose que ce qui est permis les jours de fête.

79. Festum hilaritatem animæ, et erga Deum gratitudinem significat. *Ibid.*

Une fête est le signe de la joie de notre âme et de notre reconnaissance envers Dieu.

S. Synesius epic.

80. Ut Deo dignum te festi celebratorem præbeas, ne a sobria jejunii mensa, ad ebriam et vinolentam te conferas, quin potius craterem sobria mixtura plenum Deo immortalis offeras. *In Concion. pauegry. in principio, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 81, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Afin de célébrer le dimanche d'une manière agréable à Dieu, au lieu de passer du jeûne aux excès de la table, offrez au Dieu éternel votre coupe remplie de la vertu de sobriété.

S. Theophil. Alex.

81. Non est hæreticorum ulla solemnitas, nec qui errore decepti sunt, illius possunt communionem lætari. *Epist. paschal. 1, post init. p. 710, col. 2, E, apud Bibl. Patr. t. 4, edit. Colon. 1618.*

Les hérétiques n'ont aucune solennité, et ceux que l'erreur a séduits ne trouvent aucune joie dans son culte.

S. Thomas Aquinas.

82. Festum omne veteris Testamenti habet aliquod festum sibi succedens in novo Testamento.

Chaque fête de l'Ancien Testament concorde avec une des fêtes du Nouveau.

Festo Phase succedit festum Passionis Christi et Resurrectionis.

Festo Pentecostes, in quo fuit data lex vetus, succedit festum Pentecostes, in quo fuit data lex spiritus vite.

Festo Neomeniæ succedit festum beate Virginis, in qua primo apparuit illuminatio solis, id est Christi, per copiam gratiæ.

Festo Tubarum succedunt festa Apostolorum.

Festo Expiationis succedunt festa Martyrum et Confessorum.

Festo Tabernaculorum succedit festum Consecrationis Ecclesiæ.

Festo Coetus atque Collectæ succedit festum Angelorum, vel etiam festum omnium Sanctorum. *12, question. 103, art. 3, in corp. ad 4.*

A la fête de Pâques correspond la fête de la Passion et de la Résurrection de Jésus-Christ.

A la fête de Pentecôte, où la loi fut donnée à Moïse, correspond la fête de la Pentecôte, où la loi de l'esprit de vie a été donnée.

Chaque fête de l'Ancien Testament concorde avec une des fêtes du Nouveau.

A la fête de la Némémie correspond la fête de la sainte Vierge, qui par la plénitude de la grâce fut l'aurore du soleil, c'est-à-dire de Jésus-Christ.

A la fête des Trompettes correspondent les fêtes des Apôtres. A la fête de l'Expiation correspondent les fêtes des Martyrs et des Confesseurs.

A la fête des Tabernacles correspond la fête de la Délicie de l'Eglise

A la fête de l'Assemblée et de la Collecte correspond la fête des Anges, ou encore la fête de tous les Saints.

83. Ibi est magna et vera festivitas, ubi est puritas innocentis vitæ, libertas bonæ conscientiæ, jucunditas spiritualis lætitiæ. *Serm. 29 ad novit. in princ. t. 1.*

Il y a grande et véritable fête partout où se trouvent l'innocence de la vie, la liberté d'une bonne conscience, la douceur des joies spirituelles.

84. Felix festivitas, quando et mentis jucunditas sentitur, et spiritualibus epulis anima invitata large reficitur. *Pros.*

Heureuse la fête, quand le cœur est rempli de joie, et que l'âme appelée à participer au banquet spirituel s'y rassasie.

85. Non enim festum mihi est, si in corde non est : quia idcirco exterius recolitur, ut gravius et jucundius intus celebretur.

Il me semble qu'il n'y a pas de fête, si mon cœur ne l'éprouve pas ; en effet, elle est extérieure afin qu'elle me pénètre intérieurement de joies plus douces et plus vives.

86. Nam exteriora festa, internorum sunt incitamenta festorum, et æternorum quadam præsentia gaudiorum. *Medit. 4 de Nativitate, c. 1, tom. 1.*

Les fêtes extérieures nous invitent à des fêtes spirituelles, et elles sont un avant-goût des joies éternelles.

87. Tanto devotius quis festa celebrat, digniusque in sanctis suis Deum honorat, quanto in spiritu plus proficit, et ad amorem æternitatis se latius extendit. *Ibid. c. 7, etc.*

On célèbre les fêtes avec d'autant plus de piété, et on loue plus dignement le Seigneur dans ses saints, selon qu'on avance davantage dans la vie spirituelle et que l'on soupire plus ardemment après l'éternité.

## SENTENTIA PAGANORUM.

88. Legum conditores festos instituerunt dies, ut ad hilaritatem homines cogenterent, tanquam necessarium laboribus inoperentes temperamentum. *De Tranquillit. animi, c. 15, post med. p. 340, t. 1.*

Les législateurs ont établi des jours de fête pour forcer les hommes à se réjouir et pour marquer des limites nécessaires à leurs travaux.

89. Quidni ego magnorum virorum imagines habeam (quæ sunt incitamenta animi), et natales celebrem? Ego vero illos venero. *Epist. 64, sub finem, p. 639, t. 2.*

Pourquoi n'aurais-je pas le portrait des grands hommes, dont la vue ranime le courage, et ne célébrerais-je pas leurs fêtes? Pour moi, je les vénère.

Thomas à Kempis.

Seneca.



## FIDELIS (FIDÈLE).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Non talis servus meus Moyses, qui in omni domo mea fidelissimus est. *Núm. 12, v. 7.*

Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse, qui est très-fidèle dans toute ma maison.

2. Deus fidelis, et absque ulla iniquitate, justus et rectus. *Deut. 32, v. 4.*

Dieu est fidèle et sans tache ; il est juste et droit.

3. Quoniam fideles comprobatum sunt, ipsis credite sunt partes fratrum suorum. 2 *Esd. 13, v. 13.*

Parce qu'ils furent éprouvés fidèles, la part de leurs frères leur fut confiée.

4. Perge nunc, et inquire tibi aliquem fidelem virum, qui eat tecum. *Tob. 4, v. 4.*

Va maintenant, et cherche quelque homme fidèle qui aille avec toi.

5. Omnes qui placuerunt Deo, per multas tribulationes transierunt fideles. *Judith 8, v. 23.*

Tous ceux qui plurent à Dieu sont restés fidèles au milieu de nombreuses tribulations.

6. Cor eorum non erat rectum cum eo : nec fideles habiti sunt in testamento ejus. *Psal. 77, v. 37.*

Leur cœur n'était pas droit devant lui ; ils n'étaient pas fidèles à son alliance.

7. Oculi mei ad fideles terræ, ut sedeant mecum. *Psal. 100, v. 8.*

Mes yeux se tournaient vers les justes pour les faire habiter auprès de moi.

8. Fidelis Dominus in omnibus verbis suis. *Psal. 144, v. 14.*

Le Seigneur est fidèle dans toutes ses paroles.

9. Qui fidelis est animi, celat amici commissum. *Prov. 11, v. 13.*

Celui qui a la fidélité dans le cœur garde avec soin le secret de son ami.

10. Legatus fidelis, sanitas. *Ibid. 13, v. 17.*

Le médiateur fidèle guérit.

11. Testis fidelis non mentitur. *Ibid. 14, v. 5.*

Le témoin fidèle ne ment pas.

12. Liberat animas testis fidelis, et profert mendacia versipellis. *Ibid. v. 25.*

Le témoin fidèle délivre les âmes, mais celui qui profère le mensonge creuse un abîme.

13. Multi homines misericordes vocantur : virum autem fidelem quis inveniet ? *Ibid. 20, v. 6.*

Plusieurs sont appelés miséricordieux ; mais qui trouvera un homme fidèle ?

14. Vir fidelis multum laudabitur. *Ibid. 28, v. 20.*

L'homme fidèle sera comblé de louanges.

15. Initium sapientie, timor Domini, et cum fidelibus in vulva concretus est, cum electis feminis graditur, et cum justis et fidelibus agnoscitur. *Eccli. 1, v. 6.*

La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse ; elle est créée avec les hommes fidèles dès le sein de leur mère, elle marche avec les femmes choisies, et on la reconnaît au milieu des justes et des fidèles.

16. Amicus fidelis, protectio fortis : qui autem invenit illum, invenit thesaurum. *Ibid. 6, v. 14.*

L'ami fidèle est une forte protection ; celui qui l'a trouvé a trouvé un trésor.

17. Amico fideli, nulla est comparatio. *Ibid. v. 15.*

Rien ne peut être comparé à un ami fidèle.

18. Amicus fidelis, medicamentum vite et immortalitatis. *Ibid. v. 16.*

L'ami fidèle est un remède de vie et d'immortalité.

19. In tempore tribulationis illius (scilicet amici) permene illi fidelis. *Ibid. 22, v. 29.*

Reste-lui toujours fidèle (à ton ami) dans le temps de sa tribulation.

20. Si est tibi servus fidelis, sit tibi quasi anima tua : quasi fratrem, sic eum tracta. *Ibid. 33, v. 31.*

Si tu as un esclave fidèle, qu'il te soit comme la vie ; traite-le comme un frère.

21. Sapientia in ore fidelis complanabitur. *Ibid. 34, v. 8.*

La sagesse sera manifestée par la bouche du fidèle.

22. Da mercedem sustinentibus te, ut propheta tui fideles inveniantur. *Ibid. 33, v. 18.*

Récompense ceux qui ont attendu, afin que vos prophètes soient trouvés fidèles.

23. In tentatione inventus est fidelis. *Ibid. 44, v. 21.*

Dans la tentation il a été trouvé fidèle.

24. Cognitus est in verbis suis fidelis. *Ibid. 46, v. 18.*

Il a été trouvé fidèle en ses paroles.

25. Isaias propheta magnus et fidelis in conspectu Dei. *Ibid. 48, v. 25.*

Isaïe, grand prophète, fidèle aux yeux du Seigneur.

26. Vocaberis civitas justis, urbs fidelis. *Isa. 1, v. 26.*

Tu seras appelée la cité du juste, la ville fidèle.

27. Nullam causam et suspicionem reperire poterunt, eo quod fidelis esset. *Dan. 6, v. 4.*

Ils ne purent rien découvrir qui le rendit suspect, parce qu'il était fidèle.

28. Quis putas est fidelis servus super fami-

liam suam, ut det illis cibum in tempore ?  
*Matth. 24, v. 45.*

Quel est le serviteur fidèle que le maître a établi dans sa maison pour distribuer la nourriture au temps marqué ?

29. Enge, serve bone et fidelis : quia super panca fuisti fidelis, super multa te constituam.  
*Ibid. 25, v. 23.*

Courage, bon et fidèle serviteur ; puisque tu as été fidèle dans le peu que je t'avais confié, je t'établirai sur beaucoup.

30. Quis putas est fidelis dispensator et prudens, quem constituit dominus super familiam suam ? etc. *Ibid. 12, v. 42.*

Quel est, à votre avis, l'économie fidèle et prudent que le maître a établi dans sa maison ?

31. Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est, etc. *Ibid. 16, v. 10.*

Celui qui est fidèle dans les moindres choses l'est aussi dans les grandes.

32. Enge, bone serve : quia in molico fuisti fidelis, eris potestatem habens super decem civitates. *Ibid. 19, v. 17.*

Courage, bon serviteur ; puisque vous avez été fidèle dans des choses de peu d'importance, vous aurez le gouvernement de dix villes.

33. Noli esse incredulus, sed fidelis. *Joan. 20, v. 27.*

Ne sois plus incrédule, mais fidèle.

34. Fidelis Deus, per quem vocati estis in societatem Filii ejus Jesu Christi Domini nostri. *1 Cor. 1, v. 9.*

Dieu est fidèle, ce Dieu qui vous a appelés à la société de son Fils Jésus-Christ notre Seigneur.

35. Hic jam quaeritur inter dispensatores, ut fidelis quis inveniat. *Ibid. 4, v. 2.*

Ce qu'on demande des dispensateurs, c'est qu'ils soient trouvés fidèles.

36. Si qua mulier fidelis habet virum infidelem, et hic consentit habitare cum illa, non dimittat virum. *Pros. 1 Cor. 7, v. 13.*

Si une femme fidèle a un mari qui soit infidèle, et qu'il consente à demeurer avec elle, qu'elle ne se sépare point de son mari.

37. Sanctificatus est enim vir infidelis per mulierem fidellem, et sanctificata est mulier infidelis per virum fidelem. *V. 14.*

Car le mari infidèle est sanctifié par la femme fidèle, et la femme infidèle est sanctifiée par le mari fidèle.

38. Quae conventio Christi ad Belial ? aut quae pars filii cum infideli ? *2 Cor. 6, v. 15.*

Quel accord en y a-t-il entre Jésus-Christ et Belial ? quelle société entre le fidèle et l'infidèle ?

39. Esto fidelis usque ad mortem, et dabo tibi coronam vitae. *Apoc. 2, v. 10.*

Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie.

FIDES (Foi).

DEFINITIO.

Fides est donum Dei ac lumen, quo illustratus homo firmiter assentitur omnibus, quae Deus revelavit, et nobis per Ecclesiam credenda proposuit, sive scripta illa sint, sive non sint. Catech. rom.

La foi est un don de Dieu et une lumière qui éclaire l'homme et le porte à croire fermement toutes les vérités que Dieu nous a révélées et que l'Eglise nous propose, qu'elles soient dans l'Ecriture ou non.

Fides est credere quod non vides, cuius fidei merces est videre quod credis. *De Verbis Apostol. Serm. 27, in princ. p. 261, A, t. 10.* S. Aug.

La foi consiste à croire ce que vous ne voyez pas ; la récompense de votre foi sera de voir ce que vous croyez.

Fides est assensus non hesitantis de his quae audita sunt in certitudine veritatis, et praedicata sunt per gratiam Dei. *De fidei Confessione, post init. p. 460, t. 3.* S. Basil. Mag.

La foi est une adhésion pleine et entière à ce qui nous a été appris comme vérité certaine, et qui nous a été annoncé par la grâce de Dieu.

Fides est voluntaria quaedam et certa praehabio nedum propalatae veritatis. *Lib. 5 de Considerat. ad Eugen. pap. ante med. fol. 282, col. 4, K.* S. Bern.

La foi est comme un avant-goût certain et volontaire d'une vérité qui n'est pas encore manifestée.

Fides est eorum, quae sperantur hypostasis : rerum, quae non videntur, redargutio. *Part. 3 Centiloqui, sect. 37, in princ. p. 84, col. 2, E, t. 6, part. 1.* S. Benav.

La foi est la substance des biens que nous attendons, la révélation des choses que nous ne voyons pas.

Fides est unicum creditivum fundamentum, eos collocans in veritate. *Ibid.*

La foi est l'unique base des croyants ; c'est elle qui les établit dans la vérité.

Fides nihil aliud est, nisi credulitas rei, quae non potest videri. *In Speculo Eccles. c. 17, in med. apud Bibl. Patr. t. 13.* S. Etmund.

La foi n'est autre chose que la croyance à une chose que l'on ne peut pas voir.

Fides est in studio sancto, quae ex praemissarum veritate ad invisibilia futura mentem facit tendere. *De Fruct. carnis et spiritus, c. 16, in princ. p. 162, E, t. 2.* Hugo S. Victore.

La foi est une science sacrée qui, de la certitude des choses passées, dispose l'âme à tendre vers les choses futures.

Fides est quae futuri iudicii, ac suppliciorum metu, vitiorum facit contagia declinare. *Collat. 11 abb. Chæremonis, c. 6, in med. p. 25.* Joan. Cass.

C'est la foi qui, par la crainte qu'elle nous inspire du jugement dernier et de l'enfer, nous préserve de la contagion du vice.

Joan. Clim. Fides est animæ nihil hæsitans status adeo fixus, ut nulla adversitate motus agitetur. *Gradu 27 de Differentia quietis, post med. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 289, col. 2, F.*

La foi est l'état d'une âme qui repose sur une croyance si ferme que rien ne saurait l'ébranler.

Joan. Pan. Fides nihil aliud est quam assensio ab omni curiositate procul dissita. *Lib. 4 Parall. c. 12, ante med. f. 274, p. 2, E.*

La foi n'est autre chose qu'une croyance exempte de toute curiosité.

Hugo S. Victor. Fides est certitudo rerum invisibilium ad religionem pertinentium, supra opinionem et infra scientiam constituta. *In Apologia de Verbo incarnato, in princ. p. 49, D, t. 3.*

La foi est la certitude des mystères appartenant à la religion; croire, c'est plus qu'avoir une opinion, c'est moins que savoir.

Fides est certitudo rerum absentium, supra opinionem et infra scientiam constituta. *Lib. 1 de Sacram. part. 10, c. 2, in fine, p. 410, G, t. 3.*

La foi est la croyance des choses invisibles; elle est plus qu'une opinion et moins qu'une connaissance.

S. Isidorus H. pal. Fides est, quæ veraciter credimus id quod nequaquam videre valeamus; nam credere non possumus, quod videmus. *Lib. 8 Etymolog. c. 2, verbo Fides, p. 102, col. 1.*

La foi consiste à croire sans hésiter ce que nous ne pouvons pas voir, car l'on ne peut pas croire ce que l'on voit.

S. Maximus martyr. Fides est facultas conjunctiva, sive habitudo effectrix supernaturalis immediata perfectæque unionis ipsius credentis erga Deum, cui creditur. *Centuria 2 de Virtut. et Vitiis, c. 8, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 374, col. 2, E.*

La foi est une faculté unitive, ou bien une vertu surnaturelle qui unit d'une manière immédiate et parfaite celui qui croit à Dieu, en qui il croit.

Phedrot. Fides est voluntaria quædam animi compositio et conventio, vel latentis ac remotæ rei visio quædam et contemplatio, vel circa id quod vere est animi adhesio et constantia, rerumque invisibilium apprehensio quædam naturæ compar et congruens. *Serm. 1. de Curat. græcarum affectionum, post med. pag. 349, col. 1, A, t. 2.*

La foi est un consentement et un acquiescement volontaire de l'âme, ou bien une certaine vision ou contemplation d'une chose éloignée ou cachée, ou bien une adhésion ferme de l'esprit à la vérité, ou bien une perception des choses invisibles conforme à leur nature.

Fides est insita credentium animis citra ambiguitatem aliquam dispositio. *Ibid.*

La foi est une disposition de l'esprit par laquelle celui qui croit n'admet aucun doute.

S. Thomas Aquinas. Credere est actus intellectus assentientis divine veritati ex imperio voluntatis motæ per gratiam. *2. 2, quæst. 2, art. 9, in corp. pag. 8, col. 2.*

La foi est un acte de l'intellect adhérent à la divine vérité, sous l'empire de la volonté mue elle-même par la grâce.

Fides est certitudo animi quædam de absentibus supra opinionem et infra scientiam. *Ibid. quæst. 4, art. 1, in fine corporis, p. 10, col. 1.*

S. Thomas Aquinas.

La foi est une certitude de l'âme sur des choses qui sont loin de nous, supérieure à l'opinion et inférieure à la science.

Fides est recta opinio et persuasio quod res ita se habet, velut ipsi videtur. *Tom. 3, syzygia 6 de Definit. ante med. p. 443, C.*

Plato.

La foi est la croyance raisonnable et la conviction qu'une chose est telle qu'on la croit.

DIFFERENTIA.

Aliud est credere Deum, aliud credere in Deum, aliud credere Deo. *Pros.*

S. Bonav.

Autre chose est croire Dieu, autre chose croire en Dieu, autre chose croire à Dieu.

Credere Deum, est ipsum credere esse: credere in Deum, est credendo ipsum amare: credere Deo, est credere verbis ejus. *Lib. 5 Compendi Theolog. veritat. cap. 21, in fine, p. 759, col. 1, E, t. 7.*

Croire Dieu, c'est croire qu'il existe; croire en Dieu, c'est l'aimer en croyant; croire à Dieu, c'est croire à sa parole.

PRODUCTIO.

Fides est radix virtutum omnium. *Lib. 2 de Cain et Abel, c. 9, ante med. col. 949, A, tom. 4.*

S. Ambr.

La foi est la racine de toutes les vertus.

Fides est radix omnium virtutum, quæ si evellatur, cæteræ virtutes arescunt. *Serm. 4 dom. 24 post Pent. post init. p. 211, col. 2, tom. 3.*

S. Bonav.

La foi est la racine de toutes les vertus; si on l'arrache, toutes les autres vertus se dessèchent.

Fidei comites sunt: Religio, Munditia, Obedientia, Castitas, Reverentia, Continentia, Affectus. *De Fructibus carnis et spirit. c. 16, in princ. p. 162, E, t. 2.*

Hugo S. Victor.

Les compagnes de la foi sont: La religion, La chasteté, L'obéissance, La pureté, Le respect, La continence, L'amour.

COMPARATIO.

Sicut locus sine portu, navibus esse non potest tutus; sic animus sine fide, stabilis esse

Cicero.

non potest. *Lib. 1 de Inventione Rhetoricæ, post med. col. 95, D, t. 1.*

De même qu'un endroit sans port ne saurait être un lieu de sûreté pour les navires, ainsi un esprit sans la foi ne saurait être solide.

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Florebit fides et vincetur corruptela, et ostendetur veritas. *4 Esdr. 6, v. 28.*

La foi sera florissante, la corruption disparaîtra, et nous verrons la vérité.

2. Vitam illam expectamus, quam Deus daturus est his, qui fidem suam nunquam mutant ab eo. *Tob. 2, v. 18.*

Nous attendons cette vie que Dieu donnera à ceux qui ne changent jamais la foi qu'ils lui ont promise.

3. Rectum est verbum Domini, et omnia opera ejus in fide. *Psal. 32, v. 4.*

La parole du Seigneur est pleine d'équité; la fidélité éclate dans toutes ses œuvres.

4. Affligetur malo, qui fidem facit pro extraneo. *Prov. 11, v. 15.*

Celui qui répond pour un étranger tombera dans le malheur.

5. Per misericordiam et fidem purgantur peccata. *Ibid. 15, v. 28.*

Les péchés se purifient par la miséricorde et par la foi.

6. Fidem posside cum amico in paupertate illius, ut et in bonis illius lateris. *Eccli. 22, v. 28.*

Garde la fidélité à ton ami dans les jours de sa pauvreté, afin que tu te réjouisses aussi dans son bonheur.

7. Timor Dei, initium dilectionis ejus: fidei autem initium agglutinandum est ei. *Ibid. 25, v. 16.*

La crainte de Dieu est le commencement de son amour, et le commencement de la foi en est inséparable.

8. Vir bonus fidem facit pro proximo suo, et qui perdiderit confusionem derelinquit sibi. *Ibid. 29, v. 19.*

L'homme de bien répond pour son ami, et celui qui a perdu toute honte l'abandonne.

9. Omne munus et iniquitas delebitur, et fides in sæculum stabit. *Eccli. 40, v. 12.*

Tout présent coupable et toute iniquité périra, mais la foi subsistera à jamais.

10. Non omnia omnibus bene placent in fide. *Ibid. 41, v. 20.*

Toutes choses ne plaisent pas à tous dans la foi.

11. In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum, et elegit enim ex omni carne. *Ibid. 45, v. 4.*

Il l'a fait saint par sa foi et sa douceur, et il l'a choisi au milieu de tous les hommes.

12. Erit justitia cingulum huiusmodi ejus, et fides cinctorium renium ejus. *Isa. 11, v. 5.*

La justice sera la ceinture de ses reins, et sa bonne foi son lauchier.

13. Domine, oculi tui respiciunt fidem. *Jer. 5, v. 3.*

Seigneur, vos yeux regardent la fidélité.

14. Perit fides, et ablata est de ore eorum. *Ibid. 7, v. 28.*

La fidélité a péri et a été enlevée de leurs lèvres.

15. Novi diluculo, multa est fides tua. *Thren. 3, v. 23.*

Vous me faites sentir tous les jours que vous êtes fidèle dans vos promesses.

16. Sponsabo te mihi in fide, et scies, quia ego Dominus. *Osee 2, v. 20.*

Tu seras mon épouse par la foi, et tu sauras que moi je suis le Seigneur.

17. Justus in fide sua vivet. *Habac. 2, v. 4.*

Le juste vivra de sa foi.

18. Modicæ fidei, quare dubitasti? *Matth. 14, v. 31.*

Homme de peu de foi, pourquoi doutez-vous?

19. Si habueritis fidem, sicut granum sinapis, dicetis monti huic: Transi hinc illuc, et transibit. *Matth. 17, v. 19.*

Si vous aviez la foi comme un grain de sénevê, vous diriez à cette montagne: Transporte-toi d'ici là, et elle s'y transporterait.

20. Si habueritis fidem, et non hæsitaveritis, non solum de ficulnea faciatis, sed etsi monti huic dixeritis: Tolle et jacta te in mare, fiet. *Ibid. 21, v. 21.*

Si vous avez la foi et que vous n'hésitez point, non seulement vous ferez ce qui vient d'être fait à ce figuier, mais si vous dites même à cette montagne: Lève-toi et jette-toi dans la mer, elle le fera.

21. Fides tua te salvam fecit, vade in pace. *Luc. 7, in calce.*

Votre foi vous a sauvée, allez en paix.

22. Surge, vade, quia fides tua te salvum fecit. *Luc. 17, v. 19.*

Lève-toi, va, car ta foi t'a sauvé.

23. Ego rogavi pro te, ut non deficiat fides tua. *Ibid. 22, v. 32.*

Moi j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaillât pas.

24. Fides vestra annuntiat in universo mundo. *Rom. 1, v. 8.*

Votre foi est annoncée dans le monde entier.

25. Justitia Dei in eo revelatur ex fide in fidem, sicut scriptum est: Justus autem ex fide vivit. *Ibid. v. 17.*

C'est dans l'Évangile que nous est révélée la justice de Dieu, qui naît de la foi et s'augmente dans la foi, selon qu'il est écrit: Le juste vit de la foi.

26. Tu autem fide stas: noli altum sapere, sed timere. *Rom. 11, v. 20.*

Pour vous, c'est par la foi que vous subsistez; ne veuillez point vous élever, mais craignez.

27. Tu fidem habes penes teipsum ? habere coram Deo. *Ibid.* 14, v. 22.

Avez-vous la foi ? contentez-vous de l'avoir dans le cœur aux yeux de Dieu.

28. Qui discernit, si manducaverit, damnatus est, quia non ex fide : omne autem quod non est ex fide, peccatum est. *Ibid.* v. 23.

Celui qui fait le discernement et qui mange est condamné, parce qu'il n'agit pas selon la foi ; or, tout ce qui ne se fait pas selon la foi est péché.

29. Fides vestra non sit in sapientia hominum, sed in virtute Dei. 1 *Cor.* 2, v. 5.

Que votre foi ne soit pas établie sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu.

30. Vigilate, state in fide : viriliter agite et confortamini. *Ibid.* 16, v. 13.

Vaillez, demeurez ferme dans la foi, agissez avec courage et fortifiez-vous.

31. In fide vivo Filii Dei, qui dilexit me, et tradidit semetipsum pro me. *Galat.* 2, v. 20.

Je vis dans la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi.

32. Fides per charitatem operatur. *Ibid.* 5, v. 6.

La foi agit par la charité.

33. Fructus spiritus est fides. *Ibid.* v. 22.

Le fruit de l'esprit, c'est la foi.

33. Unus Dominus, una fides, unum baptismum. *Ephes.* 4, v. 5.

Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi, qu'un baptême.

35. Habens fidem et bonam conscientiam, quam quidam repellentes, circa fidem naufragaverunt. 1 *Tim.* 1, v. 19.

Conservant la foi et la bonne conscience, abandonnées par quelques uns qui ont fait naufrage dans la foi.

36. Est fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium. *Hebr.* 11, v. 1.

La foi est la substance des choses que nous devons espérer et la preuve de celles que nous ne voyons point.

37. Sine fide impossibile est placere Deo. *Pros. Ibid.* v. 6.

Sans la foi, il est impossible de plaire à Dieu.

38. Credere enim oportet accedentem ad Deum, quia est, et inquirentibus se remunerat filii, etc. *Ibid.*

Car, pour s'approcher de Dieu, il faut croire d'abord que Dieu est et qu'il récompense ceux qui le cherchent.

39. Sancti per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, etc. *Ibid.* v. 33.

Les saints par la foi ont conquis des royaumes et accompli la justice.

40. Quid proderit, fratres mei, si fidem quis dicat se habere ? Numquid poterit fides salvare eum ? *Jac.* 2, v. 14.

Mes frères, que servira-t-il à un homme de dire qu'il a la foi, s'il n'a point les œuvres ? sa foi pourra-t-elle le sauver ?

41. Fides, si non habet opera, mortua est in semetipsa. *Pros. Ibid.* v. 17.

La foi qui n'a pas les œuvres est morte en elle-même.

42. Sed dicet quis : Tu fidem habes, ego opera habeo ; ostende mihi fidem tuam sine operibus, et ego ostendam tibi ex operibus fidem meam. *V.* 18.

Quelqu'un pourra donc dire : Vous avez la foi, et moi j'ai les œuvres ; montrez-moi votre foi sans les œuvres, et moi je vous montrerai ma foi par mes œuvres.

43. Tu credis, quoniam unus est Deus : bene facis, et demones credunt et contremiscunt. *V.* 19.

Vous croyez qu'il n'y a qu'un seul Dieu, vous faites bien ; les démons croient aussi et tremblent.

44. Vis autem scire, o homo inanis, quoniam fides sine operibus mortua est ? *V.* 20.

Or, voulez-vous savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est morte ?

45. Abraham pater noster, nonne ex operibus justificatus est, offerens Isaac filium suum super altare ? *Jac.* 2, v. 21.

Notre père Abraham ne fut-il pas justifié par les œuvres lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ?

46. Vides, quoniam fides cooperabatur operibus illius, et ex operibus fides consummata est. *V.* 22.

Vous voyez que sa foi était unie à ses œuvres et que sa foi fut consommée par ses œuvres.

47. Videtis, quoniam ex operibus justificatur homo, et non ex fide tantum. *V.* 24.

Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres et non par la foi seule.

48. Sicut enim corpus sine spiritu mortuum est : ita et fides sine operibus mortua est. *V.* 26.

Car de même qu'un corps sans âme est mort, ainsi la foi sans les œuvres est morte.

49. Probatio vestrae fidei multo pretiosior auro (quod per ignem probatur), inveniat in laudem, et gloriam, et honorem. 2 *Petr.* 1, v. 7.

Que votre foi affermie, plus précieuse que l'or éprouvé par le feu, se trouve digne de louange, d'honneur et de gloire.

## SENTENTIA PATRUM.

50. Gratior est Deo anima cum formata fide, quam totius hierarchiae natura sola. *P. Alanus de Rupe.*

Une âme remplie de foi est plus agréable à Dieu que toutes les hiérarchies des choses purement naturelles.

51. Unde aestimari non potest animae iactura, si vel in minima fidei particula dubitet, aut discredat. *Part. 3 Sermone 4, regina 11, c. 23, p. 249.*

D'où il suit qu'on ne peut pas apprécier la perte que fait une âme lorsqu'elle met en doute ou qu'elle rejette un seul point de foi, même le plus léger.

S. Amb.

52. Fides fundamentum est justitiæ : justorum enim corda meditantur fidem, et cum se justus accusat, justitiam supra fidem collocat. *Lib. 1 de Offic. c. 29, post med. col. 20, D, t. 1.*

La foi est le fondement de la justice ; car le juste médite la foi, et quand le juste s'accuse, il fait reposer la justice sur la foi.

53. Ubi fides, ibi exercitus angelorum est. *De Obitu Theodosii imperat. ante med. col. 493, B, t. 3.*

La où règne la foi se trouve une armée d'anges.

54. Tene clavum fidei, ut te graves hujus sæculi turbare non possint procellæ. *Lib. 7, Ep. 44 ad Constantium, in princ. col. 602, C, t. 3.*

Tenez bien le gouvernail de la foi pour vous mettre à l'abri des tempêtes de ce monde.

55. Ubi fides integra est, ibi Salvator docet, vigilat et exultat : ibi requies, ibi tranquillitas, ibi cunctorum est medicina. *Pros.*

Là où la foi se conserve dans son intégrité, Jésus-Christ enseigne, veille et tressaille de joie ; la se trouvent le repos, la tranquillité, le remède à tous les maux.

56. Ubi autem fidei admixta est perfidia, ibi Christus torpet, dormit : et pejor est ibi metus, ibi tempestas, ibi omnium est discrimen. *Sermone 11, in fine, col. 702, A, t. 3.*

Là où la foi s'affaiblit, Jésus-Christ languit et dort, la crainte est profonde, la tempête est furieuse ; là se trouvent tous les dangers.

57. Fides nostra, thesaurus est. *Lib. 1 de Abraham, c. 9, ante fin. col. 1004, B, t. 4.*

Notre foi est un trésor.

58. Hereditas majorum, est vera fides. *Sup. Ps. 36, longe ante med. col. 1310, C, t. 4.*

La vraie foi, voilà l'héritage de nos pères.

59. Ubi vera est fides, ibi veri humilis est gratia. *Sup. Ps. 118, Serm. 8, v. 7, col. 1489, B, t. 4.*

Là où règne la vraie foi se trouve la grâce d'une humilité sincère.

60. Cito fides inexercitata languescit, et crebris otiosa tentatur incommodis : pax ergo, fidei corruptelæ materia est. *Ibid. Serm. 11, v. 6, in medio, col. 1513, D, t. 4.*

La foi, dès qu'elle n'est pas exercée, languit ; quand elle n'agit pas, elle est exposée souvent à des dangers : la paix est donc funeste à la foi.

61. Morale est omnibus, ut qui fidem exigunt, fidem adstruant. *Lib. 2 sup. Luc. c. 1, in illud, Exurgens Maria, col. 1635, D, t. 5.*

C'est une loi morale que ceux qui veulent être crus donnent des motifs de croyance.

S. Antonin.

62. Quanto fides est nobilior viva, tanto vituperabilior christianis est fide mœrtua, et dignior majori pœna propter majorem ingratitude. *Part. 4, lit. 8 de Fide, cap. 1, § 6, in fine, f. 129, col. 1.*

Autant une foi vive rend un homme grand, autant une foi morte rend le chrétien méprisable et digne de châti-  
ments à cause de son ingratitude.

S. Ant. alb.

63. In operibus delinquere, infirmitatis indicium est : incredulum vero esse, audaciam temeritatis significat. *Serm. de Vanitate mundi, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 4, p. 31, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

Pécher en œuvres, c'est une preuve de faiblesse ; mais être incrédule, c'est le signe d'une audacieuse témérité.

64. Res magnas et apprehensu difficiles, non nisi fide operari datur. *De Incarnat. Verbi, in princ. col. 547, A, t. 3.*

Les vérités grandes et difficiles ne peuvent se saisir que par la foi.

65. Indicium voluntatis animæ fides est. *De Passione et Cruce Domini, post init, col. 666, D, t. 3.*

La foi témoigne de la volonté de l'âme.

66. Non potest fides venire in dubium, quæ veritatis fulta præsidio, crassiora mendaciorum nebula, fulgidæ claritatis lumine dissipat. *Pros.*

La foi ne peut pas se changer en doute ; appuyée sur la vérité, elle dissipe à la clarté de sa vive lumière les nuages les plus épais de l'erreur.

67. Non enim potest propriis carere viribus, quæ non eget extrinsecus suffragiorum adminiculis adjuvari. *Disputat. contra Arium, longe ante med. col. 814, B, t. 4.*

Elle peut se suffire à elle-même, puisqu'elle n'a pas besoin du soutien extérieur de nos suffrages.

68. Non sic videtur fides in corde, in quo est, ab eo cuius est : sed eam tenet certissima scientia, clamante conscientia. *Pros.*

S. Aug.

Celui qui possède la foi ne la voit pas telle qu'elle est dans son cœur, mais il sait qu'il la possède, et sa conscience le lui crie.

69. Rerum absentium præsens est fides : et rerum quæ foris sunt, intus est fides : et rerum quæ non videtur, videtur fides. *Lib. 13 de Trinit, c. 11, in med. p. 288, C, t. 3.*

La foi nous rend présentes les choses qui sont absentes, elle nous révèle au-dedans les choses qui sont au-dehors, elle nous fait voir les choses que nous ne voyons pas.

70. Hæc est fides, quæ paucis verbis tenenda in symbolo christianis datur, quæ pauca verba fidelibus nota sunt, ut credendo subjungatur Deo, subjugati recte vivant, recte vivendo cor mundant, corde mundato quod credunt intelligant. *De Fide et Symbolo, c. 10, in fine, p. 106, C, t. 3.*

Telle est la foi qui, renfermée en peu de mots dans le symbole, est donnée au chrétien : ces quelques mots sont enseignés aux fidèles, afin qu'en croyant ils se soumettent à Dieu, qu'en étant soumis ils vivent bien, qu'en vivant bien ils purifient leur cœur, et qu'avec un cœur pur ils puissent comprendre ce qu'ils croient.

71. Fides est bonorum omnium fundamentum, fides est humane salutis initium : sine hac fide nemo ad filiorum Dei numerum potest pervenire, sine fide omnis labor hominis va-

S. Aug. **cuus est. De Fide ad Petrum, post init. prolog. p. 118, D, t. 3.**

La foi est le fondement de tous les biens, la foi est le commencement du salut de l'homme; sans la foi, nul ne sera rangé parmi les enfants de Dieu; sans la foi, tout le travail de l'homme est inutile.

**72. Fides non est quod creditur, sed qua creditur, et illud quod creditur, illa conspicitur. Lib. 14 de Trinit. cap. 8, in fine, p. 307, B, t. 3.**

La foi n'est pas la chose qui est crue, mais la vertu par laquelle on la croit; elle nous fait voir ce que nous croyons.

**73. Omnis fidei violator, iniquus est. Lib. 1 de Doctr. christiana, c. 36, post med. pag. 13, apud Bibl. Patr. t. 3.**

Tout homme qui trahit sa foi est impie.

**74. Primum et maximum fidei officium est, ut in verum credatur Deum. Lib. 4 de Civ. Dei, c. 20, in princ. p. 71, A, t. 5.**

Le premier et le plus grand devoir de la foi, c'est de nous faire croire en Dieu.

**75. Pejor est desertor fidei, et ex desertore oppugnator ejus effectus, quam ille qui non deseruit fidem, quam nunquam tenuit. Ibid. lib. 21, c. 25, post med. p. 454, D, t. 5.**

Celui qui déserte sa foi, et qui la combat après l'avoir désertée, est pire que celui qui ne l'a jamais possédée.

**76. Ad fidem nullus est cogendus invitus. Lib. 2 contra Petilian. c. 83, in princ. p. 91, B, t. 7.**

Il ne faut imposer à personne la foi par la force.

**77. Quando Deo adjuvante ex vera vivitur fide, ipse Deus adest et menti illuminandæ, et concupiscentiæ superandæ, et molestiæ perfrendæ. Lib. 5 contra Julian. c. 3, ante med. p. 726, C, t. 7.**

Quand, avec l'aide de Dieu, on vit de la vraie foi, Dieu vient pour être la lumière de l'âme, notre force contre la concupiscentie, notre consolation dans les peines.

**78. Tanta est fidei catholicæ sanitas, quam sanctus ubique seminat Spiritus, non pravitas hæreticæ vanitas, et præsumptio spiritus. Lib. 1 contra duas Epistol. Pelagian. cap. 14, in fine, p. 592, C, t. 7.**

La sainteté de la foi catholique est si grande que l'Esprit saint peut seul la semer, et non la vanité de la malice hérétique et la présomption de l'esprit.

**79. Si dormiat fides vestra, dormit Christus in vobis: in quo autem non dormit fides, vigilat Christus. Sap. Ps. 120, v. 4, Ecce non dormitabit, etc. p. 980, C, t. 8.**

Si votre foi est assoupie, Jésus-Christ dort avec vous; mais il veille dans celui dont la foi ne dort pas.

**80. Diabolus nihil aliud agit, nisi ut intercludat viam ne credatur in Deum: si enim creditur in Deum, patet via, et ipse Christus est via: si autem non creditur in Deum, interclusa**

est via. Sap. Psalm. 134, expositione mystica, prope med, v. 11, p. 1070, C, t. 8.

Le démon ne cherche qu'à nous empêcher de croire en Dieu: si l'on croit en Dieu, le chemin est libre, et Jésus-Christ se présente; si, au contraire, on ne croit pas en Dieu, le chemin est fermé.

**81. Intellectus merces est fidei: ergo non querere ut credas, sed crede ut intelligas. Tract. 29 sup. Evangelium Joannis, de cap. 7, paulo post med. p. 166, D, t. 9.**

La récompense de la foi, c'est le don de l'intelligence; gardez-vous donc d'interroger pour croire, mais croyez pour comprendre.

**82. Fides meritum est, intellectus præmium. Tract. 48, in princ. de cap. 10, p. 239, A.**

La foi est un mérite, le don d'intelligence en est la récompense.

**83. Fides debet præcedere intellectum, ut sit intellectus fidei præmium. De Verb. Dom. Serm. 51, in princ. p. 134, D, t. 10.**

La foi doit précéder l'intelligence, en sorte que l'intelligence soit le prix de la foi.

**84. Fides nostra, fides recta, catholica, non opinione præsumptionis, sed testimonio lectio- nis collecta: nec hæretica temeritate incerta, sed apostolica veritate fundata. Ibid. Serm. 63, post init. p. 158, D.**

Notre foi est une foi raisonnable, catholique, ne reposant pas sur une opinion, mais sur le témoignage des saints Livres; elle n'est pas incertaine comme les témérités des hérétiques, mais fondée sur la vérité apostolique.

**85. Nullæ sunt majores divitiæ, nulli thesauri, nulli honores, nulla mundi hujus major substantia quam est fides catholica. De Verb. Apost. Serm. 1, in fine, p. 170, C, t. 10.**

Il n'y a en ce monde ni richesses, ni trésors, ni honneurs, ni biens plus grands que la foi catholique.

**86. Fides catholica**

- Peccatores salvat,
- Cæcos illuminat,
- Infirmos curat,
- Catechumenos baptizat,
- Fideles justificat,
- Pœnitentes reparat,
- Justos augmentat,
- Martyres coronat,
- Virgines, viduas et conjugales casto pudore conservat,
- Clericos ordinat,
- Sacerdotes consecrat,
- Regni cœlestibus preparat,
- In æterna hæreditate cum angelis sanctis communicat. Pros.

La foi catholique

- Sauve les pécheurs,
- Eclaire les aveugles,
- Guérit les infirmes,
- Baptise les catéchumènes,
- Justifie les fidèles,
- Relève les pénitents,
- Enrichit les justes,

La foi catholique { Couronne les martyrs,  
 Conserve dans la chasteté les vierges, les veuves et les époux,  
 Ordonne les clercs,  
 Consacre les prêtres,  
 Dispose au royaume du ciel,  
 Communique avec les anges dans l'éternelle patrie.

5. Aug.

87. Piscis bonus, pia est fides : vivit inter fluctus, nec frangitur, nec solvitur fluctibus : vivit inter tentationes tempestatesque hujus seculi pia fides : savit mundus, et integra est. *De Verbis Dom. Sermon. 29, ante med. pag. 78, D, t. 10.*

La foi pieuse est semblable à un poisson qui vit au milieu des flots, sans qu'ils puissent le briser ou le tuer ; elle vit au milieu des tentations et des orages de ce monde : le monde sévit, et elle reste toujours entière.

88. Melior est fides quam caro, melior est fides quam aurum, et melior est fides quam argentum, quam pecunia, quam predia, quam divitiæ : et ista omnia videntur, fides non videtur. *De Verbis Apost. Sermon. 17, ante med. p. 235, B, t. 10.*

La foi est supérieure à la chair, à l'or, à l'argent, aux écus, aux domaines, aux richesses ; toutes ces choses peuvent se voir, la foi ne peut pas être vue.

89. Multo plus fulget fides quam aurum : aurum latebris tenebrescit, animum fides ingenito splendore conspicuat ; aurum tuto prodi non potest, fides bono publico semper fulget, dignitatem fidei fiducia ipsa testatur. *Ibidem, Sermon. 26, in med. p. 250, B.*

La foi est plus brillante que l'or : l'or ne luit pas dans l'obscurité, la foi donne à l'âme un éclat tout brillant ; l'or ne peut pas se montrer en toute sécurité, la foi brille toujours pour l'édification publique ; la confiance elle-même témoigne de la supériorité de la foi.

90. Initium bonæ vitæ, cui vitæ etiam æternæ debetur, recta est fides. *Ibidem, Sermon. 27, in princ. p. 261, A.*

La vraie foi est le commencement d'une bonne vie, qui aura pour récompense la vie éternelle.

91. Nihil prodest verbis proferre fidem, et factis deserere veritatem. *Sermon. 1 de Defunctis, et in ord. 38, ante fin. p. 891, A, t. 10.*

Il ne sert de rien de manifester la foi par des paroles, si on rejette la vérité par les œuvres.

92. Fides est scutum sub quo tuta est justitia, sicut sub munimine omnium virtutum. *Et hab. in Gloss. ord. sup. Epist. ad Ephes. c. 6, in illud, Scutum fidei, etc. col. 569, A, tom. 6.*

La foi est un bouclier derrière lequel la justice se tient à l'abri comme derrière le rempart de toutes les vertus.

93. Fides quando promittitur, etiam hosti servanda est, quanto magis amico ? *Et habetur in decretis Gratian. part. 2, causa 23, quest. 1, can. Noli, § Fides, fol. 291, col. 2.*

Quand on a engagé sa foi, il faut la tenir même envers un ennemi, à combien plus forte raison envers un ami ?

94. Ardua fides robustus emigit annos. *La suis Præf. verbo Ardua, p. 186, t. 2.* v. Beda.

Une foi robuste traverse solidement de longues années.

95. Fides nescia falli, fides invisibilia comprehendens, sensus penuriam non sentit. *Pros.* S. Fern.

La foi ne pouvant pas être trompée, la foi embrassant les mystères, n'éprouve pas la faiblesse des sens.

96. Fides transgreditur fines etiam rationis humanæ, naturæ usum, experientie terminos. *Sermon. 28 sup. Cant. post med. f. 157, col. 4, L.*

La foi dépasse les bornes mêmes de la raison humaine, l'usage des sens, les limites de l'expérience.

97. Dicamus fidem vitæ, virtutes palmites. botrum opus, devotionem vinum. *Ibidem, Sermon. 30, ante med. f. 159, col. 5, K.*

La foi, disons-nous, est la vigne, les vertus sont les sarments, les œuvres sont les grappes, la dévotion c'est le vin.

98. Est fides	Alia præceptorum, Alia signorum. Alia promissorum,	Qua credimus in Deum,
		Qua credimus Deum,
		Qua credimus Deo. <i>Sermon. 1 parvulor. Sermon. a med. f. 117, col. 2.</i>

La foi a rapport	Tantôt aux préceptes,	Alors nous croyons en Dieu,
	Tantôt aux signes,	Nous croyons Dieu,
	Tantôt aux promesses.	Nous croyons à Dieu.

99. Fides	Attingit inaccessa, Deprehendit ignota, Comprehendit immensa, Apprehendit novissima, Ipsam denique æternitatem suo vastissimo sinu quædammodo circumcludit. <i>Sermon. 76 sup. Cant. fol. 196, col. 2, D.</i>
-----------	---

La foi	Touche aux choses inaccessibles, Découvre ce qui est inconnu, Embrasse l'infini, Saisit les choses les plus éloignées, Renferme, pour ainsi dire, dans son sein immense l'éternité même.
--------	--

100. Qualis sit cujuscunque fides, tribulatio probat : si cujus deficit, ficta esse dignoscitur : si cujus perseverat, probata et perfecta censetur. *Epist. ad Henric. Senonens. archiep. f. 216, col. 3, G.*

La tribulation fait connaître la foi de chacun : celui qui faiblit montre que sa foi est fautive, celui qui persévère montre que sa foi est parfaite et éprouvée.

101. Continua operatione virtutum, et assidua meditatione Scripturarum sanctarum fides eruditur, et erudiendo illuminatur, et illuminando augetur, et augendo perficitur, et



perficiendo stabilitur. *De Ordine vite, post med. f. 336, col. 4, L.*

Par l'application incessante à la vertu, et par la méditation assidue des saintes Ecritures, la foi s'établit, et en s'établissant elle s'illumine, et en s'illuminant elle grandit, et en grandissant elle se perfectionne, et en se perfectionnant elle s'affermir.

102. Licet fides credulitatis in multis videatur esse, fides tamen fidelitatis et confidentiæ reperitur in paucis. *Sup. Luc. c. 18, in illud, Putas invenies fidem in terra? p. 218, col. 2, D, t. 2.*

Quoique plusieurs semblent avoir une foi crédule, cependant on trouve dans un petit nombre une foi sincère et confiante.

103. Fides debet esse :  
 Primo solida in credendo vera fideliter ;  
 Secundo devota in expectando promissa certitudinaliter ;  
 Tertio magna in operando ardua viriliter. *Serm. 3 dom. 23 post Pent. ante finem, p. 210, col. 2, t. 3.*

La foi doit être :  
 1<sup>o</sup> Ferme à croire fidèlement la vérité ;  
 2<sup>o</sup> Dévouée en attendant avec certitude les promesses qu'elle a reçues ;  
 3<sup>o</sup> Grande pour surmonter avec courage les difficultés.

104. Miro modo anima delectatur in intelligendo quod perfecta fide creditur. *Super lib. 1 Sentent. in proemio, quest. 2, ab initio corpor. p. 5, col. 1, B, t. 4.*

L'âme trouve un bonheur extraordinaire à comprendre ce qu'elle a cru d'une foi parfaite.

105. Fides non tantum est virtus gratuita, sed gratularum virtutum regula et auriga. *Sup. lib. 3 Sent. dist. 23, art. 1, quest. 1, in corpore, p. 241, col. 2, B, t. 5.*

La foi n'est pas seulement une vertu gratuite, mais elle est la règle et le guide des vertus gratuites.

106. Nunquam fides esset virtus, quantumcumque intellectum illuminaret, nisi etiam voluntatem quodammodo rectificaret. *Ibid. dist. 23, art. 1, quest. 2, in fine corporis, p. 244, col. 1, D.*

Jamais la foi ne serait une vertu, quoiqu'elle éclairât l'intelligence, si elle ne redressait en quelque sorte la volonté.

107. Fides  
 Hominem salvat,  
 Mentem purgat,  
 Postulata impetrat,  
 Perseverantiam dat,  
 Temporalia contemnit,  
 Hominem justificat et beatificat. *Lib. 5 Compend. Theolog. verit. capite 20, in princ. p. 758, col. 2, B, t. 7.*

La foi  
 Sauve l'homme,  
 Purifie l'âme,  
 Obtient ce qu'elle demande,  
 Donne la persévérance,  
 Méprise les choses du temps,  
 Justifie l'homme et le rend heureux.

108. Primum Ecclesiæ ornamentum fides est, quæ in toto virtutum exercitio prima est. Omnes aliæ virtutes eam sequuntur, et sine ipsa cœlestis regni palatium non ingrediuntur. *Pros.*

La foi est le principal ornement de l'Eglise, elle tient le premier rang parmi toutes les vertus ; toutes les autres vertus la suivent, et sans elle, elles n'entrent pas dans le palais du royaume céleste.

109. Si veniat humilitas, si patientia, si castitas, si ipsa charitas, quæ ab Apostolo major dicitur, nisi fides adsit, omnes repelluntur, et ingredi non permittuntur. *De Ornament. Eccl. cap. 1 de Fide, in princ. t. 3.*

Que l'humilité se présente, ou la patience, ou la chasteté, ou même la charité, que l'Apostre appelle la plus grande, si la foi est absente, elles sont toutes repoussées et ne peuvent pas entrer.

110. Tunc fides solida est, quando amore casto formido Divinitatis adhibetur. *Sup. Psal. 5, a med. vers. 11, f. 10, col. 1.*

La foi est ferme quand on a pour Dieu un saint amour mêlé de crainte.

111. Plus est in fide delinquere, quam carnis fragilitate peccare. *Super Psal. 10, in conclus. fol. 18, col. 1.*

Il est plus grave de pécher contre la foi que de pécher par faiblesse de la chair.

112. Tantum crescit calor fidei, quantum de flamma subtractum fuerit corporali. *Sup. Psal. 118, vers. Factus sum sicut uter, fol. 186, col. 3.*

Plus le feu des sens perd de son ardeur, plus la foi devient vive.

113. In quo non dormit fides, vigilat Christus. *Sup. Psal. 120, ante med. vers. 4, Ecce non dormitabit, etc. fol. 195, col. 4.*

Jésus-Christ veille dans le cœur dont la foi ne dort pas.

114. Quanto quis propensior fuerit in expectanda ratione veritatis, tanto erit firmior in conservanda fide. *Lib. 2 Recognit. ante fin. fol. 56, p. 2.*

Plus on aura été porté à chercher la raison de la vérité, plus on sera ferme à conserver la foi.

115. Fides est doctrinæ Christi perfectio, quæ ex se ita perfecta et plena est ut illi nihil desit. *Lib. 1 Pedagogiæ, longe post init. f. 20, p. 2, E.*

La foi est la perfection de la doctrine chrétienne, qui par elle-même est si grande et si complète que rien ne lui manque.

116. Fides principium est actionis, et fundamentum prudentis electionis. *Lib. 2 Strom. post init. p. 554, col. 1, D.*

La foi est le principe de l'action et la base d'une sage élection.

S. Clem. Alex.

117. Maxima mater virtutum est fides. *Ibid. longe ante med. fol. 77, p. 1, B.*

La foi est la mère principale des vertus.

118. Fides est basis ac stabilimentum charitatis. *Ibid. longe ante med. fol. 72, p. 2, F.*

La foi est la base et le fondement de la charité.

S. Cyrill. Alex.

119. Proximus ei, qui nullatenus credidit, est qui fidem negavit. *Hom. 9 de Festis pasche. ante finem, p. 107.*

Celui qui nie la foi est voisin de celui qui n'a jamais cru.

S. Cyrill. Hier.

120. Tantam habet virtutem fides, ut non solum ille qui credit salvetur, verum etiam alii credentibus, alii serventur. *Cateches. 5, circa med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 408, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

La foi a une si grande vertu que non seulement celui qui croit est sauvé, mais encore qu'en croyant il en sauve d'autres.

Dionysius  
Carihus.

121. Fides est propugnaculum christianorum contra universas insidias daemonum. *Sup. Epist. 1 Petri, c. 4, art. 9, post med. fol. 34, litt. II.*

La foi est le rempart du chrétien contre toutes les attaques des démons.

122. Valde hoc Deo placet, quod homo de his quæ ad fidem pertinent, et ad divinum honorem, quæ non capit intellectu, humili veneretur affectu. *De Perfect. charit. art. 51, in med. fol. 232, p. 2.*

Dieu se complait à voir que l'homme respecte humblement, parmi les choses qui appartiennent à la foi et au culte divin, celles qu'il ne peut pas comprendre.

S. Elij.

123. Nemo potest ad veram pervenire beatitudinem, nisi per fidem. *Hom. 11, post init. apud Bibl. Patr. t. 7, p. 216, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Nul ne peut arriver au vrai honneur, si ce n'est par la foi.

S. Eus. Emis.

124. Fides religionis catholicae est

Lumen animæ,  
Ostium vitæ,  
Fundamentum salutis æternæ. *Hom. 2 de Symbolo, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 354, col. 1, A, edit. Colonie 1618.*

La foi de la religion catholique est

La lumière de l'âme,  
La porte de la vie,  
Le fondement du salut éternel.

125. Credere Deum quilibet potest hominum : credere vero in illum, soli te debere noveris majestati. *Pros.*

Tout homme peut croire un Dieu ; mais croire en lui, sachez que vous le devez seulement à sa majesté divine.

126. Esse Deum credere, et diabolus invenitur ; in Deum vero credere, nisi qui pie in eum speraverit, non probatur.

Le diable même croit qu'il y a un Dieu ; mais croire en Dieu n'appartient qu'à celui qui espère saintement en lui.

127. Et ideo Deum credere, naturaliter scire est : in Deum vero credere, hoc est fideliter eum querere, et tota in eum dilectione transire. *Ibid. post init. p. 554, col. 1, D.*

Croire un Dieu, c'est le connaître d'une manière naturelle ; mais croire en Dieu, c'est le chercher par la foi et arriver à lui par l'amour.

128. Divinis rebus admiratio adhibenda est, non credulitas abneganda : in Omnipotentem credere confirmas ; sed si de factis ejus dubitas, imbecillitatem Omnipotentis accusas. *Ibid. etc.*

Il faut admirer les mystères divins et les croire ; vous admirez que vous croyez au Tout-Puissant ; mais si vous doutez de ses merveilles, vous accusez de faiblesse le Tout-Puissant.

129. Fidem Dei servat, qui mandati ejus jura non violat. *Tract. de Machab. circa med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 825, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

On conserve la foi divine quand on ne transgresse pas ses commandements.

130. Insignior fides est, quæ nec in modicis violatur. *Ibid.*

La foi que l'on garde, même dans les plus petites choses, est la plus belle.

131. Frangenti fidem, fides frangatur eidem. *In decretis Gratiani, fol. 105, col. 2, G, edit. Lugdun. 1540.*

Celui qui manque de foi mérite qu'on en manque à son égard.

132. Fides est via, qua verbum Dei ad cor ascendit. *Sup. Matth. c. 3, col. 71, A, t. 5.*

La foi est la voie par laquelle la parole de Dieu pénètre dans notre cœur.

133. In unum terra mareque coarctantur, cum unam eandemque mentem certitudo solida fidei roborat. *Lib. 10 Moral. c. 8, paulo ante med. num. 43, col. 354, C, t. 1.*

C'est unir ensemble la mer et la terre que de fortifier les âmes par l'union d'une foi certaine et bien établie.

134. Plus nobis Thomæ infidelitas ad fidem, quam fides credentium discipulorum profuit. *Hom. 26 sup. Evang. a med. col. 433, A, t. 2.*

L'incrédulité de Thomas a plus servi pour affermir notre foi que la croyance des disciples fidèles.

135. Si credi fideliter contenti despiciunt, cunctorum in dubium fides adducitur. *Lib. 5 in Registro, ind. 14, c. 115, Epist. 115 ad Joan. episc. Constantinop. in princ. col. 832, D, t. 2.*

Si on dédaigne de croire à celui qui fait un aveu sincère, la foi devient incertaine en toutes choses.

136. Qui rectæ confessioni credere non contenti, in eo quod alium improbat, se accusat. *Ibid. c. 16, Ep. 16 ad Mauritium August. circa init. col. 833, C.*

Celui qui ne veut pas croire un aveu sincère, s'accuse lui-même en ne croyant pas les autres.

reg Mag 137. Nullus ambigit infidelitatem esse, fidem fidelibus non habere. *Ibid. paulo post med. col. 833, D.*

Tout le monde sait que ne pas croire à des hommes fidèles, c'est être incrédule.

138. Fides earum rerum argumentum est, quæ apparere non possunt : quæ etenim apparent, jam fidem non habent, sed cognitionem. *Hom. 26 sup. Evang. post med. col. 433, B, t. 2.*

La foi est la conviction des choses qu'on ne voit pas ; car celles qu'on peut voir, on ne les croit pas, on les connaît.

139. Fides non habet meritum, cui humana ratio præbet experimentum. *Ibid. in princip. col. 429, C.*

La foi est sans mérite quand elle ne s'appuie que sur l'examen de la raison.

140. Fides principalis est virtus ; vera est enim fides, quæ hoc credit mente, quod non videt corpore. *Serm. dom. 15 post Pent. in fine.*

La foi est une vertu capitale ; la foi, en effet, est véritable quand on croit d'esprit ce qu'on ne peut pas voir des yeux du corps.

141. Si non extorqueat fidem prudentia, extorqueat saltem verecundia. *T. 1, Epist. 7 ad Letan, ab initio, p. 54, C.*

Si la prudence n'entraîne pas votre foi, que la pudeur au moins la subjugue.

142. Rara est in omnibus fides. *T. 1, Epist. 13 ad Paulin. a med. p. 103.*

La foi est rare en toutes choses.

143. Fides proprie christianorum est. *T. 2, lib. 1 advers. Jovian. longe ante med. p. 24, D.*

À proprement parler, la foi n'appartient qu'aux chrétiens.

144. Fides pura moram non patitur ; ut apparerit scorpius, illico conterendus est. *T. 2, Epist. 13 ad Pammach. ante med. p. 165, A.*

La foi sincère ne souffre pas de retard ; aussitôt que le scorpion se présente, il faut l'écraser.

145. Illam senex tenebo fidem, in qua puer natus sum. *T. 2, Epist. 19 ad Pammach. et Ocean. post med. p. 192, D.*

Je conserverai dans ma vieillesse la foi que j'ai reçue en naissant.

146. Malo existimatione periclitari, quam fide. *Ibid. in fine, p. 193, B.*

J'aime mieux exposer ma réputation que ma foi.

147. Populi christiani religio fides est. *Lib. 6 super Jerem. cap. 23, sup. illud, Et plantabo eos in terra, p. 351, A, t. 5.*

La religion du peuple chrétien, c'est la foi.

148. Etiam inter hostes fides servanda est ; et non considerandum cui, sed per quem jura-veris fidem. *Lib. 3 sup. Ezech. cap. 16, sup. illud, Et factum est Verbum Domini, etc. p. 435, B, t. 5.*

Il faut tenir votre parole même à l'égard de votre ennemi, et considérer non pas à qui, mais par qui vous avez juré fidélité.

149. Majoris est detestationis, qui sub nomine fidelis agit opera infidelium, quam hi qui aperte gentiles sunt. *Lib. 3 sup. Matth. c. 18, cau. 10, num. 184, super illud, Si Ecclesiam non audierit, p. 54, D, t. 9.*

Celui qui, avec le titre de chrétien, agit comme un infidèle, est plus détestable que celui qui se déclare ouvertement païen.

150. Inter fructus Spiritus, septimum et sacratorem locum fides possidet. *Lib. 5 sup. Ep. ad Galat. c. 5, in illud, Fructus spiritus, etc. p. 196, B, t. 9.*

Parmi les fruits du Saint-Esprit, la foi tient la septième et la plus auguste place.

151. Multi sunt, qui simulantes fidem, non subditi sunt fidei, sibi que fidem ipsi potius constituunt, quam accipiunt, sensu humanæ inanitatis inflati, dum quæ volunt, sapiunt, et nolunt sapere, quæ vera sunt. *Lib. 8 de Trin. circa init. fol. 39, col. 4.*

Beaucoup font semblant d'avoir la foi, et ils ne sont pas soumis à la foi ; ils s'en font eux-mêmes une à laquelle ils se conforment, enflés de leur vaine et orgueilleuse raison ; ils croient dès lors ce qu'ils veulent, et ils ne veulent pas croire ce qui est la vérité.

152. Prima salus est, recte fidei regulam custodire, et a constitutis Patrum nullatenus deviare. *Et hab. in decret. Gratiani, part. 2, causa 25, quest. 1, can. Prima, fol. 325, col. 3.*

Le premier moyen de salut, c'est de conserver la règle de la foi et de ne pas s'écarter des constitutions des saints Pères.

153. Fides non potest destrui, licet possit impugnari. *De Quest. circa Epist. ad Galat. quest. 8, p. 316, C, t. 1.*

La foi peut être combattue, mais elle ne peut pas être anéantie.

154. Fides sanctissimum bonum est humani pectoris, quæ nulla necessitate ad fallendum cogitur, nec ullo corrumpitur præmio : sed est firmamentum stabilitatis et constantiæ in animo. *Lib. 1 de Contemplat. amoris Dei, c. 2, in princ. apud Bibl. Patr. t. 10, p. 1, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

La foi est un bien très-précieux pour le cœur de l'homme ; ni le besoin ne peut la jeter dans l'erreur, ni la récompense ne peut la corrompre ; elle est toujours la base de la constance et de la fermeté.

155. Fides est scutum, quæ excipiens ardentissima libidinum tela, metu futuri judicii, et cælestis regni credulitate mortificat. *Collat. 7 abbat. Sereui, c. 3, circa med. p. 433.*

La foi est un bouclier qui reçoit les traits enflammés des passions, mais qui les éמושse en leur opposant la crainte du dernier jugement et l'espérance du royaume des cieux.

156. Fides est religionis sanctissimæ fundamentum ; Charitatis vinculum ; Amoris subsidium ; Sanctitatem firmat ;

S. Hier.

S. Hilari.

S. Hormisd. papa.

Hugo a S. Victore.

Idiota.

Juan. Cass.

S. Joan. Chr.

S. Jean. Ch.

Fides

Gastitatem roborat ;  
 Dignitatem exornat ;  
 In pueris splendet ;  
 In juvenibus floret ;  
 In perfectis apparet ;  
 Gubernat sexus ;  
 Gradus provehit ;  
 Officia cuncta custodit ;  
 In paupere grata est ;  
 In mediocri laeta ;  
 In locuplete honesta ;  
 Amicitias servat ;  
 Collegia copulat ;  
 Artes commendat ;  
 Nullum despicit ;  
 Nullum contemnit ;  
 Nulli deest, nisi qui ei forte  
 defuerit ;  
 Mandata tenet ;  
 Præcepta servat ;  
 Promissa consummat ;  
 Familiars efficit Deo ;  
 Amicos constituit Christo.  
*Serm. de Fide Abrah. in  
 princ. col. 349, C, t. 1.*

Est le fondement de notre sainte  
 religion ;  
 Est le lien de la charité ;  
 Est le soutien de l'amour ;  
 Affermi la sainteté ;  
 Fortifie la chasteté ;  
 Relève la dignité ;  
 Brille dans l'enfance ;  
 Fleurit dans la jeunesse ;  
 Eclate dans les âmes parfaites ;  
 Gouverne les sexes ;  
 Fait croire dans la perfection ;  
 Veille sur chaque devoir ;  
 Fait le bonheur du pauvre ;  
 Fait la joie de celui qui vit dans  
 la médiocrité ;  
 Fait l'honneur du riche ;  
 Conserve l'amitié ;  
 Unit les associations ;  
 Rend les arts recommandables ;  
 Ne rejette personne ;  
 Ne méprise personne ;  
 Ne fait défaut à personne, à moins  
 qu'on ne lui fasse défaut ;  
 Est fidèle aux commandements ;  
 Garde les préceptes ;  
 Accomplit les promesses ;  
 Nous fait enfants de Dieu ;  
 Nous rend amis de Jésus-Christ.

157. Nullus fidei promissa percipiet, nisi professionem acibus servet. *Ibid.*

Nul homme n'aura part aux promesses de la foi, s'il ne conforme ses œuvres à ses croyances.

158. Inexpugnabile scutum, pia fides. *Serm. de Job et Abraham, ante fin. col. 701, D, t. 1.*

La foi sincère est un bouclier invincible

159. Fides per verbum Dei nascitur, per pacem servatur, et per charitatem nutritur. *Hom. 26 sup. Matth. oper. imperf. in princ. col. 906, C, t. 2.*

La foi est engendrée par la parole de Dieu ; la paix la conserve, la charité la nourrit

160. Seductionibus aut persecutionibus fides non corrumpitur, sed purgatur. *Ibid. post init. col. 907, D.*

La foi ne se laisse corrompre ni par les séductions, ni par les persécutions ; elles ne font que la purifier.

161. Sicut semper discere, signum est nihil posse prolificere : ita signum semper petere, testimonium est nunquam velle credere. *Ibid. Hom. 30, post init. col. 932, D.*

Si être toujours écolier est une marque qu'on ne peut pas profiter, de même demander sans cesse un signe, c'est une preuve qu'on ne veut jamais croire.

162. Similis est natura infidelitatis terræ arenosæ, quæ quamvis pluviam susceperit, tamen quia nullos in se tenet humores, non fructificat. *Ibid.*

L'incrédulité ressemble à un terrain sablonneux ; toute la pluie qu'il pourrait recevoir ne saurait le rendre fertile, parce qu'il n'a point de suc.

163. Anima hominis fidelis sponsa est Christi ; infidelis autem meretrix est. *Ibid. etc.*

L'âme fidèle est l'épouse de Jésus-Christ ; l'âme infidèle, au contraire, est une prostituée.

164. Nec conscientiam servat, qui Deo fidem non servat. *Ibid. Hom. 32, a med. col. 951, B.*

Celui qui n'est pas fidèle à Dieu n'est pas même fidèle à sa conscience.

165. Fides nunquam senescit. *Ibid. Hom. 35, ante med. col. 981, D.*

La foi ne vieillit jamais.

166. Talis est natura fidei, ut quanto magis velatur, eo magis accendatur. *Ibid. Hom. 36, a med. col. 990, D.*

Telle est la nature de la foi, que plus elle trouve d'obstacles, plus elle devient ardente.

167. Virtus fidei in periculis securæ est, et in securitate periclitatur : quid enim aliud sic vigorem fidei in hominibus laxat, quam longa tranquillitas ? *Ibid.*

Les périls affermissent la foi, la paix lui devient dangereuse ; y a-t-il quelque chose qui affaiblisse la foi dans les hommes autant qu'une longue tranquillité ?

168. Fides lampas est, qui sicut lampas illuminat domum, in qua est, sic fides illuminat animam cujus est. *Ibid. Hom. 32, ante med. col. 1115, C.*

La foi est une lampe ; de même que celle-ci éclaire la maison où elle est, ainsi la foi éclaire l'âme où elle vit

169. Fides hominem, qui terrenus est, si convertatur, Deo familiarem efficit. *Serm. de Fide et Lege naturæ, post init. col. 201, D, t. 3.*

La foi établit dans la familiarité de Dieu l'homme terrestre qui se convertit.

170. Sicut plantæ rigatæ magis crescunt : ita et fides oppugnata magis floret. *Serm. in Juventin. et Maxim. post init. col. 938, A, t. 3.*

De même que les plantes croissent à mesure qu'on les arrose, ainsi la foi devient plus florissante à mesure qu'elle est plus combattue.

Jan. Chr.

171. Fides est origo justitiæ, sanctitatis caput, devotionis principium, religionis fundamentum. *Serm. de Fide, Spe et Charitate, in princ. col. 983, B, t. 3.*

La foi est la source de la justice, la tête de la sainteté, le principe de la dévotion, le fondement de la religion.

172. Fides innocens est certa credulitas : hæc excludit dubia, tenet certa, promissa consignat. Hanc qui tenet, felix est; qui deseruerit, miser. *Ibid.*

La foi est une croyance innocente et pure; elle rejette le doute, tient la vérité, garde les promesses; celui qui la conserve est heureux, celui qui la perd est misérable.

173. Impossibile est, qui vitam impuram ducit, in fide non vacillare. *Serm. 1 de Verbis Apost. Habentes eundem spiritum, ante fin. col. 1012, C, t. 3.*

Il est impossible que celui qui mène une mauvaise vie ne chancelle pas dans la foi.

174. Nihil prodest vita incorrupta, nisi accedat fidei sinceritas. *Ibid. Serm. 2, post med. col. 1019, A.*

Une vie sainte sans une foi sincère ne peut servir de rien.

175. Ubi fidei nobilitas queritur, ibi nemo Barbarus, nemo Græcus, advena nemo, nemo civis; sed in eandem simul omnes ascendere possunt dignitatis excellentiam. *Serm. 2 sup. Epist. ad Rom. a med. col. 22, D, t. 4.*

Où règne la noblesse de la foi, il n'y a ni Grec, ni Barbare, ni étranger, ni citoyen; mais tous peuvent arriver au même degré d'excellence et de dignité.

176. Quemadmodum credere mentis est sublimis et magnifica: ita incredulum esse, animi stolidissimi, levis, et ad brutorum amentiam usque dejecti signum est. *Ibid. Serm. 8, in fin. ante Morale, col. 85, B.*

De même que la foi est la marque d'un esprit noble et distingué, ainsi l'incrédulité annonce un esprit grossier, léger et descendu au niveau de la brute.

177. Quanto certiores et magis necessariae res sunt, tanto fides est minor. *Hom. 6 sup. 1 Cor. in Morali, post init. col. 365, B, t. 4.*

Plus une chose est démontrée et évidente, moins elle exige de foi.

178. Fides veluti navis tutissima est, quæ ducit ad portum; igitur qui ex illa deciderint, necesse est eos naufragium facere. *Hom. 3 sup. 1 Tim. circa med. col. 1456, D, t. 4.*

La foi est semblable à un navire qui conduit sûrement au port; celui qui l'abandonne ferait nécessairement naufrage.

179. Fides quod verum est indicat, et ex sincera fide charitas gignitur. *Ibid. Hom. 2, post init. col. 1437, C.*

La foi enseigne la vérité et engendre la charité.

180. Fidelis non modo a munere, verum etiam ex novitate vitæ debet agnosci. *Hom. 4 sup. Math. post med. col. 43, C, t. 2. Pros.*

Le fidèle ne doit pas se faire reconnaître par son titre seulement, mais encore par une vie toute nouvelle.

181. Fidelem enim non ab his tantum, quæ accepit a Deo; verum etiam ab his, quæ attulerit ipse Deo, convenit refulgere, et undequaque esse notum atque manifestum, et ab incessu, et ab aspectu, et a veste, et a voce. *Ibid.*

S. Joan. Chr.

Il convient, en effet, que le fidèle ne brille pas seulement par ce qu'il a reçu de Dieu, mais encore par ce qu'il donne à Dieu; il faut qu'il montre et manifeste sa foi en toutes choses, dans sa démarche, dans ses regards, dans ses vêtements et dans son langage.

182. Fides lumen est animarum. *Hom. 2, sup. Math. oper. imperf. post init. col. 741, C, t. 2.*

La foi est la lumière des âmes.

183. Magnum bonum fides, cum a vehementi amore, et flagranti animo procedit; ipsa sapientes indicat, ipsa humanam detegit humilitatem. *Hom. 62 sup. Joan. circa med. col. 302, C, t. 3.*

La foi est un grand bien quand elle procède d'un vif amour et d'un cœur ardent; elle est la marque des sages, elle révèle l'humilité d'un homme.

184. Fides firma abrenuntiationis est mater. *S. Joan. Clim. Grad. 26, in principio recapitulationis, apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 286, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

La foi est la mère inébranlable du renoncement.

185. Fides est insperatarum rerum indultrix. *Ibid. gradu 27, post med. p. 289, col. 2, F.*

C'est la foi qui nous apporte l'indulgence dans les événements inattendus.

186. Fides orationis est penna, qua sine in cœlum evolare non potest. *Ibid. gradu 28, circa med. p. 291, col. 1, B.*

La foi donne à la prière des ailes, sans lesquelles elle ne pourrait pas s'élever vers le ciel.

187. Dubius in fide, infidelis est. *De mirabili Victoria ejusdem, ab init. part. 2.*

Joan. Gers.

Celui qui hésite à croire et qui doute est un infidèle.

188. Ex rerum difficultate crescit meritum fidei. *Epist. 97, post init.*

Joan. Sare-b.

Les épreuves donnent un nouveau mérite à la foi.

189. Sine fidei scuto diabolus non vincitur, nec lascivæ carnis impetus superatur. *Hom. 3 ad monachos, ante med. lib. 1, p. 419, col. 2.*

Joan. Trith.

Sans le bouclier de la foi, on ne peut triompher ni du démon, ni des convoitises de la chair.

190. Ubi sana fides non est, non potest esse justitia. *Pros.*

La justice ne peut pas se trouver dans une âme où la foi n'est pas intacte.

191. Si bene credis, et male vivis, proprio te gladio perimis. *Ibid. lib. 2, Serm. 1, post init. p. 527, col. 1.*

Si vous avez réellement la foi et que vous viviez mal, vous vous percez de votre propre épée.

192. Cum una et eadem fides sit, neque is

S. Irenæus,

qui multum de ea potest dicere amplius, neque is qui minus, deminorat. *Lib. 1 advers. Hæres. c. 3, in fine, p. 20.*

Comme la foi est une et invariable, ni celui qui en dit beaucoup de bien, ni celui qui en dit beaucoup de mal ne sauraient l'amoindrir.

S. Iulianus  
Hæret.

193. Fides nequaquam vi extorquetur, sed ratione atque exemplis suadetur; a quibus autem exigitur violentè, perseverare in eis non potest. *Lib. 2 de summo Bono, cap. 2, sent. 4, p. 637, col. 2.*

La foi ne s'impose point par la force, mais se communique par la persuasion de la raison et des exemples; elle ne peut pas subsister longtemps dans ceux qui la reçoivent par force.

194. Sicut nihil proficit fides, quæ ore retinetur, et corde non creditur, ita nihil profutura est fides, quæ corde tenetur, si ore non profiteatur. *Ibid. sent. 7, p. 637, col. 2.*

Il ne sert de rien de confesser la foi de bouche, si elle n'est pas dans le cœur, et il est également inutile de l'avoir dans le cœur, si on ne la confesse pas de bouche.

195. Christianus malus, dum secundum Evangelii doctrinam non vivit, etiam ipsam fidem, quam verbo colit, oborta tentatione facile perdit. *Pros.*

Le mauvais chrétien, en ne vivant pas selon la doctrine de l'Évangile, perd facilement, au premier choc de la tentation, la foi qu'il professe de bouche.

196. Multi fide tantum christiani sunt, opere vero a christiana doctrina dissentiunt. *Ibid. sentent. 12, p. 638, col. 1.*

Beaucoup ne sont chrétiens que par leur croyance, tandis que dans leurs œuvres ils sont loin de la doctrine chrétienne.

Fact Firm.

197. Cum incidere necessitas, ut discedere a Deo cogamur, nullus nos metus, nullus terror inflectat, quominus traditam nobis fidem custodiamus. *Pros.*

Quand le temps de l'épreuve survient et qu'en veut nous contraindre d'abandonner Dieu, ne nous laissons abattre ni par la crainte, ni par la terreur, et n'abandonons pas la foi qui nous a été transmise.

198. Quod si facultas hujus gloriæ deerit, habebit fides, etiam in pace mercedem. *In Epitome, cap. Fides, circa init. p. 403.*

Si cette gloire de la persécution nous est refusée, notre foi ne sera pas sans récompense, même dans la paix.

199. Inutilis est, qui fide caret. *Lib. 5 de div. Inst. c. 20, ante med. p. 228.*

Celui qui ne croit pas est un homme inutile.

S. Leo 1.

200. Magnum presidium est fides integra, fides vera: sine qua nihil sanctum, nihil castum, nihil vivum est. *Serm. 4 de Nativit. in fine.*

La foi pleine et entière est un grand secours; sans elle il n'y a ni sainteté, ni chasteté, ni vie.

201. Una est, vera, singularis, perfecta, inviolabilis, catholica fides, cui nihil addi, nihil

minui potest. *Epist. 83 ad Palestin. monach. ab init.*

La foi catholique est une, vraie, simple, parfaite, inviolable; on ne peut y rien ajouter, ni en rien retrancher.

202. Cæca prædicitur est fide, qui non peragit mandata divina per fidem. *Cent. 3 de Virt. et Vitio, c. 43, apud Eibl. Patr. t. 7, p. 383, col. 1, H.*

S. Maxim  
marit

Celui qui n'observe pas les commandements ne possède qu'une foi aveugle.

203. Qui fidem quaerit, rationem non quaerit; qui divinam postulat, seponit humanam. *Serm. 58, in princ. apud Eibl. Patr. tom. 5, part. 2, p. 702, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

S. Feir. I

Celui qui cherche à croire ne cherche pas à raisonner; celui qui demande la foi divine met de côté le raisonnement humain.

204. Dux hujus vitæ, fides est. *Ibid. Serm. 10, in med. p. 144, col. 1, B.*

La foi est notre guide dans cette vie.

205. Fides cordis sine fide oris, aut nulla est, aut parva; si oris confessio subsequatur, hæc est consummata justitia, perfecta veritas, et vera perfectio. *Pros.*

S. Petr. I

La foi du cœur, sans celle de la bouche, est ou nulle ou faible; mais que la bouche la confesse, alors c'est la justice consommée, la vérité parfaite, la perfection véritable.

206. Nihil enim valet fides cordis sine fide oris, nec fides oris sine fide cordis; cum ista justitiam, illa donet salutem; quia salus a justitia, vel justitia a salute separari non possunt. *Serm. 58 de S. Andrea, ante med. pag. 286, col. 2, E, t. 2.*

La foi du cœur est impuissante sans la foi de la bouche, et la foi de la bouche est impuissante sans la foi du cœur; l'une produit la justice, l'autre le salut; mais le salut ne peut être séparé de la justice, ni la justice du salut.

207. Fides est origo virtutum, fides est honorum operum fundamentum, fides est totius humanæ salutis exordium. *Pros.*

La foi est la source des vertus, le fondement de bonnes œuvres, le principe du salut des hommes.

208. Per cujus semitam lineam, quisquis caute non graditur, erroris laqueo necesse est capiatur.

Quiconque n'est pas attentif à suivre le sentier tombe nécessairement dans les pièges de l'erreur.

209. Qui non novit ambulare per fidem, nequaquam pertingere valebit ad sciendum.

Celui qui ne veut pas marcher en suivant la foi n'arrivera jamais à la vision intuitive.

210. Sine recta fide quis nec justificationem consequitur gratiam, nec vitam promeretur æternam. *Opusc. de Fide, in fine præfat. p. 385, col. 2, B, t. 3.*

Sans la vraie foi, on n'obtient pas la grâce de la justification, et on ne mérite pas la vie éternelle.

211. Lux prima mentis fides est. *Opusc. 60, c. 1, in fine, p. 774, col. 1, C, t. 3.*

La foi est la principale lumière de l'esprit.

212. Quisquis Deo credit ex animo, in nulla re creata corruptibilique collocat fiduciam. *De Præmiis, ante med. p. 1231, t. 2.*

Celui qui croit à Dieu de tout cœur ne met sa confiance dans aucun être créé et corruptible.

213. Credere soli Deo, non gloriæ, principatui, amicis, et cæteris plurimis, res est animi magni cœlestisque, non inescati ullis rebus nostratibus; nihil enim tam justum, quam fide sincera Deo credere. *Lib. Quis rerum divinar. hæres sit, ante med. p. 681, t. 1.*

Mettre sa confiance en Dieu et non dans la gloire, dans la puissance, dans les amis et tant d'autres choses, est le propre d'un grand cœur, qui se nourrit des choses célestes et non des choses d'ici-bas; il n'y a rien d'aussi juste que de placer en Dieu une confiance entière.

214. Solum, certum, firmumque bonum est fides, qua Deo creditur, vitæ solatium, bonæ spei supplementum, depulsivum calamitatum, felicitatum conciliativum, superstitionis ablegatio, pietatis assertio, prosperitatis hæreditas. *Lib. de Abraham, sub finem, p. 536, t. 1.*

Le bien unique, certain et stable, c'est la foi, par laquelle on croit à Dieu; elle fait la consolation de la vie et le complément de l'espérance; elle écarter les malheurs et attire le bonheur, dissipe la superstition, excite la piété, et mérite l'héritage de la prospérité.

215. Nihil tam justum, quam fide sincera Deo credere. *Lib. Quis rerum divinar. hæres sit, ante med. p. 681, t. 1.*

Rien de plus juste que de mettre sa confiance en Dieu.

216. Nihil procul dubio firmius tenetur, quam quod constanti fide apprehenditur. *Lib. 1 de Trinit. c. 2, in calce, p. 339, col. 2, D, part. 1.*

Rien n'est plus sûr que ce qui m'est enseigné par une foi constante.

217. Multo miserius est et amarius, circa fidem naufragare. *Conc. 1 de Lumine fidei, circa med.*

Quel malheur et quelle amertume de faire naufrage dans la foi!

218. O miseria! o perversitas! homini ab homine creditur, et non creditur Deo; humanis promissionibus fides commolatur, Deo negatur. *Lib. 2 ad Eccles. cathol. post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, pag. 371, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

O misère! ô perversité! un homme croit à un autre, et il ne croit pas à Dieu; on accorde à des promesses humaines la confiance qu'on refuse à Dieu.

219. Sine fide nullus dicitur fidelis christianus. *Opusc. 6 sup. Symbol. Apost. art. 1, in princ. t. 1.*

Sans la foi, il n'y a ni chrétien ni fidèle digne de ce nom.

220. Quam sæpe ibi non inveni fidem, ubi me habere putavi! quoties etiam ibi reperi, ubi minus presumpsimus! *Lib. 3 de Unit. Chr. c. 45, in princ. t. 2.*

Que rarement j'ai trouvé la bonne foi où je la supposais! que de fois aussi je l'ai trouvée là où je ne la supposais pas!

221. Satis ibi vacillat humanum studium, ubi non requiritur Dei auxilium; nam non dubie periclitatur fides, si non uniat patrocino Divinitatis. *Hom. 11 a med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, edit. Colon. 1618.*

Les recherches humaines sont assez incertaines, si on n'implore pas le secours de Dieu; car la foi est exposée à de grands dangers quand elle ne s'appuie pas sur l'assistance divine.

222. Satis infelix est et alienus a Christo, cujus cor adhuc obsidetur stultæ incredulitatis errore. *Ibid. Hom. 16 de Bono martyrii, prope med. p. 494, col. 1, D.*

On est encore malheureux et éloigné de Jésus-Christ, tant que le cœur est possédé par l'erreur d'une incrédulité insensée.

223. Nihil difficile est fidei, quæ tantum habet, quantum credit. *Serm. 3 de Abraham, ante med. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 86, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Rien n'est difficile à la foi, qui possède tout ce qu'elle croit.

224. Christianæ fidelitatis felicitas maxima est, fidei nosse naturam. *Ibid. Serm. de Fide in princ. p. 113, col. 1, B.*

Le plus grand bonheur de la foi chrétienne, c'est de connaître la nature de la foi.

225. Disputatio sicut excolit hominem, ita si versuta sit, eradicat fidem: quia fides profecto non est, ubi quæritur fides. *Ibid. post init.*

Si la controverse exerce l'homme, elle détruit aussi la foi quand elle se fait avec supercherie, parce que la foi ne se trouve pas dans celui qui la cherche.

226. Fides inerit, si a suo statu aliquando, vel aliquo declinaverit. *Ibid.*

La foi se perd si elle commence par s'affaiblir.

227. O quam misera est fides, quam verba concinnant! *Pros.*

Oh! qu'elle est misérable la foi qui ne se prouve que par les paroles!

228. O quam debilis est fides, cujus quotidie dissipantur variis argumentationibus membra!

Oh! qu'elle est faible la foi dont les articles sont chaque jour démolis par diverses argumentations!

229. O quam indefensa, quæ regum, judicum, divitum, aliquoties etiam (quod pejus est), et gentium desiderat per momenta patrocina!

Oh! qu'elle est exposée la foi qui réclame l'appui des rois, des juges, des puissants, et quelquefois même (ce qui est pire) des païens!

230. O quam turpis ac lubrica, de qua ludit aliena sententia!

Oh! qu'elle est honteuse et incertaine la foi qui est le jouet des opinions d'autrui!

231. O quam adultera, quæ non agnoscit, quo auctore sit nata!

Oh! qu'elle est adultère la foi qui ne connaît pas l'auteur de qui elle procède!

S. Valerian.

S. Zeno.

S. Jud.

S. Barth.

S. Hieron.

S. Augustin.

S. Thomas.

S. Basile.

S. Zeno.

232. O quam ridiculosa, quæ duobus confiditibus christianis, ab altero eorum, si non transducitur; peritâ, cum transducta fuerit, fides vocatur!

Oh ! qu'elle est digne de risée lorsque, dans une discussion entre deux chrétiens, elle est altérée par l'un d'eux, et qu'on appelle foi cette interprétation infidèle !

233. O quam non vera, si factionibus pollet!

Oh ! qu'elle est fausse quand elle est factieuse !

234. O quam publicana, cujus fabulantur etiam profani secreta !

Oh ! qu'elle est vile quand les profanes et le public en divulguent les mystères !

235. O quam præsumpta, quæ mavult magis novellæ traditioni suæ credi, quam antiquitati ! *Ibid. in med. p. 113, col. 2, G.*

Oh ! qu'elle est présomptueuse quand elle croit plutôt à sa nouvelle doctrine qu'à l'ancienne tradition !

## SENTENTIE PAGANORUM.

Cicero.

236. Fundamentum omnis justitiæ est fides. *Lib. 1 Offic. ante med. t. 4.*

La foi est le fondement de toute justice.

Nimus Publ.

237. Fidem qui perdit, quo se servet in reliquum ? *In suis. Sentent. 110.*

Celui qui perd la foi, où trouvera-t-il un refuge dans la suite ?

238. Fidem qui perdit, nil potest ultra perdere. *Ibid. sent. 133.*

Celui qui perd la foi n'a plus rien à perdre.

239. Fidem nemo unquam perdit, nisi qui non habet. *Ibid. sent. 136.*

Personne ne perd la foi, excepté celui qui ne l'a pas.

Seneca

240. Fides sanctissimum humani pectoris bonum est : nulla necessitate ad fallendum cogitur, nullo corrumpitur præmio. *Epist. 88, a med. p. 741, t. 1.*

La foi est le bien le plus sacré du cœur de l'homme ; aucune violence ne peut la jeter dans l'erreur, aucune récompense ne saurait la corrompre.

241. Duæ res plurimum roboris dant animo : fides veri et fiducia. *Epist. 94, post med. p. 778, tom. 2.*

Il y a deux choses qui fortifient beaucoup le cœur : la conviction de la vérité et la confiance.

Sextus pilil.

242. Fidelis homo, electus homo est. *Sent. 1, p. 64, col. 2, F, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colon. 1618.*

Un homme de foi est un homme d'élite.

243. Dubius in fide, infidelis est. *Ibid. sent. 5, p. 64, col. 2, F.*

Celui dont la foi est douteuse est un infidèle.

244. Infidelis homo mortuus est corpore vivente. *Ibid. sent. 6, etc.*

Un homme sans foi est un homme mort, bien qu'il vive corporellement.

245. Vere fidelis, qui non peccat, atque etiam in minimis caute agit. *Ibid. sent. 7, etc.*

Le vrai fidèle est celui qui ne pèche pas et qui s'observe jusque dans les plus petites choses.

246. Fides actus tuos omnes præcedat. *Ibid. sent. 153, etc.*

Que la foi précède tous vos actes.

247. Pravo et pessimo ingenio, fides aliena est. *Ibid. sent. 160, p. 63, col. 2.*

La foi n'habite jamais dans un cœur mauvais et corrompu.

248. Male sentire de fide, amor jactantiæ facit. *Ibid. sent. 178, p. 63, col. 2, H.*

L'amour-propre fait mal penser de la foi.

249. Fidelis esse magis, quam videri, stude. *Ibid. sent. 179, p. 63, col. 2, H.*

Appliquez-vous à être fidèle plus qu'à le paraître.

250. Non potest bene vivere, qui non integre credit. *Ibid. sent. 189, p. 63, col. 2, H.*

Celui qui n'a pas une foi entière ne peut pas bien vivre.

251. Multitudinem fidelium non invenies ; rarum est enim, omne quod carum est. *Ibid. sent. 234, p. 66, col. 1, B.*

Vous ne trouverez pas beaucoup d'hommes ayant la foi, car tout ce qui est précieux est rare.

252. Fratrem volentem a fide recedere, hortare ne faciat, et si insanabilis sit, magis observa. *Ibid. sent. 321, p. 66, col. 2, G.*

Si votre frère voulait abandonner la foi, ayez soin de l'en dissuader ; et s'il est incorrigible, soyez plus fidèle observateur.

253. In fide conare omnes homines vincere. *Ibid. sent. 322, etc.*

Efforcez-vous de vaincre tous les hommes dans la foi.

254. Animam de terra fides elevat ad Deum. *Ibid. sent. 388, p. 67, col. 1, G.*

La foi élève l'âme de la terre au ciel.

255. Intelligere Deum, ipsum credere est ; at non credere, procul dubio ignorare est. *De Potest. et Sap. Dei, qui titulus Pimander, c. 9, circa med.*

Comprendre que Dieu existe, c'est déjà croire en lui ; mais ne pas y croire, c'est assurément ne pas le connaître.

## FIDUCIA (CONFIANCE).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Destruantur muri tui firmi, atque sublimes, in quibus habebas fiduciam. *Deut. 28, r. 52.*

Elles seront détruites les murailles fortes et élevées, dans lesquelles tu avais placé ta confiance.



2. Ubi sunt dii eorum, in quibus habebant fiduciam? *Ibid.* 32, v. 37.

Où sont leurs dieux, en qui ils se confiaient ?

3. Fiducia magna erit coram summo Deo, eleemosyna omnibus facientibus eam. *Tob.* 4, v. 12.

L'aumône sera une grande confiance devant le Dieu très-haut pour tous ceux qui l'auront faite.

4. Sicut tela aranearum fiducia ejus. *Job* 8, v. 14.

La confiance est comme une toile d'araignée.

5. Habebis fiduciam, proposita tibi spe, et defessus securus dormies. *Ibid.* 11, v. 18.

Tu seras dans la sécurité à cause de tes espérances, et dans le tombeau tu dormiras sans crainte.

6. Avellatur de tabernaculo suo fiducia ejus, et calcet super eum, quasi rex, interitus. *Ibid.* 18, v. 14.

Les choses où il mettait sa confiance seront arrachées de sa maison, et la mort le foulera aux pieds comme ferait un roi.

7. Habe fiduciam in Domino in toto corde tuo, et ne innitaris prudentiæ tuæ. *Prov.* 3, v. 5.

Confie-toi en Dieu de tout ton cœur, et ne t'appuie pas sur ta prudence.

8. Ne moliaris amico tuo malum, cum ille in te habeat fiduciam. *Ibid.* v. 29.

Ne médite pas le mal contre ton ami, tandis qu'il a confiance en toi.

9. In timore Domini fiducia fortitudinis. *Ibid.* 14, v. 26.

Celui qui craint le Seigneur est dans une confiance pleine de force.

10. Sit in Domino fiducia tua. *Ibid.* 22, v. 19.

Que ta confiance réside dans le Seigneur.

11. Quæ est ista fiducia, qua confidis? *Isa.* 36, v. 5.

Quelle est cette confiance dont vous vous flattez ?

12. Super quem habes fiduciam, quia recessisti a me. *Ibid.*

Sur quoi vous appuyez-vous lorsque vous refusez de m'obéir ?

13. Qui fiduciam habet mei, hæreditabit terram, et possidebit montem sanctum meum. *Ibid.* 57, v. 13.

Celui qui espère en moi héritera de la terre et possèdera ma montagne sainte.

14. Conteret urbes munitas tuas, in quibus tu habes fiduciam, gladio. *Jer.* 5, v. 17.

Il renversera par le glaive vos villes fortifiées, dans lesquelles vous mettiez votre confiance.

15. Unusquisque in omni fratre suo non habeat fiduciam, quia omnis frater supplantans supplantabit. *Ibid.* 9, v. 4.

Que nul ne se fie à son frère, parce que le frère songe à perdre son frère.

16. Eruens liberabo te, et gladio non cades: sed erit tibi anima tua in salutem, quia in me habuisti fiduciam, ait Dominus. *Ibid.* 39, in fin.

Je viendrai et je te délivrerai, et tu ne tomberas pas sous le glaive; mais ta vie sera préservée, parce que tu as eu confiance en moi, dit le Seigneur.

17. Pro eo quod habuisti fiduciam in munitionibus tuis et in thesauris tuis, tu quæque capieris. *Jer.* 48, v. 7.

Parce que tu as mis ta confiance dans tes citadelles et dans tes trésors, toi aussi tu seras prise.

18. Erat cor ejus fiduciam habens in Domino. *Dan.* 13, v. 35.

Son cœur avait confiance au Seigneur.

19. Habentes talem spem, multa fiducia utimur. *2 Cor.* 3, v. 12.

Ayant donc une telle espérance, nous parlerons avec une grande liberté.

20. In Christo Jesu Domino nostro habemus fiduciam et accessum in confidentia per fidem ejus. *Ephes.* 3, v. 12.

En Jésus-Christ notre Seigneur nous avons par la foi accès et confiance auprès de Dieu.

21. Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno. *Hebr.* 4, v. 16.

Allons avec confiance devant le trône de la grâce, afin d'y recevoir miséricorde et d'y trouver grâce et un secours opportun.

22. Carissimi, si cor nostrum non reprehenderit nos, fiduciam habemus ad Deum, et quidquid petierimus, accipiemus ab eo. *1 Joan.* 3, v. 21.

Mes bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne pas, ayons confiance en Dieu, et tout ce que nous demandons, nous le recevrons de lui.

Vide etiam CONFIDENTIA.

## FILIA (FILLE).

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Ne prostituas filiam tuam, ne contaminetur terra, et impleatur piaculo. *Levit.* 19, v. 29.

Ne prostituez point votre fille, afin que la terre ne soit pas souillée et remplie de péché.

2. Heu me! filia mea, decepisti me, et ipsa decepta es. *Judic.* 11, v. 35.

Hélas! ma fille, vous m'avez trompé, et vous vous êtes trompée.

3. Forti animo esto, filia mea, Dominus cæli det tibi gaudium.

Aie bon courage, ma fille, que le Seigneur te donne la joie.

4. Benedicta es tu, filia, a Domino Deo excelso, præ omnibus mulieribus super terram.  
O ma fille, le Seigneur, le Dieu très-haut t'a bénie parmi toutes les femmes de la terre.

5. Non sunt inventæ mulieres speciosæ, sicut filia Job in universa terra. *Job* 42, v. 15.  
Il n'y avait pas sur la terre de femmes aussi belles que les filles de Job.

6. Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui, quia concupivit rex decorem tuum. *Psal.* 44, v. 11.  
Ecoutez, ô ma fille, voyez et prêtez une oreille attentive, et oubliez votre peuple et la maison de votre père, parce que le roi est épris de votre beauté.

7. Filia Babylonis misera. *Psal.* 136, v. 11.  
Misérable fille de Babylone!

8. Filia eorum compositæ, circumornatæ et similitudo templi. *Psal.* 143, v. 44.  
Leurs filles sont parées et ornées comme des temples.

9. Sanguisugæ duæ sunt filia, dicentes: Affert, affer. *Prov.* 30, v. 15.  
La cupidité a deux filles qui disent toujours: Apporte, apporte.

10. Multæ filia congregaverunt divitias: tu supergressa es universas. *Prov.* 31, v. 29.  
Plusieurs d'entre les femmes ont brillé par leurs vertus; toi, tu les as surpassées.

11. Obsurdent omnes filia carminis. *Eccles.* 12, v. 4.  
Les filles de l'harmonie n'ont plus de voix.

12. Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis! *Cant.* 7, v. 1.  
Que tes pieds sont beaux, fille de roi!

13. Filia tibi sunt? serva corpus illarum. *Eccles.* 7, v. 26.  
As-tu des filles? conserve la pureté de leur corps.

14. Trade filiam, et grande opus feceris, et homini sensato da illam. *V.* 27.  
Marie ta fille, c'est une grande affaire, et donne-la à un homme sage.

15. Filia prudens, hæreditas viro suo: nam quæ confundit, in contumeliam fit genitoris. *Ibid.* 22, v. 4.  
Une fille prudente sera l'héritage de son mari, et une fille insensée sera le déshonneur de son père.

16. In filia non avertente se, firma custodiam, ne inventa occasione utatur se. *Eccles.* 26, v. 13.  
Redoublez votre vigilance envers la jeune fille qui ne détourne pas ses regards, de peur qu'elle ne profite de la première occasion qui se présente.

17. Est filia melior filia. *Ibid.* 36, v. 23.  
Parmi les filles, une est meilleure que l'autre.

18. Filia patris absconlita est vigilia, et sol-

licitudo ejus aufert somnum, ne forte in adolescentia sua adulta effucatur, et cum viro comorata, odibilis fiat. *Ibid.* 42, v. 9.  
La fille est à son père une continuelle sollicitude, elle lui enlève le sommeil; il craint qu'elle ne passe son adolescence sans être mariée, et qu'une fois avec son mari, elle ne soit pas aimée.

19. Super filiam luxuriosam, confirma custodiam, ne quando faciat te in opprobrium venire inimicis. *Ibid.* v. 11.  
Garde avec soin une fille voluptueuse, de peur qu'elle ne te rende l'opprobre de tes ennemis.

20. Usquequo deliciis dissolveris, filia vaga? *Jer.* 31, v. 22.  
Jusques à quand te perdras-tu dans les délices, fille vagabonde?

21. Egressus est a filia Sion, omnis decor ejus. *Thren.* 1, v. 6.  
Toute sa beauté a fui la fille de Sion.

22. Vulgo proverbium: Sicut mater, ita et filia ejus. *Ezech.* 16, v. 44.  
L'on dira en proverbe: Telle est la mère, telle est la fille.

23. Exulta satis, filia Sion: jubila, filia Jerusalem: ecce Rex tuus veniet tibi justus et salvator. *Zach.* 9, v. 9.  
Tressaille d'allégresse, fille de Sion; pousse des cris de joie, fille de Jérusalem: voilà que ton Roi viendra vers toi, juste et sauveur.

## FILIUS DEI ADOPTIVUS

(FILS ADOPTIF DE DIEU).

### SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Filii estote Domini Dei vestri. *Deut.* 14, v. 1.  
Montrez-vous les enfants du Seigneur votre Dieu.

2. Dominus dixit ad me: Filius meus es, ego hodie genui te. *Psal.* 2, v. 7.  
Le Seigneur m'a dit: Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui.

3. Ego dixi: Dii estis, et filii Excelsi omnes. *Psal.* 81, v. 6.  
Je l'ai dit: Vous êtes des dieux, vous êtes tous les fils du Très-Haut.

4. Quis in nubibus æquabitur Domino, similis erit Deo in filiis Dei? *Psal.* 88, v. 7.  
Qui sera égal au Seigneur au plus haut des cieux? qui sera semblable à Dieu parmi les fils de Dieu?

5. Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est. *Sap.* 5, v. 5.  
Les voilà comptés parmi les fils de Dieu, et leur partage est entre les saints.

6. Eris tu velut filius Altissimi obediens, et miserebitur tui, magis quam mater. *Eccli. 4, v. 11.*

Tu seras comme un fils obéissant du Très-Haut, et il aura compassion de toi plus qu'une mère.

7. Non populus meus vos ? Dicitur eis : Filii Dei viventis. *Osee 1, v. 10.*

Vous n'êtes plus mon peuple ? Il leur sera dit : Vous êtes les fils du Dieu vivant.

8. Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur. *Matth. 5, v. 9.*

Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu.

9. Sitis filii Patris vestri, qui in cœlis est. *Ibid. 5, v. 43.*

Afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux.

10. Eritis filii Altissimi, quia ipse benignus est. *Luc. 6, v. 35.*

Vous serez les fils du Très-Haut, car il est bon.

11. Pater, peccavi in cœlum et coram te : jam non sum dignus vocari filius tuus. *Ibid. 15, v. 21.*

Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils.

12. Sui eum non receperunt ; quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri. *Joan. 1, v. 12.*

Les siens ne l'ont point reçu, mais il a donné le droit de devenir enfants de Dieu à tous ceux qui l'ont reçu.

13. Dum lucem habetis, credite in lucem, ut filii lucis sitis. *Ibid. 12, v. 36.*

Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez enfants de la lumière.

14. Gloriamur in spe gloriæ filiorum Dei. *Rom. 5, v. 2.*

Nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire des enfants de Dieu.

15. Quicumque Spiritu Dei aguntur, ii sunt filii Dei. *Pros. Ibid. 8, v. 14.*

Tous ceux qui sont poussés par l'Esprit de Dieu sont enfants de Dieu.

16. Non enim accepistis spiritum servitutis, iterum in timore : sed accepistis spiritum adoptionis filiorum Dei. *V. 15.*

Car vous n'avez point reçu l'esprit de servitude pour vous conduire encore par la crainte, mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants de Dieu.

17. Ipse enim spiritus testimonium reddit spiritui nostro, quod sumus filii Dei. *V. 16.*

Et c'est, en effet, cet esprit qui rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.

18. Si autem filii et hæredes, hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi. *V. 17.*

Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, c'est-à-dire héritiers de Dieu et cohéritiers de Jésus-Christ.

19. Ero vobis in Patrem, et vos eritis mihi in filios, dicit Dominus omnipotens. *2 Cor. 6, in calce.*

Je serai votre Père, et vous serez mes fils, dit le Seigneur tout puissant.

20. Omnes filii Dei estis per fidem, quæ est in Christo Jesu. *Galat. 3, v. 26.*

Vous êtes tous enfants de Dieu par la foi en Jésus-Christ.

21. Misit Deus Filium suum factum ex muliere, factum sub lege, ut eos qui sub lege erant redimeret, ut adoptionem filiorum reciperemus. *Pros. Ibid. 4, v. 4-5.*

Dieu a envoyé son Fils formé d'une femme et assujéti à sa loi pour racheter ceux qui étaient sous sa loi, afin que nous devussions ses enfants adoptifs.

22. Quoniam autem estis filii, misit Deus spiritum Filii sui in corda vestra. *V. 6.*

Et parce que vous êtes ses enfants, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'esprit de son Fils.

23. Itaque jam non est servus, sed filius : quod si filius, et hæres per Deum. *V. 7.*

Aucun de vous donc n'est plus esclave, mais fils ; s'il est fils, il est aussi héritier par la grâce de Dieu.

24. Fratres, non sumus ancillæ filii, sed liberae, quia libertate Christus nos liberavit. *Ibid. v. 31.*

Mes frères, nous ne sommes pas les fils de l'esclave, mais de la femme libre, et c'est Jésus-Christ qui nous a donné cette liberté.

25. Benedictus Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, qui predestinavit nos in adoptionem filiorum. *Ephes. 1, v. 3-5.*

Béni soit Dieu le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, lui qui nous a prédestinés comme ses enfants adoptifs.

26. Estote imitatores Dei, sicut filii carissimi. *Ibid. 5, v. 1.*

Soyez les imitateurs de Dieu, comme ses enfants bien-aimés

27. Sitis sine querela, et simplices filii Dei sine reprehensione, in medio nationis prave et perverse. *Phil. 2, v. 15.*

Afin que vous soyez sans reproche et simples comme des enfants de Dieu, irrépréhensibles au milieu d'une nation perverse et corrompue.

28. Omnes vos filii lucis estis, et filii diei : non sumus noctis, neque tenebrarum. *1 Thess. 5, v. 5.*

Vous êtes tous des enfants de lumière et des enfants du jour ; nous ne sommes point enfants de la nuit ni des ténèbres.

29. Carissimi, nunc filii Dei sumus, et non dum apparuit quid erimus. *1 Joan. 3, v. 3.*

Mes bien-aimés, nous sommes maintenant les enfants de Dieu, mais ce que nous serons un jour ne paraît pas encore.

30. Omnis qui credit, quoniam Jesus est Christus, ex Deo natus est. *Ibid. 5, v. 1.*

Quiconque croit que Jésus est le Christ, est né de Dieu,

31. Ero illi Deus, et ille erit mihi filius.  
*Apoc. 21, v. 7.*

Je serai son Dieu, et il sera mon fils.

## FILIUS HOMINIS (FILS DE L'HOMME).

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Filius noster ipse protervus et contumax est : monita audire contemnit, comensationibus vacat et luxuriæ. *Deut. 21, v. 20.*

Notre fils est insolent et rebelle ; il dédaigne d'écouter nos avertissements, et il passe sa vie dans la débauche et dans la dissolution.

2. Quare magis honorasti filios tuos, quam me ? *1 Reg. 2, v. 29.*

Pourquoi as-tu plus honoré tes enfants que moi ?

3. Benedicat te Deus Israel, quia filius es optimi viri, et justus, et timentis Deum. *Tob. 9, v. 9.*

Que le Dieu d'Israël vous bénisse, parce que vous êtes le fils d'un homme bon et juste et craignant Dieu.

4. Dominus de cælo prospexit super filios hominum, ut videat si est intelligens, aut requirens Deum. *Psal. 13, v. 2.*

Le Seigneur, du haut du ciel, a jeté un regard sur les enfants des hommes pour voir s'il en est un qui ait de l'intelligence et qui cherche le Seigneur.

5. Filii tui, sicut novellæ olivarum, in circuitu mensæ tuæ. *Psal. 127, v. 4.*

Vos enfants, comme de jeunes oliviers, entoureront votre table.

6. Quorum filii, sicut novellæ plantationes in juventute sua. *Psal. 143, v. 13.*

Leurs fils sont comme de nouvelles plantes dans leur jeunesse.

7. Filius sapiens lætificat patrem : filius vero stultus, moestitia est matri suæ. *Prov. 10, v. 1.*

Le fils sage réjouit son père, mais le fils insensé est la tristesse de sa mère.

8. Filius sapiens, doctrina patris : qui autem illusor est, non audit, cum arguitur. *Ibid. 13, v. 1.*

Le fils sage a été instruit par son père, mais le moqueur n'a point écouté la réprimande.

9. Qui parcit virgæ, odit filium suum : qui autem diligit illum, instanter erudit. *Ibid. v. 24.*

Épargner le châtimeut, c'est haïr son fils ; celui qui l'aime veille à le corriger.

10. Filio doloso, nihil erit boni. *Ibid. 14, v. 15.*

Tout succès de mal à l'enfant qui n'est pas sincère.

11. Corona senum, filii filiorum, et gloria filiorum, patres eorum. *Ibid. 17, v. 6.*

Les enfants des enfants sont la couronne des vieillards, et les pères sont la gloire de leurs enfants.

12. Ira patris, filius stultus, et dolor matris, quæ genuit eum. *Ibid. v. 25.*

L'enfant imprudent est l'indignation de son père et la douleur de sa mère.

13. Erudi filium tuum, ne desperes : ad interfectionem autem ejus, ne ponas animam tuam. *Ibid. 19, v. 18.*

Corrige ton fils, de peur qu'il ne cause ton désespoir ; mais ne va pas jusqu'à lui donner la mort.

14. Verbum custodiens filius, extra perditionem erit. *Ibid. 29, in fine.*

Le fils qui écoute la parole de son père ne périra pas.

15. Mulieres impiorum insensatæ sunt, et nequissimi filii eorum. *Sap. 3, v. 12.*

Les femmes des impies sont insensées, et leurs fils pervers.

16. Filii sapientiæ, ecclesia justorum, et natio illorum, obedientia et dilectio. *Eccl. 3, v. 1.*

Les enfants de la sagesse sont l'assemblée des justes, et leur peuple est obéissance et amour.

17. Judicium patris audite, filii, et sic facite, ut salvi sitis. *Pros. V. 2.*

Enfants, écoutez le jugement de votre père, et agissez ainsi pour que vous soyez sauvés.

18. Deus enim honoravit patrem in filiis, et iudicium matris exquirens, firmavit in filiis. *V. 3.*

Car Dieu a honoré le père en présence de ses enfants, et il a affermi sur eux l'autorité de la mère.

19. Qui honorat patrem suum, jucundabitur in filiis. *Ibid. v. 6.*

Celui qui honore son père sera réjoui dans ses fils.

20. Benedictio patris firmat domos filiorum : maledictio autem matris eradicat fundamenta. *Ibid. v. 11.*

La bénédiction du père affermit la maison des enfants, et la malediction de la mère la renverse jusque dans ses fondements.

21. Gloria hominis, ex honore patris sui, et dedecus filii, pater sine honore. *Ibid. v. 13.*

La gloire de l'homme vient de l'honneur de son père, et un père sans honneur est la honte de son fils.

22. Filii tibi sunt ? erudi illos, et curva illos a pueritia illorum. *Ibid. 7, v. 25.*

As-tu des fils ? instruis-les avec soin et accoutume-les au joug dès leur enfance.

23. In filiis suis agnoscitur vir. *Ibid. 11, v. 30.*

On connaît un homme dans ses enfants.

24. Non concupiscit Deus multitudinem fi-

horum infidelium et inutilium. *Ibid.* 15, in fine.

Dieu ne veut pas cette multitude d'enfants infidèles et inutilés.

25. Ne jucunderis in filiis impiis, si multiplacentur: nec oblecteris super ipsos, si non est timor Dei in illis. *Ibid.* 16, v. 1.

Ne te réjouis pas en tes enfants pervers, s'ils se multiplient, et ne mets pas ta joie en eux, quand la crainte de Dieu n'est point en leur cœur.

26. Melior est unus timens Deum, quam mille filii impii. *V.* 3.

Un seul enfant craignant Dieu vaut mieux que mille enfants impies.

27. Utile est mori sine filiis, quam relinquere filios impios. *V.* 4.

Il vaut mieux mourir sans enfants que de laisser des enfants impies.

28. Qui diligit filium suum, assiduatur illi flagella, ut lætetur in novissimo suo. *Eccli.* 30, v. 1.

Celui qui aime son fils le châtie souvent, afin qu'il se réjouisse en son dernier jour.

29. Qui docet filium suum, laudabitur in illo, et in medio domesticorum in illo gloriabitur. *Ibid.* v. 2.

Celui qui instruit son fils sera loué à cause de lui et se glorifiera en lui au milieu de ses proches.

30. Qui docet filium suum, in zelum mittit inimicum, et in medio amicorum gloriabitur in illo. *Ibid.* v. 3.

Celui qui instruit son fils excitera la jalousie de ses ennemis, et il sera fier de lui au milieu de ses amis.

31. Lacta filium, et paventem te faciet: lude cum illo, et contristabit te. *Ibid.* v. 9.

Flatte ton fils, et il te remplira de crainte; joue avec lui, et il te causera de l'affliction.

32. Non des filio potestatem in juventute, et ne despicias cogitatus illius. *Ibid.* v. 11.

Ne donne pas à ton fils le pouvoir sur lui-même dans sa jeunesse, et ne méprise pas ses pensées.

33. Doce filium tuum, et operare in illo, ne in turpitudinem illius offendas. *Ibid.* v. 13.

Instruis ton fils et agis sur lui, de peur que tu ne heurtés contre sa honte.

34. A filiis tuis cave, et a domesticis tuis attende. *Ibid.* 32, v. 26.

Veille sur tes enfants, et garde-toi de tes serviteurs.

35. Filio non des potestatem super te in vita tua, ne forte poeniteat te. *Pros. Ibid.* 33, v. 20.

Ne donne pas pouvoir sur toi, durant ta vie, à ton fils, de peur que tu n'aies à t'en repentir.

36. Melius est enim, ut filii tui te regent, quam te respicere in manus filiorum tuorum. *V.* 22.

Car il vaut mieux que tes enfants te prient que d'attendre rien des mains de tes enfants.

37. Filiorum peccatorum periet hæreditas, et cum semine illorum assiduitas opprobrii. *Ibid.* 41, v. 9.

L'héritage des enfants des pécheurs périra, et l'opprobre ne cessera de demeurer sur leur race.

38. Multi filii desertæ, magis quam ejus, quæ habet virum, dicit Dominus. *Isa.* 54, v. 1.

L'épouse abandonnée possède plus d'enfants que celle qui a un époux, dit le Seigneur.

39. Jam non sum dignus vocari filius tuus: fac me sicut unum de mercenariis tuis. *Luc.* 15, v. 19.

Je ne suis plus digne d'être appelé votre fils, traitez-moi comme l'un de vos mercenaires.

40. Hic filius meus mortuus erat, et revixit: perierat, et inventus est. *Ibid.* v. 24.

Mon fils, que vous voyez, était mort, et il est ressuscité; il était perdu, et il est retrouvé.

41. Non potest filius a se facere quidquam, nisi quod viderit patrem facientem: quæcumque enim ille fecerit, hæc et filius similiter facit. *Joan.* 5, v. 19.

Le fils ne peut rien faire par lui-même qu'il ne le voie faire au père; quelque chose que celui-ci fasse, le fils aussi le fait comme lui.

42. Patres, nolite ad indignationem provocare filios vestros, ut non pusillo animo fiant. *Coloss.* 3, v. 21.

Pères, n'irritez point vos enfants, de peur qu'ils ne tombent dans l'abattement.

## FINIS (FIN).

### DEFINITIO.

Finis est ratio volendi ea, quæ sunt ad finem. *S. Antonia. Part. 1, tit. 4 de Voluntati, cap. 6, sub finem, f. 81, col. 2.*

La fin est le motif qui dirige notre volonté par rapport au but qu'on se propose.

Finis est ultimata rei perfectio. *De Mortificat. vivifica, art. 4. in princ. f. 116, p. 2.*

Dionysius  
Cartus.

La fin est la dernière perfection d'une chose.

Finis est, quo concluduntur omnia, cujus causa cætera sunt, ad quem universa spei, rerum, negotiorum opera festinant. *Sup. Ps.* 51, in princ. f. 11, col. 4.

S. Hilar.

La fin est ce à quoi tout se rapporte, ce à quoi tendent les espérances, les affaires et les actions.

Finis est operatio rei, vel aliquid consecutum per operationem. *1 2, quest. 56, artic. 1, in corp. p. 92, col. 2.*

S. Thomas  
Aquinus.

La fin est l'achèvement d'une chose, ou ce qui est le but de cet achèvement.

## DIVISIO.

Hic  
à S. Vie. etc.

Est finis bonus, et est finis malus : finis bonus est consummatio virtutum, finis malus est profundum peccatorum. *Super Psal. 17, c. 30, in princ. p. 43, A, t. 1.*

La fin est bonne ou mauvaise : la bonne fin est la plénitude de la vertu, la mauvaise fin est l'abîme du péché.

Duo sunt fines rerum omnium summum et infimum : alter est finis, supra quem nihil est, et alter, sub quo nihil. *Pros.*

Toutes choses ont une fin, élevée ou basse : l'une est une fin au-dessus de laquelle il n'y a rien, l'autre n'a aucun rien au-dessous d'elle.

Finis supra quem nihil, summum omnium est ; finis sub quo nihil, infimum : coelum summum omnium est, infernum infimum. *Hom. 11 sup. Ecclesiasten, paulo post init. p. 70, F et G, t. 1.*

La fin au-dessus de laquelle il n'y a rien est le sommet de toutes choses, celle au-dessous de laquelle rien n'existe est ce qu'il y a de plus bas ; le ciel est ce sommet élevé, l'enfer est cet abîme profond.

S. Laur. Just.

Triples est finis, scilicet :

Consumptionis,  
Consummationis,  
Terminationis. *Parte 1 de Ligno vitæ, tract. 4 de Charit. c. 2, a med. p. 25, col. 1, F.*

Il y a trois sortes de fins :

La consommation,  
La consummation,  
L'achèvement.

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Factus est finis meus in corruptionem. *4 Esdr. 10, r. 28.*

Ma fin est accomplie dans la corruption.

2. Sicut servus desiderat umbram, sic mercenarius præstolatur finem operis. *Job 7, v. 2.*

Comme l'esclave désire l'ombre, ainsi le mercenaire attend la fin de son labeur.

3. Ipse Deus fines mundi intuetur, et omnia quæ sub cælo sunt, respicit. *Ibid. 28, v. 24.*

Dieu voit jusqu'aux extrémités de la terre, et il contemple tout ce qui est sous les cieux.

4. Notum fac mihi, Domine, finem meum. *Psal. 38, v. 5.*

Seigneur, faites-moi connaître ma fin.

5. Omnis consummationis vidi finem. *Psal. 118, v. 96.*

J'ai vu la dernière consommation de toutes choses.

6. Melior est finis orationis, quam principium. *Eccles. 7, v. 9.*

La fin d'un discours vaut mieux que le commencement.

7. Nescit homo finem suum. *Eccles. 9, v. 12.*

L'homme ne connaît pas sa fin.

8. Umbra transitus est tempus nostrum, et non est reversio finis nostri. *Sap. 2, v. 5.*

Notre vie est le passage d'un ombre ; après notre fin, point de retour.

9. Nos insensati vitam illorum æstimabamus insaniam, et finem illorum sine honore. *Ibid. 5, v. 4.*

Nous insensés, nous estimions leur vie une folie, et leur fin un opprobre.

10. Attingit a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter. *Ibid. 8, v. 1.*

La sagesse atteint d'une extrémité à l'autre avec force et dispose toutes choses avec douceur.

11. Brevis hominum finis est inventus. *Ibid. 14, v. 14.*

La fin des hommes a été trouvée prompte.

12. In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in æternum non peccabis. *Eccles. 7, in calce.*

Daos toutes tes œuvres, rappelle-toi ton dernier jour, et tu ne pêcheras jamais.

13. In fine hominis, denudatio operum illius. *Ibid. 11, v. 29.*

Dans la fin de l'homme est la révélation de ses œuvres.

14. Festina tempus, et memento finis. *Ibid. 36, v. 10.*

Hâtez le temps, et souvenez-vous de votre fin.

15. Perit finis meus et spes mea a Domino. *Thren. 3, v. 18.*

C'est fait de moi, et l'espérance que j'avais au Seigneur s'est évanouie.

16. Appropinquavit finis noster, completi sunt dies nostri, quia venit finis noster. *Ibid. 4, v. 18.*

Notre fin approche, nos jours sont accomplis, car notre fin arrive.

17. Habet tempus finem suum. *Dan. 8, v. 19.*

Le temps a sa fin.

18. Omnium finis appropinquavit : estote itaque prudentes, et vigilate. *1 Petr. 4, v. 7.*

La fin de toutes choses approche ; soyez donc prudent et veillez.

## SENTENTIA PATRUM.

19. Habeat caput in omnibus rationem, et finis modum. *Lib. 1 Offic. c. 2, post med. col. 13, B, t. 1.*

S. Ambr.

En toutes choses, que le commencement soit raisonnable et la fin modérée.

20. Finis, etsi sit primum in intentione, est tamen ultimum in executione operantis. *Part. 1, tit. 1, c. 2, § 1, ante med. f. 6, col. 3.*

S. Antonin.

Si la fin est la première chose conçue, elle est cependant la dernière obtenue.

Antonin.

21. Quis finis luxuriæ? nonne stercus? quis finis deliciarum? nonne cruciatus aliquando ventris et capitis? quis finis domini? nonne servitus? quis finis honoris? nonne frequenter confusio? quis finis hominis? nonne cimis? *Part. 2, tit. 5, c. 14, § 3, ante med. fol. 206, col. 3.*

Quelle est la fin de la luxure? n'est-ce pas la boue? quelle est la fin des délices? n'est-ce pas quelquefois des maux de l'estomac ou de la tête? quelle est la fin de l'autorité? n'est-ce pas la servitude? quelle est la fin des honneurs? n'est-ce pas souvent la honte? quelle est la fin de l'homme? n'est-ce pas la poussière?

S. Aug.

22. Non est finis miseriæ, quamdiu finis officiorum nostrorum in re instabili collocatur. *Epist. 56 ad Dioscor. post init. p. 165, A, t. 2.*

Nos misères n'ont pas de fin tant que nous plaçons la fin de tous nos efforts dans quelque objet périssable.

23. Illud est finis boni nostri, propter quod appetenda sunt cætera, ipsum autem propter seipsum. *Pros.*

La fin pour laquelle nous devons désirer tout le reste est le bien suprême, qu'il faut désirer pour lui-même.

24. Et illud finis mali, propter quod vitanda sunt cætera, ipsum autem propter seipsum.

La mauvaise fin pour laquelle il faut éviter tous les autres maux, c'est le mal souverain, qu'il faut éviter pour lui-même.

25. Finem ergo boni nunc dicimus, non quo consummatur ut non sit, sed quo perficitur ut plenum sit; et finem mali, non quo esse desinat, sed quo usque nocendo perducatur.

Ansui nous appelons la fin du bien, non pas ce qui est le terme et la disparition du bien, mais ce qui doit le rendre plein et parfait, et la fin du mal, non pas sa cessation, mais ce qui le rend durable et nuisible.

26. Fines ergo isti sunt, summum bonum, et summum malum. *Lib. 1 de Civ. Dei, circa init. p. 378, D, t. 5.*

Ces fins sont donc ou le souverain bien, ou le souverain mal.

27. Noveris non officiis, sed finibus a vilis discernendas esse virtutes. *Pros.*

Sachez qu'il faut distinguer la vertu du vice, non par leurs fonctions, mais par leurs fins.

28. Officium est autem, quod faciendum est: finis vero, propter quod faciendum est. *Lib. 4 contra Julian. cap. 3, longe ante med. p. 701, B, t. 7.*

Le devoir, c'est une chose qu'il faut faire, et la fin, c'est le motif pour lequel elle doit être faite.

29. Bono fine bona concludantur initia, ut principium medio, medium ne discrepet ultimo. *Serm. 8 ad frat. in cremo, in medio, p. 291, B, t. 10.*

Que les bons commencements aient une bonne fin, de manière que le commencement soit en rapport avec le milieu, et le milieu avec la fin.

30. Nescimus, quo fine claudamur in hoc

exilio. *Apud D. Antonin. part. 4, tit. 4, c. 2, § 4, in princ. f. 39, col. 3.*

Nous ignorons quelle sera pour nous la fin de cet exil.

31. In omni motu actionis suæ, qui non respicit initium, non prospicit finem. *Lib. 7 de Civit. Dei, c. 7, post med. t. 5.*

Celui qui, dans le courant de son action, ne regarde pas le commencement, celui-là n'en considère pas non plus la fin.

32. In omnibus prima sunt initia, summaque sunt fines. *Ibid. c. 9, post init.*

En tout, le commencement est la première chose, la fin est la dernière.

33. Propter finem cætera volumus, ipsum autem non nisi propter ipsum. *Ibid. lib. 8, c. 8, circa init.*

Nous voulons les autres choses à cause d'une fin, et nous voulons la fin pour elle-même.

34. Vera virtus finem nescit. *Ep. 253, ab initio, f. 262, col. 1, B.*

La véritable vertu ne connaît pas de fin.

35. Finis, non pugna coronat. *Lib. de Passion. Dom. c. 14, circa med. f. 64, col. 1, B.*

Ce n'est pas le combat, mais la fin qui reçoit la couronne.

36. Immensum est, quod sine termino sequitur, et parum est, quidquid finitur. *In collat. de Contemptu sæculi, post init. pag. 95, col. 2, A, t. 7, part. 3.*

Ce qui n'a pas de fin est infini, et ce qui a une fin est peu de chose.

37. Hoc verum puto, quod ei non bonus est finis, cui semper fuit mala vita. *In collat. de Contemptu sæculi, in fine, p. 96, col. 2, t. 7.*

Je suis convaincu qu'on ne finit pas bien quand on a mal vécu.

38. Quanto major est amor finis, tanto vehementior est motus. *De Itiner. æternit. itin. 1, dist. 2, in princ. p. 41, col. 1, D, t. 7, part. 3.*

Plus on soupire après la fin, plus on y tend avec force.

39. Amor movet in finem desideratum, sed intentio omnia, per quæ amor potest consequi hunc finem desideratum, ordinat et disponit ad illius finis consecutionem. *Ibid.*

L'amour fait tendre vers la fin désirée, mais l'intention règle et dispose tout ce qui peut mettre l'amour en possession de cette fin.

40. Ex fine dicitur actus bonus vel malus. *Lib. 5 Compend. Theologiæ verit. cap. 13, in princ. p. 576, col. 1, D, t. 7, part. 4.*

C'est la fin qui décide si une action est bonne ou mauvaise.

41. Si in actionibus finis primus ponatur Deus, et finis ultimus aliquid temporale, perversissimum est. *Ibid. in fine, p. 736, col. 2, A.*

C'est une très-grande perversité de se proposer Dieu pour première fin dans ses actions, et pour dernière un objet terrestre.

S. Aug.

S. Bern.

S. Bonav.

S. Cæs. Ar. 1.

42. Omnis prosperitas, omnisque laborum felicitas in fine consistit. *Hom. 29, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 773, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Toute la réussite et tout le succès des travaux se trouve dans la fin.

S. Clem. p. p.

43. In omnibus rebus plurima ex parte ad initium respicit finis, simulisque principiis rerum exitus datus. *Lib. 1 Recognit. ab initio, f. 62, p. 1.*

En toutes choses, la fin a une très-grande ressemblance avec le principe, et l'issue de très-grands rapports avec les commencements.

S. Cyprian.

44. Ex fine suo unusquisque aut justificatur, aut condemnatur. *Et habet. apud Bedam. t. 7, in Scintillis, c. 22, col. 408.*

Chacun est justifié ou condamné d'après la manière dont il a fini.

Dionysius  
Carthus.

45. Plus amatur finis, quam medium. *Sup. Epist. 1 ad Cor. c. 9, art. 9, in medio, f. 44, D.*

On aime plus la fin que les moyens.

S. Euch. Lugl.

46. Nihil est magnum re, quod parvum est tempore; nec longis dilatatur gaudiis, quidquid arcto fine concluditur. *In Epist. parænetica ad Valerian. post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

Une chose ne peut avoir une grande importance quand elle n'a pas une grande durée; on ne peut attendre de longues joies de ce qui est renfermé dans d'étroites limites.

S. Eus. Cæs.

47. Hoc teneo, hoc verum puto, hoc multiplici experientia didici, quod ei non bonus est finis, cui mala semper fuit vita. *Pros.*

Je pense, je suis convaincu, et j'ai expérimenté souvent que celui qui a mal vécu ne finit pas bien.

48. Hoc teneo, hoc verum puto, hoc multiplici experientia didici, quod ei non bonus finis, cui peccare non timuit, sed in mundi vanitatibus semper vixit. *Epist. ad Damas. pap. de Morte D. Hier. ante med.*

Je pense, je suis convaincu, et j'ai souvent expérimenté qu'on ne finit pas bien quand on pêche sans crainte, et qu'on a toujours vécu au milieu des vanités du monde.

S. Euz. Limis.

49. Omnis prosperitas, omnisque laborum felicitas in fine consistit. *Hom. 5 ad monach. post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 4, pag. 583, col. 1, C, edit. Colonie 1618.*

La réussite et le succès de tout travail se trouve dans la fin.

Gloss. int.

50. Multi bene incipiunt. et male finiunt. *Sup. 2 Paralip. c. 14, col. 1185, A, t. 2.*

Beaucoup commencent bien et finissent mal.

Gloss. ord.

51. Parum est, quidquid finitur, sed qui hoc longum putat, de æternis non curat. *Sup. Job, c. 6, col. 97, B, t. 3.*

Tout ce qui finit est peu de chose, et si l'on regarde ce qui finit comme étant de longue durée, c'est qu'on ne s'occupe point de l'éternité.

52. Finis duobus dicitur modis: quando

aliquid deficit, vel quando pericitur: *Sup. Ps. 3, in calce, col. 437, B, t. 3.*

La fin peut s'entendre de deux manières: quand une chose disparaît, ou quand elle est arrivée à son achèvement.

53. Mundus et infernus sunt fines diaboli. *Sup. Ps. 7, in illud, Exaltare in fuitibus, etc. col. 483, B, t. 3.*

Le monde et l'enfer sont les fins du démon.

54. Quanto accedit finis mundi, tanto magis frigescit charitas, crescent errores, crebrescunt mala. *Sup. Joan. c. 6, col. 162, B.*

Plus la fin du monde approche, plus la charité se refroidit, l'erreur s'étend et les maux se multiplient.

55. Dum rerum finis attenditur, omne quod præterit, quasi jam fuisse pensatur. *Lib. 4 Moral. c. 30, in fine, col. 128, B, t. 1.*

Quand on pense à la fin des choses, on regarde les choses qui passent comme si elles étaient déjà passées.

S. Greg. Ma

56. Sancti viri, qui ad æterna cor elewant, quam breve sit, quod fine clauditur, pensant; et eorum sensibus vilescit, quod præterit. *Ibid. lib. 8, c. 8, prope init. col. 253, D.*

Les saints, lorsqu'ils élèvent leur cœur vers les biens éternels, considèrent combien tout ce qui finit est de courte durée, et ce qui passe est vil à leurs yeux.

57. Finem suum nemo cognoscit. *Hom. 38 sup. Evang. in fine, col. 517, B, t. 2.*

Nul ne connaît sa fin.

58. Pro magno diligi non debet, quidquid fine clauditur. *Lib. 7 in Registr. ind. 2, c. 54, Epist. 54 ad Adeodatium medic. col. 936, A.*

Tout ce qui finit ne doit pas être beaucoup estimé.

59. In hac terra, in qua vivimus, finem suum mundus non nuntiat, sed ostendit. *Lib. 3 Dialog. c. 38, post med. col. 1521, B, t. 1.*

Sur cette terre où nous sommes, le monde n'annonce pas sa fin, mais il la montre partout.

60. Sicut finis non est gaudio bonorum, ita finis non erit tormento malorum. *Ibid. lib. 4, c. 44, col. 1458, A.*

De même que la fin n'est point pour la joie des bons, ainsi elle n'est point pour le tourment des méchants.

61. Justum est, ut culpa, quæ cum fine perpetrata est, sine fine puniatur. *Ibid. ante med. col. 1458, C, verbo Scire.*

Il n'est pas injuste qu'une faute qui a eu une fin soit frappée d'une peine qui n'a pas de fin.

62. Iniqui ideo cum fine deliquerunt, quia cum fine vixerunt; nam voluissent, si potuissent, sine fine vivere, ut potuissent sine fine peccare. *Ibid.*

Les méchants ont eu une fin dans leurs péchés, parce que leur vie a une fin; ils auraient voulu, en effet, que leur vie ne finit jamais pour pécher éternellement.

63. Ut agriculturæ finis est, frugum perceptio; ædificationis, ædium habitatio; navigationis, divitiarum; certaminis, corona: sic vir-

S. Greg. Nyss.



tuosæ vite finis est, ut servus Dei et sis et voceris. *De Vita Moysis, sub finem, col. 162, B.*

De même que la fin de l'agriculture c'est la moisson, que la fin d'une construction c'est l'habitation, que la fin de la navigation ce sont les richesses, que la fin du combat c'est la couronne, ainsi la fin d'une vie vertueuse c'est d'être serviteur de Dieu et d'être regardé comme tel.

Gregorius  
humat.

64. Res humanas cum adhuc oriri videntur, jam finis arripit. *Super Eccles. c. 2, post med. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 51, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*

A peine les choses d'ici-bas semblent-elles naître déjà la fin les saisit.

S. Hier.

65. Cujus talia principia, qualis finis erit? *T. 1, Epist. 3 ad Heliodor. post med. p. 25, A.*  
 Quel est celui dont les commencements sont pareils à sa fin?

66. Non quæruntur in christianis initia, sed finis: Paulus male cœpit, sed bene finivit; Judæ laudantur exordia, sed finis proditiõe damnatur. *Tom. 1, Epist. 10 ad Furiam, ante med. p. 80, D.*

Dans les chrétiens on n'examine pas les commencements, mais la fin: saint Paul à mal commencé, et il a bien fini; les commencements de Judas furent beaux, mais à la fin il fut damné comme traître.

67. Habet unusquisque nostrum terminos suos; redde mihi meum, et tu tene tuum. *Tom. 2, Epist. 2 ad Panmach. ante med. pag. 103, litt. B.*

Le bien de chacun de nous a des bornes; rendez-moi ce qui m'appartient, et gardez ce qui est à vous.

68. Celerem habituræ res finem, sine fine quæruntur. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriadem, ante med. p. 17, B.*

On recherche sans fin les choses qui doivent finir si vite.

69. Finis in ipso exordio cogitandus est, qualis ad illum ultimam diem pervenire cupis, talis nunc esse conare. *Ibid. ante med. p. 18, C.*

La fin doit être dès le début l'objet de nos pensées; efforcez-vous d'être maintenant tel que vous voudriez vous trouver au dernier jour.

70. Nihil longum est, quod finem habet. *Lib. 3 sup. Ezech. in princ. proemii, p. 400, A, t. 5.*

Rien de ce qui a une fin n'est long.

71. Bonum omne et veritas certo fine concluditur; malitia vero atque mendacium sine fine sunt. *Sup. Ecclesiast. cap. 12, sup. illud, Ecclesiastic. c. 20, Ex multiloquio, etc. pag. 100, A, tou. 7.*

Tout ce qui est bon, tout ce qui est vrai est limité par des bornes certaines; mais la malice et le mensonge n'ont point de limites arrêtées.

72. Mala opera malus sine expectat. *Super 2 ad Cor. c. 11, in illud, Quorum finis, etc. p. 341, B, t. 9.*

Une mauvaise fin attend les mauvaises œuvres.

Hugo  
S. Victor.

73. Stulti cogit, qui in media via finem faciunt, ubi non est finis; et non prospiciunt fi-

nem, ubi est finis. *Hom. 12 sup. Ecclesiasten. longe post init. in illud, Ps. 7, Concepit dolorem, etc. p. 82, H, t. 1.*

C'est être insensé que de s'arrêter au milieu du chemin comme si l'on était au terme, tandis que l'on n'y est pas encore, et de ne pas regarder le terme qui est la fin véritable.

74. Enormis est fructus viventis, si capiti non respondeat finis. *De Eleemos. c. 6, in med. f. 96; col. 1.*

S. Iouan. III.

Le désordre est le fruit de la vie quand la fin ne répond pas au commencement.

75. In omni arte præcedit quidam scopus, quem nisi quis omni studio perseverantiaque servaverit, nec ad finem desiderati fructus poterit pervenire. *Pros.*

Joan Cass.

Dans tous les arts on se propose un moyen, et celui qui ne le pratique pas avec tout son zèle et toute sa persévérance n'arrivera jamais aux fruits du terme qu'il s'était proposé.

76. Finis christianæ professionis regnum Dei, seu regnum cælorum est; scopus vero, puritas est cordis, sine qua ad illum finem impossibile est quempiam pervenire. *Collation. 1 abbat. Moysis, c. 4, ab init. p. 302.*

La fin de la profession chrétienne, c'est le royaume de Dieu ou le royaume du ciel; quant au moyen, c'est la pureté du cœur, sans laquelle personne ne peut arriver à cette fin.

77. Incipere multorum est, finire vero paucorum. *Homil. 24 super Matth. oper. imperf. sub fin. col. 896, D, t. 2.*

S. Joan. Chr.

Il y en a beaucoup qui commencent, mais peu qui achèvent.

78. Semper in principio delectatio est, in fine probatio. *Ibid.*

La délectation est toujours au commencement et l'épreuve à la fin.

79. Cor bonæ fidei est exitus bonus; quia incipere aliquod bonum non est gloriosum, sed finire. *Ibid. in fine, col. 897, A.*

Le cœur plein d'une heureuse foi est celui qui finit bien; car la gloire ne consiste pas à commencer quelque chose de bien, mais à le finir.

80. Frequenter quod incipit homo, corporis voluptas est; quod autem finit, animæ virtus est. *Ibid.*

Souvent un homme commence par la volupté corporelle, et il finit par la vertu spirituelle.

Viator libenter interrogat, ubi sit mansio; Mercenarius frequenter computat, quando annus completur;

81. Omnibus laborantibus dulcis est finis. Agricola semper tempus messis expectat; Negotiator die ac nocte thecæ suæ discutit rationem;

Mulier prægnans indesinenter de decimo mense cogitat;

Servi Dei libenter de con-

S. Joan. Chr. summatione sæculi requirunt. *Ibid. Hom. 48, in princ. col. 1077, B.*

La fin du travail est douce pour tous ceux qui travaillent.

Le voyageur aime à demander où est le terme de sa marche;  
Le mercenaire compte souvent combien il reste de temps jusqu'à la fin de l'année;  
L'agriculteur attend toujours le temps de la moisson;  
Le négociant fait nuit et jour le compte de sa caisse;  
La femme enceinte pense sans cesse au dixième mois;  
Les serviteurs de Dieu s'occupent volontiers de la fin du monde.

82. Audax et temerarius est homo, et tale diaboli ingenium est, ut eos qui sibi constituti sunt fines transire sibi persuadeat. *Hom. 6 super Joan. ante med. col. 46, t. 3.*

L'homme est audacieux et téméraire, et le démon est si ingénieux, qu'il sait persuader à ceux qui se sont fixé des limites de les franchir.

83. Quidquid finem habet, non admodum pretiosum est; et quidquid hodie est, et cras desinit, vilissimum est. *Ibid. Hom. 43, in fine, col. 202, D, t. 3.*

Tout ce qui a une fin n'est pas extrêmement précieux; tout ce qui est aujourd'hui et ne sera plus demain n'a aucune valeur.

84. Omnia bona tunc mercedem habent, cum debitum finem consequuntur. *Ibid. Hom. 76, in princ. col. 339, B.*

Les bonnes œuvres obtiennent leur récompense quand elles aboutissent à leur fin.

85. Non exordia sola oportet habere clara, sed etiam et finem clariorem. *Hom. 24 sup. Ep. ad Hebr. in princ. Mor. col. 1811, A, t. 4.*

Il ne suffit pas d'avoir des commencements glorieux, il faut avoir une fin plus glorieuse encore.

Joan. Trill. 86. Quotquot exordiis finem non posuerunt competentem, et consequentem, et concinnum, perierunt. *Ibid.*

Tous ceux qui n'ont pas une fin digne de leurs commencements et en parlant accord avec eux, se perdent.

87. Nemo ad finem principalem potest pertinere, qui finem negligit observare. *Part. 1 de Reg. claustr. tract. 2, reg. 2, art. 1, ab init. p. 387, col. 2.*

Il est impossible d'arriver à la fin principale, si l'on néglige d'observer la fin secondaire.

88. Quidquid intentione vana incipitur, bono fine raro consummatur. *Orat. 5 in Conventu abbat. habita, ante med. p. 877, col. 2.*

Ce qui est entrepris dans des intentions vaines arrive rarement à une bonne fin.

S. Isidorus Hispal. 89. Unumquemque Deus de suo fine, non de vita præterita iudicat. *Pros.*

Dien juge chaque homme d'après sa fin, et non d'après sa vie passée.

90. In vita hominis finis quærendus est, quoniam Deus non respicit, quales antea vi-

ximus, sed quales circa finem vitæ erimus. *Lib. de summo Bono, c. 14, sent. 6, p. 614, col. 2.* S. Isidor Hispal.

Dans la vie humaine, c'est la fin qu'il faut considérer; car Dieu n'examine pas ce que nous avons été auparavant, mais ce que nous sommes à la fin de notre vie.

91. Immunditia vitæ prioris mutanda est per innocentiam boni finis. *Ibid.*

Il faut réparer l'impureté de notre vie passée par l'innocence d'une bonne fin.

92. Ex fine suo unumquemque aut justificat aut condemnat Deus. *Lib. 2 de Offic. Eccl. capit. 16, sub fin. p. 603, col. 2.*

Dieu justifie ou condamne chaque homme d'après sa fin.

93. Inutile est omne, quod suo fine caret. *In Quæst. a gentibus positis, quæst. ult. resp. 11.* S. Just. m.

Tout ce qui n'arrive pas à sa fin est chose inutile.

94. In omni re, in quolibet negotio, videndus est finis. *De Ligno vitæ, tract. 13 de Orat. c. 10, in princ. p. 77, col. 1, F, part. 1.* S. L. or. J.

En toute chose, en toute affaire, il faut considérer la fin.

95. Finis cujusvis principii, est consentaneus motus complementum. *Cent. 3 de Virt. et Vitiis, c. 50, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 384, col. 1, B, edit. Colon. 1618.* S. Maxim. marit.

La fin d'un commencement quelconque est le complément d'un mouvement qui s'harmonise avec ce commencement.

96. Uniuscujusque rei finem ante initium considera. *Paren. 30, apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.* S. Nilus.

Avant de commencer une affaire quelconque, considérez-en la fin.

97. Finis iis, quæ sui causa sunt, merito anteponeudus est. *De Regno ad Arcadium imperatorem, longe post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1 editionis Colon. 1618.* S. Symon episc.

Il faut préférer la fin d'une chose à ce qui en est la cause.

98. Humana quælibet fuerint, finem habent, et celerem finem. *Oration. 4 super Daniel, ante med. in illud, Magna sunt mirabilia ejus, p. 402, col. 2, E, t. 1.* S. Theodoric.

Les choses humaines ont toutes une fin, et une fin rapide.

99. Ea, quæ sunt ad finem, sortiuntur bonitatem ex ordine ad finem. *2 2, quæst. 81, art. 6, in corp.* S. Thomas Aquinas.

Les moyens qui tendent à une fin tirent leur bonté de leurs rapports avec cette fin.

100. In omnibus rebus respice finem. *Lib. 1 de Imit. Christi, c. 24, in princ.* S. Thomas a Kempis.

En toutes choses, considérez la fin.

101. Sapientis est ordinare vitam suam, et debitum actibus suis imponere finem. *De Exercit. spir. c. 1, in fine, t. 2.*

C'est le propre du sage de bien régler sa vie, et d'avoir en vue, dans tous ses actes, une fin légitime.

## SENTENTIE PAGANORUM.

102. Impossibile est substantias esse absque fine, sic etiam si finis a sapiente non præfiguratur, cessabit ejus inquisitio; siquidem finis præsuppositio in scientia, adjuvat multum considerantem. *Lib. 1 Theol. c. 1, ab init. t. 1.*

Il est impossible que des êtres existent sans avoir une fin; c'est au point que le sage lui-même, s'il ne se propose pas d'abord une fin bien déterminée, cessera de travailler à s'instruire, car la détermination préalable d'une fin dans la science est d'un grand secours pour celui qui étudie.

103. Finis, cujus gratia quidquam vel constat, vel conditum est, boni honestique obtinet rationem. *Lib. 1 de Part. animal. c. 5, circa med. t. 3.*

La fin pour laquelle un être existe ou a été créé est conforme à la loi de l'honnête et du bon.

104. Finis operacionis omnis est, qui accomodatutur habitui. *Lib. 3 Ethic. ad Nicomach. c. 7, ante med. t. 2.*

La fin de toute opération est celle qui est conforme à l'habitude.

105. Finis belli, pax; finis negotii, otium. *Lib. 7 Polit. c. 13, in princ.*

La fin de la guerre, c'est la paix; la fin du travail, c'est le repos.

106. Perfectus finis nihil aliud, quam felicitas esse videtur. *Lib. 1 magn. Moral. cap. 2, post med. t. 2.*

La fin souveraine ne semble pas être autre chose que la félicité.

107. Vita proposito fine carens, insignis stultitiæ argumentum est. *Lib. 1 Ethic. ad Eudomianum, post init. t. 2.*

Une vie qui n'a pas de fin déterminée est la preuve d'une grande folie.

108. Optimus virtutis finis est, antequam deficiat desinere. *Lib. 1 Controv. controvers. 8, ante med. p. 83, t. 1.*

La fin parfaite de toute vertu, c'est de s'arrêter avant de succomber.

109. Nullius rei meditatio tam necessaria est, quam sui finis. *Ep. 70, a med. p. 660, t. 2.*

Aucune méditation ne nous est aussi nécessaire que celle de notre fin.

110. Prope est rerum omnium terminus, prope est, inquam, et illud unde felix eicitur, et illud unde infelix emittitur. *Epist. 100, post init. p. 840, t. 2.*

La fin de toutes choses est proche; bien proche est ce qui peut rendre cette fin heureuse, et bien proche ce qui peut la rendre malheureuse.

## FIRMITAS (FERMETÉ).

## DEFINITIO.

Firmitas est virtus faciens constanter persis-

tere in bono contra difficultatem, qua provenit quibuscunque impedimentis exterioribus. Vel: Firmitas est stabilitas animi constantis, et in opere perseverans.

La fermeté est une vertu qui nous fait persévérer constamment dans le bien, malgré toutes les difficultés qui peuvent survenir d'empêchements extérieurs. *Vel:*

La fermeté est la stabilité d'une âme constante et sa persévérance dans ce qu'elle fait.

## SENTENTIE PATRUM.

1. Domine Deus, firmitas nostra quando tu es, tunc est firmitas; cum autem nostra est, infirmitas est. *Lib. 4 Conf. c. 16, in fine, p. 22, C, t. 1.*

O Dieu notre Seigneur, quand c'est vous qui êtes notre force, elle est vraiment de la force; mais quand elle ne s'appuie que sur nous, elle n'est que faiblesse.

2. In tribulationibus, in angustiis, in tentationibus fortis esto, perdura, medici manus est, non latronis. *Sup. Psal. 39, post med. v. 16, p. 243, t. 8.*

Dans les tribulations, dans les angoisses, dans les tentations, soyez ferme et persévérant; ce n'est pas la main d'un assassin qui vous frappe, mais celle d'un médecin.

3. Multos impedit a firmitate, præsumptio firmitatis; nemo enim erit a Deo firmus, nisi qui se a seipso sentit infirmum. *Serm. 13 de Verb. Dom. circa med. p. 40, C, t. 10.*

La présomption qui se croit inébranlable en empêche un grand nombre d'être fermes; car nul ne recevra de Dieu la fermeté, s'il ne reconnaît sa propre infirmité.

4. Nemo tanta est firmitate suffultus, ut de stabilitate sua debeat esse securus. *Serm. 2 in sabbat. post dominicam Quinquag. et in ord. 63, post med. p. 510, C, t. 10.*

Il n'y a pas un homme soutenu par une si grande fermeté, qu'il puisse compter avec assurance sur sa stabilité.

5. In cunctis semper idem sis, tam in prosperis quam in adversis. *Serm. 4 ad frat. in eremo, in princ. p. 913, B, t. 10.*

Soyez toujours le même, dans les revers comme dans la prospérité.

6. Constantia nulli cedit, nec minis concutitur, nec donis corrumpitur, nec circumvenitur dolis. *Epistola 130 ad Pisanos, circa med. fol. 328, col. 4, M.*

La fermeté ne cède devant rien; elle ne peut être ni ébranlée par les menaces, ni corrompue par les présents, ni séduite par la ruse.

7. Vir justus in omnibus semper manet immobilis; nam ipsum humilitas non deprimit, ipsum honor non ambit, ipsum adversitas non frangit. *Tit. 5 Diæte, c. 8, in fine, p. 302, col. 2, B, t. 6.*

L'homme juste se montre inébranlable dans toutes les positions; car les humiliations ne l'abattent point, les honneurs ne l'enorgueillissent point, et l'adversité ne saurait le briser.

8. Adversus omnes diaboli terrores et mi-

S. Aug.

S. Bern.

S. Bonav.

S. Cyprian.

nas mundi, animus firmus, et immobilis perstat, quem futurorum fides certa et solida corroborat. *De Exhortat. mart. ad Fortun. c. 12, prope fin. p. 339, col. 2, t. 2.*

Au milieu des terreurs de l'enfer et des menaces du monde, une âme demeure ferme et mébranlable quand elle est soutenue par une foi solide et une espérance certaine des biens futurs.

S. Ephraem.

9. Firmo ac stabili corde simus; nam virtuti adversatur segnities. *De Virtut. c. 4, in princ. p. 279, A, t. 2.*

Ayons un cœur ferme et constant, car la lâcheté est opposée à la vertu.

Gilleb. Angl.

10. Melior est infirmitas monachi, quam secularis firmitas. *Serm. 37 sup. Caut. ante med. apud Bern. v. 2.*

Les faiblesses d'un religieux valent encore mieux que la constance d'un séculier.

S. Greg. Mag.

11. Nemo potest immobilis stare, qui mobilia diligit. *Lib. 8 Mor. cap. 24, in fine, col. 267, D, t. 1.*

On ne peut pas demeurer immobile quand on aime les biens qui échangent.

S. Hier.

12. Nemo est tanta firmitate suffultus, ut de stabilitate debeat esse securus. *In Reg. monach. c. 3 de Castitate, in fine, p. 269, A, t. 4.*

Il n'y a pas un homme soutenu par une si grande fermeté qu'il puisse compter sans aucune crainte sur sa persévérance.

Huzo  
a S. Victore.

13. Vir constans eligit pugnare ut vincat, laborare ut quiescat, mori ut vivat. *Lib. 3 Misc. cod. 2, tit. 19 per totum, p. 73, II, t. 3.*

L'homme ferme prend le parti de combattre pour vaincre, de travailler pour arriver au repos, de mourir pour arriver à la vie.

S. Iguat. mart.

14. Sta firmus velut incus, quæ verberatur: magni athleteæ est feriri et vincere. *Epist. 11 ad Polycarpum episcop. Smyrn. ante med. opud Bibl. Patr. tom. 5, pag. 89, f. 4, C, edit. Colon. 1618.*

Soyez ferme comme l'enclume que l'on frappe: un grand athlète doit recevoir les coups et vaincre.

act. Firm.

15. Firmitas ubi fuerit, nec senectus locum potest habere, nec mors, quæ sequitur senectutem. *De Opific. Dei, cap. 4, ante fin. p. 372.*

Pour la véritable fermeté, il n'y a ni la vieillesse, ni la mort qui suit la vieillesse.

Pluto Jud.

16. Nihil est in rebus genitis firmum, sed omnia mortalia necessaria mutationes admittunt. *De mundi Opific. post med. p. 48, t. 2.*

Il n'y a rien de stable parmi les choses créées; tout ce qui est mortel est sujet à des changements inévitables.

Thomas  
a Kempis.

17. Maneas firmus in medio sanctæ congregationis, et manebit tecum Dominus; si bonus es, mane, et alios ædifica; si peccator es et infirmus, mane ut ædificeris ab aliis. *Serm. 2 ad novitios, divis. 3, t. 1.*

Demeurez ferme dans la congrégation des saints, et le Seigneur demeurera avec vous; si vous êtes bon, restez et édifiez les autres; si vous êtes faible et pécheur, restez afin que les autres vous édifient.

## SENTENTIE PAGANORUM.

18. Nullis in operibus humanis, tanta est firmitas, quanta est in operationibus liseæ; quæ a virtute proficiscuntur. *Lib. 1 Ethic. ad Nicomach. c. 10, circa med. t. 2.*

Il n'y a dans aucune œuvre humaine autant de stabilité que dans celles qui sont inspirées par la vertu.

19. Merito certissima firmitas habetur, quæ omnes incursum respuit. *De Const. sapient. cap. 3, a med. p. 544, t. 2.*

On doit regarder avec raison comme une fermeté très-sûre celle qui repousse toutes les attaques.

20. Nihil firmi habet, qui in incerta propensus est. *Lib. 7 de Benef. c. 2, circa med. pag. 504, t. 2.*

On n'a aucune fermeté assurée quand on se jette dans les choses incertaines.

21. Experimentum tui profectus capias, non oratione, nec scripto, sed animi firmitate. *Ep. 20, in princ. p. 558, t. 2.*

Jugez des progrès que vous avez faits, non d'après vos discours ou vos écrits, mais d'après la fermeté de votre âme.

22. Non mirum est in tranquillitate non concuti: illud mirare, ibi extolli aliquem, ubi omnes deprimentur; ibi stare, ubi omnes jacent. *Ep. 71, post med. p. 666, t. 2.*

Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on demeure ferme quand tout est tranquille; ce qu'il faut admirer, c'est qu'un homme s'élevé quand tous les autres s'abaissent, ou qu'il se liegne debout quand tous les autres tombent.

23. Nihil firmum infirmo, nihil fragili æternum et invictum est. *Ep. 98, a med. p. 801.*

Il n'y a rien de ferme dans l'homme sans fermeté, rien d'éternel et d'immuable dans l'homme fragile.

## FLAGELLUM IN GENERE

(FLÉAU, FOUET, VERGE EN GÉNÉRAL).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. En famuli tui flagellis credimur, et injuste agitur contra populum tuum. *Exod. 5, v. 16.*

Voici que nous, vos serviteurs, nous sommes battus de verges, et l'on agit injustement contre votre peuple.

2. Pater meus cecidit vos flagellis, ego autem cædam vos scorpionibus. *3 Reg. 12, v. 11.*

Mon père vous a frappés avec des verges, et moi je vous frapperai avec des scorpions.

3. Si flagellat, occidat semel, et non de penis innocentum rideat. *Job 9, v. 25.*

Qu'il tue ceux qu'il a frappés, et qu'il ne se rie pas des maux de l'innocent.

Aristot.

Seneca.

4. Pestilente flagellato, stultus sapientior erit. *Prov.* 19, v. 25.

Frappe le moqueur, et l'insensé deviendra sage.

5. Flagella et doctrina in omni tempore sapientia. *Eccli.* 22, v. 6.

La sagesse emploie toujours à propos le châtement et l'instruction.

6. Quis superponet in cogitatu meo flagella, ut non parcam mihi? *Ibid.* 23, v. 2.

Qui placera dans mes pensées la réprimande, afin que mon ignorance ne soit pas épargnée?

7. Flagelli plaga livorem facit. *Ibid.* 28, v. 21.

La plaie du fouet est une meurtrissure.

8. Qui diligit filium suum, assiduat illi flagella. *Ibid.* 30, v. 1.

Celui qui aime son fils le châtie souvent.

9. Mors, sanguis, contentio, et rhomphæa, oppressiones, fames, et contritio, et flagella, super iniquos creata sunt hæc omnia. *Ibid.* 40, v. 9-10.

La mort, le sang, les querelles, le glaive, l'oppression, la faim, la ruine et les fleaux ont été créés pour peser sur les méchants.

10. Cavete ab hominibus, tradent enim vos in conciliis, et in synagogis suis flagellabunt vos. *Matth.* 10, v. 17.

Soyez en garde contre les hommes, car ils vous feront comparaître dans leurs assemblées, et ils vous flagelleront dans leurs synagogues.

DIFFERENTIA.

Percussionum Dei diversa sunt genera :

Aliquando peccator percussus, ubi absque retractatione puniatur; Aliquando percussus, ut corrigatur; Aliquando percussus pro futura culpa vitanda; Aliquando percussus, ut potentia divinæ virtutis monstretur. *Super Joan.* c. 9, post init. pag. 367, col. 2.

S. Bonav.

Dieu frappe de diverses manières :

Quelquefois le pécheur est frappé d'un châtement sans retour; Quelquefois il est frappé pour qu'il se corrige; Quelquefois il est frappé afin qu'il évite une faute dans l'avenir; Quelquefois il est frappé pour être un exemple de la puissance divine.

Trimoda ratione Deus quos voluerit percussit, scilicet :

Ad damnationem reprobos, Ad propagationem electos, Ad propagandam meritorum gloriam justos. *Lib. 2 de summo Bono, cap. 2, sent. 3, p. 661, col. 2.*

S. Isidorus Hispal.

Dieu frappe pour trois raisons :

Les réprouvés, pour leur damnation; Les élus, pour les purifier; Les justes, pour faire briller la gloire de leurs mérites.

FLAGELLUM DEI (FLÉAU DE DIEU).

DEFINITIO.

Flagellum Dei est punitio ejus, vel inflictio pœnæ temporalis, hominibus illata ad correptionem.

On appelle *fléaux de Dieu* les châtements ou les peines temporelles qu'il inflige aux hommes pour les corriger.

DIVISIO.

Gemina est percussio divina :

Una, qua percussimur in carne, ut emendemur; Altera, ex qua vulneramur in conscientia ex charitate, ut ardentius diligamus. *Lib. 3 de summo Bono, c. 2, sent. 1, p. 661, col. 2.*

Dieu nous frappe de deux manières :

Dans la chair, pour que nous nous amendions; Dans le cœur, quand il nous l'esse par la charité, afin que nous l'aimions avec plus de ferveur.

SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Flagellavit Dominus Pharaonem plagis maximis, et domum ejus. *Gen.* 12, v. 17.

Le Seigneur frappa des plus grandes plaies Pharaon et sa maison.

2. Magnus es, Domine : quoniam flagellas et salvas. *Tob.* 13, v. 2.

Vous êtes grand, Seigneur, parce que vous frappez et vous sauvez.

3. Tu, quia pius es, miserere nostri, aut in tuo flagello vindica iniquitates nostras. *Judith* 7, v. 20.

O vous qui êtes miséricordieux, ayez pitié de nous, ou vengez nos iniquités par vos châtements.

4. Nos ergo non ulciscamur nos pro his, que patimur : sed reputantes peccatis nostris hæc ipsa supplicia minora esse flagella Domini, quibus quasi servi corripimur ad emendationem, et non ad perditionem nostram evenisse credamus. *Ibid.* 8, v. 26-27.

Aussi ne nous plaignons point à cause des maux que nous souffrons; mais considérant que ces châtements sont moindres que nos péchés et que nous sommes punis comme des serviteurs, croyons que Dieu veut nous corriger, et non pas nous perdre.

Collecter.

S. Isidorus Hispal.

5. Beatus homo, qui corripitur a Deo : quia ipse vulnerat et medetur : percutit, et manus ejus sanabunt. *Job* 5, v. 17-18.

Heureux l'homme que Dieu corrige, car il blesse et il remédie; il frappe, et ses mains guérissent.

6. Multa flagella peccatoris, sperantem autem in Domino, misericordia circumdabit. *Psal.* 34, r. 13.

Des châtements nombreux attendent le pécheur, mais la miséricorde environnera celui qui espère dans le Seigneur.

7. Congregata sunt super me flagella, et ignoravi. *Psal.* 34, r. 18.

Ils m'ont accablé de maux sans que j'en connusse la raison.

8. Ego in flagella paratus sum, et dolor meus in conspectu meo semper. *Psal.* 37, r. 18.

Je suis préparé à souffrir, et ma douleur est continuellement devant mes yeux.

9. In labore hominum non sunt, et cum hominibus non flagellabuntur. *Psal.* 72, v. 5.

Ils ne connaissent ni le travail ni les douleurs de l'homme.

10. Visitabo in virga iniquitates eorum, et in verberibus peccata eorum. *Psal.* 88, r. 32.

La verge à la main, je visiterai leurs iniquités, je frapperai leurs péchés.

11. Non accedet ad te malum, et flagellum non appropinquabit tabernaculo tuo. *Psal.* 90, v. 10.

Le mal n'approchera pas de vous, et les fléaux s'éloigneront de votre tente.

12. Cum das nobis disciplinam, inimicos nostros multipliciter flagellas. *Sap.* 12, v. 22.

Quand vous nous corrigez, vous frappez de coups multiples nos ennemis.

13. Negantes te nosse, Domine, impii, per fortitudinem brachii tui, flagellati sunt. *Ibid.* 16, v. 16.

Quand les impies ont déclaré ne pas vous connaître, ils ont été frappés par la force de votre bras.

14. Flagellum inundans, cum transierit, non veniet super nos. *Isa.* 28, v. 15.

Quand le fléau destructeur passera, il ne viendra pas jusqu'à nous.

15. Tu a Deo flagellatus, nuntia omnibus magna Dei et potestatem. 2 *Mach.* 3, v. 34.

Toi, frappé de la main de Dieu, annonce à tous les merveilles de Dieu et sa puissance.

16. Quem diligit Dominus, castigat : flagellat autem omnem filium, quem recipit. *Hebr.* 12, v. 6.

Le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit parmi ses enfants.

hominibus flagellemur; ne cum diabolo flagellemur, qui cum hominibus noluisset flagellari. *De Paradiso*, c. 14, post med. col. 920, C, t. 4.

S. Ambrosius

Il est bon pour nous d'être flagellés dans nos fautes et avec les hommes, afin que nous ne soyons pas flagellés avec le démon, qui ne voulut pas être frappé avec les hommes.

18. Medicina Christi correptio est : corripit enim Deus, quem vult convertere. *Sup. Psal.* 37, ante fin. col. 1337, B, t. 4.

Les châtements sont des remèdes de Jésus-Christ, car Dieu frappe ceux qu'il veut convertir.

19. Ne neglexeris disciplinam Dei, severa quidem est in corripiendo. sed dulcis in corrigendo. *Sup. Psal.* 43, post init. col. 1367, A, tom. 4.

Ne négligez pas la discipline de Dieu; elle est sévère dans la punition, mais elle est douce dans la correction.

20. Magnum est argumentum, quod ad majora bona illos Deus conservat, quos presentibus bonis privat. *Pros.*

S. Antoninus

Quand Dieu prive quelqu'un des biens de ce monde, c'est une preuve qu'il leur réserve des biens supérieurs.

21. Quia nisi correptis hereditatem Deus dare diserneret, erudire eos per molestias non curaret. *Part. 4, tit. 3, c. 7, § 9, post init. f. 31, col. 2.*

Car si Dieu ne se proposait pas de donner son héritage à ceux qu'il châtie, il ne prendrait pas soin de les instruire par les épreuves.

22. Vere Deus pater est his, quos per flagella emendando castigat. *Pros.*

Dieu est vraiment un père pour ceux qu'il châtie et qu'il amende par ses fléaux.

23. Pater enim, qui parcit virgæ, odit filium suum : qui autem diligit, instanter erudit. *Ibid. in med. f. 31, col. 2.*

Car un père qui ménage les verges n'aime pas son fils; mais celui qui aime son fils l'éleve avec énergie.

24. Consideratio præmii minuit vim flagelli. *Ibid. ante fin. f. 34, col. 1.*

La pensée de la récompense adoucit la violence du fléau.

25. Delicias flagella repellunt. *Part. 4, tit. 3, c. 7, § 2, post init. f. 30, col. 1.*

Les fléaux combattent les délices.

26. Hoc tuo judicio assequeris, puniri nos S. Alban patr. a Deo, non ut pereamus, sed ut convertamur. *Ep. 6 ad Imperat. in princ. apud Bibl. Patr. t. 13, p. 490, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Vous comprendrez, dans votre jugement, que Dieu nous châtie, non pour nous perdre, mais pour nous convertir.

27. Malos et iniquos Deus flagellat poenis temporalibus, quos voluerit; ipsis namque iniquis, si correcti non fuerint, servat æterna supplicia, qui eorum malitia juste utitur. ut aliis

S. Aug

## SENTENTIE PATRUM.

S. Ambrosius

17. Benu est flagellari in deli to, ut cum

Ang mala ingerat temporalia. *Epist. 70 ad Bonif. post med. p. 215, A, t. 2.*

Dieu frappe, quand il le veut, de peines temporelles les méchants et les pêcheurs; car si les pêcheurs ne se corrigent point, il leur réserve des supplices éternels, et il se sert justement de leur méchanceté pour faire souffrir aux autres des peines temporelles.

28. Deus creaturam suam, quam non vult perire, saepe castigat, corripit autem flagellat, et flagellando ad se reducit. *De Essentia Divinit. verbo Zelare, p. 693, A, t. 4.*

Dieu châtie, reprend et flagelle souvent sa créature qu'il ne veut pas laisser se perdre, et en la châtiant il la ramène à lui.

29. Per severitatem et misericordiam Dei, tribulationum flagellis solet perfidia castigari. *Lib. 2 contra Petilianas, c. 83, in princ. p. litt. 91, B, t. 7.*

C'est par un mélange de sévérité et de miséricorde que Dieu châtie par la peine et les tribulations l'infidélité des hommes.

30. Cum punit Deus peccatores, non malum suum eis infert, sed malis eorum eos dimittit. *Sup. Ps. 3, vers. 9, p. 19, A, t. 8.*

Quand Dieu punit les pêcheurs, il ne leur inflige pas un mal véritable, mais plutôt il les délivre de leurs maux.

31. Flagellum Dei medicamentum est contra peccata. *Sup. Ps. 37, post med. vers. 19, p. 220, C, t. 8.*

Les fléaux de Dieu sont des remèdes contre le péché.

32. Quando parco, cantas et laudas; quando castigo, murmuras: quasi quando parco sin Deus tuus, et quando castigo non sin Deus tuus. *Sup. Ps. 47, post med. vers. 18, p. 328, C, t. 8.*

Quand je vous épargne, vous chantez mes louanges; quand je vous châtie, vous murmurez: comme si j'étais voire Dieu quand je vous pardonne, et si je ne l'étais plus des que je vous frappe.

33. Illi Deus irascitur, quem peccantem non flagellat. *Sup. Ps. 38, post med. vers. 9, p. 762, C, t. 8.*

Dieu est irrité contre celui dont il ne châtie point les péchés.

34. Cum flagellat Deus filium, curat sub manu patris flagellantis: quia qui flagellat, ad hæreditatem erudit; ab hæreditate non repellit filium suum, quem castigat, sed ideo flagellat ut recipiat. *Sup. Ps. 93, ante med. vers. 14, p. 723, A, t. 8.*

Quand Dieu flagelle, c'est la main d'un père qui guérit son enfant, parce qu'en le frappant il le forme pour son héritage; il ne déshérite pas le fils qu'il châtie, mais il le châtie afin qu'il mérite de recevoir l'héritage.

35. Sævit quantum vult Deus, pater est; sed flagellavit nos, et afflixit nos, et contrivit nos, pater est. *Prosec.*

Que Dieu se montre sévère autant qu'il voudra, il est père; mais il nous a flagellés, abattus, brisés: il est père.

36. Fili, si ploras, sub Patre plora, noli cum indignatione, noli cum typho superbia: quod pateris, unde plangis, medicina est, non poena; castigatio est, non damnatio.

Mon fils, si vous pleurez, pleurez sous la main de votre Père, et ne versez pas des larmes d'indignation et d'orgueil; les souffrances qui vous font pleurer sont un remède et non un supplice, une correction et non une damnation.

37. Noli repellere flagellum, si non vis repelli ab hæreditate; noli attendere, quam poenam habes in flagello, sed quem locum in testamento. *Sup. Psal. 102, longe post med. vers. 13, p. 804, C, t. 8.*

Ne repoussez pas la correction, si vous ne voulez pas être repoussé de l'héritage; ne regardez pas la douleur du châtiement, mais la place que vous occupez dans le testament.

38. Paterna judicia laudentur et in flagello, si promissa diligantur in præmio. *Sup. Psalm. 118, conc. 3, ante med. p. 968, D, t. 8.*

Louons les jugemens de notre Père quand il nous châtie, puisque nous aimons les récompenses qu'il nous promet.

39. Laudas Deum, quando tibi bene est; blasphemias, quando tibi male est. Quod quidem male, si justum, non est male; justum est autem, quoniam ab illo fit, qui injuste facere nihil potest. *Pros.*

Vous louez Dieu quand tout va bien pour vous, et vous le blasphémez quand les choses vont mal. Si ce mal est juste, ce n'est plus un mal; or, il est juste, car il a pour auteur celui qui ne peut faire rien d'injuste.

40. Eris insulsus puer in domo patris, amans patrem, si tibi blanditur, et odio habens, quando te flagellat, quasi non et blandiens et flagellans hæreditatem paret. *Sup. Psalm. 32, conc. 1, vers. 1, Rectos decet collaudatio, p. 138, C, t. 8.*

Vous serez un enfant sans raison dans la maison paternelle, aimant votre père s'il vous caresse, le détestant s'il vous corrige: comme s'il ne vous préparait pas également un héritage, soit qu'il vous corrige, soit qu'il vous caresse.

41. Tu, si promissa Patris bene agnovisti, non timeas flagellari, sed exhaereditari. *Pros.*

Si vous avez bien appris les promesses du Père, ne craignez pas d'être flagellé, mais bien d'être déshérité.

42. Peccator filius dedignatur flagellari, cum sine peccato videat unicum Filium Dei flagellatum. *Sup. Ps. 88, conc. 2, post init. p. 676, C, tom. 8.*

Un fils pécheur s'indigne d'être flagellé quand il voit le Fils unique de Dieu, exempt de tout péché, soumis à la flagellation.

43. Sive in Dei donis, sive in ejus flagellis lauda eum: laus flagellantis, medicina est vulneris. *Sup. Ps. 144, post init. vers. 2, p. 1146, D, t. 8.*

Louez Dieu dans ses dons, louez-le aussi dans ses châtiements; la louange de Dieu, quand il nous frappe, est la guérison de nos blessures.

44. Quod te Deus permisit pati, flagellum corrigentis est, non poena damnantis: ad hære-

ditatem sempiternam erudimur, et flagellari dedignamur? *Tract. 7 sup. Evangel. Joan. de c. 1, ante med. p. 43, B, t. 9.*

Ce que Dieu permet que vous souffriez n'est pas un supplice de damnation, mais un châtement de correction; Dieu nous forme à l'héritage céleste, et nous nous indignons contre ses fléaux?

45. Qui te flagellat in isto sæculo, ad emendationem, non ad damnationem facit : fertò Patrem erudientem ; ne sentias Judicem punientem. *Ibid. tract. 12 de c. 3, in fine.*

Celui qui vous frappe en ce monde pour vous corriger ne vous frappera point pour vous damner; souffrez les corrections du Père pour n'avoir pas à subir la sentence et la condamnation du Juge.

46. Si exceptus es a passione flagellorum, exceptus es a numero filiorum : qui flagellat unicum sine peccato, numquid relinquit adoptivum cum peccato? *De Past. c. 5, circa med. p. 727, B, t. 9.*

Si vous avez été exempté de la souffrance et des châtements, c'est que vous avez été retranché du nombre des enfants; car le Père, qui a flagellé son Fils unique innocent, laissera-t-il sans punition son fils adoptif coupable?

47. Si Deum diligis, quod facit Deus diligis : et si quod facit Deus diligis, disciplinam Dei flagellantem te diligis, flagellum Dei libenter sustines. *Pros.*

Si vous aimez Dieu, vous aimez aussi ce qu'il fait; et si vous aimez ce qu'il fait, vous aimez sa sévérité quand il vous flagelle, et vous supportez volontiers ses coups.

48. Flagellum ergo Dei ne contemnas, sed flagellatus dic : Deo gratias. Dilige corripientem, dilige corrigentem, dilige arguentem. *Lib. 1 de Visit. infr. c. 4, circamed. et sub fin. p. 653, t. 9.*

Ne méprisez donc pas le fléau; mais, quand il vous frappe, dites : Merci, mon Dieu! Aimez les reproches de Dieu, aimez ses réprimandes et ses corrections.

49. Flagellum Dei gaudenter suscipe : flagellat in te quod nescis, nec injuste. *Ibid. c. 6, in princ. p. 656, B.*

Recevez avec joie les châtements de Dieu; il punit en vous un mal que vous ne connaissez pas, et toujours avec justice.

50. Si non vis in flagello Deum recognoscere, corpore et anima flagellaberis : non enim flagellat Deus bis in idipsum. *Ibid. c. 6, circa princ. p. 656, C.*

Si vous ne voulez pas reconnaître Dieu dans ses châtements, vous serez frappé dans le corps et dans l'âme, car Dieu ne frappe pas deux fois au même endroit.

51. Melius est ut Deus flagellet te et recipiat te, quam parcat tibi et deserat te. *Pros.*

Il vaut mieux que Dieu vous châtie et vous reçoive que s'il vous épargnait et vous abandonnait ensuite.

52. Bona dat Deus, blanditur ne fatigemur in via : corripit, cædit, percudit, dirigit, ne aberremus in via. Sive ergo blanditur ne fatigemur in via, sive castiget ne aberremus in

via, refugium factus est nobis. *Sermon. 4 de Verbis Dom. in fine, p. 8, D, t. 10.*

Dieu nous accorde des biens; il nous caresse pour que nous ne soyons pas trop fatigués dans le voyage; il nous reprend, nous pousse, nous frappe et nous dirige pour que nous ne nous égarions pas. Soit donc qu'il nous caresse pour nous empêcher d'être fatigués, soit qu'il nous châtie pour nous empêcher de nous égarer, il devient notre refuge.

53. Magnæ misericordiæ Dei est, nequitia impunitatem non relinquere : et ne cogatur in extremo gehennæ damnare, modo flagello dignatur castigare. *Ibid. Sermon. 37, ante finem, p. 93, B.*

C'est une grande miséricorde de Dieu de ne pas laisser l'iniquité impunie sur la terre; il daigne châtier par la douleur en ce monde, afin de n'être pas obligé de précipiter plus tard dans l'enfer.

54. Flagellantur boni simul cum malis, non quia simili agunt malam vitam, sed quia simul amant temporalem vitam. *Lib. 1 de Civit. Dei, c. 9, post med. t. 5.*

Les bons seront châtiés en même temps que les méchants, non parce qu'ils mènent comme eux une mauvaise vie, mais parce qu'ils aiment comme eux la vie de ce monde.

55. Deus nec justo, nec peccatori parcit : illum flagellando ut filium, istum puniendo ut impium. *Lib. 22 contra Faust, c. 20, in fine, tom. 6.*

Dieu n'épargne ni le juste ni le pécheur; il châtie l'un comme un fils, et il punit l'autre comme un impie.

56. Nemo flagellatus dicat indignè se accipere disciplinam. *Annotat. in Job, c. 38, circa init. t. 4.*

Quand on est châtié, qu'on ne dise jamais qu'on n'avait point mérité la correction.

57. Flagellum Dei ad patientiam erudit bonos. *Lib. 1 de Civ. Dei, c. 8, ab init. t. 5.*

Les fléaux de Dieu apprennent aux justes la patience.

58. Quod te permiserit pati Deus, flagellum corrigentis est, non pœna damnantis. *Tract. 7 sup. Joan. longe ante med. t. 9.*

Les peines que Dieu permet que vous souffriez sont des épreuves pour vous corriger et non des supplices de damnation.

59. Dominus dat disciplinam ad tempus, ne damnet in æternum. *Ibid. tract. 5, post med. tom. 9.*

Le Seigneur châtie dans le temps pour ne pas damner dans l'éternité.

60. Deus ideo dicitur creans mala, quia pro peccatis nostris immitit flagella. *In suis Prov. verbo Deus, p. 188, t. 2.*

On peut dire que Dieu crée des maux en tant qu'il nous envoie des fléaux pour punir nos péchés.

61. Pœnas gravissimas quandoque sunt passuri, qui pro sceleribus suis renuunt parva flagella pati. *Ibid. verbo Pœnas, p. 195.*

Ceux qui refusent de supporter quelques peines légères pour de grands crimes auront un jour à souffrir de très-grands supplices.



S. Bern.

62. Non eris amore dignus, qui indignus castigatione censeris. *Serm. 42 sup. Cantica, ante med. fol. 168, col. 4, K.*

Vous ne serez pas digne d'amour, si vous n'êtes pas jugé digne de correction.

63. Flagellantur aliqui non tam purgandi quam probandi coronandique, et major in eis patientia comprobatur et commendatur. *Serm. fer. 4 hebdomadæ pænosa, post init. fol. 33, col. 4, L.*

Il y en a qui sont châtiés moins pour être purifiés du mal que pour être éprouvés et couronnés quand ils auront donné des preuves éclatantes d'une plus grande patience.

64. Illi irascitur Deus, quem peccantem non flagellat : nam quem flagellando non emendat, in futuro damnat. *Lib. Medit. cap. 6, in fine, fol. 324, col. 1, B.*

Dien est irrité contre le pécheur qu'il ne châtie point quand il fait le mal ; car s'il ne le frappe pas pour le corriger, il le condamnera dans l'éternité.

D. B. G. S.

65. Talia sunt Dei flagella, ut degustata quidem mordeant, interius autem recepta dulcescant. *Lib. 2 de Consolat. philosoph. pros. 1, in medio.*

Les coups que Dieu frappe sont tels, qu'ils blessent quand on les ressent, mais qu'ils remplissent l'âme de douceur quand on les accepte.

S. Bern.

66. Cum a Deo quis flagellatur, scrutari debet quod sit Patris percussio, peccatorum purgatio, patientiæ remuneratio. *Expos. 1 sup. Ps. 118, in illud, Ne calumnientur me superbi, p. 151, col. 1, B, t. 1.*

Quand on est frappé par la main de Dieu, il faut se souvenir que ce sont les coups d'un Père, que c'est le moyen d'expier nos péchés et de faire couronner notre patience.

67. Quos in præsentibus flagella non corrigunt, ad futura transmittunt. *Sup. Sap. c. 12, in fine, p. 284, col. 2, C, t. 1.*

Ceux qui ne sont pas corrigés par des châtimens en cette vie seront condamnés dans la vie future.

68. Omnium flagellorum causa, est vita perversa. *Sup. Lament. Jer. c. 1, ante med. p. 415, col. 1, A, t. 1.*

La perversité de la conduite est la cause de tous les fléaux.

Primo, ad purgationem, ut

Maria soror Moysi ;

Secundo, ad probationem,

ut Job ;

Tertio, ad humiliationem,

ut Paulus ;

Quarto, ad glorificationem

divinæ potentiæ, ut cæ-

cus natus ;

Quinto, ad commendationem

divinæ clementiæ,

ut pater Joannis Baptistæ ;

Sexto, ad manifestationem

divinæ justitiæ, sicut He-

rodes ab angelo percus-

sus ;

69. Homo decem de causis puniri consuevit :

Homo decem de causis puniri consuevit :

L'homme peut être frappé par des fléaux pour dix raisons :

Septimo, ad punitionem parentum, ut pueri Sodomitarum ;

Octavo, ad terrorem aliorum ;

Nono, ad exempla posteriorum ;

Decimo, ad detestationem criminum. *Sup. Lucan, cap. 14, p. 164, col. 1, A, tom. 2.*

1<sup>o</sup> Pour être purifié, comme Marie, sœur de Moïse ;

2<sup>o</sup> Pour être éprouvé, comme Job ;

3<sup>o</sup> Pour être humilié, comme Paul ;

4<sup>o</sup> Pour la glorification de la puissance divine, comme l'aveuglé né ;

5<sup>o</sup> Pour faire éclater la clémence de Dieu, comme le père de Jean-Baptiste ;

6<sup>o</sup> Pour manifester la justice divine, comme Hérode frappé par l'ange ;

7<sup>o</sup> Pour la punition des parents, comme les enfans de Sodome ;

8<sup>o</sup> Pour effrayer les autres ;

9<sup>o</sup> Pour servir d'exemple à la postérité ;

10<sup>o</sup> Pour faire détester le crime.

70. Unumquemque electum divina gratia tunc magis erudiendo custodit, cum eum quasi percutiens deserit. *Lib. 7 Phævetæ, cap. 16, in princ. p. 135, col. 1, C, t. 6.*

Jamais la grâce divine ne garde et ne forme mieux les élus que lorsqu'elle semble les abandonner en les frappant.

71. Peccatori gravis manus est Dei, quæ flagellat, et ponderosa, quæ vindicat. *Sup. Ps. 31, ante med. versic. 4, fol. 45, col. 3.*

Cassiodor.

La main de Dieu est pesante quand elle châtie le pécheur, et accablante quand elle se venge.

72. Flagella Dei sunt, quæ nos celeriter sanant, quæ nos velociter liberant, et in viam veritatis adducunt. *Sup. Ps. 31, ante fin. vers. 13, Multa flagella peccatoris, fol. 46, col. 2.*

Ce sont les coups de la main de Dieu qui nous guérissent promptement, qui nous délivrent vite et nous ramènent dans le chemin de la vérité.

73. Frequenter emundat Deus quos flagellat : ut purgatum recipiat, quem peccatis sordidum respuebat. *Sup. Ps. 88, v. 42, fol. 137, col. 2.*

Souvent Dieu purifie ceux qu'il frappe, afin d'accueillir purifiés ceux qu'il avait repoussés lorsqu'ils étaient souillés par le péché.

74. Flagellat Deus, ut erudiat. *Sup. Ps. 102, circa med. vers. 11, fol. 155, col. 1.*

Dien nous frappe pour nous instruire.

75. A Domino castigari, est tanquam a pedagogo erudiri, et a morteliberari. *Lib. 1 Pedagogi, c. 7, in fine, fol. 24, p. 1, C.*

S. Clean. Alex.

Être châtié par Dieu, c'est être élevé par un maître, c'est être délivré de la mort.

76. Amor Dei ingratos prosequitur et revo-

S. Cyrilian.

cat : neque tunc odit, cum corripit et flagellat. *De Bapt. Christi, c. 3, ante fin. p. 459, col. 1, tom. 1.*

L'amour de Dieu poursuit des ingrats et les rappelle ; Dieu ne hait point ceux qu'il corrige et qu'il châtie.

S. Cyrill. Alex.

77. Verberat Deus ut liberorum amans pater traducens ad meliora, et abducens a turpioribus eos, qui iis sunt impliciti. *Lib. 3 sup. Isaiam, c. 28, circa med.*

Dieu châtie comme un père qui aime ses enfants et qui veut les conduire à une plus grande perfection ou faire sortir de l'ignorance ceux qui y sont enfoncés.

Dilemus, Aiet.

78. Omne flagellum quod a Deo infligitur, utiliter infligitur, cum sit bonum, vel efficiens bonum, vel prohibens malum. *Lib. contra Manich. in fine, apud Bibl. Patr. tom. 4, p. 268, col. 2, II, edit. Colon. 1618.*

Tous les coups dont Dieu nous frappe sont utiles, car ou ils sont un bien, ou ils produisent le bien, ou ils empêchent le mal.

Dionysius Carthus.

79. Periculosissimum est et maximum divini odii reprobationisque signum, non castigari, nec argui a Deo in hoc sæculo. *Sup. Epist. ad Hebr. c. 12, art. 12, ante med. in illud, Flagellat omnem filium, etc. fol. 117. C.*

C'est un grand danger et un signe visible de la haine et de la réprobation de Dieu, de n'être point châtié par le ciel en ce monde.

Franc. Titl.

80. Corruptio et disciplina Domini, peculiare quoddam est amicitie et filiationis Dei symbolum. *In Elucid. c. 5 Job, post med. in illud, Increpationem Domini ne reprobes, p. 1.*

La discipline et la correction de Dieu sont une marque particulière de la tendresse et de la paternité divine.

81. Vix potest in finem perstare in numero filiorum, qui extra disciplinam Dei est, qui que paterna Dei visitatione non aliquando corripitur. *In Elucid. sup. Ps. 13, post med. vers. 39, p. 169, sect. 1.*

Il est bien difficile de se trouver à la fin parmi les enfants de Dieu, quand on vit en dehors de sa discipline et qu'on n'est pas visité par ses corrections paternelles.

82. Corripere solitus est Deus homines, quemadmodum pater filium corripit peccantem : partim ut quod per iniquitatem iustitie subtractum est, per vindictæ pœnalitatem restituitur. *Pros.*

Dieu a coutume de corriger les hommes comme un tendre père corrige les fautes de son fils, d'abord afin de rétablir par la peine vengesse les droits de la justice violés par l'iniquité.

83. Partim vero ut correptus, offenderisse se sciat, et quem offenderit agnoscat : agnoscens vero emendare studeat ; ne iterum vel eadem, vel prioribus pejora non castigatus committat. *In Elucid. sup. Psal. 38, ante fin. vers. 13. Propter iniquitatem corripuisti hominem, p. 337.*

Et ensuite afin que celui qui est corrigé reconnaisse sa faute, qu'il considère la grandeur de celui qui est offensé, et qu'il s'applique à s'amender, afin que l'impunité ne le porte pas à commettre encore les mêmes fautes ou d'autres plus grandes.

84. Melius est temporaliter affligi, quam æterna punitione a Deo feriri. *Ibid. sup. Psal. 43, post med. v. 23, p. 389, sect. 1.*

Franc. Titl.

Il vaut mieux souffrir dans le temps qu'être condamné par Dieu aux supplices éternels.

85. Sic bonos Deus occidit, ut vivos efficiat, et percudit, ut sanet. *Sup. Deut. c. 32, in illud, Ego occidam, etc. col. 1665, B, t. 1.*

Glos. ord.

Dieu fait mourir les saints pour les ressusciter ; il les blesse pour les guérir.

86. Deus arguit, ut servet, non ut perimat. *Sup. Job, c. 5. in illud, Beatus qui corripitur a Domino, col. 84, E, t. 3.*

Dieu reprend pour sauver et non pour perdre.

87. Hæc Deus facit, ut tu errorum cognitor constitutus, pristinum splendorem recipias. *Ib.*

Dieu agit ainsi afin que, reconnaissant vos égarements ; passés, vous reveniez à votre première splendeur.

88. Non pro corrigenda culpa, sed pro agenda gratia justus percussus est. *Ibid. cap. 17, in princ. col. 191, B.*

Quand c'est un juste qui est frappé, ce n'est pas pour l'expiation de ses péchés, mais pour l'accroissement en lui de la grâce.

89. Flagella justorum, vel præterita purgant, vel futura peccata avertunt. *Ibid. c. 23, in fine, col. 212, D.*

Les châtimens infligés au juste ont pour but d'effacer ses fautes passées ou de le prémunir contre les péchés de l'avenir.

90. Sicut vitis tentatur, ne intus extollatur : ita extra flagellis terimur, ne quid extra quæramus, et mundo blandiente seducamur. *Ibid. c. 33, col. 312, F.*

De même que nous sommes tentés par les passions afin que nous ne nous livrions pas intérieurement à l'orgueil, ainsi nous sommes châtiés au-dehors afin que nous ne recherchions pas les biens extérieurs et que nous ne soyons pas séduits par les attraits du monde.

91. Tanto minus de flagello quo castigamur, murmurare debemus, quanto certius in eo paternæ dilectionis pignus tenemus. *Sup. Prov. c. 3, col. 1614, D, t. 3.*

Nous devons d'autant moins murmurer contre les épreuves qui nous affligent que nous sommes plus certains d'y trouver un gage de la tendresse paternelle de Dieu.

92. Pauci sunt, quæ in hac vita Deus flagellat ; quia si qua hic punit, plura reservat, et aliquando ferire incipit, quod æterna damnatio consummat : quædam punit, ne videatur non curare humana : quædam reservat, ut iudicium restare sentiamus. *Sup. illud, Job 35, Nec ulciscitur scelus. col. 339, F, t. 3.*

Dieu punit peu de chose en ce monde, car s'il châtie quelques crimes, il réserve le plus grand nombre, et quelquefois il commence à frapper ceux que doit achever de punir la damnation éternelle ; il punit certains crimes afin qu'on ne dise pas qu'il ne s'occupe point des choses humaines, et il réserve les autres afin que nous sentions qu'il y aura un jugement.

Gloss. in.

93. Misericorditer corripis, qui flagellas omnem tilium, quem recipis. *Sup. Tobiam, cap. 3, col. 1513, B, t. 2.*

Vous corrigez avec miséricorde quand vous frappez un fils que vous voulez accueillir.

94. Hæc est via veritatis, ut in flagellis animas nostras humiliemus, et patientiam habere studeamus. *Sup. lib. Judic. cap. 8, col. 1378, D, tou. 2.*

Pour être dans la voie de la vérité, nous devons humilier nos âmes sous les afflictions et nous appliquer à pratiquer la patience.

95. Pia oratio, quæ optat malis flagella Dei, non ad pœnam est, sed ad correctionem. *Ibid. c. 16, col. 184, D.*

La prière charitable, qui demande à Dieu de punir les méchants, ne demande pas leur supplice, mais leur amendement.

96. De manu ferientis Dei fugit, qui se corrigit. *Ibid. cap. 27, in illud, De manus ejus fugiens, col. 261, B.*

Celui qui s'amende échappe aux coups de la main de Dieu.

97. Flagellat Deus quem diligit. *Ibid. c. 27, in princ.*

Dieu châtie ceux qu'il aime.

Greg. Mag.

98. Peccatorem Deus quoties feriendo corrigit, ad hoc flagellum mittit, ut parcat. *Pros.*

Toutes les fois que Dieu corrige un pécheur en le frappant, il n'emploie les verges que pour le sauver.

99. Cum Deus peccatoris vitam in peccato permanenter feriendo concludit, flagellum emittit, sed nequaquam parcat. *Lib. 18 Moral. c. 13, in princ. col. 598, A, t. 1.*

Quand Dieu brise la vie d'un pécheur obstiné dans le mal, sa justice frappe, mais il ne pardonne pas.

100. Cum perversum quemquam Deus omnipotens percudit, condolendum est miseræ preuentis, et congaudendum justitiæ Judicis. *Ibid. lib. 22, c. 6, post med. col. 742, D.*

Quand Dieu frappe un pervers, il faut plaindre le malheur de celui qui périt, mais il faut se réjouir de la justice du souverain Juge.

101. Ut electus quisque æterna supplicia evadat, et ad perennem gloriam pauper ascendet, debet hic assiduus flagellis atteri, quatenus in judicio valeat purgatus inveniri. *Ibid. lib. 6, c. 13, ante fin. col. 195, B.*

Pour que les élus échappent aux supplices éternels, pour que les pauvres s'élèvent jusqu'à la gloire éternelle, il faut qu'ils soient ici-bas éprouvés par des afflictions continuelles, afin d'être trouvés purs au jugement de Dieu.

102. Flagellum tunc diluet culpam, cum mutaverit vitam : nam cujus mores non mutat, non expiat actiones. *Ibid. lib. 18, c. 13, ante med. col. 598, C.*

Un châtement efface les péchés quand il produit un changement de vie; mais il ne peut expier les fautes de celui qui ne se corrige pas.

103. Omnis divina percussio, aut purgatio in nobis vitæ presentis est, aut initium pœnæ sequentis. *Ibid.*

S. Greg. Mag.

Tout châtement divin est l'expiation de notre vie présente ou le commencement des supplices de la vie future.

104. Dum flagellatur iniquus, et corrigitur : audire præceptum noluit, audit dolorem. *Ibid.*

Les coups qui châtent le pécheur sont aussi une correction ; il n'a pas voulu écouter les préceptes, il écouterà la douleur.

105. Quos damnant flagella, et non liberant, his flagella ab hac vita inchoant, et interna percussione perdurant. *Ib. circa med. col. 598, litt. D.*

Ceux que les châtements condamnent au lieu de les délivrer commencent à souffrir en ce monde, et leur peine se prolonge dans l'éternité.

106. Transitorio hic verberere affliguntur electi, ut a pravitate flagella corrigant, quos paterna pietas ad hæreditatem servat. *Ib. lib. 21, c. 4, in princ. num. 4, col. 714, D.*

Les élus sont éprouvés ici-bas par des afflictions passagères, afin que la douleur preserve du mal ceux qu'une miséricorde paternelle destine à l'héritage.

107. In hac vita dum sumus, flagellis atteri necesse est : cum vero flagellis atterimur, malis increpantibus admonemur, non mundo blandiente seducamur. *Pros.*

Tant que nous sommes dans cette vie, il faut que les afflictions nous accablent, et les maux qui nous atteignent nous prémunissent contre les plaisirs et les séductions du monde.

108. Flagella dum tentant, surgentes in corde hujus mundi voluptates eradicant.

Les afflictions qui nous éprouvent déracinent les passions voluptueuses qui germent dans nos coeurs.

109. Per ferientia flagella cognoscimus quid de hoc mundo fugiamus ; per ista comprimimur, ne quid extrinsecus appetamus.

Les coups qui nous frappent nous apprennent ce que nous devons fuir dans le monde ; ils nous affligent afin que nous ne désirions pas les biens extérieurs.

110. In laboribus flagellorum non solum nobis nostra infirmitas innotescit, sed etiam in quanta virtute profecerimus. agnoscimus. *Ibid. lib. 23, c. 17, in fine, num. 17, col. 792, C et D.*

La douleur des châtements nous fait connaître non seulement notre faiblesse, mais encore les progrès que nous avons déjà faits dans la vertu.

111. Unusquisque in flagello positus, minus adhuc peccata sua considerat, si vel tantum vel amplius se percussum quam merebatur existimat. *Pros.*

Celui qui s'imagine, au sein des afflictions, qu'il est châtié autant ou plus qu'il ne le mérite, n'a pas une juste idée de ses fautes.

112. Qui veraciter pœnitet, quanto se justo sub flagello ferri cogitat, tanto districtiori exa-

minatione minus se percussum quam mercedatur, agnoscit.

Celui qui éprouve un repentir sincère reconnaît d'autant mieux, par un examen sincère, qu'il est puni avec moins de rigueur qu'il ne le mérité, qu'il est plus convaincu de la justice des coups qui le frappent.

113. Quia conspicit quam gravis sibi culpa fuerit quod erravit : et idcirco hoc quod patitur, districtum esse non sentit, quia districtè vixit pensare quod fecit. *Ibid. lib. 24, c. 6, ante fin. num. 9, col. 802, D.*

Car il voit la gravité des fautes qu'il a commises, et ce qu'il souffre ne lui paraît pas un châtiment sévère, parce qu'il sait apprécier sévèrement le mal qu'il a fait.

114. Homo justus disciplinæ flagello percussus, ut postmodum vitæ perfectione roboretur. *Ibid. lib. 35, c. 15, ante med. col. 1222, B.*

Le juste est soumis aux épreuves de la discipline, afin qu'il se fortifie davantage à l'avenir dans la vie parfaite.

115. Per culpam discordes Deo extitimus, dignum ergo est, ut ad pacem illius per flagella redcamus. *Ibid. lib. 3, c. 6, in fine, sup. illud, Job 2, Si bona accepimus, etc.*

C'est par le péché que nous avons rompu avec Dieu, c'est donc par l'affliction que nous devons rentrer dans sa paix.

116. Duobus modis flagella pensanda sunt, aut qualia sint, aut quanta : nam sæpe multa ex qualitate, sæpe gravia ex quantitate levigantur : si videlicet cum multa sunt, non sint gravia : cum vero gravia, non sint multa. *Ibid. c. 3, circa fin. num. 3, sup. illud, Job 2, Percussit Job ulcere pessimo, col. 65, A.*

Il faut, dans les châtimens, considérer deux choses, leur quantité et leur qualité : car souvent des peines très-graves en qualité deviennent légères par la quantité : par exemple, quand elles sont nombreuses, mais légères, ou bien quand elles sont graves, mais en petit nombre.

117. Quisquis dona percipit, sed donorum tempore, nequaquam etiam flagella pertimescit, in elationem per lætitiâ corrui. *Pros.*

Celui qui reçoit des biens, mais qui, dans le temps de la prospérité, ne craint pas les tribulations, tombe de la joie dans l'orgueil.

118. Quisquis autem flagellis atteritur, sed flagellorum tempore nequaquam se ex donis, quæ eum contigit accepisse, consolatur : a statu mentis omnimoda desperatione destruitur. *Job. c. 7, post med. col. 69, B.*

Mais celui qui est accablé par les épreuves, et qui, au temps de la tribulation, ne cherche pas à se consoler par le souvenir des biens reçus précédemment, perd toute la paix de l'âme et tombe dans un désespoir absolu.

119. Beatus homo, qui corripitur a Domino : quia per hoc quod peccator dolore correptionis premitur, quandoque ad beatitudinem, quæ sine interventu doloris est, eruditur. *Ibid. lib. 6, c. 13, in fine, col. 195, D.*

Bienheureux l'homme qui est éprouvé par le Seigneur ; les afflictions qui fondent sur le pécheur le font arriver souvent à la béatitude céleste, qui est sans aucun mélange de douleur.

120. Quisquis pro culpa percussus, sed in querela suæ percussiois elevatur, increpationem Domini reprobatur, quia homo injuste se perpeti accusat. *Ibid. c. 14, in princ. col. 195, D.*

Celui qui est frappé pour ses fautes, mais dont l'orgueil éclate en plaintes et en murmures, repousse la correction divine, en accusant le Seigneur de le faire souffrir injustement.

121. Humannam spiritum visitatio superna custodit, cum hunc virtutibus ditatum, vel flagello percutere, vel compungere amore non desinit. *Ibid. lib. 9, c. 29, prope fin. num. 38, col. 329, A.*

La visite de la tribulation est la sauvegarde du cœur de l'homme, parce que, lorsque ce cœur est enrichi de vertus, l'épreuve le conserve en le frappant sans cesse ou en lui faisant toujours sentir la blessure de l'amour.

122. Dolor flagelli temperatur, cum culpa cognoscitur : quia tanto quisque patientius feramentum medici tolerat, quanto putridum conspicit esse quod fecit. *Ibid. lib. 10, c. 5, in princ. col. 330, B.*

Le châtiment est moins douloureux quand on reconnaît sa faute : un malade supporte avec d'autant plus de patience le fer du médecin qu'il voit la gangrène de son mal plus avancée.

123. Flagella bonorum aut vitia perpetrata purgant, aut ea que poterant perpetrari futura devitant. *Ibid. lib. 16, c. 19, circa principium, num. 20, col. 543, D.*

Les épreuves des bons punissent leurs péchés passés, ou les préservent de pécher à l'avenir.

124. In hac vita cum Deus percussit, si percussioem correctio sequitur, disciplina Patris est, non ira Judicis : amor corrigentis est, non districtio punientis. *Ibid. lib. 21, c. 17, in fine, col. 729, D.*

En ce monde, lorsque Dieu frappe et que l'amendement suit ses coups, c'est la correction d'un Père et non la colère d'un Juge ; c'est l'amour qui corrige et non la vengeance qui punit.

125. Qui in flagellis positus murmurat, justitiam ferientis accusat. *Ibid. lib. 32, c. 5, in titulo, num. 3, col. 1096, C.*

Murmurer quand on est dans la tribulation, c'est accuser la justice de celui qui frappe.

126. Quisquis contra Dei flagella semetipsum defendere nititur, flagellantis judicium evacuare conatur. *Pros.*

Quiconque cherche à se défendre contre les coups de Dieu s'efforce en même temps de détruire sa justice.

127. Nam cum culpa sua ferri se denegat, quid aliud quam justitiam ferientis accusat ? *Job. c. 5, prope init. num. 3, col. 1096, D.*

Car, en refusant de souffrir pour ses péchés, fait-il autre chose que d'accuser la justice de Dieu qui le frappe ?

128. Magna satisfactio percussiois est, voluntas iusta Conditoris : que cum injustum fa-

Greg. Mag. cere nil solet justa agnoscitur, etiamsi llet. *Ibid. circa med. num. 3, col. 1097, A.*

Une grande satisfaction dans les épreuves, c'est de penser à la volonté toujours juste du Créateur, qui, ne pouvant jamais admettre une injustice, est reconnue équitable, même quand nous ne la comprenons pas.

129. Agit hæc divina misericordia, ut ex una eademque re, ex qua carnalibus dat flagellum, ex ea spiritualibus virtutis præstet incrementum. *Hom. 1 sup. Ez. ante fin. col. 71, C, t. 2.*

La miséricorde divine sait tirer d'une seule et même chose des châtimens pour l'homme charnel et un accroissement de vertu pour l'homme spirituel.

130. Si ipse hinc sine flagello non exiit, qui venit sine peccato : quomodo flagellus digni non erunt, qui huc cuni peccato venerunt? *Ibid. Hom. 8, post med. sup. illud. Et super firmamentum, etc. col. 133, B, t. 2.*

Si celui qui est venu dans ce monde sans aucune tache de péché n'en est pas sorti sans avoir éprouvé la tribulation, comment ceux qui sont nés dans le péché ne mériteraient-ils pas d'être éprouvés?

131. Quisquis in hac vita flagellis atteritur, in mansuetudine corrigitur, quia correptionibus emendatur. *Sup. Ps. 7 Pavit. sup. Ps. 1, vers. 1, Ne arguas me in furore tuo, etc. col. 536, D, tom. 2.*

Quiconque est éprouvé en ce monde par la tribulation est corrigé par la bonté de Dieu, car la correction lui devient profitable en amendant sa vie.

132. Sancti viri in hac vita flagellari desiderant, ut flagellis correcti, et imminentes culpas videant, et commissas ante oculos ponant. *Ibid. sup. Psal. 3, vers. 8, in princ. col. 562, B.*

Les saints demandent à être corrigés en cette vie, afin qu'éprouvés par les tribulations, ils évitent les fautes qui se présentent, et qu'ils aient devant les yeux celles qu'ils ont commises.

133. Sape delinquentium oculos flagella aperiant, quos inter vitia insolentiæ et securitatis tenebræ claudunt. *Ibid.*

Souvent les tribulations ouvrent les yeux du pécheur, que les vices tenaient fermés et enveloppés des ténèbres de l'insolence et de la sécurité.

134. Qui contra Conditoris flagella murmurat, Dei accusat iudicium, quia se estimat injuste percussum. *Ibid. sup. Psal. 7, vers. 2, in principio, col. 625, A.*

Celui qui murmure contre les coups du Créateur accuse la justice divine, parce qu'il se croit frappé injustement.

135. Flagella amoris sunt indicia. *Lib. 7 in Reg. ind. 2, c. 32, Ep. 32 ad Andream, sub fin. col. 938, D, t. 2.*

Les châtimens de Dieu sont une preuve de son amour.

136. Percussiones Dei favente ejus gratia, non damnationis initium, sed beneficii purgationis existunt. *Ibid. lib. 8, indict. 3, c. 41, Ep. 41 ad Domin. episc. Carthag. circa med. col. 1029, A.*

Par un bienfait de la grâce divine, les châtimens que Dieu envoie ne sont pas le commencement de la damnation, mais une expiation qui nous purifie.

137. Percutit Deus et sanat : quia quos per compunctionem sauciat, per indulgentiæ securitatem curat. *Lib. 3 in 1 Reg. c. 4, longe post init. sup. illud. Deut. 32, Percutiam, et ego sanabo, col. 1335, C, t. 2.*

Dieu frappe et guérit; car ceux qu'il blesse par la compunction, il les guérit par la miséricorde qui les établit dans la sécurité.

138. Qui in amore cœlestium fixus, sæculum perfecte despexit, flagellis proficit. *In septem Psal. sup. Ps. 2, vers. 13, Sperantem autem in Domino, col. 550, D, t. 2.*

Celui dont le cœur, tourné vers les biens célestes, est rempli de mépris pour les biens de ce monde, avance par les épreuves que Dieu lui envoie.

139. Quem divina disciplina conterit, ei humana flagella addi superfluum est. *Lib. 12 in Registro, indict. 7, c. 26, Ep. 26 ad Maximian. episc. post med.*

Si Dieu châtie un homme, il serait inutile de recourir encore contre lui à des châtimens humains.

140. Necessè est ut peccantes tunc consideremus amplius miseros, quando eos conspicimus in culpa sua sine flagello derelictos. *Hom. 12 sup. Ezech. circa med. col. 489, B, t. 2.*

Les pécheurs ne doivent jamais nous paraître plus malheureux que lorsqu'ils vivent avec impunité dans leurs iniquités.

141. Quisquis appetit plene vitia vincere, studeat humiliter purgationis suæ flagella tolerare. *Hom. 15 sup. Erang. post medium col. 370, A, t. 2.*

Quiconque veut vaincre parfaitement les vices doit s'appliquer à supporter avec humilité les coups destinés à la purifier.

142. Facilis erit consolatio, si inter flagella quæ patimur, ad memoriam delicta quæ fecimus revocemus : atque hæc non flagella, sed dona cognoscemus. *Lib. 5 in Reg. ind. 2, cap. 125, Ep. 125 ad Leandr. episcop. ante finem, col. 999, D, tom. 2.*

Nous nous consolons facilement, si dans nos peines nous nous rappelons les péchés dont nous sommes coupables; alors elles nous sembleront être moins des châtimens que des bienfaits.

143. In flagellis positos, flagellis digna committere, contra ferientem est specialiter superbiere, et ferientis acris iracundiam provocare. *Ibid. lib. 8, ind. 3, c. 41, Ep. 41 ad Domin. episc. circa fin.*

Être sous la verge et commettre de nouveaux méfaits, c'est se révolter orgueilleusement contre la main qui frappe et provoquer davantage sa colère.

}	Alii propter solam probationem flagellantur;	}	Hæc no.
	Alii ut curantis virtus glorificetur;		
	Alii ob humilitatis custodiam;		
	Alii propter enormitatem scelerum;		
	Alii propter præterita pec-		

cata remittenda. *Serm. dom. 20 post Pentec. post med.*

Dieu châtie dans cette vie les hommes pour cinq sortes de raisons :

- Les uns, uniquement pour les éprouver ;
- D'autres, afin qu'ils glorifient la main puissante qui les guérit ;
- D'autres, pour les conserver dans l'humilité ;
- D'autres, à cause de leurs crimes énormes ;
- D'autres, afin de leur remettre les péchés passés.

S. Hier.

145. Quantos cernimus diversorum dogmatum homines, volutari in cœno libidinum, malè sanguine, feritate lupos, rapacitate milvos vincere, et nihilominus flagellum non appropinquare tabernaculis eorum, nec eos cum hominibus verberari? *Tom. 1, Ep. 33 ad Castrulium, in princ. p. 204, D.*

Que d'hommes appartiennent à diverses religions ne voyons-nous pas se rouler dans le bourbier des vices, ivres de sang, plus féroces que les loups, plus ravisseurs que les milans, et cependant la main du Seigneur ne s'appesantit pas sur leurs maisons et ne les frappe pas comme les autres hommes !

146. Non corripit Deus, ut interficiat, atque disperdat, sed ut corrigat et emendet. *Tom. 3, Ep. 17 ad Cyprian. post med. p. 102, D.*

Quand Dieu châtie les hommes, il ne veut ni leur mort, ni leur perte; il se propose seulement de les corriger et de les rendre meilleurs.

147. Paterna flagella, exercitia sunt innoxia pietatis; ama medicum pensorem, cujus plaga mater est medicina. *Pros.*

Les châtiements d'un père sont l'effet d'un amour qui ne saurait nuire. Aimez le médecin qui vous blesse; la plaie qu'il vous fait procurera votre guérison.

148. Nihil impium pietas parit, ut virtutibus amplexis fructum pietatis spiritaliter curatus includat.

La piété ne produit rien d'impie; elle agit de telle manière que celui qui a été guéri spirituellement embrasse la vertu et recueille les fruits de la piété.

149. Ferit pietas, ne impietas judicetur, si non corrigat delinquentem : cum enim non desit in homine quod curetur. ferit ut curet. *Tom. 4, Ep. 6 ad amicum, ante med. pag. 37, A et B.*

La piété frappe pour n'avoir pas à juger l'impïété, si elle ne corrige pas le coupable; quand l'homme s'obstine dans le mal, la piété frappe afin de guérir ce mal.

150. Felix est qui vapulat, ubi amoris est plaga. *Ibid. ante med. p. 38, D.*

Heureux celui qui est châtié, quand c'est l'amour qui frappe.

151. Vince, dum vapulas : sic enim potentia christiana aliter incommodis, malis promovetur adversis. *Pros.*

Triomphez quand vous êtes frappé, car la puissance chrétienne est alimentée par les épreuves, et elle s'accroît au milieu des maux et des adversités.

152. Ipsi est ad portum perpetuae felici-

tatis per furentia mundi discrimina navigare, et sub ictibus disciplinae medicinalis poterit ipsa necessitate regnare. *Ibid. circa med. p. 40, litt. C.*

S. Hier.

Le chrétien peut, à travers les vagues furieuses du monde, voguer vers le port de l'éternelle félicité, et, sous les coups charitables dont il est frappé, régner avec puissance.

153. Nos urit Dominus, ut curet : tentat, ut liberet : vexat, ut salvet. *Ibid. post med. p. 41, litt. B.*

Le Seigneur nous brûle pour nous guérir; il nous éprouve pour nous délivrer; il nous tourmente pour nous sauver.

154. Dominus percudit delinquentes, ut percussos corrigat : et non tam poena est, quam emendatio. *Lib. 1 sup. Isaiam, c. 1, sup. illud, In quo percussam vos, etc. p. 7, A, t. 5.*

Le Seigneur frappe les pécheurs afin de les corriger; ses coups sont moins un châtiement qu'une correction.

155. Deus quos placatus attenderit, corrigit : quos propitius intuetur, emendat. *Lib. 1 sup. Lament. Jerem. c. 2, sup. illud, Confregit in ira furoris, etc. p. 358, B, t. 5.*

Dieu châtie ceux qu'il regarde avec miséricorde, et il corrige ceux dont il a pitié.

156. Quod flagellatur quisque, agnoscimus : sed ex qua causa flagellum veniat, ignoramus. *Lib. 2 sup. Lament. Jerem. cap. 3, sup. illud, Misit in renibus meis, etc. p. 363, D, t. 5.*

Nous remarquons les afflictions de chacun, mais nous ne reconnaissons pas la cause qui attire ces maux.

157. Famem et pestilentiam, et bestias pessimas, et quidquid aliud malorum sustinemus in sæculo, propter nostra venire peccata manifestum est. *Lib. 2 sup. Ez. c. 5, sup. illud, Quando misero sagittas famis, etc. p. 332, D, tom. 5.*

Il est évident que ce sont nos péchés qui attirent la famine, la peste, les ravages des bêtes féroces, et tons les maux qui nous affligent ici-bas.

158. Quando propter peccata corripimur, vigilat super nos Deus, et visitat nos : quando vero indigni sumus correptione, a Deo desermur, et tunc dormire dicitur. *Sup. Daniel. c. 9, sup. illud, Et vigilavit Dominus, p. 591, C, tom. 5.*

Quand nous sommes châtiés à cause de nos péchés, c'est que Dieu veille sur nous et nous visite; mais sommes indignes de ses châtiements, alors Dieu nous abandonne et semble dormir.

159. Homo ad hoc punit, ut perdat : Deus ad hoc corripit, ut emendet. *Lib. 3 sup. Oseam, c. 11, sup. illud, Quomodo dabo te Ephraim ? p. 43, D, t. 6.*

Si l'homme punit un de ses semblables, c'est pour le perdre; mais quand Dieu châtie quelqu'un, c'est pour le rendre meilleur.

160. Omnis correptio ad præsens non videtur esse gaudii, sed mœroris : et postea fruc-

S. Hier. tum pacificum justitiæ reddet his, qui per eam fuerint eruditi. *Lib. 2 sup. Michæam, c. 7, sup. illud. Luc. 12, Sint lumbi vestri præcincti, etc. p. 163, D, t. 6.*

La correction ne paraît pas pour le moment un sujet de joie, mais une cause de chagrin, et dans la suite elle est une source de justice et de paix pour ceux qu'elle a rendus meilleurs.

161. Tanto minus flagello quo castigamur murmurare debemus, quanto certius in eo paternæ dilectionis pignus tenemus. *Lib. 1 sup. Prov. c. 3, sup. illud, Quem diligit Dominus corripit, p. 10, A, t. 7.*

Le coup qui nous frappe doit d'autant moins exciter nos murmures qu'il nous est un gage plus certain de la tendresse paternelle.

162. Infelix est, qui a Deo non corripitur. *Sup. Ps. 80, vers. 10, p. 117, B, t. 8.*

Celui que Dieu ne châtie pas est malheureux.

Hugo S. Victor. 163. Si quis peccans non percutitur, iste miser et infelix est *Ibid. etc.*

Si un pécheur n'est pas châtié, il est malheureux et bien à plaindre.

164. Peccator sub flagello positus, gratum Deo sacrificium immolat, si de sua tribulatione Deum laudat. *Sup. Thren. longe post med. sup. 2, Consurge, lauda, etc. p. 123, C, t. 1.*

Le pécheur, sous le coup de l'affliction, offre un sacrifice agréable à Dieu quand il bénit la main divine qui le frappe.

165. Qui flagellum timent, quomodo pro Christo flagella sustinerent? *Lib. 1 de Claustr. animæ, c. 12, ante med. H, t. 2.*

Comment pourrait-il souffrir le martyre pour Jésus-Christ, celui qui redoute les épreuves de la vie ?

166. Peccator, qui in hoc mundo flagellari non meretur, in inferno torquetur. *Lib. 4 de Anima, c. 17, in fine, p. 436, D, t. 2.*

Le pécheur qui ne mérite pas d'être châtié dans ce monde sera tourmenté dans l'enfer.

Hugo card. 167. Clementia est, non severitas, quod peccator hic pro scelere visitatur. *Sup. Gen. c. 6, fol. 9, col. 2, t. 1.*

Dieu se montre envers le pécheur éloquent et non sévère, quand il le visite ici-bas à cause de ses iniquités.

Quandoque, ut ipse Dominus glorificetur;

Quandoque, ut hominis meritum cumuletur;

Quandoque, ut homo probetur;

Quandoque, ut aliis in exemplum detur;

Quandoque, ut homo humilietur;

Quandoque, ut poena futura hic incipiat, et in futuro consummatur.

Quandoque, ut poenis culpa expiatur. *Sup. Lev. cap. 19, f. 118, col. 1, t. 1.*

168. Multis de causis flagellat hic Deus :

Dieu châtie dans ce monde pour plusieurs raisons :

- Tantôt afin que le Seigneur soit glorifié;
- Tantôt pour augmenter les mérites de l'homme;
- Tantôt pour l'éprouver;
- Tantôt afin qu'il serve d'exemple aux autres;
- Tantôt afin de l'humilier;
- Tantôt afin qu'il commence dans cette vie le châtiement qui se consummera dans l'éternité;
- Tantôt afin de lui faire expier sa faute par la douleur.

169. Solum flagellum, quod pro culpa infer-tur, proprie poena dicitur. *Ibid.* Hugo card.

Il n'y a que le châtiement qui s'inflige après une faute qui s'appelle véritablement une punition.

170. Flagella sæpe iterat Deus ad timorem incutiendum, ut quos amor non provocat ad bonum, saltem timor revocet a malo. *Sup. Deut. in prolog. f. 151, col. 2, t. 1.*

Dieu souvent renouvelle ses coups pour nous pénétrer de crainte, afin que, s'il en est que l'amour ne puisse pas porter au bien, ils soient au moins détournés du mal par la crainte.

171. Flagella viæ sunt ad cœlum. *Sup. Job, c. 6, fol. 405, col. 1, t. 1.*

L'affliction est le chemin qui mène au ciel.

172. Quasi ligatam habet manum Dominus, cum peccantem non corripit, quod est signum reprobationis. *Ibid.*

Le Seigneur a la main pour ainsi dire enchaînée; quand il ne châtie pas le pécheur, c'est une marque qu'il l'a déjà réprouvé.

173. Flagella Domini vincula dicuntur, quia ligant nos, ne libere ad peccata effluamus. *ib. c. 36, fol. 443, col. 4.*

Les afflictions sont appelées les liens du Seigneur; elles nous lient, en effet, pour nous empêcher de suivre librement la voie qui conduit au péché.

174. Flagella signa sunt paternæ dilectionis: poenas æternas in temporales commutant, et gaudia æterna donant. *Sup. Psal. 22, f. 53, col. 3, t. 2.*

Les afflictions sont des marques de sa tendresse paternelle; par elles les peines éternelles sont changées en peines temporelles, et nous avons part aux joies de l'éternité.

175. Quanto homo pronior est ad flagella toleranda, tanto Deus pronior est ad miserandum. *Sup. Ps. 37, fol. 100, col. 3, t. 2.*

Plus l'homme est résigné dans son affliction, plus le Seigneur est porté à lui faire miséricorde.

176. Flagella signa sunt æternæ beatitudinis. *Ibid.*

Les afflictions sont un gage du bonheur éternel.

177. Delinquentes non flagellare, hæc magna ira Dei est: flagellare autem, misericordia. *Sup. Ps. 80, f. 213, col. 1, t. 2.*

Dieu marque sa colère quand il ne châtie pas les pécheurs, mais il montre sa miséricorde quand il les afflige.

Hugo card.

178. *Justi hic flagellantur, ne in aeternum damnentur : et ut si quid in eis purgandum est, per flagella purgetur. Sup. Sapient. c. 11. f. 158, col. 1, t. 3.*

Les justes sont affligés dans ce monde afin qu'ils ne soient pas éternellement damnés, et que, s'il leur reste des fautes à expier, leurs souffrances soient pour eux un moyen de les effacer.

179. *Flagella bonorum et brevia sunt, et ad correctionem, et signa, sive argumenta salutis aeternae sunt : flagella vero malorum, signa aeternae damnationis sunt. Ibid. c. 16, fol. 166, col. 2.*

Les épreuves des justes ne durent pas longtemps et servent à les rendre plus parfaits : elles sont une marque et un gage de leur salut éternel ; mais les châtements des méchants sont un signe de leur damnation éternelle.

180. *Illorum plaga insanabilis est et pessima, qui in flagellis Dei non corriguntur, sed magis indurantur. Sup. Jerem. c. 37, p. 243, col. 1, tom. 4.*

Le pécheur qui, sous les traits dont Dieu le frappe, loin de se corriger, devient plus enlurci, est atteint d'une blessure terrible et incurable.

181. *Dominus ut amicus et ut pater corripit et castigat, quos amat. Ibid.*

Le Seigneur, comme un ami et comme un père, reprend et châtie ceux qu'il aime.

182. *Dum Deus peccatores hic corripit, dolet diabolus, quia sic flagellatur a Domino. Sup. Isaiam, c. 13, fol. 34, col. 2, t. 4.*

Tandis que Dieu châtie les pécheurs dans ce monde, le démon s'afflige parce que Dieu le tourmente de cette manière.

183. *Patentia pascitur flagellis. Sup. Ezech. c. 22, f. 82, col. 3, t. 5.*

La patience s'entretient par les afflictions.

184. *Genus divinae castigationis, infirmitas corporis, vel damnum rerum, vel quaelibet angustia et afflictio. Sup. Epist. ad Hebr. cap. 12, f. 272, col. 2, t. 7.*

Le genre de châtement dont Dieu use à notre égard, c'est ou l'infirmité corporelle, ou quelque perte sensible, ou toute autre épreuve et affliction.

Ibiota.

185. *Temporaliter, Domine Deus, tribulas et affligis peccatorem, ut de commissis criminibus puniatur : sed paterne hoc agis, ut deviantem reducas, et errantem corrigas, et de morte aeterna eum eripias. Lib. de Contempl. verae patientiae, c. 6, in princ. apud Bibl. Patr. tom. 16, p. 11, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Seigneur, vous tourmentez et vous affligez le pécheur dans le temps, afin de lui faire expier ses péchés passés ; mais vous agissez comme un père, afin de le ramener s'il s'égare, de le corriger s'il se trompe, et de l'arracher à la mort éternelle.

186. *Flagellas filium, quem diligis : das disciplinam, ut non auferas misericordiam : et dās contumacem, ut reddas promissam hereditatem, Pros.*

Vous frappez un fils qui vous est cher ; vous le châtiez

pour ne pas lui retirer votre miséricorde ; vous l'accablez s'il résiste, afin de le faire participer à l'héritage que vous lui avez promis.

187. *Nec mirum, si hic flagellas parvulos, quos exinde grandes quaeris haeredes.*

Ibiota.

Il n'est pas surprenant que vous châtiez ici-bas de pauvres enfants dont vous cherchez après cette vie à faire de grands héritiers.

188. *Flagellas igitur, et erudis, et custodis, et illis ad tempus parcis, quos aeternum damnabis. Ibid. c. 1, circa med. p. 10, col. 2, F.*

Ainsi vous frappez, vous corrigez, vous conservez, et vous n'épargnez dans le temps que ceux que vous damnez éternellement.

189. *Dum aliquos flagellas, ipsos eligis et erudis ad hereditatem aeternam : qui vero cum hominibus flagellari noluerit, cum demonibus flagellabitur. Ibid. cap. 9, in med. p. 12, col. 2, F.*

Lorsque vous en frappez quelques uns, vous les choisissez et vous les formez pour l'héritage du ciel ; mais celui qui n'aura pas voulu être châtié avec les hommes sera tourmenté avec les démons.

190. *Poenae et supplicia beneficia sunt, et Dei erga hominem providentia. Hom. 26 sup. Genes. circa init. col. 200, A, t. 3.*

S. Jean. G.

Les peines et les tourments sont des bienfaits de la providence de Dieu à l'égard de l'homme.

191. *Tametsi flagella non gaudii sint occasiones, sed tristitia et mœroris : nihilominus flagella propter Deum, et causa propter quam flagellatur quis, gaudium pariunt. Ibid. Hom. 23, ante med. col. 171, A.*

Bien que les souffrances ne soient pas un sujet de joie, mais plutôt un sujet de tristesse et de chagrin, néanmoins les tourments qu'on endure pour Dieu et le motif pour lequel on les supporte causent de la joie.

192. *Non punimur cum nos Deus flagellat, sed erudimur : illud enim admonitionis est magis quam damnationis, medicinae quam supplicii, correctionis quam poenae. Hom. 28 sup. 1 Cor. circa med. in illud 11. Cum judicamur, a Deo corripimur, etc. col. 313, C, t. 4.*

Lorsque Dieu nous frappe, ce n'est pas pour nous punir, mais pour nous corriger ; c'est en effet plutôt une admonition qu'un signe de réprobation, un remède plutôt qu'un supplice, une correction plutôt qu'un châtement.

193. *Age, dic mihi, quid habent simile homines, propter Christum flagellari, et cum Deo colloqui ? Hom. 1 sup. 2 Cor. in fine, ante Moral. col. 686, B, t. 4.*

Voyons, dites-moi, les hommes jouissent-ils jamais d'un bonheur semblable à celui de souffrir pour Jésus-Christ, de s'entretenir avec Dieu ?

194. *Non inferuntur verbera, ut animum frangant aut conterant, sed ut corrigant. Serm. 6 sup. Ep. ad Philipp. sub finem, col. 1165, B, tom. 4.*

Quand Dieu nous frappe, ce n'est pas pour nous décourager ou nous abattre, mais pour nous corriger.



Gors.

195. Omnino impossibile est non flagellari, vel hic ad penitentiam, vel in futuro ad exterminationem. *Lib. 3 de Consolatione theolog. pros. 4, ante finem, part. 3.*

Il est absolument impossible que nous ne soyons ou affligés dans ce monde pour notre pénitence, ou tourmentés dans l'autre pour notre malheur éternel.

Saresb.

196. Flagellum æternum declinate castigatione præsentis : nam certiores sumus de venia, quo gravius affligimur præsentis corporis poena. *Ep. 49, in princ. apud Bibl. Patr. t. 15, p. 508, col. 1, B, edit. Colon. 1622.*

Soumettons-nous aux châtimens présents pour échapper au supplice éternel ; car plus nous souffrons ici-bas dans notre corps, plus nous sommes assurés de notre pardon.

Tritth.

197. Frequenter misericors Deus eos quos diligit, variis modis in hoc mundo percutit, quibus æterna præmia in celo præparavit. *Lib. 1, Hom. 10 ad mon. circa med. p. 471, col. 1.*

Souvent le Seigneur, dans sa miséricorde, use de différens moyens pour châtier dans ce monde ceux à qui il réserve dans le ciel les récompenses éternelles.

198. Deus quos amat sic ferit, ut castiget, non occidat : ergo felix est, qui vapulat, ubi amoris est plaga. *Pros.*

Dieu frappe ceux qu'il aime non pour les perdre, mais pour les corriger ; heureux donc celui qui est châtié, quand c'est l'amour qui frappe.

199. Beatus, quem superni verberis remedium curat, corrigit, emendat atque componit. *Lib. 2 de Tent. religios. c. 1, ante finem, pag. 697, col. 1.*

Heureux celui que les châtimens d'en haut ont la vertu de guérir, de corriger, d'amender et de perfectionner.

200. Qui vult esse in sorte filiorum, prius sit de numero sub Dei verbere gaudentium. *Epist. 3 ad quasdam moniales, in fine, p. 925, col. 2.*

Quiconque veut participer aux droits des enfans de Dieu doit se ranger parmi ceux qui se réjouissent des maux que le Seigneur leur envoie.

Isidorus Hispal.

201. Miserere, Domine, misero Isidoro, indigna agenti et indigna patienti : assidue peccanti, et tua flagella quotidie sustinenti. *Lib. 3 de summi. Bono, c. 1, sent. 2, p. 661, col. 1.*

Seigneur, ayez pitié de ce pauvre Isidore, qui commet des abominations et qui souffre d'horribles tourmens ; à chaque instant il pèche, et chaque jour il est courbé sous les coups dont vous le frappez.

202. Ordinata est miseria Dei, quæ prius hic hominem per flagella a peccatis emendat, et postea ab æterno supplicio liberat. *Ibid. sent. 4, etc.*

La conduite du Seigneur dans la dispensation de sa miséricorde, c'est d'affliger l'homme dans cette vie pour lui faire expier ses péchés et le délivrer du supplice éternel.

203. Nequaquam Deus delinquenti parcat : quoniam peccatorem aut flagello temporali ad

purgationem ferit, aut judicio æterno puniendum relinquit. *Ibid. sent. 4, etc.*

S. Isidorus Hispal.

Dieu ne laisse jamais le pécheur impuni, car il l'afflige dans ce monde pour lui faire expier ses péchés, ou il l'abandonne à son jugement éternel pour le punir.

204. Justo temporalia flagella, ad æterna proficiunt gaudia. *Ibid. sent. 5, etc.*

Les peines temporelles sont pour le juste une source de joie éternelle.

205. In hac vita Deus parcat impiis, et tamen non parcat electis : in altera vero vita parcat electis, non tamen parcat impiis. *Ibid. sent. 7, p. 661, col. 1.*

Dans cette vie, Dieu épargne les impies, et il accable les élus ; mais dans l'autre il pardonne aux élus, et il est sans miséricorde pour les impies.

206. Quanto quisque aut in corpore, aut in mente flagella sustinet, tanto et in fine se remunerari speret. *Ibid. sent. 9, etc.*

Plus un homme aura souffert ici-bas dans son corps ou dans son âme, plus il doit espérer d'être récompensé à la fin de sa vie.

207. Valde necessarium est, justum in hac vita, et vitii tentari, et verberari flagello : ut dum vitiiis pulsat, de virtutibus non superbiat. *Ibid. sentent. 12, p. 661, col. 2.*

Il est absolument nécessaire que le juste soit exposé dans cette vie aux tentations et aux souffrances, afin qu'étant travaillé par la concupiscence, il ne s'enorgueillisse pas de sa vertu.

208. Durius circa suos electos in hac vita Deus agit, ut dum fortioribus flagelli stimulis feriuntur, nulla oblectamenta præsentis vitæ delectent, sed cœlestem patriam (ubi certa requies expectatur) indesinerenter desiderant. *Ibid. sent. 13, etc.*

Dieu traite ses élus sévèrement en ce monde, afin que, sous les coups les plus rudes dont il les frappe, cette vie n'ait pour eux aucun attrait, et qu'ils soupirant sans cesse après la céleste patrie, où ils jouiront d'un repos assuré.

209. Electos suos Deus probat, dum in hac vita illos judicii flagello castigat. *Ibid. sent. 14, etc.*

Dieu éprouve ses élus quand il exerce contre eux en ce monde de justes châtimens.

210. Flagellatur homo plerumque a Deo ante peccatum, ne malus sit ; flagellatur etiam et post peccatum, ut corrigatur. *Ibid. c. 2, sent. 4, p. 661, col. 2.*

Souvent Dieu afflige l'homme avant qu'il ne tombe dans le péché, afin de l'en détourner ; il l'afflige aussi après qu'il a péché, pour le porter à se corriger.

211. Deus ideo plerumque justum flagellat, ne de justitia superbiens cadat. *Ibid. sent. 5, etc.*

Souvent le Seigneur frappe le juste de peur que, s'enorgueillissant de sa vertu, il ne vienne à tomber.

212. In hac vita Deus tanto magis studet, ut parcat, quanto magis expectando flagellat. *Ibid. sent. 6, etc.*

Dans cette vie, le Seigneur cherche d'autant plus à épargner sa miséricorde qu'il attend davantage un châtimen.

213. Alios Deus feriendo corrigit, alios vero feriendo interficit. Feriendo namque corrigit, quos diligit : alios feriendo perimit, quos incorrigibiliter delinquentes aspicit. *Pros.*

Par les coups qu'il frappe, le Seigneur corrige les uns et donne la mort aux autres. Il corrige en effet, ceux qu'il aime, et il donne la mort à ceux qu'il voit opiniâtres et incorrigibles dans le péché.

214. Quosque non jam sub disciplina, ut filios pater : sed districta damnatione, ut hostes et adversarios pereruit.

Quant à ces derniers, il ne les frappe pas comme un père frapperait son fils, mais il les traite avec toute la sévérité de sa justice, comme des ennemis et des opiniâtres.

215. Unde unusquisque festinet et timeat, ne simul feriatür vita ejus cum culpa.

Que chacun donc se mette à l'œuvre et craigne que le Seigneur ne le frappe dans sa vie pour frapper son péché.

216. Flagellum namque tunc delet culpam, cum mutaverit vitam : nam ejus mores non mutat, actiones non expiät. *Ibid.*

Car ici-bas le châtement détruit la faute quand il nous fait changer de vie, mais il n'est pas un moyen d'expiation pour celui qui ne se corrige pas.

217. Omnis divina percussio, aut purgatio vite presentis est, aut initium pœnæ sequentis : nam quibusdam flagella ab hac vita inchoant, et in æterna percussione perdurant. *Ibid. sent. 7, p. 662, col. 1.*

Tous les maux que Dieu nous envoie sont un moyen d'expiation pour les fautes de la vie présente, ou un commencement de supplice pour la vie future. Pour certains, en effet, les châtements commencent dès cette vie, et se continuent dans la damnation éternelle.

218. Quamvis una culpa bis non percutitur, una tamen percussio intelligitur, quæ hic cœpit, illic perficitur : ut in his qui omnino non corriguntur præcedentium percussione flagellorum, sequentium sit initium tormentorum. *Ib. sent. 8, etc.*

La même faute, il est vrai, n'est pas punie deux fois ; il n'y a qu'un châtement qui commence dans ce monde et se consomme dans l'autre : en sorte que, pour ceux qui ne sont pas corrigés par les châtements de cette vie, ce n'est que le commencement des supplices futurs.

219. Quibusdam secreto Dei judicio hic male est illic bene : ut dum hic castigati corriguntur, ab æterna damnatione liberentur. *Pr.*

Par un jugement secret de Dieu, certains sont mal dans ce monde et bien dans l'autre ; en même temps que les châtements les rendent meilleurs, ils échappent à la damnation éternelle.

220. Quibusdam hic bene est, illic male, sicut dixit illi accidit, qui hic potentiæ claritate conspicuus, post mortem gehennæ incendiis traditur cruciandus.

D'autres sont heureux dans ce monde et malheureux dans l'autre, semblables à ce riche qui, usant dans les délices sur la terre, fut condamné après sa mort aux flammes éternelles de l'enfer.

221. Quibusdam vero et hic male et illic male est : quia corrigi nolentes, et flagellari in

hac vita incipiunt, et in æterna percussione damnantur. *Ibid. sent. 9, p. 662, col. 1.*

D'autres sont malheureux dans ce monde et dans l'autre, parce que, ne voulant pas se corriger, ils commencent de souffrir dans cette vie, et ils sont condamnés à souffrir éternellement.

222. Quamvis flagella presentia justum a peccatis absolunt, adhuc tamen sub metu vindictæ turbatur, ne instantes ei plagæ non sufficiant ad purganda delicta. *Ibid. sent. 12, etc.*

quoique les peines de la vie présente soient pour le juste un moyen d'expier ses péchés, cependant, à la vue de la vengeance divine, il tremble que les maux qui l'accablent ne puissent suffire pour le purifier de ses fautes.

223. Murmurare in flagellis Dei peccator homo non debet, quia maxime per hoc quod corripitur, emendatur. *Ibid. c. 4, sent. 1, pag. 663, col. 1.*

Le pécheur ne doit pas murmurer quand Dieu le frappe, car les châtements servent principalement à le rendre meilleur.

224. Sunt necessarii mali, ut quoties boni offendunt, flagellentur ab illis. *Pros.*

Il est nécessaire qu'il y ait des méchants pour maltraiter les bons quand ils pèchent.

225. Sed quoties ita fit, de Dei indignatione procedit : ut Deus per illos in eos sæviat, quos flagellando emendare desiderat. *Ibid. c. 57, sent. 7, p. 688, col. 2.*

Mais chaque fois que cela arrive, c'est par la permission de Dieu ; Dieu se sert des méchants pour affliger ceux qu'il veut attirer à lui par la souffrance.

226. Si hic flagellis atterimur, purgati in judicio inveniemur. *Pros.*

Si dans ce monde nous sommes accablés de maux, nous serons exempts de souillures au jour du jugement.

227. Semper Deus hic vulnerat, quos ad salutem perpetuam parat. *Lib. 1 de Synonym. ante med. p. 303, col. 1.*

Dieu accable toujours dans ce monde ceux qu'il destine au bonheur éternel.

228. Conversum a peccatis flagella absolunt : converso instantia flagella ad purgationem perficiunt. *Pros.*

Les afflictions purifient l'âme pénitent de ses péchés ; les maux qui l'accablent servent au pénitent à se purifier.

229. Qui enim hic castigatus corrigitur, illic liberabitur : qui vero nec sub flagello corriguntur, et temporali pœna et æterna damnantur.

Car celui qui profite des peines temporelles pour se corriger sera absous dans l'autre monde ; mais celui qui n'en profite pas pour devenir meilleur sera condamné à souffrir dans le temps et dans l'éternité.

230. His duplex damnatio est, gemina his percussio est : quia hic habent initium tormentorum, et illic perfectionem pœnarum. *Ibid. ante med. p. 308, col. 2.*

Pour lui, il y a deux sortes de damnations, deux sortes de châtements ; il commence dès cette vie à souffrir des tourments, et dans l'autre il souffrira la consommation de tous les maux.

231. Debet unusquisque peccator temporalibus flagelli atteri, quatenus in iudicio purgati valeat inveniri. *Sup. Deut. c. 22, in fine, p. 488, col. 2.*

Chacun doit être broyé par les maux de la vie présente, afin de se trouver pur au jugement de Dieu.

232. Bonos, quos diligit Deus castigat sapienter et assiduus laboribus, ad usum virtutis exercet; nec eos caducis ac mortalibus bonis corrumpi ac depravari sinit. *Pros.*

Souvent Dieu châtie les justes qu'il aime; il les éprouve sans cesse, afin d'exercer leur vertu, et il ne permet pas qu'ils se laissent gagner et corrompre par des biens périssables et fragiles.

233. Unde nemini mirum debet videri, si pro nostris sæpe delictis castigamur a Deo; imo vero cum vexamur ac premimur, tum maxime gratias agimus indulgentissimo Patri, quod corruptelam nostram non patitur longius procedere, sed plagis ac vulneribus emendat. *Lib. 5 de divina Inst. c. 23, in med. p. 234.*

Personne ne doit donc s'étonner si Dieu nous châtie souvent à cause de nos péchés; au contraire, quand nous sommes tourmentés et affligés, alors nous remercions le Seigneur de ce que, par une miséricorde ineffable, loin de nous permettre de suivre plus longtemps notre nature corrompue, il nous ramène par ses coups et ses châtimens.

234. Temporaliter Deus punit, ne in perpetuum damnet. *De triumphali Christi Agone, c. 5, post med. p. 289, col. 1, D, part. 1.*

Dieu nous châtie dans le temps pour ne pas nous damner dans l'éternité.

235. Optimum salutis præsidium sunt divinitus irrogata flagella. *Pros.*

L'appui le plus ferme sur lequel notre salut repose est dans les maux que Dieu nous envoie.

236. Purgantur enim electorum palmitum infecundi rami, ut uberem agricolæ procreent fructum; nam qui inculti remanent, prorsus suo excidunt tempore, et in ignem mittuntur. *De interiori Conflictu, c. 6, ante fin. p. 365, col. 1, D, part. 1.*

Car le céleste vigneron dégage les bons sarments de toute branche stérile, afin de leur faire porter des fruits abondants; mais ceux qui restent incultes se dessèchent tout à fait et sont jetés au feu.

237. Dignum profecto est, ut quos divina beneficia non corrigunt, hos varietates temporum, clades diversæ, asperitates bellorum, calamitatum pressuræ ad sui provehant cognitionem erroris. *De Obedient. c. 1, ante fin. p. 619, col. 1, B, part. 2.*

Il est bien juste que celui que les bienfaits de Dieu ne peuvent corriger subisse les intempéries des saisons, les suites des diverses catastrophes, la désolation des guerres, le poids de toutes sortes de maux, pour reconnaître enfin ses fautes.

238. Nullus, nisi sit attritus flagellis, fructum consummare potest germinatæ justitiæ. *Serm. de Vita solitar. c. 11, a med. p. 490, col. 1, A, part. 2.*

Nul ne peut produire véritablement des fruits de justice, s'il n'est accablé de maux.

239. Si infirmetur caro, corpus ulceribus impleatur, caput doleat, hebetet visus, obturetur auditus, impediatur gressus, membraque singula contrahantur: nihilominus letare et lauda, quoniam emendaris ut filius, flagellaris ut electus. *Ibid. c. 12, ante med. p. 489, col. 2, litt. C.*

S. Laur. Just.

Si vous êtes accablé d'infirmités, que votre corps soit couvert d'ulcères, que vous souffriez de la tête, que votre vue s'affaiblisse, que vous deveniez sourd, que vous ne puissiez pas vous tenir sur vos jambes, que vous soyez paralysé de tous vos membres, réjouissez-vous cependant, et bénissez le Seigneur, parce qu'il vous corrige comme un fils, qu'il vous châtie comme un élu.

240. Quemadmodum continuus successus temporalis, indicium damnationis est: ita flagelli eruditio, indubium predestinationis agnoscitur esse præsignum. *De Contemptu mundi, c. 19, ante med. p. 525, col. 2, E, part. 2.*

Si la jonction d'un bonheur continué sur la terre est un signe de damnation, de même les épreuves sont un gage assuré de prédestination.

Munus Dei,  
Filiorum præcipuum signum,  
Lumen mentis,  
Peccatorum venia,  
Emendator scelerum,  
Origo virtutum,  
Concupiscentiarum interemptor,  
Salus animarum,  
Nutrimentum spei,  
Robur fidei,  
Charitatis augmentum,  
Præcursor veritatis,  
Additamentum sapientiæ,  
Passionum carnalium antidotum. *Ibid. c. 19, ante med. p. 525, col. 2, D.*

Un bienfait de Dieu,  
La principale marque de ses enfants,  
La lumière de l'âme,  
Le pardon des péchés,  
La réparation des crimes,  
La source des vertus,  
La destruction de la concupiscence,  
Le salut des âmes,  
L'aliment de l'espérance,  
La force de la foi,  
L'accroissement de la charité,  
L'avant-pôt de la vérité,  
L'augmentation de la sagesse,  
L'antidote contre les passions charnelles.

241. Divini flagelli quis valet enarrare præconia? Est

Qui pourrait célébrer les afflictions que Dieu nous envoie? Elles sont

242. Isto flagello deficiente, multiplicantur delicta, mentis densatur cæcitas, mundi inardescit cupiditas, et superbiæ accrescit tinea. *Ibid.*

Sans ces afflictions, les péchés se multiplient, l'esprit se couvre de ténèbres; on devient plus passionné pour le monde, et la rouille de l'orgueil pénètre davantage dans les cœurs.

243. Nuda fide, nudaque charitate Deo adhaerens, permittite te tundi et flagellari, sicut

Lulov. Bloz.

ipse voluerit, et quamvis ipse voluerit : purgat, exprobat et probat te Deus, non deserit. *In Can. vitæ spir. c. 9, ante fin.*

Etant uni à Dieu par la foi et par la charité, laissez-vous frapper et broyer comme il voudra et tant qu'il voudra ; et vous purifiera, il vous perfectionnera, et vous éprouvera, mais ne vous abandonnera pas.

S. Maximus  
MARTIR.

244. Flagellatio corporis, his qui perferunt, robur est animi. *Cent. 1 de Virt. et Vitio, c. 17, apud Bibl. Patr. t. 7, p. 368, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Les souffrances du corps produisent dans ceux qui les supportent la vigueur de l'âme.

Origen.

245. Nemo ita ineruditus divinæ sit disciplinæ, ut flagella divina perniciem putet, ut verbera Domini pœnalem credat interitum. *Hom. 3 in cap. 1 Erodii, post med. t. 1.*

Que personne n'ignore les secrets de la justice divine, au point de regarder les maux dont elle nous frappe comme un malheur sans ressource, et ses coups comme un châtiment éternel.

Petr. Bleucus.

246. Animus electorum Deus flagellis interrogat. *Ep. 138 ad Guall. Rothomag. archiep. circa med. apud Bibl. Patr. tom. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Dieu éprouve par des maux la vertu des justes.

247. Justum  
ideo flagellat  
Deus,

Ut se cognoscat,  
Ut suos excessus corrigat,  
Ut alios suo exemplo deterreat,  
Ut virtus ejus innotescat,  
Ut vexatio det intellectum  
ad cautelam,  
Ut cautela ad coronam et  
gloriam cedat. *Ibid.*

Dieu afflige le  
juste afin

Qu'il se connaisse lui-même,  
Qu'il se corrige de ses défauts,  
Que son exemple soit un sujet de  
crainte pour les autres,  
Que sa vertu brille,  
Que ses tourmens le fassent veiller  
sur lui,  
Que sa vigilance le conduise à la  
couronne et à la gloire.

248. Flagellis nos Dominus erudit ad salutem : deiecit enim ut erigat, vulnerat ut sanet, ut pressura vertatur in gratiam, et afflictio in coronam. *Ibid. Epist. 142 ad quandam priorem, ante med. p. 818, col. 2, G.*

Le Seigneur nous afflige pour nous placer dans la voie du salut, car il nous abat pour nous relever, il nous blesse pour nous guérir ; ses coups se changent en bienfaits, et notre affliction en couronne.

249. Qui inter flagella Dei murmurant et blasphemant, penis presentibus pœnas gehennales accumulunt. *Ibid. de Charit. c. 30, in med. p. 988, col. 1, C.*

Celui qui, au milieu des maux dont Dieu le frappe, murmure et blasphème, outre les peines du temps, s'attire les châtimens de l'éternité.

Petr. Collens.

250. O quam pia manus Dei, que ideo verberat misericorditer, ne puniat crudeliter :

ideo flagellat temporaliter, ne conflret æternaliter ! *Pros.*

Petr. Celle

Oh ! que la main de Dieu est charitable ! Dans sa miséricorde, il nous frappe pour ne pas nous condamner à de cruels tourmens ; il nous afflige dans cette vie pour ne pas exercer éternellement sur nous sa colère.

251. Pie nunc scivit, ut impios ad pietatem convertat, et impietatum malorum ad justitiam bonorum reflectat. *De Panibus, c. 17, circa med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 650, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Maintenant il sçait avec charité pour convertir les impies et pour faire servir la malice des méchants à la justification des bons.

252. Domine, ne in ira tua arguas me. Hoc est dicere : argue me, sed non in ira : corrippe me, sed non in furore. *Pros.*

S. Petr. C.

Seigneur, ne nous reprenez pas dans votre colère. C'est-à-dire, reprenez-moi, mais non dans votre colère ; châtiez-moi, mais non dans votre fureur.

253. Argue me ut pater, non ut judex ; corrippe me non ut dominus, sed ut parens.

Reprenez-moi comme un père, non comme un juge ; châtiez-moi non comme un maître, mais comme un père.

254. Argue me non ut perdas, sed corripas : corrippe me non ut interimas, sed emendes. *Serm. 45, circa med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 695, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Reprenez-moi non pour me perdre, mais pour me châtier ; frappez-moi non pour me faire périr, mais pour me corriger.

255. Magna electis Dei est consolatio, ipsa divina percussio : quia per momentanea flagella, quæ perferunt, ad nascendam supernæ beatitudinis gloriam firmæ spei gressibus convalescunt. *Lib. 8, Epist. 6, circa init. pag. 127, col. 1, C, t. 1.*

S. Petr. Dan.

Les élus de Dieu trouvent une grande consolation dans les maux que Dieu leur envoie, parce qu'ils espèrent fermement que les épreuves passagères qu'ils supportent serviront à leur acquérir la gloire éternelle.

256. Sicut duris et obstinatis flagella gehennarum sunt tantummodo primitiæ tormentorum : sic bonis et rectis eadem flagella, celestium sunt materia præmiorum. *Ibid. post initium, etc.*

Si les afflictions de cette vie ne sont pour les bons endurcis et opiniâtres dans le mal que les premières des tourmens de l'enfer, elles sont pour les âmes droites et pures la source des récompenses du ciel.

257. Laudanda est divina dispensatio, quæ ad hoc suos temporaliter verberat, ut perpetuis eos flagellis abscondat : ad hoc premit, ut elevet ; ad hoc secat, ut sanet ; ad hoc deiecit, ut exaltet. *Ibid. circa med. p. 127, col. 2, A.*

Il faut bénir cette miséricorde divine qui frappe pour un temps les justes afin de les soustraire aux châtimens éternels, qui les accable pour les relever, les blesse pour les guérir, les abat pour les exalter.

258. Dum verberibus cingeris, dum celestis disciplina transionibus castigaris, non

mentem desperatio deprimat, non querela murmuratio erumpat, non tristitie moror absorbeat, non impatientem pusillanimitas reddat; sed semper serenitas in vultu, hilaritas in mente, gratiarum actio exulet in ore. *Ibid.*

Tandis que Dieu vous accable de ses coups et qu'il vous fait sentir les pointes aiguës de sa discipline, que le désespoir n'entre pas dans votre âme, que les murmures ne s'échappent pas de votre bouche, que la tristesse ne s'empare pas de vous, que la pusillanimité ne vous rende pas impatient; mais ayez toujours la sérénité sur le front, la joie dans l'âme, un cri d'action de grâces sur les lèvres.

239. Fili, cave contempnas disciplinam Domini, et castigatus ab eo noli despondere animum; quem enim diligit, arguit, et flagellat omnem carum filium. *De Congressu querendæ, etc. sub fin. p. 621, t. 1.*

Mon fils, gardez-vous de mépriser la correction du Seigneur, et quand il vous châtie, n'allez pas vous décourager; il reprend celui qu'il aime, et il afflige tout enfant qu'il chérit.

260. Deus noster, cum sit optimus animarum medicus, unicum finem habet propositum, ut radicibus mentis infirmitates exsecet, ne ex reliquiis repullulet malum immedicabile. *Lib. Quod Deus sit immutabilis, ante med. pag. 423, tom. 4.*

Notre Dieu, étant le souverain médecin des âmes, n'a qu'un seul but, celui de cicatriser ju-que dans leurs racines les infirmités de l'âme, afin qu'il n'en sorte pas encore un mal incurable.

261. Quicumque peccatorum sumus nobis conscii, precemur Deum ut puniat nos potius, quam incastigatos prætereat. *Lib. Quod deterius potiori, etc. post med. p. 257, t. 1.*

Qui que nous soyons, si nous nous sentons coupables de péché, prions Dieu qu'il daigne nous châtier plutôt que de nous laisser impunis.

262. Qui personam suscipere dignatus est Patris, nihil circa filios non misericorditer facit: flagellat adoptatos potius, quam deserat abdicandos. Non ipse nos obliviscitur, sed ut gratiæ ejus non obliviscamur, facit. *Sup. Ps. 102, v. 14.*

Celui qui a daigné prendre le titre de Père ne peut jamais traiter ses enfants qu'avec miséricorde; il les adopte et il les châtie plutôt que de les dés hériter en les abandonnant. Il agit ainsi, non qu'il nous ait oubliés, mais pour nous empêcher de nous oublier nous-mêmes.

263. Quanto mundi malis justis acerbior urgentur, quanto gravioribus flagellis atteruntur, tanto ad Dei amorem vehementius accenduntur. *Lib. 2 de Contemplat. c. 23, ante med. p. 260, col. 1, B, part. 1.*

Plus les justes sont éprouvés par les tribulations de cette vie et traités avec sévérité, plus ils sont embrasés de l'amour de Dieu.

264. Deus non minus bonus est, cum nos flagellat, quam cum parcat. *Sup. Ps. 53, v. 6.*

Dieu n'est pas moins bon quand il nous châtie que lorsqu'il nous pardonne.

265. Ostendit nobis Deus per flagella quid mereamur, etsi non irrogat quæ mereamur. *Pros.*

En nous frappant Dieu nous montre ce que nous méritons, bien qu'il ne nous traite pas encore comme nous devons être traités.

266. Clementissima enim ac benignissima castigatione mavult nos corrigere, quam perire, et nos clementis censura temperamento emendare, quam plaga justæ coercionis occidere.

Il aime mieux nous châtier avec beaucoup de clémence et de bonté que de nous faire périr; il préfère nous corriger avec ménagement plutôt que de nous écraser sous une juste sévérité.

267. Quid miramur, si peccantes nos Deus verberat, cum ipsi peccantes servulos verberemus?

Pourquoi serions-nous étonnés que Dieu punisse les pécheurs, puisque nous-mêmes nous punissons nos serviteurs quand ils nous offensent?

268. Homunculos nos flagellari a Deo nolumus, cum ipsi conditionis nostræ homines flagellemus. *Lib. 4 de Gubern. Dei, post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 335, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Nous ne sommes que des hommes bien petits, et nous ne voulons pas que Dieu nous châtie, et nous-mêmes nous châtions d'autres hommes qui sont nos semblables.

269. Curare nos vult castigationibus suis Dominus, sed curam remedia non sequuntur; urimur et secamur, sed nec ferri desectione, nec cauteriorum adustione sanamur; imo quod est gravius, cura ipsa deteriores sumus. *Ibid. lib. 7, prope init. p. 352, col. 2, E.*

Dans les châtimens qu'il nous envoie, le Seigneur se propose de nous guérir, mais la guérison ne suit pas toujours les remèdes; il porte le fer et le feu sur nos plaies, et ces moyens sont incapables de nous guérir; au contraire, notre état en devient pire, et c'est là un grave malheur.

270. Quid querimur quod dure agat nobiscum Deus, cum multo nos cum Deo durius agamus? *Ibid. lib. 4, ante med. p. 357, col. 1, D.*

Pouvons-nous nous plaindre que Dieu nous traite trop sévèrement, lorsque nous sommes si durs nous-mêmes à l'égard de Dieu?

271. Perspicuum est cuncta quæ affliguntur judicio Dei percuti, sed tamen propter peccata subverti. *Ibid. lib. 7, circa med. p. 355, col. 2, litt. G.*

Il est évident que tout ce qui tombe est renversé par la justice de Dieu, mais rien n'est détruit qu'à cause du péché.

272. Castigationes infligit peccatoribus Deus, ut pravitatis cursum abscondat. *Lib. 4 sup. Jer. c. 14, in princ. p. 279, col. 1, B, t. 1.*

Dieu inflige des châtimens aux pécheurs pour arrêter le cours de leurs iniquités.

273. Puniens Deus, miseretur et castigatione utens, consolatur. *Ibid. lib. 10, c. 52, in fine, p. 300, col. 2, F.*

Dieu fait toujours marcher la miséricorde avec le châtimement, et la consolation avec l'épreuve.

Savilianus.

Idolo Jul.

S. Prosper.

Richard.  
S. Victore.

S. Theodoret.

Robertus  
Bellarmin.

S. Theodoret.

274. Pœna divinæ cognitionis est magistra. *Sect. 2 sup. Ezech. Et scietis, quia ego sum Dominus, p. 317, col. 1, B, t. 1.*

Par les châtimens nous arrivons à acquérir la connaissance de Dieu.

275. Utilis, quæ a Deo adhibetur disciplina, pœnitentiæ est mater. *Ibid. in illud, Et recordabuntur me, etc.*

Les châtimens que Dieu envoie sont un moyen efficace de faire naître le repentir.

276. Maxima consolatio iis est, qui puniuntur, punientis Dei cognitio. *Ibid. Et scietis, quia ego sum Dominus, p. 317, col. 2, G.*

C'est une grande consolation, quand on est châtié, de savoir que les coups viennent de Dieu.

277. Correptio a Deo adhibita, beneficii mater est. *Sup. Zach. c. 9, post init. p. 447, col. 1, A, t. 1.*

Les châtimens que Dieu exerce sont une source de grâces.

S. Thomas  
A.quinas.

278. Temporalia mala in pœnam infliguntur impiis, in quantum per ea non adjuvantur ad consecutionem vitæ æternæ: justis autem, qui per hujusmodi mala juvantur, non sunt pœnæ, sed magis medicinæ. *1 2, quest. ult. art. ult. in corp. ad 3.*

Les maux temporels tombent en un supplice sur les impies, en tant qu'ils n'en profitent pas pour gagner la vie éternelle; quant aux justes, qui s'en servent dans ce but, ces maux ne sont pas des châtimens, mais plutôt des remèdes salutaires.

279. Humiliatur anima et purgatur per flagella, confunditur superbia, et evanescit vana gloria. *In Valle lilior. c. 3, sect. 2, t. 2.*

Les afflictions servent à humilier l'âme et à la purifier, à éteindre l'orgueil et à chasser la vaine gloire.

In Vitis Patr.

280. Ut corpora nitro, vel aliis hujusmodi lenimentis abluuntur a sordibus: ita animæ languoribus, aliisque hujusmodi castigationibus purificantur. *Lib. 2, c. 1 de Vita Joannis, longe post init. p. 451, col. 2.*

De même que le nitre ou certains autres linimens lavent les souillures des corps, ainsi les chagrins et en général toutes les afflictions servent à purifier les âmes.

## SENTENTIA PAGANORUM.

Seneca.

281. Deus nos tentat, verberat et lacerat, patiamur: non est sævitia, certamen est; quo sapius adierimus, fortiores crimus. *Lib. 1 de divina Provid. c. 4, ante finem, p. 386, t. 1.*

Dieu nous éprouve, nous frappe et nous blesse pour que nous souffrions; ce n'est pas un supplice, c'est un combat; plus souvent nous le soutiendrons, plus nous deviendrons forts.

282. Hos Deus, quos probat, amat, indurat, recognoscit, exercet; eos autem, quibus indulgere videtur, quibus parcere, molles venturis malis servat. *Ibid. ante med. p. 385, t. 1.*

Dieu aime, fortifie, reconnaît et exerce ceux qu'il éprouve; quant à ceux qu'il semble ménager et épargner, il ne les abandonne à leur mollesse que pour les châtier un jour.

## FŒDUS (ALLIANCE).

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Dixitque Deus: Arcum meum ponam in nubibus, et erit signum fœderis inter me et inter terram. *Pros. Gen. 9, r. 13.*

Et Dieu dit: Je placrai mon arc dans la nue, et il sera un signe d'alliance entre moi et la terre.

2. Cumque obduxero nubibus cœlum, apparebit arcus meus in nubibus, et recordabor fœderis mei vobiscum. *Gen. 9, r. 14-15.*

Et lorsque je couvrirai le ciel de nuées, mon arc paraîtra dans les nues, et je me souviendrai de mon alliance avec vous.

3. Statuam pactum meum inter me et te, fœdere sempiterno, ut sim Deus tuus. *Ibid. 17, r. 7.*

J'établirai une alliance entre moi et toi par un pacte éternel, afin que je sois ton Dieu.

4. Erit pactum meum in carne vestra, in fœdus æternum. *Ibid. r. 13.*

Mon pacte sera en votre chair comme signe d'une alliance éternelle.

5. Non inibis cum eis fœdus, ne forte peccare te faciant in me. *Exod. 23, r. 32-33.*

Vous ne ferez point d'alliance avec eux, de peur qu'ils ne vous fassent pecher contre moi.

6. Fœdus est inter me et te, et inter patrem meum et patrem tuum. *3 Reg. 15, r. 19.*

Il y a alliance entre vous et moi, comme il y en a eu entre mon père et le vôtre.

7. Pegigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine. *Job 31, r. 1.*

J'ai fait un pacte avec mes yeux pour ne pas même regarder une vierge.

8. Terra infecta est ab habitatoribus suis, quia dissipaverunt fœdus sempiternum. *Isa. 24, r. 5.*

La terre a été souillée par ses habitants, parce qu'ils ont détruit l'alliance éternelle.

9. Percussimus fœdus cum morte, et cum inferno fecimus pactum. *Ibid. 28, r. 15.*

Nous avons fait un pacte avec la mort, nous avons scellé une alliance avec l'enfer.

10. Delebitur fœdus vestrum cum morte, et pactum vestrum cum inferno non stabit. *Ibid. r. 18.*

Votre pacte avec la mort sera détruit, votre alliance avec l'enfer sera vaine.

11. Dedi in fœdus populi, in lucem gentium, ut aperires oculos cæcorum. *Ibid. 42, r. 6-7.*

Je t'ai donné pour signe de l'alliance à mon peuple et pour lumière aux nations, afin que tu ouvres les yeux des aveugles.

12. Nedes nos in opprobrium propter nomen tuum; ne territum facias fœdus tuum nobiscum. *Jer. 14, v. 21.*

Ne nous livrez pas à l'opprobre à cause de votre nom; ne rendez pas vaine votre alliance avec nous.

13. Ecce dies venient, dicit Dominus, et feriam domui Israël et domui Judæ fœdus novum. *Ibid. 31, v. 31.*

Voilà que les jours viennent, dit le Seigneur, et j'établirai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda.

14. Venient, et apponentur ad Dominum fœdere sempiterno, quod nulla oblivione delebitur. *Ibid. 50, v. 5.*

Ils viendront, et ils s'uniront au Seigneur par une alliance dont la mémoire ne s'effacera jamais.

15. Hæc dicit Dominus: Recordabor ego pacti mei tecum in diebus adolescentiæ tuæ, et suscitabo tibi pactum sempiternum. *Ezech. 16, v. 60.*

Voici ce que dit le Seigneur: Je me souviendrai de mon alliance avec toi aux jours de ta jeunesse, et j'établirai avec toi une alliance éternelle.

16. Omnes viri fœderis tui illuserunt tibi. *Abdias, v. 7.*

Tous les alliés se sont joués de toi.

## FOEMINA (FEMME).

Vide MULIER.

## FOENUS (INTÉRÊT, USURE).

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Fœnerabis gentibus multis, et ipse a nullo accipies mutuum. *Deut. 15, v. 6.*

Vous prêterez à un grand nombre de peuples, et vous n'emprunterez rien vous-même de personne.

2. Non fœnerabis fratri tuo ad usuram pecuniam, nec quamlibet aliam rem. *Ibid. 23, v. 19.*

Vous ne prêterez à usure à votre frère ni argent ni quelque autre chose que ce soit.

3. Fœnerabis gentibus multis, et ipse a nullo fœnus accipies. *Ibid. 28, v. 12.*

Tu prêteras à un grand nombre de peuples, et tu n'emprunteras d'aucun.

4. Ipse fœnerabit tibi, et tu non fœnerabis ei. *Ibid. v. 44.*

Il te prètera de l'argent, et tu ne lui en prêteras point.

5. Fœneratur Domino, qui miseretur pauperis, et vicissitudinem suam reddet ei. *Prov. 19, v. 17.*

Celui qui donne au pauvre prête au Seigneur, et le Seigneur lui rendra son bienfait.

6. Qui accipit mutuum, servus est fœnerantis. *Ibid. 22, v. 7.*

Celui qui emprunte est assujéti à celui qui prête.

7. Qui coacervat divitias usuris, et fœnore liberali, in pauperes congregat eas. *Prov. 28, vers. 8.*

Celui qui amasse de grandes richesses par l'usure les assemble pour un homme libéral envers les pauvres.

8. Noli fœnerari homini fortiori te: quod si fœneraveris, quasi perditum habe. *Eccli. 8, v. 15.*

Ne prête point ton argent à un homme plus puissant que toi; si tu l'as fait, regarde cet argent comme perdu.

9. Ne fueris mediocris in contentione ex fœnore. *Ibid. 18, in fine.*

Ne vous réduisez point à la pauvreté en empruntant à usure.

10. Hodie fœneratur quis, et cras expetit: odibilis est homo hujusmodi. *Ibid. 20, v. 16.*

Tel prête aujourd'hui et redemande demain: un homme de cette sorte est odieux.

11. Qui facit misericordiam, fœneratur proximo suo. *Ibid. 20, v. 1.*

Celui qui fait miséricorde prête à intérêt à son prochain.

12. Fœnerare proximo tuo in tempore necessitate illius. *V. 2.*

Prête à ton prochain au jour de sa détresse.

13. Multi quasi inventionem æstimaverunt fœnus, et præstiterunt molestiam his, qui se adjaverunt. *Prov. V. 4.*

Plusieurs ont considéré ce qu'ils empruntaient comme s'ils l'avaient trouvé, et ils ont affligé ceux qui les avaient secourus.

14. Donec accipiant osculantur manus dantis, et in promissionibus humiliant vocem suam. *V. 5.*

Jusqu'à ce qu'ils reçoivent, ils baisent la main de celui qui donne, et leur voix s'humilie dans leurs promesses.

15. Et in tempore redditionis postulabit tempus, et loquetur verba tædii et murmuratum, et tempus causabitur. *V. 6.*

Et, au jour où il faut rendre, ils demandent un délai, et ils laissent entendre des paroles d'ennui et de murmure, et ils donnent le temps pour prétexte.

16. Sin autem potuerit reddere, adversabitur; solidi vix reddet dimidium, et computabit illud quasi inventionem. *V. 7.*

S'ils peuvent rendre, ils s'en défendent d'abord; puis ils rendent à peine la moitié, et comptent comme un gain pour leur créancier le peu qu'ils lui donnent.

17. Sin autem, fraudabit illum pecunia sua, et possidebit illum inimicum gratis. *V. 8.*

Si non ils peuvent leur créancier de son argent, et se déclarent gratuitement ses ennemis.

18. Et convitia et maledicta reddet illi, et pro honore et beneficio reddet illi contumeliam. *V. 9.*

Et ils lui rendent des injures et des outrages et des mépris pour l'honneur et le bien qu'il leur a faits.

19. Multi non causa nequitiae, non fœnerati sunt, sed fraudari gratis timuerunt. *V. 10.*

Plusieurs évitent de prêter, non par dureté, mais ils craignent d'être trompés gratuitement.

20. Sicut fœnerator, sic is qui mutuum accipit : sicut qui repetit, sic qui debet. *Isa. 24, vers. 2.*

Il en sera de celui qui prête comme de celui qui emprunte, de celui qui redemande comme de celui qui doit.

21. Non fœneravi, nec fœneravit mihi quisquam. *Jer. 13, v. 10.*

Je n'ai prêté ni emprunté à usure.

22. Peccatores peccatoribus fœnerantur, ut recipient æqualia. *Luc. 6, v. 34.*

Les pécheurs prêtent aux pécheurs, afin de recevoir ce qu'ils ont prêté.

## FONS IN GENERE

(FONTAINE, SOURCE EN GÉNÉRAL).

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Rupti sunt omnes fontes abyssi magnæ, et cataractæ cœli apertæ sunt. *Gen. 7, v. 11.*

Toutes les sources du grand abîme furent rompues, et les cataractes du ciel furent ouvertes.

2. Fontes amari, obdulcati sunt ab bibendum. *Judith 5, v. 13.*

Les fontaines amères devinrent douces pour les désaltérer.

3. Fons parvus crevit in fluvium maximum, et in aquas plurimas redundavit. *Esth. 11, v. 10.*

Une petite fontaine devint un grand fleuve et répandit une grande abondance d'eaux.

4. Apparuerunt fontes aquarum, et revelata sunt fundamenta orbis terrarum. *Ps. 17, v. 17.*

Les réservoirs des eaux ont été dévoilés, les fondements de la terre ont été mis à nu.

5. Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus. *Ps. 41, v. 2.*

Comme le cerf soupire après l'eau des fontaines, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu.

6. Tu dirupisti fontes et torrentes, tu siccasti fluvios. *Ps. 73, v. 16.*

Tu as fait jaillir les fontaines et les torrents, tu as desséché les fleuves.

7. Emittis fontes in convallibus, inter medium montium pertransibunt aquæ. *Ps. 103, vers. 11.*

Vous envoyez des fontaines dans les vallons ; leurs eaux coulent à travers les montagnes.

8. Convertit Dominus petram in stagna aquarum, et rupem in fontes aquarum. *Ps. 113, v. 8.*

Le Seigneur a changé la pierre en torrent et le rocher en fontaine.

9. Si impiger fueris, veniet ut fons messis tua, et egestas longe fugiet a te. *Prov. 6, v. 11.*

Si tu n'as pas été paresseux, ta moisson viendra comme une fontaine, et la pauvreté fuira loin de toi.

40. Aqua profunda, verba ex ore viri, et torrens redundans, fons sapientiæ. *Ibid. 18, vers. 4.*

Les paroles de l'homme sont des eaux profondes, les leçons du sage sont un ruisseau limpide.

41. Fons turbatus pede et vena corrupta, justus cadens coram impio. *Ibid. 23, v. 26.*

Le juste qui tombe devant l'impie est une fontaine qui se trouble, une source qui se corrompt.

12. Hortus conclusus, soror mea sponsa, hortus conclusus, fons signatus. *Cant. 4, v. 12.*

Tu es un jardin fermé, ma sœur, mon épouse, une source scellée.

13. Fons sapientiæ verbum Dei in excelsis. *Eccli. 1, v. 5.*

La source de la sagesse est le verbe de Dieu au plus haut des cieux.

14. Viator sitiens ad fontem os aperiet. *Ib. 26, v. 13.*

Le voyageur altéré ouvre sa bouche près d'une fontaine.

15. Haurietis aquas de fontibus Salvatoris. *Isa. 12, v. 3.*

Vous puiserez des eaux vives aux fontaines du Sauveur.

16. Nudabitur alveus rivi a fonte suo, et omnis sementis irrigua siccabitur, arescet, et non erit. *Isa. 19, v. 7.*

Le fleuve sera sans eau depuis sa source, et les moissons qu'il arrosait sécheront et ne seront plus.

17. Quæ erat arida, erit in stagnum, et sitiens in fontes aquarum. *Ibid. 33, v. 7.*

La terre qui était aride est devenue un lac, et des fontaines jaillissantes arrosent des terres desséchées.

18. Aperiam in supinis collibus flumina, et in medio camporum fontes. *Ibid. 41, v. 18.*

J'ouvrirai des sources sur le penchant des collines, je ferai jaillir des fontaines au milieu des champs.

19. Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum, et plorabo die ac nocte ? *Jer. 9, v. 1.*

Qui donnera de l'eau à ma tête et à mes yeux une source de larmes, et je pleurerai nuit et jour ?

20. Exsiccati sunt fontes aquarum, et ignis devoravit speciosa deserti. *Joel 1, in calce.*

Les ruisseaux sont desséchés, le feu a dévoré les demeures du désert.

21. In illa die erit fons patens domni David et habitantibus Jerusalem in ablutionem peccatoris. *Zach. 13, v. 1.*

En ce jour une fontaine sera ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem pour laver les péchés.



## FONS VITÆ

(FONTAINE, SOURCE DE VIE).

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Apud te, Domine, est fons vitæ, et in lumine tuo videbimus lumen. *Ps.* 33, v. 10.

En vous, Seigneur, est la source de la vie, et dans votre lumière nous verrons la lumière.

2. Lex sapientis fons vitæ, ut declinet a ruina mortis. *Prov.* 13, v. 14.

La loi du sage est une source de vie qui préserve des atteintes de la mort.

3. Timor Domini fons vitæ, ut declinet a ruina mortis. *Ibid.* 14, v. 27.

La crainte du Seigneur est une source de vie qui préserve des atteintes de la mort.

4. Fons vitæ, eruditio possidentis. *Ibid.* 16, v. 22.

L'intelligence de celui qui possède parfaitement ce qu'il sait est une source de vie.

5. Consilium sapientis, sicut fons vitæ permanet. *Eccli.* 21, v. 16.

Les conseils du sage demeureront comme une source de vie.

6. Me dereliquerunt, fontem aquæ vivæ. *Jer.* 2, v. 13.

Ils m'ont abandonné, moi la source d'eau vive.

7. Dereliquisti fontem sapientiæ. *Bar.* 3, v. 12.

Tu as délaissé la source de la sagesse.

8. Exuberant fontes mei, et gratia mea non deficiet. *4 Esdr.* 2, v. 32.

Mes sources débordent, et ma grâce ne fera pas défaut.

9. Fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam. *Joan.* 4, v. 14.

L'eau que je lui donnerai deviendra en lui une fontaine d'eau jaillissante jusqu'à la vie éternelle.

10. Agnus, qui in medio throni est, reget filios, et deducet eos ad vitæ fontes aquarum. *Apoc.* 7, in fine.

L'agneau qui est au milieu du trône sera leur pasteur, et il les conduira aux fontaines des eaux vives.

11. Ego sitienti dabo de fonte aquæ vitæ gratiam. *Apoc.* 21, v. 6.

Je donnerai gratuitement à boire de la fontaine d'eau vive à celui qui a soif.

## FORMOSUS (BEAU).

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Erat formosa valde, et incredibili pulchritudine; omnium oculis gratiosa et amabilis videbatur. *Esth.* 2, v. 15.

Elle était très-belle et d'une grâce inexprimable, et elle paraissait aimable et ravissante à tous ceux qui la voyaient.

2. Nigra sum, sed formosa, filiæ Jerusalem. *Cant.* 1, v. 4.

Je suis noire, mais je suis belle, ô filles de Jérusalem.

3. Surge, propera, amica mea, columba mea, formosa mea, et veni. *Ibid.* 2, v. 10.

Lève-toi, hâte-toi, ma bien-aimée, ma colombe, ma toute belle, et viens.

4. Quis est iste, qui venit de Edom, tinctis vestibus de Bosra? Iste formosus in stola sua, gradiens in multitudine fortitudinis suæ. *Isa.* 63, v. 1.

Qui est celui qui vient d'Edom et de Bosra avec des habits teints de sang? Il est beau dans sa parure, et il marche avec toute la grandeur de sa puissance.

## FORNICATIO (FORNICATION).

## ETYMOLOGIA.

Dicitur fornicatio a fornicibus, in quibus pagani turpitudinem exercebant. *Sup. Marc. c. 7, f. 101, col. 2, A, t. 6.* Hugo card.

Le mot fornication vient de ces lieux (fornices) où les païens se livraient à la prostitution.

## DEFINITIO.

Fornicatio est luxuria, qua solutus cognoscit solutam naturali usu. *Part. 1 Centiloquii, sect. 24, post init. p. 63, col. 2, A, t. 6.* S. Bonv.

La fornication est un péché de luxure par lequel deux personnes libres, de sexe différent, s'ouvrent charnellement.

Fornicatio est omnis usus carnalis commixtionis, præter legitimum concubitum. *Sup. Ep. ad Rom. c. 1, f. 16, col. 1, t. 7.* Hugo card.

La fornication embrasse toute union charnelle en dehors des rapprochements légitimes.

Fornicatio est amor a legitimo connubio solutus et vagus, explendæ libidinis consecando licentiam. *Sup. Marc. c. 7, f. 101, col. 2, t. 6.*

La fornication est l'acte charnel en dehors du mariage légitime, par lequel on cherche à assouvir la passion de la luxure.

DIVISIO.

S. Bern.

Fornicatio

Alia est spiritus,

Fornicatio spiritus est, deserto Deo adherere diabolo;

Alia est corporis.

Fornicatio corporis est cum meretricibus, vel feminis, a legitimis viris absolutis sola libidinis explendæ causa commiseri. *Serm. 4 sup. Salve Regina, post med. f. 365, col. 4, M.*

Celle de l'esprit,

La fornication spirituelle consiste à abandonner Dieu pour s'attacher au démon;

Il y a deux sortes de fornication :

Celle du corps.

La fornication corporelle consiste à commettre le péché avec des prostituées ou d'autres femmes libres, dans le seul but d'assouvir sa passion.

Humana fit illicito actu,

Prima peccatur in proximum,

Prima facit carnis immunditiam,

Mundana perverso affectu,

Secunda in seipsum,

Secunda mundi concupiscentiam,

Fornicatio triplex est :

Divina scelerato cultu.

Tertia in Deum.

Tertia idolatriam. *Serm. de B. M. Virgin. ante med. fol. 352, col. 4, K.*

La fornication peut être

Humaine, si on se livre à des actions illicites;

Par la première on pèche contre le prochain;

La première produit l'impureté de la chair;

Mondaine, si on se livre à des affections perverses;

Par la deuxième on pèche contre soi-même;

La deuxième produit la concupiscentie du monde;

Divine, si on se livre à un culte coupable.

Par la troisième on pèche contre Dieu.

La troisième produit l'idolâtrie.

Hugo S. Victore.

Fornicatio triplex est :

Lubrica opere, Phantastica cogitatione, Apostatica discessionone. *Lib. 3 Miscellan. codic. 2, tit. 35, in princ. p. 176, D, t. 3.*

Il y a trois sortes de fornication ; elle est

Luxurieuse, par action ; Imaginaire, par la pensée ; Acte d'apostasie, par l'abandon de la religion.

Fornicationis genera sunt tria :

Primum, quod per commixtionem sexus utriusque perficitur ; Secundum, quod absque femineo tactu, quod immunditia nuncupatur ; Tertium, quod animo et mente concipitur. *Collat. 5 abbat. Serapionis, c. 11, circa med. p. 398.*

Joan. Cass

Il y a trois sortes de fornication :

La première se consomme par l'union des deux sexes ; La deuxième se consomme sans le contact d'une femme : c'est l'impudicité ; La troisième s'opère dans l'esprit et dans le cœur.

DIFFERENTIA.

Tanta distantia est inter fornicantem et detrahentem, ut ille qui fornicatur, se tantum occidat ; ille autem qui detrahit, et se illum qui audit, demergat. *Sup. Ps. 100, vers. 5, p. 147, 1, t. 8.*

S. Hier.

Il y a cette différence entre le fornicateur et le médisant, que le premier ne fait du tort qu'à lui-même, tandis que le second entraîne avec lui dans sa perte celui qui l'écoute.

Hoc inter fornicationem carnis et fornicationem animæ distat : quod fornicatio carnis adulterium sit, fornicatio animæ servitus idolorum. *Lib. 2 de sum. Bono, c. 39, sent. 18, p. 655, col. 2.*

S. Isidorus Hispal.

Il y a cette différence entre la fornication corporelle et la fornication spirituelle, que la première est un adultère, et la seconde une idolâtrie.

PRODUCTIO.

De gastrimargia fornicationem necesse est pullulare ; quamobrem ut fornicatio subtratur, gastrimargiæ vitium est castigandum. *Collat. 5 abbat. Serapionis, c. 10, post init. p. 395.*

Joan. Cass

Il est impossible que la gourmandise ne donne pas naissance à la fornication ; aussi, pour détruire la fornication, il faut réprimer le vice de la gourmandise.

De fornicatione philargyriam necesse est pullulare : quare ut evellatur philargyria, fornicatio compescenda est. *Ibid.*

La fornication doit nécessairement produire la passion de l'or ; aussi, pour détruire la cupidité, il faut réprimer la fornication.

Fornicatio gula soboles est. *Orat. 2 de Fornicatio. circa med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 974, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

S. Nilus.

La fornication est fille de la gourmandise.

## COMPARATIO.

Ephræm.

Cani similis est fornicatio : si blandiaris, manet apud te ; si pellas, fugit. *Cap. 9 sup. Attende tibi, statim a med. p. 325, C, t. 2.*

La fornication est comme le chien qui reste près de vous si vous le caressez, mais qui prend la fuite si vous le repoussez.

Oan. Clém.

Qui ventri dum obsequitur, fornicationis spiritum vincere vult, is ei similis est, qui oleo incendium extinguere nititur. *Grad. 14, in med. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, pag. 266, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Celui qui veut étouffer l'esprit de fornication en se livrant à la gourmandise ressemble à un homme qui voudrait éteindre un incendie en jetant de l'huile sur le feu.

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Si seduxerit quis virginem necdum desponsatam, dormieritque cum ea, dotabit eam, et habebit eam uxorem. *Exod. 22, v. 16.*

Si quelqu'un a séduit une vierge non encore fiancée et a dormi avec elle, il lui donnera une dot et la prendra pour femme.

2. Væ tibi, misera, propter quod ornasti filias tuas in fornicatione ad placendum, et gloriantium in amatoribus tuis, qui tecum cupierunt semper fornicari ! *4 Esdr. 15, v. 47.*

Malheur à toi, misérable, qui as paré tes filles pour plaire dans la débauche et se glorifier dans tes amants, complices assidus de la prostitution !

3. Merces fornicationis tue in sinu tuo, propter hoc redditionem accipies. *Ibid. v. 55.*

Tu portes dans ton sein le fruit de ta débauche.

4. Attende tibi, fili mi, ab omni fornicatione, et præter uxorem tuam, nunquam patiaris crimen scire. *Tob. 4, v. 13.*

Veille sur toi, mon fils, contre toute impureté, et ne commets jamais le crime de connaître une autre femme que la tienne.

5. Perdidisti omnes, qui fornicantur abs te. *Ps. 72, v. 26.*

Vous avez résolu de perdre tous ceux qui vous abandonnent pour se prostituer.

6. Initium fornicationis est exquisitio idolorum. *Sap. 14, v. 12.*

L'essai des idoles est un commencement de prostitution.

7. Ne des fornicariis animam tuam in ullo, ne perdas te et hæreditatem tuam. *Eccl. 9, vers. 6.*

Ne livre en aucune manière ton âme à des courtisanes, de peur que tu ne te perdes avec ton héritage.

8. Omnis mulier, quæ est fornicaria, quasi stercus in via conculcabitur. *Ibid. v. 10.*

Toute femme qui se prostitue est comme la boue qu'on foule dans le chemin.

9. Qui se jungit fornicariis erit nequam : putredo et vermes hæreditabunt illum, et extolletur in exemplum majus, et tolletur de numero anima ejus. *Ibid. 19, v. 3.*

Celui qui se livre aux courtisanes sera maudit ; la pourriture et les vers hériteront de lui, et il sera montré comme un grand exemple, et son âme sera retranchée du livre de vie.

10. Homini fornicario omnis panis dulcis. *Eccl. 23, v. 24.*

Tout aliment est bon au fornicateur.

11. Fornicatio mulieris in extollentia oculorum et in palpebris illius agnosceretur. *Ibid. 26, v. 12.*

L'impudicité d'une femme se montre par l'audace de ses yeux et de ses paupières.

12. Erubescite a patre et a matre de fornicatione. *Ibid. 41, v. 21.*

Rougis de l'impurité devant ton père et ta mère.

13. Habens fiduciam in pulchritudine tua, fornicata es. *Pros. Ezech. 16, v. 15.*

Tu as mis ta confiance en ta beauté, et tu t'es prostituée.

14. Et exposuisti fornicationem tuam omni transeunti, ut ejus fieres. *V. 15.*

Et tu t'es livrée à tous les passants, et tu leur as été asservie.

15. Numquid parva est fornicatio tua ? et post omnes fornicationes tuas non es recordata dierum adolescentiæ tuæ ? *Ibid. v. 21 et 22.*

N'est-ce pas une grande prostitution que la tienne ? et, après toutes tes prostitutions, tu ne t'es point souvenue des jours de ta jeunesse ?

16. Fornicatio, et vinum, et ebrietas auferunt cor. *Osee 4, v. 11.*

La fornication, le vin et l'ivresse emportent leur cœur.

17. Spiritus fornicationum deceptit eos, et fornicati sunt a Deo suo. *Ibid. v. 12.*

L'esprit des fornicateurs les a déçus ; ils se sont prostitués loin de leur Dieu.

18. Abstineant se a fornicatione. *Act. 15, vers. 20.*

Qu'ils s'abstiennent de la prostitution.

19. Omnino audite inter vos fornicatio, et talis fornicatio, qualis nec inter gentes. *1 Cor. 5, v. 1.*

On entend dire qu'il se commet parmi vous des impudicités, et de telles impudicités qu'il n'en est pas de semblables parmi les païens.

20. Ne commisceamini fornicariis. *ib. v. 9.* N'avez point de commerce avec les impudiques.

21. Nolite errare : neque fornicarii, neque adulteri regnum Dei possidebunt. *ib. 6, v. 10.*

Ne vous y trompez pas : ni les fornicateurs ni les adultères ne posséderont le royaume de Dieu.

22. Corpus, non fornicationi, sed Domino, et Domino corpori. *Ibid. v. 13.*

Le corps n'est point pour la fornication ; il est pour le Seigneur, et le Seigneur est pour le corps.

23. Fugite fornicationem : omne peccatum quodcumque fecerit homo, extra corpus est : qui autem fornicatur, in corpus suum peccat. *Ibid. v. 18.*

Fuyez la fornication : tout autre péché commis par l'homme est hors du corps, mais celui qui commet la fornication pèche contre son propre corps.

24. Non fornicemur, sicut quidam fornicati sunt et ceciderunt. *Ibid. 10, v. 8.*

Ne commettons point de fornication, comme le firent quelques uns qui périrent.

25. Fornicatio non nominetur in vobis, sicut decet sanctos. *Ephes. 5, v. 3.*

Qu'on n'entende pas parler de fornication parmi vous, comme il convient à des saints.

26. Hæc est voluntas Dei, ut abstinatis vos a fornicatione. *1 Thess. 4, v. 3.*

La volonté de Dieu est que vous évitiez la fornication.

27. Fornicatores et adulteros judicabit Deus. *Ilebr. 13, v. 4.*

Dieu jugera les fornicateurs et les adultères.

28. Fornicatoribus, pars illorum erit in stagno ardenti igne et sulphure. *Apoc. 21, v. 8.*

Les fornicateurs auront leur part dans l'étang brûlant de feu et de soufre.

## SENTENTIE PATRUM.

S. Anslr.

29. Fuge fornicationem tanquam furiosam dominam, quæ si te comprehenderit, nec die, nec nocte requiescere sinit, exagitat, urit, incendit. *De Fuga sæculi, c. 4 in princ. col. 201, D, t. 1.*

Fuyez la fornication comme un tyran cruel qui, s'il venait à s'emparer de vous, ne vous laisserait aucun repos ni le jour ni la nuit, qui vous tourmenterait, vous brûlerait, vous consumerait sans cesse.

S. Anselm.

30. Jure debetis fornicationis malum fugere, quia nullum peccatum ita corpus lædit et deturpat, ut fornicatio. *Sup. 1 Cor. 6, in illud, Fugite fornicationem.*

Vous devez fuir avec juste raison le vice de la fornication, car il n'y a point de péché qui blesse et qui dégrade autant le corps.

S. Aug.

31. Longe minus peccat quilibet assiduus ad uxorem, quam vel rarissimus ad fornicationem. *De Bono conjugali, c. 11, post tit. pag. 552, D.*

Celui qui use très-souvent du mariage avec son épouse pèche bien moins que s'il commettait même très-rarement le péché de fornication.

32. Vera non est castitas animi fornicantis. *Lib. 4 contra Julian. c. 3, post med. p. 703, B, tom. 7.*

L'âme du fornicateur ne peut avoir la vraie chasteté.

33. Fornicatio nulli impune conceditur. *De Conflictu vitior. et virt. c. 24, post med. p. 713, A, t. 9.*

Personne ne peut se livrer impunément à la fornication.

34. Qui fornicans dicit se pœnitentiam acturum, quare non timet, ne eum subitanea febricitat, vel aliquo casu subita mors superveniens rapiat, et pereat dilatio, et succedat æterna damnatio? *De Honest. mulier. c. 4, in princ. p. 723, B, t. 9.*

S. Aug.

Celui qui commet la fornication en disant qu'il se convertira plus tard peut-il ne pas craindre qu'une fièvre subite ou quelque autre accident ne tranche ses jours à l'improviste, que ses projets de conversion ne s'évanouissent, et qu'il ne tombe dans la damnation éternelle?

35. Fornicatio hominem demergit ad pœnam, in infernum profundat, dæmonibus jungit. *Serm. 65 ad frat. in eremo, circa med. p. 1007, B, t. 10.*

La fornication précipite l'homme dans les tourments, le jette au fond de l'enfer et le met dans la compagnie des démons.

36. Fornicari hominibus nunquam licet. *Et hab. in decret. Gratiani, part. 1, dist. 50, can. Fornicari, f. 97, col. 1.*

La fornication n'est jamais permise à l'homme.

37. Recordare, quia brevis voluptas fornicationis, sed perpetua est pœna fornicatoris. *Lib. 1 sup. Prov. cap. 6. Pretium scortii, etc. col. 653, t. 4.*

V. Bala.

Souvenez-vous que le plaisir de la fornication passe rapidement, mais que son supplice est éternel.

38. Fornicatio carnis, adulterium est ; fornicatio animæ, servitus idolorum est. *Serm. 23 ad sororem, in princ. f. 87, col. 3, 1.*

S. Bern.

La fornication corporelle est un adultère, et la fornication spirituelle est une idolâtrie.

39. Prima fornicationis tela, oculorum sunt ; secunda, verborum ; sed qui non capitur oculis, potest resistere verbis. *Ibid.*

Les premiers traits de la fornication, ce sont les regards ; les seconds, ce sont les paroles ; mais celui qui résiste aux regards peut résister mieux encore aux paroles.

40. Omnis immunda pollutio, fornicatio dicitur, quamvis quisque diversa turpitudinis voluptate perfruat. *Ibid.*

Toute souillure d'impureté s'appelle fornication, quoique chacun puisse jouir de diverses manières des voluptés honteuses.

41. Fornicatio inter cætera septem vitia maximum scelus est. *Ibid. etc.*

Parmi les autres sept péchés, la fornication est le vice le plus grand.

42. Fornicatione coinquinari, deterius est omni peccato ; fornicatio major est omnibus peccatis ; fornicatio grande peccatum est ; fornicatio omnia mala superat. *Pros.*

De tous les péchés qui souillent l'homme, la fornication est le plus vil, le plus grave, le plus énorme ; elle est le plus grand de tous les maux.

43. Fornicatio gravior est morte ; melius enim est mori, quam fornicatione maculari ;

S. Bern. melius est mori, quam per fornicationem animam perdere. *Ibid. post med. f. 87, col. 4, K.*

La fornication est un mal plus grave que la mort; mieux vaut mourir que de se souiller par la fornication, mieux vaut mourir que de perdre son âme par ce vice.

44. Oculi nuntii sunt fornicationis; visio enim occasio est fornicationis. *Ibid.*

Les yeux sont les messagers de la fornication, car les regards produisent ce péché.

45. Visio impura oculorum sagittas mittit fornicationis in mentem; oculis enim prima est sagitta fornicationis. *Ibid.*

Les regards impurs font pénétrer dans l'âme les traits de la fornication, car les regards sont les premières amorces de ce vice.

S. Bonav. 46. Appetitus fornicationis, anxietas est; satiatus, penitentia. *Lib. 2 Pharetrae, c. 43, in fine, p. 133, col. 1, E, t. 6.*

Le désir de la fornication jette dans l'angoisse; la satiété jette dans les remords.

47. In fornicationis opere totus homo absorbetur a carne, qui fornicatur, ut jam homo non possit animus suus esse, sed simul totus homo possit dici caro. *Ibid.*

L'homme qui se livre à la fornication est tout entier absorbé par la chair, de telle sorte que l'on peut dire que son âme n'est plus rien, mais que sa chair constitue en lui l'homme tout entier.

48. Cum dæmones de omni peccato gaudent, præcipue tamen gaudent de fornicatione, quia ibi corpus et anima maculatur, et ideo maxime cavendum. *Ibid. in calce, p. 433, col. 2, A.*

Si tous les péchés que nous commettons font la joie des démons, ils se réjouissent surtout quand ils nous voient tomber dans la fornication, parce qu'elle souille tout à la fois l'âme et le corps; aussi faut-il l'éviter par-dessus tout.

S. Ger. vii. 49. Ille qui fornicatur, a diabolo possidetur. *Hom. 23 a med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 769, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Celui qui se livre à la fornication est possédé par le démon.

S. Eus. Emi s. 50. Hostem fornicationis fugisse, vicisse est. *Hom. 3 de Pascha, post init. p. 558, col. 1, D, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*

Fuir la fornication, c'est la vaincre.

Gloss. ord. 51. Multo majoris opprobrii est, qui sub Evangelio, quam qui sub lege fornicatur. *Sup. Josue, c. 5, col. 35, A.*

Le péché de fornication est bien plus honteux sous la loi nouvelle que sous la loi ancienne.

52. Brevis voluptas fornicationis, sed perpetua poena fornicatoris. *Sup. Prov. cap. 6, sub finem, col. 1631, A, t. 3.*

Le plaisir du fornicateur passe rapidement, mais son supplice sera éternel.

Gloss. int. 53. Vires fornicantium deficiunt, sed desiderium ardescit. *Sup. Oseam, c. 4, col. 1727, A, t. 4.*

Les forces du fornicateur s'épuisent, mais sa passion le brûle toujours.

54. Etsi cætera peccata per corpus generantur, non tamen animam ita carnali concupiscentiæ faciunt obstrictam et obnoxiam, quemadmodum in solo opere fornicationis corporalis fit. *Sup. 1 ad Cor. c. 7, col. 241, C, t. 6.*

Quoique les autres péchés proviennent du corps, il n'en est aucun qui rende l'âme aussi esclave des passions de la chair que l'acte corporel de la fornication.

55. Libidinis vi mens in corpore carnalis fornicationis, in tantum captivatur, submergitur et absorbetur, ut in ipso momento nihil aliud cogitare homini liceat. *Ibid. c. 7, col. 242, D.*

Tel est l'empire de la fornication charnelle sur l'esprit du pécheur, qu'il est captivé, engouti, absorbé jusqu'à ne pouvoir en ce moment avoir une autre pensée.

S. Gr g. Mag. 56. Fornicatio quo fœdior cernitur, eo a reprobis studiosius occultatur. *Lib. 6 in 1 Reg. c. 2, longe ante med. sup. illud, Implevi verbum Domini, col. 158, B, t. 2.*

Les fornicateurs s'appliquent d'autant plus à tenir leur vice caché, qu'il est regardé comme très-honteux.

57. Antiqui hostis maximam partem humani generis per robur carnis in fornicationem præcipitat. *Ibid. lib. 5, c. 3, in fine, col. 1520, C.*

L'antique ennemi précipite la plus grande partie du genre humain dans le vice de la fornication par la concupiscence de la chair.

58. Altum est fornicationis blandimentum, dum in hoc anima per desiderium mergitur, quasi in profundum radicibus tenetur. *Ibid. cap. 4, sup. illud, 2 Petr. 2, A quo quis vincitur, ejus servus efficitur, etc. col. 1558, D.*

Les attraites de la fornication sont profonds; l'âme qui s'y plonge par le désir y demeure attachée comme par de profondes racines.

59. Fornicationis spiritus, quem invaserit, ei nulla virtutum dona derelinquit. *Ibid.*

Quand l'esprit de fornication s'empare d'un homme, il ne lui laisse plus aucune vertu.

60. Fornicationis pugna valde fortis et violenta est. *Ibid. lib. 6, c. 1, post init. sup. illud, Quomodo resistit ei in via, col. 1568, C.*

C'est un combat rude et violent qu'il faut soutenir contre la fornication.

61. Ad extinguendum fornicationis spiritum, virtus una non sufficit. *Ibid. lib. 5, c. 4, longe post med. sup. illud, Congregatoque exercita percussit Amalech, col. 1557, C.*

Pour étouffer l'esprit de fornication, une seule vertu ne suffit pas.

62. Caste vivere volentibus contra fraudes fornicationis spiritus subtiliter vigilandum est. *Ibid. lib. 6, c. 1, post init. col. 1569, D.*

Celui qui veut mener une vie chaste doit veiller avec une grande sollicitude contre les artífices de l'esprit de fornication.

S. Greg. Nyss.

## 63. Fornicator est

In adibus fugiendus,  
In congressibus abominandus,  
Contumelia appropinquantibus,  
Inimicis opprobrium,  
Cognatis probrum,  
Amicis dedecus,  
Familiaribus execrandus,  
Dolor parentibus,  
Famulorum ludibrium,  
Vicinis ridicula narratio.  
*De fugienda fornicat. circa med. col. 562, C.*

Doit être évité dans les maisons,  
Doit être un objet d'horreur en société,  
Est une honte pour ceux qui l'approchent  
Est un opprobre pour ses ennemis,  
Est un déshonneur pour ses parents,  
Est une honte pour ses amis,  
Est une abomination pour les gens de sa maison,  
Est la douleur de sa famille,  
Est le jouet de ses serviteurs,  
Est la risée de ses voisins.

Le fornicateur

Нармо.

64. Concupiscere mulierem, humana tentatio est; fornicationem vero perpetrare, diabolicum est. *Serm. dom. 10 post Pentecost. in appendice, ante finem.*

Que l'on ressent de la passion pour une femme, c'est une tentation humaine; mais consommer avec elle la fornication, c'est un acte diabolique.

S. Hier.

65. Fornicatio est cibus dæmonum. *Tom. 3, Epist. 24 ad Damas. pap. ante med. p. 120, litt. A.*

La fornication est la nourriture des démons.

66. Vires in fornicatione deficiunt, et fornicandi desiderium non quiescit. *Lib. 1 sup. Oseam, c. 4, sup. illud, Et non saturabuntur, p. 16, C, t. 6.*

Quand on se livre à la fornication, les forces s'épuisent, mais le désir ne s'éteint pas.

67. Fornicatio pervertit sensum, animumque debilitat. *Ibid.*

La fornication pervertit le sens et affaiblit le cœur.

68. Multi propter res venereas corpore debilitati, cum perditione animæ carnem quoque frangunt, cui servant. *Sup. Nahum, cap. 3, sup. illud, Væ civitas sanguinum, p. 175, D, tom. 6.*

Plusieurs, en épuisant leur corps par la fornication, en même temps qu'ils perdent leur âme, ruinent aussi la chair dont ils sont les esclaves.

69. Recordare, quia brevis voluptas est fornicationis, et perpetua pœna fornicatoris. *Lib. 1 sup. Prov. c. 6, sup. illud, Pretium enim scortis, etc. p. 15, D, t. 5.*

Souvenez-vous que le plaisir de la fornication passe vite, mais que son châtiement est éternel.

70. In fornicatione et adulterio, non idcirco diversa fornicatio, vel adulterium, si pulchra vel dives, deformis aut pauper, meretrix vel adultera sit. *Sup. Epist. ad Tit. c. 2, in illud, Non contradicentes, p. 252, D, t. 9.*

Dans la fornication et dans l'adultère, le péché ne change pas de nature, suivant que la femme est riche ou pauvre, belle ou laide, prostituée ou simplement infidèle.

71. Vitium fornicationis non melius vincitur, quam fugiendo; fuge materiam, fugelocum. *In Annot. sup. Epist. ad Cor. ante med. in illud, Fugite fornicationem, p. 269, II, t. 1.*

Il n'y a pas de meilleur moyen pour vaincre la fornication que la fuite; fuyez les objets et les lieux qui pourraient vous tenter.

72. Cum omnia peccata fugienda sint, quæ non maculant nisi animam; multo magis fornicatio, quæ maculat corpus et animam. *Super 1 Cor. 6, f. 87, col. 3, t. 7.*

Si l'on doit fuir tous les péchés, même quand ils ne souillent que l'âme, à combien plus forte raison faut-il éviter la fornication, qui souille l'âme et le corps?

73. Venter opipare satur, libenter Venerem amplexatur. *Lib. 2 de Contemptu mundi, cap. 21, ante med. p. 90.*

Celui qui nourrit son ventre dans les délices se jette facilement dans les bras de Vénus.

74. Semper fornicationem præcedunt ardor et petulantia, semper comitantur factor et immunditia, sequuntur semper dolor et penitentia. *Ibid. a med. p. 90.*

L'ardeur et la pétulance précèdent toujours la fornication, l'infection et la souillure l'accompagnent, la douleur et les remords la suivent.

75. Adversus spiritum fornicationis certamen est longum præ cæteris ac diuturnum, et perpaucis ad parum devictum, immane bellum. *Lib. 1 de cænob. Inst. cap. 1, in princ. pag. 146.*

La lutte contre la fornication est plus longue et plus rude que toute autre, et peu d'hommes triomphent entièrement dans cette guerre cruelle.

76. Gastrimargiæ fornicatio peculiari commercio federatur. *Collat. 5 abbat. Scrapion. c. 10, in fine, p. 396.*

La fornication est unie par des liens spéciaux à la gourmandise.

77. Tanta huic passioni inest virtus, ut irruentem quempiam in fornicationis labem valeat refrenare; et ita eum, quem semel sui peste corruperit, infatigabilem reddit, ut reparari aut non valeat, aut vix valeat post ruinam. *Ibid. c. 12, ante med. p. 399.*

Telle est la force de cette passion, qu'elle maîtrise entièrement celui qui tombe dans ce péché honteux; elle rend si insatiable quoique s'est souillé une fois de cette peste, qu'il lui devient très-difficile ou même impossible de se relever de cette chute.

78. Unicuique adversus spiritum fornicationis totis viribus desudanti, victoria singularis

S. Hier.

Hugo  
a S. Victor

Hugo card.

S. Innoc. II

Joan. Cass.

Joan. Cars.

est, de merito conatus sui remedium non sperare. *Collat. 12 abbat. Charemonis, c. 16, in princ. p. 589.*

Pour quiconque résiste de toutes ses forces à l'esprit de fornication, c'est une noble victoire de ne pas espérer le triomphe de ses propres efforts.

79. Nullus, in quo fornicationis dominatur affectus, spiritaliter poterit scientiam possidere. *Collat. 14 abbat. Nesterotis, c. 16, post med. p. 648.*

Nul ne peut acquérir la science spirituelle, s'il est dominé par l'esprit de fornication.

Joan. Chr.

80. Fornicationes et adulteria non aliunde proveniunt, quam ex nimia juventutis licentia. *Hom. 60 sup. Matth. oper. perf. ante fin. col. 509, A, t. 2.*

La fornication et l'adultère ne proviennent que d'une trop grande liberté de la jeunesse.

81. Fornicationis vitium facile ex vacantia et otio nascitur; nam definitio amoris, hæc est, animæ vacantis passio. *Hom. 40 sup. Matth. oper. imperf. post init. col. 1012, C, tom. 2.*

La fornication naît facilement de la paresse et de l'oisiveté, car on définit bien l'amour en l'appelant la passion des âmes oisives.

82. Grave malum est fornicatio, et immortale afferens supplicium, et in hac vita innumera secum mala trahens. *Pros.*

La fornication est un péché grave, qui entraîne les supplices éternels et des maux innombrables dans cette vie.

83. Cogitur vitam miseram et infelicem vivere, qui hoc morbo afficitur. *Hom., 62 sup. Joan. ante fin. col. 303, D, t. 3.*

Celui qui est atteint de cette maladie est condamné à une vie triste et misérable.

84. Nihil pejus fornicatore. *Homil. 18 sup. Cor. in med. col. 457, B, t. 4.*

Rien n'est plus mauvais qu'un fornicateur.

85. In fornicatione totum corpus coinquinatur; siquidem haud aliter sordescit, quam quid in lebetem immundum infusum contagione inficitur. *Ibid.*

Dans la fornication, le corps tout entier est souillé, car c'est comme s'il avait été plongé dans un bourbier immonde et infect.

86. Fornicatus est frater? ne vituperium fratris in vulgus spargas, neve illuseris; si quæ faciendâ sunt admonueris, multum illi gratiæ contuleris. *Serm. 14 sup. Epist. ad Ephes. sub finem, ante Morale, col. 1045, B, t. 4.*

Votre frère est-il tombé dans la fornication? gardez-vous de le blâmer publiquement et de vous moquer de lui, mais rendez-lui un grand service en lui expliquant ce qu'il doit faire.

87. Omnia mulierum vitia, excepta fornicatione, ferenda sunt a viris. *Ibid. Serm. 15, in Morali, circa med. col. 1052, A, t. 4.*

Les maris doivent supporter de leurs femmes toutes sortes de défauts, excepté la fornication.

88. Fornicatio homines probrosos reddit, pauperes, ridiculos, et omnibus contemptibiles. *Serm. 14 sup. Epist. ad Philipp. in princ. Moral. col. 1217, D, t. 4.*

S. Joan. Chr.

La fornication rend les hommes vils, misérables, ridicules et dignes du mépris universel.

89. Nihil impudentius est fornicatoribus. *Ib.*

Il n'y a pas d'hommes plus impudents que les fornicateurs.

90. Ex amicitia mundana fornicatio nascitur. *Hom. 64 sup. 1 Thess. post med. col. 1349, B, t. 4.*

La fornication naît des amitiés mondaines.

91. Quid fornicatione putidius? Non in tunc factor apparet, cum quis libidine continetur, verum post peccati perpetrationem. *Hom. 2 sup. 1 Tim. in Moral. col. 1442, A, t. 4.*

Quel de plus dégoûtant que la fornication? Elle exhale son infection non pas quand on résiste à la tentation, mais après qu'on a consommé le péché.

92. Tollens membra Christi, faciam membra meretricis. Nihil hoc verbo horribilius; inde quomodo fornicator ejusmodi fiat, his verbis confirmat Apostolus. *Hom. 8 sup. 1 Cor. ante med. col. 456, D, t. 4.*

« Je prendrais les membres du Christ pour en faire les membres d'une courtisane. » Il n'y a rien de plus horrible que cette parole; l'Apôtre nous apprend par cette manière de parler comment le fornicateur offense Dieu.

93. Qui ventri dum obsequitur, fornicationis spiritum vincere vult, si ei similis est, qui oleo incendium extinguere nititur. *Gradu 14, in med. apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 265, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

S. Joan. Clim.

Celui qui flatte son ventre, et qui prétend étouffer l'esprit de fornication, ressemble à un homme qui voudrait éteindre un incendie avec de l'huile.

94. Facile ille fornicationis aquis demergitur, qui formas pulchritudine præstantes minime fugit, sed libenter eas intuetur. *Lib. 3 Parall. c. 28, in calce, f. 188, p. 2, A.*

S. Joan. Dam.

On se plonge bien vite dans le gouffre de la fornication, si l'on contemple avec complaisance la beauté des femmes, au lieu d'en détourner les yeux.

95. Non est dolor, sicut dolor ille, quo corpus suum quis videt aliena libidine pollui. *Lib. 3 de Nugis curial. c. 3, post med. apud Bibl. Patr. t. 15, p. 384, col. 1, D, edit. Coloniæ 1622.*

Joan. Sarc-b.

Rien n'égale la douleur d'une personne qui voit son corps souillé par la passion d'autrui.

96. O quam raro ad interni amoris dulcedinem converteritur, quisquis in lacum fornicationis semel præcipitatur! *Lib. 1, Hom. 22 ad monachos, post med. p. 510, col. 1.*

Joan. Trith.

Oh! qu'il est rare de revenir aux douceurs de l'amour intérieur, quand on s'est plongé une fois dans le gouffre de la fornication!

S. Hieronim.  
Hieronim.

97. Fornicationis insolens demonium, nunquam melius vincitur, quam si vera cordis humilitas in plenitudine virtutum omnium conservetur. *Ibid.*

On ne triomphe jamais plus sûrement du démon de la fornication qu'en conservant, avec la plénitude de toutes les vertus, la véritable humilité de cœur.

98. Nonnunquam electi lapsu carnali corruunt, ut a vitio superbiæ, qua de virtutibus timent, sanentur. *Pros.*

Quelquefois les justes tombent dans le péché de la chair; mais cette chute est permise, afin qu'ils se corrigent de l'orgueil qui les porte à se glorifier de leurs vertus.

99. Et qui de virtutum effectibus existunt superbi, ut cadant; fornicationis vitio humiliantur, ut surgant. *Lib. 2 de summo Bono, c. 39, sent. 13, p. 655, col. 1.*

Et ceux qui trouvent dans l'orgueil de leurs vertus une occasion de chute sont humiliés par le péché de fornication, de manière à se relever entièrement.

100. Dum se vitiosus animus in splendida fornicatione, carne luxuriante laxaverit, ad alia nefanda scelera suadentibus demonibus transit. *Ibid. sent. 13, p. 655, col. 2.*

Quand une âme vicieuse s'est laissée entraîner par la passion de la chair au péché de fornication, elle se laisse pousser par les démons à d'autres péchés abominables.

101. Inter cætera septem vitia, fornicatio maximi sceleris est; quia per carnis immunditiam templum Dei violat, et tollens membrum Christi, facit membrum metreticis. *Ibid. sent. 13, p. 655, col. 2.*

Parmi les autres sept vices, la fornication est le plus excusable, parce qu'elle profane le temple de Dieu par l'abomination de la chair, et qu'elle ravit les membres du Christ pour en faire les membres d'une courtisane.

102. Custodi a fornicatione corpus tuum, vide ne unquam ea cogitatione inquineris; fornicatione enim contaminari, deterius peccatum puta. *Pros.*

Gardez votre corps pur de toute fornication, ne vous laissez jamais souiller par la pensée de ce vice, et regardez la souillure de la fornication comme la plus honteuse.

103. Omnibus peccatis fornicatio major est; grave peccatum fornicatio est.

La fornication est le plus honteux de tous les péchés; c'est un péché mortel.

104. Fornicatio universa antecedit mala, fornicatio gravior est morte; melius est enim mori, quam fornicari. *Lib. 2 de Synonym. c. 1, in fine, p. 315, t. 2.*

La fornication est le plus grand des maux, elle est plus grave que la mort; mieux vaut mourir que de commettre ce péché.

105. Si vis esse a fornicatione tutus, esto corpore et visione discretus. *Ibid. c. 4, a med. p. 314, col. 2.*

Si vous voulez éviter la fornication, soyez modeste dans vos actions et dans vos regards.

106. Tolle occasionem peccandi, aufer ma-

teriam delinquendi, si vis a fornicatione esse tutus. *Ibid.*

Si vous voulez être à l'abri de la fornication, évitez toute occasion de péché, supprimez le sujet de la tentation.

107. Gravis est fornicationis demon, ac vehementer iis imminet, qui adversus hujusmodi affectum dimicant. *Orat. de Fornicat. sub fin. opud Bibl. Patr. tom. 5, part. 2, edit. Coloniae 1618.*

Le démon de la fornication est redoutable, et il redouble d'efforts contre ceux qui résistent à ce vice.

108. Cunctis fornicatio interdicitur, sed gravius multo est, si de clero aliquis quasi de populo fornicetur. *Lib. 2 de Gubern. Dei, post med.*

Le péché de fornication est défendu à tous, mais il est bien plus grave dans un clerc que dans un homme du peuple.

109. Hæresis est, dicere fornicationem simplicem non esse mortale peccatum. *Opusc. 9 de decem Præcept. præcept. 6, verbo Non mæchaberis, t. 1.*

C'est une hérésie d'enseigner que la fornication simple n'est pas un péché mortel.

110. Fornicatio naturaliter mors est. *Lib. 5, libell. 5 de Fornicat. num. 7, in fine, p. 574, col. 1.*

La fornication est un péché mortel de sa nature.

## FORTITUDO (FORCE, COURAGE).

### DEFINITIO.

Fortitudo est animæ affectio, qua omnia incommoda et damna rerum, non in nostra potestate constitutarum, contemnimus. *Lib. 1 de lib. Arbitr. c. 13, in princ. p. 442, C, t. 1.*

La force est une qualité de l'âme qui nous fait mépriser toutes les inconvénients et tous les revers dans les choses qui ne dépendent pas de nous.

Fortitudo est amor, omnia propter Deum facile perferens. *De Moribus Eccles. c. 5, in fine, p. 326, D, t. 1.*

La force n'est pas autre chose que l'amour qui souffre tout volontiers pour Dieu.

Fortitudo est firmitas contra molestias sæculi. *Part. 3 Centiloquii, sect. 43, in princ. p. 87, col. 2, B, t. 6, part. 1.*

La force consiste à tenir ferme contre les épreuves du monde.

Fortitudo est immobilis inter adversa animi, laborum et periculorum susceptio. *De Fructibus carnis et spirit. c. 14, in princ. p. 162, B, tom. 2.*

La force est la fermeté inébranlable d'un cœur éprouvé qui soutient avec courage les peines et les dangers.



Philo Jud.

Fortitudo est scientia sustinendorum, non sustinendorumque, et neutrorum. *Lib. 1 Legis allegor. post med. p. 72.*

La force est la science de ce qu'il faut supporter, de ce qu'il faut rejeter et de ce qui est indifférent.

S. Pro per.

Fortitudo ea est, quæ non solum diversis pulsata molestiis inconcussa permanet, sed etiam nullis voluptatibus illecebris resoluta succumbit. *Lib. 3 de Vita contempl. cap. 20, in princ. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 77, col. 22, B.*

La force ne consiste pas seulement à se montrer inébranlable dans toutes les adversités, mais encore à ne se laisser jamais vaincre par les attraits de la volupté.

Aristot.

Fortis proprie dici potest is, qui nec morte honesta, nec iis impendentibus atque instantibus, quæ mortem afferunt, perterretur. *Lib. 3 de Moribus, c. 6, in fine, f. 29, part. 1.*

Un homme mérite véritablement d'être appelé courageux quand il ne se laisse effrayer ni par la mort, ni par ces coups menaçants et inévitables qui donnent la mort.

Cicero.

Fortitudo est considerata periculorum susceptio, et laborum perpassio. *Lib. 2 de Invent. Rhetor. post med. col. 148, A, t. 1.*

La force est l'acceptation volontaire des périls et le support des épreuves.

Fortitudo est animi affectio legi summæ in perpetuendis rebus obtemperans. *Lib. 4 Tusc. Quæst. post med. col. 238, num. 53, t. 4.*

La force est la résignation à la volonté divine dans les événements qu'il faut subir.

Fortitudo est conservatio stabilis iudicii in iis rebus, quæ formidolosæ videntur subeundis et repellendis. *Ibid. ut ante.*

La force consiste à se conserver inébranlable dans ces événements qui semblent terribles à souffrir ou à repousser.

Fortitudo est scientia rerum formidolosarum, contrariarumque perferendarum, aut omnino negligendarum, conservans earum rerum stabile iudicium. *Ibid. etc.*

La force consiste à savoir souffrir les événements terribles, fâcheux ou indifférents, et à conserver sur toutes choses un jugement inébranlable.

Fortitudo est affectio animi in patiendo ac perferendo, summæ legi parens sine timore. *Ibid.*

La force est une disposition de l'âme qui, dans les souffrances et les peines, se soumet sans crainte à la volonté divine.

Fortitudo est virtus propugnans pro æquitate. *Lib. 1 de Offic. ante med. num. 62, col. 475, A, t. 4.*

La force est une vertu qui combat pour la justice.

Fortitudo est contentio laboris et periculi, cum ratione utilitatis et compensatione commodorum. *Lib. 3 de Arte Rhetor. ante med. col. 58, F, t. 1.*

La force consiste à soutenir les dangers et les fatigues, à cause de leur utilité et des avantages qui en découlent.

Fortitudo est virtus pericula justa contemneus, aut scientia periculorum repellendorum, excipiendorum, provocandorum. *Lib. 2 Quæst. c. 34, in med. p. 409, t. 1.*

La force est la vertu qui nous fait mépriser les dangers légitimes, ou bien la science de repousser le danger, de l'accepter et de le provoquer.

## PRODUCTIO.

De fortitudine oritur magnanimitas, fiducia, securitas, patientia, perseverantia, longanimitas, humilitas et mansuetudo. *De quatuor Virt. cardin. in fine, p. 225, col. 1, A, tom. 6, part. 1.*

De la force naissent la grandeur d'âme, la confiance, la tranquillité, la patience, la persévérance, la longanimité, l'humilité et la douceur.

Fortitudinis comites sunt, magnanimitas, fiducia, tolerantia, requies, stabilitas, constantia, perseverantia. *De Fruct. carnis et spirit. c. 14, in princ. p. 162, B, t. 2.*

Les compagnes de la force sont la grandeur d'âme, la confiance, la patience, la tranquillité, la fermeté, la constance, la persévérance.

## COMPARATIO.

Fortitudo comparatur virgæ, quæ non incurvatur, ferro, quod non superatur, et petræ, quæ non perforatur. *Tit. 5 Diatæ, c. 7, post med. p. 302, col. 1, A, t. 6, part. 1.*

La force est comparée à la verge qui ne plie pas, au fer qui ne fléchit pas, au rocher qui ne se fend pas.

Sicut rami et flagella vitium illico contabescunt, cum fuerint a matrice præcisæ: ita omnis hominum fortitudo marcescit et deperit, si a Dei auxilio deseratur. *Tom. 2, lib. 3 Dialog. advers. Pelag. in med. p. 301, B.*

De même que les branches d'un arbre se dessèchent aussitôt qu'elles sont séparées du tronc, de même toute force s'épuise et dépérit dans l'homme, si elle cesse d'être soutenue par la grâce divine.

## SENTENTIA PATRUM.

1. Fortitudine stat homo in adversis inconcussus, in repentinis imperterritus. *Part. 3, Serm. 4, regina 10, c. 23, p. 247.*

L'homme doué de force reste inébranlable dans l'adversité et ne se laisse pas effrayer par les événements imprévus.

2. Fortitudo, quæ vel in bello tuetur a barbaris patriam, vel domi defendit infirmos, vel a latronibus socios, plena sit justitiæ. *Lib. 1 Offic. c. 27, sub fin. col. 19, A, t. 1.*

La force, qui, dans les combats, protège la patrie contre les barbares, et qui, en temps de paix, défend des alliés faibles contre les brigands, doit être accompagnée de la justice.

3. Fortitudo est velut excelsior cæteris, sed nunquam incomitata virtus: non enim scip-

Seneca.

S. Bonav.

Bingo  
a S. Victore

S. Hier.

Atanus de  
Lupr.

S. Anfr.

S. Ambr.

sam committit sibi; alioquin fortitudo sine justitia, iniquitatis materia est. *Pros.*

La force domine pour ainsi dire les autres vertus, mais jamais elle n'est seule, car elle ne se fie pas à elle-même; la force sans la justice serait une source d'iniquités.

4. Quo enim validior est fortitudo, eo promptior est, ut inferiori opprimat. *Ibid. c. 33, in princ. col. 25, B.*

En effet, plus la force est grande, plus elle est portée à opprimer les faibles.

5. Non in viribus corporis et lacertis tantummodo fortitudinis gloria est, sed magis in virtute animi. *Ibid. c. 36, in princ. col. 23, D.*

Il y a de la gloire non seulement dans la force du corps et des muscles, mais surtout dans la force de l'âme.

6. Jure ea fortitudo vocatur, quando unusquisque seipsum vincit, iram continet, nullis illecebris emollitur, non adversis turbatur, non extollitur secundis. *Ibid. ante med. col. 26, A.*

On dit avec raison qu'un homme a de la force, s'il sait se vaincre lui-même, réprimer sa colère, résister à toute séduction, ne se laisser ni troubler par l'adversité, ni enfler par la prospérité.

7. Non est mediocris animi fortitudo, quæ sola defendit ornamenta virtutum omnium, et justitiam custodit. *Pros.*

Il ne faut pas une force d'âme médiocre pour sauvegarder toutes les vertus dans leur éclat et conserver la justice.

8. Quæ inexpiabili prælio adversus omnia vitia decertat, invicta ad labores, fortis ad pericula, rigidior adversus voluptates, dura adversus illecebras.

Pour faire la guerre sans relâche à tous les vices, se montrer invincible dans les fatigues, courageux dans les dangers, sévère contre les plaisirs, intraitable en face des séductions.

9. Quæ pecuniam negligit, avaritiam fugit tanquam labem quamdam, quæ virtutem effeminat.

Pour mépriser les richesses et fuir l'avarice comme une peste capable de détruire la vertu.

10. Nihil enim tam contrarium fortitudini, quam lucro vinci. *Ibid. c. 39, in princ. col. 27, D.*

Car rien n'est aussi opposé à la force que de se laisser dominer par l'amour du lucre.

11. Fortitudo tam immanem pestem repellat et proterat, scilicet cupiditatem: nec tentetur desideris, nec frangatur metu; quia virtus sibi constat, ut fortiter omnia persequatur vitia tanquam virtutis venena. *Pros.*

La force doit donc éloigner et détruire la cupidité, cette peste cruelle, résister à toute convoitise et ne pas se laisser abattre par la crainte; le propre, en effet, de la vertu, c'est de combattre avec courage tous les vices comme étant le poison de tout bien.

12. Iracundiam velut quibusdam propulset

S. Ambr.

armis, quæ tollit consilium, et tanquam ægritudinem vitet.

Elle doit avoir recours à certaines armes pour chasser la colère qui fait agir sans réflexion et l'éviter comme une maladie.

13. Gloriæ quoque caveat appetentiam, quæ frequenter nocuit immoderatus appetita, semper autem usurpata. *Ibid. c. 39, in med. col. 28, A.*

Elle doit assise se tenir en garde contre la gloire, qui est souvent funeste à celui qui la cherche avec trop d'ardeur, et toujours nuisible à celui qui la possède.

14. Fortitudo non solum secundis rebus, sed etiam adversis probatur. *Ibid. c. 41, in princ. col. 20, A.*

La force n'a pas seulement à lutter contre la prospérité, mais encore contre l'adversité.

15. Fortitudo vim quamdam ferocientis virtutis habet, mortisque contemptum. *Lib. 3 de Virginibus, longe post med. col. 142, D, t. 1.*

La force a comme l'impétuosité d'un courage féroce; elle méprise la mort.

16. Fortitudo in præliis eminet, in otio frigit; cujus opus in tempore necessarium, in voto adversum est. *Sup. Psal. 118, Sermou. 16, vers. 1, sub præ. col. 1536, B, t. 4.*

Le courage s'exalte dans les combats et se refroidit dans l'oisiveté; son concours, si nécessaire dans l'action, n'est qu'un obstacle s'il n'excite qu'un désir.

17. Fortitudo animum corpusque confirmat, nec perturbari sinit timore aliquo vel dolore. *Lib. 5 sup. Luc. c. 6, in illud, Beati eritis, etc. col. 1689, A, t. 5.*

La force soutient l'âme et le corps, et ne les laisse abattre ni par la crainte, ni par la douleur.

18. Fortitudo cohibet timorem, ne quis timendo retrahatur ab eo quod ratio dicit; et moderatur audaciam, ne quis audendo aggregiatur quod ratio vetat. *Part. 4, tit. 3, c. 2, post init. f. 23, col. 2.*

La force maîtrise la crainte, afin qu'elle ne détourne personne de ce que la raison conseille; elle met un frein à l'audace, afin que nul n'entreprenne dans sa hardiesse ce que la raison lui défend.

19. Qui vera virtute fortis est, nec temere audet, nec inconsulte timet. *Epist. 29 ad div. Hieronym. ante med. p. 71, B, t. 2.*

L'homme vraiment fort n'est ni téméraire dans ce qu'il ose, ni timide sans raison.

20. Omnis sapiens fortis est, nullus autem fortis aliquid metuit. *De beata Vita, in disput. 3 dici, post init. p. 354, D, t. 1.*

Tout sage est un homme fort; or, tout homme fort ne craint rien.

21. Sunt in hominibus fortes reprehensibilis et damnabili fortitudine, qui præsumunt quidem, sed de temporali felicitate. *Sup. Psal. 58, post init. cuarrat. primæ, vers. 3, p. 403, A, t. 8.*

Parmi les hommes, il en est qui sont pleins de force,

S. Antonin.

S. Aug.

mais d'une force blâmable et indigne; ils ont beaucoup de présomption, mais ils ne comptent que sur le bonheur d'ici-bas.

22. Fortitudinem meam ad te custodiam Deus, quia si recedo, cado; si accedo, fortior fio. *Sup. Psal. 58, vers. 10, p. 408, litt. C.*

Faites, ô mon Dieu, que je conserve ma force devant vous; car si je m'éloigne, je tombe; si je me tiens à vos pieds, je deviens plus fort.

23. Fortior fuit Job in doloribus, quam Adam in nemoribus: iste non cessit tormentis, ille superatus est in deliciis. *De Tempore barbarico, c. 6, in med. p. 681, B, t. 9.*

Job fut plus fort sur son fumier qu'Adam dans le paradis terrestre: l'un ne se laissa pas abattre par ses souffrances, l'autre fut vaincu au milieu de ses délices.

24. Hypocritæ fortitudo, non virtus est, sed vitium; non magnanimitas, sed infirmitas; non bonitas, sed imbecillitas appellatur. *Serm. 13 ad frat. in eremo, ante med. p. 927, A, t. 10.*

La force de l'hypocrite n'est pas une vertu, mais un défaut; ce n'est pas la grandeur d'âme, mais la petitesse; ce n'est pas la bonté, mais la faiblesse.

25. Est quedam fortitudo philosophorum, qui calceverunt divitias, honores, pompas, dignitates, et aliquando membra propriorum corporum; sed hæc fortitudo insufficientis erat ad æternæ vitæ meritum, quia carebant charitate et timore Dei. *Pros.*

Il y avait une certaine force dans ces philosophes qui foulait aux pieds les richesses, les honneurs, les pompes, les dignités, qui sacrifiaient même jusqu'à leur corps; mais cette force, dépourvue qu'elle était de la charité et de la crainte de Dieu, était incapable de leur mériter la vie éternelle.

26. O quantus rigor fortitudinis fuit in Platone! quot et quanta patiebatur contraria! Sed quia fundamentum fidei caruit, propterea spes eam fortitudinem non erexit. *Ibid.*

Quelle force austère dans Platon! que de maux il supporta! Mais parce que la foi ne fut pas son appui, l'espérance n'éleva pas sa force vers le ciel.

27. Hæc est vera fortitudo, quæ mortem spernit; hæc est clavis, qua domus Dei patet et aperitur; hæc est, quæ habens voluptatis sub freno rationis jacere cogit. *ib. p. 937.*

La vraie force méprise la mort; elle est la clef qui ouvre la maison de Dieu; elle contraint les passions fougueuses à plier sous l'empire de la raison.

28. Fortitudo est eremitarum baculus, cœnobaritarum cingulus, monachorum omnium sacramentum. *Ibid. post med. etc.*

La force est le bâton des ermites, la ceinture des cœnobites, le sacrement de tous les religieux.

29. Fortitudo

{ Omnem crudelitatem evacuat,  
Carcerem respuit,  
Crucem non metuit,  
Equuleum amplectitur,  
Optat vincula,  
Spontanea semper currit ad mortem. *Ibid. in fine, p. 927, B.*

La force

{ Triomphe de tous les genres de cruauté,  
Méprise la prison,  
Ne craint pas le supplice de la croix,  
Baise avec transports les chevaux,  
Sourire après les chaînes,  
Marche toujours avec joie à la mort.

S. Aug.

30. Nihil absurdum quam fortitudine fieri segniorem. *Ep. 34, post init. t. 2.*

Rien n'est plus absurde que de devenir lâche sous prétexte qu'on est fort.

31. Nihil valet cursus bravii, nihil qualiscunque operatio, nisi columna fortitudinis roboratur. *Ibid.*

Il ne sert de rien d'avoir couru dans la carrière, ni d'avoir fait de grandes œuvres, si la force n'en est pas devenue plus ferme.

32. Fortitudo justorum est, carnem vincere, delectationem vitæ præsentis extinguere. *Pros.*

La force des justes consiste à vaincre la chair, à étouffer les voluptés de la vie présente.

33. Fortitudo vero reproborum est transitoria sine cessatione diligere, contra flagella Conditoris insensibiliter perdurare. *In suis Prov. verbo Fortitudo, p. 189, t. 2.*

La force des méchants, au contraire, consiste à s'attacher sans cesse aux créatures et à s'endurcir sous les coups du Seigneur.

34. Fortior est qui cupiditates, quam qui hostes vincit. *Ibid. verbo Fortior, p. 189.*

Celui qui soumet ses passions est plus fort que celui qui triomphe de ses ennemis.

35. Militis cujuslibet fortitudo non agnoscitur, nisi in bello. *Ibid. verbo Militis, p. 193.*

C'est seulement sur le champ de bataille que le courage du soldat se fait connaître.

36. Robusti corpore, nisi Deo a quo vires habent, devote famulentur, pro hoc pœnas patientur. *Ibid. verbo Robusti, p. 197.*

L'homme dont le corps est plein de vigueur trouvera dans sa force un sujet de châtiment, s'il ne l'emploie pas à servir Dieu qui la lui a donnée.

37. Non est vir fortis, cui non crescit animus in ipsa rerum difficultate. *Epist. 256 ad Eug. pap. in princ. f. 262, col. 3, l.*

Celui dont le courage ne grandit pas dans les difficultés n'est pas un homme fort.

38. Fortitudo est animi magnitudo, contemptus honorum, vel divitiarum; hæc adversus aut patienter cedit, aut resistit fortiter. *Pros.*

La force est la grandeur de l'âme, le mépris des honneurs et des richesses; elle supporte l'adversité avec résignation ou lui résiste avec courage.

39. Nullis illecebris edomatur, malis et adversis non frangitur, non elevatur secundis, invicta ad labores, fortis ad pericula.

Elle triomphe de toutes les séductions, ne se laisse ni abattre par le malheur et l'adversité, ni enfler par la prospérité; elle est infatigable dans l'action, pleine d'ardeur dans les dangers.

V. Buda.

S. Bern.

S. Bern. 40. Pecuniam negligit, avaritiam fugit, contra universa pericula animi præparat, molestiis nullis cedit, gloria cavet appetitum. *De Ordine vite, post med. fol. 336, col. 4, K.*

Elle méprise les richesses, a horreur de l'avarice, dispose l'âme à lutter contre tous les périls, ne faiblit devant aucune difficulté, et nous prémunir contre l'amour de la gloire.

41. Fortitudo in arce constantiæ virtutes collocat, et eo vallo munit, quo furentis impetus aspirare non possit: virtus est virtutes servans ac muniens. *Serm. de Virt. obed. post med. f. 338, col 2, D.*

La force dispose les vertus dans une forteresse solide et les entoure d'un retranchement capable de résister au choc de l'ennemi; c'est une vertu chargée de protéger et de conserver les autres.

S. Fenav.

42. Fortitudo

Spiritus armat,  
Armatus animat,  
Animatum associat,  
Associatum adjuvat. *Exposit. 2 sup. Psal. 118, c. 1, vers. 8, art. 4, pag. 160, col. 1, B, t. 1.*

La force

Arme l'esprit,  
L'anime après l'avoir armé,  
L'associe à son esprit après l'avoir armé,  
L'assiste après se l'être associé.

S. Greg. Mag.

43. Tanto quisque se ad fortitudinem profecisse verius demonstrat, quanto aliena mala robustius tolerat. *Lib. 5 Moral. c. 13, in med. col. 147, C, t. 1.*

On prouve qu'on est d'autant plus près de posséder la véritable force, qu'on supporte avec plus de constance les maux du dehors.

44. Justorum fortitudo est :

Carnem vincere,  
Propriis voluntatibus contraire,  
Delectationem vite presentis extinguere,  
Hujus mundi aspera pro æternis præmiis amare,  
Prosperitatis blandimenta contemnere,  
Adversitatis metum in corde superare. *Lib. 7 Moral. c. 8, in princ. num. 9, col. 219, B, t. 1.*

La force des justes consiste :

A vaincre la chair,  
A contrarier sa propre volonté,  
A étouffer les voluptés de la vie présente,  
A aimer les peines de ce monde en vue des récompenses éternelles,  
A mépriser les attraits de la prospérité,  
A surmonter dans son cœur la crainte de l'adversité.

45. Reproborum fortitudo est :

La force des méchants consiste :

Transitoria fortiter diligere, S. Greg. Ma  
Contra flagella Conditoris insensibiliter perdurare,  
Ab amore rerum temporalium, nec in adversitate quiescere,  
Ad inanem gloriam, etiam cum vite detrimento pervenire,  
Malitiæ augmenta exquirere,  
Bonorum vitam impugnare,  
Iniquitatem quotidie perpetrare. *Ibid.*  
A s'attacher avec passion aux créatures,  
A s'endurcir sous les coups du Seigneur,  
A ne pas cesser, au milieu même de l'adversité, d'aimer les biens de la terre,  
A tendre à la vaine gloire au péril même de sa vie,  
A s'efforcer de grandir dans le mal,  
A tourmenter la vie des justes,  
A commettre chaque jour l'iniquité.

46. Vir fortis robore est, qui virtutem, quam monstrat in opere bono, habet a Spiritu sancto. *Lib. 4 in 1 Reg. c. 3, ante med. sup. illud, Fortis robore, etc.*

L'homme rempli de force est celui qui tient du Saint-Esprit le courage qu'il montre dans ses bonnes œuvres.

47. Quid necesse est viro sapienti et philosopho Christi, tantam habere fortitudinem, quæ athletic et militibus necessaria est; quam cum haberit, ad vitia provocet? *Tom. 2, lib. 2 advers. Jorian. ante med. p. 77, B.*

S. Hier.

Qu'est-il besoin au sage et au philosophe chrétien d'avoir cette force extraordinaire qu'il faut aux athlètes et aux guerriers? S'ils l'avaient, elle les entraînerait dans le vice.

48. Ubi fortia fortibus imperantur, fortiorum fortior muneris sequitur census. *Tom. 4, Epist. 6 ad anticum, ab init. p. 36, D.*

Quand on commande à l'homme fort des actions de force, on prépare à son courage une plus forte récompense.

49. Fortitudo corporis imbecillitas animæ est. *In Regula monachor. c. 21 de Patient. post med. p. 288, t. 4.*

Quand le corps est trop robuste, l'âme est faible.

50. Fortitudo via regia est, a qua declinat ad dextram, qui temerarius et pertinax est : ad sinistram, qui formidolosus et pavidus. *Lib. 16 sup. Isaiam, c. 57. sup. illud, In multitudine via, etc. p. 212, D, t. 3.*

La force est un chemin royal; tout homme téméraire et imprudent s'en éloigne vers la droite, et celui qui est timide et incertain passe à gauche.

51. Omnis hominum fortitudo sine Dei virtute (quæ Christus est) imbecilla reputatur et

S. Hier. nihili. *Lib. 3 sup. Jer. c. 16, sup. illud, Domine, fortitudo mea, p. 304, A, t. 5.*

Toute la force des hommes, sans la vertu de Dieu, c'est-à-dire sans Jésus-Christ, n'est que faiblesse et ne sert de rien.

52. Fortitudo corporis, imbecillitas animæ est; et rursus animæ fortitudo, imbecillitas corporis est. *Lib. 2 sup. Amos, c. 5, sup. illud, 2 Cor. 12, Quando infirmus sum, etc.*

La force du corps constitue la faiblesse de l'âme, et aussi la force de l'âme va souvent avec la faiblesse du corps.

53. Omnis angelorum et hominum fortitudo, si non habuerit auxilium Salvatoris, imbecilla probatur et fragilis. *Lib. 1 sup. Zachar. c. 4, sup. illud, Quis despectit dies parvos? etc. pag. 249, C, t. 6.*

Toute la force des anges et des hommes, si elle n'est pas aidée de Jésus-Christ, n'est que faiblesse et fragilité.

S. Jean. Chr. 54. Impossibile est, ut rem fortem et egregiam quis unquam faciat, nisi antea adversus omnia, quæ obsistere possunt, se armet et instruat. *Hom. 31, post med. col. 256, D, t. 1.*

Il est impossible qu'un homme accomplisse jamais une action de force et d'éclat sans s'armer et se prémunir auparavant contre les obstacles qu'il pourra rencontrer.

55. Fortem virum talem esse oportet, ut in periculis ne ira et inani gloria, sed fortitudine sua vincatur. *Hom. 18 sup. 1 Corinth. in fine Moralis, col. 462, A, t. 4.*

L'homme fort doit être tel, que dans les dangers il ne soit pas maîtrisé par la colère et la vaine gloire, mais par son courage.

56. Animi virilis fortitudo est, quando contra pericula quis mortem audet, et tam amicitiam quam inimicitiam eorum gratia, quæ Deo placent, contemnit. *Serm. 5. sup. Epist. ad Philipp. in fine Moralis, col. 1156, A, t. 4.*

La force d'âme consiste à exposer sa vie au moment du danger, et à sacrifier l'amitié comme la haine dès qu'il s'agit de plaire à Dieu.

Jean. Trith. 57. Fortitudo in prosperis latet, in adversitate ostenditur, et manifeste per patientiam declaratur. *Lib. 2 ad monachos, Serm. 1, post med. p. 530, col. 1.*

La force demeure cachée dans la prospérité; elle se montre dans les revers; elle brille du plus vif éclat dans les souffrances.

Lact. Firm. 58. Fortitudo si nulla necessitate cogente, aut non pro causa honesta certum periculum subierit, in temeritatem convertitur. *Lib. 6 de divin. Inst. c. 14, post init. p. 263.*

Dès que la force s'expose à un danger certain sans nécessité ou sans un motif honnête, elle devient de la témérité.

59. Malorum victrix est fortitudo. *Ibid. lib. 7, c. 5, paulo ante finem, p. 298.*

La force triomphe de tous les maux.

S. Laur. Just. 60. Fortitudinis vis tu est, supra periculi metum age te, nihil nisi turpia tirere, tolerare-

que fortiter adversa. *De casto Connubio, c. 13, S. Laur. Just. a med. p. 173, col. 1, D, part. 1.*

La vertu de force consiste à braver toute crainte dans les dangers, à ne redouter que la honte et la bassesse, et à supporter l'adversité avec courage.

61. Ille est animo fortis, qui se in dolore positus, consolatur, qui seipsum vincit, iram continet, nullis illecebris emollitur et flectitur. *Id.*

L'homme fort est celui qui, accablé par la douleur, sait se résigner, qui sait triompher de lui-même, vaincre sa colère, et résister, sans jamais fléchir, à toutes les séductions.

62. Fortitudo intirmitatibus roboratur, et calamitas sæpius disciplina virtutis est. *Pros.*

La force s'affermir par les infirmités, et souvent le malheur est l'école de la vertu.

63. Vires et mentis et corporis sine laboris exercitatione torpescunt. *In suo Octavio, ante finem, apud Bibl. Patr. t. 3, p. 10, col. 1, C.*

Les forces de l'âme et du corps finissent par s'engourdir, si on ne les exerce pas.

64. Commendabilis est illa solum fortitudo, quæ fatigata robustior, oppressa liberior consurgit. *Pros.*

La force vraiment louable est celle dont les lutes augmentent la vigueur.

65. Levat namque fortunæ importunas, sive molestas sarcinas, portat sine pondere, deponit sine lassitudine; accrescit forte cumulus ponderis, sed et virtutis. *Lib. 2, Ep. 9 ad Robert. abbat. in princ. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, p. 558, col. 2, II, edit. Colonia 1618.*

Elle soutient le fardeau importun et terrible de la fortune, le porte sans fléchir sous le poids, et le dépose sans être épuisée de fatigue; la vertu grandit à mesure que la charge s'accroît.

66. Fortitudo in multis nudinis non invenitur; sed quo rarior (nisi studiosius conservetur), eo ad rapiendum amabilior. *De Panibus, cap. 14, in fine, pag. 657, col. 1, litt. C, apud Bibl. Patr. etc.*

La force ne se trouve pas souvent dans les grandes réunions; aussi, plus elle est rare (à moins qu'on ne la conserve avec soin), plus il est doux de l'acquiescer.

67. Non ille fortis haberi solet, qui in adeundis laboribus periculose claruerit, aut frendendis voluptatibus ad demandis interstitit; sed ille magnus et sublimis, ille potens atque dignus fortitudinis appellatione censendus est, qui nihil sibi vitii rebellare aut dominari permiserit. *Lib. 3 de Vita contemptat. c. 20, in fine.*

D'ordinaire, l'homme fort, ce n'est pas celui qui se distingue en bravant les dangers et les fatigues, ou s'applique à réprimer et à maîtriser ses passions; l'homme grand et sublime, puissant et digne d'être appelé fort, est celui qui n'a jamais laissé le moindre vice se soulever au-dessus de lui et le dominer.

68. Fortitudinem gentiliun, mundana cupiditas; fortitudinem autem christianorum, Dei charitas facit. *Apud D. August. in fine, tom. 3, sent. 295.*

L'amour du monde fait la force des gentils, mais les chrétiens prennent la force dans l'amour de Dieu.

Salvianus.

69. Te jure nunc tanto fortio rem spiritu judico, quanto imbecillior carne esse cœpisti. *Ep. 5 ad Catturam sororem, ante med.*

Aujourd'hui votre âme me semble d'autant plus forte que vous avez commencé par une plus grande faiblesse de corps.

## SENTENTIE PAGANORUM.

Aristot.

70. Qui et ea quæ oportet, et gratia cuius oportet, et ut oportet, et quando oportet, fert et metuit, et identidem confidit, is homo fortis est. *Lib. 3 Ethic. ad Nicomach. c. 7, ante med. tom. 2.*

Celui qui supporte et craint ce qu'il faut, pour le motif qu'il faut, comme il le faut, et quand il le faut, et qui espère en même temps, est un homme fort.

71. Viro etiam forti honestum est ipsa fortitudo. *Ibid.*

La force même est la gloire de l'homme fort.

72. Fortis honestatis causa subit et agit ea, quæ ad ipsam fortitudinem pertinent. *Ibid.*

L'homme fort supporte et fait par vertu ce que la vertu de force réclame.

73. Fortitudo potentiam habens, superbia est. *Lib. 5 Polit. c. 10, post med. t. 2.*

La force en possession de la puissance, c'est de l'orgueil.

Cicero.

74. Appellata est a viro virtus; viri autem proprium maxime est fortitudo, cuius munera sunt maxime duo, scilicet mortis dolorisque contemptio. *Lib. 2 Tusc. Question. post med. tom. 4.*

Vertu vient du mot latin *vir*, homme; or, le propre de l'homme, c'est surtout la force, dont le principal caractère est de mépriser la douleur et la mort.

75. Nulla est fortitudo, quæ rationis experta est. *Ibid. lib. 4, post med.*

La force est nulle quand elle n'est pas dirigée par la raison.

Plato.

76. Fortis hic est, qui in acie stans, cum hostibus generose decertat. *Tom. 2, syzygia 2, in dialogo Lachetis, post med. p. 191, A.*

L'homme fort est celui qui, sur le champ de bataille, combat vaillamment contre ses ennemis.

77. Si vir fortis est bonus, etiam peritus est atque intelligens. *Ibid. post med. p. 194.*

Si l'homme fort est honnête, il sera en même temps habile et intelligent.

Seneca.

78. Illum fortem virum dicam, quem bella non subigunt, nec admota vis hostilis exterret. *De Const. sapient. cap. 3, ante finem, p. 544, tom. 1.*

Je regarde comme un homme fort celui qui tient bon dans les combats, et qui ne se laisse pas effrayer par la violence des ennemis.

79. Non est vir fortis et strenuus, qui laborem fugit; verum ubi crescit illi animus ipsa rerum difficultate. *Epist. 22, ante med. p. 563, tom. 2.*

L'homme fort et courageux n'est pas celui qui craint la fatigue, mais plutôt celui qui puise une nouvelle ardeur au sein même des difficultés.

Seneca.

80. Pulcherrima pars fortitudinis, maximeque mirabilis illa est, non cedere ignibus, obviam ire vulneribus. *Epist. 67, fere in med. p. 653, t. 2.*

Le plus beau caractère de la force et le plus admirable, c'est de ne pas se laisser arrêter par le feu et d'affronter les coups et les blessures.

81. Perit fortitudo, quæ periculum facere debet sui. *Epist. 74, ante med. p. 675, t. 2.*

Souvent le courage disparaît quand il est obligé de faire ses preuves.

82. Fortitudo contemptrix timendorum est: terribilia et sub jugum libertatem nostram mitentia, despicit, provocat, frangit. *Ep. 88, a med. p. 741, t. 2.*

La force se met au-dessus de toute crainte; s'il est des choses terribles et qui menacent d'enchaîner notre liberté, elle les méprise, les provoque et les renverse.

83. Fortitudo est munimentum humanæ imbecillitatis inexpugnabile; quod qui circumdedit sibi, securus in hac vitæ obsidione perseverat. *Epist. 113, ante finem, p. 849, t. 2.*

La force est le rempart invincible de la fragilité humaine; celui qui en est entouré comme d'un mur résiste sans danger aux épreuves de cette vie.

84. Satis natura homini dedit roboris, si illo utamur, si vires nostras colligamus, ac totas pro nobis, certe non contra nos concitemus. *Ep. 116, in calce, p. 860, t. 2.*

La nature a donné à l'homme assez de vigueur s'il veut en user, s'il veut recueillir ses forces et les employer toutes, non contre lui-même, mais pour lui-même.

## FORTITUDO DEI

(FORCE, PUISSANCE DE DIEU).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Ego sum fortissimus Deus patris tui; noli timere. *Gen. 46, v. 3.*

Je suis le Très-Fort, Dieu de ton père; ne crains point.

2. Posuit te, ut ostendam in te fortitudinem meam, et narretur nomen meum in omni terra. *Exod. 9, v. 16.*

Je t'ai établi pour faire connaître en toi ma puissance, et afin que mon nom soit publié sur toute la terre.

3. Dextera tua, Domine, magnificata est in fortitudine. *Exod. 15, v. 6.*

Ta droite, Seigneur, a fait éclater sa force.

4. Ego sum Dominus Deus tuus fortis. *Ibid. 20, v. 5.*

Je suis le Seigneur ton Dieu, le Dieu fort.

5. Deus, cuius fortitudo similis est rhinocerotis. *Nam. 23, v. 22.*

Dieu, dont la force est comme celle du rhinocéros.

6. Non est fortis, sicut Deus noster. 1 *Reg.* 2, v. 2.

Nul n'est fort comme notre Dieu.

7. Quis est fortis, præter Deum nostrum ? 2 *Reg.* 22, v. 32.

Qui est le fort, si ce n'est notre Dieu ?

8. Domine, Deus patrum nostrorum, in manu tua est fortitudo et potentia, nec quisquam potest tibi resistere. 2 *Par.* 20, v. 6.

Seigneur, Dieu de nos pères, dans votre main réside la force et la puissance, et nul ne peut vous résister.

9. Sapiens corde est, et fortis robore : quis resistit ei et pacem habuit ? *Ibid.* 9, v. 3.

Dieu est sage en son cœur et puissant en sa force ; qui lui a résisté et a trouvé la paix ?

10. Apud ipsum est sapientia et fortitudo. *Ibid.* 12, v. 13-16.

En lui résident la sagesse et la force.

11. Detrahit fortes in fortitudine sua. *Ibid.* 24, v. 22.

Il a renversé les puissants par sa force.

12. In fortitudine illius, repente maria congregata sunt, et prudentia ejus percussit superbum. *Ibid.* 26, v. 12.

Sa puissance a rassemblé les mers en un instant, et sa sagesse a dompté l'orgueil de cet élément superbe.

13. Ecce Deus excelsus in fortitudine sua, et nullus ei similis. *Ibid.* 36, v. 23.

Dieu est grand dans sa puissance, et nul n'est semblable à lui.

14. Magnus fortitudine, et judicio, et justitia, et enarrari non potest. *Ibid.* 37, v. 23.

Il est grand dans sa force, dans ses jugements et dans sa justice ; il est ineffable.

15. Dominus fortitudo plebis suæ. *Ps.* 27, v. 11.

Le Seigneur est la puissance de son peuple.

16. A fortitudine manus tuæ ego defeci in increpationibus. *Ps.* 38, v. 14.

Je suis tombé en défaillance sous la force de votre main lorsque vous m'avez châtié.

17. Conturbati sunt montes in fortitudine ejus. *Ps.* 45, v. 3.

Les montagnes ont été ébranlées par sa puissance.

18. Ego autem cantabo fortitudinem tuam, quia factus es refugium meum. *Ps.* 58, v. 19.

Je chanterai votre puissance, parce que vous êtes devenu mon refuge.

19. Factus es turris fortitudinis a facie inimici. *Ps.* 60, v. 4.

Vous êtes devenu ma force et ma citadelle devant mes ennemis.

20. Indutus est Dominus fortitudinem, et præcinxit se. *Ps.* 92, v. 1.

Le Seigneur a été revêtu de force, et il s'est préparé pour un grand ouvrage.

21. Meum est consilium et æquitas, mea est prudentia, mea est fortitudo. *Prov.* 8, v. 14.

A moi est le conseil et la justice ; la prudence et la force m'appartiennent.

22. Factus est fortitudo pauperi, fortitudo egeno in tribulatione sua. *Isa.* 25, v. 4.

Il est la force du pauvre, l'appui de l'indigent dans ses misères.

23. Ecce Dominus Deus in fortitudine veniet, et brachium ejus dominabitur. *Ibid.* 40, v. 10.

Voilà que le Seigneur Dieu viendra dans sa force ; son bras sera tout puissant.

24. Ubi est zelus tuus, Domine, et fortitudo tua ? *Ibid.* 63, v. 15.

Où est votre zèle, Seigneur ? où est votre puissance ?

25. Ego feci terram, et homines, et jumenta, quæ sunt super faciem terræ, in fortitudine mea magna. *Jer.* 27, v. 5.

J'ai fait la terre et les hommes et les animaux qui sont sur la face de la terre par la grandeur de ma puissance.

26. Sit nomen Domini benedictum a sæculo et usque in sæculum ; quia sapientia et fortitudo ejus sunt. *Dan.* 2, v. 20.

Que le nom du Seigneur soit béni dans tous les siècles, parce que la sagesse et la force sont à lui.

27. Fortitudo mea magna, quam misi in vos. *Joel* 2, v. 25.

Je vous rendrai ce que vous a ravi ce grand fleuve que ma puissance a envoyé contre vous.

28. Dominus patiens et magnus fortitudine. *Nahum* 1, v. 3.

Le Seigneur est patient et grand dans sa force.

## FORTITUDO HOMINIS

(FORCE, PUISSANCE DE L'HOMME).

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Fortitudo mea et laus mea Dominus, et factus est mihi in salutem. *Ecod.* 15, v. 3.

Le Seigneur est ma force et ma louange, et il a été mon salut.

2. Dominus tecum, virorum fortissime. *Judic.* 6, v. 12.

Le Seigneur est avec vous, ô le plus fort d'entre les hommes !

3. Decipe eum, et discè ab illo in quo habeat tantam fortitudinem, et quomodo eum superare valeamus. *Ibid.* 16, v. 5.

Séduisez-le et sachez de lui d'où lui vient cette grande force et comment nous pourrions le vaincre.

4. Dic mihi, obsecro, in quo sit tua maxima fortitudo. *Ibid.* v. 6.

Dites-moi, je vous prie, d'où vous vient votre grande force.

5. Non in fortitudine sua roborabitur vir.  
1 *Reg.* 2, v. 9.

Devant lui, l'homme avec toute sa force ne s'affermir pas.

6. Deus accinxit me fortitudine. 2 *Reg.* 22, v. 33.

Dieu m'a revêtu de force.

7. Oculi Domini contemplantur universam terram, et præbent fortitudinem iis, qui corde perfecto credant in eum. 2 *Par.* 16, v. 9.

Les yeux du Seigneur contemplant toute la terre, et ils donnent de la force à ceux qui croient en lui de tout leur cœur.

8. Domini est fortitudo nostra. 2 *Esdr.* 8, v. 10.

La joie du Seigneur est notre force.

9. Quæ est fortitudo mea, ut sustineam? *Job* 6, v. 11.

Qu'est-ce que ma force pour résister ?

10. Nec fortitudo lapidum, fortitudo mea, nec caro mea ænea est. *Ibid.* v. 12.

Je n'ai pas la force du rocher, et ma chair n'est pas d'airain.

11. Tenebit justus viam suam, et mundis manibus addet fortitudinem. *Ibid.* 17, v. 9.

Le juste garde sa voie, et celui qui a les mains pures s'affermir dans la vertu.

12. In fortitudine brachii tui possidebas terram, et potentissimus obtinebas eam. *Ibid.* 22, v. 8.

Vous vous êtes mis en possession de la terre de votre voisin par la force de votre bras, et vous la gardiez, étant le plus fort.

13. Diligam te, Domine, fortitudo mea. *Psa.* 17, v. 1.

Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes ma force.

14. Fortitudo mea et refugium meum est tu. *Psa.* 30, v. 4.

Vous êtes ma force et mon refuge.

15. Tu es, Deus, fortitudo mea; quare me repulisti? *Psa.* 42, v. 2.

Vous êtes ma force, ô mon Dieu; pourquoi m'avez-vous repoussé ?

16. Fortitudinem meam ad te custodiam; quia, Deus, susceptor meus es. *Psa.* 58, v. 10.

En vous je conserverai ma force, ô mon Dieu, parce que vous êtes mon soutien.

17. Fortitudo simplicis, via Domini. *Prov.* 10, v. 29.

La voie du Seigneur est la force du juste.

18. Domus justi, plurima fortitudo, et in fructibus impij conturbatio. *Ibid.* 5, v. 6.

Il y a une grande force dans la maison du juste, et il n'y a que trouble dans les fruits de l'impie.

19. Exultatio juvenum, fortitudo eorum. *Prov.* 20, v. 29.

La force des jeunes gens est leur gloire.

20. Vir sapiens, fortis est, et vir doctus, robustus et validus. *Ibid.* 24, v. 5.

L'homme sage est fort, et l'homme habile est fort et résolu.

21. Si desperaveris lapsus, in die angustiae, imminet fortitudo tua. *Ibid.* v. 10.

Si vous vous abaissez au jour de l'affliction en perdant la confiance, votre force en sera affaiblie.

22. Fortitudo et decor indumentum, et ridebit in die novissimo. *Ibid.* 31, v. 23.

Elle est revêtue de force et de beauté, et son dernier jour sera plein de joie.

23. Melior est sapientia, quam vires, et vir prudens, quam fortis. *Sap.* 6, v. 1.

La sagesse vaut mieux que la force, et l'homme prudent vaut mieux que le fort.

24. Melior est pauper fortis viribus, quam dives imbecillis. *Eccli.* 30, v. 14.

Un pauvre plein de santé et de force vaut mieux qu'un riche languissant.

25. Erit fortitudo vestra, ut favilla stupæ. *Isa.* 4, in fine.

Votre force sera semblable à la paille.

26. Factus es fortitudo pauperi, fortitudo egeno in tribulatione sua. *Ibid.* 25, v. 4.

Vous êtes la force du pauvre, l'appui de l'indigent dans ses misères.

27. Qui dat lasso virtutem; et his, qui non sunt, fortitudinem et robur multiplicat. *Ibid.* 40, v. 29.

C'est lui qui donne la vigueur au faible et qui remplit de force les infirmes.

28. Qui sperant in Domino, mutabunt fortitudinem. *V.* 31.

Ceux qui espèrent dans le Seigneur auront toujours une vigueur nouvelle.

29. In vacuum laboravi, sine causa, et vane fortitudinem meam consumpsi. *Ibid.* 49, v. 4.

J'ai travaillé en vain et sans but, j'ai consommé ma force sans aucun fruit.

30. Deus meus factus est fortitudo mea. *V.* 5.

Le Seigneur est devenu ma force.

31. Consurge, consurge, induere fortitudinem ante faciem subsequentis. *Ibid.* 52, v. 1.

Lève-toi, lève-toi, revêts-toi de ta force à la face de ton ennemi.

32. Abierunt absque fortitudine ante faciem subsequentis. *Thren.* 1, v. 6.

Ils ont fui sans force devant l'ennemi qui les poursuivait.

33. Fortis ipse quasi quercus. *Amos* 2, v. 9.

Sa force est comme celle du chêne.



## FORTUNA (FORTUNE).

## DEFINITIO.

Fortuna est duarum una incidentium causarum concursus, quæ ab electione ortum habentis aliud quiddam, quam quod natura comparatum est, efficiant. *Lib. 2 de Fide orthod. cap. 23, circa med. f. 203, p. 2, A.*

La fortune est le concours de deux causes survenant ensemble, qui, produites d'abord par le choix, ont un autre résultat que celui qui leur est naturel.

Fortuna est accidentium rerum subitus atque inopinatus eventus. *De divinis Institut. lib. 3 de falsa Sapientia, c. 29.*

La fortune, c'est l'événement subit et imprévu des choses accidentelles.

Fortuna est motus ex obscuro ad obscurum, causa felicis aut infelicis successus. *Tom. 3. syzygia 6 de Definition. in princ. p. 411, B.*

La fortune est un mouvement de l'inconnu vers l'inconnu, la cause d'un événement heureux ou malheureux.

## SENTENTIE PATRUM.

1. Nullus est tam composatæ felicitatis, qui non aliqua ex parte cum sua fortuna rivetur. *Part. 1, tit. 8, cap. 6, § 1, circa init. fol. 139, col. 1.*

Personne ne jouit d'un bonheur si parfait qu'il n'ait pas sur quelque point à lutter contre la fortune.

2. Bona fortunæ sine amicis conservari non possunt; quia fortuna quanto est major, tanto est minus secunda. *Part. 2, tit. 8 de Invidia, c. 5, § 3, post med. f. 253, col. 2.*

Sans les concours de l'amitié, il est impossible de conserver les biens de la fortune; car plus une fortune est grande, moins elle est solide.

3. Fortuna quanto est major, tanto minus secunda, quia plures habet insidiatores. *Ibid.*

Plus une fortune est grande, moins elle est solide, parce qu'elle a beaucoup d'ennemis.

4. Fortuna quæ dicitur bona, sine ullo examine meritum fortuitu accidit hominibus et bonis et malis, unde etiam fortuna nominatur. *Lib. 4 de Civit. Dei, c. 48, circa med. pag. 70, tom. 5.*

Ce qu'on appelle la bonne fortune arrive fortuitement et sans acception de mérites aux bons et aux méchants; de là lui vient le nom de fortune.

5. Divinum animum mortalibus inhærentem, nequaquam sapientiæ portus accipit, nisi fortuna perducatur. *Lib. 1 contra Academ. cap. 1, post init. tom. 1.*

Notre esprit étant venu du ciel et se trouvant uni aux choses mortelles, ne peut arriver au port de la sagesse que si la fortune l'y conduit.

6. Nulla mihi videtur prospera fortuna, nisi quæ otium philosophandi dat. *Ibid. lib. 2, c. 2, ante med.*

Pour moi, la meilleure fortune est celle qui me permet de vaquer à la philosophie.

7. A causis fortuitis fortuna nomen accipit. *Lib. 5 de Civit. Dei, c. 9, post med. t. 5.*

La fortune tire son nom des causes fortuites.

8. Utriusque fortunæ, prosperæ scilicet et adversæ, dispensator est Christus. *Serm. 11 fer. 2 post dom. 1 Quadr. art. 2, c. 1, circa med. p. 53, col. 2, E, t. 1.*

Jésus-Christ est le dispensateur de l'une et l'autre fortune, de la bonne et de la mauvaise.

9. Existimatio plurimorum non rerum merita, sed fortunæ spectat eventum. *Libro 1 de Consolat. philos. pros. 4, ante finem.*

L'estime de plusieurs s'attache moins aux mérites des faits qu'aux événements de la fortune.

10. Fortuna calamitosos fugiens facit; quid est aliud fugax, quam futuræ quoddam calamitatis indicium? *Ibid. lib. 2, pros. 4, ante finem.*

Quand la fortune s'enfuit, elle rend malheureux; ce qui s'évanouit est-il autre chose que le signe d'un malheur à venir?

11. Equo animo tolere oportet, quidquid intra fortunæ aleam geritur, cum semel jugo ejus colla submiseris. *Ibid.*

Il vous faut supporter avec une âme égale tous les coups de la fortune, dès que vous vous êtes une fois soumis à son joug.

12. Etsi rara est fortuitis manendi fides, ultimus tamen vitæ dies, mors quædam fortunæ est, etiam manentis. *Ibid. in fine.*

S'il est rare de pouvoir compter sur la permanence des biens fortuits, le dernier jour de la vie est comme la mort de la fortune même la plus constante.

13. In omni adversitate fortunæ, infelicissimum genus est infortunii, fuisse felicem. *Ibid. lib. 2, pros. 4, in princ.*

Dans tout revers de fortune, le malheur le plus grand consiste à avoir été heureux.

14. Nemo facile cum fortunæ suæ conditione concordat, inest enim singulis quod inexpertus ignoret, expertus exhorreat. *Ibid.*

Il n'y a personne qui se mette facilement d'accord avec sa fortune; il est en effet des choses qu'on ignore pour ne les avoir jamais éprouvées, et d'autres dont on a horreur parce qu'on les a subies.

15. Nihil est miserum in fortuna, nisi cum putes: contraque beata sors, omnis est æquanimitate tolerantis. *Ibid. post med.*

Votre sort n'est malheureux que lorsque vous vous l'imaginez; tout homme qui supporte avec calme les revers de la fortune est heureux.

16. In his fortuitis rebus, beatitudo constare non potest. *Ibid. post med.*

Le bonheur ne peut pas reposer sur les biens fortuits.

17. In fortuna nihil expetendum, nihil na-

Boetius. turæ bonitatis, inesse manifestum est : quæ nec se bonis semper adjungit, et bonos (quibus fuerit adjuncta) non efficit. *Ibid. lib. 2, pros. 6, in calce.*

Il ne faut chercher aucune bonté naturelle dans la fortune, attendu que manifestement elle n'en renferme aucune; elle ne s'allie pas toujours aux gens de bien, et elle ne rend pas bons ceux à qui elle s'allie.

18. Nunquam tua faciet esse fortuna, quæ natura rerum a te fecit aliena. *Ibid. lib. 2, pros. 3, paulo ante med.*

Jamais la fortune ne saurait vous donner ce que la nature des choses vous refuse.

19. Si quod naturæ satis est, replere indigentiam velis, nihil est quod fortunæ affluentiam petas. *Ibid. circa med.*

Si vous ne voulez pas ce qui est suffisant pour les besoins que la nature vous impose, il n'est pas nécessaire que vous desiriez une grande fortune.

20. Plus hominibus reor adversam, quam prosperam prodesse fortunam. *Ibid. lib. 2, pros. 8, in princ.*

Je crois que l'adversité est plus utile à l'homme que la prospérité.

21. Cum omnis fortuna vel jucunda, vel aspera, tum remunerandi exercendique bonos, tum puniendi corrigendique improbos causa deferatur : patet quod omnis bona est, quam vel justam constat esse, vel utilem. *Ibid. lib. 4, pros. 7, in princ.*

Comme la fortune, bonne ou mauvaise, a toujours pour but ou de récompenser et d'exercer les bons, ou de punir et de corriger les méchants, il est clair qu'elle est toujours ou une justice ou un avantage salutaire.

22. Felix fortuna a vero bono devios blanditiis trahit; adversa plerumque ad vera bona reducens, unco retrahit. *Ibid. lib. 2, prosa 8, post med.*

La prospérité entraîne les hommes, par ses caresses, loin du bien véritable; l'adversité ordinairement les ramène aux biens véritables.

23. Vir sapiens moleste ferre non debet, quoties in fortunæ certamen adducitur : sicut virum fortem non decet indignari, quoties increpuit bellicus tumultus. *Ibid. post med.*

Un homme sage ne doit pas s'impatienter lorsqu'il y a à lutter contre l'infortune, de même qu'il ne sied pas à un brave de se mettre en colère dès qu'il entend le cri de guerre.

24. Omnis fortuna, quæ videtur aspera, aut exercet, aut corrigit, aut punit. *Ibid. in calce.*

Quand la fortune semble contraire, c'est pour nous éprouver, ou nous corriger, ou nous punir.

S. Bonav. 25. Nec in prosperis est gaudendum, nec in adversis est desperandum : quia cum fortunæ rota stare non possit, sæpe qui imus est, ascendit : et qui summus est, usque ad ima descendit. *Unde versus :*

Glorior elatus, descendo mortificatus,

Infimus ecce premor, rursus ad astra velor. *Serm. 2. S. Barthol. post med. p. 271, col. 1, tom. 3.*

Il ne faut pas se réjouir dans la prospérité, ni désespérer dans l'adversité, parce que, la roue de la fortune tournant sans cesse, souvent celui qui est en bas s'élève, et celui qui est en haut descend jusqu'au fond. *D'où ces vers :*

« A peine je me réjouis de mon élévation qu'une chute vient de me mortifier ; je me sens précipité, mais de nouveau je m'élève tout à coup jusqu'aux astres. »

26. Ubi fortunæ majores, ibi superbia. *Sup. S. Cyll. Cant. Habacuc. post med.*

L'orgueil règne parmi les grandes fortunes.

27. Justi et fortis viri est, nec adversis frangi, nec prosperis sublevari, sed in utroque esse moderatum. *Sup. Joel, cap. 1, super illud, Residuum eruca, etc. p. 56, B, t. 6.*

L'homme juste et fort ne se laisse ni abattre par l'adversité, ni enfler par la prospérité; dans l'une et dans l'autre, il garde la modération.

28. Accidenti fortunæ non nimium credas, in adversis fiduciam non amittas, et quidquid finem habiturum est, sive bonum sit, sive malum, æque despicias. *Lib. 3 de Arca Noe morali, c. 10, ante med. p. 209, D, t. 2.*

Ne comptez pas trop sur la fortune quand elle vous sourit, et ne perdez pas confiance si elle vous devient contraire; quels que soient ses coups, bons ou mauvais, méprisez-les également.

29. Quamvis omnis fortuna sit timenda, tamen magis timenda est prospera, quam adversa : quia hæc quidem sæviendo erudit, illa autem blandiundo seducit : hæc illuminat hominem, illa cæcat : ista mentis oculos aperit, illa claudit. *Lib. 2 Contemplat. de vera patient. c. 1, circa med. apud Bibl. Patr. t. 10, p. 10, col. 2, E, edit. Colon. 1648.*

Toute fortune est redoutable, il est vrai; cependant la prospérité est plus à craindre que l'adversité : celle-ci nous corrige par les coups dont elle nous frappe, mais celle-là nous séduit par ses caresses; l'une éclaire l'homme, l'autre l'aveugle; l'une ouvre les yeux, et l'autre les ferme.

30. Proh dolor ! secundum fortunam existimatur persona, cum potius secundum personam æstimanda sit fortuna. *Lib. 1 de Contemptu mundi, c. 14, circa med. p. 28.*

O douleur ! on apprécie une personne d'après sa fortune, tandis qu'on devrait plutôt apprécier la fortune d'après la personne.

31. Subito cum non suspicatur, infortunium accidit, calamitas irruit, morbus invadit, mors intercidit, quam nullus evadit. *Ibid. c. 25, in princ. p. 51.*

Tout à coup, alors que personne ne s'y attend, l'infortune arrive, le malheur se précipite, la maladie exerce ses ravages, la mort survient, et personne ne peut échapper à ses coups.

32. Fortuna moderate adversa, securior est regulariter, et optabilior, quam multum prospera. *Serm. 2 de omnibus Sanctis, verbo Euge, considerat. 3, in princ. part. 3.*

La fortune, si elle est à demi bonne, est plus sûre d'ordinaire et plus désirable que lorsqu'elle est tout à fait prospère.



Aristot.

52. Fortunæ prosperæ fructio, et otium cum pace, petulantes facit. *Ibid. c. 13, in prinè.*

Quand on jouit de la prospérité et qu'on se repose au sein de la paix, on devient insolent.

53. Fortunæ prosperæ facile est reperire participes, adversæ vero participes esse renuunt. *Lib. 2 Oeconomic. c. 1, in fine, t. 2.*

Dans la prospérité, il vous sera aisé de trouver des amis ; mais l'adversité n'en connaît pas.

54. Fortuna in eis esse dicitur, ubi neque mens ulla, neque recta ratio est : idcirco ubi mens plurima ac ratio, ibi fortuna minima : ubi plurima fortuna, ibi mens perexigua. *Lib. 2 magnor. Moral. c. 8, ab initio, t. 2.*

On dit que la fortune est tout pour ceux qui n'ont ni esprit ni jugement ; de sorte qu'elle a peu d'influence sur ceux qui ont beaucoup d'esprit et de jugement et que ceux qui en ont très-peu tiennent tout de la fortune.

55. Fortuna et prosperitas est in his, quæ in nobis non sunt : neque eorum, quorum ipsi sumus domini, quæque possumus efficere. *ib. ante med.*

La fortune et la prospérité sont en dehors de nous et en dehors des choses qui dépendent de nous et que nous pouvons faire.

56. Secunda fortuna est, cum omnis, vel plurima, vel maxima bona eorum, quorum ipsa fortuna causa est forte eveniant, atque permaneant. *Lib. 1 Rhetor. c. 5, sub finem, t. 2.*

La fortune est favorable lorsque tous les biens, ou la plus grande partie de ceux dont le hasard est la cause, arrivent fortuitement et demeurent stables.

57. Fortuna sæpe sese identidem convertens, atque in orbem volvens eosdem homines ferit. *Lib. 1 Moral. cap. 10, ante med. edit. Paris. 1565.*

La fortune change de temps à autre, et, parcourant l'univers, elle frappe souvent les mêmes hommes.

58. Indignum atque iniquum est, fortunæ varietatem et mobilitatem sequi. *Ibid.*

Il n'est ni juste ni convenable de suivre l'inconstance de la fortune.

59. Fortuna cum favet, quid amicis est opus? *Ibid. lib. 9, c. 9, circa init.*

Si la fortune nous favorise, qu'avons-nous besoin d'amis?

Cato pœta.

60. Noli successus indignos ferre moleste : Indulget fortuna malis, ut lædere possit. *Lib. 2 Distich. metr. 53.*

Gardez-vous de murmurer dans vos revers ; la fortune ménage les méchants pour pouvoir les frapper plus tard.

Cicero.

61. Difficile est plurimum virtutum revereri, qui semper secunda fortuna sit usus. *Lib. 4 de Arte Rhetor. ad Herenn. antemed.*

Il est difficile d'avoir un grand respect pour la vertu, quand on a longtemps été heureux.

62. Omnia præter virtutem subjecta sunt fortunæ dominationi. *Ibid.*

Tout, excepté la vertu, dépend de la fortune.

Cicero

63. Ei non multum potest obesse fortuna, qui sibi firmius in virtute, quam in casu præsidium collocavit. *Pros.*

La fortune ne peut pas nuire beaucoup à celui qui s'appuie sur la vertu plus que sur le hasard.

64. Nam si quis spei non multum collocarit in fortunæ casu, quid est quod ei magnopere casus obesse possit ?

Si on ne compte pas beaucoup sur le hasard, comment pourrait-on craindre ses coups ?

65. Quod si in eos plurimum fortuna potest, qui suas rationes omnes in casum contulerunt, non sunt omnia committenda fortunæ, ne nimis magnam in nos habeat dominationem. *Ibid.*

Puisque la fortune a beaucoup d'empire sur ceux qui se confient entièrement au hasard, il ne faut pas tout abandonner à son action, afin de ne pas trop se trouver sous sa dépendance.

66. Nosce te esse hominem, fer mansuete fortunam. *Ibid. post med.*

Sachez que vous êtes homme, et résignez-vous doucement à votre sort.

67. Fortunam laudare, stultitia est : vituperare, superbia. *Lib. 2 de Invent. Rhetor. in fine, tom. 1.*

Il y a de la folie à louer la fortune, et de l'orgueil à l'accuser.

68. O fallacem hominum spem, fragilemque fortunam, quæ in medio spatio sæpe frangitur et corrui, et ante in ipso cursu obruit, quam portum conspiciere possit ! *Lib. 3 de Oratore, post init. num. 7, tom. 1.*

O espoir trompeur de l'homme ! ô fragilité de la fortune ! souvent elle s'éroule, tombe au milieu de la carrière, et souvent s'engloutit avant d'avoir même aperçu le port.

69. Plus tibi virtus tua dedit, quam fortuna abstulit. *Lib. 5, Epist. 18 ad Fabium, ante med. tom. 3.*

La vertu vous a donné plus que la fortune ne vous a enlevé.

70. Ea natura rerum est, et is temporum cursus, ut nulli possit fortuna esse diuturna. *Lib. 6, Epist. 5 ad Cæciliam, ante med. t. 3.*

Telle est la nature des choses et le cours de cette vie, que la fortune ne peut longtemps favoriser personne.

71. Nihil est tam contrarium rationi et constanti, quam fortuna. *Lib. de Divinat. post init. num. 18, t. 4.*

Rien n'est plus contraire à la raison et plus changeant que la fortune.

72. Multo firmior est et constantior natura, quam fortuna. *Lib. 1 Offic. post med. t. 4.*

La nature est plus ferme et plus constante que la fortune.

73. Non solum ipsa fortuna caeca est, sed eos etiam plerumque caecos efficit, quos complexa est. *De Amicit. post med. t. 4.*

Non seulement la fortune est aveugle, mais encore elle rend aveugles ceux qu'elle favorise.

74. Cui spes omnis et ratio et cogitatio pendet ex fortuna, huic nihil potest esse certi, nihilque quod exploratum habeat permansurum sibi ne unum quidem diem. *De Paradox. c. 2, ante med. t. 4.*

Celui qui n'espère, ne calcule et ne pense que d'après la fortune ne peut avoir rien de certain; il ne passera jamais un jour sans changer d'opinion sur ce qu'il a observé.

75. Injurias fortunæ, quas ferre nequeas, diffugiendo reliquas. *Lib. 3 Quæst. Tuscul. sub finem, t. 4.*

Si vous ne pouvez souffrir les coups dont la fortune vous frappe, évitez-les par la fuite.

76. Fortuna cum blanditur, ad captandum venit. *In suis Sent. sent. 121.*

Si la fortune vous flatte, c'est pour vous faire tomber dans ses pièges.

77. Fortunam citius reperias, quam retineas. *Ibid. sent. 122.*

Vous trouverez la fortune plus facilement que vous ne la retiendrez.

78. Fortuna nimium quem favet, stultum facit. *Ibid. sent. 126.*

Quand la fortune est trop favorable à un homme, elle le rend insensé.

79. Fortuna vitrea est, quæ cum splendet, frangitur. *Ibid. sent. 144.*

La fortune est comme du verre; elle brille, mais elle se brise.

80. Levis est fortuna, cito reposita quæ dedit. *Ibid. sent. 213.*

La fortune est inconstante; ce qu'elle a donné, elle le reprend aussitôt.

81. Miserrima est fortuna, quæ inimico caret. *Ibid. sent. 225.*

L'homme fortuné est malheureux quand il n'a pas d'ennemi.

82. Male geritur, quicquid geritur fortunæ fide. *Ibid. sent. 230.*

Lorsque vous comptez sur la fortune, vous agissez mal.

83. Nulla tam bona est fortuna, de qua nil possis queri. *Ibid. sent. 258.*

Jamais la fortune n'est tellement favorable, que vous n'ayez pas à vous plaindre.

84. Si fortuna jurat, caveto tolli: si fortuna tonat, caveto mergi. *In Dictis sapient. ex Augustino, dict. 6.*

Si le vent de la fortune vous est favorable, prenez garde qu'il ne vous emporte; et s'il vous est contraire, prenez-garde qu'il ne vous engloutisse.

85. Habet hoc primum magna fortuna, quod nihil tectum, nihil occultum esse patitur. *In Panegyri. de Trajano Augusto, longe post med. p. 394.*

Le premier caractère d'une grande fortune, c'est qu'elle ne permet de rien tenir secret ou caché.

86. Sine potius rerum naturam, quam fortunam tuam deficere. *Lib. Suasor. suasor. 1, post init. p. 4, t. 1.*

Laissez la nature vous faire défaut plutôt que votre fortune.

87. Fortunæ est lex, præstare quæ exegeris: mutabilis est casus, dederunt victis terga victores: et quos provexerat fortuna, destituit. *Lib. 1 Controvers. controvers. 1, post init. p. 44, t. 1.*

Le caractère de la fortune, c'est de vous prêter ce que vous lui demandez. Ses coups sont incertains; par elle les vaincus triomphent à leur tour de leurs vainqueurs, et tel que la fortune avait traîné sur son char est aussitôt renversé.

88. Ludit de suis fortuna muneribus: et quæ dedit aufert: et quæ abstulit reddit. Nec unquam tutius est illum reperiri, quam cum locum injurie non habet. *Lib. 5 Declamat. c. 1, in princ. p. 296, t. 1.*

La fortune fait un jeu de ses présents: ce qu'elle a donné, elle l'enlève, et ce qu'elle a ravi, elle le donne; le moyen le plus sûr d'échapper à ses coups, c'est de ne pas s'exposer à sa colère.

89. Quid est indignius, quam florere quosdam, et eos indulgentia fortunæ abuti, quibus potest satis mala inveniri fortuna? *Lib. de divina Provid. c. 16, post init. p. 493, t. 1.*

Quelle indignité de voir dans une position florissante et abuser des faveurs de la fortune ceux qui mériteraient d'éprouver un sort rigoureux!

90. Lætiore videbis, quos nunquam fortuna respexit, quam quos deseruit. *De Tranquillit. animi, c. 8, ante med. p. 529, t. 1.*

Ceux que la fortune n'a jamais regardés vous paraîtront plus heureux que ceux à qui elle a tourné le dos après les avoir favorisés.

91. Omnes cum fortuna copulati sumus: aliorum aurea catena est et laxa, aliorum arcta et sordida. *Ibid. c. 10, ante med. p. 532.*

Nous sommes tous liés à la fortune, les uns par une chaîne d'or et non tendue, les autres par une chaîne de fer et bien serrée.

92. Cuius potest accidere, quod cuiquam potest. *Ibid. c. 11, a med. p. 536.*

Ce qui a pu arriver à l'un peut arriver à l'autre.

93. Scito omnem conditionem fortunæ verisabilem esse: et quicquid in illum incurrit, posse in te quoque incurere. *Ibid.*

Sachez que la fortune est inconstante, et ce qui est arrivé à un autre peut vous arriver aussi.

94. Qui multa agit, sæpe fortunæ potestatem sui facit. *Ibid. c. 13, in princ. p. 536.*

Celui qui agit beaucoup se fait souvent l'esclave de la fortune.

95. Nihil eripit fortuna, nisi quod dedit: virtutem autem non dat, ideo nec detrahit. *De Constantia sapient. c. 5, ante med. p. 546, t. 1.*

La fortune ne ravit que ce qu'elle a donné; or, elle ne donne pas la vertu: et si par conséquent elle ne peut la ravir.

Seneca.

96. Vicit fortuna tua fortunam meam : sed quoad ad res meas pertinet, mecum sunt, mecum erunt. *Ibid.* c. 6, in *med.* p. 547.

Votre fortune a vaincu la mienne; mais quant à mes biens, ils sont avec moi, et ils ne me quitteront pas.

97. Ut nihil extra lacessat, aut quatiat, in seipsa fortuna ruit. *De Brevit. vitæ,* c. 4, in *calce,* p. 562, t. 1.

Afin que rien ne vienne du dehors ébranler la fortune et la renverser, elle craole d'elle-même.

98. Magna servitus est, magna fortuna. *De Consolat. ad Polybium,* c. 6, in *princ.* p. 584, tom. 2.

Une grande fortune est une grande servitude.

99. Crede mihi, is beator est, cui fortuna supervacua est : quam is, cui parta est. *Ibid.* c. 28, *ante med.* p. 586.

Croyez-moi, on est plus heureux quand on a le superflu de la fortune que lorsqu'on est obligé de l'acquiescer.

100. Secunda sapientem non evehunt, nec adversa demittunt. *De Consolat. ad Helviam,* c. 5, in *princ.* p. 617, t. 1.

Le sage ne se laisse pas enfler par la prospérité, ni abattre par l'adversité.

101. Nunquam ego fortunæ credidi, etiamsi videretur pacem habere. *Ibid.* in *med.* p. 627.

Jamais je ne me suis fié à la fortune, quoiqu'elle parût vouloir me favoriser.

102. Neminem adversa fortuna comminuit, nisi quem secunda deceptit. *Ibid.*

Nul n'est abattu par l'adversité sans avoir été trompé par la prospérité.

103. Quidquid dat fortuna, corrumpit. *Lib. 2 de Benef.* c. 3, *ante med.*

Tous les dons de la fortune servent à nous corrompre.

104. Ita fato placuit, nullius rei eodem semper loco stare fortunam. *De Consolat. ad Helviam,* p. 631, t. 1.

Tel a été le bon plaisir du destin, que la fortune ne fût jamais immuable.

105. Munera ista fortunæ putatis? Insidiæ sunt. *Epist.* 8, in *fine,* p. 532, t. 2.

Vous regardez ces biens comme des dons de la fortune? Ce sont des pièges qu'elles vous tend.

106. Non est tuum, fortuna quod fecit tuum : dari bonum quod potuit, auferri potest. *Epist.* 8, in *fine,* p. 532, t. 2.

Ce que la fortune vous a donné ne vous appartient pas; le bien qu'elle a pu vous donner, elle peut vous le ravir.

107. In mores fortuna jus non habet. *Ep.* 36, *post med.* p. 588, t. 2.

La fortune n'a pas d'empire sur les mœurs.

108. Ego cogitem in eo, qui vivit omnia posse fortunam; potius quam cogitem in eo,

qui scit mori, nihil posse fortunam. *Ep.* 70, *ante med.* p. 639, t. 2.

Je croisais que la fortune peut tout sur celui qui vit plutôt que de croire qu'elle ne peut rien sur celui qui sait mourir.

109. Quisquis se multum fortuitis dedit, ingentem sibi materiam perturbationis, et inexplicabilem fecit. *Epist.* 74, *ab init.* pag. 674, tom. 2.

Celui qui compte beaucoup sur le hasard se crée un sujet de trouble dont il ne pourra pas se délivrer.

110. Hanc imaginem animo tuo propone, ludos facere fortunam, et in hunc mortalium eorum honores, divitias, gratiam excutere. *Ibid.*

Représentez-vous la fortune jouant et secouant sur le genre humain les honneurs, les richesses et ses faveurs.

111. Tene hoc mordicus, adversis non succumbere, lætis non credere, omnem fortunæ licentiam irridere. *Epist.* 78, in *fine,* pag. 659, tom. 2.

Soyez fidèle malgré tout à résister à l'adversité, à ne pas vous fier à la prospérité, à vous moquer de tous les caprices de la fortune.

112. Illustrat fortuna, dum vexat. *Epist.* 79, *ante fin.* p. 698, t. 2.

La fortune nous glorifie en même temps qu'elle nous tourmente.

113. Nihil est eo locupletius, cui quod donet fortuna, non invenit. *Ep.* 81, in *fine,* pag. 706, tom. 2.

Le plus riche est celui qui n'a rien à demander à la fortune.

114. Non habet, ut putamus, fortuna longas manus, neminem occupat, nisi hærentem sibi. *Epist.* 82, *ante med.* p. 707, t. 2.

La fortune n'a pas les bras aussi longs que nous le pensons, elle ne saisit que ceux qui s'attachent à elle.

115. Quid quod non fortuna cum voluit, et florentissimum detrahat? quod non eo magis aggrederetur, et quatiat, quo speciosius fulget? quid illi arduum, quidve difficile est? Non una semper, ne tota quidem occurrit. *Epist.* 91, p. 759, t. 2.

Si la fortune ne le veut, est-il une chose qu'elle ne puisse pas ravir à l'homme même le plus heureux? ne le poursuit-elle pas et ne le secoue-t-elle pas avec d'autant plus de violence qu'il brille d'un plus vif éclat? qu'y a-t-il d'ardant et de difficile pour elle? Elle ne va jamais seule, et jamais elle n'est entièrement favorable.

116. Scias nihil inausum esse fortunæ, adversus imperia illam idem habere juris, quod adversus imperantes, adversus urbes idem posse, quod adversus homines. *Ep.* 91, *post med.* p. 761, t. 2.

Sachez-le, tout est facile à la fortune; elle exerce son pouvoir sur les empires comme sur les empereurs, sur les villes comme sur les citoyens.

117. Multos fortuna liberat pœna, metu neminem. *Ep.* 97, *ante fin.* p. 799, t. 2.

La fortune met plusieurs coupables à l'abri des châtiements, mais elle les laisse tous en proie à la terreur.

Seneca.

118. Omnia, quæ fortuna intuetur, ita fructifera ac jucunda fiunt, si quis habens illa, se quoque habet, nec in rerum suarum potestate est. *Ep. 98, circa init. p. 800, t. 2.*

Les biens que donne la fortune deviennent utiles et agréables, quand celui qui les possède est maître de lui-même et ne se laisse pas dominer par ses richesses.

119. Errant, qui aut boni aliquid nobis, aut mali judicant tribuere fortunam : materiam dat bonorum ac malorum, et initia rerum apud nos in malum bonumve exituram. *Ibid.*

On se trompe si l'on croit que la fortune nous dispense les biens et les maux : elle nous en donne seulement le principe ; ce qu'elle répand autour de nous, c'est le germe d'où devra sortir notre bonheur ou notre malheur.

120. Non est quod unquam fortunæ armis putes esse te tutum. *Ep. 113, ante fin. p. 849, tom. 2.*

Rien ne peut vous rassurer contre les coups de la fortune.

121. Quid tam volubile est, quam fortuito-rum expectatio? *De beata Vita, c. 13, ante med. t. 1.*

Quoi de plus incertain que les événements qui dépendent du hasard?

122. Aberrare a fortuna tua non potes, ob-sidet te. *In Proverb. alphabetice positus, A.*

Vous ne pouvez pas échapper à votre fortune, elle vous enveloppe entièrement.

123. Magnam fortunam, magnus animus de-cet. *Ibid. M.*

Pour une grande fortune il faut un grand cœur.

## FORUM (FORUM).

### ETYMOLOGIA ET DEFINITIO.

Forum dicitur locus in quo jura dictantur, sic dictum a Foroneo, qui primus instituit hujusmodi locum. *Prosec.*

On appelle forum le lieu où les lois sont publiées : ce nom lui vient de Foronée, qui le premier consacra une place à cet usage.

Improprie autem, est locus publicus civitatis, in quo mercimonia ad communem utilitatem exponuntur. *Sup. Luc. c. 7, fol. 174, col. 2 et 3, t. 6.*

Dans un autre sens, il sert à désigner le lieu public d'une ville où sont exposées les marchandises à l'usage de tout le monde.

### SENTENTIA PATRUM.

1. In foro sunt lites, in foro iniquitas, in foro inane otium, in foro obtrectatio, in foro fraus atque perfidia. *Lib. 1 de Virginitibus, circa med. col. 104, B, t. 1.*

Au forum vous trouverez les procès, les injustices, l'oisiveté, la médisance, la fraude et la trahison.

2. Difficile lupi a cadavere, formicæ a grano, a melle muscæ, meretrices a prostibulo, mercatores a foro separantur. *Serm. dom. infra octav. Nativ. Domini, post init. f. 19, p. 2.*

Il n'est pas facile de tenir un loup loin d'un cadavre, une fourmi loin des graines, les mouches loin du miel, une mauvaise femme loin des maisons de prostitution, un marchand loin du forum.

3. Fori stabilimentum jejunium est. *Conc. S. Basil. Mag. 1 de Jejun. in fine, p. 147, t. 1.*

Le jeûne est ce qui affermi le forum.

4. Non vivas aliter in solitudine, aliter in foro. *In suis Prov. verbo Non, p. 194, t. 2.*

N'ayez pas dans la solitude un autre genre de vie qu'en public.

5. Nemo ad forum purgatorii admittitur, qui forum Ecclesiæ contempsit. *Sup. lib. 4 Sent. dist. 17, part. 1, art. 2, quest. 4, sub finem corporis, p. 218, col. 2, C, t. 5.*

Nul ne sera admis au tribunal du purgatoire, s'il a méprisé le tribunal de l'Eglise.

6. Magna abusio est, habere os in choro, et cor in foro. *In Regula novit. c. 1, in princ. p. 623, col. 2, E, t. 7, part. 4.*

C'est un grand abus d'avoir la bouche à l'église et l'esprit sur la place publique.

7. Tu talis in foro esto, qualis et in ecclesiis. *De Pœnit. post med. p. 574, C, t. 3.*

Soyez sur la place publique tel que dans l'église.

8. Fuge forum, ut nec patiaris, nec facias fraudem. *Hom. 34 sup. Matth. oper. imperf. fere in med. col. 972, C, t. 2.*

Fuyez le marché pour ne pas tromper et n'être pas trompé.

9. Prima laus est christiano alienum esse a foro, nullamque causam habere cum illo : quia si in foro permanseris, quod habes, perdes. *Ibid.*

Le premier éloge d'un chrétien, c'est de se tenir éloigné des tribunaux et de n'avoir rien à démêler avec eux ; si vous fréquentez le forum, vous perdrez ce que vous avez.

10. Forum et prætoria publica homines reddunt impudentes. *Hom. 8 sup. Acta Apost. in Moral. col. 572, B, tom. 2.*

La place publique et les tribunaux rendent les hommes impudents.

11. Multa homines qui in foro versantur contrahunt mala, vel inimicus irritat, vel judex aliquid parum decorum facere compellit, vel amicus offenditur, et alia. *Serm. 3 de Verbis Apost. Habentes eundem spiritum, etc. ante fin. col. 1031, B, tom. 3.*

Les hommes qui fréquentent le forum s'attirent une foule de maux : tantôt un ennemi vous insulte, tantôt un juge vous oblige à quelque chose d'humiliant, tantôt votre ami est offensé, et mille autres choses,

12. In foro, queso, consistas, per contareos qui ultro citroque comæant, neminem vide-

lis ad spirituale negotium, sed omnes ad carnalia festinantes. *Hom. 8 sup. 1 Cor. ante fin. Moralib., col. 388, D, tom. 4.*

Arrêtez-vous un moment sur la place publique, considérez, je vous prie, ces gens qui circulent de côté et d'autre : vous ne verrez personne s'occuper de choses spirituelles ; tous s'empressent pour des affaires temporelles.

## SENTENTIA PAGANORUM.

Plato. 13. Nihil illo videtur turpins, qui magnam vitæ partem in foro detriverit, atque consumpsit. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 3 de Republ. post med. p. 405, B.*

Rien n'est plus honteux qu'un homme qui a usé et dépensé une grande partie de sa vie au forum.

14. Quicumque aliquid in foro adulterat, is mentitur et decipit. *Tom. 2, syzygia 4, lib. 11 de Legibus, ante med. p. 917, B.*

Celui qui commet quelque fraude devant les tribunaux est un menteur et un trompeur.

Seneca.

15. A foro et publico recedendum est, si prodesse velis et singulari et universis, ingenio, voce, consilio. *De Tranquillit. animi, cap. 3, post init. p. 524, t. 1.*

Fuyez le forum et les lieux publics, si vous voulez être utile à tous et à chacun en particulier par votre esprit, vos paroles et vos conseils.

16. Periculosum, etiam ingressu, forum est. *Ibid. in med. p. 525, t. 1.*

L'entrée même du forum est dangereuse.

## FOVEA (FOSSE, PRÉCIPICE).

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Lacum apernit, et effodit eum, et incidit in foveam, quam fecit. *Ps. 7, v. 16.*

Il a ouvert un précipice, il l'a creusé, et il est tombé dans la fosse qu'il a préparée.

2. Foderunt ante faciem meam foveam, et inciderunt in eam. *Ps. 56, v. 9.*

Ils ont creusé devant moi un précipice, et ils y sont tombés eux-mêmes.

3. Fovea profunda, os alienæ : cui iratus est Dominus, incidet in eam. *Prov. 22, v. 14.*

La bouche de la femme étrangère est une fosse profonde ; celui qui s'est attiré la colère du Seigneur y tombera.

4. Qui fodit foveam, incidet in eam. *Ibid. 26, v. 27.*

Celui qui creuse la fosse y tombera.

5. Venditum justum non dereliquit, sed a peccatoribus liberavit eum, descenditque cum illo in foveam. *Sap. 10, v. 13.*

Elle n'a point délaissé le juste lorsqu'il fut vendu, mais elle l'a arraché au péché, et elle est descendue avec lui dans la fosse.

6. In labiis suis indulcat inimicus, et in corde suo insidiatur, ut subvertat te in foveam. *Eccli. 12, v. 15.*

Ton ennemi a la douceur sur les lèvres, et dans son cœur il médite de te jeter dans la fosse.

7. Formido, et fovea, et laqueus super te, qui habitator es terræ. *Pros. Isa. 24, v. 17.*

Habitant de la terre, la terreur, les pièges et la fosse te menacent.

8. Qui fugerit a voce formidinis, cadet in foveam. *V. 18.*

Dans son effroi, le fugitif se jettera dans la fosse.

9. Et qui se explicaverit de fovea, tenebitur laqueo. *Ibid.*

Si l'en sort, il tombera dans un précipice.

10. Numquid redditor pro bono malum, quia foderunt foveam animæ meæ ? *Jer. 18, v. 20.*

Est-ce que le mal est rendu pour le bien, car ils ont creusé une fosse pour m'enlever la vie ?

11. Pavor, et fovea, et laqueus super te, o habitator Moab, dicit Dominus. *Pros. Ibid. 48, v. 43.*

La peur et la fosse et les rets sont sur toi, habitant de Moab, dit le Seigneur.

12. Qui fugerit a facie pavoris, incidet in foveam. *Jer. 48, v. 44.*

Celui qui aura fui à la face de la peur tombera dans la fosse.

13. Et qui conscenderit de fovea, capietur laqueo. *Ibid.*

Et celui qui montera de la fosse sera pris dans les rets.

14. Vulpes foveas habent, et volucres cæli nidus : Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. *Matth. 8, v. 20.*

Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel des nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.

15. Cecus, si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt. *Ibid. 15, v. 14.*

Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont ensemble dans la fosse.

## FRATER (FRÈRE).

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Ubi est frater tuus ? Nescio : num custos fratris mei sum ego ? *Gen. 4, v. 9.*

Où est ton frère ? Je ne sais ; suis-je le gardien de mon frère ?

2. Ego sum frater tuus, noli metuere. *Esth. 15, v. 12.*

Je suis votre frère, soyez sans crainte.



3. Fratres mei praterierunt me, sicut torrentes, qui raptim transit in convallibus. *Job* 6, v. 15.

Mes frères ont passé devant moi comme le torrent qui traverse rapidement la vallée.

4. Fratres meos longe fecit a me, et noti mei quasi aliam recesserunt a me. *Ibid.* 19, v. 13.

Il a éloigné de moi mes frères ; mes amis me sont devenus étrangers.

5. Sedens adversus fratrem tuum loquebaris ; hæc fecisti et tacui. *Ps.* 49, v. 21.

Tranquillement assis, tu parlais contre ton frère ; voilà ce que tu as fait, et je me suis tu.

6. Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum ! *Ps.* 131, v. 1.

Qu'il est beau, qu'il est doux que les frères habitent ensemble !

7. Sex sunt quæ odit Dominus, et septimum detestatur anima ejus :

Oculos sublimes,  
Lingua mendacem,  
Manus effundentes innoxium sanguinem,  
Cor machinans cogitationes pessimas,  
Pedes veloces ad currendum in malum,  
Profertentem mendacia, testem fallacem, etc.,  
Qui seminat inter fratres discordias. *Prov.* 6, v. 16.

Il y a six choses que le Seigneur hait, et il a la septième en abomination :

Les yeux altiers,  
La langue menteuse,  
Les mains qui versent le sang innocent,  
Le cœur qui médite de noires pensées,  
Les pieds qui se hâtent de courir au mal.  
Le faux témoin qui profère le mensonge,  
Celui qui sème la discorde entre les frères.

8. Frater, qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma. *Ibid.* 18, v. 19.

Le frère soutenu par son frère est comme une cité forte.

9. Fratres hominis pauperis oderunt eum. *Prov.* 19, v. 7.

Les frères du pauvre le haïssent.

10. Melior est vicinus juxta, quam frater procul. *Ibid.* 27, v. 11.

Mieux vaut un voisin qu'un frère qui s'est éloigné.

11. Quis mihi det te fratrem meum, ut deocular te ? *Cant.* 8, v. 1.

Oh ! que n'es-tu mon frère, je te couvrirais de baisers !

12. Noli arare mendacium adversus fratrem tuum. *Eccli.* 7, v. 13.

Ne sème point le mensonge contre ton frère.

13. Noli prævaricari in amicum, pecuniam

differentem ; neque fratrem carissimum auro spreveris. *Ibid.* v. 20.

N'échange pas ton ami contre l'argent, ni ton frère contre l'or.

14. In tribus placitum est spiritui meo :

Concordia fratrum,  
Amor proximorum,  
Vir et mulier heu sibi consentientes. *Ibid.* 23, v. 1.

Mon esprit se plaît en trois choses :

La concorde des frères,  
L'amour des proches,  
Un mari et une femme qui sont bien d'accord.

15. Perde pecuniam propter fratrem et amicum tuum, etc. *Eccli.* 29, v. 13.

Perds ton argent pour ton frère et pour ton ami.

16. Filio et mulieri, fratri et amico, non des potestatem super te in vita tua, ne forte poeniteat te. *Eccli.* 33, v. 20.

Ne donne pas pouvoir sur toi, durant ta vie, à ton fils, à ta femme, à ton frère ou à ton ami, de peur que tu ne te repentes.

17. Corona fratrum quasi plantatio cedri in monte Libano. *Ibid.* 50, v. 13.

Autour de lui étaient ses frères, comme des cèdres plantés sur le mont Liban.

18. In ira Domini exercituum conturbata est terra, et erit populus quasi esca ignis : vir fratri suo non parcat. *Isa.* 9, v. 19.

Devant la colère du Seigneur des armées, toute la terre a été dans l'éffroi ; ce peuple sera comme la pâture des flammes, et le frère n'épargnera pas son frère.

19. Pugnabit vir contra fratrem suum, et vir contra amicum suum, etc. *Ibid.* 19, v. 2.

Le frère s'armera contre son frère, l'ami contre son ami.

20. Unusquisque proximo suo auxiliabitur, et fratri suo dicet : Confortare. *Ibid.* 41, v. 6.

Chacun viendra au secours de son prochain ; le frère dira à son frère : Fortifions-nous.

21. Unusquisque se a proximo suo custodiat, et in omni fratre suo non habeat fiduciam. *Pros. Jer.* 9, v. 4.

Que chacun se garde de son prochain, et que nul ne se fie à son frère.

22. Quia omnis frater supplantans, supplantabit, et omnis amicus fraudulenter incedet, et vir fratrem suum deridebit. *V.* 4-5.

Parce que le frère songe à perdre son frère, et l'ami marche dans des sentiers tortueux, et le frère se rit de son frère.

23. Perit sanctus de terra, et rectus in hominibus non est : omnes in sanguine insidiantur, vir fratrem suum ad mortem venatur. *Mich.* 7, v. 2.

Le saint a disparu de la terre, et le juste d'entre les hommes ; tous dressent des pièges dans le sang, le frère a traîné son frère à la mort.

24. Judicium verum judicate, et misericordiam et miserationes facite, unusquisque cum fratre suo. *Pros. Zach.* 7, v. 9.

Jugez selon la justice, usez de clémence et de miséricorde chacun envers vos frères.

25. Et malum vir fratri suo non cogitet in corde suo. *V. 10.*

Que l'homme ne médite pas dans son cœur le mal contre son frère.

26. Numquid non Pater unus omnium nostrum? Numquid non Deus unus creavit nos? Quare ergo despicit unusquisque nostrum fratrem suum? *Malach. 2, v. 10.*

Est-ce que nous n'avons pas tous un seul et même Père? N'est-ce pas un seul Dieu qui nous a créés? Pourquoi donc chacun de nous méprise-t-il son frère?

27. Omnes vos fratres estis. *Matth. 23, v. 8.*  
Vous êtes tous frères.

28. Tu quid iudicas fratrem tuum? aut tu quare spernis fratrem tuum? *Rom. 14, v. 10.*

Vous, pourquoi condamnez-vous votre frère? et vous, pourquoi méprisez-vous le vôtre?

29. Ne quis supergrediatur, neque circumveniat in negotio fratrem suum, quoniam vindex est Dominus de his omnibus. *1 Thess. 4, v. 6.*

Que personne ne se mette au-dessus de son frère et ne lui fasse aucun tort, parce que le Seigneur est le vengeur de toutes choses.

30. Denuntiamus vobis, fratres, in nomine Domini nostri Jesu Christi, ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinate. *2 Thess. 3, v. 6.*

Nous vous ordonnons, mes frères, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, que vous ayez à vous séparer de tous ceux d'entre vos frères qui marchent d'une manière déréglée.

31. Qui diligit fratrem suum, in lumine manet, et scandalum in eo non est. *1 Joan. 2, v. 11.*

Celui qui aime son frère demeure dans la lumière, et le scandale n'est point en lui.

32. Qui autem odit fratrem suum, in tenebris est. *Ibid.*

Mais celui qui hait son frère est dans les ténèbres.

## FRATERNITAS (FRATERNITÉ).

### ETYMOLOGIA.

Collector.

Fraternitas dicitur, quasi fratrum unitas.  
Le mot *fraternité* signifie *union de frères*.

### DEFINITIO.

Collector.

Fraternitas est propinquitas alienius legitima et ex eodem patre et matre nascentis, cum naturalibus filiis constituta.

La fraternité est une parenté établie entre des familles issues légitimement du même père et de la même mère.

### SENTENTIA PATRUM.

1. Acquirit filium, qui fratrem acquirit amore. *Et habetur apud Bedam, t. 7, in Scintillis, cap. 3, col. 375.* S. Ambr.

Celui qui gagne un frère par l'amour gagne un fils.

2. Mutua fratres fratribus ob nature affinitatem specula sunt, invicemque similitudine referunt. S. Athan. M.

En raison de leur origine commune, les frères sont comme des miroirs les uns pour les autres et se ressemblent entre eux.

3. Nullo modo poterunt separari, quos divina charitas sociavit. *In Regula prima ad clericos, in fine, p. 590, D, t. A.* S. Aug.

Quand on est anéanti par la charité divine, rien ne peut briser les liens de cette union.

4. Sanguinis fraternitas similitudinem tantum corporis refert, Christi autem fraternitas unanimitem cordis animæque demonstrat. *Pros.*

La fraternité du sang produit seulement une ressemblance corporelle, mais la fraternité de Jésus-Christ produit l'union de sentiments dans le cœur et dans l'âme.

5. Melior est fraternitas sanguinis, Christi fraternitas: quoniam interdum illa sibi inimica est, Christi autem fraternitas sine intermissione pacifica est. *De Verbis Apostoli, Serm. 25, in princ. p. 257, B, t. 10.*

La fraternité de Jésus-Christ est préférable à la fraternité du sang; l'une de temps à autre est en guerre avec elle-même, l'autre, au contraire, a toujours la paix.

6. Vere frater ille est, qui tam corpore quam unanimitem germanus est. *Pros.*

Un frère véritable est celui qui ne l'est pas moins par la conformité des sentiments que par le sang.

7. Vere frater ille est, ejus idem spiritus et voluntas in fratre est. *Ibid.*

Un véritable frère, c'est celui qui se montre tel par l'union des idées et de la volonté.

8. Modo abundat iniquitas, et refrigescit charitas fraternitatis, quæ prius Christi amore fervebat. *Pros.*

Maintenant l'iniquité se montre partout, et cette charité fraternelle qui brûlait autrefois de l'amour de Jésus-Christ se refroidit.

9. Tanta sub apostolis fraternitatis dilectio fuit, ut tunc in conventu suo non inveniretur indigentia. *Ibid. p. 258, C.*

La charité fraternelle était si grande du temps des apôtres, que pendant leurs assemblées on ne voyait pas de pauvres.

10. Per iram homicidii, fraternitas perit. *Serm. 2 in sabbato post 3 domin. Quadrag. et in ord. 95, p. 266, C, t. 10.*

C'est l'homicide qui a détruit la fraternité.

11. Concordia fratrum voluntas Dei est, jucunditas Christi, perfectio sanctitatis, justitiæ regula, materia doctrinæ, morum custodia, at-

S. Aug. que in rebus omnibus laudabilis disciplina. *Serm. dominicæ Rogationum, et in ord. 169, ante med. p. 691, B.*

L'union fraternelle est ordonnée par la volonté divine ; elle est la joie de Jésus-Christ, la perfection de la sainteté, la règle de la justice, l'objet de notre enseignement, la gardienne des mœurs et une science utile en toutes choses.

12. Teneat se profundæ pacis nexibus colligata fraternitas, et salutari vinculo charitatis mutua se dilectione constringat; quia dilectio magnanimum facit. *Ibid. ante fin. p. 692, C.*

Que la fraternité se tienne liée par les nœuds d'une paix profonde, qu'elle devienne de plus en plus étroite par les liens de la charité mutuelle; car c'est la charité qui fait la grandeur d'âme.

13. O quam bonum, o quam jucundum, o quam divinum est habitare fratres in unum, ut unum sit cor, una voluntas, una omnium animâ, et una forma vivendi! *Serm. 2 ad frat. in eremo, ante med. p. 911, A, t. 10.*

Où ! qu'il est bon, agréable et divin de voir des frères habiter ensemble, de manière à n'avoir qu'un seul cœur, une seule âme, une seule volonté et une seule et même règle de vie !

V. Boda. 14. Qui societatem fraternitatis aliqua discordiæ peste commaculant, Christum produnt ut Judas. *Lib. 4 sup. Marc. cap. 14, in illud, Promiserunt ei pecuniam, etc. col. 490, t. 5.*

Apporter dans une société de frères le venin de la discordie, c'est, comme Judas, trahir Jésus-Christ.

S. Bern. 15. Omnis in vobis, qui fraternas infirmitates tam corporum, quam animorum non solum patienter supportat, sed insuper si licet, et si valet, juvat obsequiis, confortat alloquiis, consiliis informat, hic est fratrum amator. *Serm. 12 sup. Cant. circa med. fol. 142, col. 1, A.*

Si quelqu'un parmi vous, non content de supporter les infirmités corporelles ou morales de ses frères, va, si cela lui est permis et s'il le peut, jusqu'à les aider de ses services, les fortifier par ses exhortations, les assister de ses conseils, celui-là aime véritablement ses frères.

S. Bonav. 16. Nullus frater est puro nomine appellandus, sed proprio nomini apponendum est semper religiosæ prænominacionis insigne. *In Speculo discipl. part. 1, cap. 6, ante med. pag. 536, col. 2, C, t. 7, part. 4.*

N'appellez jamais un religieux du nom seul de frère, mais joignez à ce titre le nom qu'il a pris en religion.

17. Quadruplicem fratrem habemus :	Christum,	Christum, cui reconciliamur pœnitendo ;	Frater noster Christus est. Tu trepidas ad Christum accedere: frater tuus est, et caro tua.
	Angelum,	Angelum, cui reconciliamur acquiescendo ;	Frater noster angelus est: quia homo angelum, Tobias Raphaellem fratrem appellat.

Quadruplicem fratrem habemus :

Nous avons quatre sortes de frères :

Hominem,

Hominem, cui reconciliamur indulgento ;

Frater noster homo est. O christianus, quare non invicem diligitis, qui de eodem patre, et de eodem sanguine estis ? Omnes enim fratres sumus, unius Patris potestate, et sanguine redempti.

S. Bonav.

Diabolum,

Diabolum, cui nunquam reconciliari debemus.

Frater noster diabolus est: quia Creatorem unum Patrem habemus ; sed iniquissimus ille diabolus frater est. *Serm. 4 dominic. 5 post Pent. ab init. p. 156, col. 1, t. 3.*

Jesum-Christum,

Jésus-Christ, avec qui nous sommes réconciliés par la pénitence.

Jésus-Christ est notre frère. Vous craignez d'aller à lui ? Il est votre frère et votre chair.

L'ange,

L'ange, avec qui nous sommes réconciliés par la confiance.

L'ange est notre frère, car un homme appelle un ange son frère; Tobie donne à Raphaël le nom de frère.

L'homme,

L'homme, avec qui nous sommes réconciliés par le pardon.

L'homme est notre frère. O chrétiens, pourquoi ne pas vous aimer mutuellement, puisque vous êtes issus du même père et du même sang ? Car nous sommes tous frères, nous sommes sous la même autorité paternelle et rachetés par le même sang.

Le démon.

Le démon, avec qui nous ne devons jamais nous réconcilier.

Le démon est notre frère, car c'est le même Père qui nous a créés; mais le démon est un frère plein d'iniquité.

18. Amor fraternus, et charitas, totius boni fastigium tenet. *Epist. 1, longe post init. f. 203, p. 1.*

L'amour fraternel et la charité, voilà la perfection de tout bien.

S. Clem. p. p.

S. Eus. Emis.

49. Qui fratrem suum paululum ab aliquo contristatum, non tantum solatii porrecti manu sublevat : sed magis titubantem, sicut parietem inclinatum, multiloquiorum impulsu adjuvat ad ruinam : et pro disciplina, ratione corruptum per sinistra consilia sic incitat ut illidat, sic armat ut perimat, ille pessimus est frater. *Hom. 7 ad monach. in fine, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 584, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Celui qui, au lieu de tendre la main à son frère quand il le voit contristé, l'aide plutôt, par ses remontrances, à tomber, alors qu'il chancelle déjà comme une muraille qui menace ruine; qui, sous prétexte de le corriger, le secoue tellement par ses fâcheuses observations qu'il le brise, et lui met en main les armes pour se donner la mort, celui-là est un très-mauvais frère.

Franc. Titul.

20. Singularis fratrum concordia, in magnorum potissimum filiis, tam rara solet inveniri, ut non immerito cecinerit poeta : Fratrum quoque gratia rara est. *In Annotat. sup. cap. 1 Job, longe ante med. f. 10, p. 1.*

Il est si rare, surtout parmi les fils de grande famille, de trouver cette admirable union entre frères, que le poète a pu dire avec raison que l'amitié est rare même entre frères.

Gloss. int.

21. Non est fraternus amor, nisi mutuis se preveniant obsequiis. *Sup. Ep. ad Rom. c. 12, col. 459, A, t. 6.*

Des frères ne s'aiment pas entre eux, s'ils n'ont pas des prévenances les uns pour les autres.

22. Indicium fraterni amoris, est omnia possidere, et nihil proprium habere. *Sup. Acta Apost. c. 2, sub finem, col. 1005, B, t. 6.*

La marque d'un amour fraternel, c'est de posséder tout et de n'avoir rien en propre.

S. Greg. Mag.

23. Cum in fraterna dilectione unum cor, unus sit animus, sicut in alterius prosperis mens lætatur, ita in adversis affligitur : quia in utroque particeps esse lege charitatis astringitur. *Lib. 9 in Registro, indict. 4, c. 51. Ep. 51 ad Aregium ep. Gallie, in princ. col. 1078, A, t. 2.*

Puisque la charité fraternelle exige un même cœur, un même sentiment, de même elle veut que nous nous réjouissons avec notre frère s'il est heureux, que nous nous affligions avec lui s'il est dans la peine; le précepte de la charité nous oblige à nous associer à ses sentiments dans l'un et dans l'autre cas.

Haymo.

24. Fraternalis unanimitas veluti urbs inexpugnabilis, hostium non patet insidiis. *Serm. 1 dom. 1 post Pent. in princ.*

Une sincère union parmi des frères, c'est comme une ville inexpugnable, à l'abri des attaques de l'ennemi.

S. Hier.

25. Quatuor modis in Scripturis divinis fratres dicuntur : natura, gente, cognatione, affectu. *Pros.*

D'après les saintes Ecritures, il y a quatre manières d'être frères : par la nature, par la nationalité, par la parenté, par l'affection.

26. Affectu in duo scinditur, in spiritale et in commune : in spiritale, quia omnes Chris-

tiani, fratres vocantur : in commune, quia omnes homines ex uno patre nati, pari germanitate inter se conjunguntur. *Tom. 2, Ep. 1 adversus Helvidium, post med. p. 11, B.*

On distingue deux genres d'affections : l'affection spirituelle et l'affection commune. La première est celle qui fait des frères de tous les chrétiens ; la seconde consiste en ce que tous les hommes nés du même père, sont ainsi entre eux par le même sang.

27. Quidquid separat inter fratres, infernus dicendus est. *In Regula monachorum, c. 28 de Charitate, in fine, p. 294, C, t. 4.*

Tout sujet de discord parmi les frères est chose infernale.

28. Fratres se invicem adjuvant auxilio, consilio, consolatione, oratione, subsidio. *Sup. 2 Cor. in princ. f. 131, col. 2, t. 7.*

Les frères s'aident mutuellement de leurs services, de leurs conseils, de leurs consolations, de leurs prières et de leurs secours.

29. Non sunt deserenda fratrum consortia, ut perfectio conquiratur, sed patientia jugiter excolenda. *Lib. 9 de carnob. inst. c. 7, in titulo, pag. 210.*

Il ne faut pas désertir la société de ses frères, sous prétexte de s'appliquer ainsi à la perfection ; mais il faut toujours s'exercer à la patience.

30. Unum genus est insolubile fraternalitatis, quod nec commendationis gratia, nec officii, vel munerum magnitudo contractusque cujusquam ratio, vel naturæ necessitas jungit, sed sola similitudo virtutum. *Pros.*

Il y a une sorte de fraternité indissoluble ; ce qui en serre les liens, ce n'est ni la faveur, ni la grandeur d'un service ou d'un don, ni la nature d'un contrat quelconque, c'est seulement une ressemblance de vertus.

31. Hæc est, quæ in nullis unquam casibus scinditur, quam non solum dissociare vel delere, locorum, vel temporum intervalla non prævalent, sed ne mors quidem ipsa dividit.

Voilà celle qui ne se rompt dans aucun cas ; non seulement les distances et le temps ne peuvent pas la détruire, mais la mort même ne peut rien sur elle.

32. Hæc est vera et indirrupta dilectio, quæ gemina amicorum perfectione ac virtute crescit.

L'affection vraie et solide est celle qui s'accroît en même temps que la perfection et la vertu de ses amis.

33. Cujus semel initum fœdus, nec desideriorum varietas, nec contentiosa dirumpet contrarietas voluntatum.

Ni la diversité des inclinations, ni l'opposition des volontés ne peuvent briser cette liaison une fois contractée.

34. Hæc est amicitie fida indissolubilisque conjunctio, quæ solum virtutum parilitate fœderatur.

Les nœuds de l'amitié sont solides et indissolubles quand c'est la conformité seule qui est venue les serrer.

35. In his tantum indirrupta potest dilectio

Hugo card.

Joan. Cas.

Joan. Cass.

permanere, in quibus unum propositum ac voluntas, unum velle ac nolle consistit.

L'affection ne peut avoir un caractère de solidité que chez ceux qui ont un même but, une même volonté, une même règle de jugement et d'action.

36. Nihil prodest, si moribus ac proposito dissidentes una habitatione jungantur : nec obest parili virtute fundatis per locorum intervalla disjungi.

Il est inutile d'habiter ensemble, si on a des habitudes et un but différents, et à ceux dont l'amitié repose sur la conformité des vertus, il importe peu d'être séparés par la distance des lieux.

37. Apud Deum namque morum cohabitatio, non locorum unita fratrum habitatione conjungit : nec potest unquam pacis integritas custodiri, ubi voluntatum diversitas invenitur. *Collat. 16 abb. Joseph, c. 3, per totum, pag. 670.*

Devant Dieu, en effet, des frères habitent ensemble, bien qu'ils ne soient pas sous le même toit, s'ils sont unis par la règle, et jamais une paix parfaite ne pourra exister là où règne la diversité des volontés.

38. Injustum atque impium est, si post abrenuntiationem mundi, et omnium quæ in eo sunt vanitatem, pretiosissimæ fratris dilectioni suppellex vilissimam præferatur. *Ibid. cap. 6, in princ. pag. 674.*

Ce serait une indignité et une impiété, si, après avoir renoncé au monde et à tout ce qu'il y a dans le monde, ou préférât une bagatelle à l'amitié si douce d'un frère.

39. Qua ratione aliquid, quo frater mæstificetur, admittet, qui nil bono pacis judicat esse pretiosius ? *Ibid. a med. p. 674.*

Si quelqu'un regarde la paix comme le bien le plus précieux, comment pourrait-il chercher à contrister son frère ?

40. Quomodo poterit vel tenuem contra fratrem retinere tristitiam, qui se credit quotidie (imo continuo) ab hoc sæculo migraturum ? *Ib. in fine, p. 675.*

Comment celui qui, chaque jour et même à tout instant, se rappelle qu'il doit quitter ce monde, pourrait-il conserver la moindre rancune contre son frère ?

41. Quemadmodum carnales et imbecilles fratres ob vilem terrenamque substantiam, cito inimicus ille disjungit : ita etiam inter spiritalia gignit pro intellectuum diversitate discordiam. *Ibid. cap. 8, in princ. p. 676.*

Si, pour un misérable intérêt temporel, le démon n'a pas de peine à déunir ceux qui sont frères selon la chair, de même, pour une diversité d'opinions, il soufle la discorde parmi les frères qui sont en religion.

42. Divortia inter unanimes fratres hostis invadit ac malignus intersemit.

Cet ennemi jaloux et malin sème la dénonction dans les communautés de frères.

S Joan. Chr.

43. Cura fratrum, summa vite christianæ est, hoc signo noscitur, quis an christianus sit, hoc maximum indicium est fidei, hæc est ger-

mana charitas. *Hom. de habenda cura salutis proximi, ante med. col. 534, C, t. 1.*

S. Joan. Chr.

Le soin de ses frères, voilà l'abrégé de la vie chrétienne, le signe auquel on reconnaît un chrétien, la principale marque de la loi, la charité véritable.

44. Ubi conventus fratrum, et germanæ charitatis vinculum, ibi est festa celebritas. *Hom. 5 de Fide Anna, post init. col. 598, A, tom. 1.*

Une communauté de frères unis par les liens de la charité mutuelle est un séjour de délices.

45. Fratribus separata a semetipsa consumitur. *Homil. 26 sup. Matth. oper. imperf. in princ. col. 966, D, tom. 2.*

Si les frères se mettent en désunion, la charité tombe d'elle-même.

46. Qui fratribus suis non invidet, qui super hæreditate non certat, qui propter lucrum non rumpit fraternitatis affectum, nil ei minuitur de hæreditate. *Ibid. Hom. 33, ante fin. col. 968, B.*

Celui qui ne porte pas envie à ses frères, qui ne cherche pas un sujet de dispute dans une propriété, qui ne brise pas les liens de l'affection paternelle, celui-là ne perd rien de son héritage.

47. Nemo adversarium fratris, familiarem sibi arrogat, nisi qui germanitatis jura violare desideret. *Serm. 1 de Martyribus, ante finem, col. 926, D, t. 3.*

Nul ne se fait de l'ennemi de son frère un ami intime, à moins qu'il n'ait l'intention de violer les droits de la parenté.

48. Frater, qui a fratre adjuvatur, est sicut civitas fortis : et multo magis tanto vinculo charitatis inter se juncti, omnibus dæmonum resistunt insidiis. *Hom. in dictum Apost. Sive oratione, etc. ante med. col. 245, D, t. 4.*

Le frère qui soutient son frère est comme une forte citadelle ; plus les liens qui les unissent sont étroitement serrés, plus ils sont protégés sûrement contre les embûches du démon.

49. Quidquid in fratrem feceris, in Dominum tuum pertingit : et quasi ipse bene abs te affectus esset, ita tibi mercedem rependet. *Serm. 21 sup. Ep. ad Rom. post med. col. 245, D, tom. 4.*

Tout ce que vous faites pour votre frère s'étend jusqu'à Dieu, et le Seigneur vous récompensera comme si vous étiez seul l'autour du bien de votre frère.

50. Fratris contemptus, fortissimus est diaboli laqueus. *Ibid. Serm. 27, in Morali, a med. col. 293, C, t. 3.*

Le mépris de nos frères, voilà le piège le plus redoutable du démon.

51. Si fratrem despicias, teipsum neglexisti. *Hom. 7 sup. 2 Timoth. post med. col. 1373, A, tom. 4.*

Mépriser votre frère, c'est vous oublier vous-même.

52. Quid est quod facit fraternitatem, nisi

lavacrum regenerationis, quod facit posse vocari Deum, Patrem? Proinde qui catechumenus est, etiamsi monachus sit, non est frater: qui vero fidelis est, etiamsi secularis sit, frater est. *Hom. 25 sup. Ep. ad Hebr. in Moral. col. 1817, D, tom. 4.*

Quel est le fondement de la fraternité? N'est-ce pas le baptême qui nous permet d'appeler Dieu notre Père? Donc un catéchumène, serait-il moine, n'est pas un frère; tout fidèle, au contraire, est un frère, quand même il vivrait dans le monde.

Joan. Trith.

53. Pulchrum ornamentum est, dilectio fraternitatis. *In cap. 4 Regule S. Bened. verbo Secundum, in med. p. 265, col. 1.*

La charité fraternelle est un bel ornement.

54. Hæc vera est fraternitas, ut major honore, et inferior habeatur sincera dilectione. *Ibid. verbo Seniores, in calce. p. 313, col. 1.*

La véritable fraternité veut que le supérieur soit honoré et que l'inférieur soit sincèrement aimé.

55. Sine pace et concordia fraternitatis, nihil prodest maceratio carnis. *Hom. 3 ad monach. post med. lib. 1, p. 421, col. 1.*

Sans la paix et l'union parmi les frères, les austérités corporelles sont inutiles.

S. Maximus  
marryr.

56. Attende tibiipsi, cavens ne improbitas a fratre te segregans: non in fratre, sed in teipso inveniat. *Centur. 4 de Charit. c. 19, apud Bibl. Patr. tom. 17, p. 362, col. 2, edit. Colon. 1618.*

Veillez sur vous, et prenez garde que le tort qui vous sépare de votre frère ne soit pas de son côté, mais du vôtre.

S. Maximus  
Taur.

57. Vere frater ille est, qui tam corpore quam unanimitate germanus est. *Pros.*

Un véritable frère est celui qui vous est uni par le sang et par le cœur.

58. Verus, inquam, frater est, cujus idem spiritus et voluntas in fratre est.

Un véritable frère, dis-je, n'a jamais d'autres sentiments et d'autre volonté que ceux de son frère.

59. Major est fraternitas Christi, quam sanguinis: sanguinis enim fraternitas similitudinem tantummodo corporis refert; Christi autem fraternitas, unanimiorem cordis animæque demonstrat.

La fraternité de Jésus-Christ est plus étroite que celle du sang, car celle-ci n'établit qu'une ressemblance corporelle; celle-là, au contraire, révèle une conformité de cœur et d'âme.

60. Melior est fraternitas Christi, quam sanguinis: sanguinis fraternitas interdum sibi inimica est; Christi autem fraternitas semper pacifica est.

La fraternité de Jésus-Christ est plus précieuse que celle du sang; l'une trouve quelquefois la guerre en elle-même, l'autre est toujours en paix.

61. Illa inter se communia cum amulatione

dividit, hæc etiam propria cum gratulatione communicat.

S. Maximus  
Taur.

L'une est en proie à la jalousie, si elle est obligée de partager les biens qui sont en commun; mais l'autre donne avec joie même ce qui lui appartient en propre.

62. Illa in consortio despicit sæpe germanum, hæc assumit frequenter alienum. *Hom. 1 de Avarit. circa init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, pag. 42, col. 1, B, edit. Colon. 1618.*

L'une a souvent du mépris pour la société d'un frère, l'autre accueille fréquemment l'étranger.

63. Fratris invidus animus, gratus esse non potest patri: et paterna largitatis memor non est, qui est fraternæ immemor charitatis. *Serm. 4 de Prodi. jo, post med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 2, p. 634, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*

S. Petr. Chr.

Un fils jaloux de son frère ne saurait être agréable à son père, et celui qui n'a point d'attachement pour son frère oublie les bienfaits de son père.

64. Frater est in febre, cum lædit: est infidus proximo, cum delinquit, est sui nescius, est humanitatis extraneus. *Pros.*

Un frère est dans un état de fièvre lorsqu'il blesse le prochain; il n'a pas de sincérité quand il l'offense, il ne se connaît pas, il est en dehors de la société humaine.

65. Huic, qui per compassionem non subvenit, hunc qui per patientiam non enrat, non per veniam sanat, sanus non est, sed ægrotat, infirmatur, viscera non habet.

Celui qui est sans pitié pour son frère, qui ne le supporte pas avec patience, qui ne lui pardonne pas, n'est pas en bonne santé; il est malade, inirme, sans entrailles.

66. Furit frater, adscribe agriiudini, tu illud adjuva ut frater: adscribe tu, quod sic geritur, febrî, et fratri non poteris imputare commissum. *Ibid. Serm. 139, pag. 763, col. 2, litt. II.*

Votre frère est-il furieux, attribuez son état à la maladie, et soignez-le en qualité de frère; s'il agit ainsi, attribuez ses actes à son état de fièvre, et vous ne pourrez pas les lui reprocher.

67. Nihil fraternæ concordia jucundius. *Sup. Ps. 132, v. 1, p. 498, col. 1, C, t. 1.*

Theodoret.

Rien n'est plus beau que l'union entre frères,

68. Fratrnitas ex amicitia nobilior, notiorque evadit, quam ex sanguinitate. *Sup. Ep. ad Rom. cap. 12, in illud, Fratrnæ charitate, etc. p. 469, A.*

Theophylact.

La fraternité qu'engendre l'amitié est plus noble et plus belle que l'amitié du sang.

69. Ubi fratrum concordia, ibi dulcis melodia. *In Hortulo rosarum, cap. 16, sect. 2, t. 2.*

Thomas  
à Kempis.

Partout où règne l'union parmi des frères, il y a une douce harmonie.

70. Qui fratri indigenti subvenit. Jesum per manum retinet. *Ibid. c. 16, in princ.*

Celui qui secourt son frère indigent tient Jésus par la main.

SENTENTIE PAGANORUM.

fish. phil. 71. Fratrum concordia quovis muro tutior.  
*In Sent. post med.*

L'union parmi des frères est plus solide que toutes les murailles.

Ari-tot. 72. Fratrum societas, similis est censu potestati: sunt enim pares, et omnes aequales.  
*Lib. 8 Ethicor. ad Nicomach. cap. 10, in fine, tom. 2.*

Les frères qui vivent en société partagent les charges et le pouvoir, car ils sont tous parfaitement égaux.

aler. Max. 73. Fraternalis charitas a quo animo et libenter fratri cedit. *Lib. 5 Dictor. memorabil. cap. 6, in princ. p. 237.*

La charité fraternelle cède sans se plaindre et de bonne grâce.

FRAUS ET DOLUS

(FRAUDE ET DOL OU RUSE).

ETYMOLOGIA.

Cassiodor. Fraus dicitur quasi fracta fides. *Sup. Ps. 77, circa med. vers. 33, fol. 120, col. 3.*

Fraude vient de deux mots latins qui signifient *foi rompue*.

DEFINITIO.

S. Anselm. Dolus est occulta malitia blandis sermonibus adornata, cum aliud sonat in ore, et aliud latet in corde. *Sup. Epist. ad Rom. 1, in illud, Dolo, malignitate, etc.*

La ruse est une malice qui se cache sous des paroles flatteuses; elle a lieu quand on parle autrement qu'on ne pense.

S. Donav. Fraus est voluntas profectum proximi decipiens propter terrenum emolumentum. *Parte 1 Centilogii, sect. 22, ante finem, p. 64, col. 2, E, t. 6, part. 1.*

La fraude consiste à tromper le prochain pour un intérêt terrestre.

Hugo à S. Victore. Fraus est, per quam familiari rei, inopie vel malitie causa, clandestina surreptione consulitur. *De Fract. carnis et spirit. c. 8, post med. p. 160, C, t. 2.*

Frauder, c'est dérober clandestinement, soit par pauvreté, soit par malice, afin de pourvoir aux besoins domestiques.

Jean. Gers. Fraus est vitium intellectuale, inclinans hominem invenire media sophistica ad inferendum proximo injustum nocumentum. *Parte 4 in Descript. terminorum, cap. Virtus, statim ab init. f. 23, col. 4, l.*

La fraude est un vice de l'esprit, qui porte l'homme à trouver des moyens ingénieux pour causer injustement au prochain quelque dommage.

DIFFERENTIA.

Differentia est inter dolum et fraudem: dolum enim fit per verba et facta deceptoria, frans autem proprie per facta. *Parte 2, tit. 1, c. 17, § 2, in princ. f. 80, col. 2.*

La différence entre le dol et la fraude, c'est que dans l'un on a recours à des paroles et à des procédés trompeurs, tandis que l'autre se commet simplement par des actions.

SENTENTIE PATRUM.

1. Omne quod fraude compositum est, caret merito simplicitatis. *Lib. 3 Offic. cap. 9, in princ. col. 67, B, t. 1.*

Tout ce qui sent la fraude n'a pas le mérite de la simplicité.

2. Turpis est omnis fraus, etiam in rebus vilibus: execrabilis est stateræ fallacia et fraudulentæ mensura. *Ibid. c. 9, in fine, col. 68, B.*

Toute fraude, même dans les choses les plus viles, est honteuse; les fausses balances et les fausses mesures sont des choses exécrables.

3. Per fraudes et scelera ad divitias honorisque pervenitur. *Sup. Ps. 9, post med. vers. 23, p. 43, A, t. 8.*

Les fraudes et les crimes mènent aux richesses et aux honneurs.

4. In fraude dolositas, in simulatione, in seductione est. *Sup. Ps. 54, in fine, p. 370, C, tom. 8.*

Il y a une grande malice cachée dans la fraude, dans le déguisement et la séduction.

5. Tu desiderio tuo facis locum diabolo. Ecce enim diabolus proposuit lucrum, et invitavit ad fraudem: lucrum habere non potes, nisi fraudem feceris; sed lucrum esca est, frans laqueus. Sic attende escam ut videas et laqueum, quia lucrum non potes adipisci, nisi fraudem feceris, fraudem autem si feceris, capieris. *Sup. Ps. 139, in med. vers. 9, p. 1107, B, t. 8.*

Par votre cupidité, vous donnez raison au démon. En effet, le démon vous propose un gain à faire et vous invite à frauder; vous ne pouvez obtenir ce lucre qu'en commettant la fraude: le lucre est donc une amorce et la fraude un hameçon. Ne perdez pas de vue cette amorce et ce piège: vous ne pouvez acquérir tel ou tel lucre sans faire une fraude, et si vous la faites, vous êtes pris.

6. Melius est pauperem et sufficientem esse nullique ex dato placere, quam aliquem lædere fraude. *De Conflictu vitiorum et virt. c. 18, prope med. p. 713, B, t. 9.*

Mieux vaut être pauvre et se suffire sans plaire aux autres par des présents, que porter tort au prochain en usant de fraude.

7. Fraus res est contraria omni christiano. *V. Beda. De Substant. p. 203, t. 2.*

La fraude est en opposition avec la profession de chrétien.

S. Cyrilian.

8. Non tam culpandus est ille, cui negligenter obreptum est, quam hic execrandus, qui fraudulenter obrepsit. *Epist. 68 ad clerum et plebem Hispanie, in med. p. 164, col. 1, t. 1.*

On est moins blâmable d'être trompé par négligence que de tromper les autres par une fraude exécutable.

Cto. 2. ord.

9. Dolus est occultus gladius. *Sup. Levit. c. 19, col. 1070, E, t. 1.*

La ruse est un glaive qui se cache.

10. Ad emendam justam de inimicis ultionem, sæpe doli sunt probati. *Sup. lib. Jud. c. 4, col. 179, B, t. 2.*

Souvent les ruses sont autorisées lorsqu'il s'agit de tirer de ses ennemis une vengeance légitime.

11. Fraude acquisita pecunia animæ damnium, non lucrum addit: imo plus damni est in anima, quam lucri in arca. *Sup. Prov. cap. 12, in fine, col. 1656, E, t. 3.*

Une somme acquise par la fraude est pour l'âme une nouvelle perte et non un profit; votre âme a plus perdu que votre coffre n'a gagné.

12. Qui Deum quasi semper presentem pertimescit, neminem fraudare intendit. *Sup. Ecclesiastic. c. 29, in princ. col. 2120, F, t. 3.*

Celui qui craint toujours la présence de Dieu ne pense à tromper personne.

S. Greg. M. G.

13. Dolus in ore quanto apud homines prudentius callet, tanto apud Deum stultius desipit. *Lib. 2 Moral. c. 24, ante med. sup. illud. 1 Petr. 2, Nec dolus inventus est in ore ejus, tom. 1.*

Plus la ruse en paroles accuse de prudence devant les hommes, plus elle est insensée devant Dieu.

S. Greg. Naz.

14. Fraudibus ii omnes patent, qui ad voluptatem propensi sunt. *Et hab. apud Joan. Danasc. lib. 1 Parall. c. 27, in fin. f. 23, p. 2, D.*

Tous ceux qui sont portés au plaisir sont sujets à frauder.

S. Hier.

15. Turpe tibi est hostem doli ferire, non viribus. *Tom. 2, Epistol. 2 ad Pammach. in med. p. 105, B.*

Il est honteux de recourir à la ruse plutôt qu'à la force pour frapper un ennemi.

16. Nihil ita a christiano repellendum est, quam fraus et dolus. *Tom. 2, Epistol. 22 ad Rufin. post med. p. 244, C.*

Un chrétien ne doit rien éviter avec autant de soin que la fraude et la ruse.

Hugo card.

17. Fraus fit tribus modis:

Cum tacita hominum gratia,  
Vel favoris aura,  
Vel commodum aliquod temporale desideratur. *Sup. Job. c. 9, f. 409, col. 3, t. 1.*

La fraude se fait de trois manières:

Ou parce que les hommes l'approuvent tacitement,  
Ou parce qu'un bon vent la favorise,  
Ou parce qu'elle est inspirée par quelque intérêt temporel.

Hugo card.

18. Majus damnium et majorem fraudem in se patitur, qui alius fraudem facit. *Sup. Prov. c. 12, f. 27, col. 4, t. 3.*

Celui qui use de fraude envers le prochain se trompe lui-même et se fait plus de tort qu'aux autres.

S. Jean. C.

19. In omni actu carnali diabolus fraudem facere potest, in sola conscientia non potest fieri dolus. *Hom. 13 sup. Matth. oper. imperf. post med. col. 830, D, t. 2.*

Quant il s'agit des péchés de la chair, le démon peut nous tromper; mais la conscience ne se trompe pas.

20. Fraus novis latrocinio pejor est, ac gravior. *Homil. 5 sup. Epist. 1 ad Thess. ante med. col. 1353, C, t. 4.*

La fraude est pire et plus grave que le vol.

21. Nihil nos ita degenerare a spirituali nobilitate facit, ut fraus atque dolus. *Hom. 11 sup. 1 Tim. in princ. col. 1485, A, t. 4.*

Rien n'est aussi capable de nous faire déchoir de notre grandeur spirituelle que la fraude et la ruse.

Petr. Blesens.

22. Omnis fraus in se reversa colliditur: de dolo non colliges, nisi fructum doloris; et orditus es telam, ut diploide vestiarius. *Epist. 89 ad Hugonem episc. circa med. apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Toute fraude se retourne contre elle-même et se détruit; vous ne retirez de la ruse que des fruits de douleur; vous tissez une toile pour vous revêtir d'un manteau dévorant.

Prudentius poeta.

23. Fraus detestandis vitiorum e pestibus una,  
Fallendi versuta opifex. *In Psychomach. de sup. 6, et humil. pugna, vers. 81, post med.*

De tous les vices qu'il faut détester, la fraude seule est une peste qui produit toutes les tromperies.

Fi. Bard. a S. Victor.

24. Fraus procul dubio in fraudulentiam excrescit, quando ex multa jam malitia menti accidit, ut libenter omnino decipere velit cum possit. *Parte 1, lib. 3 de Erudit. homin. inter. c. 11, in princ. p. 172, col. 2, A.*

La fraude devient sans contredit une habitude de tromperie; car l'âme se porte par une malice prolongée à tromper toutes les fois qu'elle en a le pouvoir.

## SENTENTIE PAGANORUM.

Seneca.

25. Fraudes et doli inbecillum decent. *De quatuor Virtut. ante m. d. p. 674, edit. Basilensis 1537.*

La fraude et la ruse ne conviennent qu'à une âme faible.

Thales phi.

26. Ne queras fraude ditescere. *In suis Sent. sent. 5.*

Ne cherchez pas à vous enrichir par la fraude.



## FRUCTUS (FRUIT).

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Erit tanquam lignum, quod plantatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo. *Ps. 1, v. 3.*

Il sera comme l'arbre planté près du courant des eaux, qui donne des fruits en son temps.

2. A fructu frumenti, vini et olei multiplicati sunt. *Ps. 4, v. 8.*

Ils se sont multipliés par l'abondance de leur froment, de leur vin et de leur huile.

3. Fructum eorum de terra perdes. *Ps. 20, v. 10.*

Vous détruirez les fruits de leur terre.

4. Dedit ærugini fructus eorum, et labores eorum locustæ. *Ps. 77, v. 46.*

Il fit consumer leurs fruits par les vers, et leurs récoltes, fruits de leurs travaux, par les sauterelles.

5. Dominus dabit benignitatem, et terra nostra dabit fructum suum. *Ps. 84, v. 13.*

Le Seigneur répandra ses bénédictions, et la terre enfantera son fruit.

6. De fructu operum tuorum satiabitur terra. *Ps. 103, v. 14.*

La terre sera rassasiée des fruits de vos mains.

7. Melior est fructus meus auro et lapide pretioso. *Prov. 8, v. 19.*

Mes fruits sont meilleurs que l'or et que les pierres précieuses.

8. Opus justi ad vitam; fructus autem impii ad peccatum. *Ibid. 10, v. 16.*

La vie est le salaire du juste, la perte est le gain de l'impie.

9. Fructus justi, lignum vitæ. *Ibid. 11, v. 30.*  
Le fruit du juste est l'arbre de vie.

10. De fructu oris sui unusquisque replebitur bonis, et juxta opera manuum suarum retribuetur ei. *Ibid. 12, v. 14.*

L'homme sera abondamment rassasié des fruits de sa bouche, et il lui sera rendu selon ses œuvres.

11. De fructu oris sui homo satiabitur bonis. *Ibid. 13, v. 2.*

L'homme sera rassasié des fruits de sa bouche.

12. In fructibus impii conturbatio. *Ibid. 15, v. 6.*

Le trouble est dans les fruits de l'impie.

13. Melius est parum cum justitia, quam multi fructus cum iniquitate. *Ibid. 16, v. 8.*

Peu avec la justice vaut mieux que de grandes richesses avec l'iniquité.

14. De fructu manuum suarum plantavit vineam. *Ibid. 31, v. 16.*

Elle a planté une vigne du fruit de ses mains.

15. Date ei de fructu manuum suarum. *Ib. in fine.*

Donnez-lui le fruit de ses mains.

16. Qui amat divitias, fructum non capiet ex eis. *Eccli. 5, v. 9.*

Celui qui aime les richesses n'en goûtera pas le fruit.

17. Fructus ejus dulcis gutturi meo. *Cant. 2, v. 3.*

Ses fruits sont doux à ma bouche.

18. Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus. *Ibid. 7, v. 8.*

J'atteindrai le sommet du palmier, je saisirai ses fruits.

19. Bonorum laborum, gloriosus est fructus. *Sap. 3, v. 15.*

Le fruit des justes travaux est glorieux.

20. Confringentur rami inconsummati, et fructus illorum inutilis, et acerbi ad manducandum, et ad nihilum apti. *Ibid. 4, v. 5.*

Avant qu'ils se développent, ils seront brisés, et leurs fruits seront inutiles, amers au goût, et ne seront d'aucun usage.

21. Brevis in volatilibus est apis, et initium dulcoris habet fructus illius. *Eccli. 11, v. 3.*

L'abeille est petite entre tout ce qui vole, et son fruit l'emporte sur les fruits les plus doux.

22. Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris, et flores mei fructus honoris et honestatis. *Ibid. 24, v. 23.*

J'ai donné des fleurs odorantes comme la vigne, et mes fleurs deviendront des fruits de gloire et d'abondance.

23. Rigabo hortum meum plantationum, et inebriabo prati mei fructum. *Ibid. v. 42.*

J'arroserai le jardin de mes plantations, et je rassasierai l'herbe de ma prairie.

24. Obaudite me, divini fructus, et quasi rosa plantata super rivos aquarum fructificate. *Ibid. 39, v. 17.*

Ecoutez-moi, fruits divins, et fructifiez comme des rosiers plantés près du courant des eaux.

25. Induxi vos in terram Carmeli, ut comederetis fructum ejus, et optima illius. *Jer. 2, vers. 7.*

Je vous ai conduits dans un séjour de délices pour en manger les fruits et ce qu'il y a de meilleur.

26. Plantasti eos, Domine, et radicem miserunt; proficiunt, et faciunt fructum. *Ibid. 12, vers. 2.*

Vous les avez plantés, Seigneur, et ils ont jeté leurs racines; ils croissent et se chargent de fruits.

27. Confundemini a fructibus vestris propter iram furoris Domini. *Jer. 12, v. 13.*

Vous serez confondus par la perte de vos fruits, à cause de la colère du Seigneur.

28. Benedictus vir, qui confidit in Domino : erit quasi lignum quod transplantatur super aquas, quod ad humorem mittit radices suas, et non timebit eum venerit aestus ; et erit folium ejus viride, et in tempore siccitatis non erit sollicitum, nec aliquando desinet facere fructum. *Ibid.* 17, v. 7 et 8.

Béni l'homme qui se confie dans le Seigneur ; il sera comme un arbre planté sur le bord d'un fleuve, qui étend ses racines dans l'eau ; il ne craindra pas les ardeurs de l'été, ses rameaux seront toujours verts, et, au jour de la sécheresse, il ne languira pas, et il ne cessera de donner des fruits.

29. Folia ejus pulcherrima, et fructus ejus nimius. *Dan.* 4, v. 9.

Ses feuilles étaient belles et ses fruits abondants.

30. Succidite arborem, et præcidite ramos ejus ; excutite folia ejus, et dispergite fructus ejus. *V.* 11.

Abattez l'arbre et coupez ses branches ; secouez ses feuilles et dispersez ses fruits.

31. Radix eorum exsiccata est, fructum nequam facient. *Osee* 9, v. 16.

Ses racines se sont séchées ; il ne portera plus de fruits.

32. Vitis frondosa Israel, fructus adæquatus est ei. *Ibid.* 10, v. 1.

Israël était une vigne couronnée de pampres et surchargée de fruits.

33. Ex me fructus tuus inventus est. *Ibid.* 11, in fine.

C'est moi qui vous ferai porter votre fruit.

34. Contrivi fructum ejus desuper, et radices ejus subter. *Amos* 2, v. 9.

J'ai abattu ses fruits les plus élevés, j'ai arraché ses racines les plus profondes.

35. A fructibus eorum cognoscetis eos. *Pros.* *Matth.* 7, v. 16.

Vous les connaîtrez par leurs fruits.

36. Omnis arbor bona, bonos fructus facit : mala autem arbor, malos fructus facit. *V.* 17.

Tout arbre bon produit de bons fruits, et tout arbre mauvais ne donne que de mauvais fruits.

37. Non potest arbor bona, malos fructus facere : neque arbor mala, bonos fructus facere. *V.* 18.

Un arbre bon ne peut produire de mauvais fruits, et un arbre mauvais de bons fruits.

38. Omnis arbor, quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. *V.* 19.

Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.

39. Igitur ex fructibus eorum cognoscetis eos. *V.* 20.

C'est donc à leurs fruits que vous les connaîtrez.

40. Aut facite arborem bonam, et fructum ejus bonum : aut facite arborem malam, et

fructum ejus malum : siquidem ex fructu arbor agnoscitur. *Ibid.* 12, v. 33.

Qu'un arbre soit bon, son fruit sera bon ; qu'un arbre soit mauvais, son fruit sera mauvais ; car l'arbre est connu par son fruit.

41. Nunquam ex te fructus nascatur in semipternum. *Ibid.* 21, v. 19.

Que jamais aucun fruit ne naisse de toi.

42. Omnem palmitem in me non ferentem fructum, tollet eum : et omnem, qui fert fructum, purgabit eum, ut fructum plus afferat. *Joan.* 15, v. 2.

Il retranchera toutes les branches qui ne portent point de fruits en moi, et il émondera toutes celles qui portent des fruits, afin qu'elles en portent davantage.

43. Ego elegi vos, ut fructum afferatis, et fructus vester maneat. *Ibid.* v. 16.

Je vous ai choisis afin que vous portiez des fruits et que vos fruits demeurent.

44. Quem fructum habuistis tunc in illis, in quibus nunc erubescitis? *Rom.* 6, v. 21.

Quel fruit tiriez-vous alors de ces désordres dont vous rougissez maintenant ?

45. Quis plantat vineam, et de fructu ejus non edit? *I Cor.* 9, v. 7.

Qui est-ce qui plante une vigne et ne mange pas ses fruits ?

46. Debet in spe, qui arat, arare : et qui triturat, in spe fructus percipiendi. *Ibid.* v. 10.

Celui qui laboure doit labourer dans l'espérance de recueillir, et celui qui bat le grain dans l'espérance d'en avoir sa part.

47. Fructus Spiritus est : Charitas, Gaudium, Pax, Patientia, Benignitas, Bonitas, Longanimitas, Mansuetudo, Fides, Modestia, Continentia, Castitas. *Galat.* 5, v. 22.

La charité, La joie, La paix, La patience, La bénignité, La bonté, La longanimité, La douceur, La foi, La modestie, La tempérance, La chasteté.

48. Fructus lucis est in omni bonitate, et justitia, et veritate. *Ephes.* 5, v. 9.

Le fruit de la lumière consiste dans toutes les œuvres de beauté, de justice et de vérité.

49. Laborantem agricolam oportet primum de fructibus percipere. 2 *Tim.* 2, v. 6.

Il faut que le labourer travaille avant de recueillir la récolte.

50. Fructus justitiæ, in pace seminatur, facientibus pacem. *Jac.* 3, v. 18.

Les fruits de la justice sont semés dans la paix par ceux qui font des œuvres de paix.

51. Ecce agricola expectat pretiosum fructum terræ, patienter ferens, donec accipiat temporaneum et serotinum. *Ibid.* 5, v. 7.

Le labourer, espérant recueillir le fruit précieux de la terre, attend patiemment jusqu'à ce qu'il reçoive les pluies du printemps et de l'automne.

52. Cælum dedit pluviam, et terra dedit fructum suum. *Jac.* 5, v. 18.

Le ciel donna la pluie, et la terre ses fruits.

## FRUCTUS, FRUI (FRUIT, JOUIR).

### DEFINITIO.

Frui est amore alicui rei inhærere propter seipsam. *Lib. 1 de Doctr. christiana, c. 4, in princ. p. 5, B, t. 1.*

Jouir, c'est s'attacher par amour à une chose, à cause d'elle-même.

Quid est aliud quod dicimus frui, nisi præsto habere quod diligis? *De Moribus Ecclesie, c. 3, t. 1.*

Qu'appellez-vous jouir, si ce n'est avoir à souhait ce que vous aimez?

Frui est cum delectatione uti. *Sup. Epist. ad Rom. prope fin. p. 268, B, t. 1.*

Jouir, c'est user d'une chose avec délectation.

Frui est uti fructu; et sicut est uti ad utile, sic frui ad fructum. *Sup. Epist. ad Philemon. c. 1, sect. 2, vers. med. f. 222, col. 2.*

Jouir, c'est user d'un produit; jouir est à un fruit ce qu'est user à une chose utile.

Frui non est actus potentie perveniens ad finem, sicut exequentis, sed potentie imperantis executionem. *Prima secund. quæst. 11, art. 2, in corp. p. 23, col. 1.*

Jouir n'est pas l'acte d'une puissance qui arrive à sa fin, en tant qu'elle atteint elle-même cette fin, mais en tant qu'elle commande de l'atteindre.

### SENTENTIA PATRUM.

1. Quorum difficilis possessio, eorum grata fruitio. *De Helia et Jejun. c. 9, col. 1127, A, tom. 4.*

Quand on a eu de la peine à acquérir une chose, on en jouit avec bonheur.

2. Plus dat, qui arborem simul cum fructibus, quam qui solos fructus dat. *De Similitud. c. 84, post init.*

Celui qui donne l'arbre avec les fruits est plus généreux que celui qui ne donne que les fruits.

3. Solo Deo fruendum est; frui autem est amare et inhærere rei propter se. *Part. 4, tit. 6 de Charit. c. 6, § 1, f. 102, col. 3.*

Il faut jouir de Dieu seul; or jouir, c'est aimer une chose et s'y attacher pour elle-même.

4. Nulla re fruitur anima cum libertate, nisi quia fruitur cum securitate. *Lib. 2 de libero Arbitr. c. 14, in princ. p. 438, D, t. 1.*

L'âme ne jouit en toute liberté de rien, si elle n'en jouit en toute sécurité.

5. Non seipso quisquam frui debet, quia nec seipsum debet propter seipsum diligere, sed propter illud, quo fruendum est. *Lib. 1 de Doctrina christiana, c. 22, prope med. p. 9, A, t. 3.*

Personne ne doit jouir de soi-même, parce qu'il ne faut pas s'aimer pour soi, mais pour un bien supérieur dont on cherche la jouissance.

6. Deo perfui, beate vivere est. *Ibid. cap. 29, post med. p. 11, A.*

Jouir entièrement de Dieu, c'est avoir la vie bienheureuse.

7. Hæc merces summa est, ut Deo perfuamur; et omnes, qui eo fruimur, nobis etiam invicem in ipso perfuamur. *Ibid. p. 12, B.*

La souveraine récompense consiste à jouir de Dieu, et nous tous qui le possédons, nous jouissons en lui de nous-mêmes.

8. Cum homine in Deo frueris, Deo potius quam homine frueris; illo enim frueris, quo efficieris beatus. *Ibid.*

Quand vous jouirez de l'homme en Dieu, vous jouirez plutôt de Dieu que de l'homme; car vous jouirez de celui qui peut vous rendre heureux.

9. Si propter se diligendus est homo, fruimur eo; si propter aliud, utimur eo. *Ibid. c. 22, ante med. p. 9, A.*

S'il faut aimer l'homme pour soi, nous jouissons de lui; s'il faut l'aimer pour une autre fin, nous ne faisons que nous servir de lui comme d'un moyen.

10. Omnis qui fruitur, utitur: assumit enim aliquid in facultatem voluntatis cum fine delectationis; non autem omnis qui utitur, fruitur. *Lib. 10 de Trinit. c. 11, prope med. pag. 268, D, t. 3.*

Tout homme qui jouit d'une chose en use; il met une chose à la disposition de sa volonté, avec l'intention d'y trouver son plaisir; mais user d'une chose, ce n'est pas toujours en jouir.

11. Non fructus est bonus, qui de charitatis radice non surgit. *De Spiritu et Littera, c. 14, sub fin. p. 581, A, t. 3.*

Un fruit n'est pas bon quand il ne sort pas de la racine de la charité.

S. Anselm.

S. Antonin.

S. Aug.

S. Aug.

Hug.  
à S. Vic. or.

S. Thomas  
Aquinas

S. Ambr.

- S. Aug. 12. Centesimus fructus, martyrum est; sexagesimus, virginum; trigesimus, conjugatorum. *Lib. 1 Quæst. Evang. quæst. 9, sup. illud, Matth. 13, Aliud centesimum, p. 233, B, t. 4.*
- Le talent qui rapporte au centuple, c'est celui des martyrs; celui qui rapporte soixante, c'est celui des vierges; celui des époux produit trente.
13. Omnis humana perversio est (quod etiam vitium vocatur), fruendis uti velle, et utendis frui. *Pros.*
- Une illusion commune aux hommes et qu'on peut appeler un vice, c'est de vouloir se servir des biens dont il faudrait jouir et de vouloir jouir des biens dont il ne faudrait que se servir.
14. Omnis autem ordinatio est (quæ virtus etiam nominatur), fruendis frui, et utendis uti. *De 83, Quæst. quæst. 30, fere in princ. pag. 382, C, tom. 4.*
- Le bon ordre au contraire, et on l'appelle une vertu, veut qu'on jouisse des biens dont il faut jouir et qu'on se serve de ceux dont il faut se servir.
15. Temporalibus magis utendum est, quam fruendum, ut frui mereamur æternis. *Lib. 11 de Civ. Dei, c. 25, a med. p. 205, A, t. 5.*
- Il faut se servir plutôt que jouir des biens temporels, afin de pouvoir jouir des biens éternels.
16. Perversi frui volunt nummo, uti autem Deo; quoniam non nummum propter Deum impendunt, sed Deum propter nummum colunt. *Ibid.*
- Les méchants veulent jouir de leur or et se servir aussi de Dieu; ils ne dépendent pas leur argent en vue de Dieu, mais ils honorent Dieu en vue de l'argent.
17. Vile est valde elementis frui, et visibilibus delectari, in comparatione fruendi et cognandi ipso Deo. *De triplici Habitac. c. 4, circa med. p. 556, D, t. 9.*
- C'est une indignité de vouloir jouir de la matière et de chercher son plaisir dans les biens sensibles, au lieu de placer sa jouissance et son plaisir en Dieu.
18. Nemo dat fructum bonum, si præcisus est de vite. *In Psalmo contra partem Donati, post med. t. 7.*
- Aucun chrétien ne donne de bons fruits, s'il est retranché de la vigne.
19. Botrum caute lege, ne dum quæris fructum, laceres manum. *Tract. 16 sup. Joan. post med. t. 9.*
- Cueillez avec précaution la grappe, de peur de vous déchirer la main aux épines en voulant prendre le fruit.
- S. Basil. Mag. 20. Nihil tam jucundum est, ut non per fructum assiduitatem despiciabile fiat; quorum vero rara est adeptio, eorum grata est fructio. *Conc. 1 de Jejunio, post med. p. 145, t. 1.*
- Il n'y a pas de beauté si parfaite que l'habitude d'en jouir ne la rende vile; mais on jouit avec bonheur d'une chose quand on l'obtient rarement.
21. Uniuscujusque fructus multa quidem est gratia, major autem delectatione utilis. *De Paradiso, circa med. p. 304, t. 2.*
- Tous les fruits ont une douce saveur, mais leur utilité est préférable à leur agrément.
22. Fructio Dei in sapore quodam divino est, unde et a sapore sapientia. *Lib. 2 de Natura et Dignitat. amoris, c. 10, ab init. f. 55, col. 3, litt. G.*
- La jouissance de Dieu a une certaine saveur divine, et c'est à cause de cela que les mots *sapientia* et *sapientia* dérivent de la même racine.
23. Deo est fruendum, mundo est utendum; Christi Dei felicitate est fruendum, Christi hominis conformatione est utendum. *In Centiloq. part. 3, sect. 1, ante med. pag. 72, col. 1, B, tom. 6.*
- Il faut jouir de Dieu et user du monde; il faut jouir du bonheur de Jésus-Christ comme Dieu, et se servir de la ressemblance de Jésus-Christ avec nous comme homme.
24. Fruimur cognitiss, in quibus ipsa voluntas delectata quiescit: utimur eis, quæ ad illud referimus, quod fruendum est. *Ibid. post med. p. 72, col. 1, C.*
- Nous jouissons des biens où nous savons que notre volonté trouve le repos et le bonheur; nous nous servons de choses que nous rapportons vers ce qui doit être l'objet de notre jouissance.
25. Nullus in sua radice manens proficuos generat fructus. *Sup. Ps. 28, fere in med. vers. 5, f. 41, col. 1.*
- Aucun arbre, tant qu'il ne consiste que dans la racine, ne produit de bons fruits.
26. Ipsius quidem est, qui lucem omnibus adfert plantare et rigare; tuum vero, fructum facere. *Cateches. 1, statim a med. apud Bibl. Patr. t. 4, p. 398, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*
- A la vérité, c'est à celui qui éclaire toutes choses de planter et d'arroser, mais c'est à vous de produire des fruits.
27. Planta quæ assidue transfertur, fructum nunquam edet. *Et habet, apud D. Joan. Damasc. lib. 2 Parall. c. 1, f. 51, p. 1, C.*
- Et si vous transposez souvent un arbre, il ne portera jamais de fruit.
28. Quantum serimus in operibus, tantum metemus in fructibus. *Hom. de S. Maximo, sub finem, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, edit. Colon. 1618.*
- Plus nous semons par les œuvres, plus nous recueillerons par les fruits.
29. Fructus diu expectatus, gratissimus est; nam gratior est fructus, quem spes productior edit. *In decret. Gratian. f. 344, col. 3, edit. Lugd. 1540.*
- Un fruit longtemps attendu fait plus de plaisir, car il est plus agréable après avoir été l'objet d'une longue espérance.
30. Vere humilis, quamvis pariat fructum magni meriti, nullam tamen inde gloriam tribuit sibi, sed totum divinæ virtuti. *Sup. 1 Reg. c. 4, col. 345, C, Moralter, t. 2.*
- L'homme vraiment humble, quoiqu'il produise des fruits de grande valeur, ne s'en attribue aucune gloire, mais il rapporte tout à la grâce divine.
31. Sicut oliva cum in flore est, si immode-

S. Bern.

S. Fenav.

Cassiodor.

S. Cyrill. Hier.

Frugrius

S. Euz. Emis.

Glossa decr.

Gloss. ord.

rata nebula tangitur, a fructu vacuatur; sic bona inchoantes, si laudibus cœperint delectari, fructum operum perdunt. *Sup. Job, cap. 15, in illud, Quasi oliva proficiens florem, col. 182, D, t. 3.*

Comme l'olivier ne portera pas de fruit, si un brouillard épais vient à l'atteindre pendant qu'il est en fleurs, ainsi ceux qui commencent de bonnes œuvres en perdent le fruit, s'ils se complaisent dans les louanges.

32. Ibi est summa lætitia, ubi Deo fruimur. *Sup. Ps. 138, col. 1499, A, t. 3.*

La joie parfaite consiste dans la jouissance de Dieu.

33. Quo nondum potiti sumus, ardentius appetimus. *Sup. Jerem. c. 2, in princ. col. 589, B, t. 4.*

Nous désirons avec plus d'ardeur le bien que nous n'avons pas encore possédé.

34. Fructus bonos non nisi bona voluntas parturit; sic malos mala intentio nutrit. *Sup. Matth. c. 7, col. 151, B, t. 5.*

Si la bonne volonté seule peut produire de bons fruits, la mauvaise intention favorise les mauvais.

35. Nemo de mala intentione fructum bonum percipit; nec de bona, nisi bonum metit. *Ibid. c. 7, col. 152, D.*

Nul ne retire un bon fruit d'une mauvaise intention; au contraire, une bonne intention ne peut en produire que de bons.

36. Cum blandum est, quod in foliis redolet, cognoscamus, quam dulce sit, quod in fructibus sapit. *Lib. 23 Moral. c. 1, longe post init. col. 762, B, t. 1.*

Si la vue seule des feuilles est si agréable, comprenons combien doit être douce la saveur des fruits.

37. Sunt nonnulli, qui ut fruuntur Deo, dispensatorie utuntur hoc sæculo; et sunt nonnulli, qui ut fruuntur hoc sæculo, transitorie uti volunt Deo. *Ibid. lib. 2, c. 3, prope finem, num. 9, col. 31, C.*

Il en est qui, pour jouir de Dieu, usent avec réserve des choses de ce monde; il en est d'autres qui veulent pour un temps se servir de Dieu, afin de jouir de ce monde.

38. Fructus mundi, ruina est; ad hoc enim crescit, ut cadat; ad hoc cadit, ut germinet; ad hoc germinat, ut quodcumque germinaverit, cladibus consumat. *Homil. 1 sup. Evang. circa med. col. 320, B, t. 2.*

Le fruit du monde est une ruine; il grossit, en effet, pour tomber, il tombe pour germer, le germe pour faire périr tout ce qu'il atteint.

39. Illic major fructus gignitur, ubi onerosæ acerbitatis causa præcesserit. *Tom. 7, Epist. 5 ad virginem in exilium missam, ante med. p. 34, B.*

Les fruits ne sont que plus beaux quand on a commencé par avoir beaucoup de peine.

40. Nihil injustius est, quam alterius labore alterum perfrui; et hoc justissimum est, ut

suo quis labore fruere. *Sup. Ecclesiasten, c. 2, sup. illud, Non est bonum homini, etc. p. 78, A, t. 7.*

Rien n'est plus injuste que de jouir du travail d'autrui; mais il est très-juste que chacun jouisse du sien.

41. Sic bonis hujus sæculi fruere, ne aut desiderio, aut carne delinquas. *Ibid. c. 12, sup. illud, Quia adolescentia, etc. p. 79, D, t. 7.*

Jouissez des biens de ce monde, de manière à ne pêcher ni par convoitise, ni par action.

42. Plus metit conscientia, quam gesta; hæc manum replent, manipulos vero illa sinu colligit. *Sup. Ps. 128, post med. f. 94, col. 2.*

L'intention récolte plus que l'action; celle-ci remplit la main, mais l'autre entasse les gerbes dans l'âme.

43. Fructus

{	Odore mulcet,
	Gustu reficit,
	Naturam arboris ostendit,
	Calore solis coloratur,
{	Maturus decedit,
	Directe jacitur. <i>Lib. 4 de Propriet. rerum, cap. 6, ante fin. p. 307, B, t. 2.</i>
	Flatte l'odorat,
	Réjouit le goût,
{	Fait connaître la nature de l'arbre,
	Se colore sous l'action du soleil,
	Tombe quand il est mûr,
{	Lance ses traits en ligne droite.

Le fruit

44. Ubi nullum est fastidium in fruendo, ubi fruuntur; nec fastidium, qui frui magis sitiunt. *Sup. Cant. c. 8, f. 137, col. 2, t. 3.*

On jouit quand il n'y a pas d'ennui dans la jouissance, et ceux qui désirent jouir encore ne sont pas rassasiés.

45. Charitate fruimur Deo, gaudio nobismetipsis, pace proximo amico, patientia proximo inimico. *Sup. Epist. ad Galat. c. 3, fol. 166, col. 2, t. 7.*

Nous jouissons de Dieu par la charité, de nous-mêmes par la joie, de nos amis par la paix et de nos ennemis par la patience.

46. Job ante tentationem trigessimam habuit fructum in facultatibus suis, juste vivendo; post damna substantiæ et filiorum, sexagesimum; post plagam autem corporis, centesimum fecit. *Hom. 31 sup. Matth. oper. imperf. in med. in illud 13, Quædam super terram bonam, etc. col. 942, A, t. 2.*

Job, avant d'être éprouvé, recueillait trente pour cent de sa fortune par la justice de sa vie; après la perte de ses biens et de ses enfants, il récolta soixante, et après les plaies qui frappèrent son corps, il recueillit le centuple.

47. Ubi oblectatio fruendi constituitur, ibi cura cordis obstringitur. *Serm. de Jejun. septimi mensis, post med.*

Dès que l'on commence à jouir, le cœur commence à s'inquiéter.

48. Non potest ex amara radice dulcis fructus afferri. *Opuscul. 25, cap. 1, sub finem, p. 603, col. 2, B, t. 3.*

Une racine amère ne peut pas produire des fruits doux,

S. Hier.

S. Hilari.

Hugo  
a S. Victore.

Hugo card.

S. Joan. Chr.

S. Leo 1.

S. Petr. Dam.

Gloss. int.

Gloss. ord.

S. Greg. Mag.

S. Hier.

Philo Jud.

40. Non cunjsvis, sed solius sapientis est, nosse mentis fructus cuius sit. *De Plant. Noë, post med. p. 329, t. 1.*

Le sage seul, et non le premier venu, peut connaître une âme aux fruits qu'elle porte.

## SENTENTIA PAGANI.

Seneca.

50. Stultus est, qui nullum fructum esse putat honorum, nisi presentium. *Epist. 29, ab init. p. 587, t. 2.*

C'est être insensé de croire que les biens de ce monde peuvent seuls donner des fruits.

## FRUGALITAS (FRUGALITÉ).

## ETIMOLOGIA.

S. Aug.

Frugalitas a fruge dicitur, id est, a fructu, propter quandam animorum fecunditatem. *De beata Vita, disput. primæ diei, ante med. p. 350, C, t. 1.*

Le mot *frugalité* dérive d'un mot latin qui signifie fruit, à cause d'une certaine fertilité des âmes.

Cicero.

Frugalitas a fruge dicitur, quia nihil melius a terra oritur. *Lib. 3 Tusc. Quest. ante med. num. 18, col. 212, A, t. 4.*

Le mot *frugalité* vient d'un mot latin qui signifie fruit, parce que c'est ce que la terre donne de meilleur.

## DEFINITIO.

Clement.

Frugalitas est virtus, quæ motus animi regit et sedat, moderatamque in omni re novit servare constantiam.

La frugalité est une vertu qui règle et apaise les passions du cœur, et qui lui fait garder en toutes choses la modération et la constance.

Joan. Saresb.

Frugalitas est virtus moderatrix utendi, et abutendi ignara. *Lib. 8 de Nugis curial. c. 13, post init.*

La frugalité est une vertu qui porte à user avec modération et qui n'abuse jamais.

## SENTENTIE PATRUM.

S. August.

1. Plurimos gula sua occidit, nullum frugalitas. *Lib. 2 de Cain et Abel, c. 5, ante med. col. 930, A, t. 4.*

La gourmandise a tué beaucoup de monde, la frugalité n'a fait mourir personne.

2. Plus amat caro moderatam frugalitatem, qua exiurit onere, induit salubritatem, qua sollicitudinem deponit, assumit tranquillitatem. *Lib. 10, Epist. 82 ad Verceilensem Ecclesiam, longe post med. col. 668, A, t. 3.*

Le corps préfère une frugalité modérée; elle sert à le décharger, à lui procurer la santé, à le délivrer des soucis, à lui donner la paix.

3. Ornet mores tuos sobrietas et frugalitas. *Epist. 182 ad Bonifac. in princ. p. 518, D, tom. 2.*

S. Aug.

Que la sobriété et la frugalité soient l'ornement de vos mœurs.

4. Vitio intemperantiæ contraria virtus est, quæ frugalitas nominatur. *De beata Vita, in disput. primæ diei, ante med. p. 330, C, t. 1.*

La vertu opposée à l'intempérance, c'est la sobriété.

5. Frugalitas solliciti et diligentis hominis solatium est. *Epist. de Cura et Regim. rei familiaris, ab init. f. 371, col. 1, C.*

S. Bern.

La sobriété est la consolation de l'homme actif et soigneux.

6. Religiosus decet religiosa frugalitas. *Lib. 2 de Profect. relig. c. 49, in med. p. 596, col. 1, C, t. 7, part. 4.*

S. Bonav.

La sobriété chrétienne convient aux religieux.

7. Ubi pudicitie sanctitas, ibi frugalitas est. *Tom. 1, Ep. 10 ad Furiam, post init. p. 80, C.*

La chasteté est la compagne de la sobriété.

8. Ubi frugalitas est, ibi damna servulorum; quidquid enim non tulerint, sibi ablatum putant; nec considerant de quanto, sed quantum accipiant. *Ibid.*

S. Hier.

Lorsque la frugalité règne dans une maison, elle fait tort aux mauvais serviteurs; tout ce qu'ils ne peuvent pas prendre, ils pensent qu'on le leur vole; ils ne considèrent pas d'où ils tirent, mais seulement ce qu'ils reçoivent.

9. Parca vita occidit vitia, libidinem extinguit, virtutes nutrit, animam reborat, mentem ad coelestia sublevat. *Sup. Reg. D. August. c. 4, post med. p. 8, H, t. 2.*

Hugo  
à S. Victore.

Une vie sobre détruit les vices, étouffe les passions, entretient les vertus, fortifie l'âme, élève le cœur vers le ciel.

10. Tantum debet unusquisque sibi frugalitatis indicare, quantum corporeæ oblationis pugna deponit. *Lib. 5 de cænob. Inst. c. 9, in princ. p. 117.*

Joan. Cass.

Chacun doit s'astreindre à la sobriété autant que le réclament les tentations de la chair.

11. Parcitas salutis est mater. *Hom. de Jona propheta, in fine, col. 846, A, t. 1.*

S. Jean. Chr.

La sobriété est la mère du salut.

12. Numquid voluptatem quæris, amice? Hanc a frugalitate parabis: num sanitatem? etiam hanc inde: num securitatem? etiam hanc: num libertatem? num valetudinem? num animæ sobrietatem? num alacritatem? ista bona omnia ex frugalitate succuntur. *Hom. 27 sup. Acta Apost. in Morali, circa med. col. 631, B, tom. 3.*

Mon ami, vous demandez du plaisir, vous le trouverez dans la frugalité; cherchez-vous à vous rassasier, ayez encore recours à la frugalité; cherchez-vous le repos, elle vous le donnera; soupirez-vous après la liberté, après la santé, après la tempérance, après la vivacité, vous trouverez tous ces biens dans la frugalité.

Joan Chr. 13. Anima frugalitati dedita, firmior est quam que in deliciis. *Ibid. in fine Moralis, col. 632, D.*

Une âme qui pratique la frugalité est plus forte que celle qui vit au milieu des délices.

14. Si frugalis esses, nihil timeres, non invidiam, non latrunculos, non insidiatores. *Serm. 13 sup. Ep. ad Ephes. in Morali, circa med. col. 1040, C, t. 4.*

Si vous étiez sobre, vous ne craindriez rien, vous ne redouteriez ni les envieux, ni les voleurs, ni les pièges de vos ennemis.

15. Frugalitas nihil gelide ministrat aut timide, sed ei tamen ratio constat impensæ; rebus quidem, sed sibi magis parcit. *Pros.*

Un homme sobre ne prend rien avec froideur ou avec timidité; il établit ses dépenses d'après la raison; il économise, il est vrai, sa fortune, mais il se ménage encore plus lui-même.

16. Nihil autem minimum subtrahit usui, sed luxuriæ nihil omnino indulget; siquidem diligentissima est. *Lib. 8 de Nug. curial. cap. 13, post init. apud Bibl. Patr. tom. 15, p. 477, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Il ne se prive pas du nécessaire, mais il n'accorde rien au luxe, parce qu'il est très-rangé.

17. Paucis contentus esto, et simplicibus delectare. *Lib. 1 Enchirid. parvulorum, document. 12, in princ.*

Contentez-vous de peu, et cherchez le plaisir dans la simplicité.

18. Frugalitas vitæ degendæ ratio, ubi longius processerit, libidinis incentiva delet. *Parænes. 18, apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 2, edit. Colon. 1648.*

Un plan de vie sobre, quand on l'a observé longtemps, dissipe les dangereux attraits de la passion.

19. Tormentum est insatiabilis cupiditatis frugalitas. *De Abrahamo, ante med. p. 506, tom. 1.*

La frugalité est le supplice de la passion insatiable.

20. Disruptum gæna stomachum, nulla sarcire res melius, quam parcimonia solet. *Lib. 2, Ep. 9 ad Donidium, in calce, apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 1, p. 999, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Ordinairement rien ne répare mieux un estomac usé par la débauche que la frugalité.

## SENTENTIA PAGANORUM.

21. Ne tibi quid desit, quæsitis utere parce: Utque quod est serves, semper tibi deesse putato. *Lib. 1 Dist. metr. 46.*

Afin de ne manquer de rien, usez sobrement de ce que vous avez amassé, et afin de conserver votre avoir, craignez toujours de manquer.

22. Utere quæsitis modice, cum sumptus abundat:

Labitur exiguo, quod partum est tempore longo. *Lib. 2 Dist. metr. 42.*

Économisez tant que vous êtes riche; une fortune acquise au prix de longues fatigues se dissipe en peu de temps.

23. Frugalitatem virtutum esse maximam judico. *Orat. 42 pro rege Dejoturo, post med. num. 26, t. 2.*

Je regarde la sobriété comme la plus grande de toutes les vertus.

24. O dii immortales, non intelligunt homines, quam magnum vectigal sit parcimonia. *De Parad. c. 6, post med. t. 4.*

O dieux immortels, les hommes ne comprennent pas combien l'économie est un grand revenu.

25. Homo frugi omnia recte facit. *Lib. 4 Tusculan. Quest. ante med. tom. 4.*

L'homme sobre fait bien toutes choses.

26. Si corpus frugaliter curare didicisti, ne ob id tibi placeas. *In suo Enchirid. c. 20, in princ.*

Si vous avez appris à traiter votre corps avec sobriété, ne vous en glorifiez pas.

27. Non potest studium salutare fieri sine frugalitatis cura; frugalitas autem, paupertas voluntaria est. *Ep. 17, ante med. p. 552, t. 2.*

Sans la pratique de la frugalité, on ne peut pas s'appliquer sérieusement; or, la frugalité est une pauvreté volontaire.

28. Luxuriosus frugalitas pœna est. *Ep. 71, post med. p. 666, t. 2.*

La frugalité est un tourment pour le voluptueux.

29. Bonæ valetudinis mater est frugalitas, inimica luxuriosis epulis, et aliena nimicæ vini abundantia, et ab omni immoderato Veneris usu aversa. *Lib. 2 Dictor. memorabil. cap. 1, post med. p. 71.*

La frugalité est la mère de la bonne santé; elle déteste les grands festins, évite l'excès dans le vin et se garde des plaisirs immodérés de Venus.

30. Grata frugalitatis consuetudo in cujusvis genere vitæ, summam dulcedinem continet. *Ibid. lib. 4, cap. 3, post med. p. 171.*

La bonne habitude de la frugalité renferme pour tous les genres de vie des douceurs inépuisables.

## FUCUS (FARD).

## DEFINITIO.

Fucus est ficto per pigmentum et peregrinum ornatum, ad mentendum pulchritudinem.

Le fard est une sorte de peinture employée pour donner, au moyen de couleurs étrangères, un faux éclat à la beauté.

Cicero.

Etiect. pl-1.

Sereca.

Valer. Max.

Collector.

Joan Chr.

Joan. Saresb

Ludov. Blos.

S. Nilus.

Philo Jul.

S. Synesius  
cypsic.

Cato pœta.

## SENTENTIA PATRUM.

S. ALBR.

1. Mulieres de adulterio vultus meditantur adulterium castitatis. *Pros.*

En altérant leur visage naturel, les femmes méditent la violation de la chasteté.

2. Quanta hæc amentia, effigiem mutare naturæ picturam quærere, et dum verentur maritale iudicium, prodere summum?

Quelle folie de changer leur teint naturel, d'avoir recours à la peinture, et de trahir leur propre jugement sur leur beauté, tandis qu'elles redoutent celui de leur mari?

3. Prior enim de se pronuntiat, quæ cupit mutare quod nata est: ita dum alii studet placere, prius sibi ipsa displicet.

Car une femme qui veut modifier son teint naturel se juge la première; c'est ainsi qu'en cherchant à plaire aux autres elle montre d'abord qu'elle se déplaît à elle-même.

4. Quem iudicem, mulier, verioiorem requirimus deformitatis tuæ, quam teipsam, quæ videri times?

O femme, où trouver un juge plus sincère de votre laideté que vous-même, puisque vous craignez d'être vue telle que vous êtes?

5. Si pulchra es, quid absconderis? si deformis, cur te formosam esse mentiris? Nec tuæ conscientia, nec alieni gratiam erroris habitura.

Si vous êtes belle, pourquoi vous déguiser? si vous êtes laide, pourquoi vouloir paraître belle? Vous ne réussirez à tromper ni votre conscience, ni le jugement des autres.

6. Ille enim alteram diligit, tu alteri vult placere, et irasceris, si amet aliam qui adulterare in te docetur.

Votre époux aime une autre femme, vous voudriez plaire à un autre homme, et vous êtes irritée que celui qui vous a enseigné l'infidélité aime une étrangère.

7. Male magistra es injuriæ tuæ; tolerabiliora enim propemodum in adultero crimina sunt; ibi enim pudicitia, hic natura adulteratur. *Lib. 1 de Virgîn. ante med. col. 81, B, t. 1.*

C'est vous-même qui enseignez à vous faire injure, car le crime de l'adultère est presque plus tolérable; il viole la pudeur, tandis que vous outragez la nature.

8. Deles picturam Dei mulier, si vultum tuum materiali candore oblinias, si acquisito rubore perfundas. *Pros.*

O femme, vous effacez la peinture de Dieu en vous donnant par le rouge et le blanc des couleurs artificielles.

9. Illa pictura vitii, non decoris est: illa pictura fraudis, non simplicitatis est. Noli itaque picturam Dei tollere, et picturam meretricis assumere. *Lib. 6 Hexameron. cap. 8, post init. col. 888, B, t. 4.*

C'est le teint du vice que vous vous donnez, et non celui de la noblesse; c'est la couleur de la fraude, et non celle de la simplicité. Gardez-vous donc d'effacer la peinture de Dieu et de la remplacer par celle d'une courtisane.

10. Certe magna nimis præsumptio et superbia est, velle aliam formare effigiem, quam Deus non dedit. *Part. 2, tit. 4, cap. 3, § 6, in med. fol. 168, col. 4.*

Certes, c'est un grand excès de présomption et d'orgueil de vouloir se donner un autre teint que celui qu'on a reçu de Dieu.

11. Fucari pigmentis, quo vel rubicundior, vel candidior mulier appareat, adulterina fallacia est, qua non dubito ipsos maritos se nolle etiam decipi, quibus solis permittendæ sunt feminae ornari secundum veniam, non secundum imperium. *Ep. 73 ad Possidium, prope med. p. 219, A, t. 2.*

Lorsqu'une femme se fardé pour avoir le teint plus rouge ou plus blanc, c'est une ruse de l'adultère; je ne pense pas que les maris veuillent en être dupes; c'est pour eux seulement qu'il est permis à une femme de se parer, et cette permission est une faveur, non une loi.

12. Verus ornatus maxime christianorum et christianarum, non tantum nullus fucus mendax, verum etiam ne auri quidem vestigium pompa, sed mores boni sunt. *Ibid. in med. p. 219, B.*

Le véritable ornement des chrétiens et des chrétiennes ne consiste ni dans le fard, ni dans le luxe des vêtements d'or, mais uniquement dans les bonnes mœurs.

13. Non amat Christus fallaciarum fucus, veris veritas delectatur. *De Bono viduit. c. 19, paulo ante med. p. 734, C, t. 4.*

Jésus-Christ n'aime pas ces moyens de déguisement; la vérité aime ce qui est vrai.

14. Deus non delectatur in compositione vultus, sed in bonis moribus. *Serm. 64 ad sororem, in med. f. 97, col. 2, F.*

Dieu n'aime pas un visage composé, mais des mœurs pures.

15. Fuci, tincturæ, unguenta et colores illiti, animam intrinsecus ægrotare significant. *Lib. 3 Pædag. c. 2, in med. f. 43, p. 2, E.*

Quand on use du fard, qu'on teint les cheveux, qu'on a recours à la pomme et qu'on se parfume, c'est une preuve qu'on a l'âme malade.

16. Ornantur ut alii placeant, quæ in facie, non in corde gloriantur. *Ibid. paulo post med. f. 43, pag. 2, F.*

Les femmes qui se parent pour plaire aux autres mettent leur gloire dans la beauté du visage plutôt que dans les qualités du cœur.

17. Etsi oculos tuos ungas stibio, frustra est pulchritudo tua. *Ibid.*

Vous pouvez farder vos yeux, votre beauté sera toujours vaine.

18. Si mulieres sint pulchrae, sufficit natura, non contendat ars contra naturam; sin autem sint natura turpes, seipsas argunt, ex eo quod sibi applicant quod non habent. *Lib. 2 Pædag. c. 12, ante fn. f. 44, C.*

Si les femmes sont belles, la nature suffit; qu'elles ne lui opposent pas de vains artifices; si elles sont naturellement laides, elles s'accusent elles-mêmes en affectant d'avoir ce qu'elles n'ont pas.

S. Antonin.

S. Aug.

S. Bern.

S. Clément.



Cen. Alex.

19. Qui feminas meretrices vocaverit, quæ ex vultibus suis personas faciunt, non aberravit. *Ibid. lib. 3, cap. 2, post med. fol. 45, pag. 2, litt. F.*

Ceux qui traitent de courtisanes les femmes qui font un masque de leur visage ne se trompent pas.

Cyprian.

20. Pulchritudo fucis non ornatur, sed prosternitur. *De Bono pudic. cap. 6, post init. pag. 422, col. 2.*

Le fard n'est pas une parure pour la beauté, mais il la souille.

21. Sollicitudo de ornatu pulchritudinis, male mentis indicium et deformitatis est. *Ib.*

Le soin excessif de la beauté est une preuve de la malice et de la corruption du cœur.

22. Semper est misera, quæ sibi non placet qualis est. *Ibid. circa med. etc.*

La femme qui ne se convient pas telle qu'elle est est toujours malheureuse.

23. Quid capillorum mutatur color? quid oculorum extremitates suffocantur? quid facies artibus in diversam formam convertitur? quid postremo speculum consulitur? nisi quia, ne ipsa sit, timetur? *Ibid.*

Pourquoi changer la couleur de ses cheveux, farder ses yeux, et s'étudier avec art à composer diversement son visage? pourquoi enfin consulter sa glace? n'est-ce pas par crainte de paraître telle qu'on est?

24. Non fucis ornatur mulier, sed vitia mulieris ostenduntur. *Ibid. in fine, etc.*

Le fard n'est pas une parure pour la femme; au contraire, il révèle ses défauts.

25. Lenocinia formarum, non nisi prostituta et impudicis feminis congruunt; et nullarum fere pretiosior cultus est, quam quarum pudor vilis est. *De Disc. et Habit. virg. c. 6, in princ. p. 229, col. 2, t. 2.*

Le fard ne convient qu'aux courtisanes; tous ces artifices n'ont de prix qu'aux yeux des femmes pour qui la pudeur est peu de chose.

26. Opus hoc meum non est (inquit Dominus), nec hæc imago nostra est; cutem falso medicamine polluiti, crimem adultero colore mutasti. *Pros.*

Ce n'est pas mon œuvre, dit le Seigneur, ce n'est pas là mon image; vous avez souillé votre corps par ces fausses peintures, vous avez changé vos cheveux par un mélange adultère de couleurs.

27. Expugnata est mendacio facies, figura corrupta est vultus alienus est.

Le mensonge règne sur votre front; votre visage est changé, c'est le visage d'une autre.

28. Deum videre non poteris, cum oculi tibi non sint, quos Deus fecit, sed quos diabolus infecit.

Vous ne pouvez pas regarder Dieu, puisque vos yeux ne sont pas ceux que Dieu vous a donnés, mais plutôt ceux que le démon vous a composés.

29. Illum tu sectata es, rutilis atque depic-

tos oculos serpentis imitata es, de inimico tuo compta, cum illo pariter arsura. *Ibid. cap. 7, p. 221.*

S. Cyprian.

Vous avez recherché le démon, vous avez imité les yeux rouges et peints du serpent; vous vous êtes composée d'après votre ennemi, vous devez brûler aussi avec lui.

30. Estote tales quales vos artifex Deus facit, estote tales quales vos manus Patris instituit; maneat in vobis facies incorrupta, cervix pura, forma sincera. *Ibid. c. 9, p. 233, col. 2.*

Soyez telles que Dieu vous a faites, soyez telles que les mains du Père céleste vous ont formées; gardez votre visage sans déguisement, votre tête sans altération de couleur, votre beauté naturelle.

31. Non virgines tantum aut viduas, sed et nuptas puto, et omnes omnino feminas admonendas, quod opus Dei et factura ejus et plasma adulterari nullo modo debeat, adhibito flavo colore, vel nigro pulvere, vel rubore, aut quolibet denique lineamenta nativa corrumpebat medicamine. *Ibid. c. 7, p. 230, col. 2.*

Il faut avertir non seulement les vierges et les veuves, mais encore les épouses et même toutes les femmes sans exception, qu'elles ne doivent en aucune manière corrompre l'ouvrage que Dieu a formé de ses mains, en usant de poudre noire, de couleur rouge ou dorée, ou de toute autre composition faite pour altérer les traits naturels.

32. Muliercule cum pulchritudine careant naturali, ad colorem fucos confugere solent; sunt tunc theatrales ornatissimæ, propter verecundiam inverecundissimæ, et propter turpitudinem turpissimæ. *Orat. 9 in Funere patris sui, ante med. p. 74.*

S. Greg. Naz.

Quand les femmes n'ont pas en partage la beauté naturelle, elles ont souvent recours aux artifices du fard; alors ce sont des femmes de théâtre, bien parées, sans pudeur à cause de leur crainte, sans honie à cause de leur laideur.

33. Pulchritudinem fucis ornata infernus facit artifex, qui Dei figmentum fraudulentis abscondit coloribus, et honoris gratiam dederat, divini que formam, meretricium idolum avidis exponit oculis, quo pulchritudo velamine obfuscetur, idque imaginem suffuretur naturalem. *Pros.*

La beauté obtenue à l'aide du fard est l'œuvre de l'enfer; il cache l'ouvrage de Dieu sous de fausses couleurs, flétrit la noblesse de l'image divine, expose une idole de chair aux regards passionnés, voile la beauté naturelle et efface les traits réels.

34. Cæterum multos, imo omnes, externus mulierum oblectat ornatus, cum nullus pretiosior existat, quam mores illarum honesti, et splendor internus. *Orat. 7 de Funere Gorgoniae sororis suæ, ante med. p. 52.*

D'ailleurs le grand nombre et même tous les hommes sont charmés de l'ajustement extérieur d'une femme, lorsqu'elle fait consister sa plus belle parure dans les bonnets incrus et dans l'éclat d'une belle âme.

35. Quid facit in facie christianæ purpuris et cerussa? Quorum alterum ruborem genarum, labiorumque mentitur, alterum candorem

S. Hier.

S. Hier.

oris et colli, igitur juvenum, fomenta libidinum et impudicæ mentis sunt indicia. *Pros.*

Pourquoi du vermillon et du blanc sur le visage d'une femme chrétienne? L'un sert à donner aux joues et aux lèvres une fausse couleur, l'autre à faire éclater la fausse blancheur du visage et du cou; ils excitent le feu de la jeunesse, allument les passions et sont la marque d'une âme impudique.

36. Quomodo flere potest pro peccatis, que lacrymis cutem nudat, et sulcos ducit in facie? Ornatus iste non Domini est, velamen istud Antichristi est; qua fiducia erigit ad cœlum vultus, quos Conditor non agnoscit? *Tom. 1, Ep. 10 ad Furiam, ante med. p. 81, A.*

Comment pleurerait-elle ses péchés, lorsque ses larmes mettraient à nu sa peau et traceraient des sillons sur ses joues? Cette pàture n'est pas celle de Jésus-Christ, c'est le voile de l'Antichrist. Comment oserait-elle donc lever vers le ciel des yeux que le Créateur ne reconnaît plus?

37. Erubescat mulier christiana, si naturæ cogit decorem, si carnis curam facit ad concupiscentiam, in qua Christum placere non potest. *Tom. 1, Ep. 23 ad Marcellam, in med. p. 155.*

Une femme chrétienne doit rougir, si elle force sa beauté naturelle, et si elle prend soin de son corps pour satisfaire une passion qui ne peut plaire à Jésus-Christ.

38. Turpanda est facies, quam contra Dei præceptum purpuris et cerussa et stibio sæpe obdixit. *Tom. 1, Epist. 27 ad Eustoch. ante med. p. 175, B.*

Il faut mépriser un visage qui, contrairement à la loi de Dieu, est couvert de vermillon, de cèruse et de fard tiré de l'antimoine.

39. Crimen est, caput post chrismatum sanctificationem, pulvere aut alterius cujuslibet pigmenti fuce sordidari. *Tom. 4, Epist. 14 ad Mauritiū filium, in med. p. 90, C.*

C'est un crime de souiller une tête ointe du saint chrême avec la poudre, le fard ou autres choses de ce genre.

S. Innoc. III.

40. Artificialis species superducitur, et facies obducitur naturalis, tanquam artificium hominis artem superet Creatoris. *Pros.*

Vous vous composez un visage artificiel et vous déguisez votre teint naturel, comme si l'homme était plus habile que le Créateur.

41. Absit, quod adulterinus color comparabilis sit nativo, quoniam cum facies adulterino colore fucatur, os abominabili fœtore corrumpitur.

Il s'en faut bien qu'un teint emprunté soit comparable au teint naturel; car à peine avez-vous mis de fausses couleurs sur votre visage que vous exhalez aussitôt une odeur abominable.

42. Quid vanius, quam pectere crines, planare casariem, tingere genas, ungere faciem, producere supercilia? *Libro 2 de Contemptu mundi, c. 40, fere per totum, p. 124.*

Quel de plus vain que de peigner votre chevelure, de l'arranger soigneusement, de peindre vos joues, de parfumer votre visage, de disposer vos sourcils?

S. Joan. Chr.

43. Mulier ornataque corporis nimium ada-

mans meretricis similis est, que fuce perfusa, quotidie lascivia, deliciis et loquacitate diffunditur. *Hom. 31 sup. Matth. opr. perfect. post med. col. 284, B, t. 2.*

S. Joan. C.

Une femme qui aime trop à parer son corps ressemble à une courtisane qui, toujours fardée, ne vit qu'au sein des voluptés, des délices et du bavardage.

44. Mulieris vanae facies figmentis est deformata, labia quasi rubore pertincta, os ursæ ori crenato similissimum, atra supercilia quasi ad ollam attrita, albata sunt genæ quasi sepulchri parietes; quæ omnia fulgore, cinis et calx sunt, et extremæ spurcitiæ et fetoris indicia, summamque deformitatem efficiunt. *Ibid. ante fin. col. 285, A.*

Par le moyen du fard, une femme vaniteuse rend son visage difforme : ses lèvres étant teintes de rouge, sa bouche ressemble à la gueule cruelle d'une ourse, ses sourcils sont noirs comme si elle s'était frottée contre une marmite, ses joues sont blanches comme les murailles d'un sépulchre. Tous ces ingrédients ne sont que de la saie, de la cendre et du plâtre; ils produisent la saleté et la puanteur, et ils défigurent les traits d'une manière affreuse.

45. Quidam dicendum est de fucis corruptentibus facies feminarum, in perditionem juvenum lascivorum? *Ibid. Hom. 21, ab init.*

Que dire du fard dont les femmes se couvrent le visage pour perdre des jeunes gens passionnés?

46. Cum fucis formosa videri studeas, hac re certe difformis appares, Deum offendis, modestiam suffodis, suspicionum flammam incendis, prostituta scorta imitaris. *Ibid. Hom. 31, circa fin.*

Lorsque vous vous fardez pour paraître belle, vous vous défigurez certainement; vous offensez Dieu, vous détruisez la modestie, vous excitez des soupçons, vous imitez les femmes prostituées.

47. Quid studium tuum, quid artem consummato a Deo officio admoveere presumis? non tibi sufficit divina formatio? an vero veluti excellentior opifex, divinum opificem corrigere impia moliris audacia, atque ad Auctoris injuriam ornaris, ut post te greges juvenum trahas? *Hom. 4 sup. 1 Timoth. in princ. Mor. col. 1452, D, tom. 4.*

Pourquoi avoir la prétention d'exercer votre goût et votre art sur un ouvrage que Dieu a achevé? La main de Dieu ne vous suffit-elle pas? ou bien, vous estimant plus habile, auriez-vous l'audace impie de corriger son œuvre, et en insultant le Seigneur, vous pareriez-vous afin de trainer à votre suite une foule de jeunes gens?

48. Speciosam te creavit Deus, quid igitur teipsam deformem facis? Velut enim si quis aureæ statuæ illiniat lutum: ita statim quæ fucis utuntur; terram tibi illinis partim candidam, partim rubicundam. *Ibid. col. 1453, A.*

Dieu vous a créée belle, pourquoi donc vous défigurer? Ceux qui se fardent sont semblables à un homme qui couvrirait de boue une statue d'or; vous appliquez à votre corps de la boue rouge ou blanche.

49. Vis pulchra et honesta videri? contenta sis Creatoris tui figmento. *Serm. 10 sup. Ep. ad Coloss. ante fin. col. 1302, A, t. 4.*

Voulez-vous passer pour belle et honnête? soyez contente des traits que Dieu vous a donnés.

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

50. Meretricantium mulierum fucus, dum argui veretur a lumine, petit umbras, et timet, ne seipsis deformiores sint, si immediata luce videntium obtutibus pateant. *Lib. 3 de Nugis curial. c. 12, ante fin. apud Bibl. Patr. t. 13, p. 383, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Les femmes dont le visage est fardé craignent l'éclat de la lumière et recherchent l'ombre, tremblant de paraître moins belles si elles s'exposaient aux regards sous un jour trop vif.

51. Unguentis se et aromatibus delinire, fucatis coloribus facies deturpare, scelus est nefandissimum, et delictum pene inexpiabile. Quasi qui universa creavit, nescierit putrescenti humano corpusculo et vilissimo stercorei, congruentem tribuere formam? *De Humilit. c. 11, in princ. p. 674, col. 1, E, part. 2.*

User de pomades et de parfumeries, se farder le visage, voilà une faute très-grave, une grande témérité, une présomption détestable et un crime presque inexpiable. C'est agir comme si le Créateur de toutes choses ne savait pas donner une forme convenable à notre misérable corps, qui n'est que boue et pourriture.

52. Facies mulieris exornata, quavis procella perniciosior est. *Orat. 2 de Luxur. circa med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Une femme dont le visage est paré avec trop de soin fait plus de ravages qu'une tempête.

53. Forma fucata intemperantium exitium et naufragium est. *Orat. 2 de Fornicat. post med. apud Bibl. Patr. etc.*

Un visage fardé cause le naufrage et la perte des gens sans retenue.

54. Meretrices deformes videre licet fucantes pingentesque faciem, ut tegant suam deformitatem. *Lib. 2 Leg. allegor. p. 100, tom. 1.*

On peut voir des courtisanes fort laides se farder et se peindre le visage pour cacher leur laidure.

55. Quod nascitur, opus Dei est; quod fingitur, diaboli negotium est; divino operi Satanæ ingenia superducere, scelestum est. *De Cultu feminarum, c. 5, in med. p. 313, B, t. 2.*

Ce qui est naturel est l'œuvre de Dieu, ce qui est artificiel est l'œuvre du démon; préférer à l'œuvre de Dieu les artifices du démon, c'est une indignité.

56. Quantum a nostris disciplinis et professionibus aliena sunt, quam indigna nomine christiano, faciem fictam gestare, esligiem mentiri! *Ibid. in fine.*

Qu'il est contraire à notre doctrine et à notre profession, qu'il est indigne de notre titre de chrétien de nous farder le visage et de nous donner des traits qui ne sont pas naturels!

## FUGA (FUTE).

## DEFINITIO.

Fuga est actus appetitus, malum absens aversantis, et ab eo resilientis.

La fuite est un acte de la volonté qui s'éloigne avec crainte d'un malheur à venir.

1. Qui prius simulaverant fugam, versa facie fortius resistebant. *Judic. 20, v. 41.*

Les Israélites, qui auparavant feignaient de fuir, se retournèrent et les attaquèrent vivement.

2. Si putas in robore exercitus bella consistere, superari te faciet Deus ab hostibus: Dei quippe est adjuvare, et in fugam convertere. *2 Par. 25, v. 8.*

Si tu crois que la guerre est dans la force des armées, Dieu donnera la victoire à tes ennemis; car c'est de Dieu que vient le secours, et c'est lui qui met en fuite.

3. Solo tremore et metu agitati fugæ præsidium sumunt. *Judith 15, v. 1.*

En proie à la consternation et à la crainte, ils cherchent leur salut dans la fuite.

4. Assyrii non adunati, in fugam ibant præcipites. *Ibid. v. 4.*

Les Assyriens, qui n'étaient pas réunis, précipitaient leur fuite.

5. Concidam a facie ipsius inimicos ejus; et odientes eum, in fugam convertam. *Ps. 88, vers. 23.*

Je briserai en sa présence ses ennemis, et je mettrai en fuite ceux qui le haïssent.

6. Quo ibo a spiritu tuo, et quo a facie tua fugiam? *Ps. 138, v. 6.*

Où irai-je devant votre esprit? où fuirai-je devant votre face?

7. Peritit fuga a me, et non est qui requirat animam meam. *Ps. 141, v. 6.*

La fuite m'était fermée, et nul ne défendait ma vie.

8. Fugit impius, nemine persequente. *Prov. 28, v. 1.*

Le méchant fuit sans que personne le poursuive.

9. Si laseris eum injuste, in fugam convertetur. *Eccli. 33, v. 32.*

Si tu l'offenses avec injustice, il prendra la fuite.

10. Non in tumultu exibitis, nec in fuga properabitis, præcedet enim vos Dominus. *Isa. 52, v. 12.*

Vous ne sortirez point en tumulte, et vous ne précipiterez point votre fuite, car le Seigneur marchera devant vous.

11. Peribit fuga a veloce, et fortis non obtinebit virtutem suam. *Amos 2, v. 14.*

La fuite manquera au plus rapide, et la force au plus robuste.

12. Non erit fuga eis: fugient, et non salvabitur ex eis, qui fugerit. *Ibid. 9, v. 1.*

La fuite leur sera fermée; ils fuiront, mais nul ne pourra s'échapper.

13. Facta est fuga magna in populo. *1 Mach. 5, v. 60.*

La fuite fut grande parmi le peuple.

14. Multi quidem vulnerati, qui lam autem et prostrati, omnes vero in fugam conversi sunt. 2 *Mach.* 4, v. 32.

Plusieurs furent blessés, quelques uns tués, et tous furent mis en fuite.

15. Multitudine ad arma concurrente, in fugam versi sunt. *Ibid.* 9, v. 2.

Le peuple courut aux armes et les mit en fuite.

16. Ibant prompti de celo habentes adjutorem, et miserantem super eos Dominum : leonum autem more impetu irridentes in hostes, prostraverunt ex eis nadecim millia pedum, et equitum mille sexcentos : universos vero in fugam verterunt, etc. *Ibid.* 11, v. 10, etc.

Ils allaient en hâte, aidés du ciel, et le Seigneur miséricordieux veillait sur eux ; et se précipitant sur leurs ennemis comme des lions, ils tuèrent onze mille fantassins, seize cents cavaliers, et ils mirent tous les autres en fuite.

17. Cum persequerentur vos in civitate ista, fugite in aliam. *Matth.* 10, v. 23.

Lorsqu'on vous pour-suivra dans une ville, fuyez dans une autre.

18. Orate, ut non fiat fuga vestra in hieme, etc. *Ibid.* 24, v. 20.

Priez que votre fuite n'arrive pas en hiver.

19. Genimina viperarum, quis ostendit vobis fugere a ventura ira ? *Luc.* 3, v. 7.

Rac de vipères, qui vous a appris à fuir devant la colère qui doit venir ?

#### SENTENTIA PATRUM.

S. Ambr.

20. Hæc vera est sæculi fuga, abdicatio domesticorum, et quedam alienatio carissimum. *De Fuga sæculi, c. 2, ante med. col. 198, B, tom. 1.*

Fuir véritablement le monde, c'est renoncer à sa famille et se séparer des amis les plus chers.

21. Non erubescamus fugere ; gloriosa enim hæc fuga est, fugere a facie peccati. *Ibid. cap. 4, ante med. col. 202, A.*

Nous ne devons pas avoir honte de fuir : il y a, en effet, de la gloire à fuir le péché.

22. Fugiamus hinc, ubi nihil est, ubi inane est omne quod magnificentum putatur esse ; ubi et qui se putat aliquid esse, nihil est, et omnino non est. *Ibid. c. 5, in princ. col. 203.*

Fuyons ce monde, où il n'y a que néant, où tout ce qui jouit d'un prestige de magnificence n'est que vanité, où celui qui se croit quelque chose n'est rien et n'a pas même l'être.

23. Potes animo fugere, etsi retineris corpore. *Ibid. c. 7, in princ. col. 208.*

Votre esprit peut fuir, si votre corps est enchaîné.

S. Athan. Mag.

24. Si malum est fugere, multo deterius est persequi fugientem ; ille enim ne moriatur sese abdit, iste autem persequitur ut occidat. *Pros.*

S'il y a du mal à fuir, il y en a bien plus à pour-suivre celui qui fuit : celui-ci se cache pour se soustraire à la mort, celui-là le pour-suivit pour le faire mourir.

25. De fuga quod licita sit, in Scripturis constat ; qui autem ideo quærit ut interficiat, legem prævaricatur, alisque fugiendi necessitatem adfert.

D'après la sainte Ecriture, il est permis de fuir ; mais celui qui pour-suiv pour donner la mort viole la loi et met les autres dans la nécessité de fuir.

26. Si igitur fugam pro re pudeada obijciunt, qui persequuntur ; pudeat eis sui, quod sint persecutores : si enim quiescerent insidiatores, quiescerent et fugientes.

Si donc votre ennemi vous fait un crime honteux de votre fuite, qu'il rougisse de lui-même, parce qu'il est un persécuteur, si, en effet, les ennemis ne tendaient pas des pièges, au lieu de fuir, on se tiendrait en repos.

27. Utilis ergo et non infructuosa populis est fuga sanctorum, quia fructuosæ sancti, quemadmodum sese occultant, ita per dispensationem, ut medici, in usus indigentium reservantur. *In Apolog. de fuga sua, col. 336, D, ante fin. col. 343, B, t. 2.*

La fuite des saints est utile et avantageuse aux peuples ; en fuyant pour se cacher, ils sont réservés par la Providence comme médecins pour le soulagement des malheureux.

28. Fugiant de civitate in civitatem, quando eorum quisquam specialiter a persecutoribus quæritur, ut ab aliis qui non ita requiruntur, non deserant Ecclesia. *Pros.*

S. Aug.

Ils doivent fuir de ville en ville si l'un d'entre eux est particulièrement pour-suivi, afin que ceux qui ne sont pas ainsi persécutés puissent se conserver pour l'Eglise.

29. Cum autem omnium (id est episcoporum et clericorum) est commune periculum, hi qui aliis indigent, non deserantur ab his, quibus indigent.

Mais lorsqu'il y a le même danger pour tous, c'est-à-dire pour les évêques et les clercs, ceux qui sont nécessaires ne doivent pas quitter le peuple qui a besoin de leurs secours.

30. Nam qui fugiunt, vel suis devincti necessitatibus fugere non possunt, si comprehensi patiuntur pro se ipsis, non pro fratribus utique patiuntur.

En effet, ceux qui fuient ou ceux qui restent parce qu'ils sont retenus par la nécessité, ne souffrent que pour eux-mêmes et non pour les autres quand ils viennent à être saisis.

31. Qui vero propterea patiuntur, quia fratres, qui eis ad christianam salutem indigebant, deserere noluerunt, sine dubio suas animas pro fratribus ponunt. *Ep. 180 ad Honoratum, statim ab init. p. 315, B, t. 2.*

Mais ceux qui souffrent parce qu'ils n'ont pas voulu abandonner des frères qui avaient besoin de leur ministère pour se sauver, donnent véritablement leur vie pour leurs frères.

32. Cum plebs manet, et ministri fugiunt, ministeriumque subtrahitur, quid erit nisi mercenarium illa fuga damnabilis, quibus non est cura de ovibus ? *Ep. 180 ad Honoratum, ante med. p. 316, C, tom. 2.*

Lorsque le peuple reste et que les ministres fuient,

abandonnant leurs fonctions, n'est-ce pas la fuite coupable des mercenaires qui ne s'inquiètent pas de leur troupeau ?

33. Quando est commune periculum, magnisque timendum, ne quisquam fugere creditur, non consulendi voluntate, sed timore moriendi, magisque fugiendi obstitit exemplo, quam vivendo prosit officio, nulla ratione fugiendum est. *Ibid. post med. p. 517, A.*

Quand le danger est commun à tous, et qu'en fuyant il est à craindre d'avoir égaré à la crainte de la mort plutôt qu'à une résolution sage et utile, lorsque du reste l'exemple de la fuite serait plus de mal que la conservation de la vie ne ferait de bien, alors il est absolument défendu de fuir.

34. Iram ratio provocavit, culpa veniam suavit ad fugam; sed felix fuga est, quæ currit ad vitam. *Ep. 189 ad Bonif. p. 520.*

La raison a excité la colère, la faute a conseillé le pardon de la fuite; or, c'est une fuite heureuse, celle qui conduit à la vie.

35. Necessè est, ut qui metuit aliquid, fugiat; quisquis itaque meture metuit, est profecto absurdissimus, quia fugiendum habet id ipsum, quod fugit. *De octoginta tribus Quest. quest. 33, in med. p. 384, C, t. 4.*

Celui qui craint quelque danger fuit nécessairement; c'est pourquoi celui qui craint d'avoir peur est certainement un insensé, parce qu'en ayant peur il emporte la frayeur qu'il veut éviter.

36. Paulus apostolus non in Deum non credendo sic fugit manus inimicorum; sed Deum tentasset, si fugere nolisset, cum sic fugere potuisset. *Lib. 22 contra Faust. c. 36, sub finem, p. 285, A, t. 6.*

L'apôtre saint Paul a fui ses ennemis : non, certes, qu'il manquât de confiance en Dieu; mais il aurait tenté le Seigneur, s'il n'eût pas pris la fuite alors qu'il le pouvait.

37. Ab illo perit fuga, qui non fugit; qui autem non fugit, patitur quicquid potest pro Christo, id est, non fugit animo; nam corpore fugerelicet, concessum est, permissum est, Domino dicente : Si vos persecuti fuerint in una civitate, fugite in aliam. *Sup. Ps. 141, post med. v. 6, Perit fuga a me, p. 1126, C, t. 8.*

La fuite n'est plus rien pour celui qui ne fait point : celui-là souffre pour le Christ tout ce qu'il peut. Je parle pour celui qui ne fuit pas de cœur, car il est permis de fuir de corps; c'est une faculté accordée par le Seigneur lui-même, quand il a dit : Si l'on vous poursuit dans une ville, fuyez dans une autre.

38. Fuga animi timor est. *Tract. 48 sup. Evang. Joan. de c. 10, sub. fin. t. 9.*

La fuite est une crainte de l'âme.

39. Christus tanquam homo a lapidibus fugit; sed vae illis, a quorum lapideis cordibus Deus fugit ! *Ibid. tract. 43 de c. 8, in calce, sup. illud, Tulerunt lapides, ut jacerent in eum, p. 120, D.*

Jésus-Christ, en tant qu'homme, fuit pour ne pas être lapidé; mais malheur à ceux qui font fuir le Seigneur de leurs cœurs de pierre !

40. Fugientis dorsa persequitur, qui faciem redeuntis illuminat, quo enim fugias a Deo? fugiens quo fugies? fugiens ab illo, qui nullo loco continetur, et nusquam absens est; qui conversum liberat, punit aversum. *De Verb. Dom. Serm. 54, post med. p. 142, D, t. 10.*

Celui qui illumine le visage du pénitent poursuit le pécheur qui s'opiniâtre à fuir; car où ira-t-il loin de Dieu? où ira-t-il en fuyant Celui qui n'est renfermé par aucun espace et qui est présent partout? Dieu, qui accueille le retour du pécheur, châtie le coupable qui fuit.

41. Nemo recte fugit a Deo, nisi ad illum; ab ejus severitate, ad ejus bonitatem. *Hom. 50 ex quinquag. Hom. ante fin. p. 386, C, t. 10.*

On ne peut fuir Dieu qu'en se jetant dans ses bras; on fuit sa justice en reconrant à sa bonté.

42. Fuge, quæso; in via peccatorum ne steteris. Quomodo vivere potes, ubi mori non audes? *Ep. 105 ad Rom. subdiac. in fine, f. 232, col. 3, F.*

Fuyez, je vous en supplie, ne restez pas dans la voie du péché; comment pouvez-vous vivre dans un état où vous n'oseriez pas mourir?

43. Pner Jesus inter cognatos et notos a parentibus quæritur, nec tamen invenitur; fuge fratres tuos et tu, si tuam vis invenire salutem; fuge, inquam, de medio Babylonis, fuge a facie gladii aquilonis. *Ep. 107 ad Thom. præposit. de Beverla, in fine, f. 233, col. 3, f.*

Marie et Joseph demandent l'enfant Jésus à leurs parents et à leurs connaissances, et cependant ils ne le trouvent pas. Fuyez vos frères, vous aussi, si vous voulez trouver votre salut; fuyez loin de Babylone, vous dis-je, fuyez le glaive de l'aiglon.

44. Quid stultius homine cognoscente sua mala, et ea effugere non curante, quam bruta animalia fugiant omnia suæ salutis contraria? *Serm. 9 de SS. Apost. in fine, p. 308, col. 2, t. 3.*

Quoi de plus insensé qu'un homme qui, connaissant ses défauts, ne cherche pas à les éviter, tandis que les bêtes fuient tout ce qui est nuisible à leur conservation?

45. Ubi fuga perit, mortis periculum nullatenus evitatur. *Sup. Psal. 141, circa med. vers. 6, Perit fuga a me, f. 216, col. 3.*

Dès qu'on ne peut plus fuir, il n'y a plus moyen d'échapper à la mort.

46. Fugiat minister Christi, sicut ipse Christus in Ægyptum fugit; fugiat, et qui spiritaliter quæritur, dum per alios firma est Ecclesiæ salus. *Sup. 2 ad Cor. 11, in fine, col. 446, D, t. 6.*

Que le prêtre fuie à l'exemple de Jésus-Christ fuyant en Égypte; celui qui est persécuté pour la foi doit fuir aussi, pourvu que le salut de son Église repose solidement sur d'autres.

47. Hostis insequens eo facilius fugientem interficit, quo is qui fugiendo percutitur, imminenti victoris sui gladio non resistit. *Lib. 3 in 1 Reg. c. 2, post init. sup. illud, Egressus est Israel, etc. col. 1334, B, t. 2.*

On a d'autant moins de peine à tuer celui qui fuit, qu'étant frappé dans sa fuite il ne résiste même pas aux coups de son vainqueur.

S. Aug.

S. Bern.

Cassiodor.

Gloss. ord.

S. Greg. Mag.

Aug.

S. Hier. 48. Fuga non infidelitatis, sed prudentiæ indicium est; ne frustra nos offeramus periculis. *In Reg. mouac. c. 8 de Laudib. eremi, circa med. p. 74, D, t. 4.*

La fuite n'est pas une preuve d'infidélité, mais de prudence; ne nous exposons pas témérairement aux dangers.

S. Joan. Clim. 49. Fuge Ægyptum, atque ita fuge, ut nunquam illuc revertaris. *Gradu 3, prope med. apud Bibl. Patr. t. 6, part 2, p. 146, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

Fuyez l'Égypte, et fuyez-la si bien que vous n'y retourniez plus.

Joan. Trith. 50. Nihil tutius in periculo fuga. *Orat. 1 in Cow. abbat. habita, ante med. p. 844, col. 1.* Rien n'est plus sûr dans le danger que la fuite.

S. Laur. Just. 51. Omnis tibi fuga interdicta est, et pugnandi necessitas. *De Discipul. mouac. conv. c. 4, in princ. p. 108, col. 2, G, part. 1.*

Toute fuite vous est interdite, et vous êtes dans la nécessité de combattre.

S. Petr. Chr. 52. Christus fugit, ut nostras fugas in persecutionibus temperaret. *Pros.*

Jésus-Christ a fui, afin de régler notre fuite durant les persécutions.

53. Martyr comprehensus debet tenere constantiam, non comprehensus debet fugere persecutentem: ut et persecutori indulget respicendi tempus, et sibi tempus non auferat supplicandi.

Le martyr, dès qu'il est saisi, doit être ferme; s'il n'est pas arrêté, il doit fuir son persécuteur, afin de ménager à celui-ci le temps de se repentir, et de ne pas se priver lui-même du temps de prier.

54. Fugere ergo debemus persecutorem, provocare non debemus, si salvari persecutores nostros velimus: persecutorem enim qui provocat, facit; corrigit, qui declinat.

Ainsi nous devons fuir celui qui nous persécute, et ne pas le provoquer, si nous voulons son salut; le provoquer, en effet, c'est lui donner occasion de faire le mal, et fuir, c'est le corriger.

55. Orandum est, fugiendum est, ut et ille, qui per ignorantiam furit, sanetur; et ille qui patitur, de patientia palmam subeat, non subeat de temeritate discrimen.

Il faut fuir et prier, afin d'obtenir la guérison de celui qui, par une aveugle ignorance, rend furieux, et afin que celui qui souffre obtienne la palme du martyre et ne s'expose pas à être victime de sa témérité.

56. Si Saulum martyres non fugissent, Paulum non fecissent.

Si les martyrs n'avaient pas fui devant Saul, ils n'en eussent pas fait un Paul.

57. Hoc faciendum docuit Christus, hoc nobis reliquit exemplum: ut fugiente Domino fugere, indignum non putet servus. *Serm. 151, in fine, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 772, col. 1, D, edit. Colon. 1618.*

Il nous a tracé cette conduite et nous a laissé cet exemple; le Maître ayant fui, le serviteur ne doit pas regarder comme indigne de lui de fuir.

58. Bellicosus quod in bello fugit, artis est,

non timoris; Deus quando fugit hominem, sacramenti est, non pavoris. *Ibid. Serm. 150 de Fuga Christi in Ægypto, circa med. p. 771, col. 2, litt. F.*

Un brave qui fuit durant le combat fait souvent preuve d'habileté et non de lâcheté; quand Dieu fuit l'homme, ce n'est pas par crainte, mais c'est parce qu'il a des desseins cachés.

59. Quisquis a Deo fugit, confugit ad scipsum. *Lib. 2 de Legis allegor. longe post init. p. 92, t. 1.*

Tout homme qui fuit Dieu se replie sur lui-même.

60. Sicut fuga redemptio gratuita est; ita redemptio nummaria fuga est. *De Fuga, c. 12, in princ. p. 1164, D, t. 5.*

De même que la fuite est une manière de se racheter gratuitement, ainsi obtenir sa délivrance pour de l'argent, c'est une sorte de fuite.

#### SENTENTIA PAGANORUM.

61. Turpe cuilibet viro fugisse. *Lib. Suasor. suas. 2, ante med. p. 9, t. 1.*

Il est honteux pour tout homme de fuir.

62. Minus turpe est a bello inermem reverti, quam armatum fugere. *Ibid.*

Il y a moins de honte à fuir désarmé d'un combat qu'à fuir les armes à la main.

63. Non est honestum fugere, etiamsi tutum esset. *Ibid. in med. p. 10.*

Il est honteux de prendre la fuite, même quand c'est le parti le plus sûr.

64. Periculosum est fugere pugnantis, hostes timendo; fugientibus et hostes et suos. *Ibid.*

Ceux qui fuient dans le combat sont entraînés, parce qu'ils ont l'ennemi à craindre; mais en fuyant ils ont à craindre et l'ennemi et leurs propres compagnons d'armes.

65. Patet exitus: si pugnam non vultis, licet fugere. *Lib. 1 de div. Provid. c. 6, circa med. p. 390, t. 1.*

La porte vous est ouverte: si vous ne voulez pas combattre, il vous est permis de fuir.

66. Nihil adhuc consecutus es, si multa efugisti, te nondum. *Lib. 1 Quest. in prefat. ante med. p. 647, t. 1.*

Vous n'avez encore rien obtenu, si, après avoir évité une foule de dangers, vous ne vous évitez pas vous-même.

67. Fuge multitudinem, fuge paucitatem, fuge etiam unum. *Ep. 10, in princ. p. 507, tom. 2.*

Fuyez la foule, fuyez le petit nombre, évitez même d'être seul avec un autre.

68. Quæ dementia est fugere, cum retro ire non possis! *Ep. 82, prope med. p. 708, t. 2.*

Quelle folie de fuir, puisque vous ne pouvez pas reculer!

69. Malis hominibus tutissimum est, cito fu-

Philo

Tertullian

Seneca

gere. *De Morib. circa fin. p. 678, edit. Basilæ 1537.*

Le parti le plus sûr pour les méchants, c'est de fuir promptement

70. Anima mala Deum fugit. *Sent. 301, p. 66, col. 2, F, apud Bibl. Patr. t. 3, edit. Colonix 1618.*

L'ame perverse fuit Dieu.

FUROR (FUREUR).

DEFINITIO.

Furor est motus, qui omnino extra rationem fervens, solo impetu fertur passionis. *In c. 2 celestis Hierarchie, lib. 2, post med. p. 359, C, tom. 1.*

La fureur est un mouvement tout à fait déréglé de l'âme, quand, hors d'elle-même, elle n'obéit qu'à l'impétuosité de sa passion.

Furor est effrenata conceptis intrinsecus ad-versus, animi impatientis et impotentis rabies. *De Fruct. carn. et spir. cap. 6, in fine, pag. 60, H, tom. 2.*

La fureur est la rage effrénée d'un esprit impatient et impuissant en face des contrariétés qui lui arrivent.

Furor est morum inconstans motus, animique turpinitudo. *Grad. 8, in princ. p. 262, col. 1, C, apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, edit. Colon. 1618.*

La fureur est un soulèvement brusque des passions et une honte pour l'âme.

Furor est motus animi concitatus ad poenam, atque ulciscendi libido. *Part. 2 lib. 1 de spiritali Inter. c. 24, post init. p. 539, col. 1, C.*

La fureur est un mouvement de l'âme pour faire du mal et un violent désir de se venger.

Furor est, quod ratione non frenatur. *Serm. 109, post med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, p. 743, col. 2, edit. Colou. 1618.*

La fureur est tout sentiment qui n'est pas réglé par la raison.

DIFFERENTIA.

Ira et furor inter se differunt: ira longa indignatio est, furor repentina mentis accensio. *Sup. Psal. 6, ab init. vers. 1, f. 11, col. 2.*

La différence entre la fureur et la colère consiste en ce que la colère est une longue indignation, tandis que la fureur est un subit emportement de l'âme.

Iracundia et furor inter se differunt: iracundia inebriat animam, furor vero eam plus quam ebriam facit, si quid tamen esse ebriate amplius potest. *Hom. 7 in cap. 10 Levit. post init. p. 82, col. 2, 1, tom. 1.*

La colère et la fureur diffèrent entre elles, en ce que la

colère enivre l'âme, et que la fureur fait plus que l'enivrer, s'il peut y avoir quelque chose de plus fort que l'ivresse.

Furor et ira inter se differunt: furor est perturbatio mentis totius expertis rationis, ira vero est mentis perturbatio magna, sed a ratione non penitus aliena. *Part. 1, lib. 1 de Erudit. hominis interioris, c. 7, ante med. p. 80, col. 1, t. 3.*

Richard. a S. Victore.

La fureur et la colère diffèrent entre elles, en ce que la fureur est l'état d'une âme agitée et ne raisonnant plus, et que la colère est une grande agitation de l'âme, mais sans la perte entière de la raison.

SENTENTIA PATRUM.

1. Hominis est temperare iracundiam, non leonino raptari furore. *Lib. 10, Ep. 82 ad Ver-cellens. Eccles. circa med. col. 663, D, t. 3.*

S. Ambr.

L'homme doit modérer sa colère, ne pas se laisser emporter par une fureur de bête sauvage.

2. Vir invidus semper furore plenus, participes demoniorum efficitur. *De salut. Docum. c. 22, p. 756, D, t. 4.*

S. Aug.

Un homme envieux, toujours furieux, se fait l'associé des démons.

3. Nihil fœdus, nihil damnosus, nihil levius, nihil turpius in pastore, furiositate. *Serm. 6 ad frat. in exim. p. 963, A, t. 10.*

Il n'y a rien de plus exécrable, de plus nuisible, de plus léger, de plus honteux dans un pasteur qu'un caractère emporté.

4. Repentinus furor nil rationis recipit. *In suis Pro. verbo Repentinus, p. 197, t. 2.*

V. Bala.

Une fureur subite n'entend jamais raison.

5. Principes furiosi comparantur ursis esurientibus, leonibus rulentibus, et lupis rapientibus. *Ecp. 2 sup. Ps. 118, c. 2, v. 7, art. 171, col. 2, B, t. 2.*

S. Bonav.

Les princes, lorsqu'ils sont furieux, sont semblables à des ours affamés, à des lions rugissants, à des loups ravisseurs.

6. Sicut virtutum omnium incrementum pendet a charitate, sic omnia vitia sumunt incrementum ex furore. *Serm. 1, dom. 5 post Pent. ante med. p. 154, col. 1, t. 1.*

Si l'accomplissement de toutes les vertus dépend de la charité, de même la fureur pousse à tous les vices.

7. Menti furore ebriæ, omne rectum quod dicitur, perversum videtur. *Part. 3 Pastor. c. 1, admonit. 17, post med. col. 1281, A, t. 1.*

S. G. eg. Mag.

Pour une âme ivre de fureur, toutes les bonnes raisons qu'on pourrait alléguer sont mauvaises.

8. Præcepta furor usitatusque despiciunt. *Lib. 3 in Registo, ind. 12, c. 1, Epist. 1 ad Constantium episc. Mediolan. c. 747, B, t. 2.*

On méprise une fureur prompte et constante.

9. Furor commotionis tempore justum omne putat, quod fecerit. *Ibid. lib. 8, indict. 3, c. 12,*

.Greg. Mag. *Epist. 12 ad Gudiscalum ducem, in princ. col. 1012, B.*

Dans le moment de la fureur, on croit raisonnable tout ce qu'on fait.

10. Mentem impellit furor, quo non trahit desiderium, et a git commota velut nesciens. *Part. 3 Pastoral. cap. 1, admonit. 10, circa init.*

La fureur entraîne l'homme plus loin qu'il ne veut; dans son emportement, il agit sans savoir où il va.

S. Gregorius  
Thaumast.

11. Animi furorem summo studio frenare et coercere necesse est, cui stulti serviunt. *Sup. Eccles. c. 7, ante med.*

Il faut s'appliquer avec grand soin à dompter et à réprimer la fureur de l'esprit, dont les fous sont tous esclaves.

S. Hier.

12. Amaritudo et furor species sunt iræ. *Lib. 3 sup. Epist. ad Ephes. c. 4, in princ. p. 229, B, t. 9.*

La rancune et la fureur sont des variétés de la colère.

13. Furor desiderat ultionem, et eum, quem nocuit se putat, vult lædere. *Ibid.*

Un homme en fureur veut se venger et attaquer celui qu'il croit lui avoir fait tort.

S. Hilar.

14. Quam dedecorosus est furentium motus! quanta perturbatio eorum est! quanta calamitas! *Sup. Psal. 125, circa med. f. 88, col. 4.*

Que l'état d'un homme furieux est repoussant! quelle agitation chez lui! quels malheurs!

Hugo card.

15. Nihil tantum movet hominem ad furorem, sicut zelus, quando vult punire injuriam factam sponsæ suæ. *Sup. Ezech. c. 36, f. 115, col. 4, t. 5.*

Rien n'excite tant la fureur d'un homme comme la jalousie, lorsqu'il veut punir une injure faite à son épouse.

16. Furiosus, qui propter peccata in furiam incidit, nunquam sanabitur, cum non possit poenitere, nisi a furia liberatus. *Sup. Marc. c. 2, f. 93, col. 2, t. 6.*

Un furieux qui se jette dans l'emportement à cause de ses péchés ne se corrigera jamais, parce qu'il ne peut se repentir qu'après avoir abjuré sa fureur.

Joan. Cass.

17. Ubi furoris insidet virus, libidinis necesse est incendium penetrare. *Lib. 6 de cænob. Instit. c. 23, post med. p. 164.*

Dans un cœur où agit le venin de la fureur, il est impossible que le feu de la débauche ne s'allume pas.

18. Sicut nihil præponendum est charitati, ita furori nihil est e contrario postponendum. *Collat. 16 abb. Joseph, c. 7, in princ. p. 673.*

Si rien n'égale la charité, rien aussi n'est pire que la fureur.

S. Joan. Chr.

19. Furor et ira tela sunt diaboli. *Hom. 3 sup. Gen. col. 17, B, t. 1.*

La fureur et la colère sont les flèches du démon.

20. Vincit furorem pietas, affectus insaniam

superat. *Serm. de Absalom, ante med. col. 641, S. Joan. A, t. 1.*

La piété triomphe de la fureur, et l'amour de la folie.

21. O homo, leonem mitigas, reddisque tractabilem; fureorem vero animi tui omni prorsus efficis leone saviozem: ille naturaliter sævit, et tamen arte illum mansuescis; tu autem naturaliter mansuetus, in ferarum rabiem natura repugnante te perducis. *Hom. 4 sup. Matth. oper. perfect. post med. col. 45, B, tom. 2.*

O homme, tu apprivoises les lions et tu les fais obéir, et tu livres ton âme à une fureur plus cruelle que celle du lion. Cette bête féroce est naturellement cruelle, et tu es assez habile pour l'apprivoiser; et toi qui es naturellement doux, tu te jettes, malgré la résistance de la nature, dans la rage qui caractérise les bêtes féroces.

22. Est ebrietas furoris, et multo deterior illa, quæ ex vino contingit. *Ibid. Homil. 15, longe ante fin. col. 147, C.*

La fureur à son ivresse, beaucoup plus funeste que celle du vin.

23. Quis licitor latera sic confringere poterit; quæ verua ignita sic transfigunt et explorant corpus; quæ insaniam sic stupida reddidit naturalia præcordia sicut furor? *Homil. 6 super Acta Apost. ante fin. col. 487, B, t. 3.*

Où est le licteur qui brise aussi bien les côtes d'un homme, où sont les traits enflammés qui transpercent aussi facilement un corps, où est la démence qui rend un cœur aussi stupide que les emportements de la fureur?

24. Nihil intempestivo furore deterius, non fert longam moram, quia acutus morbus est. *Ibid. in fine, col. 487, C.*

Rien n'est plus funeste qu'un accès de fureur inattendu; il ne souffre aucun retard, parce que c'est une maladie agüe.

25. Sæpe verbum quis per furorem effudit, et aliquid facit, quod totam ejus vitam subvertit. *Ibid. etc.*

Souvent un homme, dans un moment de fureur, lance une parole ou commet une action qui bouleverse toute sa vie.

26. Molestum est, quod furor in brevi tempore, et sæpe uno opere et unico verbo nobis æterna bona auferit, et innumeros labores elargitur. *Ibid.*

Ce qui est terrible, c'est qu'un seul moment de fureur, une seule parole ou une seule action nous enlève souvent les biens éternels et nous plonge dans une infinité de peines.

27. Nihil fœdus furore, nihil vilius, nihil gravius, nihil insauvium, nihil nocentius. *Ibid. Hom. 15, in Moral. ante finem, col. 551, A.*

Rien n'est plus honteux que la fureur, rien n'est plus vil, plus grave, plus cruel, plus funeste.

28. Non habitat Spiritus sanctus, ubi est furor; et nihil sani potest ingredi, ubi egreditur furor. *Ibid. Homil. 17, in princ. Moralis, col. 563, B, t. 3.*

L'Esprit saint n'habite point là où règne la fureur, et rien de sain ne peut entrer dans un cœur où la fureur s'échappe.



S. Joan. Chr. 29. Maledictus est furibundus. *Ibid.*  
 L'homme furieux est maudit.

30. Ignis est furor, flamma acris est indiga materia; ne suggeras igni materiam, et statim malum extinxeris. *Ibid. Hom. 31, in Moralí, circa med. col. 636, A.*  
 La fureur est un feu, une flamme violente qui demande une matière à consumer; ne jetez aucun aliment dans ce feu, et le mal sera bientôt éteint.

31. Furor cæcus est, qui digno præcipitio jactatur in insaniam. *Serm. 3 in quinta feria Passionis, in med. col. 808, C, t. 3.*  
 La fureur est aveugle et se jette dans la folie par une juste chute.

32. Furor excæcatio est pertinacissimæ mentis: quæ ut alium perdat, prior ipse malit pe- rire. *Ibid.*  
 La fureur est l'aveuglement d'une âme très-obstinée qui, pour perdre les autres, n'hésite pas à se perdre elle-même la première.

33. Furiosus quavis bestia est savior. *Hom. 4 super Matth. oper. perfect. post med. col. 45, A, t. 2.*  
 L'homme en fureur est plus cruel que n'importe quelle bête féroce.

S. Joan. Clin. 34. Furibundus est caducus voluntarius, qui dum anticipatur, invitus cadens colliditur, atque disrumpitur. *Grad. 8, ante medium, apud Bibl. Patr. t. 6, part. 2, p. 262, col. 2, E, edit. Colon. 1618.*  
 Le furieux est victime volontaire de la caducité, car avant le temps il tombe sans y penser, il se brise et se détruit lui-même.

35. Grave est, oculum cordis præ furore turbare: longe vero gravius labiis etiam impetum exprimere: gravissimum autem, manibus furori satisfacere. *Ibid. p. 262, col. 2, H.*  
 C'est un péché grave de se troubler les yeux de l'âme par la fureur; il est encore plus grave d'exprimer par la parole les emportements de la fureur; mais ce qu'il y a de plus grave, c'est d'assouvir la fureur par des actions.

Joan. Trieb. 36. Furor verum discernere nescit. *In c. 4 Regulæ S. Bened. verbo Ira, circa med. p. 276, col. 2.*  
 La fureur ne sait pas discerner la vérité.

S. Isidorus Hispal. 37. Furor in judice investigationem veri non valet attingere: quia mens ejus turbata furore ab investigatione alienatur justitiæ. *Lib. 3 de summ. Bono, c. 52, sent. 13, p. 686, col. 1.*  
 La fureur chez un juge l'empêche de saisir la vérité, parce que son esprit, troublé par la colère, s'éloigne de la recherche de la justice.

S. Laur. Just. 38. Nil prorsus sic mentis statum evertit, velut conturbans furor. *De casto Connubio, c. 11, circa med. p. 166, col. 1, E.*  
 Rien ne trouble plus l'état d'une âme que l'emportement de la fureur.

39. Furor est  
 Animi passio, Subversio naturæ, Dehonestatio hominis, Opprobrium servorum Christi,  
 Repulsio gratiæ, Fraternalitatis dissipator, Dæmoniaca imitatio, Fugator Paracliti, Omnisque sanctitatis inimicus. *Ibid. etc.*

La fureur est  
 Une passion de l'âme, Le renversement de la nature, Le déshonneur de l'homme, L'opprobre des serviteurs du Christ, Le rejet de la grâce, La destruction de l'amitié, L'imitation des démons, Le péché qui met en fuite le Saint-Esprit, L'ennemi de toute sainteté.

40. Furore dominante,  
 Periclitatur ratio, Inebriatur cor, Incomposita verba prosiliunt, Immutatur facies, Lumen oculorum caligat. *ib.*

Quand la fureur domine,  
 Elle met la raison en danger, Elle enivre le cœur, Elle fait proférer des paroles incohérentes, Elle change les traits du visage, Elle obscurcit la lumière des yeux.

41. Ira si pervenerit ad totum furoris incendium, sine sanguine non selatur. *Serm. 28, post init, apud Bibl. Patr. t. 5, part. 2, pag. 689, col. 2, H, edit. Colon. 1618.*  
 Quand la colère allume tous les feux de la fureur, elle ne s'apaise pas sans effusion de sang.

42. Carere dementia furor nescit, in se namque sævit quoties in alterum tendit. *Ibid. Serm. 173, circa med. p. 786, col. 2, F.*  
 La fureur ne peut être séparée de la démence, car elle sévit contre elle-même chaque fois qu'elle attaque les autres.

43. Dum perturbata mens judicium suæ rationis exasperat: non quod Deus præcipit, sed quod furor suggerit, rectum putat. *Opusc. 40, c. 2, ante finem, p. 679, col. 2, A, t. 3.*  
 Quand l'âme bouleversée juge dans un mouvement de colère, elle ne regarde plus comme juste ce que Dieu commande, mais ce que la fureur lui suggère.

44. Voluntas crimen non habet, ubi furore peccatur. *Lib. 6 de Gubern. Dei, post med. apud Bibl. Patr. tom. 5, part. 3, edit. Colonie 1618.*  
 La volonté n'est plus criminelle quand on pèche dans un accès de fureur.

45. Nullum aliud est in rerum natura, nec esse potest gravius malum, ant ad profligandum genus humanum efficacius, quam vecordia cum furore conjuncta. *De Provid. sect. 1, longe*

S. Laur. Just. S. Synesius episc.

post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, p. 71, col. 1, A, edit. Colon. 1618.

Il n'y a dans la nature et il ne peut y avoir un mal plus grave et plus capable d'accabler le genre humain que la méchanceté unie à la fureur.

## SENTENTIA PAGANORUM.

Seneca.

46. Muliebre est, furere in ira. *Lib. 1 de Clement. c. 5, a med. p. 467, t. 1.*

La fureur dans la colère est un vice de femme.

47. Hoc habet omnis affectus, ut in quod ipse insanit, in id putet etiam caeteros furere. *De Moribus, ante med. p. 677, edit. Basil. 1537.*

C'est le propre de toute passion de croire que les autres sont en fureur contre ce qui l'excite et la trouble elle-même.

## FUROR DEI

(FUREUR, COLÈRE DE DIEU).

## SENTENTIA SCRIPTURARUM.

1. Indignabitur furor meus, percutiamque vos gladio. *Exod. 22, v. 24.*

Ma fureur s'enflammera, et je vous frapperai du glaive.

2. Dimitte me, ut irascatur furor meus contra eos, et deleam eos. *Ibid. 32, v. 10.*

Laisse-moi ; mon indignation s'allumera contre eux, et je les exterminerai.

3. Irascetur furor Domini, et debet te cito. *Deut. 7, v. 4.*

La fureur du Seigneur s'allumera et vous exterminera soudain.

4. Ignis succensus est in furore meo, et ardebit usque ad inferni novissima, etc. *Ibid. 32, v. 22.*

Un feu s'est allumé dans ma colère, et il brûlera jusque dans les entrailles de l'enfer.

5. Cito, atque velociter consurget in vos furor Domini. *Josue 23, in fine.*

La colère du Seigneur s'éleva soudain contre vous.

6. Magnus furor Domini imminet vobis. *2 Par. 28, v. 11.*

La grande fureur du Seigneur vous menace.

7. Quis mihi hoc tribuat, ut in inferno protegas me, et abscondas me, donec pertranseat furor tuus ? *Job 14, v. 13.*

Qui m'accordera que vous me protégiez dans le tombeau, et que vous me cachiez jusqu'à ce que votre colère passe ?

8. Iratus est contra me furor ejus, et sic me habuit quasi hostem suum. *Ibid. 19, v. 11.*

Sa colère s'est enflammée contre moi ; il m'a traité comme un ennemi.

9. Tunc loquetur ad eos in ira sua, et in furore suo conturbabit eos. *Ps. 2, v. 5.*

Alors il leur parlera dans sa colère ; il les confondra dans sa fureur.

10. Effunde super eos iram tuam, et furor iræ tuæ comprehendat eos. *Ps. 68, v. 29.*

Versez sur eux votre colère, et que votre fureur s'attache à eux.

11. Ut quid, Deus, repulisti in finem ? Iratus est furor tuus super oves pascuæ tuæ. *Ps. 73, vers. 1.*

Pourquoi, ô Dieu, nous avez-vous rejetés pour toujours ? et pourquoi votre fureur s'est-elle allumée contre les brebis que vous nourrissez dans vos pâturages ?

12. Super me confirmatus est furor tuus, et omnes fluctus tuos induxisti super me. *Ps. 87, vers. 7.*

Votre colère s'est appesantie sur moi, vous avez détourné sur ma tête tous les flots de votre fureur.

13. Iratus est furore Dominus in populum suum. *Ps. 105, v. 38.*

Le Seigneur a été transporté de fureur contre son peuple.

14. Iratus est furor Domini in populum suum, et extendit manum suam super eum. *Isa. 5, v. 25.*

La colère du Seigneur s'est allumée contre son peuple ; il a appesanti sa main sur lui.

15. In omnibus his non est aversus furor ejus, sed adhuc manus ejus extenta. *Isa. 9, v. 12.*

La colère du Seigneur n'est pas encore satisfaite, et sa main est toujours étendue.

16. Adhuc paululum modicumque, et consummabitur indignatio, et furor meus super scelus eorum. *Ibid. 10, v. 25.*

Encore un peu de temps, et mon indignation sera satisfaite et ma fureur éclatera contre leurs crimes.

17. Confitebor tibi, Domine, quoniam conversus est furor tuus, et consolatus es me. *Ibid. 12, v. 1.*

Je vous louerai, Seigneur, parce que votre fureur s'est calmée, et vous m'avez consolé.

18. Propter nomen meum, longe faciam furorem meum, ne intareas. *Ibid. 48, v. 9.*

A cause de mon nom, je détournerai ma fureur, de peur que tu ne périsses.

19. Calcavi eos in furore meo, et conculcavi eos in ira mea. *Ibid. 63, v. 3.*

J'ai écrasé ce peuple dans ma fureur, je l'ai broyé dans mon indignation.

20. Innocens ego sum ; propterea avertatur furor tuus a me. *Jer. 2, v. 35.*

Je suis innocent ; que votre fureur s'éloigne de moi.

21. Accingite vos ciliciis, plangite et ululate, quia non est aversa ira furoris Domini a nobis. *Ibid. 4, v. 8.*

Couvrez-vous de cilices, pleurez, poussez des hurlements, parce que la colère du Seigneur ne s'est point détournée de nous.

22. Furor Domini plenus sum. *Ibid.* 6, vers. 11.

Je suis plein de la fureur du Seigneur.

23. Ignis succensus est in furore meo, super vos ardebit. *Ibid.* 15, v. 14.

Le feu de ma colère s'est allumé, il vous embrasera.

24. Debello ego vos in manu extenta, et in brachio forti, et in furore, et in ira grandi, ait Dominus. *Ibid.* 21, v. 5.

Je vous ferai moi-même la guerre avec une main étendue et un bras fort, et avec toute l'effusion de ma fureur et de ma colère, dit le Seigneur.

25. Salvat unusquisque animam suam ab ira furoris Domini. *Ibid.* 31, v. 45.

Que chacun sauve son âme de la colère dévorante du Seigneur.

26. Vindemiavit me, ut locutus est Dominus in die ira furoris sui. *Thren.* 1, v. 12.

Le Seigneur m'a traité selon sa parole, au jour de sa fureur, comme une vigne qu'on a vendangée.

27. Complexit Dominus furorem suum, effudit iram indignationis suæ. *Ibid.* 4, v. 11.

Le Seigneur a assouvi sa fureur, il a répandu l'ardeur de sa colère.

28. Complebo furorem meum, et requiescere faciam indignationem meam. *Ezech.* 5, v. 13.

J'assouvirai ma fureur, et je rassasierai ma colère.

29. Ante faciem indignationis ejus quis stabit? et quis resistet in ira furoris ejus? *Nahum* 1, v. 6.

Qui restera debout en présence de sa colère? qui soutiendra sa fureur?

## FUROR HOMINIS

(FUREUR, COLÈRE DE L'HOMME).

### SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Maledictus furor eorum, quia peritiam, et indignatio eorum, quia dura. *Gen.* 49, v. 7.

Maudite soit leur colère, parce qu'elle a été opiniâtre! maudite soit leur fureur, parce qu'elle a été cruelle!

2. Hostis meus terribilissimus oculis, me intuitus est: collegit furorem suum in me, comminans mihi. *Job* 16, v. 10.

Mon ennemi a jeté sur moi un regard terrible; il a allumé sa fureur contre moi, il me menace.

3. Qui perdis animam tuam in furore tuo. *Ibid.* 18, v. 4.

Toi qui perds ton âme par ta fureur.

4. Iratus est contra me furor ejus, et sic me habuit quasi hostem suum. *Ibid.* 19, v. 11.

Sa colère s'est enflammée contre moi; il m'a traité comme un ennemi.

5. Turbatus est a furore oculus meus. *Ps.* 6, vers. 7.

Mon oeil s'est troublé par la fureur.

6. Desine ab ira, et derelinque furorem. *Ps.* 36, v. 8.

Réprimez votre colère, et abandonnez votre fureur.

7. Furor illis secundum similitudinem serpentis: sicut aspidis surdæ, et obturantis aures suas. *Ps.* 57, v. 4.

Leur fureur est semblable à celle du serpent et de l'aspic qui se rend sourd en lui fermant ses oreilles.

8. Effunde super eos iram tuam, et furor iræ tuæ comprehendat eos. *Ps.* 68, v. 29.

Versez sur eux votre fureur, et que le feu de votre colère s'attache à eux.

9. Zelus et furor viri, non parcat in die vindictæ, nec acquiescet cujusquam precibus. *Prov.* 6, in fine.

Dans sa jalousie et sa fureur, le mari ne pardonnera point au jour de sa vengeance, et il ne se rendra aux prières de per-onne.

10. Præstatio impiorum, furor. *Ibid.* 11, v. 23.

L'attente de l'impie, c'est la fureur.

11. Responsio mollis frangit iram: sermo durus suscitatur furorem. *Ibid.* 15, v. 1.

Une douce réponse apaise la colère; une parole dure provoque la fureur.

12. Ira non habet misericordiam, nec erumpens furor, et impetum concitati ferre quis poterit? *Ibid.* 27, v. 4.

La colère et la fureur qui éclate ne connaissent point la miséricorde; qui pourra soutenir la violence d'un homme emporté?

13. Sapientes avertunt furorem. *Ibid.* 29, vers. 8.

Les sages apaisent la fureur.

14. Ira et furor utraque execrabilia sunt. *Eccl.* 27, in fine.

La colère et la fureur sont deux choses exécrables.

15. Sunt spiritus, qui ad vindictam creati sunt, et in furore suo confirmaverunt tormenta sua. *Ibid.* 39, v. 33.

Il y a des esprits qui ont été créés pour la vengeance, et par leur fureur ils redoublent leurs supplices.

## FURTUM (VOL).

### DEFINITIO.

Furtum est contractatio rei alienæ mobilis s. Antonin, et corporalis fraudulosa, invito domino, lucrâ

faciendi gratia, sive ipsius rei. sive usus possessionis rei. *Part. 2, tit. 1, c. 15, in princ. f. 65, col. 3.*

Le vol est l'usurpation frauduleuse du bien d'autrui, d'un bien matériel et mobilier, malgré le propriétaire, dans l'intention de faire un profit, soit par la chose elle-même, soit par son usage et sa possession.

S. Ennav.

**Furtum est occulta et ignorante domino, et invito aliena rei contractatio.** *Part. 1 Centiloquii, sect. 31, in princ. p. 68, col. 4, A, t. 6, part. 1.*

Le vol est l'usurpation secrète du bien d'autrui, à l'insu du propriétaire et contre sa volonté.

S. Gregorius  
Thaumaturgus.

**Fur est, qui rem alienam contractat præter domini voluntatem, sciens, id illi molestum esse.** *Epist. canonica, can. 9, a med. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 49, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

Un voleur est celui qui s'empare du bien d'autrui sans le consentement du propriétaire, sachant bien qu'il en sera mécontent.

S. Hier.

**Furtum est omne, quod alterius damno acquiritur.** *Lib. 2 sup. Epist. ad Ephes. c. 4, in illud, Qui furabatur, etc. p. 227, D, t. 9.*

Le vol est toute acquisition faite au détriment d'autrui.

S. Ildorius  
Hispal.

**Furtum est rei aliena clandestina contractatio.** *Lib. 5 Etymolog. c. 26, verbo Furtum, p. 61, col. 1.*

Le vol est l'usurpation secrète du bien d'autrui.

## DIFFERENTIA.

S. Antonin.

**Differt furtum a rapina: quia furtum occultum, rapina vero violentam usurpationem importat.** *Part. 2, tit. 1, c. 12, § 8, in fine, f. 57, col. 2.*

Le vol diffère de la rapine en ce qu'il est une soustraction occulte, tandis que la rapine suppose une usurpation violente.

S. Thomas  
Aquinas.

**Furari et rapere inter se differunt: quia primum latenter, secundum hostiliter.** *Sup. 2 ad Cor. c. 12, lect. 1, ante med. f. 127, col. 1.*

Il y a une différence entre voler et ravir: on vole clandestinement, et on ravit par la violence.

**Furtum et rapina inter se sunt distincta: nam furtum est, quando dolo et clanculum; rapina vero, quando aperta et manifesta vi, sua cuipiam bona nulla premente necessitate per injuriam auferuntur.** 2 2, *quest. 66, art. 1, in Arimale, p. 126, col. 1.*

Le vol et la rapine sont des péchés bien distincts: il y a vol quand on emploie la ruse et qu'on se cache; il y a rapine quand on s'empare du bien d'autrui, sans y être poussé par la nécessité, par une violence ouverte et manifeste.

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Non furtum facies. *Eccl. 20, v. 15.*

Tu ne déroberas point.

2. Si quid furto ablatum fuerit, restituet damnum domino. *Ibid. 22, v. 12.*

Si ce qu'il avait en garde est dérobé, il dédommagera le maître.

3. Non facietis furtum. *Lev. 19, v. 11.*

Tu ne déroberas point.

4. Videte ne forte furtivus sit, quia non licet nobis ex furto aliquid contingere. *Tob. 2, v. 21.*

Prenez garde que ce chevreau n'ait été dérobé, car il ne nous est pas permis de toucher à quelque chose qui ait été dérobé.

5. Non grandis est culpa, cum quis furatus fuerit: furatur enim, ut esurientem impleat animam. *Prov. 6, v. 30.*

Ce n'est pas une grande faute qu'un homme dérobe pour avoir de quoi manger lorsqu'il est pressé par la faim.

6. Qui cum fure participat, odit animam suam. *Ibid. 29, v. 24.*

Celui qui s'associe avec un voleur est ennemi de sa propre vie.

7. Potior fur, quam assiduitas viri mendacis: perditionem autem ambo hæreditabunt. *Eccl. 20, v. 27.*

Le voleur vaut mieux que l'homme qui ment sans cesse, mais tous les deux auront la ruine pour héritage.

8. Væ, qui prædaris! Nonne et ipse prædaberis? *Isa. 33, v. 1.*

Malheur à toi qui portes partout le ravage! Ne seras-tu pas à ton tour ravagé?

9. Tu spoliasti gentes multas, spoliabunt te omnes, qui reliqui fuerint de populis. *Habac. 2, v. 8.*

Parce que tu as dépouillé des peuples nombreux, tout ce qui restera de ces peuples te dépouillera.

10. Qui non intrat per ostium, sed ascendit aliunde, ille fur est et latro. *Joan. 10, v. 1.*

Celui qui n'entre pas par la porte, mais qui entre autrement, est un voleur et un brigand.

11. Fur non venit, nisi ut furetur, et macet, et perdat. *Ibid. v. 10.*

Un voleur ne vient que pour dérober et tuer et détruire.

12. Qui prædicas non furandum, furaris. *Rom. 2, v. 21.*

Vous qui prêchez qu'il ne faut pas dérober, vous dérobez.

13. Nolite errare: neque fures regnum Dei possidebunt. *1 Cor. 6, v. 10.*

Ne vous y trompez pas: les voleurs ne posséderont point le royaume de Dieu.

14. Nolite locum dare diabolo: qui furabatur, jam non furetur. *Ephes. 4, v. 27.*

Ne donnez point entrée au démon: que celui qui dérobaît ne dérobe plus.

## SENTENTIA PATRUM.

Antonia.

15. Qui furtum facit, dignus est suspensio.  
*Part. 2, tit. 1, c. 23, § 6, f. 91, col. 5.*

Celui qui vole mérite d'être pendu.

S. Aug.

16. Furtum in paupere et divite, unum peccatum est furti, sed divitem plus facit reum : quia pauper per inopiam, dives autem, cum abundet, facit furtum. *De Quæst. veteri et novi Testamenti, quæst. 124, fere in princ. p. 613. A, tom. 4.*

Le vol est un péché de même nature pour le riche que pour le pauvre ; mais il rend le riche plus coupable, parce que le pauvre vole à cause de son indigence, et le riche vole malgré son abondance de tous biens.

17. Eleganter et veraciter Alexandro illi magno quidam comprehensus pirata respondit : nam cum idem rex hominem interrogasset, quid ei videretur ut mare haberet infestum ? ille libera contumacia : Quid tibi, inquit, ut orbem terrarum ? Sed quia id ego exiguo navigio facio, latro vocor : quia tu magna classe, imperator. *Lib. 4 de Civ. Dei, cap. 4, a medio usque ad fin. p. 63, B, t. 5.*

Un pirate pris par Alexandre le Grand lui fit une réponse aussi spirituelle que vraie ; car le roi lui ayant demandé pourquoi il infestait la mer, le pirate répondit avec audace et liberté : « Et vous, pourquoi infestez-vous la terre entière ? Mais parce que je cours la mer avec un petit navire, je suis traité de voleur ; et vous, parce que vous avez une flotte nombreuse, on vous appelle un conquérant. »

18. Ecce inter sanctos est Judas, ecce fur est Judas, et non contemnitur, fur sacrilegus, non qualiscunque fur et toleratur, fur loculorum, sed dominicorum : loculorum, sed sacrorum. *Pros.*

Voici parmi les saints, voici Judas : Judas est un voleur, et il n'est point méprisé ; non pas un voleur quelconque, mais un voleur sacrilège, et il est supporté ; il vole une bourse, mais la bourse du Seigneur, et il vole de l'argent, mais un argent sacré.

19. Si crimina discernuntur in foro qualiscunque forti et peculatus, et non sic judicatur furtum rei privatae, quomodo publica, quanto vehementius judicandus est fur sacrilegus ? *Tract. 30 super Joan. de cap. 12, p. 252, C, t. 9.*

Si devant les tribunaux on distingue les diverses espèces de vol et de péculat, et si l'on ne punit pas le vol du bien privé comme le vol du bien public, avec quelle plus grande sévérité ne doit-on pas réprimer le vol sacrilège ?

20. Melius est pauperem et sufficientem esse, nullique ex dato placere, quam aliquem lædere furto. *De Confl. vitior. et virt. cap. 18. prope med, p. 713, B, t. 9.*

Il vaut mieux être pauvre, se suffire à soi-même et ne se rendre agréable à personne par des présents, que de nuire à quelqu'un par des larcins.

21. Latro timet malum, et ubi non potest, non facit, et tamen latro est : Deus enim cor

interrogat, non manum. *Hom. 9 ex quinquag. S. Aug. Hom. in med. p. 263, B, t. 10.*

Le voleur craint le châtement, et il ne vole point quand il ne peut pas voler ; cependant il est toujours voleur, parce que Dieu n'interroge pas les mains, mais le cœur.

22. Quod per furtum subducis, de caelo perdes : nemo enim habet injustam lucrum, sine justo damno. *Pros.*

Ce que vous avez soustrait par le vol, vous le perdez sur les biens du ciel ; car personne ne peut faire un profit injuste sans éprouver quelque juste donnage.

23. Qui furatur, verbi gratia acquirere vestem, sed caelestis iudicio perdet fidem : ubi lucrum, ibi damnum. *Serm. 2 sabbat. post 3 dom. Quadr. et in ord. 95, circa med. p. 566, C, t. 10.*

Un voleur peut bien s'emparer d'un habit, par exemple ; mais, par un jugement du ciel, il perdra la foi : les gains de cette nature entraînent une perte.

24. Cum quaesitum fuisset a Socrate ridente, cur sic fortiter rideret, respondit : Video magnos latrones ad suspensium duci facere parvos. *Pros.*

Un jour Socrate riait très-fort, et comme on lui demandait la cause de ce rire : « C'est, dit-il, que je vois de grands voleurs qui vont en faire pendre de petits. »

25. Et alta voce clamasse refertur : O quam digniores estis suspensi, qui in cathedris et domibus habitatis, latrocinia majora committentes, quam qui in sylvis cum tremore quotidie demorari videntur ! *Serm. 31 ad fratres in eremo, in fine, p. 957, A, t. 10.*

Et il s'écria d'une voix forte : « Oh ! que vous méritiez bien mieux d'être pendus, vous qui occupez des sièges d'honneur et qui habitez des palais, commettant des vols considérables, que ces voleurs qui se cachent dans les bois et qui vivent dans une crainte perpétuelle ! »

26. Si propterea non facis furtum, quia times ne judicaris, intus in corde fecisti ; reus furti teneris, et nil tulisti. *Et hab. in decretis Gratiani, part. 2 de Pen. dist. 1, can. Si, f. 378, col. 3.*

Si vous vous abstenez de voler uniquement parce que vous avez peur des juges, vous avez commis le vol dans votre cœur ; vous avez commis le péché, et vous n'avez rien emporté.

27. Quis fur æquo animo furem patitur ? *Lib. 2 Conf. c. 4, in princ. t. 1.*

Quel est le voleur qui supporte patiemment un autre voleur ?

28. Non est aliud cum fure concurrere, nisi vol furari cum eo, vel furtum ejus cordis placito accipere. *Ep. 164, ante med. t. 2.*

S'associer au crime d'un voleur, ce n'est pas autre chose que voler avec lui ou accepter son vol de bon cœur.

29. Dominus fures punit, si non se correxerint. *Ep. 166, post init. t. 2.*

Dieu punit les voleurs, s'ils ne se corrigent pas.

30. Qui furantur, alienum auferunt. *Lib. 4 de Doctr. christ. c. 29, post init. t. 3.*

Ceux qui volent usurpent le bien d'autrui.

S. Aug.

31. Pejor est qui concupiscendo, quam qui miserando furatur. *Contra Mend. c. 8, post init. t. 4.*

Celui qui vole par ambition est plus coupable que celui qui vole par commisération pour les autres.

32. Quamvis gravior sit homicidium quam furtum, pejus est tamen facere furtum, quam pati homicidium. *De Mend. c. 9, in med. t. 4.*

Quoique l'homicide soit un crime plus grave que le vol, il vaudrait mieux être victime d'un homicide que d'être l'auteur d'un vol.

33. Si furtum omne peccatum est, ab omni furto est abstinendum. *Contra Mend. cap. 8, post init. t. 4.*

Si tout vol est un péché, il faut s'abstenir de toute espèce de vol.

34. Non æquandum est fur quilibet ei furi, qui misericordiæ voluntate furatur. *Pros.*

Il ne faut pas comparer tous les voleurs à celui qui vole avec l'intention de soulager les malheureux.

35. Gravior est avaritia, quam misericordia, furtum facere : et gravior est adulterare misericordia, quam furari avaritia. *Ibid. in princ. et post med.*

C'est un péché plus grave de voler par avarice que de voler par commisération ; mais il est encore plus grave de commettre l'adultère par commisération que de voler par avarice.

Gloss. decr.

36. Furem nocturnum, sed non diurnum, nisi telo se defendat, licet occidere. *In decret. Gratian. f. 304, col. 2, edit. Lugdun. 1540.*

Il est permis de tuer un voleur nocturne, mais non pas un voleur de jour, à moins qu'il ne se défende avec des armes.

Gloss. ord.

37. Non fur solum, sed et ille reus tenetur, qui furti conscius, quærente possessore non indicat. *Sup. Prov. cap. 29, in calce, col. 170, D, t. 3.*

Ce n'est pas le voleur seul qui est coupable, mais encore celui qui, connaissant le vol, ne le découvre pas au propriétaire qui fait des recherches.

S. Hier.

38. Furtum quasi sacrilegium a virgine detestandum est. *Tom. 1, Ep. 27 ad Eust. post med. p. 179, A.*

Les jeunes filles doivent détester le vol comme un sacrilège.

39. Non fur solummodo, sed etiam ille reus tenetur, qui conscius furti, non vult quærenti indicare, cum valet. *Lib. 3 sup. Prov. cap. 79, sup. illud, Qui cum fure, etc. p. 53, D, t. 7.*

Ce n'est pas le voleur seulement qui est coupable, mais encore celui qui, connaissant le vol, refuse de le découvrir, quand il le pourrait, à celui qui en fait la recherche.

40. Fur non solum in majoribus, sed etiam in minoribus indicatur : non enim id quod furto ablatum est, sed mens furantis attenditur. *Sup. Ep. ad Tit. c. 2, in illud, Non furantes, pag. 252, D, t. 9.*

Un voleur est jugé non seulement sur les grands vols, mais encore sur les petits ; car on ne considère pas la matière enlevée par le larcin, mais l'intention du voleur.

S. Hier.

41. In furto quantumcumque quis abstulerit, furti crimen incurrit. *Pros.*

Quelle que soit la matière d'un vol, le voleur encourt les peines du crime de vol.

42. Quomodo potest fidelis esse in substantia Dei, qui carnali domino fidem exhibero non potuit ? *Ibid.*

Comment peut-on être fidèle par rapport aux biens de Dieu, quand on n'a pas su garder la fidélité aux maîtres terrestres ?

De nocte venit, Spoliat, subito invadit, et perimit incautos,

Hugo a S. Victore.

Accupatur, Domum suffodit, Latet, Immisericors est, Secretos introitus quærit, Ad omnem strepitum pavet.

*Lib. 4. de Propriet. rer. c. 6, in fine, p. 307, C, t. 2.*

Survient pendant la nuit, Attaque subitement, dépouille et tue ceux qui étaient sans précautions,

43. Fur

Le voleur

Fait le guet, Percut la maison, Se cache, Et sans pitié, Cherche des entrées secrètes, Tremble au moindre bruit.

44. Fures in suis viribus non confident, sed potius in insidiis. *Sup. Lev. c. 2, f. 3, col. 3, t. 1.*

Hugo card.

Les voleurs ne se reposent pas sur leurs forces, mais plutôt sur leurs ruses.

45. Sunt multi, qui se reges et prælatos æstimant, cum revera non sint, nisi nomine tenus, re autem piratæ vel latrones. *Pros.*

Il y en a beaucoup qui portent les titres de roi et de prélat, et qui ne le sont que de nom, tandis qu'en réalité ils sont des pirates et des voleurs.

46. Unde Alexandro quærenti a quodam pirata, quare devastaret mare ? dicitur respondisse : Ego quia parva scapha mare devasto, dicor pirata : tu vero quia classe magna totum orbem devastas, diceris imperator.

C'est ce qui fit répondre par un pirate à Alexandre, qui lui demandait pourquoi il infestait la mer : « Parce que j'infeste la mer avec une petite barque, on m'appelle pirate ; et vous, parce que vous infestez l'univers avec une flotte immense, on vous appelle conquérant. »

47. Et Socrates videns præpositos ejusdem principis ducere quendam latronem ad patibulum, dixit : Magni fures parvum latronem suscipiunt. *Sup. Prov. c. 16, f. 35, col. 3, t. 3.*

Et Socrate, voyant les prévôts d'un prince conduisant un voleur à la potence, dit : « Voilà de grands voleurs qui vont en pendre un petit. »

48. Quid latrone scelestius ? nonne hoc summum malitie genus ? *Post med. prol. sup. Joan. col. 19, D, t. 3.*

S. Jean. Chr.

Quoi de plus scélérat qu'un voleur ? n'est-ce pas le crime le plus grave ?

Joan. Chr. 49. Latrocinii merces est voluptas. *Hont. 18 sup. 1 Cor. post init. Moral. col. 439, A, t. 4.*

Le prix du vol, c'est la volupté.

50. Furi lux inimica est, molestus est justus. *Hont. 28 sup. 2 Cor. in med. Moral. col. 863, D, t. 4.*

Les voleurs n'aiment pas la lumière, la présence des justes les importune.

51. Furtum segnitiei est; non ad furtum impellit penuria, sed ad laborem. *Serm. 2 sup. Ep. ad Ephés. ante med. Moral. col. 691, B, t. 4.*

Le vol est l'effet de la lâcheté; l'indigence ne porte pas au vol, mais au travail

Joan. Trith. 52. Furem facit prava hominis voluntas: et dum ei consuetudini non resistitur, quasi furandi quaedam necessitas generatur. *Ep. 15 ad Nicol. presbyt. Mernicens. ante finem, pag. 954, col. 2.*

C'est la perversité de la volonté qui fait d'un homme un voleur; si l'on ne résiste pas à cette habitude, elle produit comme un besoin, comme une nécessité de voler.

S. Petr. Dam. 53. Qui non corripit puerum ova furantem, magnum postea latronem patitur, equorum stabula perfringentem. *Lib. 1, Ep. 20 ad Cadoulou antipap. in princ. p. 11, col. 1, A, t. 1.*

Celui qui ne corrige pas un enfant qui vole des œufs aura plus tard à supporter un grand voleur, qui brisera les portes des écuries pour voler des chevaux.

Philo Jud. 54. Ne furtum facias, qui enim alienis inhiat hostis publicus, voluntate omnes, vi quot quot valet, spoliat. *De Decal. post med. p. 1034, tom. 2.*

Ne commettez aucun vol, car celui qui convoite le bien d'autrui est un ennemi public, qui dépouille par la volonté tout le monde, et par la force tous ceux qu'il peut.

Salvianus. 55. Excusabilis furti reus est, qui ad furtum cogi videtur invitus. *Lib. 4 de Gubern. Dei, longe post init. apud Bibl. Patr. t. 3, part. 3, p. 336, col. 1, A, edit. Colon. 1618.*

On peut excuser de vol celui qui n'a volé qu'en cédant à la contrainte.

56. Furtum, ut putas, servile vitium est: et tu furtum dives facis, quando a Deo vestita præ-

sumis; omnes siquidem furta faciunt, qui illicita committunt. *Ibid.*

Salvianus.

Vous regardez le vol comme un crime d'esclave, et vous qui êtes riches, vous commettez le vol quand vous faites ce que Dieu a défendu; car tous ceux qui commettent des actes illicites se rendent coupables de vol.

57. Furtum in omni quidem est homine malum facinus, sed damnabilius absque dubio, si senator furatur aliquando. *Ibid. post med. p. 339, col. 1, B.*

Certes, le vol est un crime chez tous les hommes; mais il serait sans aucun doute bien plus condamnable, s'il était commis par un sénateur.

58. Latrones hoc proverbio uti solent: ut quibus non auferant vitam, dedisse se dicant. *Ibid. lib. 8, in fine, p. 361, col. 1, A.*

Les voleurs ont souvent à la bouche cette espèce de proverbe, que, lorsqu'ils ne tuent pas quelqu'un, ils lui donnent la vie.

59. Nullum peccatum est ita periculosum, sicut furtum; nullum enim remittitur sine satisfactione et pœnitentia. *Opusc. 9 de decem Præcept. præcept. 7, verbo Non furtum, t. 1.*

S. Thomas Aquinas.

Il n'y a pas de péché aussi dangereux que le vol; car un vol n'est jamais pardonné sans repentir et sans restitution.

## SENTENTIA PAGANORUM.

60. Damnus merito gravioribus is punitur qui locis publicis, quam qui privatis furtum egit. *Secl. 29 Problem. quæst. 14, post med. tom. 2.*

Aristot.

C'est avec raison qu'on punit plus sévèrement celui qui a volé dans un lieu public que celui qui a volé dans un lieu privé.

61. Si quis rem furto sublatam volens, sciens receperit, eandem pœnam, quam ille qui furatus est, subeat. *Tom. 2, syzyg. 4, lib. 12 de Legibus, circa med. p. 930, B.*

Plato.

Celui qui reçoit volontairement et sciemment un objet volé mérite la même peine que l'auteur du vol.

62. Multi furto non erubescunt: furta minuta puniuntur, magna triumphis feruntur. *Ep. 87, circa med. p. 733, t. 2.*

Séneca.

Il y en a beaucoup qui ne rougissent pas d'être voleurs: les petits vols sont punis, mais les grands vols sont perdus en triomphe.

## GAUDERE SE RÉJOUIR.

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Revertetur Dominus, ut gaudeat super te in omnibus bonis, sicut gavisus est in patribus tuis. *Deut. 30, v. 9.*

Le Seigneur reviendra à toi, et il mettra sa joie à te combler de biens, comme il a fait pour tes pères.

2. Non gaudebit inimicus meus super me. *Psal. 40, v. 12.*

Mon ennemi ne se réjouira point d'avoir eu l'avantage sur moi.

3. Cor gaudens exhilarat faciem, in mœrore animi dejectur spiritus. *Prov. 15, v. 13.*

La joie du cœur brille sur le visage, et quand le cœur est triste, l'esprit s'abat.

4. Animus gaudens, atatem floridam facit : spiritus tristis, exsiccat ossa. *Ibid. 17, v. 22.*

Le cœur joyeux donne la santé, mais l'esprit affligé dessèche les os.

5. Cum ceciderit inimicus tuus, ne gaudeas, et in ruina ejus ne exultet cor tuum. *Ibid. 24, v. 17.*

Quand ton ennemi tombe, ne te réjoins point, et que ton cœur ne tressaille pas de joie à la vue de sa ruine.

6. Justus laudabit atque gaudebit. *Ibid. 29, v. 6.*

Le juste louera Dieu et se réjouira.

7. Gaudens gaudebo in Domino, et exultabit anima mea in Deo meo. *Isa. 61, v. 10.*

Dans ma joie, je me réjouirai dans le Seigneur, et mon âme tressaillera d'allégresse en Dieu.

8. Gaudebit sponsus super sponsam, et gaudebit super te Deus tuus. *Ibid. 62, v. 5.*

L'époux se réjouira en son épouse, et ton Dieu se réjouira en toi.

9. Ego autem in Domino gaudebo, et exultabo in Deo Jesu meo. *Habac. 3, v. 18.*

Et moi je me réjouirai dans le Seigneur, et je tressaillerais de joie dans le Dieu de mon salut.

10. Nolite gaudere, quia spiritus subjiciuntur vobis : gaudete autem, quod nomina vestra scripta sunt in cœlis. *Luc. 10, v. 20.*

Ne vous réjouissez point de ce que les esprits vous sont soumis, mais réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.

11. Amen dico vobis, quia plorabitis et flebitis vos; mundus autem gaudebit. *Joan. 16, v. 20.*

En vérité je vous le dis, vous pleurerez et vous gémierez, vous, et le monde sera dans la joie.

12. Gaudebit cor vestrum, et gaudium vestrum nemo tollet a vobis. *Ibid. v. 22.*

Votre cœur se réjouira, et nul ne vous ravira votre joie.

13. Gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus. *Rom. 12, v. 15.*

Réjouissez-vous avec ceux qui se réjouissent, et pleurez avec ceux qui pleurent.

14. Qui flent, tanquam non flentes sint : et qui gaudent, tanquam non gaudentes. *1 Cor. 7, v. 30.*

Que ceux qui pleurent soient comme s'ils ne pleuraient point, et ceux qui se réjouissent comme s'ils ne se réjouissaient point.

15. Quasi tristes, semper autem gaudentes. *2 Cor. 6, v. 10.*

Nous paraissions tristes et toujours dans la joie.

16. Gaudete in Domino semper : iterum dico, gaude. *Philipp. 4, v. 4.*

Réjouissez-vous sans cesse dans le Seigneur; je le dis encore une fois, réjouissez-vous.

17. Semper gaudeat : sine intermissione orate. *1 Thess. 5, v. 16.*

Soyez toujours dans la joie; priez sans cesse.

## GAUDIUM (JOIE).

## DEFINITIO.

Gaudium est elatio animi super his, quæ digna sunt exultantis. *Pros.* S. Hier.

La joie est une dilatation de l'âme à propos de choses qui sont un digne objet de contentement.

Letitia vero est effrenata animi elatio, quæ modum nesciat. *Lib. 3 sup. Epist. ad Galat. c. 5, in illud, Gaudium, pax, etc. p. 195, D, tom. 9.*

Mais l'allégresse est un vif transport de l'âme, qui ne garde aucune mesure.

Gaudium verum est ex contemptu præsentium veniens, festivæ mentis jucunditas spiritalis. *De Fruct. carnis et spirit. c. 17, prope med. p. 162, F, t. 2.*

La vraie joie est le contentement spirituel d'une âme en fête, et a sa source dans le mépris des biens du monde.



gan. Chr. Gaudium est eorum, quæ desiderat animus, expletio, verumque jucundarum fructio, ac molestiarum oblivio. *Hom. 1 de Verb. Isaacæ, ante med. col. 801, D, t. 1.*

La joie est l'accomplissement des desirs de l'âme, la jouissance de ce qui est agréable, et l'oubli de ce qui est pénible.

## DIVISIO.

Uneo  
S. Victor.

Quadruplex  
est gaudium :

Est gaudium iniquitatis,  
Est gaudium vanitatis.  
Est gaudium claritatis.  
Est gaudium felicitatis. *Sup. Joëlem, ante med. p. 131, E, t. 1.*

Il y a quatre sortes de joie :

La joie de l'iniquité,  
La joie de la vérité,  
La joie de la charité,  
La joie de la félicité.

## SENTENTIE SCRIPTURARUM.

1. Gaudium tibi sit semper. Quale gaudium mihi erit, qui in tenebris sedeo, et lumen cœli non video? *Tob. 5, v. 11-12.*

Que la joie soit toujours avec vous. Quelle joie puis-je avoir, moi qui suis dans les ténèbres et qui ne vois point la lumière du ciel?

2. Forti animo esto, filia mea : Dominus cœli dei tibi gaudium pro lædio, quod perpressa es. *Ibid. 7, in fine.*

Ma fille, ayez bon courage; que le Seigneur du ciel vous comble de joie à la place des maux que vous avez soufferts.

3. Gaudium hypocritæ ad instar puncti. *Ib. 20, v. 5.*

La joie de l'hypocrite ne dure qu'un moment.

4. Convertisti planctum meum in gaudium mihi, et circumdedisti me lætitiâ. *Psal. 29, v. 14.*

Vous avez changé mes gémissements en joie, et vous m'avez environné d'allégresse.

5. Auditui meo dabis gaudium et lætitiâ, et exultabunt ossa humiliata. *Ps. 50, v. 9.*

Vous ferez retentir à mon oreille la joie et l'allégresse, et mes os brisés tressailleront.

6. Repletum est gaudio os nostrum, et lingua nostra exultatione. *Psal. 125, v. 2.*

Notre bouche pousse des cris de joie, et notre langue chante des cantiques d'allégresse.

7. Cor, quod novit amaritudinem animæ suæ, in gaudio ejus non miscbitur extraneus. *Prov. 14, v. 10.*

Le cœur qui a connu l'amertume à toutes ses joies solitaires.

8. Risus dolore miscbitur, et extrema gaudii luctus occupat. *Ibid. v. 13.*

Le rire est mêlé à la douleur, et toutes les joies finissent dans les larmes.

9. Exultat gaudio pater justî; qui sapientem genuit, lætabitur in eo. *Ibid. 23, v. 24.*

Le père du juste se réjouit, la mère du sage tressaillit de joie.

10. Risum reputavi errorem, et gaudio dixi: Quid frustra deciperis? *Eccli. 2, v. 2.*

J'ai vu que le rire est trompeur, et j'ai dit à la joie: Pourquoi me séduis-tu en vain?

11. Non est oblectamentum super cordis gaudium. *Eccli. 30, v. 16.*

Il n'est point de plaisir au-dessus de la joie du cœur.

12. Deserta est omnis lætitiâ, translatum est gaudium terre. *Isa. 24, v. 11.*

Toute allégresse s'est envolée; la joie de la terre a disparu.

13. Redempti a Domino, gaudium et lætitiâ obtinebunt, et fugiet dolor et gemitus. *Ibid. 35, in fine.*

Ceux que le Seigneur a rachetés seront remplis de joie et d'allégresse; la douleur et les gémissements ont fui à jamais de leur cœur.

14. Convertam luctum eorum in gaudium, et consolabor eos. *Jer. 31, v. 13.*

Je changerai leur deuil en joie, et je les consolerais.

15. Defecit gaudium cordis nostri : versus est in luctum choros noster. *Thren. 5, v. 15.*

La joie de notre âme s'est éteinte, nos chants sont changés en lamentations.

16. Cessare faciam omne gaudium ejus. *Osce 2, v. 11.*

Je mettrai fin à sa joie.

17. Confusum est gaudium a filiis hominum. *Joel 1, v. 12.*

La joie a fui le visage des hommes.

18. Gaudium meum in vobis sit, et gaudium vestrum impleatur. *Joan. 15, v. 11.*

Que ma joie soit en vous, et que votre joie soit entière.

19. Vos contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium. *Ibid. 16, v. 20.*

Vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse se changera en joie.

20. Gaudebit cor vestrum, et gaudium nemo tollet a vobis. *Ibid. v. 22.*

Votre cœur se réjouira, et nul ne vous ravira votre joie.

21. Meum gaudium, omnium vestrum est. *2 Cor. 2, v. 3.*

Ma joie est la vôtre.

22. Fructus spiritus est gaudium. *Galat. 5, v. 22.*

Le fruit de l'esprit, c'est la joie.

23. Risus vester in luctum convertatur, et gaudium in mœrorem. *Jac. 4, v. 9.*

Que votre rire se change en pleurs et votre joie en tristesse.

24. *Hæc scribimus vobis, ut gaudeatis, et gaudium vestrum sit plenum. 1 Joan. 1, v. 4.*

Nous vous écrivons ceci afin que vous vous réjouissiez et que votre joie soit complète.

## SENTENTIA PATRUM.

S. Ambrosius.

25. Quando mens sibi recti est conscia, gratulatur, vel infusione quadam spiritali repletur animus gaudio. *Lib. 2 de Cain et Abel, c. 6, in princ. col. 946, A, l. 4.*

Quand une âme à la conscience d'être dans la droiture, elle se félicite elle-même, c'est-à-dire qu'elle est remplie de joie comme d'une infusion spirituelle.

S. Anselme.

26. Gaudium in vita æterna erit justo intus et extra : gaudium sursum atque deorsum ; gaudium circumcirca, ubique gaudium plenum. *De Similitud. c. 17, in fine.*

Dans la vie éternelle, le juste éprouvera la joie intérieure et la joie extérieure : il trouvera la joie au-dessus de lui et au-dessous, il trouvera la joie autour de lui, partout une joie pleine.

S. Antonin.

27. Diversa sunt gaudia :

Quidam gaudent in vanitate mundi ; Alii, in voluptate ; Tertii, in voluptate boni ; Quarti, in visione Dei.

Il y a diverses sortes de joie :

Il y en a qui mettent leur joie dans les vanités du monde ; D'autres la placent dans la volupté du péché ; D'autres la placent dans la volupté du bien ; D'autres enfin la placent dans la vision de Dieu

Primum gaudium est periculosum et vanum ;

Secundum, perniciosum et insanum ;

Tertium, gratiosum et vanum ;

Quartum, gloriosum et verum. *Part. 4. tit. 6, cap. 5, § 3. in princ. fol. 137, col. 4.*

Cette première joie est pleine de dangers et de vanité ;

Cette seconde joie est pernicieuse et insensée ;

Cette troisième joie est agréable, mais vaine ;

Cette quatrième joie est glorieuse et vraie.

28. Gaudium est species delectationis. *Ibid. c. 6, fere in princ. f. 138, col. 3.*

La joie est une espèce de délectation.

29. Singula gaudia tristitibus permixta sunt. *Part. 4, tit. 3, c. 7, § 2, post init. f. 30, col. 1.*

Chacune de nos joies est mêlée de tristesse.

S. Augustin.

30. Est gaudium, quod non datur impiis, sed iis qui te gratis colunt, quorum gaudium tu ipse es. *Pros.*

Il est une joie, Seigneur, qui n'est pas donnée aux impies, mais à ceux qui vous servent gratuitement, parce que c'est vous qui êtes leur joie.

31. Et ipsa est beata vita gaudere ad te, de te,

propter te : ipsa est, et non est altera : qui autem aliam putant esse, aliud sectantur gaudium, neque ipsum verum ; ab aliqua tamen imagine gaudii voluntas eorum non avertitur. *Lib. 10 Conf. c. 22, in princ. p. 124, D, t. 1.*

Et la véritable vie bienheureuse n'est autre chose que de se réjouir en vous, pour vous, à cause de vous ; la voilà, et il n'y en a pas d'autre. Quant à ceux qui croient qu'il y en a une autre, ils cherchent une autre joie, mais non pas la vraie ; cependant leur volonté qui s'en éloigne s'attache encore à son image.

32. Gaudere bonum est, sed qui gaudet, si non inde gaudet unde debet, non potest bonum esse quod gaudet. *De salutarib. Documentis, c. 11, in princ. p. 732, D, t. 4.*

C'est un bien de se réjouir ; mais si l'on se réjouit de ce qui ne devrait pas donner de la joie, cette joie ne sauraît être bonne.

33. Totum gaudium nostrum Deus est : qui vult securus gaudere, in illo gaudeat, qui non potest perire. *Sup. Psal. 84, ante med. vers. 6, p. 639, B, t. 8.*

Dieu est toute notre joie ; que celui qui veut se réjouir en sûreté mette sa joie en Celui qui ne peut périr.

34. Magnum gaudium spes gaudentis. Gaudium nostrum, fratres, nondum est in re, sed jam in spe. *Sup. Ps. 123, in princ. præfat. p. 998, D, et sup. Ps. 127, post init. vers. 5, p. 1024, C, t. 8.*

La grande joie, c'est l'espérance pour celui qui se réjouit. Notre joie, mes frères, n'est pas encore dans la possession, mais dans l'espérance.

35. Lætitia seculi vanitas est cum magna expectatione speratur, ut veniat, et non potest teneri cum venerit ; quia transeunt omnia, et evolvant omnia, et sicut fumus evanescent. *Tract. 7 sup. Evang. Joan. de c. 1, in princ. p. 41, B, t. 9.*

La joie du siècle n'est qu'une vanité ; car on attend avec une extrême impatience qu'elle arrive, et l'on ne peut la garder quand elle est arrivée : c'est que tout passe, tout s'évapore, tout s'évanouit comme une vapeur.

36. Nemo gaudeat quasi in re præsentii, ne hæreat in via : totum gaudium de spe futura sit. *Ibid. tract. 10 de c. 2, in fine, p. 65, A.*

Que nul ne se réjouisse des choses présentes pour ne pas rester attaché à la route ; que toute notre joie soit dans l'espérance de l'avenir.

37. Qui vult gaudere de se, tristis erit : qui autem de Deo vult gaudere, semper gaudebit, quia Deus sempiternus est. Vis habere gaudium sempiternum ? adhare illi qui sempiternus est. *Ibid. tract. 14 de c. 3, circa init. p. 84, D.*

Celui qui cherche sa joie en lui-même tombera dans la tristesse ; mais celui qui veut se réjouir en Dieu sera toujours dans la joie, parce que Dieu est éternel. Voulez-vous goûter une joie éternelle ? attachez-vous à Celui qui est éternel.

38. O gaudium super gaudium ! gaudium vincens omne gaudium, extra quod non est

S. Aug. *gaudium ! In Soliloq. animæ, c. 35, post init. p. 540, C, t. 9.*

O joie qui est au-dessus de toute joie, qui surpasse toutes les joies, hors de laquelle aucune joie ne saurait exister !

39. Nemo in hoc sæculo potest gaudere, et in Domino : multum inter se hæc duo gaudia differunt, suntque omnino contraria. *Pros.*

Personne ne peut mettre sa joie dans le siècle et en Dieu en même temps ; car ces deux joies sont bien différentes l'une de l'autre et absolument opposées.

40. Quando gaudetur in hoc sæculo, non gaudetur in Domino : quando gaudetur in Domino, non gaudetur in sæculo.

Quand on se réjouit dans le siècle, on ne se réjouit pas en Dieu ; et quand on se réjouit en Dieu, on ne trouve pas de joie dans le siècle.

41. Vincat gaudium in Domino, donec finiatur gaudium in sæculo : gaudium in Domino semper augetur, gaudium in sæculo semper minuitur, donec finiatur. *De Verbis Dom. Serm. 37, in princ. p. 94, C, t. 10.*

Que la joie en Dieu triomphe jusqu'à ce que la joie du siècle s'évanouisse ; que la joie en Dieu augmente toujours jusqu'à ce que la joie du siècle s'affaiblisse et finisse complètement.

42. Nemo se credat aliquod verum gaudium in hoc sæculo possidere : verum in hoc mundo gaudium, nec fuit, nec est, nec esse poterit. *Pros.*

Que personne ne s'imagine posséder une joie véritable en ce monde ; il n'y a jamais eu, il n'y a pas encore et il ne peut jamais y avoir de vraie joie dans le monde.

43. Duo sibi tempora ordine suo succedunt, tempus flendi et tempus ridendi : nemo se circumveniat, non est in hoc mundo tempus ridendi.

Il y a deux temps qui se succèdent à leur tour : le temps de pleurer et le temps de rire. Que personne ne se trompe, le temps de rire n'est pas dans la vie présente.

44. Scimus quod omnis homo gaudere desiderat, sed non toti ibi quærun, ubi oportet inquiri. *Serm. 1 de S. Laurent. et in ord. 30, sub finem, p. 834, C, t. 10.*

Nous savons que tous les hommes cherchent la joie, mais tous ne la cherchent pas où il faut.

45. Justi in Domino lætantur, injusti vero non noverunt lætari, nisi in sæculo. *Serm. 30 de Sanctis, in princ. t. 10.*

Les justes se réjouissent dans le Seigneur, mais les méchants ne connaissent d'autre joie que celle du siècle.

46. Nullus bene gaudet, qui bonum non diligit unde gaudet. *Tract. 87 sup. Joan. post init. tom. 9.*

On ne peut bien se réjouir que si l'on aime le bien dont on se réjouit.

47. Gaudium quod veri boni adeptione gignitur, beata vita dicitur. *Lib. 1 de liber. Arb. c. 13, in fine, t. 1.*

La joie qui naît de l'acquisition du vrai bien s'appelle la vie éternelle.

48. Insana gaudia non sunt gaudia. *De Catechiz. rud. c. 16, ante finem, t. 4.*

Les joies insensées ne sont pas des joies.

49. Gaudium de bono adepto est, quod ubique adipiscitur sapiens. *Lib. 14 de Civit. Dei, c. 8, post init. t. 5.*

La joie du vrai bien est celle que le sage peut acquérir en tous lieux.

50. Gaudium proprie bonorum et piorum est. *Ibid.*

La joie est, à proprement parler, le partage des bons et des justes.

51. Quanto majus periculum fuit in prælio, tanto majus est gaudium in triumpho. *Lib. 8 Confess. c. 3, ante med. t. 1.*

Plus le péril a été grand dans le combat, plus la joie est grande dans le triomphe.

52. Ubique majus gaudium, molestia majori præceditur. *Ibid. post med.*

Partout les grandes joies sont précédées de grandes douleurs.

53. Ab aliqua imagine gaudii, voluntas impiorum non avertitur. *Ibid. lib. 10, c. 22, in fine.*

C'est toujours une image de la vraie joie qui attire la volonté des impies.

54. Virtutis et bonitatis comes est lætitia. *S. Basil. Mag. In Constit. c. 2, ante med. p. 627.*

La joie est la compagne de la vertu et de la bonté.

55. Gaudia integra nusquam sunt in terra. *V. Beda. In suis Proverb. verbo Gaudia, p. 190, t. 2.*

Il n'y a point de joie complète sur la terre.

56. Futura gaudia non satis concupiscis, si non quotidie satius postulas ea cum lacrymis. *Serm. 2 Septuages. post med. p. 26, col. 3, G.*

Vous ne désirez pas assez les joies futures, si vous ne les demandez pas tous les jours avec une grande abondance de larmes.

57. Illud verum et solum est gaudium, quod non de creatura, sed de Creatore concipitur, et quod cum possederis, nemo tollet a te, cui comparata omnis aliunde juncunditas, moror est. *Epist. 114 ad quandam sanctimonialiam, in princ. f. 235, col. 2, E.*

La joie véritable, la joie unique est celle qui ne vient pas de la créature, mais du Créateur ; celle que personne ne pourra vous ravir quand vous la posséderez ; celle en comparaison de laquelle toutes les autres joies ne sont que des chagrins.

58. Nulla verior miseria, quam falsa lætitia. *De Gratia et lib. Arb. louge ante med. f. 286, col. 3, H.*

Il n'y a pas de misère plus réelle que la fausse joie.

59. Gaudent in cibis, gaudent in pompis, gaudent et in vitiis homines : sed luctus extrema occupat ejusmodi gaudiorum. *Serm. de nimia fallacia præsentis vitæ, ante finem.*

Les hommes mettent leur joie dans les festins, dans les pompes, dans les richesses, dans les vices ; mais les larmes occupent la fin de toutes ces joies.

S. Aug.

S. Bonav.

60. Lætitia si afficit, non proficit, ubi gratia deficit. *Expos. 2 sup. Psal. 118, c. 3, v. 5, art. 1, p. 192, col. 2, C, t. 1.*

La joie qui vous affecte ne vous est pas avantageuse, si la grâce fait défaut.

61. Quisquis in se gaudere appetit, eo ipso in luctu est, quia a vera lætitia recessit. *Collat. 34 sup. c. 6 Joan. in fine, p. 437, col. 1, t. 2.*

Quiconque met sa joie en lui-même tombe par là même dans la tristesse, parce qu'il s'éloigne de la véritable joie.

62. Gaudium humanum cum duobus est admixtum, scilicet remorsu conscientie, et sollicitudine circumstante. *Tit. 8 Diæte, c. 1, post init. p. 315, col. 1, E, t. 6.*

La joie mondaine est toujours mêlée à deux peines, qui sont le remords de la conscience et le tourment de l'inquiétude.

63. Gaudium sæculi est luxuriari, in spectaculum vagari, ebriositate impingui, turpitudine lætere, et mali nihil pati. *Ibid. paulo ante med. p. 315, col. 2, B, t. 6.*

La joie du siècle consiste à se livrer à la volupté, à courir les spectacles, à s'engraisser dans l'ivresse, à se souiller dans la turpitude, et à ne souffrir aucune peine.

64. Animus spirituali gaudio plenus, quietus est et jucundus, et quasi quidam lectus mollissimus. *Ibid. circa med. p. 315, col. 2, E, tom. 6.*

Le cœur rempli par la joie spirituelle est dans la paix et dans les délices; il ressemble à un lit très-doux.

S. Cas. Arel.

65. Post breve gaudium, succedit sine fine supplicium. *Hom. 15, circa med. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 3, p. 760, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

A une joie de courte durée succède un supplice éternel.

66. Verum gaudium non possidetur, nisi pax et justitia teneatur. *Ibid. Hom. 19, ante fin. p. 765, col. 1, A.*

Il est impossible d'avoir une véritable joie sans posséder la paix et la justice.

Cassiodor.

67. Tunc veraciter lætamur, quando adjutorio Domini verabimur nos conversatione tractamus. *Sup. Ps. 4, ante fin. vers. 7, Dedisti lætitiæ in corde meo, f. 9, col. 1.*

Nous nous réjouissons véritablement lorsque, avec le secours de Dieu, nous nous conduisons d'une manière digne d'éloges.

68. Non est in hoc sæculo gaudendum, ubi lætifera lætitia est: non in ambitionibus mundi, ubi peccata amara, suavia sunt; sed in Deo, ubi securum gaudium semper sumit augmentum. *Sup. Ps. 9, circa init. v. 2, Lætabor ego, etc. f. 15, col. 2.*

Nous ne devons pas nous réjouir dans ce siècle, où la joie donne la mort; il n'est pas de douceurs dans les ambitions de ce monde, où les péchés sont pleins d'amertume; mais réjouissons-nous en Dieu, qui donne sans cesse un nouvel accroissement à une joie pleine de sécurité.

69. Manifestum est nulla æterna reperiri

gaudia, nisi quæ Domini fuerint timore præparata. *Sup. Ps. 11, in princ. f. 173, col. 3.* Cassiodor.

Il est évident qu'il n'est de joies éternelles que celles que la crainte du Seigneur a préparées.

70. Si mensura desit lætitia, non est gaudium, sed ruina. *Sup. Ps. 149, a med. vers. 5, f. 216, col. 2.*

Si la joie n'a pas de mesure, ce n'est plus une joie, mais une ruine.

71. Non longis dilatatur gaudiis, quidquid arcto fine concluditur. *In Epist. parentica ad Valerian, post init. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1.* S. Euch. Lugl.

Ce qui est resserré dans d'étroites limites ne peut être dilaté par de longues joies.

72. Quid errando per hujus sæculi invidia, petis gaudia? Non invenies hic, quia non hic sunt; sed si vera quæris gaudia, ad illam cœlestem gloriam propera, ad quam factus es, ibi certe gaudia illa sunt vera. *Epist. ad Damas. pap. de Morte D. Hieron. longe ante med.* S. Eus. Emis.

Pourquoi cherchez-vous la joie en errant par les sentiers du monde? Vous ne l'y trouverez pas, elle n'est pas là. Si vous cherchez les joies véritables, hâtez-vous vers cette patrie céleste pour laquelle vous êtes faits, et où se trouvent les joies véritables.

73. Diabolo se tradidisse captivum constat, qui de hominum vitis et passionibus atque perditione lætatur. *Hom. 3 ad monachos, ante fin. apud Bibl. Patr. t. 5, part. 1, pag. 581, col. 1, C, edit. Colon. 1618.*

Celui qui se réjouit des vices des hommes, de leurs passions et de leur perte, celui-là s'avoue l'esclave du démon.

74. Intolerabilis dolor erit, si inde causas mortis quisquam incurrat, unde vitæ gaudia comparare potuisset. *Ibid.*

Ce sera pour l'homme une douleur intolérable d'avoir trouvé la cause de sa mort là où il aurait pu recueillir les joies de la vie.

75. Lætitia spiritualis provenit ex munditia cordis, et acquiritur per devotionem orationis. *In suis Opusc. collat. 11, in princ. p. 309, t. 3.* S. Franciscus Asiatius.

La joie spirituelle vient de la pureté du cœur et s'acquiert par la dévotion de la prière.

76. Debet nostra, cum gaudemus, non esse inepta exultatio: sed cum debita ex intimo cordis affectu, reverentia, omnique gravitate, maturitate, et morum honestate. *In Annot. sup. Ps. 2, sub finem, vers. 11, Exultate ei cum tremore, c. 17, sect. 1.* Franc. Titel.

Lorsque nous nous réjouissons, notre joie ne doit pas être ridicule; mais elle doit être accompagnée d'une réserve convenable, qui porte de l'affection du cœur, de gravité, de bon sens et d'honnêteté de mœurs.

77. In gaudio interiori, spiritus intra sese dilatari debet, quemadmodum tristitia constringitur et coangustatur. *In Annot. sup. Ps. 4, in princ. vers. 1, p. 29, sect. 1.*

La joie intérieure dilate l'âme comme la tristesse l'étreint et la resserre.

lib. Angl. 78. Sæpe festiva gaudia vertuntur in fastidium. *Serm. 38 sup. Cant. post med. apud D. Bernard. vol. 2.*

Les joies qui accompagnent les fêtes se changent souvent en dégoûts.

Gloss. ord. 79. Non foris in vanis, sed intus ubi habitat Deus, quærenda est lætitia. *Sup. Ps. 4, in illud, Dedisti lætitiã in corde meo, col. 463, B, t. 3.*

Il faut chercher la joie, non au-dehors dans des choses futiles, mais au-dedans, là où Dieu réside.

Gloss. int. 80. Ibi est summa lætitia, ubi Deo fruimur. *Sup. Ps. 136, col. 1499, A.*

Nous possédons la joie suprême lorsque nous jouissons de Dieu.

Greg. Mag. 81. Quo se interius gaudiis animus robustius inserit, eo minus exterius dolores sentit. *Lib. 10 Moral. c. 12, non longe a princ. col. 361, A, tom. 1.*

Plus l'âme se livre avec force aux joies intérieures, moins elle ressent les douleurs qui viennent du dehors.

82. Iniquorum mentem terrena gaudia possident; sicque eam in voluptatibus absorbent, ut super ipsam sint, non apud ipsam. *Ibid. lib. 14, c. 4, post med. num. 4, col. 454, C.*

Les joies de la terre s'emparent de l'âme des méchants; elles l'absorbent au milieu des voluptés, de telle sorte qu'elles la dominent au lieu de l'escorter.

83. Arrogantes nusquam suum gaudium, nisi in ore hominum ponunt. *Ibid. lib. 23, c. 4, sub fin. num. 10, col. 772, B.*

Les orgueilleux ne trouvent de joie que dans les paroles flatteuses qui sortent de la bouche des hommes.

84. Quisquis gaudere in se appetit, eo ipso jam in luctu est: quo a vera lætitia recessit. *Pros.*

Quiconque désire se réjouir en lui-même se plonge déjà dans la tristesse par cela seul qu'il s'éloigne de la véritable joie.

85. Vera lætitia mentis Creator est: dignum itaque est ut in se semper homo mœrores inveniat, qui derelicto Creatore in se gaudium quærit. *Ibid. lib. 12, c. 14, in fine, col. 14, A.*

Le Créateur est la joie véritable de l'âme; il est donc juste que l'homme ne trouve en soi que tristesse, lorsque, abandonnant son Créateur, il cherche la joie en lui-même.

86. Vana sunt gaudia sæculi, quæ quasi mentia blandiuntur: sed amatores suos, cito transeundo decipiunt. *Lib. 5 in 1 Reg. c. 2, post med. sup. illud, Et servite Domino, etc. col. 1496, D, t. 2.*

Vaines sont ces joies du siècle qui se présentent comme devant durer longtemps; elles trompent ceux qui les aiment et passent avec rapidité.

87. Risus fletum sequitur, gaudium tristitia comitatur. *In septem Ps. Pœnit. ante med. protogi, col. 613, B, t. 2.*

Le rire suit les larmes, la tristesse accompagne la joie.

88. Veritatis discipulis esse gaudium non

debet, nisi de eo bono, quod commune cum omnibus habent, et in quo finem lætitiæ non habent. *Lib. 9 in Registro, indict. 4, cap. 58, Ep. 58 ad August. episc. Anglor. ante med. col. 1083, B, tom. 2.*

Les disciples de la vérité ne doivent trouver de joie que dans ce bien qui leur est commun avec tous les autres, et dans lequel la joie n'aura point de fin.

89. Si qua est præsentis temporis, ita agenda est lætitia, ut nunquam amaritudo sequentis judicii recedat a memoria. *Hom. 39 super. Evang. ante med. col. 319, D, t. 2.*

Si le temps présent nous donne quelque joie, nous devons la goûter de telle sorte, que nous n'oublions jamais l'amertume du jugement à venir.

90. Nemo potest et hic gaudere cum sæculo, et illic regnare cum Christo. *Ibid. Hom. 11, in fine, col. 355, C.*

Personne ne peut à la fois se réjouir ici avec le siècle et régner au ciel avec Jésus-Christ.

91. Sæpe præsentia gaudia sequuntur perpetua lamenta. *Pros.*

Souvent des lamentations éternelles suivent les joies de la vie présente.

92. Sicut per fletus ad gaudia ducitur, ita per gaudia ad fletum pervenitur. *In septem Ps. Pœnit. sup. Ps. 4, circa med. protog. col. 565, A, t. 2.*

De même que les pleurs conduisent à la joie, ainsi la joie conduit aux larmes.

93. Stultorum animæ lætitia elatæ diffunduntur. *Sup. Ecclesiast. c. 7, circa init. apud Bibl. Patr. t. 3, p. 52, col. 2, F, edit. Colon. 1618.*

S. Gregorius  
Thaurual.

Les âmes des insensés, dilatées par la joie, se répandent au-dehors.

94. Dum credis gaudium te habere quod majus est, desinis de eo quod minus est gloriari. *Tom. 4, Epist. 1 ad Demetriad. longe post med. p. 22, C.*

S. Hier.

Lorsque vous croyez posséder une joie plus grande, vous cessez de vous glorifier d'une moindre.

95. In omnibus pene rebus humanis difficile potest esse lætitia, nisi tristitia ante præcesse-rit, et amaritudo præsentis doloris commendat amplius gaudia secutura. *Tom. 4, Epist. 5 ad virginem in exilium missam, ante med. p. 34, litt. C.*

Dans presque toutes les choses humaines, il est difficile de trouver la joie sans que la tristesse l'ait précédée, et l'amertume de la douleur qui précède rend plus appréciable la joie qui doit suivre.

96. In hac vita mortali aliquando lætari possumus, impleri lætitia non possumus: quia etsi quædam sunt quæ lætificant, multa sunt quæ contristant. *Sup. Ps. 13, c. 15, p. 41, C, t. 1.*

Hugo  
a S. Victore.

Dans cette vie mortelle, nous pouvons quelquefois nous réjouir; mais, arriver au comble de la joie, jamais; car s'il y a quelques choses qui réjoignent, il en est un plus grand nombre qui attristent.

Hugo  
à S. Victor.

97. Exultatio sine tristitia, mater nonnunquam est delictorum : tristitia sine exultatione, quaedam amaritudo est. *Serm. 74 divers. de S. Joan. Bapt. ante fn. p. 397, A, t. 2.*

La joie sans tristesse est quelquefois une source de péchés ; la tristesse sans joie est bien amère.

Hugo card.

98. Tunc est perfecta lætitia, quando gaudium quod conceptum est in corde, profertur in ore. *Sup. Ps. 15, f. 30, col. 1, t. 2, Allegorice.*

La joie est parfaite lorsqu'elle est conçue dans le cœur et qu'elle se manifeste sur le visage.

99. Cum mens ineptam gaudium suum foras fundit, quasi ad sinistram pergens, rectum iter, quo in Deum gaudendo pergere debuerat, derelinquit. *Sup. Eccles. c. 2, f. 75, col. 2, t. 3.*

Lorsque l'âme répand inutilement sa joie au-dehors, elle prend pour ainsi dire la gauche et abandonne la voie droite, par laquelle elle aurait dû, en se réjouissant, arriver à Dieu.

100. Fallacis boni gaudia tantis amaritudinibus admixta sunt, ut jure displicere debeant, etiamsi debeant semper manere. *Ibid.*

La joie que donne un bien trompeur est mêlée de si grandes tristesses, qu'elle doit, à bon droit, être désagréable, dût-elle durer toujours.

101. Præsens jucunditas futuræ desolationis indicium est. *Sup. Sapient. cap. 11, f. 138, col. 4, t. 3.*

Le contentement présent est l'indice d'une désolation future.

102. Gaudium diaboli est impietas contra Dominum, gaudium mundi est vanitas contra proximum, gaudium carnis est voluptas contra seipsum. *Sup. Ep. ad Philipp. c. 4, fol. 186, col. 2, t. 7.*

La joie du diable est une impiété contre Dieu ; la joie du monde est une vanité contre le prochain ; la joie de la chair est une volupté contre soi-même.

103. Si gaudium est angelis Dei super uno peccatore penitentiam agente, quanto magis eis est gaudium de totius generis humani redemptione, et omnium electorum salvatione ? *Sup. Apoc. c. 5, f. 384, col. 3, t. 7.*

Si les anges de Dieu éprouvent une grande joie du retour d'un pécheur à la pénitence, combien plus grande est celle que leur procurera la rédemption de tout le genre humain et le salut de tous les élus ?

Primum, est copiosa et magna societas salvatorum ;  
Secundum, immortalitas ;  
Tertium, æternitas ;  
Quartum, soliditas æternitatis ;  
Quintum, pax et tranquillitas soliditatis ;  
Sextum, tranquillitatis securitas ;  
Septimum, securitatis communitas. *Ibid. c. 22, f. 427, col. 4.*

104. Septem sunt gaudia sanctorum :

La première est la nombreuse et grande société des saints ;  
La seconde, l'immortalité ;  
La troisième, l'éternité ;  
La quatrième, la stabilité de l'éternité ;  
La cinquième, la paix et la tranquillité de cette stabilité ;  
La sixième, la sécurité de la tranquillité ;  
La septième, la communauté de la sécurité.

Les joies des élus sont au nombre de sept :

La première est la nombreuse et grande société des saints ;  
La seconde, l'immortalité ;  
La troisième, l'éternité ;  
La quatrième, la stabilité de l'éternité ;  
La cinquième, la paix et la tranquillité de cette stabilité ;  
La sixième, la sécurité de la tranquillité ;  
La septième, la communauté de la sécurité.

105. Semper mundana lætitia, tristitia repentina succedit : et quod incipit a gaudio, desinit in merore. *Lib. 1 de Contemptu mundi, c. 23, f. 112, col. 4.*

Hugo card.

A la joie du monde succède toujours une tristesse soudaine, et ce qui commence par la joie se termine par la douleur.

106. De magno gaudio, fletus sæpe procedit : ita de magno fletu, sæpe nascitur gaudium. *Serm. 3 dom. Advent. circa med. f. 7, col. 2.*

De même que les pleurs viennent souvent d'une grande joie, ainsi la joie naît souvent d'abondantes larmes.

107. Omnis qui juxta mundum gaudet, in divitiis gaudet, in deliciis, in vana gloria, in potentia, in arrogantia. *Pros.*

S. Joan. CM.

Quiconque se réjouit selon le monde cherche la joie dans les richesses, dans les délices, dans la vaine gloire, dans la puissance, dans l'orgueil.

108. Qui autem secundum Deum gaudet, in ignominia gaudet, in pauperate, in opum carentia, in jejuniis, in humilitate. *Hom. 16 sup. Acta Apost. circa med. Moralis, col. 557, A, tom. 3.*

Celui au contraire qui se réjouit selon Dieu cherche sa joie dans l'ignominie, dans la pauvreté, dans l'absence de toute force, dans la faiblesse, dans le jeûne, dans l'humilité.

109. Sicut quaedam sunt turpia gaudia, ita qui in Domino vult gaudere, flagitiosa oportet gaudia non requirant. *Serm. 8 d. Resurr. sub fin. t. 3.*

Puisqu'il y a des joies honteuses, celui qui veut se réjouir en Dieu doit faire les joies criminelles.

110. Mundi hujus gaudium inane est : confestim extinguitur, et mille tristitias parturit. *Serm. 15 sup. Ep. ad Philipp. in Morali, circa fin. col. 1228, C, t. 4.*

La joie de ce monde est vaine ; elle s'éteint aussitôt et engendre mille tristesses.

111. Tristemur tristitia, quæ gaudii sit mater : et non lætemur gaudio, quod tristitiam pariat. *Ibid.*

Affligeons-nous de cette tristesse qui est la mère de la joie, et ne nous réjouissons jamais de cette joie qui enfante la tristesse.

112. Ex tentationibus, ex afflictionibus, ex pauperate, ex tristitia, verum gaudium nascitur. *Hom. 10 sup. 1 Thess. ante medium, col. 1386, B, t. 4.*

La joie véritable naît des épreuves, des afflictions, de la pauvreté, de la tristesse.

Chr. 113. Sicut qui vero gaudet gaudio, non potest animi perturbatione vinci : ita qui hoc non tenetur gaudio, a quibuslibet facile capi vincique potest. *Hom. 1 sup. 2 Cor. in Morali, ante med. col. 687, B, t. 4.*

De même que celui qui possède la véritable joie ne peut se laisser abattre par les inquiétudes de son esprit, ainsi celui qui ne possède pas cette joie peut être surpris et vaincu par une infinité de choses.

114. Nullum armaturæ genus validius, quam gaudere secundum Deum ; neque quicquam est quod hominem ejusmodi defectum aut tristem reddere queat : sed omnia erecto fortique animo perpetitur. *Ibid.*

Il n'est point d'arme plus forte que la joie selon Dieu : rien n'est capable d'abattre ou d'attrister l'homme qui la possède ; il supporte tout avec un esprit ferme et plein de courage.

115. Mundano gaudio omnibus modis etiam tristitia permixta sunt, et nunquam purum inveniri potest. *Hom. 15 sup. Epist. ad Hebr. in fine Moralis, col. 1763, B, t. 4.*

La joie mondaine ne peut jamais être pure ; la tristesse s'y mêle de toutes manières.

116. Justus in pœnis gaudere debet, et impius in prosperitatibus timere. *Lib. 3 de summo Bono, c. 1, sent. 5, p. 661, col. 1.*

Le juste doit se réjouir dans les peines, et l'impie trembler dans la prospérité.

117. Nullus mœroris locus esse debet, ubi magna lætitia succedit. *De Conflict. vitior. et virt. circa med. p. 712, col. 2.*

On ne doit plus laisser de place à la tristesse lorsqu'une grande joie a succédé à la peine.

118. Brevia et caduca sunt terrenarum gaudia voluptatum, quæ ad æternitatem vocatos, a semitis vitæ conantur avertere. *Serm. 2 de Annivers. die assumpt. sue ad pontific. sub fin.*

Passagères et caduques sont les joies des volontés terrestres, qui s'efforcent de détourner des sentiers de la vie ceux qui sont appelés à l'éternité.

119. Fugiantur noxiæ voluptates et inimica gaudia, jam jamque peritura. *Serm. 5 Epiphan. sub finem.*

Fuyez les voluptés coupables et les joies ennemies qui s'évanouissent promptement.

120. Adversare in vita gaudium, ipsum enim lubricum est, et præcipitat exultantes. *Parænes. 51, apud Bibl. Patr. tom. 3, part. 2, edit. Colon. 1618.*

Ayez horreur de la joie pendant la vie ; elle fait glisser et précipite à terre ceux qui s'élançant vers elle.

121. Sine gaudio est, qui eum non habet, sine quo gaudere non potest. *Lib. 3. Epist. 9, in calce, apud Bibl. Patr. t. 12, part. 2, pag. 567, col. 2, G, edit. Colon. 1618.*

Il est sans joie l'homme qui ne possède pas Celui sans lequel on ne peut se réjouir.

122. Gaudia vigilantium sunt imaginationes somnisi simillimæ : veniunt, abeunt, occurrunt,

refugiunt, priusquam comprehendantur, et involant. *De Joseph, ante med. p. 748, t. 1.*

Les joies des hommes sont des imaginations semblables à des rêves ; elles viennent, s'en vont, accourent encore, s'enfuient de nouveau, et s'envolent avant qu'on ait pu les saisir.

123. Gaudium soli Deo est proprium, nam humanum genus mœrori timorique est obnoxium. *De Abrahamo, post med. p. 523, t. 1.*

La joie appartient à Dieu seul, car le genre humain est condamné à la tristesse et à la crainte.

124. Non est cur aliquis putet meram et nullo dolore mixtam lætiam cœlitis in terram descendere. *Ibid. post med. p. 524.*

Il n'est pas de raison pour croire que la joie descende jamais des cieux sur la terre, pure et sans mélange de douleur.

125. Gaudere quidem bonum est ; sed qui gaudet, si non inle gaudeat, unde debet, non potest bonum esse quod gaudet. *Lib. 2 de Vita contemplat. c. 13, in princ.*

La joie est un bien ; mais elle cesse de l'être, si celui qui se réjouit ne la puise à la source d'où elle doit sortir.

126. Nullus vere gaudium habet, nisi existens in charitate. *Opusc. 9 de decem Præceptis, verbo Sicut, t. 1.*

Personne ne possède la véritable joie, s'il ne vit dans la charité.

127. Omne carnale gaudium blande intrat, sed in fine mordet et perimit. *Lib. 1 de Imit. Christ. c. 7, t. 2.*

Toute joie charnelle caresse en entrant dans le cœur, mais à la fin elle mord et tue.

128. Vere fallax et amarissimum poculum est hujus vitæ decurrens gaudium : bibant qui volunt, quia solutionem duram postea luunt : et quanto quis eo fuerit plus inebriatus, tanto acrius sentiet ejus cruciatus. *In Soliloq. animæ, c. 5, sect. 2, t. 2.*

La joie qui se trouve en cette vie est véritablement une coupe trompeuse et pleine d'amertume : qu'ils y boivent ceux qui la désirent, ils en subiront plus tard un pénible châtement, et plus l'homme se sera enivré à cette coupe, plus il sentira ses tortures aiguës.

129. Multos gaudium hujus vitæ trahit et decipit, sed in fine eos relinquit et submergit. *Ibid.*

La joie de ce monde entraîne et trompe beaucoup d'hommes, mais à la fin elle les abandonne et les submerge.

130. Luctus et pœna, post carnis gaudia foeda. *In Hortulo rosar. c. 3, in fine, t. 2.*

Après les joies corrompues de la chair, tristesse et châtement.

131. Omne gaudium quod de Deo non est, cito perit, maculat et lædit. *Ibid. c. 5, in med.*

Toute joie qui ne vient point de Dieu s'évanouit aussitôt, souille et blesse.

Philo Jud.

S. Prosper.

S. Thomas Aquinas.

Thomas à Kempis.

Thomas  
à Kempis.

132. Justorum lætitia de Deo et in Deo est, et gaudium eorum de veritate. *Lib. 2 de Imit. Christ. c. 6, sect. 2, t. 2.*

La joie des justes est en Dieu et vient de Dieu et de la réalité de leurs jouissances.

## SENTENTIA PAGANORUM.

Aristot.

133. Virtutis est, et quibus rebus, et quomodo lætandum et dolendum est, lætari ac dolere. *Lib. 4 Moral. cap. 1, circumæd. edit. Paris. 1565.*

La vertu seule sait se réjouir ou s'attrister d'une manière convenable et pour des motifs qui doivent donner la joie ou la tristesse.

Cicero.

134. Quid inani lætitia exultans et temere gestiens? nonne tanto miserior, quanto sibi videre beatior? *Lib. 3 Tusc. Quest. ante med. tom. 4.*

Qu'est l'homme qui se réjouit et se flatte témérairement d'une joie insensée? n'est-il pas d'autant malheureux qu'il se croit plus heureux?

Plin. j. n.

135. Nullum gaudium, ubi nulla necessitas gaudendi est. *In Panegy. de Trajano August. longe ante med. p. 340.*

Il n'y a aucune joie là où il n'y a aucune nécessité de se réjouir.

Seneca.

136. Ubi maxime gaudebis, ibi maxime metues. *Lib. 2 de Ira, c. 31, ante med. p. 427, t. 1.*

Le lieu où vous vous réjouirez le plus sera aussi celui où vous aurez le plus de crainte.

137. Justa causa lætitiæ est, lætam amicum videre. *Lib. 2 de Benefic. c. 22, in med. p. 402, tom. 2.*

Voici un ami dans la joie, voici un juste sujet de réjouissance.

138. Sola virtus præstat gaudium perpetuum, securum, etiamsi quid obstat. *Epist. 27, ante med. p. 574, t. 2.*

Seule la vertu donne une joie perpétuelle et sûre, même lorsqu'elle a quelque ennui à supporter.

Seneca

139. Disce gaudere, antequam gaudeas: ad summa pervenit, qui scit quod gaudeat. *Epist. 23, post init. p. 565, t. 2.*

Avant de vous livrer à la joie, apprenez à vous réjouir: l'homme qui sait ce dont il doit se réjouir est arrivé à la perfection.

140. Res severa est, verum gaudium: sed solida, et quod plus pateat introrsus. *Ibid. circa med. p. 565.*

La véritable joie est une chose grave mais solide, et qui paraît au-dehors plus que tous les autres sentiments intérieurs.

141. Quodcumque invecitium gaudium est, fundamentum caret. *Ibid.*

Toute joie étrangère manque de fondement.

142. Effeminat animos amœnitas nimia. *Ep. 51, a med. p. 612, t. 2.*

Une joie exagérée énerve l'âme.

143. Sapiens nunquam sine gaudio est: gaudium hoc non nascitur, nisi ex virtutum conscientia. *Epist. 59, sub finem, p. 633, t. 2.*

Le sage n'est jamais sans joie; cette joie lui vient de la conscience de ses vertus.

144. Non potest gaudere, nisi sapiens, nisi fortis, nisi justus, nisi temperans. *Ep. 59, sub fin. p. 633, t. 2.*

Il n'est de joie possible que pour l'homme sage, courageux, juste et tempérant.

145. Si sapiis, omnia humana conditione metire: simul et quod gaudes, et quod times, contrahe: est tanti, diu nihil gaudere, ne quid diu timeas. *Epist. 110, ante med. p. 840, t. 2.*

Si vous êtes sage, proportionnez toutes choses à la condition de l'humanité, modérez et vos joies et vos craintes; il importe de ne pas se réjouir longtemps, de peur d'avoir à craindre longtemps.

146. Illis insuesce animam tuam gaudens, in quibus recte gaudeat: anima quæ iniquis rebus gaudet, indigna est apud Deum. *Sent. 400, p. 67, col. 1, D, apud Bibl. Patr. tom. 3, edit. Colon. 1618.*

Lorsque vous êtes dans la joie, appliquez votre âme à des choses dignes de joie: l'âme qui se réjouit de choses mauvaises n'est pas digne aux yeux de Dieu.

Sextu phil.









a39003

006028236b

